Bulletin

de la

Société archéologique du Finistère

tome CXXIV 1995

Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture,
du Conseil régional de Bretagne,
du Conseil général du Finistère
et de la Ville de Quimper.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1995)

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Auguste Dizerbo Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Bernard Tanguy
Secrétaire général :	M. Daniel Collet
Secrétaires :	Mlle Annie Boucher Mlle Anne Brignaudy M. Serge Duigou M. Philippe de Kermadec
Trésorier :	M. Patrick Galliou
Trésorière adjointe :	Mme Lénaïg Carval

Membres du conseil d'administration

MM. Alain Boulaire, Alain Daniel, Hervé Glorennec, Henri Guillou, Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Josick Peuziat.

Membres honoraires

MM. Pierre Keraval et Yves Tanneau, vice-présidents honoraires.

SOMMAIRE

Pages

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE

P.-R. GIOT. – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1994 11

Michel LE GOFFIC. – Le caveau de l'âge du bronze de Kerfrichaux en Lannilis (Finistère) 35

Notices d'archéologie finistérienne (année 1994) 55

Stéphane LE PENNEC. – Voies et habitats antiques au sud et à l'est de l'Élorn 117

Jean-Paul LE BIHAN, Jean-Yves ROBIC. – Sous la cathédrale de Quimper, des pierres et une histoire 135

PATRIMOINE MONUMENTAL ET ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1995) 171

Louis CHAURIS. – Nature et provenance des pierres utilisées dans l'édification du château de Brest (Finistère) 199

Jean-Louis AUTRET, Patrick KERNÉVEZ. – Châteaux du Finistère. Contribution à l'étude du château de Kermilin en Tréflaouénan 227

Louis-Pierre LE MAÎTRE. – Les manoirs du canton de Bannalec : 2. Bannalec 243

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1995) 277

Pages

Maurice HASLÉ, Annick LAGEMANN. – A propos de l'étymologie de *Morhout/Morholt* dans *Tristan et Iseut* 327

Annick LAGEMANN. – Les thèmes et motifs narratifs des romans de *Tristan* et la tradition celtique 331

Jean-Louis LE FLOC'H. – Historique des cantiques bretons 375

ÉTUDES D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Michel DUVAL. – Gestion et exploitation des bois de mainmorte en Cornouaille au XVII[e] et au XVIII[e] siècle 393

Jean LE DEZ. – L'arrivée du chemin de fer à Quimper 415

Marion DUVIGNEAU. – L'implantation de l'enseignement agricole public dans le Finistère : les débuts de l'école pratique d'agriculture de Bréhoulou (1920-1940) 441

DOCUMENTATION

Chantal GUILLOU, Hélène GOMBERT, Tanguy DANIEL. – Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1992) 467

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions (année 1994)

Assemblée générale et séance du 29 janvier 517

Séance du 26 février 521

Séance du 26 mars 523

Séance et excursion du 24 avril 525

Séance et excursion du 29 mai 526

Séance et excursion du 26 juin 527

Excursion du 26 juillet 528

Excursion du 25 septembre 530

Séance du 29 octobre 531

Sortie du 26 novembre 533

Séance du 17 décembre 533

Pages

Procès-verbaux des séances et excursions (année 1995)

Assemblée générale et séance du 28 janvier 539

Séance du 25 février 542

Séance du 25 mars 544

Excursion du 30 avril 545

Excursion du 28 mai 547

Excursion du 2 juillet 550

Excursion du 10 août 551

Excursion du 24 septembre 552

Séance du 28 octobre 553

Séance du 25 novembre 555

Séance du 16 décembre 556

Liste des membres de la Société 559

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1994

Chez certains de nos voisins européens, après les Américains, on se met à faire de l'enseignement, de la vulgarisation et de la muséologie P.C. («politiquement corrects»). On humanise le passé : plus de «révolutions» (à vrai dire la «révolution néolithique» chère au professeur V.G. Childe, depuis plusieurs décennies est devenue un processus très progressif), plus d'invasions et surtout de conquêtes, de migrations, encore moins de classes ou catégories sociales en luttes, ni de minorités défavorisées, enfin forte valorisation du rôle et de l'égalité des femmes. Depuis 1966, le professeur J.G.D. Clark (devenu *sir* depuis peu) avait purgé la préhistoire des îles Britanniques de l'hypothèse de l'invasion (ou «névrose de l'invasion») ; le modèle invasionniste avait été développé – pour remplacer un modèle évolutionniste – depuis les années 1901 et surtout 1922. Par exemple l'introduction de l'économie néolithique en Grande-Bretagne pourrait être le fait de quelques mésolithiques autochtones traversant en pirogue et en «touristes» le pas de Calais et ramenant en souvenir graines et bestiaux. Le «splendide isolement» était bien assuré. L'*English Channel* (1533), ou *Mare britannicum* des cartes de G. Blaew (1619) – autrement dit le «Canal de France» pour les cartographes français sous Louis XIV (comme N. Sanson) –, aurait été depuis sept mille ans un cordon sanitaire efficace : les lapins n'ont pas couru assez vite au Postglaciaire pour traverser à temps ; ce sont les Romains qui les ont importés en Bretagne insulaire. Tout comme le *North* et le *St-George's Channel* auparavant firent barrière aux serpents (bien avant saint Patrick).

Cette archéologie P.C. s'est développée aux États-Unis et en Australie vis-à-vis des revendications et croyances ancestrales des populations aborigènes. Elle n'est pas sans y poser des problèmes redoutables, non seulement pour la recherche, mais aux conservateurs des musées, des sites et des monuments.

Récemment Richard Hodges, directeur de l'École anglaise de Rome[1], a eu moins de succès en réduisant l'arrivée des peuples germaniques, Angles, Saxons et Jutes, à une infime poignée vis-à-vis des «Grands Bretons» autochtones ; pour tous les auteurs ils n'étaient de toute manière qu'une fraction, mais très dense, le long de la mer du Nord et se sont largement étendus ensuite en prenant le pouvoir de proche en proche[2].

De nos temps, la Grande-Bretagne et l'Angleterre en particulier ont souvent des institutions originales : par exemple, *l'Institute of Field Archaeologists (I.F.A.*, dont les membres se siglent *M.I.F.A.*), sorte d'organisation corporative des archéologues de terrain (de chantier), où l'admission équivaut à un diplôme de grande compétence. Martin Biddle, l'un de ses membres les plus éminents[3], a attiré l'attention sur la sorte de crise résultant de directives officielles de préservation excessive, alors que l'archéologie est une discipline de recherche consacrée à l'accroissement des connaissances, et non un prétexte pour une conservation obscurantiste. Ainsi l'enterrement, en milieu urbain, de structures profondément enfouies sous un chapeau de béton au-dessus duquel on autorise construction, sous prétexte que plus tard, l'immeuble ayant fini sa vie et démoli à son tour, on pourrait retrouver les vestiges (en quel état ? Quelle ignorance de l'hydrologie et de la géochimie !).

En effet l'Angleterre et le pays de Galles (l'Écosse pas encore, on sait que les bases du droit écossais sont différentes et plus proches du nôtre) se sont dotés de directives extrêmement perfectionnistes pour la planification de la construction dans les zones sensibles[4] : ce sont des lignes de conduite en matière de conseils pour la préservation de vestiges menacés par des projets de construction ; cela n'a pas force de loi en général, mais c'est tout comme. Les «effets pervers» de directives excessives, et orientées dans un seul sens, se sont vite manifestés.

On ne peut qu'être d'accord avec Martin Biddle[5]. C'est une usurpation du terme archéologie, discipline académique, que d'en faire matière à administration et soi-disant «gestion». De même que c'est une usurpation du terme écologie, discipline scientifique qui a ce nom depuis 1873, que d'en faire prétexte à gestion, et surtout arguments passionnels…

---

[1] R. HODGES, *The Anglo-Saxon achievement, archaeology and the beginnings of English society*, London, Duckworth, 1989.

[2] L. WEBSTER et J. BACKHOUSE, *The making of England, Anglo-Saxon art and culture A.D. 600-900*, London, Britisth Museum, 1991, 312 p. – M. WELCH, *Anglo-Saxon England*, London, Batsford/English Heritage, 1992, 144 p.

[3] M. BIDDLE, *What future for British archaeology* ? Oxford, OxbowBooks, 1994, 18 p.

[4] P.P.G. 16, 1990 (Planning Policy Guidance 16 : Archaeology and Planning). Résumé dans T. ARBOUSSE-BASTIDE, «Aspects récents de l'organisation de l'archéologie en Angleterre», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 179-189.

[5] Idées semblables exprimées par A. GUERREAU, *Cahiers du Centre de recherche historique*, n° 13, 1994, résumées dans *L'Histoire*, n° 189, juin 1995, p. 89.

Les méfaits du trafic international des beaux objets archéologiques clandestinement découverts (par exemple avec les détecteurs de métaux) ou volés, doivent être importants dans tous les pays. Les États où les autorités pratiquent la transparence (relative) et ne cachent pas trop les réalités, comme la Grande-Bretagne et l'Irlande par exemple, ont dévoilé les sorts divergents d'énormes découvertes, dont les plus heureuses sont récupérées par la législation du *Treasure Trove* («trésor est au prince» de notre ancien droit coutumier ; ces textes sont d'ailleurs en révision). D'autres passés illégalement de l'autre côté de l'Océan ont été recouvrés grâce à l'active collaboration entre le *F.B.I., Scotland Yard,* la *Garda Siochana* et même la police australienne, et les coupables lourdement condamnés. Il est vrai qu'entre nations anglophones il est plus facile pour les fonctionnaires de s'entraider. Dans notre pays où l'on pratique la langue de bois et où l'on avoue rarement les déconvenues (et on s'en rend complice en ne les faisant pas connaître), les fuites pourraient être tout aussi importantes, qui sait ?

La République d'Irlande, pays fort libéral pourtant, vient d'adopter la législation archéologique la plus restrictive de toute la planète. Le *National Monuments Act* de 1930 instituait une législation des fouilles et l'obligation de déclarer au Musée national toute découverte archéologique (nous n'avons eu une législation similaire qu'en 1941 !). Un premier acte d'amendement de 1987 concernait les détecteurs de métaux et les recherches sous-marines. Le nouvel acte d'amendement de 1994 déclare que l'État est le propriétaire de *tous* les objets archéologiques découverts sur son territoire depuis le 21 novembre 1994, que toutes découvertes doivent être immédiatement (dans un délai de quatre jours) déclarées au directeur du Musée national, que toute personne en possession d'un objet archéologique non signalé découvert dans l'État depuis 1930 devait le déclarer au Musée national avant le 21 février 1995 (on serait curieux de savoir comment cette disposition *rétroactive* a été effectivement appliquée et respectée) ; toute vente ou cession d'un tel objet après le 21 novembre 1994 doit être signalée au Musée dans les trente jours ; la possession, vente ou autre cession d'un objet archéologique découvert dans l'État après le 21 novembre 1994 est un délit (lourdement sanctionnable) sauf si la propriété de l'État a été abandonnée (ce qui est donc possible). Enfin l'État a obtenu le pouvoir d'acquérir des monuments d'office (comme chez nous depuis 1889). On verra à l'usage…

Instabilités climatiques

Les derniers dix mille ans n'ont pas connu, dans nos régions, de très brusques variations climatiques. Par contre les études sur les carottes de glaces accumulées sur l'Antarctique comme sur le Groenland, largement répercutées dans les revues de vulgarisation scientifique, ont permis de reconstituer les variations climatiques depuis plus de cent cinquante mille ans, avec des changements très brusques pendant le précédent interglaciaire (Eemien ou stade isotopique 5e, entre 130 000 et 115 000 avant nous), quoique avec des différences selon les forages étudiés.

Nous avons été fortunés, car on est arrivé à la conclusion que si l'interglaciaire où nous vivons (Postglaciaire ou Holocène, stade isotopique 1) avait connu de telles fluctuations, on n'aurait jamais pu développer l'agriculture, on en serait resté à des genres de vie mésolithiques, avec de faibles populations. De quoi réfléchir !

Les découvertes récentes de splendides grottes ornées, dont les belles peintures les plus anciennes ont été datées avec certitude autour de 31 000 ans, montrent que malgré les rigueurs des climats de la fin du stade isotopique 3 et du stade 2, dès que des *Homo sapiens sapiens* (ce qu'on appelait des Cro-Magnon au sens large) sont arrivés dans nos régions d'Europe occidentale, ils avaient toutes les caractéristiques intellectuelles et notamment artistiques de l'espèce.

N'oublions pas qu'en Mayenne nous avons, grâce à un petit massif calcaire où une morphologie karstique a pu se développer, une grotte ornée (un peu confidentielle pour des raisons de sécurité). La découverte, en Espagne et au Portugal, de gravures sur les falaises des profondes vallées du Douro et affluents (certaines menacées par un barrage) montre, il y a vingt mille ans, des actions artistiques de plein air. Dans nos régions elles auront été effacées par une gélifraction plus vive des falaises.

C'est l'occasion de dire un mot de curieuses fausses gravures qui étaient visibles il y a trente ans sur les parois d'une petite grotte marine de la grève de Saint-Pierre, falaise au pied du sémaphore de Ploumanac'h (ne pas confondre avec la «grande grotte de Trestignel» repercée par les Allemands sur cent mètres). On y voyait un cheval, un mammouth, la partie supérieure d'un bonhomme assez diabolique ; cela s'est desquamé depuis, ou a été vandalisé. De même à l'ouest de la plage de Trestel, dans un site similaire, on voyait un serpent en relief, qui s'est aussi desquamé depuis. Ce sont peut-être l'œuvre de gens qui avaient des loisirs pendant la dernière guerre, car cela avait certainement pris du temps à être exécuté ; le plaisantin moyen n'a pas autant de temps libre.

Des altérites

Ce sont les roches résiduelles après altération d'une roche plus ancienne. Ces phénomènes d'altération, comme ceux d'altération ou de corrosion des vestiges archéologiques, sont de première importance, à des échéances plus ou moins rapides. Toutes sortes d'agents et de phénomènes y participent ; c'est très complexe[6].

---

[6] Ph. DUCHAUFOUR et B. SOUCHIER, *Pédologie, I. Pédogénèse et classification*, 1977, 477 p. (p. 1-165) ; II. *Constituants et propriétés du sol*, 1979, 459 p., Paris, Masson. – T. MUXART et P. BIROT, *L'altération météorique des roches*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1977, 280 p. – D.-B. NAHON, *Introduction to the petrology of soils and chemical weathering*, New York, Wiley, 1991, XVIII-314 p. – Y. TARDY, *Le cycle de l'eau, climats, paléoclimats et géochimie globale*, Paris, Masson, 1986, 378 p.

Nous avons eu l'occasion d'en disserter pour certains aspects des zones littorales naturelles[7]. Au lieu de l'altération des matériaux dans les sols acides, les plus fréquents dans nos régions, il est des cas artificiels intéressants où c'est une alcalinolyse qui se produit dans les monuments jointoyés par du ciment : les vieux maçons disent à juste titre «le ciment fait pourrir le granit». L'exemple récemment étudié de l'église Saint-Nonna de Penmarc'h, où l'imprégnation par le sel marin a accentué le phénomène, doit expliquer des décompositions rapides visibles bien ailleurs (comme à la chapelle Saint-Fiacre en Treffiagat où des joints au ciment ont déstabilisé certains moellons)[8].

Les formes géomorphologiques de l'altération météorique des granites est intéressante pour juger des blocs des monuments mégalithiques ; les menhirs de Saint-Duzec en Pleumeur-Bodou, ou de Kerscaven en Penmarc'h (le menhir type des anciens dictionnaires Larousse) sont de beaux exemples entre mille. Une étude astucieuse a été faite pour les alignements de Carnac et se poursuit[9], donnant des renseignements sur la vitesse d'érosion des granites en milieu océanique tempéré, sur les microformes pré- et postmégalithiques, et le grand nombre des blocs qui donne une assise statistique valable, l'interprétation de cas isolés étant plus incertaine.

Des alignements et de leurs misères

Les alignements mégalithiques complexes et les structures en enceintes connexes occupent des surfaces importantes ; s'ils sont sur des terrains relativement fertiles, ou s'ils offrent des matériaux de construction faciles à subtiliser, ils ont payé de lourds tributs. Il suffit de rappeler les carnages qui se sont abattus sur ceux de Crozon depuis Fréminville et Bachelot de La Pylaie, et même depuis A. Devoir. Les petits alignements des Montagnes Noires (Saint-Goazec et Spézet) ont aussi souffert.

Armand du Chatellier a décrit en 1866[10], dans un mémoire trop peu lu car la publication est peu répandue, les alignements entre le moulin à vent de la

---

[7] P.-R. GIOT et H. MORZADEC, «Du sel au sol», *A.M.A.R.A.I., Bulletin d'information n°* 7, 1994, p. 5-14.

[8] E. BERNABÉ, Ph. BROMBLET et M. ROBERT, «Rôle de la cristallisation du natron dans la désagrégation sableuse d'un monument granitique en Bretagne», *Comptes rendus de l'Académie des sciences, sciences de la Terre et des planètes*, 1995, t. 320, série IIa, n° 7, p. 571-578.

[9] D. SELLIER, «Analyse morphologique des marques de la météorisation des granites à partir des mégalithes morbihannais : l'exemple de l'alignement de Kerlescan à Carnac», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 8, 1991, p. 83-97.

[10] A. MAUFRAS DU CHATELLIER, «Mémoire sur les monuments de Lestridiou, Penmarc'h et Plomeur, Finistère», *Annuaire de l'Institut des provinces*, 1866, Caen, 1867, p. 333-351, 1 pl. h.t. – Un autre article de même peu cité, et pourtant essentiel pour les dolmens à chambres compartimentées : «Exploration des tumulus du département du Finistère (rapport adressé à M. de Caumont)», *Congrès archéologique de France*, XXIX[e] session, 1862, Société française d'archéologie, Paris, Caen, 1863, p. 318-348, 2 pl. h.t.

Palue (détruit par les Allemands, il subsiste non loin le vieux moulin à eau, à 350 m au nord de la chapelle de la Madeleine) et Lestriguiou, entre Penmarc'h et Plomeur. Il en a publié un excellent plan au 1/5 000 dressé par l'agent voyer de Pont-l'Abbé (l'ancêtre des ingénieurs T.P.E.), alors que déjà bien des dégâts y avaient été faits (et il voyait négocier un contrat avec des carriers qui demandaient 120 francs d'alors pour faire sauter avec de la poudre vingt à trente menhirs). Il y en avait eu environ six cents en quatre rangées sur presque un kilomètre (en comptant les pierres isolées un peu distantes), orientées à peu près sur le lever du soleil au solstice d'hiver (ou du coucher au solstice d'été). Depuis, les dégradations furent suivies par Paul du Chatellier, puis par A. Devoir et Ch. Bénard. Nous en avons vu les dernières pierres en place vers 1938 et à nouveau en 1945. Ensuite le remembrement en fit presque disparaître la totalité, sauf quelques blocs engagés dans un muret de clôture. Mais un certain nombre de pierres n'avaient pas été débitées, simplement enfouies sous le sable dunaire. Récemment la dynamique association *War Maez*, voulant en ressusciter le souvenir, a pris l'initiative d'en faire déterrer et dresser le long des chemins de randonnée, pour rappeler leur grandeur passée. Ce n'est pas une restauration, ils n'ont pas été mis à la place de leurs calages, c'est un décor symbolique. Les puristes trouveront que ce n'est pas orthodoxe, du moins ce sont des menhirs authentiques.

Les alignements de Lagatjar, au Toulinguet en Camaret, schématisés par l'amiral Antoine Thévenard en 1800, dessinés par A. Mayer (le dessin d'origine est un peu différent de la gravure par Dauzats, 1843), publiés en plan perspectif par P. du Chatellier (1889, pl. XI, ici encore il y a des différences entre l'original et la publication), levés au 1/250 par A. Devoir en 1908, furent restaurés par G. Chabal, architecte des Monuments historiques, sous la conduite de Ch. Bénard en 1928, avec aussi l'aide de A. Belhommet, ingénieur E.C.P., l'entrepreneur étant Le Cordenner, de Brest. Cela se fit aux frais principaux de l'Institut finistérien d'études préhistoriques (le décès du docteur Capitan fit que la subvention promise ne fut pas convenablement encaissée). Le travail fut aussi rigoureusement fait qu'il était concevable à l'époque, et les pierres redressées furent toujours réimplantées dans leurs calages retrouvés. Ce fut beaucoup mieux fait, les nombreuses photographies que nous avons des travaux le montrent, que les restaurations des alignements de Carnac exécutées entre 1882 et 1889 sous la conduite de F. Gaillard puis de D. Beaupré. On sait qu'à la suite de la percée de la route des alignements, Z. Le Rouzic ajouta une cinquantaine de petits menhirs «tout neufs, aux arêtes encore vives, sans la moindre patine du temps» qui avaient été récupérés dans les murets de clôture détruits, ce qui lui valut de la part de Roger Grand, sénateur et professeur à l'École des chartes, des attaques (plus politiques que scientifiques en réalité[11]).

Vers les mêmes années 1935, un poète de Rennes, Félix-Charles Delalande, érigea sur sa propriété de Sévéroué, à l'est du bourg de Saint-Just (Ille-et-Vilaine), en se recommandant de l'aide de Z. Le Rouzic d'ailleurs,

---

[11] *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1938, procès-verbal, 13 octobre, p. 33-34.

quelques pierres menhiriformes, qui sont plutôt des blocs naturels résultant de l'érosion et de l'altération météorique des affleurements de poudingues trémadociens du socle. Il croyait avoir sur son terrain une «carrière» à menhirs. Je me souviens d'avoir eu une conversation assez délicate avec lui et son épouse vers 1956, quelque peu peiné d'avoir à dire ce qu'il convenait d'en penser, à mes yeux de géologue. Il avait décrit Saint-Just dans la revue du Touring Club de France comme «un lieu ossianique inconnu», et dans une lettre il disait : «Je pense qu'il n'y a plus lieu de faire des fouilles superflues... Plus que tout ce sont les restaurations qui importent, surtout dans nos régions.» Restaurer des choses dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants, en effet !

Bien entendu, les vrais monuments de Saint-Just forment un ensemble très révélateur, surtout depuis les fouilles récentes. C'est loin du Finistère, en apparence, mais c'est plein d'enseignements[12].

De même que les alignements de Carnac, depuis le décret jamais appliqué de 1874 qui autorisait la commune à les exproprier, et leur acquisition effective par l'État, sont un éternel problème administratif, politique et de «gestion» archéologique, avec des soubresauts éternels, électoraux et autres, surtout quand la presse s'en mêle ; de même d'autres sites à alignements occasionnent des remous, comme si une malédiction entourait d'office ces blocs de pierres, qu'ils soient authentiques ou incertains...

Auteurs oubliés

Jacques-Antoine Dulaure (1755-1835) est surtout célèbre par son livre au titre provocant : *Des divinités génératrices ou du culte du phallus chez les anciens et les modernes*, Paris, 1805. Seconde édition en 1825, revue, corrigée et augmentée, comme tome second de son *Histoire abrégée des différents cultes*, qui fut saisi et condamné en 1826 comme indécent. Elle fut réimprimée seulement en 1885, et il en a été fait des réimpressions récentes collationnées sur les deux premières en 1924 et 1987, alors que la seule première édition fut réimprimée en 1905 avec des compléments de l'ethnographe Arnold Van Gennep[13]. On ne cite presque jamais l'autre volume de 1805 (qui en 1825 forma le premier tome de l'*Histoire abrégée...*) : *Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines*, Paris également, mais pas le même éditeur. C'est là où il est question des monuments, placés de préférence sur les frontières, au sujet desquels il n'emploie pas volontiers le qualificatif de «celtiques» (cela lui a échappé une fois). Bref nos mégalithes. C'est un ouvrage qui fut imprimé exactement au même moment que celui de

---

12 Belle plaquette illustrée de J. BRIARD, M. GAUTIER, G. LEROUX, *Les mégalithes de Saint-Just*, éd. Gisserot, 1993, 32 p. – Par les mêmes, *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just, Ille-et-Vilaine*, Paris, C.T.H.S., 1995, 176 p.

13 La réédition Van Gennep fut publiée au Mercure de France, 1905, X-338 p. La plus récente chez Pardis, 1987, XVI - 272 p.

Jacques Cambry , *Monumens celtiques ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et sur les Druides, et suivies d'étymologies celtiques*, Paris, 1805. Tout en consacrant un long développement au calendrier astronomique zodiacal, et pensant que les «pierres fétiches» symbolisaient des signes du zodiaque, etc., il n'y voit, pas plus que Cambry, des dispositions orientées comme dans le ciel. Dulaure, parisien et érudit, auteur d'une *Histoire de Paris* en 10 volumes, plusieurs fois rééditée, n'était pas un homme de terrain, et peut-être n'a-t-il jamais vu, ou presque, les monuments auxquels il fait allusion.

Tout le monde lit et cite les passages relatifs aux mégalithes dans les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France* (1835, paru en 1836) de l'inspecteur des Monuments historiques Prosper Mérimée (1803-1870), plusieurs fois rééditées récemment, mais sans les illustrations qui nous intéressent. Cependant personne ne cite son article sur les «Monuments celtiques ou druidiques» paru dans le n° 11 de 1852, p. 169 *sqq.* de *L'Athenaeum français*, ni celui «Sur les antiquités prétendues celtiques» paru dans le numéro du 14 avril 1853 du *Moniteur universel*, généralement intitulé «Résumé de l'opinion de M. Worsaae sur les monuments celtiques» (titre de la table), et reproduit sous le titre «Antiquités celtiques» dans le n° 17 du 23 avril 1853 de *L'Athenaeum français*, p. 394-397. Cette dernière revue est très peu répandue dans les bibliothèques ; quant au *Moniteur universel*, le poids énorme de ses volumes reliés exclut de le mettre sur les pauvres photocopieurs (il est microfilmé à la Bibliothèque nationale). Il y a là de la littérature savoureuse de Worsaae, avec des passages résumés par Mérimée[14]. Jens Jakob Asmussen Worsaae (1821-1885), alors inspecteur des Monuments historiques du Danemark, était élève de Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865), premier conservateur du Musée national et créateur du «système des trois âges» (pierre, bronze, fer). Worsaae a beaucoup voyagé et est venu en France et notamment en Bretagne en 1852, conseillé sinon invité par son collègue français. Il est donc le premier à appliquer chez nous ledit «système des trois âges». Il voit dans les alignements de Carnac, entourés de tant de dolmens où jamais on n'a trouvé autre chose que des objets en pierre, des monuments de l'âge de pierre, bien antérieurs aux Celtes et même à l'âge du bronze (P. Mérimée exprime un léger doute que les gravures de Gavrinis aient pu être exécutées sans des ciseaux en bronze, mais est prêt à admettre les vues de son collègue). Le seul Vannetais à faire allusion à la visite de Worsaae, le docteur Fouquet[15], n'a pas apprécié ce nouveau système chronologique : il est encore «celtomane». Il le sera encore en 1874 et critique alors la «théorie des quatre âges» (entre-temps l'âge de la pierre s'est subdivisé, comme chacun sait ; à vrai dire, au Danemark on ne pouvait guère imaginer le premier).

J'ai eu l'occasion de rassembler quelques données en vue d'un aperçu historique, certes incomplet car il y faudrait des volumes, sur l'évolution des

---

[14] Merci à notre ami David Liversage, du National Museum, Copenhague, d'avoir vérifié si, dans la partie publiée des copieuses archives Worsaae, il y avait quelque chose d'exploitable.

[15] Docteur Alfred FOUQUET, *Des monuments celtiques et des ruines romaines dans le Morbihan*, Vannes, Cauderan, 1853, VIII - 188 p. (p. 11-12).

idées relatives aux monuments mégalithiques jusque vers 1955[16], en sortant du cadre franco-français. Je me suis également intéressé aux illustrateurs, les premiers dessinateurs et photographes, et surtout aux distorsions ou agrémentations faites aux dessins par les graveurs et lithograveurs[17]. A ce dernier sujet, quelqu'un dont les dessins ont souvent été sérieusement malmenés par les graveurs est le chevalier Christophe Paulin de Fréminville. Il serait très intéressant de publier un recueil de tous les dessins originaux de mégalithes qu'il a pu croquer, documents qui doivent être assez dispersés. Son ennemi et concurrent, le baron J.-M. Bachelot de La Pylaie, dessinait fort bien ; il suffit de comparer son dessin de l'allée couverte arc-boutée de Lesconil en Poullan[18] et la planche photographique de P. du Chatellier[19] pour constater que le dessin est d'une exactitude quasi photographique. Ce qui vaut, espérons-le, pour les dessins de Landaoudec. Son dessin du château de Kerouzéré est excellent ; par contre les vues intérieures de la Roche-aux-Fées d'Essé sont un peu élargies, effet de perspective sans doute.

L'évolution des civilisations

Je ne résiste pas à évoquer la comparaison, qui a été faite récemment[20], entre l'évolution des technologies, des objets comme des monuments, et celle des virus : à la fois bénéfiques et nuisibles, symbiotiques et parasitiques, leur évolution naturelle se faisant selon le hasard et la sélection. L'exemple des constructions mégalithiques montrerait une prolifération provoquant un épuisement des ressources aux dépens de leurs constructeurs. Cette image du «virus mégalithique» est sans doute un peu forcée, une généralisation un peu rapide. Mais c'est une autre manière d'exprimer l'épanouissement puis le déclin des civilisations et des cultures. Comme l'asphyxie de la nôtre par les pollutions et les déchets, par exemple.

Les Gaulois dans les dolmens

Passé le temps de la celtomanie, et les monuments mégalithiques bien remis à leur place dans les divers stades du Néolithique, les archéologues ont eu largement lieu de constater qu'ils avaient pu être revisités ou réutilisés aux

---

16 P.-R. GIOT, «Aperçu historique sur l'évolution des idées relatives aux monuments mégalithiques», *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor*, t. CXXIII, Mémoires de 1994, 1995, p. 7-74, 13 fig.

17 P.-R. GIOT, «Des dessinateurs des mégalithes aux premiers photographes», à paraître dans les *Mélanges Denise Delouche*, Université de Rennes II.

18 Baron DE LA PYLAIE, *Études archéologiques et géographiques*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1970, P. des planches (non numérotées) 8 et 9.

19 P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 2e éd., Rennes-Quimper, 1907, pl. VIII, après la p. 263, photo. Le dessin de P. du Chatellier, 1re éd., 1889, pl. VII, se compare assez bien avec le premier dessin de La Pylaie.

20 Council for British Archaeology, *British Archaeological News*, December 1994.

époques postérieures. En fait, les relations des Gaulois armoricains avec ceux des monuments qu'ils ne pouvaient pas ne pas discerner dans leurs paysages ont été fort ambiguës. Ils ont pu récupérer certains menhirs pour les retailler en stèles longues lorsque la qualité du granite s'y prêtait. Ils ont parfois occupé certains couloirs de dolmens comme lieu funéraire pour y enterrer des morts (par exemple Guennoc, cairn II, couloir A) ou y placer des urnes cinéraires (cela se faisait dès l'âge du bronze dans certains dolmens à chambre compartimentée) ; leurs descendants gallo-romains ont fait de même (allée couverte de Moëlan-sur-Mer entre autres). Cela indique soit une tradition de lieu funéraire transmise dans la longue durée, soit plus simplement que le fait de découvrir des ossements anciens (néolithiques) en explorant les monuments aient donné l'idée de reprendre cette pratique. Surtout les Gallo-Romains y ont installé des petits lieux de culte (même un autel avec inscription au Petit-Mont en Arzon[21], et des statuettes en terre blanche de Vénus et de déesses-mères [plusieurs sites du Morbihan et du Finistère]).

Plus souvent, les Gaulois armoricains ont établi des habitats sur et dans des cairns plus ou moins éventrés, ou autour ; quitte à ruiner ou à transformer sérieusement les structures néolithiques (comme à l'île Guennoc), y jetant aussi leurs déchets, parfois les arasant largement pour y superposer des structures nouvelles (comme à l'île d'Yoc'h).

Dans d'autres cas, ils se sont introduits dans des sépultures mégalithiques sans y laisser d'objets permettant d'identifier leur passage. Nous sommes arrivés à le savoir uniquement parce que, pour s'éclairer, à moins que ce ne soit pour assainir l'atmosphère, ils avaient des torches qui ont laissé quelques groupes de grains de charbons de bois, lesquels ont permis des datations radiocarbone incontestablement, celles-là, de l'âge du fer. Que sont-ils allés faire là-dedans ? Simple curiosité, chasse au trésor ou plus prosaïquement récupération de quelques objets du mobilier funéraire néolithique pouvant les attirer ? Le cairn secondaire de Barnenez nous en donne deux exemples très intéressants, concernant les deux dolmens C et D, qui sont tous les deux à très longs couloirs et à avant-couloirs à ciel ouvert, les deux seuls, de ce fait facilement pénétrables, à avoir été fréquentés à nouveau par les gens à campaniformes du Chalcolithique, car ils ne pouvaient faire l'objet de structures de condamnation aussi sérieuses que les autres.

A l'ouest de la chambre C nous avions trouvé contre la paroi, mais au même niveau que les pierres et objets néolithiques du remplissage poussiérieux, très peu épais, du fond, un petit amas de charbons : ils nous avaient donné la date n° 147 B (sur 20 g) qui, dûment calibrée aux normes actuelles (mais évidemment avec une fourchette très large du fait de son sigma – on était aux tout débuts –), correspond à la fourchette entre 1040 et 440 avant notre ère ; un très petit échantillon de 5 g au bord sud de la chambre

---

[21] J. LECORNEC, *Le Petit-Mont, Arzon, Morbihan*, Documents archéologiques de l'Ouest (D.A.O.), 1994, 110 p. (p. 75-76).

a donné la date n° 147 A dans la fourchette entre 390 avant et 380 après ; enfin un autre très petit échantillon, pour l'époque, de 10 g, au bord ouest du couloir près de son arrivée à la chambre, avait donné la date n° 147 C dans la fourchette entre 350 avant et 410 après, ce qui en fait doit correspondre à la même visite que la précédente. Étant donné que ces mesures ont été faites en 1963 à un moment de reconstruction du laboratoire de Gif, où les opérations étaient un peu difficiles, il est possible que cela ne corresponde qu'à une seule visite, avec des charbons d'âges un peu dispersés selon les morceaux, mais on ne peut se risquer à calculer une moyenne. Du moins c'est très certainement dans l'âge du fer.

Dans le couloir du dolmen D, le long de sa paroi ouest, au niveau des tables de couverture III et IV à partir de l'entrée, sous les éboulis du massif de condamnation qui avait été remanié par ces visiteurs, et voisinant avec des tessons de poteries néolithiques pourtant, un amas de charbons de bois nous avait donné la date GRN n° 1972 dès 1960 (mais le laboratoire de Groningue était déjà très performant), qui, dûment calibrée aux normes actuelles, correspond à l'intervalle entre 350 et 10 avant notre ère. La chambre D, sous les éboulis de sa couverture, avait un remplissage poussiéreux peu épais, avec des objets du Néolithique moyen, et d'autres du Chalcolithique, aux mêmes niveaux. Nous avions pensé que la chute des pierres de la couverture encorbellée avait fait rejaillir les objets du fond de la stratigraphie, s'il y en avait une, d'où ce mélange. Il y avait aussi quelques fragments d'ossements passés au feu (comme dans les dolmens G et B) et avec ceux-ci, dans le sud-ouest de la chambre, 10 g de petits charbons de bois. En espérant une date néolithique possible, nous avons fait dater ce prélèvement, qui en fait a donné, avec la précision actuelle de ce genre de mesures, la date GIF n° 9896 : 2180 ± 55 années conventionnelles B.P., soit, après calibration en années réelles, l'intervalle entre 370 et 70 avant notre ère. C'est (avec trente-cinq ans entre les deux mesures, dans des laboratoires différents) un résultat qu'on peut estimer identique à celui du couloir. Ce qui veut dire que les Gaulois du second âge du fer sont bien allés «trifouiller» partout dans cette sépulture. Dans ce cas, on peut légitimement penser qu'ils y ont trouvé quelques objets mobiliers, pendeloques ou autres colifichets, sinon pointes de flèches en silex ou haches polies en pierre, qui les ont séduits. Le fait que, sous le niveau de la seconde table de couverture du couloir à partir de son entrée, il y avait à la surface de l'éboulis une hache en dolérite bien en évidence, ce qui à l'époque nous avait bien intrigué (les autres étant en profondeur), indique probablement un oubli ou un objet échappé en cours de reptation vers la sortie.

En dehors de l'intérêt de ces précisions sur les activités gauloises dans ces espaces souterrains, cela montre combien il est important, comme nous l'avons toujours fait parce que nous étions bien au courant, de conserver soigneusement tous les petits échantillons de charbons de bois (voire d'autres choses modestes), en vue d'études possibles bien après l'exploitation de la fouille elle-même.

Les effets du colluvionnement

On discute beaucoup des conséquences de l'érosion des sols par suite des travaux agricoles sur la localisation des objets découverts lors des prospections de surface et sur l'ampleur de leur déplacement. La disparition progressive du manteau de lœss et de limons lœssiques du versant septentrional de l'Armorique, depuis le Néolithique et l'âge du bronze, est un fait patent. Grâce à l'implantation des mégalithes ou des tumulus, on a beaucoup de données, à comparer avec les grandes épaisseurs subsistant encore sur les pentes du fond de la baie de Saint-Brieuc, toujours en stratigraphie, comme vers Langueux et Yffiniac. Il serait délicat de généraliser, vu les topographies de détail, mais on peut penser qu'au Néolithique, sur les plateaux et les collines, il pouvait subsister en moyenne 0,50 m à 1 m de limon, colluvionné depuis vers les vallées et largement évacué par le ruissellement. Pour le versant méridional, l'évaluation est plus délicate, mais il ne faut pas oublier qu'on a discerné des reliques de couvertures lœssiques autour de la basse Loire, la Vendée et même Belle-Ile.

Les effets du remembrement, plus exactement de la destruction des talus, et de l'érosion forcenée des sols depuis est bien connue, d'où des revirements plus favorables à la conservation des sols. Mais même avant la généralisation des tracteurs, et pire encore les défonçages au rotavator, dans un champ en pente, il était fréquent de voir le haut presque dégarni de terre et les têtes de rocher pointer, tandis que le talus du bas arrêtait une épaisseur de terre considérable, parfois 1,50 m à 2 m même[22].

Les colluvions des paysages de craie du sud de l'Angleterre, qui sont très vallonnés, ont fait l'objet d'une étude à la fois archéologique et environnementale par M.-J. Allen[23]. Il a utilisé la période des campaniformes comme horizon marqueur, d'une part du fait de leur matériel très caractéristique tant lithique que céramique, et de sa relativement faible durée (2300 à 1800 avant notre ère). Les colluvions résultant du lessivage des pentes des collines (*hillwash* est un mot très expressif) sont reconnues comme d'origine anthropique plus que climatique. Des fouilles et des études des faunes de gastéropodes terrestres ont permis de préciser les choses en de multiples points d'investigation. Dans beaucoup d'endroits, des sites

---

[22] Sur les talus littoraux anciens, nous avons publié une nouvelle mise au point illustrée : P.-R. GIOT et D. MARGUERIE, «Les traces d'aménagement et d'agriculture en Armorique», *Penn-ar-Bed*, n° 153-154, 1994, «Talus de Bretagne», p. 44-55. L'ensemble du numéro est très important pour l'archéologie.

[23] M.-J. ALLEN, *The Land-use history of the Southern English chalklands with an evaluation of the Beaker-period using environmental date : colluvial deposits as environmental and cultural indicators*, Ph. D. University of Southampton ; abstract, *Quaternary Newsletter* (Quaternary Research Association), n° 76, June 1995, p. 25-26. – Sur le problème général de l'érosion des sols, voir par exemple : M. J. KIRKBY et R.P.C. MORGAN, *Soil erosion*, British Geomorphological Research Group, Chichester, Wiley, 1980, XIV - 312 p.

archéologiques ou des éparpillements d'outils étaient enfouis sous parfois 3 m de dépôts de lessivage ; même des surfaces de sols cultivés avec des traces de sillons furent découverts sous les colluvions. Par contre sur les collines et plateaux, le matériel de ces périodes avait disparu, ainsi entraîné ; on n'y trouve en prospection que des restes des périodes ultérieures, en général. D'où l'intérêt de prospecter par tractopelle les colluvions de fonds de vallées.

Les Vikings en Cornouaille

En recevant le prospectus de l'*Histoire de Quimper*, je me suis réjoui en voyant sur la principale photographie, dans le cours de l'Odet, en face du château de Lanniron, une curieuse structure dont je me suis occupé récemment[24]. Hélas, aucune allusion dans le texte de ce beau livre ! L'île aux Rats de l'Odet est un losange presque carré, marqué par des talus empierrés émergeant de la vasière, de côtés d'environ 100 m et 90 m ; je ne l'ai vue que d'avion : on la photographie facilement quand l'aéronef prend l'alignement pour se poser sur la piste de Pluguffan. Notre collège physicien et archéologue L. Langouët la compare à une structure assez semblable de l'anse du Vigneux à Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), dans la Rance, et qu'il considère comme Gardaine du *Roman d'Aquin*, et donc comme un retranchement viking probable.

Cela pose le problème du séjour possible des Vikings pendant deux ou trois décennies du début du X^e^ siècle en Cornouaille, et H. Guillotel[25] a pensé qu'un «embryon de principauté normande exista en Cornouaille», sujet repris par M^lle^ Joëlle Quaghebeur dans sa récente thèse, dans le jury de laquelle j'ai eu le plaisir de me trouver. Identifier des traces ou vestiges vikings, en l'absence d'objets très caractéristiques, est tout le dilemme. A Landévennec, M^me^ A. Bardel a attribué à ces envahisseurs une sorte de tombe collective à ossements brûlés. Ces marins pouvaient rechercher des petits repaires naturellement défendus mais à échouages commodes. Compte tenu des modifications des cordons et des vasières, divers îlots de la rade de Brest auraient pu convenir, comme le Bindy ou Terenez. Dans la baie de Douarnenez, l'île de l'Aber ou l'île Tristan sont bien rocheuses. Les Glénan sont bien loin de la côte ; les environs de la rivière de Pont-l'Abbé et l'île Tudy conviennent mieux, comme l'île Raguenez devant Névez. Tenir Quimper était évidemment important, avoir un accostage de secours vers Lanniron et le Corniguel était assez commode en cas d'ennuis (les îles de la basse Loire leur ont beaucoup servi). Le tout serait de découvrir dans quelques sites des objets ou des preuves d'usages caractéristiques.

---

24 P.-R. GIOT, «L'île aux Rats de l'Odet», *A.M.A.R.A.I., Bulletin d'information* n° 4, 1991, p. 65-67 (reproduit dans *Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, 1993, p. 61-62). – L. LANGOUËT, «Un retranchement normand «insulaire» : Gardaine à Saint-Suliac», *ibid.*, p. 55-63.

25 H. GUILLOTEL, «Le premier siècle du pouvoir ducal breton (936-1040)», *Actes du 103^e^ Congrès national des sociétés savantes*, 1978, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, 1979, p. 63-84 (p. 65-69). – J. QUAGHEBEUR, *Comté de Poher et terre de Cornouaille, mémoire et pouvoirs, début IX^e^ - début XIII^e^ siècle*, Université de Paris IV - Sorbonne, 3 décembre 1994, 2 vol. (thèse de doctorat).

A ce sujet, je suis maintenant davantage persuadé que toutes les sépultures avec des objets ou fragments d'objets et d'armes (car beaucoup ont eu le thorax «perquisitionné» par des pillards, autre pratique caractéristique) que j'ai trouvées dans le cimetière carolingien de l'île Lavret à côté de Bréhat[26] sont des tombes de Vikings, qui pouvaient très bien cohabiter dans un cimetière avec des Bretons, d'ailleurs.

Le cimetière de Saint-Urnel en Plomeur

Ce site, dont les apports et les matériaux suscitent une exploitation constante à de nouveaux points de vue ou de nouvelles techniques, me vaut un courrier important, ne serait-ce qu'à cause des trépanations ! Je suis simplement un peu agacé lorsque certains auteurs font commencer la fréquentation du cimetière à la fin de l'époque gallo-romaine. Ce n'est pas parce qu'un unique petit tas d'os a donné une date radiocarbone dont la fourchette statistique, après calibration bien entendu, voit sa limite inférieure se promener jusqu'à cette époque, qu'on peut se permettre une telle conclusion. Bien entendu, on a toujours pu enterrer un «grand-père» dans un coin de dune, et deux siècles plus tard, trouver que c'était un endroit bien commode pour installer un cimetière autour d'un oratoire. Pour moi, il n'y avait rien de sérieux avant 600, voire 650 A.D.

Autre point intéressant, c'est l'abandon du cimetière et le transfert vers l'intérieur devant l'avancée des dunes. On y avait bâti une chapelle romane, sans doute assez importante, même si les pierres ayant pour la plupart été récupérées, il n'en restait pas grand-chose en dehors du four à cloche bien caractéristique, qui n'a dû être utilisé que dans une église terminée. A cause de la sinusoïde des dates archéomagnétiques, on pouvait hésiter entre plusieurs solutions : celle qui se situe vers le début du XIII[e] siècle paraît la plus intéressante et correspond bien aux motifs décoratifs subsistant dans les fragments du moule externe de la cloche[27], donc 1220 A. D.

Encore un point remarquable. Regardons une carte précise et détaillée récente, comme le 1/25 000 IGN. L'emplacement de la chapelle détruite de Saint-Urnel (1,5 mm au sud-ouest de la ferme de Saint-Saturnin) se trouve exactement sur le même parallèle que l'église de Beuzec-Cap-Caval (le tracé du méridien 7,40 gr passant entre les deux sur la carte facilite la vérification, cela passe pratiquement au point coté 26, et peu au sud du menhir dit de Lanvenaël au surplus). C'est à croire que les gens de l'époque médiévale disposaient d'un théodolite ! Rappelons que l'église de Beuzec est de l'école de Pont-Croix par sa partie ancienne, mais l'âge de l'école de Pont-Croix est élastique. Cela conforte l'idée que Saint-Urnel est le premier cimetière de la paroisse de Beuzec.

---

26 P.-R. GIOT, «Le cimetière de l'île Lavret et sa chronologie», *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet* (Ce.R.A.A.), vol. 16, 1988, p. 35-55.

27 P.-R. GIOT et J.-L. MONNIER, «Le cimetière des anciens Bretons de Saint-Urnel ou Saint-Saturnin en Plomeur», *Gallia*, t. 35, 1977, p. 141-171 ; ID., «Les oratoires des anciens Bretons de Saint-Urnel ou Saint-Saturnin en Plomeur», *Archéologie médiévale*, t. VIII, 1978, p. 55-93. La calibration des dates radiocarbone selon les normes actuelles donneraient de légers décalages dans les fourchettes.

Miscellanées et compléments historiographiques

J'ai fait des heureux en publiant l'an dernier les «machines à laver». M. Corentin Ollivier (père de Robert Ollivier qui avait écrit l'article du *Télégramme* de 1973) me précise que ce n'était pas une barrique, mais un demi-muid scié en deux à l'équateur et qu'à Kerfeunteun on le nommait *ar baill*. Pour ce qui est de l'emploi comme pressoir à cidre ou à poiré, disons que la pierre, sans rayons, ressemble comme principe aux presses à huile d'olive gallo-romaines ou romaines, par exemple celles qu'on voit à Entremont en Provence.

Mes gros efforts pour établir l'histoire et la psychologie des personnes qui ont participé au renouveau des recherches préhistoriques dans nos régions trouvent des précisions et compléments au hasard des lectures et des correspondances.

Ainsi sur la dynastie dont faisait partie sir Robert Mond[28], les souvenirs de son neveu français, important administrateur du C.E.A. et chimiste nucléaire, sur Robert Goldschmidt[29]. Je suis toujours insuffisamment informé sur l'ensemble de la vie à Bordeaux de Charles Bénard, mais sur son activité comme président-fondateur de la Société d'océanographie du golfe de Gascogne, il vient de paraître une très bonne étude[30]. J'ai recueilli également quelques petites précisions sur les Le Pontois[31].

---

[28] Jean GOODMAN, *The Mond legacy, a family Saga*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1982, XII-272 p. A partir de la génération de sir Robert Ludwig Mond (1867-1938) et de son frère Alfred Moritz Mond (lord Melchett, 1868-1930), ce livre traite surtout de ce dernier ; la grand-mère dut élever les enfants du frère aîné, sir Robert, après le décès accidentel en 1905 de sa première épouse, Edith Levis. Les deux branches ont pris comme devise commune sous leurs armoiries respectives *«Make yourself necessary»*.

[29] Bertrand GOLDSCHMIDT, *Pionniers de l'atome*, Paris, Stock, 1987, 484 p. (p. 115-116). On y apprend confirmation sur Robert : «Sa vie conjugale n'avait pas été heureuse et, durant la guerre de 14, il fut pendant un temps le protecteur de la grande actrice Cécile Sorel». Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites…

[30] Jacqueline CARPINE-LANCRE, «La Société d'océanographie du golfe de Gascogne», dans *L'aventure maritime, du golfe de Gascogne à Terre-Neuve*, Colloques du C.T.H.S. 12, Actes du 118e Congrès national des sociétés savantes (Pau, 1993), Paris, 1995, p. 31-42. Nous ne savions pas que la première expédition polaire de 1908 s'était assez mal terminée, et que Ch. Bénard ne put éviter un procès devant le tribunal de commerce de Bordeaux (Arch. mun. Bordeaux, SGCB 215). L'auteur a consulté les dossiers Charles Bénard au Service historique de la Marine, à Vincennes, et aux Archives nationales, F17 17267.

Ce n'est que le 28 juin 1922 que le tribunal de Bordeaux a prononcé son divorce d'avec Marie Suzanne Sursol, qu'il avait épousée à Bordeaux le 19 mai 1891, et que le 10 mars 1923 qu'il a épousé à Sèvres Gabrielle Philippson (et non à Evian le 24 août 1917 comme écrit dans plusieurs documents. Leurs enfants seraient nés avant : Henri *Jacques* Pierre le 21 juin 1918, villa Esterel à Cannes, et Perrine *Charlotte* le 28 décembre 1919 à Ville-d'Avray). Sa mère Marie Perrine Louise Grouhel, veuve de Charles Eugène Adrien Bénard, est décédée à Lorient le 26 février 1923, et plusieurs lettres la montrent adorée de ses petits-enfants. Le contrat de mariage avec Gabrielle Philippson est en effet daté du 9 avril 1923 pour ce qui est de son dépôt chez le notaire.

Une notice de *L'Annuaire du Tout Sud-Ouest illustré*, 1907-1908, p. 177-178, montre qu'il habitait alors 24 *bis*, rue du Temple à Bordeaux ; son épouse y recevait le jeudi, et aussi au château de Rivaneau, à Pompignac ; mais en décembre 1909, c'est le château du Loret à Cenon (toujours en Gironde).

On s'est étonné que je ne donne pas de détails sur la triste fin de Charles Bénard et de ses enfants le 16 novembre 1931. J'en ai beaucoup entendu parler par ses employés et amis, mais dans nos dossiers nous n'avions rien de précis, pas de coupures de presse, et il était dangereux de se fier à des souvenirs contradictoires. *L'Ouest-Éclair* ayant récemment été microfilmé et devenu très accessible (au siège de *Ouest-France*), on trouve dans l'édition «Bretagne-Sud», dans la chronique «Dans la région» des 18, 19 et 20 novembre 1931, des articles sérieusement faits (grâce aux précisions de ses amis de Brest, Gaston Chabal, l'architecte des Monuments historiques, et A. Belhommet, ingénieur E.C.P., qui avaient donné l'alerte en recevant des lettres alarmantes et étaient venus faire ouvrir la maison). Articles aux mêmes dates dans *la Dépêche de Brest et de l'Ouest*.

[31] Une brochure sans lieu ni date : A. FOUËT, *Famille Le Pontois, Agon, Lorient, Dispersion*.

Les archéologies anglo-saxonnes successives

Dans tous les pays, l'archéologie s'était développée au XIX^e^ siècle comme une description des témoignages matériels du passé et la construction à partir de ceux-ci d'une «histoire culturelle», c'est-à-dire d'une histoire des civilisations successives ; les tentatives d'explications des changements culturels reposaient sur les scénarios évoqués souvent, soit des évolutions internes, soit des influences venues d'ailleurs. L'archéologie des périodes historiques était réduite à une science «auxiliaire» de l'histoire. Pour la préhistoire, mieux lotie mais mal reconnue dans les milieux classiques, on construisait une discipline à part entière, dans bien des pays, comme le nôtre, largement appuyée sur les sciences de la nature et de l'environnement, et inspirée par les parallèles ethnographiques.

A partir des années 1960, dans les pays anglophones, on a conçu à l'américaine l'archéologie plus comme une discipline anthropologique (ethnologique) que comme une discipline liée à l'histoire ; on a valorisé les explications par rapport aux simples descriptions, en recherchant les processus des phénomènes naturels et sociaux (d'où l'épithète d'archéologie «processuelle»), et, de l'intérêt passé pour des lois du comportement humain, on est passé aussi aux processus de formation des «archives» archéologiques, à la formation des gisements et sites comme de leur ruine. Ces méthodes permettaient, pensait-on, d'accumuler une connaissance empirique supposée positive et objective des passés.

Ensuite, à partir des années 1980, une archéologie théorique plus critique a contesté cette prétention à l'objectivité et la possibilité de construire une discipline anthropologique basée sur les traces de comportements humains stéréotypés. On a cherché à amplifier l'aspect de science sociale, dite «postprocessuelle», plurielle. D'où un faisceau divergent d'archéologies interprétatives, relatives et affirmées comme très subjectives. Le travail de l'interprétation quasi philosophique est mis en avant, ces archéologies deviennent un travail dans le présent, en perpétuelle mutation. On s'intéresse moins aux explications causales qu'à «lire» ou «comprendre» des choses qui ne furent jamais certaines ou assurées, comme à «déconstruire»[32]. Il est amusant de

---

(suite de la note 31)

D'après R. Kerviler, un capitaine de vaisseau de Lorient, André Fouët, marié à une Le Pontois, fut père d'un jésuite et d'un officier de marine ; auteur de publications entre 1872 et 1880.

D'autre part la révérende mère Le Pontois de Saint-Ignace fut élue supérieure des hospitalières de la Miséricorde de Jésus, ordre de Saint-Augustin, à Carhaix, le 21 octobre 1857, sœurs transférées en 1859-1860 à l'hôtel-Dieu de la Sainte-Famille à Pont-l'Abbé, établissement qui bénéficia de la générosité de la famille Le Pontois. Les annuaires montrent des Le Pontois libraires et négociants à Brest en 1836 et 1846, pour ceux consultés. Plus personne de ce nom à Agon (Manche).

[32] Quelques titres : I. BAPTY et T. YATES, *Archaeology after structuralism : post-structuralism and the practice of archaeology*, London, Routledge, 1990, XII-314 p. – I. HODDER, *Archaeological Theory in Europe : the last three decades*, London, Routledge, 1992, XII-318 p. – P. J. UCKO, *Theory in archaeology, a world perspective*, London, Routledge, 1995, XX-393 p. – I. HODDER, *Interpreting archaeology, finding meaning in the past*, London, Routledge, 1995, X-275 p. Tous ces ouvrages sont des recueils collectifs d'essais.

voir que beaucoup de ces coqueluches intellectuelles se réfèrent à des philosophes ou sociologues français dits «postmodernistes» ou «post-structuralistes».

Par contre il y a des interprétations plus sensées. C'est ainsi qu'a été pensé un examen dans la «longue durée» des dépôts votifs comme des sacrifices déposés dans des milieux humides comme les rivières ou les marais, phénomène qui s'est poursuivi depuis la préhistoire jusqu'au haut Moyen Age en particulier. Le même auteur s'est mis à réfléchir sur les effets de l'implantation des monuments dans les paysages naturels (d'autres ont parlé de la «domestication» de ces paysages), du développement de ces monuments à partir de traits de ces paysages, et de leurs changements de significations pour les populations successives, ici encore allant de la préhistoire aux périodes postérieures[33]. Il y a beaucoup d'idées à glaner dans de tels essais.

Ce genre d'audaces interprétatives nous manquent. On est trop traditionnel sur le continent le plus souvent, sauf chez les Néerlandais et les Scandinaves.

Ce qui ne veut pas dire que l'archéologie interprétative et subjective doit donner vers le «n'importe quoi» dont certains théoriciens nous donnent des exemples fâcheux. Par exemple, après un voyage touristique en Bretagne, suggérer des interprétations «terribles» de certains plans de monuments : ainsi l'écusson du dolmen coudé des Pierres-Plates à Locmariaquer, garni de «côtes», inspire la représentation d'un thorax ; il est proposé de voir aussi un thorax dans le plan du cairn de Barnenez, les onze couloirs indiquant les côtes (je suppose que les chambres sont les vertèbres), le tout vu de côté[34]. Bien entendu, certains symboles réjouiraient les mânes de J.-A. Dulaure.

Un jeune préhistorien de Jersey, Mark Patton, formé à Cambridge et à Londres vers une approche ethnoarchéologique évolutionnaire et néo-marxiste, s'est risqué à tenter une vue d'ensemble du Néolithique de la Bretagne (et des îles Anglo-Normandes) assez étrange, et étrangère (il n'a jamais fait que visiter rapidement notre pays et n'est pas au courant de tout). Si l'on passe par-dessus quelques inexactitudes (qui n'en fait pas ?), il est difficile d'apprécier ce survol des traditions néolithiques armoricaines qui se prétend être le premier dans un contexte social, comme le modèle social suivi pour rendre compte de l'émergence des chefferies et des *big men* (terme emprunté à l'ethnologie océanienne). D'autres préhistoriens britanniques en ont fait des critiques féroces[35] et, dans l'ensemble, le

---

33 R. BRADLEY, *The passage of arms, an archaeological analysis of prehistoric hoards and votive deposits*, Cambridge University Press, 1990, XVI-234 p. – ID., *Altering the Earth, the origins of monuments in Britain and continental Europe*, Edinburgh, 1993, Society of Antiquaries of Scotland, XVI-150 p.

34 C. TILLEY, *Interpretative archaeology*, Oxford, Berg, 1993. Cet ouvrage collectif contient aussi : T. KIRK, «Space, subjectivity, power and hegemony : megaliths and long mounds in earlier Neolithic Brittany». – Voir aussi C. TILLEY, *A phenomenology of landscape, places, paths and monuments*, Oxford, Berg, 1994, XII-221 p.

35 M. PATTON, *Statements in stone, monuments and society in neolithic Brittany*, London, Routledge, 1993, XIV-209 p. (Compte rendu par I. KINNES, du British Museum, dans *Antiquity*, vol. 67, 1993, n° 257, p. 935-937).

livre semble avoir été vite oublié. Après avoir tenu plusieurs années un poste d'archéologue statutaire à Jersey, l'auteur s'est récemment transféré comme enseignant dans un collège universitaire du pays de Galles où son genre d'idéologie serait à la mode.

Interprétations archéologiques «marginales»

L'audace ne manque pas sur le continent, mais en dehors du cercle des gens du métier, où l'on est plus compassé. La tendance est de ne jamais parler des fantaisies, «culottées» ou non, en tout cas «sans filet». C'est ainsi que, malgré ses liens avec la «maffia» de France-Culture, les cinquante et quelques ouvrages de l'auteur polygraphe qui utilise le pseudonyme de Jean Markale ne sont guère mentionnés par les universitaires : ils sont refoulés dans les ténèbres de la littérature alimentaire destinée à «un certain public», quel que soit l'éditeur qui les produit. L'objectivité oblige à mentionner son dernier essai sur la civilisation mégalithique[36], pour en dire qu'après avoir pillé quelques pages et illustrations d'auteurs dits «sérieux» (souvent dans des versions dépassées, car il n'y a jamais de référence aux articles spécialisés des revues récentes), avec l'assurance doctorale des vulgarisateurs s'adressant à des publics d'autant plus faciles à impressionner qu'ils n'y connaissent rien, ce livre, sans doute très rapidement écrit, offre parfois quelques suggestions moins banales, notamment sur la signification de quelques gravures mégalithiques ; mais c'est vite oublié, à cause de l'emballage, parmi trop d'inexactitudes et de notions périmées.

Après tout, les idées d'un sculpteur (ou amateur de sculptures) allemand, Ulrich Niedhorn, sur l'art des mégalithes de Bretagne[37] – encore un – sont tout aussi intéressantes, en dépit également de quelques inévitables erreurs documentaires. Certains trouveront étrange son interprétation des pierres des champs d'alignements comme des «meulons» de foin (*Heinzen* ou *Heudiemen*), ces petites meules des régions accidentées d'Europe centrale, montées autour d'un poteau de bois. Ce que je n'ai pas bien compris, c'est s'il s'agit de symboles propitiatoires pour obtenir de bonnes récoltes de foin, ou d'armatures permanentes pour des meulons réels ; ce qui voudrait dire que les grands champs d'alignements se trouvaient dans des zones de grande production : Carnac-les-Foins…

La géophysique est une belle discipline scientifique qui (comme la géochimie) s'est prodigieusement développée depuis un siècle. Rien que les domaines de la prospection géophysique et du géomagnétisme ont eu des retombées importantes pour les archéologues. Mais il y a là aussi des marginaux qui abusent des publics sans formation scientifique sérieuse (la lacune des

---

36 J. MARKALE, *Dolmens et menhirs, la civilisation mégalithique*, Paris, Payot, 1994, 373 p.

37 U. NIEDHORN, *Die Kunst des Bretonischen Megalithikums*, Isernhägener Studien zur frühen Skulptur 4, Frankfurt-am-Main, Haag & Herchen, 1991, 237 p.

«humanités scientifiques» de nos pays) pour leur faire avaler n'importe quoi. Il est vrai qu'il n'y a pas si longtemps (vingt ans environ) des ministres se sont fait abuser par l'escroquerie des «avions renifleurs». La radiesthésie et la «géobiologie» sont hélas l'occasion de ces dérives où l'on voit des «réseaux telluriques» et des «réseaux de Hartmann» inconnus, et pour cause, des géophysiciens... «Sentir» des relations entre ces «réseaux» et les mégalithes est un thème très à la mode depuis longtemps, comme celui plus populaire du «pouvoir des pierres». D'où des bouquins[38]. Il est vrai que nous avons reçu jadis en 1974 une lettre d'un «docteur d'État en sciences physiques», travaillant, selon sa carte de visite, tant à l'université de Paris-Jussieu qu'au *Fine Arts Building* de Chicago, au nom sans doute polonais, envisageant de venir à Carnac et Locmariaquer avec le «sensitif-psychomètre» de son invention, pour «obtenir des informations sur ces cultures par voie paranormale».

Après tout, le chiffre d'affaires des mages, voyants, etc. (qui intéresse fort le ministère des Finances), dépasse tout ce qui est imaginable, et l'on assure que les hommes politiques qui prétendent nous gouverner ont presque tous leur extra-lucide (ce doit être de la médisance...). Une dame «astrologue - clairvoyante - ligne de mains - vie passée» (recopié sur les pages jaunes de l'annuaire téléphonique) de Saint-Quay-Portrieux publie[39] à compte d'auteur sur la magie des mégalithes. «Ce livre étant un travail ésotérique, les scènes décrites peuvent choquer les lecteurs qui ne comprennent pas la magie. Il est donc préférable qu'ils ne lisent pas ces études», est-il imprimé en 4e de couverture. J'ai lu : c'est d'ailleurs une sorte de guide par itinéraires. Cette dame a enregistré au magnétophone ses «visions» lors de ses visites sur le terrain ; parfois c'était si fort que l'appareil se mettait en panne, hélas pour notre documentation. Ogres immenses aux corps blancs, génies, démons rouges fluets, hommes chantants vêtus de peaux de bêtes, chambres dorées, magiciens habillés en cerf ou casqués à cornes (quelque souvenir scolaire), voilà des contextes sociaux variés. Bof ! je n'ai pas été choqué par ces scènes d'époque, beaucoup moins que par le ton prétentieux des abuseurs de confiance ; j'ai trouvé cela sympathique et distrayant.

Le miracle de l'archéologie

J'insiste souvent sur le miracle qu'il soit conservé des restes ou des documents permettant de construire la paléontologie, la préhistoire, l'archéologie comme tout autant l'histoire, tant les phénomènes destructeurs ont été présents et efficaces. La représentativité du peu qui nous reste des

---

38 J. BONVIN, *Mégalithes lieux d'énergie, pour une lecture différente des menhirs, dolmens et autres pierres*, Roanne, éd. Mosaïque, 1995, 286 p. – B. BABONNEAU, B. LAFLÊCHE, R.-R. MARTIN, *Traité de géobiologie, théorie et pratique*, Lausanne, Éditions de l'Aire, Sciences et tradition, 1987, 311 p., consacre (p. 179, «Les pierres») une vue au menhir de Kerampeulven...

39 A.-M. LE MASSON, *La magie des mégalithes*, tome I, *La Haute-Bretagne* [concerne en fait toutes les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique], Saint-Quay-Portrieux, éditions A.M., 1994, VI-232 p.

passés successifs est un problème. Même des documents massifs et solides, comme les grands monuments, et dont les mégalithes de nos pays, ont été victimes de tant de dégradations. « A consommer avec modération » et ne pas s'en enivrer, dirons-nous. Il m'a été demandé de préparer un guide par itinéraires des monuments mégalithiques de Bretagne[40], qui soit équilibré géographiquement, car il y en a à voir, avec précaution, dans tous les terroirs. Bien entendu, je ne pouvais faire un inventaire de tous ceux qui survivent encore, à cause de la contrainte des itinéraires, et j'ai cherché à surtout mentionner ceux qui sont pointés sur les cartes IGN au 1/25 000, souvent indispensables pour les retrouver.

Nous avons peu de probabilités en Finistère d'être bénéficiaires de miracles en matière de conservation de grottes ornées au Paléolithique supérieur, disions-nous plus haut. Notre chance est plus grande de rencontrer des traces (discrètes) des premiers humains à avoir fréquenté notre pays. Depuis cinq ans, notre collègue Jean-Laurent Monnier[41] dirige les fouilles du site de Menez-Drégan à Plouhinec (Finistère), où il y a plusieurs niveaux d'occupation paléolithique interstratifiés dans des dépôts de plages anciennes situées nettement au-dessus des plus hautes mers actuelles, ce qui permet, par la polydisciplinarité des moyens mis en œuvre, de mieux dater ces plages au surplus. Cet habitat est une situation d'abri dans un ancien couloir d'érosion marine menant à une grotte effondrée, comme il a dû y en avoir une série jusqu'auprès de la pointe du Raz. L'industrie du Paléolithique inférieur montre un faciès lithique archaïque, à outils « lourds » sur galets, rares bifaces, éclats de silex et denticulés dominants. Une série de datations, effectuées à l'Institut de paléontologie humaine par résonance de spin électronique, sur des outils chauffés dans des foyers incontestablement anthropiques, ont donné une série de dates pour ces structures de combustion dans la fourchette entre 380 000 et 465 000 ans. Si les traces de feu d'origine humaine sont courantes au Pléistocène moyen récent (vers 125 000 à 300 000 ans), elles sont très exceptionnelles au Pléistocène moyen ancien, et celles-ci sont parmi les plus anciennes connues jusqu'ici. C'est évidemment encore un miracle, de même qu'y soient conservés quelques restes osseux de grands mammifères. Les humains d'il y a quatre cent mille ans, on leur trouverait un drôle de visage ; on n'aimerait peut-être pas les rencontrer au coin de la falaise, bien à tort d'ailleurs, c'étaient des hommes. Il est bien que, jusqu'à la pointe occidentale du continent, ils viennent alimenter nos mythes sur l'origine du feu.

---

40 P.-R. GIOT, *Bretagne des mégalithes. Aimer la Bretagne des mégalithes*, Rennes, éd. Ouest-France, 1995, 128 p.

41 J.-L. MONNIER, B. HALLEGOUËT, S. HINGUANT, M. LAURENT, P. AUGUSTE, J.-J. BAHAIN, C. FALGUÈRES, A. GEBHARDT, D. MARGUERIE, N. MOLINES, H. MORZADEC et Y. YOKOYAMA, « A new regional group of the Lower Palaeolithic in Brittany (France), recently dated by Electron Spin Resonance », *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, t. 319, série II, 1994, p. 155-160. Il y a une version française abrégée, mais si on veut être lu dans le monde, il n'y a qu'une seule langue possible, qu'on se le dise.

Dates mégalithiques

Le sommet rocheux de la presqu'île de La Torche en Plomeur a dû être humanisé et sacralisé au moins dès le Mésolithique final (taillerie de silex sur ses pentes occidentales ; l'immense amas coquillier partant du haut de sa partie orientale pour s'étaler jusque sur les rochers cent mètres plus loin en bas ; sans compter les structures aménagées en bordure sud de ces amas coquilliers, en bas de pente, mises en évidence par les fouilles récentes de O. Kayser, dont on attend une publication complète). Le fait que nous ayons obtenu des dates néolithiques pour les bords orientaux extrêmes de l'amas coquillier indique une persistance de la fréquentation alimentaire, de même que la découverte de deux foyers deux cents mètres plus à l'est, en bordure sud de l'isthme. La réoccupation au Bronze final - premier âge du fer, derrière un retranchement à talus et fossé comme derrière un talus bordier tout autour de la presqu'île, pourrait avoir oblitéré les traces d'un habitat néolithique.

La sacralisation du pointement rocheux fut marquée, à tout le moins, par le dépôt d'un vase intact du Néolithique moyen dans une faille du rocher naturel à peu près au sommet (l'ancien corps de garde devait se trouver par-dessus). Le prototype de dolmen à chambre compartimentée, avec deux compartiments latéraux seulement, que j'ai fouillé pour ce qu'il en restait en 1946, fut construit moitié sur le rocher, un peu sur le haut de l'amas coquillier dont une langue subsistait, et le côté sud de son tumulus fut artificiellement amassé par ses constructeurs pour assurer sa stabilité. Tout cela fait beaucoup d'aménagements soigneusement pensés.

Dans notre chronique pour 1992 (volume de 1993), nous avons annoncé la date radiocarbone par accélérateur obtenue pour un des os humains de l'ensemble dissocié que nous avions trouvé dans le compartiment nord, dans la fourchette entre 4525 et 4085 années réelles avant notre ère, ce qui en fait une tombe mégalithique relativement précoce. L'entrée du petit couloir de ce dolmen avait été soigneusement condamnée par un bouchon de matériaux très compactés, à la fin de son utilisation. Comme nous pensons que les dolmens à chambre compartimentée (du moins ceux à quatre ou six compartiments) n'ont pas eu de couverture complète, des objets postérieurs au Néolithique moyen ont pu y être infiltrés, dont un fil d'or. Mais, de toute manière, le compartiment sud et l'extrémité ouest de la chambre axiale avaient été depuis longtemps vidés de leur contenu par les constructeurs du corps de garde, les carriers, comme par les fouilles de P. du Chatellier en 1880 (qui ne parle cependant que d'«allée couverte»). Sur la pente est-sud-est du tumulus a été ajoutée une «allée» droite, aboutée en biais contre le bord du couloir du premier monument. Dès ma fouille de 1946, j'avais considéré que c'était une prolongation en «allée couverte» (sans couverture subsistante) au Néolithique final, mais il n'y fut pas trouvé alors d'objets mobiliers le démontrant formellement (on ne sait exactement d'où proviennent les tessons de cette période récoltés par P. du Chatellier).

Simplement, à son extrémité supérieure et nord-ouest, donc parmi les premiers sujets à y avoir été inhumés, un squelette accroupi, et un autre plus

désordonné, subsistaient bien en place, tandis que bien plus bas dans l'allée, un crâne isolé était conservé, à l'envers, grâce à une encoignure entre deux piliers (il est étonnant que P. du Chatellier ne l'ait pas vu). Comme pour le premier dolmen, ces ossements étaient préservés grâce au milieu sableux quelque peu coquillier qui les protégeait (une dune ancienne, dont on retrouve ailleurs sur ce littoral des vestiges, avait dû se mettre en place entre la fin du Néolithique et le cours de l'âge du bronze). Les deux squelettes avaient eu cependant, sans avoir été découverts, à souffrir de quelques piétinements lors de la mise en place du cable téléphonique desservant une petite casemate pour mitrailleuse installée au nord-est du dolmen à couloir. Le crâne le mieux conservé[42] montre l'aspect robuste et archéomorphe de ce sujet. Nous avons pu obtenir récemment une datation radiocarbone par accélérateur sur un métatarsien de cet individu, date qui nous a comblé : LYON-122/OXA-5363 (codes qui veulent dire que la préparation fut faite à Lyon et la mesure à l'accélérateur d'Oxford) 4140 ± 55 années conventionnelles B.P., soit, à 95 % de chances, l'intervalle en années réelles après calibration entre 2884 et 2500 avant notre ère. C'est exactement ce qu'on pouvait attendre pour une structure mégalithique en «allée couverte». Malgré leur coût très élevé, ces datations par accélérateur, qui ne demandent que quelques milligrammes de carbone (sur os provenant du collagène résiduel), sont un outil performant et précieux pour résoudre des problèmes ciblés.

Les conclusions de cette confirmation sont importantes et plurielles.

– Entre l'utilisation du dolmen à chambre compartimentée et sa prolongation par une «allée», il s'est écoulé près de mille cinq cents ans.

– Les sujets inhumés sont bien du Néolithique final (on pouvait craindre des intrusions du Bronze ou du Fer). Ils montrent à cette époque la présence dans la population de sujets robustes et archéomorphes, comme on en retrouve dans les coffres et tombes individuelles de l'âge du bronze, plutôt un peu atténués.

– Deux sujets sur 1 m de longueur d'une allée de 8 m, cela indiquerait un effectif de l'ordre de quinze défunts, comparable à ce qu'on trouve dans les dolmens à couloir (lorsque les os sont conservés), et cela correspond à d'autres indications (Plévenon par exemple) ou suggestions pour les allées couvertes armoricaines, et contraste fort avec celles du Bassin parisien où l'on a stocké plusieurs centaines de squelettes, autre monde culturel.

– Le fait de juxtaposer ou de prolonger une sépulture mégalithique antérieure, lors du Néolithique final, doit avoir été un phénomène fréquent. C'est ainsi que nous pensons que le monument (tout voisin en Plomeur) de Coguel-Runaour, doit être interprété comme un dolmen à chambre circulaire en pierres sèches et à court couloir, où il fut greffé et abouté deux «allées» orthogonales. Une manière de faire profiter chacune de la sacralité du lieu et du monument initial, dans le même paysage, et sous un vaste tumulus (Coguel, forme bigoudène de Cruguel), dont la carte détaillée des ingénieurs-géographes dressée

---

42 Figuré dans P.-R. GIOT, J. L'HELGOUAC'H, J.-L. MONNIER, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 335.

vers 1780 donne une idée. Cela est d'autant plus sensible dans cette région riche en dolmens à chambre compartimentée, où les «allées couvertes» réelles et isolées sont rares sinon presque absentes (à part Lestriguiou). Dans d'autres sites (Rosmeur), sans être ainsi aboutée au monument initial, l'«allée» a été juxtaposée. Les tombes mégalithiques ont souvent été en perpétuel remaniement.

– Enfin cela confirme la mise en place au Néolithique d'un premier ensemble de dunes dont les dernières reliques sont discernables aux observateurs avisés.

MICHEL LE GOFFIC*

Le caveau de l'âge du bronze de Kerfrichaux en Lannilis (Finistère)

Circonstances de la découverte et motif de la fouille

Au cours du semis de colza de l'automne 1993, un petit affaissement de terrain s'est produit à quelques mètres d'un talus, dans une parcelle exploitée par M. Bleunven, demeurant à Quillien en Plabennec.

Le 10 janvier 1994, en compagnie de M^me^ et M^lle^ Bleunven, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un petit éboulement qui ne correspondait aucunement à l'effondrement du plafond d'une salle d'un souterrain armoricain, comme cela arrive si fréquemment en Bretagne occidentale. En effet, nous ne pûmes que jeter un regard par l'orifice d'une trentaine de centimètres de diamètre et constater, à la lumière d'une pile électrique, que vers le sud se trouvait une cavité bordée par des murs de pierre supportant une dalle de couverture. L'effondrement d'une partie de la paroi nord de cette cavité avait provoqué la découverte. De toute évidence cette structure correspondait à un caveau de l'âge du bronze.

Compte tenu qu'une fouille immédiate aurait occasionné des dégâts importants aux cultures et que les conditions climatiques n'étaient pas favorables, il fut convenu d'obturer provisoirement le trou à l'aide d'une plaque de contre-plaqué pour éviter des infiltrations d'eau trop importantes, la pénétration d'animaux et ne pas tenter d'éventuels clandestins, cela dans l'attente de la récolte du colza prévue pour le mois de juillet 1994. La fouille de cette sépulture ne pouvait donc guère se produire que pendant le mois d'août, avant les travaux d'automne, et, à cet effet, une autorisation de fouille de sauvetage urgent fut demandé et obtenue.

---

* Archéologue départemental du Finistère, membre de l'U.M.R. 153 du C.N.R.S.

Situation et contexte archéologique

L'endroit où a été réalisée la découverte se situe à 3 km à l'ouest-sud-ouest du bourg de Lannilis et 200 m au nord-nord-est de l'ancienne ferme de Kerfrichaux. Topographiquement, il s'agit d'un rebord de plateau aspecté au sud et dominant l'Aber-Benoît. Ce plateau de Lannilis ne dépasse guère 50 m d'altitude et est limité par deux profondes rias, l'Aber-Vrac'h au nord, l'Aber-Benoît au sud. A l'endroit de la fouille l'altitude est de 27 m. Les coordonnées Lambert du site sont : x = 91,525 ; y = 1119,300. Les références cadastrales sont les suivantes : cadastre de 1841 : section E, parcelle 1532 ; cadastre de 1987 : section ZM, parcelle 70a.

Le cadastre de 1987 fait état du remembrement qui fut effectué à cette époque. En réalité la grande parcelle n° 70 est morcelée et certains talus anciens ont été conservés. Cependant, celui qui séparait les parcelles 1531 et 1532 (cadastre de 1841), a été arasé vers 1988 selon les souvenirs de l'ancien propriétaire. A l'emplacement de ce talus, encore discernable sur le terrain par les différences de végétation et de couleur de sol, un mouvement de terrain, faisant penser à un tumulus très aplani, a attiré notre attention, l'expérience montrant que très fréquemment des talus ont été édifiés au-dessus de tumulus, assurant ainsi, en quelque sorte, la pérennité de ces tombeaux. Par contre, à l'emplacement de la sépulture découverte par l'effondrement, aucune anomalie ne se remarquait au sol ou dans la conformation du talus, voisin de seulement 5 m. D'ores et déjà se pose la question de savoir si le caveau était protégé par un véritable tumulus ou si la dalle de couverture était simplement recouverte d'un léger bombement de terre.

La prospection des champs voisins n'a fourni que quelques exemplaires d'une industrie lithique en silex, à une exception près : deux nucleus, des éclats dont un retouché en grès lustré, et un petit grattoir discoïde sur entame de nucleus. Le mobilier recueilli est trop peu abondant pour permettre une datation précise, mais le petit grattoir pourrait bien se rapporter à l'âge du bronze, ce type d'outil se retrouve en effet en assez grande quantité dans les terres de tumulus qui proviennent souvent de grattage de sol sur les sites d'habitat. Les parcelles qui semblent les plus riches en mobilier sont situées à l'ouest des parcelles 1531 et 1532 du cadastre de 1841, au-dessus d'un petit talweg où coule un ruisseau, affluent de l'Aber-Benoît. Dans ces parcelles se remarquent des affleurements de roche. Une prospection au sol mériterait d'y être effectuée après les labours d'automne.

La région de Lannilis est riche en vestiges de l'âge du bronze (fig.1). A Plouguerneau, sept tumulus ont été recensés dont certains ont été fouillés au siècle dernier à la pointe Saint-Michel[1] ou au début de celui-ci à Porz-Grae[2], deux caveaux à Kroaz-Prenn[3] et Ran-ar-Groaz[4], des tombes en coffre à

---

[1] J.-M. ABGRALL, *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LIX, 1883.

[2] A. MARTIN, «Fouille d'un tumulus en Plouguerneau (Finistère)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX, 1903, p. 65-69.

[3] P.-R. GIOT, J.-L. MONNIER, «Le vase de l'âge du bronze de Croaz-Prenn en Plouguerneau», *ibid.*, t. CI, 1973, p. 18-20.

[4] M. LE GOFFIC, *Le caveau de Ran-ar-Groaz en Plouguerneau (Finistère)*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, septembre 1993, 22 p.

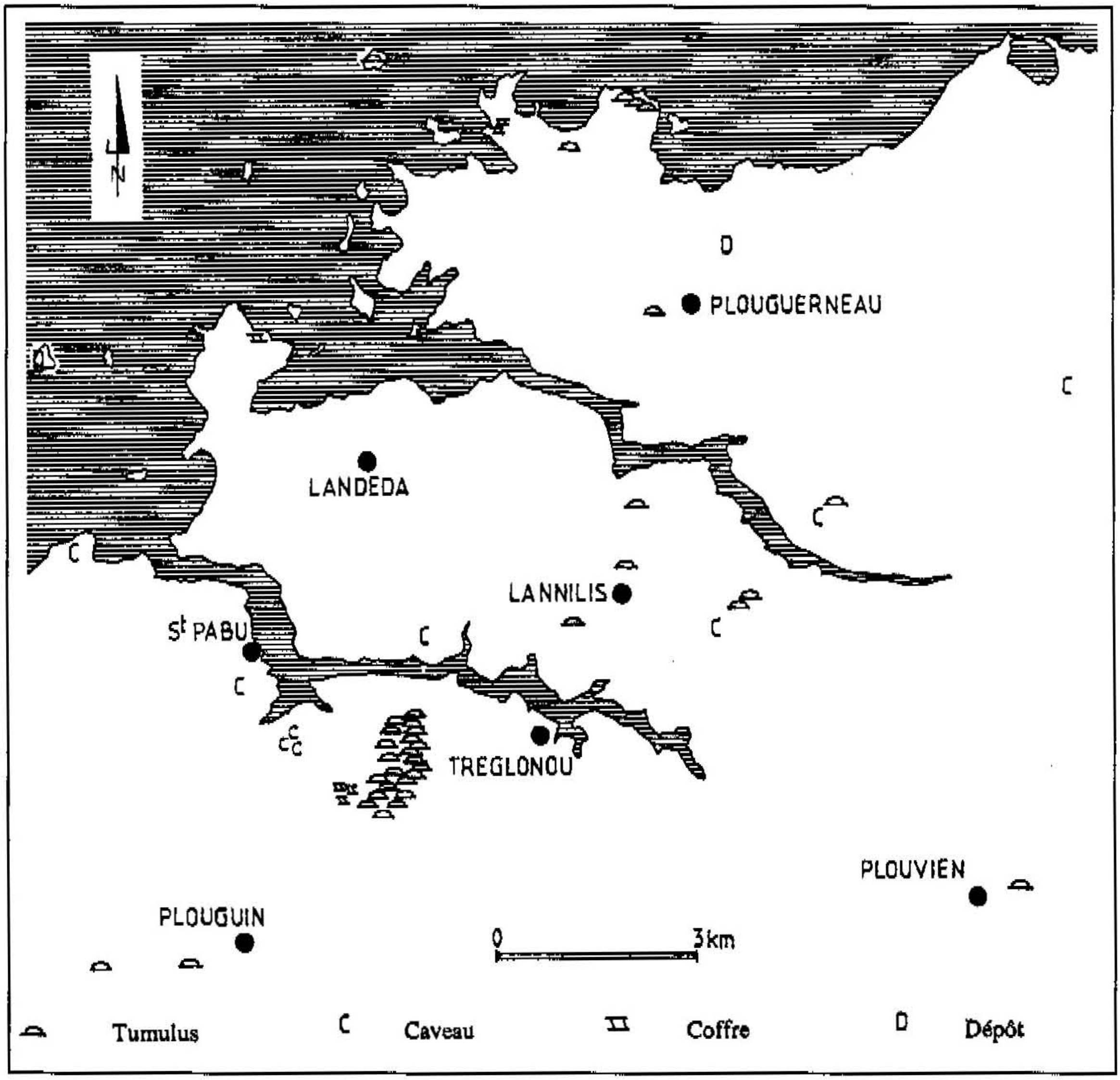


Fig. 1. – Carte de localisation des découvertes de l'âge du bronze dans la région de l'Aber-Vrac'h et de l'Aber-Benoît.

Kelerdut[5] et un dépôt de fondeur du Bronze final à Kergadavarn[6]. Six tumulus sont signalés à Lannilis, deux à Rascol, un à Kervingar[7], un à l'ouest du bourg[8], un au nord du bourg[9] et un à Kerdrel[10], auxquels il faut ajouter le caveau de

---

[5] H. WAQUET, Procès-verbal de la séance du 22 février 1934, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXI, 1934, p. x.

[6] M. LE GOFFIC, *Fouille à l'emplacement d'un dépôt de fondeur de l'âge du bronze*, Rapport de sauvetage urgent, mai 1985, 9 p.

[7] J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard, 1984, 304 p. (p. 245). [L'âge du bronze en France, 3].

[8] R.-F. LE MEN, «Statistique monumentale du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876-1877, p. 116.

[9] P. DU CHATELLIER, «Le Bronze dans le Finistère», *ibid.*, t. XXVI, 1889, p. 287-288 et 294.

[10] J. BRIARD, *op. cit.*, p. 244.

Penbrat-Vihan-Kerscao[11]. Un dépôt d'objets en bronze a aussi été trouvé anciennement sur le territoire de la commune mais il n'est pas localisé avec précision. De l'âge du bronze à Landéda on ne connaît que l'important dépôt de fondeur de l'île Guennoc[12] et les tombes en coffre de Pors-Matheano[13], l'existence d'un tumulus sur l'île Tariec n'étant pas assurée. Un tumulus a été fouillé à Plouvien, à Guéguien[14], un autre a été découvert par nous-mêmes à Caelen en 1985. Seul un tumulus est signalé à Tréglonou, près de Kerambellec[15]. A Saint-Pabu, un tumulus est répertorié à Kerascoul, un coffre à Brenduff[16] et un autre à Corn-ar-Gazel[17]. Cependant, de toute évidence, la commune du secteur la plus riche en vestiges de l'âge du bronze est Plouguin où Paul du Chatellier nous dit avoir fouillé vingt-deux tumulus entre Lanrivanan et Castelloroup, un autre à Kerviguen-Bihan, tumulus auxquels s'ajoutent les trois coffres de Kerégan et les quatre caveaux de Lannoulouarn fouillés par L'Hostis[18] et la torsade en or découverte dans la fontaine de Kerdrein[19].

Conduite de la fouille

La fouille a été réalisée par le Service départemental d'archéologie du Finistère, sous notre responsabilité, avec la participation de Bertrand Grall, l'aide bénévole de M[lles] Florence Peuziat et Valérie Jestin et le concours de MM. Josick Peuziat et Mathieu Créac'h ; elle s'est déroulée du 8 au 22 août 1994. Un appartement a été mis gracieusement à la disposition de l'équipe de fouille par la mairie de Lannilis qui, en outre, a fourni une prestation de service non négligeable en dépêchant sur le chantier un conducteur d'engin pour procéder au décapage de surface des zones à fouiller dès le premier jour ainsi que pour la remise en état du terrain à l'issue du chantier. Que les fouilleuses et fouilleurs bénévoles, ainsi que la municipalité et les services administratif et technique de Lannilis trouvent ici nos remerciements pour l'aide apportée et l'intérêt manifesté lors de nos recherches.

Après l'implantation des zones de fouille comprenant un transect nord-sud de 25 m de longueur à l'emplacement de la petite éminence repérée à proximité

---

[11] C.-T. Le Roux, «Tombe de Pembrat-Vihan, Lannilis», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XC, 1964, p. 280-281.

[12] P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 133-134.

[13] C.-T. Le Roux, «Informations archéologiques», *Gallia Préhistoire*, t. 18, 1975, p. 525.

[14] P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques..., op. cit.*, p. 147.

[15] J. Briard, *op. cit.*, p. 276.

[16] P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques..., op. cit.*, p. 154.

[17] P.-R. Giot, «Caveau de Corn-ar-Gazel en Saint-Pabu», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIII, 1967, p. 8.

[18] L. L'Hostis, «Les nécropoles préhistoriques de Lannoulouarn et de Kerégan en Plouguin (Finistère)», *ibid.*, t. LXIV, 1937, p. 50-64.

[19] E. Flagelle, «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1877, p. 56.

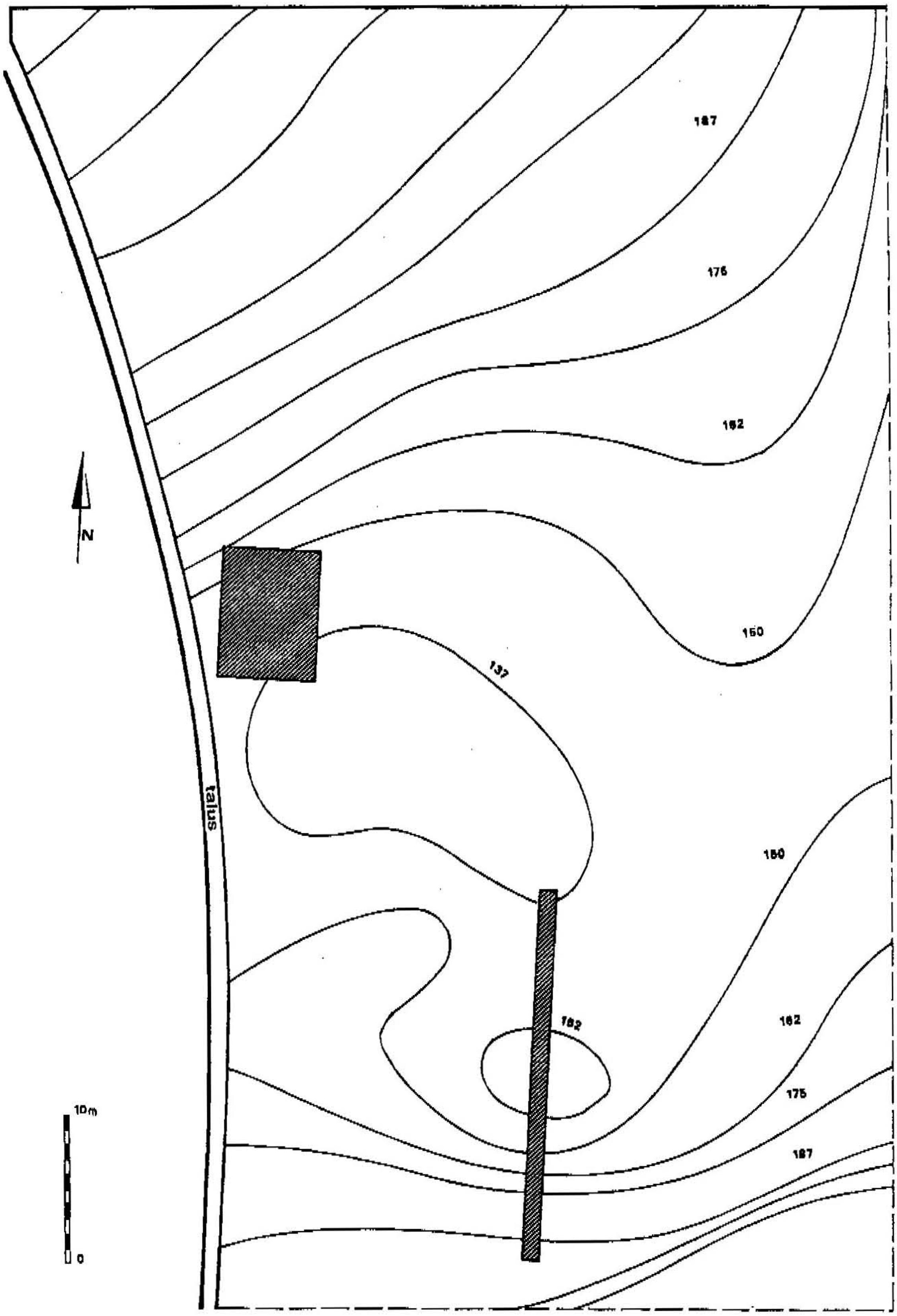


Fig. 2. – Lever topographique partiel de la parcelle ZM 70 et emplacements des fouilles.

immédiate du talus arasé et un rectangle de 9 m x 6,50 m débordant largement l'emplacement du caveau et le décapage de l'horizon de sol labouré (fig. 2), la rectification des bords de bermes et du fond du décapage a été réalisée manuellement. Un orage très violent est survenu le second jour, pendant le montage de la serre sur la zone de fouille du caveau.

La fouille des horizons du sol non perturbés par les travaux agricoles a permis la mise au jour de la dalle de couverture du caveau et les pierres de calage de cette dalle mais aussi des terres de comblement de la fosse correspondant à l'implantation de la sépulture. Le long de la paroi est de cette zone de fouille une tranchée de 3,50 m de longueur a été creusée pour mettre en évidence la stratigraphie et la séquence pédologique.

L'observation de l'intérieur du caveau a révélé que nous étions en présence d'une sépulture à parois en encorbellement et que les dimensions de la dalle de couverture étaient plus petites que la surface du fond de la tombe. Par conséquent, plutôt que de procéder à la fouille du caveau après déplacement de la dalle de couverture, opération qui aurait inévitablement occasionné des effondrements, au moins partiels, des parois, nous avons préféré pénétrer dans la tombe par l'orifice produit par l'effondrement qui permit la découverte du site, après avoir creusé une tranchée d'accès qui, en outre, offrait la possibilité de rechercher le bord de la fosse et d'examiner le remplissage de celle-ci. Cette tranchée fut creusée perpendiculairement à l'axe de la tombe. Avant la fouille du caveau, la dalle de couverture a été étayée à l'aide d'étais de chantiers pour éviter tout risque de chute. Toutes les terres du caveau situées sous la couche d'éboulement ont été tamisées. Le poignard en bronze est apparu très corrodé et fragmenté par la chute de lourdes pierres de la paroi nord de la tombe. Pour les mêmes raisons, le vase était écrasé sur place. Ces deux éléments mobiliers ont été prélevés en bloc de façon à les dégager dans de meilleures conditions et après consolidation par séchage, notamment pour la poterie assez fragile lorsqu'elle est gorgée d'eau. Les plans, coupes, élévations et photos réalisés, le caveau a été rempli de 3 m^3 de sable de mer pour assurer la conservation de la structure en évitant que de nouveaux effondrements ne se produisent.

La fouille de la tranchée nord-sud de 25 mètres s'est révélée négative, archéologiquement parlant, mais a cependant fait l'objet d'une étude pédogéologique simplifiée.

Pour rendre le terrain de nouveau exploitable, la tranchée et la zone fouillée ont été rebouchées le dernier jour du chantier sous notre contrôle et en présence de M[lle] et de M. Bleunven que nous remercions pour nous avoir aimablement autorisé à procéder à la fouille après nous avoir prévenu de la découverte du site.

Le transect nord - sud

Lors d'une visite sur le chantier, M. Le Den, ancien propriétaire de la parcelle 1532, nous a assuré qu'à l'endroit du bombement actuel, cette partie de la parcelle était en lande car la roche y affleurait et que, lorsque le talus séparant les

parcelles 1532 et 1531 a été arasé, une partie des terres constitutives de ce talus a été étendue sur cet affleurement rocheux pour rendre cultivable cet endroit du champ. Les dires de M. Le Den se sont révélés exacts et, si nous avions eu connaissance plus tôt de cet état de fait, nous nous serions dispensé de ce sondage qui, toutefois, a confirmé que nous ne nous trouvions ni en présence d'une sépulture ni sur un site d'habitat et nous a permis d'appréhender les variations lithologiques des gneiss et la pédologie de ce transect.

Le transect est orienté nord-sud, long de 25 m et le décapage a été réalisé sur une largeur correspondant à celle du godet de l'engin, soit 1,20 m. Le zéro a été placé au nord.

Le matériel mis au jour lors de la fouille de ce transect se résume à un tesson de poterie médiévale et une agrafe de vêtement en métal cuivreux embouti en forme de coquille Saint-Jacques.

La roche est un gneiss hétérogène qui présente des différences d'altération notables. De 0 à 14 m, le gneiss est finement lité et très altéré en fine arène ; la foliation oblique devient subverticale entre 12 et 13 m. Entre 14 et 22,60 m, le gneiss est très massif et apparemment non altéré, sa structure se rapproche beaucoup de celle d'un granite. C'est dans cette partie du transect (entre 18,30 et 22,60 m) que la roche affleurait, rendant le terrain inculte. A partir de 22,60 m, le gneiss redevient finement lité et la foliation montre un pendage nord-est.

Si l'on fait abstraction de l'horizon Ap, d'une épaisseur moyenne de 28 cm, dont la composition est variable compte tenu qu'il s'agit d'un horizon artificiel formé, pour l'essentiel, de remblai, les sols présents dans ce transect sont peu variés et l'on passe du sol minéral brut (entre 18,30 et 22,60 m) au sol brun jaune (de 0 à 4 m et de 22,60 à 25 m) par des rankers plus ou moins épais pour le reste de la séquence. Par endroits, au-dessus de l'horizon A enterré, se remarquent des mottes très riches en matière organique ou des apports limoneux provenant d'horizons A ou B.

La sépulture

La fosse de la sépulture

Le décapage de surface a fait apparaître, autour de la dalle de couverture et de sa ceinture de pierres de calage, une aire rectangulaire de terre brune, contrastant avec l'horizon B non remanié, de teinte jaune (fig. 3). Il s'agit des terres de remplissage de la fosse destinée à recevoir la sépulture. Cette fosse est longue d'environ 5 m et large de 3,60 m. La tranchée creusée pour pénétrer à l'intérieur de la sépulture a permis de reconnaître son profil concavo-convexe et son remplissage (coupes A-A' et B-B'). Les deux coupes étant similaires, seule la coupe B-B' sera décrite dans le détail (fig. 4), selon les normes du glossaire de pédologie de l'ORSTOM, les codes couleurs étant donnés en référence au *Code des couleurs des sols* de A. Cailleux avec leurs équivalents au *Munsell soil colour charts :*

1. Ap, 0 à -28 cm : horizon labouré, couleur : R69 ou 10YR4/3, brun foncé sans taches, sec, texture L80, A5, S15. Matière organique figurée : litière enfouie (avoine et maïs), rares cailloux de gneiss, structure polyédrique anguleuse de taille moyenne à forte résistance et 5% de grains nus, galeries de lombrics, présence de radicelles. Plancher horizontal à transition très nette.

2. Couche correspondant à un A remanié, -28 à -68 cm : couleur : P67 ou 7,5YR5/4, brun sans taches, sec, texture L90, A5, S5. Matière organique figurée sous forme de grains de charbon de bois, structure subanguleuse à grumeleuse de taille petite à faible résistance, 5% de grains nus, galeries de lombrics, présence de radicelles.

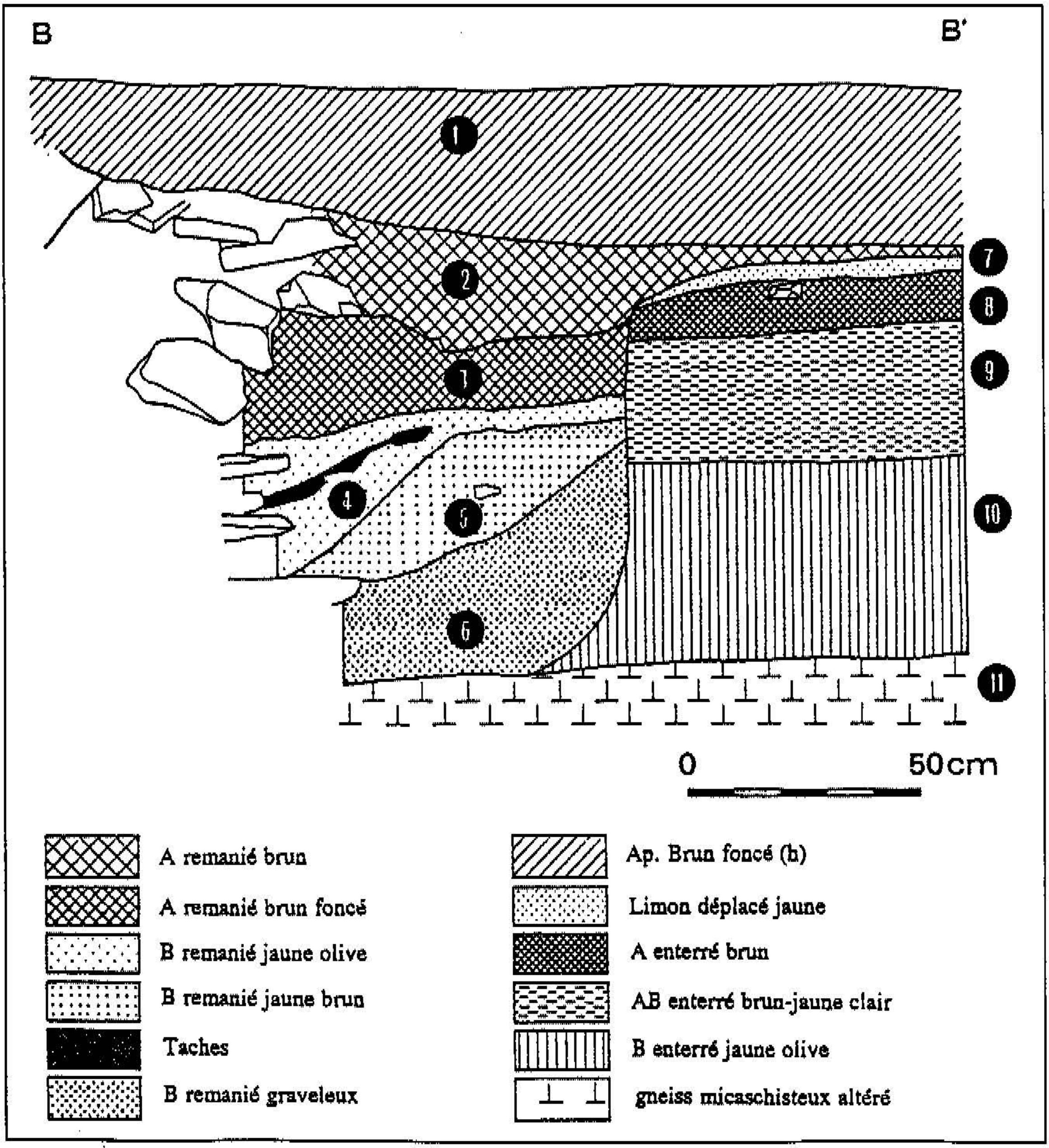


Fig. 3. – Lever de la coupe BB' correspondant à la paroi ouest d'accès au caveau.

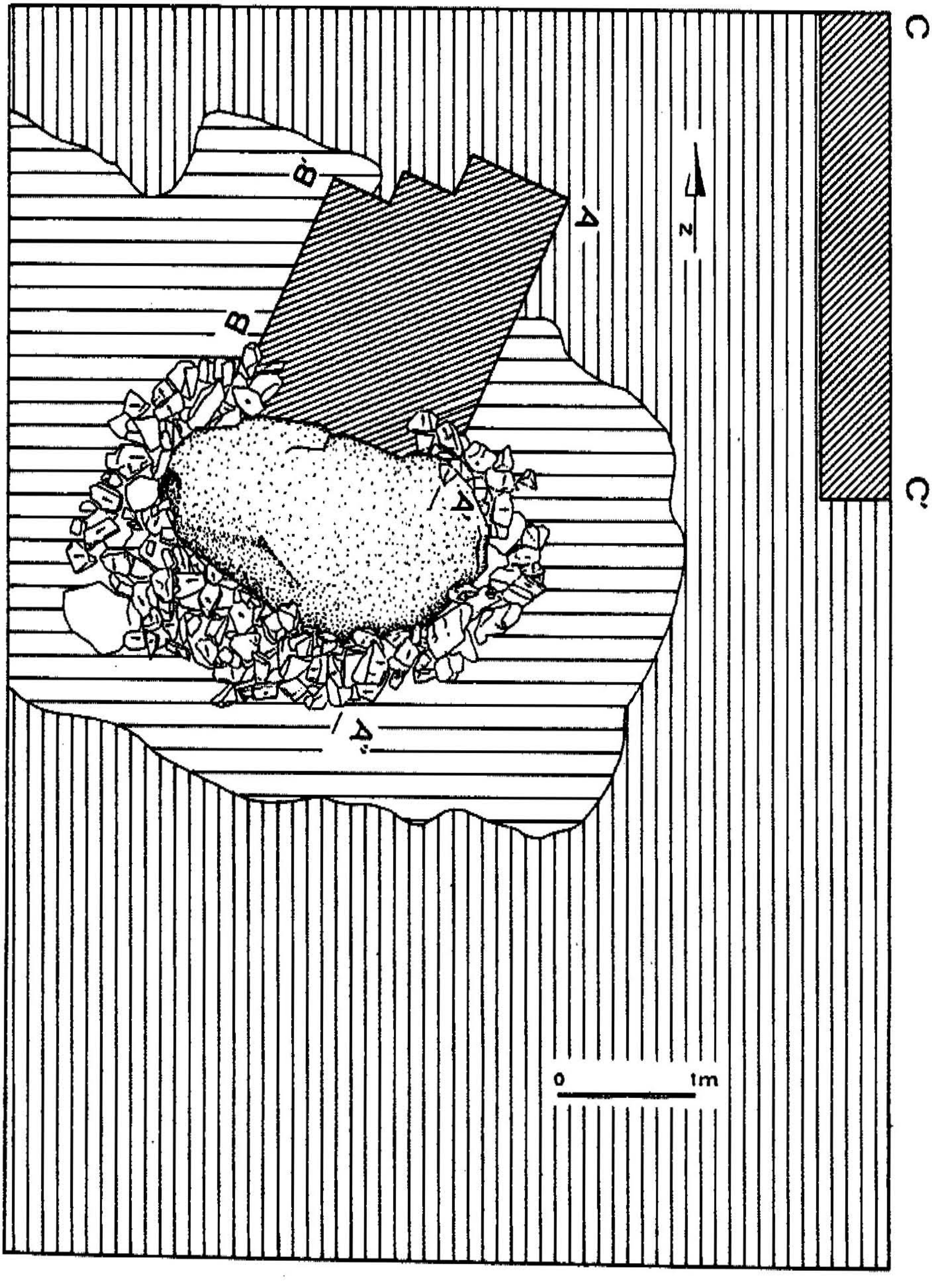


Fig. 4. – Décapage de surface faisant apparaître la dalle de couverture du caveau, sa ceinture de pierres de calage.

En hachuré large, les limites supérieures de la fosse.
En hachuré fin, les tranchées de fouille.

3. En profondeur cette couche est plus tassée, comporte quelques taches brunes et des méats racinaires ; sa couleur est R67 ou 7,5YR4/4, brun foncé. Plancher net et régulier.

4. Couche correspondant à un B remanié, -68 à -124 cm : couleur : N79 ou 2,5Y6/6, jaune olive, 50% de taches de couleur rouille et grise, frais, texture L70, A5, S25. Matière organique figurée sous forme de rares charbons de bois, rares cailloux de gneiss (2%), structure polyédrique subanguleuse de taille moyenne à faible résistance, 10% de grains nus, forte microporosité.

5. Cette couche montre un passage oblique à une couche présentant les mêmes caractéristiques à l'exception de la couleur qui passe au N77 ou 10Y6/6, jaune brun.

6. Cette même couche devient plus graveleuse en profondeur tout en conservant les autres caractères. Le plancher est très net, subhorizontal et correspond à la roche altérée en place, c'est aussi le niveau supérieur des banquettes. L'interface avec le sol enterré, non remanié, est vertical, devient convexe vers le sommet du sol enterré et concave près de la roche altérée.

7. Couche correspondant au rejet du creusement de la fosse, -37 à -40-45 cm, couleur : M80 ou 2,5Y7/8, jaune, sec, sans taches, texture : L80, A5, S15, structure feuilletée, fine, forte résistance (couche tassée). Plancher très net et régulier à faible pente vers le sud.

8. Horizon A enterré, -40-45 à -51 cm, couleur : P69 ou 10YR5/3, brun, frais, texture : L80, A5, S15. Matière organique non figurée et figurée sous forme de charbons de bois, quelques cailloux de gneiss (5%), structure polyédrique subanguleuse à grumeleuse de taille petite à faible résistance, bonne porosité, galeries de lombrics. Plancher horizontal et transition progressive.

9. Horizon AB enterré, -51 à -79 cm, couleur N69 ou 10YR6/4, brun jaune clair, frais, texture L85, A5, S10. Matière organique existante et figurée sous forme de rares grains de charbon de bois, structure polyédrique anguleuse de taille moyenne à faible résistance, bonne porosité. Présence de quelques silex.

10. Horizon B enterré, -79 à -120 cm, couleur : N79 ou 2,5Y6/6, jaune olive, frais, seule la couleur est le critère descriptif déterminant de cet horizon qui présente, par ailleurs, les mêmes caractères que l'horizon précédent. Plancher très net et horizontal.

11. Roche altérée : gneiss micaschisteux altéré en arène très fine à microphyllites mordorés.

Des informations complémentaires sont apportées par la coupe C-C'. En effet, les matériaux extraits de la fosse avaient été déposés au nord-est de celle-ci, avant leur remploi pour le rebouchage partiel en arrière des pierres du caveau et, sans doute, le recouvrement de la dalle de couverture. On y voit très nettement le sol enterré, bloqué par la lentille de rejet des terres provenant du creusement de la fosse, elle-même recouverte par une couche provenant d'un horizon A déplacé. Dans ce rejet, on notera la stratification inversée, les matériaux plus grossiers (arène ayant piégé les hydroxydes ferriques lui conférant une teinte

jaune rouille : N60 ou 7,5YR6/2) étant superposés au limon de l'horizon B déplacé. Dans la partie nord de la coupe, les couches rapportées ont été partiellement détruites jusqu'à 43 cm de profondeur, sans doute par l'emploi d'une sous-soleuse.

Le caveau (fig. 5)

Le plan du caveau à la base des parements est de forme rectangulaire et l'axe longitudinal est orienté est-ouest (N 112 gr) ; la longueur est comprise entre 2,10 et 2,20 m, la largeur varie de 1,30 à 1,40 m et la profondeur, par rapport à la base de la dalle de couverture, est de 1,35 m. Les parois du caveau reposent sur des banquettes au profil en « S », limitant un surcreusement, comme cela se rencontre très fréquemment dans les sépultures du Bronze moyen. Ce surcreusement est profond de 20 à 35 cm. Les parois et le fond du surcreusement étaient recouverts d'une couche pulvérulente d'épaisseur variable (entre 0,1 et 1 cm), de couleur noire, provenant de la décomposition de bois . C'est dans cette couche que furent mis au jour, au centre du caveau, les restes d'un poignard en bronze très corrodé et fracturé par la chute de la paroi nord de la sépulture (la pointe se trouvait à 0,38 m de la banquette nord et à 0,89 m de la banquette est). Sur le bord sud, entre 0,25 et 0,43 m de la banquette est, se trouvait un vase brisé très anciennement par sa chute, sur place.

Les quatre parois du caveau sont constituées par une maçonnerie de pierre sèche. Les pierres de la partie supérieure sont de taille plus importante que celles de la base, comme c'est souvent le cas dans ce type de construction. L'assise supérieure de la paroi orientale est constituée d'une seule pierre, épaisse de 35 cm et longue d'au moins 80 cm, qui rappelle celle du caveau de Kerno en Ploudaniel, interprétée comme étant une dalle-opercule ayant pu être « posée après la construction de la tombe sinon après l'inhumation[20] ». Les parois est et ouest étaient pratiquement verticales, mais celle de l'est avait subi la pression des terres et était éboulée, les assises de base montrant un ventre caractéristique. Les parois ont été montées simultanément et ne se rencontrent pas à angle droit, mais par un chaînage à pan coupé, ce qui a pour effet d'arrondir quelque peu les angles (fig. 6). Les parois nord et sud sont montées en encorbellement ; elles présentent un surplomb atteignant 0,45 m et ne sont plus distantes, l'une de l'autre, que d'une soixantaine de centimètres à leurs sommets, ce qui est assez considérable, mais en même temps fragile et c'est bien pourquoi la paroi nord s'est effondrée. Il est permis de se demander si cette disposition a été délibérément choisie en fonction des dimensions de la dalle de couverture disponible. Cette dalle de couverture est de forme oblongue et mesure 2,45 m de long, 1,40 m de large et l'épaisseur moyenne est de 0,35 m. Elle est ceinturée par des pierres de calage ; cette couronne de pierres a une largeur variant de 0,40 à 0,80 m. Les pierres sont, pour la plupart, en gneiss compact mais on y remarque cependant quelques plaques de micaschiste.

---

[20] J. BRIARD, P. GOULETQUER, « Découverte d'une tombe de l'âge du bronze à Kerno en Ploudaniel », *Annales de Bretagne*, t. LXXIX/1, 1972, p. 49-60.

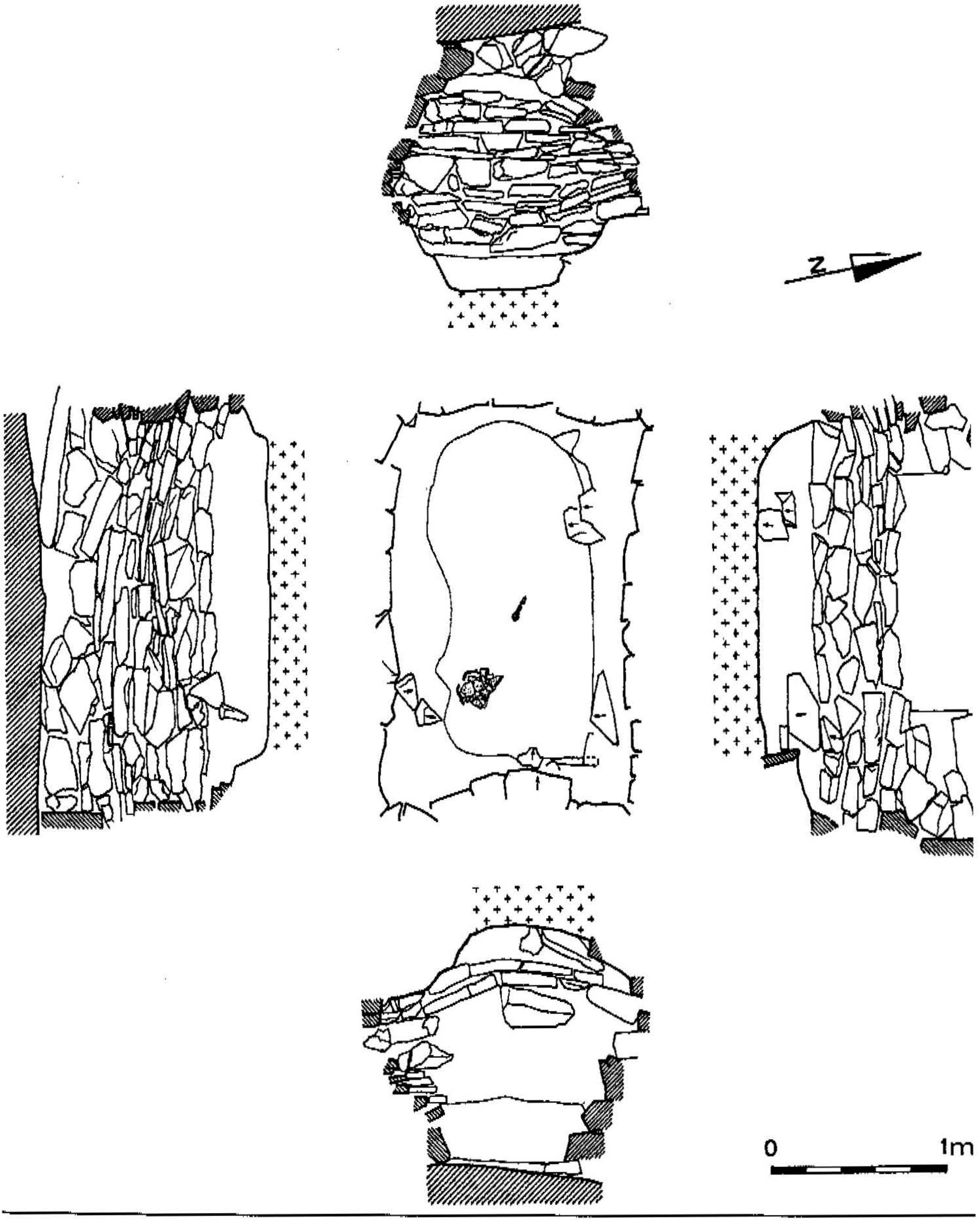


Fig. 5. – Plan et élévations internes du caveau.

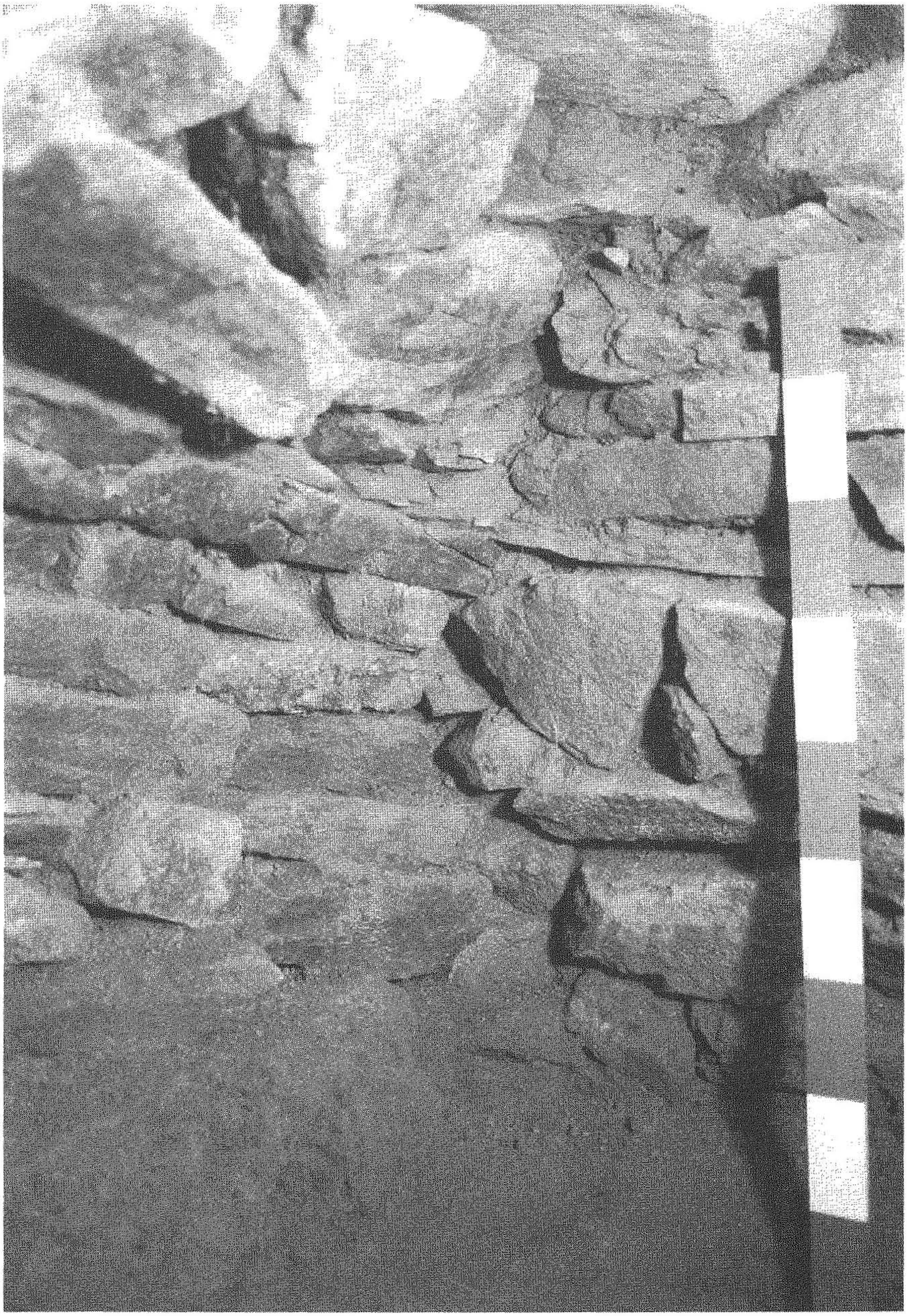


Fig. 6. – Vue du chaînage de la paroi ouest et de la paroi sud.

Le mobilier

Le vase

Le vase a été découvert en bordure de la banquette sud, l'ouverture dirigée vers le nord-est.

Il était brisé sur place en trente-quatre morceaux bien avant la chute de la paroi nord (fig. 7). Compte tenu de son état de conservation, de sa fragilité et des conditions de fouille, il a été jugé opportun de le prélever en bloc de façon à le laisser sécher quelques jours afin qu'il se consolide, avant d'entreprendre son étude et son remontage en laboratoire.

Sur la face externe, au niveau de la lèvre, et sur une partie de la panse, comme sur la partie inférieure de la face interne se remarque un revêtement limono-argileux de couleur blanc ocré à jaune très pâle (K71, K9O) résultant d'un dépôt qui s'est effectué au cours des années qui ont précédé la chute et le bris du vase tout comme pour les petites taches ferro-manganiques qui s'observent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du vase. Sur la face interne du fond ce revêtement est superposé à un autre cutane, plus épais, translucide et de teinte miel qui peut être l'ultime reste du viatique qui accompagnait le défunt dans son dernier voyage. Ce revêtement extrêmement fragile a été prélevé pour des analyses ultérieures éventuelles avant le remontage du vase. Notons qu'un revêtement s'en rapprochant avait été observé au fond du vase funéraire du tumulus de Guicquelleau au Folgoët[21].

Le vase est du type pichet bitronconique, à une anse sommairement aplatie (large de 28 mm et épaisse de 14 mm), à dépression médiane, prenant naissance sous la lèvre et se raccordant au corps du vase, au niveau de la carène (fig. 8). La poterie est montée à la main et les finitions sont très sommaires. Des traces de lissoir sont bien visibles sur les parois qui ne comportent aucun décor et sont de teinte brun vif (P60) avec, par endroits, des traces noires de coups de feu. La cuisson est bonne et réalisée en atmosphère oxydante. Le dégraissant est essentiellement composé de grains de quartz bien classés, de taille millimétrique et de très petites muscovites et micas mordorés. De petites lacunes proviennent de débris végétaux carbonisés à la cuisson.

Les mensurations du vase sont les suivantes :

- Diamètre à l'ouverture : 134 mm
- Diamètre minimum du col : 121 mm
- Diamètre maximum de la panse : 148 mm
- Diamètre du fond : 83 mm
- Hauteur totale du vase : 171 mm
- Hauteur du rebord : 18 mm
- Hauteur de la partie supérieure : 62 mm
- Hauteur de la partie inférieure : 91 mm

---

[21] M. Le Goffic, «Le tumulus de Guicquelleau en Le Folgoët (Finistère)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 71-83.

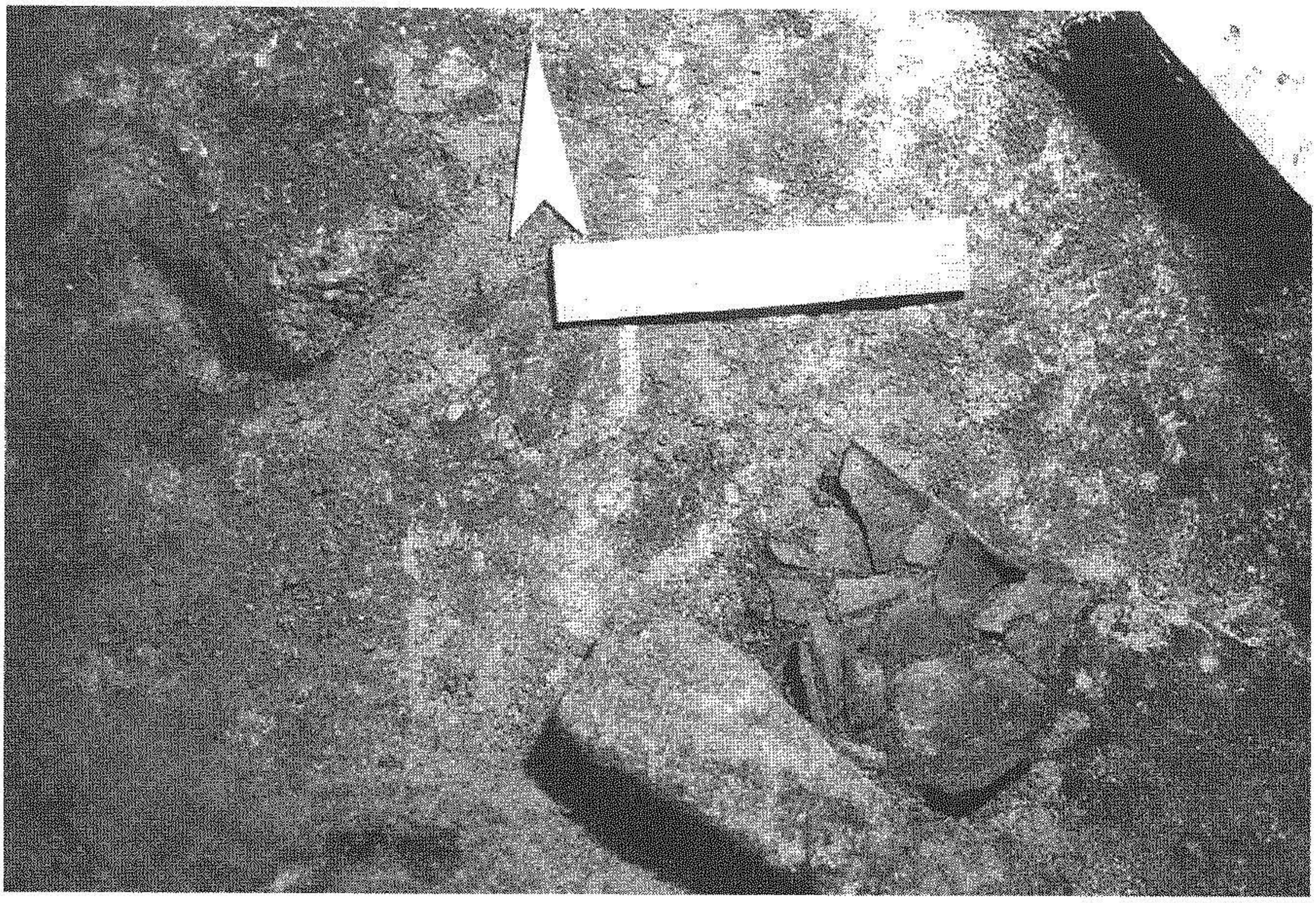


Fig. 7. – Vue du vase et du poignard au moment de leur découverte.
Le poignard se trouve à gauche de la flèche indiquant le nord.



Vue du vase restauré

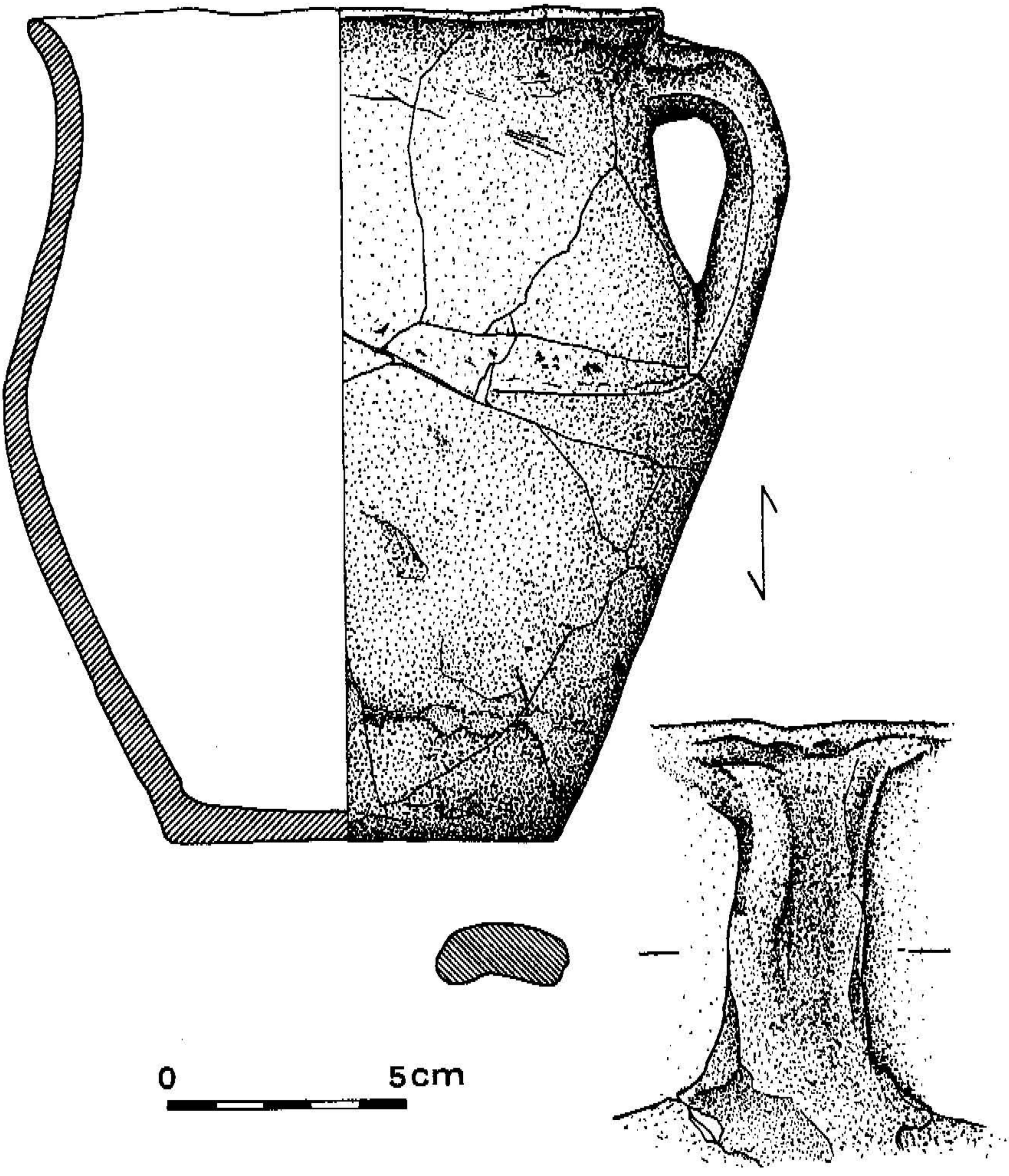


Fig. 8. – Dessin du vase funéraire.

Ce type de vase est assez peu courant. On le connaît à Juno-Bella en Berrien dans un caveau sous tumulus[22], dans un autre caveau sous tumulus au Hellen en Cléder[23] et à Croaz-Kervenn en Gouézec dans une tombe en coffre[24]. Dans le coffre surélevé voisin du tumulus de Juno-Bella se trouvait aussi un petit vase à une anse s'en rapprochant, mais plus trapu, tout comme ceux de Keruzou et de

---

22 J. Briard, « Berrien, terre de tumulus », *ibid.*, t. CVI, 1978, p. 17-35.

23 C.-T. Le Roux, « Tumulus du Hellen, en Cléder », *ibid.*, t. XCI, 1965, p. 12.

24 C.-T. Le Roux, « Informations archéologiques », *Gallia Préhistoire*, t. 26, 1983, p. 320.

Goaremmou-Marc'h-Ru-Braz en La Feuillée[25], ou encore celui de Kerno en Ploudaniel[26] et celui du coffre de Trez-Goarem en Esquibien[27], qui peuvent aussi être rattachés à cette famille. Selon J. Briard, ces vases dériveraient du petit cruchon à la mode au Bronze ancien en Europe occidentale[28].

Ce vase peut donc être daté du début du Bronze moyen.

Le poignard

Il se trouvait au centre du caveau dans un état d'oxydation très avancé lorsque s'est produite la chute de la paroi nord. A la découverte, il était brisé en quatre morceaux, les deux morceaux de la pointe de la lame en connexion, selon un axe N.-N.-O. - S.-S.-E., pointe vers le N.-N.-O., les deux autres morceaux, également en connexion et disposés selon un axe E.-N.-E. - O.-S.-O. Il est manifeste que le bris de la lame du poignard et la disposition des fragments sont le résultat de la chute des pierres. Prélevé en bloc, la lame a été dégagée au laboratoire. Des fragments ligneux, imprégnés d'oxydes métalliques ont été conservés au contact de la lame et proviennent très vraisemblablement du fourreau du poignard.

Compte tenu de l'état de conservation, on ne peut pas dire grand-chose de cette lame. Sa longueur est de 153 mm, la largeur maximum conservée, près de la garde est de 37 mm. Deux trous de rivets sont encore discernables à la base de la lame mais l'arme devait en comporter au moins quatre.

Mobilier divers (fig. 9)

Comme à l'accoutumée, les terres au voisinage de la sépulture ont fourni quelques petits tessons de poterie utilitaire, érodés et permettant seulement de dire qu'un habitat devait se trouver à proximité.

Au cours de la prospection au sol de la parcelle, dans le décapage de surface autour du caveau, mais aussi dans la tranchée d'accès ont été trouvés, outre de nombreux grains de charbon de bois, des silex qui ne sont pas forcément liés à la sépulture ou à l'occupation de ce terrritoire par des gens de l'âge du bronze. En effet, le matériel recueilli, à l'exception, peut-être, de deux petits grattoirs, est plutôt attribuable au Mésolithique. A côté de déchets corticaux, de débris et de simples éclats, on reconnaît, sur la planche dessinée, deux nucléus à lamelles, trois extrémités distales de lamelles, une pièce à retouches bifaces, trois éclats retouchés et un grand éclat laminaire à retouches inverses. Ce dernier artefact provient de la base de l'horizon B non remanié par le creusement de la fosse. Sa

---

25 J. BRIARD, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE, *Les tumulus de l'âge du bronze des monts d'Arrée*, Rennes, Institut culturel de Bretagne - Université de Rennes I (Laboratoire d'anthropologie-préhistoire, U.P.R. 403 du C.N.R.S.), 1994, 96 p. (Patrimoine archéologique de la Bretagne).

26 J. BRIARD, P. GOULETQUER, «Découverte d'une tombe...», art. cité.

27 J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique...*, *op. cit.*, p. 122-123.

28 ID., *ibid.*, p. 122.

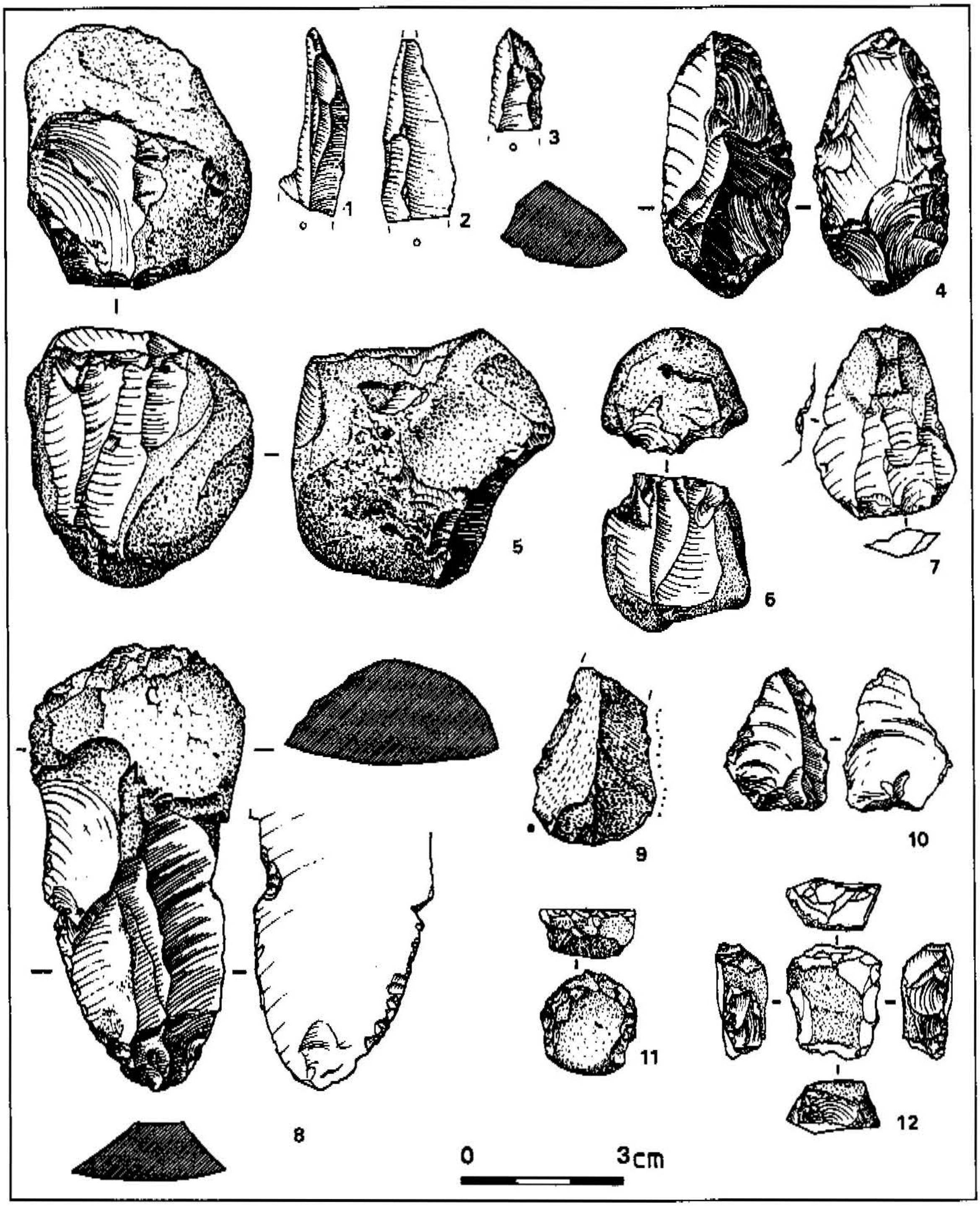


Fig. 9. – Mobilier lithique.

1 à 3 : lamelles distales ; 4 : pièces à retouches bifaces ; 5 et 6 : nucléus à lamelles ; 7 : éclat à retouches inverses ; 8 : éclat laminaire à retouches inverses ; 9 : éclat retouché en frès lustré ; 10 : éclat retouché ; 11 et 12 : grattoirs.

1, 2, 3, 12 : décapage de surface autour du caveau ; 8 : base de l'horizon **B**, dans la tranchée d'accès au caveau ; 4, 5, 6, 7, 10 : surface des parcelles 1531 et 1532 ; 9 et 11 : surface des parcelles 1536 à 1538.

position profonde peut s'expliquer par un polycyclisme pédogénétique qui permit l'agradation du sol de façon suffisamment importante pour que ce gros éclat se trouve à ce niveau à moins qu'il n'y soit descendu par l'action d'un animal fouisseur.

Conclusion

Si, au cours de cette fouille de sauvetage, les traces d'un habitat de l'âge du bronze n'ont pas été retrouvées (d'après la topographie et les indices de surface recueillis lors d'une prospection en janvier 1994, il nous semble que l'habitat aurait pu se trouver à l'ouest de la sépulture, au dessus du talweg, dans les parcelles 1536 à 1539 du cadastre de 1841), elle aura cependant permis d'étudier la structure d'un caveau à parois en encorbellement ainsi que l'environnement immédiat de cette sépulture qui a pu être préservée *in situ*. En outre le mobilier, s'il n'est pas spectaculaire, est néanmoins intéressant car le vase funéraire est d'un modèle peu courant, surtout dans cette région du bas Léon. La disposition du mobilier dans le caveau laisse penser que la tête du personnage inhumé se trouvait à l'est, comme c'était l'usage à cette époque. Compte tenu du style architectural de la tombe et des caractéristiques du mobilier, nous pouvons proposer de dater cette sépulture du début du Bronze moyen, soit vers 1600-1500 av. J.-C. Cette proposition de datation pourrait être précisée par une datation absolue au carbone 14, sur les charbons de bois prélevés dans le remplissage de la fosse ou encore sur l'échantillon de bois décomposé provenant du fond de la tombe. Par ailleurs il serait souhaitable de tenter une extraction de pollens sur le prélèvement effectué dans l'horizon A enterré et bloqué par la lentille résiduelle de rejets provenant du creusement de la fosse.

Notices d'archéologie finistérienne *

BANNALEC, Kerféron (coordonnées volontairement non divulguées)

Grâce à l'amabilité de J.-N. Pen, de Louzouec-Vras, nous avons pu visiter deux parcelles à Saint-Jacques. Les débris observés témoignent de l'existence d'un site gallo-romain et l'on y reconnaît des morceaux de *tegulae* et d'*imbrices*, des fragments de poterie commune, de sigillée, de fumigée ainsi que deux fragments d'amphore Dressel 20 servant au transport de l'huile de Bétique.

Henri et Françoise Guillou
(Groupe de prospection R. Bertrand),
Patrick Galliou

BANNALEC, Kerboscao (coordonnées volontairement non divulguées)

Grâce aux indications des frères Le Gall, de Keramer, que nous remercions, nous avons pu découvrir des fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de calcaire, dans un petit périmètre à l'est de la ferme.

Ce site s'ajoute à ceux, déjà importants et tout proches, de La Boissière et de Kercabon, faisant de cette partie de la commune de Bannalec une région archéologiquement et historiquement intéressante.

Henri et Françoise Guillou

BANNALEC, Miné-Kerzéniel (coordonnées volontairement non divulguées)

Nous remercions vivement J. Tallec, de Scaër, de nous avoir permis de localiser le site gallo-romain dont nous supputions depuis longtemps l'existence (tradition orale). Etant propriétaire de l'ancienne carrière à cet endroit, c'est en bordure de cette dernière que nous avons observé des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, ainsi que des tessons de poterie commune et sigillée.

Henri et Françoise Guillou

---

* Les éléments de la présente chronique ont été rassemblés et présentés par Patrick Galliou, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale (Centre de recherche bretonne et celtique). Ont participé à ce travail : A. Bourhis, Marie-Claire Cloître, A-H. Dizerbo, Jean-Yves Éveillard, Henri et Françoise Guillou, Jean-Paul Le Bihan, Michel Le Goffic, Ch. Lelong, P. Péron.

BANNALEC, Saint-Lucas

Sur le bord de la route départementale n° 4, à Lann-Penn-Ouez, en limite sud de la commune, notre regard a été attiré par une stèle de section carrée, de 0,42 m de côté à la base et de 0,24 à 0,28 m au sommet. Elle a été christianisée par gravure sur la partie sommitale, d'un demi-cercle surmonté d'une croix. Elle provient des abords de l'ancienne chapelle Saint-Lucas et elle a été recupérée par M. R. Noc lors des travaux de rectification d'un virage, tout comme celle qui se trouve dans la cour de sa ferme à Kerouer et qui est une petite stèle tronc-pyramidale de section hexagonale, de 0,26 à 0,33 m de côté à la base et de 0,10 m en moyenne au sommet. La hauteur totale est de 0,65 m, l'embase ayant la forme d'une calotte hémisphérique de 0,15 m de hauteur maximale. Elle présente une entaille de 5 cm de largeur entamant une arête, aux deux tiers de la hauteur.

Michel Le Goffic

BRENNILIS, Kermorvan

L'étude microtoponymique des matrices cadastrales nous a conduit sur le terrain pour vérifier l'existence ou l'absence de sites archéologiques. Ainsi les parcelles 195 à 202 de la section C sont dénommées *Kermorvan, Roz-ar-Men-Sao*, ce qui porte à croire qu'un menhir avait dû être érigé sur le flanc de cette colline. Les parcelles 195 à 201 sont aujourd'hui remembrées et aucune pierre n'y est visible. Un peu plus au nord, les parcelles 133 et 134 sont appelées *Parc-Liven* (ou peut-être *Liaven* par chute du *a* ?) et dans la parcelle 134 se remarque un affleurement naturel de granite qui a sans doute donné leur nom à ces champs. A l'angle des parcelles 134 et 142, engagé dans le talus, se trouve un bloc de granite érigé, recouvert de lierre, que l'on peut qualifier de menhir, sans trop risquer de se tromper. Topographiquement, il est situé dans un vallon, non loin de la source d'un ruisseau affluent du *Goaz-Glaz*.

Michel Le Goffic

BREST, Kerangoff

Nous devons à notre confrère M. Abollivier la connaissance d'un superbe statère en or des Osismes, du type dit «de Kerilien», qui fut mis au jour en 1945, hors de tout contexte archéologique identifiable, sur le plateau de Kerangoff. Il est aujourd'hui conservé dans une collection privée.

Pesant 7,36 g, cette belle monnaie pourrait faire partie d'une des émissions les plus anciennes de ce peuple armoricain[1] (fig.1 a et b).

Patrick Galliou

[1] On trouvera une première publication de cette monnaie dans G. FONTENOY, «Note sur un statère d'or des *Osimii*», *Annales de la Société bretonne de numismatique et d'histoire*, 1992-1993, p. 1-3.



Fig. 1. – Brest, *Kerangoff*, statère osisme.
Cliché : P. Abollivier.

BREST, Traon-Bian

M. Nicol, de Traon-Bian, conserve, parmi de nombreuses poteries de toutes époques recueillies à la surface de ses champs, une hache à douille du Bronze final qui pourrait provenir d'un dépôt d'objets de ce type, éparpillé par les labours (fig. 2). Nous avons également remarqué dans cette collection d'origine exclusivement locale une perle d'ambre, appartenant à une période indéterminée de la protohistoire (Bronze ancien ?).

Patrick Galliou

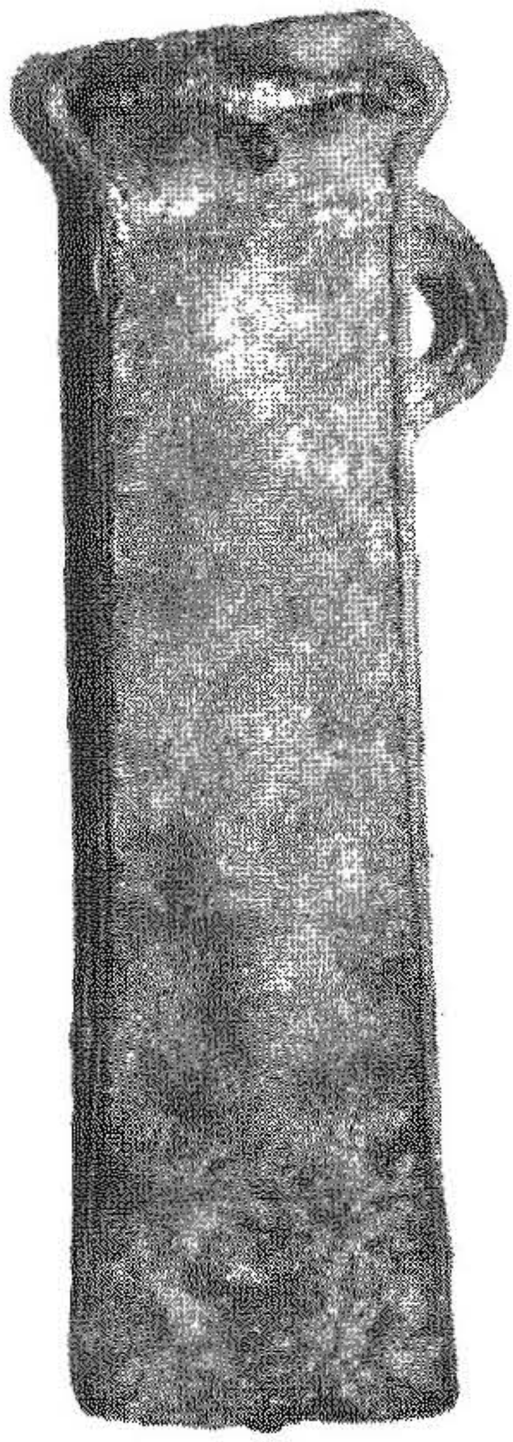


Fig. 2. – Brest, *Traon-Bian*, hache à douille.
Cliché : P. Galliou.

CARHAIX, Terrain Goadec

Notre confrère R. Guenver, qui défend et fait connaître depuis de longues années le patrimoine antique de la capitale des Osismes, nous a signalé quelques petits vases d'époque romaine exhumés voici quelques années lors de travaux de jardinage, dans le terrain de M. Goadec. On y reconnaît d'une part un gobelet globulaire à engobe noir, décoré à la barbotine (fig. 3) et un vase piriforme semblable, orné selon la même technique (fig. 4), et d'autre part un pichet de céramique grise, dont la panse porte une frise de «feuilles de fougères» (fig. 5). Si ce dernier vase est une production osisme caractéristique[2], les deux premiers

[2] On se référera à R. SANQUER, P. GALLIOU, «Introduction à la céramique commune des Osismes», *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 1976, p. 23-32.

sont issus des ateliers du centre de la Gaule (vallée de l'Allier), où des poteries semblables furent tournées en grandes quantités entre 150 et 250 apr. J.-C.

Patrick Galliou



Fig. 3. – Carhaix, gobelet barbotiné.
Cliché : R. Guenver.

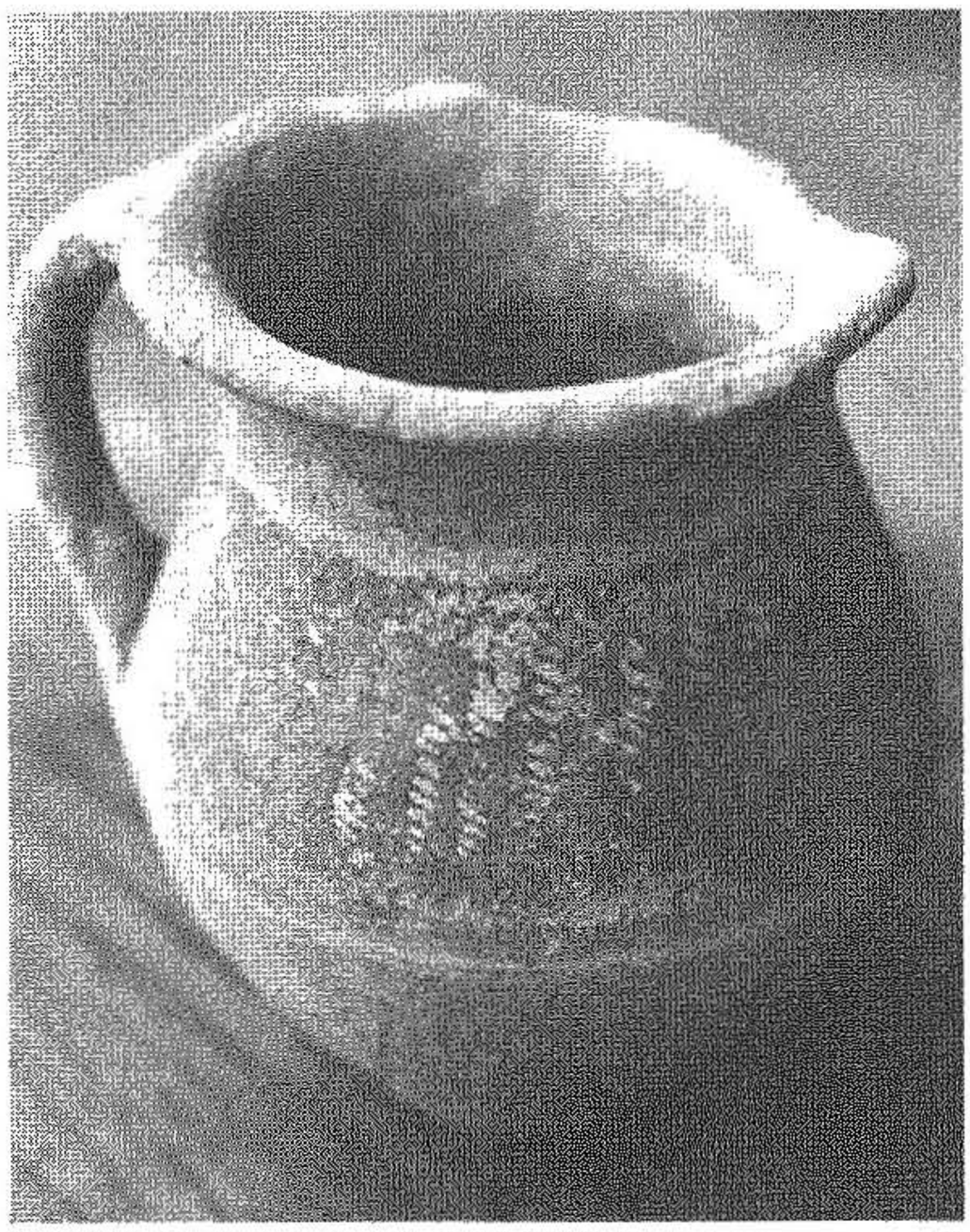


Fig. 5. – Carhaix, pichet en céramique commune.
Cliché : R. Guenver.

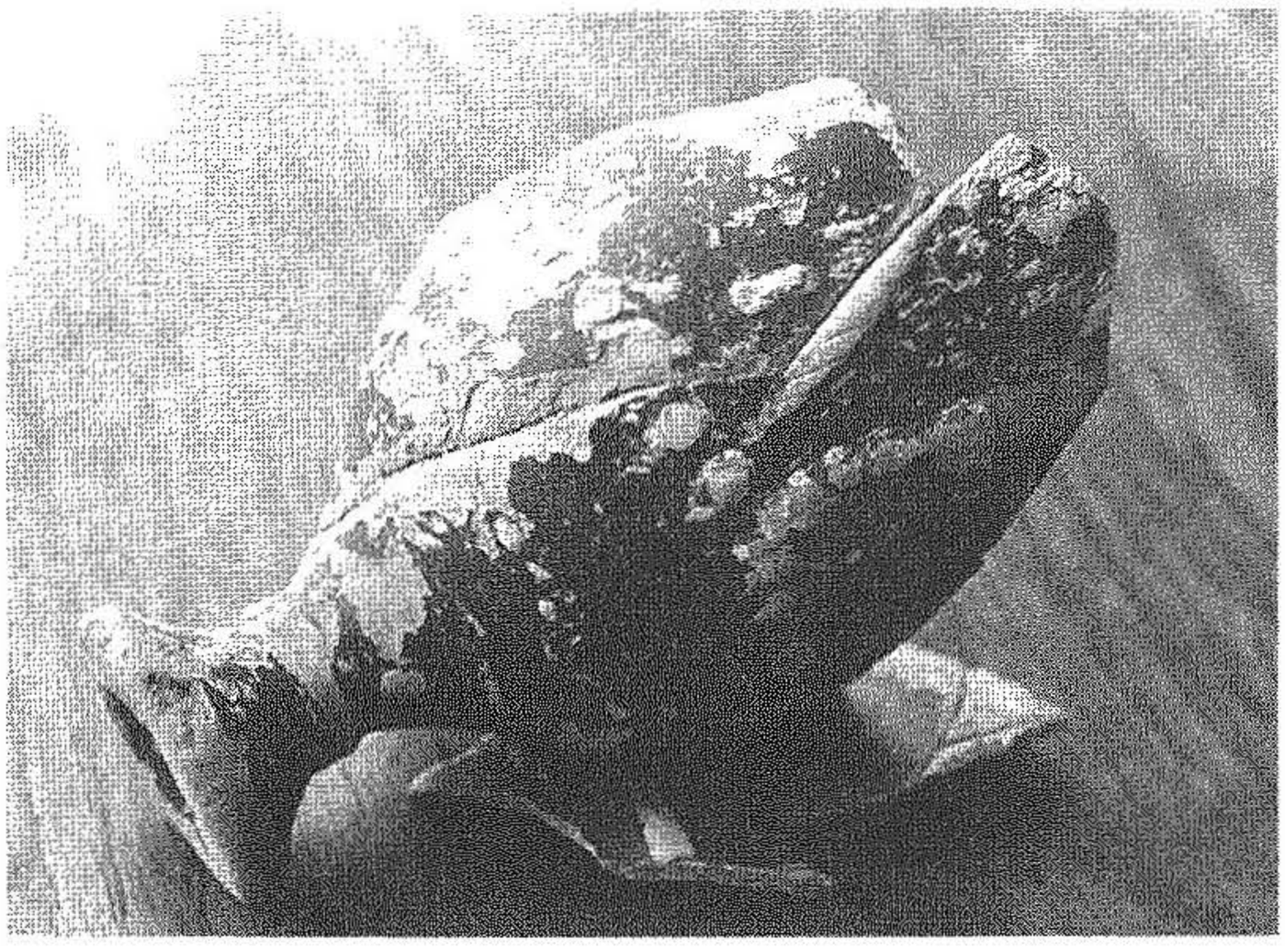


Fig. 4. – Carhaix, gobelet barbotiné.
Cliché : R. Guenver.

CARHAIX, Lannouénec

Les trouvailles archéologiques d'époque préromaine faites sur le territoire de Carhaix sont suffisamment rares pour qu'on se doive de recenser une hache plate en bronze (L = 0,13 m ; épaisseur maximale : 0,015 m) exhumée autrefois à Lannouénec et signalée par R. Guenver, aujourd'hui conservée dans une collection privée (fig. 6). On sait que ces objets, trouvés isolément ou dans des tombes, sont caractéristiques du Bronze ancien.

Patrick Galliou

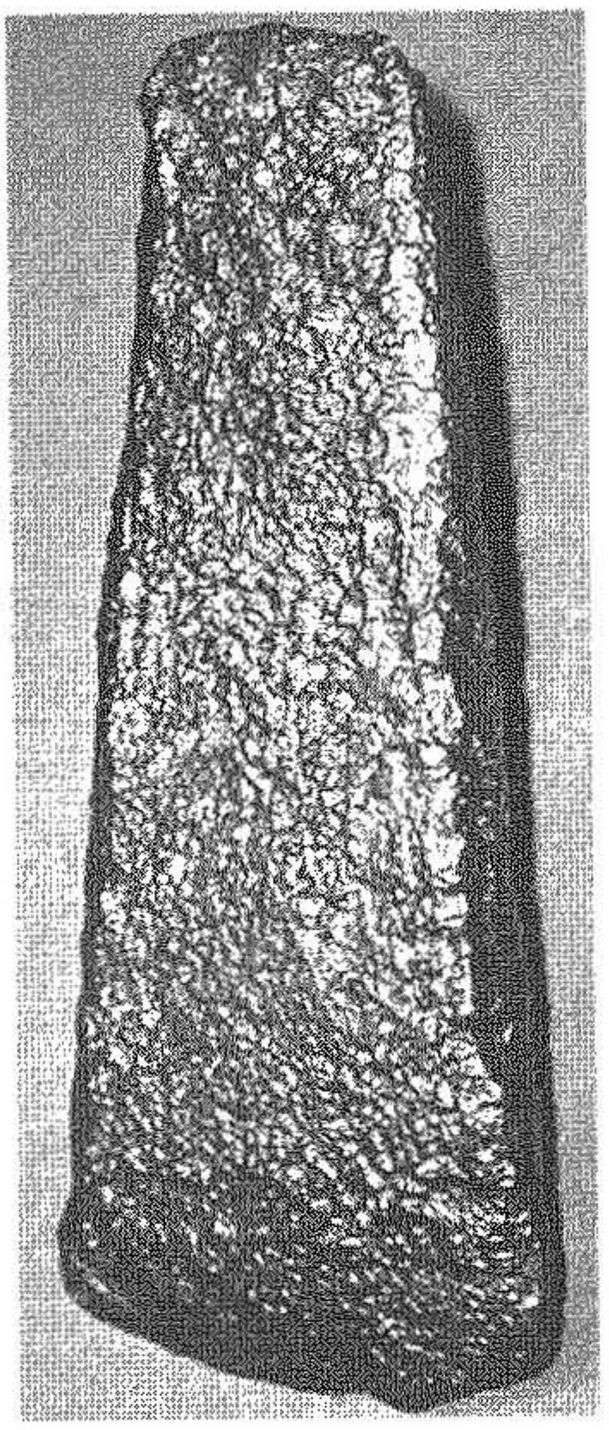


Fig. 6. – Carhaix, *Lannouénec*, hache plate en bronze.
Cliché : R. Guenver.

CLÉDER, Coat-ar-Graign, Park-Baradozic

Dans les déblais provenant de la rectification d'un ruisseau, M. L. Créac'h a recueilli quelques tessons de poterie provenant d'urnes à cordon datables de l'âge du bronze final.

Michel Le Goffic

CLÉDER, Pen-Pradou, Park-ar-C'hastel-Huella

Ce site a connu une longue occupation, puisque, grâce à notre correspondant local M. L. Créac'h, nous avons pu examiner un lot de trouvailles effectuées dans cette parcelle. Au Néolithique final se rapportent un tranchant de hache polie en dolérite du groupe A, provenant de Plussulien (Côtes-d'Armor), ainsi qu'un fragment médian de lame en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). De la période gallo-romaine datent des tessons d'amphore et de poterie sigillée. Quelques tessons de poterie onctueuse et d'autres provenant de vases vernissés témoignent d'une occupation au bas Moyen Âge. Parmi les découvertes, non datée pour l'instant, figure une curieuse perle formée d'un assemblage de plusieurs éléments de verre polychrome.

Michel Le Goffic

CLOHARS-CARNOËT, Bois de Saint-Maurice

L'ouragan de 1987, qui provoqua tant de dégâts, notamment dans les bois et les forêts, permit cependant de nombreuses découvertes mobilières entre les racines des chablis. Les travaux de reboisement qui suivirent, après le débardage des arbres abattus, livrèrent aussi des renseignements intéressants. Nous devons au regard exercé et intéressé de notre correspondant M. Y. Bertali, agent forestier de l'O.N.F., le sauvetage de précieux indices permettant de localiser un site d'habitat

de l'époque de La Tène dans la parcelle n° 1 du bois de Saint-Maurice. Il s'agit de tessons de poterie commune tournée et de fragments de panse d'amphore (fig. 7).

Michel Le Goffic

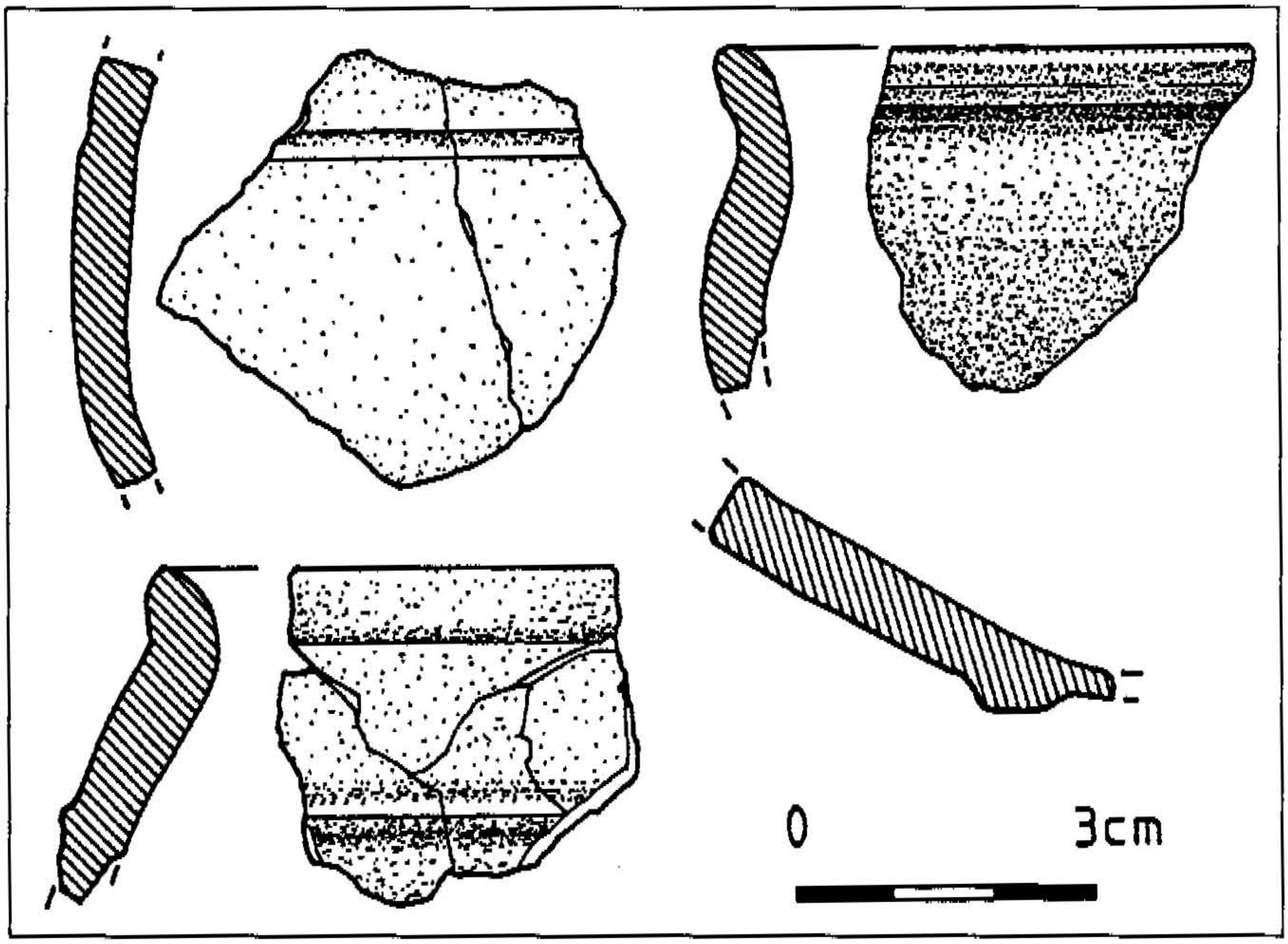


Fig. 7. – Clohars-Carnoët, *Saint-Maurice*,
tessons de poterie du deuxième âge du fer.
Dessin : M. Le Goffic.

CROZON, Kersanvez

Un bas-relief gallo-romain en granit à grain fin a été découvert dans l'établissement antique qui s'étendait au nord de la route allant de Crozon à Tal-ar-Groas, entre ce point et la ferme de Kersanvez[3]. Il est sculpté dans une niche rectangulaire très peu profonde, mesurant 0,66 m de hauteur sur 0,33 m de largeur. De face, il montre un personnage figuré debout, les bras le long du corps, mais l'altération du matériau ne permet aucune identification (fig. 8 a et b).

Très certainement antique, cette figuration est à usage funéraire ou cultuel, sans que cette première étude permette de choisir entre ces deux hypothèses. Il faut souligner que les bas-reliefs de ce type sont peu nombreux dans l'ouest de la Bretagne.

A.-H. Dizerbo, Ch. Lelong

---

[3] Sur cet établissement, BACHELOT DE LA PYLAIE, *Etudes archéologiques et géographiques*, Quimper, 1970, p. 99-100.

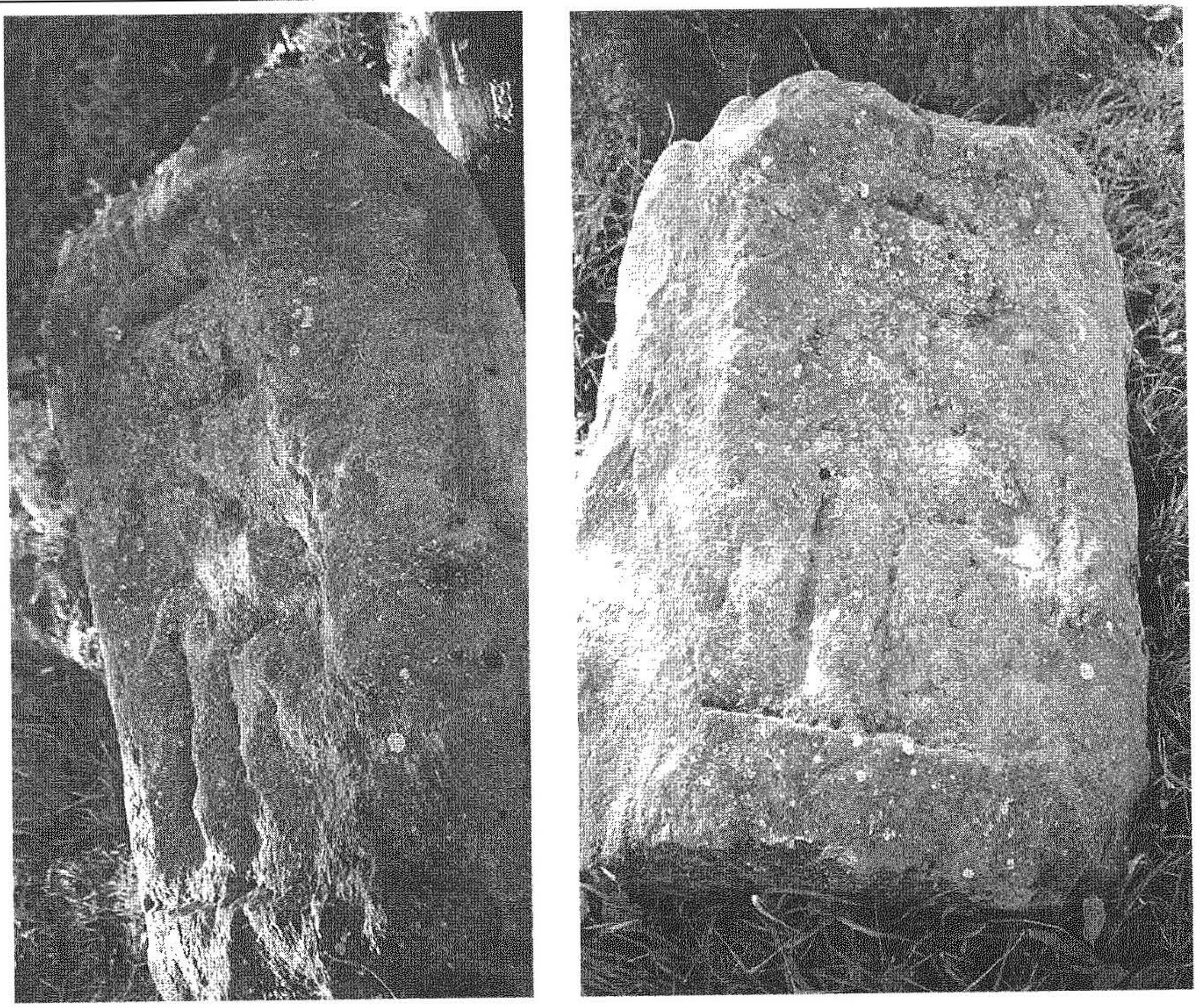


Fig. 8 a et b. – Crozon, *Kersanvez*, bas-relief antique.
Cliché : A.-H. Dizerbo.

CROZON, Run-Bily

En 1868, Flagelle[4] signalait l'existence, à proximité du village de Kerarstrobel, situé à 4 km à l'est de Crozon, d'une butte où avait été enterré avec faste, selon une légende, le fils du roi Gradlon ; il y mentionnait la présence de galets. En 1876, Le Men[5] reprenait cette note en y ajoutant quelques précisions. Peu après, en 1881, Du Chatellier, informé par ces publications, y entreprenait des fouilles fructueuses, dont le résultat fut publié en 1883[6].

La présence de galets à cette altitude (86 m) n'a cessé d'exciter la curiosité des chercheurs. Sur place, nous avons pu constater que ceux-ci étaient des galets

---

[4] FLAGELLE «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1868, 2e série, t. IV, p. 1-91.

[5] R.-F. LE MEN, «Statistique monumentale du Finistère (époque celtique)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1875-1876, t. IV, p. 95, n° 81.

[6] P. DU CHATELLIER, «Exploration de quelques sépultures de l'âge du bronze dans l'ouest et le sud du département du Finistère», *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1883, p.1-10, pl. I.

marins de grès armoricain provenant du littoral voisin. Ils ont les dimensions suivantes : longueur : 5 à 23 cm ; largeur : 4 à 17 cm ; épaisseur : 3 à 13 cm. Leur existence ici de permet pas de les inclure parmi les matériaux des terrasses qui ont été rencontrées dans la région, à 35-40 m à Sainte-Anne-la-Palud[7], ou vers 180-200 m au Menez-Hom par Gautier[8]. Flagelle a voulu expliquer l'existence de ces galets par une coutume celtique qui consistait à apporter des pierres sur les tombes, rite qui est confirmé par Sébillot[9].

De nos jours, les galets, éparpillés par les fouilles de Du Chatellier, sont dispersés dans les labours sur une surface circulaire de 30 à 40 m de diamètre, toute trace visible du monument ayant disparu à la suite de la dernière guerre.

En 1972, lassé de détériorer des socs de charrue, le propriétaire du terrain fit enlever ce qu'il pensait être une grosse pierre enfoncée dans le sol à 30 cm de profondeur. Ce travail, exécuté à l'intérieur de l'espace délimité par les galets, permit de mettre au jour un dallage constitué de très grosses pierres plates formant une surface rectangulaire surmontée d'une sorte de fronton. Une seule de ces pierres a été conservée. Constituée de grès armoricain, elle mesure 1,32 m et a une section de 0,85 m sur 0,49 m. Après enlèvement de la dalle, le sol présentait en bordure des stries de couleur vert foncé et marron, traces des désagrégations de bois déjà observées par Du Chatellier. Cet assemblage de pierres correspondait à la base du monument.

A.-H. Dizerbo, P. Péron

DIRINON, Coateronen

Des travaux sur une maison ancienne à Coateronen ont entraîné la découverte d'un lot de cinq monnaies royales, qui nous ont été communiquées par M^lle^ Florence Cloître. Yves Coativy y a reconnu :

– un double tournois de Gaston d'Orléans (1627-1650), pour les Dombes, au type Boudeau 1086 var., avec un point entre les trois fleurs de lis au revers. Date illisible.

– Un double difficilement identifiable. Portrait à gauche à l'avers, trois fleurs de lis au revers. Probablement une monnaie royale, pour Henri III, Henri IV ou Louis XIII.

– Un autre double inidentifiable.

– Un denier tournois de Gaston d'Orléans, pour les Dombes, au type Boudeau 1089-1090. A l'avers, tête à droite de Gaston d'Orléans ; au revers : deux fleurs de lis surmontées d'un lambel. Dessous la lettre A. Date: 1632.

– Un autre denier illisible, probablement martelé.

---

[7] Nous remercions le professeur Garreau pour cette information.

[8] M. GAUTIER, «A propos des galets de Sainte-Marie-du-Menez-Hom», *Penn-ar-Bed*, 1962, n° 28, p. 159-65.

[9] P. SÉBILLOT, *Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*, Paris, 1908, p. 376.

Rien ne permet de savoir si cette cache correspond au désir de dissimuler de bien maigres économies ou à d'autres pratiques.

Patrick Galliou

FOUESNANT, Le Douric

Le Service municipal d'archéologie de Quimper est chargé de la réalisation d'une opération de sondage préventif sur le site du Douric dans la commune de Fouesnant. Il est aidé par l'équipe du Centre de recherche archéologique du Finistère [10].

En effet, un petit dépôt de bronze du Bronze final III composé de deux poignées d'épées «langue de carpe», de cinq fragments de lames, d'un petit poignard, d'un rasoir, d'une hache à douille, de deux pointes de lance et d'un fragment de bracelet, fut découvert dans cette parcelle il y a plusieurs dizaines d'années par M. Guyader, horloger à Fouesnant. Confié à C.-T. Le Roux, il fut étudié par J. Briard[11]. La localisation approximative de la découverte est connue.

L'opération de sondage doit tenter de retrouver le lieu exact du dépôt et les éventuelles structures d'enfouissement pour vérifier qu'il ne reste pas d'objets en place ou dans les environs du lieu de la découverte. Il s'agit aussi d'étudier le contexte archéologique du dépôt. Celui-ci était-il totalement isolé ou enfoui dans un environnement humain dense : structures d'habitat ou d'activité artisanale, contexte funéraire ou religieux ? Aussi, une prospection préalable au détecteur de métaux est tentée. Les résultats sont négatifs. Ensuite un réseau de six tranchées parallèles, larges de 1,20 m quadrille l'ensemble de la parcelle et 225 m² sont fouillés méticuleusement.

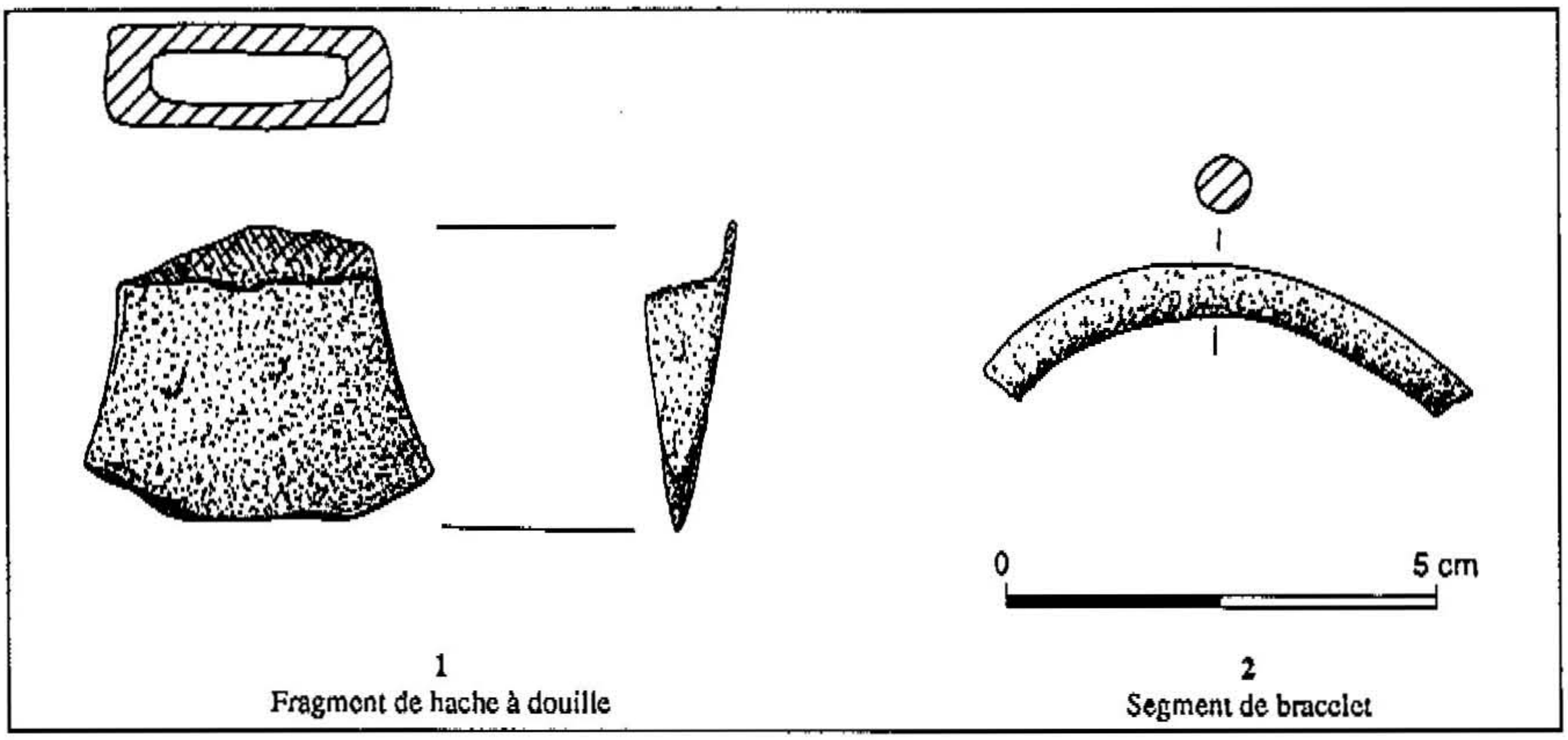
Deux objets en bronze que nous pouvons rattacher au dépôt anciennement exhumé sont découverts. La partie tranchante d'une hache à douille semble appartenir à un type analogue à celui présenté par C.-T. Le Roux. Un fragment de bracelet pennannulaire à section subcirculaire dont les diamètres varient de 6,5 mm à 6,3 mm et dont le petit diamètre est de 6,1 mm pourrait rappeler le fragment de bracelet à tampons déjà mis au jour (fig. 9). La datation au Bronze final III est confirmée.

Le lieu de mise au jour de ces deux éléments confirme bien les informations concernant celui de la découverte du dépôt lui-même. Nous sommes, en effet, exactement à la même place. La quantité de tessons de céramique et de verre du XX[e] siècle trouvés à proximité immédiate des deux fragments de bronze rappelle peut-être les activités de l'inventeur du dépôt. Il est toutefois regrettable que la limite de la parcelle nous ait empêchés de conduire les fouilles plus au nord. Il semble bien que le dépôt ait été découvert exactement sur cette limite. Faut-il croire que des objets épars et oubliés s'y trouvent encore ou bien que la fosse

---

[10] Ont participé à l'opération : Y.-L. Goalic, Y. Le Bihan et A. Nové-Josserand, Y. Robic et J.-F. Villard.

[11] C.-T. Le Roux, «Informations archéologiques : Fouesnant», *Gallia Préhistoire*, t. 18, fasc.2, 1975, p. 529-530.



1
Fragment de hache à douille

2
Segment de bracelet

Fig. 9. – Fouesnant, *Le Douric*, mobilier de bronze.
Dessin : J.-P. Le Bihan.

d'enfouissement originel des objets a été creusée dans le terrain voisin ? Nous ne pouvons répondre.

En revanche, l'absence de structures archéologiques à proximité du dépôt nous incline à conclure à l'existence d'un dépôt totalement isolé. Il faut, bien sûr, réfléchir aux conséquences d'une telle situation quant à l'utilisation de ce dépôt. Si les pièces qui le composaient devaient être récupérées, pour un motif ou pour un autre, il faudrait envisager la présence d'un signal aérien, discret, dont la signification n'était connue que de l'utilisateur. Le repérage par mesure au sol nécessite, en effet des repères précis (arbres, constructions, etc.). Mais, qu'il se soit agi d'un enfouissement temporaire ou définitif, par un individu ou par une communauté, l'absence de structure archéologique à proximité immédiate du dépôt semble bien confirmer la volonté de dissimuler les objets ou fragments d'objets.

Il faut toutefois éviter toute conclusion définitive. En effet, si la recherche a pu être exécutée jusqu'à 35 m du lieu de dépôt, seul un quart de l'espace périphérique a été touché par la fouille. Un site archéologique plus important peut, effectivement, être associé au dépôt, en direction de l'ouest ou du nord.

Si modestes soient-ils, les sondages effectués sur le site du Douric sont une utile contribution à l'étude des dépôts d'objets en bronze au Bronze final en Armorique. Ils soulignent la nécessité de mener des recherches dans l'environnement élargi du point de leur découverte.

Jean-Paul Le Bihan

GOUÉZEC, Pont-Coblant

Dans sa quête des sculptures chrétiennes, Y.-P. Castel rencontre aussi des œuvres préchrétiennes qu'il nous transmet. C'est ainsi qu'il nous a adressé récemment un petit pied humain en pierre, récupéré par le savant et regretté abbé

J. Feutren. Celui-ci l'avait ramassé au gué de l'Aulne, à Pont-Coblant en Gouézec, à une date indéterminée. Ses dimensions principales sont les suivantes : longueur : 12 cm ; largeur : 6,3 cm ; épaisseur : 4 cm. Son poids est de 340 g.

Il arrive que la nature, l'eau principalement, façonne des matériaux bruts et leur donne fortuitement la forme d'un objet, d'un être vivant ou d'une partie de celui-ci : ce ne peut être le cas ici tant les différents éléments d'un pied humain sont reconnaissables en dépit d'une simplification de la forme (fig. 10, a, b, c). Il s'agit d'un pied gauche dont on distingue le talon, la voûte plantaire cambrée et l'élargissement correspondant aux orteils. Ceux-ci n'ont pas été individualisés, sans doute en raison de la difficulté à entailler une roche très dure. Elle est de couleur gris-verdâtre et L. Chauris (Département des sciences de la Terre, université de Bretagne occidentale, Brest) y a reconnu une dolérite. Ces roches qui ont servi à fabriquer de nombreuses haches au Néolithique étaient travaillées par éclatement avec un percuteur puis par polissage. C'est sans doute par ces deux techniques successives qu'a été façonné notre objet dont la surface est parfaitement lisse.

Quelle était sa destination ? A quelle époque a-t-il été fabriqué ? Il fait penser immédiatement aux ex-voto anatomiques représentant une partie du corps, atteinte par une affection et dont on voulait obtenir la guérison. Façonnés en terre cuite, dans le bois, dans la pierre, ou encore découpés dans des feuilles de métal, ils ont été retrouvés en grand nombre dans des sanctuaires ruraux de la Gaule romaine où ils avaient été déposés par des pèlerins. Au sanctuaire des sources de la Seine, les pieds isolés, taillés dans le calcaire local, ne manquent pas[12]. Ils sont le plus souvent posés sur une plinthe et plus rarement traités en ronde-bosse comme celui de Gouézec.

Trouvé fortuitement, le petit pied de Pont-Coblant se rattache-t-il à cette catégorie d'objets ? Il est certain qu'à l'époque romaine l'Aulne était traversée à cet endroit à gué par un itinéraire qui semblait relier Quimper à Morlaix et à Saint-Pol-de-Léon, itinéraire devenu plus tard chemin du Tro-Breiz. Un pèlerin y aurait-il fait une offrande à la divinité du fleuve ? On constate que les ex-voto anatomiques étaient habituellement déposés dans des sanctuaires de sources, comme celles de la Seine, et pas à notre connaissance dans le lit des rivières. Là, à leur franchissement, on pratiquait d'autres types d'offrandes, comme par exemple des monnaies ou des statuettes en argile trouvées dans le Blavet à Gouarec en 1834[13]. Signalons aussi qu'à 500 m au sud-ouest de Pont-Coblant, au lieu-dit Moguériou, sur une hauteur dominant la vallée de l'Aulne, on a découvert un petit bâtiment qui comprenait d'importants éléments d'architecture en pierre, et qui paraît bien être un temple[14]. Cet édifice, situé à proximité d'une

---

[12] S. DEYTS, «Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine», *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 13e supplément, 1994, p. 114-117, pl. 49-50.

[13] J. GAULTIER DU MOTTAY, *Mémoires de la Société académique et historique des Côtes-du-Nord*, 1883-1884, t. I, p. 501.

[14] R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1967, p. 29 ; *ibid.*, 1968, p. 24-25.

voie de passage, avait-il un rapport avec un culte de l'Aulne, qui pourrait expliquer la présence d'ex-voto dans le lit de la rivière ? A toutes ces questions on ne peut répondre avec certitude, même si le contexte milite en faveur d'une origine antique de l'objet recueilli à Pont-Coblant.

Jean-Yves Éveillard



Fig. 10. – Gouézec, *Pont-Coblant*, pied antique.
a) vue externe; b) vue interne; c) vue de face.
Clichés : J.-Y. Éveillard.

ILE DE BATZ, Chenal

Dans le chenal de l'île de Batz, au nord de la presqu'île de Perharidy, un plongeur a ramené à la surface un demi-vase en poterie sigillée, de forme Curle 21, datant de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle de notre ère (fig. 11). Il s'agit sans doute d'un vase jeté par-dessus bord et provenant d'un navire d'époque romaine. Dans ce même chenal, à une dizaine de mètres de profondeur, le docteur P. Merer nous a signalé la présence des restes d'une ancienne tourbière contenant, entre autres végétaux, du noisetier. Compte tenu de la profondeur à laquelle elle se trouve aujourd'hui, il est raisonnable de penser qu'elle fonctionnait depuis le Mésolithique, voire l'Épipaléolithique, ce qui en fait son intérêt majeur, car il s'agit là d'une des rares tourbières du début du Postglaciaire actuellement conservée dans l'ouest de la Bretagne qui soit susceptible, par l'étude de ses pollens et de ses macrorestes, de permettre une tentative de reconstitution de la flore de cette région au moment où vécurent les dernier chasseurs.

Michel Le Goffic

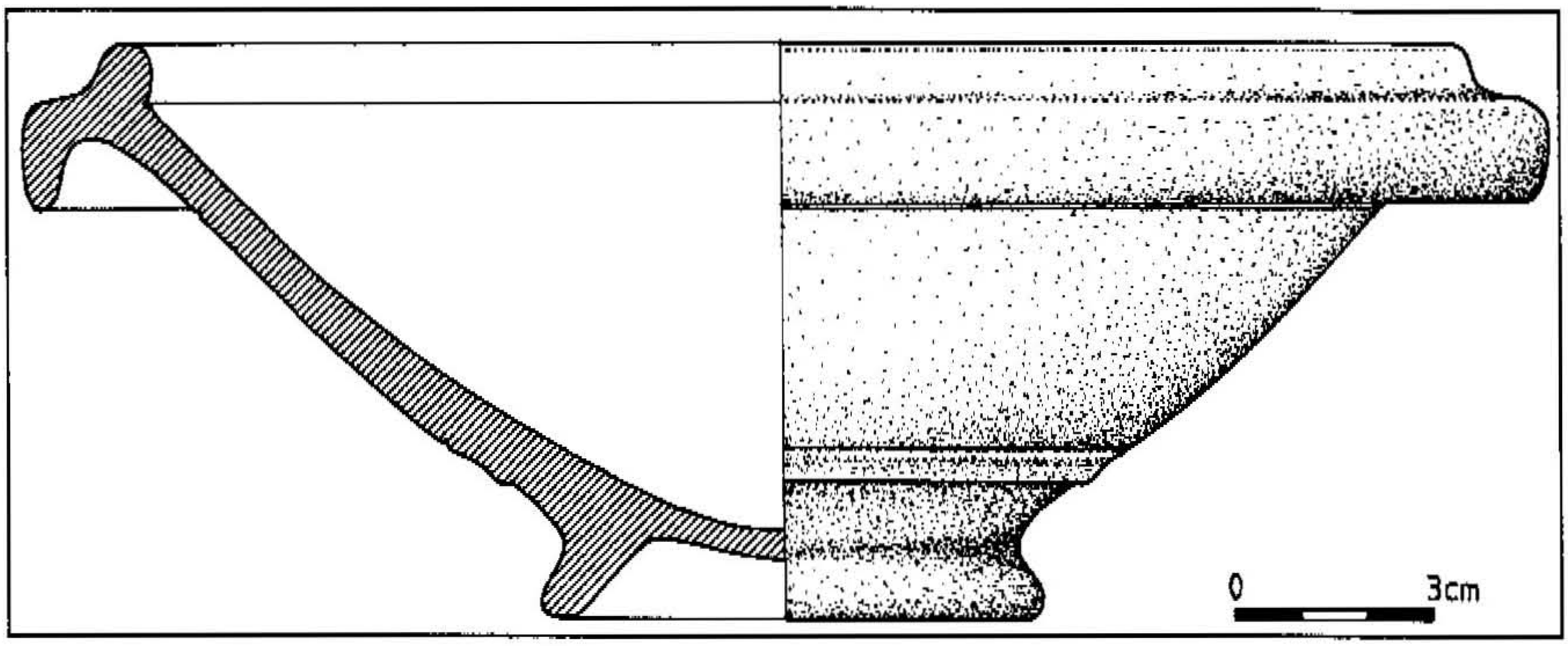


Fig. 11. – Ile de Batz, *chenal*, vase Curle 21 en sigillée.
Dessin : M. Le Goffic.

KERLAZ, Coz-Maner

Au mois d'octobre 1994, un prospecteur ramassait une statuette en bronze à la surface d'un champ labouré, au lieu-dit Coz-Maner en Kerlaz. Après diverses péripéties, ce petit bronze arriva entre nos mains pour étude avant d'être, espérons-le, confié à un musée contrôlé.

La statuette de Kerlaz – il s'agit plus précisément d'une plaque à décor figuré en fort relief – , haute de neuf centimètres et d'une épaisseur moyenne de 1,4 centimètre, pèse 120 grammes (fig. 12). La figuration est immédiatement identifiable, et on reconnaît sans peine un Jupiter de bon style, légèrement déhanché vers la droite, le bassin recouvert d'une draperie descendant de l'épaule, tenant le sceptre de la main gauche et le foudre de la droite. Les statuettes de Jupiter n'étant guère nombreuses en Bretagne – un autre exemplaire à Kerilien en Plounéventer – on s'interrogera sur la signification à donner à cette figurine et à son environnement archéologique (sanctuaire ? laraire familial ?). Un inventaire complet des petits bronzes de la péninsule bretonne reste à faire et

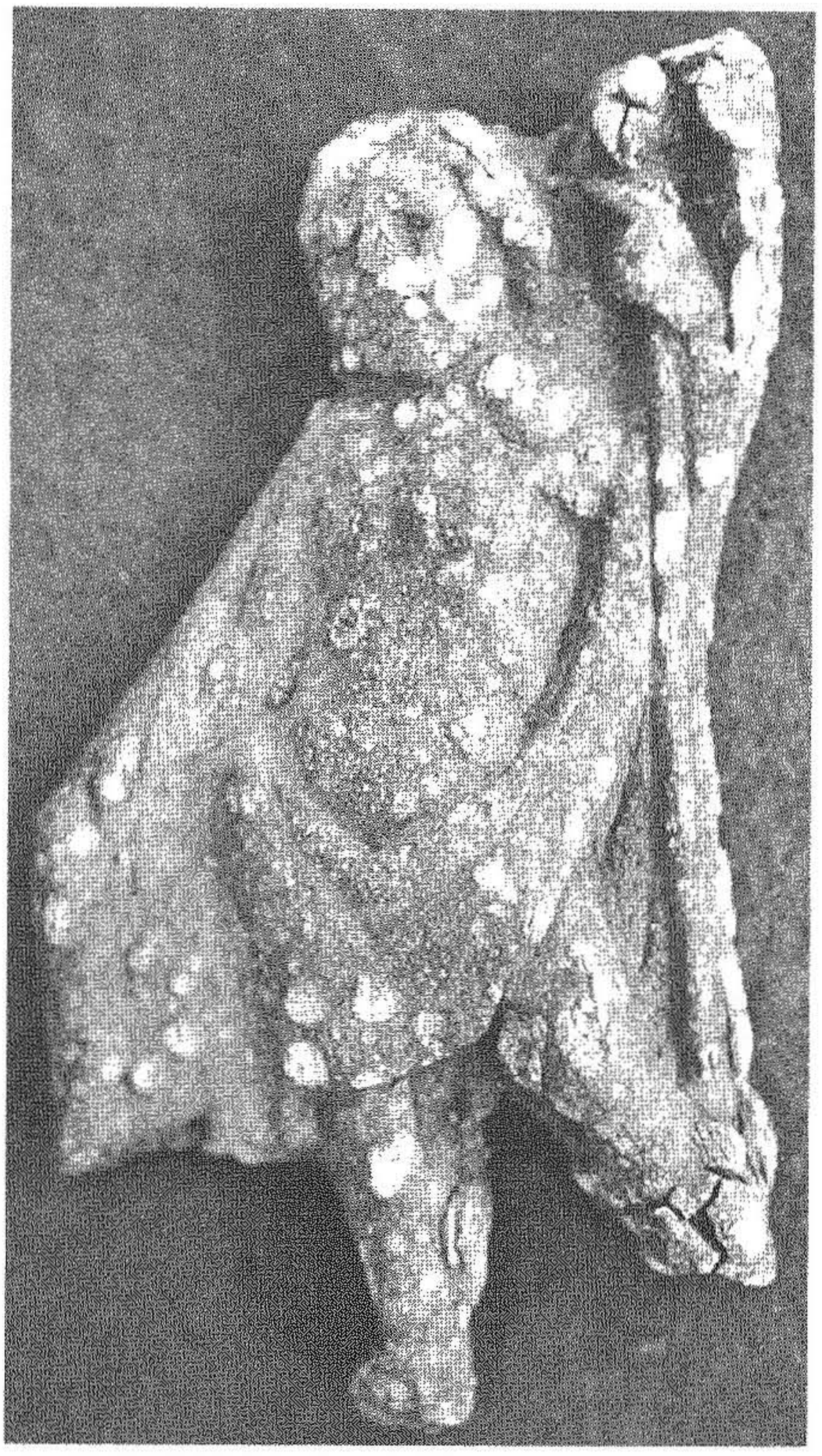


Fig. 12. – Kerlaz, *Coz-Maner*, statuette de Jupiter.
Cliché : P. Galliou.

nous apporterait sans aucun doute de précieux renseignements sur les cultes des Armoricains romanisés.

La même parcelle a livré au prospecteur deux monnaies romaines fort usées : sur l'une (13,4 g), on croit distinguer le buste de Faustine, et sur l'autre (5,9 g), la couronne radiée d'un empereur de la fin du IIIe siècle. Il est évident, toutefois, que ces deux monnaies ne permettent pas de dater pas la statuette décrite ci-dessus.

Patrick Galliou

KERNILIS, Kersulant

Paul du Chatellier signalait en 1907 l'existence de nombreux fragments de poteries et des monnaies romaines dans les champs de Kersulant[15]. En juin 1994, un effondrement en bordure ouest de la parcelle ZB 105 du cadastre de 1991 a permis la découverte d'une salle souterraine d'un diamètre voisin de 2,50 m, encombrée de terre écroulée et dont le plancher est au moins à 4 m de profondeur. En effet, sur ce plateau, l'altération est parfois profonde et le sol limoneux doit souvent son épaisseur à un apport lœssique quaternaire. Il en résulte que, pour trouver une roche altérée, mais toutefois suffisamment résistante, il a fallu creuser profondément. En raison de la mauvaise stabilité du sol et de la période des semis, ce souterrain de l'âge du fer n'a pas été fouillé et l'on ne connaît donc pas les autres parties de cette structure. En surface, dans la parcelle voisine ZB 106, tout près de la zone effondrée, se voit une petite éminence, reste vraisemblable d'une structure d'habitat en liaison avec le souterrain.

Michel Le Goffic

LANDELEAU, Les Trois-Croix

En nettoyant un terrain vague, M. Le Guen a mis au jour un tronçon de stèle à section elliptique de l'âge du fer, d'une longeur de 1,80 m pour un diamètre à la base compris entre 0,50 m et 0,68 m et au sommet entre 0,40 m et 0,46 m. Trois rainures transversales s'observent sur ce tronçon de stèle, dont la roche constitutive est un granite à biotite et cordiérite provenant du massif du Huelgoat, dont l'affleurement le plus proche est à 12 km à vol d'oiseau. L'endroit de la découverte n'est qu'à quelque 500 m de Penfoul, où M. A. Baron exhuma une stèle en granit il y a quelques années et où J. Briard fouilla une nécropole et les restes d'un camp de l'âge du fer en 1980[16].

Michel Le Goffic

---

15 P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Quimper-Rennes, 1907, p. 145.

16 J. BRIARD, J. PEUZIAT, A. PUILLANDRE, Y. ONNÉE, «Une nécropole et un camp de l'âge du fer à Landeleau (Finistère)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIII, 1984, p. 27-53.

LANDUDAL, Buzudic

Dans la chronique d'archéologie antique et médiévale du *Bulletin* de 1978, R. Sanquer signalait la découverte, au lieu-dit Buzudic en Landudal, d'un groupe sculpté du cavalier à l'anguipède[17]. Trois ans plus tard, il ajoutait, dans la même chronique, un autre fragment et plusieurs blocs de grand appareil ayant pu faire partie du soubassement du monument[18]. A notre tour, lors d'une visite sur les lieux en mars 1993, nous avons constaté que M. Le Ster, agriculteur au Buzudic, avait, peu de temps auparavant mis au jour, après l'avoir heurté avec le soc de sa charrue, un nouveau bloc qui offre un grand intérêt.

Alors que les précédentes découvertes avaient été faites dans le lit abandonné et envasé d'une fontaine-lavoir, celle-ci a eu lieu à moins de 50 m en aval, dans une parcelle actuellement en prairie. C'est à quelques dizaines de mètres de cet endroit que s'élevait une chapelle consacrée à saint Drouar, signe évident de la christianisation de cet espace sacré. La pierre se présente comme un monolithe correspondant à la partie supérieure d'une colonne (fig. 13). Nous en donnons aujourd'hui une description succincte, réservant pour une publication future une étude plus complète.

Ses dimensions sont les suivantes : hauteur : 0,58 m ; diamètre au sommet : 0,80 m-0,85 m ; diamètre (approximatif) à la base : 0,63 m.

Du haut en bas, elle présente successivement (fig. 14) :

1) un abaque circulaire, dont il subsiste un peu plus de la moitié de la superficie. En son centre, on peut voir (fig. 15) un trou de louve de 0,12 m par 0,04 m et 0,08 m de profondeur qui a servi à la préhension du bloc à l'aide d'une machine de levage et à sa dépose sur le fût de la colonne. Cette cavité a pu être utilisée ensuite pour la fixation du groupe à l'anguipède ;

2) une moulure en doucine formant l'échine du chapiteau ;

3) une rainure profonde faisant office de gorgerin ;

4) et enfin, la partie supérieure du fût de la colonne, dont plus de la moitié a été retaillée dans le sens de la hauteur. Il est probable qu'à la base du bloc et au centre, existait un trou de scellement pour sa fixation à la partie sous-jacente du fût.

Au total, ces caractéristiques, selon Yvan Maligorne qui prépare un doctorat sur l'architecture de grand appareil en Armorique romaine, permettent de rattacher cette colonne à l'ordre toscan. Mais comparée à la majorité des exemples connus en Bretagne, celle-ci était particulièrement puissante. On imagine mal qu'elle ait pu appartenir à un édifice de grandes dimensions qui aurait été construit dans ce cadre champêtre de Buzudic et dont on ne connaîtrait d'autre vestige que cet unique élément. Tout laisse penser qu'elle supportait à l'origine, selon une habitude souvent observée dans l'est de la France et en Rhénanie, le groupe du cavalier à l'anguipède qui a été découvert au même endroit. Les dimensions de celui-ci ne contredisent pas cette hypothèse (fig. 16). Elles sont très proches de celles des

---

[17] R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, 1978, t. CVI, p. 55-59.

[18] ID., *ibid.*, 1981, t. CIX, p. 58-59.

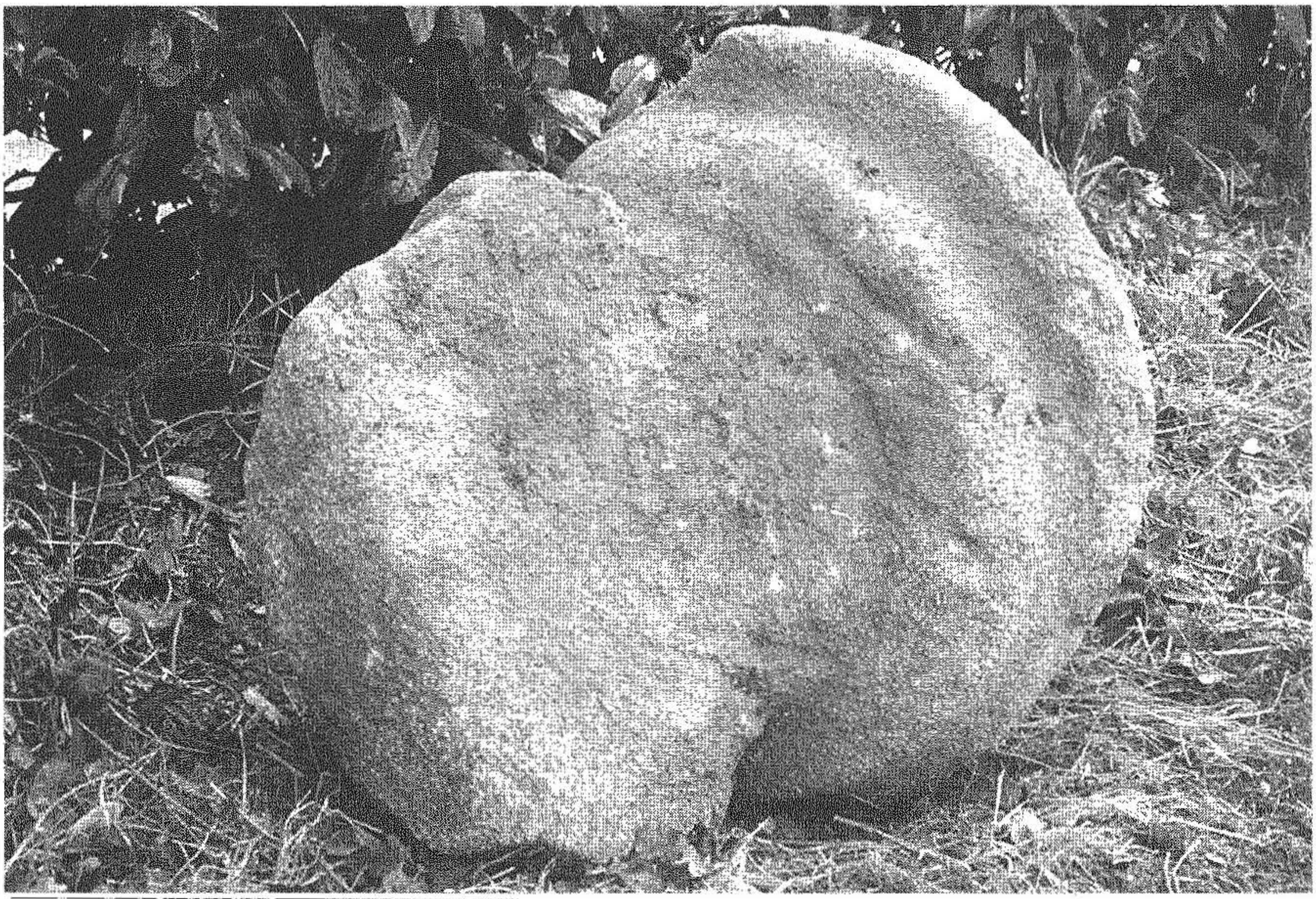


Fig. 13. – Landudal, *Buzudic*, colonne.
Cliché : J.-Y. Éveillard.

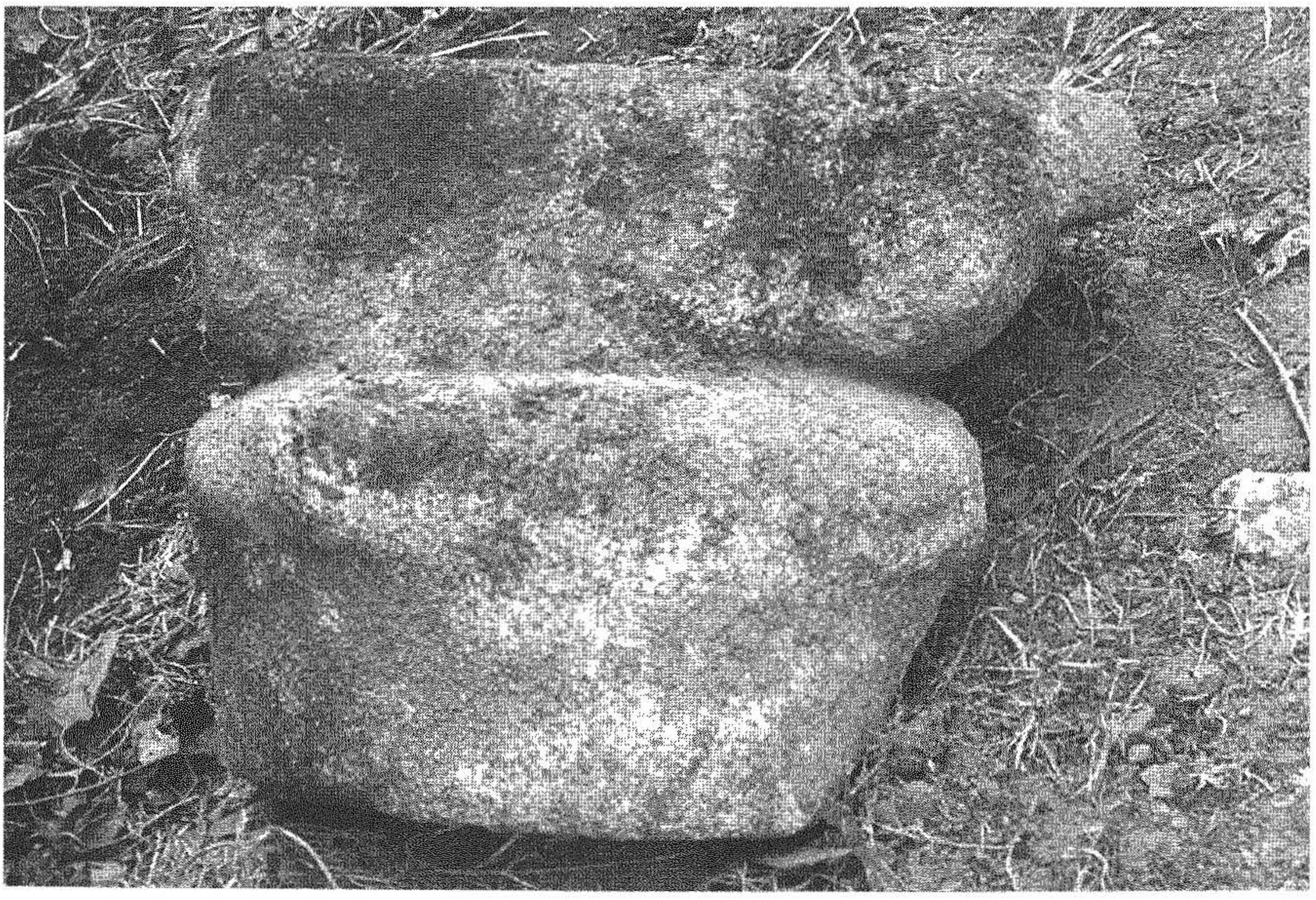


Fig. 14. – Landudal, *Buzudic*, colonne en profil.
Cliché : J.-Y. Éveillard.



Fig. 15. – Landudal, *Buzudic*, dessus de l'abaque.
Cliché : J.-Y. Éveillard.

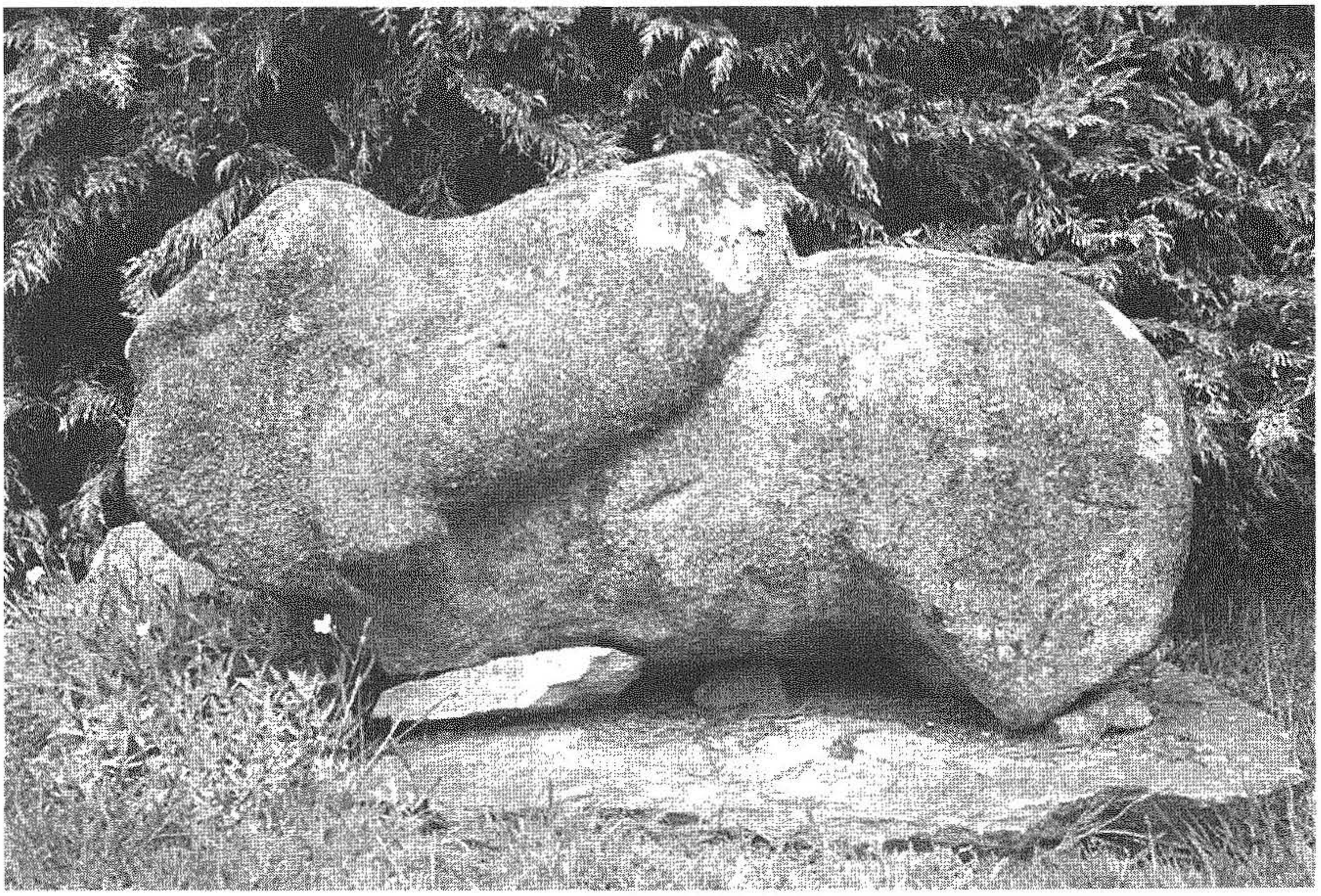


Fig. 16. – Landudal, *Buzudic*, cavalier à l'anguipède.
Cliché : J.-Y. Éveillard.

deux exemplaires, peu éloignés dans l'espace, du Guélen en Briec et de Kerlot en Plomelin, groupes en meilleur état de conservation que celui de Landudal et dont la plinthe aurait pu tenir sur l'abaque de la colonne de Buzudic. Puisque l'on doit pouvoir admettre cette conclusion, il est intéressant de noter que la sculpture et la colonne qui la supportait ont été taillées dans deux variétés différentes de granite : pour le cheval et le cavalier, on a utilisé un beau leucogranite à grain fin, tandis que pour la colonne on s'est servi d'un leucogranite plus grossier, à grains de quartz plurimillimétriques. Peut-on déduire de cette constation que pour l'élément architectural on s'est contenté d'un matériau de qualité inférieure, pris sur place ou à proximité immédiate, tandis que pour la sculpture on est allé choisir dans une carrière connue une pierre plus appropriée ? C'est très probable.

D'autre part, deux blocs que R. Sanquer présentait dans sa première déclaration[19] comme des tambours de colonne ayant pu appartenir au monument, ont un diamètre très inférieur au fragment que nous avons retrouvé (0,43 m et 0,37 m) et la nature de la roche n'est plus la même. Il doit s'agir en réalité de deux petites stèles de l'âge du fer qui avaient été apportées près de la fontaine, selon une pratique couramment observée dans le Finistère.

Ainsi, nous connaissions jusqu'à ce jour en Bretagne quatre cavaliers à l'anguipède trouvés sans leur suppport. A l'inverse, nous possédons des colonnes (celle du jardin des Antiques à Corseul, selon l'hypothèse de L. Pape[20]) ou des fragments de colonnes, sans que nous puissions leur associer de groupe sculpté. Au Buzudic en Landudal, pour la première fois, deux éléments du monument sont réunis.

Jean-Yves Éveillard

LANRIVOARÉ, Kerbriec-Coz

Je dois à M. A. Jestin communication d'une hache polie en chloromélanite, découverte fortuitement sur les terres de son exploitation. Longue de 17 cm, elle pèse 480 g. Elle témoigne, comme bien d'autres trouvailles de ce genre faites dans l'ouest de la Bretagne, d'une intense occupation territoriale au Néolithique final.

Patrick Galliou

MELGVEN, Roussica

M^me^ et M. Michel Dérout, qui exploitent la ferme de Roussica, ont eu l'amabilité de nous laisser observer un objet très intéressant découvert lors d'un labour, dans un champ voisin, au lieu-dit Luzuen. Il s'agit d'un polissoir à haches du Néolithique. Pesant 10 kg, de forme approximativement prismatique, il va en se biseautant vers l'avant. Il est en quartz et présente cinq sillons de polissage de section en V, d'environ 3 cm de profondeur (fig. 17). Cette trouvaille ne fait qu'enrichir le patrimoine de cette partie des bords de l'Aven, déjà connue par ses sites du Néolithique.

A. Bourhis et Henri Guillou

---

[19] ID., *ibid.*, 1978, t. CVI, p. 57.

[20] L. PAPE, dans *Documents de l'Histoire de la Bretagne*, Toulouse, 1971, p. 56.

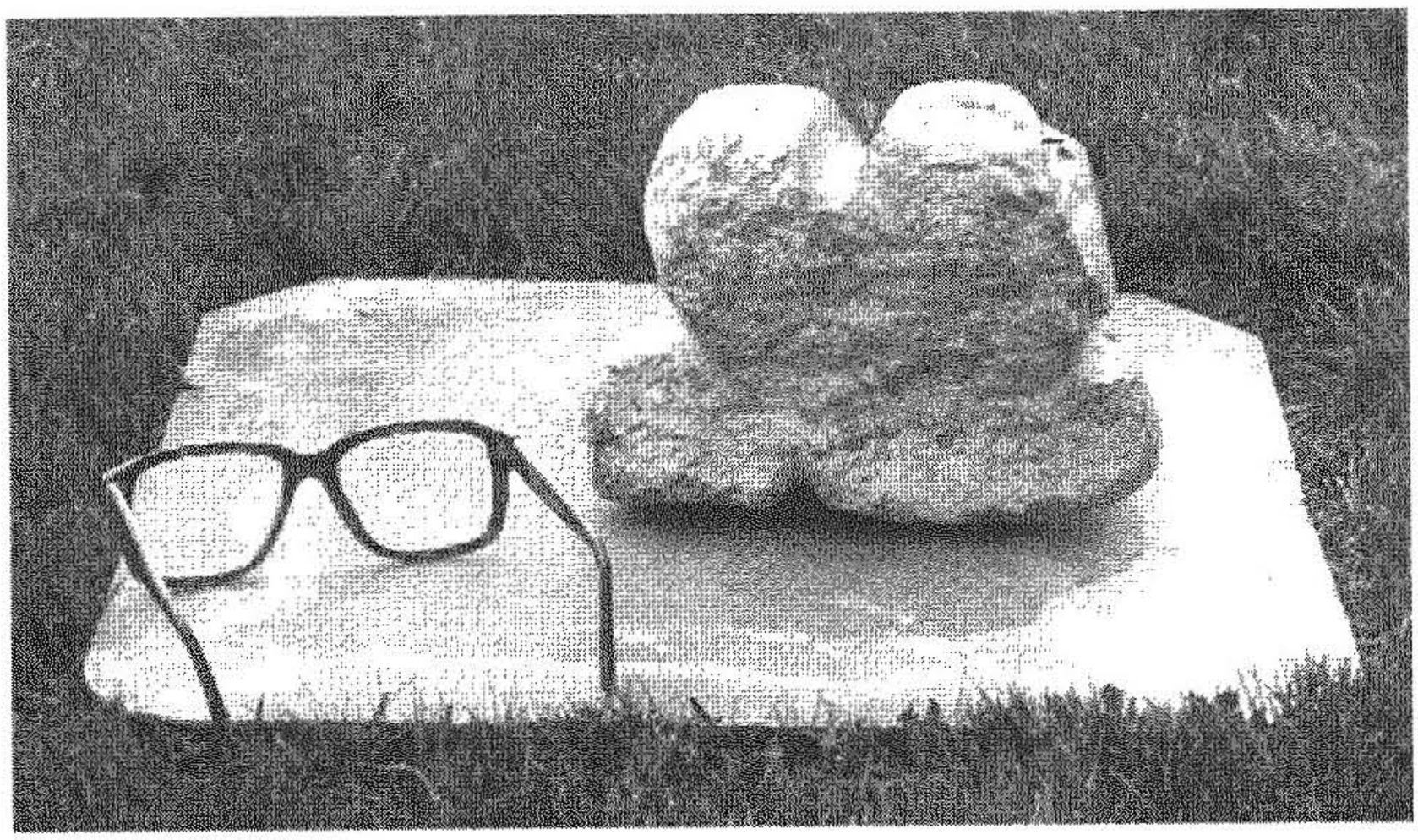


Fig. 17. – Melgven, *Roussica*, polissoir du Néolithique.
Cliché : H. Guillou.

OUESSANT, Mez-Notariou

Comme les sept années précédentes, la campagne de fouille estivale s'est déroulée durant deux mois et a réuni de quinze à vingt-deux fouilleurs[21]. Des résultats très encourageants ont été obtenus au cours de cette seconde année du programme trisannuel ayant pour but d'évaluer l'étendue et le potentiel du site. Le travail porte sur trois secteurs différents (fig. 18).

Vers le nord-est il s'agit de vérifier l'existence de structures identiques au tumulus mis au jour en 1993 (Us.76) et de déterminer l'extension des vestiges d'habitat datés vers 1500 av. J.-C., du Bronze ancien-moyen.

Il n'y a pas d'autre tumulus. En revanche, un très beau sol empierré, couvert de galets, est découvert. Bien daté de la phase Bronze final - premier âge du fer (750-450 av. J.-C.), il se raccorde stratigraphiquement au niveau de construction du tumulus évoqué précédemment. Cela est très important pour l'organisation générale du village, car cela confirme la présence d'une zone à monuments funéraires ainsi que l'aspect très soigné de ce village, comportant des sols parfaitement aménagés. Nous savons que les rues étaient également empierrées. Ce n'est guère étonnant pour un établissement aussi peuplé et aussi rigoureusement structuré.

Par ailleurs, les vestiges d'habitat du Bronze ancien-moyen se poursuivent sous ces niveaux. Une trentaine de trous de poteaux et un très beau foyer à surface ornée identique à ceux de la zone artisanale sont mis au jour. Ces vestiges évoquent des structures d'habitation simples plus que des activités artisanales.

---

[21] Ont participé à la fouille : A. Balquet, S. Borraz, G. Boulmer, M. Brouard, C. Carlier, A. Chuilon, C. Descamps, A.E. Dunn, V. Duterme, E. Fabre, F. Giraud, E. Gaumé, Y.-L. Goalic, Y. F. Heiderer, V. Heiderer, J. Hunt, C. Koenig, I. Kolad, M.L. Korady, Y. Le Bihan, S. Le Maître, A. Nové-Josserand, F. Puyplat, Y. Queffélec, J.-Y. Robic, Y. Robic, C. Suzat, J.-F. Villard et F. Wegnez. La contribution de chacun a été déterminante pour le succès de cette campagne.

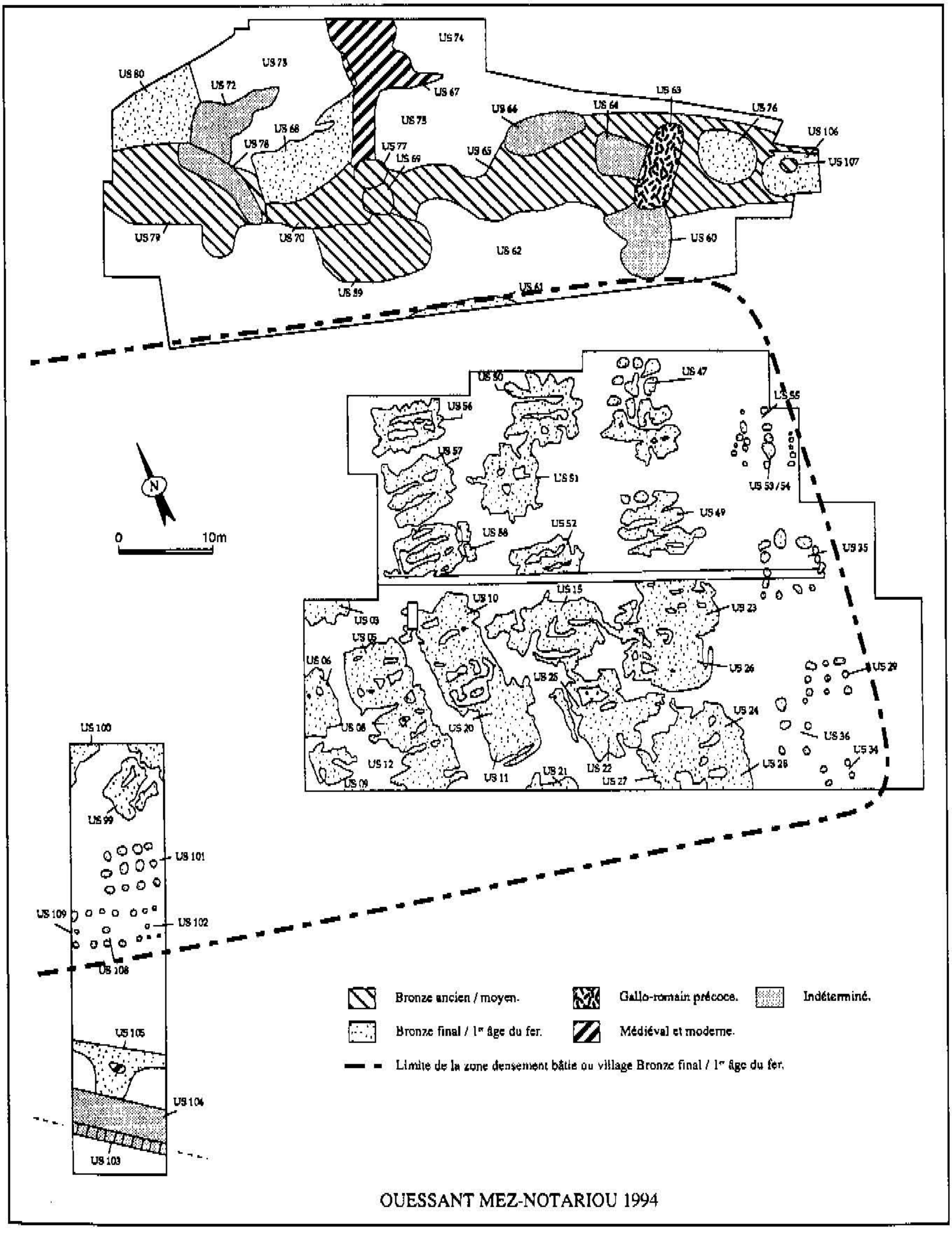


Fig. 18. – Ouessant, Mez-Notariou,
ensemble des structures archéologiques (1994).
Dessin : J.-P. Le Bihan.

Vers le nord-ouest la fouille se poursuit près de la zone d'activité artisanale du Bronze ancien-moyen et du tumulus du Bronze final (Us. 68) découverts en 1992-1993.

La présence d'un niveau du Bronze final est largement confirmée. De la poterie bien intéressante est découverte. Mais l'organisation des couches de cette époque, qui affleurent et se confondent avec le sol actuel, n'est pas suffisamment précise pour que nous puissions identifier leur fonction.

En revanche, la fouille de ces niveaux récents découvre beaucoup plus largement les sols du Bronze ancien-moyen. Ils appartiennent vraisemblablement à une zone où se développèrent des activités artisanales (métallurgie du bronze, tissage notamment). Les foyers sont nombreux, parfaitement soignés et correspondent parfois à de véritables fours dont les fragments de paroi de dôme sont mis au jour. Certains sont décorés d'une manière très originale avec des coquilles de patelles. Actuellement la zone «artisanale» identifiée couvre une superficie de 350 m² dont environ 140 m² demeurent encore intacts, à la disposition des archéologues. Nous n'avions pas le temps d'étudier ce secteur cette année. Du reste, il faudra d'autant plus réfléchir à la méthode de fouille de cette zone qu'il n'est pas du tout impossible que l'on ait, enfin, une série dalles perforées en place. Nous avons peut-être une occasion d'identifier leur fonction architecturale. Pour leur datation, cela se clarifie également (fig. 19).

Vers le sud-ouest une bande de terrain de 45 m de longueur est explorée sur 10 m de large : d'une part pour mieux connaître l'extension et, éventuellement, les limites de la zone centrale d'habitat du village de transition Bronze-Fer dans

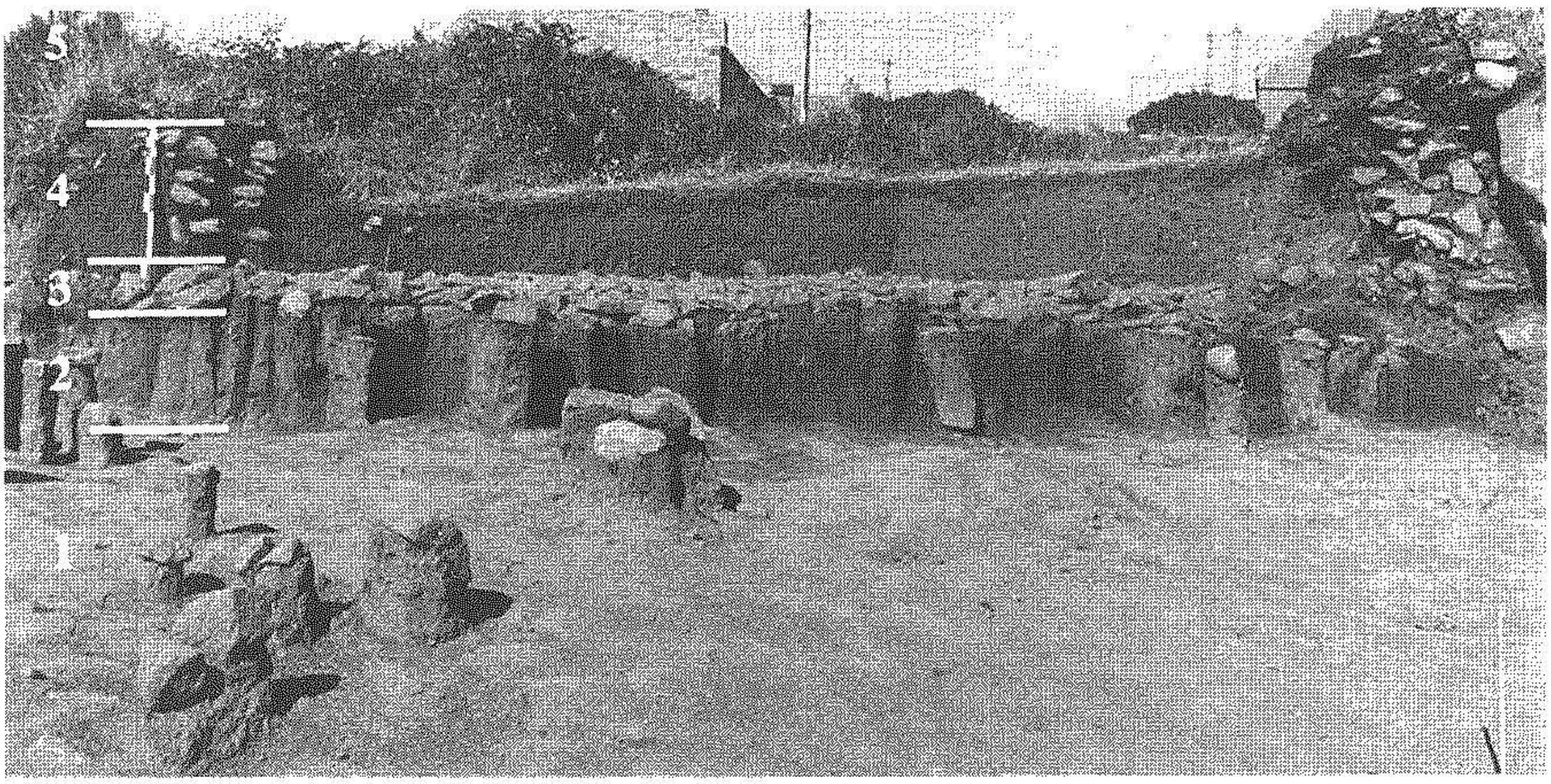


Fig. 19. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur nord-est.
Superposition des vestiges : 1. Sol naturel ; 2. Sol du Bronze ancien-moyen ; 3. Dallage du Bronze final ; 4. Talus modernes et contemporains ; 5. Habitat contemporain restauré.
Cliché : J.-P. Le Bihan.

cette direction, d'autre part pour vérifier si, en dépit des résultats négatifs des sondages de 1988, il n'existe pas, sous les talus actuels, des vestiges d'enceinte du site protohistorique.

Le prolongement du cœur densément construit du village de transition Bronze-Fer est confirmé par la présence de très beaux bâtiments de type I, II et III. Il est toutefois impossible d'affirmer que nous avons atteint la bordure sud-ouest de cette zone de construction dense. Celle-ci recouvre, au minimum, une surface double de celle déjà fouillée, soit 5 000 m² (fig. 20, 21, 22).

Au sud de ce sondage, sous les structures de talus actuels, des vestiges très soignés posent problème. Le caractère partiel de la fouille ne permet pas de trancher. Il peut s'agir de structures de circulation et, plus particulièrement, d'une voie ancienne. Il peut s'agir aussi des ultimes restes des sols aménagés de la zone périphérique du village Bronze-Fer bordés par la base d'une structure d'enceinte. Même si, après une très longue observation du terrain et de l'environnement archéologique, c'est vers cette seconde hypothèse que nous porte notre intuition, il est impossible de répondre. Seule une fouille complémentaire large peut apporter la solution. Quoi qu'il en soit, l'intérêt est extrême pour la compréhension générale du site.

En conclusion, deux établissements différents sont nettement identifiés à Mez-Notariou. L'organisation générale et la datation de chacun d'entre eux apparaît de mieux en mieux. Un site du Bronze ancien-moyen livre vraisemblablement des structures d'habitat et des structures artisanales réparties, dans l'état actuel de nos connaissances, sur environ 1000 m². Un ensemble du Bronze final - premier

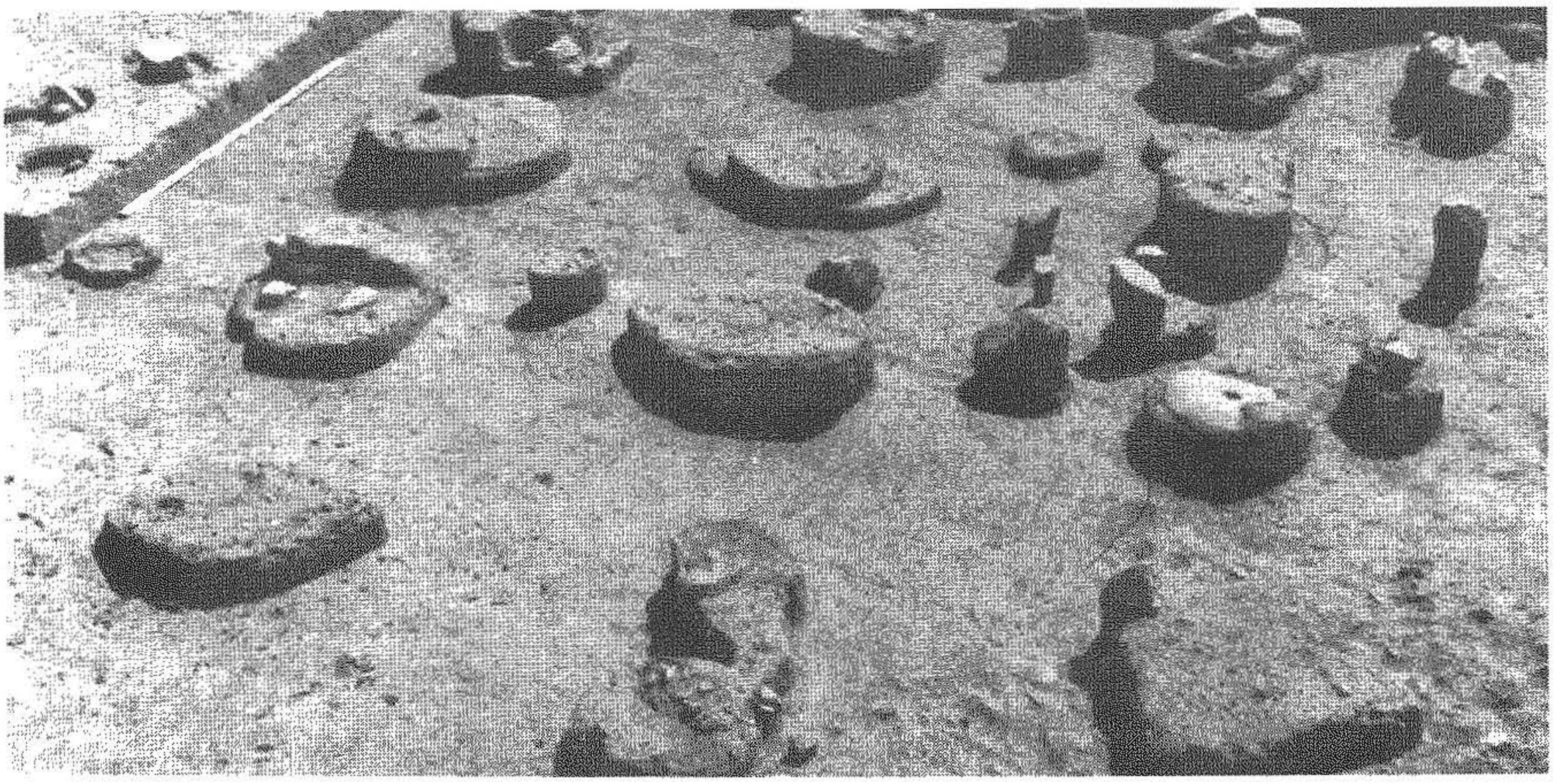


Fig. 20. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur sud-est.
Mise en évidence du remplissage des trous de poteaux de l'édifice Us 101 par une fouille en négatif (seules les zones où il n'y a aucun vestige sont fouillées).
Cliché : J.-P. Le Bihan.

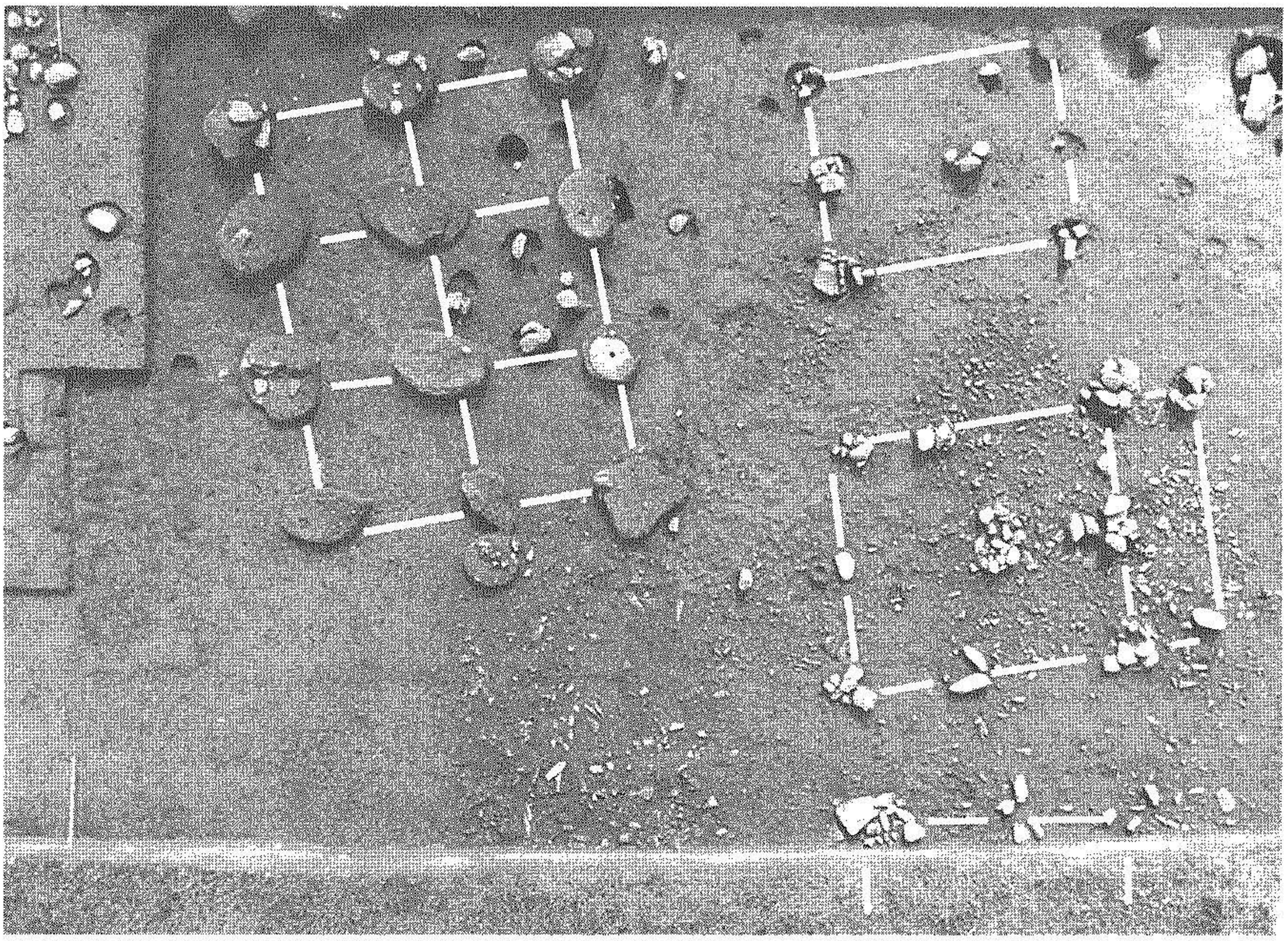


Fig. 21. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur sud-est.
Fondations des édifices Us 101, Us 102, Us 108, Us 109.
Cliché : J.-P. Le Bihan.

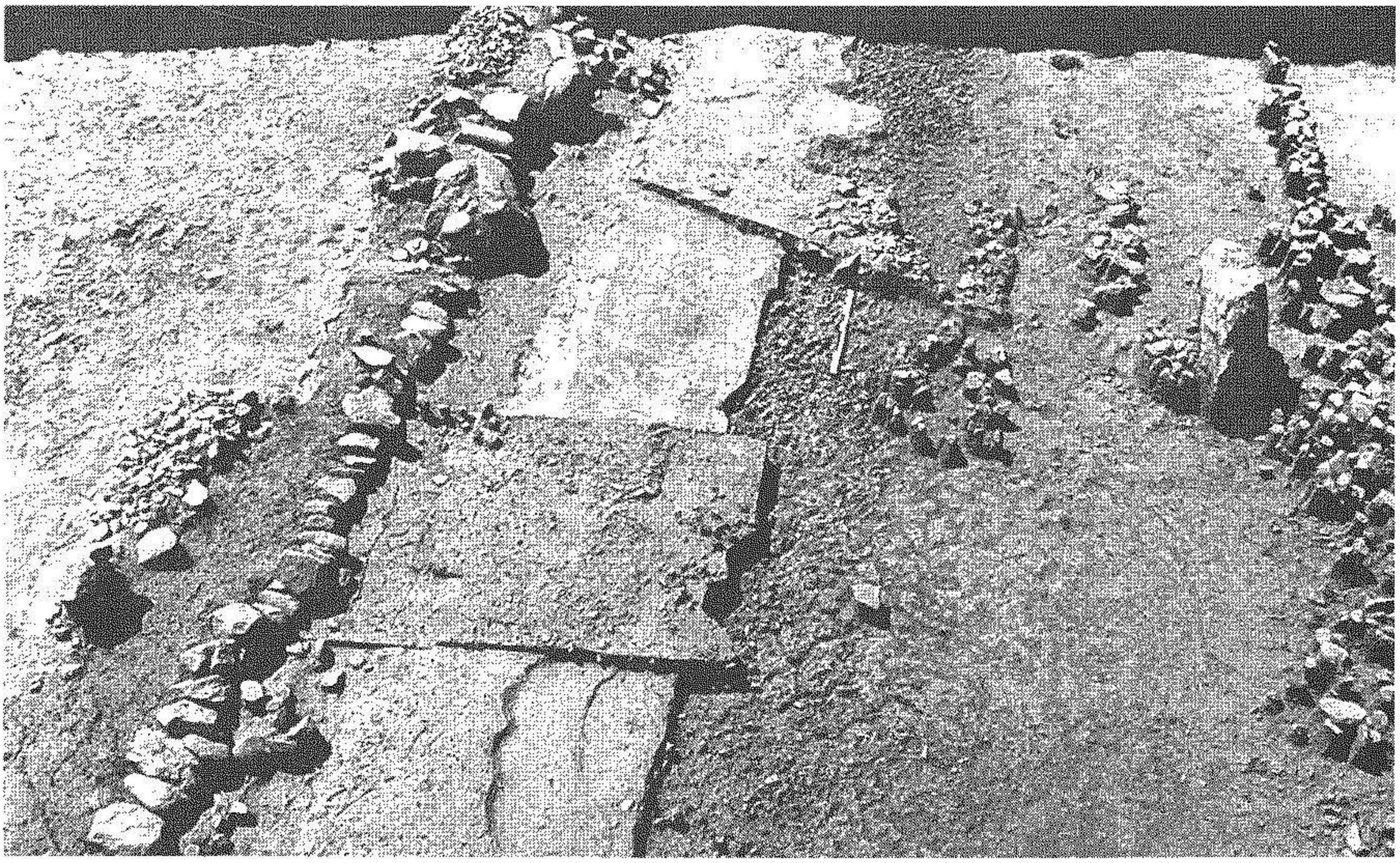


Fig. 22. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur sud-est.
Vestiges linéaires en bordure du site protohistorique.
Cliché : J.-P. Le Bihan.

âge du fer couvre sans doute près de deux hectares. Un noyau central d'habitat dense organisé selon un plan orthogonal est entouré par des espaces soigneusement empierrés ou sablés. Une sorte d'esplanade septentrionale domine le village. Elle est en partie réservée à des monuments funéraires. D'autre part, l'hypothèse d'une enceinte est désormais posée.

Dans les deux cas il s'agit de vestiges tout à fait originaux pour la région. Il convient d'ailleurs de rappeler que le site est beaucoup plus complexe car il a été occupé, sans doute de manière discontinue, du Néolithique récent au Moyen Age.

Jean-Paul Le Bihan

PLABENNEC, Kerilleo

Au printemps 1995, M. H. Thépaut a eu la surprise de découvrir un effondrement dans la parcelle ZD 121 qu'il cultive près du hameau. Appelé sur les lieux, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un affaissement du sol, de forme cylindrique et d'un diamètre de 0,90 m à 1,10 m pour une profondeur de 2 m, la blocaille de la roche altérée apparaissant à partir de 1 m de profondeur. Bien qu'il soit à seulement quelques dizaines de mètres de la motte castrale de La Motte, il semble cependant qu'il s'agisse d'une structure bien plus ancienne et correspondant à un souterrain de l'âge du fer.

Michel Le Goffic

PLABENNEC, Locmaria

Eric Dilasser, de Plabennec, m'a fait connaître une série de découvertes effectuées lors des travaux de réfection de la chapelle de Locmaria et dans les parages de celle-ci.

La superbe chapelle de Locmaria faisant l'objet de travaux de réfection menés par une équipe de bénévoles de la commune, dont nous saluerons ici le courage, plusieurs excavations pratiquées en vue de la consolidation de certains éléments du bâti ont rencontré des structures et niveaux archéologiques. Ainsi, devant le pignon ouest, une tranchée avait-elle rencontré en 1993 des fondations associées à une masse de *tegulae*, tandis qu'à 4 m environ du bas-côté méridional, une zone de 2 m x 2 m, encore ouverte au moment de mon passage sur les lieux (mai 1995) montrait ce qui semblait être le sommet d'une couche d'effondrement d'un bâtiment, avec moellons de construction, *tegulae* et *imbrices*. Dans la chapelle elle-même auraient aussi été rencontrées des substructions et des *tegulae*. En l'absence de véritables fouilles, le mobilier archéologique recueilli est maigre mais révèle une occupation des lieux s'étalant au moins du début du Ier siècle (anse d'amphore vinaire Pascual I de Catalogne) jusqu'aux premières décennies du IIIe siècle (fragment de *pelvis* en sigillée Curle 21). Sans préjuger de la nature du bâtiment romain ainsi révélé, la superposition de structures antiques et d'un lieu de culte chrétien n'est pas inintéressante[22].

---

[22] Ces vestiges sont aujourd'hui protégés par une pelouse.

Dans la cour de la ferme voisine (à 30 m au sud) est conservée à une meule à grains antique (fig. 23). Un fragment de stèle gauloise, autrefois visible en ce lieu, se trouverait aujourd'hui au manoir du Rest.

Patrick Galliou



Fig. 23. – Plabennec, *Locmaria*, meule antique.
Cliché : P. Galliou.

PLABENNEC, Vourc'h-Vraz

Lors de l'ensilage du maïs, en novembre 1994, M. J.-L. Bleuven a signalé au Service départemental d'archéologie qu'un effondrement s'était produit sous le passage de l'ensileuse dans la parcelle YN 125. Cette fois encore, il semble s'agir de l'affaissement de la voûte d'un souterrain de l'âge du fer sous le passage d'un engin, le volume des terres déplacées étant évalué à 2 m^3.

Michel Le Goffic

PLEYBER-CHRIST, Saint-Donat

Notre correspondant, M. R. Faujour, nous a conduit dans un taillis fraîchement coupé, situé à 500 m à l'ouest - nord-ouest du hameau, sur le versant nord-est d'une colline culminant à 220 m. Plusieurs petites buttes sont manifestement artificielles. Elles sont de forme oblongue, de 3 à 5 m de longueur pour 2 à 4 m de largeur et 0,50 m de hauteur maximum et pourraient correspondre à des tombelles protohistoriques. Sur le versant ouest de la même colline sont répertoriés trois tumulus de l'âge du bronze.

Michel Le Goffic

PLOUGONVELIN, abbaye de Saint-Mathieu

Les travaux de conservation et de mise en valeur des ruines de l'abbaye ont nécessité la dépose de deux piles du bas-côté sud de l'église abbatiale, qui menaçaient de s'effondrer en raison de leur forte inclinaison. Deux sondages de 3 m de côté ont été effectués à l'emplacement des fondations de ces piles afin de tenter de déterminer les raisons de leur déstabilisation. Les détails de cette opération paraîtront prochainement dans les actes du colloque *Saint-Mathieu de Fineterre*, qui s'est tenu à Plougonvelin en 1994; cependant, les conclusions sont les suivantes. A la question de savoir pourquoi les piles du bas-côté sud se sont mises à pencher vers le sud, plusieurs réponses peuvent être apportées. Tout d'abord les massifs de fondation de ces piles sont bien bloqués au nord par les fondations du mur roman sur lesquelles ils s'appuient, fondations qui peuvent atteindre 2 m d'épaisseur. Latéralement, vers l'ouest et l'est, ces piles s'automaintenaient. Il en résulte que la direction de moindre stabilité se trouve vers le sud.

La construction des massifs, si partielle soit-elle, sur un sol, même peu épais, et non sur la roche en place, a pu provoquer certains tassements. Par ailleurs, le décentrement de la pile sud-ouest n'est sans doute pas étranger à un tassement plus important de la partie sud du massif de fondation de cette pile. Enfin, l'examen de la façade sud de l'abbatiale montre que des contreforts ont été rajoutés à espaces réguliers pour contrecarrer une poussée évidente vers le sud. Cette inclinaison de la façade sud résulte peut-être d'une instabilité du sous-sol en liaison avec la faille qui passe précisément dans cette zone de l'abbaye. Il est d'ailleurs tout à fait possible que cette inclinaison de la façade sud ait entraîné les piles du bas-côté sud, la charpente ayant eu un effet de tirant. Il nous est donc difficile de dire pour quelle raison précise les piles ont travaillé. Plusieurs causes sont possibles et il n'est pas exclu qu'elles aient pu s'exercer simultanément.

Ces sondages ont néanmoins permis de reconnaître de nombreuses inhumations, notamment autour de la pile est, inhumations réalisées dans un remblai de rattrapage de niveau, épais de près de 1,50 m, qui a fourni une monnaie de Louis VIII (fig. 24), qui, si elle ne permet pas de dater cette couche avec certi-

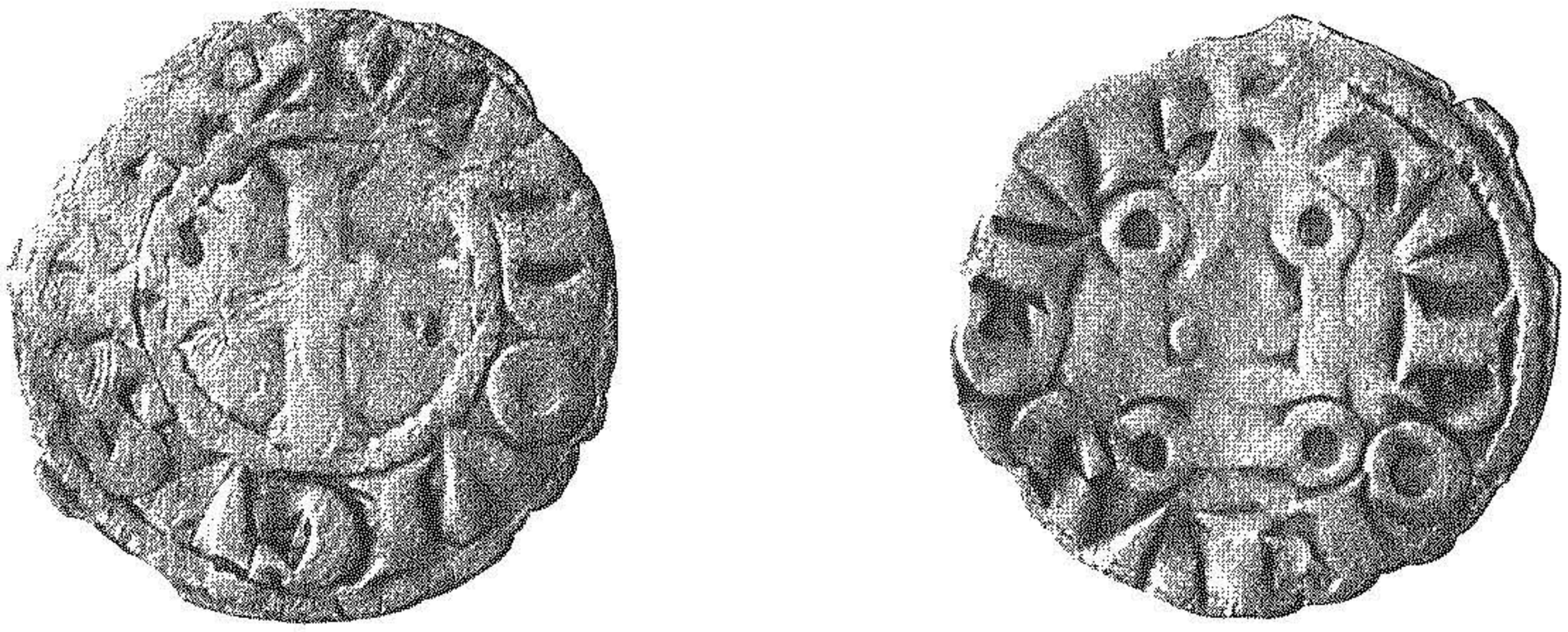


Fig. 24. – Plougonvelin, *abbaye de Saint-Mathieu*, denier tournois en argent de Louis VIII (1223-1226).
a) Droit ; b) Revers.
Cliché : M. Le Goffic.

tude au début du XIII[e] siècle, concourt toutefois à conforter les analyses faisant remonter l'agrandissement du collatéral sud à cette époque. Par ailleurs, deux types de dallage ont été découverts, l'un en carreaux vernissés, correspondant vraisemblablement au dallage primitif de l'abbatiale à partir du XIII[e] siècle, l'autre en dalles rectangulaires de micaschiste, qui était encore en usage au XVIII[e] siècle. L'étude des éléments de toiture retrouvés permet de dire que la couverture de l'édifice était faite d'ardoises montées à pureaux décroissants et que le faîtage était réalisé avec des tuiles partiellement vernissées.

Michel Le Goffic

PLOUGONVELIN, Keledern

Les recherches de M. Chevillotte nous apprennent que, d'après le texte d'une transaction entre les religieux de Saint-Mahé et Guillaume Kerannou, datée de 1453, le manoir existait déjà dans la première moitié du XV[e] siècle. En évacuant un ancien tas de fumier recouvrant un dépotoir situé contre le mur ouest du manoir de Keledern, M. J. Chevillotte a mis au jour un lot de tessons de poterie et de terre cuite qu'il nous a fait remettre pour étude. Hormis quelques tessons récents, voire actuels, et trois fragments de tuiles faîtières, la plupart des tessons recueillis sont relativement anciens, se situant dans une fourchette allant du XIV[e] au XVI[e] siècle et proviennent, pour l'essentiel, de vases à cuire. Seuls deux tessons, dont un rebord, sont en poterie onctueuse, dont l'origine est Plonéour-Lanvern (fig. 25, n° 7). Certains autres peuvent provenir des ateliers de Lannilis-Plouvien. Plusieurs marmites montrent un bourrelet interne, destiné à supporter un couvercle (fig. 26, n[os] 1, 2, 3 ; fig. 25, n[os] 2, 3, 6, 8). Les moyens de préhension, quand ils existent, sont formés d'oreilles peu développées et décorées d'incisions, placées au niveau du bord équarri de la lèvre ou sur le bourrelet de base de la courte encolure (fig. 26, n[os] 2, 3 ; fig. 25, n[os] 3, 6, 12). Un vase à rebord éversé montre une toute petite oreille qui semble plus décorative qu'utilitaire (fig. 25, n° 8). La largeur du marli débordant de certains récipients ne nécessitait pas toujours de moyens de préhension. La seule forme entièrement reconstituable est une marmite à fond plat (fig. 26, n[os] 1, 2). Le diamètre à l'ouverture est de 32 cm, le diamètre de la panse est de 36 cm, celui du fond de 27,8 cm et la hauteur du récipient est de 16,5 cm. Le col n'est haut que de 2,5 cm et est marqué par un bourrelet basal. La lèvre, épaisse et équarrie, forme un étroit marli et comporte quatre oreilles à huit dents et des incisions obliques sur le bord interne du marli. La décoration de la panse est constituée par huit bandes de pâte rapportées, subverticales, prenant naissance au niveau du bourrelet de la base du col et descendant jusqu'au fond. Ces bandes de pâte sont aussi incisées obliquement. Une autre marmite est voisine de la précédente, mais la décoration est formée par une bande de pâte rapportée, placée horizontalement au niveau du diamètre maximal de la panse et comportant des impressions jointives de taille centimétrique (fig. 26, n° 3). Seul un vase à oreilles présente un décor fait d'une frise de coups d'ongle sous le bourrelet basal de l'encolure (fig. 25, n° 6). Quelques tessons présentent des décors glaçurés sur le rebord et la face interne : taches bavantes de glaçure verte (fig. 26, n° 4) ou brune (fig. 25, n[os] 1, 9). D'autres ont une glaçure complète,

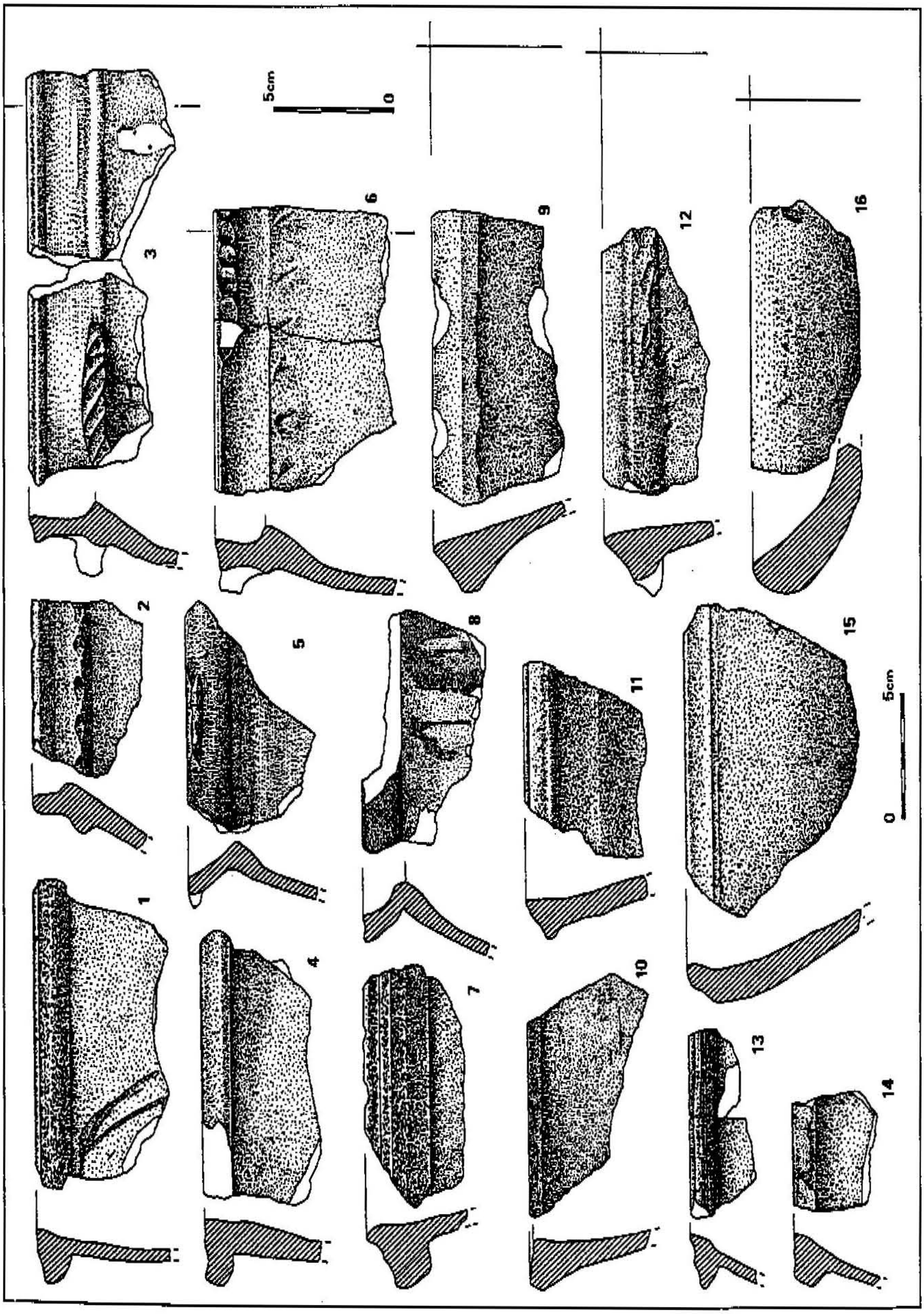


Fig. 25. – Plougonvelin, *Keledern*, marmites des XV^e^-XVI^e^ siècles.
Dessin : B. Grall.

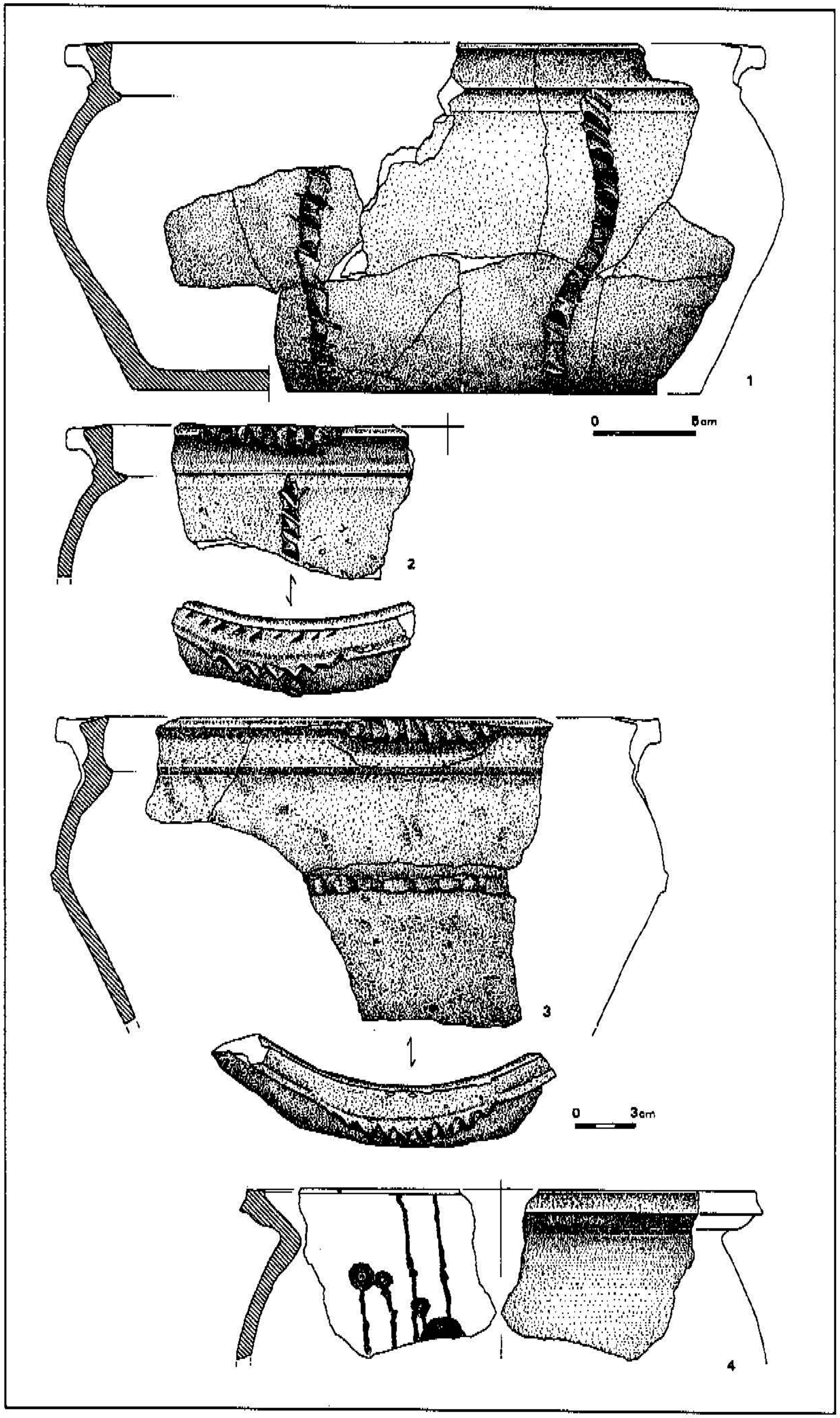


Fig. 26. – Plougonvelin, *Keledern*, tessons de poterie des XV^e^-XVI^e^ siècles.
Dessin : B. Grall.

de teinte marron clair, sur la surface interne, tels le n° 2 de la figure 26 qui montre en outre un décor excisé sur le bourrelet basal de l'encolure. Une jatte (fig. 25, n° 15) et un plat creux (fig. 25, n° 16) ont une glaçure interne complète.

Michel Le Goffic

PLOUGONVELIN, Kerbrat

Averti par les services de l'Equipement qu'un effondrement de la chaussée de la route départementale n° 85 s'était produit lors de la mise sous terre de cables électriques, près du hameau de Kerbrat, nous avons constaté sur place qu'était révélée une salle souterraine rectangulaire de 3 m sur 2 m, dont la voûte surbaissée, constituée de claveaux frustes, s'appuie légèrement en retrait sur les parois longitudinales en maçonnerie. Les cônes d'éboulis n'ont pas permis de reconnaître l'accès à cette salle qui, d'après sa typologie, correspond à une cache du bas Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (XV[e]-XVII[e] siècle), comme on en connaît beaucoup sur le littoral ouest du Léon. De façon à préserver les structures et rendre la route à la circulation, l'excavation a été remplie de béton maigre, selon les directives du Service régional de l'archéologie, consulté.

Michel Le Goffic

PLOUGONVELIN, Landiguinoc

Il y a quelques années l'attention de l'un de nous, Marie-Claire Cloître, puis celle d'Yves Chevillotte, fut attirée par une pierre dressée, située à Landiguinoc, et qui semble bien être une stèle armoricaine de l'âge du fer.

Elle a été mise au jour vers 1981, au domicile de M. et M[me] Mercereau, lors de l'arasement du talus qui séparait leur propriété du chemin la desservant à partir de la route Toul-Ibil - Le Trez-Hir.

Cette pierre, taillée dans la graniodorite de Trégana, est plantée à la verticale et émerge aujourd'hui de 0,50 m au-dessus du gazon (fig. 27). Sa section au sommet est légèrement ovale (0,45 m x 0,35 m). Un minisondage a permis de la dégager sur une hauteur de 0,88 m, sans que nous ayons pu atteindre sa base. A ce niveau de profondeur, son plus grand diamètre avoisine 0,50 m, ce qui laisse entrevoir une forme tronconique effilée, fréquente pour les stèles de l'âge du fer. Cependant, la parfaite régularité du monument, même si aucune inscription gravée n'est visible, n'exclut pas totalement qu'il puisse s'agir d'une borne milliaire romaine. La parcelle en limite de laquelle elle est située porte au cadastre de 1841 le nom de *Chapel-Baragaman* (B2 640), «chapelle pain et beurre», expression qui évoquerait des rites d'offrandes. L'existence de cet édifice, disparu à une date ancienne, est confirmée par plusieurs *Parc-ar-Chapel*, dont un *Parc-ar-Chapel-Baragaman* (B2 636). Une fontaine qui sourd à 100 m à l'est, de l'autre côté de la route du Trez-Hir, pouvait être associée à ce petit sanctuaire rural[23].

---

[23] Cathy MARZIN, *Les fontaines du canton de Saint-Renan*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1994, t. I, p. 57. (Mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean-Yves Éveillard).



Fig. 27. – Plougonvelin, *Landiguinoc*, stèle de l'âge du fer.
Cliché : M.-C. Cloître.

Le préfixe *lann*-, «ermitage», «monastère», permet de faire remonter l'origine de celui-ci aux premières chrétientés bretonnes, vers les Vᵉ-VIᵉ siècles de notre ère. Enfin, la chapelle était située sur le passage d'un itinéraire qui, au cadastre de 1841, porte l'appellation de «chemin de Lochrist à Brest» : à cette date, la route Porsmilin-Le Goasmeur, tronçon de la route Brest-Le Conquet, n'existait pas. Le chemin remontait du vieux pont de Péronnel et rejoignait à 300 m à l'ouest de Landiguinoc, au lieu-dit Pradigou, le tracé de l'ancienne voie romaine qui reliait Saint-Mathieu à Kerilien en Plounéventer. La stèle est-elle encore à son emplacement primitif ou n'a-t-elle pas plutôt été apportée d'un autre lieu sur le placître de la chapelle, comme on le constate fréquemment ? Faut-il la mettre en relation avec le site voisin de Kerdoniou (moins d'un kilomètre au nord), où un souterrain de l'âge du fer a été découvert en 1969[24] ? Signalons qu'il n'existe à son sommet aucune cavité qui aurait pu servir à encastrer une croix, ni aucune croix gravée sur la partie apparente, signes habituels de la christianisation de ces monuments. Ajoutons encore que le talus dans lequel elle est apparue n'existait pas en 1841, et c'est donc postérieurement à cette date qu'elle a été enfouie.

Pour conclure, il est intéressant de comparer le site sacralisé de Landiguinoc avec celui, peu éloigné (2,2 km à l'ouest), de Saint-Aouen qui offre de

---

[24] P.-R. GIOT, «Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1975, p. 17.

grandes similitudes. Autrefois appelé Lanaouenn, Y.-P. Castel y a localisé le centre d'un *minihy*[25]. Comme à Landiguinoc, il existait une chapelle et une fontaine, et on y a aussi découvert dans un talus une stèle de l'âge du fer, dont nous avons pu constater qu'elle était taillée dans la même pierre de Trégana[26]. On fera enfin le rapprochement avec un autre *lann*-, Lanvrizan en Plougastel-Daoulas où fut mise au jour une stèle semblable en 1990[27]. Ainsi, ces différents recoupements permettent de percevoir plus clairement comment se réalisa la christianisation de l'extrémité de la Bretagne au début du haut Moyen Âge.

Marie-Claire Cloître, Jean-Yves Éveillard

PLOUGOULM, Bourg

En 1994, lors de travaux de mise sous terre de réseaux, sur le bord de la route allant du bourg à Prat-Coulm, à l'angle des parcelles 168 et 245 (appelée *Goarem-ar-Sœur*), section AP du cadastre à jour pour 1984, un souterrain de l'âge du fer a été éventré par le godet de la pelle mécanique. Une visite a néanmoins pu être effectuée avant le rebouchage. La structure excavée est creusée dans une pegmatite arénisée, l'épaisseur d'arène étant de 1,25 m, ce qui correspond à la profondeur du plafond de la chambre visitée du souterrain. Les parties visibles sont formées par un puits d'accès comblé de terre brune, dont le cône d'éboulis se déverse dans une première salle quadrangulaire de 3,80 m de longueur pour une largeur variant entre 1,50 m et 2,10 m (fig. 28). Cette salle est munie d'une banquette et sa hauteur sous plafond est seulement de 0,80 m. Il y a quelques décennies, un effondrement s'était déjà produit dans cette salle, car dans l'angle nord-est se trouvait un remblai contenant des coquilles de moules, de patelles, du verre brisé et des os sciés. Derrière ce remblai, il y avait un passage vers une autre salle, obstruée par un cône d'éboulis de terre brune. L'essentiel de la structure se trouve sous la route goudronnée et elle n'a donc pas été fouillée.

Michel Le Goffic

PLOUGUERNEAU, Lilia

La propriété contenant le dolmen classé parmi les monuments historiques le 3 juillet 1959 a pu être acquise par la commune de Plouguerneau, avec l'aide du département et de l'Etat, et le mégalithe est désormais accessible au public. Un panneau explicatif a été mis en place ; il donne les informations que l'on connaît sur ce monument ruiné et, semble-t-il, non fouillé. Les travaux liés à la construction de la maison avaient décaissé quelque peu l'arrière du mégalithe, du côté de la rue, et à la faveur de pluis abondantes, plusieurs silex et tessons de poterie

---

25 Y.-P. CASTEL, «Le minihy de Saint-Aouen en Plougonvelin», *ibid.*, 1980, t. CVIII, p. 137-141.

26 P. GALLIOU, dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, 1991, t. CXX, p. 66-67, fig. 5.

27 J.-Y. ÉVEILLARD, «Un itinéraire antique à l'embouchure de l'Élorn», *ibid.*, 1990, t. CXIX, p. 125-132. – P. GALLIOU, dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, 1990, t. CXIX, p.112.

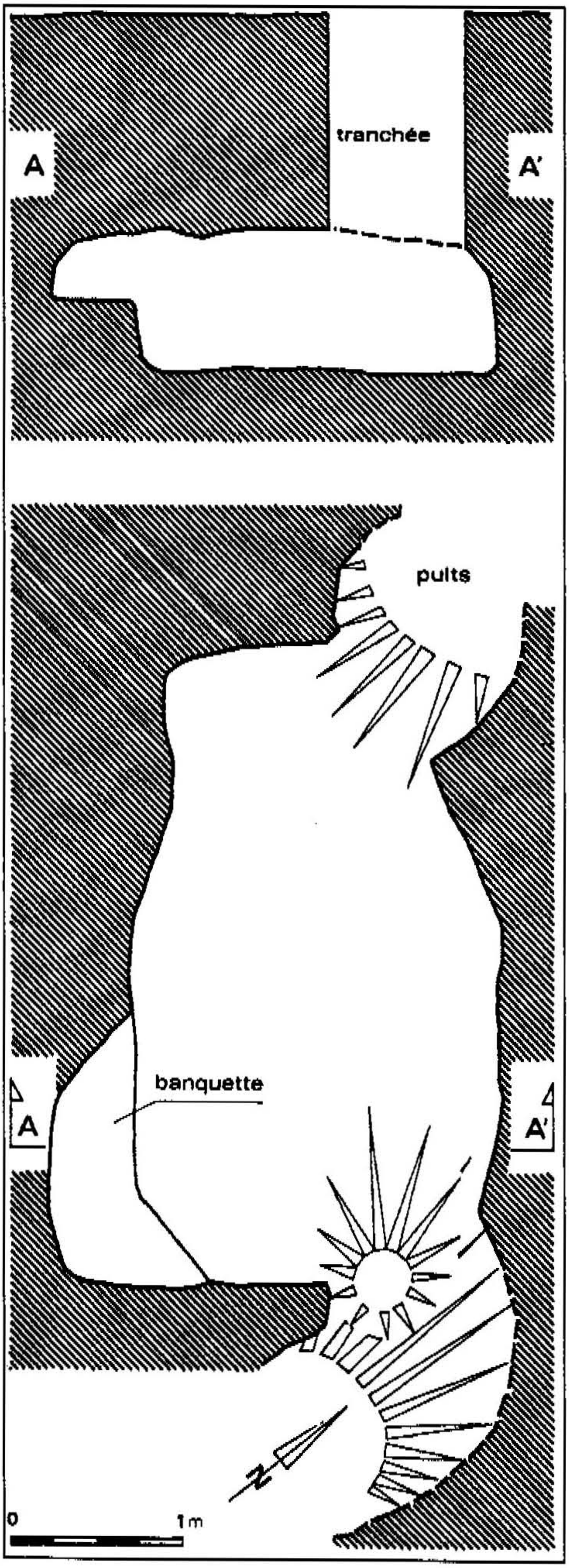


Fig. 28. – Plougoulm, *Prat-Coulm*, souterrain de l'âge du fer.
Plan des parties visibles et coupe.
Dessin : M. Le Goffic.

avaient été recueillis au fil des années. Certains datent du Néolithique, mais l'un d'entre eux provient d'un vase campaniforme au décor de bandes horizontales hachurées obliquement, ce qui suppose une réoccupation chalcolithique de ce qui doit être une allée couverte du Néolithique final (fig. 29).

Michel Le Goffic

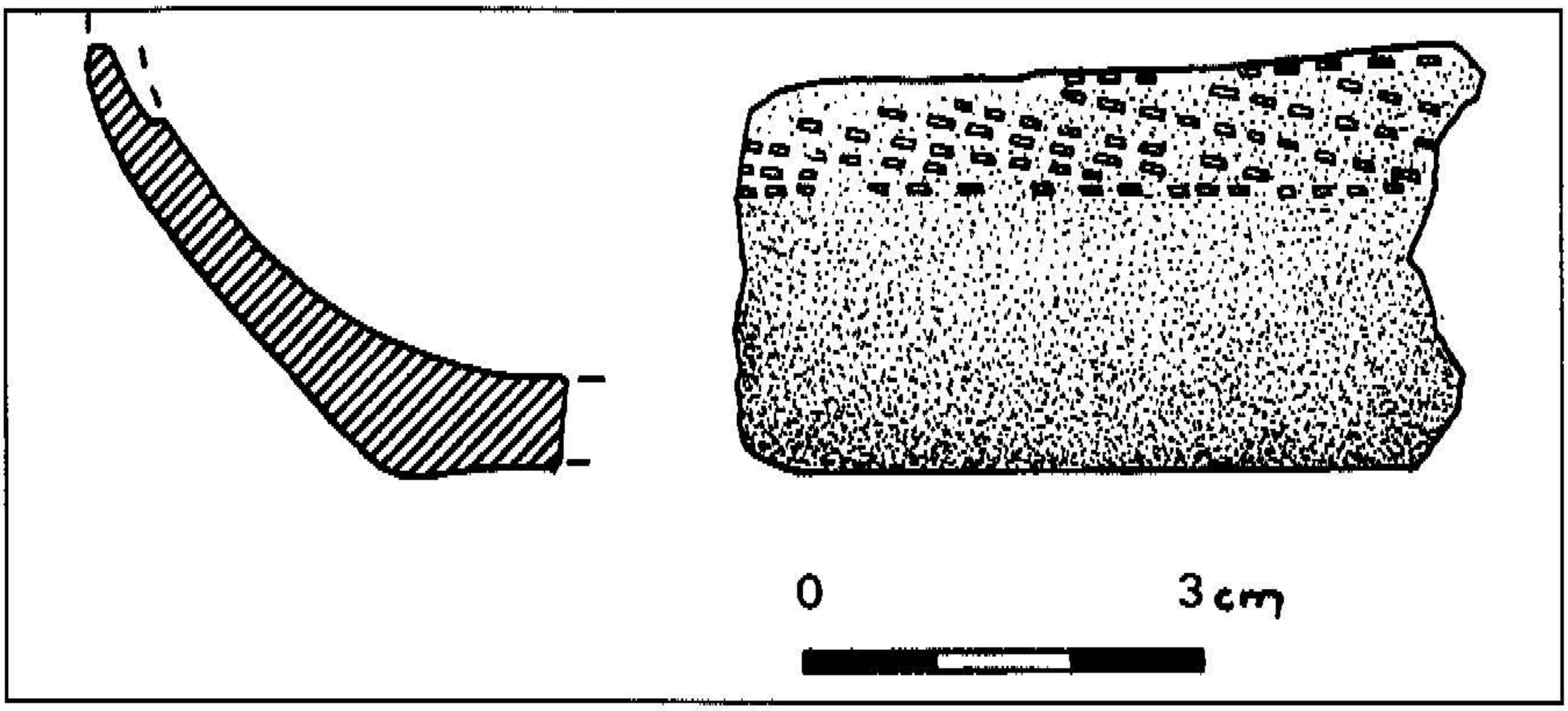


Fig. 29. – Plouguerneau, dolmen de *Lilia*, tesson de vase campaniforme.
Dessin : M. le Goffic.

PLOUNÉVENTER, Kerilien

La destruction volontaire, consciente, presque perverse, des talus non encore éradiqués dans la zone centrale de l'agglomération antique de *Vorganium*, sur le plateau de Coatalec-Kerilien en Plounéventer, a achevé le saccage d'un des grands sites archéologiques du Finistère. Connu depuis le XIX[e] siècle au moins, exploré par Miorcec de Kerdanet[28], visité par Prosper Mérimée[29], partiellement fouillé par Louis Pape dans les années soixante[30], ce vaste ensemble construit en dur, selon les techniques gallo-romaines, et occupant plusieurs dizaines d'hectares ne pouvait guère passer pour un gisement inconnu ou mineur que l'on aurait malencontreusement rasé. L'histoire récente de Kerilien est émaillée de ces destructions sordides, et je me souviens, au cours des années 1970, du spectacle cataclysmique qu'offrait une partie du quartier dominant le théâtre après que l'exploitant l'eut ravagé à la sous-soleuse, sans paraît-il s'apercevoir de rien. Il est vrai que la décision de classement devait arriver le lendemain… Le hasard fait parfois bien les choses.

Au cours du printemps 1995 s'en sont allés les derniers vestiges hors-sol, masqués par des talus, de l'antique agglomération de *Vorganium*. Les restes exhumés, trop révélateurs, ont été emportés et l'épierrage s'est poursuivi. Le

---

28 D. MIORCEC DE KERDANET, «Notice sur Occismor», *Lycée armoricain*, t. XIV, 1829, p. 191-196.

29 Prosper MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Paris, 1836, p. 186-191.

30 Travaux recensés dans P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule : le Finistère*, Paris, 1989, p.98.

Léon compte un témoignage du passé de moins et quelques centaines de mètres carrés de terres labourables de plus. On pourra y faire pousser des artichauts et des choux-fleurs qui, la mévente aidant, finiront dans une décharge publique, arrosés d'un gas-oil importé et raffiné à grands frais. *O tempora ! O mores !*

Patrick Galliou

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, Lieu-dit non précisé

J'ai eu, grâce à l'amicale collaboration d'E. Puillandre, communication d'un beau poignard du Bronze ancien, découvert lors de travaux agricoles en un lieu-dit non précisé de la commune. En préparant un champ destiné à la culture des endives, l'exploitant accrocha une dalle qui, une fois déplacée, révéla une excavation remplie d'une abondante matière noire, au milieu de laquelle se trouvait le poignard. Typologiquement proche de celui de Kernonen en Plouvorn[31], cet objet appartient au mobilier caractéristique de la première série des «tumulus armoricains» et fera l'objet d'une étude plus complète en un autre lieu. L'analyse métallographique de J.-R. Bourhis montre qu'il est constitué d'un bronze à 10-11% d'étain, avec une forte présence (2%) d'arsenic[32].

Patrick Galliou

PLOUZANÉ, Bourg

En préparant son jardin au bourg de Plouzané, un voisin de M. Yves Guillou ramassa deux monnaies. Yves Coativy, qui les a expertisées, y a reconnu :

– une monnaie féodale, ou plus probablement un jeton de cuivre ou de laiton, portant à l'avers un blason à cinq annelets posés selon le schéma 1.3.1. Les légendes de l'avers et du revers sont illisibles, mais l'on distingue peut-être l'inscription A M dans le champ ;

– un liard de France en bronze, de Louis XIV. A l'avers, Louis XIV jeune regardant à droite. La légende est effacée (L. XIIII. ROY. DE FR. ET. DE. NA. 1656). Au revers : (LIARD DE FRANCE) on distingue le D de «liard». La lettre d'atelier est effacée. Il s'agit du type Ciani n° 2 012 ou 2 014.

Nous ne savons rien de l'environnement archéologique éventuel de ces deux monnaies.

Patrick Galliou

PONT-CROIX, Ville

Notre confrère R. Gargadennec a noté la présence, remployé dans la maçonnerie du pont de Pont-Croix, d'un bloc de granit d'apparence antique, de forme

---

31 J. BRIARD, «Un tumulus du Bronze ancien : Kernonen en Plouvorn», *L'Anthropologie*, t. 47, 1970, p. 5-55.

32 Lettre du 14 avril 1995. Je remercie très vivement J.-R. Bourhis de cette expertise.

rectangulaire, où un bandeau légèrement surélevé encadre un champ plan qui pourrait éventuellement avoir porté jadis une inscription gravée ou peinte. On se souviendra qu'un bloc semblable fut réutilisé dans la construction de l'abbaye de Landévennec, sur le site de laquelle les vestiges romains sont passablement nombreux[33].

Patrick Galliou

PONT-L'ABBÉ, Keralio-Kerarthur

Le site de Keralio a été découvert en février 1993, lors de travaux de terrassement et de viabilisation des deuxième et troisième tranches du nouveau lotissement, situé derrière le cimetière, quand un engin de travaux publics défonça le plafond d'une chambre d'un souterrain de l'âge du fer.

Préliminairement à la fouille de ce site de Keralio (fouille qui vient d'être réalisée au cours du premier semestre de 1995, sous la conduite de S. Hingant), la ville de Pont-l'Abbé a demandé au Service départemental d'archéologie d'effectuer des sondages de diagnostic sur la parcelle contiguë n° 56, section AL, prévue pour une extension future de ce lotissement. L'opération a consisté à creuser cinq tranchées parallèles à la pelle mécanique, jusqu'à l'horizon B du sol, la surface décapée correspondant à environ 1/10 de la surface de la parcelle. Ces tranchées, réalisées sous la direction de B. Grall, ont montré que des fossés parallèles, des trous de poteaux, des fosses et du mobilier disséminé ou encore en place – tels deux grands vases globuleux destinés vraisemblablement au stockage de denrées (fig. 30) – existent bien au nord du lotissement de Keralio et qu'une zone d'habitat protohistorique relativement étendue occupait cette partie de la commune.

Michel Le Goffic

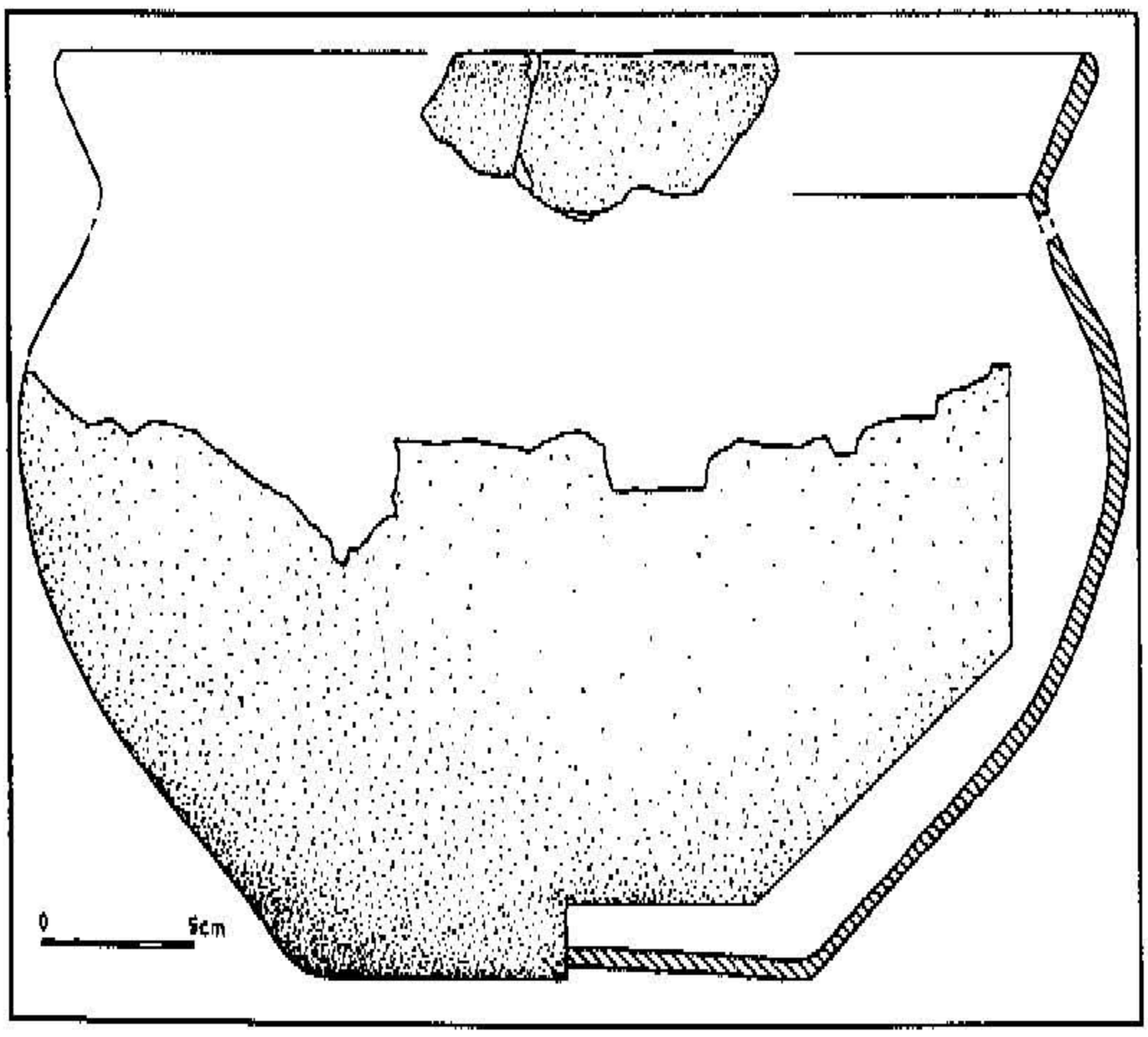


Fig. 30. – Pont-l'Abbé, *Kerarthur*, vase de stockage de l'âge du fer.
Dessin : M. Le Goffic.

[33] Cf. *Catalogue de l'exposition : Landévennec, aux origines de la Bretagne*, Daoulas, 1985, n° 70-71.

QUIMPER, surveillance du patrimoine et carte archéologique

Depuis la création du Service municipal d'archéologie de la ville de Quimper en 1983, la recherche archéologique dans cette commune se situe dans un cadre professionnel. Le renforcement progressif de ce service dont les efforts se conjuguent à ceux du Centre d'étude et de recherche archéologiques de Quimper et, depuis 1990, à ceux du Centre de recherche archéologique du Finistère, permettent de mener une politique d'étude et de protection du patrimoine archéologique de plus en plus efficace et cohérente.

Les opérations de fouille de sauvetage sont nombreuses comme en témoigne, depuis une quinzaine d'années la chronique d'archéologie dans notre *Bulletin*. 1994 représente vraisemblablement une nouvelle étape pour l'organisation de la recherche et pour la gestion des richesses archéologiques de la commune. Grâce à une étroite collaboration entre le Service municipal, le Service régional de l'archéologie, le conseil général du Finistère et les centres de recherche évoqués précédemment, deux types d'orientation et de programmation deviennent effectifs à partir de cette année.

– Mise en place d'un zonage archéologique

Fondé sur l'état actuel des connaissances et de la recherche, et dans le cadre de l'application du code de l'urbanisme, la cartographie des zones sensibles est réalisée par le Service municipal. Approuvé par les services de l'Etat et de la ville de Quimper, ce zonage tient lieu de cadre pour la protection du patrimoine. Ainsi, l'attribution des permis de construire et des certificats d'urbanisme sur des terrains inclus dans ce périmètre fait l'objet d'une consultation particulière des autorités compétentes en matière d'archéologie et, si nécessaire, des sondages archéologiques préventifs peuvent être demandés. Une dizaine d'opérations préventives sont réalisées au cours de l'année 1994.

Certaines d'entre elles ne livrent aucun vestige (rue Jean-Baptiste-Bousquet, route de Bénodet, rue François-Ménez, rue de Kerfeunteun). Elles ne sont pas inutiles car elles permettent d'affiner notre connaissance de la topographie ancienne de Quimper, principalement pour la période gallo-romaine. La notion de présence ou d'absence de vestiges est en effet très importante pour les archéologues qui réfléchissent sur les problèmes d'organisation de l'espace et d'aménagement ancien du territoire. La brutalité apparente avec laquelle apparaissent ou disparaissent les traces d'occupation humaine à la lisière des fermes gauloises, des *villae* ou des villes gallo-romaines peut parfois surprendre. Il est en fait intéressant de bien étudier les zones périphériques des sites archéologiques. En effet, les transitions, franches ou progressives, doivent nous éclairer utilement à propos du type de relation qu'entretient l'homme avec son environnement. Comment se présente une banlieue urbaine ? Pour le comprendre, il faut nécessairement fouiller de vastes zones vierges. Comment passe-t-on du cœur habité d'une ferme à des terres cultivées ? Comment comprendre l'organisation du parcellaire rural si l'on ne met pas au jour de vastes terrains sans vestiges.

En outre les «blancs» perçus au cœur d'un site archéologique, notamment dans une ville, livrent des indications sur la densité réelle de l'occupation ou,

éventuellement, sur l'état de conservation des vestiges. A titre d'exemple, c'est peut-être l'absence répétée, et un peu obsédante, de vestiges du haut Moyen Âge qui finira par livrer la solution en ce qui concerne l'histoire de Locmaria entre la chute de la ville romaine et la fondation du prieuré roman. Il nous faut peut-être fouiller du vide avec obstination. Chaque échec devenant un témoignage à charge en faveur d'un transfert précoce de la ville vers le confluent.

Un tel regard peut prendre des allures de paradoxe et donner l'impression que nous privilégions le raisonnement par l'absurde. En fait, nous devons admettre que c'est grâce à une telle attitude que l'archéologue peut espérer maîtriser l'histoire du territoire auquel il s'intéresse[34].

Durant cette même année, d'autres opérations témoignent d'une activité nettement moins masochiste ! Elles mettent au jour des vestiges de nature diverse et très intéressants impasse du Belvédère et rue Trédern-de-Lézérec sur le plateau du Frugy, rue du 19-Mars-1962 à Locmaria ainsi qu'à Kernoter et à Ker-Yen à la périphérie de Quimper[35].

– *La carte archéologique de Quimper*[36]

La commune de Quimper est très vaste (8 500 ha). Des études nombreuses et souvent très approfondies soulignent, depuis le XIX^e^ siècle, l'importance de son potentiel archéologique (cf. les nombreuses publications de R.-F. Le Men, P. du Chatellier, L. Pape, P. Galliou, J.-P. Le Bihan). Soixante opérations de fouilles, réalisées dans la commune depuis 1971, concernent toutes les périodes incluses entre le Néolithique et le Moyen Age. Une soixantaine de sites sont actuellement répertoriés au fichier national. Un accroissement de plus de 100 % à 200 % du nombre des sites attestés est envisageable après étude complète de la documentation existante.

Les vestiges d'époque gallo-romaine depuis 1950 et gauloise depuis 1980, avec les découvertes des hameaux du Braden, ont fait l'objet de fouilles importantes. Une problématique de recherche, fondée sur l'analyse diachronique et synchronique, permet une approche fine d'un territoire rural gaulois évoluant, durant l'Antiquité, vers un espace plus complexe : une ville naît d'une conjoncture économique et politique favorable et se développe au cœur d'un terroir rural fortement peuplé de *villae* et d'établissements secondaires dont le parcellaire laisse de nombreuses marques[37].

Progressivement, les thèmes de recherche se sont diversifiés, grâce au développement d'une archéologie sans exclusive. Ainsi d'excellents résultats sont obtenus avec la multiplication des sites protohistoriques de la fin du Néolithique

---

34 J.-P. LE BIHAN, dans *Histoire de Quimper*, Quimper-Toulouse, 1994, chap. I^er^, p. 11-24 (Des origines aux Gaulois) et chap. II, p. 25-40 (L'époque gallo-romaine).

35 J.-P. LE BIHAN, cf. *infra.*

36 Collaborent à cette opération : Y.-L. Goalic et J.-F. Villard, archéologues contractuels, Y. Robic, du Service municipal d'archéologie, C. Tymen, bénévole.

37 Depuis 1974, les chroniques annuelles du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* témoignent du nombre et de la densité des vestiges existant sur le territoire de la commune.

à l'âge du fer. La découverte et la fouille exhaustive de l'habitat des débuts de l'âge du bronze de Penancréac'h participent de cette évolution. Par ailleurs, le Moyen Âge n'est pas oublié avec la fouille d'habitats ruraux carolingiens, ou les études du centre urbain (mise en évidence des vestiges romans sous la cathédrale gothique). Il conviendrait d'ajouter à cela des découvertes d'habitats ou d'édifices, de réseaux d'adduction d'eau d'époque moderne dans le cœur urbain.

Les descriptions et les fouilles anciennes sont également très nombreuses mais de précision et de fiabilité variables. Elles soulignent l'étendue du patrimoine encore inconnu.

La preuve est largement faite de la richesse de la commune de Quimper en vestiges archéologiques. A titre d'exemple, sur la seule zone du Braden où aucun vestige n'était connu en 1980, neuf sites différents apparaissent actuellement. Deux d'entre eux livrent du mobilier néolithique - bronze ancien, trois reçoivent un habitat du second âge du fer, sept présentent des structures rurales gallo-romaines et un des vestiges médiévaux.

Malheureusement, la documentation relative à tous ces vestiges est dispersée, soit dans des articles de revues anciennes, soit dans des archives ou notes personnelles inaccessibles. Seules quelques synthèses assez rapides ont été publiées et les articles complets sur les sites importants demeurent rares.

En résumé, Quimper est une ville possédant un patrimoine archéologique d'une grande richesse et d'une très grande diversité. Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un potentiel exemplaire pour la région. Par ailleurs, l'histoire ancienne de cette commune a fait l'objet d'une étude et d'une protection exceptionnelles sur le plan scientifique et sur le plan de l'aménagement urbain au cours des deux dernières décennies.

Toutefois ces atouts sont contrariés par un certain nombre d'obstacles car la nature même de la documentation archéologique entraîne sa dispersion et la rend peu accessible aux chercheurs et au public. Il n'est pas toujours aisé d'avoir accès à tous les ouvrages ou articles, anciens ou récents. La documentation concernant les fouilles anciennes se répartit dans des archives publiques ou privées antérieures à la législation sur les fouilles et à la mise en place de services régionaux étoffés et efficaces. Celle des fouilles récentes est dispersée entre les services régionaux ou de collectivités territoriales et les archives personnelles des chercheurs. Il en est de même pour la documentation iconographique. Le mobilier de fouille réparti entre les laboratoires, les dépôts de fouilles, les musées et les collections particulières demeure difficilement accessible.

La dispersion de la documentation accroît naturellement les risques de perte car, si bon nombre d'éléments, déjà publiés ou classés dans les archives du Service régional, sont assurés d'une conservation satisfaisante à moyen ou long terme, bien des renseignements, aujourd'hui connus des seuls animateurs de l'activité archéologique quimpéroise sont menacés de disparition au moment de la cessation d'activité de ces derniers. En effet, tous les sites n'ont pas fait l'objet de publication, faute de temps. Une grande partie de la documentation iconographique relève des archives personnelles de ces chercheurs ou de fonds

publics pour lesquels aucune véritable structure d'accueil n'a existé avant 1990. La menace pèse essentiellement sur les résultats des fouilles exécutées depuis une vingtaine d'années, donc des travaux les plus nombreux et les plus précis.

Il apparaît toutefois que, en dépit du rôle de diffusion particulièrement important exercé par la Société archéologique du Finistère, il est difficile de répondre clairement et rapidement aux questions posées par les chercheurs, par les responsables de la gestion du patrimoine et par les urbanistes et aménageurs de Quimper. Ces derniers souhaitent avoir des renseignements précis sur les risques et hypothèques archéologiques pesant sur tel ou tel secteur de la commune. En outre l'histoire ancienne de la ville de Quimper demeure très mal connue des enseignants et du grand public. Bien des idées anciennes, relevant du fantasme et de l'imagination ont encore libre cours et sont notamment véhiculées par les médias.

Cette situation nous a donc conduit à définir un projet de carte archéologique visant à porter sur des documents clairs et accessibles toutes les données concernant tous les sites archéologiques de la commune. Cela doit se traduire par la réalisation d'une banque de données cartographiques, bibliographiques et analytiques des vestiges de tous ces sites quimpérois. De cette manière l'organisation nouvelle du Service archéologique municipal, équipé d'un outil de gestion rationnel et informatisé du patrimoine archéologique, dote Quimper d'un fonds d'archives unique en Bretagne en ce qui concerne l'histoire ancienne.

La carte archéologique et les supports envisagés seront à usages multiples. Ce document de base relié au fichier de la carte archéologique nationale permettra une consultation aisée soit sur fichier manuel, soit sur base de données. Constamment remise à jour, la carte servira de base à la réalisation du zonage archéologique en vigueur auprès du Service de l'urbanisme de la ville de Quimper et du Service régional de l'archéologie pour la gestion commune du patrimoine archéologique de Quimper. Elle pourra être consultée, à titre préventif, par tous les aménageurs, publics ou privés, par les particuliers sollicitant des permis de construire. Elle est un document d'urbanisme très utile. Ce sera également un document de référence pour les enseignants à tous niveaux, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur mais aussi pour les élèves et étudiants : de l'exposé de classe de sixième à la maîtrise et au D.E.A., etc. En fait les chercheurs et les amateurs intéressés par l'histoire de Quimper pourront orienter très précisément leurs recherches. Le programme ainsi défini est très ambitieux. Engagé à la fin de 1993, il devra être réalisé à la fin de 1996.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, Impasse du Belvédère

La construction d'une maison particulière, impasse du Belvédère, nécessite la réalisation de sondages préalables dans le cadre de la politique de surveillance du patrimoine archéologique de Quimper[38].

---

[38] Ont participé à cette opération : Y. Le Bihan, Y. Robic, J.-F. Villard.

La localisation du terrain, en arête septentrionale du plateau du Frugy, est remarquable et la vue porte sur le sud du plateau de Cornouaille. Le site est inclus dans la zone sensible du plateau du Frugy, à proximité des sites archéologiques très importants de La Tourelle, de Parc-ar-Groas et du centre urbain antique de Locmaria.

La fouille met en évidence une fosse isolée creusée dans le sol naturel. Il s'agit d'une fosse oblongue orientée nord-sud, longue de 2,20 m, large de 1 m. La partie septentrionale est surcreusée sur une longueur de 1,30 m. Le fond plat atteint respectivement 0,35 m et 0,80 m de profondeur au sud et au nord sous le niveau du sol naturel. Les flancs sont réguliers et curvilignes. La partie inférieure de la fosse septentrionale porte des traces de rubéfaction (sol et paroi).

La partie supérieure du remplissage de la fosse, commune à l'ensemble de la structure, est composée, du sommet vers la base de terre végétale récente, de terre brune correspondant au comblement ancien de la fosse puis d'un lit de cendres et de charbons de bois.

Plus profondément, dans la partie septentrionale, nous rencontrons successivement la base de la couche cendreuse évoquée précédemment mêlée de pierres puis un lit de charbon de bois très dense.

Il convient de noter la présence, sur les flancs de la fosse, d'amorces d'une couche de terre argileuse rubéfiée. Ces éléments résiduels peuvent traduire l'existence d'un niveau d'utilisation primaire de la fosse ultérieurement surcreusée dans sa partie centrale, sans doute pour faire place à une nouvelle opération de même type.

Trois fragments de tuiles gallo-romaines et un tesson de poterie sigillée à pâte orangée de Lezoux de forme indéterminable sont découverts dans la couche de terre cendreuse. Il est possible de dater cette fosse de l'époque romaine, plus précisément du IIe siècle de notre ère. Les éléments de datation sont, toutefois, suffisamment discrets pour imposer quelques réserves.

La forme élémentaire et banale de cette fosse ainsi que sa pauvreté en mobilier significatif n'en facilitent pas l'interprétation. L'absence de tout vestige archéologique à proximité immédiate complique encore la tâche.

Nous ne pouvons déceler un éventuel décalage chronologique entre les deux parties de la dépression. Faut-il considérer que la partie profonde représente un élément particulièrement actif d'une structure de combustion à usage bien déterminé ? De type artisanal ou domestique ? Ce n'est pas impossible. En ce cas, les cendres déposées au fond de la dépression septentrionale seraient les restes d'opérations successives de combustion ayant nécessité une assez forte quantité de bois. L'aspect rubéfié de la base de la paroi peut confirmer cette interprétation.

Les fouilles protohistoriques montrent que des activités artisanales assez sophistiquées laissent des marques archéologiques très discrètes et peu gratifiantes. Il ne faut donc pas écarter une explication de même nature dans cette zone périphérique d'une petite ville gallo-romaine comme Quimper. Il convient toutefois d'être très prudent car un simple rejet de braises incandescentes aurait pu avoir le même effet.

S'il est impossible de déterminer la nature et l'usage de la fosse gallo-romaine découverte sur le site, la mise au jour de cette structure constitue néanmoins un élément intéressant pour la cartographie de Quimper antique. En effet, ce lieu remarquable par sa localisation topographique paraît occupé. La faiblesse de la superficie fouillée ne permet pas de préciser la densité de cette occupation humaine : inclusion dans une zone fortement construite extrêment proche ou, au contraire, marque d'une activité sporadique rejetée à la périphérie des quartiers plus densément bâtis.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, Kernoter

Le projet de lotissement sur le site de Kernoter par la société Le Domaine des rives de l'Odet couvrant environ 55 000 m², nécessite la réalisation de sondages préalables dans le cadre de la politique de surveillance du patrimoine archéologique de la commune de Quimper[39].

La localisation du terrain, le long du flanc septentrional du plateau de Kernoter, est très intéressante. La vue découvre vers le nord-ouest toute la baie de Kerogan, la remontée de la rivière de l'Odet vers l'agglomération de Quimper et le promontoire du Corniguel. Au nord et au nord-est, ce sont les plateaux du Frugy, du Braden et de Keradennec qui s'offrent aux yeux des occupants de Kernoter. Une forte pente conduit, de 50 m à 15 m d'altitude, du sommet du plateau constitué de sols arénitiques et argileux à un talweg aux terrains humides et encombrés d'alluvions.

Au sud de l'agglomération de Quimper, les découvertes archéologiques se sont succédé durant les dernières années. Au sommet du plateau, à moins de 100 m de la zone concernée par le lotissement, nous avons pu observer les vestiges détruits d'un établissement gallo-romain occupé aux Ier et IIe siècles apr. J.-C.[40]. Le plateau de Keradennec a livré un important site du second âge du fer[41] et au pied du plateau de Kernoter, ce sont des vestiges d'un établissement rural du bas Moyen Âge qui ont été fouillés[42]. Enfin, le chemin de Kernoter qui longe la limite occidentale du futur lotissement reprend très vraisemblablement un itinéraire antique[43].

[39] Participent à l'opération : Y.-L. Goalic, Y. Le Bihan, A. Nove-Josserand, Y. Robic et J.-F. Villard, archéologues contractuels ou bénévoles.

[40] J.-P. Le Bihan, Quimper-Kernoter, *Rapport de fouille*, 1977. – R. Sanquer, «Quimper-Kernoter», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1979, p. 67 (fouille et renseignements : J.-P. Le Bihan).

[41] J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, «Quimper-Keradennec», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CXIX, 1990, p. 113-116.

[42] J.-Y. Robic, «Quimper-Kerogan» dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CXX, 1991, p.80-87.

[43] J.-P. Le Bihan, dans *Histoire de Quimper*, Quimper-Toulouse, 1994, chap. II, p. 25-40 (L'époque gallo-romaine).

Six tranchées larges de 3 m creusées au bulldozer dégagent la terre végétale sur une longueur de 600 m tandis qu'une zone de 1 200 m² est décapée et fouillée au sud-est du site. Les observations sont très intéressantes :

– *Les vestiges découverts dans les tranchées de sondage* (fig. 31)

La fouille du sol mis en évidence par les tranchées découvre un réseau de fossés redessinant l'organisation de talus anciens. Leur tracé est cohérent et correspond bien d'une part aux éléments de bocage encore en place, d'autre part aux talus portés au cadastre de 1834. Seul le fossé T.4 échappe à cette règle. Celui-ci longe un talus dont la base orientée nord-est-sud-ouest demeure visible mais il n'appartient à aucune division cadastrale actuelle ou ancienne. Toutefois nous savons, grâce à la fouille du site de Ker-Yen en Quimper[44], que de nombreux

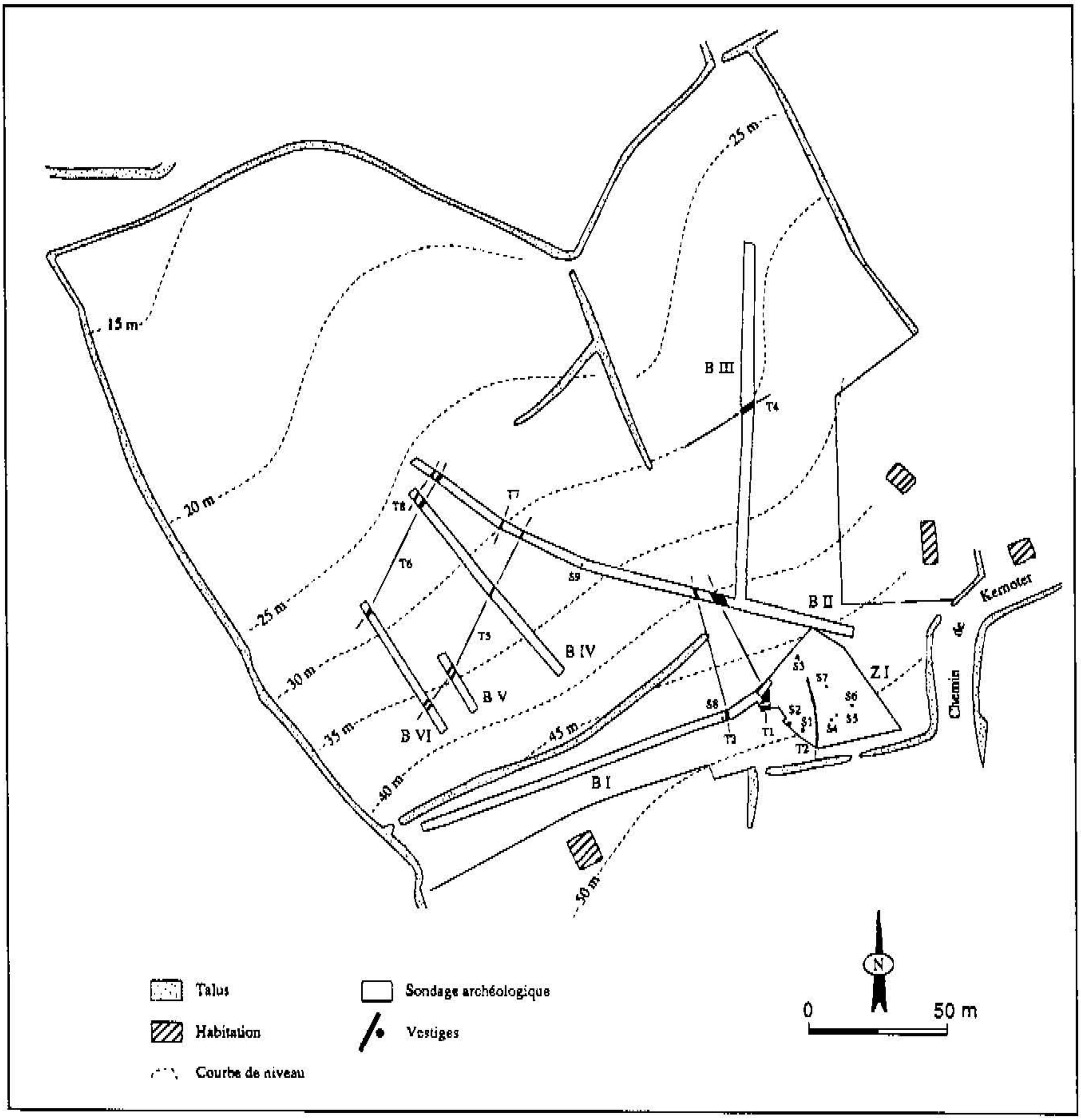


Fig. 31. – Quimper, *Kernoter*, plan général des vestiges.
Dessin : J.-P. Le Bihan.

[44] J.-P. Le Bihan, fouille de 1994, cf. *infra*, Quimper, Ker-Yen.

talus ont pu être érigés puis détruits au cours des deux derniers siècles sans apparaître sur les documents cadastraux.

Les éléments de datation concernant l'origine de ces talus sont insuffisants mais il est très tentant d'inclure le système T.1 - T.3 dans un réseau médiéval. En effet, la fouille de ces fossés a livré d'assez nombreux tessons de poterie onctueuse. Faut-il considérer que les autres talus s'articulaient déjà sur cette pièce maîtresse orientée nord-sud ? Cela est possible, mais les évolutions rapides des réseaux de bocage doivent nous rendre très prudents.

Il faut par ailleurs élargir le champ d'analyse et envisager la possibilité d'inclure l'axe T.3-T.1 dans une route médiévale. En effet, un chemin court vers le nord dans le prolongement de cet axe. Il rejoint, par un tracé en baïonnette, le chemin de Kernoter qui matérialise un ancien tracé de la voie Quimper-Bénodet. Nous avons depuis longtemps accepté de retenir ce chemin de Kernoter comme tracé de voie romaine. Il faut toujours se montrer très réservé sur ce sujet ; cependant, nous considérons que la mise au jour du réseau très ancien de talus par nos sondages est un argument supplémentaire pour affirmer que le site de Kernoter se trouve inclus dans le fuseau au sein duquel la voie reliant Quimper à l'embouchure de l'Odet a pu se déplacer, et cela depuis l'Antiquité.

– *Les vestiges de la zone sud-est*

Les vestiges mis au jour dans le secteur sud-est du Domaine des rives de l'Odet sont d'une nature totalement différente.

Repérée sur 24 m de longueur et orientée nord-sud, une tranchée, large de 0,80 m au sommet, profonde de 0,30 m, présente un profil en U. La fouille met en évidence un comblement de terre brune chargée d'arène granitique dans la partie profonde et livre de nombreuses traces de charbons de bois et de cendres au sommet du remplissage.

Le fossé se prolonge vers le nord mais sa fouille est stoppée par la limite des terrains accessibles. Vers le sud la tranchée cesse d'être visible mais nous ignorons si cette interruption date de l'âge du fer ou résulte de l'érosion.

Un lot intéressant de poteries du second âge du fer est mis au jour dans ce fossé. Les formes comprennent essentiellement des jattes à bandeau vertical plus ou moins large, à lèvre éversée, légèrement rentrante ou en bourrelet. Une forme, un peu plus fermée, reçoit une baguette sur le bandeau. Deux décors internes sont visibles sur la paroi de ces jattes. Trois pots globuleux sont également découverts. L'un d'entre eux porte des anses renfoncées. Les lèvres éversées présentent une fine cannelure interne dans deux cas. La troisième possède une section trilobée dessinée au-dessus d'un col vertical étroit mais bien marqué. Une lèvre à section triangulaire d'amphore de type Dressel I A complète cet ensemble dont les similitudes avec la poterie de la ferme indigène du Braden I sont évidentes. Une datation du remplissage à la fin du IIe siècle ou durant la première moitié du Ier siècle av. J.-C. peut être proposée.

Le fossé T.2 appartient à un établissement de la fin de l'âge du fer. Il est difficile de préciser s'il a été utilisé ouvert ou fermé. Le profil et le remplissage

nous orientent peut-être davantage vers la première solution. Il aurait pu, en ce cas, border un talus situé à l'ouest. Le nombre de poteries découvertes dans son remplissage suggère la présence d'un habitat à proximité immédiate de la zone fouillée, sans doute vers le nord. Sommes-nous en présence d'un enclos de champ gaulois, près d'une ferme qui serait à l'origine de l'établissement gallo-romain déjà connu ? Cela est possible.

Par ailleurs, un nombre élevé de structures en creux caractérisées par un remplissage essentiellement cendreux est mis au jour dans ce secteur de la fouille. Elles peuvent se classer en deux catégories : des aires subrectangulaires (S.1, S.2 ; et S.3) et des petites fosses subcirculaires (S.4, S.5, S.6, S.7).

La structure rectangulaire S.2 est caractéristique de celles du premier type. Il s'agit d'une fosse presque carrée d'un mètre de côté et à fond assez régulier. La profondeur maximum atteint 0,15 m sous le niveau actuel du sol naturel. Elle contient de la terre charbonneuse, de nombreux charbons de bois et quelques pierres brûlées. Les parois et le fond de la dépression sont rougis sur 2 à 3 cm d'épaisseur. Un fond de vase à pâte oxydante repose sur le sol de la fosse. Il a visiblement été détruit dans la partie supérieure par l'érosion. Nous ne pouvons toutefois affirmer qu'il était entier lorsqu'il fut placé dans la fosse. Il date de l'époque gallo-romaine.

Découvertes à l'est du fossé laténien T.2 et des structures rectangulaires, les dépressions subcirculaires S.4, S.5, S.6 et S.7 ont un diamètre variant entre 0,50 m et 0,75 m pour une profondeur moyenne de 6 cm à 10 cm. Elles sont comblées de terre fortement chargée en cendre et en charbon de bois écrasé. Aucun mobilier archéologique particulier n'est découvert dans leur remplissage. L'interprétation de ces fosses est naturellement très délicate. Leur répartition paraît aléatoire, bien que l'on remarque que les fosses circulaires sont toutes à l'est du fossé gaulois T.2, au contraire des fosses rectangulaires. Les similitudes sont telles entre les fosses S.1, S.2 et S.3 qu'il est bien difficile d'éviter de les regrouper dans le temps et par la fonction. Les fosses circulaires présentent des caractères plus communs et le regroupement est plus risqué. Toutefois, nous n'hésiterons guère à les placer dans un même ensemble. Reste à savoir si les deux fonctionnent bien simultanément et dans un cadre d'emploi identique. Cela est plus délicat mais la tentation est forte de répondre par l'affirmative.

Leur forme et leurs dimensions originelles nous échappent. Nous savons que sur un terrain présentant un telle pente l'érosion peut avoir emporté plusieurs dizaines de centimètres de sol. Cela est suffisant pour nous permettre de reconstituer l'allure exacte de ces structures. Si elles datent de l'époque romaine, comme pourrait le faire penser le vase découvert en S.2, et si elles sont toutes contemporaines, il convient d'imaginer des fosses assez profondes.

Une datation de ces structures à l'époque romaine est très tentante. Un rebord de gros *dolium* et quelques petits tessons de *terra nigra* découverts sur ce site très proche de l'établissement gallo-romain déjà identifié à quelques dizaines de mètres peuvent renforcer une telle hypothèse. En revanche, l'apparente relation dans la distribution spatiale des deux catégories de fosses par rap-

port au fossé laténien irait à l'encontre de cette proposition. De toute manière, il apparaît certain que nous sommes face à un site gaulois qui perdure à l'époque romaine. Le fossé T.2, comblé au début du Ier siècle av. J.-C., peut très bien continuer de jouer un rôle quelques décennies plus tard.

La fonction des fosses demeure inconnue. Les structures rectangulaires de ce type sont inédites sur les sites quimpérois. Leur forme particulière semble les rattacher à une fonction bien définie. Tout peut être imaginé, des installations à vocation artisanale ou agricole comme des bases de petits bûchers funéraires. Il convient également de rappeler, par comparaison, la découverte, sur le site de Kerlaéron, de structures en creux rectangulaires, à parois rubéfiées et datées de l'époque romaine. La fonction de ces fosses n'avait pas été déterminée[45].

– *Conclusion*

Les fouilles réalisées sur les terrain du Domaine de Kernoter révèlent donc un site intéressant et complexe. Une activité agricole et, vraisemblablement, un habitat de la fin de l'âge du fer précèdent, au Ier siècle av. J.-C., un établissement gallo-romain. La continuité entre les deux occupations de type rural est probable et conforme à des observations faites fréquemment à Quimper, au Braden, à Prat-ar-Rouz ou à Kerjestin notamment. Les fouilles rappellent également l'intérêt porté par les populations anciennes aux rebords de plateaux, à proximité de l'Odet en particulier.

Par ailleurs, des traces d'activité et d'aménagement des terres cultivées réapparaissent au Moyen Âge et elles semblent bien confirmer Kernoter comme lieu de passage de la route qui mène de Quimper à la rive gauche de l'embouchure de l'Odet.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, Ker-Yen

La réalisation prochaine d'un lotissement à Ker-Yen en Penhars a nécessité la réalisation de sondages archéologiques sur des terrains appartenant à la ville de Quimper et situés à mi-chemin entre le grand établissement fortifié de l'âge du fer de Kercaradec[46] et la ferme indigène de même époque de Prat-ar-Rouz[47].

Le site, en bordure occidentale du plateau de Penhars, est très intéressant. La vue découvre un paysage très étendu, notamment en direction de Kercaradec. L'altitude varie de 90 m à 75 m et une pente très forte succède, vers le sud-ouest, à la zone presque plane de la partie nord-est du terrain. Le substrat est composé de bancs de sables arénitiques avec du granite fortement diaclasé mais très robuste.

---

45 J.-P. Le Bihan, «Quimper-Kerlaéron», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 62-65.

46 R.E.M. Wheeler et K.M. Richardson, *Hill-forts of Northern France*, Londres, 1957.

47 J.-P. Le Bihan, «Quimper-Prat-ar-Rouz», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1985, p. 67-68. – Ont participé à cette fouille : Y.-L. Goalic, A. Nove-Josserand, Y. Robic et J.-F. Villard.

Une dizaine de tranchées larges de 3 m creusées au bulldozer permettent de décaper la terre végétale sur une superficie de 950 m², soit environ 10 % du site (fig. 32). Après le nettoyage de ces zones, rendu difficile par l'alternance de granite et de sable, les structures d'origine anthropique (fossés, fosses ou trous de poteaux) sont fouillées manuellement, en totalité ou par sondages représentatifs. Vingt-six fosses ou dépressions subcirculaires, une plaque d'argile rubéfiée et huit fossés sont découverts. Tous les vestiges datés avec certitude ont été creusés entre 1930 et l'époque actuelle, hormis la fosse S.2, pour laquelle nous suggérons une utilisation durant la protohistoire.

Il semble bien que la plus grande partie des vestiges non datés appartiennent effectivement à une époque très récente. Seules les fosses S.1 et S.4 ou les fossés T.1 et T.2 découverts au nord de la tranchée B.I, au sommet du plateau, ont des chances assez sérieuses d'appartenir à des périodes très anciennes. Cela reste également possible pour le fossé T.8. Il est donc bien difficile de conclure à l'existence d'un véritable site archéologique ancien, encore plus à la présence d'un habitat.

En revanche, l'examen des structures modernes et contemporaines est très intéressant. En effet, nous pouvons constater qu'en dépit de leur datation récente certaine (T.3 et T.4) elles ne figurent pas au cadastre napoléonien. Cela signifie que, de 1830 à 1964, date de reprise effective des opérations de cadastration, le paysage agraire s'est modifié. Des talus sont apparus, ont fonctionné durant plusieurs décennies avant d'être totalement arasés. Aucune trace de ces transformations majeures du paysage rural n'apparaît sur les documents d'urbanisme de la commune. Il convient de relier ces observations à celles que nous avions pu effectuer lors des fouilles de Kernenez[48] et de Kerdroniou[49]. De sérieuses anomalies, encore inexpliquées, avaient été constatées à la suite de la découverte de traces de chemins ou de talus très modernes ne figurant sur aucun cadastre de la commune.

En conclusion, le site de Ker-Yen, remarquable par sa localisation topographique, paraît occupé essentiellement aux époques contemporaines. Les marques de présence humaine de la protohistoire au Moyen Âge sont très fugaces. A partir des époques modernes, et notamment après le début du XIX[e] siècle, le site fait l'objet d'aménagements dans le cadre d'un tissu rural très vivant. En fait, les sondages archéologiques de Ker-Yen mettent en évidence des aspects très peu connus de l'évolution des paysages armoricains au cours des deux derniers siècles. Au-delà de l'histoire du site lui-même, c'est toute celle des paysages agraires bretons qui doit être regardée sous un angle particulier et peut-être nouveau. D'une part ce paysage a été très mobile, très fluctuant depuis la réalisation du cadastre napoléonien, d'autre part les éléments de cartographie manquent cruellement pour souligner l'ampleur des transformations qu'il a pu

---

[48] J.-P. LE BIHAN, «Quimper-Kernenez», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CXIX, 1989, p. 56-60.

[49] J.-Y. ROBIC, J.-P. LE BIHAN, «Quimper-Kerdroniou», dans *Bilan scientifique 1993*, Rennes, 1994, p. 42.

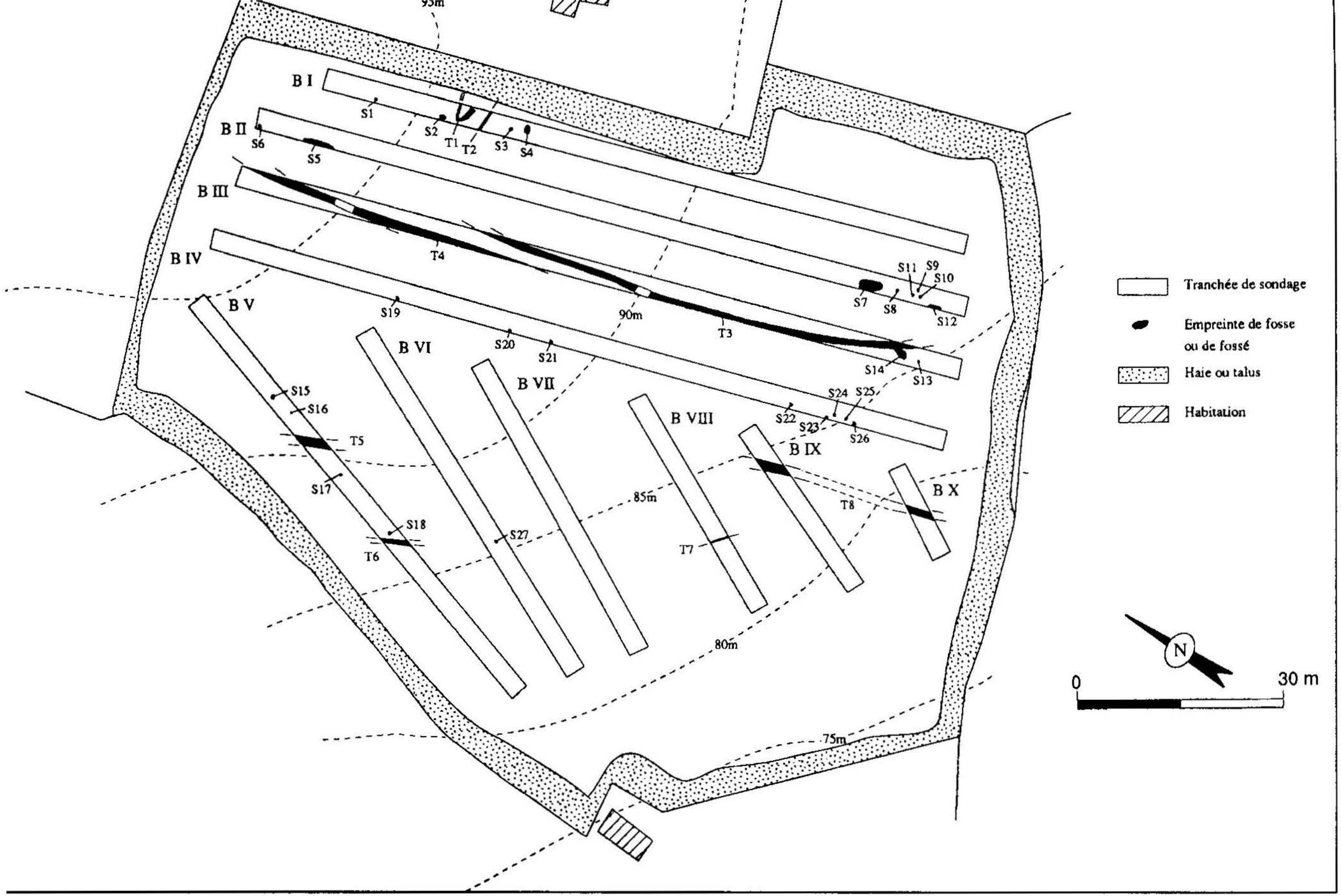


Fig. 32. – Quimper, *Ker-Yen*, plan général des vestiges.

Dessin : J.-P. Le Bihan

subir. Cela signifie qu'un nouveau champ de recherche s'offre aux archéologues et qu'une collaboration avec les historiens et géographes spécialistes des paysages agraires doit se développer. Cette mise en lumière constitue certainement le point essentiel de l'opération archéologique de Ker-Yen.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, 3, rue Trédern-de-Lézérec

La construction d'une maison particulière sur la parcelle cadastrale CD 29 nécessite la réalisation de sondages archéologiques préalables confiés par M. le conservateur du Service régional de l'archéologie à J.-P. Le Bihan, archéologue municipal de la ville de Quimper[50].

Implanté en terrain plat sur le sommet du plateau du Frugy, le site est inclus dans une zone archéologique sensible, à proximité du souterrain de l'âge du fer de La Tourelle[51], du sanctuaire gaulois puis romain de Parc-ar-Groas[52] et des vestiges de parcellaire gallo-romain du Braden IX[53]. La fouille met en évidence un réseau de fossés creusés dans le sol naturel et orientés nord-ouest-sud-est.

Large de 1 m au sommet, le fossé T.1 est profond de 0,20 m à 0,25 m et présente un profil très largement évasé. Il est comblé de terre brune et a dû fonctionner ouvert. Le fossé T2, large de 1 m et profond de 0,30 m présente aussi un profil largement évasé mais dissymétrique. Le flanc occidental est plus pentu que le côté oriental. Il est comblé de terre brune analogue à celle du fossé T.1 et a également dû fonctionner ouvert. La largeur du fossé T.3 varie de 1,50 à 1,20 m du nord au sud. Il est surcreusé, sur son flanc est, par le fossé T.2. Sa largeur maximum, mesurée au niveau du sol naturel actuel, n'a pas dû excéder 1,60 m. Il est profond de 0,70 m et présente un profil en V. L'inclinaison des parois est sensiblement symétrique. La partie supérieure du comblement de ce fossé livre une terre brune tandis que le fond de la tranchée est occupé par un sédiment plus clair chargé en arène granitique. La répartition asymétrique de ce sédiment varie du nord au sud du sondage. Il est difficile de tirer des conclusions à propos d'éventuelles marques d'érosion différentielle sur les deux parois et de s'exprimer sur le mode d'utilisation de ce fossé: ouvert ou fermé.

Le mobilier découvert dans ces tranchées est peu abondant. Quelques fragments de tuile romaine et un éclat de silex apparaissent dans les trois fossés. Un tesson de poterie médiévale onctueuse est toutefois découvert dans la partie supérieure du comblement de T.3. Tout cela ne facilite pas une datation précise. Toutefois, il est certain que T.1 et T.2, strictement parallèles et recevant la même

---

50 Ont participé à cette fouille : Y.-L. Goalic, A. Nove-Josserand, Y. Robic et J.-F. Villard.

51 R.-F. Le Men, «Subterranean chambers at La Tourelle near Quimper», *Archaeologia Cambrensis*, vol. XIV, 1868, p. 293-311.

52 J.-P. Le Bihan, «Quimper-Parc-ar-Groas», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 118-124.

53 J.-P. Le Bihan, «Quimper-Le Braden IX», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CXXIII, 1994.

terre de remplissage, fonctionnent simultanément. T.3, recoupé par T.2, est antérieur à ce réseau.

La couleur brun clair de la terre des fossés T.1. et T.2 indique une minéralisation assez poussée de leur comblement. Il diffère très nettement de celui des fossés de parcellaire moderne, particulièrement gras et sombre. Il s'agit là d'un critère de datation assez fiable qui souligne l'ancienneté de tout le réseau. Les fragments de tuiles romaines semblent bien attribuer à cette époque le remplissage des fossés. L'unique tesson médiéval découvert en T.3 se situe à une profondeur assez faible pour qu'il provienne de tassements récents de terre. D'autre part son enterrement par un animal fouisseur demeure très possible. Il est donc raisonnable de suggérer un creusement et un fonctionnement des fossés au cours des trois premiers siècles de notre ère.

Faute de structures et de mobilier significatifs, il est très difficile d'interpréter avec certitude ce réseau de fossés. L'absence de mobilier nous conduit à écarter l'hypothèse d'un habitat très proche. Les structures mises au jour se rapprochent davantage des fossés du parcellaire gallo-romain découvert sur le site voisin du Braden IX que des fossés du sanctuaire protohistorique et antique de Parc-ar-Groas.

Nous sommes dans une zone périurbaine antique, au contact de deux types d'occupation, urbaine et rurale. La population est assez dense. Il est normal que des traces de division du sol apparaissent lors des fouilles. Sans pouvoir en dire davantage, il semble bien que nous soyons en présence de vestiges de cette nature.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, 14, rue du 19-Mars-1962

Le projet d'extension d'une maison particulière à Locmaria, 14, rue du 19-Mars-1962, nécessite la réalisation d'un sondage préalable dans le cadre de la politique de surveillance du patrimoine archéologique de la commune de Quimper. Le sondage nous est confié par M. le conservateur du Service régional de l'archéologie[54].

Le terrain concerné par la fouille se situe à flanc de coteau, au pied du mont Frugy. Il s'agit des premières pentes depuis la ria de l'Odet distante d'une centaine de mètres ; ce flanc de coteau est orienté à l'ouest - sud-ouest. Le substrat géologique est constitué d'arène granitique.

Nous sommes au cœur de la ville gallo-romaine et à proximité immédiate des sites archéologiques de la pouponnière de Roz-Maria et de la rue Michelet fouillés en 1973[55], en 1978 et en 1980[56]. Il s'agissait de sites très complexes et

---

[54] Ont également participé à cette fouille: A. Gentric, Y. Le Bihan, Y.-L. Goalic, A. Nove-Josserand, Y. Robic, J.-F. Villard. Qu'ils soient tous remerciés pour leur active collaboration.

[55] J.-P. Le Bihan, P. Galliou, «Une fouille de sauvetage à Quimper-Locmaria», *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 1975, p. 7-11.

[56] J.-P. Le Bihan, *Fouilles de la rue Michelet*, rapports de fouille inédits, 1978, 1979. – R. Sanquer, «Quimper, rue Michelet», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 86 (renseignements J.-P. Le Bihan). – J.-P. Le Bihan, *Fouilles de la rue Michelet*, rapport de fouille inédit, 1980. – R. Sanquer, «Informations archéologiques», *Gallia*, t. 39, fasc. 2, p. 329 (renseignements J.-P. Le Bihan).

très riches mais étudiés dans des conditions d'intervention catastrophiques. Un grand nombre de niveaux d'occupation et de fosses creusées dans le substrat arénitique avaient été mis au jour et datés du I^er^ au III^e^ siècle de notre ère.

1. *Les vestiges et leur datation* (fig. 33)

La fouille met en évidence des vestiges très denses présentant un grand intérêt archéologique. En dépit d'incertitudes, il est possible de déterminer un ordre chronologique pour le creusement puis le comblement des fosses et pour la mise en place des principales structures découvertes. Des datations peuvent également être proposées.

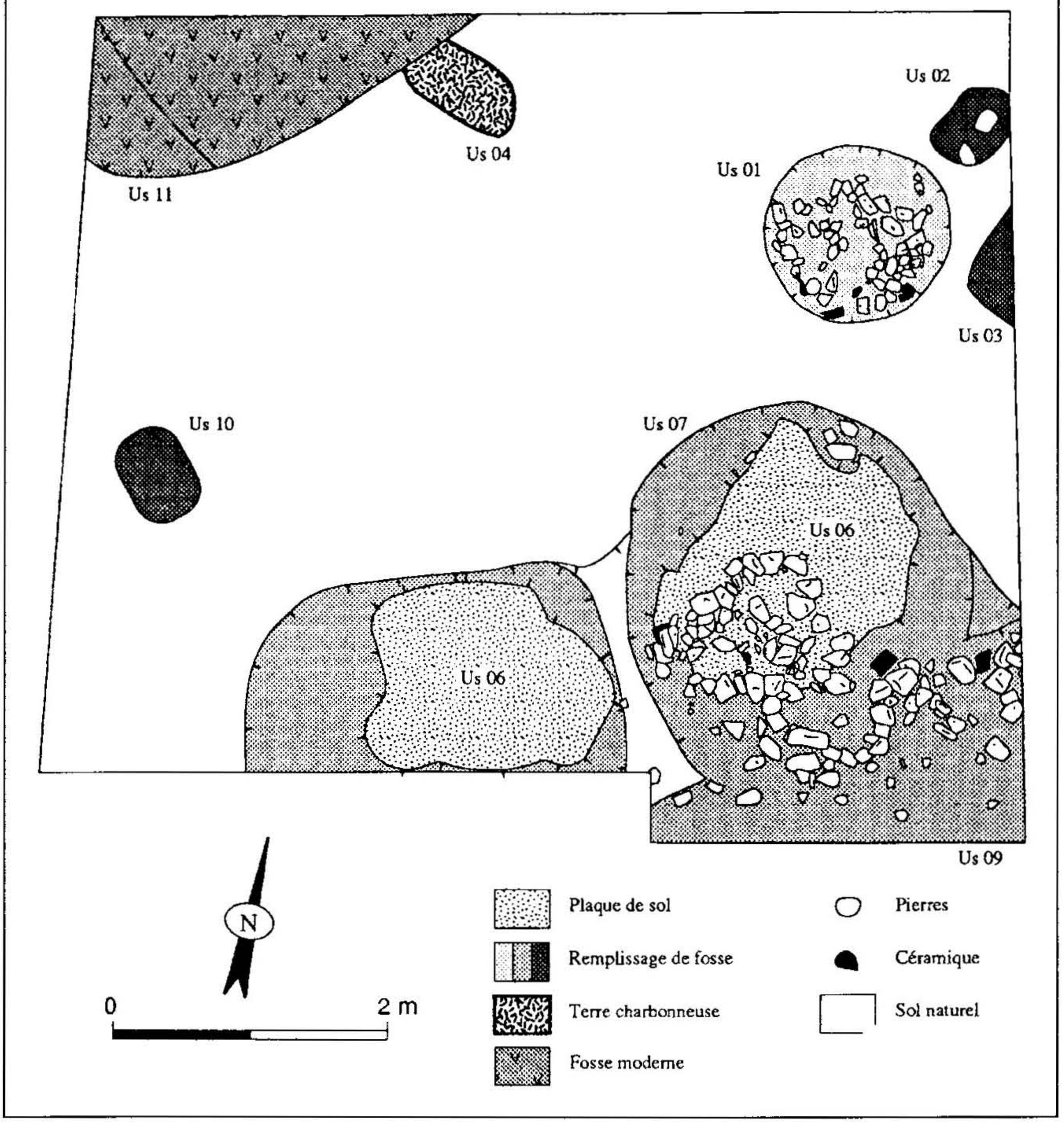


Fig. 33. – Quimper, *rue du 19-Mars-1962*,
plan général du sondage et localisation des fosses.
Dessin : J.-P. Le Bihan.

– La fosse Us.01 est, semble-t-il, creusée et comblée au cours de la première décennie du Ier siècle apr. J.-C. Une datation durant la seconde moitié du règne d'Auguste pourrait être satisfaisante.

– Un peu plus tardive, la petite fosse Us.10 peut être datée des règnes de Tibère ou de Claude.

– Le trou de poteau Us.02 est creusé et comblé au IIe siècle ou au début du IIIe siècle apr. J.-C.

– Le creusement et le comblement de la fosse Us.09 n'interviennent pas avant le IIe siècle.

– Le creusement et le remplissage des grandes fosses Us.07 et Us.08 doivent être datés du IIIe siècle, probablement dans la seconde partie de ce siècle, notamment pour l'Us.08. Il est bien difficile d'établir une chronologie relative entre les Us.07 et Us.08.

– Le sol d'occupation en arène granitique Us.06 recouvre les deux fosses évoquées précédemment et il semble bien que son installation se situe très peu de temps après leur comblement. L'abandon du niveau d'occupation Us.05 doit intervenir autour de 280 apr. J.-C..

– Il est impossible de dater précisément les structures Us.03 et Us.04. Elles sont certainement gallo-romaines.

– L'ensemble des deux fosses Us.11 est beaucoup plus récent. Le dernier creusement intervient durant une période nettement postérieure à la fin du Moyen Age.

2. *La fonction des vestiges*

Les vestiges mis au jour sont des structures élémentaires et nous devons nous en tenir à des dénominations génériques assez vagues : fosse d'extraction, trou de poteau, foyer ou tranchée pour sablière basse, sol, niveau d'occupation ou niveau d'abandon. Il faut convenir que cela est le lot d'une grande partie des fouilles réalisées dans le quartier gallo-romain de Locmaria. De nombreux sondages ont en effet démontré la densité des vestiges mais également leur modestie d'un point de vue monumental. Par ailleurs, les destructions liées aux réaménagements antiques ou, plus tardivement, dues aux récupérations de pierres de construction, ont encore noirci le tableau.

Cependant la fonction de carrière attribuée aux grandes fosses paraît tout à fait vraisemblable et correspond parfaitement à l'une des caractéristiques de l'urbanisme antique à Quimper : exploitation des propriétés du sol naturel qui livre le sable arénitique nécessaire à la construction de bâtiments pour lequel un mortier maigre suffit. Ce sable est également idéal pour confectionner les sols d'habitation. En outre, les bâtiments gallo-romains en torchis reposant soit sur des tranchées de sablières basses soit sur des bases solides de deux ou trois assises de pierres sont fréquents à Locmaria [57].

---

57 J.-P. Le Bihan, «Quimper : résidence Saint-Hubert», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 44-48. – M. Barrère, «Quimper : rue du Chanoine-Moreau», *ibid.*, t. CXII, 1983, p. 47-49.

Le nombre et la densité des fosses d'extraction traduit en fait la vitalité d'une petite ville dont on sait que les reconstructions se succèdent souvent à un rythme de deux à quatre par siècle. La fouille de la résidence Saint-Hubert, très proche, le met bien en évidence[58].

3. *L'état de conservation des vestiges*

L'état de conservation du mobilier de la fosse Us.07 est remarquable. En effet, les tessons sont extrêmement nombreux mais de très petite taille. Il n'existe aucune possibilité de recollage. Par ailleurs, il convient de noter l'étonnante absence de poteries, monnaies ou vestiges des trois premiers quarts du Ier siècle de notre ère, période toujours la mieux représentée dans les fouilles de Locmaria. Les sondages, éloignés de quelques dizaines de mètres, de la rue Michelet et de la pouponnière de Roz-Maria étaient, à ce titre, très éloquents[59]. La présence des fosses très précoces Us.01 et Us.10 renforce encore cette anomalie.

Il est possible de suggérer une explication pour une telle absence. Comme ailleurs, de nombreuses marques d'occupation du début et du milieu du Ier siècle ont dû exister dans ce secteur. Mais elles ont été totalement arasées par les travaux et réaménagements successifs, notamment durant le IIe siècle. La pente assez forte les a exposées à une vigoureuse érosion naturelle et anthropique. La petite mais nette rupture de pente visible dans le profil du sol naturel à l'est du sondage en est peut-être un témoin. L'isolement relatif de la dépression rubéfiée Us.04 pourrait s'expliquer de la même manière.

Que des travaux importants, accompagnés de forts raclages d'arène granitique aient détruit toutes les installations du Ier siècle et aient arraché le sol naturel sur quelques dizaines de centimètres d'épaisseur ne serait guère étonnant. De tels travaux se seraient produits soit à la fin du Ier siècle soit au cours du IIe, suffisamment tôt pour qu'au IIIe siècle rien ne subsiste de tous les vestiges et pots cassés accumulés au cours des premières décennies de l'histoire de la ville gallo-romaine.

Il est difficile d'expliquer l'absence quasi totale de mobilier précoce dans les fosses fouillées sans avoir recours à un scénario de ce type. Le sondage ne couvre d'ailleurs qu'une surface restreinte et les résultats ne peuvent témoigner d'un véritable bouleversement à l'échelle de la ville. Les travaux urbains actuels sont certainement beaucoup plus radicaux.

De toute manière, il y a là matière à réflexion sur l'évolution des vestiges dans ce genre de quartier artisanal et populaire des petites villes de l'Empire.

4. *L'histoire de Locmaria et de Quimper antique*

Les résultats du sondage sont remarquables en ce qui concerne la connaissance de l'histoire de Quimper antique.

---

58 Cf. note 57.

59 Cf. notes 55 et 56.

En effet, la fosse Us.01 livre l'ensemble de mobilier gallo-romain homogène le plus ancien découvert à Locmaria. Seule la fouille de la résidence Saint-Hubert livrait des poteries et amphores proches du tout début de notre ère. Quelques tessons d'amphore de type Dressel I avaient été mis au jour rue Michelet, mais hors contexte.

Nous sommes, pour la première fois, en présence de traces d'une véritable installation de l'homme sur les basses pentes du mont Frugy, près des rives de l'Odet. Elle est contemporaine de l'époque où le sanctuaire de Parc-ar-Groas contenait également du mobilier gallo-romain augustéen. La question est donc de savoir si nous avons bien à faire aux premières marques d'urbanisme antique. S'agit-il des restes d'un petit établissement rural de type indigène d'époque gallo-romaine précoce ou, déjà, de l'empreinte des premiers agriculteurs risquant l'aventure de l'urbanisation, du commerce et de l'artisanat ; de Gaulois venant s'installer sur les rives de l'Odet pour s'adapter à un nouvel ordre économique et socio-politique ?

Il est évidemment trop tôt pour répondre, mais cette découverte constitue un jalon très intéressant pour les recherches sur le sujet. Les études et la connaissance du tissu rural de la fin de l'âge du fer dans les environs de Quimper renforcent cet intérêt pour l'histoire microrégionale. Il est par ailleurs évident que le schéma quimpérois peut alimenter très utilement la réflexion à une échelle beaucoup plus vaste.

D'autre part, les monnaies et la poterie découvertes dans les fosses et dans l'ultime niveau d'occupation du site placent son abandon à la fin du IIIe siècle de notre ère. Cela est très important pour l'histoire antique tardive de Quimper.

Les niveaux de cette époque sont extrêmement rares à Locmaria. Seule la fouille de la pouponnière de Roz-Maria[60] a livré des documents un peu consistants de cette époque (céramique dite « à l'éponge »). Aucune couche postérieure à ce siècle n'a été mise au jour dans le quartier, en dépit du grand nombre de sondages. Par ailleurs la fouille de l'important établissement de Roz-Avel a permis de situer assez clairement l'abandon de ce site de belle qualité vers 275-280 apr. J.-C. Nous avons eu l'occasion de proposer une rupture dans l'histoire de Quimper à la fin du IIIe siècle, à l'époque des troubles socio-économiques autant que politiques qui perturbent sérieusement la vie en Gaule à cette époque[61]. Une histoire de Quimper écrite à partir du présent sondage ne contredirait pas ces hypothèses. Au contraire, située dans le quartier artisanal et commerçant de la ville, elle n'en serait que plus significative.

Il convient de se méfier des preuves trop adaptées aux théories et aux schémas en cours. Toutefois, les vestiges découverts 14, rue du 19-Mars-1962 paraissent bien conforter notre perception de la fin de l'urbanisme antique à Quimper à la fin du IIIe siècle de notre ère.

---

60 Cf. note 55.

61 J.-P. Le Bihan, *Aux origines de Quimper, archéologie et histoire*, Quimper, 1986, 64 p. ; Id., dans *Histoire de Quimper*, Quimper-Toulouse, 1994, chap. II, p. 25-40 (L'époque gallo-romaine).

5. *Conclusions*

En dépit d'une très faible superficie fouillée, cette opération archéologique présente un très grand intérêt.

– Une réflexion fructueuse peut être conduite à propos de la nature, de la conservation et de l'interprétation des vestiges urbains.

– Le mobilier archéologique découvert ouvre quelques perspectives intéressantes, notamment à propos de la connaissance des céramiques gallo-romaines précoces et des phénomènes accompagnant le passage de la poterie gauloise à son homologue antique. Le mobilier de La Tène finale et gallo-romain découvert en abondance dans de bonnes conditions, tant au Braden qu'à Parc-ar-Groas, Roz-Avel ou Locmaria, doit susciter des réflexions fructueuses.

– Cette fouille apporte de nouvelles précisions sur l'histoire du quartier gallo-romain de Locmaria ainsi que sur les rythmes de celle de Quimper antique. Les renseignements concernant les premiers indices d'urbanisation, autant que ceux portant sur la disparition de la ville, sont extrêmement précieux. Il sera possible de réfléchir plus précisément sur la naissance de l'urbanisme et sur son abandon dans le bassin de l'Odet au début de notre ère.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPERLÉ, Forêt domaniale de Carnoët, La Plaine

Au cours de travaux d'entretien des fossés d'une allée forestière (ligne de Guernigui), au lieu-dit la Plaine, près du point coté 64, une stèle de section quadrangulaire en granite en biotite à grain fin et datant de l'âge du fer a été mise au jour (fig. 34). Elle est remarquable par ses petites dimensions qui en font, sinon la plus petite, du moins l'une des plus petites stèles actuellement répertoriées (hauteur totale : 0,44 m ; hauteur au-dessus de l'embase : 0,24 m ; largeur des faces : entre 0,22 m et 0,24 m à la base, entre 0,14 m et 0,17 m au sommet). Son poids est de 37 kg. Elle rappelle les petites stèles de Beuzidou en Arzano, déjà signalées dans un précédent *Bulletin*[62]. Ces petites stèles passent souvent inaperçues et, une fois encore, il aura fallu l'œil exercé de M. Y. Bertali pour reconnaître une stèle en pierre et assurer la préservation de ce témoin de la protohistoire de la forêt de Carnoët.

Ajoutons à cette information que, dès 1984, M. H. Le Pogam nous avait fait part de ses présomptions d'existence d'une petite enceinte à cet endroit de la forêt.

Michel Le Goffic

---

62 M. Le Goffic, dans P. Galliou, J.-P. Le Bihan, M. Clément, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 35-36.

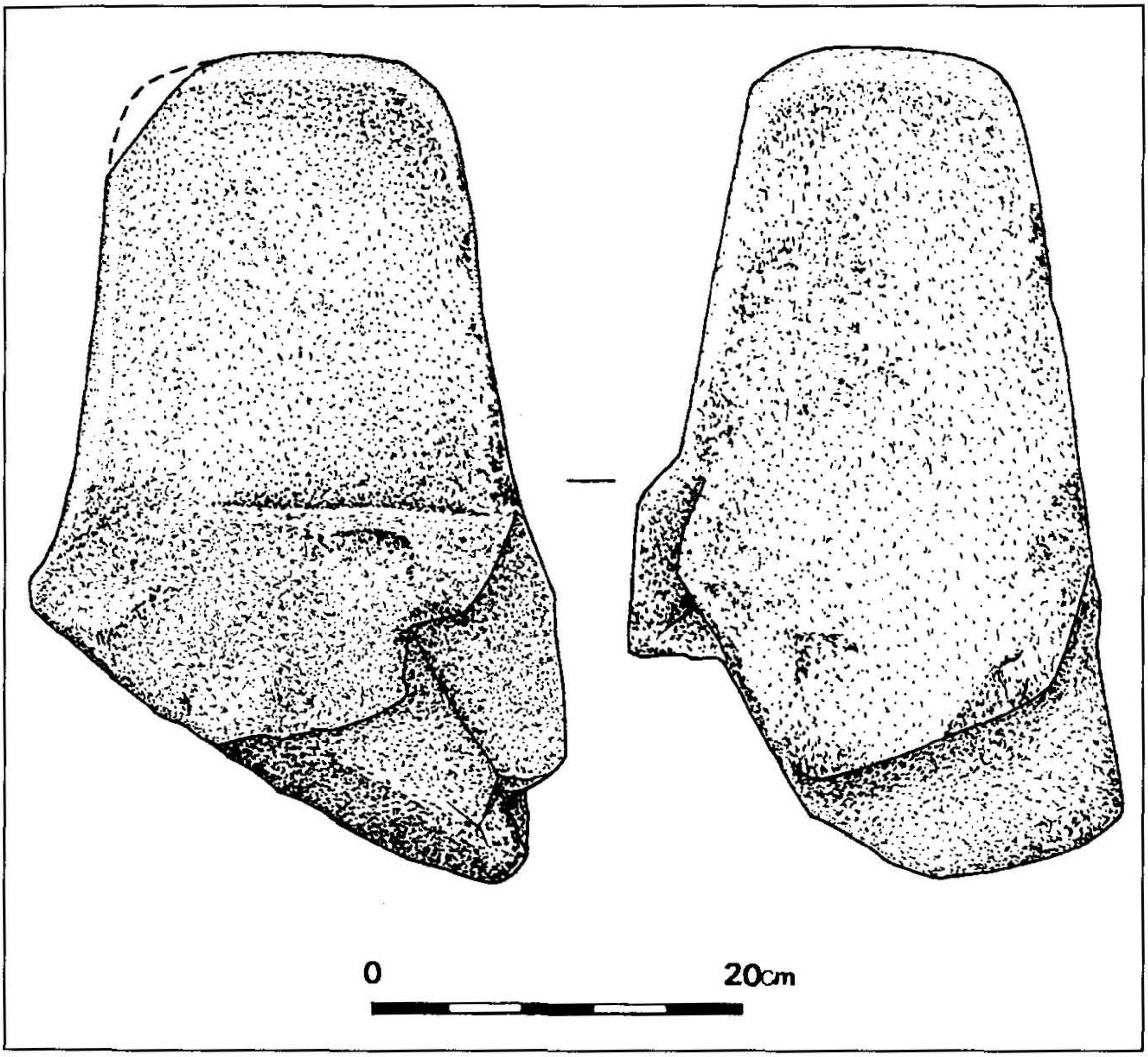


Fig. 34. – Quimperlé, *forêt de Carnoët*, stèle de l'âge du fer.
Dessin : M. Le Goffic.

RIEC-SUR-BELON, Kerangrand

Grâce à l'entremise de M. P.-L. Le Berre, de Trémor, nous avons pu visiter un champ nouvellement labouré à Kerangrand, et où «du rouge» apparaissait en surface. Sur une importante superficie (1/2 ha), le sol est jonché de nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de tessons de céramiques commune, fumigée et sigillée, dénotant à cet endroit la présence d'un vaste établissement agricole d'époque romaine. Parmi la poterie recueillie, on note la présence d'une amphore vinaire catalane de type Pascual I (début du I^er^ siècle apr. J.-C.) et d'une assiette Walters 79-80 en céramique sigillée (seconde moitié du II^e^ siècle apr. J.-C.).

A. Bourhis, Henri Guillou, Patrick Galliou

LA ROCHE-MAURICE, Roc'h-Morvan

Le projet de mise en place d'une passerelle et d'un escalier en bois pour accéder au corps de logis et au donjon du château fort de Roc'h-Morvan a nécessité un sondage préalable à l'ouest du donjon (fig. 35). Ce sondage, réalisé par le Service départemental d'archéologie du Finistère, a permis de retrouver l'escalier primitif d'accès au donjon (fig. 36). Huit marches ont pu être dégagées, ainsi que les parois de la cage d'escalier, conservées sur une hauteur dépassant parfois 2 m. La partie supérieure de l'escalier, se trouvant hors des limites du sondage, n'a pas été mise au jour. Quant à la partie basse, elle s'arrête à un palier, dont la marche palière est échancrée de façon à permettre l'ouverture de la porte. Celle-ci s'ouvrait à l'ouest dans une muraille courbe reliant deux massifs de quartzite. Elle a vraisemblablement été condamnée au XV^e^ siècle, lors des modifications et des agrandissements du château, par une maçonnerie de plaquettes de schiste reliées par de l'argile, alors que la maçonnerie du XII^e^ siècle est essentiellement formée de blocs de quartzite liés au mortier de chaux.

Après la condamnation, la cage d'escalier a été remplie d'un bourrage de sable, pierres et gravats. Au niveau du palier inférieur, devant le comblement de la porte de l'escalier, quelques détritus ont été déversés. On y a recueilli des fragments d'ardoise en schiste bleu, des morceaux de mortier de chaux et d'enduit, de gros charbons de bois, quelques tessons de céramique commune tournée, dont un rebord de marmite en poterie onctueuse, et des ossements de bovidés, de cervidés (dont un andouiller scié), d'ovi-capridés, d'un grand oiseau non déterminé (ceinture pelvienne), de cuniculidés, une incisive de suidé, une hémimandibule de canidé. Certains ossements montrent des traces de découpe et les os longs des grands animaux sont brisés, sans doute pour en extraire la moelle. Par ailleurs, un demi-boulet de granit et deux pierres, vraisemblablement utilisées comme projectiles en poliorcétique (pierres de catapulte, par exemple), ont été retrouvés parmi les gravats, au fond de la cage d'escalier, ainsi qu'un claveau de granit à grain très fin qui provient, peut-être, de la voûte de la porte.

La muraille dans laquelle débouche la poterne est épaisse de 2,20 m à la base et 1,50 m au sommet de la partie conservée. Elle a un fruit important et est arquée. Le parement est constitué de blocs de quartzite assisés. Au sud de la porte, dans l'épaisseur de la muraille, existe un second parement partiellement conservé et qui correspond vraisemblablement à un état antérieur de la chemise. Devant la porte condamnée se trouve un massif de maçonnerie, qui n'a pas été suffisamment dégagé par le sondage pour que nous connaissions son rôle et son importance. A 0,70 m-0,80 m au nord de l'ouverture condamnée, la muraille fait un angle presque droit pour rejoindre un pointement de quartzite. Ce parement est presque entièrement effondré. Il contribuait, avec les affleurements de quartzite, à maintenir en place l'important blocage et le massif de maçonnerie supportant l'accès à la porte ouest du donjon.

Michel Le Goffic

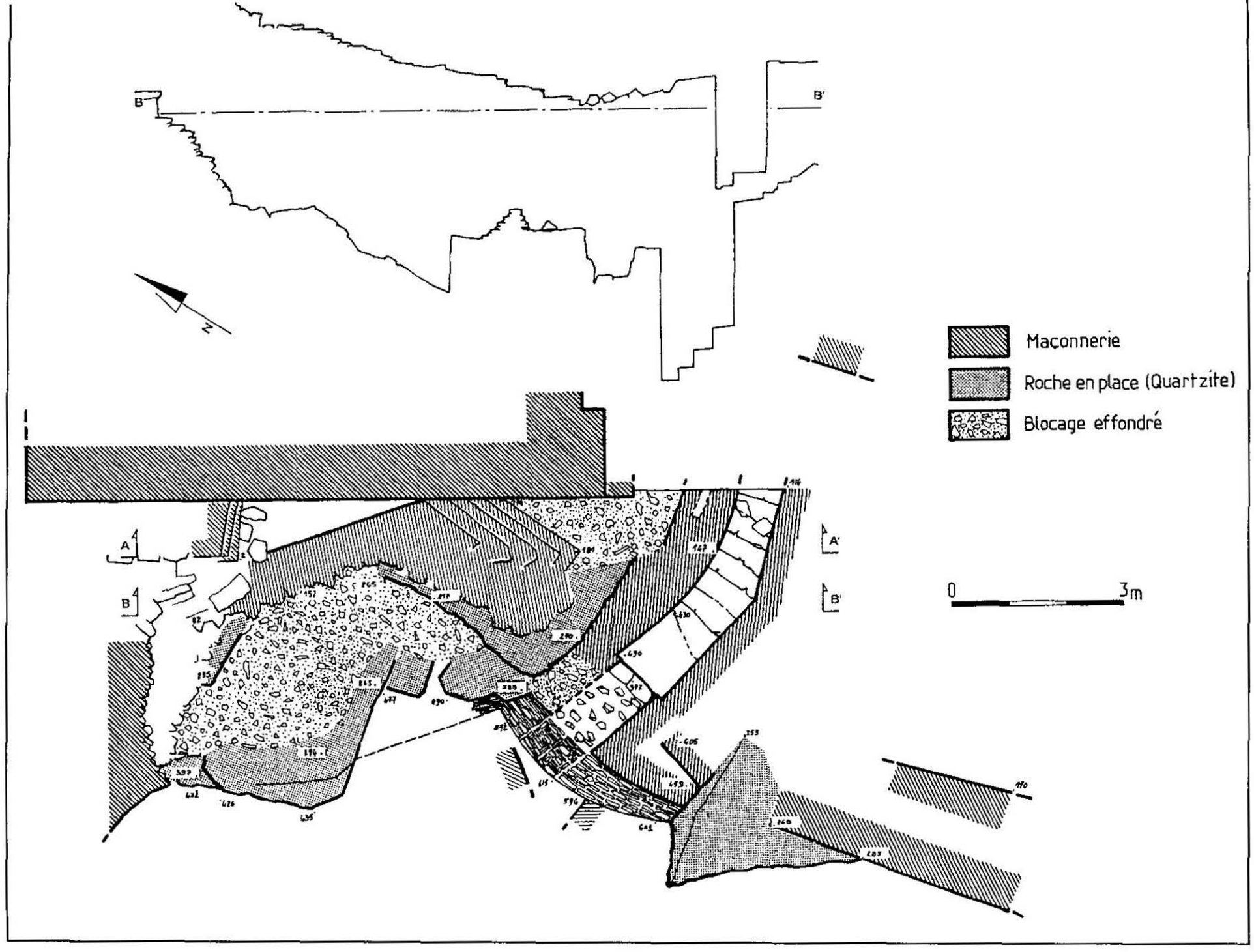


Fig. 35. – La Roche-Maurice, *château de Roc'h-Morvan*, sondage à l'ouest du donjon.
Dessin : M. Le Goffic.



Fig. 36. – La Roche-Maurice, *château de Roc'h-Morvan*, vue de l'escalier, prise de l'ouest.
Cliché : M. Le Goffic

ROSCOFF, Ruguel

En 1975, M. J.-C. Le Goff découvrait les premiers indices d'un habitat gallo-romain sous les déblais actuels rejetés au bord de la microfalaise de la crique de Ruguel[63]. La surveillance de ce littoral l'amena à recueillir sur l'estran plusieurs tessons de poterie et à remarquer, à l'est de la parcelle 205, section AV du cadastre de Roscoff, quelques pierres rougies, alignées et sur chant, dépassant d'une trentaine de centimètres au maximum le vieux sol érodé par la mer. La partie visible de la structure consiste en deux rangs parallèles de pierres fichées dans le sol et orientées nord-nord-ouest - sud-sud-est (fig. 37). Au nord, elle disparaît dans le sol de berge non érodée, sous la végétation. Au sud, la rangée ouest semble venir buter contre un gros bloc placé perpendiculairement, à moins qu'il ne s'agisse d'un affleurement de granit. La rangée est s'arrête à 0,75 m de ce bloc et une pierre sur chant est disposée de façon orthogonale, sans que l'on puisse dire si ce dispositif se prolongeait ou non vers l'est. A l'ouest se trouve une dépression qui n'est peut-être que le résultat de l'érosion marine. Le fond de la structure est constitué d'une couche noire, épaisse de 3 à 4 cm, riche en matière organique, qui est sans doute l'équivalent de la couche noire observée dans la stratigraphie des cuves à saumure de Landrellec en Pleumeur-Bodou ou du Lédan en Paimpol[64]. Cette couche est recouverte de pierres brûlées et de galets, entre lesquels ont été recueillis quelques tessons de poterie.



Fig. 37. – Roscoff, *Ruguel*, restes d'un four à sel.
Cliché : M. Le Goffic.

63 R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CIV, 1975, p. 65 et 68.

64 M.-Y. DAIRE (éd.), *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetage armoricains à l'âge du fer*, Saint-Malo, 1994, p. 32-43.

Le mobilier récolté en surface et sur le haut de l'estran comporte des fragments de briquetage, une spire de bronze qui peut être un ressort de fibule et près de quatre-vingts tessons de poterie qui se répartissent en deux lots (fig. 38) :

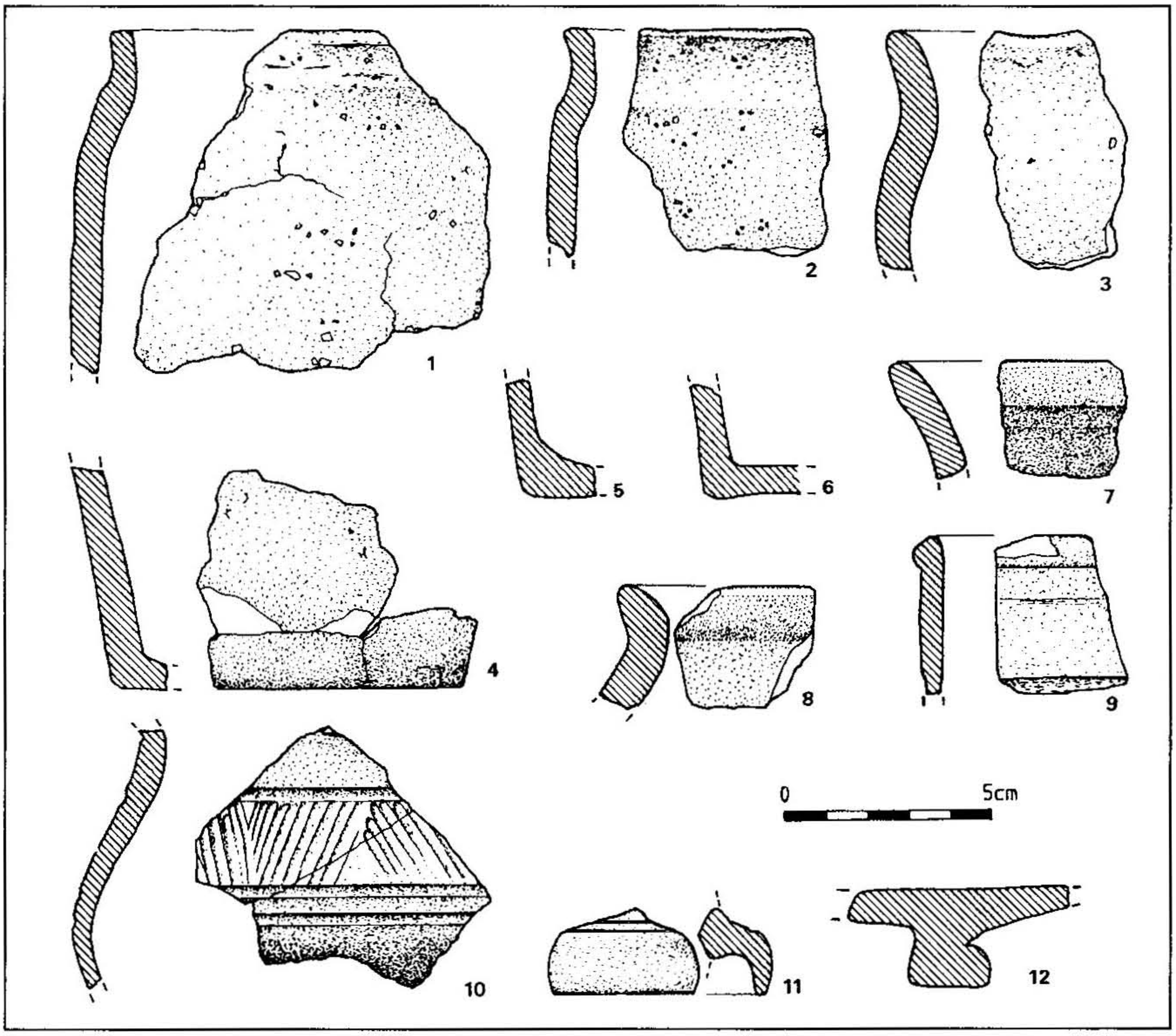


Fig. 38. – Roscoff, *Ruguel*, tessons de poteries du second âge du fer et gallo-romaines.
Dessin : M. Le Goffic.

– le premier lot est formé par des poteries utilitaires à fond plat, à parois peu galbées, col très court, rebords droits ou légèrement éversés et lèvres arrondies. Ces vases sont montés sans l'aide du tour et le dégraissant est mal classé, grossier et formé essentiellement de quartz, feldspath et mica. Ces récipients sont assez caractéristiques de l'époque de La Tène ;

– le second lot est constitué, d'une part, de poteries grises, indigènes, tournées, à rebords éversés, à dégraissant fin et bien classé, présentant parfois un décor de traits obliques parallèles ou de chevrons, placé entre des rainures horizontales, sur la partie supérieure de la panse, d'autre part de la poterie sigillée où l'on peut reconnaître des formes proches de Drag. 37 (fig. 38, 12) et Drag. 38 (fig. 38, 11). Ces vases peuvent être datés du IIe siècle de notre ère.

Nous sommes donc en présence de restes d'un four à sel qui semble avoir connu deux occupations successives, mais la structure se rapporte plutôt à la première, c'est-à-dire le second âge du fer.

Michel Le Goffic

SCAËR, Crémoren

M. Roger Bertrand ayant repéré d'avion des traces d'enceinte à l'est de la ferme, nous avons recueilli sur place quelques fragments de *tegulae* et tessons de céramique sigillée.

Henri Guillou

SCAËR, Penquellen

Ce secteur de Scaër est particulièrement riche en vestiges de la protohistoire et de l'Antiquité. En effet, outre le champ de tombelles qui se trouve sur la route de Mine-Saint-Jean, notre correspondant local, M. G. Pensec, nous a montré deux belles stèles hémisphériques en granite de l'âge du fer. La première est au hameau de Penquelen-Izella ; elle fait actuellement partie d'un jardin d'agrément (parcelle 171, section F) et aurait été déplacée de seulement une vingtaine de mètres. Sur son sommet légèrement aplati se voient deux cupules rapprochées, en position excentrée. La seconde se trouve à 400 m au sud-sud-est de la précédente, dans la parcelle 598, section F, en lisière d'un bois. Elle présente aussi deux cupules, l'une sommitale, l'autre latérale basse, au niveau supérieur de l'embase, qui montre des enlèvements d'éclats anciens. A 500 m au nord-ouest du hameau, la même personne a recueilli, au cours de travaux agricoles, à quelque 35 cm de profondeur, des fragments de *tegulae*, des moellons et des morceaux de charbon de bois provenant d'un établissement gallo-romain ruiné.

Michel Le Goffic

STÉPHANE LE PENNEC

Voies et habitats antiques au sud et à l'est de l'Elorn

Dans le cadre d'un travail de recherches sur le réseau routier et l'implantation humaine dans le nord du Finistère à l'époque antique[1], nous avons été amené à prolonger notre étude des tracés anciens par une campagne de prospection archéologique orientée en priorité dans leur direction. Ainsi, en suivant les tracés de chemins présumés antiques dans une zone limitée au nord et à l'est par le cours de l'Élorn, au sud par celui de la Mignonne et à l'ouest par la commune de Dirinon[2], nous avons systématiquement cherché dans leur voisinage immédiat les traces d'occupation humaine de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine. Dans une région parcourue par un véritable lacis de chemins qui nous paraissaient très anciens, il était intéressant de tenter, à l'issue de leur description, de démêler cet entrelacs et de saisir l'impact de leur passage sur l'installation des habitats ruraux.

I. Un réseau routier très dense

Si on connaît aujourd'hui le tracé des principaux itinéraires composant le réseau routier de la cité gallo-romaine des Osismes, il existe dans le détail bien des vides qu'il convient de combler. En effet, nombre d'itinéraires considérés comme secondaires, qu'il s'agisse de dessertes gallo-romaines moins importantes ou de tronçons de chemins préromains aux parcours jusque-là ignorés, mériteraient d'être décrits avec plus de précision.

---

[1] Thèse de doctorat en histoire, Université de Rennes 2, en préparation (sous la direction de Louis Pape).

[2] L'aire de l'étude comprend plus particulièrement les communes de Dirinon, Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Loc-Eguiner, Pencran, Ploudiry, Saint-Urbain et Tréflévénez. Cela étant, nous avons prolongé nos recherches à Sizun, le long de l'axe de Carhaix à Landerneau, ainsi qu'en Plouédern et Trémaouézan dans le voisinage immédiat de la voie reliant Landerneau à Kerilien en Plounéventer.

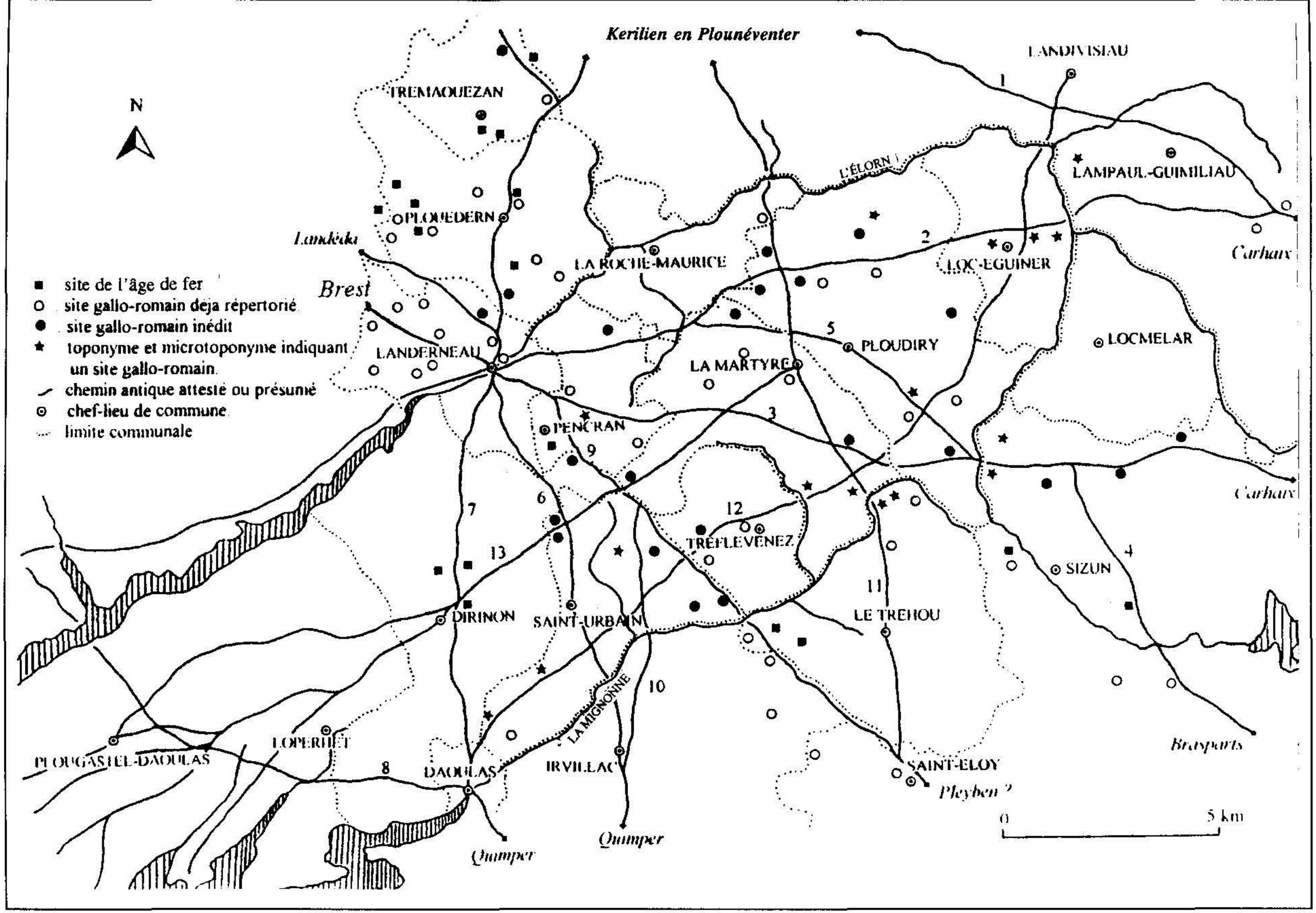


Fig. 1. – Carte du réseau routier et de l'habitat antique.

Dans cette perspective, la région qui nous occupe s'avère particulièrement intéressante car traversée par de nombreux chemins vicinaux, qui semblent de tout temps avoir vivifié les terroirs (fig. 1). Pour que cette présentation du réseau routier soit le plus claire possible, on peut globalement regrouper toutes ces voies présumées antiques en trois ensembles : les voies de Carhaix vers Landerneau, celles de Landerneau vers Le Faou et Quimper et enfin les autres chemins anciens.

Dans cette région, Landerneau devint très tôt le point de passage obligé pour les voies venant du sud de l'Armorique. Si, à l'époque gauloise, plusieurs gués[3] ont pu être concurremment utilisés pour la traversée de l'Élorn, celui de Landerneau a dû, dès le début de la période gallo-romaine, devenir le plus important[4]. A l'image de nombreuses villes bretonnes, telles Quimper, Morlaix, Lannion, Quimperlé, Landerneau naquit à l'intersection d'une voie parfaitement navigable et du croisement de plusieurs routes terrestres. Cette situation privilégiée permit très tôt à la petite bourgade qui se développa à l'époque gallo-romaine de devenir, à l'échelle de sa région, un centre économique très actif[5]. Au sein de la cité des Osismes, la ville joua le rôle d'étoile routière secondaire puisqu'on voit six ou sept itinéraires y converger (fig. 1). Intéressons-nous maintenant aux branches routières provenant du sud et de l'est.

A. Les liaisons de Carhaix à Landerneau

1. L'embranchement de Créac'h-ar-Bleis à Landerneau

Se détachant à Créac'h-ar-Bleis[6] en Guimiliau du grand itinéraire d'Angers à Plouguerneau *via* Carhaix et Kerilien en Plounéventer (n° 1), cet embranchement (n° 2) passait entre les villages de Kerrun-Braz et Kerrun-Bihan[7] où il a aujourd'hui disparu. On ne retrouve véritablement sa trace qu'à l'ouest où l'on suit un chemin de terre limitant les communes de Lampaul-Guimiliau et de Saint-Sauveur. Au nord de Croas-Lombardy, cette desserte rurale de belle allure se rac-

---

[3] On peut notamment signaler, outre celui de Landerneau, ceux du Frout en Plougastel-Daoulas, Pont-Christ à La Roche-Maurice. D'autres passages ont sûrement existé (au bas du bourg de La Roche-Maurice, à Kerhamon en Pencran et peut-être à La Forêt-Landerneau).

[4] Certains auteurs comme J. Bazin considèrent que la rivière devait être franchie par un pont de bois qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel pont de Rohan. Cet érudit justifiait son hypothèse en insistant sur le fait que les Romains étaient de grands bâtisseurs de ponts. Cf. J. BAZIN, *Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon*, Landerneau, 2e édition, 1973, p. 15.

L'hypothèse de J. Bazin est bien séduisante mais elle n'est malheureusement confirmée par aucun indice probant. L'Élorn était de surcroît facilement guéable à cet endroit. A propos de l'argument utilisé pour étayer cette conjecture, on pourrait lui objecter que si, dans certaines régions, les vestiges de ponts gallo-romains sont effectivement nombreux, en Bretagne, par contre, les découvertes de ce type demeurent encore très rares.

[5] L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 73.

[6] On y a découvert au siècle dernier des fragments de *tegulae* et quelques monnaies romaines. Cf. R.-F. LE MEN, «Statistique monumentale du Finistère, époque romaine», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1875, p. 129.

[7] Un site gallo-romain (*tegulae,* monnaies) a été identifié à l'ouest de ces villages. Cf. R.-F. LE MEN, *ibid.*, p. 129.

cordait à la route communale menant à Lenn-Vihan. Ici on récupère une étroite sente qui, après avoir traversé Le Fozou, descend franchement vers l'Élorn.

De la rivière, franchie probablement par un gué au niveau de Pont-ar-Zal, nous remontons vers Lavallot-Cozou où nous rencontrons un autre tracé présumé antique qui se dirige vers Landivisiau (n° 12). Au nord du bourg de Loc-Éguiner, le tracé, effacé sur 700 mètres environ, passait comme nous l'indique le vieux plan cadastral, au nord du Launay et aboutissait à Kerradennec-Huella.

Évoquant la commune de Loc-Eguiner dans une des nombreuses études qu'il consacra au département du Finistère, Louis Le Guennec signalait l'existence de cet itinéraire en ajoutant au passage : «Il prenait la direction de Brest en passant l'Élorn sur le pont mégalithique dénommé Pont-Tort[8].»

A partir de Keradennec-Huella, nous empruntons la route communale liant Loc-Éguiner à La Roche-Maurice, passons à 300 mètres au nord de Kernen[9] et joignons ainsi le lieu-dit Croas-ar-Pape en Ploudiry. Après une brève interruption dans le parcours, nous retrouvons la route précédemment suivie et traversons d'est en ouest le nord de la commune de Ploudiry en laissant le village de Kernévez à 250 mètres au sud[10]. A proximité de Guerrande, nous croisons un autre chemin présumé antique venant du Tréhou et de La Martyre au sud et se dirigeant vers Kerilien en Plounéventer au nord, en franchissant l'Élorn à Pont-Christ (n° 11). A l'ouest de ce carrefour aujourd'hui partiellement effacé, le chemin s'écarte de la route goudronnée et file vers le sud-ouest en direction de La Haie. Dans cette section de quelques centaines de mètres, le tracé est rythmé par l'alternance de portions où il a conservé une surprenante largeur (10 à 12 mètres entre les talus) et d'autres où il n'est plus qu'une étroite «gouttière» totalement impraticable se faufilant entre les parcelles cultivées.

Au sud-ouest du village de La Haie en La Martyre, notre chemin, dont le tracé n'est plus représenté ici que par une longue limite bocagère, est rejoint par un autre diverticule qui pourrait également être fort ancien (n° 5)[11]. Après avoir

---

[8] L. LE GUENNEC, *Le Finistère monumental*, t. II, *Brest et sa région*, Quimper, 1981, p. 512. La destination proposée est envisageable à partir de Landerneau ; par contre l'emplacement du «Pont-Tort» reste une énigme.

[9] Des fragments de *tegulae* ont été ramassés au sud-est de la ferme. A propos de ce site, cf. R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972, p. 81.

[10] Près de ce village, on a trouvé des débris de *tegulae*, cf. MAIRIE DE PLOUDIRY, *Ploudiry, aux marches de l'Arrée. Son passé, ses monuments*, Landerneau, 1982, p. 14.

[11] Ce long diverticule semble s'échapper de la voie Carhaix-Landerneau (n° 3) au sud-est de Ploudiry, après que celle-ci a franchi l'Élorn. De là, partiellement gommé du paysage au début, il remontait jusqu'au nord de Kerlann où il joint la route qui dessert le bourg de Ploudiry. A partir de ce chef-lieu de commune, on suit pendant 250 mètres la route menant à La Roche-Maurice, puis on s'en écarte pour prendre la direction de Ty-Ménez. Le prolongement est assuré par un chemin tantôt praticable, tantôt envahi par la végétation, qui passe au nord du bourg de La Martyre et au sud du village de La Haie avant de s'embrancher sur la voie venant de Créac'h-ar-Bleis. Il est bien difficile de dire à quelle époque fut précisément construite cette bretelle routière. Elle pourrait tout aussi bien être contemporaine des deux axes qu'elle met en relation, c'est-à-dire antique, ou avoir été aménagée au Moyen Âge. Cet exemple montre à l'évidence les problèmes soulevés par ce type de recherches, en particulier l'interprétation et la datation de ces itinéraires.

croisé la D 764 de Carhaix à Landerneau, le chemin, en partie supprimé, franchissait à gué le ruisseau du Morbic, puis remonte au nord du Guilloc où, sur une centaine de mètres, il affiche une ampleur très impressionnante (15 à 20 mètres). Celle-ci s'explique par la juxtaposition de passages utilisés successivement. Revenu sur les hauteurs, il file en droite ligne vers Kermalguen en Pencran où s'amorce la descente vers Landerneau. Dans l'agglomération, l'évolution du tissu urbain au fil du temps rend son tracé plus difficilement identifiable. Deux points de franchissement de l'Élorn peuvent, selon nous, être envisagés : ou bien il traversait la rivière à 500 mètres à l'est du gué principal situé à l'emplacement ou à proximité du pont de Rohan, ou bien il joignait ce point de passage où convergent tous les itinéraires antiques traversant la ville.

Au total, cet embranchement d'une vingtaine de kilomètres est en général bien conservé. Il existe peu de solutions de continuité. Sans être absolument rectiligne, son tracé n'en demeure pas moins très direct entre les deux points qu'il met en relation. Deux inflexions, perceptibles dans le tracé, permettent à la voie d'éviter habilement les versants trop escarpés des vallées de l'Élorn et du Morbic.

2. De Carhaix vers Landerneau, un tracé plus direct

A partir de Carhaix-*Vorgium* se mit progressivement en place une importante étoile routière composée pour l'essentiel de routes vicinales liant la capitale de la cité aux bourgades de son territoire. La liaison de Carhaix vers Landerneau (n° 3) entre parfaitement dans cette catégorie. Dans un premier temps, elle a pu être assurée par l'embranchement précédemment décrit (n° 2). Selon nous, cet itinéraire se détache de la voie Carhaix-Plouguerneau au Litiez en La Feuillée, traverse Commana, puis le nord de la commune de Sizun en passant par Croas-Cabellec, Kerlodézan et Gorré-Quistinit d'où elle tend vers Loc-Ildut. Si l'essentiel du tracé de cette voie a été réutilisé dans l'aménagement au XVIII[e] siècle de la route royale menant de Carhaix à Landerneau[12], dans cette région des modifications sont intervenues puisque liaison antique et liaison moderne sont bien distinctes sur une distance de trois kilomètres. Cette portion déclassée, partiellement effacée, n'est que très peu praticable[13].

Peu avant Loc-Ildut, chaussées ancienne et moderne se confondent avant de se séparer à nouveau à proximité du franchissement de l'Élorn. Le tracé antique abordait la rivière au nord-est de Berc'hleuz et passait à proximité de Runguen et Kernévez en Ploudiry[14]. D'ici jusqu'à Landerneau, le parcours de cette route

---

[12] Cette route royale, ouverte en 1764, servait en particulier au transport des produits de la mine de Poullaouen et du bois. Voir, à ce sujet, J. SAVINA, «Nos vieux grands chemins et la corvée en Cornouaille et en Léon à la fin de l'Ancien Régime», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LII, 1925, p. 77.

[13] Il faut signaler que, dans cette portion, la voie de Carhaix à Landerneau est rejointe par un chemin probablement protohistorique venant de Brasparts *via* Saint-Rivoal et Saint-Cadou (n° 4). Cet itinéraire devait notamment desservir la villa gallo-romaine découverte entre les villages de Kergréac'h et de Lestrémélar en Sizun. Voir, à ce propos, P. MERLAT, «L'établissement gallo-romain de Kergréac'h en Sizun», *ibid.*, t. LXXXI, 1955, p. 89-93.

[14] Une bretelle routière ancienne pourrait se détacher de cet itinéraire après l'Élorn et, par le bourg de Ploudiry, joindre la voie n° 2 dite de «Creac'h-ar-Bleis à Landerneau».

antique est fort bien connu puisqu'il correspond à celui de la voie royale. On suit d'abord jusqu'au Queff en La Martyre la D 764, puis on s'en écarte pour emprunter la route communale qui mène à Pencran, en passant d'abord par Botcaërel et ensuite le sud de Kermadec[15].

La section qui permet de joindre Landerneau nous semble plus intéressante. En effet, il est manifeste qu'au nord-est de Penhoat cet axe se greffe sur un chemin probablement plus ancien provenant de Saint-Eloi (n° 9). Ce tronçon commun, qui n'est autre que la «vieille route de Pencran», large d'une quinzaine de mètres par endroit, descend vers la ville de Landerneau et aboutit au niveau du pont de Rohan où se trouvait le gué antique.

Pour Louis Pape, cette voie de Carhaix à Landerneau aurait été aménagée définitivement au Bas-Empire pour répondre à l'impératif stratégique de relier la capitale de la cité à un de ses nouveaux points forts : Brest[16]. Si cet axe plus direct a bien été mis en place au Bas-Empire, il n'est pas interdit de penser alors que l'embranchement venant de Créac'h-ar-Bleis (n° 2) soit antérieur. Cette hypothèse nous conduit à préciser brièvement la chronologie d'aménagement de la voie de Carhaix à Plouguerneau. Pour ce faire, on dispose d'une indication de première importance : le milliaire de Claude découvert à Kerscao en Kernilis et daté des années 45-46 de notre ère. Si la borne routière en question marque sans doute l'achèvement, au milieu du Ier siècle, de cet axe de longue portée venant d'Angers, il n'est pas dit pour autant que ce dernier ne soit pas le fruit du raccordement de plusieurs chemins gaulois[17].

En ce qui concerne les deux tracés se dirigeant vers Landerneau, ils pourraient correspondre à deux étapes dans la mise en place du réseau routier antique, celui qui vient de Créac'h-ar-Bleis étant plus ancien (préromain ou romain précoce ?) que l'autre (évolution du Bas-Empire ?).

B. De Landerneau vers Le Faou, Quimper et Pleyben ?

En direction du sud, on dénombre deux branches principales qui se subdivisent à une distance plus ou moins grande de Landerneau. Cela donne, en comptant la voie provenant de Carhaix (n° 3), un total de cinq au minimum.

1. De Landerneau vers Le Faou : le tracé habituellement proposé

Traditionnellement, on considère que le tracé de la voie de Landerneau à Quimper (n° 6) a été réutilisé, en particulier jusqu'au Faou, par la route royale aménagée au XVIIIe siècle pour favoriser la communication entre le Léon et la

---

15 Dans le voisinage immédiat de ces deux villages de Pencran, on signale la découverte de *tegulae*. Pour le premier cité, cf. P. GALLIOU, *Le Finistère. 29, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 1989, p. 92. Pour le second, cf. M. LE GOFFIC, dans «Notice d'archéologie finistérienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CXXII, 1993, p. 77.

16 L. PAPE, *op. cit.*, p. 212.

17 L. PAPE, *op. cit.*, p. 55. L'auteur considère en effet que la voie liant Vannes à Plouguerneau, *via* Carhaix, est une liaison préromaine.

Cornouaille[18]. Partant du pont de Rohan, on sort de la ville en direction du sud-ouest puis, en empruntant la D 47, on s'échappe de la vallée de l'Élorn par une longue montée. Cette route, qui passe à l'ouest du bourg de Pencran, file quasiment en ligne droite vers Saint-Urbain et Irvillac et, au-delà, Le Faou, après avoir traversé le bois du Gars. Une étude récente portant sur les évolutions au fil des siècles de la liaison routière entre Landerneau et Quimper est venue quelque peu modifier cette vision établie[19].

2. D'autres options routières pour la même liaison

En effet, sans présumer de l'antiquité de cette route (n° 6), on peut signaler qu'au sud-ouest de la ville elle se détache d'un itinéraire joignant Daoulas (n° 7)[20]. Ce dernier passe à proximité de Goulhéo et vient croiser la D 770 à l'ouest du château de Kerlézérien. Au-delà, on saisit un chemin de largeur variable qui remonte vers Mont-Dragon puis tend vers le bois du Roual en passant par Toul-ar-Garront. Dans cette section délaissée par la voirie moderne, le parcours s'interrompt à maintes reprises. Dans la traversée du bois[21], on suit encore aisément un tracé d'une belle ampleur (15 mètres) dont E. Flagelle avait déjà envisagé l'ancienneté[22]. A 400 mètres au nord-est de Dirinon, il rencontre successivement deux autres itinéraires présumés antiques se dirigeant à l'ouest vers la région de Plougastel-Daoulas, et se prolonge au sud vers Restarhidu et Lezuzan en laissant la chapelle Saint-Divy à 100 mètres à l'ouest et gagne Daoulas.

Non loin de Daoulas, ce chemin joignait un itinéraire très certainement pré-romain (n° 8) qui venait du Faou par L'Hôpital-Camfrout et se prolongeait en direction du nord-ouest vers Loperhet et Plougastel-Daoulas. Cette voie, dont le tracé a été précisé par J.-Y. Éveillard, franchissait l'Élorn à proximité du Frout et continuait au-delà vers Portsall *via* Gouesnou, Coat-Méal et Plouguin[23].

Le trajet formé par les voies n° 7 et n° 8 permettait éventuellement de relier le nord (en particulier Kerilien) et le sud de la cité, mais il paraît si indirect entre Landerneau et Le Faou qu'il faut envisager l'existence d'un tronçon plus court et donc plus rapide entre ces deux pôles à l'époque gallo-romaine.

---

18 J. Savina, art. cité, p. 67.

19 F. Leroux, *Étude de l'évolution des liaisons routières entre Quimper et Landerneau. Des itinéraires antiques à l'ancienne route nationale 170.* Brest, 1994, 202 p. (Mémoire de maîtrise inédit, sous la direction de J.-Y. Éveillard).

20 Id., *ibid.*, p. 144.

21 Dans le bois du Roual, non loin du chemin, R. Sanquer signale l'existence d'un camp romain ou d'un enclos cultuel avec puits funéraire. Voir à ce sujet, R. Sanquer, «Le camp romain du bois du Roual», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Saociété archéologique du Finistère*, t. XCIV, 1968, p. 22-23.

22 E. Flagelle, «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 11. L'auteur pensait que cette voie assurait la liaison Landerneau-Le Faou.

23 J.-Y. Éveillard, «Un itinéraire antique à l'embouchure de l'Élorn», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 125-133.

En revenant à Landerneau, notre point de départ, cette possibilité se vérifie si l'on emprunte un axe qui se dirige au sud-est vers Saint-Éloi (n° 9). En effet, on suit d'abord la route de Ploudiry puis, à partir de Penn-ar-Roz, on prend le vieux chemin menant à Pencran[24]. A proximité de Penhoat, une première bifurcation séparait la voie de Carhaix (n° 3) de celle de Saint-Éloi (n° 9) qui file vers le sud-est en passant à proximité de Loguellou[25]. Peu après on quitte la route communale desservant le village de Lesmoualc'h-Bihan et on poursuit alors par un étroit sentier qui disparaît brutalement à l'entrée d'un champ. Seule demeure aujourd'hui, dans l'exact prolongement, une longue limite bocagère qui aboutit à l'entrée du parc de loisirs de Lann-Rohou. On retrouve ensuite, à travers les parcelles, l'empreinte du chemin, avant qu'il ne disparaisse à nouveau. A Lann-Rohou, il croisait un autre itinéraire (n° 13) reliant la presqu'île de Plougastel à l'arrière-pays, peu avant qu'à l'occasion d'une nouvelle bifurcation ne naisse de son tracé un embranchement se dirigeant vers Irvillac et, au-delà, Le Faou[26].

Cette desserte antique (n° 10) passait à l'ouest de Kerbaol et de Camblan-Pella et descendait vers Stang-Meyet où elle franchissait à gué la Mignonne. Dans la commune d'Irvillac, son parcours, effacé sur plusieurs centaines de mètres du paysage rural, devait se prolonger jusqu'au Rest où l'on récupère un banal chemin d'exploitation qui joint l'ancienne route royale au sud du bourg. A partir de là, cette voie continue vers Le Faou par un parcours sur lequel demeurent quelques incertitudes.

Pour revenir sur le tracé principal à partir duquel cet embranchement se détache, on le suit sans hésitation en bordure de communes dont il marque la séparation. A La Croix-Rouge en Tréflévénez, il rencontre une voie qui vient de Daoulas et semble se diriger vers Landivisiau (n° 12) puis descend vers Kerifin au sud-est, en longeant les dépendances du château de Kerézellec. Dans le pays, le chemin est connu de longue date sous le nom de *Hent meur* [27], appellation assez caractéristique des routes antiques. Après un léger décrochement latéral à l'ouest de Kerifin, on emprunte un étroit boyau qui glisse entre les champs et atteint la Mignonne. La rivière franchie, le tracé s'infléchit quelque peu vers l'est et remonte en direction de Croas-Hent. A cet endroit, on retrouve une petite route goudronnée qui passe entre Runguen et Pennarvern-ar-Stum à l'ouest et Guesman et Brunoc à l'est[28].

---

[24] C'est dans cette portion aujourd'hui déclassée que des vestiges d'un dallage ancien ont été repérés. Cf. F. LEROUX, *op. cit.*, p. 134. Nous avons procédé en plusieurs endroits de la chaussée à un décapage superficiel qui laisse effectivement apparaître un dallage assez régulier constitué de plaques de schiste. Faute d'une étude plus précise de la structure complète de la chaussée, il convient de rester prudent sur l'origine de ce dallage.

[25] Au sud de ce village, on a récemment découvert les vestiges d'un probable souterrain de l'âge de fer. Voir, à ce sujet, M. LE GOFFIC, «Pencran, Loguellou», dans «Notices d'archéologie finistérienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 77.

[26] F. LEROUX, *op. cit.*, p. 134.

[27] M. LE TEURS, «Antiquités de la commune de Saint-Urbain», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. III, 1876, p. 178.

[28] A proximité de ces quatre villages, on a découvert les vestiges de quatre habitats antiques :

– Guesman : souterrain de l'âge du fer et enclos curvilinéaire à structures associées. Voir, à ce sujet, P.-R. GIOT, dans «Fouilles et découvertes», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de*

Plus loin en direction du sud-est, le chemin, tantôt étroit tantôt plus large, court à travers champs et bois en laissant Guiler à 800 mètres à l'ouest et rejoint, au nord du bourg de Saint-Éloi, la D 35 venant du Tréhou[29]. Au-delà, le tracé de cet itinéraire antique demeure si incertain qu'il est bien difficile de déterminer son point d'aboutissement. Disons simplement que deux directions ont été proposées par les érudits qui ont signalé cette voie. Ainsi pour R.-F. Le Men, il s'agissait d'un itinéraire liant Carhaix à Brest *via* Kergloff, Collorec, Brasparts, Saint-Éloi, Pencran et Landerneau, tandis que pour E. Flagelle et P. du Chatellier, il mettait en relation Pleyben et Landerneau[30]. La seconde hypothèse nous paraît plus envisageable même si, faute d'une étude de cette voie sur toute sa longueur, il convient de rester prudent sur cette question.

Cependant on peut constater que sa réutilisation partielle, comme base pour le traçage des voies gallo-romaines vers Carhaix et Quimper (n° 3 et n° 10), pourrait lui conférer une certaine antériorité. Si le parcours formé par les voies n° 9 et n° 10 correspond à une étape assez précoce (?) dans l'aménagement de la liaison routière entre Landerneau et Le Faou, il nous incite à croire que le tracé communément admis (n° 6) en est une autre mais postérieure (rectification du Bas-Empire ou construction du Moyen Âge ?)

C. D'autres chemins présumés antiques

Pour achever ce tour d'horizon des routes anciennes, on peut ajouter trois autres itinéraires complétant le réseau organisé autour de Landerneau.

Dans ce cadre, il faut signaler le tracé d'une voie de direction nord-sud, venant de Kerilien et se prolongeant vers La Martyre, Le Tréhou et Saint-Eloi (n° 11). En fait, elle se détache de l'axe Carhaix-Plouguerneau à proximité de Bellevue en Saint-Derrien puis traverse la commune de Plounéventer en passant par Clézever et Kerdannoc. Au-delà, elle s'infléchit vers le sud-est et rejoint Pont-Christ où elle franchit l'Élorn. Sortant de la vallée, elle oblique franchement vers le sud-ouest pour contourner une zone trop escarpée puis tend vers le sud en direction du Valy-Cloître où ont été découverts les vestiges d'une *villa* gallo-

---

Bretagne, 1961, p. 26. – M. Le Goffic, «Le Tréhou, Guesman», dans «Notices d'archéologie finistérienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 124.

– Brunoc : souterrain de l'âge du fer. Cf. M. Le Goffic, «Le Tréhou, Brunoc», dans «Notices d'archéologie finistérienne», *ibid.*, t. CXXII, 1993, p. 124.

– Runguen : murs de petit appareil et fragments de *tegulae*. Cf. R. Sanquer, «Le Tréhou, Runguen», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. XCVIII, 1972, p. 76.

– Pennarvern-ar-Stum : site romain. Cf. R. Sanquer, «Irvillac, Pennarvern-ar-Stum», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. CVI, 1978, p. 52.

[29] Les vestiges d'établissements gallo-romains ont été signalés à proximité de Guiler et du bourg de Saint-Éloy. Cf. R. Sanquer, «Guiler, Irvillac», dans «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *ibid.*, t. XCVI, 1970, p. 48-49, et R.-F. Le Men, art. cité, *ibid.*, p. 143.

[30] R.-F. Le Men, «*Vorganium* et la cité des *Osismii*», *ibid.*, t. II, 1875, p. 71 – E. Flagelle, art. cité, p. 89. – P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, 1907, p. 155.

romaine[31]. Au sud du village, on emprunte un chemin qui monte en ligne droite vers Kerbignon, où l'on saisit encore, par endroits, l'empreinte de son ampleur passée (12 à 15 mètres entre les talus). Non loin de Guerrande se situait la rencontre avec l'embranchement Créac'h-ar-Bleis-Landerneau (n° 2) puis il tend vers La Martyre en passant à l'ouest de Meziven. Dans cet intervalle, recouvrant une certaine aisance, il croise une autre bretelle routière venant de Ploudiry (n° 5), en un lieu où certains ont cru voir un camp romain de première importance[32]. Au bourg de La Martyre, tandis que s'écarte vers le sud-ouest un itinéraire desservant la presqu'île de Plougastel-Daoulas (n° 13), nous empruntons la D 35 jusqu'au nord de Ty-Croaz. A cet endroit, il s'en séparait, croisait la voie Carhaix-Landerneau (n° 3) et prenait la direction de Roudouguenvez où il franchit le ruisseau de la Boissière. Au Tréhou, on peut penser que son tracé correspond à celui de la D 35 filant vers Saint-Éloi. Au-delà, R. Sanquer et P. Galliou proposaient un prolongement vers Quimerc'h et l'embouchure de l'Aulne et ajoutaient : «Elle ne semble pas correspondre au réseau romain et pourrait dater de l'époque gauloise.»[33]

En fait, on peut se demander si, au nord de Saint-Éloi, il n'y avait pas une patte d'oie antique qui séparait cet itinéraire joignant les environs de Kerilien et la voie se dirigeant vers Landerneau. La réintroduction partielle de celle-ci (n° 9), dans une première liaison gallo-romaine vers Le Faou et Quimper, pourrait montrer qu'il s'agit de deux branches contemporaines, issues d'un axe préromain mettant probablement en relation les environs de Pleyben d'un côté et le centre (Kerilien) et le nord-ouest du Léon (Landéda) de l'autre.

Nous avons porté notre attention sur deux autres itinéraires paraissant fort anciens. Le premier d'entre eux part de Daoulas et tend vers Landivisiau (n° 12). On suit assez facilement son tracé dans la commune de Saint-Urbain où alternent les portions réutilisées par la voirie moderne et les chemins ruraux s'inscrivant dans le prolongement. Il passe à proximité de la chapelle de Trévarn et rejoint Penbran et le sud du bourg de Saint-Urbain. Il croise successivement l'embranchement vers Irvillac (n° 10) à l'est de Camblan-Stivel et la voie Landerneau-Saint-Éloi à La Croix-Rouge en Tréflévénez, puis se dirige vers Bellevue et Elléouet. Au nord du bourg de Tréflévénez[34], on perd la trace du chemin pendant 400 mètres puis on la retrouve au nord-ouest de Kerjestin à l'endroit où il dégringole vers la Mignonne. La rivière franchie, il remonte vers Bot-Güez et Landiargaz et rejoint la voie de Kerilien à Saint-Éloi (n° 11) non loin de Roudouguenvez. Totalement effacé du paysage rural pendant 500 mètres, le tracé ne réapparaît qu'au nord de Kergoat où nous suivons alors un étroit chemin qui passe entre Keramen-Huella et Kerlann en Ploudiry[35]. Par la route communale

---

31 R. SANQUER, P. GALLIOU, «Une maison de campagne gallo-romaine à La Roche-Maurice», *Annales de Bretagne*, t. LXXVIX, 1972, p. 215-251.

32 MAIRIE DE PLOUDIRY, *op. cit.*, p. 13-14. En fait, il s'agit des traces de l'ancien hippodrome.

33 R. SANQUER, P. GALLIOU, art. cité, p. 218.

34 On a signalé la présence de substructions et de *tegulae* près du bourg. Voir, à ce sujet, R.-F. LE MEN, art. cité, p. 144.

35 Des débris de *tegulae* ont été trouvés entre ces deux villages. Cf. MAIRIE DE PLOUDIRY, *op. cit.*, p. 14.

menant à Loc-Éguiner, on continue vers Runaouen[36] et Pernaman en laissant le bourg à 300 mètres à l'ouest. Au-delà, on prend un chemin qui vient franchir l'Élorn au Moulin-de-la-Gare et se perd dans l'agglomération landivisienne. Le peu de concordance de ce tracé en arc de cercle avec le réseau gallo-romain nous inciterait à croire qu'il s'agit d'un chemin préromain se prolongeant au nord-est vers Roscoff ou ses environs immédiats.

Il faut terminer cet inventaire par une voie qui rattache la région de Plougastel-Daoulas à l'arrière-pays (n° 13). Elle semble provenir de La Martyre où elle s'écarte de l'axe Kerilien-Saint-Éloi puis elle se dirige vers le Queff où elle croise la route antique Carhaix-Landerneau. On continue vers le sud-ouest par la route communale menant à Dirinon avant de s'en détacher à l'ouest de Croas-ar-Born, pour suivre un chemin complètement étouffé par un épais tissu végétal. Plus loin, cette portion abandonnée a été tout simplement supprimée. A Lann-Rohou, il rencontrait la voie Landerneau-Saint-Éloi puis il traversait le nord de la commune de Saint-Urbain en passant à proximité de Penhep et du Bodan. Au nord de ce village, on récupère un étroit sentier qui disparaît à proximité de Toulgoat. A l'ouest, le tracé est mieux conservé puisqu'il a été réintroduit dans la liaison routière desservant Dirinon. Au nord-est de la localité, une première bifurcation permet l'émergence d'un tronçon septentrional dirigé vers le bourg de Plougastel. En fait, en s'avançant vers l'ouest, on voit se former à partir de l'axe principal un véritable «delta» routier (fig. 1) composé de multiples branches qui aboutissent à des points du littoral[37]. Dans le cas présent, il n'est point étonnant de constater qu'en l'absence de structures portuaires bien établies, des anses favorables à l'échouage des navires comme celles de l'Auber-lac'h, du Moulin-Neuf, de Penfoul, aient pu être ainsi desservies par certaines de ces voies[38].

Au total, ce réseau routier apparaît bien dense et par là peut-être fort complexe. En fait, en précisant les tracés, en les comparant entre eux, on peut tenter de débrouiller cet écheveau de voies de différentes époques et proposer, avec beaucoup de prudence, les étapes chronologiques de son aménagement. La restitution des tracés anciens ouvre sur de nombreux champs d'investigations, notamment celui qui concerne leur impact sur l'implantation humaine aux époques antiques.

---

[36] Non loin du village, on a découvert des fragments de tuiles et un culot d'amphore. Cf. M. Le Goffic, «Ploudiry, Runaouen», dans «Notices d'archéologie finistérienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 83.

[37] C'est un phénomène que l'on rencontre sur d'autres itinéraires joignant le littoral. On peut notamment le constater sur le tracé de la voie Kerilien-Saint-Mathieu dans le sud-ouest du Léon et peu ou prou dans le réseau routier organisé autour du «chemin des Poissonniers» entre Carhaix et Concarneau et ses environs. A propos de ces deux exemples, cf. H. Kerébel, *Microtoponymie et prospections archéologiques dans la pointe sud-ouest du Léon*, Brest, 1988, p. 96-155. (Mémoire de maîtrise inédit). – H. Guillou, «Le chemin des Poissonniers, considérations inédites sur un itinéraire ancien», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 175-193.

[38] J.-Y. Éveillard, D. Laurent, Y.-P. Castel, «Un dieu de la fécondité à Plougastel-Daoulas», *ibid.*, t. CV, 1977, p. 81.

II. Prospection et découvertes

Pour mettre en relief le rôle attractif joué par la voirie dans l'installation des groupes humains aux époques anciennes, il faut allier la recherche des tracés, notamment ceux des routes dites «secondaires», et la prospection archéologique. Si la proximité des voies n'est pas l'unique critère déterminant l'emplacement des sites antiques, on ne peut ignorer, comme le souligne J.-Y. Éveillard, que «tout habitat... doit être inscrit dans la trame des routes terrestres pour être compris...[39]». Cette démarche, là où elle a été suivie, permet de considérer l'importance des itinéraires romains et préromains dans le peuplement et la mise en valeur de l'espace[40].

A. La prospection au sol et ses méthodes

La prospection au sol peut s'organiser autour d'approches à la fois différentes et complémentaires dans lesquelles les recherches de terrain sont précédées ou accompagnées de l'étude des toponymes révélateurs, de la collecte des traditions orales et d'enquêtes auprès des exploitants agricoles[41]. Habituellement les sites repérés lors de campagnes de prospection systématique (*a fortiori* ceux dont la découverte est fortuite), sont décrits en tant que tels puis restitués dans leur contexte archéologique, notamment routier quand celui-ci est connu. L'originalité de notre démarche réside pour l'essentiel dans le fait qu'elle utilise, comme point de départ de la prospection, la connaissance des tracés anciens, notamment ceux des voies secondaires. Cette approche n'est pas restrictive puisque, d'une part, elle englobe les données toponymiques et orales au cours ou à l'issue du repérage des vestiges et, d'autre part, elle s'appuie sur un maillage routier finalement si serré qu'il oblige à parcourir la quasi-totalité des terroirs. Elle évite également le risque d'ignorer les vestiges dont le souvenir ne s'est ni perpétué dans le nom des lieux ou des parcelles, ni dans la mémoire des hommes.

La prospection proprement dite, étalée sur quatre mois, a consisté à arpenter systématiquement toutes les parcelles cultivées bordant les voies et les chemins (dessertes de villages, chemins d'exploitation, sentiers abandonnés) qui s'en détachent. Lors de cette période[42], nous avons pu bénéficier de conditions météorologiques favorables, en particulier les pluies, hivernales et de début de printemps, très abondantes qui ont lessivé les sols et ainsi mis en évidence les matériaux en surface (tuiles, briques...).

---

39 J.-Y. Éveillard, «Le réseau des voies romaines en haute Bretagne», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 19.

40 P. Amoureux, J.-H. Clément, «L'implantation humaine de la protohistoire au haut Moyen Âge dans le Penthièvre littoral», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 93-116.

41 M. Gautier, G. Jumel, L. Langouët, G. Leroux, «La caractérisation des sites en prospection terrestre et aérienne», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 42-43.

42 Cette campagne de prospection terrestre a été menée de janvier à avril 1995.

B. Les découvertes

Dans l'aire de l'étude, vingt-trois sites gallo-romains inédits ont pu être ainsi identifiés[43]. Si la carte archéologique que nous présentons (fig. 1) a été indiscutablement complétée par ces quelques découvertes, sa lecture et son interprétation doivent être menées avec prudence, compte tenu des aléas de la prospection[44].

Malgré cette réserve, on peut cependant constater la corrélation entre la distribution des habitats et le passage des voies anciennes présumées antiques. Ainsi en considérant tous les sites de cette région, on remarque, dans l'environnement des voies, une implantation préférentielle aux abords immédiats et dans une bande de 500 mètres de part et d'autre de leur tracé. Dans l'état actuel des connaissances, on voit se dégager une certaine concentration des sites à proximité de carrefours routiers antiques, comme celle qu'a provoqué, au nord-ouest de Ploudiry, la rencontre des voies Créac'h-ar-Bleis-Landerneau et Kerilien-Le Tréhou. Plus généralement, il s'agit de semis réguliers d'habitats nés du passage d'un axe ou installés à distance et reliés par des diverticules. Il en est ainsi des voies de Carhaix à Landerneau (n° 3) et Landerneau-Saint-Éloi (n° 9). Pour le premier cas, la situation est particulièrement nette au nord de Sizun et au sud-ouest de Ploudiry, et le phénomène se prolonge à Commana où plusieurs découvertes doivent être rattachées à cet itinéraire[45]. On doit ajouter que dans la partie septentrionale de la commune de Sizun, le tracé de la voie Carhaix-Landerneau est coupé à intervalles réguliers par des chemins qui pourraient correspondre à d'anciennes limites de domaines gallo-romains. Le second exemple nous paraît encore plus révélateur pour confirmer le lien privilégié qui existe entre la voirie et le peuplement aux époques antiques. En effet, sur une douzaine de kilomètres entre Landerneau et Saint-Éloi, c'est un véritable chapelet de vestiges de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine qui s'égrène le long de cet itinéraire (fig. 1). Ainsi à la dizaine de sites déjà repérés dans son voisinage immédiat, nous en ajoutons six autres qui lui sont liés. Il faut le considérer comme un axe de peuplement qui semble avoir polarisé et stabilisé l'essentiel de l'habitat antique de cette région. A Saint-Urbain et Irvillac, la densité autour de cette voie contraste si fortement avec les vides archéologiques caractérisant les abords de la voie Landerneau-Quimper (n° 6)[46] que l'on peut être amené à s'interroger sur l'antiquité de celle-ci.

---

[43] Nous donnons la liste et les caractéristiques de ces sites dans le répertoire clôturant cette étude. Nous n'avons évidemment pas pris en compte, dans ces découvertes, les objets isolés, ramassés ici et là.

[44] On comprendra, compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir et de la période de prospection finalement assez courte, que tous les terroirs n'ont pas été ratissés aussi intensivement. Ces lacunes dans les recherches de terrain expliquent les vides archéologiques perceptibles sur la carte.

[45] Indiquons pour l'âge du fer, les sites de Pendreff et Quillidiec et, pour l'époque gallo-romaine, ceux de Kerdrein, Keriagu et Kerouat. Cf. P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 193.

[46] R. Sanquer avait, pour la commune d'Irvillac, remarqué cette anomalie. Cf. R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 52.

Si la proximité des voies de communication est un élément qui permet de caractériser l'implantation des établissements antiques, la topographie, la présence de points d'eau, la qualité des sols et l'existence de matières premières facilement exploitables sont autant de critères qui ont également motivé le choix des installations, l'étude précise de ces données doit s'appuyer sur un fonds documentaire suffisamment large pour prétendre dégager les principales constantes et différences rencontrées d'un terroir à l'autre.

L'interprétation des découvertes s'avère parfois bien délicate tant les données sont fragmentaires. Sur l'ensemble des sites repérés, deux ont livré uniquement des *tegulae*, huit ont fourni de la céramique commune et la quinzaine restante est caractérisée par la présence de céramique sigillée. Si, pour les deux derniers groupes, la présomption d'habitat est très forte, pour le premier, la nature des vestiges est difficilement identifiable. L'analyse de la densité et de la dispersion des vestiges est souvent encore plus aléatoire et dans beaucoup de cas, ces critères sont inappréciables. On peut seulement constater que deux sites (Le Bodan à Saint-Urbain et Gorré-Quistinit à Sizun) semblent être de grande étendue et présentent une forte proportion de fragments de matériaux et d'objets mobiliers en surface.

Outre la céramique sigillée, on découvre dans beaucoup de sites des fragments d'amphores. Ils correspondent, pour ceux qui ont pu être identifiés, à des amphores vinaires de types Dressel 2/4 et Pascual 1[47]. La présence de ces fragments de mobiliers sur les sites ruraux met en relief le rôle des voies dans le développement des échanges. En s'inscrivant dans le prolongement de lignes maritimes établies avant la conquête, les routes terrestres ont permis la diffusion de ces produits d'importation vers les contrées de l'intérieur[48].

Conclusion

L'étude du réseau routier antique ne se réduit pas à la seule description des tracés. C'est une enquête beaucoup plus vaste qui conduit l'historien à rechercher les différentes étapes de son aménagement et à examiner en particulier le rôle qu'il a pu jouer, à l'échelle d'une région, dans le peuplement, la mise en valeur agricole et le développement des échanges. Si, dans certains de ces domaines, les données sont encore trop fragmentaires pour forger des convictions, pour d'autres, la situation tend à se clarifier. Ainsi, dans les zones où le patrimoine archéologique s'enrichit au fil des prospections systématiques, on peut mettre en lumière l'influence des routes dans l'implantation humaine aux époques antiques. C'est un phénomène qui se prolonge au-delà de ces périodes puisqu'elles vont continuer à être empruntées, favorisant ainsi les relations entre les communautés villageoises nées de leur passage.

---

47 Les sites ayant livré des fragments de ces types sont : Beauregard (Plouédern), Bodron (Dirinon), Gorré-Quistinit et Kerlodézan (Sizun), Le Bodan (Saint-Urbain) et La Haie (La Martyre).

48 On peut penser que Landerneau a pu être, à cette époque, le pôle à partir duquel se faisait la redistribution de ces produits.

RÉPERTOIRE[49]

DIRINON

– Bodron-Vraz :
A 300 mètres au nord-est de ce village, une parcelle cultivée (n° 33, sect. Z) est jonchée de débris de *tegulae* et d'*imbrices*. Le mobilier archéologique comprend de nombreux tessons de céramique commune et sigillée (IIe-IIIe siècle) ainsi que des fragments d'amphores Dressel 2/4 et Pascual 1. Cet habitat se situe à quelques mètres à l'ouest d'une voie probablement préromaine reliant Saint-Éloi à Landerneau.

LANDERNEAU

– Le Lec :
Dans ce quartier situé au nord de Landerneau, nous avons ramassé plusieurs fragments de *tegulae* ainsi que des tessons de céramique commune. Cet habitat était installé à proximité d'une voie antique qui aboutit à Landéda.

LA MARTYRE

– Kerglouaran :
Au sud-est du village, on trouve dans plusieurs parcelles (nos 742, 743, 765, sect. A), des fragments de clayonnage (?) et de *tegulae* ainsi que des tessons de céramique gauloise et commune gallo-romaine. Le site borde un chemin présumé antique qui se dirige vers Plougastel-Daoulas.

– Kerret :
Dans les parcelles situées au nord du village (nos 234, 235, sect. C), nous avons ramassé des débris de *tegulae* et des tessons de céramique commune. Ces vestiges se trouvent dans le voisinage de la voie romaine Carhaix-Landerneau.

– La Haie :
A 150 mètres à l'est de ce hameau, dans un champ cultivé (nos 1169, 1170, sect. B), nous avons découvert des fragments de tuiles, des tessons de céramique commune, de sigillée et d'amphore Dressel 2/4 marquant l'emplacement d'un habitat gallo-romain. Son implantation est à relier au passage d'un itinéraire antique joignant Créac'h-ar-Bleis (Guimiliau) à Landerneau.

PENCRAN

– Hellez-Bras :
Au nord-est du village, une parcelle (n° 297, sect. A) livre des débris de tuiles, de briques (?) et de la céramique commune et sigillée, attestant l'existence d'un établissement gallo-romain tout proche de la voie de Créac'h-ar-Bleis à Landerneau.

PLOUDIRY

– Cleuz-Dreïn :
A 200 mètres au nord de ce village, dans une parcelle appelée *Parc-Moguer* (n° 74, sect. B), nous avons découvert des fragments de tuiles à rebord et de céramique commune, gallo-romaine. Cet habitat se trouve dans le voisinage immédiat de la voie Créac'h-ar-Bleis-Landerneau.

---

[49] Nous tenons à remercier MM. J.-Y. Éveillard et P. Galliou pour l'identification précise de certains objets.

– Coat-ar-Gall :
A 400 mètres au sud-est, dans une parcelle (n° 860, sect. C) dominant le village, nous avons découvert parmi des débris de *tegulae*, des tessons de poterie gauloise, gallo-romaine (commune et sigillée) et médiévale. Signalons en outre que le site a livré un fragment de hache en dolérite, ce qui semble indiquer une longue période d'occupation.

– Kerbignon, Cosquer-Braz :
Dans plusieurs parcelles situées entre ces deux villages, on trouve de nombreux fragments de *tegulae*. Les indications cadastrales sont intéressantes puisque ces champs (n^os^ 262, 267, sect. A) sont dénommés Jardin-Moguerou et Coz-Moguerou. Le site borde la voie antique Kerilien-Saint-Éloy.

– Kerhuon-Lesléac'h :
Plusieurs parcelles (n^os^ 581, 582, sect. A) ont livré au cours de la prospection des débris de tuiles à rebord et d'*imbrices* ainsi que des tessons de céramique gallo-romaine (commune, sigillée, amphore) et médiévale. Cet établissement était relié à la voie Créac'h-ar-Bleis-Landerneau par un long diverticule.

– Meziven :
A 400 mètres à l'ouest du village (parcelles n^os^ 240, 289, sect. B), nous avons ramassé des débris de *tegulae* et quelques tessons de poterie commune. Le site se trouve à proximité des voies Créac'h-ar-Bleis-Landerneau et Kerilien-Saint-Éloi.

– Runguen :
La parcelle dominant ce village (n° 1021, sect. D) livre des fragments de *tegulae*, de céramique commune, fumigée et sigillée. Cet habitat gallo-romain se trouve à 250 mètres au nord de la voie de Carhaix-Landerneau.

PLOUÉDERN

– Beauregard :
A 350 mètres au sud-est, nous avons découvert, parmi de nombreux débris de tuiles à rebord et d'*imbrices*, des tessons de poterie gauloise, gallo-romaine (commune, sigillée) et médiévale. Il faut ajouter la présence sur le site de deux culots d'amphores Dressel 2/4 de Catalogne et un fragment du col d'une Dressel 2/4 italienne (?). L'implantation de cet habitat est en partie liée au passage de la voie Landerneau-Kerilien.

SAINT-URBAIN

– Beuzidou :
Dans une parcelle proche de ce village au toponyme révélateur (n^os^ 334, 335, 336, sect. B), on trouve, parmi de nombreux morceaux de *tegulae* et d'*imbrices*, de la céramique commune dont deux fragments d'une anse décorée de chevrons, provenant d'une cruche caractéristique de la poterie fabriquée dans le nord de la cité des Osismes aux II^e^ et III^e^ siècles ainsi que de la sigillée et des tessons d'amphore. Cet établissement gallo-romain semble être né du passage de la voie Landerneau-Saint-Éloi.

– Le Bodan :
Dans les parcelles dominant le village (n^os^ 372, 373, 380, 382, sect. C), on trouve en quantité des fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de briques (?). Le mobilier archéologique comprend, outre de la céramique commune, de nombreux tessons de sigillée du II^e^ siècle (dont un Drag. 18/31, deux Drag. 37, deux Curle 21) et la base d'un gobelet en céramique métallescente datant de la fin du II^e^ siècle ou du début du III^e^ siècle. Il faut ajouter la découverte de tessons de verre et d'amphore Dressel 2/4

de Catalogne, et d'un manche de clé en fer. Cet établissement est directement installé sur une voie qui se dirige vers Plougastel-Daoulas.

– Le Bodan, Penhep :
A 450 mètres au nord-est du site précédent (parcelles nos 1, 2, sect. C), au bout d'un diverticule s'échappant de la même voie, nous avons découvert des fragments de *tegulae*, de céramique commune et sigillée.

– Kerbaol :
A 250 mètres au sud du village, on trouve des débris de tuiles à rebord et de céramique commune dans plusieurs parcelles cultivées (nos 248, 252, sect. A), situées dans le voisinage immédiat de l'embranchement venant de Lann-Rohou et se dirigeant vers Irvillac.

– Tranvoëz :
Dans les parcelles situées à l'est du hameau (nos 271, 272, 273, 276, sect. B), nous avons ramassé des fragments de *tegulae,* ainsi que de la céramique gallo-romaine (commune, sigillée) et médiévale. Cet habitat antique était relié à la voie Landerneau-Saint-Éloi par un diverticule.

SIZUN

– Gorré-Quistinit :
Plusieurs parcelles situées à l'est du village (nos 225, 226, 230, 231, 246, 247, sect. C) sont jonchées de fragments de *tegulae,* d'*imbrices*, de briques et de carreaux d'hypocauste (?). La prospection au sol a livré de nombreux tessons de céramique commune, fumigée et sigillée (IIe-IIIe siècle), d'amphores Pascual I et Dressel 20 ainsi que du verre. Il faut ajouter la découverte sur le site d'un morceau de calcaire (tuffeau du Val de Loire ?) qui pourrait provenir d'un élément de décoration. Cet établissement, composé probablement de plusieurs bâtiments, borde la voie Carhaix-Landerneau.

– Kerhamon :
A 100 mètres au nord-est du village, dans les parcelles (nos 531, 532, sect. A) bordant un chemin qui s'écarte de la voie Carhaix-Landerneau, nous avons découvert des débris de tuiles, de céramique commune et sigillée.

– Kerlodézan :
A 300 mètres au nord de ce village, plusieurs parcelles (nos 351, 357, sect. C) livrent des fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et des débris de poterie commune, fumigée et sigillée des IIe-IIIe siècles. On peut ajouter la découverte de tessons d'amphore Dressel 2/4 italienne (?). L'implantation de cet habitat gallo-romain est liée au passage de la voie Carhaix-Landerneau.

TRÉFLÉVÉNEZ

– Kerlogoden :
A 250 mètres au sud-est du hameau, dans une parcelle (no 325, sect. A) longée par un itinéraire liant Daoulas à Landivisiau, nous avons ramassé quelques fragments de tuiles à rebord.

TRÉMAOUÉZAN

– Croas-ar-Ressioul :
A proximité de ce lieu-dit et au bord d'un diverticule antique mettant en relation les voies Kerilien-Landerneau et Kerilien-Saint-Mathieu, nous avons découvert, parmi des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, des tessons de céramique commune et sigillée dont la base d'une tasse de type Drag. 46 provenant de Lezoux et datant de la deuxième moitié du IIe siècle.

JEAN-PAUL LE BIHAN
avec la collaboration de
JEAN-YVES ROBIC

Sous la cathédrale de Quimper, des pierres et une histoire

La cathédrale Saint-Corentin est le monument emblématique de la ville de Quimper, l'un des fleurons de l'architecture en Cornouaille. Son histoire a toujours fasciné les Quimpérois, une histoire susceptible de transporter les foules de la réalité à la légende, de leur désir de vérité à leur envie de merveilles.

La restauration du chœur, sa consolidation et la reprise des couleurs d'origine furent l'occasion d'un triple retour : celui des bâtisseurs, celui des historiens et celui des ouailles. Un retour affectif autant que rationnel. Nul doute que la soirée inaugurale du 10 décembre 1993 consacra de grandes heures et une belle page de l'histoire de la cathédrale où la lumière retrouvée et la parole des hommes de l'art impressionnèrent les milliers de Quimpérois pressés autour du grand vaisseau.

Ce fut donc un moment d'intense réflexion. Technique : il appartint aux architectes de rendre à la cathédrale une part de son visage initial et de lui garantir toute l'immortalité dont sont capables les hommes. Historique : il revint aux spécialistes de dire l'histoire du monument, de la rendre compréhensible et plausible, au-delà des mystères et des anomalies qui entourent son édification. Plus modestement, et plus prosaïquement, quelques fouilles archéologiques accompagnèrent ces grands desseins et projets.

Ces recherches apportent un éclairage, certes ponctuel, mais nouveau sur la nature du substrat architectural, et partant historique, sur lequel s'assoit et repose la cathédrale gothique. Fondée sur des éléments concrets, l'observation de ces vestiges contribue à l'enrichissement d'un dossier historique sans doute lourd mais dont l'analyse révèle que son épaisseur découle surtout de la reprise et de la compilation permanentes d'une documentation assez mince et fragile. Il conviendra donc de présenter les résultats de ces fouilles. Auparavant nous rappellerons succinctement par quels cheminements intellectuels et sur quelles

sources ou références bibliographiques s'est fondée l'histoire aujourd'hui racontée de la cathédrale et de son quartier.

I. L'histoire d'une cathédrale

1. *Le mythe d'origine, les sources et les fondements de l'histoire*

La tradition généralement reprise rapporte que l'évêché de Quimper fut fondé au Ve siècle par Corentin, ermite de la forêt de Nevet. Le roi Gradlon, touché par la sainteté de l'homme et animé de la volonté de l'installer évêque, lui offre, pour qu'il y établisse un évêché, son château sis au confluent de Steïr et de l'Odet. Peu ou prou l'histoire des origines de Quimper se situe dans le cercle de la légende de la ville d'Ys et de ses avatars. Lourd héritage[1].

Si les historiens s'accordent pour fixer la date de début des travaux de la «nouvelle cathédrale» de Quimper entre 1239 et 1240, sous l'épiscopat de Rainaud (1219-1245), ils diffèrent parfois à propos de l'évocation des édifices antérieurs au monument gothique et, plus largement, de l'histoire de Quimper. Cela résulte de l'extrême pauvreté, sinon de l'absence de sources qui autorise toutes les hypothèses. Confrontés à ce grave problème, les premiers historiographes de la cathédrale exercent leur talent dans l'esprit et avec les connaissances de leur époque. La difficulté d'échapper totalement à la légende a pu conduire à des interprétations et à des conclusions sans fondement documentaire véritable.

Pour la simplification et la clarté du propos, nous retiendrons les travaux considérables des deux historiens qui ont le plus influencé cette littérature de seconde main. Il s'agit de ceux de R.-F. Le Men[2] et de H. Waquet[3] qui se passionnèrent pour l'histoire de la cathédrale et tentèrent d'en dénouer les fils. Par la suite les compilations se multiplient. La cathédrale est un sujet sur lequel chacun s'exprime, ajoute ou corrige un détail, ne reprenant jamais le dossier aux sources mais se fondant sur les ouvrages incontestés des pères fondateurs de l'histoire du monument.

R.-F. Le Men, dans le premier chapitre de sa fameuse *Monographie de la cathédrale de Quimper*, indique en 1877 «qu'on ne sait rien de cette première cathédrale ni de celles qui lui succédèrent pendant les sept siècles suivant». Par un étrange retournement intellectuel, la reconnaissance de l'absence de preuve en proposition principale fonde, dans la proposition relative, une hypothèse de cathédrales successives qui rencontrera, jusqu'à nos jours, un écho considérable.

---

[1] C. PRIGENT, «La cathédrale de Quimper», dans SAINT-PULGENT (M. de) [dir.], *Mon patrimoine, Cathédrale Saint-Corentin de Quimper, Restauration de la cathédrale*, Paris, Ministère de la Culture, Caisse nationale des monuments historiques, 1993, p. 5.

[2] R.-F. LE MEN, *Monographie de la cathédrale de Quimper (XIIIe-XVe siècle) avec un plan* , Quimper, Jacob-Le Mercier, 1877, in-8°, 384 p.

[3] H. WAQUET, «Quimper», dans *Congrès archéologique de France*, 1914 ; ID., «Quimper (études archéologiques)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVII, 1920, p. 26-103 ; ID., «Vieilles pierres bretonnes, Quimper», dans *Congrès archéologique de France*, CXVe session, 1957, p. 9-14.

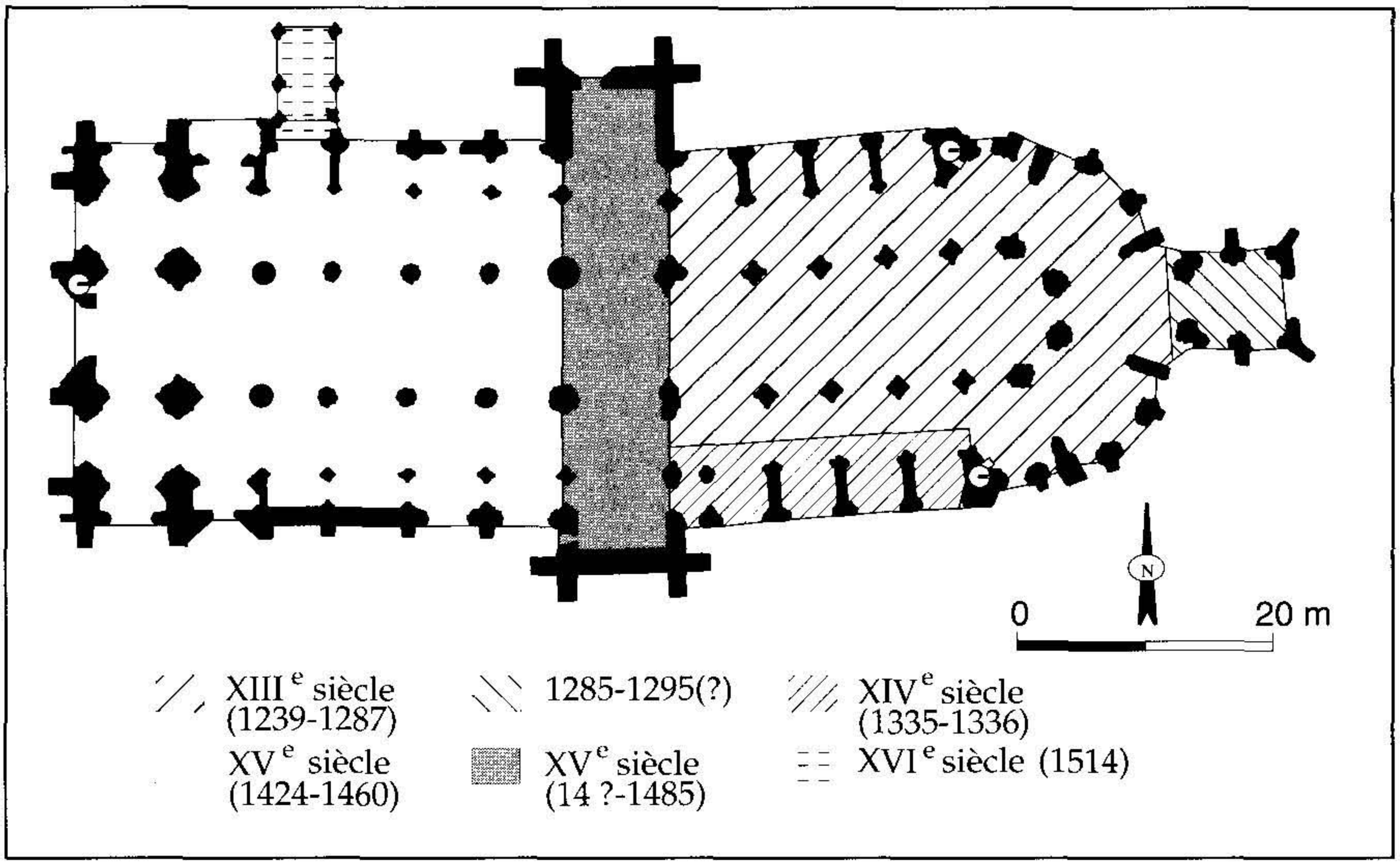


Fig. 1. – Étapes de construction de la cathédrale.

Il est possible que Le Men ait raison, au moins partiellement. Il est simplement dommage que, d'une certaine manière, l'autorité de son ouvrage ait contribué à clore le débat ou tout au moins à trop l'orienter [4].

Deux années après la publication de sa monographie, R.-F. Le Men reprend la question des édifices antérieurs à la cathédrale. Il signale, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, la découverte d'un chapiteau de style roman dans le mur d'une maison proche de la cathédrale. Il le compare à ceux de Sainte-Croix de Quimperlé fondée au XI^e^ siècle et, usant d'analogies stylistiques entre les chapiteaux, il en déduit la construction d'une cathédrale primitive à Quimper. «Ce fut dans la seconde moitié du XI^e^ siècle [...] que fut construite la belle église de Sainte-Croix de Quimperlé [...]. C'est à la même époque, j'en ai la conviction, qu'il faut rapporter la construction de la cathédrale d'où provient notre chapiteau.[5]» Dans le même article, R.-F. Le Men évoque une note de dom Plaine dans la *Bibliographie catholique* de 1878, ce dernier ayant trouvé des «détails» sur la construction d'une des cathédrales primitives au IX^e^ siècle dans une vie inédite de saint Corentin[6]. Malgré l'absence de précisions sur ces «détails», l'archiviste départemental associe l'évêque Felix (835-848) à la construction d'un édifice antérieur à la cathédrale du XI^e^ siècle.

---

[4] C. PRIGENT, *op. cit.* L'auteur reprend exactement la formulation de R.-F. Le Men, mais sans rappeler la restriction fondamentale.

[5] R.-F. LE MEN, «Note sur un chapiteau roman de l'ancienne cathédrale de Quimper», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VII, 1879-1880, p. 70-75.

[6] DOM PLAINE, «Vie inédite de saint Corentin», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIII, 1886, p. 63-80 ; ID., «*Vita Sancti Chorentini*», *ibid.*, t. XIII, 1886, p. 117-172.

R.-F. Le Men propose donc une histoire des origines de la cathédrale que nous pouvons résumer ainsi[7] : l'évêché est fondé au Ve siècle et des cathédrales se succèdent constamment. C'est au IXe siècle qu'est construit l'édifice qui précédera la cathédrale romane du XIe siècle. La destruction du chœur roman et le début de la construction du chevet situe en 1239 ou 1240, ce chevet étant achevé en 1245 (fig. 1). En 1285 débute la démolition des murs de la chapelle Notre-Dame, son intégration au nouveau chœur et sa reconstruction. En 1336 le mur du collatéral sud s'achève. De 1408 à 1460 la nef se construit. Cette nouvelle phase de travaux s'accompagne-t-elle de la destruction progressive de la voûte de la cathédrale ? Il est raisonnable de le penser. En tout cas il est important de rappeler que le raccordement au chœur ne se fait que lors de l'édification du transept, entre 1460 et 1485. C'est aussi au XVe siècle qu'est construit au flanc sud de la nef et à l'est du portail Sainte-Catherine le «bâtiment de Rosmadec», demeure épiscopale antérieure au «grand logis de Rohan» édifié entre 1507 et 1518.

Si la chronologie retraçant la construction de la cathédrale gothique en deux principales étapes ne souffre guère de contestation, celle qui exalte l'ancienneté de l'évêché de Quimper et la pérennité d'édifices religieux depuis la fin de l'Empire romain suscite davantage de critiques. Ainsi, durant les premières décennies du XXe siècle, H. Waquet émet des doutes sur quelques hypothèses formulées par R.-F. Le Men. Dans un article publié en 1914[8], puis repris en 1920[9], l'idée de la construction d'une cathédrale au IXe siècle n'est pas reprise et des réserves sont formulées au sujet de l'édifice du XIe siècle «et encore l'attribution ne va-t-elle pas sans conteste». Par ailleurs, les recherches hagiographiques concernant saint Corentin remettent en cause une datation haute de la *Vita Sancti Chorentini* publiée par dom Plaine[10], en proposant plutôt le XIIIe siècle. En conséquence, les références à cette source pour justifier l'existence d'une cathédrale primitive du IXe siècle deviennent obsolètes.

Nous verrons ultérieurement que l'opinion de H. Waquet diffère également à propos des orientations différentes de la nef et du chœur de la cathédrale gothique.

2. Le point sur les connaissances en 1992

a. Le point de vue des historiens (fig. 2)

Bernard Tanguy propose de faire remonter la fondation du diocèse de Quimper[11], au confluent de l'Odet, au IXe siècle, sans exclure celle, plus précoce, d'un monastère évêché à Locmaria le long de la rive gauche de la rivière. Si tel était le cas, cette création, peut-être rattachée au ministère de saint Tugdual, ne

---

7 R.-F. Le Men, *Monographie..., op. cit.*

8 H.Waquet, «Quimper», art. cité.

9 Id., «Quimper (études archéologiques)», art. cité.

10 Dom Plaine, «*Vita Sancti Chorentini*», art. cité.

11 B.Tanguy, «Entre légende et histoire (Ve-XIe siècle)», dans *Histoire de Quimper*, Toulouse, Privat - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1994, p. 41-54.

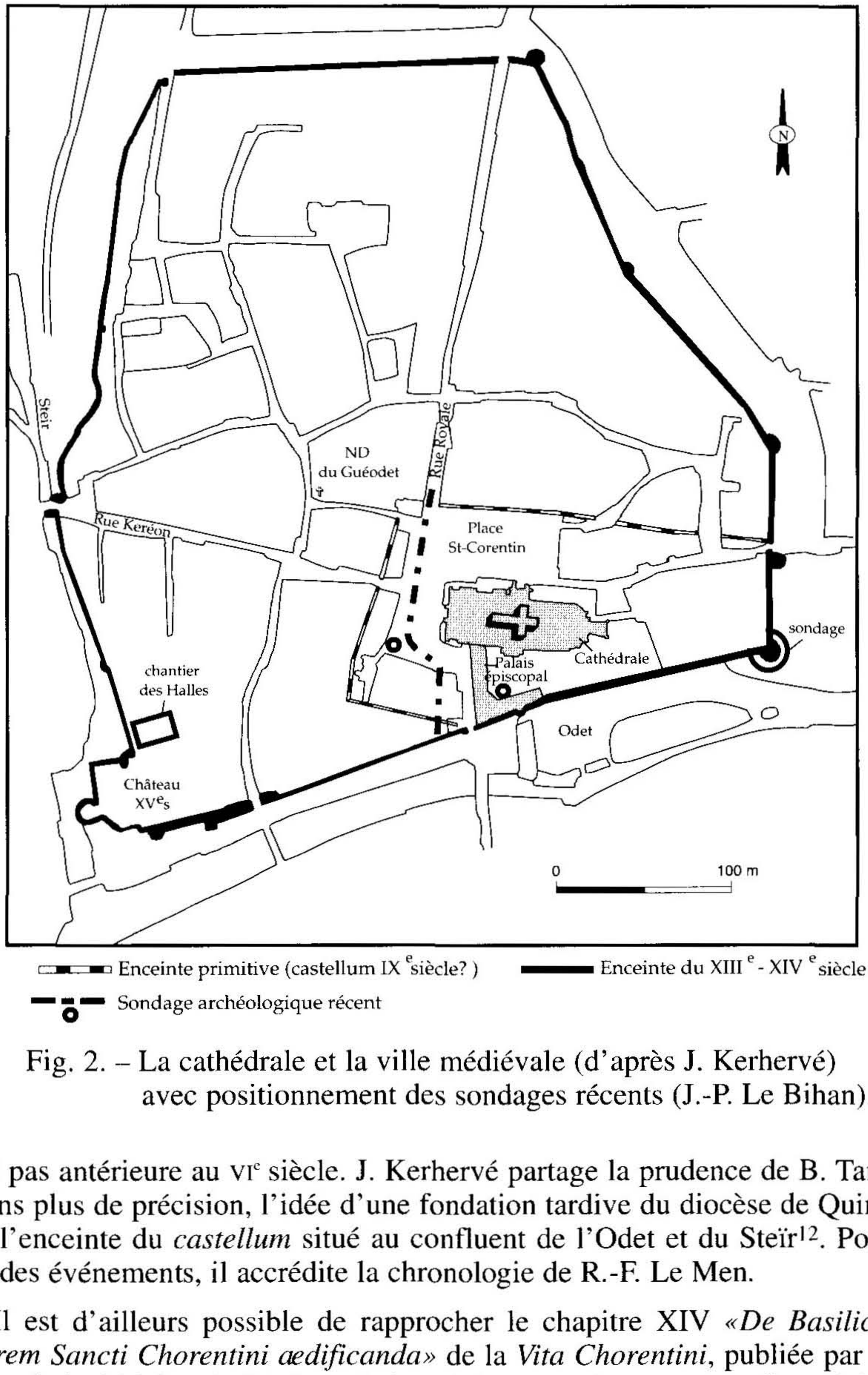


Fig. 2. – La cathédrale et la ville médiévale (d'après J. Kerhervé) avec positionnement des sondages récents (J.-P. Le Bihan).

serait pas antérieure au VI^e siècle. J. Kerhervé partage la prudence de B. Tanguy et, sans plus de précision, l'idée d'une fondation tardive du diocèse de Quimper dans l'enceinte du *castellum* situé au confluent de l'Odet et du Steïr[12]. Pour la suite des événements, il accrédite la chronologie de R.-F. Le Men.

Il est d'ailleurs possible de rapprocher le chapitre XIV *«De Basilica in honorem Sancti Chorentini ædificanda»* de la *Vita Chorentini*, publiée par dom Plaine, de la décision de l'évêque Rainaud de construire une nouvelle cathédrale en 1239 si, comme le pense H. Waquet, cette *Vita* date du XIII^e et non du XI^e siècle comme l'avait cru R.-F. Le Men.

---

[12] J. KERHERVÉ, *Quimper, atlas des villes de France*, Paris, 1988 ; ID., «La ville de l'évêque et du duc (1066-1545)», dans *Histoire de Quimper*, 1994, *op. cit.*, p. 55-100.

Ce texte évoque ainsi l'édification d'une basilique en l'honneur de saint Corentin : «Voilà qu'on élève une église en l'honneur du Saint Confesseur. La chose est devenue nécessaire, la multitude des miracles amenant des foules si nombreuses au saint tombeau, le local s'en trouvait trop étroit. Bientôt, Dieu le voulant et y mettant en quelque sorte la main, on jette dans les fondements du nouvel édifice de solides pierres de taille, puis les murs s'élèvent rapidement dans les airs et l'église cathédrale, dont les constructions premières étaient si humbles, s'étend à vue d'œil en long et en large.» Si la date de rédaction de cette *Vita* se situe aux alentours de 1230, il est possible, en acceptant une date de rédaction basse, de l'attribuer à un chanoine contemporain du début des travaux de la nouvelle cathédrale louant ainsi l'œuvre de l'évêque Rainaud et confirmant l'existence d'une cathédrale romane.

La chapelle Notre-Dame où, «suivant une tradition discutable», le comte Alain Cainart (1022-1058) est enterré, se trouve près de l'église cathédrale selon le texte cite par R.-F. Le Men : *«Sepultusque in ecclesia beate Virginis Marie que adjacet ecclesie sancti Corentini in pace quiescit*[13]*.»* A proximité de cette chapelle, se dresse l'église du baptistère. Les comptes de fabrique de la cathédrale mentionnent cet édifice jusqu'en 1439-1440, date de sa destruction. En 1327, le cartulaire du chapitre de Quimper précise sa position par rapport à la cathédrale : *«in ecclesia baptismali juxta ecclesiam corisopitensem».*

Il est malheureusement difficile de préciser la nature des fortifications du *castellum.* J. Kerhervé évalue sa superficie à 3,50 hectares[14]. Au flanc sud de la cathédrale se trouve le mur de cette fortification au pied de laquelle s'écoule l'Odet. Seule la portion sud-est semble reprise lors de l'édification de la grande muraille sous les règnes des ducs Jean Ier le Roux (1237-1286) et Jean II (1286-1305). La guerre de Succesion de Bretagne qui se déclenche en 1343 endommage sérieusement les fortifications de la ville restaurées vers 1380, sous Jean IV[15]. Les courtines situées le long de l'Odet, du Frout et du futur champ de foire sont reconstruites entre 1475 et 1491[16] ; le «château» construit dans l'angle sud-ouest de la muraille, au confluent du Steïr et de l'Odet, est achevé en 1498[17]. Les murs visibles aujourd'hui dans le jardin de l'évêché sont les vestiges restaurés de ces remparts.

Ces diverses notations permettent de se faire une idée du cadre dans lequel se bâtit la cathédrale gothique. On peut supposer, dans la seconde moitié du XIe siècle, l'existence d'une cathédrale dédiée à saint Corentin près de laquelle se trouvait une chapelle et un baptistère. Il est impossible d'en déduire la date de fondation et l'allure exactes de ces édifices.

b. Les données de l'archéologie

Les renseignements archéologiques précis concernant les fondations de la cathédrale et des monuments contemporains ou antérieurs sont malheureusement

13 R.-F. Le Men, *Monographie..., op. cit*, p. 5.

14 J. Kerhervé, *op. cit.*

15 H. Waquet, «Quimper (études archéologiques)», art. cité, p. 30.

16 J. Kerhervé, *op. cit.*

17 H. Waquet, «Quimper (études archéologiques)», art. cité, p. 31.

rares et ponctuels. Dans le chapitre Ier de sa *Monographie*, R.-F. Le Men émet l'hypothèse de l'existence d'un *oppidum* gallo-romain au confluent de l'Odet et du Frout[18]. Il appuie sa conviction sur «les débris romains que l'on découvre chaque jour dans le voisinage de la cathédrale…» Il signale, également, la présence de nombreuses tuiles gallo-romaines près de celle-ci. «J'ai trouvé des fragments de tuiles à rebord, dans le jardin de l'évêché. On en a aussi découvert dans les fondations du musée». Il faut faire abstraction de l'emploi totalement erroné du terme d'*oppidum* qui ne s'applique ni à l'époque ni à la fonction, mais nous reviendrons sur ce sujet.

Des observations effectuées à l'occasion des travaux de remise en état des collecteurs d'eau de la rue Élie-Fréron et des places Laennec et Saint-Corentin durant l'hiver 1983-1984[19], ne livrent qu'un fragment de tuile à rebord et un tesson de céramique commune gallo-romaine. Cela est très insuffisant pour conclure à l'existence d'un quartier urbain antique. En revanche, ces sondages mettent au jour une série de grandes fosses médiévales ou modernes creusées dans le sol naturel argileux, profond de 0,20 m à 0,40 m seulement sous le niveau actuel de circulation. Plus à l'ouest, nous avons pu, à la suite de l'incendie des halles en 1967, examiner les fondations de cet édifice et fouiller les couches médiévales tardives et modernes de remplissage à l'angle sud-ouest du site. Seul un petit fragment d'anse d'amphore gallo-romaine a été mis au jour[20]. Dans le jardin de l'Évêché, la base d'un mur et un sol dallé sont repérés devant le Musée départemental. Ces vestiges, découverts à 1,30 m sous le niveau actuel correspondent, peut-être, à un niveau d'aménagement des XVIe-XVIIIe siècles ou à des vestiges de la demeure épiscopale du XVe siècle[21]. La surveillance récente de travaux de réfection d'un bâtiment moderne à l'angle sud-est de l'enceinte ne confirme ni n'infirme la présence de tour à cet endroit[22].

Ces quelques données archéologiques, glanées au hasard de rares sondages, ne permettent pas de tirer de conclusions définitives sur l'histoire antique et médiévale de la ville. Dans les limites strictes des principes rigoureux et objectifs de l'archéologie contemporaine, il faut même admettre qu'aucune observation sérieuse ne permet de conclure à la présence d'une occupation du Bas-Empire ou du haut Moyen Âge.

L'histoire médiévale du cœur de Quimper est intimement liée à celle, très complexe et mal connue, des origines du siège épiscopal dont l'existence constitue l'argument le plus fort en faveur d'un développement de ce quartier avant le XIIIe siècle : construction d'un *castellum* au IXe siècle et, très certainement, érection d'édifices civils antérieurs au XIIe siècle, de bâtiments épiscopaux à proximité immédiate des édifices religieux romans, voire carolingiens. Quant à l'existence de bâtiments aristocratiques, militaires ou religieux plus anciens encore, l'histoire

---

18 R.-F. Le Men, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 5.

19 J.-P. Le Bihan, «Quimper, place Saint-Corentin», dans P. Galliou, J.-P. Le Bihan, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 49-50.

20 J.-P. Le Bihan, inédit.

21 Id., *ibid.*

22 Id., *ibid.*

et l'archéologie partagent le silence. Débats, rêveries ou confusions prennent le relai au sujet de la physionomie réelle du cœur urbain primitif, de la nature exacte de ses fondations et des causes du désaxement du chœur de la cathédrale gothique par rapport à la nef. La réalisation de fouilles archéologiques au pied de l'édifice ne pouvait manquer de remettre ces questions à l'ordre du jour.

3. *Les fouilles archéologiques de 1992-1993* (fig. 3)

La restauration du chœur de la cathédrale Saint-Corentin exige la mise en place d'un réseau de drains et de puisards au pied de l'édifice. Leur profondeur varie, selon les ouvrages, entre 1 m et 2,50 m. L'ampleur de ces travaux impose naturellement la réalisation de sondages archéologiques préalables. L'opération, partiellement financée par la Caisse des monuments historiques, nous est confiée. Deux archéologues contractuels et le service municipal d'archéologie assurent le travail de terrain. Le Centre de recherche archéologique du Finistère apporte également un soutien technique et logistique à cette opération et aux travaux de post-fouille qui en découlent[23].

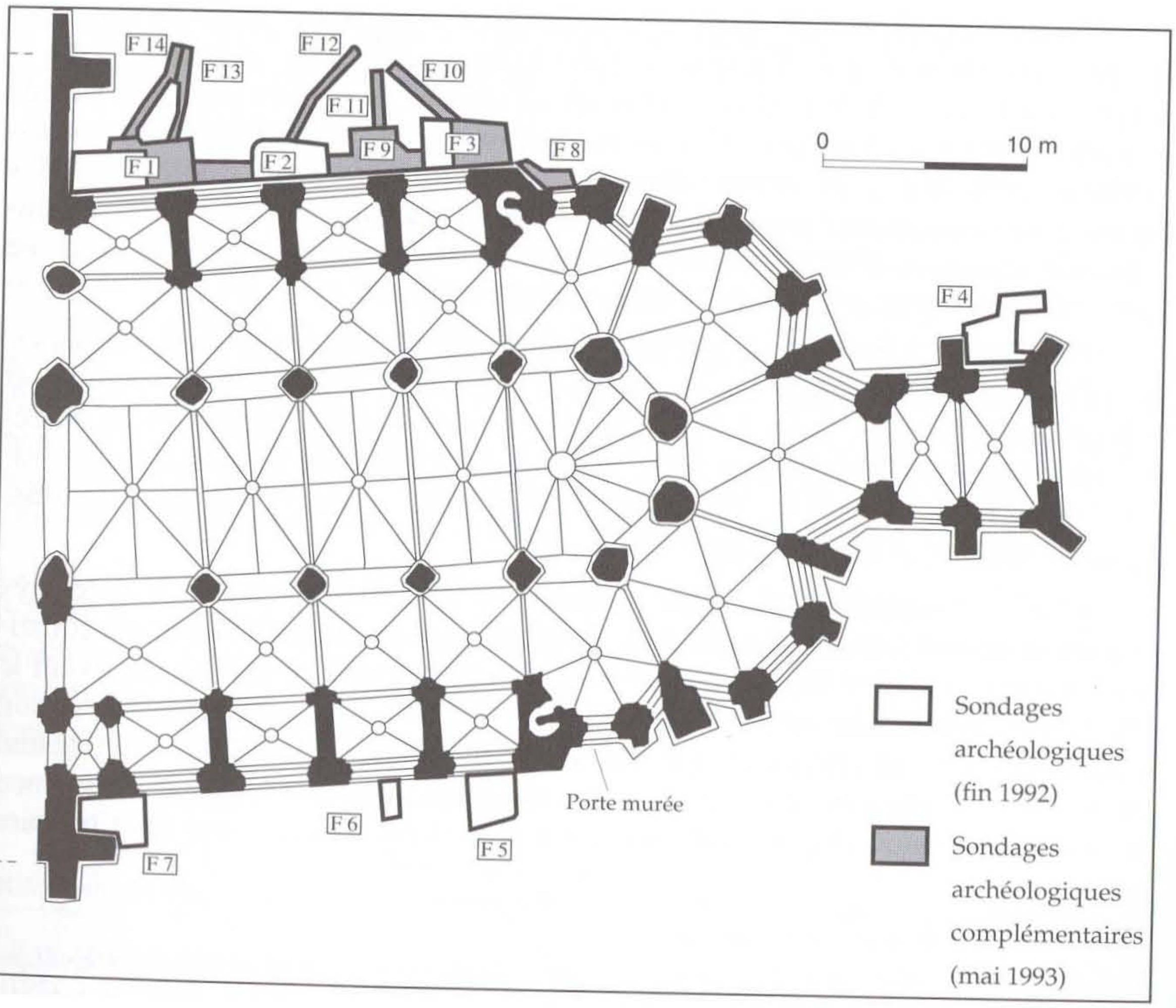


Fig. 3. – Position des sondages.

---

[23] Ont participé à cette fouille : E. Gaumé, Y.-L. Goalic, Y. Gourmelon-Le Bihan, J.-Y. Robic, C. Tymen, J.-F. Villard. Nous devons à ce dernier la réalisation par informatique des plans accompagnant cet article. Que tous soient vivement remerciés.

Neuf sondages et cinq étroites tranchées sont creusés au cours de deux périodes d'intervention, en novembre et décembre 1992[24] puis en mai 1993[25]. La fouille se limite à la mise en évidence et à l'observation des vestiges. Les murs et les sols découverts sont conservés. En effet, faute d'une fouille large, il est impossible d'en définir la nature et la fonction. En outre, les relations entre les vestiges des différents sondages ne sont pas toujours établies et seuls quelques indices de chronologie relative sont accessibles. Il faut donc éviter de détruire des vestiges dont on ignore le sens et la valeur exacts.

II. Les vestiges découverts au pied du mur nord du chœur

1. *Le sondage F.1et l'angle nord-est de la croisée du transept* (fig. 4)

Les assises du mur du chœur (S.1) sont constituées de moellons de granit de taille variable montés au mortier. Ce mur présente une rupture dans son aplomb marquée par un rang de moellons biseautés à 45°. Un décrochement de 0,10 m affecte la dernière assise qui repose sur une fondation ou sur un mur plus ancien repéré à 0,30 m sous le niveau du sol actuel. Plus récent, le mur du transept (S.2) est bâti avec de solides blocs de granit rectangulaires. Il repose à 0,20 m sous le niveau actuel, sur des fondations constituées par un socle de grandes dalles de granit. Celles-ci s'encastrent dans la partie supérieure du mur de fondation du chœur mais sont seulement plaquées contre cette fondation dans sa partie inférieure. Des pierres de fondation du chœur ont donc été démontées pour permettre l'imbrication des deux murs. La tranchée de fondation du transept est large d'environ 0,20 m au sud et de 0,50 m au nord et recoupe le mur antérieur au chœur. Un niveau de remblai de sable gris et d'argile, plus profond, contient quelques gros blocs de pierres et de nombreux déchets de taille.

La base d'un mur délimitant une structure circulaire ou en abside (S.4) se prolonge vraisemblablement sous la cathédrale actuelle. Les deux parements sont bien marqués et l'unique assise conservée est constituée d'un blocage de pierres de taille irrégulières. L'épaisseur de 1,80 m de ce soubassement suggère qu'il s'agit de la base d'une construction puissante. Il semble établi que cette construction se prolonge et se glisse sous la cathédrale gothique et que sa destruction précède l'érection de celle-ci. La contemporanéité serait tout aussi difficile à comprendre et à interpréter qu'une hypothétique postériorité. Enfin, ce mur en abside repose sur un lit de pierres de différents modules, de terre argileuse brun-jaune et de sable blanc (S.5).

---

[24] J.-P. LE BIHAN, «Quimper, la cathédrale», dans *Bilan scientifique 1992*, Rennes, Direction régionale des affaires culturelles, Bretagne, S.R.A., 1993, p. 46 ; J.-P. LE BIHAN, J.-Y. ROBIC, «Quimper, cathédrale», dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, «Chronique d'archéologie antique et médiévale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CXXII, 1993, p. 98-102 ; J.-P. LE BIHAN, *Les vestiges découverts au nord du chœur de la cathédrale de Quimper*, D.F.S., Rennes S.R.A. Bretagne.

[25] J.-P. LE BIHAN, «Quimper - cathédrale», dans *Bilan scientifique 1993*, Rennes, Direction régionale des affaires culturelles, Bretagne, S.R.A., 1994, p. 42 ; ID., «Quimper, cathédrale», dans «Notices d'archéologie finistérienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CXXIII, 1994, p.106-111. Plan.

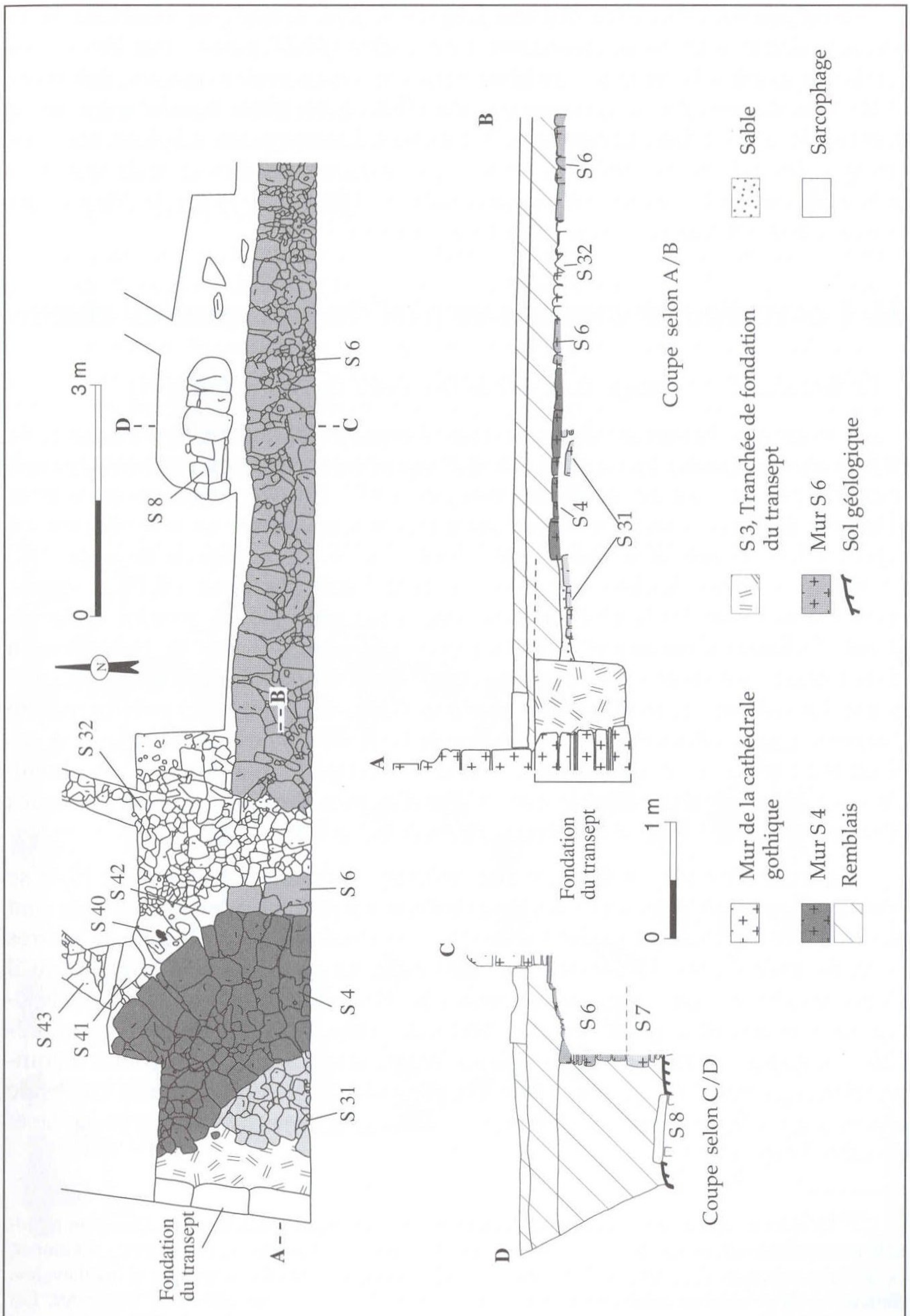


Fig. 4. – Sondages F.1 et F.2 : plan et coupes.

A l'est du sondage, une couche de pierres de module varié, S.32, s'étend du nord au sud. Ses limites est et ouest sont visibles. Elle s'interrompt au nord-ouest près des sépultures qu'elle recouvre partiellement (cf. *infra*) et vers l'est, en limite de sondage. Au sud elle se rétrécit et s'introduit parmi les pierres du long et puissant mur S.6 dont elle détruit localement l'assise supérieure. Cette couche, relativement tardive, est très difficile à interpréter. Elle peut résulter de destructions multiples intervenues au fil des siècles. Au XIX^e^ siècle ce secteur est occupé par le magasin de la famille Nourris séparé par un «passage» de celui de la famille Baron[26].

La fouille découvre l'extrémité occidentale du mur S.6 mis au jour par la fouille du sondage F.2. Ce mur puissant, recouvert sur son flanc sud par le mur nord du chœur de la cathédrale, vient buter contre l'abside S.4. L'unité de construction et la contemporanéité entre S.6 et S.4. paraît vraisemblable. Aucun argument ne permet de trancher définitivement mais la question est d'importance car s'ils appartiennent au même édifice, cela constitue l'amorce d'un bâtiment de belle dimension.

Des vestiges de sépultures sont mis au jour au nord du sondage, contre le soubassement en abside S.4.

– La sépulture S.40 est la mieux conservée. Sa fouille, partielle, ne découvre que le crâne, décalotté par les travaux récents, et le maxillaire inférieur calés entre deux pierres de chant. La partie inférieure de la tombe demeure enfouie sous le lit de pierres S.32. Les destructions modernes nous privent vraisemblablement d'un système de couverture identique à celui de la tombe S.43 (cf. *infra*) ou de la tombe S.8 du sondage F.2. La sépulture repose sur le sol naturel argileux, peu profond. L'orientation sud-ouest – nord-est du corps résulte de la position de la tombe par rapport au mur circulaire S.4. Elle est perpendiculaire à la tangente au point de contact. Cela paraît constituer un excellent élément de chronologie relative. Il semble bien que la tombe S.42 soit installée contre cet édifice en abside avant sa destruction.

– Au nord de la tombe S.40, le sol naturel argileux est creusé puis comblé de terre brune. Cette excavation est également perpendiculaire à la tangente au mur circulaire S.4 et correspond à l'espace nécessaire à l'installation d'une sépulture S.41. Aucun vestige osseux, aucune pierre ne reste en place. Il semble toutefois très raisonnable de considérer cette fosse, orientée sud-ouest – nord-est comme les vestiges d'une tombe. Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à l'espace S.42 ménagé entre les pierres, au sud de la tombe S.40, dans l'angle formé par le mur S.6 et l'abside S.4. Des ossements, sans organisation précise, peuvent renforcer l'hypothèse d'une troisième sépulture.

Cet ensemble de sépultures paraît bien correspondre à une nécropole installée contre le bâtiment à abside S.4. et antérieure à la cathédrale gothique. Les tombes pourraient être associées à la belle inhumation en coffre de pierres S.8 découverte dans le sondage F.2 et antérieure à la cathédrale.

---

[26] Plan.

Malgré l'absence de fouille profonde, le sondage F.1. montre donc que le mur du chœur gothique repose sur des vestiges d'un édifice dont on ne peut préciser ni la fonction ni la date. Doit-on rattacher cette structure à abside à une cathédrale romane antérieure ? La question reste posée et il sera difficile d'y répondre car, vers l'ouest, ces vestiges sont détruits, à la fin du XV^e^ siècle, par les fondations du bras nord du transept. En revanche, l'étude de leur relation avec le mur S.6 mis au jour dans le sondage F.2 peut apporter quelques précisions.

2. *Le sondage F.2* (fig. 4)

Un caniveau récent de granit court le long du mur du chœur, recouvre une strate d'argile grise (206) de 0,25 m à 0,30 m d'épaisseur et un mur S.6-S.7 très imposant. Seul le flanc septentrional de ce gros mur apparaît, débordant de 0,80 m du parement externe du chœur gothique. Mis en évidence sur 7,80 m de long et 0,90 m de profondeur, ce mur à moellons irréguliers de granit présente un parement extérieur assez soigné. Néanmoins, l'examen d'une photographie verticale révèle une incurvation du parement extérieur selon l'axe est-ouest ainsi qu'un décrochement S.7. Cet ensemble sert, au moins partiellement, de soubassement au mur nord du chœur de la cathédrale gothique.

Le sol naturel apparaît à 1,40 m de profondeur sous la forme d'une couche d'argile jaune compacte contenant des petits galets roulés. La fondation du gros mur de soubassement ainsi que des sépultures en sarcophage creusent ce substrat. Parallèle au mur ancien, l'un d'entre eux (S.8) est mis en évidence sur une longueur de 1,60 m ; son extrémité ouest est hors de l'emprise du sondage. Des dalles de granit et de schiste, fichées côte à côte dans l'argile, forment ses parois. D'autres, juxtaposées, composent le couvercle. Le caractère particulièrement atypique de ce sarcophage ne permet pas de le dater précisément. La profondeur de son enfouissement et sa position par rapport au mur S.6 - S.7 permettent d'envisager une date antérieure à la cathédrale gothique. En revanche, il peut être postérieur au mur S.6 - S.7. Plus à l'est, une dalle de chant séparant deux cavités creusées dans le substrat peut indiquer l'existence d'une autre sépulture (S.9), peut-être contemporaine de cette dernière.

Une structure circulaire maçonnée à l'argile, haute d'environ 0,80 m pour un diamètre d'environ 0,90 m se situe à l'ouest du sondage. Le niveau du fond correspond à celui des dalles de couverture du sarcophage. Son aspect inférieur (parement soigné, jointoyé à l'argile) rappelle le cuvelage des puits mais sa faible profondeur plaide plutôt en faveur d'une citerne. Elle pourrait se rattacher aux boutiques et ateliers qui occupaient, dès le XIII^e^ siècle, le pourtour de la cathédrale.

La mise en évidence du gros mur S.6, débordant de l'aplomb de celui du chœur gothique et associé à des sépultures en sarcophage peut indiquer que la cathédrale du XIII^e^ siècle a utilisé les murs d'un édifice plus ancien comme soubassement. Les sépultures marquent, peut-être, le prolongement de la nécropole décrite précédemment.

3. *Le sondage F.9* (fig. 5)

Ce secteur soulève de nouvelles questions. Malheureusement, un sondage profond lié, sans contrôle archéologique, aux travaux de restauration est effectué au pied de la cathédrale avant la mise en œuvre des fouilles archéologiques. Il détruit des éléments de construction très robustes au point de rencontre de deux, peut-être trois, murs antérieurs à la cathédrale. Leur liaison ne peut plus être étudiée.

A l'ouest du sondage, le gros mur S.6. s'interrompt. Il est relayé, vers l'est, par un autre mur, S.34, de facture analogue et dont l'axe longitudinal se démarque de ceux du mur S.6 et du mur de la cathédrale. Conservé sur une longueur de 2 m, mais détruit partiellement par le sondage évoqué précédemment, il

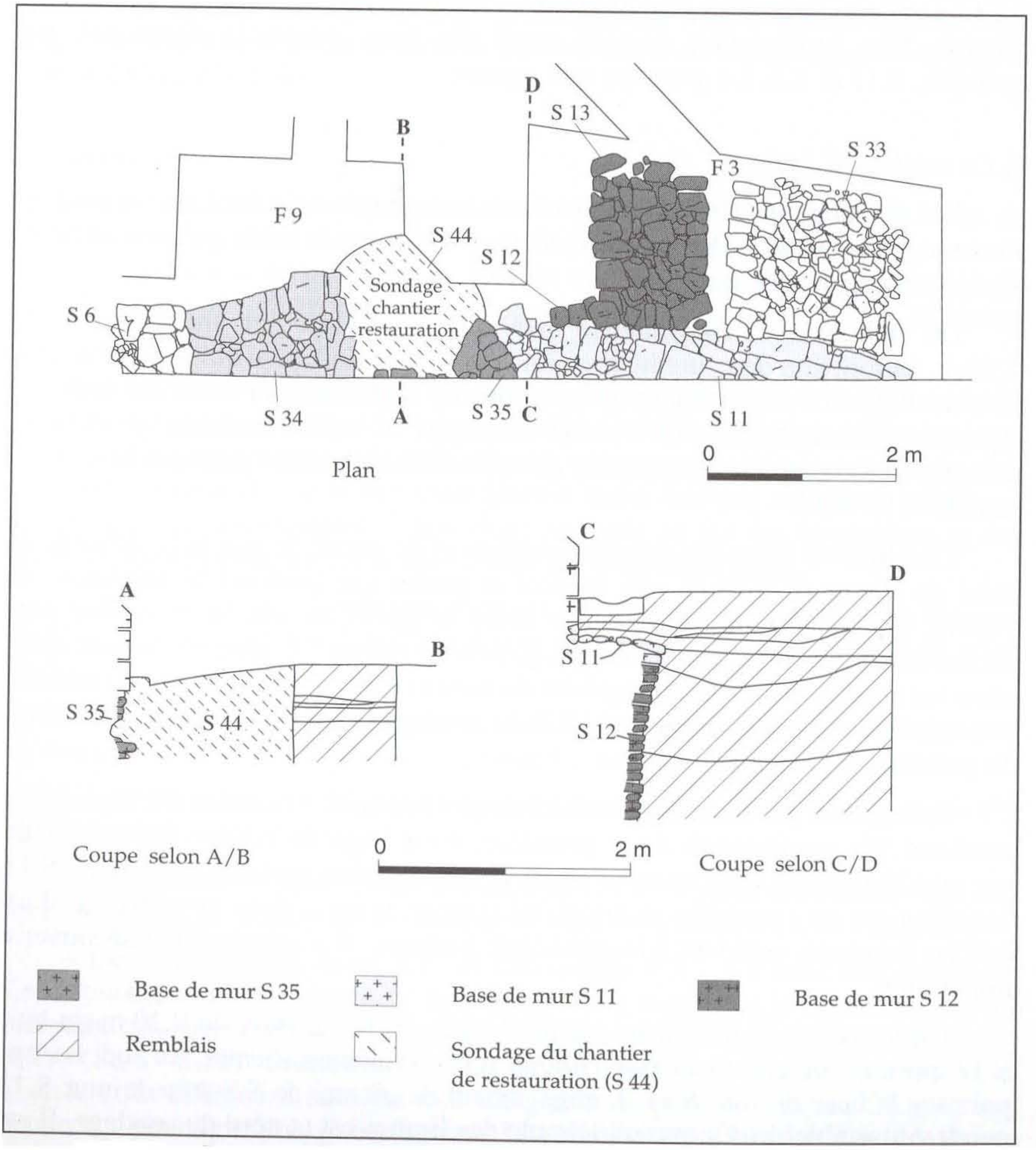


Fig. 5. – Sondages F.9-F.3 : ensemble des constructions antérieures à la cathédrale gothique.

s'interrompt brutalement au cœur de la fouille. Il paraît antérieur à la cathédrale et peut appartenir au lot de constructions anciennes détruites avant ou au moment de l'édification de ce monument gothique.

A l'est du sondage, la confusion de la situation est renforcée par les destructions récentes. Il apparaît toutefois que les murs S.11 et S.12 découverts dans le sondage F.3 (cf. *infra*) se prolongent d'environ 0,50 m à l'ouest de la limite de ce dernier. Il semble que l'on puisse envisager l'interruption des murs S.11 et S.12, au profit d'un troisième, S.35. Ce dernier, repéré par trois pierres de parement externe oriental, aurait une forme absidiale et se prolongerait sous la cathédrale. Si cette hypothèse est fondée, il convient de réunir S.35 et S.34. Une construction en abside, incluse entre S.6 vers l'ouest et S.11 et l'ensemble S.12-S.13 vers l'est, doit alors être envisagée. Reste le problème de la chronologie relative. Son appréciation découle aussi des liens éventuels réunissant, par exemple, S.11 et S.6. La question sera reprise.

4. *Le sondage F.3* (fig. 5)

Des éléments de plusieurs constructions sont mis au jour dans ce sondage sous une accumulation de remblais récents de terre et de sable qu'il est difficile d'analyser correctement.

De facture assez moyenne le mur S.11 est fouillé sur une longueur de 4,50 m. Sa fonction demeure indéterminée mais il semble bien qu'il soit antérieur au mur du chœur et postérieur au gros mur de soubassement S.12, sur lequel il repose. Le décrochement de l'assise inférieure et son orientation plaident en faveur d'une construction différente de celle de la cathédrale gothique et de l'ensemble S.12-S.13.

Construit en blocs irréguliers de schiste et de granit, le mur S.12 déborde de celui du chœur de 0,70 m vers le nord et atteint une profondeur minimum de 1,50 m. Son interprétation n'est pas aisée. S'agit-il du mur d'un édifice plus ancien ou simplement de la fondation du mur du chevet ? L'absence de continuité entre les sondages F.2 et F.3 empêche de donner une réponse. De toute manière, une relation avec l'ensemble S.6 - S.7 du sondage F.2 est envisageable en dépit de problèmes d'orientation.

Très proche par sa facture de S.12 auquel le mur S.13 semble lié, il s'oriente nord-sud. De construction assez grossière, il est large de 1,30 m. Il a été étudié sur une hauteur de 0,70 m mais paraît beaucoup plus profond. Si S.12 et S.13 constituaient un ensemble architectural unique, nous serions en présence d'un édifice imposant, antérieur à la cathédrale gothique. Il s'agirait d'une découverte importante.

Un massif de pierres liées par de l'argile (S.33), distant de 0,20 m du mur S.13, présente un parement assez soigné sur son flanc occidental. Au sud, il s'appuie sur la base du mur S.11. L'engagement de pierres de S.3 sous le mur S.11 paraît vraisemblable. Ce massif déborde des limites est et nord du sondage. Il est donc impossible de connaître ses dimensions exactes, d'autant que de nombreuses pierres ont été arrachées au cœur du massif, jusqu'à une profondeur d'en-

viron 0,50 m. Toute interprétation de cette structure est donc interdite. S'agit-il d'une base de mur de plus de deux mètres de large ou d'un autre type de construction ? La structure S.33 est ancienne mais nous ne savons pas si elle est antérieure ou postérieure à l'ensemble des murs S.12-S.13. Des chances sérieuses existent toutefois pour que ce massif de pierres soit plus ancien que le mur S.11, lui-même antérieur à la cathédrale.

5. *Le sondage F.8* (fig. 6)

Le dégagement du pied de la cathédrale à l'est de la zone de travaux met au jour le flanc nord d'un mur orienté nord-ouest - sud-est. Ce mur se glisse sous celui de la cathédrale. Visible sur 2,30 m de longueur, il prolonge, en fait, le mur S.11 étudié dans le sondage F.3 et porte ainsi à 7,50 m sa longueur connue. Cela renforce l'hypothèse d'une différence de fonction et de chronologie entre S.11 et le mur de la cathédrale.

6. *Conclusion*

La fouille réalisée au pied de la cathédrale révèle l'existence de bases de murs antérieurs à celle-ci tout au long de l'édifice mais souligne la complexité de leur organisation et de leur histoire. Malgré quelques repères, il est extrêmement difficile, faute d'éléments de chronologie relative sûrs, de situer les différents segments de murs dans le fil de cette histoire.

Il est possible de considérer que chaque élément de mur est totalement indépendant et que nous sommes face à un nombre élevé de bâtiments différents (sept ou huit). Cela paraît peu vraisemblable car nous savons qu'une cathédrale plus ancienne a existé et que le lieu était réservé à des édifices religieux, publics, à caractère assez monumental. Il faut donc se livrer au jeu des hypothèses et des reconstitutions possibles, en posant toutes les réserves d'usage.

– A l'ouest, il ne semble pas aberrant de proposer l'intégration du tronçon d'abside S.4 au long mur S.6. Cela donne un ensemble assez cohérent de 15 m de long.

– Il est également possible, au sein du sondage F.9, de réunir les segments de murs S.34 et S.35 et d'y voir un ensemble indépendant.

– La cohérence et l'unité entre les segments de murs S.11 des sondages F.3 et F.8 paraissent démontrées.

– L'ensemble de murs perpendiculaires S.12 et S.13 se différencie bien des murs S.11 et S.34. La chronologie relative avec ce dernier n'est pas établie.

– Le raccordement entre S.11 et l'ensemble S.6 - S.4 peut être envisagé. Cela constituerait un alignement de près de 27 m suggérant les fondations d'un bâtiment très important postérieur aux structures des sondages F.3 (S.12 - S.13) et F.9 (S.34 - S.35). Toutefois, les axes de S.11 et S.6 ne sont pas parfaitement alignés et la différence entraîne une distorsion de près de 1 m sur 27 m. C'est beaucoup pour que l'on puisse retenir l'hypothèse sans réserve. Les décalages d'axes existant pour la cathédrale gothique rappellent toutefois que la rigueur géométrique ne constitue pas, non plus, une preuve.

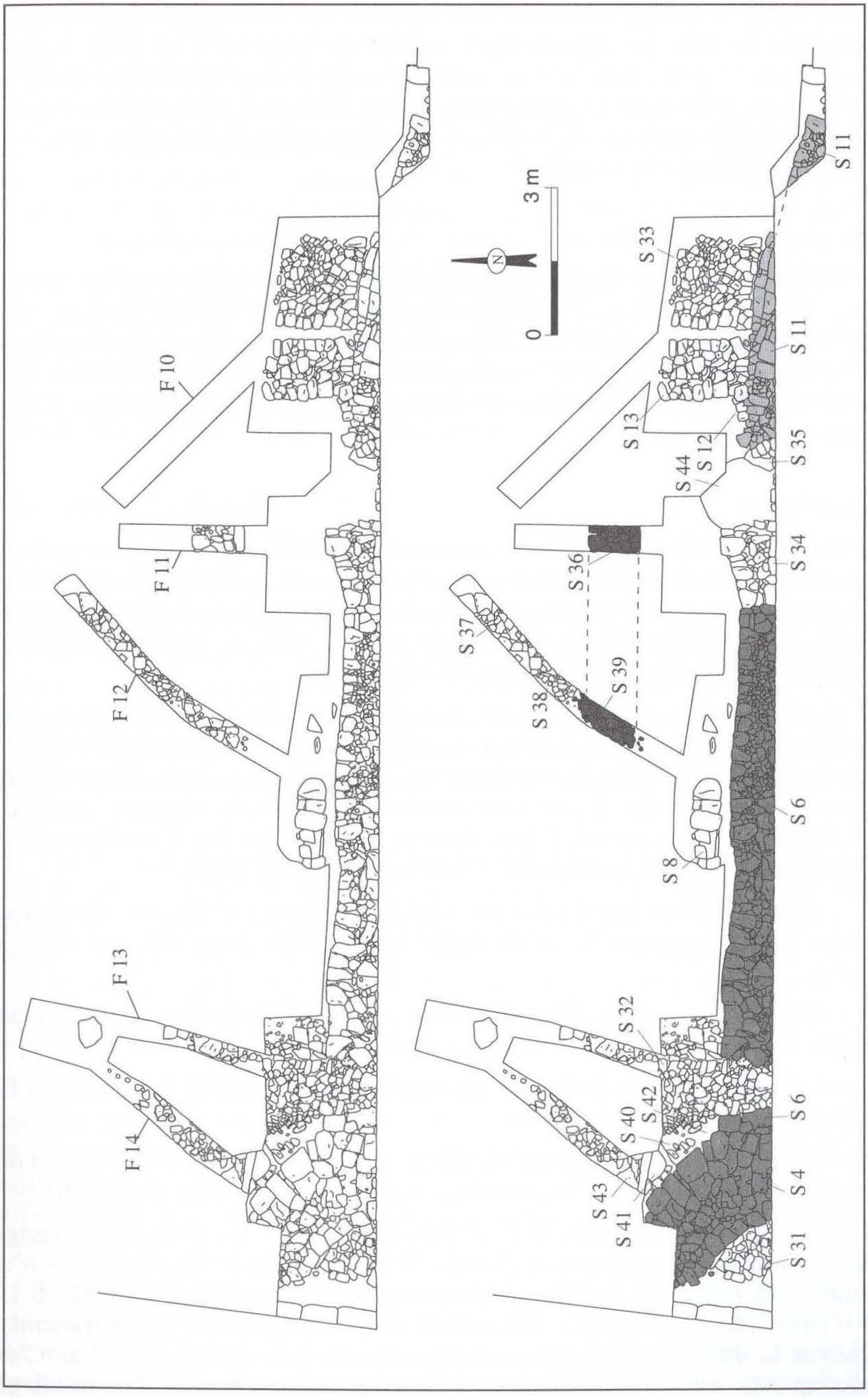


Fig. 6. – Hypothèse de raccordements d'éléments de constructions de la zone nord du chœur.

Au-delà de ces hypothèses d'école, retenons la complexité de la situation. Il semble qu'il y ait eu succession d'édifices, réfections générales ou ponctuelles, ou encore présence simultanée de plusieurs bâtiments. Dans le contexte du centre religieux d'une ville toutes les solutions peuvent être retenues.

3. Les vestiges éloignés du mur nord du chœur

Les tranchées, larges de 0,50 m, creusées au nord des sondages réalisés au pied de la cathédrale, permettent de compléter l'étude. Leur profondeur n'excède pas 0,50 m ; cela limite les observations.

1. *Les tranchées* (fig. 6)

Aucune structure de mur n'apparaît et la terre extraite de la tranchée F.10 appartient à des niveaux récents et remaniés.

Le sommet d'un mur de pierres liées par de l'argile est dégagé dans la tranchée F.11. Orienté est-ouest, il est large de 1,05 m, parallèle au chœur de la cathédrale et perpendiculaire au mur S.13 du sondage F.3. Sa facture, de qualité moyenne, ne dépare pas dans l'ensemble des structures mises au jour. L'absence de lien avec les sondages voisins (cf. *supra)* limite considérablement son interprétation et sa datation.

Longue de 6,50 m, large de 0,50 m, la tranchée F.12 met en évidence le sommet de plusieurs tronçons de murs. Au nord un angle apparaît très partiellement. Il relie un mur nord-sud (S.37) large de 1,20 m, repéré sur une longueur de 1,50 m et un mur est-ouest (S.38) de largeur sensiblement analogue. Ils sont bâtis avec des moellons d'assez faible dimension. Au sud de cet ensemble un autre mur, S. 39, parallèle et très proche de S.38, est orienté est-ouest. Sa largeur de 1,05 m à 1,10 m rappelle celle du mur S.36 dans la tranchée F.11. L'alignement semble correct et ces deux tronçons peuvent peut-être appartenir au même mur. Aucun lien de fonction ni de chronologie n'apparaît entre S.39 et l'ensemble S.37-S.38.

La tranchée F.13 livre des pierres. Un désordre apparent prévaut ; il est peut-être dû à des arrachements récents. A titre d'hypothèse, il est toutefois possible de penser que les pierres situées au sud de la tranchée prolongent la couche S.32 mise au jour à l'est du sondage F.1 (cf. *supra*). Les moellons ou dalles découverts au nord du sondage, situés plus profondément, rappellent les pierres découvertes dans le soubassement du mur S.4 ou encore dans les sépultures.

Le sondage F.14 livre le sommet d'un lit de pierres dont le gabarit évoque des éléments de la couche S.32 décrite précédemment. Sous celle-ci, une dalle de plus grande dimension pourrait appartenir à la couverture d'une sépulture (S.43). En ce cas, une autre dalle, placée de chant, orientée est-ouest, constituerait la bordure méridionale du coffre. Nous sommes vraisemblablement dans l'extension de la zone des tombes S.40, S.41 et S.42, bien que ces der-



Phot. 1. – Vue d'ensemble des sondages le long du flanc nord du chœur gothique.



Phot. 2. – Sondage F.1 : base de mur en abside s'infiltrant sous le mur du chœur gothique.



Phot. 3. – Sondage F.2 : sarcophage S.8.

Phot.. 4. – Sondage F.5 : entrée du caveau (?) et pavage S.20.



nières soient orientées d'autre manière. Il peut exister des différences chronologiques difficiles à évaluer.

2. *Conclusion*

L'exiguïté des tranchées, leur faible profondeur et l'absence de liens entre elles limitent nécessairement l'interprétation des vestiges mis au jour dans cette zone de fouille.

A l'est (tranchées F.11 et F.12), des fondations de bâtiments demeurent en place, sans qu'il soit possible de les relier entre eux avec certitude. La liaison avec les murs d'édifices antérieurs à la cathédrale, découverts au pied de celle-ci, est encore plus incertaine. Il ne semble pas possible, non plus, de les rattacher aux fondations de la sacristie du XVIII[e] siècle. Il est d'ailleurs surprenant que les fondations de celle-ci, bâtiment de belle facture, aient totalement disparu. Elles avaient sans doute déjà été détruites, au XIX[e] siècle, alors que l'espace était occupé par les échoppes des familles Baron et Mougeard.

En définitive les bases de murs S.36, S.37, S.38 et S.39 peuvent être des fondations de bâtiments antérieurs à la cathédrale gothique ou bien de bâtiments à vocation commerciale installés sur le flanc nord de la cathédrale. Des tombes existent encore, datant de l'époque de l'édifice roman. D'autres peuvent être plus anciennes ou plus récentes.

4. Les vestiges découverts à l'est du chœur (fig. 7)

1. *Les données anciennes*

Un plan levé vers 1820 par un ingénieur du département indique l'existence d'un escalier conduisant à l'entrée d'un caveau sur le flanc nord de la chapelle absidiale, près du contrefort nord-est.

D'autres indications sont données par R.-F. Le Men dans sa *Monographie de la cathédrale de Quimper* : «On aperçoit du jardin de l'évêché, sous la chapelle de la Victoire, l'entrée d'un passage souterrain qui se prolongeait autrefois d'un côté à l'autre de cette chapelle, dans une direction nord-sud[27].» L'auteur, qui avait très vraisemblablement connaissance du plan de 1820, semble mettre en relation une ouverture visible à la base sud-est du mur de la chapelle absidiale et l'escalier figurant sur ce plan.

2. *Le mur de la cathédrale et l'entrée murée*

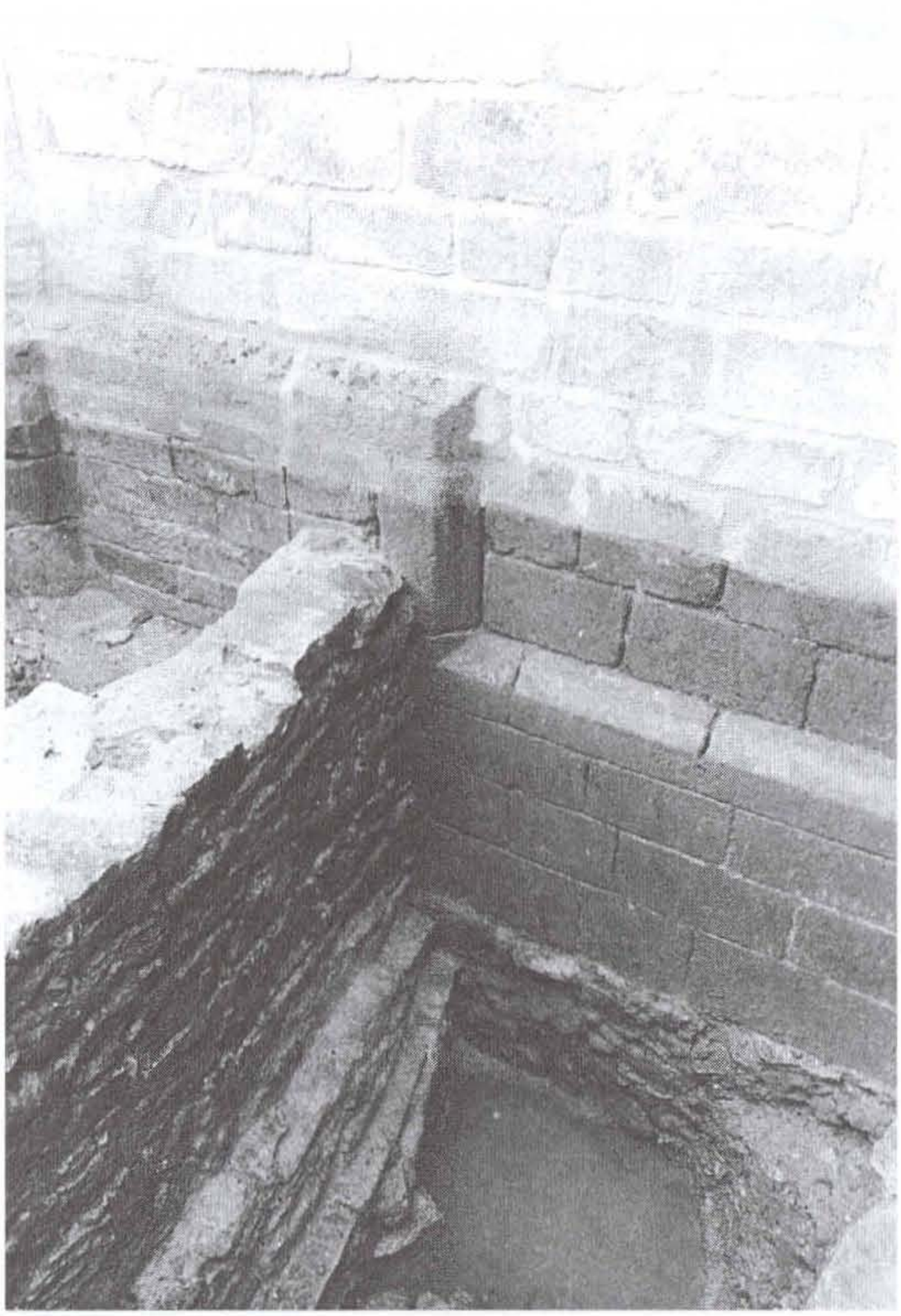
L'histoire de la chapelle absidiale est complexe et lacunaire. Il semble qu'aux alentours de la fin du XI[e] siècle, celle-ci formait un édifice distinct de la cathédrale romane. En fait, de cette chapelle romane, il ne reste, tout au plus,

---

[27] R.-F. LE MEN, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 75.

que des fondations très arasées. Aucun historien, aucun archéologue ne les a vues.

Le mur de la chapelle gothique présente deux ruptures d'aplomb, sans doute à cause de l'ouverture, aujourd'hui murée, pratiquée dans la partie est du mur. Au-dessus de cette «entrée», le décrochement est rehaussé de 0,70 m par rapport à son niveau plus à l'est. La fondation de ce mur est constituée d'un massif de maçonnerie non débordante, visible sur seulement 0,70 m de hauteur et 0,75 m de longueur. Il est donc difficile de préciser s'il s'agit d'une fondation du XIII[e] siècle ou d'un mur plus ancien. Peut-on formuler l'hypothèse d'une reconstruction «gothique» de cette chapelle sur ses bases romanes ? L'emprise du sondage est trop réduite pour trancher.



Phot. 5. – Sondage F.4 : mur moderne plaqué contre la base du chœur gothique et l'entrée murée d'un caveau (?).

Un examen des faces est et ouest du contrefort central S.14 montre qu'il n'est pas, au contraire de ses deux voisins, imbriqué dans le mur S.1 mais seulement plaqué contre celui-ci. Installé sur un empilement de blocs de granit repéré sur une hauteur de 0,70 m, ce contrefort (et son homologue du côté sud) date peut-être du début du XV[e] siècle.

Bien marquée dans le mur de la chapelle par deux «coups de sabre» verticaux à 0,25 m sous le pan coupé, une entrée est obturée par de petits moellons montés au mortier. Elle semble bien être contemporaine de la construction de cette chapelle gothique. La présence d'un mur récent interdit son dégagement sur plus de 0,50 m de profondeur. Il s'agit certainement de l'entrée de caveau figurée sur le plan de 1820.

3. *Les aménagements récents*

Le plan d'ensemble d'un bâtiment du XIX[e] siècle, sans doute de sa seconde moitié, apparaît (S.15). Deux murs, orientés est-ouest, sont reliés par un autre, nord-sud. L'un des murs est-ouest est plaqué contre celui de la chapelle près de

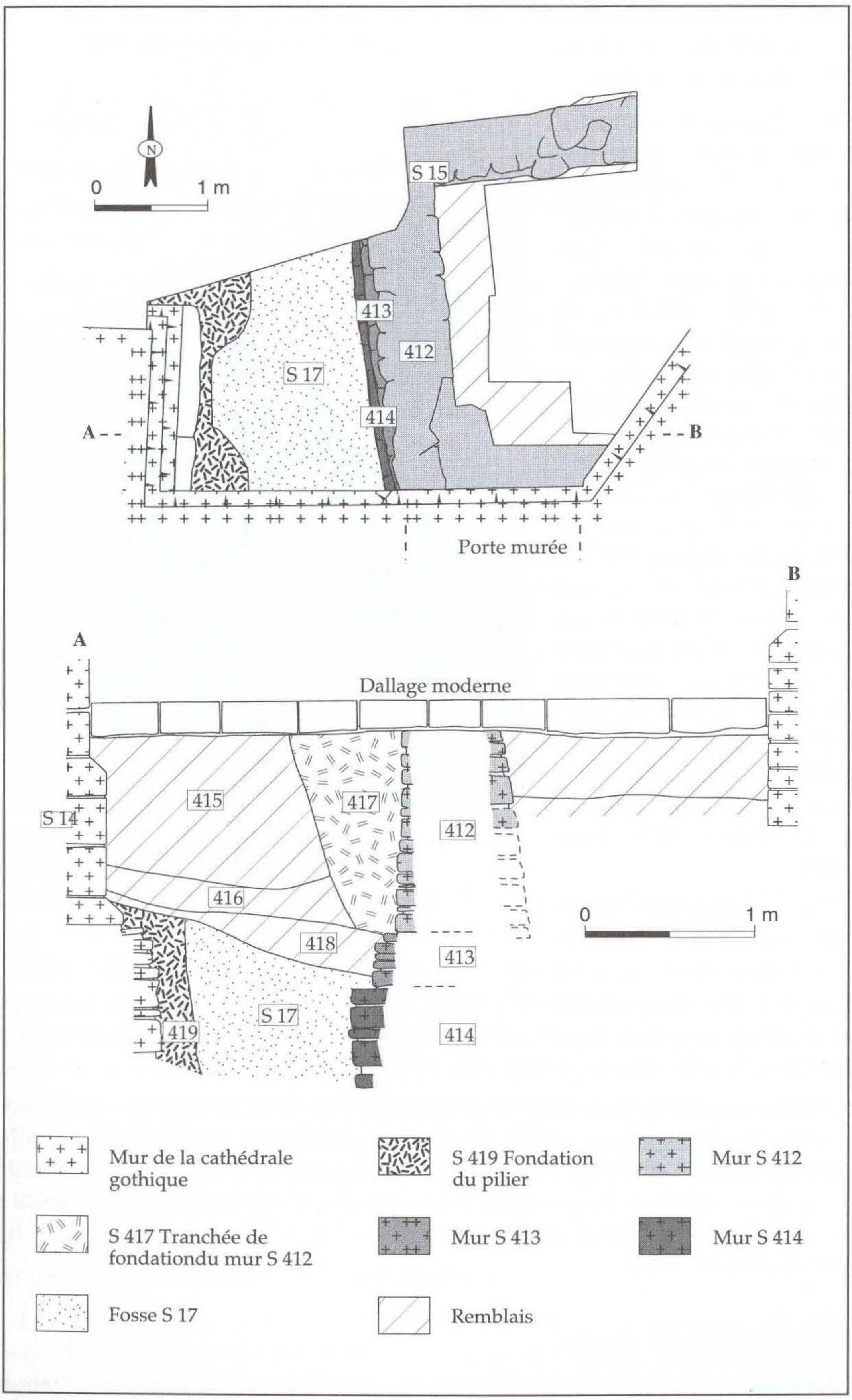


Fig. 7. – Sondage F.4 : plan général des vestiges et coupe est-ouest.

l'entrée condamnée. L'autre se prolonge vers l'est à plus de deux mètres au nord de l'extrémité du contrefort est. Le mur nord-sud présente un parement interne soigné, aux joints bien marqués et soulignés de rouge. Le parement extérieur demeure brut.

Ce parement extérieur et la fondation du mur sont exhumés sur près de 2 m de profondeur. Le parement (S.412) est repéré sur 1,20 m de hauteur. Il repose sur un mur débordant d'environ 0,15 m pour 0,30 m de haut (S.413). Ce dernier est à son tour construit sur un mur à décrochement de 0,15 m (S.414) mis au jour sur 0,50 m de profondeur. L'examen de la stratigraphie nord permet de dissocier les deux parois débordantes du mur supérieur S.412. En effet, ce mur S.412 s'assoit dans une tranchée de fondation (S.417) qui recoupe deux couches de remblai (S.415 et S.416) dont le remplissage de terre brune, de pierres et de fragments d'ardoises s'achève au-dessus du mur S.413. Faut-il, dans ce cas, relier les murs S.413 et S.414 à l'aménagement de l'entrée du caveau ? En tout cas, il ne reste rien de la volée d'escaliers visible sur le plan de 1820, peut-être discutable sur ce point.

Obturée par une couche de terre brune contenant pierres et mortier (S.418), une fosse (S.17) est creusée dans de l'argile jaune présente le long de la fondation du contrefort central (S.419) et du mur de la chapelle. Son comblement de débris de faïences, de grès, de tuyaux de pipes et de fragments de bouteilles en verre confirme sa date récente. La fouille de ce dépotoir est arrêtée, sans que le fond en soit atteint, à 2,25 m du sol actuel, à cause des remontées d'eau.

4. *Conclusion*

Les données de ce sondage concernent surtout des périodes très modernes. Les fondations du bâtiment S.15 soulignent toutefois notre grande ignorance de l'évolution récente des constructions contre le chevet de la cathédrale. Pour les éléments plus anciens, il est impossible d'apporter une réponse précise. A quelle époque condamne-t-on la porte ? Quel est la nature du caveau ? Le mur de la chapelle absidiale repose-t-il sur un mur de l'ancienne chapelle romane Notre-Dame ?

5. Les vestiges découverts au pied du mur sud du chœur

1. *Le sondage F.5* (fig. 8)

Le sondage F.5 se situe à l'entrée d'une salle bâtie sous le collatéral sud du chœur. La partie supérieure de cette porte émerge du sol actuel. De petites encoches et des traces d'oxydation sur les montants de pierre signalent la présence d'une grille de protection aujourd'hui disparue.

R.-F. Le Men signale dans sa monographie l'existence d'un caveau sous la chapelle Saint-Paul : «Il existe sous cette chapelle un caveau dont il est difficile de préciser la destination, et dans lequel on entrait par le jardin de l'évêché[28].»

---

[28] R.-F. Le Men, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 101.

En outre, il signale une porte donnant de la chapelle Saint-Jean (à l'ouest de la première) sur le jardin de l'Évêché ainsi qu'un caveau en sous-sol : «Avant la construction au XV^e^ siècle de l'enfeu qui se trouve dans la muraille sud de la chapelle de Rosmadec, on communiquait directement du dehors avec cette chapelle, par une porte qui a été murée, mais dont on aperçoit les jambages du jardin de l'évêché. Il y avait aussi, sous cette chapelle, un caveau semblable à celui qui existe sous la chapelle voisine que je viens de décrire. Les portes de ces deux caveaux étaient protégées par des auvents[29].» Cette deuxième description pose un problème. Une porte murée est effectivement visible dans le mur du collatéral sud. Mais, contrairement à la description de R.-F. Le Men, elle se trouve à l'est du caveau du sondage F.5, au niveau de l'escalier intérieur sud. Il semble donc qu'il faille rester prudent vis-à-vis de certaines descriptions de cet auteur tout en conservant l'image forte d'un chœur de cathédrale recouvrant une série de salles hypogées accessibles et visibles de l'extérieur.

Haute de 2 m et large de 1,18 m, l'entrée d'une salle hypogée (S.19) apparaît au pied du mur du collatéral sud édifié entre 1335 et 1336. Sa partie supérieure est terminée par un arc en plein cintre (ou surbaissé). Son niveau inférieur est marqué par un seuil de trois moellons à l'arête extérieure biseautée, comme celle du jambage. La salle est comblée de terre et de gravats jusqu'à mi-hauteur. Elle atteint une profondeur de 8,50 m pour une largeur de près de 3 m ; son extrémité nord atteint la verticale des piliers sud de la travée centrale du chœur. Cette salle voûtée a vraisemblablement excité des curiosités puisque l'on remarque un amas de moellons, résultat d'une tentative de percement du mur du fond sur plus d'un mètre d'épaisseur. Faut-il retenir l'hypothèse d'un caveau ? La salle est suffisamment vaste pour recevoir un tombeau. Mais à qui l'attribuer ? A l'évêque Alain Le Gall qui décida, en 1336, la construction de la chapelle sous laquelle il est placé ? A un riche seigneur dont l'histoire a aujourd'hui perdu le nom ? S'agit-il réellement d'un caveau ? L'état actuel de nos connaissances nous interdit de répondre. La découverte du seuil de la porte à 1,70 m sous le niveau actuel montre que le niveau actuel du jardin de l'Évêché ne correspond pas au niveau médiéval. La présence, à la base du rempart, de deux larges ouvertures dont les parties supérieures dépassent du sol actuel de 1,40 m confirme l'élévation récente du sol de ce jardin. Le niveau des plus hautes eaux de la rivière, qui borde le rempart jusqu'au XIX^e^ siècle, se situe entre 0,50 m et 1 m sous le niveau du seuil. Les salles hypogées de la cathédrale seraient, de ce fait, bâties à un niveau proche de celui de l'Odet, mais hors d'eau.

L'analyse de l'accumulation des terres et gravats permet de bien comprendre la nature des bouleversements liés à la construction du caniveau qui longe le chevet et aux surcharges de remblais qui l'accompagnent. La maçonnerie du conduit repose sur un pavage ancien mais sa mise en.place a recoupé l'épaisse couche de pierres S.510. Un examen attentif met en évidence le soin apporté au nivellement supérieur de ce lit de pierres. Il peut être interprété comme un pavage réalisé en gros blocs posés sur un radier de pierres de module moyen.

---

[29] ID., *ibid.*, p. 110.

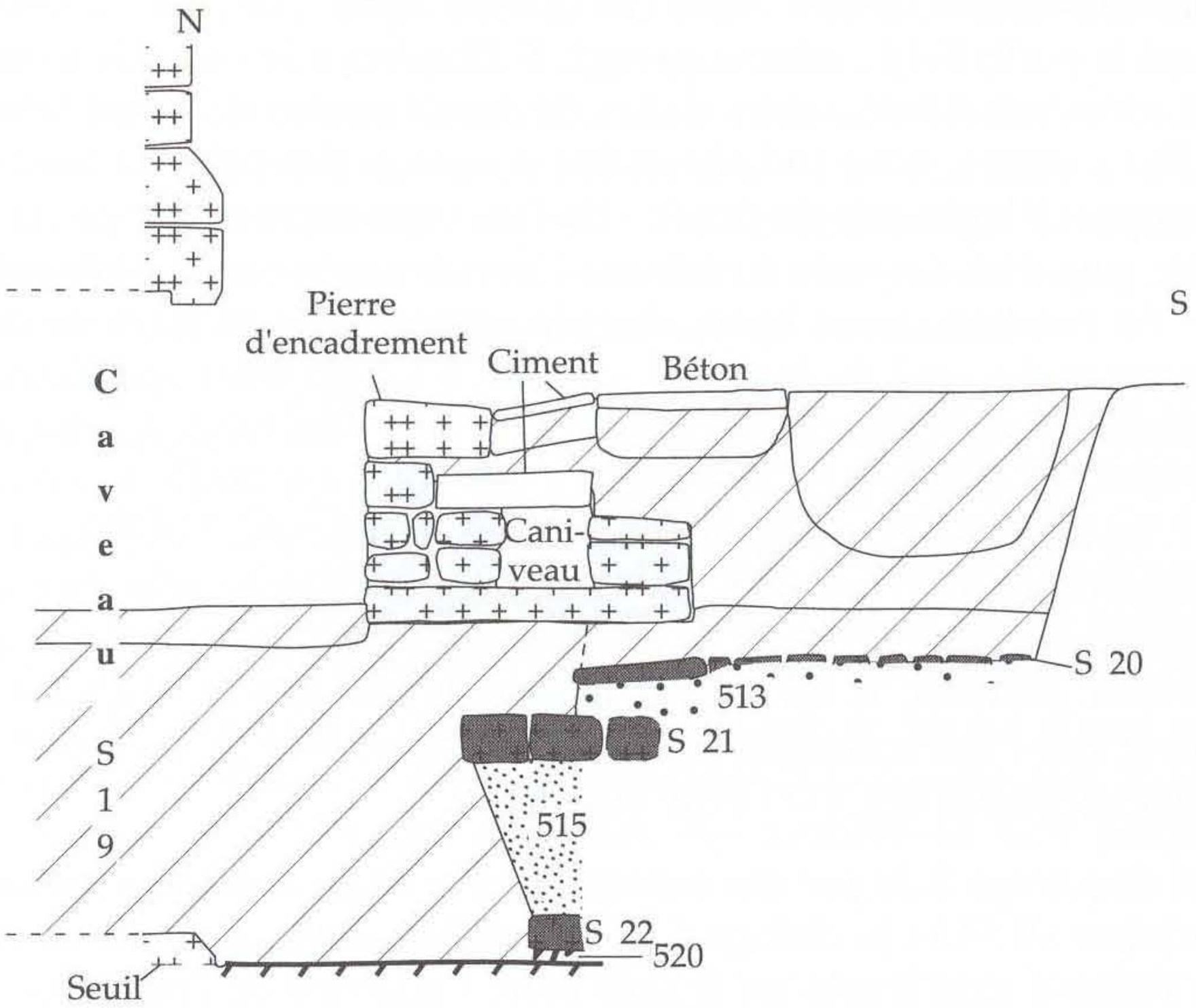


Fig. 8. – Sondage F.5 : coupes nord-sud dans l'axe et à l'est de l'entrée du caveau.

Malheureusement détruit dans sa partie nord par les aménagements modernes de la porte S.18, le beau pavage S.20 occupe le reste de la surface du sondage. Il est constitué de petites dalles de granit posées de chant selon un axe est-ouest. Deux rangs, nord-sud, de dalles posées à plat près du bord ouest du sondage rompent l'harmonie du dessin. En fait, cette rupture marque la présence d'une rigole peut-être destinée à recevoir l'eau évacuée par la gargouille qui la surplombe. Sa position, assez haute, dans la stratigraphie (0,90 m au dessus du sol géologique et du seuil de la porte), conduit à lui attribuer une datation assez récente, nettement postérieure à la construction du collatéral et du caveau, postérieur également à l'abandon de la porte et à une forte remontée du niveau du sol extérieur. L'examen de la stratigraphie montre, d'ailleurs, l'existence de deux dallages surperposés antérieurs à S.20. Ce dernier se rattache peut-être aux structures archéologiques repérées lors de nos sondages dans la cour du Musée départemental breton. En effet, le sol dallé et la base de mur mis en évidence à 1,30 m de profondeur dans ces sondages peuvent participer, avec le dallage S.20, d'un niveau d'aménagement des XVI^{e}-XVIII^{e} siècles.

Séparé du pavage S.20 par une couche de terre brune contenant pierres et fragments d'ardoises (S.513), le dallage S.21 est réalisé en blocs de granit de module moyen. Sa position stratigraphique le situe entre l'abandon de l'entrée du caveau et la mise en place du pavage S.20. Le raccordement de ce dallage avec les structures mises au jour dans la cour du musée est également envisageable. Une strate de terre brune, contenant des pierres et des fragments d'ardoises assure la transition entre le dallage S.21 et le dallage profond S.22. Cette couche, épaisse de 0,50 m, met en évidence une phase de remblaiement, peut-être un réaménagement général de l'espace compris entre les remparts et les bâtiments épiscopaux. Il est possible que l'accès au caveau soit, alors, condamné. Situé à quelques centimètres au-dessus du sol naturel argileux atteint à 1,75 m de profondeur, le dallage profond S.22 est composé de blocs de granit de taille moyenne. Il semble contemporain de la période d'utilisation de l'hypogée (XIV^{e}-XV^{e} siècle ?).

Le sondage F.5 est donc riche d'enseignements. Il met en évidence une salle aujourd'hui souterraine dont la destination ne peut pas être précisée mais montre que les niveaux archéologiques (sol naturel et dallage S.22) contemporains de la construction du mur sud du chœur (1335-1336) sont préservés. Des sols aménagés plus récents (dallage S.21 et pavage S.20) sont également bien conservés sous les couches modernes et le potentiel archéologique de l'actuel jardin de l'Évêché est donc très important.

2. *Le sondage F.6* (fig. 9)

Dans sa partie supérieure, le soubassement du chœur ne diffère en rien de celui visible dans le sondage F.5 mais il s'arrête ici à 0,15 m sous le niveau actuel et repose sur un mur de trois assises de fondation débordant de 0,25 m vers le sud. La maçonnerie du chœur gothique repose sur une construction plus ancienne légèrement désaxée par rapport à celui-ci. Il est possible de discerner deux murs superposés dans ces fondations profondes. En effet, à 0,75 m de profondeur, une rupture apparaît dans la disposition des moellons.

Bien que détruit à l'aplomb du mur S.1 par l'installation du caniveau moderne, un niveau intermédiaire (S.23) reste visible sur 0,75 m. Il est constitué de moellons irréguliers de granit et de schiste. Le mur profond S.24 ne diffère pas du précédent. Il est repéré sur 0,50 m et semble s'enfoncer dans une tranchée de fondation creusée dans le sol géologique. Cette partition signifie-t-elle que le mur S.24 a été rehaussé pour recevoir le mur S.1 ? Il est possible que cette rupture, visible sur seulement 1 m de longueur, ne soit qu'accidentelle.

Comme le long du flanc nord de l'édifice, le chœur s'appuie donc sur un soubassement débordant, peut-être composé de deux murs superposés (S.23 et S.24). Ces soubassements appartiennent-ils à un édifice ancien ou sont-ils des fondations du mur du collatéral sud ? La fouille des remblais adjacents ne met pas de tranchée de fondation en évidence. Nous n'avons pas le sentiment qu'un chantier entraînant de larges surcreusements des sédiments environnants ait accompagné la construction du chœur. Cela plaide en faveur d'une simple pose des murs de la cathédrale sur des murs antérieurs. D'un autre côté, il conviendrait d'expliquer clairement l'origine et la date des couches de terre plaquées contre les murs S.23 et S.24.

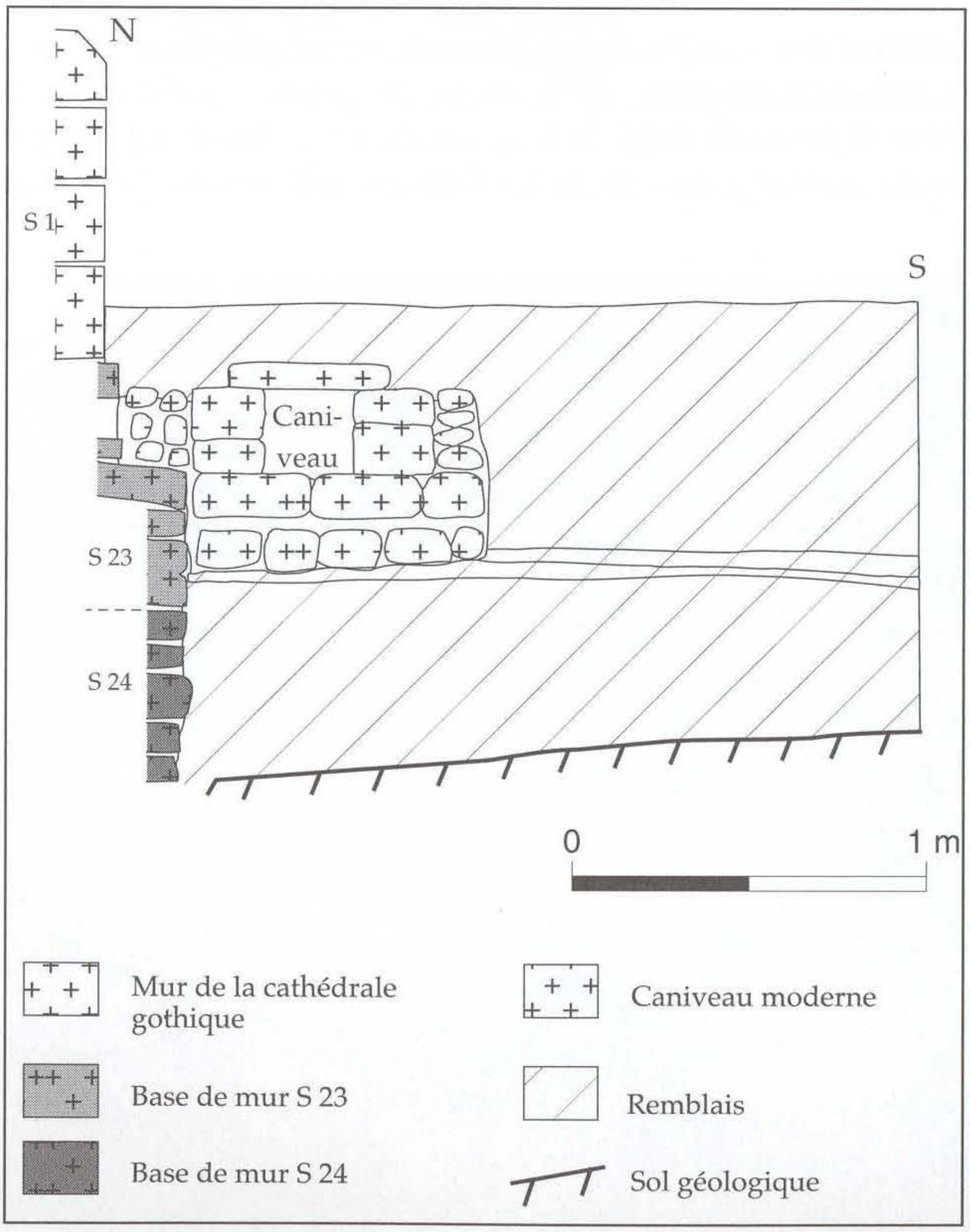


Fig. 9. – Sondage F.6 : coupe nord-sud.

3. *Le sondage F.7* (fig. 10)

Le sondage F.7, réalisé dans l'angle sud-est de la croisée sud du transept, est particulièrement complexe.

Les élévations du collatéral du chœur et du mur du transept sont identiques à leurs homologues du flanc nord de l'édifice. Malheureusement, plusieurs dallages superposés masquent le sommet de leurs fondations que nous ne pouvons observer. Construit, comme le mur du transept, en grands moellons de granit, le contrefort S.25 est pourvu d'un larmier à 0,70 m au-dessus du sol actuel. Le contrefort s'assoit sur une fondation, S.26, constituée d'un empilement de gros blocs de granit installés dans une tranchée de fondation (S.709) creusée dans le sol naturel. La fondation du contrefort est repérée jusqu'à 0,90 m de profondeur.

Construit en grandes dalles de granit de 0,25 m d'épaisseur jointoyées au ciment, le sol d'une petite construction récente (S.701) occupe l'espace trapézoïdal défini par les murs du chœur, du transept et du contrefort. Il recouvre des couches de sable gris (S.702), d'argile jaune (S.703) et d'argile brune mêlée à du sable de rivière (S.704). Des segments du caniveau découvert dans les sondages F.5 et F.6 sont mis à jour.

L'installation des caniveaux modernes a partiellement détruit le sol S.27 composé de dalles de moyenne dimension, de granit et de schiste. Il ne subsiste que sur environ 0,30 m de large le long du mur du chœur. Le long du contrefort des inclinaisons convergentes de dalles forment une rigole d'évacuation de l'eau



Phot. 6. – Sondage F.7 : vue d'ensemble.

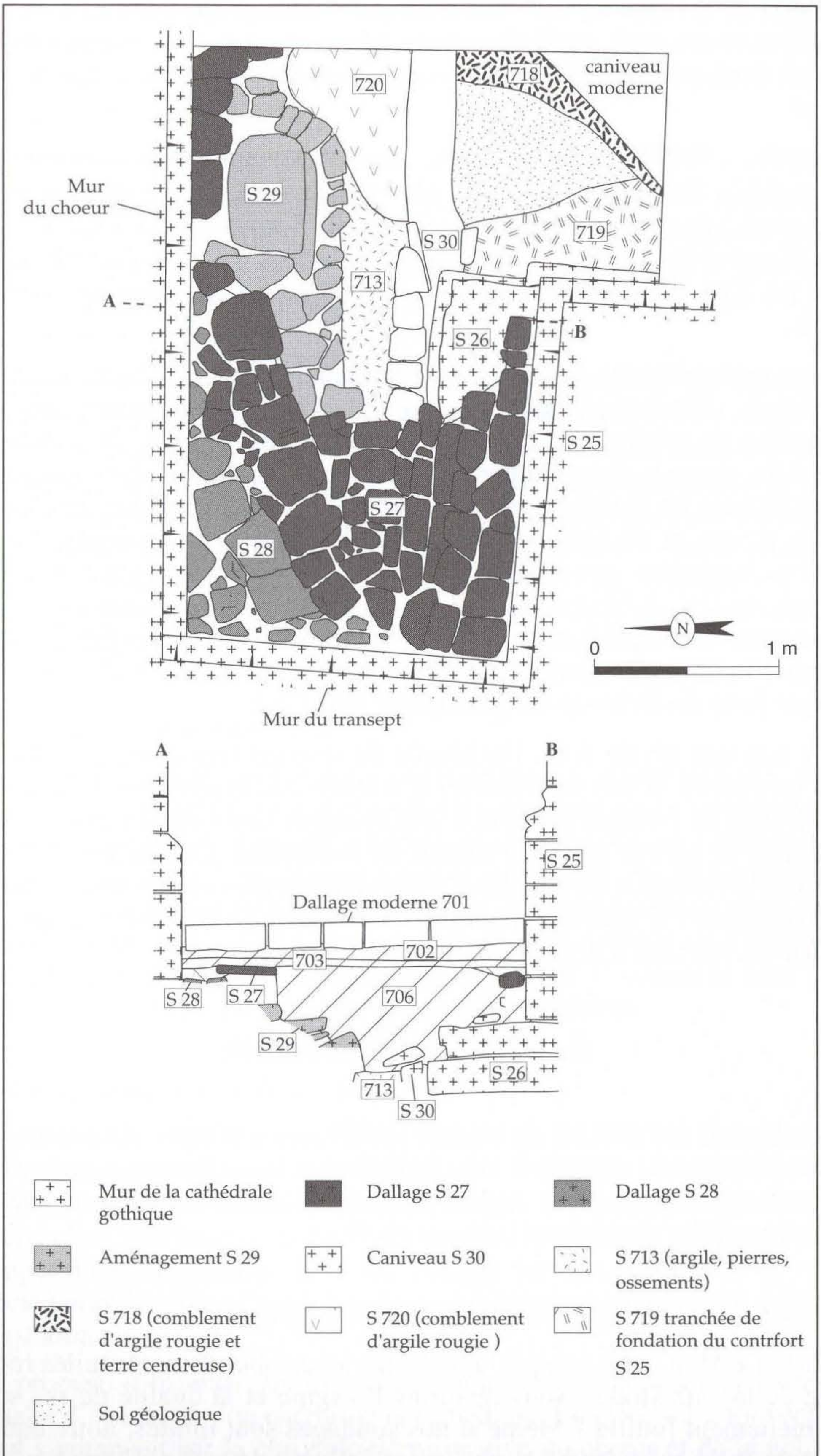


Fig. 10. – Sondage F.7 : plan général des vestiges et coupe ouest-est.

vers l'est. Le pavement S.27 recouvre partiellement un dallage plus profond (S.28) dont la structure semble identique. Mis en évidence sur une très faible surface, ces deux pavements sont contemporains ou postérieurs à l'édification du transept.

Repéré à 0,55 m sous le niveau actuel, un empilement d'au moins deux grandes dalles de schistes (S.29) est délimité au sud par un parement de petites pierres posées de chant un peu plus profond (0,75 m) et conservé sur 1 m de longueur. S'agit-il des fondations du mur du collatéral, de celle d'un bâtiment plus ancien ou d'un aménagement d'une autre nature ? Ces questions restent sans réponse.

Plus profondément, la couche S.713, composée d'argile jaune, de pierres et d'ossements, peut être assimilée à un remblai déposé, sans doute, peu après la construction du contrefort. Deux autres couches S.718 et S.720 comblent des dépressions creusées dans l'argile naturelle à l'est et au nord-est du sondage. La strate S.718 est un mélange de terre cendreuse, d'argile rougie, de charbon de bois, de pierres et de quelques fragments d'ardoises. En revanche, la couche S.720, très homogène, se compose uniquement d'argile rougie par le feu. Dégagé sur moins de 1m^2, à l'extrémité sud-est du sondage, le sol naturel est constitué d'argile jaune identique à celle repérée dans les sondages F.5 et F.6. Ce sol n'excède pas 1 m de profondeur contre 2 m dans le sondage F.5. Cela suggère donc une assez forte déclivité du sol géologique vers l'est.

Ce sondage révèle donc l'existence de vestiges très complexes bien difficiles à interpréter. Il faut se contenter d'émettre des hypothèses. La présence de deux niveaux de pavages (S.27 et S.28), contigus aux murs du collatéral sud et du transept, ne permet pas d'en étudier les fondations. La structure S.29 appartient-elle à la fondation du collatéral, à un bâtiment plus ancien ou à un autre type d'aménagement ? A quoi se relient les fosses situées à l'est du sondage et comblées par les couches d'argiles brûlées S.718 et S.720 ?

6. Et s'il faut conclure

En dépit de la faiblesse du volume fouillé, ces sondages alimentent la réflexion sur l'histoire du cœur de la ville de Quimper. Des éléments nouveaux et tangibles sont apportés au débat et permettent de quitter le terrain purement spéculatif sur lequel il s'est souvent porté.

1. *Absence de vestiges gallo-romains et du haut Moyen Âge*

R.-F. Le Men avait évoqué la présence assez abondante de tuiles romaines le long de la cathédrale. Nous ignorons l'origine et la qualité de ses sources. Qui a réellement fouillé ? Même si nos sondages sont limités, notre équipe est sans doute celle qui a étudié le plus grand volume de sols anciens. Il n'y a rien de romain, bien que nous ayons fréquemment atteint le sol naturel. Or nous savons combien sont abondants les vestiges dès que des constructions assez

importantes de cette époque sont édifiées dans un quartier. Tout cela paraît d'ailleurs correspondre à nos observations antérieures dans cette partie de la ville. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'occupation significative d'époque romaine près de la cathédrale.

2. *Les bâtiments antérieurs à la cathédrale et le quartier à l'époque romane*

Les fouilles montrent clairement l'existence de bâtiments antérieurs à la cathédrale gothique, romans ou un peu plus anciens. Il est impossible de les dater précisément et d'établir leur chronologie relative mais il ne serait pas étonnant que les plus récents aient été abattus et leurs murs soigneusement arasés spécialement pour recevoir les bases de la cathédrale.

Il est difficile d'être précis sur la datation, l'organisation, l'agencement et la nature de ces édifices : civils, aristocratiques ou religieux. Il est évident que la présence de la cathédrale romane, de l'évêché et des tombes incite à y voir une unité d'architecture urbaine vouée à la religion. Faut-il interpréter le mur en abside comme la fondation d'un baptistère ? Pourquoi pas, bien que nous n'ayons pas les éléments suffisants pour l'affirmer. Il faut rappeler l'existence de la chapelle des Victoires aujourd'hui totalement disparue. En tout cas, les fouilles livrent l'image d'un quartier déjà densément construit et d'un ensemble architectural compact.

3. *Les fondations de la cathédrale*

Les fouilles livrent des renseignements remarquables sur la nature des fondations de la cathédrale gothique. En effet, l'utilisation assez systématique des bases de murs antérieurs surprend compte tenu de l'ampleur de l'édifice mais ne semble pas avoir posé de problèmes majeurs aux architectes de l'époque. Nous ne savons d'ailleurs pas jusqu'où s'enfoncent ces fondations romanes ou plus anciennes. Là où celles-ci n'existent pas, il est plus difficile de s'exprimer au sujet des fondations de la cathédrale gothique. Elles s'incrustent dans l'argile sous-jacente mais nous ignorons jusqu'à quelle profondeur.

4. *L'orientation du chœur de la cathédrale*

Il est bon de relire l'article de H. Waquet de 1957[30]. En fait, l'archiviste départemental ne connaissait ni l'existence de fondations sous le chœur ni le niveau réel des sols extérieurs à l'époque romane, sous le jardin actuel de l'Évêché. Cependant, son analyse de l'architecture de la cathédrale gothique et la prise en compte du remplacement de la nef romane par la construction de celle du XV^e^ siècle pourraient bien l'avoir mené à une conclusion satisfaisante à propos de cette question.

Il propose d'inverser les hypothèses souvent retenues sur la question de l'anomalie d'orientation du chœur de la cathédrale. En effet, on a souvent considéré, en s'appuyant sur la chronologie respective du chœur et de la nef, que le

---

[30] H. WAQUET, art. cité, p. 15-19.

désaxement avait été décidé lors de la réalisation de la partie basse de l'édifice. A la suite des fouilles, l'observation de nombreuses fondations de bâtiments antérieurs et de la topographie des lieux au XIII[e] siècle nous conduit à reprendre le problème d'une tout autre manière.

Il est vraisemblable que la cathédrale romane n'a pas été détruite intégralement au moment de la construction du chœur gothique pour faire place à celui-ci. D'une part, aucun texte ne signale pareil événement ; d'autre part, on imagine mal une telle stratégie laissant la ville sans cathédrale pendant deux siècles. Il faut donc songer à l'organisation et au bon fonctionnement du culte pendant la durée de la construction nouvelle et, ensuite, dans l'attente de l'édification de la nef. L'orientation des murs anciens découverts par les fouilles est, en grande partie, identique à celle de la nef gothique. S'appuyant sur une observation rigoureuse du plan de Chaussepied, H. Waquet notait que «la divergence d'axe était acceptée dès le XIII[e] siècle» et prouvée par la «première arcade sud du chœur». Il expliquait cela par la recherche d'un «terrain ferme» et aussi par la réutilisation de bases de bâtiments romans. En fait, le changement d'axe ne peut-il avoir été décidé, lors de la construction du chœur gothique, pour réutiliser, dans les meilleures conditions possibles, les fondations stables et déjà éprouvées des bâtiments plus anciens, éventuellement arasés pour la circonstance. Une telle option permettait également de limiter les rattrapages de pentes en asseyant le chœur sur des niveaux de sols plus élevés que ceux qui sont situés dans le prolongement oriental de l'ancienne cathédrale romane. Celle-ci devait alors rester en fonction à l'emplacement et dans l'axe de la future nef gothique jusqu'à la construction de cette dernière. Enfin, et c'est une idée qui n'aurait pas déplu à R.-F. Le Men, le désaxement pouvait peut-être faciliter un contact plus étroit avec le lieu originel d'implantation de la chapelle Notre-Dame des Victoires – à condition que les mentions et les interprétations relatives à la localisation de ce bâtiment soient exactes. H. Waquet n'y croit guère. L'examen des fondations et du mur de la chapelle gothique montre nettement qu'il est vain de tenter d'en retrouver des marques dans les murs de la chapelle actuelle[31].

En définitive, nous rejoindrons, pour l'essentiel, les conclusions de H. Waquet. Un faisceau de «bonnes raisons» allant, effectivement, dans le sens de la commodité serait donc à l'origine du désaxement du chœur gothique par rapport à la nef romane. Le palais épiscopal rénové a pu s'appuyer sur celle-ci avant sa destruction ; il était implicitement admis que la nef gothique respecterait l'axe originel. D'autres causes ont pu prévaloir et il faut, à l'évidence, se montrer très prudent sur la question et renoncer à découvrir, par le seul jeu de la spéculation intellectuelle, «l'explication». Il faut s'appuyer davantage sur les observations de terrain que sur nos visions contemporaines des schémas d'urbanisme.

---

31 C. PRIGENT, *op cit.*, p. 5. Il est impossible que des éléments architecturaux romans soient conservés dans la partie haute d'un mur gothique, à plus de cinq mètres au-dessus des fondations de celui-ci.

5. *Les transformations du jardin de l'Évêché et l'évolution de l'urbanisme* (fig.11 et 12)

Dans toute ville le rythme des constructions et des destructions est élevé et les changements sont profonds. Songeons aux bouleversements très rapides de l'urbanisme gallo-romain de Locmaria autant qu'aux modifications subies par le centre ville depuis quarante ans : couverture du Steïr, ouverture du boulevard Dupleix, les Halles, anciennes et nouvelles, etc. L'urbanisme n'a jamais été figé et les sondages archéologiques mettent en évidence l'intensité d'une telle évolution urbaine au Moyen Âge. Chaque siècle engloutit des vestiges et s'appuie sur eux pour restructurer de nouveaux espaces. Ainsi, des édifices et un cimetière romans, ou plus anciens, ont disparu au nord du chœur de la cathédrale gothique tandis que, progressivement, au sud et à l'est, les bases extérieures et vivantes du chœur gothique ont été noyées sous 1,80 m de déblais médiévaux puis modernes.

Il convient d'insister sur cet aspect de l'évolution ancienne du jardin actuel de l'Évêché où nous voyons s'élever, progressivement, «le niveau de vie». En effet, les salles hypogées et les sols extérieurs qui s'y rattachent montrent qu'au XIII[e] siècle, les Quimpérois vivent, là, près de deux mètres plus bas que le niveau actuel. Les ouvertures semi-enterrées visibles dans le rempart le confirment. Cela signifie que les habitants avaient, de leur cathédrale, une perspective différente de la nôtre. Vue de l'esplanade et des remparts, celle-ci apparaissait plus haute, plus impressionnante. Il ne faut pas négliger cet aspect de l'histoire des images perçues par les hommes de l'époque.

Il est d'ailleurs remarquable que cette manière de voir la cathédrale n'ait

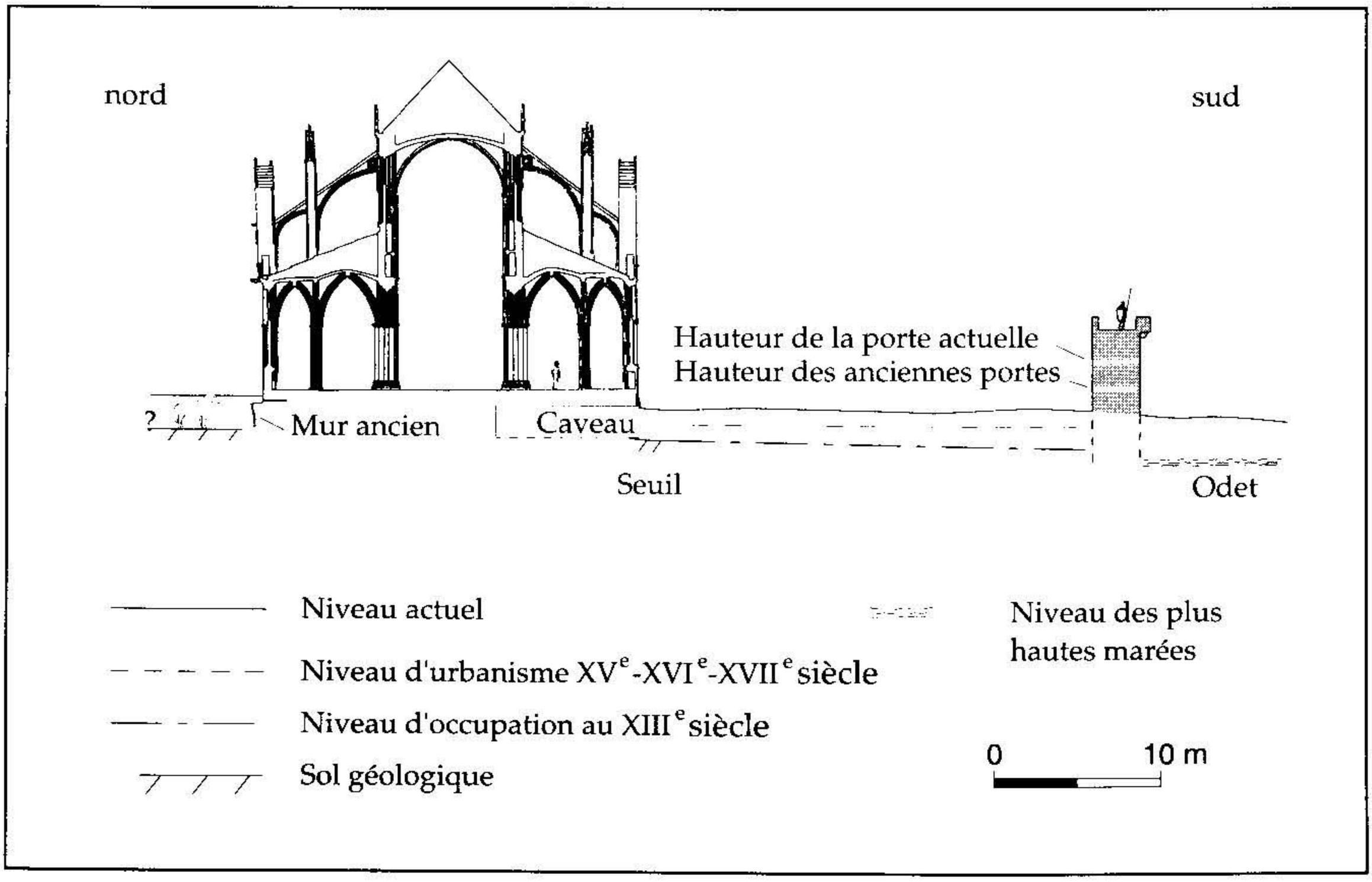


Fig. 11. – Coupe nord-sud de la cathédrale à l'Odet : évaluation des changements de niveau d'occupation.

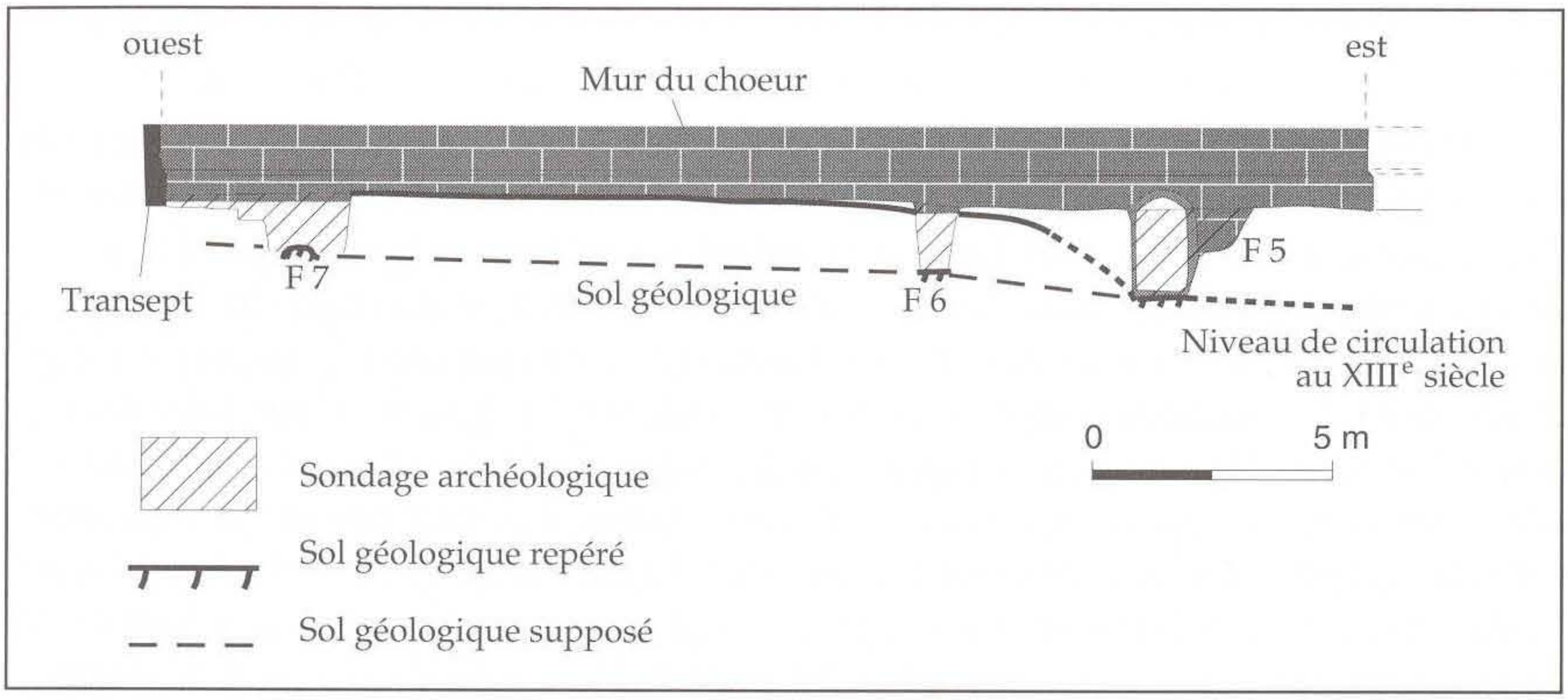


Fig. 12. – Les fondations de la cathédrale
et le sol naturel le long du flanc sud du chœur.

jamais été évoquée dans l'abondante littérature sur le sujet. Pourtant une observation attentive des remparts et des sommets apparents des portes des «caveaux», ou encore du plan de 1820, permettait de se rendre compte, sans avoir recours à des fouilles, du dégagement très important et de l'élévation originelle de toute la partie orientale du chevet de l'édifice au Moyen Âge. Il aurait peut-être été souhaitable de profiter de la restauration du chœur pour remettre en valeur ces intéressantes preuves architecturales d'un paysage urbain ancien.

6. *Les problèmes en suspens et le potentiel archéologique du site*

Il reste à identifier et à dater précisément les fondations mises au jour. Les bâtiments civils (habitations modestes ou riches demeures), religieux (baptistère, demeure du clergé) sont antérieurs à l'édifice gothique : cela peut être de cinquante ans ou de quatre siècles... En outre rien de très précis n'est découvert à propos de l'histoire du cœur de Quimper durant le premier millénaire et sa physionomie durant le haut Moyen Âge demeure obscure.

En revanche, nous savons désormais qu'un potentiel archéologique considérable existe sous la cathédrale elle-même et dans le jardin de l'Évêché où une série d'esplanades et de bâtiments réaménagés, civils et religieux, s'accumulent certainement, au moins depuis l'époque romane. Une partie des clés de l'histoire médiévale urbaine de Quimper se trouve sous nos pieds, heureusement conservée.

PATRIMOINE MONUMENTAL ET ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère
Études, découvertes, restaurations
(année 1995)

CONCARNEAU
Beuzec-Conq, Kerléan

Armoire, par Samuel Caeric, 1757



Les meubles civils du XVIII[e] siècle, s'ils sont rarement datés, ne sont qu'exceptionnellement signés. Une des fermes de Kerléan, en Beuzec-Conq, conserve une armoire en châtaignier, (1,75 m de hauteur ; 1,20 m de largeur ; 0,65 m de profondeur) à longs panneaux caractéristiques de l'époque et dont le bandeau supérieur porte sur toute sa longueur l'inscription :

FAT PAR MOY
SAMUEL CAERIC : 1757

Fig. 1. – Concarneau, *Beuzec-Conq, Kerléan,* armoire, 1757.

Selon la tradition familiale cette armoire aurait été achetée dans une vente à Vujet.

Les charnières de fer sont à entaille. Certains détails de finition montrent en fait un meuble très soigné, d'apparence plus bourgeoise que campagnarde : traverses d'étagères biseautées, montants d'angles arrondis et moulurés, bas-côtés terminés en accolade ; on a même travaillé le bas de la façade en volute dans la masse pour que les extrémités biseautées s'achèvent en chanfrein dans l'intérieur des pieds.

Le nom et le prénom de l'artisan paraissaient de consonance étrangère. L'affirmation «FAT PAR MOY» pouvait se comprendre comme la marque annonçant un usage personnel. Par hasard nous avons retrouvé Samuel Caeric établi menuisier à Rosporden une vingtaine d'années plus tard. En 1775, des inconnus ayant réussi à s'introduire dans la sacristie de l'église Notre-Dame en brisant une fenêtre, on retrouva le coffre-fort «effondré» et bien évidemment vidé des deniers de la fabrique. La justice fit alors appeler Samuel Caeric comme expert pour chiffrer les dégâts.

Louis-Pierre Le Maître

CONCARNEAU
Ferme du Moros

«Chauffe-plat», granit, XVIII[e] siècle (?)

A la fin de 1994, le comité des fêtes de la moisson fit, dans une vente aux enchères, l'acquisition d'une «mesure à grain»... Ainsi était en effet présenté un bloc de granit ouvragé, haut de 60 cm sur base carrée et creusé au sommet d'une cuvette avec trou d'écoulement nullement fortuit. On fit les vérifications : la mesure était exactement de deux kilogrammes de blé !

Pourtant, toutes les mesures féodales connues jusque-là étaient d'un type absolument différent, pivotantes et de capacité plus grande. A une interrogation lancée dans l'hebdomadaire *Le Progrès de Cornouaille,* M. André Delalonde, de Carantec, devait apporter avec beaucoup d'obligeance une explication plus convaincante, montrant les photographies d'une pièce semblable provenant de Basse-Normandie : «A mon avis, il s'agit d'un élément de cuisine amovible que l'on rencontrait encore avant la guerre dans l'âtre des grandes cheminées de campagne. C'est un fourneau d'appoint. Il manque deux pièces essentielles à votre foyer : un grille ronde posée sur le fond de la cavité, destinée à recevoir les braises qui s'évacuaient par l'orifice oblique, et une grille plus large qui coiffait la partie supérieure de la pierre et sur laquelle on posait une casserole de café ou de lait. On y tenait aussi au chaud les plats prêts à être consommés, libérant ainsi la cheminée principale où figurait traditionnellement la marmite suspendue à la crémaillère. Fourneau d'appoint, chauffe-plat ou ancêtre du barbecue, je vous laisse le choix...»

Provenant de la collection d'un «antiquaire» local, le chauffe-plat, maintenant installé à la ferme communale du Moros, a dû être récupéré dans la proche région, si ce n'est en Ville-Close même. Le granite à gros grains est de Trégunc et le profil du «meuble» n'est pas sans rappeler les bénitiers de l'église de Lanriec qui sont de la fin du XVIII[e] siècle.

Louis-Pierre Le Maître



Fig. 2. – Concarneau, chauffe-plat, XVIII[e] siècle (?).

CROZON

Fouilles du vieux cimetière

Situé à un kilomètre au sud-est de l'agglomération, d'une superficie de 30 ares, à l'angle de la route de Postolonec et du boulevard de Sligo, le vieux cimetière, désaffecté en 1829, était une extension du cimetière de la chapelle de Saint-Sébastien, qui est le saint protecteur contre les maladies contagieuses. Le cimetière a été utilisé, au moins depuis le début du XVII[e] siècle, pendant les épidémies, puis il a remplacé le cimetière de l'église à la fin du XVIII[e] siècle. Les vestiges de la chapelle, située à l'angle sud-ouest du cimetière, ont disparu vers 1930 ; la statue du saint orne actuellement un salon de l'hôtel de ville de Brest…

Au cours de travaux récents, on a trouvé à l'est de ce terrain deux fosses de débris d'ossements, sans doute des transferts d'ossuaires ; les inhumations se faisaient à une profondeur de 0,60 m - 0,80 m, mais les restes osseux ont pratiquement disparu. Seule trouvaille, des clous très altérés de grande taille provenant de châsses ; en surface, de rares petits galets et coquillages, une borne féodale à l'angle sud-est ; les deux ou trois pierres tombales qui s'y voyaient il y a quelques années ont disparu.

A.-H. Dizerbo

CROZON et LANVÉOC

Mesures en pierre

Deux mesures en granit pourvues de tourillons permettant de les faire basculer ont été observées. La première a une capacité de 2,5 litres environ, qui correspond à celle de l'écuellée de Quimper ; elle se trouve au manoir de Kerhouantenan en Lanvéoc, en provenance du moulin seigneurial voisin, aujourd'hui disparu. La seconde est double : tandis qu'à la partie supérieure elle montre une cavité correspondant à une capacité de 2,5 litres, au revers, la capacité de la cavité est de 1,9 litre environ. Cette mesure est scellée dans le mur méridional de la chapelle Saint-Philibert au village de Saint-Drigent en Crozon et sert de bénitier ; elle a pu être placée là depuis la Révolution, cette chapelle ayant servi à l'époque de corps de garde[1].

A.-H. Dizerbo



Fig. 3. – Lanvéoc, *Kerhouantenan*, mesure en pierre.

DOUARNENEZ

Puits

Le commandant Morel (Émile Morel, capitaine de frégate, 1864-1927), infatigable dessinateur, n'a pas seulement croqué des mégalithes et des stèles gauloises, mais aussi toutes sortes de monuments et de pierres sculptées plus récents. Ces documents n'ont pas abouti à l'Institut finistérien d'études préhistoriques ou bien ont été éliminés par le docteur M. Kermarec, à part quelques rares dessins comme celui de ce puits de Douarnenez.

P.-R. Giot

---

[1] Bibl. abbaye de Landévennec, rentier de Crozon, 1773. – *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LV, 1928, p. XL.

Le puits dessiné par E. Morel, de plan circulaire, montre une margelle monolithe au profil évasé couronnant une construction en pierre constituée selon toute vraisemblance de quatre éléments soigneusement taillés en arc de cercle reposant sur une assise de moellons plus irréguliers. Les parois, verticales, sont rythmées par quatre cordons inégalement répartis. Il est hasardeux de voir dans la modénature de la partie inférieure une quelconque réminiscence de profils observés sur nombre de monuments de la fin du XV[e] ou du XVI[e] siècle. A mi-hauteur, se lit l'inscription :

MAT+AS : LORAN

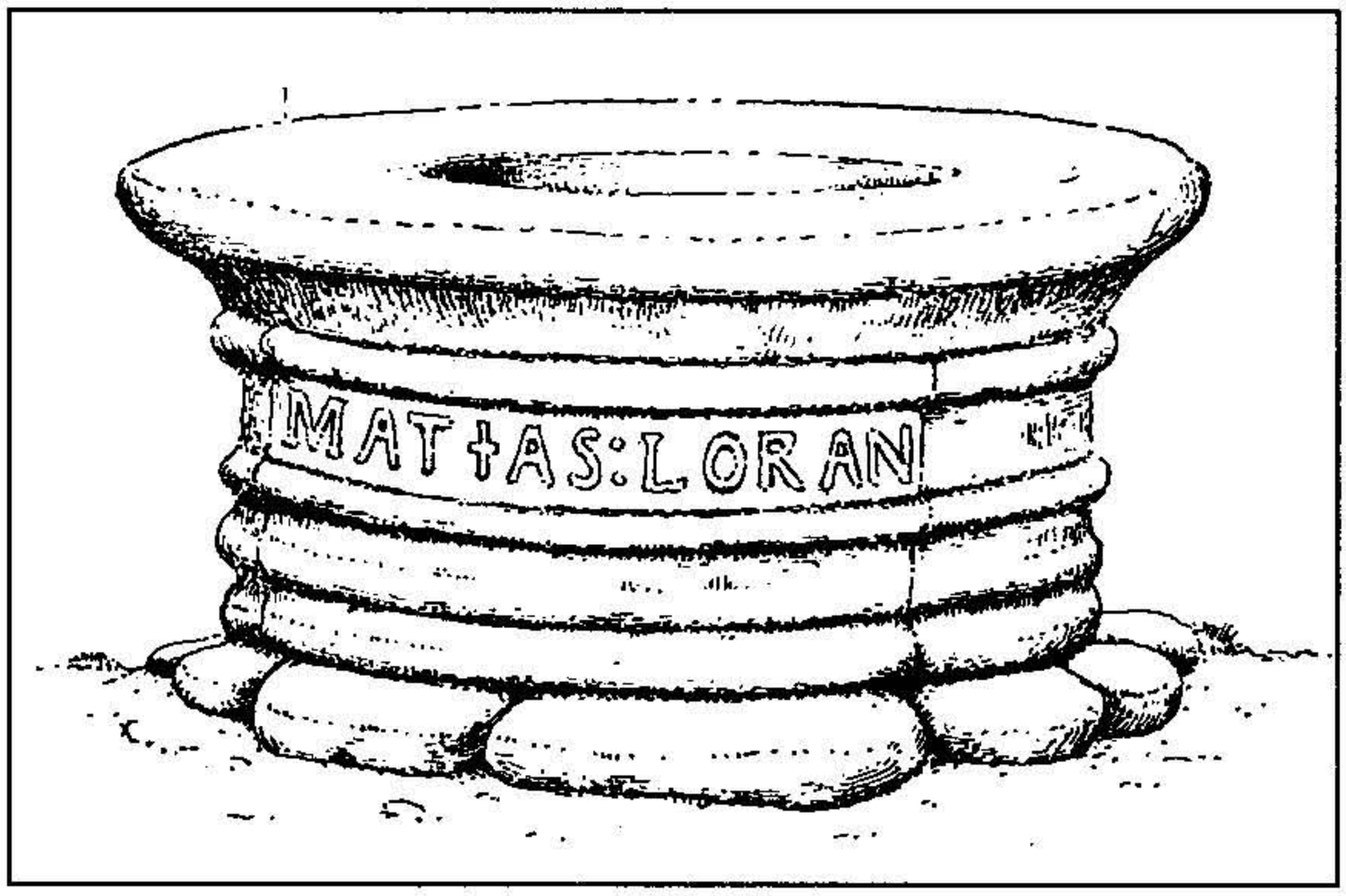


Fig. 4. – Douarnenez, puits.

A ce jour, les recherches sur le terrain n'ont pas permis de préciser l'emplacement de ce monument. A-t-il été déplacé ? Se dissimule-t-il encore dans un jardin à l'abri des regards ? Peut-être cette courte note le fera-t-il connaître ? L'examen de quelques puits, tant à Douarnenez qu'à l'île Tristan, est resté infructueux.

Quel notable se cache sous ce patronyme ? La tour et la flèche de l'église de Ploaré, ancienne église paroissiale avant que l'on ne crée communes et paroisses distinctes sur cette terre limitée d'un côté par la mer jusqu'à la plage du Ris, d'un autre par la rivière de Pouldavid, ont enregistré sur leurs différentes faces et à diverses hauteurs certains noms de fabriques et de recteurs ainsi que le millésime des années de fonction. L'état de conservation et l'incidence de l'éclairage sont parfois à l'origine de difficultés de lecture, d'où la prudence retenue dans ce cas.

Vers 1916, le chanoine J.-M. Abgrall lisait[2], au niveau de la seconde galerie, sous le clocheton nord-ouest :

N.O.M.LORANS.P.F.LAN:1583

---

[2] J.-M. ABGRALL, «Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLIII, 1916, p. 73-74.

Inscription reprise, hormis la date, par H. Pérennès en 1939[3]. Plus récemment, le *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon* retenait la date de 1582 dans les deux éditions[4].

Lorsque l'on sort du clocheton qui cantonne l'angle nord-ouest de la tour, contenant l'escalier montant à la seconde galerie, laquelle couronne la tour proprement dite, l'œil est attiré par une pierre couverte de lichens où l'on devine la présence d'une inscription. Cet élément en partie érodé est situé à environ deux mètres du dallage sous l'étrésillon qui lie la partie supérieure du clocheton aux premières assises de la flèche. Actuellement on peut y lire :

M:LORANS / P.F.LA:1583[5]

Du sol, la pierre peut être assez aisément repérée grâce à sa couverture de lichens, mais la lecture de l'inscription se révèle malaisée…

Un document nous donne d'autres précisions sur le personnage[6]. Il s'agit d'un aveu rendu au prieur de l'île Tristan : «Le dix septieme juign an mil cincq centz quatre vingtz/ six par la court du Roy a quimpercorentin et du bailliage/ de châteaulin y tuy presantz sont en leurs personnes/ noble et venerable personne missire yves toullanlan/ chantre et chanoine de cornouaille et prieur du prieure/ de lisle tristan aultrement douarnenes dune part et/ sire mathias laurens marchant et bourgoys/ demeurant en sa maison en la ville de douarnenes daultre/ partye lesquelz sont cognoissantz scavoir le dict sieur/ chantre quy Reside en sa maison prebandale en la ville/ de quimpercorentin…»

Suivent l'énumération classique des droits et devoirs dus au sieur prieur de l'île Tristan en résidence à Quimper, dans l'une des maisons prébendales ainsi que les droits particuliers concernant Mathias Laurens et leurs dates de recouvrement[7].

Le dépouillement des registres de catholicité de la paroisse de Ploaré n'est pas très instructif ; les listes de baptêmes débutent seulement en avril 1615 et semblent tenus de façon assez irrégulière. Le 6 juin 1615 est baptisée Françoise Lorans dont le père est M^e^ Jean Lorans ; du même père et de la même mère sont enregistrés le 7 juin 1617 Marie Laurens et, le 18 avril 1622, Anthoine Laurans. Le 10 mars 1629 est baptisé à son tour Jean Laurans, fils de François, dont le parrrain est «honorable homme Jean Laurens», sans doute le père des enfants

---

[3] H. PÉRENNÈS, «Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon, Ploaré», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, septembre-décembre 1939, n° 3, p 236 : «…A la deuxième galerie, sous le clocheton nord-ouest, N.O.M.LORANS P:F:LA:1582».

[4] R. COUFFON, A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et Léon*, Saint-Brieuc, 1959, 542 p. (Cette édition ne précise que le millésime). La seconde édition : *Nouveau répertoire…*, Quimper, 1988, donne, p. 86, une lecture complète de l'inscription : N.O.M.LORANS P:F:LA:1582.

[5] Ou 1582 ? Il semble que l'on distingue plutôt la partie inférieure d'un 3.

[6] Arch. dép. Finistère, 12 H 5, prieuré de l'île Tristan, papier aveu du 7 juin 1586, copie de 1654, folio 1 r°.

[7] Notamment les «debvoirs de six soltz thournoys par checun batteau du dict douarnenes allant a la pescherie de la sardine…»

susnommés. On peut encore noter qu'en 1657-1658, c'est un «maître Jean Laurens» qui assume la responsabilité de la fabrique à la chapelle Sainte-Hélène sise dans le quartier maritime de Douarnenez. Les registres de mariages qui commencent en 1618 sont aussi muets quant à Mathias Lorans, mais on retrouve la trace de l'union de François Laurans, ci-dessus nommé, qui, le 2 août 1627, épousa Catherine Le Bellec. Les registres de sépultures de la paroisse de Ploaré ne sont conservés qu'à partir de 1668 : on y apprend l'inhumation de «Françoise Laurans, veuve de feu Jean Le Roux de Douarnenes», le 18 avril 1670. Il y a déjà près d'un siècle que vivait Mathias Lorans…

Qui était-il ? Où habitait-il ? L'aveu de 1586 précise que la maison où il demeurait était située «en la ville de douarnenes» ; la qualité de bourgeois montre que sa demeure faisait partie de l'agglomération. Le quartier populeux étant à cette époque celui qui entourait la chapelle Sainte-Hélène où se trouvait le plus grand nombre de «maisons à soreries» et de presses à sardines qui fumaient et préparaient ces poissons, on peut penser que Mathias Lorans «marchant», élu un temps procureur-fabrique, faisait partie de cette corporation. La localisation du puits, s'il n'a pas été déplacé depuis les années trente, serait du plus grand intérêt pour situer la demeure de Mathias Lorans.

Josick Peuziat

LANNILIS
Kerbabu

Samson et Dalila sur un manteau de cheminée

La demeure de Kerbabu à Lannilis a fait l'objet, sous la signature de Christel Douard, d'une étude circonstanciée dans l'important ouvrage *Le manoir en Bretagne* publié par l'Inventaire en 1993. La grande «cheminée de la salle du rez-de-chaussée surélevé» a en particulier attiré l'attention de l'auteur qui en signale le «décor peint figurant une scène mythologique, ou peut-être celle de femmes au bain».

Le sujet en question, vu l'état défraîchi de la peinture, n'est guère aisé à décrypter, sauf à remarquer le détail qui en donne la clé. La scène représente trois personnages. Une femme nue assise de dos se tourne vers un homme vu de trois quarts, assis lui aussi, alors qu'à l'arrière-plan un personnage se tient debout, une paire de ciseaux en mains. Lames liées par une tête qui fait ressort, ces ciseaux, ressemblant à des forces à tondre les moutons, sont le fer qui fit tomber la chevelure de Samson. La page de l'Ancien Testament est célèbre.

Champion invaincu d'Israël, Samson finit par livrer à Dalila, une courtisane soudoyée par l'ennemi philistin, le secret de sa vigueur exceptionnelle : «Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, car je suis consacré à Dieu depuis le sein de ma mère. Si j'étais rasé, alors ma force se retirerait loin de moi…»

Les artistes ont abondamment illustré l'épisode en suivant plus ou moins librement le texte sacré. L'anonyme de Kerbabu, quant à lui, ne s'écarte guère de ce que rapporte le livre des Juges : «Elle (Dalila) endormit Samson sur ses

genoux et elle appela un homme qui rasa les sept tresses de sa chevelure. Alors il commença à faiblir et sa force se retira loin de lui».

Le peintre de Kerbabu, pudique, nous épargne le héros vautré dans son ivresse comme le fait un Van Dyck. Mais il demeure intéressant de relever une scène qui éclaire la liberté que prenait un seigneur du bas Léon, ornant la cheminée de sa grande salle de nudités dans le temps même des prédications fulminantes de Michel Le Nobletz ou du père Maunoir.

Yves-Pascal Castel

LOCQUIREC
Chapelle de Leingouez

L'inscription du chancel

La modeste chapelle de Leingouez à Locquirec a gardé un chancel dont la simplicité ne doit pas masquer la qualité. Clôture élégamment composée : il y a de la subtilité dans la répartition des panneaux et des balustres, un jeu sur 3, 4, 5, 6, 7. Double rangée de sept balustres dans le registre médian, double rangée de six dans celui du haut. Les panneaux du bas se répartissent inégalement, cinq à gauche, quatre à droite. La porte a quatre balustres et trois panneaux… La sculpture, mis à part les chapiteaux composites, est réservée aux montants du milieu et faite de quatre termes. Si les écussons soutenus par les deux inférieurs n'étaient effacés, on aurait pu mieux dater une œuvre qui reflète le style de la fin

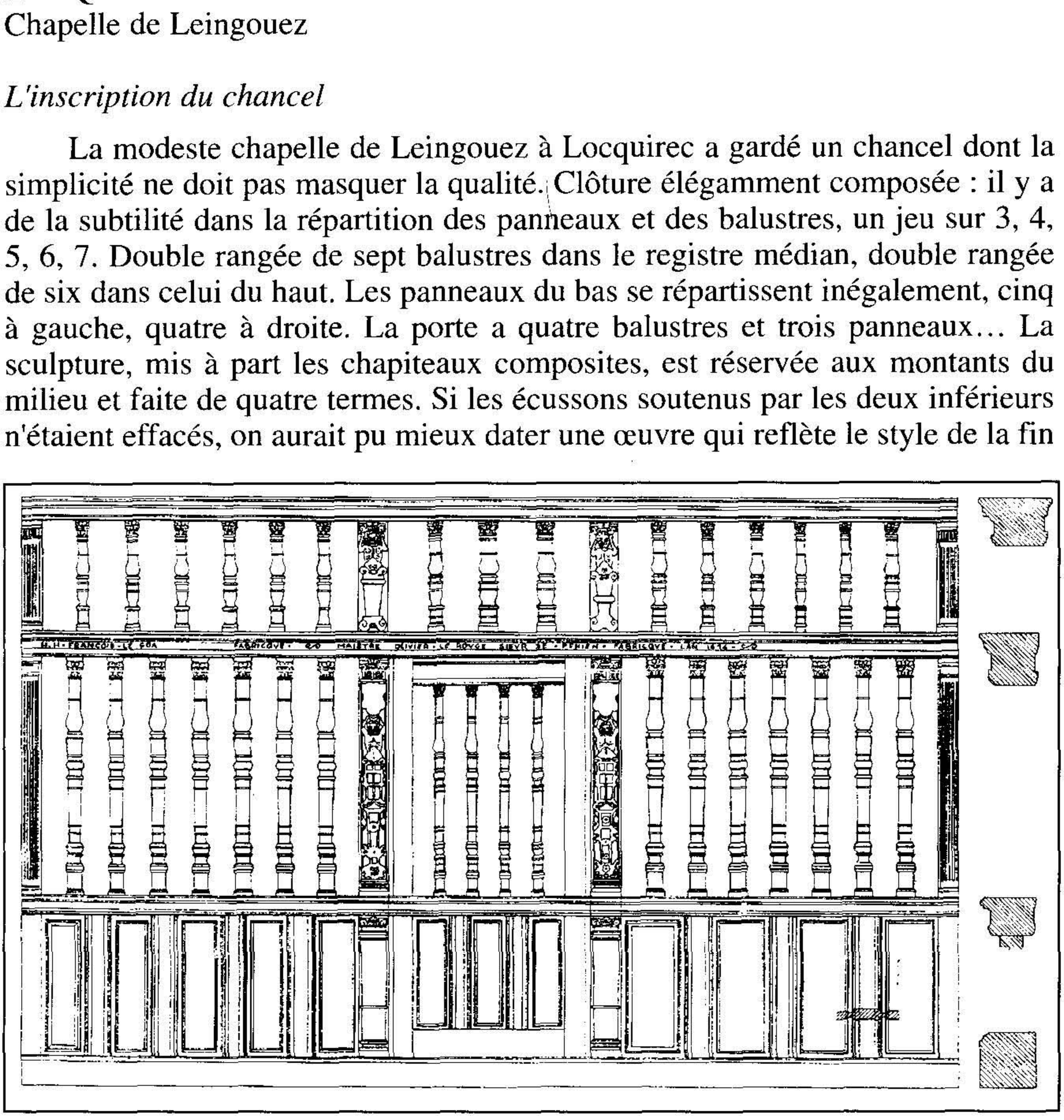


Fig. 5. – Locquirec, *chapelle de Leingouez*, chancel.
Relevé effectué le 3 septembre 1989 par Michel Huon.
Échelle : 1 cm = 10 cm. Longueur : 4,785 m. Hauteur : 3,075 m.
Échelle des coupes : 1 cm = 5 cm.

du XVI[e] ou du début du XVII[e] siècle. Ils portaient peut-être les armoiries d'Isabelle Hémery, dame de Kergadiou, le château dont dépendait la chapelle, et de Pierre de Coetmen, sieur de Kerranroué, qui se sont mariés aux environs de 1606.

L'ensemble, aujourd'hui monochrome, est intact, mis à part quatre panneaux en pin du Nord, façonnés à la scie et plaqués du côté gauche. Sous la peinture uniforme qui s'écaillait par endroit se lisent deux inscriptions. La plus courte sur la traverse haute au revers de la porte : 1676 ME O : LE. ROVGE : GOVVERN. (Maître Olivier le Rouge gouverneur). La seconde court sur la frise : H. H. FRANÇOIS . LE GOA FABRICQVE . MAISTRE OLIVIER . LE ROVGE SIEVR DE . PENIEN . FABRICQVE LAN 1676.



Fig. 6. – Locquirec, *chapelle de Leingouez,* chancel.
Inscription peinte sur la traverse haute de la porte, du côté du chœur (1676).

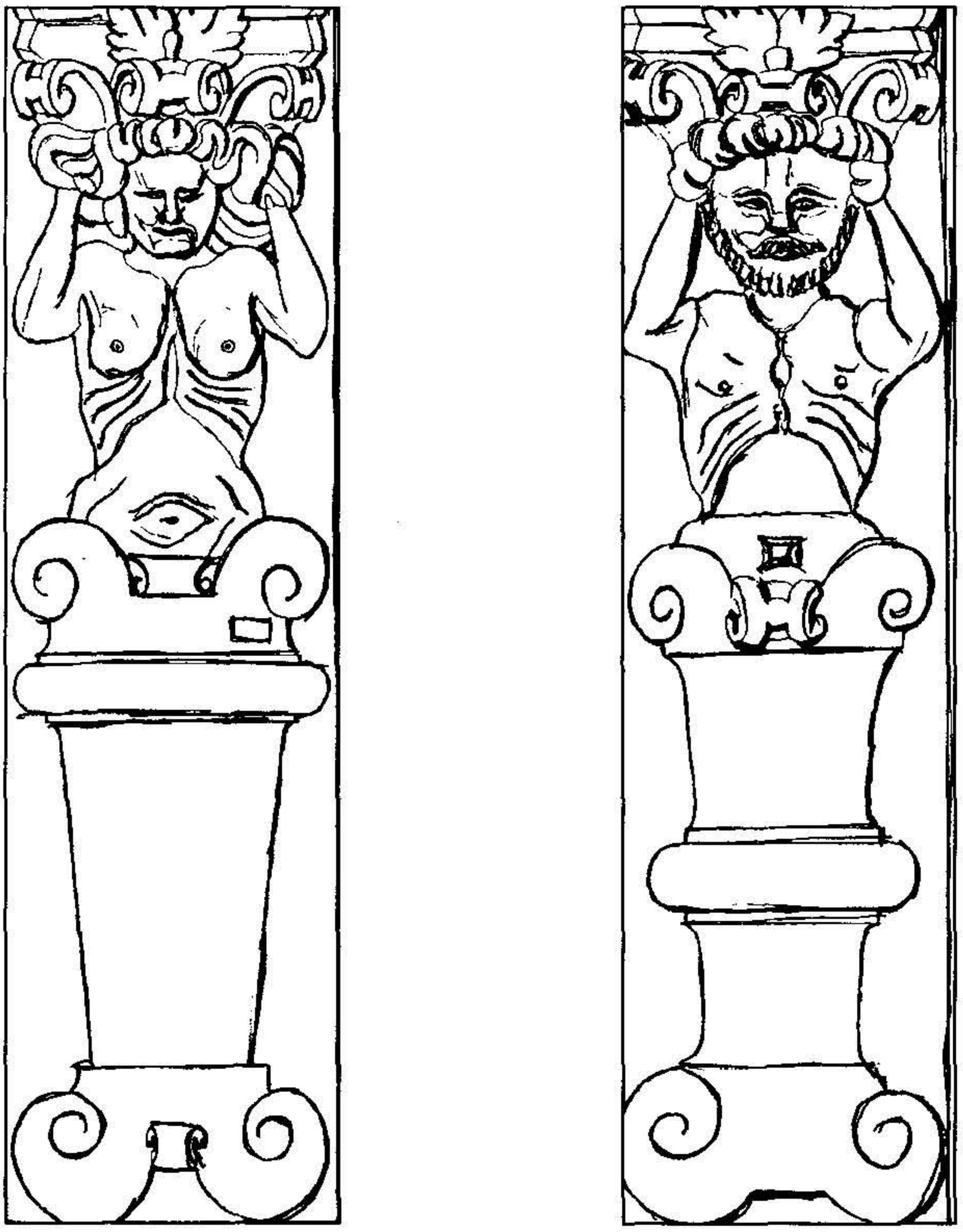


Fig. 7. – Locquirec, *chapelle de Leingouez,* chancel.
Sculptures sur la partie haute des pilastres, du côté de la nef.

La date de 1676 se réfère plutôt au renouvellement de la polychromie qu'à la sculpture elle-même que nous jugeons antérieure. Quant à savoir quel est ce Penien dont est sieur Olivier Le Rouge, ne serait-ce pas plutôt un Pen-Yun, peut-être celui de Ploudaniel, où des Le Rouge étaient sieurs de Trémoguer ?

Yves-Pascal Castel, Michel Huon

LOQUEFFRET
Château du Rusquec

Les vasques monolithiques

Les deux vasques monolithiques armoriées du château du Rusquec, en Locqueffret, constituent une représentation originale de la généalogie des seigneurs du Rusquec pendant un siècle et demi, de la fin du XV[e] siècle au milieu du XVII[e] siècle.



Fig. 8. – Loqueffret, *château du Rusquec,* vue de la façade principale.
A l'avant, la grande vasque.

L'ancienne vasque

La plus ancienne se trouve au sud du château, dans un pré encore cerné de murailles avec des tours aux angles. Au XVIII[e] siècle, c'est un jardin appelé *Jardin izella*, c'est-à-dire jardin du bas. Ce jardin occupait sans doute l'emplacement de l'ancienne basse-cour du château que l'on a dû remblayer à une certaine époque, ce qui expliquerait la faible hauteur des murs à l'intérieur. La vasque est soute-

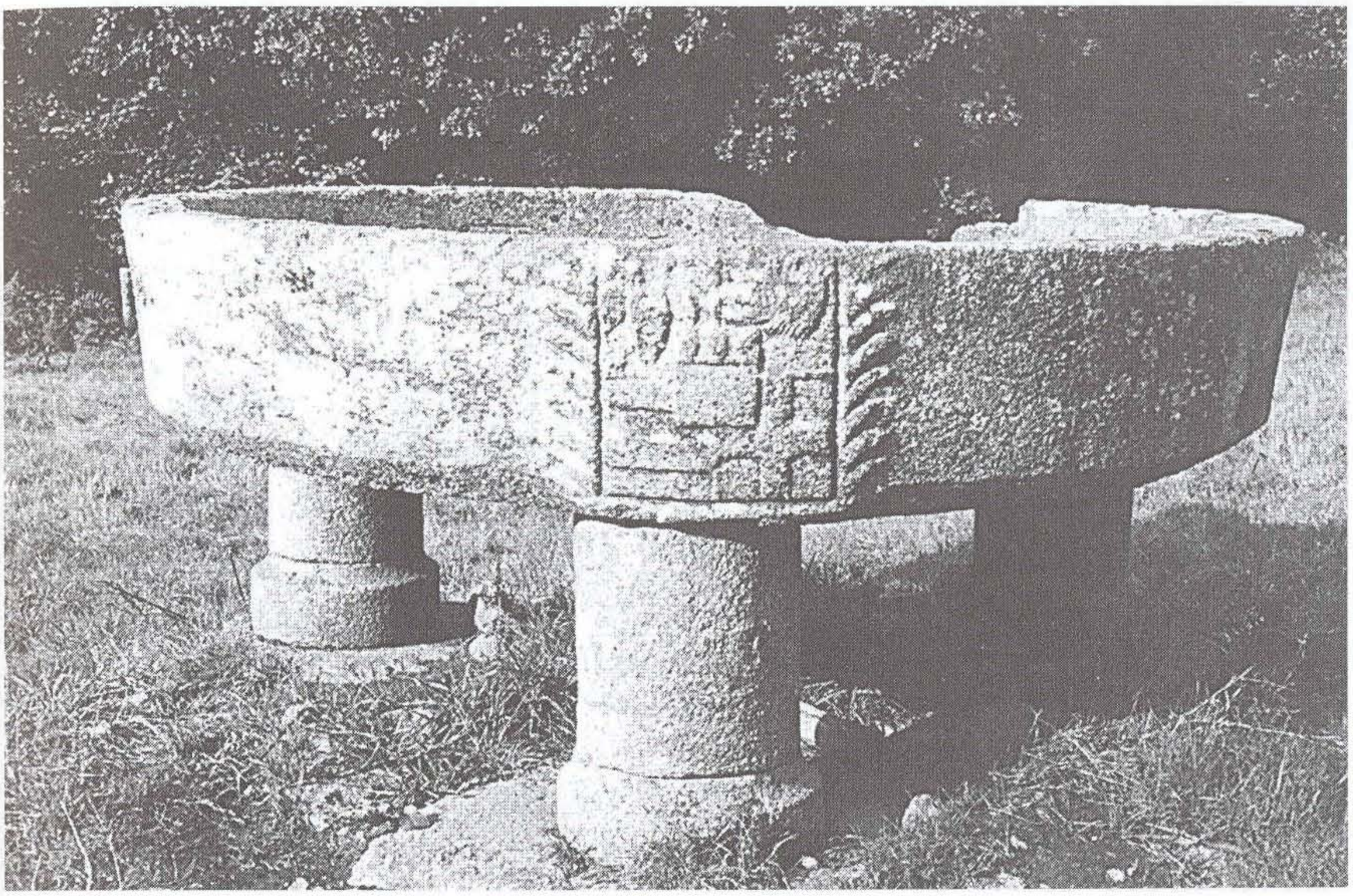


Fig. 9. – Loqueffret, *château du Rusquec,*
la vasque ancienne dans le jardin,
dit *Jardin izella.*



Yves DU RUSQUEC (réformation de 1427)

Bertrand DU RUSQUEC (montre de 1481) x … DE LA MARCHE DE BODRIEC

Yves Thomas DU RUSQUEC
recteur de Guiscriff et de Betton
testament de 1535

Anceau DU RUSQUEC († vers 1522) x Françoise DE ROSNIVYNEN, dame de Kergoët en Dirinon

- Jean DU RUSQUEC x 1) vers 1520 Françoise DE KERLOAGUEN
  fille de Guillaume de Kerloaguen
  Sr de Rosanpoul et d'Alix de Kermellec
  2) Jeanne Liziart de Kergonan
  - Louis DU RUSQUEC
    blessé à la bataille du Conquet 1558
    † à Brest
    x
    9-6-1556
    Marie DE LEZONGAR
    fille de Rolland de Lezongar
    tutrice de son fils 11.8.1558
    - Jacques DU RUSQUEC
      † 5-9-1590 à Plestin
      x
      27-3-1579
      Suzanne DE CARNÉ
      tutrice de ses enfants
      † 1595 à Morlaix
      - Maurice DU RUSQUEC
        baptisé 30-12-1584
        † 25-4-1625
        x
        1605
        sans postérité
      - Mauricette DU CHASTEL † 1627
        fille de François du Chastel
        sr de Châteaugal
        marquis de Mesle à Landeleau
        et de Marie de Keroulas
        veuve,
        x 1626 Jacques Visdelou
        Sr du Hilguy
      - Jeanne DU RUSQUEC
        † 5-9-1590 à Plestin
        x
        1604
        Alain DE KERLEC'H DU CHASTEL
        baron du Rusquec
        bapt. Locqueffret 10-11-1605
        † 1-12-1675
        x
        1637
        Renée DE LANNION
        dame de Kerasnou
        fille de Pierre de Lannion
        baron du Vieux-Châtel
        et de Renée Arradon
        † 29-10-1699
        enterrée aux Capucins de Morlaix
        - René DE KERLEC'H DU CHASTEL
          † 20-9-1625
          Sr de Pengoazien
          fils d'Hervé de Kerlec'h du Chastel
          et de Louise de Hirgars † 1609
- Bertrand
  recteur
  de
  Guiscriff
- Jacques († 1591)
  chanoine de Cornouaille
  archidiacre du Poher
  recteur de Betton en 1558
- Pierre († 1581)
  chanoine de
  Cornouaille
  recteur de Guiscriff
- 8 filles

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DU RUSQUEC

nue par trois colonnes qui, avec leur base, ont une hauteur de 0,65 m. La vasque, d'un diamètre de 2,50 m, est creusée dans le granite porphyroïde du Huelgoat. Le pourtour de la vasque, haut de 0,42 m, présente, à égale distance, trois écus de forme presque carrée occupant la hauteur du pourtour. Le support des écus est constitué de palmettes dont les tiges se relient sous l'écu.

Le principal écu, tourné vers le château, est écartélé au 1 de Kerloaguen qui est d'*argent à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules*, au 2 de Rosnivynen qui est d'*or à la hure de sanglier de sable arrachée de gueules et défendue d'argent*, au 3 de Carné qui est d'*or à deux fasces de gueules*, au 4 de Lézongar qui est d'*azur à la croix d'or* et sur le tout du Rusquec qui est d'*azur au chef d'or chargé de trois pommes de pin de gueules.*

Un siècle d'alliances des seigneurs du Rusquec figurent sur cet écu. A la fin du XVI^e^ siècle, Anceau du Rusquec, qui avait un moment envisagé la vie cléricale et avait même obtenu, lors d'un séjour à Rome, le vicariat de la paroisse de La Feuillée, renonce à l'état de clerc, abandonne la cure de La Feuillée à son frère Thomas et épouse, vers 1490, Françoise de Rosnivynen qui lui donne douze enfants, quatre garçons et huit filles. L'aîné des garçons, Jean du Rusquec, épouse vers 1520 Françoise de Kerloaguen.

De leur union naît Louis du Rusquec qui épouse, en juin 1556, Marie de Lézongar. Deux ans plus tard, Louis du Rusquec est blessé à la bataille du Conquet lors d'un débarquement anglo-hollandais et décède peu après à Brest. Marie de Lézongar est nommée tutrice de son fils Jacques. En mars 1579, Jacques du Rusquec épouse Suzanne de Carné. Partisan de la Ligue, fidèle de Mercœur, il est tué par les royaux du château de Tonquédec, le 5 septembre 1590, à Plestin, alors qu'il se rend, avec une partie de l'arrière-ban de la noblesse de Cornouaille, au secours de Mercœur dans le pays de Saint-Brieuc.

Deux autres écus figurent sur l'ancienne vasque ; ils sont parti du Châtel qui est *fascé d'or et de gueules de six pièces*, et du Rusquec qui est *d'azur au chef d'or chargé de trois pommes de gueules.* Ils témoignent de la double alliance des Rusquec avec les du Châtel au début du XVII^e^ siècle. Maurice du Rusquec épouse en 1605, Mauricette du Chastel, fille de la malheureuse Marie de Keroulas. Ils seront sans postérité. Celle-ci sera assurée par le mariage en 1604, de la sœur de Maurice, Jeanne du Rusquec, avec René de Kerlec'h du Châtel.

On peut donc dater cette vasque ancienne du début du XVII^e^ siècle. René de Kerlec'h du Châtel décède en 1625 et sa femme en 1627.

La grande vasque

Brisée malencontreusement, elle a été restaurée en 1994 par le nouveau propriétaire du château du Rusquec, M. Bourgeois, qui poursuit avec mérite et ténécité la remise en état du château.

Sculptée dans un bloc de granit de Brennilis de grain plus fin que celui du Huelgoat, elle mesure 4 m de diamètre et est montée sur un pied central en forme de balustre d'un mètre de hauteur en granite porphyroïde du Huelgoat. Sur le

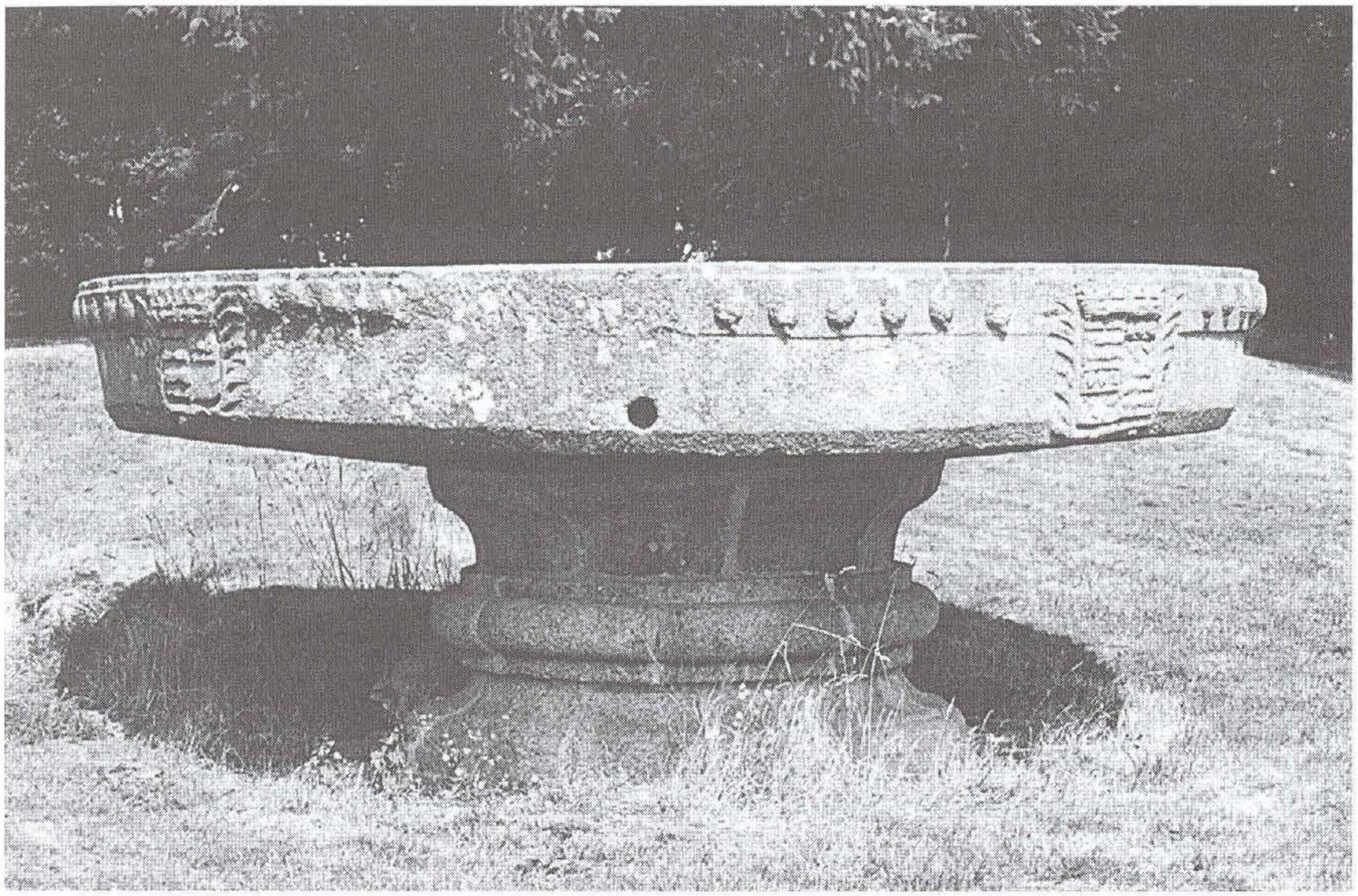
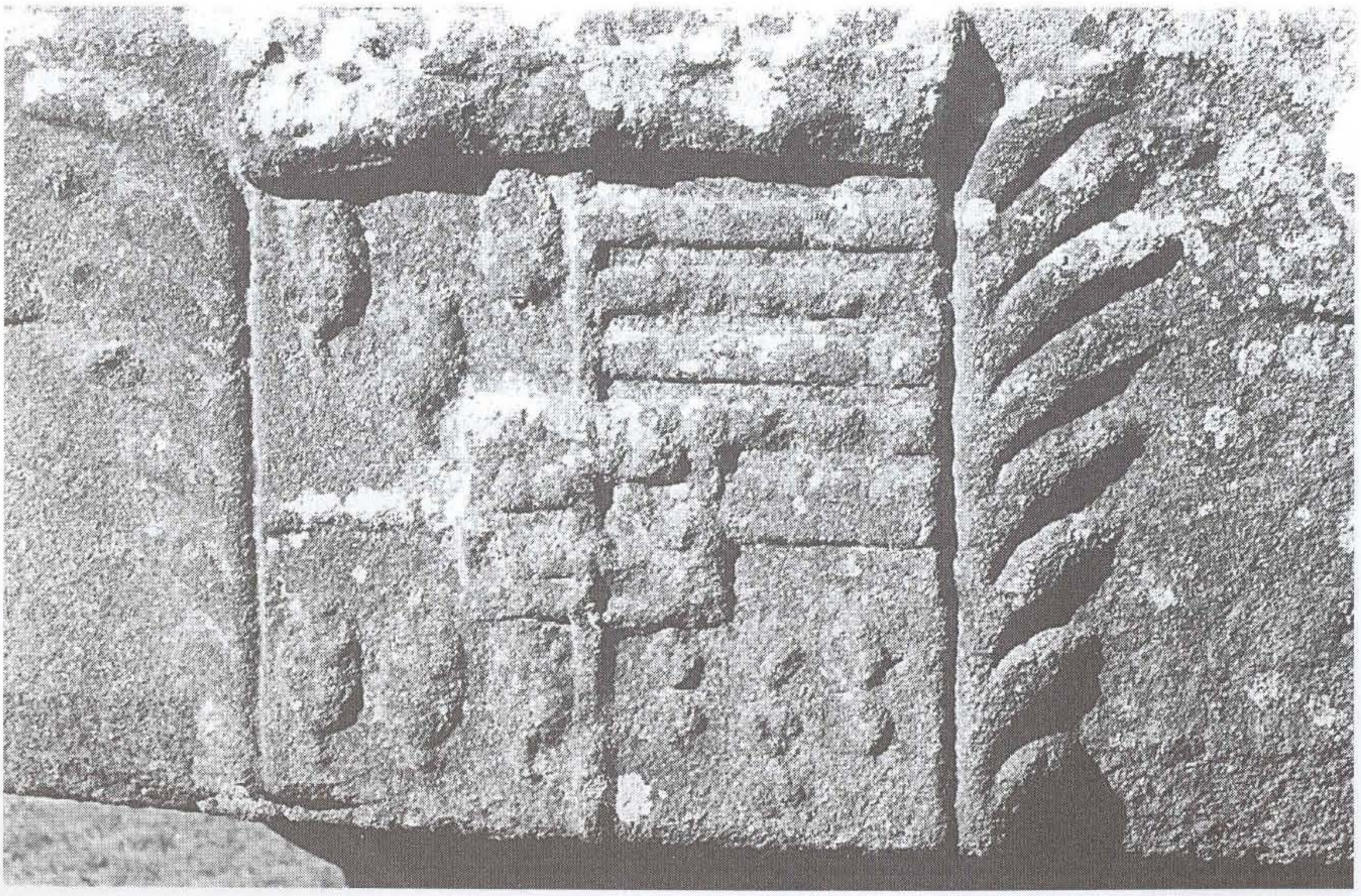


Fig. 10. – Loqueffret, *château du Rusquec,* la grande vasque.
On aperçoit deux écus et le bandeau de pommes de pins.



pourtour extérieur de la vasque, haut de 0,41 m, figurent quatre écus séparés par des bandeaux ornés en bas reliefs, pour moitié, de pommes de pins, et pour moitié, de grelots rappelant les pommes de pins des armes du Rusquec et les sonnettes des anciennes armoiries de Kerlec'h.

Les quatre écus ont un support de feuillage et sont timbrés d'une couronne comtale. Ils sont de forme rectangulaire et de dimensions variables. Le plus petit écu, tourné vers l'ouest, a 0,20 m de hauteur sur 0,26 m de large, tandis que le plus grand, tourné vers l'est, a 0,35 m de hauteur sur 0,37 m de large.

Ce grand écu est écartelé au 1 de Hirgars qui est *d'or à trois pommes de pin d'azur,* au 2 de Quelen qui est *burelé de dix pièces d'argent et de gueules*, au 3, on a trois pommes de pin en fasce (il s'agit sans doute d'une simplification des armes du Rusquec), au 4 d'Arradon qui est *de sable à sept macles d'argent*, sur le tout, parti du Châtel qui est *fascé d'or et de gueules* et de Lannion qui est *d'argent à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois quintefeuilles d'argent.* Cet écu représente l'alliance, en 1637, d'Alain du Châtel, fils de René de Kerlec'h du Châtel, et de Jeanne du Rusquec, avec René de Lannion dont la mère est Renée d'Arradon. La famille de Quelen s'était fondue dans celle de Lannion. L'aïeule d'Alain de Kerlech était Louise de Hirgars. En 1705, la seigneurie de Hirgars devient une possession du seigneur du Rusquec.

L'écu sud est écartelé au 1 et 4 du Châtel, au 2 et 3 de Lannion. L'écu nord est écartelé, au 1 et 4 du Châtel et au 2 et 3 de sept grelots 4, 2, 1 ce qui, sans doute, est une simplification des armes anciennes de Kerlec'h qui sont *d'azur à dix sonnettes d'argent posées 4, 3, 2, 1.* L'écu ouest, le plus petit, est écartelé au 1 et 2 du Châtel, au 2 et 3 du Rusquec.

Cette belle vasque armoriée, la plus remarquable de la région, rappelle l'éclat momentané qu'apporte au Rusquec l'alliance du seigneur du Rusquec avec la famille de Lannion, propriétaire du manoir voisin de Kerasnou en Brennilis qui, dit-on, fut en parti démoli pour l'embellissement du Rusquec. La vasque peut être datée des années qui suivent le mariage d'Alain du Châtel, baron du Rusquec, et de Renée de Lannion en 1637. La postérité semble avoir été de courte durée. Lorsque Alain du Châtel décède en 1675, il laisse beaucoup de dettes tandis que subsistent les revendications d'héritage des descendants de Catherine du Rusquec, fille d'Anceau du Rusquec et de Françoise de Rosnivynen. En octobre 1672, se présentent au château deux huissiers venus de Rennes : ils réclament au nom de Sébastien de Rosmadec, un des lieutenants généraux de Bretagne, la somme de 36 461 livres que le seigneur du lieu refuse de payer. Renée de Lannion décède en 1699.

Les vasques étaient alimentées en eau à partir d'une fontaine qui se trouvait dans une parcelle de terrain appelée *Goarem-an-Douric*, ce qui veut dire «le champ de la petite fontaine» et qui était située au sud du petit calvaire qui se trouve à 750 m du château sur la vieille route qui mène à Loqueffret. Dans un aveu de 1680, il est fait mention «d'un beau et grand bassin de pierre appelé la pompe audevant dudict manoir». On retrouve une désignation semblable à Landerneau pour désigner la vasque où jaillissait une fontaine ; on parlait des quatre pompes ; cette

fontaine a été reconstruite en 1774 dans le style que nous lui connaissons aujourd'hui. On peut se faire une idée de l'écoulement de l'eau dans ces vasques d'après celle qui est conservée au château de Kerouartz en Lannilis.

Au-delà du milieu du XVII[e] siècle, aucune autre vasque ne viendra immortaliser dans la pierre les alliances successives des seigneurs du Rusquec, ni celle, en 1665, de Pierre Claude du Châtel avec Louise de Kersulguen, ni celle, en 1693, d'Alain du Châtel, marquis du Rusquec, avec Mathurine de Kergorlay. La fille aînée de ces derniers épouse, en 1710, François Jean-Baptiste de Kergoët, seigneur du Guilly en Lothey. En 1734, après le décès d'Alain du Chastel, marquis du Rusquec, le château cesse d'être habité par ses seigneurs[8].

Guy Leclerc

PLOUGASNOU
Église Saint-Pierre

Inscription inédite dans la tour-porche

Une récente étude entreprise sur le clocher de Plougasnou a conduit, tout à fait fortuitement, au repérage d'une inscription inédite. Ce sont cinq lignes gravées sur les pierres de parement du mur sud à l'intérieur du porche ouest et qui ont jusqu'ici échappé à la sagacité des observateurs. Certains caractères ayant, par suite de l'effritement du granite, perdu leur relief, la lecture directe ne pouvait suffire à restituer l'intégrité du message ; il a fallu se résoudre à un patient relevé à la plastiline pour en tirer un moulage qui puisse être examiné à loisir sous éclairages frisants, opération quasi impossible à pratiquer *in situ*.

L'inscription capitale pour l'histoire du clocher précise la date de finition des travaux ainsi que le nom du maître qui l'a menée à sa perfection.

LAQVELE . TOVR . A . ESTE .
PARCHEVEE . LE . 2 . OCTOBRE . 1612
ESTANS . POVR LORS . P. LE LANNOV
ET . FIA(CRE) . K(ER)LEO . MISEVRS . FIA(CRE) . LA HAYE
POVR ARCHITECTE.

Voici donc la date précise de l'achèvement : le 2 octobre 1612 qui vient corriger le 1610 donné dans *Artistes en Bretagne* (article Le Taillanter)[9]. Et, plus important encore, voici le nom de Fiacre de La Haye accompagné du titre d'ar-

---

[8] Sources de documentation :

Arch. dép. Finistère, 4 B 224, 239, 370, 462 ; 1 E 800-801 ; 34 J, fonds Le Guennec (Loqueffret).

L. CHAURIS, «A la découverte du granite du Huelgoat», *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 avril 1993.
Jeanne LAURENT, *Un monde rural en Bretagne au XV[e] siècle. La quévaise*, Paris, 1972.
Chanoine J. MOREAU, *Histoire des guerres de la Ligue en Bretagne*, Quimper, 1960 (éd. H. Waquet).
P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Mayenne, 1972, 3 vol., 3[e] éd.

[9] Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs de Cornouaille et de Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, 1987, p. 237.

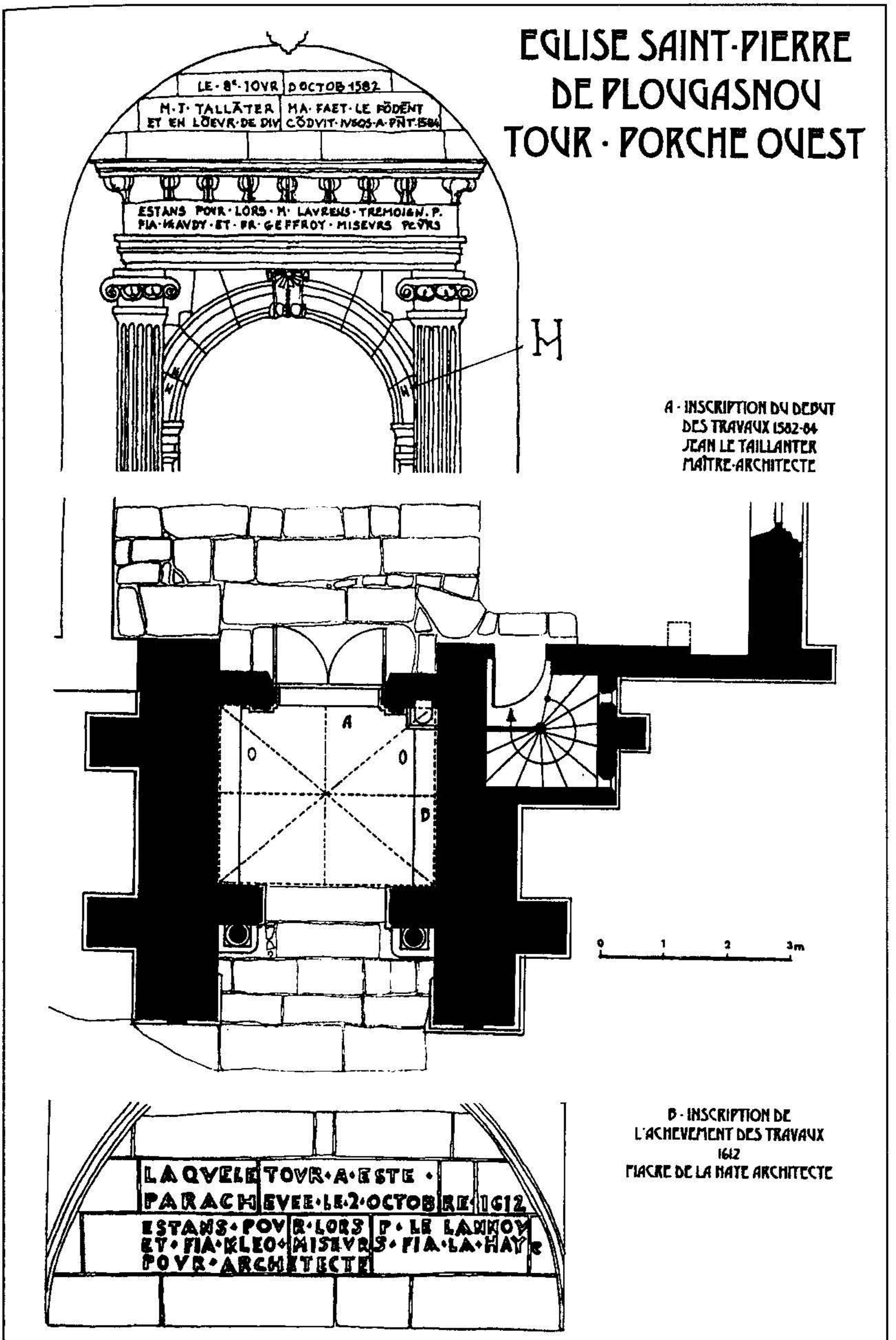


Fig. 11. – Plougasnou, *église Saint-Pierre,* tour-porche ouest, inscriptions (1582-1584 et 1612).

chitecte, un terme relativement moderne pour l'époque. On tient désormais les deux bouts du chantier entrepris par Jean Le Taillanter trente ans plus tôt.

Celui-ci était déjà connu pour l'inscription du fond du porche. Elle commence dans le tympan sous la voûte :

LE . 8E . IOVR . DOCTOB(RE) 1582
M. I. TA(I)LLA(N)TER M(AITRE) A(RCHITECTE) FAET . LE . FO(N)DEM(ENT)
ET EN LO(N)EVR DE DI(E)V CO(N)DVIT IVSQ(UE)S A PR(ESE)NT . 1584.

Elle se continue sur la frise de la porte de style classique :

ESTANS P(O)VR . LORS . M. LAVRENS . TREMOIGN P(RETRE).
FIA(CRE) . K(ER)AUDY . ET . FR(ANÇOIS) . GEFFROY MISEVRS P(RO)CVR(EUR)S.

C'est la lecture, à quelques nuances près, donnée par le *Nouveau répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*[10].

Ainsi, à ce que l'on savait déjà, à savoir que le fondement de la tour fut posé par «messire Jean Taillanter, maître architecte» en 1582, vient s'ajouter le fait qu'elle fut terminée, en 1612, par Fiacre de La Haye, architecte.

Deux hommes dont l'œuvre, au même titre que celle des Beaumanoir et de Michel Le Borgne, mérite qu'on y revienne…

Yves-Pascal Castel, Michel Huon, Christian Millet

PLOUNÉVENTER

Le moulin de Brézal, 1520

En attendant un improbable document d'archives qui nous le fasse mieux connaître, le nom d'Olivier Garric ne nous est livré que par deux inscriptions. Maître d'œuvre, il dut en son temps avoir quelque notoriété, puisqu'il fut invité à travailler pour le compte d'un seigneur de Plounéventer et pour celui d'un abbé de Daoulas, clients de choix qui lui commandèrent, le premier le moulin de Brézal, le second la réfection de la charpente de son église conventuelle.

Transformé aujourd'hui en restaurant, le moulin de Brézal a fière allure : il a gardé l'essentiel de sa structure extérieure : grande lucarne de façade, contre-forts d'angle, pignon ouest où s'ouvre une belle porte qui mérite attention. Elle est en effet surmontée d'une arcature à accolade abritant des écussons martelés lors de la Révolution, ainsi que d'une large pierre portant en relief l'inscription de fondation. Dans la frise qui l'entoure, on devine, alternant avec des motifs fuselés intacts, des points qui tous ont subi le martelage révolutionnaire, sauf deux sur la gauche : on y reconnaît le meuble de l'écu des Brézal qui blasonnaient *de gueules à six besants d'or.* Les quatre lignes du panneau, écrites en minuscules gothiques de belle venue, livrent, avec le nom des commanditaires, celui du maître d'œuvre :

---

[10] *Op. cit.*, p. 277.



Fig. 12. – Plounéventer, *moulin de Brézal*, inscription (1520).

: lan : mil : cinq^{cc} : xx : guille$^{\overline{}}$: de : bresal
et : margarite : le : senechal : $\overline{sr}$: et : d$\overline{ae}$: de
bresal : fir$\overline{et}$: faire : cest : est$\overline{ac}$: et : moul$\overline{i}$:
au : dyvys : de : olivier : garric :

En voici la transcription, abréviations développées :

L'an mill cinq cent vingt, Guillaume de Brésal
et Marguerite Le Sénéchal, sieur et dame de
Brésal, firent faire cest estanc et moulin
au dyvys d'Olivier Garric[11].

Le mot devis (dyvys) se retrouve sur l'inscription de la chapelle Saint-Nicolas de Plufur (Côtes-d'Armor), inscription qui précise que V. de Plusquellec «fit le devis de ceste église, e(n) celle [cette] forme et à sa guise». Plusquellec, qui fait le devis, le dessin, le projet du monument, est donc tout différent du «maître ouvrier en pierre», l'exécutant, Philippe de Beaumanoir, distinction qui n'a guère été bien comprise : on parle de l'atelier Beaumanoir, alors qu'il faudrait préciser atelier Plusquellec-Beaumanoir.

C'est donc bien Olivier Garric qui a conçu l'ensemble délicat que constitue un grand moulin et ses annexes : au débouché abrupt du vallon sur la vallée de l'Élorn, il fallait créer un étang en établissant une chaussée large et solide ; l'emploi de la force hydraulique exigeait de profonds affouillements au pignon pour installer la grande roue à aubes ; l'édifice lui-même demandait à être épaulé de contreforts palliant l'ébranlement provoqué par le mouvement des meules ; à l'intérieur, il fallait construire sur plusieurs niveaux une machinerie adéquate. Il est clair qu'au grand moulin de Brézal, le savoir-faire de Garric fut d'une autre

---

[11] L'inscription de Brézal a été donnée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (t. XLIII, 1916, p. 85) par le chanoine Abgrall qui a lu ainsi (fautivement) les derniers mots : ICHINER : INIIRRIE.

ampleur que celui dont aurait pu faire preuve un maître maçon bâtissant son moulin à pirouette à un seul tournant.

Technicien habile, Garric ne néglige pas pour autant l'ornement obligé d'un édifice seigneurial : sur le rampant du pignon cascadent crochets et crossettes d'angle marqués par la variété des figures, l'homme accroupi, l'homme blessé, le chien à l'arrêt, le lion prêt à bondir, le dragon farouche gardien de l'écu.

Neuf ans plus tard, en 1529, Garric se signale à Daoulas, cette fois comme charpentier, selon l'inscription de la sablière au nord de la nef de l'église abbatiale[12].

Les chantiers de Brézal et de Daoulas révèlent donc un maître d'œuvre qui déploie avec bonheur des talents divers. Homme du bois autant que de la pierre et de l'eau, polyvalent dans l'art de bâtir, Olivier Garric peut prendre légitimement place dans la galerie des artistes de Bretagne.

Yves-Pascal Castel

SAINT-JEAN-DU-DOIGT
Église Saint-Jean-Baptiste

Deux inscriptions inédites

Dans l'église de Saint-Jean-du-Doigt s'accrochent aux murs du chœur les effigies de pierre de deux personnages en position d'orants ou de donateurs. Des inscriptions les accompagnent. Difficiles à lire depuis le ras du sol, on comprend qu'aucune étude, aussi poussée soit-elle, n'ait pris soin de les donner, ni même de les mentionner. Le Guennec, Bourde de la Rogerie, La Barre de Nanteuil[13] sont muets à ce sujet, mais sans doute des enduits les empêchaient-ils de les lire. Pour les relever, il fallait une prise d'empreinte assortie de moulages. Réalisée par Michel Huon aidé de ses enfants, l'opération a fait sortir de l'anonymat deux chanoines directement impliqués dans le monument, plus sans doute, révérence gardée, que Jean V et surtout qu'Anne de Bretagne, la duchesse reine dont on évoque si souvent la libéralité à propos de Saint-Jean-du-Doigt.

*

* *

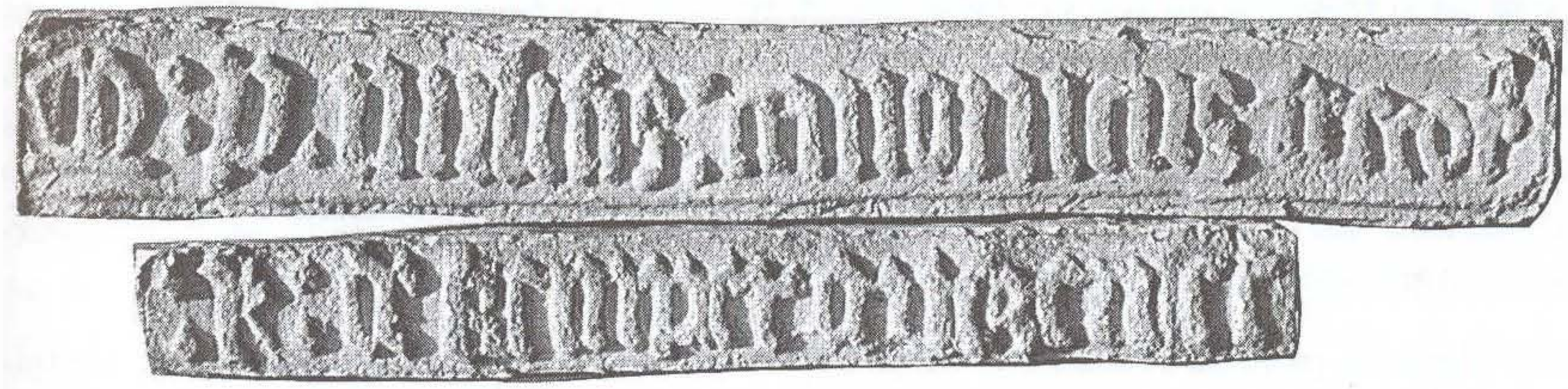
La première des inscriptions, à gauche, du côté de l'évangile, comme on disait naguère, commence en latin pour se terminer en français. Elle utilise la minuscule gothique traitée en relief :

M : P. MILITIS : CANONICUS TRECOR(ENSIS) : R : DE KEMPER GUEZENEC

---

[12] Cf. la chronique «Monuments et objets d'art du Finistère», *ibid.*, t. CV, 1977, p. 154-155.

[13] LE GUENNEC, *Le guide du touriste dans le canton de Lanmeur*, Brest, 1900, 110 p. – H. BOURDE DE LA ROGERIE, «L'église de Saint-Jean-du-Doigt. Notes pour servir à son histoire», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 324-366. – A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, «Saint-Jean-du-Doigt», *Congrès archéologique de France*, 1914.



Mur nord de la nef



Mur sud de la nef

Michel
Huon

Fig. 13. – Saint-Jean-du-Doigt, *église Saint-Jean-Baptiste*, inscriptions.

(Messire P. Militis, chanoine de Tréguier, recteur de Quimper-Guézennec). Militis est donc chanoine de Tréguier, et recteur de Quemper-Guézennec, à l'extrémité orientale du diocèse de Tréguier. Il latinise son nom au génitif *(miles, militis)*, selon l'usage. En français, ce serait Chevalier, en breton Marc'hec, deux patronymes que l'on trouve ailleurs dans l'église. Dans l'état actuel de la recherche, on ne connaît pas le type de relation de ce recteur de Quemper-Guézennec avec Saint-Jean-du-Doigt.

Tout au plus peut-on dire qu'il appartient à la famille des Marc'hec signalée par l'inscription du second donateur placé à droite, du côté de l'épître. Dans celle-ci, la minuscule gothique en creux est traitée de manière fine, avec une élégance qui contraste avec la rusticité de la première inscription. L'expression est entièrement française :

: M : I : MAREC : RECTOR DE CESTE PARROESSE : TRESORIER DE CORNOUAILLE ET CHANO(I)NE DE TREGU(IER).

I. Marec, chanoine de Tréguier comme l'autre, exerce la fonction de trésorier dans le diocèse voisin de Cornouaille. Le titre de recteur se réfère à Plougasnou dont Saint-Jean-du-Doigt fut une trève jusqu'à la Révolution.

Mais avant de poursuivre, il faut évoquer une troisième inscription qu'aucun auteur n'a eu garde d'ignorer puisqu'elle est placée à hauteur de lecture, sur le troisième pilier sud :

M : P : CHEVALYER
FIT : FAIRE.

Certains ont cru qu'il s'agissait de l'architecte. Il n'en est rien : celui qui «fait faire» se désigne comme le commanditaire, maître de l'ouvrage et non maître d'œuvre. Rappelons simplement le latin du *Caesar fecit pontem*, encore plus concis, pour le comprendre.

Voilà donc trois noms de personnages (Militis, Marec, Chevalyer), gravés en trois langues (latin, breton, français) dans des endroits significatifs du monument (de part et d'autre du chœur et du côté de l'entrée). Ils font référence, sans nul doute possible, à trois, ou deux, membres de la même famille, que nous conviendrons d'appeler les Marc'hec, pour simplifier.

Si l'hypothèse d'une origine familiale commune est fondée, la place assignée à P. Chevalyer et à P. Militis englobe la campagne de construction de la partie comprise entre le porche et le chevet, ce que confirme l'analyse architecturale. On est vraisemblablement vers 1460. Une époque où le frémissement du style flamboyant se mêle au style rayonnant précédemment en œuvre dans la partie occidentale de l'édifice par où commença la refonte au temps de Jean V. Les marques de tailleurs de pierre relevées sur certains piliers indiquent que les ouvriers ont été, du moins à certaines périodes, payés à la tâche, ce qui caractérise un chantier mené rondement sous un mécénat qu'il faut bien attribuer aux Marc'hec.

*
* *

Les Marc'hec étaient sieurs de Kervoaziou, domaine situé dans la commune actuelle de Saint-Jean-du-Doigt, vers le sud du bourg. Leur mécénat est connu par ailleurs : selon Couffon, l'un d'entre eux, Prigent, chanoine de Tréguier (serait-ce le nôtre ?) avait fait apposer ses armes sur une clé de voûte de la cathédrale trégorroise, vers 1460[14], mais notre recherche, dans l'église de Saint-Jean-du-Doigt, du sautoir d'azur aux annelets d'argent des Kervoaziou est demeurée infructueuse : il se pourrait que ces armoiries aient été par la suite remplacées par d'autres.

En revanche, à en croire le procès-verbal de prééminences du 10 septembre 1605[15], les armoiries de la maison et lieu noble de Kervoaziou *(d'argent au sautoir d'azur chargé de cinq annelets d'argent)* n'y manquaient guère à cette date : la grande vitre du chevet, désormais disparue, en tenait quatre dans le haut : six autres figuraient dans les panneaux du bas. Il y avait aussi *un homme armé estant a genoux, portant sur ses tassettes*[16] *pareils écussons.* Les armes des Marc'hec marquaient une première tombe, et une seconde placée auprès d'un banc et d'un *escabeau à queue.*

Et surtout, le procès-verbal évoque, se faisant vis-à-vis, des personnages *portant forme de chape et aumusse*, avec *un peu au-dessous... en bosse un escusson sans blason portant lesdits saultoir et annelets.* On remarquera que ces écussons sont désormais martelés et que le texte ne parle pas de nos inscriptions. On le voit, l'omniprésence des signes des seigneurs de Kervoaziou montre l'importance qu'avait encore, en 1605, la maison qui, un siècle et demi auparavant, avait pris une part active à la construction de l'église dédiée à saint Jean-Baptiste.

En revanche, on sera en droit de s'étonner de ce que le nom même des Marc'hec ne soit pas évoqué dans le procès-verbal en question. C'est que la famille était tombée en quenouille dès 1519, faute d'héritier mâle. Marie Le Marc'hec, dernière héritière du nom et du domaine de Kervoaziou, s'était alors mariée à Prigent de La Forrest, laissant perdre le nom même des Marc'hec. En 1605, Kervoaziou passe, par Aliette du Penhoat, à Jean, sieur du Groesquer.

*

* *

On a écrit que la rénovation d'une église qui existait déjà depuis longtemps fut décidée le 1er août 1440 et qu'elle profita des libéralités du duc Jean V et de celles des seigneurs locaux. Au premier rang de ceux-ci, il est légitime de classer les Marc'hec de Kervoaziou. Non contents d'inscrire leur nom dans les trois langues, de blasonner vitrail, tombes et bancs, ils se sont fait statufier à genoux, en donateurs, dans un matériau qui a résisté au dernier incendie.

Tout en rendant hommage aux Marc'hec de Kervoaziou, on peut regretter qu'ils n'aient pas fait suivre leur nom d'un millésime, comme d'autres en

---

[14] R. Couffon, «Chapelles, autels, enfeux de la cathédrale de Tréguier», *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXIII, 1931, p. 235.

[15] Arch. privées de la famille de Lauzanne. Relevé de l'abbé Feutren.

[16] Les tassettes sont les pièces mobiles de l'armure attachées au bas du plastron de métal pour protéger les cuisses.

d'autres églises. Négligences ? Indifférence ? Ils ne pensaient certes pas à l'embarras de ceux qui s'attachent à établir une chronologie, les livrant aux incertitudes des hypothèses.

Il n'en reste pas moins qu'il faut rendre justice aux deux chanoines et réserver une place plus exacte aux libéralités, sans doute non négligeables, que l'historiographie traditionnelle attribue à la duchesse Anne, reine de France : le pèlerinage qu'elle fit en 1505 pour demander au doigt de saint Jean de guérir son œil affligé d'une malencontreuse enflure, est devenu l'événement dont on s'est plu à gonfler les conséquences. Or il est prouvé que les pièces du trésor actuel, offertes, répète-t-on, à cette occasion, sont antérieures ou… postérieures à la pieuse visite, mais il est vrai aussi que les fontes révolutionnaires ont fait disparaître certaines pièces. D'autre part, La Barre de Nanteuil, qui décrit en 1914 les ornements des sablières disparues dans l'incendie de 1955, ne signale ni les hermines passantes ducales, ni la devise A MA VIE que l'on voit à Saint-Melaine de Morlaix bâti en 1489, ni, encore moins, les lis de France…

On doit en conclure que le pèlerinage d'Anne de Bretagne fut accompli dans une église dont la rénovation, si elle n'était pas tout à fait terminée en 1505, était en bonne voie et vigoureusement menée de manière somptueuse avant et par d'autres qu'elle… les Marc'hec de Kervoaziou.

Yves-Pascal Castel, Michel Huon, Christian Millet

SAINT-URBAIN

Moulin Nédélec

Une pierre d'autel de 1539

L'histoire du moulin Nédélec, que la carte I.G.N. au 1/25 000 place sur la route de Landerneau à Daoulas, ne commence guère avant 1847, année où la route départementale 170 fut construite, permettant d'éviter le bourg même de Saint-Urbain.

Le personnage qui a donné son nom au moulin est Hervé Nédélec, qui vint d'Hanvec épouser, en 1845, Marie-Marguerite Quentric, héritière de la ferme de Cleuz-Braz à Saint-Urbain. Industrieux, l'homme vit le parti à tirer d'un moulin utilisant les eaux du Lézuzan, un affluent de la Mignonne, à 300 mètres de chez lui. Desservi par la voie nouvelle, il allait en profiter pour élargir sa clientèle. Le moulin Nédélec resta néanmoins relativement modeste, ne possédant qu'un seul «tournant», mû par une roue à pirouette, turbine à plat logée dans un puits au cœur même de la construction.

Parmi les successeurs de Nédélec, on relève en 1914 le nom de Jean-François Mallégol, alors âgé de quarante-sept ans ; lors de la déclaration de guerre, le conseil municipal de Saint-Urbain réclama son maintien sur place. La Seconde Guerre, en revanche, sonna le glas du moulin Nédélec. Concurrencé par les minoteries, il cessa son activité pour se transformer en auberge où l'on eut soin de conserver, au travers de la bâtisse, la chute d'eau vive tombant dans le puits de la pirouette.

Lors des transformations, on utilisa une longue pierre comme linteau de la niche ménagée derrière l'étroit passage qui surplombe la fosse. Le bord est assorti d'une moulure au profil en cavet au fond de laquelle court une insciption gothique gravée en creux qui ne laisse pas d'intriguer. La loge carrée qui entaille la surface par dessous indique en outre, aussi étrange que cela puisse paraître, la table d'un autel. Jusqu'ici, étant donné la difficulté de la lecture, comme il s'agit souvent dans ce cas, on avait déclaré aux tenanciers de l'auberge que c'était du «mauvais breton, du latin ou du vieux français»...

Une éponge légèrement humide eut vite fait de laisser paraître des lettres gothiques minuscules bien formées et tracées en creux : L'AN : MIL : V^{cc} : XXXIX : FUT : FAIT : CEST : AULTIER : P(AR) LOYS : K(ER)VELLA : LORS : FABRICA : DE : CEANS. (L'an 1539 fut fait cet autel par Louis Kervella, lors fabrique de céans). Le graveur, en accord avec l'ordonnace de Villers-Cotterêts de 1539, qui prescrivait dans l'ensemble du royaume l'usage de la langue française, ne renonça néanmoins pas aux charmes du latin lapidaire. La finale latine *(fabrica)* marque son attachement aux manières anciennes, un phénomène qui n'est pas rare : on relève par exemple à Plougastel-Daoulas, sur le mur sud de la chapelle Saint-Trémeur, cette désinence en «a» : Y : VIGOVROVX : FF : FAICT : FAIRA : CESTE CAPELLE (Yves Vigouroux fabrique fait faire cette chapelle).

Si l'inscription du moulin Nédélec a délivré son sens, demeure la question de la provenance de la pierre. Lors de sa réutilisation, elle traînait, dit-on, aux abords du moulin. Mais comment remonter au-delà ? Provient-elle de l'église de Trévarn proche ou des hauteurs de Menez Santez Barba où se dressait un sanctuaire . Est-ce un vestige de Lézuzan, un château dont il ne reste ni le logis ni la chapelle, à peine un long mur qui appartenait à l'enceinte ? Le mystère reste entier.

Yves-Pascal Castel, Jean-Luc et Marie-Louise Richard

TRÉGUNC
Bois de Kerminaouët

Menhir... daté 1775

A environ 200 mètres de la route qui longe la propriété de Kerminaouët, dans les bois situés au nord, un menhir très confidentiel continue d'être l'objet de pratiques dont on ne saurait assurer qu'elles sont de grande ancienneté. Les initiés déprimés et silencieux doivent l'enserrer bras écartés et sentent alors remonter en eux l'énergie tellurique...

Quoi qu'il en soit, l'objet en question est de belle taille : 5 m environ de hauteur pour une base vaguement rectangulaire de près de 1,50 m de longueur. Son originalité, d'où sans doute son intérêt, tient à quelques signes «cabalistiques» gravés sur la face ouest, à 1,50 m du sol et sous une cupule bien centrée. Il s'agit en fait de la date 1775.

Les menhirs datés sont rarissimes... S'agirait-il de la commémoration d'un accident survenu à cet endroit ? On n'aurait pas manqué de surmonter la date

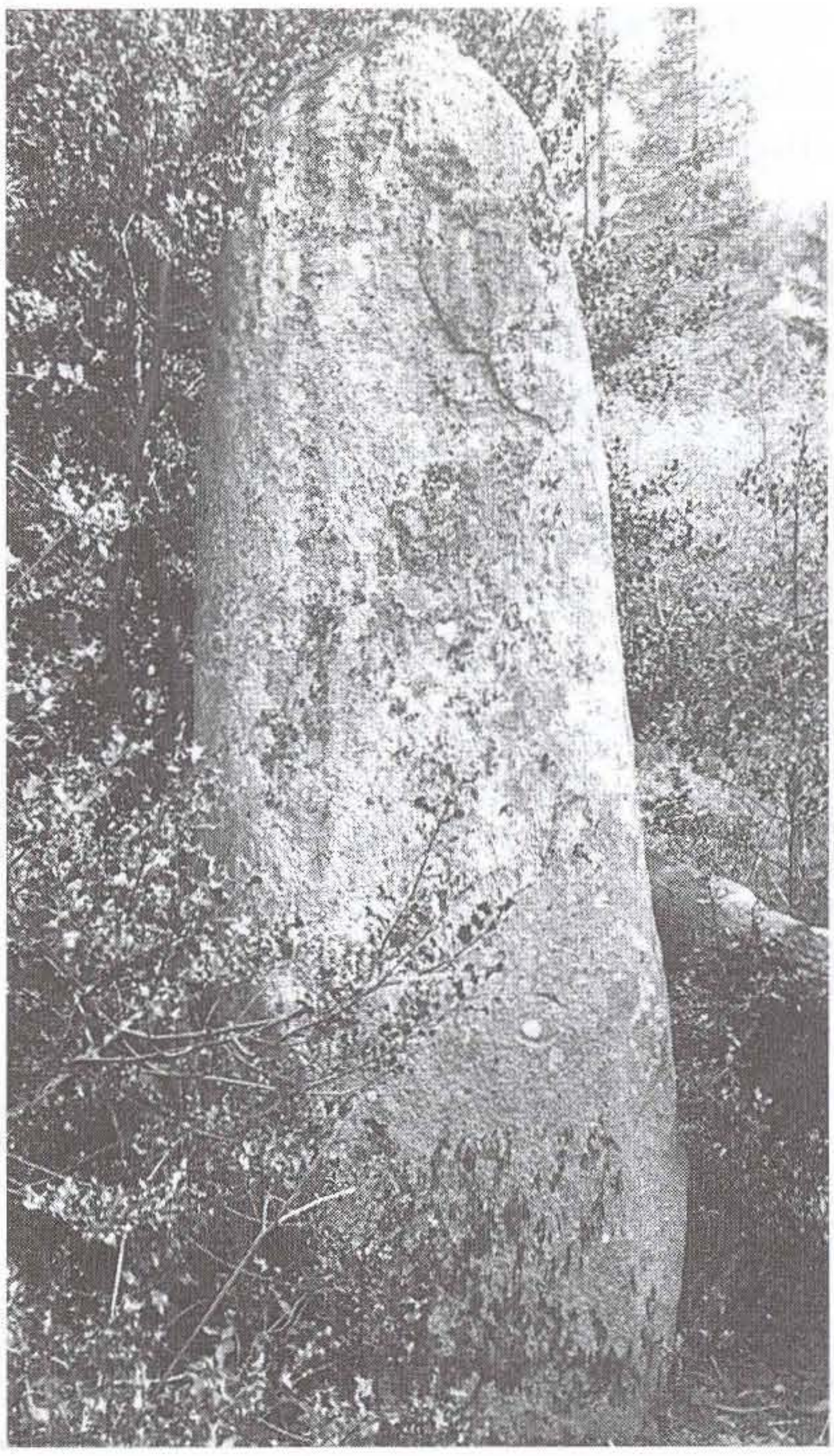


Fig. 14. – Trégunc, *bois de Kerminaouët,* menhir.
Vue d'ensemble

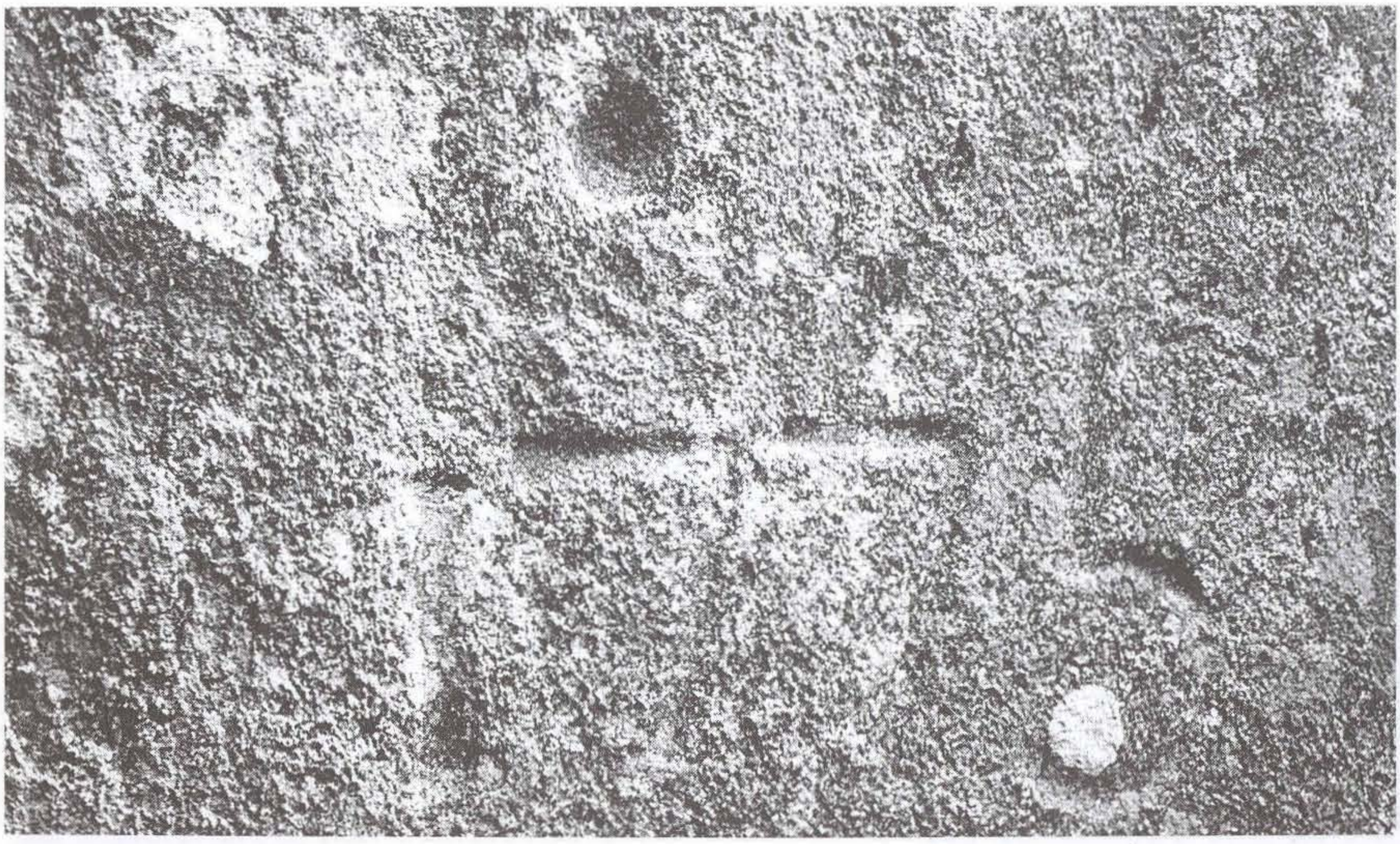


Fig. 15. – Trégunc, *bois de Kerminaouët,* menhir.
Détail : la date de 1775.

d'une croix. On pense alors à une équipe de carriers. De grandes roches, menhirs couchés (?), apparaissent dans les broussailles environnantes et le site laisse affleurer des blocs granitiques, certains fendus, témoignant d'un chantier abandonné. Les carriers, c'est certain, gravaient des dates. Ils avaient aussi le goût de la mystification comme le prouve le faux dolmen qu'ils érigèrent, toujours à Trégunc, dans le bois de Grignallou. Reste tout de même à expliquer l'existence de la cupule…

Louis-Pierre Le Maître

LOUIS CHAURIS*

Nature et provenance des pierres utilisées dans l'édification du château de Brest (Finistère)

Le château de Brest, qui dresse sa silhouette massive à l'embouchure de la Penfeld dans la rade, affecte la forme d'un trapèze, flanqué de tours aux formes variées. Cette puissante forteresse a déjà fait l'objet de nombreuses études[1] qui ont permis de préciser les diverses périodes de constructions et de remaniements : la première érection au IIIe siècle ; puis, au moins à partir du XIIIe siècle jusqu'au XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, localement encore au XIXe siècle, un ensemble complexe de bâtiments. Le monument embrasse ainsi l'époque gallo-romaine, le Moyen Age et les Temps modernes.

Cet énorme laps de temps laisse déjà présumer que des pierres de composition et d'origine différentes ont dû être utilisées. Effectivement, dès l'abord, l'observateur le moins attentif ne peut manquer d'être frappé par les teintes variées des matériaux pierreux, indiquant des espèces différentes. Et pourtant personne, à notre connaissance, n'a tenté d'en préciser la nature et d'en rechercher la provenance. Or, il est évident que de telles investigations sont susceptibles d'apporter de nouveaux éléments de connaissance à l'histoire du château, en particulier pour les périodes anciennes où les sources écrites paraissent faire défaut dans ce domaine.

---

* Directeur de recherche au C.N.R.S., Université de Bretagne occidentale, Brest.

[1] Parmi les auteurs ayant étudié le château de Brest, on citera plus particulièrement : BIZEUL, «Des murailles romaines du château de Brest», *Revue des provinces de l'Ouest*, t. V, 1857, p. 137-152 et 222-238. – E. FLEURY, «Monographie du château de Brest. Origines. Description. Documents», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. III, 1862-1863, p. 1-64. – P. LEVOT, *Histoire de la ville et du port de Brest,* Brest-Paris, 3 vol., 1864-1866. – A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, «Brest», dans *Guide archéologique du Congrès de Brest*, Vannes, 1914, p. 3-13. – R. SANQUER, «Brest, le château», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972, p. 43-53. – F. BELLEC, *Le château de Brest*, Brest, Éd. de la Cité, 1978, 160 p.

Dans un article précédent[2], nous avons longuement exposé la méthodologie de nos recherches, faisant appel aux techniques de la pétrographie, appuyées sur une connaissance approfondie de la géologie régionale : nous y renvoyons le lecteur. En conclusion, nous écrivions : «La méthode appliquée… aux édifices religieux pourra… être aussi utilisée pour d'autres constructions (châteaux…)…». Dans ce nouvel article, nous nous proposons d'appliquer ce type d'investigation où géologie et architecture s'associent dans une fructueuse interdisciplinarité, au château de Brest, ensemble monumental majeur du pays de Léon, dont l'histoire, en intégrant les dernières restaurations, s'échelonne sur près de deux millénaires, cas unique dans le Finistère.

Nous restons toutefois bien conscients des difficultés de la tâche, liées en particulier aux épisodes de remaniements souvent complexes, se succédant parfois dans une même partie de l'édifice, qui ont jalonné l'histoire du château, entraînant des phénomènes de remploi d'anciens matériaux, liées aussi au fait que certains éléments primitifs ont été englobés dans des constructions plus tardives et demeurent, pour le moment, inaccessibles… Mais fort de plus de trente années de recherches personnelles sur la géologie régionale, nous avons pensé qu'il pouvait s'avérer intéressant d'utiliser ces connaissances naturalistes pour éclairer des pans méconnus de l'histoire de Brest – et ce d'autant plus que, de la ville, le château demeure aujourd'hui un des rares témoins encore à peu près intact[3].

*

* *

Très schématiquement, il est possible de distinguer dans le château les *ensembles architecturaux* suivants (fig. 1).

• La base du trapèze (au nord-est) comprenant de part et d'autre du portail d'entrée deux grosses tours semi-circulaires (ou caserne Paradis) ; à gauche, la courtine «sud» est bordée par une fausse-braie jusqu'à la puissante tour Madeleine ; à droite, la courtine «nord» dont la base est aujourd'hui remblayée, s'étend en direction du bastion Sourdéac. A l'intérieur de ce bastion se dresse l'ensemble du donjon, avec la tour du donjon et la tour de la Duchesse-Anne ; vers le sud-ouest, la tour Azénor est légèrement détachée de cet ensemble. Le portail, entre les tours Paradis, est protégé en direction du nord-est par un ravelin (qui abrite aujourd'hui le poste de garde).

• Le sommet du trapèze (au sud-ouest) avec en avancée centrale la tour César, aux angles respectivement la tour de Brest (au nord-ouest), la tour Française (au sud-est).

---

[2] L. CHAURIS, «Géologie et histoire de l'architecture : la provenance des pierres utilisées dans la construction des édifices religieux de la région morlaisienne», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 225-273.

[3] Cette étude n'aurait pas été possible sans l'accueil bienveillant des autorités militaires. Nous voudrions ici témoigner notre reconnaissance à M. le préfet maritime qui nous a accordé toute facilité pour entreprendre nos enquêtes. Nous remercions aussi vivement le commandant du quartier général de la préfecture maritime, ainsi que MM. Matignon et Rivière, attachés au musée du château, sans oublier M. Ph. Henwood, conservateur des archives du Service historique de la marine à Brest.

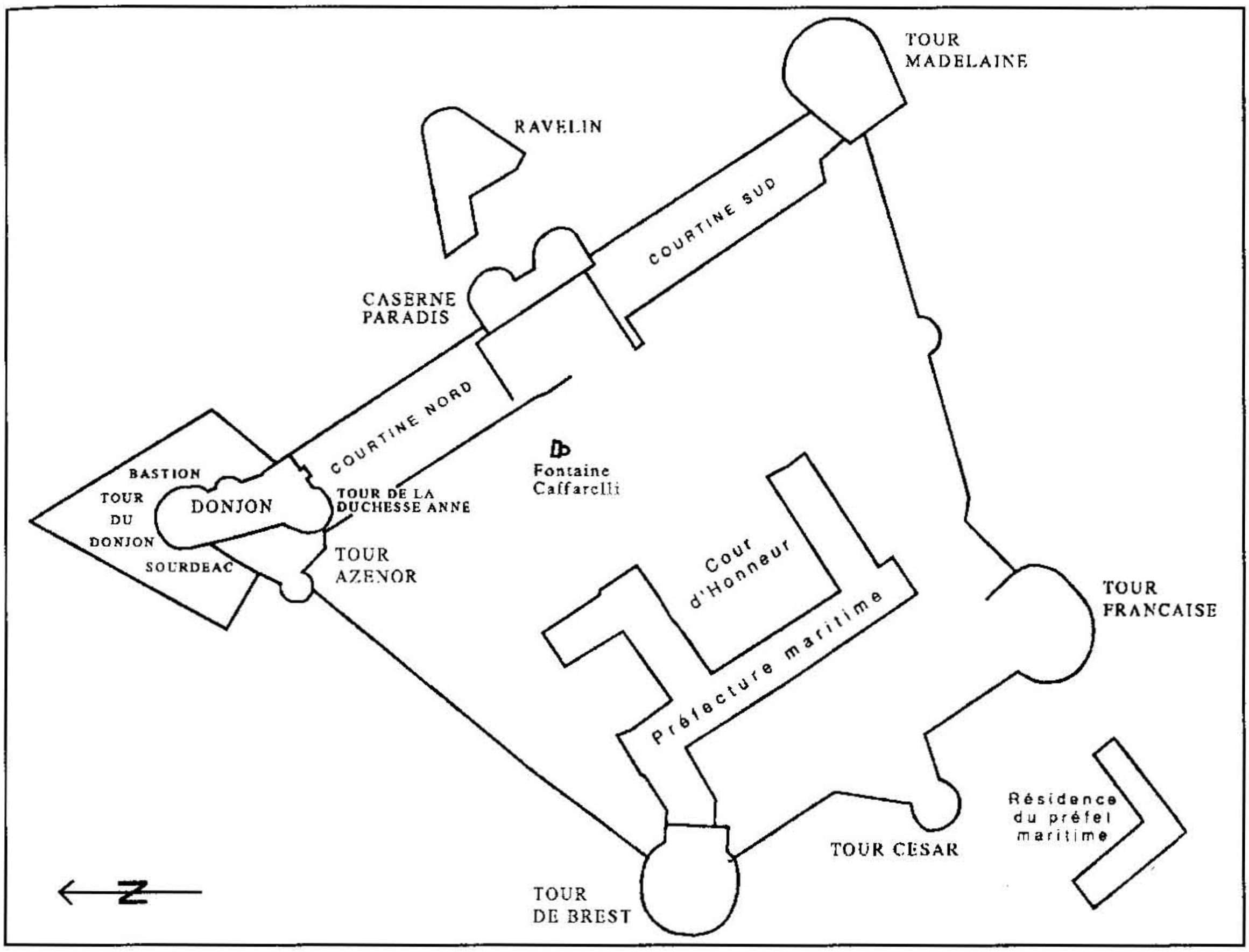


Fig. 1. – Plan schématisé du château de Brest.

D'après un document des archives du Service historique de la marine, à Brest, E 145 (1).

• Les deux côtés latéraux du trapèze sont essentiellement formés par de hautes murailles, dominant anciennement la Penfeld (au nord-ouest), la rade (au sud-est).

• A l'intérieur du trapèze se dressent les bâtiments récents de la préfecture maritime, dont les jardins abritent la fontaine Caffarelli ; la résidence du préfet maritime est située en dehors de l'enceinte du château, en contrebas de la tour Française et de la tour César, au lieu-dit Parc-au-Duc.

Les divers ensembles du « trapèze « appartiennent à des périodes différentes.

• De l'époque gallo-romaine, seules subsistent encore (ou tout au moins sont actuellement visibles) des substructions dans les courtines «nord» et «sud» de part et d'autre de la caserne Paradis, en direction du bastion Sourdéac et de la tour Madeleine. Bien repérés dans la première partie du XIX[e] siècle par Bachelot de La Pylaie[4], ces vestiges avaient en fait été déjà remarqués au XVII[e] siècle par Dubuisson-Aubenay[5]. Notés également par Fleury[6] et par La Barre de Nanteuil[6], ils

---

[4] «Découvertes archéologiques faites dans l'ouest de la France depuis 1830 jusqu'à 1836», *Journal de l'Institut historique*, t. V, 1836-1837, p. 247.

[5] *Itinéraire de Bretagne en 1636*, publié par L. Maître et P. de Berthou, Nantes, 1898-1902, 2 vol.

[6] Cf. note 1.

ont été plus récemment étudiés par R. Sanquer[6]. Selon ce dernier auteur, leur construction pourrait être comprise entre 260 et 284. Dans les deux courtines, la partie inférieure est constituée par des assises alternées de briques (cordon à double épaisseur) et de pierres plus ou moins cubiques en petit appareil (en six à sept rangées).

• Les constructions ultérieures encore conservées remontent à l'époque médiévale, puis au début des Temps modernes. En plusieurs points apparaissent de sérieuses difficultés chronologiques par suite des reprises d'anciens ouvrages à différentes époques. Selon les historiens, la tour César et la tour Azénor datent du XIII^e^ siècle ; la tour de la Duchesse-Anne (également dénommée tour du Midi) est sans doute du XV^e^ siècle, peut-être même du XIV^e^ siècle. Au XV^e^ siècle se rapportent le ravelin, le portail et les deux tours de la caserne Paradis ; la tour de Brest et la tour Française sont du XVI^e^ siècle. La tour Madeleine est attribuée par certains auteurs au XV^e^ siècle, mais dans ce cas, il s'agit, semble-t-il, des parties internes et non du parement extérieur à l'évidence plus récent. La tour du donjon est généralement considérée comme datant du XVI^e^ siècle ; ce point mériterait d'être discuté : on ne comprend pas bien pourquoi, dans cette interprétation (Fleury parle même de 1597), fut commencé, dès 1560, le bastion Sourdéac chargé de protéger une construction qui n'existait pas encore ! Ce bastion ne devait être achevé qu'en 1597.

• En fait, l'aspect actuel du château de Brest est, pour une part non négligeable, l'œuvre de Vauban vers la fin du XVII^e^ siècle. A l'élégance et à la finesse des constructions médiévales allait un peu partout faire place la rigueur géométrique du nouvel art de la guerre… Il s'agissait alors de faire de la forteresse une place imprenable, capable d'abriter une forte artillerie, d'où le remplacement en plusieurs points des mâchicoulis par des embrasures à canon. Comme l'écrit justement F. Bellec, «la signature de Vauban est partout présente au sommet des tours et courtines capables de porter de l'artillerie»… Des travaux du même type étaient encore entrepris au début du XIX^e^ siècle (vers 1828) au sommet de la tour Française. La reprise en sous-œuvre de la tour de Brest dont la base avait été excavée en 1788 pour élargir le quai, date aussi du XIX^e^ siècle[7].

*

* *

Le rappel liminaire de données spatio-temporelles, réduites toutefois ici à l'essentiel, s'avérait indispensable pour suivre, à présent, nos investigations pétrographiques à travers le château. Après avoir présenté les caractères lithologiques de chaque type de pierres rencontrées – qui permettent de les reconnaître à l'œil nu sans aucune ambiguïté – nous proposerons les sites probables de provenance, avant d'évoquer les modalités de leur emploi dans les diverses parties de l'édifice.

Il sera alors possible de déterminer les facteurs qui ont présidé aux choix des pierres, de déceler l'importance relative de l'industrie extractive passée,

---

[7] La construction de la préfecture maritime, inaugurée en mai 1953, avait nécessité deux ans de travaux.

d'envisager les moyens d'acheminement de ces matériaux pondéreux et en particulier le rôle joué par les transports par voie d'eau, de constater les changements intervenus au cours des temps dans les approvisionnements en fonction d'impératifs économiques, mais aussi de la «mode», de préciser les modalités de la mise en œuvre, l'éventuel degré d'altération..., en un mot de mieux comprendre malgré quelques incertitudes, à travers le langage original des pierres décrypté ici pour la première fois, l'histoire du château de Brest pendant près de deux millénaires et de contribuer ainsi, grâce à un éclairage nouveau, aux recherches historiques qu'il suscitera encore...

En prologue, une constatation majeure avant d'aborder notre analyse pétrographique détaillée. Le sous-sol brestois est dépourvu de véritable granite ! Or ce matériau – dont le grand minéralogiste français Beudant remarquait l'emploi «dans les cas où l'on veut élever des monuments aussi durables que le monde» – s'avère, plus prosaïquement, très utile pour le façonnement des pierres d'angle et des ouvertures... Face à cette conjoncture difficile, quelles solutions allaient envisager les bâtisseurs du château au cours des siècles ?

Gneiss de Brest

Un simple coup d'œil sur la carte géologique de Brest et de ses environs[8] suffit pour se convaincre de la navrante pauvreté et de l'étonnante monotonie du sous-sol local, constitué essentiellement par le complexe connu depuis longtemps sous le nom de gneiss de Brest. Ce gneiss est en vérité un ancien granite[9] plus ou moins transformé par un métamorphisme ultérieur. Quand il est sain – ce qui est rare – il offre une teinte gris-bleuté ; quand il est altéré – ce qui est la règle générale – il devient brunâtre[10]. Son feuilletage grossier et la présence de glandules de quartz le rendent impropre à l'obtention de pierres de taille et son utilisation se limite à la confection de mauvais moellons. Cette roche médiocre possédait toutefois deux atouts indiscutables, la proximité immédiate et une surabondance inépuisable : le château est bâti sur le gneiss, d'anciennes carrières étaient naguère ouvertes près du site ; les rives de la Penfeld elle-même appelaient les fronts de taille. Ainsi s'explique-t-on sans peine le rôle joué par ce matériau dans la construction du château.

Le gneiss de Brest est fréquent, en petits éléments, dans les substructions gallo-romaines. La tour César est essentiellement construite en mauvais moellons de cette roche ; ici, l'orientation au sud-ouest, face aux vents chargés de pluies, rend compte de la profonde érosion pluriséculaire de la pierre. De même, la tour Azénor frappe le regard par l'étonnante usure de ses éléments gneissiques ; l'érosion souligne l'orientation de la roche, qui apparaît en creux sur plusieurs centimètres. Dans la tour de la Duchesse-Anne, les éléments gneis-

---

[8] L. CHAURIS, Carte géologique à 1/80 000. Feuille Brest (partie nord), 3e éd., 1972 ; L. CHAURIS et B. HALLÉGOUET, Carte géologique à 1/50 000. Feuille Brest (partie nord), 1980.

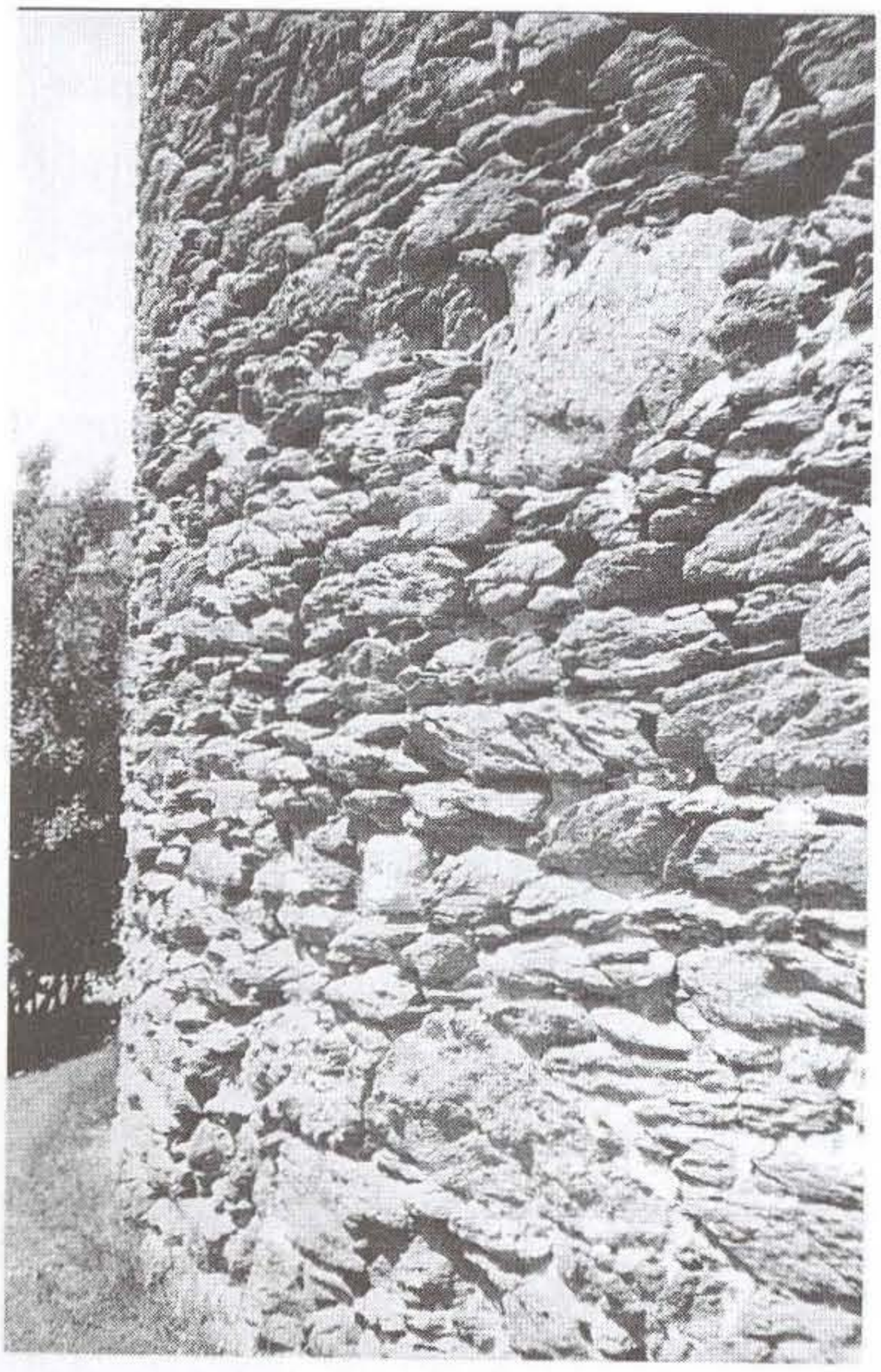
[9] Ou, plus précisément, une ancienne granodiorite.

[10] Par suite de l'oxydation de la pyrite disséminée.



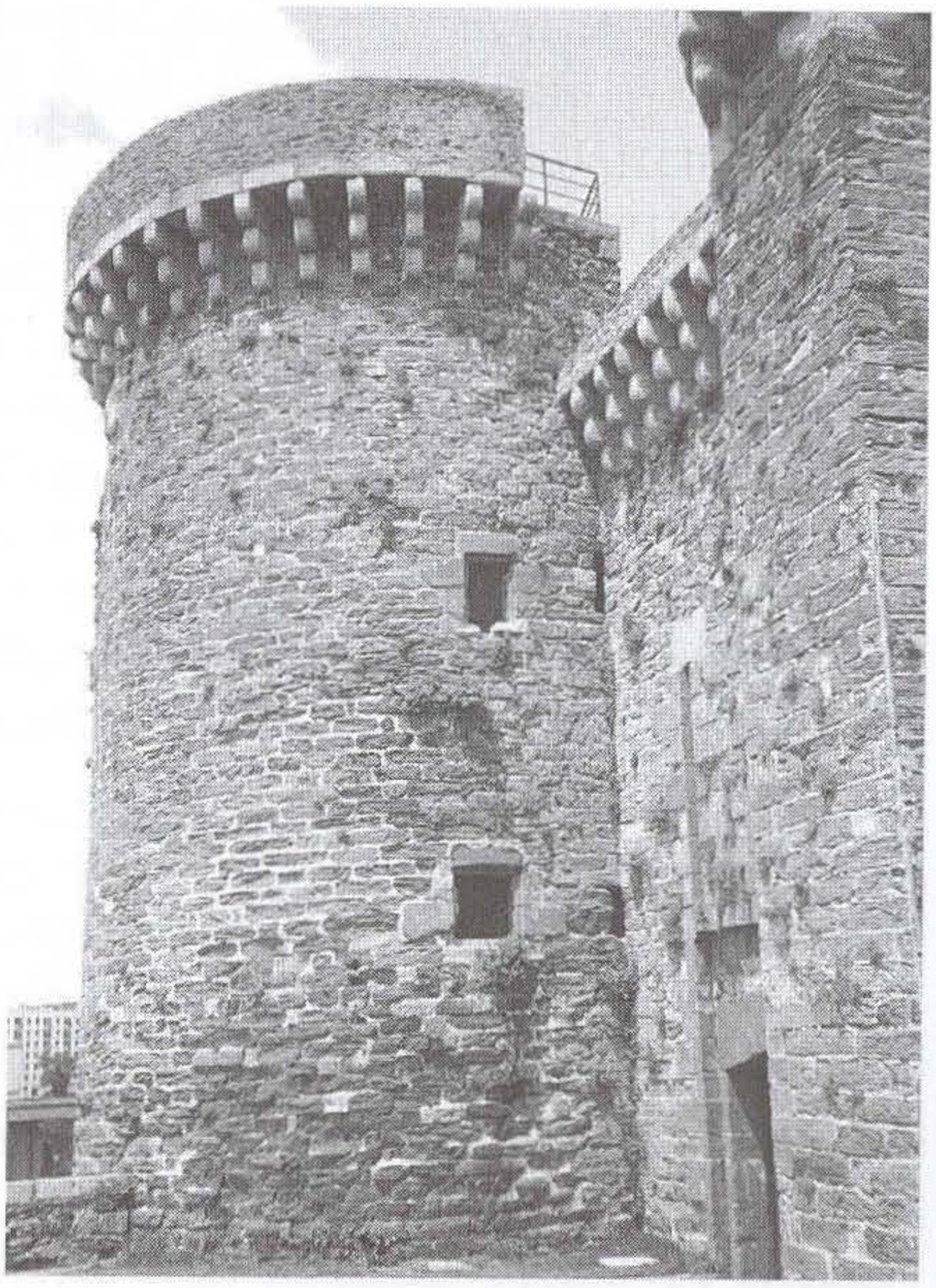
Phot. 1. – Muraille gallo-romaine.

En ce point, fréquence des granites du type Saint-Renan, en petit appareil, entre deux doubles rangées de briques.



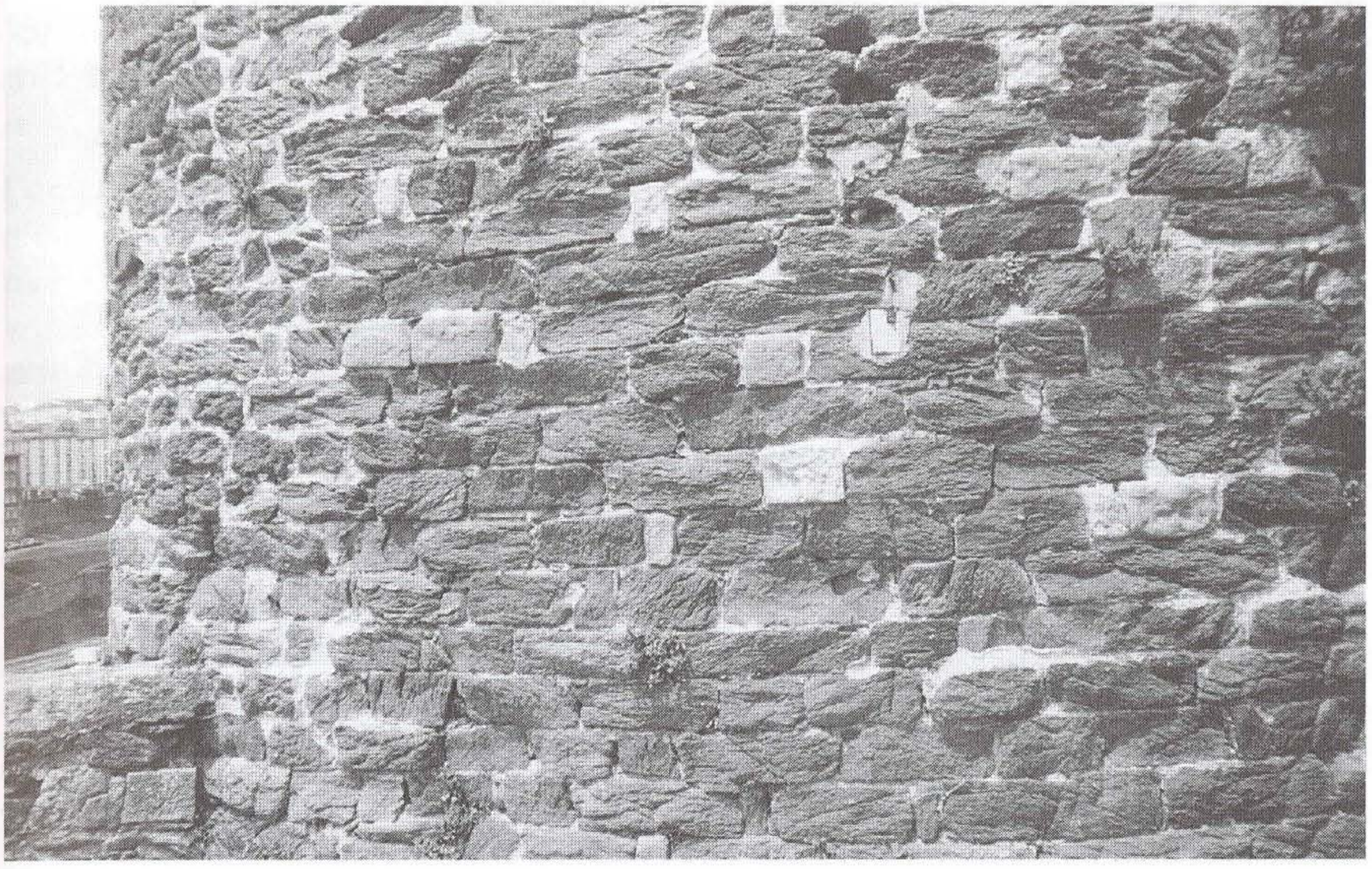
Phot. 2. – Tour César.

En moellons informes de gneiss de Brest fortement érodés.



Phot. 3. – Tour Azénor.

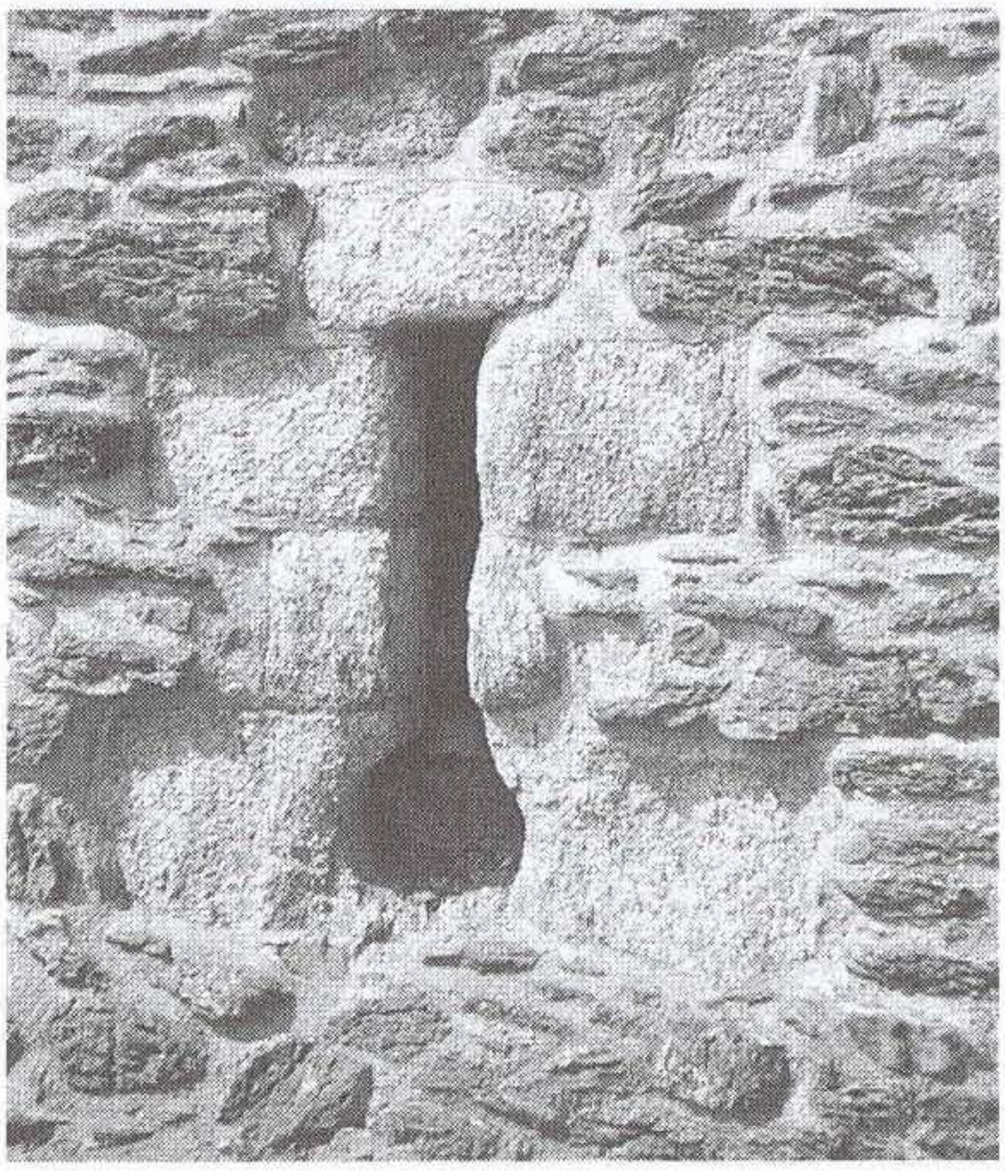
En gneiss de Brest. A droite, entourage en kersanton de l'ancien pont-levis.



Phot. 4. – Tour Azénor.

Moellons en gneiss de Brest, parfois façonnés obliquement à leur schistosité fruste. Par suite de l'érosion pluriséculaire, en creux par rapport aux moellons microgranitiques de teinte claire.

siques, mieux façonnés, sont également très usés. La même roche plus ou moins érodée (mais en éléments de dimensions nettement supérieures à ceux de la courtine gallo-romaine) joue un rôle majeur dans la construction des deux tours semi-circulaires encadrant le portail (caserne Paradis). Le parement du ravelin est essentiellement constitué de moellons gneissiques, informes, très hétérométriques (de quelques centimètres à plus de 50 cm). La même roche forme également la muraille au nord-ouest de la tour Madeleine… Ces différents exemples, pris parmi d'autres, établissent nettement que les parties les plus anciennes du château de Brest (substructions gallo-romaines ; constructions du XIII^e^ au XV^e^ siècle inclus) ont très largement utilisé sous forme de moellons parfois à peine façonnés une roche de provenance proximale – ce qui ne saurait surprendre.



Phot. 5. – Dans le parement du ravelin, meurtrière en granite de Trégana, de teinte claire, très érodé.

Autour, moellons à peine façonnés de gneiss de Brest.

Sans être absente, cette roche est nettement plus rare dans les ouvrages postérieurs : pour partie dans le parapet couronnant le bastion Sourdéac… (peut-être s'agit-il de remplois ?).

Albitophyre

Les gneiss de Brest sont assez souvent recoupés par de minces filons d'une roche grisâtre, à grain très fin, dénommée «albitophyre». Cette roche, extraite en même temps que le gneiss encaissant, a été utilisée localement sous forme de petits moellons répartis au hasard. Quelques éléments d'albitophyre, offrant une singulière érosion «en alvéoles», ont été ainsi notés dans la tour Azénor et dans la tour méridionale de la caserne Paradis. L'association de cette pierre au gneiss de Brest très prédominant prouve indubitablement que *l'on utilisait ici le «tout venant»*, sans faire de sélection. Au total, le volume des albitophyres reste insignifiant. L'utilisation de cette roche paraît limitée aux parties anciennes du château.

Quartz

Les gneiss de Brest admettent assez souvent des lentilles et des nodules de quartz qui ont été employés sporadiquement, comme tout-venant en divers points du château : mur gallo-romain, ravelin, muraille au nord-ouest de la tour Madeleine. La masse globale de ce matériau, dépourvu de toute aptitude au façonnement, demeure très faible.

Schistes (dits de l'Élorn)

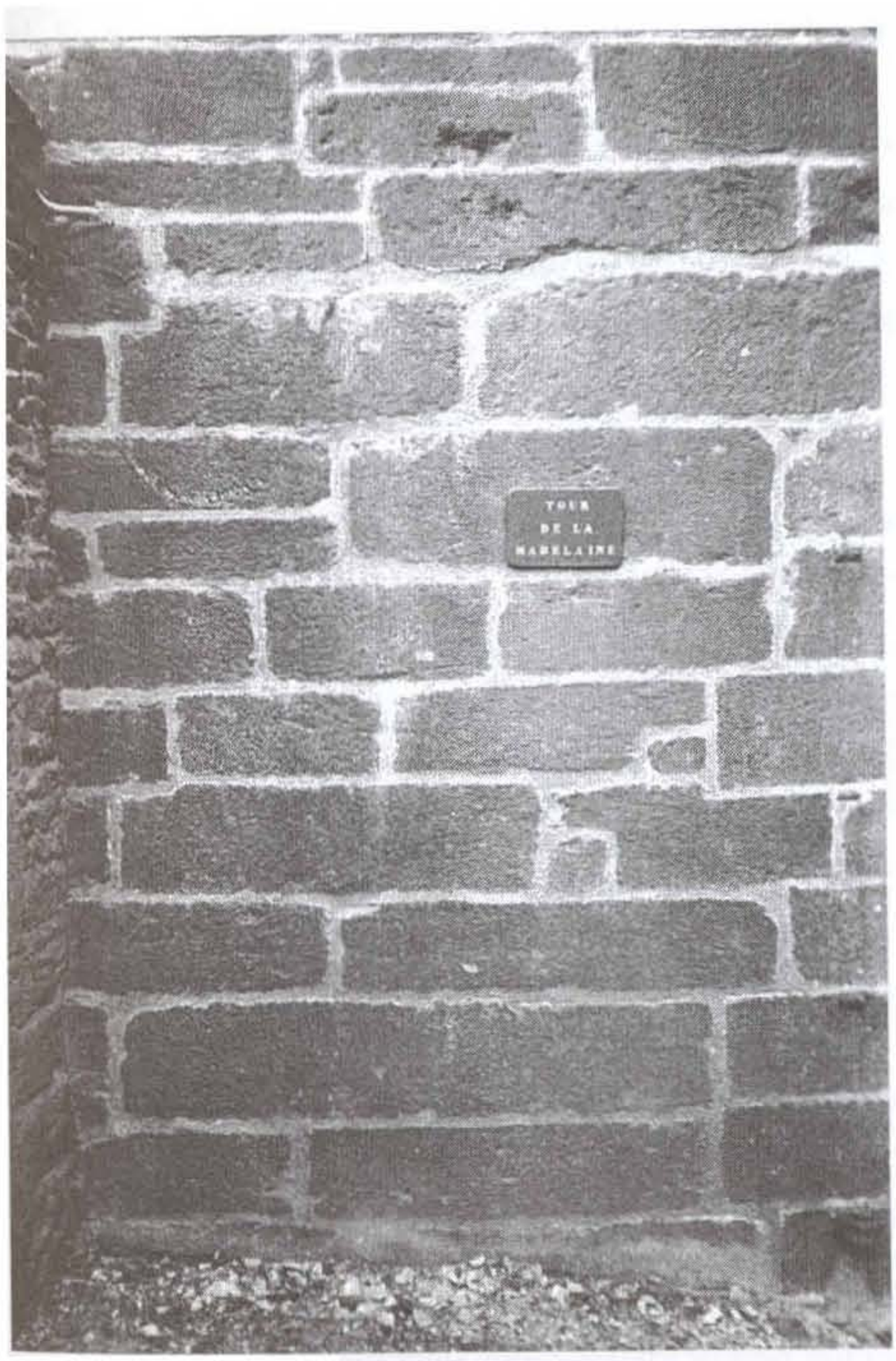
Le long de l'ancien rivage[11], les gneiss de Brest sont bordés localement par une étroite bande de terrains sédimentaires – épargnée par l'érosion marine – constitués par une alternance de schistes et de grès ou de schistes gréseux, connus sous le nom de «schistes de l'Elorn». Ces roches ont pu fournir des moellons de dimension très variable. Dans le château de Brest, ils ont été reconnus très sporadiquement dans le mur gallo-romain. Dans la tour de Brest, à la hauteur des jardins de la résidence du préfet maritime, les schistes gréseux forment même quelques éléments dépassant le mètre. Le parapet du couronnement du bastion Sourdéac laisse voir quelques moellons des schistes gris-vert, bien taillés. De très nombreux éléments mal façonnés ont été utilisés dans le renflement semi-circulaire situé au sud de la tour du donjon ; ils se font remarquer par la présence de «plis couchés», très caractéristiques de la «formation de l'Elorn». Cette roche, d'origine locale, a pu être extraite aussi bien à l'ouest qu'à l'est du château.

---

11 Aujourd'hui séparé de la rade par l'édification de terre-pleins destinés aux installations portuaires.

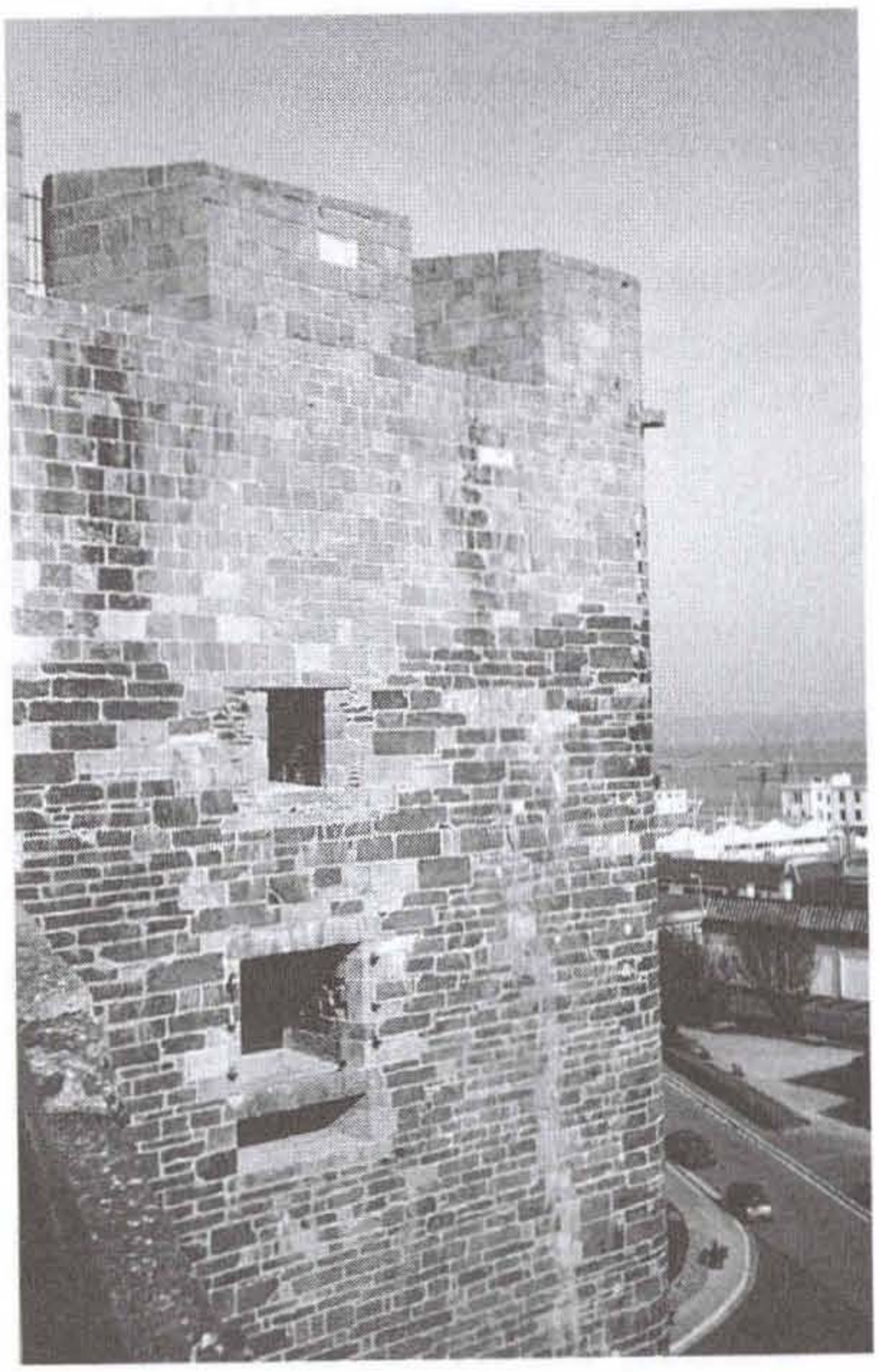
Gneiss (dits du Conquet)

A la différence des gneiss de Brest au sens strict dont la texture ne permet que l'obtention de mauvais moellons, souvent de contour quelque peu pisciforme, d'autres gneiss, affleurant aussi dans le sud-ouest du pays de Léon, offrent une texture litée régulière et sont par suite susceptibles de fournir de beaux moellons, voire des pierres de taille de forte dimension. La carte géologique[8] montre que de telles roches affleurent assez peu sur la côte méridionale du Léon, entre Brest et la pointe de Saint-Mathieu ; par contre, elles s'étendent largement à l'intérieur des terres, au nord des gneiss de Brest, ainsi que dans les environs du Conquet où leur exploitation, facilitée par la situation en bordure de mer, a été intense dans le passé. Sans qu'il soit possible actuellement, en l'absence de données archivistiques, de localiser avec précision les sites d'extraction des matériaux reconnus dans le château de Brest, on notera que ces belles roches ont été largement utilisées ici, en particulier pour les grands travaux du XVI[e] siècle. Ils ont en effet pris une part importante à l'édification de la tour de Brest (en beaux moellons pouvant atteindre le mètre), de la tour Française, de la tour Madeleine, en renforcement externe de l'ou-



Phot. 6. – Tour Madeleine.

Détail du flanc nord-ouest. Superbes éléments de gneiss dit du Conquet.



Phot. 7. – Tour Madeleine.

Face sud-ouest. De bas en haut, gneiss sombre (dit du Conquet) ; microgranite de Logonna de teinte claire ; parapet du couronnement en faciès porphyroïde blanc du massif de l'Aber-Ildut.

vrage antérieur (en superbes éléments dépassant très largement le mètre), du flanc nord-ouest du bastion Sourdéac ; on les note aussi pour partie dans le parapet de ce bastion, de part et d'autre de la poterne d'accès à la résidence du préfet maritime, dans le rempart au sud-est de la tour de Brest... Ainsi, à ce stade de nos investigations pétrographiques, il est déjà possible d'assurer qu'aux XVI[e] et XVII[e] siècles, à la différence des périodes antérieures, où les apports distaux restaient généralement subordonnés, les constructeurs tendent nettement à s'affranchir des contraintes locales et n'hésitent pas à aller quérir à quelque distance des volumes considérables de matériaux de qualité. Ce point sera confirmé pleinement, plus loin, par l'exemple du microgranite de Logonna.

Micaschistes du Conquet

Les problèmes posés par les dallages dans les constructions anciennes, souvent humides, conduisaient à faire appel, de préférence, à des roches schisteuses, facilement clivables et en même temps résistantes. Or, il se trouve qu'aux environs de Brest, sur la côte du Conquet, les falaises sont susceptibles de fournir en abondance de grandes dalles de micaschistes dont les reflets argentés sous le soleil sont depuis longtemps un sujet d'étonnement pour les voyageurs[12]. Ces pierres plates étaient déjà recherchées à l'époque du Bronze moyen, ainsi que l'atteste un coffre à rainures (aujourd'hui déposé au Musée préhistorique de Penmarc'h), découvert à proximité de la grande carrière littorale de Portez au Conquet... Les exploitations se poursuivaient encore au XIX[e] siècle[13].

De telles dalles micaschisteuses, transportées par voie d'eau, sont encore visibles dans plusieurs parties du château de Brest, sans qu'il soit toutefois possible de préciser l'époque de leur mise en place – qui peut être postérieure à la construction des bâtiments qui les renferment... Parmi d'autres, citons le soubassement de la colonnade en kersanton et des marches d'escaliers dans le groupe du donjon ; le dallage d'un étage de la tour sud Paradis (un peu au-dessus de l'accès en venant de la tour Madeleine) ; localement, couronnement du parapet du ravelin et dallage du même ensemble...[14].

---

[12] Voir en particulier DESLANDES (1725), dans *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, par Gobet, Paris, 1779 : «Toute cette côte est parsemée... de pierres... qui ont un enduit luisant, que la vue ne peut soutenir au soleil»...

[13] L. CHAURIS, «Pierres méconnues : micaschistes et gneiss du Conquet», *Le Courrier du Léon - Le Progrès de Cornouaille*, 11 et 18 juin 1994.

[14] Beaucoup plus récemment (sans doute lors des travaux d'aménagement du musée ?) appel a été fait pour le dallage (tour Paradis nord) à *des schistes bleu-noir*, de provenance imprécisée, de grande dimension, mais n'offrant pas le façonnement régulier des dallages en micaschistes du Conquet. Un tel dallage, dont la coloration intense choque quelque peu le visiteur, eût sans doute pu être évité (ou remplacé) en faisant appel à l'entreprise artisanale *Le Micaschiste* (à Saint-Renan) qui avait remis en exploitation, vers les années 70, une ancienne carrière de micaschistes ouverte vers la limite des communes de Ploumoguer et de Plougonvelin : on eût été ainsi dans le «ton» des constructions anciennes... La même remarque s'applique au passage extérieur entre la tour Madeleine et la tour Paradis sud, dallé récemment en schiste bleu, à reflets mordorés (en provenance possible des monts d'Arrée ?).

Granites de Saint-Renan-Kersaint

Le plus vaste ensemble plutonique du pays de Léon, qui se suit sans interruption depuis la pointe de Corsen – extrémité occidentale de la France continentale – jusqu'aux environs de Saint-Derrien, est connu sous le nom de massif granitique de Saint-Renan - Kersaint. Sa limite méridionale, orientée est-ouest, passe un peu au nord de Brest, dans le vallon de Kerguillo, non loin de la limite atteinte par le flot au fond de la Penfeld. Ce pluton qui présente des faciès différents, parfois même en des points très rapprochés, est toutefois assez bien caractérisé par ses associations pétrographiques pour que la provenance des pierres utilisées dans les constructions, même au-delà de ses limites, laisse peu de place au doute.

Comme il a été dit plus haut, les substructions gallo-romaines ont fait un large appel aux gneiss de Brest, extraits pratiquement sur place. Cependant, en plusieurs points de la muraille antique – et parfois avec une certaine abondance – il a été possible de déceler des roches granitiques du type de celles rencontrées vers la bordure méridionale du pluton de Saint-Renan - Kersaint : granite à grain fin à deux micas ; leucogranite fin riche en muscovite (= mica blanc) ; granite gris faiblement orienté ; granite clair avec fissure tourmalinisée bleu-noir ; granite pegmatitique (= à très gros éléments) à tourmaline ; granite grossier légèrement écrasé ; granite orienté à tendance porphyroïde ; granite nettement porphyroïde (à feldspaths blancs de 2-3 cm)…

L'association de ces diverses roches relativement distales (les premiers affleurements sont situés à plus de quatre kilomètres au nord du château) avec les gneiss proximaux, n'est pas sans soulever des questions délicates. A moins d'admettre que l'emploi de ces différents granites ne remonte pas à la période gallo-romaine (interprétation difficilement soutenable, et qui ne ferait d'ailleurs que déplacer le problème sans le résoudre), on ne voit, au premier abord, d'autre raison ayant poussé les constructeurs à utiliser ces granites que leur façonnement plus facile – pour l'obtention du petit appareil caractéristique de la muraille – que celui des gneiss de Brest difficiles à équarrir. Mais pourquoi alors leur association aux gneiss de Brest ? Peut-être aussi a-t-on, pressé par le temps, remployé ici, localement, les éléments d'une construction gallo-romaine antérieure, ruinée, située dans la zone d'affleurement de ces granites ? Il y a là un problème actuellement sans réponse définitive[15].

Granite de Trégana

Le premier grand massif granitique que l'on rencontre à l'ouest de Brest – mais déjà au-delà du goulet – affleure dans les falaises de Trégana jusqu'aux

---

15 La présence très locale de pierre de Logonna dans le mur gallo-romain indique à l'évidence des restaurations – au moins partielles – tardives. Mais celles-ci ne peuvent rendre compte, à notre sens, de l'importance prise ici par les granites du massif de Saint-Renan - Kersaint.

Lors des travaux de restauration, après la guerre, le granite de Saint-Renan (avec fissure tourmalinisée) a été utilisé localement dans le parapet du couronnement de la tour Madeleine.

abords du Trez-Hir. Cette roche claire, à tonalité blanchâtre, à grain moyen, caractérisée par l'abondance de ses feldspaths à section rectangulaire légèrement mis en relief par l'érosion, est reconnaissable au premier coup d'œil[16]. Les vestiges des anciennes extractions sont encore nombreux sur l'estran et dans les falaises. La roche avait déjà été utilisée pour la confection des stèles de l'âge du fer et de croix au Moyen Age ; ultérieurement, elle a été employée dans plusieurs édifices religieux[17]. Elle réunissait trois atouts naguère très recherchés : un façonnement aisé (à l'inverse de beaucoup d'autres granitoïdes) ; des affleurements en bordure de mer directement accessibles, évitant ainsi de dispendieux travaux de découverte ; enfin, des possibilités de transport par voie d'eau, toutes circonstances avantageuses pour les bâtisseurs du château de Brest.

Mis à part la tour du donjon où il est très largement utilisé sous forme de pierres de taille de moyen appareil, aujourd'hui érodées, le granite de Trégana reste cependant ici d'emploi assez restreint. On le note déjà dans les parties anciennes du château : entourage d'une porte (aujourd'hui obturée) dans la tour César ; mâchicoulis offrant une usure prononcée à proximité de la tour Azénor ; meurtrières du ravelin, en éléments érodés sur plusieurs centimètres de profondeur ; meurtrière à gauche de l'accès sud-est au donjon près de la tour de la Duchesse-Anne ; meurtrière encore dans la tour nord de la caserne Paradis ; en pierres d'angle dans l'étroite avancée à section rectangulaire entre la tour Azénor et la tour de Brest ; sous forme d'éléments curieusement disséminés au milieu des gneiss de Brest dans la muraille du ravelin, dans la tour sud de la caserne Paradis...

Ultérieurement, la même pierre a continué encore à être employée, mais toujours en faible quantité, en association avec d'autres roches, en particulier lors des transformations effectuées dans le château pour l'emplacement d'une artillerie moderne : parapet du couronnement de la tour Madeleine, de la tour de Brest et de la tour Française ; parapet entre la caserne Paradis et le donjon ; parement du chemin de ronde allant de la tour de Brest à la tour César ; porte basse au nord-ouest de la tour Française ; dans la tour de Brest (au niveau des jardins de la résidence du préfet maritime), sous forme d'un superbe linteau d'environ deux mètres de long...

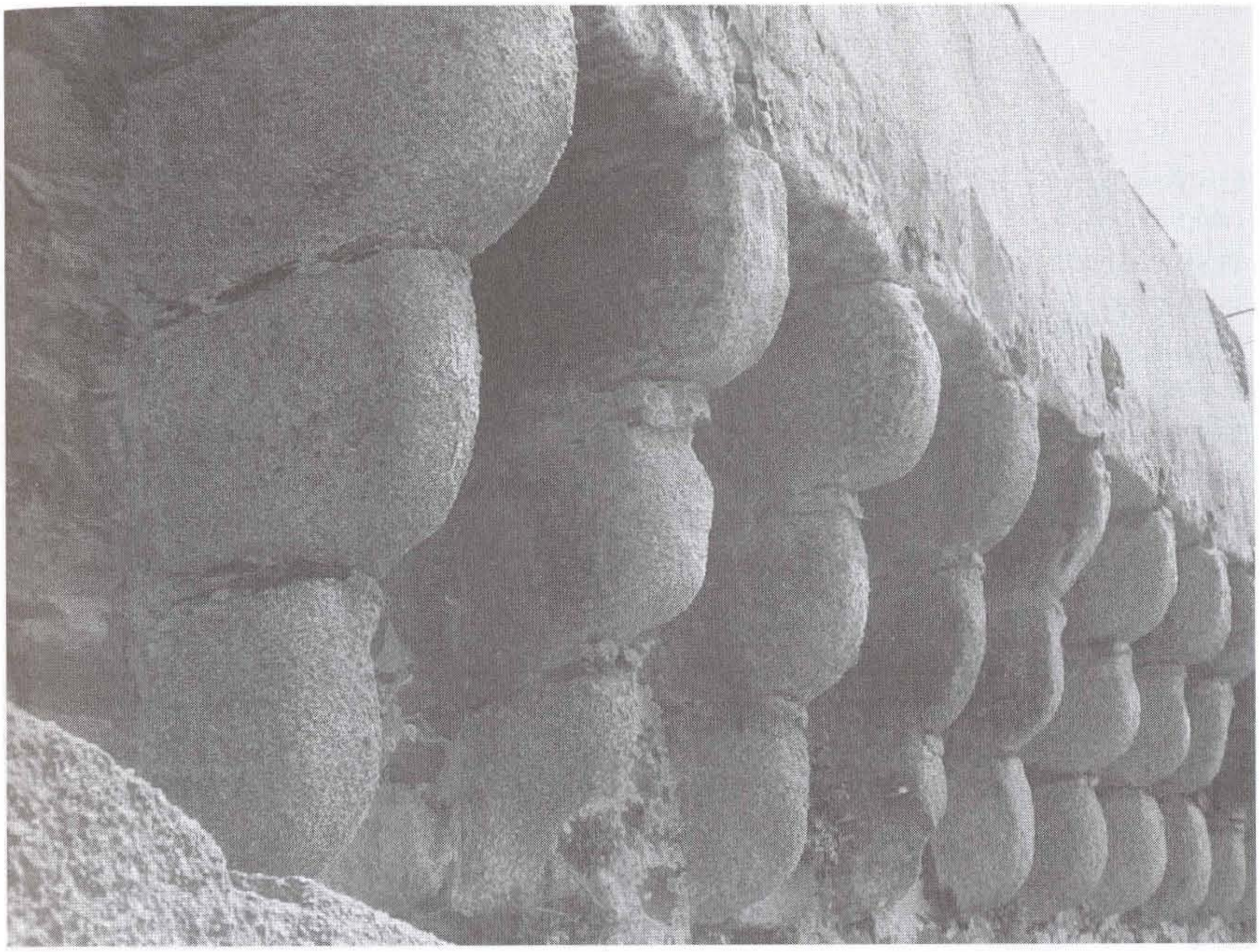
Il semble que l'ultime utilisation dans le château de Brest du granite de Trégana (fortement concurrencé, puis supplanté par d'autres granites vers la seconde partie du XVII^e siècle) remonte au tout début du XIX^e siècle avec le façonnement de la belle vasque monolithe de la fontaine érigée «sous les auspices et par les soins du préfet maritime J. Caffarelli le 1. Germinal an 11. 1803»[18].

---

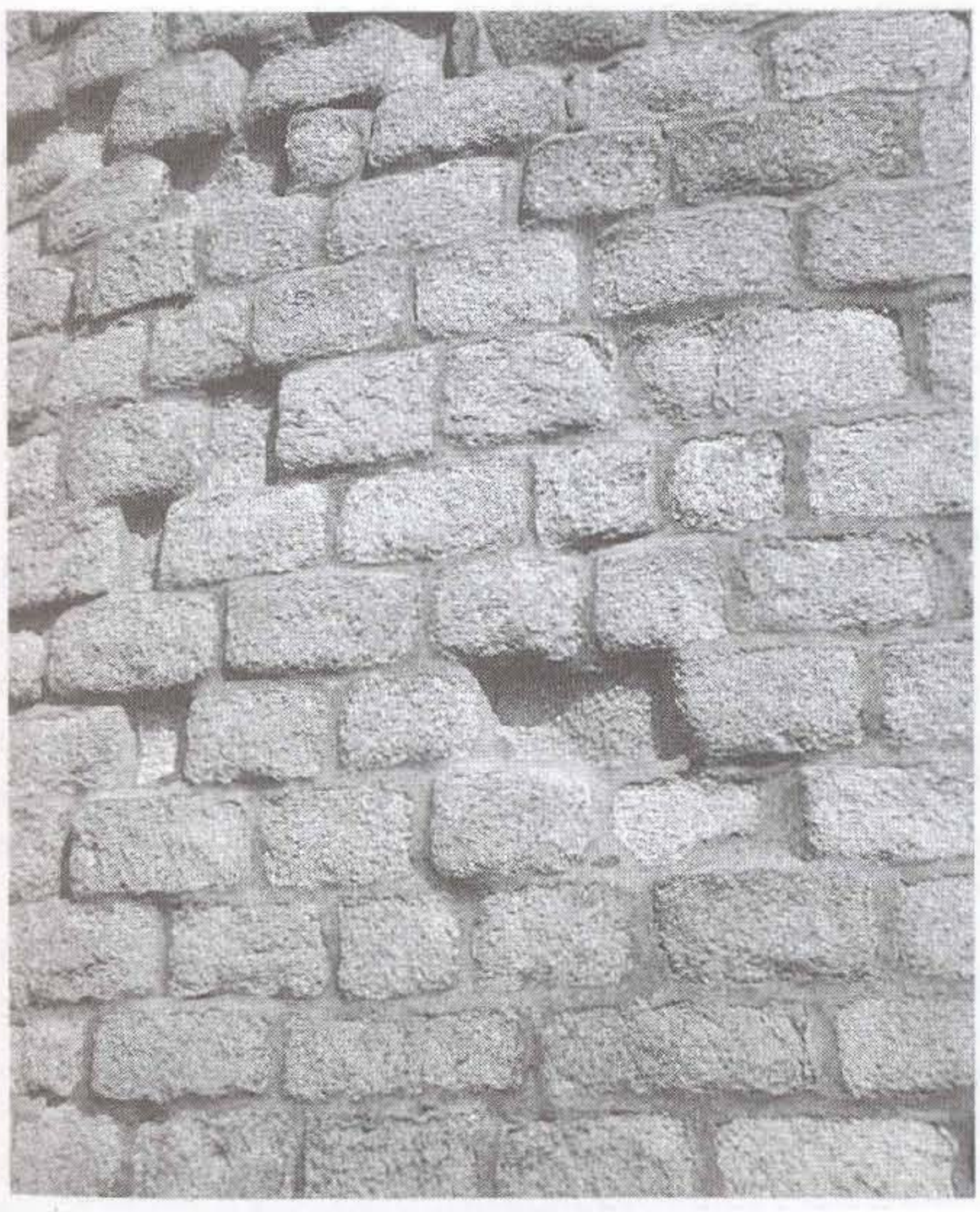
16 En fait, il ne s'agit pas d'un granite au sens strict des géologues, mais d'une trondhjémite. Voir L. CHAURIS, «Intrusions sodiques à affinité trondhjémitique dans le nord-ouest de la Bretagne», *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 315, série II, 1992, p. 705-710.

17 L. CHAURIS, «Une roche blanche oubliée : le granite de Trégana dans le Finistère (France)», dans *Documents du Musée de la pierre*, Maffle, Belgique, fasc. 5, 1994, p. 52-78.

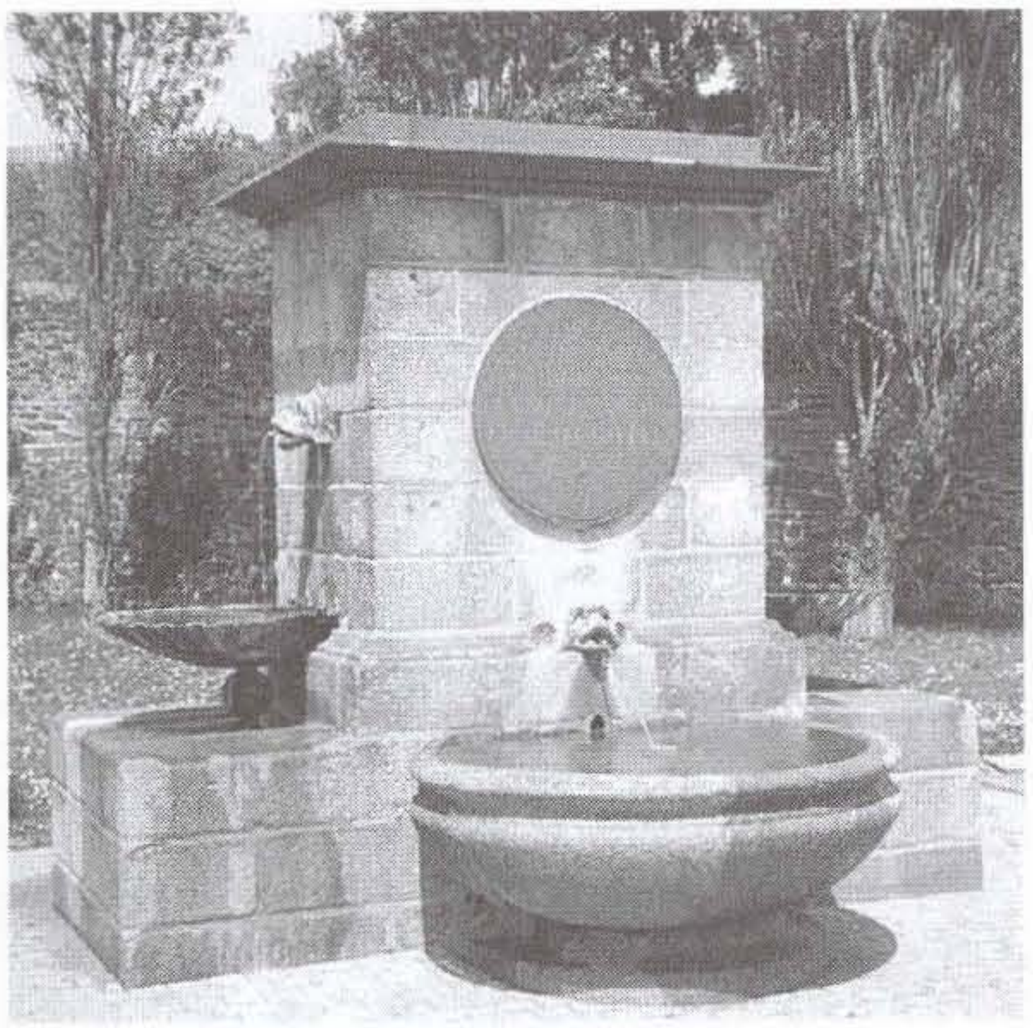
18 Comme le précise l'inscription gravée sur une plaque en kersanton.



Phot. 8. – Mâchicoulis en granite de Trégana fortement érodé, à proximité de la tour Azénor.



Phot. 9. – Tour du donjon, en granite de Trégana, plus ou moins érodé.



Phot. 10. – Fontaine Caffarelli.

Association du granite type Ségal (socle), au kersanton (plaque circulaire et acrotère), au granite de Trégana (vasque) et au granite rose de l'Aber-Ildut (soubassement de la vasque).

Microgranite de Logonna

Cette roche[19] est extraite depuis des siècles dans le promontoire du Roz, situé dans l'actuelle commune de Logonna-Daoulas, elle-même presqu'île de la rade de Brest[20]. La pierre du Roz se distingue au premier coup d'œil des innombrables roches bretonnes de qualité par la présence, dans un fond à grain fin jaune beige, à la tonalité presque blonde, de multiples cernes subconcentriques, brunâtres, d'hydroxyde de fer[21]. Les cernes aux formes capricieuses, mimant à s'y méprendre les zones d'accroissement du bois, confèrent au matériau une originalité certaine et une qualité décorative assez remarquable. Soumise à l'érosion après son extraction, la pierre du Roz subit la disparition superficielle des cristaux feldspathiques, qui provoquent l'apparition de microcavités ; toutefois, la présence, en surface, de ces petits vides ne diminue en rien la résistance du matériau.

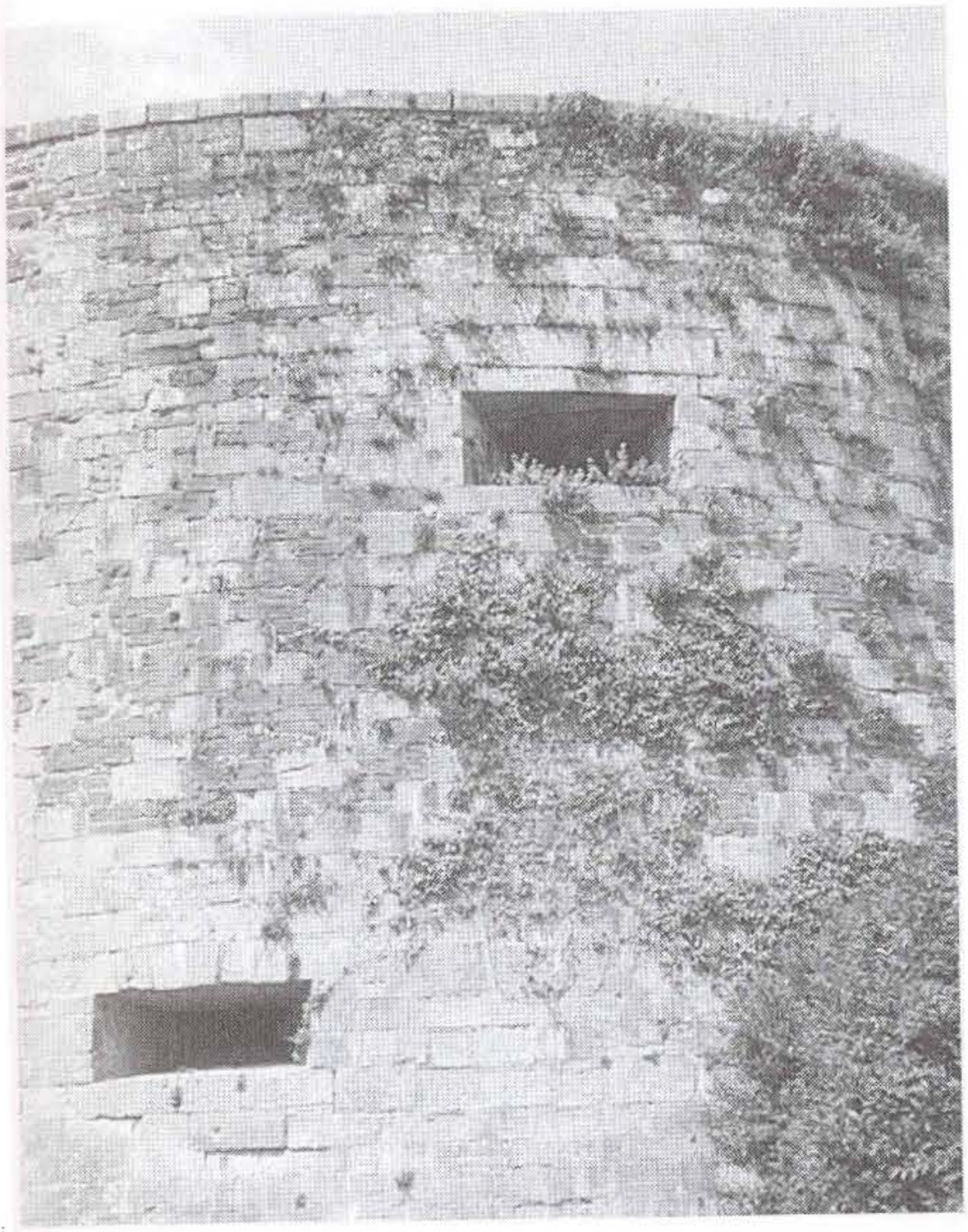
L'aptitude de la pierre du Roz au façonnement et la situation des perrières au bord même de la rade expliquent son très large emploi dans différentes parties du château, soit seule en parements vus sur de grandes surfaces, soit en association avec d'autres matériaux. Il semble que cette belle pierre ait déjà été utilisée – mais avec parcimonie – dans certaines parties du château dès le XV^e^ siècle, ainsi que le suggère sa présence dans les petites meurtrières ouvertes vers la partie supérieure de la tour sud de la caserne Paradis… Toutefois, la principale période d'emploi de la pierre de Logonna dans le château de Brest correspond au XVI^e^ siècle : tour de Brest (sauf une zone médiane et le couronnement [le soubassement ancien, renforcé ultérieurement, n'est pas visible aujourd'hui]) ; tour Française, en grand appareil (à la hauteur des jardins de la résidence du préfet maritime, plus haut en association avec les gneiss) ; dans les remparts à l'est de la tour Française ; vers le haut de la tour Madeleine (face occidentale, sous le parapet du couronnement) ; et surtout dans les parements sud-est et nord-est du bastion Sourdéac (où la même roche a été utilisée aussi pour la couverture des échauguettes)… On notera avec satisfaction que, lors des remarquables travaux – tout récents – de restauration de

---

19 Plus précisément, une «microdiorite quartzique», que nous appellerons, selon la coutume régionale, la «pierre de Logonna».

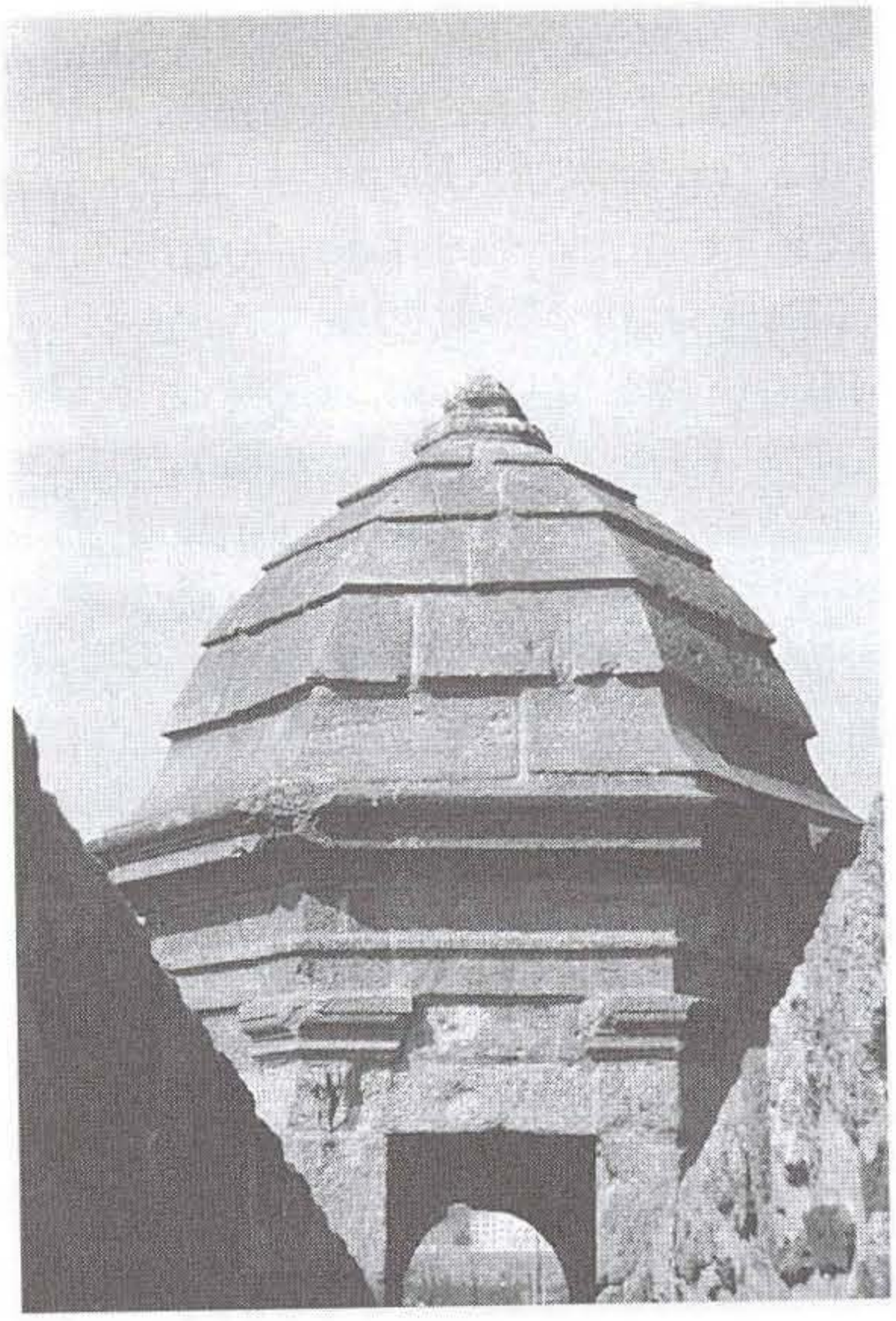
20 Les perrières du Roz – qui faisaient autrefois partie du domaine de Rosmorduc – étaient déjà en activité au début du XVI^e^ siècle, ainsi que nous l'apprend un acte du 3 octobre 1514 ; le contrat en question stipule que l'exploitant «doibt tenir et tiendra lad. perrière nette et desacombrée et délivrée de toutz attraictz...» Le 17 juillet 1625, un arrêt du parlement de Bretagne ordonne de nettoyer «la dicte perrière des attraiz et accombremans y estans…» Dans un aveu du 30 septembre 1738, les détenteurs de la carrière du Roz déclarent la tenir sous la seigneurie de Rosmorduc. Au moment de la Révolution, la carrière était exploitée aux mêmes conditions (voir H. PÉRENNÈS, «Logonna-Daoulas, Carrière du Roz», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1928, p. 134-136)… et l'extraction se poursuit encore en 1995 ! Cette continuité s'explique par diverses raisons : à l'absence locale de granite et aux possibilités de transport par voie d'eau s'ajoutent l'originalité du matériau, son façonnement relativement aisé et en même temps sa résistance aux intempéries du climat océanique... Pour plus de détail, voir L. CHAURIS, «Une exploitation pluriséculaire au bord de la rade de Brest : la pierre jaune de Logonna», *Le Mausolée*, n° 696, 1994, p. 75-83.

21 La genèse des cernes est due à la lente percolation et aux dépôts successifs des solutions ferrugineuses circulant à partir des fissures.



Phot. 11. – Tour Française dominant les jardins de la résidence du préfet maritime.

Partie inférieure, pierre de Logonna en grand appareil. Partie supérieure, association du gneiss (dit du Conquet) à la pierre de Logonna. Couronnement en granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut.



Phot. 12. – Bastion Sourdéac.

Toiture de l'échauguette en pierre de Logonna.



Phot. 13. – Parapet polylithique entre la caserne Paradis et le donjon.

Granite de Trégana, microgranite de Logonna, granite porphyroïde blanc de l'Aber-Ildut...

ce bastion, appel a été fait à la pierre du Roz, les pierres «neuves» apparaissant seulement un peu plus claires que les pierres anciennes. La même roche a été utilisée (en association) *vers la fin du XVII^e siècle*, lors des modifications introduites pour l'emplacement de l'artillerie, dans le parapet couronnant le ravelin, les tours Française et Madeleine ; dans les parapets des remparts tant au nord-ouest qu'au sud-est des tours de la caserne Paradis, ainsi qu'au sud-est de la tour de Brest. C'est sans doute à la même époque que peuvent être rapportés les abris ou «niches» au sud-est de cette même tour, et peut-être la belle poterne (donnant aujourd'hui accès à la résidence du préfet maritime) au nord-ouest de la tour Française... Il est par ailleurs significatif de constater que l'importante utilisation de la pierre de Logonna dans le château de Brest coïncide également avec son âge d'or dans les édifices religieux du bassin de la rade de Brest (XVI^e et XVII^e siècles)[22] : il y a là un bel exemple de «mode» dans l'emploi privilégié d'un matériau particulier à une certaine époque...[23].

Kersanton (ou kersantite)

La seule roche au monde dont le nom dérive d'un toponyme breton, Kerzanton, petit village de la rade de Brest, est la kersantite des géologues. Contrairement à une opinion très répandue, le kersanton n'est pas un granite, mais un «lamprophyre»[24]. Les travaux cartographiques de Barrois[25] ont établi

---

[22] Sans vouloir être exhaustif, citons un peu au hasard de nos pérégrinations quelques utilisations de la pierre de Logonna : la chapelle de Rocamadour à Camaret (1527, avec réparation au XVII^e siècle) ; l'église d'Argol (XVI^e-XVII^e siècle) avec à l'entrée de l'enclos un arc de triomphe monumental (1659) ; le porche de l'église de Guilers (1601) ; l'église de Dirinon (surtout XVI^e-XVIIe siècle) ; les clochers de Logonna-Daoulas (XVII^e siècle), de Saint-Conogan près de Landerneau (1591) ; l'église d'Irvillac (surtout XVII^e siècle) ; l'église du Vieux-Bourg de Quimerc'h (XVI^e siècle) ; la chapelle Saint-Sébastien en Saint-Ségal (XVI^e-XVII^e siècle), avec un arc de triomphe du XVI^e siècle ; à Sizun (XVI^e-XVII^e siècle), des piliers ; localement dans l'élévation sud à Pleyben (XVI^e siècle) ; plusieurs chapelles érigées dans la commune de Plougastel-Daoulas : Sainte-Christine (XVI^e-XVII^e siècle), Saint-Claude (XVII^e siècle), Saint-Trémeur (XVI^e-XVII^e siècle), Saint-Guénolé... ; la chapelle Saint-Jean (XVII^e siècle) en Logonna-Daoulas... Comment ne pas évoquer encore la belle église Saint-Thomas (XVI^e-XVII^e siècle) à Landerneau, avec la remarquable voûte de la sacristie (en pierre de Logonna) qui, en conférant à cette partie de l'édifice un étonnant aspect de casemate... nous ramène au château de Brest.

[23] Tous les microgranites utilisés dans le château de Brest ne proviennent pas du Roz, mais d'autres sites de la rade de Brest, dont la localisation présumée nous est aujourd'hui inconnue. Tel est le cas pour quelques éléments observés sporadiquement dans plusieurs parties anciennes du château (tour César, tour Azénor, murailles entre la tour Azénor et la tour de Brest...). A ce sujet, on notera que les microgranites utilisés dans les parties primitives (romanes) des abbayes de Daoulas et de Saint-Mathieu n'ont pas été extraits du Roz. Par ailleurs, le microgranite très résistant de l'île Longue, en rade de Brest, a été localement utilisé, comme partout dans le vieux Brest, pour le pavage (devant le portail Paradis...).

[24] La kersantite est composée essentiellement de plagioclase (jusqu'à 50%) et de biotite (jusqu'à 25 %), avec hornblende (rare à 15 %), parfois pyroxène, quartz, calcite, apatite abondante, pyrrhotite... Localement apparaissent des veinules et de petits amas pegmatitiques de teinte claire, ou encore des enclaves anguleuses à arrondies de quartz entouré d'une pellicule très sombre (avec chlorite). Ces «anomalies» étaient redoutées des anciens car elles déparaient les pierres de taille qui étaient alors, le plus souvent, «rebutées».

[25] Carte géologique à 1/80 000. Feuille Brest, 1902.

que cette roche forme, au total, une cinquantaine de filons de puissance variable (de l'ordre du mètre à quelques dizaines de mètres) dans le bassin de la rade de Brest. Quatre faciès différents ont été exploités ici ; ils se distinguent à l'œil nu par leur teinte et leur granulométrie[26].

(1) Type Kersanton *sensu stricto* (en Loperhet), noir verdâtre, à gros grain ; remarquable par l'abondance des lamelles plurimillimétriques de biotite (mica noir) ; relativement tendre, et sensible à l'altération météorique (desquamation, fissuration).

(2) Type Rosmorduc (Logonna-Daoulas), noir foncé, à grain fin à très fin ; de loin, le kersanton le plus renommé permettant une taille d'une finesse étonnante et possèdant une extraordinaire résistance à l'érosion (sculptures pluriséculaires, exposées à l'air libre, absolument intactes).

(3) Type pointe du Château (également en Logonna-Daoulas). Gris bleuté, à grain fin, sonnant sous le choc du marteau ; extrêmement dur et très résistant.

(4) Type Hôpital-Camfrout (dans cette commune). Grisâtre, à grain moyen, de bonne tenue à l'altération. Des transitions, en relation avec la granulométrie, apparaissent entre les kersantons noirs (sous-types Moulin-Mer, Rosmelec, Ty-ar-Moal) et également entre les kersantons gris.

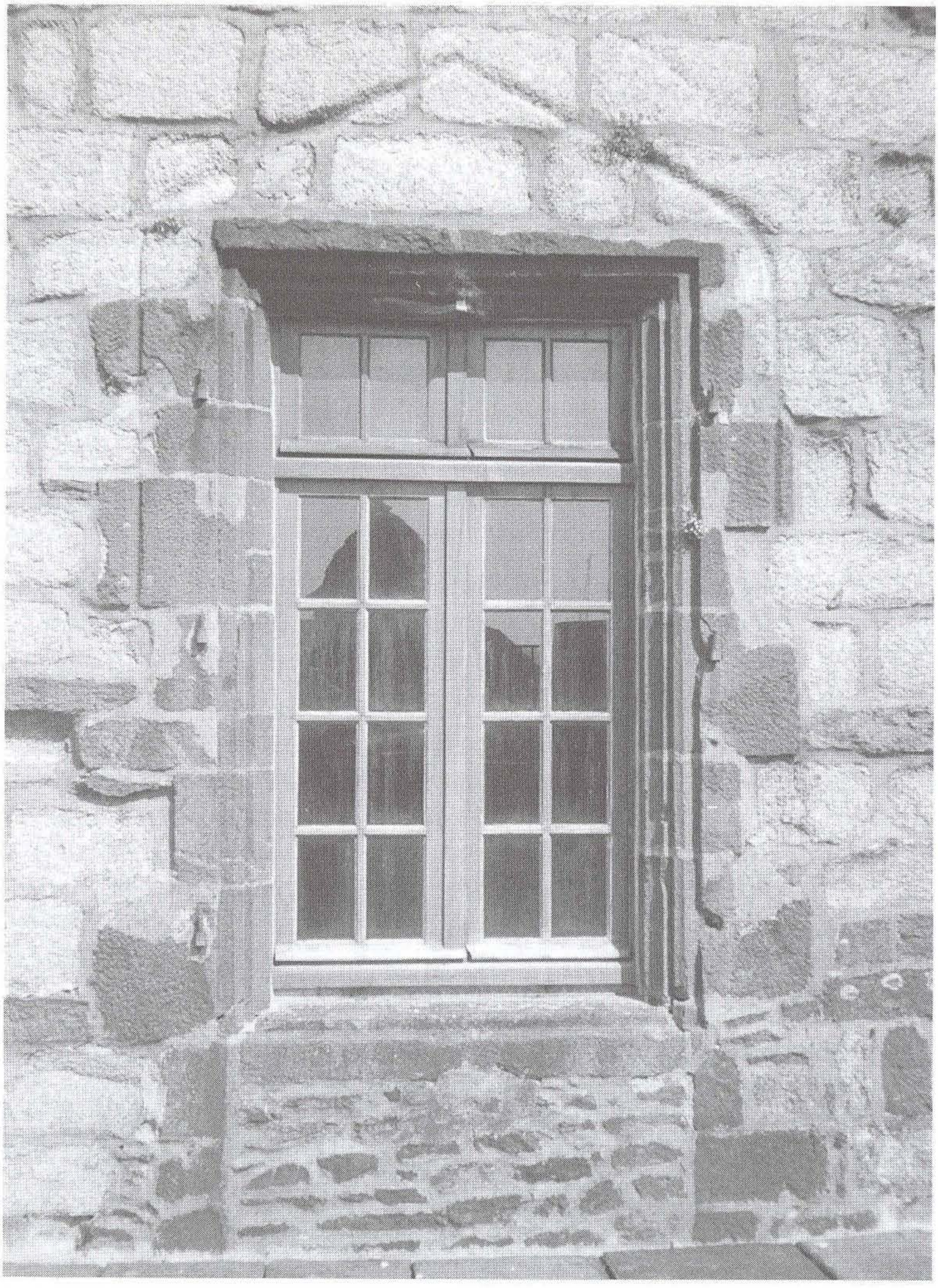
Si le kersanton a certainement contribué à l'éclosion, en Basse-Bretagne, d'une civilisation artistique originale, dont l'âge d'or se situe aux XV^e^-XVI^e^-XVII^e^ siècles[27], force est de reconnaître que son utilisation dans le château de Brest n'offre aucun caractère particulièrement remarquable : il est vrai qu'il s'agissait d'une forteresse et non d'une église ! Les dates d'emploi de cette pierre sont assez délicates à préciser car, dans plusieurs cas, elle semble bien avoir été utilisée postérieurement à la construction des corps de bâtiments où on l'observe aujourd'hui.

En tout état de cause, le kersanton ne paraît pas avoir été employé ici avant le XIV^e^ siècle, si tout au moins la colonnade au demeurant assez fruste, en kersanton sombre, de la grande salle inférieure de la tour de la Duchesse-Anne est bien de cette époque… L'oratoire du donjon (rapporté au XIV^e^ siècle ?) a fait également appel au kersanton (arcs ogivaux, porte…). Les entourages de deux fenêtres (tardives ?) de la tour de la Duchesse-Anne sont formés pour partie en kersanton sombre. De même, dans la tour du donjon apparaissent des ouvertures en kersanton. Dans ces différents cas, il ne s'agit pas d'œuvres liées à l'art de la guerre, mais d'aménagements au moins en partie surimposés à un ouvrage militaire. Par contre, dans l'encadrement des ouvertures liées à l'ancien pont-levis situé au sud-est de la tour Azénor, l'emploi du kersanton (assez sombre, à grain moyen, un peu desquamé) correspond à un objectif militaire. Le grand portail

---

26 L. CHAURIS, «Une pierre bretonne : le kersanton». 3^e^ colloque «Carrières et constructions…», Amiens, 1994 (sous presse) au C.T.H.S.

27 Contrairement à ce que certains – trompés par la noirceur de la pierre (due aux intempéries) – ont pu écrire, le cloître de l'abbaye de Daoulas (XII^e^ siècle) n'est pas en kersanton, mais en pierre de Logonna (ou du moins en un faciès apparenté)...



Phot. 14. – Dans le donjon, entourage d'une fenêtre en kersanton.

(côté externe) entre les deux tours Paradis est constitué par un kersanton aujourd'hui assez fortement desquamé.

Certaines utilisations du kersanton sont à l'évidence tardives et résultent de modifications postérieures au rôle militaire du château : marches d'entrée à l'ensemble «donjon» près de la tour de la Duchesse-Anne ; petite porte, côté cour, dans la caserne Paradis ; socle en kersanton gris de la mappemonde métallique (faisant face à la fontaine Caffarelli) ; grand escalier, également en kersanton gris, dans les jardins de la résidence du préfet maritime ; en plusieurs points,

remplois, lors des travaux de restauration (quelques éléments en kersanton sombre dans le parapet du donjon...). Par ailleurs, la plaque portant le millésime de la fontaine Caffarelli (1803) est façonnée dans le kersanton sombre à grain moyen ; l'acrotère de ce monument est également en kersanton... Le kersanton gris (type Hôpital-Camfrout) n'a pas été utilisé dans les parties anciennes de la forteresse. Au total, l'emploi du kersanton reste ici beaucoup moins fréquent que celui de la pierre de Logonna : à l'évidence, pendant des siècles, cette roche a été considérée comme un matériau de grande valeur, à utiliser seulement avec parcimonie…[28].

Granites du massif de l'Aber-Ildut

Le vaste massif granitique de l'Aber-Ildut qui affleure sur la côte occidentale du pays de Léon est constitué par plusieurs ensembles différents. Un granite porphyroïde à gros feldspaths roses, dit de l'Aber-Ildut au sens strict ou encore «granit de Laber», forme la plus grande partie du pluton. Cette roche superbe qui offre une résistance exceptionnelle à l'érosion a été recherchée dès les temps mégalithiques[29], puis à l'âge du fer[30], au Moyen Age pour l'érection des croix, plus tard encore pour les édifices religieux, l'habitat, les forts, les phares et les travaux maritimes de toute la région brestoise et au-delà[31]. Les anciennes carrières s'échelonnent sur le littoral entre l'île Melon et l'embouchure de l'Aber, ainsi que sur les rives de cette ria[32]. Vers le sud, le granite rose fait place à un granite porphyroïde à gros feldspaths blancs qui, s'il n'a pas le caractère ornemental de son voisin septentrional, fournit toutefois une excellente pierre de taille extraite naguère dans de nombreuses carrières littorales entre le sud de l'Aber et les abords de Porz-Paul. Enfin, plus au sud encore, le granite porphyroïde blanc passe progressivement à un granite grossier à deux micas et parfois tourmaline[33], qui a été très exploité sur le littoral de Plouarzel et en particulier à l'île Ségal.

Ces trois roches, surtout les deux dernières, ont joué un grand rôle dans les transformations imposées au château de Brest par Vauban à la fin du XVII[e] siècle. Pour les épais parapets des couronnements des tours et des remparts, destinés à

---

[28] Il a fallu, en fait, attendre la seconde partie du XIX[e] siècle, avec l'exploitation intensive des kersantons gris, pour que cette roche devienne un produit de grande consommation (dans les travaux publics et l'habitat) [Louis Chauris, en préparation].

[29] Menhirs de Kerloas en Plouarzel, de Kergadiou en Plourin-Ploudalmézeau, Kerhouezel en Porspoder, Saint-Gonvarc'h en Landunvez... pour ne citer que quelques exemples.

[30] Stèles de Kerillio en Locmaria-Plouzané, de Coadenez en Plouzané.

[31] Le granite rose de l'Aber-Ildut avait acquis une célébrité nationale en 1835 avec la fourniture des éléments du socle de l'obélisque de Louqsor, place de la Concorde à Paris. Il faisait l'objet d'un commerce lointain (Cherbourg, Le Havre, Dunkerque, Bordeaux, Bayonne… et même Londres).

[32] Pour une vue d'ensemble détaillée, voir L. CHAURIS, «La saga des granites de l'Aber-Ildut», *Le Courrier du Léon - Le Progrès de Cornouaille*, 8 et 15 juillet 1995 ; 5, 19 et 26 août 1995 ; 16 septembre 1995 ; 21 octobre 1995 ; 4, 11 et 18 novembre 1995 ; 2 et 9 décembre 1995 ; 6 janvier 1996.

[33] Minéral se présentant en baguettes allongées de teinte bleu-noir.

recevoir l'artillerie, il était indispensable de se procurer des pierres de fortes dimensions et d'une grande résistance que seuls les granites de l'Aber-Ildut pouvaient aisément fournir. La position des carrières au bord de la mer facilitait l'acheminement de ces masses rocheuses jusqu'au pied même du château. Avec Vauban, la renommée des granites de l'Aber-Ildut était solidement acquise[34]. Dans le château de Brest, les granites porphyroïdes (blanc, souvent prédominant ; rose, plus subordonné) et parfois aussi le granite grossier (type Ségal) peuvent être associés dans la même construction. Cette diversité dans la source des approvisionnements reflète, à l'évidence, les grandes quantités de matériaux nécessaires, au même moment, pour mener à bien les transformations imposées par Vauban.

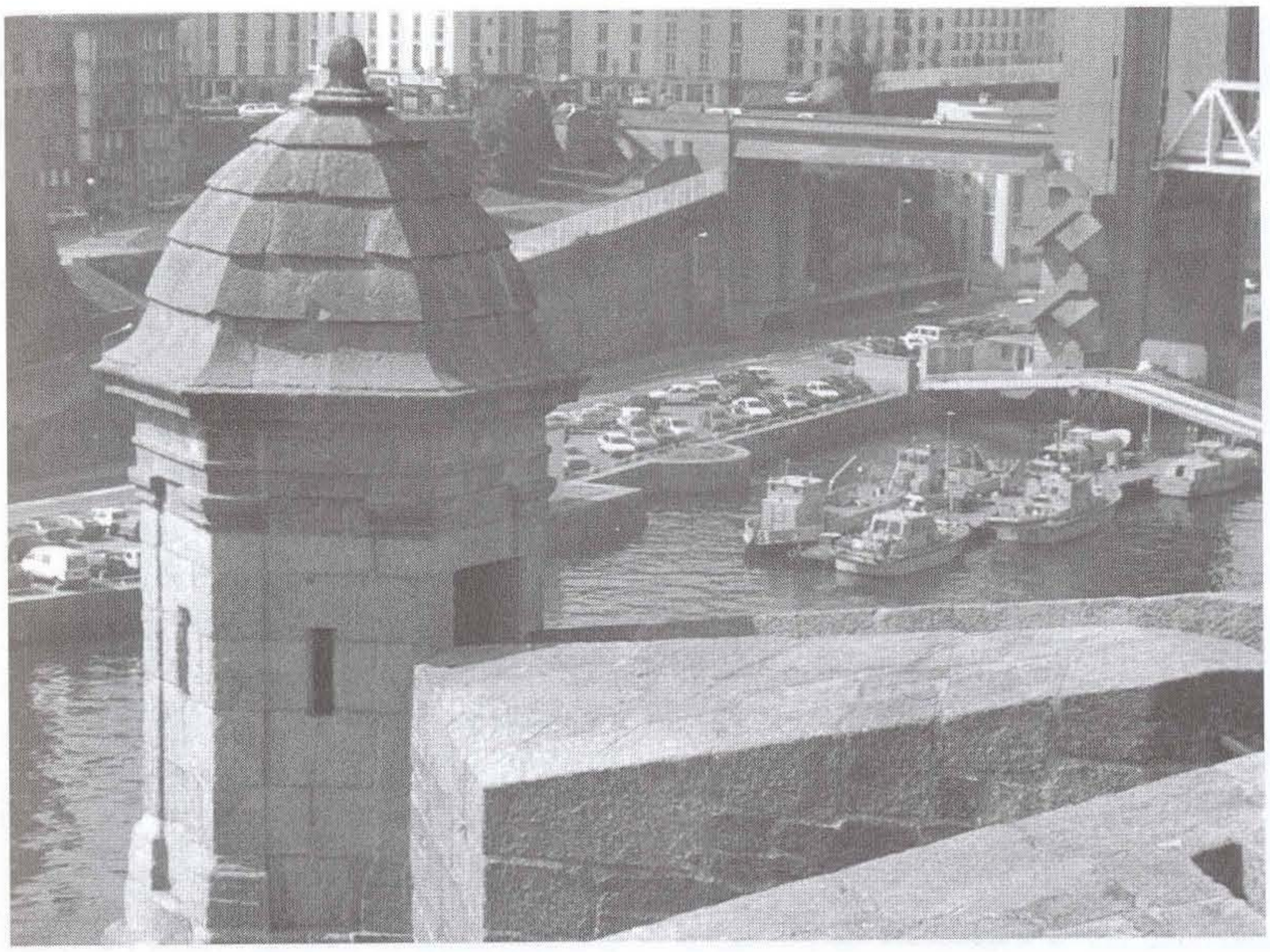
Le granite porphyroïde blanc (dominant) – associé à un peu de granite rose – a été utilisé, en pierre de taille, dans le couronnement du très puissant parapet de la tour de Brest. Le parapet du couronnement de la tour Madeleine – et en particulier les pierres d'angle des ouvertures – ont fait appel au granite blanc. Le même faciès a été noté dans le parapet du donjon, ainsi que dans le parapet de la fausse-braie entre la caserne Paradis et la tour Madeleine (encadrements des ouvertures, parfois avec le faciès rose). Le couronnement des remparts entre la tour Française et la tour Madeleine laisse voir également le granite blanc. Cette dernière roche a été aussi utilisée dans le parapet du grand escalier montant de la cour de la préfecture maritime en direction de la caserne Paradis ; en beaux éléments dans le couronnement du parapet de l'escalier extérieur donnant accès à la tour Paradis sud…

Le granite grossier type Ségal est employé localement, généralement en association avec d'autres pierres. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons ici : le parapet du chemin de ronde entre la tour Azénor et la tour de Brest ; le parapet du chemin de ronde allant de la tour de Brest vers la tour César ; le haut des remparts au nord-est de la tour Française ; à l'entrée nord-ouest et à la sortie (vers la préfecture maritime) du couronnement de la tour Française ; escaliers à la sortie sud-est du haut de la tour de Brest et dans la porte voûtée qui suit ; autre porte basse entre la tour César et la tour Française ; parement du grand escalier montant de la cour de la préfecture maritime en direction de la tour sud de la caserne Paradis ; dans les ouvertures du couronnement du ravelin (avec parfois veinules de pegmatite à tourmaline) ; pierres d'angle des ouvertures du couronnement de la tour Madeleine et du donjon ; fréquemment dans le couronnement du bastion Sourdéac, en belles pierres de taille submétriques... On notera également que les pierres de taille de la fontaine Caffarelli ont été façonnées dans le granite type Ségal.

Le *granite porphyroïde rose* a été utilisé aussi beaucoup plus tardivement, au XIX[e] siècle (vers 1828), en grand appareil dans le large parapet de la tour

---

34 On s'explique ainsi pourquoi lors de la construction du phare du Stiff à Ouessant, achevé en 1699, les ingénieurs ont fait appel aux granites porphyroïdes de l'Aber-Ildut (faciès blanc et dans une moindre mesure, faciès rose), au lieu d'employer les granites de l'île elle-même qui, dans la presqu'île de Lokeltas, sont pourtant d'excellente qualité : l'habitude de rechercher les granites de l'Aber-Ildut était déjà prise...



Phot. 15. – Couronnement du bastion Sourdéac en granite porphyroïde blanc de l'Aber-Ildut et en granite grossier type Ségal.

Phot. 16. – Ouverture dans le mur séparant en deux parties le couronnement du bastion Sourdéac.

Pierres de taille en granite type Ségal, en granite porphyroïde blanc de l'Aber-Ildut et en granite rose (rare) ; de part et d'autre, beaux moellons gneissiques.

Française. Il a été également employé au XIX^e siècle, lors du renforcement basal de la tour de Brest, au niveau du quai sur la Penfeld. Notons enfin, parmi d'autres, quelques emplois particuliers du faciès rose : soubassement de la vasque de la fontaine Caffarelli ; socle d'une statue dans les jardins de la résidence du préfet maritime ; travaux de restauration (moellons à l'angle sud-ouest du ravelin)...

Calcaires blancs

La présence de telles roches dont il n'existe aucun gisement dans le Massif armoricain n'est pas sans soulever des questions, tant sur la provenance du matériau que sur la raison de son utilisation. On rappellera tout d'abord que la nef de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon a fait largement appel au calcaire de Normandie (pierre de Caen) [fin du XIII^e - début du XIV^e siècle], qu'un matériau de même provenance a été également utilisé (au XIII^e siècle ?) pour le réfectoire de l'abbaye de Beauport... Les quatre piliers occidentaux de la nef de l'église abbatiale de Saint-Mathieu sont formés par un calcaire à grain fin... Aussi certains ont-ils pensé que la pierre utilisée ici provenait également de Normandie. En fait, rien n'est moins assuré. R. Grand[35] indique que le musée de Quimper conserve des chapiteaux calcaires de l'ancienne église Sainte-Croix de Quimperlé ; l'un d'eux évoque «tout à fait la facture saintongeaise» : une provenance charentaise – par mer – est probable. Il pourrait en être de même pour Saint-Mathieu ; selon le même auteur, en effet, «l'éclairage induit par les bas-côtés d'une nef aveugle est un caractère propre à l'école poitevine»...

Des calcaires blanchâtres ont été notés dans différentes parties du château de Brest :

• Dans les embrasures du couronnement du ravelin. Il semble bien s'agir ici de tuffeau, c'est-à-dire d'un calcaire impur, en provenance du Val de Loire. Soumise au climat océanique, cette roche apparaît aujourd'hui assez érodée, de manière irrégulière, parfois alvéolaire. Toujours dans le couronnement du ravelin, d'autres éléments sont représentés par un calcaire à patine blanc gris clair, blanc beige à la cassure ; beaucoup plus rarement, on note un calcaire grossier, tout à fait différent. Dans l'actuel poste de garde à l'extrémité du ravelin, les arcs cintrés sont également en calcaire.

• Dans le donjon, la large voûte de l'ouverture (donnant sur la cour inférieure) est aussi en calcaire ; l'une des pierres, de faciès grossier, est pétrie de débris fossilifères ; d'autres évoquent plutôt le tuffeau. Dans une grande fenêtre cintrée sont associés calcaire grossier et calcaire très fin. Toujours dans le donjon, une partie des voûtes intérieures est en calcaire ; de même, une cheminée. Le couronnement du donjon, sous forme d'un puissant parapet, a largement utilisé – tout au moins du côté de la plate-forme – un calcaire à grain fin, blanc gris, profondément altéré en alvéoles, avec dépôt pulvérulent au fond des anfractuosités, rap-

35 R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, 494 p.



Phot. 17. – Sur le ravelin.

Pierres de taille calcaires (sauf la base en granite type Ségal). Moellons en gneiss de Brest.



Phot. 18. – Ensemble du donjon.

Cintres en calcaire. Moellons gneissiques.

pelant le tuffeau ; mais on note aussi, plus rarement, un calcaire grossier, lité, fossilifère. Les pierres, en grand appareil, peuvent dépasser un mètre de long.

• La pierre calcaire a été également notée dans le cintre de la porte de sortie sud-ouest de la tour Madeleine. Le mur du parapet du couronnement de la même tour montre localement des calcaires blancs...

La localisation des pierres calcaires correspond aux parties du château réaménagées, par ordre de Vauban, à la fin du XVII[e] siècle (ou au tout début du XVIII[e] siècle ?). Le célèbre ingénieur qui parcourait le royaume n'ignorait pas l'aptitude des calcaires blancs au façonnement aisé et l'importance des sites d'extraction. Aussi, selon toute probabilité, devant l'ampleur des travaux programmés à Brest, n'a-t-il pas hésité à aller quérir, au-delà du Massif armoricain, et ce, malgré un transport certainement onéreux, des pierres calcaires en vue de compléter les apports granitiques régionaux jugés sans doute insuffisants... Le tuffeau du Val de Loire semblerait avoir joué ici un rôle privilégié, mais la présence de calcaires différents laisse entrevoir d'autres sources d'approvisionnement[36].

---

[36] Seule l'étude des débris fossilifères permettra de faire progresser la solution de ces problèmes de provenance... mais il faudrait dans ce cas disposer d'échantillons pour les investigations lithologiques au laboratoire.

Granites d'utilisation récente

Notre enquête resterait incomplète si elle n'embrassait pas aussi les roches employées dans le château après la dernière guerre.

• *Granite du Huelgoat.* Seul le faciès porphyroïde, blanc gris clair, à cordiérite[37] très abondante a été observé. Il a été utilisé en éléments disséminés lors des travaux de restauration : parapet au sud-ouest de la tour Azénor ; puissant parapet tant au sud-est qu'au nord-ouest de la caserne Paradis ; parapet du couronnement de la tour Madeleine. Par contre, il a joué un rôle prédominant lors de la construction de la préfecture maritime dans l'enceinte même du château ; le même granite a été aussi employé dans la construction de la résidence du préfet, en contrebas sud-ouest du château.

• *Granite de Dinan.* Cette roche légèrement porphyroïde, de teinte gris blanchâtre, avec une légère nuance bleutée, offrant parfois des traînées biotitiques noirâtres, reste subordonnée dans la préfecture maritime. Par contre, elle a été abondamment utilisée dans la construction de la résidence du préfet[38].

• *Granite de Bignan* (?). Le granite à muscovite (leucogranite des géologues) localement utilisé lors des récents travaux de restauration du ravelin paraît bien provenir des environs de Bignan dans le Morbihan.

• *Granite de Lanhelin*. Cette belle pierre, nettement bleutée, extraite en Ille-et-Vilaine, a été employée uniquement en plaques commémoratives : l'une est apposée sur la tour Paradis nord, à la mémoire des résistants incarcérés ici en 1942-1943, avant d'être déportés ou fusillés ; l'autre placée près de l'entrée sud-est de l'ensemble du donjon, en juillet 1952, pour le bicentenaire de la fondation de l'Académie de marine le 30 juillet 1752. Quand l'histoire semble s'être figée, seul survit encore le temps des commémorations...

Conclusions

1. Le château de Brest représente l'un des plus remarquables exemples de *polylithisme*[39] qu'il soit possible d'observer dans le Finistère. Il offre tout spécialement une excellente illustration du polylithisme secondaire (ou acquis), lié

---

[37] La cordiérite est un minéral de teinte sombre, bien identifiable par la présence d'une succession de lamelles inframillimétriques qui divisent régulièrement sa section rectangulaire.

[38] On retrouve ainsi dans les bâtiments de la préfecture maritime les deux granites les plus recherchés à Brest pour la reconstruction de la cité après la guerre ; on rappellera que ces deux roches – principalement le granite du Huelgoat – avaient été employées, avant la guerre, dans la construction de la monumentale Ecole navale à Saint-Pierre-Quilbignon.

[39] Comme son nom l'indique, nous entendons par «polylithisme» l'emploi, dans un édifice, de pierres présentant des différences de nature et de provenance ! Le polylithisme peut être primaire (ou originel), lié aux constructions monophasées, ou secondaire (ou acquis), lié aux édifices polyphasés (cas du château de Brest).

à ses multiples épisodes de constructions, de destructions (volontaires ou non), agrandissements et modifications diverses au cours des siècles. Par le fait même, il apparaît au visiteur quelque peu pétrographe comme un singulier musée de la pierre en plein air. Comme le dit fort bien F. Bellec, son histoire est inscrite «dans l'extraordinaire mosaïque de pierres de tous les âges dont les appareils se superposent et se bousculent au fil des techniques de construction et de l'art de la fortification militaire». C'est la nature et l'origine de cette mosaïque que nous avons tenté de dévoiler ici.

Notre longue mais nécessaire analyse lithologique de la forteresse établit que la séquence d'utilisation de pierres différentes n'est pas aléatoire, mais commandée par les contraintes géologiques, les impératifs économiques et même l'influence des modes variant avec les époques. Si à l'évidence, les premiers bâtisseurs (gallo-romains, puis médiévaux) ont privilégié les sources locales (gneiss de Brest et matériaux associés [albitophyre, quartz, schistes]), ils ont déjà su s'en affranchir (granite du pluton de Saint-Renan dès la période gallo-romaine ; granite de Trégana peut-être dès le XIII^e^ ou le XIV^e^ siècle)... Si le XV^e^ siècle voit toujours la recherche prépondérante de matériaux locaux (l'incontournable gneiss de Brest), appel est fait aussi à des pierres plus distales, en particulier au granite de Trégana, au microgranite de Logonna et peut-être déjà au kersanton, mais force est de reconnaître que l'emploi de ces pierres de qualité reste encore parcimonieux.

Le XVI^e^ siècle va voir un très net changement dans les approvisionnements, à la fois dans leur ampleur et dans leur nature. Si la tour du donjon appartient effectivement à cette période, l'emploi du granite de Trégana devient alors important. Mais ce sont surtout les gneiss bien lités (peut-être extraits des environs du Conquet et, en tout état de cause, déjà assez loin du château), susceptibles de procurer de beaux et longs moellons – voire des pierres de grand appareil – qui sont surtout utilisés (parements de la tour Madeleine, de la tour de Brest...) ; à peu près à la même époque et un peu plus tard, la pierre de Logonna va jouer un rôle essentiel, tout particulièrement dans le bastion Sourdéac...

Avec Vauban[40], le granite du massif de l'Aber-Ildut (principalement le faciès porphyroïde blanc et le faciès grossier dit de Ségal) va être employé en grand, en particulier pour le couronnement des tours et des remparts destinés à recevoir l'artillerie. C'est aussi à la même époque que les calcaires, extraits au-delà du Massif armoricain, vont faire apparition, si surprenante à première vue.

Le granite rose de l'Aber-Ildut, déjà utilisé sporadiquement au temps de Vauban, sera surtout employé ultérieurement, au XIX^e^ siècle (couronnement de la tour Française ; reprise en sous-œuvre de la tour de Brest...). Ce «retard» par rapport au granite blanc est, selon toute probabilité, lié à son façonnement plus difficile. Lors des derniers travaux, dans la seconde partie du XX^e^ siècle (préfecture maritime), l'affranchissement total des distances et la disparition des acheminements par mer, expliquent l'emploi des granites «continentaux» de Dinan et surtout du Huelgoat.

---

[40] Vauban vint à Brest en 1683 ; les premières réparations dans le château furent effectuées en 1685 ; toutefois, l'exécution de son programme n'était pas encore achevée en 1700.

Deux roches régionales de qualité n'ont pas été, semble-t-il, employées dans le château de Brest : le granite[41] de la pointe des Renards au Conquet ; le calcaire bleu-gris de la rade de Brest. La première roche – qui a naguère fourni une bonne pierre de taille – a été très recherchée pour la construction de l'église abbatiale de la pointe de Saint-Mathieu (essentiellement à l'époque gothique) et dans les vieilles demeures de la région du Conquet. On ne comprend pas très bien pourquoi cette roche, nettement plus proche du château que les différents granites de l'Aber-Ildut, n'a pas été utilisée ici. Peut-être les perrières littorales étaient-elles sous la dépendance de l'abbaye et par suite échappaient aux autorités militaires et civiles ? Par ailleurs, force est de reconnaître que le granite de la pointe des Renards ne possède pas les qualités architecturales des différents faciès du pluton de l'Aber-Ildut. La seconde roche (calcaire de la rade), utilisée en particulier à Landerneau aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles[42], était également susceptible de procurer de bons moellons... mais peut-être était-elle surtout réservée à la fabrication des mortiers ?[43]

2. La voie maritime a joué un grand rôle dans l'acheminement des pierres de construction du château. Inexistant, semble-t-il, lors des premières étapes, ce moyen de transport des matériaux pondéreux va se développer au Moyen Age, pour se généraliser aux Temps modernes. L'engouement progressif pour ce mode d'approvisionnement est lié, à l'évidence, au rapprochement de deux circonstances particulièrement favorables : d'une part, la forteresse était érigée au bord même du rivage ; d'autre part, la présence de roches de qualité sur l'estran ou à sa proximité, permettait d'éviter de coûteux préparatifs de déblaiement. Avec les modifications apportées dans l'art de la construction, ces apports distaux étaient rendus – comme nous l'avons vu – nécessaires par suite de l'absence de pierres de taille dans le terroir brestois. L'acheminement du kersanton (peu employé) et de la pierre de Logonna (très utilisée), tous deux extraits sur les rives de la rade de Brest, ne soulevait guère de problème. Certainement plus délicat était le transport du granite de Trégana (au-delà du goulet), des micaschistes du Conquet... et des divers granites du massif de l'Aber-Ildut en provenance des rives de l'Océan...

En première approximation, la distance d'approvisionnement des pierres régionales tend à augmenter avec le temps : la pierre de Logonna, relativement proche, surtout au XVI^e^ siècle; le granite rose de l'Aber-Ildut, nettement plus éloigné, au XIX^e^ siècle – pour prendre deux cas extrêmes. Les calcaires extraits en dehors du Massif armoricain, dans des sites encore imprécisés, mais de toute façon acheminés par voie d'eau, représentent une parenthèse curieuse dans l'histoire des pierres du château, due au vouloir d'un homme assez puissant pour s'affranchir des contingences régionales... (fig. 2).

---

[41] En fait, une granodiorite, riche en mica noir, et admettant fréquemment de gros nodules quartzeux.

[42] *Le Courrier du Léon - Le Progrès de Cornouaille*, 13 novembre 1993.

[43] Les problèmes de l'approvisionnement en chaux en Bretagne occidentale où les roches calcaires sont rares feront l'objet de recherches ultérieures tant en ce qui concerne les extractions locales que les apports lointains.

Sauf découverte fortuite de données archivistiques, nous ne saurons sans doute jamais la nature des matériaux employés dans la belle caserne «Plougastel», construite dans l'enceinte du château entre 1591 et 1624 pour loger les officiers de la place et détruite, avec d'autres bâtiments *intra-muros* à l'issue du siège de Brest lors de la dernière guerre.

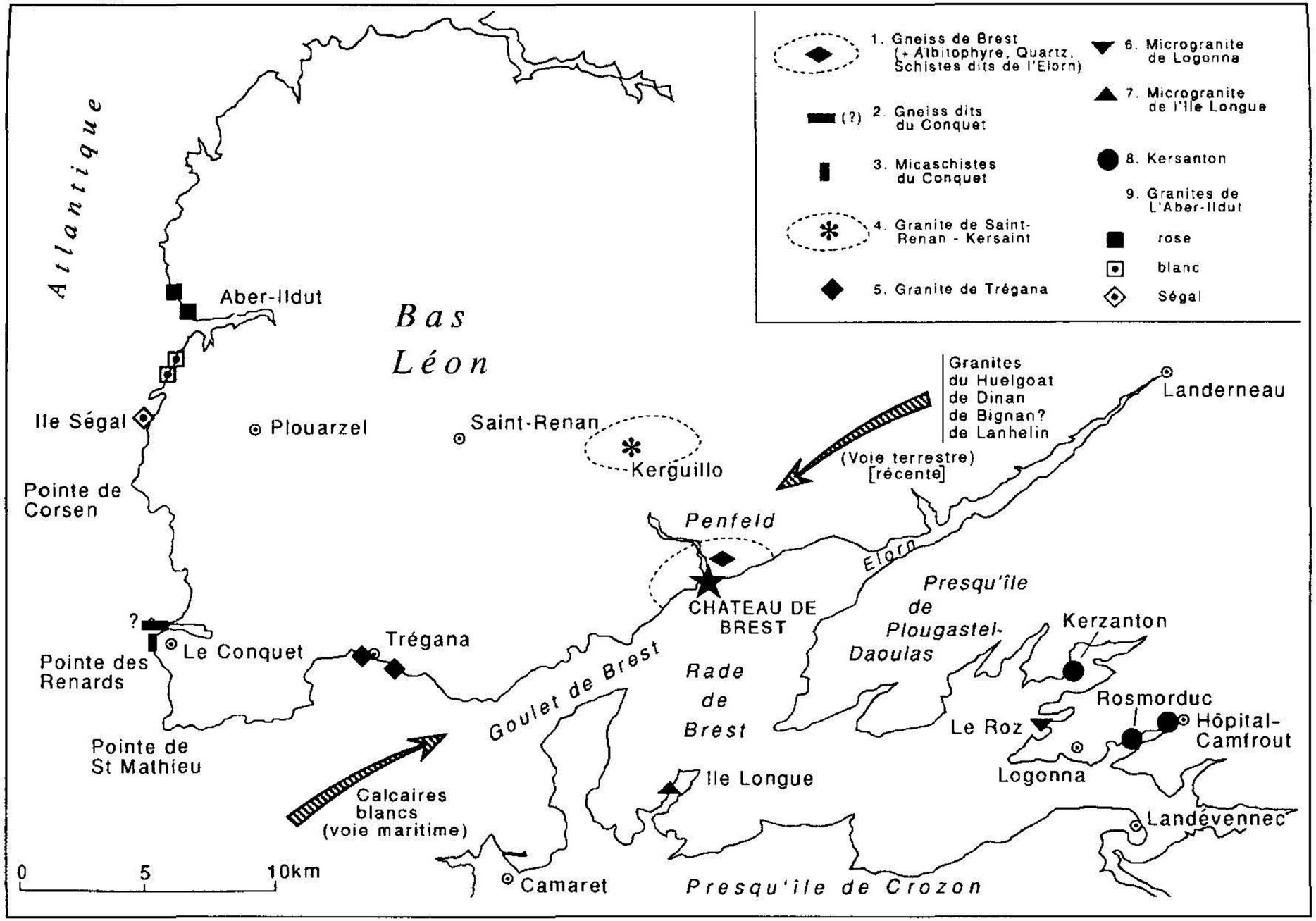


Fig. 2. – Sites d'extraction des pierres utilisées dans la construction du château de Brest (localisations schématisées).

3. Après la guerre, les travaux de restauration ont utilisé des matériaux jusqu'alors inconnus dans le château, en particulier le granite porphyroïde à cordiérite du Huelgoat, dont les éléments disséminés ça et là choquent quelque peu par leur cachet «exotique» – alors qu'il eût été facile de faire encore appel aux mêmes matériaux que dans le passé... Fort heureusement, lors des remarquables et tout récents travaux de restauration, de telles erreurs ont été, dans l'ensemble, évitées. Nous avons déjà signalé, à ce sujet, l'emploi de la pierre de Logonna dans le bastion Sourdéac... On regrettera toutefois l'utilisation dans le ravelin du leucogranite (de Bignan ?) et non du leucogranite de Ségal...

A l'occasion des travaux programmés pour les prochaines années, il sera nécessaire de faire appel au kersanton, au granite de Trégana, aux micaschistes du Conquet, aux divers faciès du massif de l'Aber-Ildut...[44] Or, toutes les carrières de ces beaux matériaux sont aujourd'hui abandonnées. Sans vouloir porter atteinte au respect indispensable de l'environnement, nous pensons que la remise en extraction artisanale contrôlée de quelques sites littoraux anciens s'avérera bientôt nécessaire... et justifiée puisque, tout bien considéré, il s'agit finalement de respecter aussi l'environnement originel du château lui-même. Ainsi, soigneusement entretenue, l'imposante forteresse dont nous avons tenté de préciser l'histoire à travers ses pierres, se dressera-t-elle encore longtemps à Brest dont elle constitue aujourd'hui le plus prestigieux témoin de la lointaine et toujours actuelle destinée militaire.

---

[44] Et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons tenu à indiquer avec précision les différents sites du château où ces matériaux ont été naguère utilisés.

JEAN-LOUIS AUTRET, PATRICK KERNÉVEZ

Châteaux du Finistère. Contribution à l'étude du château de Kermilin en Tréflaouénan

Le département du Finistère conserve de beaux vestiges de châteaux médiévaux comme La Roche-Maurice ou Trémazan en Landunvez. D'autres sont moins connus ou leurs vestiges sont moins spectaculaires, ainsi Joyeuse-Garde en La Forest-Landerneau ou Penhoat en Saint-Thégonnec. Quelques-uns n'ont laissé aucune trace et c'est à peine si on soupçonnerait leur existence si elle n'était confirmée par quelques actes anciens, quelques descriptions de voyageurs romantiques ou encore quelques dessins levés peu avant leur destruction.

C'est le cas du château de Kermilin en Tréflaouénan qui a été démoli dans le deuxième quart du XIX^e^ siècle et qui n'a fait l'objet jusqu'ici d'aucune monographie particulière. Cela peut s'expliquer si l'on sait qu'aucune page d'histoire n'a été écrite au pied de ses murailles et que l'on constate uniquement qu'il eut à souffrir des guerres de la Ligue.

C'était un château caractéristique du bas Moyen Age avec ses tours et ses mâchicoulis. Il était la résidence d'une famille de la moyenne aristocratie bretonne, une branche cadette des Tournemine, les seigneurs de La Hunaudaye dans les Côtes-d'Armor, qui fit souche dans le Léon aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. L'histoire de ses seigneurs mérite d'être contée avant d'évoquer ce que l'on sait de leur château.

I. Les seigneurs de Kermilin

1. Des origines encore obscures

Une lignée royale selon d'anciens généalogistes

Les Tournemine, futurs seigneurs de Kermilin, apparaissent en Bretagne dès le XII^e^ siècle. Après la mort du duc Conan III en 1148, une querelle de suc-

cession opposait le jeune Conan, futur Conan IV, à son beau-père Eudon de Porhoët. Grâce à l'aide du roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, Conan fut vainqueur : «Conan put prendre facilement sa revanche sur Eudon. Au cours de l'année 1156, il enleva à son adversaire ses principales positions. Après avoir été retenu prisonnier quelques mois, le vicomte du Porhoët renonçait à la lutte et se mettait au service du roi Louis VII[1].» C'est dans ce contexte que d'anciens généalogistes placent l'arrivée des Tournemine en Bretagne.

Par exemple, Moreri leur donne une origine royale : «Tournemine, illustre et ancienne maison de Bretagne, a eu pour tige dans le XII^e^ siècle, selon la tradition de cette famille, un prince de la maison d'Anjou, fils de Geofroy Plantagenest, comte d'Anjou, et frère de Henri II, roi d'Angleterre [2].» Ce prince est appelé «le Comte Guillaume» par Moreri.

Selon A. du Paz, il aurait été envoyé par Henri II au secours du futur Conan IV : «Ce Roy envoya une armée audit Conan, sous la conduite d'un grand et vaillant seigneur Anglais appelé Edoüard, et surnommé Tournemine. A l'aide de laquelle armée, ledit Conan vainquit son beau-père Eudon en bataille, prit la ville de Rennes capitale du Duché, s'y fit couronner Duc l'an 1156, chassa son adversaire, & se fit recognaistre Duc de Bretagne [3].»

En récompense, selon Moreri, «Guillaume Tournemine reçut en don du duc de Bretagne, les terres de Botloi, de Leshadre, de Carmelin, &c. De son mariage avec la princesse Constance de Bretagne, il laissa un fils appelé Geoffroi, ainsi que son aïeul, Comte d'Anjou», la princesse Constance étant la sœur de Conan IV. Les terres de «Carmelin» seraient en fait les terres de Kermilin en Tréflaouénan, comme le prouverait la suite de la généalogie, où Moreri présente les «Seigneurs de Carmelin».

Une origine contestée

Ces deux versions, déjà passablement différentes (A. du Paz parle d'Edoüard, Moreri de Guillaume), sont en fait très discutables. Moreri s'appuie d'ailleurs sur «la tradition de cette famille», ce qui n'est pas une garantie d'authenticité. A. de Barthélemy conteste ces origines : «Les anciens généalogistes, le P. du Paz en tête, se sont évertués à chercher pour cette maison une origine royale, et des alliances imaginaires dont elle n'avait aucun besoin pour son illustration [4].» Non seulement l'origine royale des Tournemine, mais même leur origine anglaise est discutable. En effet, on trouve trace des Tournemine en France en 1156. M. Jones, professeur d'histoire médiévale à l'université de Nottingham, a ainsi signalé l'existence d'un certain Guillaume Tournemine, cité vers 1130 pour un don à l'abbaye de Saint-Laon de Thouars : «*Ego, Guillelmus Tornemina, pro amore Dei et remissione omnium peccatorum meum, do et concedo ecclesie*

---

[1] A. CHÉDEVILLE et N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale, XI^e^-XIII^e^ siècle*, Rennes, 1987, p. 86.

[2] L. MORERI, *Le grand dictionnaire historique...*, Paris, t. X, 1759, p. 292.

[3] A. DU PAZ, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, Paris, 1620, p. 144.

[4] A. DE BARTHÉLEMY, dans *Revue historique nobiliaire et biographique*. Nouvelle série, Paris, 1872, t. VII.

Sancti Launi in feodum totam terram quam Emeno Rufus habuit in feodum et Guillelmus Borsetus a Guillelmo patre meo... [5]»

Par ailleurs, le don des «terres de Carmelin» est-il vraisemblable ? En 1156, le Léon, où se trouve Kermilin, était une principauté quasi indépendante du pouvoir ducal. Elle relevait de vicomtes qui s'opposèrent à l'ingérence anglaise en Bretagne dans la deuxième moitié du XII[e] siècle : «Un an après la prise de Fougères et l'abdication de Conan IV, en 1167, Henri II revint en Bretagne. Il se dirigea vers le Léon où le vicomte Guiomarch IV refusait de se soumettre à son autorité 6.» A supposer qu'un tel don ait été fait, on peut se demander s'il n'y avait pas déjà au xiie siècle une construction féodale sur les terres de Kermilin. «Ce château a peut-être remplacé un ouvrage plus ancien situé au lieu-dit Coz-Castel à 300 mètres à l'ouest [7].»

C'est une question qu'on peut effectivement se poser en fonction de l'étymologie (*Coz-Castel* veut dire «vieux château» en breton). Les châteaux de pierre de la moyenne aristocratie finistérienne ont souvent été précédés d'autres ouvrages. De nombreuses mottes ont été délaissées pour des manoirs ou des maisons fortes à partir du XIII[e] siècle. Ainsi, le seigneur de Penhoët en Saint-Thégonnec aurait rebâti son château après avoir participé à la croisade de 1248 [8].

2. Kermilin et les Tournemine

Une branche cadette des seigneurs de Tournemine fait souche à Kermilin

Que deviennent les «terres de Carmelin» entre le XII[e] et le XV[e] siècle ? Moreri ne nous donne aucun renseignement sur ce point. Le titre de «seigneur de Kermilin» apparaît vers 1400. A. de Barthélemy écrit : «Je suppose, en me fondant sur les dates, que Geoffroi Tournemine, seigneur de Kermilin, qui épousa vers 1400 Catherine de Coëtivy, était fils de Jean I[er], seigneur de la Hunaudaie, et d'Isabeau de Beaumanoir.» Moreri, lui, évoque «Alix de Coëtivi mariée à Geofroi Tournemine, seigneur de Kermelin» ; Alix était la tante du cardinal Alain de Coëtivi qui fut successivement évêque de Dol, puis de Cornouaille et enfin d'Avignon. Le titre de «seigneur de Kermilin» implique-t-il l'existence du château ? Si oui, sa construction daterait du début du XV[e] siècle. Ce qui est sûr, c'est que «le sieur de Kermelin» apparaît à «Trefflouenan» dans la *Réformation de la noblesse de l'Évêché de Léon* de 1446 [9]. Il devait même y résí-

---

[5] *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Laon de Thouars*, publié par H. Imbert, Niort, 1876, p. 24. Traduction : «Moi, Guillaume Tournemine, pour l'amour de Dieu et la rémission de tous mes péchés, je donne et concède à l'église de Saint-Laon en fief toute la terre qu'Emeno Rufus reçut en fief, ainsi que Guillaume Borsetus, de Guillaume mon père.» Nous tenons à remercier M. Michael Jones pour cette précieuse indication.

[6] A. CHÉDEVILLE et N.-Y. TONNERRE, *op. cit.*, p. 88.

[7] P. KERNÉVEZ, *Châteaux et fortifications du comté de Léon (XI[e] siècle-milieu du XIV[e] siècle)*. Brest, 1988, p. 208. (Mémoire de maîtrise d'histoire).

[8] P. KERNÉVEZ, «Les châteaux du Léon au XIII[e] siècle», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 95-127 (p. 104).

[9] Bibl. nat., Ms. fr. 8312, Réformation de la noblesse de l'évêché de Léon pendant les années 1426..., fol. 370.

der, compte tenu de son alliance matrimoniale avec une famille de la moyenne aristocratie léonarde.

Toujours selon A. de Barthélemy, le fils de Geoffroi, «Jean, seigneur de Kermilin épousa l'héritière de Coëtmeur, qui devait appartenir à la maison de Plusquellec.» A partir de ce moment, les terres de Kermilin et de Coatmeur en Landivisiau auront un destin commun. Le lignage accroît ses possessions dans le Léon grâce à cette union.

Le fils de Jean, Alain, seigneur de Coatmeur, épousa vers 1500 Marguerite du Chastel, fille d'Olivier et de Marie de Poulmic. Le contrat de ce mariage, daté du 17 janvier 1492, se trouve aux Archives départementales de l'Eure, ainsi que toutes les archives des Tournemine[10]. C'est encore une belle illustration de la réussite matrimoniale des Tournemine, les du Chastel étant alors par l'étendue de leur fief le second lignage de la baillie de Léon derrière les vicomtes de Rohan.

Les habitants de Tréflaouénan connaissent bien le gisant d'Alain de Tournemine : après avoir été encastré debout dans un mur de la mairie, il a été replacé dans l'église. P. de Courcy le décrit ainsi : «La statue d'Alain de Tournemine, un peu plus moderne que celle de Jean de Kerouzéré, le représente comme ce dernier armé de toutes pièces et portant au bras gauche un écu échancré armorié de ses armes. La cuirasse est très bombée et munie à la hauteur du sein droit d'une douille qui servait à visser le fût de la lance pour la mettre en arrêt [11].»

Les Archives départementales du Finistère possèdent une pièce qui concerne les attentats commis par les sieurs Tournemine de Coëtmeur contre Jacques le Sénéchal, seigneur de Lezerazien en Guiclan, de 1488 à 1493 : étaient-ils opposés par des rivalités personnelles ou des rivalités politiques, après l'écrasement, en 1488, de l'armée bretonne par les Français, à Saint-Aubin-du-Cormier ?

Voici en tout cas un extrait de cette pièce où il est dit que Morice, frère d'Alain, blessa grièvement Yvon, fils aîné de Jacques le Sénéchal : «Le dit Morice à son arrivée le frappa de son espée trois coups sur la teste en fourme que le dit Yvon fut playé et navré en grant effusion de sang et cheut à genoulx criant mercy et requérant sa vie saulve au dit Morice et autres de sa dite compagnie.» En conséquence, le roi Charles VIII donna l'ordre d'emprisonner les Tournemine à Nantes : «Nous mandons et commandons expressement... les amener rendre et constituer prisonniers en notre bouffay de Nantes sans récréance quelconque, se trouver et appréhender les povez hors lieux saint, quelque part que ce soit...[12]»

---

[10] Arch. dép. Eure, E 3620, contrat de mariage d'Alain de Tournemine, seigneur de Coëtmeur, avec Marguerite du Chastel.

[11] P. DE COURCY, *Itinéraire de Saint-Pol à Brest*, Nantes, 1859, p. 10. La statue tumulaire de Jean de Kerouzéré est conservée dans l'église de Sibiril.

[12] Document publié par PEYRON et ABGRALL, «Notices sur les paroisses... Guiclan», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1911, p. 173-180.

Le château à la fin du XVI^e siècle

Le fils d'Alain, François, semble avoir eu une vie moins agitée. Voici ce qu'en dit Le Guennec : «Il n'y a que des éloges à faire à François Tournemine, fils d'Alain ; en 1554, lui et sa femme, Renée Saint-Amadour, donnent assez de rentes à l'église de Landivisiau pour qu'il y ait toujours là sept prêtres…[13] » ; en 1550, il achète le château de Daoudour en Landivisiau à la vicomtesse de Rohan[14]. Sa statue tumulaire se trouve actuellement à Saint-Pol-de-Léon. Des statuettes qui faisaient partie de son tombeau peuvent encore se voir dans le mur d'un lavoir, près de l'église de Landivisiau.

Le fils de François, Jacques, épousa Lucrèce de Rohan. Il mourut le 16 avril 1584 à la prison de Rennes, à cause de blessures subies lors d'un combat avec les frères de Carman ou Kermavan de Kernilis également possesseurs du manoir de Maillé en Plounévez-Lochrist. Son testament, rédigé le 15 avril 1584, a été publié par Join-Lambert : «Cest linventaire des biens meubles trouves dans le chasteau de Kermelin apres le deçois de hault et puissant Jacques de Tournemine Seigneur de Coatmeur Kermelin etc. lequel inventaire est faict a la requeste de hault et puissant messire Françoys de Montmorancy Seigneur du Hallot tuteur de haulte et puissante de Tournemine dame heritiere de Coatmeur Kermelin», etc.

Ainsi, on constate que des livres ou des archives existaient à Kermilin : «En la chambre au vinaigre … avons trouvé six sacs de toille remplis d'escripture pendus quels nous avons faict porter en la chambre au boult de la salle basse ou les avons mis en une armoire ou buffet et ycelui scelle de nostre cachet attandant linventaire des livres.»

L'inventaire révèle l'importance du château : «Autant que l'on en peut juger par l'énumération des appartements contenant les objets inventoriés, le château se composait, partie des maîtres : de trois salles, la «haulte», la «basse» et la «salette», de treize à quatorze chambres parmi lesquelles la «verte», la «blanche», la «thuillée», la «voûtée», celle de feu «M^lle de Guemenay», des «gentilshommes», du «degré», de «lestude», etc…, d'un «oratoire», de plusieurs «antychambres» ; partie des gens de service : de trois cuisines, fagoterie, lingerie, caves, sellerie, four, métairie et dépendances[16].»

---

[13] L. LE GUENNEC, «Kastell Kervilin e Treflaouenan», *Feiz ha Breiz*, n° 6, juin 1923, p. 213-218 (traduit du breton par Roger Autret).

[14] G.-M. THOMAS, *Chroniques du vieux Landivisiau*, Brest, 1971, p. 25. Il s'agissait d'une vieille forteresse située non loin de l'église ; elle tomba en ruine dès le XVII^e siècle. En 1639, son acquisition permit à Renée de Tournemine de se parer du titre de marquise de Coetmeur et Kermelin, vicomtesse de Kerosver, comtesse de Daoudour et Landivisiau, etc. 62(H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions exercées au XVII^e et au XVIII^e siècle dans le ressort du présidial de Quimper», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLI, 1914, p. 7-35 (p. 27).

[15] A. JOIN-LAMBERT, *Le château de Quermelin. Ses habitants et son mobilier*, Évreux, 1886, p. 93. Ce livre est très précieux pour se représenter Kermilin à la fin du XVI^e siècle grâce à l'inventaire qui accompagne le testament.

[16] ID., *ibid.*, p. 46.

Il est également question d'un moulin : Kermilin lui doit-il son nom *(Ker-Milin* : le village du moulin, ou *Caer-Milin* : la forteresse du moulin, en vieux breton) ? Aujourd'hui encore, un champ proche des ruines du château s'appelle *Park-ar-Vilin* (le champ du moulin).

Dans son testament, Jacques de Tournemine ordonne «la construction de la chappelle deliberee estre faicte en lhonneur de Dieu et a Madame Saincte Marguerite en sondict Chasteau de Quermelin... Item ordonne et veust le dict testateur les aulmosnes ordinaires et accoustumees estre faictes en son Chasteau de Quermelin estre continuees durant lan apres son deces...» La chapelle fut sans doute construite : un champ proche des ruines s'appelle *Park-ar-Chapel* (le champ de la chapelle) ; les noms conservent la mémoire du passé.

3. Kermilin après les Tournemine

L'épisode des guerres de la Ligue

Selon Moreri, la fille aînée de Jacques, Renée de Tournemine, épousa successivement :

«1°) Jean de l'Isle, Seigneur de Marivaux, capitaine des gardes du corps de Henri III, si renommé par le fameux duel arrivé le 2 août 1589, entre lui et le Seigneur de Marolles qui tenait le parti de la Ligue, en présence des deux armées, dont elle n'eut point d'enfans ;
«2°) Alexandre de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut 3 filles mariées aux Marquis de Sourdéac, de Vieuxpont et de Crequi.» Ce dernier mariage eut lieu en 1593[17] : le château du Neufbourg étant situé dans l'Eure, on constate que les alliances des Tournemine ne se limitent plus à la Bretagne. On peut y voir un signe de réussite sociale et d'intensification des échanges entre la Bretagne et la France. Mais auparavant, en 1590, le château de Kermilin fut saccagé par les ligueurs, en même temps que le château de Kerouzéré.

Dom Morice y fait allusion dans la «Capitulation accordée aux Habitans de l'Evêché de Leon par M. de Sourdéac» le 9 août 1594 : «Ledit Seigneur... a remonstré auxdits Sieurs de Leon qu'il espérait qu'ils eussent donné contentement aux Sieurs de Coetnisan et de Neufbourg pour la démolition de Kerouzéré et Kermilin. A quoy ils lui ont répondu que tout ce qui a esté fait en cet endroit, a esté au grand regret de tous ceux de l'Evêché de Leon, qui au lieu de le requerir, l'eussent très volontiers empesché, s'ils l'eussent peu : mais le tout a esté expleté de l'exprès commandement de Monseigneur le Duc de Mercœur et par ses Commis [18].» Les alliances de Renée de Tournemine, d'abord avec un «capitaine des gardes du corps de Henri III», puis avec le seigneur de Neufbourg, lieutenant général en Bretagne pour Henri IV, montrent clairement qu'elle avait choisi le camp royal contre le camp des ligueurs ; le château en subit les conséquences.

---

17 Arch. dép. Eure, E 3559, contrat de mariage de M. et M^me^ du Neufbourg en 1593.

18 Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, t. III, 1746, col. 1598.

Des possesseurs successifs au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle

Louise de Vieuxpont, fille de Renée, épousa Guy de Rieux le 11 juin 1617 : «Guy de Rieux, lieutenant au gouvernement de Bretagne, ayant repris par ailleurs la charge de gouverneur de Brest, disposait avec sa jeune femme du château de Kermelain, autrefois fief des Tournemine [19].» En 1631, il prépara la fuite de la reine mère Marie de Médicis en Hollande au lendemain de la journée des Dupes : «Déclaré criminel de lèse-majesté, ses biens furent confisqués par arrêt des 17 et 20 novembre 1631 [19].» Le 14 novembre 1640, il décédait au château de Neufbourg dans l'Eure.

Le fils de Guy, Alexandre, né vers 1620, épousa Hélène de Clère en 1641. Dans un aveu de 1684, il écrivait : «Je, Alexandre, sire de Rieux, prince de la maison de Bretagne, Marquis de Sourdéac, Ouessant et Coëtmur, Comte de Daudour et Kermelain..[20]» Alexandre a été l'un des fondateurs de l'opéra en France : «En 1660, Alexandre de Rieux fit monter au Neufbourg, par les comédiens du Marais, une pièce de P. Corneille, la tragédie de *la Toison d'or* ; il dirigea ensuite un théâtre à Paris [21].» Mais il mourut complètement ruiné le 7 mai 1695 : selon Voltaire, il «mourut pauvre et malheureux pour avoir trop aimé les arts [22]».

Les terres de Coëtmeur et de Kermilin furent ensuite acquises, en 1702, par Danycan. Noël Danycan, sieur de l'Épine, était, au XVIII^e^ siècle, l'un des hommes les plus riches de Saint-Malo : «Il construisit en vingt ans, grâce à la course puis à la mer du Sud, une fortune «fabuleuse», à coup sûr multimillionnaire... Il finit sa vie à Paris, à demi-ruiné, en proie aux procès et «persécutions» des enfants dont il avait fait la fortune [23].»

Son fils Noël, sieur de Landivisiau (1686-1730) «gravita dans l'entourage de Law en 1717-1720... Parallèlement à cette activité administrative, il avait largement participé aux entreprises commerciales de son père, de 1703 à 1715 au moins [24].» Il s'agit là d'une noblesse qui commerce et qui témoigne sans doute de peu d'intérêt pour le château : pour elle, seul le titre compte.

Kermilin et Coatmeur passent ensuite aux mains des Rohan-Chabot : «Par acquet, la terre passa à Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon et pair de France [25].» Son fils, Louis-Marie-Bretagne-Alain mourut dans le comté de Nice «le 23 novembre 1791, laissant ses terres à son neveu, issu de l'union, en 1739, de sa sœur Marie-Armande de Rohan-Chabot avec José de Fernan Nuñez, général des galères [26].»

---

19 A. JARDILLIER, *La vie originale de M. de Sourdéac*, Le Neufbourg, 1961, p. 7-8.

20 A. PLAISSE, *La baronnie du Neufbourg*, Paris, 1961, p. 639.

21 J. GALLET, *La seigneurie bretonne (1450-1680)*, Paris, 1983, p. 387.

22 *Œuvres de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire*, Paris, t. VII, 1817, p. 383.

23 A. LESPAGNOL, *Histoire de Saint-Malo et du pays malouin*, Toulouse, 1984, p. 131.

24 ID., *Messieurs de Saint-Malo*, Saint-Malo, 1990, p. 847.

25 G.-M. THOMAS, *op. cit.*, p. 34-35.

26 G.-M. THOMAS et A.-H. DIZERBO, «Les derniers féodaux de Coatmeur : les Fernan Nuñez», dans *Charpiana, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Rennes, 1991, p. 419-426 (p.419).

Ce neveu, Carlos, devient ambassadeur d'Espagne à Paris de 1787 à 1791 et meurt à Madrid en 1795. Son héritier se fait déposséder par Napoléon : en effet un décret du 12 novembre 1808 affirme que «le comte Nuñez et autres... sont déclarés ennemis de la France et de l'Espagne et traîtres aux deux couronnes. Comme tels, ils seront saisis en leurs personnes, traduits à la commission militaire et passés par les armes [27].» En conséquence, ses biens sont mis en vente : «Le château de Kermilin, saisi sur Fernan Nuñez, Espagnol, fut acquis le 29 octobre 1810 par Alexandre Jolivet. Le procès-verbal d'estimation en date du 17 et 18 avril 1810 dit que le château est ancien et en ruine [28].» Ce qui ne surprend guère si l'on considère qu'au XVIII[e] siècle ses possesseurs ne durent guère y résider, ni employer de fortes sommes à la remise en état de cette austère résidence.

4. La fin du château

Selon Le Guennec, «le château de Kermilin a été démoli aux alentours de l'année 1840 ; et les pierres ont servi à la construction des crèches et de la maison paysanne qu'on y voit maintenant [13]». D'après lui, «les pierres du dallage de la chapelle de Keruzoret proviennent en partie de Kermilin».

Le château de Kermilin serait peut-être tombé dans l'oubli si deux descriptions précises n'en avaient été données au XIX[e] siècle. La première est du chevalier de Fréminville, qui visita Kermilin le 14 mai 1826. La seconde est de Brousmiche : «L'entrée principale du château formait un perron à deux rampes avec balcon au-dessus, soutenu par deux colonnes. Sur l'étage supérieur régnait autour de la maison une galerie avec créneaux et mâchicoulis... En dépensant un peu d'argent, on pourrait rétablir Kermilin dans son état primitif...[29]»

D'autre part, Fréminville a fait un ou deux dessins du château de Kermilin puisque, en avril 1930, «M. L. Le Guennec présente [à la Société archéologique du Finistère] une copie de deux dessins inédits de Fréminville représentant les châteaux de Kerliviry en Cléder et de Kermilin en Tréflaouénan... Le second offrait une masse imposante, avec deux grosses tours rondes, à créneaux et mâchicoulis, flanquant une façade retouchée du XVII[e] siècle [30].» C'est sans doute cette copie qui a été publiée plus tard dans un livre de Le Guennec [31]. Un autre dessin de Fréminville a été récemment acquis par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [32]. Le contraste est saisissant avec la vue précédente. Là où Le

---

[27] Arch. dép. Finistère, 1 Q 2786.

[28] *Ibid.*, 34 J 56, fonds Le Guennec.

[29] J.-F. BROUSMICHE, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, t. I, 1977 (rééd.), p. 113.

[30] *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVII, 1930, p. XXVII-XXVIII (procès-verbaux).

[31] L. LE GUENNEC, *Morlaix et sa région*, Quimper, 1979, p. 311. Ce dessin que L. Le Guennec consulta et reproduisit vers 1930 ne figure pas dans le manuscrit n° 56 de la bibliothèque municipale de Brest qui est l'un des nombreux carnets de croquis du chevalier de Fréminville, autrefois détenu par la famille Chabal, de Brest. Il est vraisemblablement conservé dans des archives privées.

[32] Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 33 Fi, cliché n° 3512. Nous tenons à remercier M. Michel Mauger, attaché de conservation du patrimoine, qui nous en a transmis une reproduction photographique.

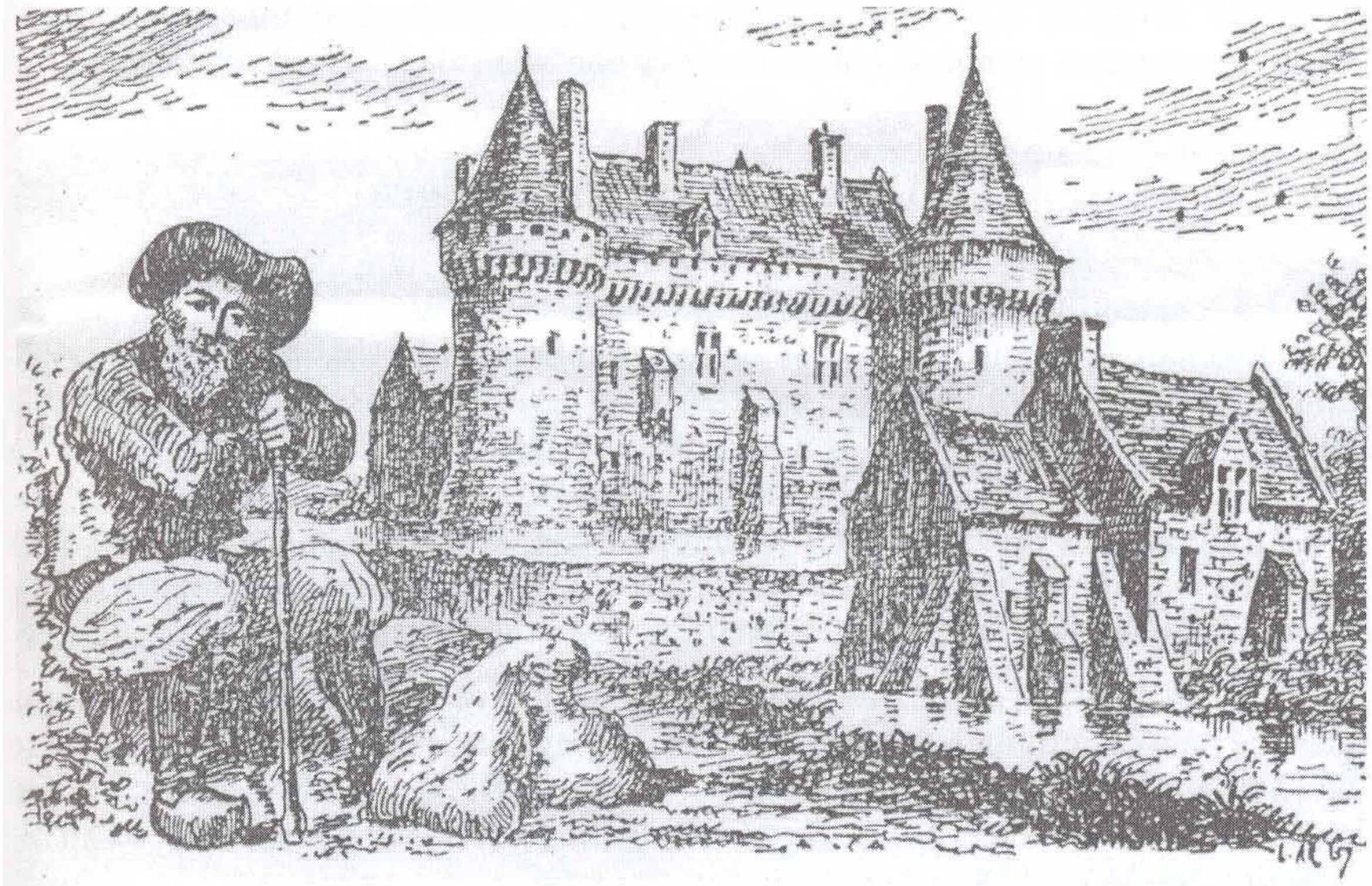


Fig. 1. – Tréflaouénan, *château de Kermilin*, dessin de Louis Le Guennec.

Publié dans *Feiz ha Breiz* en juin 1923, ce dessin doit être la copie de celui de Fréminville dont il est question dans les procès-verbaux du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en avril 1930.

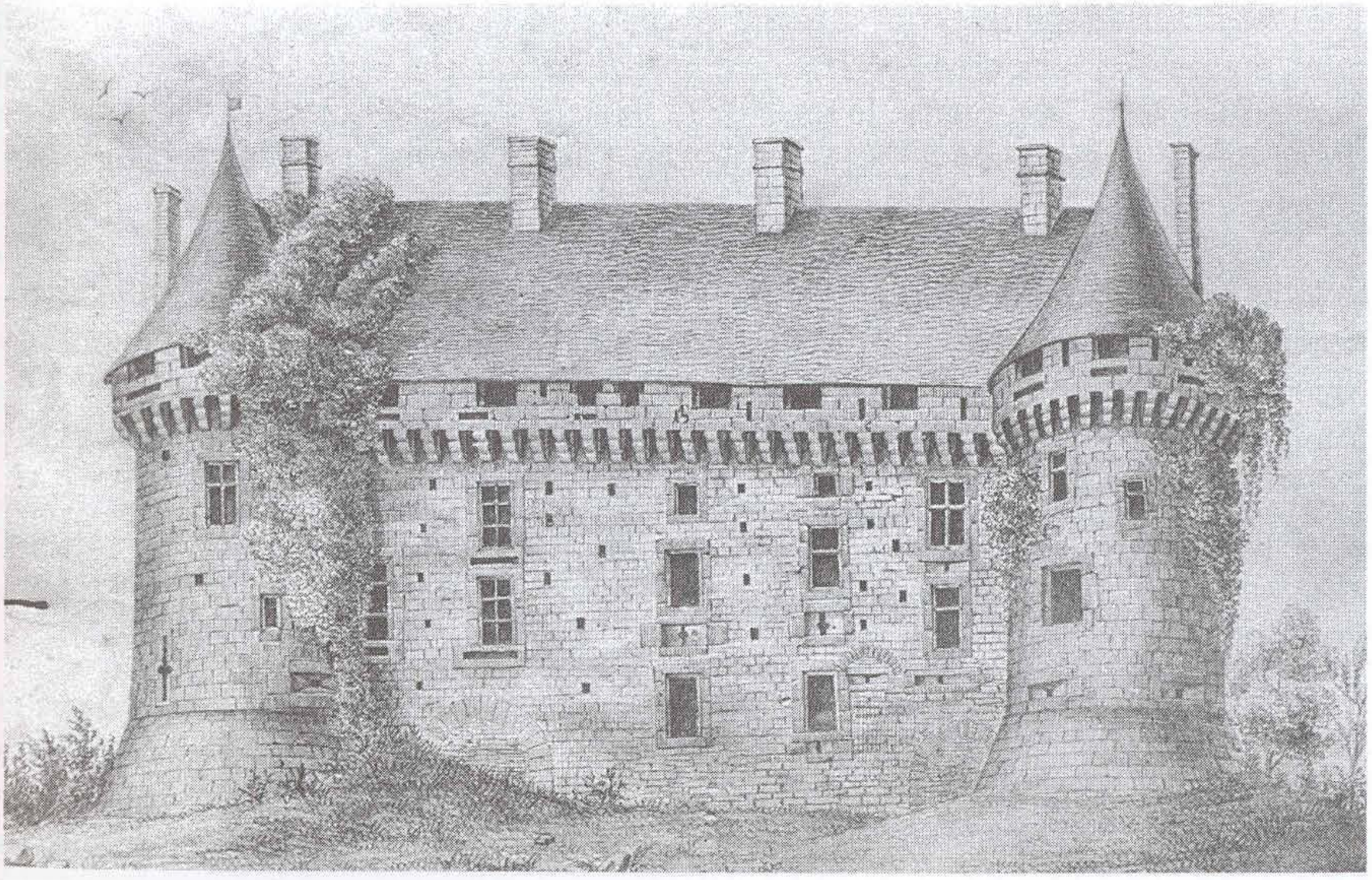


Fig. 2. – Tréflaouénan, *château de Kermilin*, dessin de C. P. de Fréminville.

Conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (33 Fi, cliché n° 3512), ce dessin présente de nombreuses dissemblances avec celui de L. Le Guennec, ce qui amène à douter de l'authenticité de ce dernier.

Guennec ne figure que deux baies de grande dimension, Fréminville en représente une dizaine, autant de canonnières et une demi-douzaine de cheminées.

II. Description des vestiges

Le château de Kermilin s'élevait à un kilomètre à l'est du bourg de Tréflaouénan. Le logis occupait le secteur sud-est d'une vaste plate-forme polygonale au tracé irrégulier d'environ 100 m de côté. Cette esplanade était bordée au nord et à l'est par des douves à fond de cuve de 12 à 15 m de largeur et de 4 à 6 m de profondeur qui sont conservées sur la face nord. Au sud et à l'est, le château dominait des prés alimentés par un ruisseau dont le cours était barré à l'est par une chaussée de 10 à 12 m de largeur et 3 à 4 m de hauteur. La présence d'un étang explique que l'on n'ait pas ressenti le besoin de creuser de fossé de ce côté.

On accédait à l'esplanade par un pont de pierre à deux arches, désormais masqué par des remblais. Jusqu'à ces dernières années, on n'y voyait aucune trace de l'antique forteresse hormis quelques pierres de grand appareil en remploi. On ne pouvait se faire une idée de ce qu'était l'antique demeure qu'en consultant l'inventaire dressé en 1584 (dans lequel on répertorie trois salles et treize ou quatorze chambres) et en examinant le dessin de Fréminville, reproduit par Le Guennec vers 1930.

Le château a été démoli dans le deuxième quart du XIX^e^ siècle ; une partie de ses matérieux a alors été réutilisée pour bâtir une ferme sur son emplacement. Dès 1877, E. Flagelle[33], qui reprend la description de Fréminville, n'y observe plus que les «ruines de ces fortifications». Il indique en outre : «Quatre ou cinq petits fortins ou éminences de terre de la hauteur des fossés placés à peu près en ligne droite et éloignés de 40 à 80 mètres l'un de l'autre, existent à l'angle des champs, au S.-O. de Kerhuel. Le fermier de ce village a entendu dire que ces petits fortins servaient à la défense du vieux château de Kermilin, situé à 600 mètres environ de Kerhuel.» Ces ouvrages ont disparu. Par contre, il ne mentionne pas l'existence d'un quelconque retranchement dans deux parcelles dénommées *Parc-ar-Castel*, n° 578 et 579 section B2 du cadastre de 1829 près du lieu-dit *Ar Ver-Euri*, l'ancienne métairie du château, à 350 m à l'ouest de celui-ci, en direction du bourg.

La description de Fréminville et le dessin qu'il fit du château vers 1820-1830, juste avant sa destruction, nous permettent de restituer l'état du château à cette époque. Nous reproduisons la première *in extenso.*

«Ce château consiste en un corps de logis flanqué de deux grosses tours et en avant duquel est une cour environnée d'un rempart demi-circulaire construit en pierres de taille. Dans l'épaisseur du mur de ce rempart étaient pratiquées des meurtrières par lesquelles on faisait agir les engins et machines de jet employés

---

33 E. Flagelle, «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 1-90 (p. 86-87).

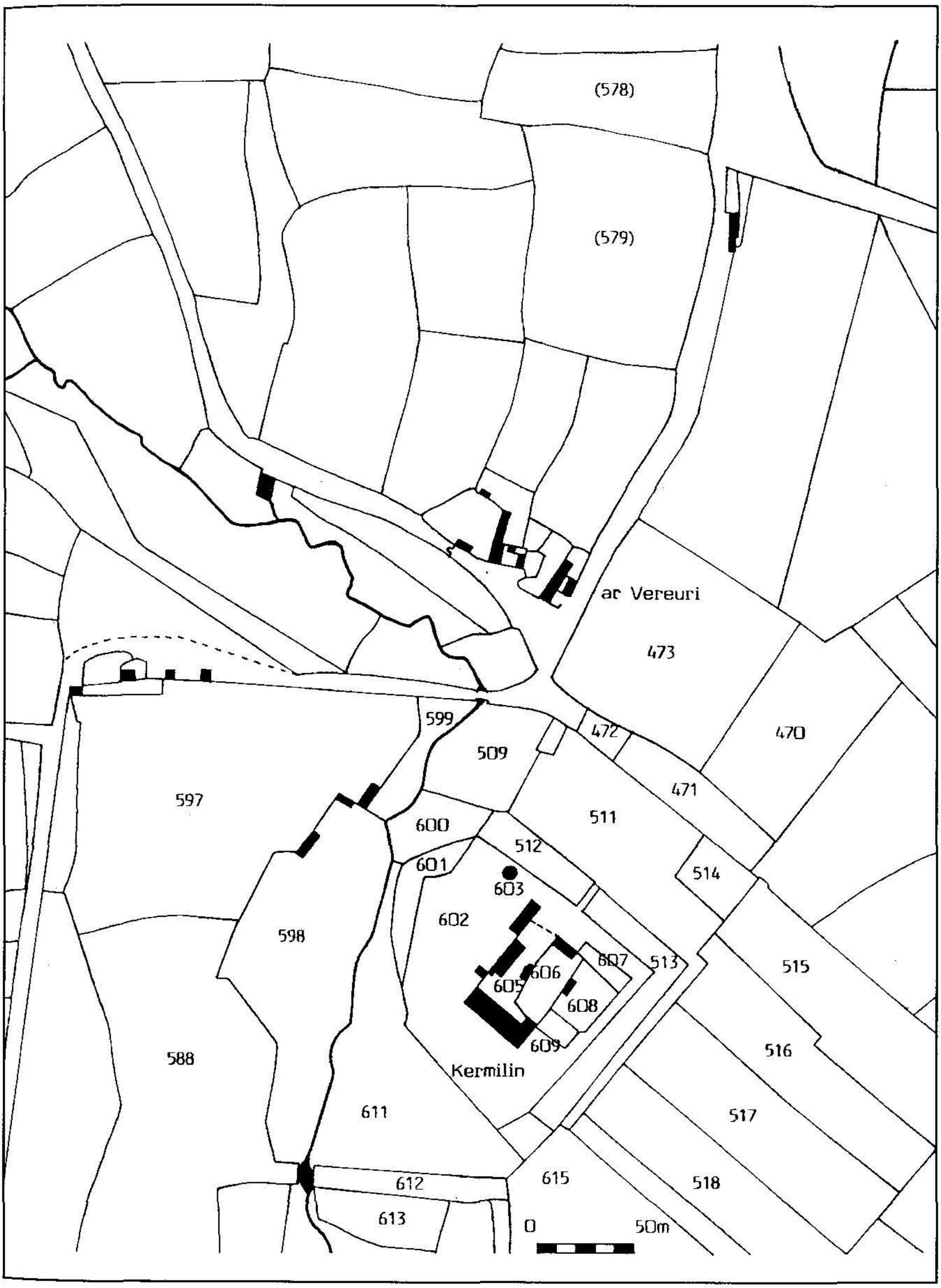


Fig. 3. – Tréflaouénan, extrait du cadastre de 1829.
Section C2 et B2, Kermilin.

avant l'invention de l'artillerie pour la défense d'une place assiégée. On ne voit plus aujourd'hui que les ruines de ces fortifications.

«Le corps de logis principal est, comme je l'ai dit, flanqué de deux grosses tours à créneaux et mâchicoulis. Tout le long du côté extérieur de l'édifice, règne à sa partie supérieure une galerie couverte, également munie de machicoulis et de créneaux. On voit aussi du même côté quelques meurtrières pratiquées dans des temps plus modernes pour placer des fauconneaux.

«Sous la tour, du côté gauche, sont des souterrains qui servaient de prisons ; on y descend par un escalier d'une douzaine de marches et qui conduit d'abord dans une pièce carrée ; un couloir étroit communique de cette pièce avec une grande salle ronde voûtée à arêtes ; on remarque au point de cette salle diamétralement opposé au couloir, une espèce de niche pratiquée dans le mur et dont je n'ai pu deviner l'ancienne destination. Ces souterrains sont à peine éclairés par de petits soupiraux.

«A droite, dans le couloir, on voit une ouverture de deux pieds carrés ; elle sert d'entrée à un cachot qui n'a que six pieds en tous sens, pratiqué dans le massif des fondations de la tour ; cet horrible réduit, véritablement sépulcre vivant, n'a ni soupiraux ni barbacanes, de sorte que ceux qu'on y enfermait étaient absolument privés de lumière et d'air extérieur [34].»

La silhouette du château de Kermilin n'est donc pas sans rappeler celle de celui de Kerouzéré ou même deux autres dessins du même auteur représentant les châteaux du Breignou en Bourg-Blanc et de Quimerc'h en Bannalec. Ces deux grosses maisons fortes de la fin du XV^e^ siècle ou du début du siècle suivant ont connu un sort analogue à celui de Kermilin dans la première moitié du XIX^e^ siècle[35].

Il était, comme eux, l'expression monumentale de la réussite d'un lignage de la moyenne aristocratie. Après avoir mené une habile politique matrimoniale dans le Léon, cette branche cadette des Tournemine se constitua une petite châtellenie à laquelle il fallait un centre et une résidence seigneuriale qui fût autre chose qu'un simple manoir. Ce type d'ouvrage ne représentait plus une menace bien sérieuse pour les ducs qui accordèrent, semble-t-il, assez facilement à leurs plus fidèles officiers l'autorisation d'élever tours, murailles et pont-levis pour aménager ou reconstruire leur logis au XV^e^ siècle.

Il n'est toutefois pas certain que l'édifice fut bâti en une seule campagne, la dépense restant considérable. C'est ce qui pourrait expliquer les différences de construction entre les deux tours dont les vestiges ont été récemment mis au jour.

---

[34] C. P. DE FRÉMINVILLE, *Antiquités de la Bretagne. Finistère*, Brest, 1832, p. 119-120.

[35] Ces deux dessins sont conservés à la bibliothèque municipale de Brest, ms 56. Ils ont été publiés par R. Couffon dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1972, planches, VI et XI. Deux autres représentations assez similaires des mêmes ouvrages par Fréminville figurent dans les carnets acquis par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Cela semble démontrer que L. Le Guennec a pu copier un dessin du château de Kermilin dans un autre carnet que nous ne sommes pas parvenu à retrouver. Ainsi, Fréminville indiquait qu'il passa toute une journée à prendre des vues du château de Trémazan en Landunvez, et trois dessins de ce dernier seulement apparaissent dans les carnets des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; les autres croquis peuvent être ailleurs.

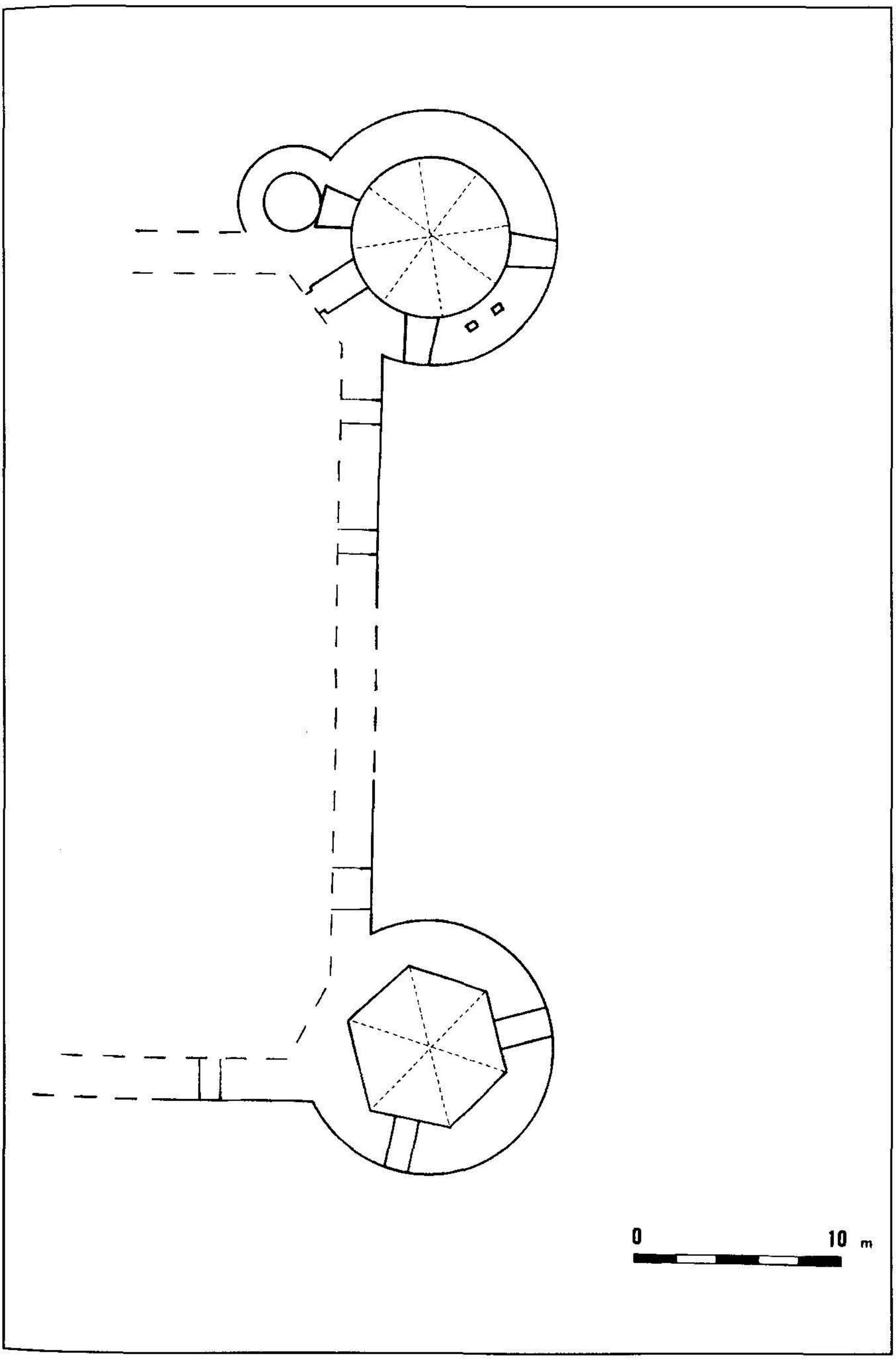


Fig. 4. – Tréflaouénan, *château de Kermilin*, relevé des vestiges.
Août 1994.

Le propriétaire actuel du terrain où s'élevait jadis le château de Kermilin, soucieux de nettoyer le roncier qui le recouvrait puis poussé par la curiosité, y a dégagé les bases de deux tours et de la façade orientale de l'édifice représentées sur le dessin de Le Guennec. Ces investigations, hélas menées sans aucun contrôle archéologique, permettent désormais d'en donner les dimensions : la façade mesurait 28 m de longueur, elle était encadrée par deux tours d'une douzaine de mètres de largeur.

Ces deux ouvrages sont un peu dissemblables : les murs de la tour sud, larges de 2,2 à 2,5 m délimitent une salle hexagonale de 7 m de largeur où l'on distingue encore les retombées d'une voûte. La salle de la tour du nord-est a un tracé circulaire légèrement outrepassé de 7 m sur 7,4 m. On y distingue un four qui occupe l'angle qu'elle formait avec la courtine septentrionale, un couloir comblé par des éboulis et une espèce de soupirail. Celui-ci donnait accès, par un petit puits vertical, à un ensemble de tunnels étroits et peu élevés qui s'étendaient en avant de la courtine en direction de l'autre tour. Ce sont probablement les «souterrains» évoqués par Fréminville ; leur fonction n'a pu être déterminée[36].

Dans les murs en grand appareil des tours et des courtines, on distingue l'emplacement de huit fenêtres de 1 à 1,5 m d'ouverture externe. Cela indique que cet étage du bâtiment était habité ; les baies étaient protégées par des grilles dont on distingue certains anneaux de fixation en fer, ce qui nous amène à nous interroger sur la valeur militaire du château car, ainsi disposées, elles en affaiblissaient notablement la défense. Peut-être faut-il y voir, notamment d'après les moulures qui les encadrent, des percements plus tardifs. Il est actuellement délicat de déterminer si ces ouvertures étaient percées au niveau du rez-de-chaussée ou du premier étage. L'emplacement des baies ne concorde pas avec la disposition visible sur le dessin de Fréminville. Le niveau supérieur du talutage des tours n'a pas été atteint lors des déblaiements récents. Nous n'avons, en outre, observé aucune trace d'embrasure au niveau des allèges des fenêtres, pas plus que ne sont apparus les deux grands arcs de décharge représentés par ce dernier.

On ignore tout du logis lui-même si ce n'est que la salle basse était ornée d'une «immense cheminée dont le trumeau est chargé d'un bas-relief représentant une chasse au cerf», selon Brousmiche[37]. Le même auteur indique que l'on y accédait par un «perron à deux rampes avec balcon au-dessus» qui témoigne d'un remaniement à l'époque moderne.

A l'instar du château de Kerouzéré, le logis de Kermilin était précédé d'une cour ceinte d'un «rempart demi-circulaire» en grand appareil, d'après Fréminville. Brousmiche indique que «deux tours flanquaient la porte principale» du château : il n'en reste rien. La muraille était percée d'embrasures, vraisemblablement pour l'artillerie, sans doute du genre de celles de la seconde enceinte du château de Trémazan en Landunvez.

---

[36] Christophe Amiot, qui prépare une thèse sur les châteaux bretons, nous a indiqué qu'il pourrait s'agir de conduites d'eau usées ayant éventuellement été également conçues comme souterrains d'évasion.

[37] J.-F. BROUSMICHE, *op. cit.*, p. 114.

Cette enceinte abritait les communs : cuisines, écuries et peut-être la chapelle dédiée à sainte Marguerite dont Jacques de Tournemine ordonna la construction dans son testament en 1584. On ignore quelle était l'étendue exacte de cette cour mais il paraît peu probable qu'elle occupait toute la superficie de l'esplanade délimitée par les douves.

Il semble dès lors permis d'imaginer, mais cela n'est qu'une supposition, que ces fossés puissent être postérieurs à l'ouvrage médiéval et ne dater que du XVI[e] siècle. Le seigneur de Kermilin chercha sans doute à améliorer les défenses de sa résidence à ce moment (avant ou après le siège de 1590 ?) en faisant creuser de nouveaux fossés qui constituèrent une sorte de première enceinte séparée de l'enceinte principale par un glacis d'une vingtaine de mètres de largeur. Cette dernière n'aurait alors occupé que la partie centrale de l'esplanade, d'une superficie d'un hectare, soit guère plus de 2 000 m^2.

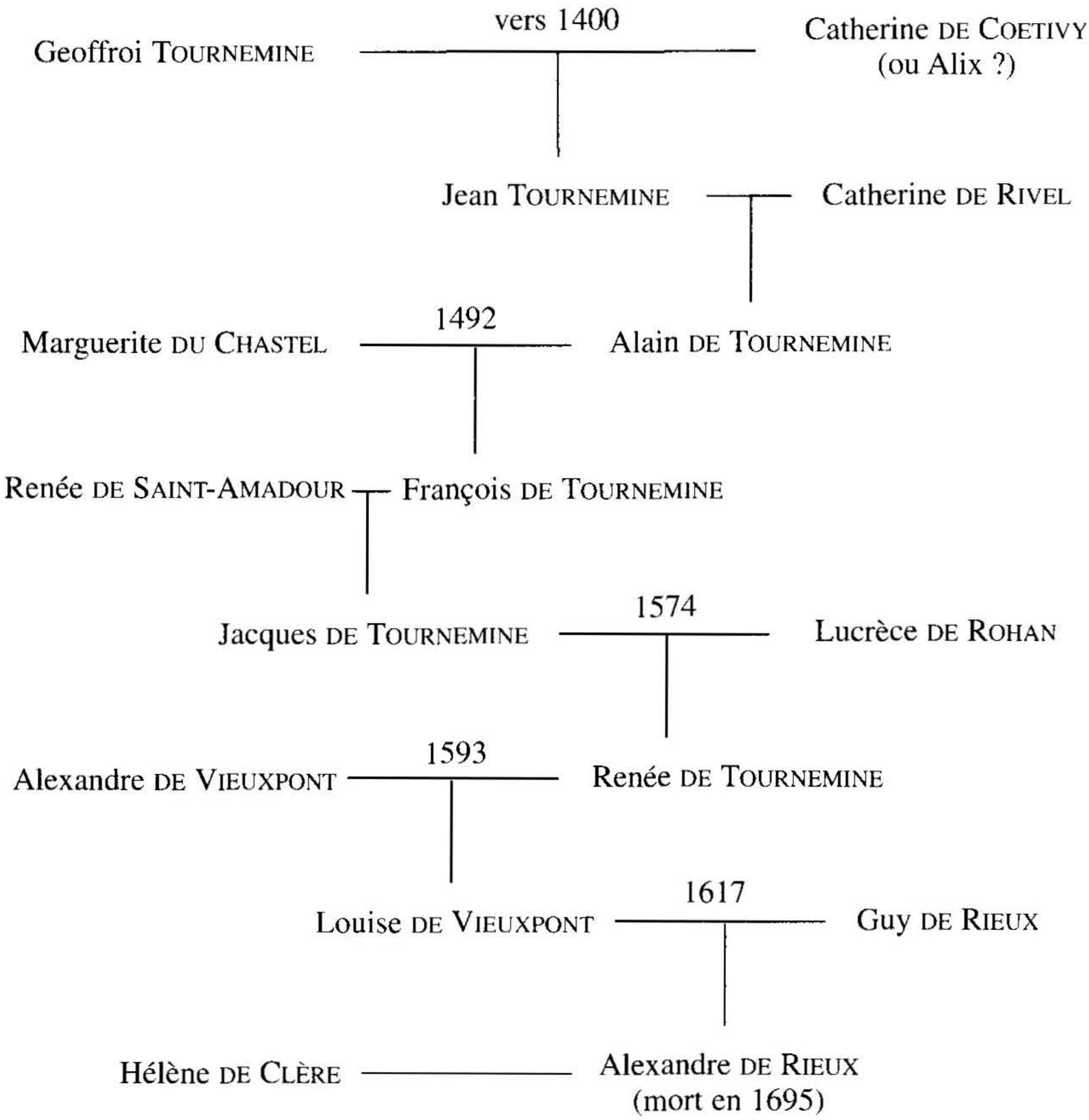
Un pigeonnier, implanté au sud-est de l'esplanade, un moulin au moins et un parc enclos dont le parcellaire conserve la trace, complétaient cet ensemble architectural seigneurial qui dut connaître son apogée au XVI[e] siècle.

*

* *

Kermilin représente, avec Kerouzéré en Sibiril et le Breignou en Bourg-Blanc, un exemple de ces petits châteaux médiévaux tardivement édifiés par des familles de la moyenne aristocratie bas-bretonne. S'il est aisé d'affirmer que, du strict point de vue militaire, il ne joua aucun rôle, son édification témoigne cependant de la richesse et des prétentions d'un lignage noble. La construction d'un château avec tous ses attributs défensifs, tours, mâchicoulis, pont-levis, les aida incontestablement à se distinguer face aux familles nobles des paroisses voisines. Leur fonction était ainsi peut-être plus symbolique que défensive.

Bien des siècles plus tard, le château impressionna encore quelques voyageurs romantiques avant de disparaître sous la pioche des démolisseurs.



Généalogie des premiers possesseurs de Kermilin.

LOUIS-PIERRE LE MAÎTRE

Les manoirs du canton de Bannalec

2. Bannalec

COMMUNE DE BANNALEC

MANOIRS

1.	BODOU	Ruines
2.	COATANGLAS	Manoir disparu
3.	COATÉRÉAC	Manoir disparu
4.	COUETOUE	Toponyme disparu
5.	COURTINGOU	Toponyme disparu
6.	COZLOUÉDEC	Manoir disparu
7.	GRAND-CHAMP	Lieu noble
8.	KERAMBOUDOU	Toponyme disparu
9.	KERANQUELVEN	Manoir disparu
10.	KERGUILLERM	Motte
11.	KERJAMET	Métairie noble
12.	KERJEAN	Lieu noble
13.	KERLAGADIC	Manoir
14.	KERLEC	Manoir
15.	KERROUER	Manoir
16.	KERVADIOU	Manoir disparu
17.	KERVERRET	Manoir disparu
18.	LE MÉNEC	Manoir-hôtel
19.	LE QUILIO	Manoir
20.	LE QUINQUIS	Manoir
21.	LÉTY	Métairie noble
22.	LIVINOT	Manoir disparu
23.	LOCMARZIN	Métairie noble
24.	POULANGUÈS	Toponyme disparu
25.	PRATLEZ	Motte
26.	PUEFUERIT	Toponyme disparu
27.	QUIMERC'H	Château disparu
28.	ROSHUEL	Manoir disparu
29.	SAINTE-ANNE	Métaire noble
30.	SAINT-LUCAS	Terre noble ?

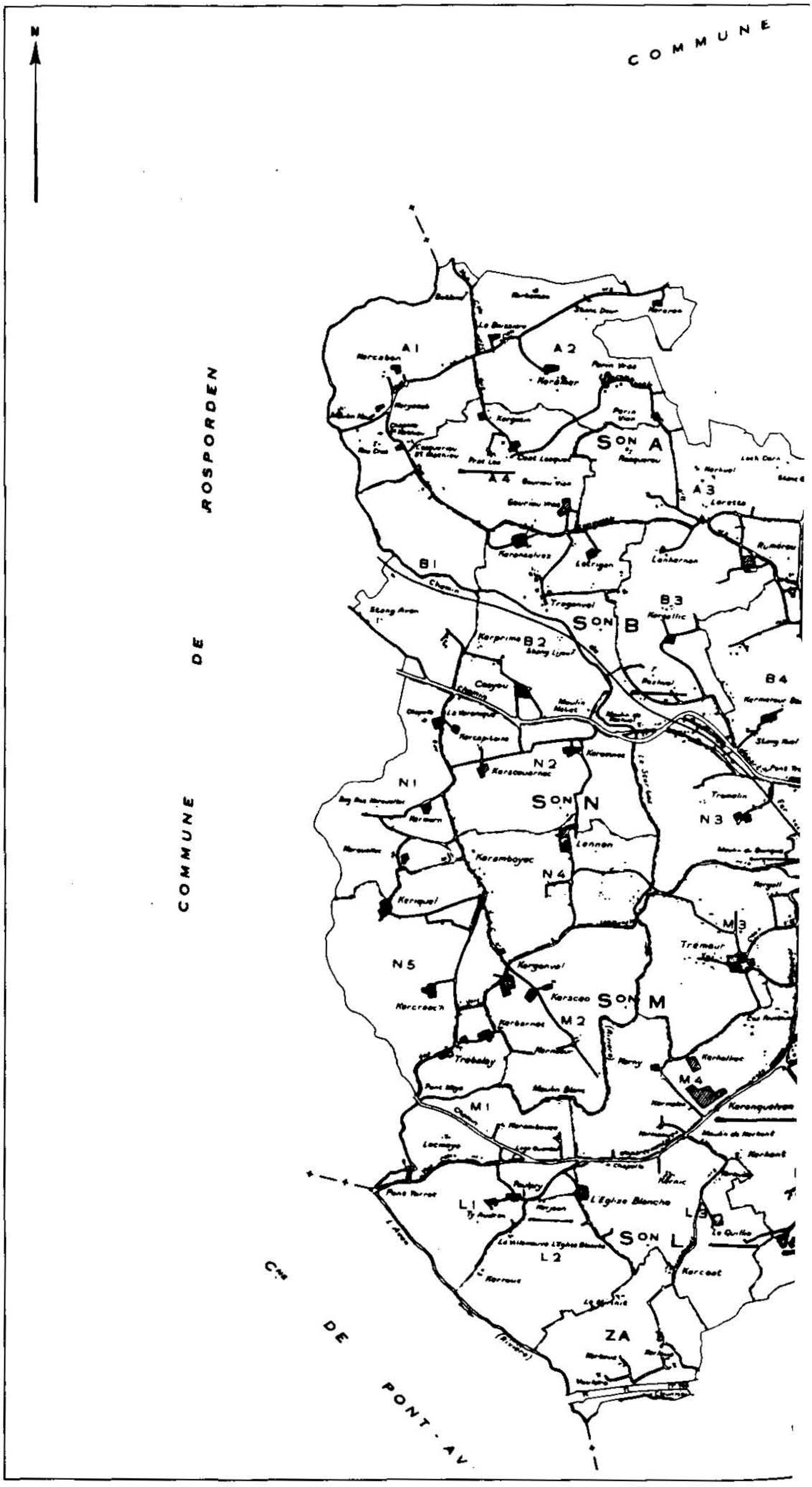
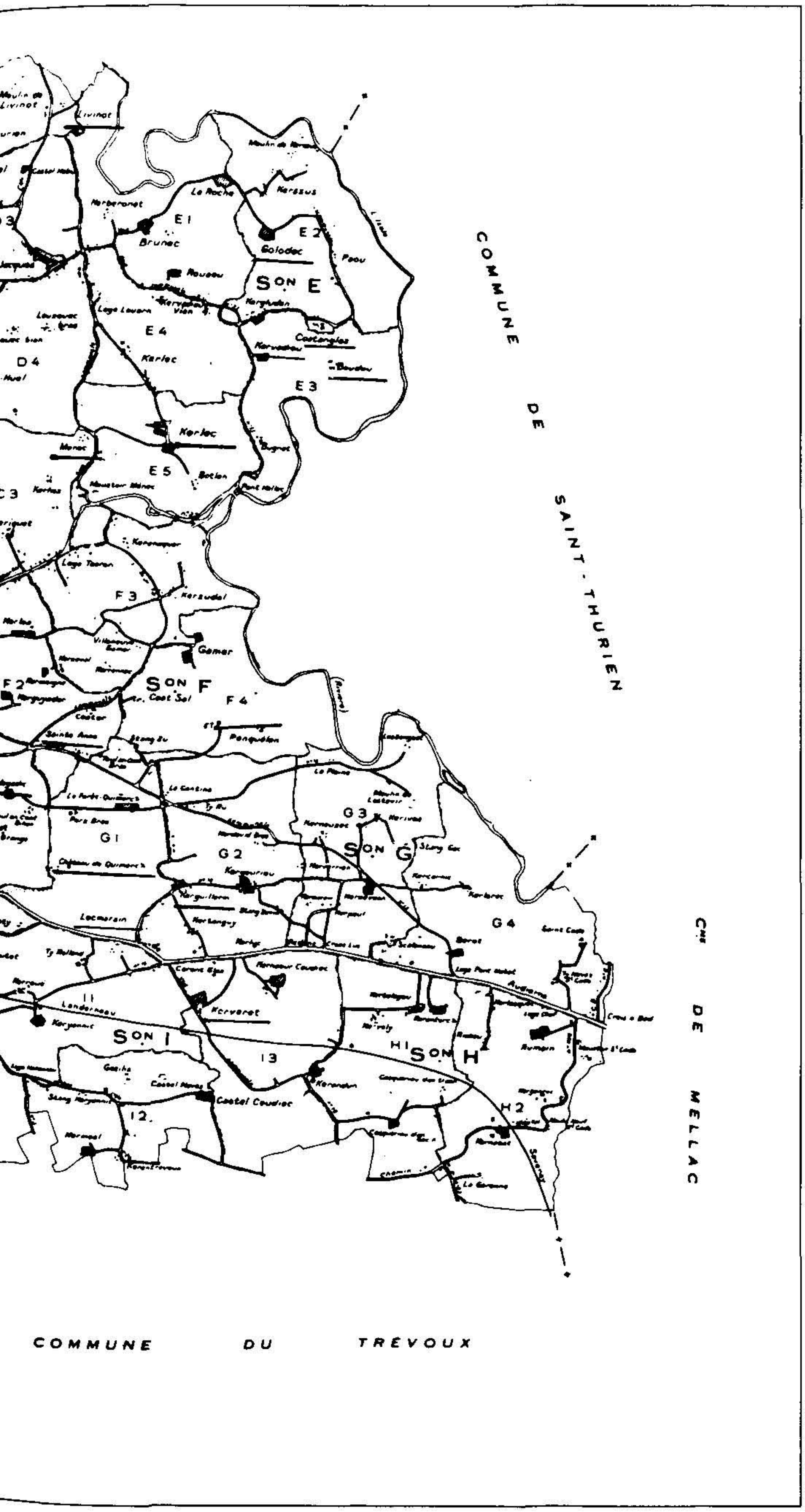


Fig. 1. — *Bannalec*, plan cadastral de la cc



cation de l'emplacement des manoirs

1. BODOU

*Bodou (*XV^e siècle : Jehan de Kervastar à la Ville-an-Bodou et Kervadiou), *Bouredou* (1536 : Bouredou et Kermadiou à la dame de Guengat), *Beaudour, Boudou, Bourdou* (variantes données par L. Le Guennec).

*
* *

Il y a une quinzaine d'années une longère délabrée rappelait encore l'existence d'un manoir à Bodou. Privé de son étage, cet ancien logis présentait des linteaux moulurés dans le style du XVII^e siècle.

L'un de ceux-ci et les pierres de façade ont servi à restaurer la maison actuelle et des ruines ne subsistent que les montants de la grande cheminée, avec masque sous console, et tout à côté l'amorce d'une porte murée.

*
* *

Arch. dép. Finistère : 34 J, fonds Le Guennec, Bannalec.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

L.-P. LE MAÎTRE, « Dernières pierres d'un manoir », *Le Progrès de Cornouaille*, 26 janvier 1991, p. 10.
Photographies M. Delorme.

2. COATANGLAS

Coatanglas ou Coet-Glas n'apparaît qu'en 1536 dans les dépendances du manoir de Livinot. Aucune construction ancienne, mais on y a découvert, à plusieurs reprises, des amas de pierres et des fondations enfouies.

3. COATIREAC

Coethiraezec (XV^e siècle), *Couetilhec* (1536), *Coetirec* (XVII^e siècle), *Coatirec* ou *Coatiréac* (1756), *Coatiréac* (1988).

*
* *

Du manoir ne dut subsister qu'un colombier puisque l'ancien cadastre mentionne *Parc-ar-Chouldry* occupant sous lande 1 ha 18 a 69 ca.

*
* *

La première montre de Bannalec place à Coethiraezec « un métayer à Saint-Louarn ». Est-ce une contraction du nom de famille Saint-Allouarn ? En 1536, Couetilhec est à un sieur de l'Isle. Dans les années 1680, écuyer Vincent Le Gouvello, sieur de Rosgrand et juge prévôt à Rennes, est « condamné à compléter sa déclaration du manoir de Coetirec par la description détaillée de tous les héritages qui en dépendent ». On trouve ensuite M^e Silvestre Le Roy, sieur de Coatireac. En 1756 le manoir est au sieur Joly, subrécargue de la Compagnie des Indes ; en 1789 au sénéchal de Quimperlé Bernard Joly de Rosgrand. Il passe au XIX^e siècle dans l'héritage de *Lanorgar* : Le Marié Daubigny au Trévoux, Louis de Mellient (1849-1854), Marie de Mellient à Lanorgard (1862), Charles Donatien Le Gouvello à Sarzeau (1884).

*
* *



Fig. 2. — *Bodou*, ruines du manoir.
Tête-console de cheminée et amorce de porte sur soubassement unique.

Arch. dép. Loire-Atlantique : B 2058, B 2077, B 2082.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Bannalec : matrices cadastrales.

4. COUETOUE

« Ancien manoir » appartenant, comme Kerlagadic, au sieur de la Villeneuve au XV^e siècle, Couetoué, parfois orthographié Coetdorvé, n'a pu être localisé.

5. COURTINGOU

Le manoir de Courtingou relevait en 1536 du fief de l'abbaye de Quimperlé. Son emplacement n'a laissé aucune trace apparente en toponymie. Sans doute faut-il le rechercher dans la trêve de Trébalay. L'abbé de Quimperlé est en effet cité au siècle précédent comme possessionné à *Treffabalay*. La mitre et la crosse abbatiale se voient dans une pierre remployée au chevet de la chapelle en ruine.

6. COZLOUEDEC

Cité en 1536, parmi les manoirs appartenant à la dame de Guengat, celui de Cozlouedec n'est plus connu. S'agit-il de l'actuel *Golodec* ?

7. GRAND-CHAMP

Possédé et sans doute créé par des bourgeois, le manoir de Grand-Champ ou Grand-Clos, « anciennement nommé Kerranaour », revendiquait les avantages de tout lieu noble mais ce titre lui fut contesté dans les années 1680 et Merry Auffret, sieur de Kermoisan, condamné à 500 livres d'amende pour l'avoir usurpé.

1687 : Merry Guesdon, bourgeois de Quimper, J. Loheac et les enfants mineurs du sieur Coetglehan.
1740 : écuyer François-Gouesnou, sieur de la Pierre du Heznant, et les héritiers Auffret.
1751 : Jean-Baptiste Goueznou, seigneur de Kerfraval.
1772 : Marie Goueznou, femme de Gabriel de Freval, seigneur de Beaumanoir « pour un quart seulement ».

*
* *

Bannalec ignore aujourd'hui tout *Grand-Champ* ou *Grand-Clos* mais possède par contre deux *Kernaour*, l'un à Trébalay et l'autre à Saint-Cado. Dans ce dernier quartier, la maison Boëdec porte la date de 1885 mais une tourelle flanquait encore au début de ce siècle le pignon est.

On notera qu'en 1536 existait un manoir de Pratbras relevant du château de Quimerc'h.

8. KERAMBOUDOU

La terre noble de Keramboudou est encore attestée en 1687 lors de l'inhumation de Mathurin Baffet au cimetière de Saint-Jacques. Ce lieu-dit pose problème. On serait tenté de l'identifier au manoir de Bodou, appelé *Ville-an-Bodou* au XVe siècle si on ne trouvait dans le même document un *Keramboudou* relevant d'un autre seigneur, Jehan de Kerguern. Boudou et Keramboudou ont donc coexisté avant de se trouver réunis au début du XVIe siècle dans la seigneurie de Livinot.

*
* *

M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, 1986, p. 126.

9. KERANQUELVEN

Keranquelven est devenu *Kerchenn*. En fait, ce toponyme n'a jamais cessé d'évoluer. Il découlerait d'un *Keranqueauken*, manoir ancien occupé par le métayer Yvon Languegouez au XVe siècle, se transformant un moment en *Kerangezroan* par le caprice d'un copiste en 1536 alors que la forme *Keranquernen* était fixée dès 1497 et se retrouvera en 1540.

*
* *

Le manoir, édifié à l'ouest de la ferme actuelle, fut entièrement rasé vers 1900. On se rappelle qu'il était pourvu de latrines de pierre et bien évidemment d'un souterrain. La chapelle Saint-Guénolé se trouvait à proximité. L'ancien cadastre fait état d'un *pradenn* et d'un *parc Sant Guenole* et, près de la fontaine, on retrouve des fragments de grosses ardoises.

*
* *

Propriétaire « du lieu et tenue » de Keranquernen, Alain Selvestre trépassa au mois de septembre 1497, laissant pour veuve Jehanne Olivier, vraisemblablement de la famille des seigneurs du Quenquis. Leur fils Pierre hérita l'année suivante et en 1534 déclarait habiter le manoir de Keranquernen.

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, 1986, p. 136, 153, 156, 158.

10. KERGUILLERM

Première ferme à l'est du château de Quimerc'h dont elle est séparée par un ruisseau, Kerguillerm en relevait directement au XVe et au XVIe siècle. Il y reste une motte de forme ovale plantée d'arbres, mesurant environ 30 m sur 20 m, partiellement cernée par un fossé et intérieurement divisée en deux parties sensiblement égales.

L'ancien cadastre mentionne *Roz-ar-Hastel*, lande de 81 a 20 ca, et un lieu-dit *Le Vieux-Chemin*, pâture de 3 a 96 ca.

Un souterrain est censé rejoindre le château de Quimerc'h.

11. KERJAMET

Kerjamet ou Kerjame était en 1536 une des métairies nobles du château de Quimerc'h.

12. KERJEAN

Ancien « lieu noble », Kerjean est aujourd'hui un bâtiment sans caractère dans le quartier de l'Église-Blanche. La maison, incendiée au siècle dernier, a été partiellement reconstruite, conservant une tourelle semi-circulaire, condamnée depuis cinquante ans, sur l'arrière.

*
* *

1690 : Ch. Bausse, sieur de la Baronnière.
1695 : Jacques Bausse, sieur de Cozcodu, son fils.
1749 : Gabriel de Trevellec, chevalier seigneur de Couëron, et sa sœur Claire, neveux et héritiers du précédent.
1854 : Corentin Guyho, à Marseille.
1859 : Corentin Guyho, à Paris.
1891 : Joseph Le Floch, à Lorient.
1902 : Pierre Guyot de Salins, ancien notaire à Quimperlé.

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058.
Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

13. KERLAGADIC

On a un peu peine à croire que cette simple maison à l'architecture bien commune ait été le rendez-vous de chasse des marquis de Tinténiac. On y verrait plutôt le logement d'un quelconque régisseur. Pourvu sur l'arrière d'une tourelle semi-circulaire pour escalier de bois, le bâtiment s'est rallongé par l'adjonction de *penti*, formant ainsi trois appartements desservis par un long corridor. Une date, 1724, est maladroitement gravée sur le linteau d'une porte de la façade nord ce qui permet d'attribuer la reconstruction de ce logis à François-Hyacinthe de Tinténiac, mousquetaire du roi.

En 1536 existait déjà à cet endroit une petite seigneurie regroupant quelques villages. Sieur de Kerlagadic, Jean Le Coz l'était aussi de Garslouet, Couetron et Sainte-Anne. Garslouet n'est plus connu ; Couetron pourrait être Coator ; la ferme de Sainte-Anne subsiste.

Mais le manoir est surtout connu pour avoir été au siècle dernier la résidence d'été des peintres Vidal et Bernier, deux amis venus de l'école de Fontainebleau aux ombrages verdoyants de Bannalec et dont l'atelier est conservé au bas de la cour.



Fig. 3. — *Kerlagadic*, tourelle d'escalier

Kerlagadic avait d'abord appartenu à Louis-Marie Le Martret-Préville, époux de Marie-Sainte Briant. Ingénieur des Ponts et Chaussées devenu architecte diocésain, on lui doit l'agrandissement de la chapelle de Bonne-Nouvelle en Melgven et la reconstruction sans gloire de Saint-Guénolé de Concarneau. Son fils Jean-Marie, habitant parfois le château de Rosbras en Riec, le vendit en 1848 à Alexandre Courdemanche de Baspré. L'année suivante, il se voyait obligé de le récupérer, le prix de vente n'ayant pas été soldé alors que les fûtaies étaient en coupe.

Le 5 mai 1851 Jean-Marie Le Martret de Préville, habitant Quimper, revendait la propriété de Kerlagadic à Vincent Vidal, demeurant rue de Laval à Paris. Membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, cet artiste allait connaître la célébrité en représentant Napoléon III et son épouse traversant la place de la Concorde en carrosse. Il mourut en 1887 et sa veuve institua son ami Camille Bernier pour légataire universel. Né en 1823, portraitiste à ses heures mais surtout amateur de scènes champêtres (une salle du musée départemental de Keriolet regroupa plusieurs de ses œuvres), le



Fig. 4. — *Kerlagadic*, façade sud

nouveau maître des lieux cultiva, surtout après le décès de la veuve Vidal en 1891, l'image d'un artiste-gentilhomme.

« Chaque année, le 18 juillet, se fêtait à Kerlagadic, la Saint-Camille. Le matin, les élèves de l'école Notre-Dame, par des récitations et des chants présentaient leurs vœux au peintre. Le soir, les cloches de l'église paroissiale sonnaient à toute volée, annonçant le début de la fête de nuit au cours de laquelle M. Bernier se présentait, vêtu d'un magnifique gilet de paysan brodé. Kerlagadic était illuminé de guirlandes et la fête se poursuivait au son des binious et de la clique municipale. On dansait, on buvait du champagne et la soirée s'achevait par un feu d'artifice, exceptionnel pour l'époque. »

Camille Bernier sera l'un des deux officiers promus dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1892 au titre des Beaux-Arts : « On sait combien de chefs-d'œuvre sont sortis de cet ermitage de Kerlagadic auquel il revient fidèlement chaque année. Personne n'est entré dans la familiarité de la nature bretonne plus avant que M. Bernier, personne n'a mis à la traduire plus de talent et de tendresse. Aussi est-ce au nom de la Bretagne reconnaissante qu'il faut le féliciter de la haute distinction qui vient couronner l'une des carrières artistiques les plus honorables et les plus brillantes de notre temps. »

« L'ermite de Kerlagadic » mourut à Paris, rue Jean-Nicot, le 12 mai 1902. Sa veuve légua alors au département du Finistère trente-huit toiles, des dessins, des eaux-fortes, et décéda sans postérité le 18 août 1932. Le manoir revint à leur petit-neveu, Jean Bapst, descendant d'une sœur du peintre puis, en 1975, à M. Michel Bapst, propriétaire actuel.

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. privées, famille Bapst.

L.-P. LE MAÎTRE, « Aux origines de la « matière bretonne » : le manoir de Kerlagadic en Bannalec, séjour des peintures Vidal et Bernier », *Le Progrès de Cornouaille*, 9 juin 1990, p. 8.

14. KERLEC

Kerhelec (XV^e siècle), *Kerelec* (1536), *Kerlec* (XVIII^e - XX^e siècle).

*
* *

Bâti à flanc de coteau mais dominant vers l'ouest le site du Menec, l'ancien manoir de Kerlec se signale encore par une tour carrée à toiture très aiguë et présente la singularité de se diviser en trois propriétés d'un seul tenant. La plus ancienne, du milieu du XVII^e siècle (la date 1651 est gravée sur la souche de cheminée) s'orne de deux sculptures polissonnes, à la naissance des rampants

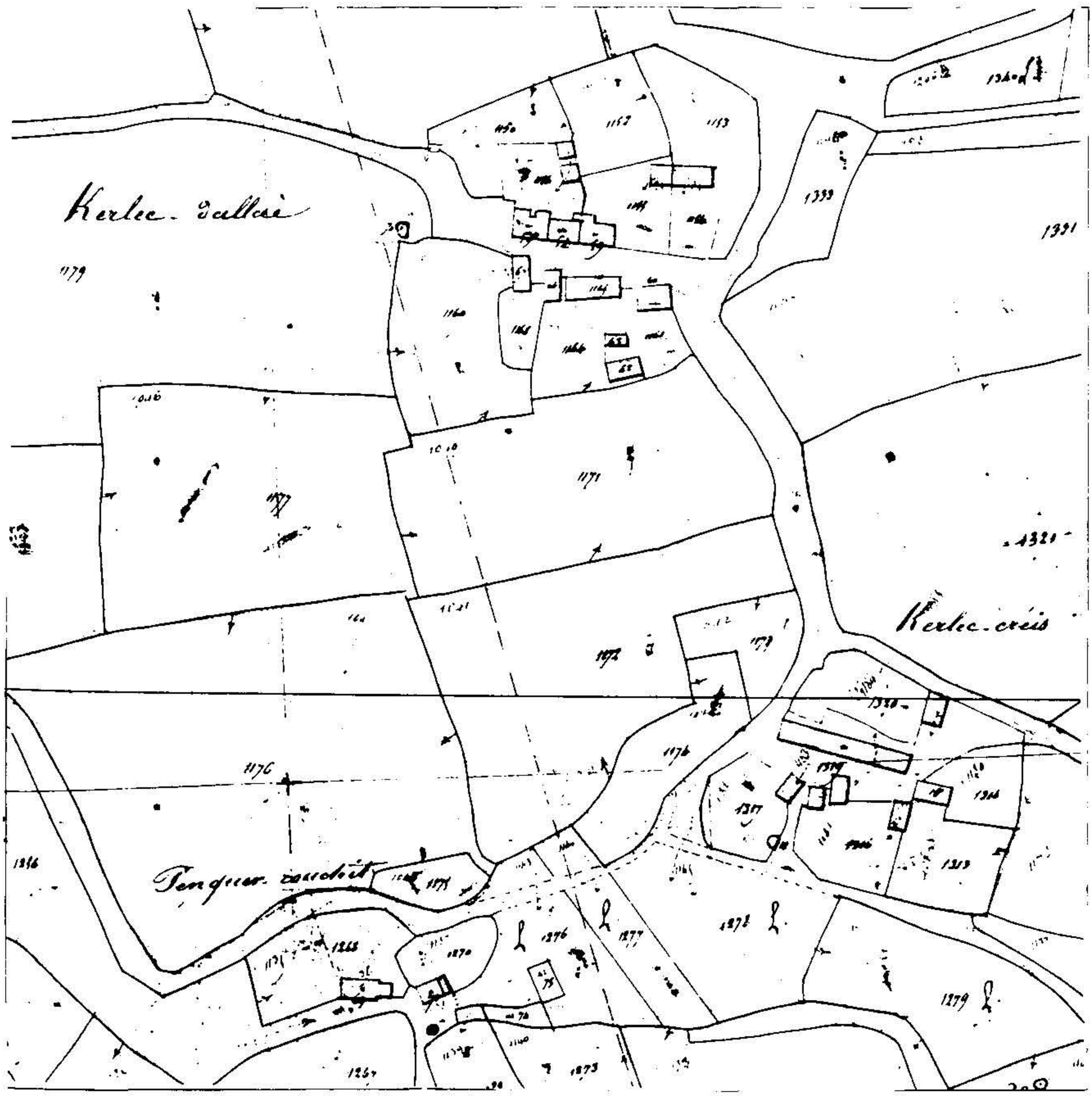


Fig. 5. — *Kerlec*, plan cadastral de 1843.



Fig. 6. — *Kerlec*, pignon oriental. « *Aristoteles equitatus* ».

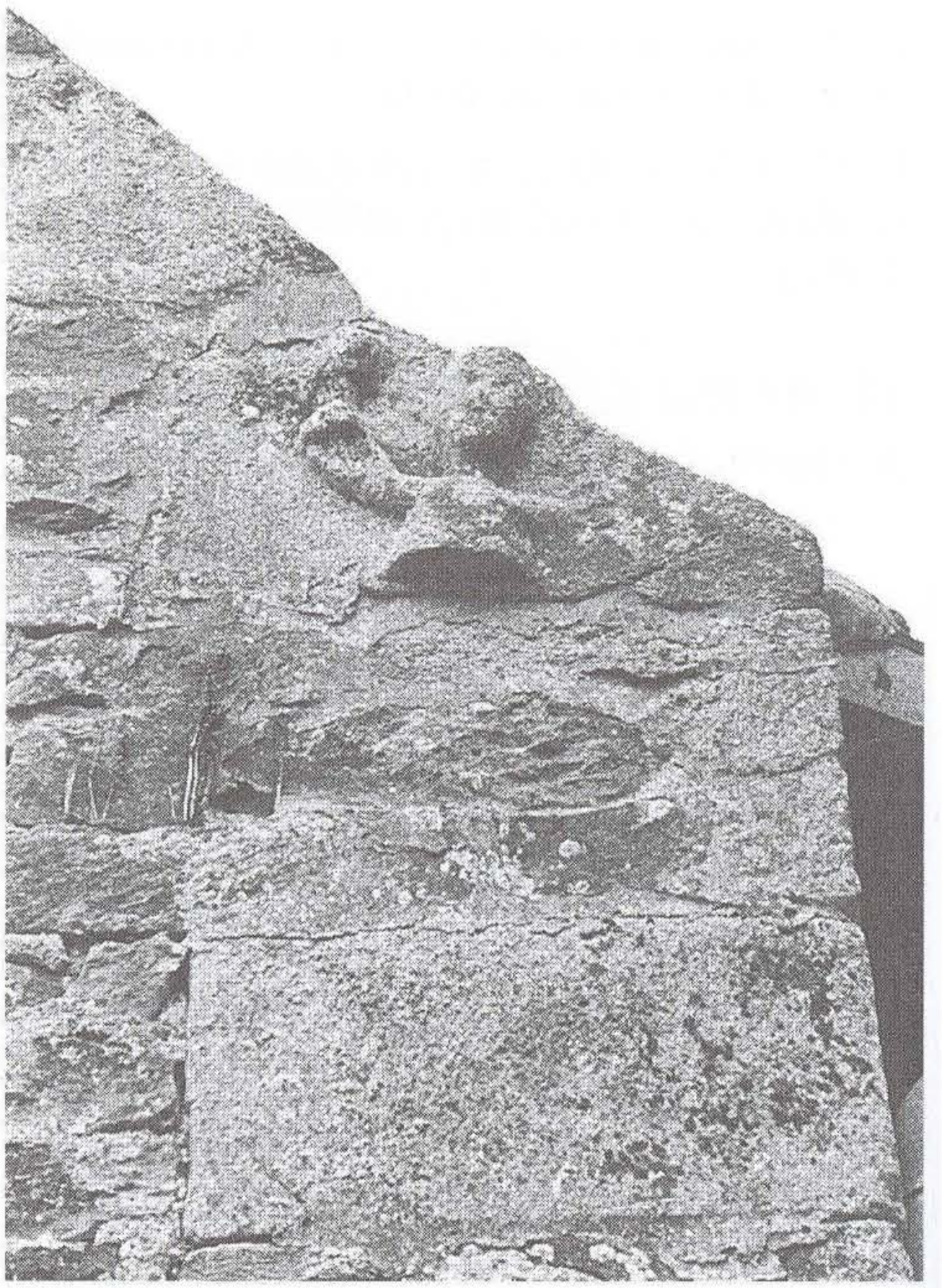


Fig. 7. — *Kerlec*, pignon oriental. L'ivrogne au hanap.



Fig. 8. — *Kerlec*, embassement des communs.

du pignon : un personnage ivre brandissant un hanap, et un « sage » coiffé audacieusement accouplé à sa monture. Peut-être l'Aristote *equitatus* déjà remarqué par Flaubert au château d'Amboise.

Le corps de logis central a été refait en 1754 (date sur le linteau d'une fenêtre d'étage). De la salle où se voient une haute cheminée et, face à la porte, un vaisselier en pierre avec auge encastrée, on accède directement à la tour. Contre l'escalier, un réduit dans l'épaisseur de la muraille passe pour avoir été un cachot, mais il doit s'agir des latrines primitives.



Fig. 9. — *Kerlec*, pavillon arrière, XVII^e siècle.

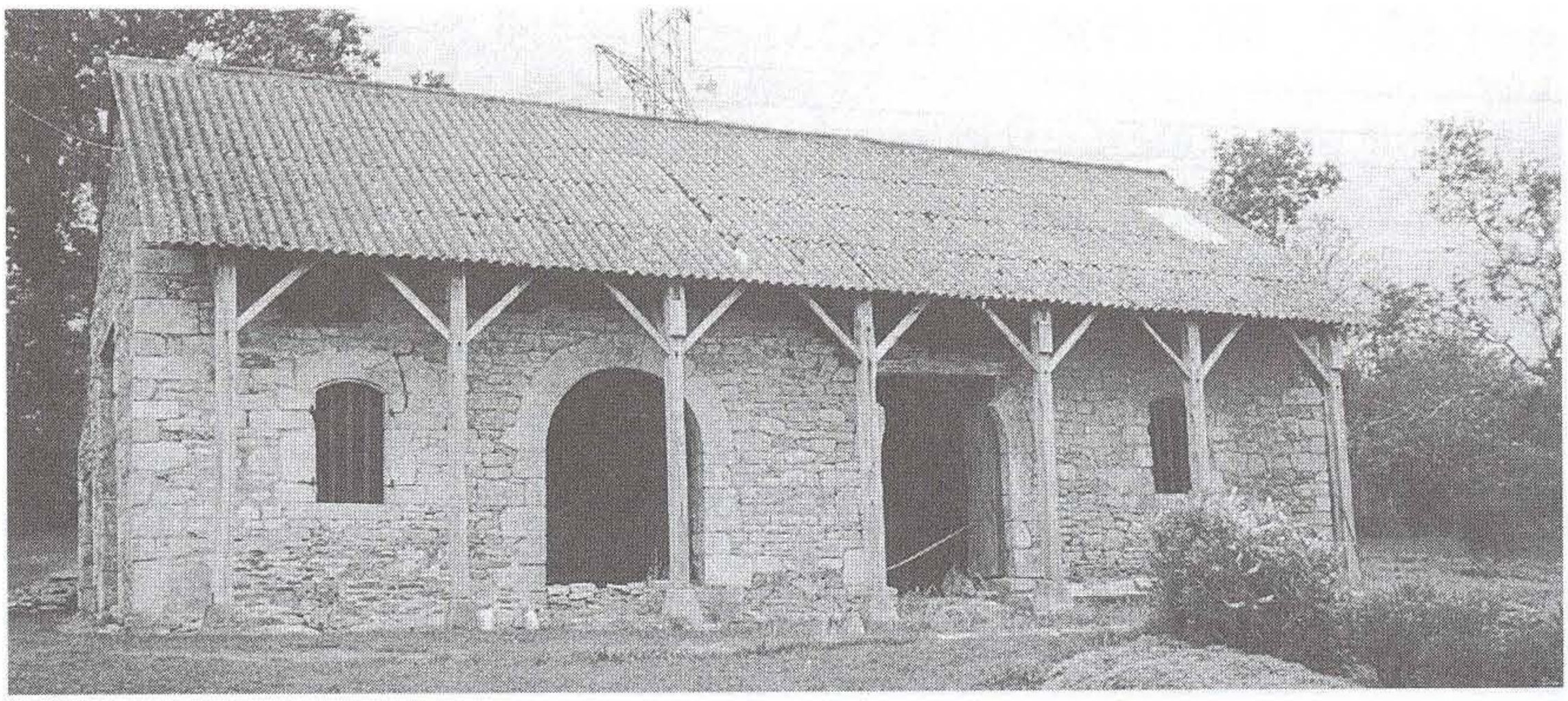


Fig. 10. — *Kerlec*, remise, 1771.

Plus haut et à l'est du manoir, belle et vaste remise aux allures réellement seigneuriales. Au-dessus du portail, date 1771 dans un cartouche ovale.

Kerhelec avait pour métayer au XV^e siècle un fils Moalen. En 1536 le manoir est attesté comme appartenant à Alain du Dresnay, sieur du Bois. Au XVIII^e siècle, il n'est plus fait mention que des « tenues nobles au village de Kerlec ».

1731 : écuyer Grégoire de Kerguern.
1756-1759 : Marie-Jeanne de Boutouillic, sa veuve.

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

L.-P. LE MAÎTRE, « Les coquines sculptures du manoir de Kerlec », *Le Progrès de Cornouaille*, 13 janvier 1990, p. 6.

15. KERROUER

En 1536, le seigneur du Quilio l'était aussi de Kerhouezre. Jusqu'à ces derniers temps, on y voyait deux bâtisses aux allures de manoir. L'une, ruinée, a servi à réparer Le Quilio ; l'autre, pourvue de nombreuses ouvertures dans le style du XVII^e siècle, vient d'être restaurée.

16. KERVADIOU

Kervadiou (XV^e siècle : à Jean de Kervastar), *Kermadiou* (1536 : à la dame de Guengat).

*
* *

Aucun souvenir ni apparence de manoir à Kervadiou. Une chapelle aurait existé à Kervadiou-Vihan.

17. KERVERRET

Avec un tel nom, « le village du cimetière », Kerverret ne pouvait manquer de faire vagabonder les imaginations. On a voulu en faire le lieu de sépulture

des victimes de la « ruineuse rencontre de Quimerc'h », relatée par le chanoine Moreau en 1597. Or Kerverret existait déjà au début du XVe siècle, alors tenue par un certain Jehan Beuvesben.

18. LE MENEC

Dominant un des affluents de l'Isole et un ancien étang aménagé, le site du Ménec aurait-il vraiment connu une implantation monastique entre les villages de *Menec-Huel* et du *Moustoir-Menec*? Le nom évoque plutôt un endroit pierreux, une carrière.

Il existe à Bannalec un autre village du *Ménec-Kermorvan* en Trébalay, dont l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé possédait les titres depuis 1493 (Arch. dép. Finistère, 5 H 36 A).

*
* *

On remarquera que ce manoir n'est pas cité dans la première montre. Ordonné autour d'une grosse tour carrée, il pourrait avoir été conçu, dans la seconde moitié du XVe siècle, par les Le Vestle dont les armes: *de sable au greslier d'argent accompagné de trois mollettes de même*, se voient toujours dans un vitrail de la chapelle Saint-Mathieu.

Lorsque mourut Charles Le Vestle, le 8 janvier 1471, le manoir du Maenec avec ses « appartenances » dont le moulin, était affermé à un paysan du nom de Henri Cochennec. A ce Charles, époux de Louise de Lisem, succéda Charles, son fils. En 1540, noble homme Louis Le Vestle, se qualifiant de « seigneur du Menec », rend aveu pour le manoir où il est fait état de portes, jardins, vergers, viviers et bois de haute futaie.

1628: Charles du Quelennec, sieur de Keraret.
1690: les enfants de Guy de Charmoy, seigneur de Kereret.
1739-1750: Jean de Talhouet, chevalier seigneur de Brignac, conseiller au parlement de Bretagne. Il doit s'agir de Georges Jean Anne de Talhouet, né en 1715, reçu le 18 août 1738 et qui entra peu après dans les ordres tout en gardant son siège à la cour.
Au moment de la Révolution, le Menec appartenait à Jean-Anne de Gourcuff, époux de Marie-Pélagie Euzenou de Kersalaün. On prétend qu'avant son départ en émigration, le seigneur déposa sept barriques d'or au fond de l'étang. La légende assure aussi qu'un souterrain passe sous le même étang pour rejoindre le château de Quimerc'h. Saisies comme bien national, les terres furent vendues le 29 floréal an II au citoyen Guyot et associés. Elles revinrent par la suite à Casimir de Gourcuff, établi à Paris.
1850: Auguste Boby de La Chapelle, à Paris.
1851: Alphonse Boby de La Chapelle, sous-préfet à Saumur, et Charles-Alphonse, préfet à Napoléon-Vendée.
1882: Charles Donatien Le Gouvello de Keriaval (1821-1907). Résidant au château de Kerlevenan en Sarzeau, ancien attaché d'ambassade en Autriche, conseiller général de Loir-et-Cher, député légitimiste du Morbihan de 1871 à 1876, président d'honneur de la Société des sauveteurs bretons, il était l'époux d'Octavie de Grouchy.

1910 : Jeanne Le Gouvello de Keriaval, épouse du vicomte Albert d'Aboville, demeurant à Malesherbes (Loiret).
Transformé depuis longtemps en exploitation agricole — on se rappelle le temps où Louis Sinquin pouvait y vendre « jusqu'à vingt bœufs gras » — Le Menec tomba en décrépitude avant d'être racheté par un sujet anglais, Marc Richard L'Herminier qui, en 1988, y a créé une hôtellerie dans la lignée « Manoirs de France ».

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058, B 2077.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *Filiations bretonnes*, t. I, p. 2 ; t. II, p. 570.
M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, 1986, p. 81.
F. SAULNIER, *Le parlement de Bretagne*, 2e éd., t. II, p. 812, nº 1134.
« Un complexe touristique au Ménec : la résurrection du vieux manoir », *Ouest-France*, 27 janvier 1988.

19. LE QUILIO

Quillihoué (1536), *Quilioch* (1612), *Le Quilio*.

*
* *

Une motte circulaire défendue par une douve et la motte elle-même « incluse dans une grande enceinte entourée d'un fossé ovale de plus de 200 mètres de développement » : le premier site du Quilio s'est conservé à l'ouest du manoir actuel.

Celui-ci, doublé d'une ferme, présente une série de communs récemment restaurés. Le logis seigneurial est au sud, haute bâtisse à tour carrée où un large escalier de pierres en vis mène à l'étage. Aucun blason ni inscription.

Le double porche fermant la cour, avec portes cavalière et piétonne, a été remonté il y a peu pour parfaire l'ensemble.

*
* *

La présence d'une motte implique une présence seigneuriale depuis le XIe ou XIIe siècle. Or le nom du Quilio ne figure pas aux montres du début du XVe siècle. Par contre y apparaît certaine Jehannette dite « déguerpie au Molven ». Une famille La Molen ou Molven ayant occupé Le Quilio par la suite, on peut imaginer que son patronyme se soit substitué au toponyme originel qui d'ailleurs ne disparut pas tout à fait de la région puisqu'en 1427 Hervé Quilliouc'h était sergent du duc à Scaër et que plusieurs générations de « passes », à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle, portaient ce nom à Bannalec.

Dès 1483, Le Quilio relève de la seigneurie de Quimerc'h et la famille La Molen s'y maintiendra jusqu'au milieu du XVIe siècle. En 1536, Jean La Molen est « sieur de Quillihoue et de Kerhouezre ». Contrairement à ce qu'indique Le

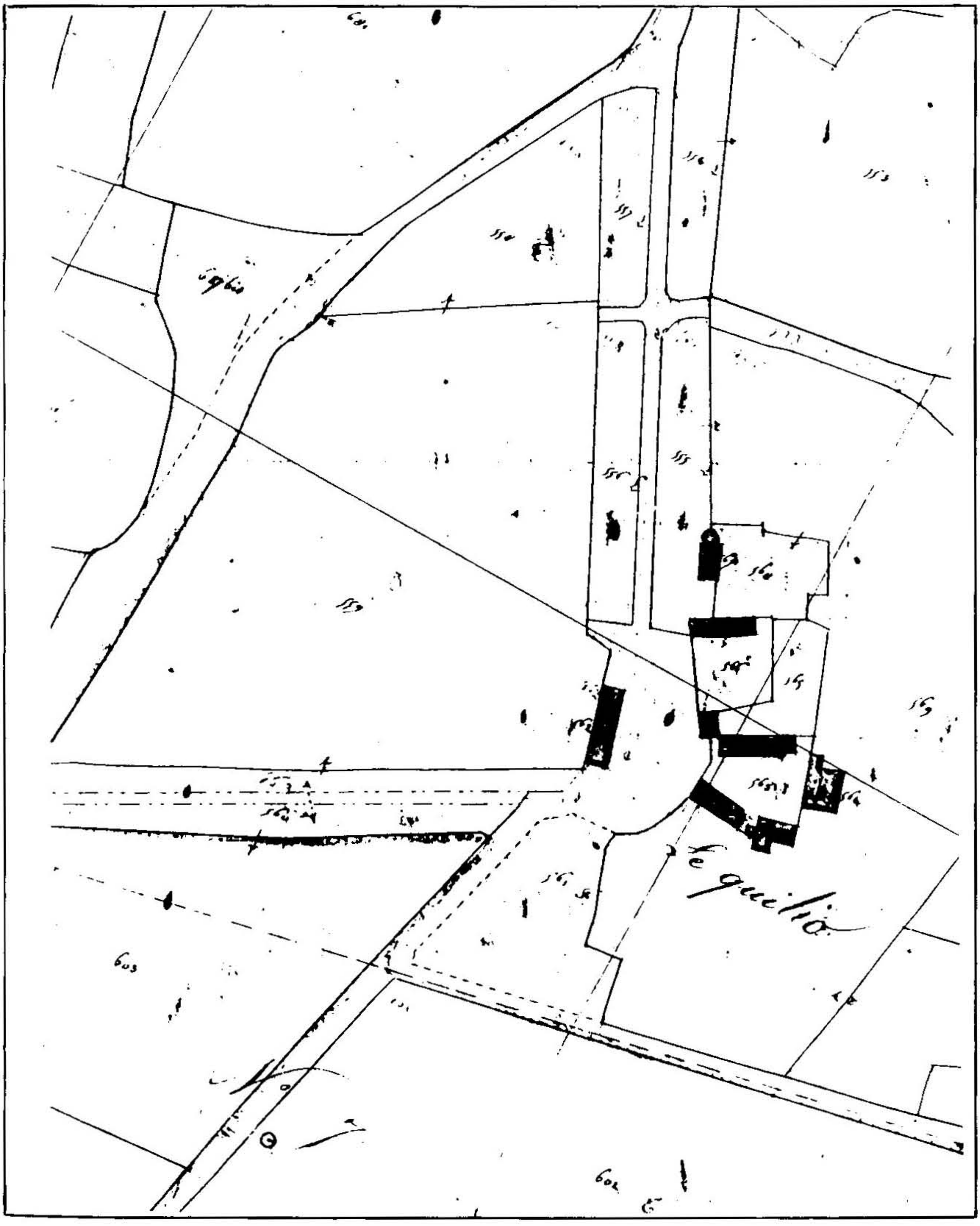


Fig. 11. — *Le Quilio*, plan cadastral, 1843.

On descend au Quilio par l'*Allée du bourg* qui coupe quatre longues parcelles sous lande (554 à 557), servant à chauffer le four (567). La cour triangulaire du manoir (563) s'ouvre sur la place, face à un long bâtiment (562) qui est le pressoir. La futaie de *Leur-Guer* (561) assure une protection et se poursuit en taillis (602).

Guennec, cette famille portant *d'argent au chef de sable* ne s'éteignit pas en 1637, faisant passer directement le manoir par le mariage d'une unique héritière aux Briant de Penquelen, puisque dès 1612 Louis Finamour du Fresq prend le titre de seigneur de Quilioc'h. Son fils Michel, propriétaire de Lanorgard au Trévoux, en hérite et c'est ainsi que le manoir revient effectivement aux

Briant et Morice. Jacquine Morice, douairière du Quilio et détentrice de la terre de Saint-Mady, est condamnée à remplir « de façon effective » les devoirs de sergent féodé de la cour de Quimperlé et à fournir un bourreau pour l'exécution des criminels (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2080, années 1679-1683).

En 1695, Le Quilio est acquis judiciellement par Thomas Le Couriault. Blasonnant *d'argent au lion de gueules couronné, armé et lampassé d'or*, cette famille originaire de Carnac est venue s'installer à Quimperlé au début du XVII^e siècle lorsque Jean Le Couriault père, sieur de Keroz et Kerdudal (1609-1661), y a épousé Louise Pégasse. Thomas Le Couriault (1638-1717), marié à Catherine Pitot, dame de Rumerien, est devenu sieur de Kerascouët en Riec puis a donc acheté Le Quilio. Son fils, Louis (1660-1717), s'installe dans la paroisse de Bubry au château de Perros apporté par sa femme, Catherine des Jonchères. Cette terre plus importante fit délaisser le manoir de Bannalec pendant un siècle et demi mais les Le Couriault, bien qu'habitant Bubry, continuèrent à se faire appeler Du Quilio.

Écuyer Louis Le Couriault est propriétaire du Quilio en 1726. Ancien chevau-léger de la garde du roi, Marc-Antoine Le Couriault du Quilio (dont la famille conserve le portrait) sera inquiété au début de 1790 par les nouvelles autorités de Quimperlé où il passe la mauvaise saison en son hôtel de la rue Gorréquer. Il disparaîtra pour sa terre de Perros puis on le dira émigré. Le Quilio sera mis aux enchères le 13 pluviôse an II et le moulin acquis quinze jours plus tard par le citoyen Jossin.

Antoine-Marie Le Couriault, comte du Quilio (1781-1864), époux d'Agathe de Jacquelot du Boisrouvray.

Émery Le Gouriault, comte du Quilio, décédé à Quimperlé en 1881, époux de Geneviève de La Guerrande.

Geneviève Le Couriault du Quilio, née à Quimperlé en 1881, épouse du vicomte Henri de Monti de Rezé.

Le manoir est ensuite passé à leurs petits-enfants, M. et M^me^ (†) Bruno de Sinety, de Versailles.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 34 J. fonds Le Guennec ; 1 Q 347, 159r°, 168r°.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2069, B 2080.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Communication de M. de Sinety.

H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *Filiations bretonnes*, t. II, p. 54-55.
M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, p. 25, 295-301.
B. QUÉINEC, *La Révolution à Pont-Aven*, 1980, p. 93.

20. LE QUINQUIS

Quenquis ar Gouil (XV^e siècle), *Le Pleseix* (1434), *Le Quenquis* (1475), *Le Plexis* (1503), *Le Plessix* (1536), *Le Plessix-Orgueil*, *Le Quinquis*.

*
* *

Protégé par la voie ferrée à l'entrée sud du bourg, l'ancien manoir du Quinquis présente encore une belle équerre de bâtiments très diversement

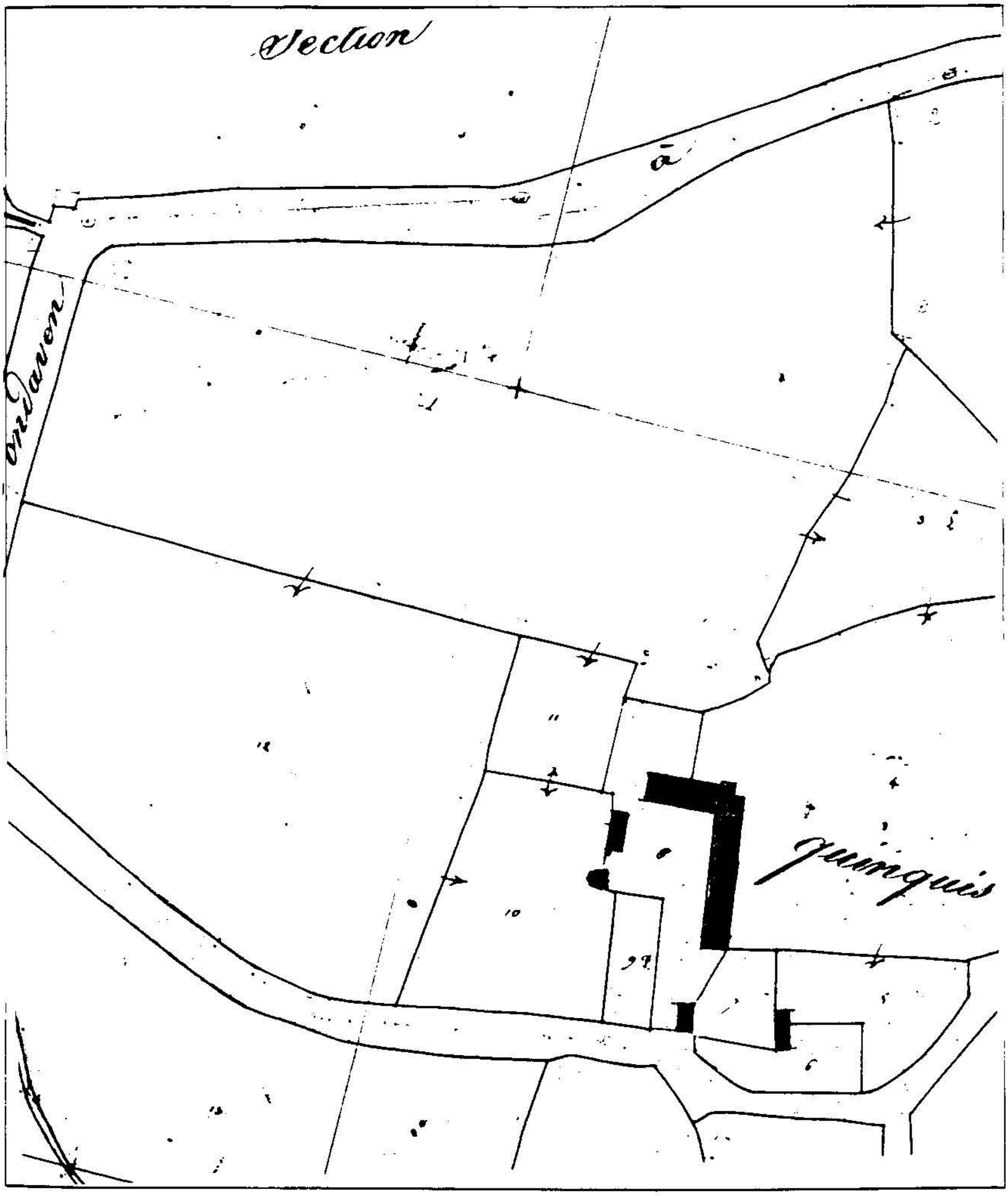


Fig. 12. — *Le Quinquis*, plan cadastral, 1843.
L'accès se fait maintenant différemment, mais le «logis» présente toujours le même plan en équerre. Le four est dans l'angle de la cour.

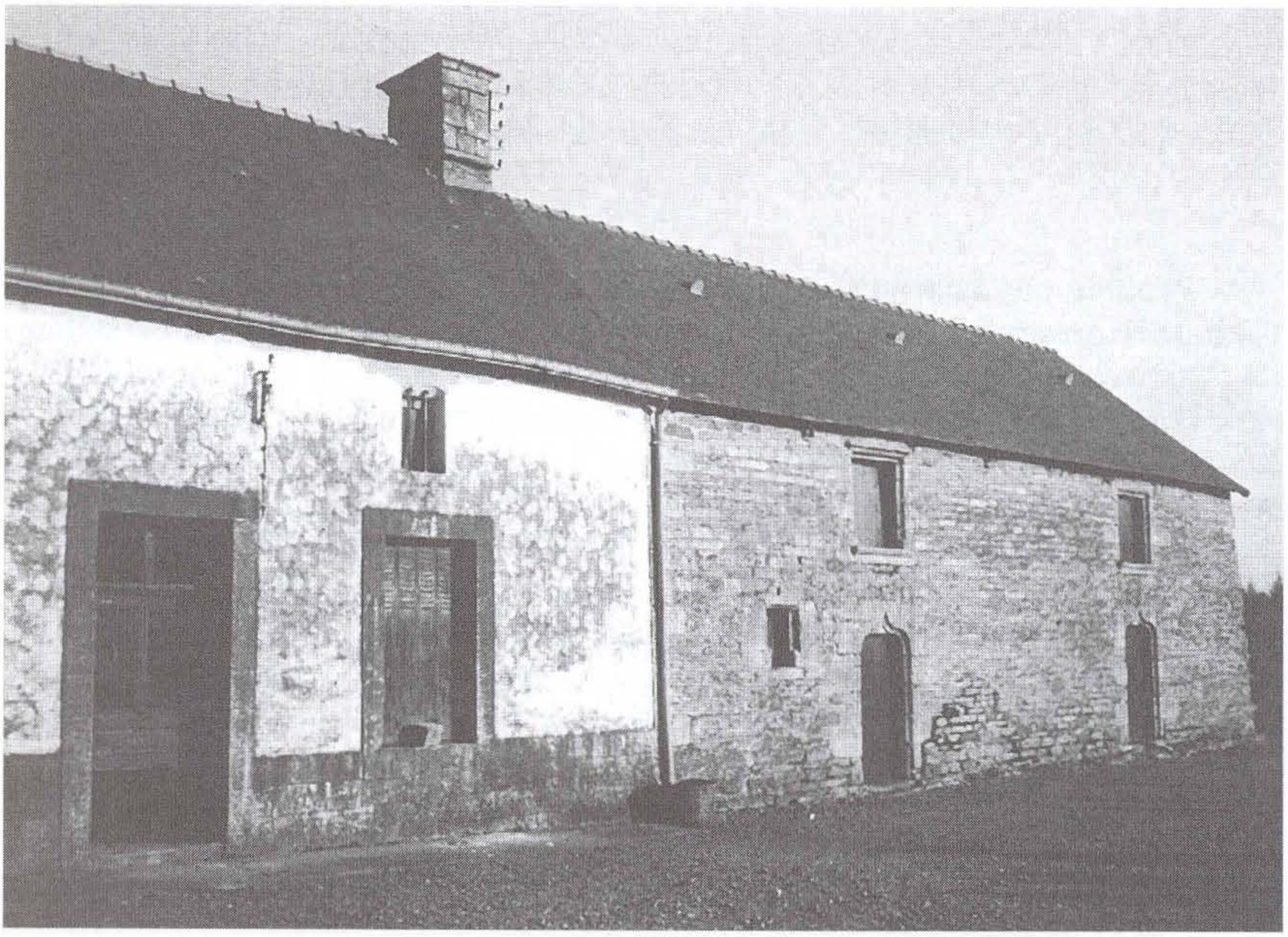


Fig. 13. — *Le Quinquis*, façade occidentale.

remaniés et aujourd'hui (1988) inhabités. Plaquant des façades tardives (premier linteau daté 1836) sur des structures pouvant remonter au XV^e^ siècle, l'ensemble mériterait attention. Le logis d'angle conserve trois grandes cheminées et des portes ogivales murées qui ont fait croire à des départs de souterrains. Une autre ouverture, inutile au niveau de l'étage, permet de restituer une autre construction sur l'arrière. La maison d'habitation a été défigurée par l'agrandissement des fenêtres mais les chatières du grenier restent visibles et la cheminée est travaillée dans le style du XVIII^e^ siècle.

*
* *

Pendant au moins un siècle et demi, en vertu de la charge de sergent féodé des seigneurs de Quimerc'h, le manoir resta à la famille Olivier, qualifiée « du Plessix-Orgueil » et qui blasonnait *d'argent à la fasce de gueules grillée d'or accompagnée de trois quintefeuilles de gueules :*

1397-1398 : Guillaume Olivier, sergent féodé de Bannalec.
1426 : Bizien Olivier, « métayer à *Quenquis-ar-Gouil* », que sa sergentise autorisait à prélever un septième des chefrentes du fief de Quimerc'h. A sa mort en juin 1436, son manoir possédait deux moulins : un moulin à blé et un moulin « foulerez ».
Son fils aîné, Yvon, était sergent féodé à Clohars-Carnoët en 1434. A sa mort en 1474, le manoir du Quinquis était tenu à convenant avec « Marguerite, la déguerpie de Guillaume Le Dueff » et un seul des moulins fonctionnait.

1475 : Jehan Olivier, « fils aîné et principal hoir et noble dudit feu Yvon Olivier ». En 1503 sa veuve fait état du manoir avec ses prairies, son colombier et ses moulins « non arrentés ».

1536-1540 : noble écuyer Jehan Olivier, seigneur du Plexeys, sergent féodé de la seigneurie de Quimerc'h.

1559 : Alanette Olivier, épouse de Claude du Fresnay, sieur de Langoelan.

1675 : Sébastien du Fresnay, conseiller au parlement de Bretagne, seigneur du Plessix-Orgueil, du Faouët, est parrain à Bannalec.

Chevalier-baron du Faouët, Nicolas du Fresnay est condamné quelques années plus tard « à remplir les devoirs de la charge de sergent féodé de la cour de Quimperlé attaché à la seigneurie du Plessix et qui s'étend en Bannalec et Scaër ».

1692 : Louis Eudo, seigneur de Keronnic, conseiller au parlement de Bretagne.

1741 : Catherine d'Ernothon, baronne du Pont, « première et seule grande baronnie de Cornouaille », épouse du chevalier Louis d'Argouges, maréchal de camp des armées du roi.

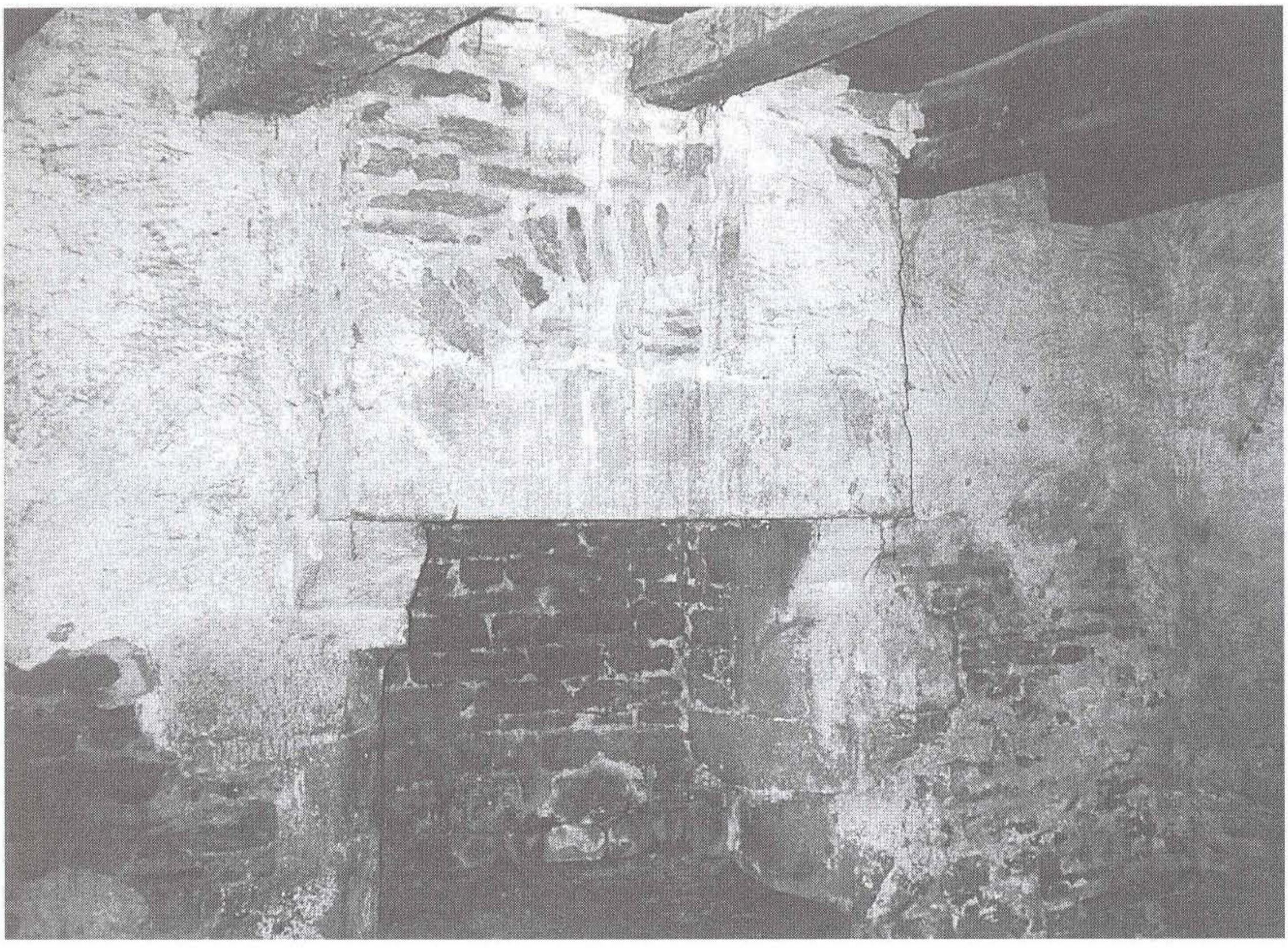
*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058, B 2077, B 2082.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, p. 80.
La Voix des Genêts, juin 1974.



Fig. 14. — *Le Quinquis*, façade arrière.
Porte d'étage murée



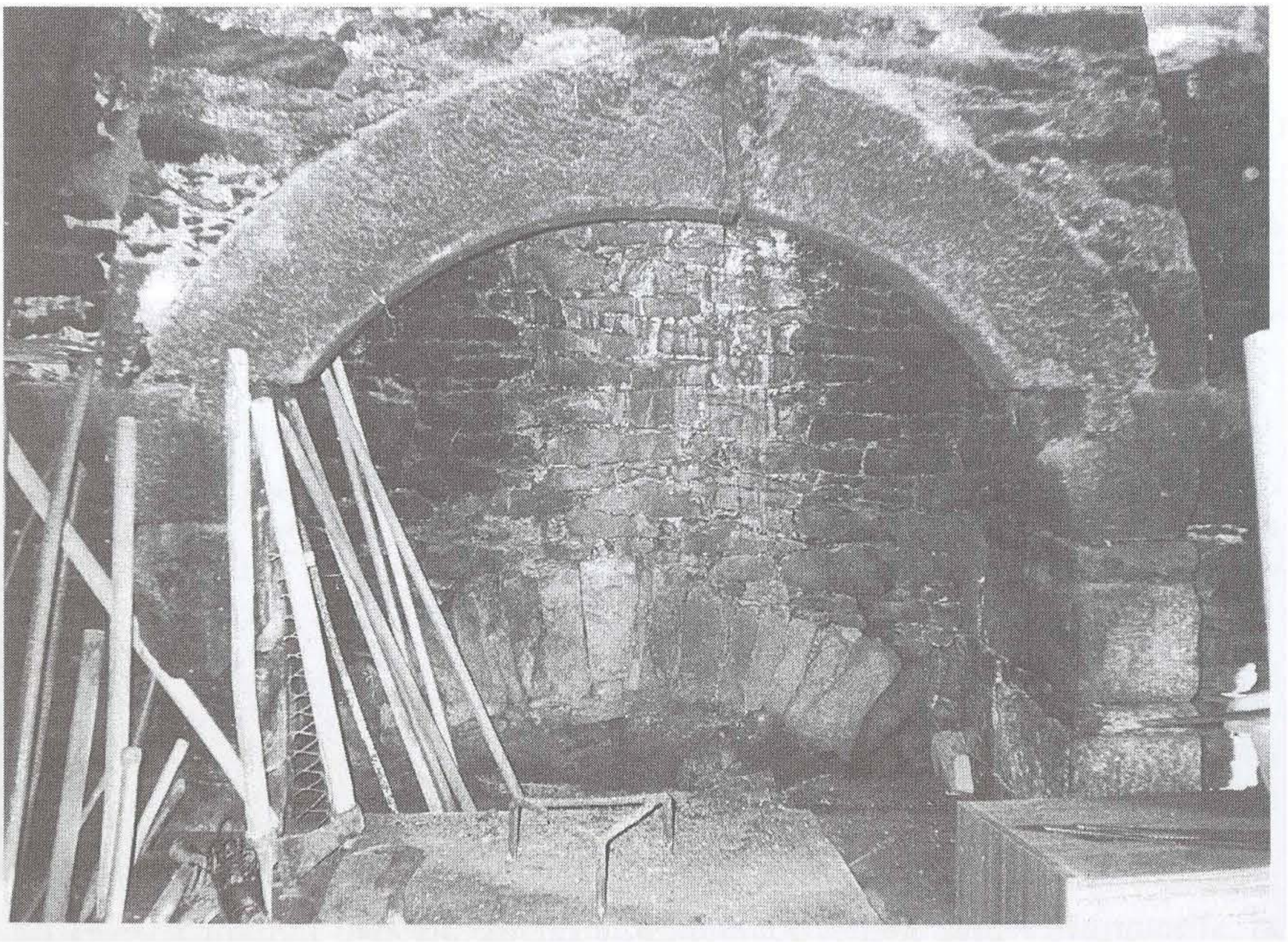


Fig. 15. — *Le Quinquis*, cheminées.

21. LETY

Cité dans les montres et réformations, le Lety était en 1502 et 1536 une des métairies du château de Quimerc'h.

22. LIVINOT

Lyvinoet (1454), *Lenigot* (1536), *Livinot*.

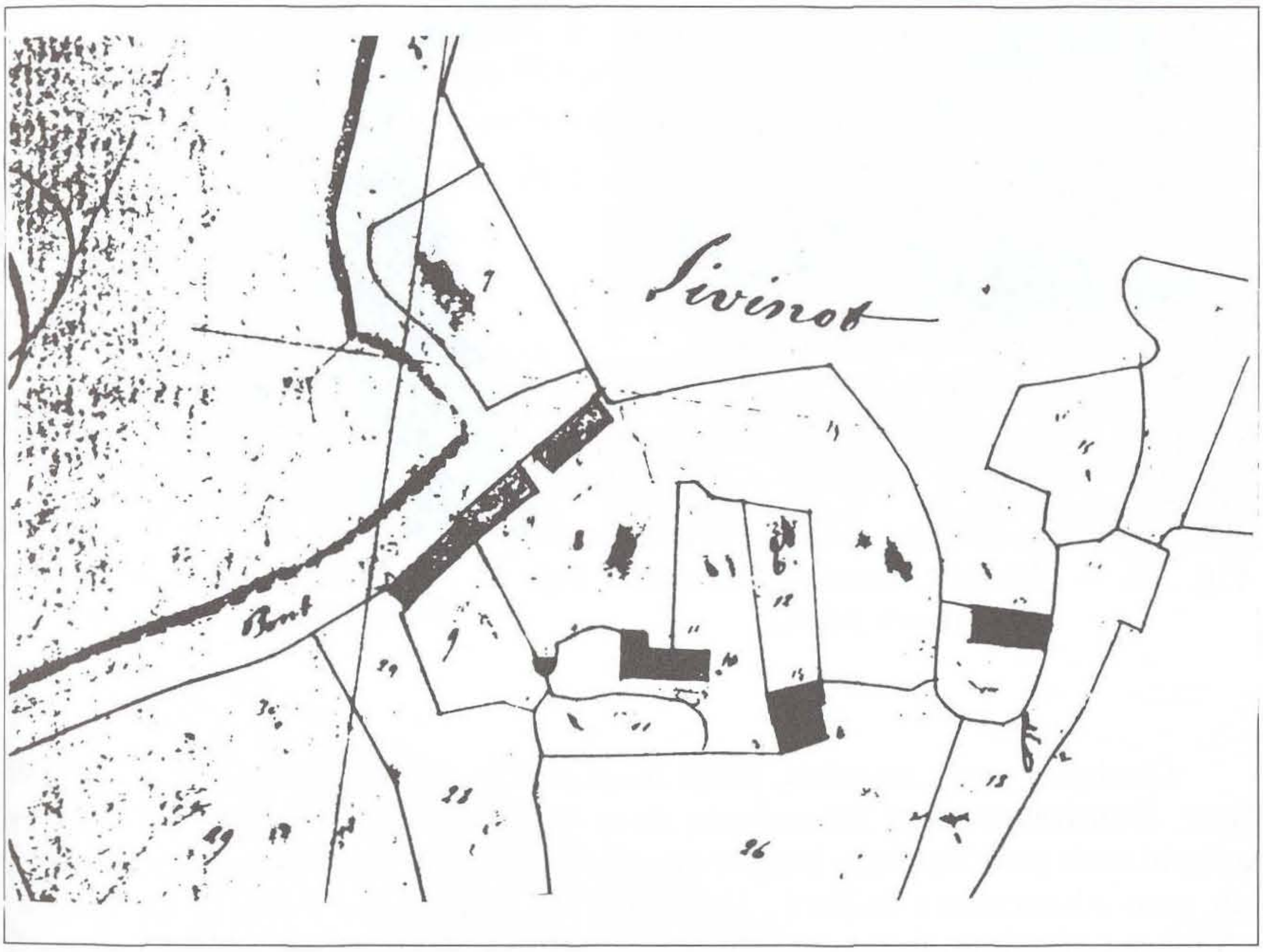


Fig. 16. — Ancien manoir de *Livinot*, plan cadastral, 1843.
On entre dans la cour du manoir (8) par un portail séparant les communs qui, seuls, existent toujours ainsi que le four.

Livinot est au nord du hameau de Saint-Jacques, à toucher la limite de Scaër, au-dessus de l'Isole. C'est le rendez-vous de tous les chasseurs de souterrains, lesquels ne peuvent évidemment mener qu'au château de Quimerc'h...

Le grand champ, en descendant à la ferme, portait le nom de *Parc-Castel*. Importance stratégique de l'endroit, contrôlant le passage vers la paroisse voisine. Un manoir d'une certaine importance (en 1680 on parle même de « château ») fut ensuite construit à l'orée du bois, dans le jardin de la maison actuelle où affleurent des fragments de grosses ardoises. La demi-douzaine de pierres ouvragées récupérées aux alentours ne permet pas d'avancer une date : XVI[e] siècle ? XVII[e] siècle ?

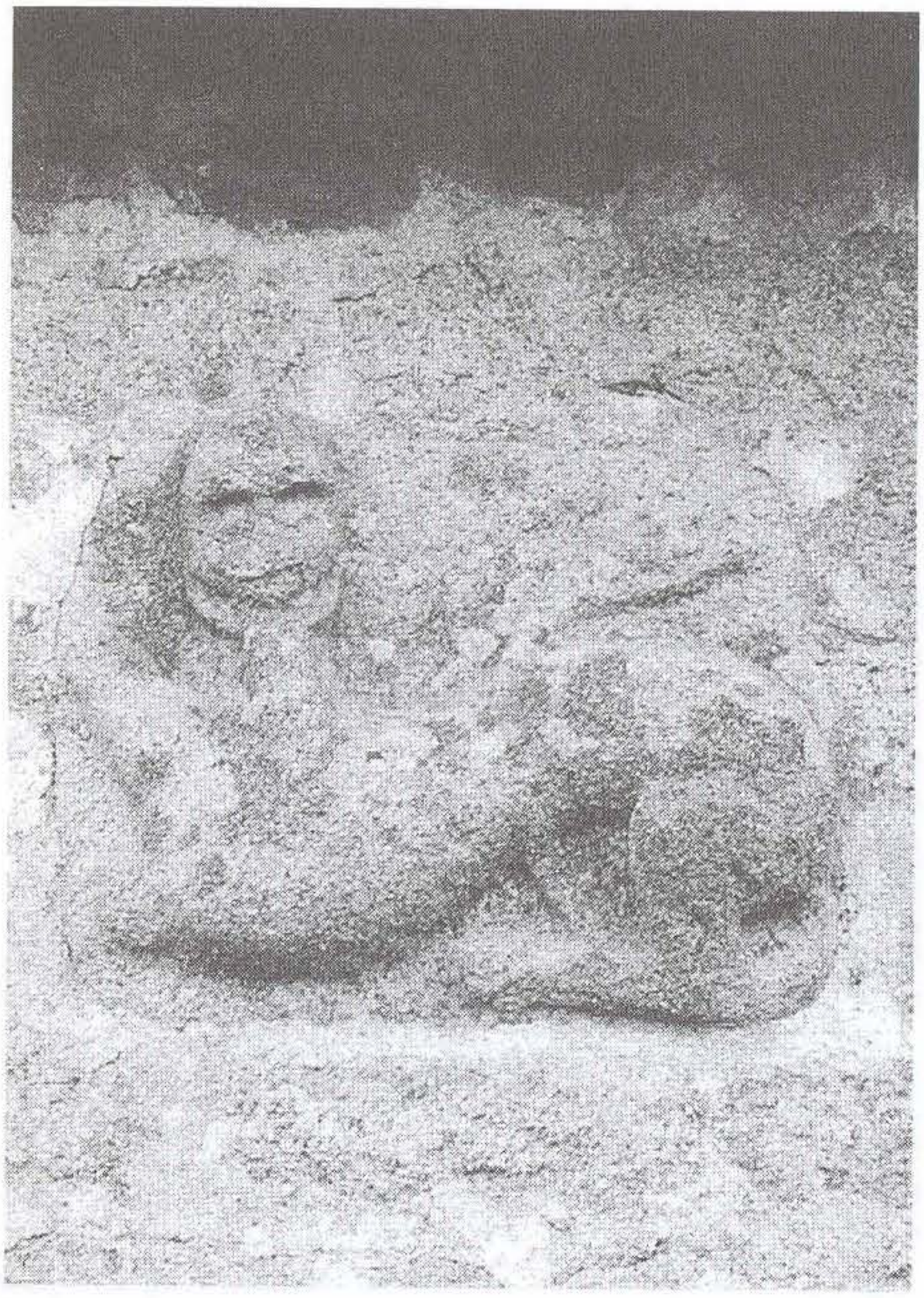


Fig. 17. — *Livinot*, chimère provenant de l'ancien manoir.

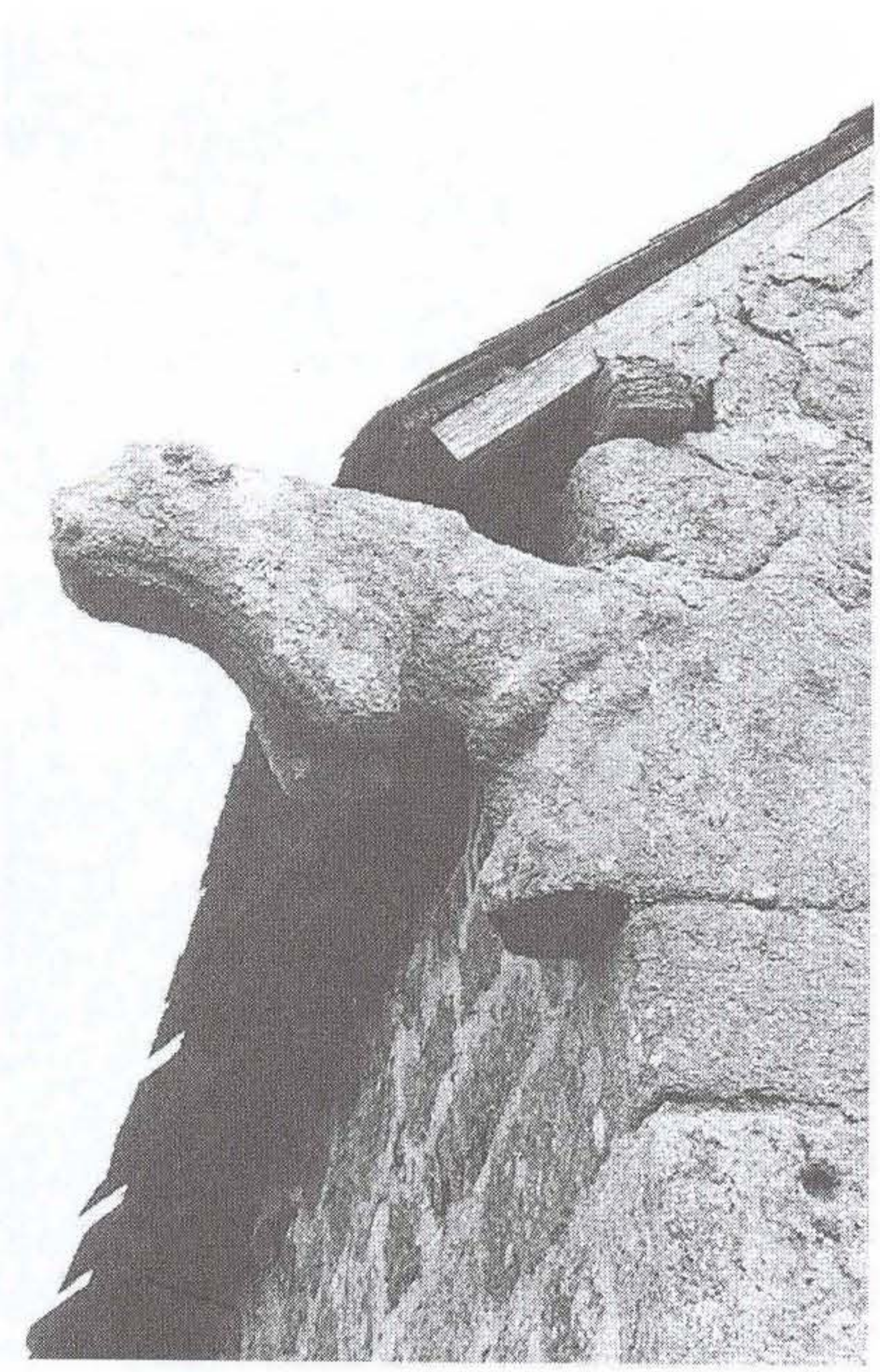


Fig. 18. — *Livinot*, élément provenant de l'ancien manoir.

Quelques-unes, naguère, jetées dans le bois, ont été rapportées devant le four. D'autres avaient été incluses dans le pignon de la crèche en 1909 : un animal assis pourvu d'une longue queue repliée et un petit bassin avec dessous un gros « bouchon » saillant. Une dernière sculpture est placée en façade : chimère à tête humaine ayant pu présenter un blason.

*
* *

Vers 1426 : Jehan de Keranguen (« Ville-Blanche » ?)
1454 : P. de la Villeblanche, seigneur de Lyvinoët.
1455 : Jehan du Mur et Gratienne de la Villeblanche.
1483 : Jehan du Mur, pour son père, sieur de Livinot.
1496 : écuyer Jehan du Mur et Françoise de Cornouaille. Les armes de la famille du Mur : *de gueules au château crénelé et donjonné de trois pièces d'argent* figurent dans le vitrail de la chapelle Saint-Jacques ainsi qu'à Saint-Mathieu.
1508 : Marguerite du Mur, fille des précédents, veuve de J. Tromelin.
1514 : Jacquette de Cornouaille, dame du Heznant, après le décès de Françoise de Cornouaille.
1536 : le manoir de Lenigot à la dame de Guengat, ainsi que ceux de Kerambourdour, Coslouedec, Couetanglas, Bouredou, Kermadiou, Pratanros.

1540 : M. de Tromelin, veuve d'Alain de Guengat et fille de Marguerite du Mur.
René de Guengat, sieur de Botpatern, héritier de la précédente.
1548-1583 : Jacques de Guengat, son fils.
1621 : Françoise de Rymaison, dame de Guengat et Livinot.
Chevalier Joseph de Tinténiac, seigneur de Quimerc'h et Livinot.
1680 : demoiselle Renée de Tinténiac, dame de Livinot, Quimerc'h, Combout, habite « le château » de Livinot.
1856 : Antoine de Mauduit, à Clohars.
1867 : veuve et enfants d'Antoine de Mauduit, à Clohars.
1870 : Antoine de Mauduit du Plessix et sœurs, à Paris.
1895 : Jean de Taffart de Saint-Germain, lieutenant-colonel à Angers.

Armes de Livinot : *de gueules à la fasce d'argent accompagné de trois hures de truites de même.*

*
* *

Arch. dép. du Finistère, 34 J, fonds Le Guennec.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2070, B 2077.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

Chanoine J. MOREAU, *Mémoires pour servir à l'histoire des guerres de la Ligue*, édit. Waquet, chap. V et XXII.
La Voix des Genêts, juin 1974.

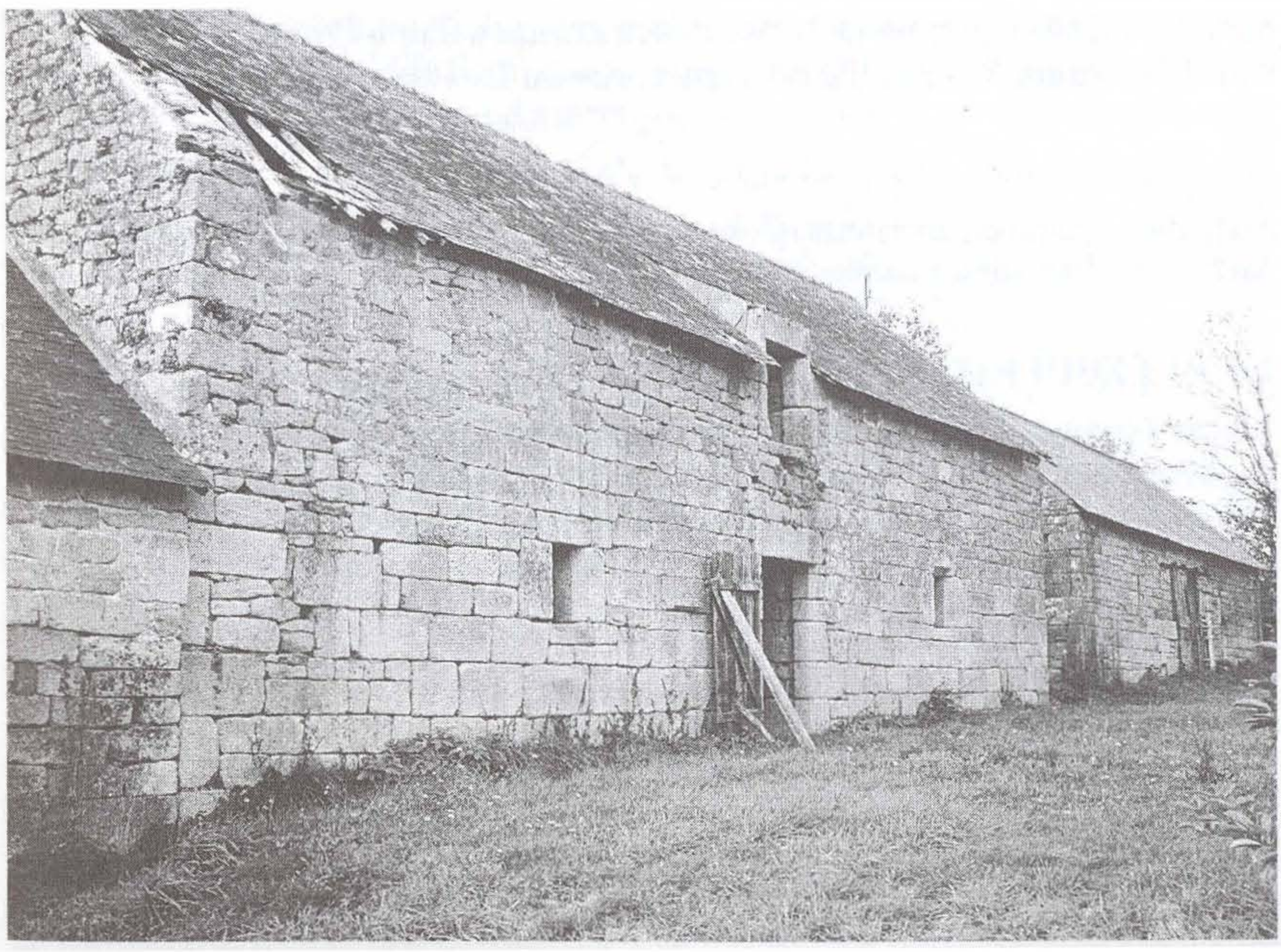


Fig. 19. — *Livinot*, communs.

23. LOCMARZIN

Locmarzin, où était une chapelle dont il reste le pignon du clocher, était non un manoir, mais une des métairies nobles de la seigneurie de Quimerc'h.

24. POULANGUÈS

Le toponyme a disparu et Poulanguès n'apparaît pas aux montres et réformations. Les archives de la Loire-Atlantique (B 2058) y font état d'un manoir à l'extrême fin du XVe siècle appartenant à la famille Goarlot : Louis Goarlot, décédé en juin 1487, laissant pour veuve Azelice Kerrouant ; Raoul Goarlot, leur fils aîné, décédé en décembre 1501, laissant une unique héritière, Anne, de son mariage avec Marguerite Ansquer.

25. PRATLEZ

On aurait vu naguère des Anglais « en pèlerinage » entre Pratlez et Coatlosquet, « à la recherche d'un château ». On y remarque toujours une belle motte féodale de 50 m de diamètre.

Au début du XVe siècle, Pratanlez figurait parmi les nouveaux acquêts de Jehan Keranguen. En 1536, Pratanlez était à la dame de Livinot.

Pratlez passa donc des seigneurs de Livinot à ceux de Quimerc'h qui laissèrent ainsi leurs armoiries dans la chapelle voisine de Saint-Mathieu. En 1859 la ferme était encore aux héritiers de Charles de Breil de Rays à Quimerc'h, en 1892 à Stéphanie Provost, demeurant à Saint-Pierre- Quilbignon, et l'année suivante à la famille de Ternes, rue du Château, à Brest.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

26. PUEFFUERIT (?)

Il faudrait revérifier la graphie de ce nom donné par l'inventaire des Archives départementales de la Loire-Atlantique (B 2058) où un manoir appartenait en 1502 à Yvon Le Cayron et Catherine Provost.

27. QUIMERC'H

Entièrement rasé en 1828, l'imposant château féodal des seigneurs de Quimerc'h ne nous est plus connu que par une gravure des *Antiquités du Finistère* du chevalier de Fréminville. Le manoir bourgeois qui lui succéda a lui aussi disparu, remplacé en 1975 par une plus confortable villa. Le Guennec s'y était arrêté en 1927, déjà catastrophé par les abords complètement dévastés : « le propriétaire du moment, M. Béziers, de Douarnenez, nous montra une salle lambrisée de riches boiseries Louis XV, épaves de l'ancienne demeure, la chapelle reconstruite en 1828 et les caves aux épaisses murailles datant aussi du

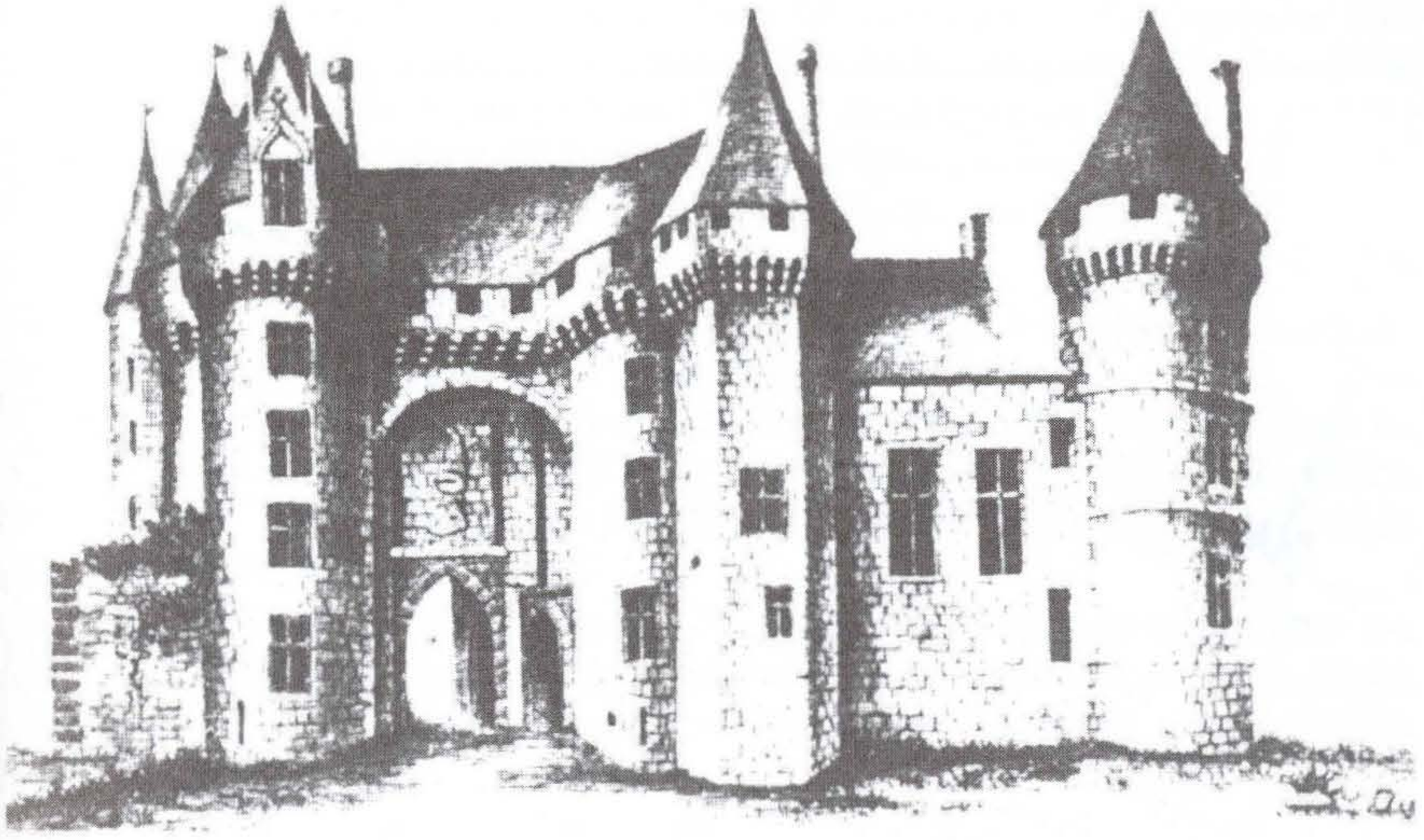


Fig. 20. — Le château de *Quimerc'h.*
Gravure extraite des *Antiquités du Finistère* (1835), par le chevalier de Fréminville.

vieux temps mais non voûtées, au fond desquelles s'ouvre l'entrée du souterrain qui conduisait à la motte du castel primitif encore visible près du hameau de La Forêt. Avec un puits à margelle polygonale cantonné de colonnettes et un vieux pavillon campé à l'angle de l'esplanade, c'est tout ce qui peut évoquer encore les fastes évanouis du Quimerc'h d'autrefois. »

Singulier retour à l'état primitif, il ne reste donc plus aujourd'hui que la motte féodale.

*
* *

Le chanoine Moreau, Dubuisson-Aubenay, Cambry, Fréminvillle, Brousmiche, Souvestre, Le Guennec, Savina : la littérature est particulièrement fournie à propos du château de Quimerc'h. A l'aide du dernier ouvrage, *Bannalec à travers les âges*, de Marcel Kervran, il suffira donc d'évoquer les lignées de propriétaires successifs :

1066-1114 : Rivallon de Quimerc'h.
1139-1146 : Henry de Quimerc'h.
1257 : Morvan de Quimerc'h.
1350 : Alix de Quimerc'h, épouse de Jean du Hautbois, seigneur du Buzit en Mellac.
Leur fils, Pierre, devient seigneur de Quimerc'h. En 1352, l'Anglais Roger David, basé à Quimperlé, enlève le château aux troupes de Charles de Blois.
René, second fils de Pierre, abandonne le patronyme du Hautbois. Époux de Jeanne de la Feuillée. Mort en 1425.

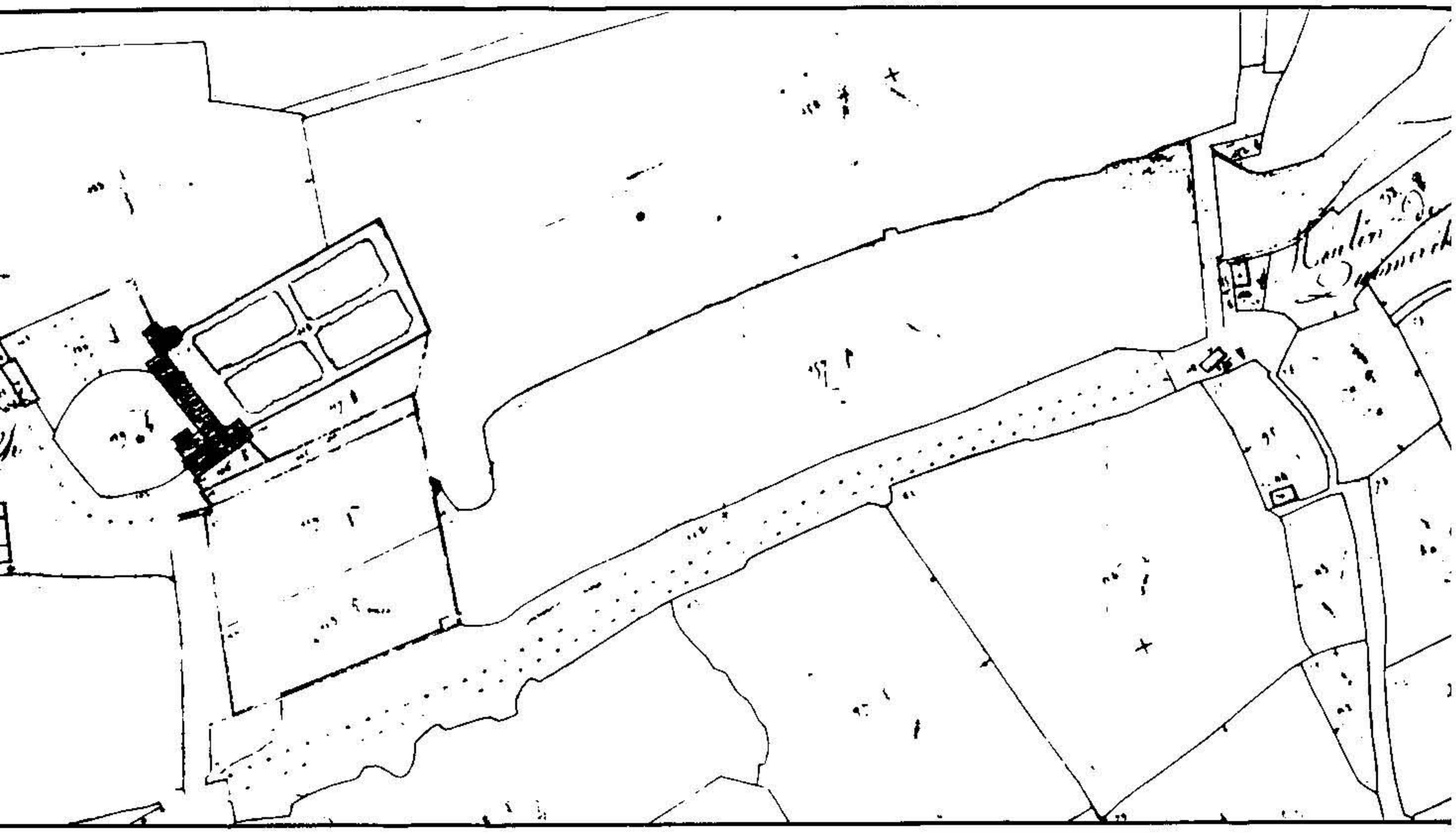


Fig. 21. — Le manoir de *Quimerc'h*, plan cadastral, 1843.
Le manoir construit en 1828 : plan en T, prolongé par une chapelle décalée, perron sur la cour d'honneur (119), jardins (118) surplombant le vaste étang (157) qui alimente le moulin.

Charles de Quimerc'h. Baron en 1420, chambellan du duc Jean V, capitaine de Concq en 1457, remanie totalement le château en 1472. Époux de Marguerite de la Rocherousse. Mort en 1485.
Charles II de Quimerc'h. Né à Quimerc'h. Capitaine de Quimper en 1486, présent à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, accompagne la duchesse au traité de Westminster en 1489. Époux de Jeanne Le Barbu, du Quilliou en Plogastel-Saint-Germain.
Louis de Quimerc'h. Époux de Françoise de Broons.
Françoise de Quimerc'h. Épouse vers 1520 Pierre de Tinténiac.
René de Tinténiac. Épouse en 1549 Renée de Carné.
René II de Tinténiac. Épouse Claude de Raccapé.
Michel Colomban de Tinténiac. Né en 1602 au manoir du Buzit en Mellac. Épouse Urbanne du Cambout. Mort en 1662.
René III de Tinténiac. Né en 1628. Épouse en 1652 Louise de Guer de Pontcallec (armoiries dans la chapelle de Saint-Cado). Intervient en faveur de Bannalec auprès du duc de Chaulnes.
Marie-Joseph Hyacinthe de Tinténiac. Épouse en 1694 Louise Ursule Allain de la Marre, fille d'un banquier morlaisien. Saisie en 1699, la propriété de Quimerc'h est rachetée deux ans plus tard.
François Hyacinthe de Tinténiac. Né en 1701. Épouse en 1722 Marie-Rose de Tréouret de Kerstrat. Mousquetaire du roi. Mort en 1737.

François Hyacinthe II de Tinténiac. Né à Quimper en 1726. Capitaine aux gardes françaises. Épouse en 1747 Antoinette de Kersulguen de la Boissière. Émigre en 1792 en Hollande puis en 1794 en Angleterre où il meurt.
Hyacinthe Joseph Jacques de Tinténiac. Né à Quimerc'h en 1753.
Épouse en 1774 Marie-Yvonne de Kersauson de Brezal. Capitaine.
Émigré. Lieutenant général en 1815.

6 février 1796 : le château, qui sert de cantonnement aux troupes de passage, est vendu 11 500 livres à Jean-Marie Esnoul des Châtelets.
Son fils le revend vers 1814 à Charles du Breil de Rays, fils d'Anne Josèphe de Tinténiac qui, en 1828, remplace l'encombrante ruine par une banale gentilhommière en T qu'il lègue à son fils Charles, le mégalomane fondateur de la colonie de Port-Breton.
Charles Ier d'Océanie n'ayant eu qu'un règne d'infortune, Quimerc'h est revendu vers 1888. La veuve Louis Roulland en est un moment propriétaire (le « château » est alors cadastré sous une superficie de 27 a 68 ca), puis la famille Béziers.

*
* *

Arch. mun. Bannalec, matrices cadastrales.

D. FLOCH, *Port-Breton, la colonie tragique*, Rennes, éd. Ouest-France, 1987.
M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges*, 1986.
D. RAPHALEN, C. SANCÉAU, L. DONAL, *Histoire du château de Quimerc'h en Bannalec*, brochure éditée par le comité d'histoire locale, 1974.

28. ROSHUEL

Culminant à 133 m alors que le moulin n'est qu'à 59 m, Roshuel ne pourrait-il être le *Keranros* de la première montre de Bannalec, qualifié de « manoir ancien » et cédé à Élienor le Juif ? Il ne reste apparemment aucune trace de ce poste de guet au-dessus du Ster-Goz.

*
* *

1536 : à Jean de Kervenzal, sieur de Keranros.
Des terres, comprises dans la « treff de Trebalay », relevant de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, en 1528, noble écuyer Bertrand du Combout avait dû passer un accord à propos d'une parcelle « près du moulin et bois » de Rosual, au bord de la « rivière qui descend et devalle devers Kernevell ».
En 1542, Louis Kerguz, fils d'Olivier de Kerguz, docteur en droit, seigneur de Kerguz et époux de Thebaulde de Combout, rend aveu au roi pour le manoir de Roshuel et son moulin.
1638 : Louis Penguern.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 5 H 375, 1488-1588.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2058.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

29. SAINTE-ANNE

Comprise dans le fief de Quimerc'h, mais relevant du proche manoir de Kerlagadic, la ferme de Sainte-Anne était une terre noble. En 1536, Jean Le Coz pouvait se dire « sieur de Sainte-Anne ».



Fig. 22. — *Sainte-Anne*, statue de sainte Catherine.
La statue, mutilée, porte encore trois rayons de roue à la main gauche.

Une fontaine subsiste près de l'emplacement de la chapelle. Lorsqu'au siècle dernier la dame du Breil de Rays fit construire un nouvel oratoire, les propriétaires de Kerlagadic récupérèrent quelques pierres sculptées dont un élément de remplage de vitrail et une statue de sainte Catherine en pierre, mutilée.

30. SAINT-LUCAS

Les « enfants de Lesmoalen » sont cités au XV^e siècle à Saint-Lucas. S'agit-il d'une terre noble ? d'un manoir, héritage de la famille La Mollen ? Le lieu n'est plus cité en 1536.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉS

Aboville (Albert d')
Allain de La Marre (Louise Ursule)
Ansquer (Marguerite)
Argouges (Louis d')
Auffret de Kermoysan (Merry)

Baffet (Mathurin)
Bapst (Jean)
Bapst (Michel)
Bausse de Cozcodu (Jacques)
Bausse de La Baronnière (Ch.)
Bernier (Camille)
Beuvesben (Jehan)
Béziers (famille)
Boby de La Chapelle (Alphonse)
Boby de La Chapelle (Auguste)
Boédec
Boutouillic (Marie-Jeanne de)
Briand de Penquelen
Broons (Françoise de)
Brousmiche

Cambry (Jacques)
Carné (Renée de)
Charles de Blois
Charmoy de Kereret (Guy)
Chaulnes (duc de)
Chauveau (de)
Cochennec (Henry)
Coetglehan
Cornouaille (Françoise de)
Courdemanche de Baspré (Alexandre)

David (Roger)
Des Jonchères (Catherine)
Donal (Louis)
Du Breil de Rays (Charles)
Dubuisson-Aubenay
Du Cambout (Bertrand)
Du Cambout (Thébaulde)
Du Dresnay du Bois (Alain)
Du Fresnay (Nicolas)
Du Fresnay (Sébastien)
Du Fresnay de Langoélan (Claude)
Du Hautbois (Jean)
Du Hautbois (Pierre)
Du Haubtois (René)
Du Mur (Jehan)
Du Quelennec de Keraret (Ch.)

Ernothon (Catherine d')
Esnoul des Châtelets (Jean-Marie)
Eudo de Kerronic (Louis)
Euzenou de Kersalaun (Marie-Pélagie)

Finamour (Michel)
Finamour du Fresq (Louis)
Fréminville
Fréval de Beaumanoir (Gabriel)

Goarlot (Raoul)
Gouesnou (Marie)
Gouesnou de Keraval (Jean-Baptiste)
Gourcuff (Casimir de)
Gourcuff de Tremenec (Jean Anne de)
Grouchy (Octavie de)
Guengat (Alain de)
Guengat (Jacques de)
Guengat de Botpatern (René de)
Guer de Pontcallec (Louise de)
Guesdon (Merry)
Guyho (Corentin)
Guyot de Salins (Pierre)

Jacquelot du Boisrouvray (Agathe de)
Jean V
Joly de Rosgrand (Bernard)
Jossin

Keranguen (Jehan de)
Kerguern (Grégoire de)
Kerguz (Olivier de)
Kersauson de Brezal (Marie-Yvonne de)
Kersulguen de La Boissière (Antoinette)
Kervastar (Jehan de)
Kervenzal de Keranros (Jean de)
Kervran (Marcel)

La Feuillée (Jeanne de)

La Guerrande (Geneviève de)
La Molen
Languegouez (Yvon)
La Pierre du Heznant
La Rocherousse (Marguerite de)
La Villeblanche (Gratienne de)
La Villeblanche (P. de)
Le Barbu (Jeanne)
Le Bihan (André)
Le Bihan (Yves)
Le Cayron (Yvon)
Le Couriault (Jean)
Le Couriault (Louis)
Le Couriault (Thomas)
Le Couriault du Quilio (Émery)
Le Couriault du Quilio (Geneviève)
Le Couriault du Quilio (Marc-Antoine)
Le Coz (Jean)
Le Floch (Joseph)
Le Gouvello (Charles Donatien)
Le Gouvello de Keriaval (Jeanne)
Le Gouvello de Rosgrand (Vincent)
Le Guennec (Louis)
L'Herminier (Marc Richard)
Le Marié d'Aubigny
Le Martret-Préville (Jean-Marie)
Le Martret-Préville (Louis-Marie)
Le Vestle (Charles)
Le Vestle (Jeanne)
Le Vestle (Louis)
Lisem (Louise de)
L'Isle (de)
Lohéac (J.)

Mauduit du Plessix (Antoine)
Mellient (Louis de)
Mellient (Marie de)
Moalen
Monti de Rezé (Henri)
Moreau (chanoine)
Morice (Jacquine)

Olivier (Bizien)
Olivier (Guillaume)
Olivier (Jean)
Olivier (Jeanne)
Olivier (Yvon)

Penguern (Louis)
Pitot de Rumerien (Catherine)
Prévost (Marie)
Prévost (Stéphanie)
Provost (Catherine)

Quéinec (Bertrand)
Quimerc'h (Alix de)
Quimerc'h (Charles I et II)
Quimerc'h (Françoise de)
Quimerc'h (Henry de)
Quimerc'h (Louis de)
Quimerc'h (Morvan de)
Quimerc'h (Rivallon de)

Raccapé (Claude de)
Raphalen (Daniel)
Roulland (Louis)
Rymaison (Françoise)

Saint-Allouarn (de)
Savina-Sancéau (Christiane)
Selvestre (Pierre)
Sinety (Bruno de)
Souvestre (Émile)

Taffart de Saint-Germain (Jean de)
Talhouët de Brignac (Jean de)
Ternes (de)
Tinténiac (Anne Joseph de)
Tinténiac (François Hyacinthe I, II et III de)
Tinténiac (Hyacinthe Joseph Jacques de)
Tinténiac (Joseph de)
Tinténiac (Marie Joseph Hyacinthe)
Tinténiac (Pierre de)
Tinténiac (René I, II et III de)
Tinténiac (Renée de)
Tréouret de Kerstrat (Marie-Rose de)
Trévellec de Couetron (Claire de)
Trévellec de Couetron (Gabriel de)
Tromelin (J.)

Vidal (Vincent)

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1995)

Un nom pour le dieu de Plougastel ?

On a récemment découvert en Belgique une statue, ou plutôt une stèle gravée, représentant un personnage encapuchonné tirant un serpent hors d'un pot, accompagné d'une courte inscription (IVERIX) qui semble bien être le nom, ou un des surnoms, d'un dieu gaulois.

A propos de cette statue et de cette inscription, un article récent de M. Claude Sterckx[1] cite, entre autres[2], la statue ithyphallique de Daoulas, et il faut convenir que le rapprochement avec une série de statues de même nature ou apparentées (car le symbolisme sexuel n'est souvent perceptible que par la comparaison, l'allusion étant plus fréquente que la représentation explicite) peut être éclairant.

L'explication nous échappera sans doute toujours, mais, à la lumière des nombreux documents iconographiques ou textuels rassemblés par M. Sterckx, il est permis de penser que le dieu représenté par la statue a pu (on n'en sera jamais certain mais nous sommes fondés à le penser) porter un nom comparable ou apparenté, Iuorix ou Iuerix, dont le sens paraît bien être «roi de l'if» ou «par l'if», l'if étant à prendre bien sûr dans un sens symbolique (qui lui aussi nous échappera toujours dans sa plénitude) rattaché à la longévité de l'arbre, à sa pérennité (il reste toujours vert, et donc évoque la vie éternelle[3]), à son usage pour la fabrication d'arcs, ou à ses baies empoisonnées[4].

---

[1] Claude STERCKX, «Iverix : un dieu belge méconnu ?», *Ollodagos*, Actes de la Société belge d'études celtiques, t. VI, 1994, p. 255-273.

[2] *Ibid.*, p. 267, n. 49.

[3] On remarquera que l'if (et il en est de très anciens) est un arbre fréquent dans les cimetières, et je ne jurerais pas que cela soit étranger à une symbolique ancienne, de toute manière recouverte par le symbolisme chrétien, lui-même recouvert par les mentalités modernes : faute de pouvoir fleurir un cimetière en hiver, il y faut quand même de la verdure. Et dans les plantations modernes de troènes faites dans les cimetières déplacés, le symbolisme celte n'a sans doute pas suivi.

[4] Par là même sacrées, puisque à la fois poison et médicament. Cf. Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont, 1969, s.v. *if*, p. 418 a.

En outre, l'unité qui émerge de ces nombreuses représentations dont les rapports ne sautent pas aux yeux autorise un recours aux textes.

Un des parallèles proposés l'est avec un des protagonistes de la *Bataille de Mag Tured*, le Dagda, et cela nous amène à conclure dans un premier temps que la statue de Daoulas n'est peut-être pas celle d'un vague sous-dieu du panthéon celtique (comme Priape dans le panthéon romain) chargé de la fécondité (explication la plus évidente), mais la représentation d'un des dieux majeurs, dont seul un aspect serait souligné, ce qui explique l'existence et la qualité de la statue, et peut-être aussi la présence du torque.

Un autre rapprochement doit alors être suggéré, même s'il ne mène à rien de bien consistant : de Dagda, un des dieux irlandais qui combat par l'if, dans la posture représentée par la statue – *id est, erecta mentula honorabili mensura,* – et qui trace avec son bâton qu'il traîne derrière lui un fossé dans le sol[5] – et là nous retrouvons le thème dans l'hagiographie bretonne, avec saint Goueznou[6], saint Goulven[7] et saint Hernin[8].

On notera quand même que dans cet épisode le Dagda a le ventre gonflé de bouillie[9], tandis que la statue de Daoulas représente un personnage au ventre rentré et non proéminent[10].

---

[5] CH.-J. GUYONVARC'H, *Textes mythologiques irlandais*, p. 53-54, § 93 : «Il avait derrière lui une fourche branchue réclamant, pour être portée, l'effort de huit hommes et dont la trace suffisait comme frontière de province : on l'appelle la trace du bâton de Dagda.» J'hésite à faire un autre rapprochement : en breton, le mot *bazh* peut désigner un sexe en érection.

[6] Albert LE GRAND, *Les vies des saints de la Bretagne Armorique*, éd. 1901, p. 541. Ce peut être une tradition locale comme un passage perdu du texte de 1019, censé être en vers. Mais le détail se trouve bien dans le texte préservé par le manuscrit des Blancs-Manteaux, que je ne vois comment dater : «*Egreditur ergo uir Dei de claustro baculum manu tenens bifurcum, cuius capite bifurcato ipsa terra post sancti uiri uestigia signabatur.* (...) *Ubicumque seruus Dei postquam de claustro pedem mouerat, gradiebatur terra a dextris ipsius et a sinistris eleuabatur. Et duplex agger terreus assurgebat in tanta eminentia ut urbibus aut castellis uallum esse posset et defensio contra hostes.*» Le fait que le bâton soit fourchu (ce que je souligne) montre bien qu'il ne s'agit pas d'une parenté due au hasard. B. TANGUY, «La troménie de Gouesnou, contribution à l'histoire des minihis en Bretagne», *Annales de Bretagne*, t. 91, 1984, p. 9-25.

[7] A. DE LA BORDERIE, «Saint Goulven, texte de sa vie latine ancienne et inédite avec notes et commentaire historique», *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXIX, 1892, p. 214-250 : *Vita Golveni*, § 13-15.

[8] Albert LE GRAND, *op. cit.*, 1901, p. 552-553. Cf. Léon FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, p. 279. Le texte latin est perdu. Le réviseur qui signe A. (le chanoine J.-M. Abgrall) dans l'édition de 1901, p. 541, n. 2, et p. 553, n. 1, dit que la même chose se trouve dans la vie de saint Briac, au 17 décembre, mais je n'y ai lu rien de tel (p. 714-718).

[9] Ch.-J. GUYONVARC'H, *op. cit.*, § 92, p. 53.

[10] J.-Y. ÉVEILLARD, D. LAURENT, Y.-P. CASTEL, «Un dieu antique de la fécondité à Plougastel-Daoulas (Finistère), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 71-92; fig. p. 73, 75, 77. – J.-Y. ÉVEILLARD, «Le dieu de la fécondité de Plougastel-Daoulas : une nouvelle approche», dans *Études sur la Bretagne et les pays celtiques, Mélanges offerts à Y. Le Gallo*, Brest, 1987, p. 107-112. – Patrick GALLIOU,*Carte archéologique de la Gaule. Finistère*, n° 65, p. 73. La statue est actuellement conservée à la mairie de Plougastel-Daoulas et un moulage est visible au musée de l'abbaye de Landévennec.

On se demandera pour finir, mais sans proposer de réponse, comment un culte gaulois a pu survivre à la romanisation, puis à l'immigration chrétienne de l'Armorique, dégénérer d'un côté en motif de légende, et de l'autre, en pratique religieuse marginale[11].

Gwénaël Le Duc
Université de Haute-Bretagne, Rennes 2

Une pièce inédite du dossier hagiographique mélarien

A l'occasion de nos recherches sur le dossier hagiographique mélarien, nous avons consulté aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, dans le fonds Laillé, un document dont l'intérêt dépasse les seuls aspects généalogiques auxquels son titre prétend le confiner : il s'agit d'un épais registre in-folio (papier) intitulé *Mémoire historique sur la maison de Boiséon*[12].

L'auteur de ce mémoire – probablement l'abbé de Gouessant, chapelain de la maison de Boiséon – écrivait vers 1660-1670[13]. Son travail se présente moins comme une rédaction définitive que comme un cahier de notes : on y trouve en effet compilés dans un certain désordre des documents de nature, de valeur et de volume très inégaux, essentiellement pièces d'archives plus ou moins falsifiées pour ce qui est des actes les plus anciens mais aussi traditions orales, le tout tendant à prouver que la famille de Boiséon *olim* de Lanmeur descendait des anciens rois et princes de Bretagne et «cousinait» avec saint Melar, patron de Lanmeur.

De la page 4 à la page 6 de ce registre, sous l'indication de sources un peu vagues («Extraits d'hymnes et leçons» copiés sur «les anciens bréviaires à l'usage des évêchés de Léon et de Cornouaille»), on trouve notamment les trois leçons du second nocturne pour l'office de saint Melar *(In festo sancti Melauri martyres : omnia de communi unius martyris in secundo nocturno).* Ce texte a d'autant plus d'intérêt que les bréviaires en question, imprimés à Paris, respectivement en 1516 et vers 1510, sont seulement connus, celui de Saint-Pol-de-Léon, par deux exemplaires hélas dépourvus l'un et l'autre de la partie d'hiver, et celui de Quimper, par un seul exemplaire d'accès difficile. Les quelques éléments procurés par dom Briant sur la *legenda* de saint Melar du bréviaire de Saint-Pol-de-Léon et ceux édités par le père De Buck relatifs à la *legenda* de saint Mélar du bréviaire de Quimper laissaient entrevoir l'étroite parenté qui unissait ces deux *legendae* entre elles – et qui les unissait au texte donné par dom Morice d'après les papiers de Du Paz dont elles constituent un abrégé ; cette parenté est largement confirmée par le texte du mémoire sur la famille de Boiséon.

---

[11] Voir le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CV, 1977, p. 87-92.

[12] Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 23 J 54.

[13] Les différents tableaux généalogiques donnés aboutissent tous à Hercule-François de Boiséon et à sa femme Françoise de Coëtquen, mariés en 1653, et donnent le nom de leurs enfants sans les alliances de ceux-ci. Il est probable que ce travail de compilation historico-généalogique fut entrepris à l'occasion de la grande réformation de la noblesse de Bretagne (1668-1671) : la famille de Boiséon obtint son arrêt de maintenue le 23 mars 1671.

Surtout, l'auteur de ce mémoire a également rapporté une hymne assez belle quoique brève[14] et un texte que nous ne savons qualifier : ces deux éléments du dossier hagiographique de saint Melar sont apparemment demeurés inédits. L'hymne ne présente pas d'autre intérêt que liturgique ; mais l'autre pièce peut apporter matière à discussion «historiographique». C'est un texte assez bref lui aussi que nous donnons ci-dessous avec une traduction que nous espérons fidèle à défaut d'être élégante :

In festo sancti Melauri martiris. / Ô quam mirifice et gloriose corruscat inclita Letaniarum regum progenies. Meliauus Melaurusque filius purpureas uestes in alteras proprio tinctas cruore commutant. Ille regno ac uita, hic scep-tro dextera manu pede sinistro uitaque priuatur; uterque corona terrestri spo-liatur caelesti donatur. Meliauus Budicii filius a Riuodio fratre prae inuidia post septem annorum regnum nefarie necatur. Melaurus eius legitimus haeres Riuodii patruelis reueritus crudelitatem ad consanguineum suum Comorum urbis regio-nisue fontium principem regisque Francorum in Letania secunda praefectum auffugit a quo perhumaniter exceptus est. Sed tandem a Keryoltano comite Riuodii iussu peremptus est ; qui Keryoltanus Iustanus eius filius Riuodiusque princeps iustam flagitii paenam brevi tempore a Deo accepere.

Traduction : «Dans la fête de saint *Melaurus martyr.* / Ô combien admirablement et glorieusement brille la race illustre des rois des *Letania. Meliauus* et <son> fils *Melaurus* changent leurs habits de pourpre en d'autres étoffes teintées de leur propre sang. Celui-là <est privé> de <son> royaume et de <sa> vie, celui-ci est privé de <son> sceptre, de <sa> main droite, de <son> pied gauche et de <sa> vie ; l'un et l'autre sont spoliés de la couronne terrestre <mais> sont gratifiés de la couronne céleste. *Meliauus*, fils de *Budicus*, est assassiné par *Rivodius* son frère, pour cause de jalousie <= envie> d'une manière impie, après un règne de sept années. *Melaurus*, son héritier légitime, craignant la cruauté de <son> oncle Rivodius, s'enfuit chez son parent *Comorus*, prince de la ville et du pays des fontaines et préfet du roi des Francs en *Letania secunda*, par qui il est reçu avec beaucoup d'obligeance. Mais il est finalement anéanti par le comte *Keryoltanus* sur l'ordre de *Rivodius* ; lesquels *Keryoltanus, Iustanus* son fils et le prince *Rivodius* reçurent de Dieu en peu de temps <= peu de temps après> le juste châtiment de leur crime.»

L'auteur de ce texte a suivi la *legenda* de saint Melar et son résumé n'apporte rien au dossier hagiographique de ce dernier. Par contre, deux points méritent d'être soulignés :

– le premier concerne la *Letania* : on sait que «ce nom se rencontre dans nombre de *Vies* de saints continentales ou insulaires, parfois limité au Léon, fréquemment assimilé au Latium, ce qui ne pouvait que venir à l'appui du mythe des origines troyennes des Bretons[15]». Mais ici nous avons affaire à **plusieurs**

[14] *Hymnus de diuo Melauro*, 6 X 4, *Te poscimus Iesu pie / Nos digneris concedere / ...* Nous donnerons cette hymne et sa traduction dans notre édition commentée du dossier hagiographique mélarien. L'auteur et l'époque de composition ne sont évidemment pas connus.

[15] B. MERDRIGNAC, «Les origines bretonnes dans les leçons des bréviaires des XV^e^-XVI^e^ siècles», *1491, La Bretagne, terre d'Europe*, Brest-Quimper, 1992, p. 305.

Letania, d'où l'emploi du génitif pluriel *Letaniarum* en début de texte et l'indication que *Comorus* était préfet du roi des Francs[16] *in Letania secunda*. Tout cela est évidemment à rapprocher de ce qu'écrit d'Argentré dans son *Histoire de Bretagne* : «Nos anciens par les vieils tiltres qui se trouvent en Bretagne & en Angleterre, divisèrent la haute et basse Bretagne *in Letaniam primam & Letaniam secundam* & se trouvent quelques lettres ou les princes de Bretagne se tiltrent *Vtriusque Letaniae* ou *Letaniarum rex*[17].»

– le second point à souligner, c'est l'autre titre porté ici par Comorus, *urbis regionisue fontium princeps*, «prince de la ville ou du pays des fontaines», ce qui renvoit bien évidemment, compte tenu de la résidence lanmeurienne du personnage, à la question du nom de *Kerfeunteun* qu'aurait autrefois porté Lanmeur. Nous avions cru pouvoir affirmer, au terme d'une démonstration dont les paramètres demeurent valides, que c'est à Yves Arrel, doyen de Lanmeur et prieur de Kernitron dans le premier tiers du XVII[e] siècle, «que revient d'avoir fallacieusement identifié Lanmeur à *Kerfeunteun*» alors que ce dernier nom designe l'ancienne paroisse et actuelle commune de Carfantin près de Dol[18].

Si tant est que le texte conservé par le mémoire sur la famille de Boiséon est effectivement extrait de l'ancien bréviaire de Saint-Pol-de-Léon ou, plus vraisemblablement, de celui de Quimper[19], la confusion-substitution que nous avons attribuée à Yves Arrel lui est en fait antérieure au moins d'un siècle ; rien ne s'oppose alors, en termes chronologiques, à ce que d'Argentré ait utilisé ce texte pour ce qui touche aux deux *Letania*. Au contraire, s'il s'agit d'une composition plus tardive, rien n'empêche d'y voir précisément la main d'Yves Arrel, soucieux de renforcer sa thèse du monastère samsonien de *Kerfeunteun* à Lanmeur, et puisant largement à sa principale source, d'Argentré, qu'il se garde bien d'ailleurs de nommer.

André-Yves Bourgès

De Budoc à Budogan ou de l'île Lavret à l'île des Ébihens et des origines de l'abbaye de Saint-Jacut

La *Vie* ancienne de saint Guénolé, écrite vers 880 par Wrdisten, prétend que, petit garçon, son pieux héros fut confié par son père Fracon à «un maître angélique du nom de Budoc, surnommé le Rude, doué de science et réputé pour sa sainteté, que tous à l'époque estimaient être comme un fondement et une colonne très ferme

---

16 Il porte également ce titre dans la *Legenda* de saint Melar, dans la *Vita* de saint Hervé, dans les *Vitae II*[a] et *III*[a] *Tudualis* et dans le *Chronicon briocense*.

17 Nous citons d'après la 3[e] édition, Rennes, 1618, p. 12.

18 A.-Y. BOURGÈS, «A propos des origines de Lanmeur», *Trégor, Mémoire vivante*, n° 1, 1[er] semestre 1992, p. 53-54.

19 D'après les calendriers de ces bréviaires, la forme du nom du saint est *Melarius*, pour le bréviaire de Saint-Pol-de-Léon et *Melorus* pour celui de Quimper.

de l'Église[20].» Avant d'atteindre l'île appelée *Laurea*, où se trouvait le monastère de Budoc, Fracan et son fils essuyèrent une terrible tempête, qui, miraculeusement, s'apaisa subitement. Le soleil réapparut, illuminant le pays de Goëlo.

Depuis La Borderie, on s'accorde à identifier *Laurea* avec l'île Lavret[21], dans l'archipel de Bréhat, et l'on y voit même une réminiscence des laures d'Egypte et de Palestine. Si les vestiges découverts sur l'île par M. Pierre-Roland Giot ne sont pas sans suggérer la présence d'un établissement monastique à l'époque mérovingienne, l'équation établie entre *Laurea* et Lavret fait cependant difficulté. Le latin *laurus* «laurier» étant représenté en vieux breton par le mot *laur*, il faudrait, pour se rapprocher du nom actuel dont il n'y a pas lieu de suspecter la sincérité, lire *Lavrea*. Demeure néanmoins le problème de la terminaison, qui laisse planer un doute sur l'identité des deux noms. Jollivet, à qui, il est vrai, on ne peut accorder qu'une confiance très limitée, dit que l'île Verte est nommée indistinctement en breton *Enes Glas* ou *Enes Laur*, ce qui l'amène à y placer le monastère de Budoc[22]. Ce qui est sûr, c'est que pour Wrdisten cette île était proche du pays de Goëlo.

C'est aussi dans les parages de Bréhat, sur l'île Modez, que la *Vie* latine de saint Maudez[23] place l'un des séjours de Budoc, ou plus précisément de Bothmael (pour Budmael), forme pleine de son nom. Il y est, avec Tudi, le disciple de Maudez. Mais, pour être honoré aussi en Cornouaille et en Léon, Budoc se rattache surtout à la tradition doloise, qui en fait le successeur de saint Magloire sur le siège de Dol. Les racines de cette tradition sont à tout le moins aussi anciennes que la *Vie* de saint Guénolé. On en a de toute évidence un écho dans la *Vie* latine de saint Thuriau, dont la rédaction se situerait, selon l'abbé Duine, entre 859 et 869[24].

Sentant sa fin prochaine, Turiau décida un jour de se rendre auprès du moine ou de l'ermite Budogan, retiré dans la petite île de *Lisbica*, pour se confesser à celui qu'il considérait comme son père spirituel et comme un homme plein de science et de sagesse.

Le nom actuel de cette île a échappé à la sagacité de l'abbé Duine qui note pourtant que «*Lisbica* doit être une faute de scribe pour *Lisbican (Lisbica) aula parva* ; ou peut-être *Inis-bican : insula parva*»[25]. Il ne peut s'agir que de l'île des Hébihens, anciennement *Isle Bihan*[26], en face de Saint-Jacut-de-la-Mer. Si les

---

[20] Traduction de Marc Simon dans *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge. Actes du colloque du XV^e centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-26-27 avril 1985*, Landévennec, 1985, p. 324.

[21] La forme concurrente Lavrec est une altération, comme le montre le diminutif Lavredic.

[22] *Les Côtes-du-Nord. Histoire et géographie de toutes les villes et communes du département*, Guingamp, 1854.

[23] A. DE LA BORDERIE, *Saint Maudez. Texte latin des deux Vies les plus anciennes de ce saint et de son très-ancien office, publié avec notes et commentaire historique*, Rennes, 1891, p. 8.

[24] Cf. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XLI, 2^e partie, 1911, p. 9.

[25] ID., *ibid.*, p. 43, note 43.

[26] La graphie *Isle Bihon* qu'on relève dans un texte de 1409 (Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. II, col. 828) est manifestement une cacographie.

fouilles effectuées sur ce site par M. Loïc Langouet ont mis en évidence des traces d'habitat gaulois et gallo-romain[27], l'éventualité d'une occupation au haut Moyen Âge n'est pas à exclure *a priori*[28]. Quant à établir une équation entre Budoc et Budogan, rien ne s'y oppose, la seconde forme étant un diminutif de la première[29].

Rédigée «au tournant des XI^e^-XII^e^ siècles», selon M. Bernard Merdrignac[30], la *Vie* latine de saint Jacut[31] veut que lui et son frère jumeau Guethenoc furent, comme leur cadet Guénolé, formés par saint Budoc en son monastère. Devenus moines, ils décidèrent de se retirer en un lieu peu éloigné du monastère, mais dont un gouffre marin interdisait l'accès autrement qu'en bateau. Miracle de leurs prières, les eaux s'écartèrent pour leur donner passage et ils purent, comme Moïse, traverser à pied sec et atteindre l'endroit désiré. C'est en ce lieu, auquel la *Vita* attribue ensuite le nom de *Landoac*, qu'ils bâtirent un monastère[32].

Très largement inspirée de la *Vie* de saint Guénolé, ce qui fait qu'on lui a dénié toute valeur et autorité, la *Vie* de saint Jacut s'en démarque cependant ici. L'auteur parle bien du monastère de Budoc, mais il évite de le localiser dans l'île *Laurea*. Et s'il faut à Jacut et à son frère franchir un gouffre marin, le lieu où ils vont s'établir, *Landoac*, n'est pas éloigné du monastère *(locus haud multum a monasterio sepositus)*, ce qui ne cadre pas avec le site de Lavret, mais s'accorde en revanche avec celui des Hébihens, même si, en fait de gouffre marin, on se trouve en présence d'un passage peu profond, qui découvre à marée basse.

De toute apparence, l'hagiographe suit ici une tradition différente de celle de la *Vie* de saint Guénolé, tradition qui appartient sans doute à la fondation de *Landoac* et qui pourrait authentifier l'utilisation qu'il prétend avoir faite d'un texte antérieur aux invasions normandes.

On a parfois considéré que *Landoac* était une altération de *Landouar*, nom que l'on retrouverait, pense M. Hubert Guillotel, «assez gauchement» latinisé en *Lanus Campus* dans la *Vie* de saint Turiau[33]. Mais outre que la graphie *Landouar* est tardive – le martyrologe du Mont-Saint-Michel, qui n'est pas postérieur au

---

27 *Les Coriosolites, un peuple armoricain de la période gauloise à la période gallo-romaine*, Saint-Malo, 1988, p. 65-70.

28 R. COUFFON, dans son *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, signale sur l'île une chapelle disparue, mais n'en précise pas la dédicace *(Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXXII, 1940, p. 3).

29 Cf. de même, en face de Tudec, la forme *Tutocan* dans *Lan Tutocan*, lieu cité vers 1050 dans le *Cartulaire de Landévennec* (charte XIX), *Landudegan autrement Keramperchec* en 1742, village de Nizon (Finistère).

30 «Les deux portes du Paradis», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, p. 385.

31 Édité par les bollandistes dans les *Acta sanctorum* (Novembre, t. III, p. 98-102), le texte de la *Vita Jacuti* a été reproduit par A. Lemasson dans son essai historique sur *Saint Jacut. Son histoire, son culte, ses légendes, ses Vies anciennes*, Saint-Brieuc, 1912, p. 83-91.

32 Cf. A. LEMASSON, *op. cit.*, p. 87.

33 Cf. H. GUILLOTEL, «Les origines du ressort de l'évêché de Dol», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIV, 1977, p. 54, et *La Bretagne des saints et des rois, V^e^-X^e^ siècles*, Rennes, 1984, p. 245.

XIII^e siècle indique : *monasterio Landoaco, sancti Jacuti abbatis, fratris beati Wingaloei confessoris*[34] –, la traduction au IX^e siècle du vieux breton *doiar* «terre» par le latin *campus* apparaît peu vraisemblable. Le mot *camp* étant lui-même attesté en breton à cette époque avec le sens de «champagne», comme le montrent les actes de Redon, il est plus plausible que *Lanus campus* soit une latinisation de *Langamp*, ce qui peut orienter vers Langan (Ille-et-Vilaine). Bien que le nom de cette paroisse soit transcrit *Langan* dès le XI^e siècle, le fait est qu'il s'agit d'une enclave doloise, ce qui renforce la présomption.

Le nom de *Landoac*, qui témoigne que la dédicace du monastère à saint Jacut intervint postérieurement à son établissement, dénonce une fondation monastique bretonne primitive. Son éponyme, Doac, ne semble attesté en Bretagne que par Saint-Doha, village de Merdrignac (Côtes-d'Armor), et, sans doute aussi, par Bothoa, siège d'une ancienne paroisse, aujourd'hui village de Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-d'Armor), et Bothoa, village de Quemper-Guézennec (Côtes-d'Armor).

Ce nom évoque celui d'un grand saint gallois du VI^e siècle[35], *Doccus* alias *Doacus*, auquel Joseph Loth a consacré en 1929 un important article[36]. Si la forme pleine de l'hagionyme, *Docguinn*, fut anciennement en usage, c'est la forme hypocoristique *Docco* qui est à l'origine, en Galles, des paroisses de Llandochau Fawr et de Llandochau fach *alias* Llandough et, en Cornwall, de l'ancienne paroisse de Landoho, dont le nom est conservé par Lanow, ville de St Kew[37].

C'est dans ce dernier lieu, «monastère appelé Docco»[38] selon la *Vita prima Samsonis* que, venant de Galles, le fondateur de Dol voulut faire étape avant de gagner la péninsule. C'est là également que, selon sa *Vita*, quittant son Irlande natale, se serait rendu saint Cainnech. Curieusement, il y fut le héros du même miracle que celui dont bénéficia saint Jacut.

Trouvant Cainnech à l'étude, l'économe du monastère, qui n'avait de cesse de le persécuter, lui reprocha de n'avoir pas suivi les frères qui, à l'aube, avaient, avec leurs chariots, traversé le bras de mer et il lui ordonna d'atteler deux bœufs indomptés à un chariot et de faire de même. Mais le bras de mer, que les frères avaient traversé à pied sec, était maintenant envahi par les flots. C'est alors que miraculeusement ceux-ci s'écartèrent pour lui donner passage[39].

---

[34] *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, Paris, 1966, t. I, p. 498. – On trouve aussi *Landoal* en 1574. Muette en pays gallo dans la prononciation, la consonne finale a été faussement rétablie dans un certain nombre de cas : ainsi Pléneuf pour Pléneuc, Saint-Suliac pour Saint-Suliau, etc.

[35] Le catalogue des saints d'Irlande en fait un contemporain de saint Dewi et de saint Gildas.

[36] «Saint Doccus et l'hagio-onomastique», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1929, t. X, p. 1-12.

[37] J. Loth (*loc. cit.*, p. 9-10) en rapproche Saint-Toc'hou en Primelin (Finistère).

[38] R. FAWTIER, *La Vie ancienne de saint Samson*, Paris, 1912, p. 142. On peut se demander si dans la formulation *monasterium quod Docco vocatur*, le mot *monasterium* ne glose pas le vieux breton *lann*, comme dans la *Vie de saint Paul Aurélien.*

[39] C. PLUMMER, *Vitae sanctorum Hiberniae*, Oxford, 1968, t. I, p. 153.

Si ce miracle est un thème hagiographique banal, le fait qu'il soit attaché à deux monastères rappelant le souvenir de saint Docco est assez troublant. Simple coïncidence ou tradition ancienne ? Il est impossible de le dire, car bien qu'ayant, de toute évidence, tenu un rôle éminent, saint Docco ne possède pas de *Vita*.

Dès le Xe siècle, il se vit, à Landoho, concurrencé par sainte Kew et la tradition les fit frère et sœur[40] : une charte de 961 indique que leurs reliques y reposent[41]. Placée sous leur double patronage, l'église fut aussi désignée sous le nom de *Lanhoghou seynt*, mention de 1284, «Lanow des (deux) saints»[42]. Curieusement, sainte Kew était honorée le 8 février[43], soit le même jour que saint Jacut, saint Docco l'étant, lui, le 15 du même mois. Quand une nouvelle église fut bâtie au XVe siècle, les deux saints furent détrônés par saint Jacques le Majeur[44]. Si celui-ci est fêté le 25 juillet, la translation de saint Jacut est fixée au 5 du même mois. C'était au XVIe siècle la fête principale de l'abbaye[45]. Ces chassés-croisés festifs ne sont sans doute pas fortuits.

Si, dans l'importante contribution qu'il a consacrée aux origines du ressort de l'évêché de Dol, M. Hubert Guillotel a raison de penser que Saint-Jacut, ou du moins Landoac, est «une fondation précarolingienne, soumise dès cette époque à Dol», il est aventureux d'affirmer que le nom du saint est «une invention» et que, parce que dans les années 1024-1034 on parle d'*abbatia sancti Jacobi* et non *sancti Jacuti*, son saint patron serait, en fait, saint Jacques le Mineur, un des trois apôtres à avoir, selon la tradition doloise, consacré miraculeusement saint Samson évêque[46].

Compte tenu de ce qui s'est passé à Landoho, c'est plutôt vers saint Jacques le Majeur qu'il convient de s'orienter. Quant au nom de Jacut, pourvu dès le XIe siècle, peut-être sous l'influence de Machut, d'un *-t* final indû – on relève la mention *monasterium Sancti Jacuti* vers 1092[47] –, il est largement représenté dans les actes de Redon au IXe siècle sous les formes *Iacu* et *Iagu*. Comme son équivalent gallois *Iago*, en gallois moyen *Iacow*, il est issu du latin *Jacobus* «Jacques». C'est cette forme latine qu'utilise Wrdisten dans la *Vita Winwaloei*. C'est elle aussi que l'on voit employée au début du XIe siècle : *monasterium Sancti Jacobi* en 1008, *Hynguethen abbas Sancti Jacobi* entre 1015-1026[48]. On

---

40 Cette tradition est rapporté au XVIIe siècle par Nicholas Roscarrock (Cf. *Nicholas Roscarrock's Lives of saints : Cornwall and Devon*, éditées par Nicholas Orme, Exeter, Devon and Cornwall Record Society, New series, vol. 35, p. 69-70).

41 S. PEARCE, *The kingdom of Dumnonia*, Padstow, 1978, p. 190.

42 Cf. O.J. PADEL, *A popular dictionary of cornish place-names*, Penzance, 1988, p. 103.

43 N. ORME (*op. cit.*, p. 145), signale qu'elle figure à cette date, dès le XIIe siècle, dans la martyrologe de la cathédrale d'Exeter et dans un calendrier gallois des environs de 1200.

44 Cf. G.H. DOBLE, *The saints of Cornwall*, Oxford, 1965, t. IV, p. 107-108.

45 Cf. F. DUINE, *Questions d'hagiographie et Vie de saint Samson*, Paris, 1914, p. 10.

46 H. GUILLOTEL, «Les origines...», art. cité, p. 54-55.

47 J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *Anciens évêchés de Bretagne*, Saint-Brieuc, 1864, t. IV, p. 276.

48 A. DE LA BORDERIE, *Recueil d'actes inédits des ducs et des princes de Bretagne* (XIe, XIIe et XIIIe siècles), Rennes, 1888, p. 4, 12.

la rencontre encore à la fin du même siècle, vers 1092, mais concurremment à *monasterium Sancti Jacuti*[49]. Elle disparaît, semble-t-il, au siècle suivant, où s'impose désormais la forme *Sanctus Jacutus : Marchenus abbas Sancti Jacuti* en 1118[50], *monasterium Sancti Jaguti de Insula Maris* en 1163[51]. L'équivalence entre les deux formes cessa-t-elle d'être perçue ou fut-elle délibérément ignorée pour que saint Jacut soit démarqué de saint Jacques et apparaisse comme le frère de Gwénolé ?

Ainsi que le fait remarquer M. Michel Debary[52], le culte rendu à saint Jacut en Bretagne est restreint et ne brille pas par son ancienneté. Le saint ne figure que tardivement dans les documents liturgiques et des toponymes qui rappellent son souvenir aucun, à l'exception de Langégu, en Médréac, n'incite à le placer à haute époque. Isolé, le nom de Langégu remonte-t-il lui-même à une fondation monastique du haut Moyen Âge ? On peut en douter.

Bernard Tanguy
C.N.R.S. - C.R.B.C.

Toponymie : du traitement du *gw-* lénifié au *-v-* de composition

Dans sa notice concernant *mouien* «mouche qui s'attaque aux chevaux»[53], Émile Ernault rappelle que ce mot, singulatif de *moui*, est «identique au vieux breton *guohi* glosant *fucos*, cornique *guhien* glosant *vespa*» et issu du vieux brittonique **uohi*, d'où le vieil irlandais *fuoch* «guêpe». Puis il remarque «que la syllabe initiale *mou-* devient régulièrement *vou-* par mutation faible. Il en est de même très souvent de l'initiale *gou-*, tant en trécorois qu'en léonais : *da vouela* «à pleurer», *da voueliou* «aux fêtes», ... Cette prononciation se montre en moyen breton... *Keruoasdoe*... de *Goasdoe*... C'est la mutation commune *vou-* qui a fait quelquefois changer *gou-* en *mou-* aux formes radicales, par confusion analogique[54].»

Certaines consonnes subissent, en breton, la lénition, c'est-à-dire qu'elles s'adoucissent à l'initiale en fonction du mot qui les précède. C'est ainsi que le *g-* devient de façon régulière *c'h-*, mais quand il est suivi de *-w-* ou de *-ou-*, ce *g-* chute en règle générale : ainsi le verbe *gouelañ* devient *ouelañ* après la préposition *da*, l'adjectif *gwenn* s'adoucit en *wenn* lorsqu'il qualifie un substantif fémi-

---

49 J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 276, 277.

50 L. ROSENZWEIG, *Cartulaire général du Morbihan*, Vannes, 1895, p. 157.

51 J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 277.

52 «Saint Jacut et les origines de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLIX, 1969, p. 149-157.

53 EMILE ERNAULT, *Glossaire moyen-breton*, 1895, p. 428.

54 ID., *ibid.*, p. 429.

nin. En toponymie, c'est cette règle-ci qui est régulièrement appliquée, le *c'h* - issu du *g-* lénifié n'est jamais noté.

Le moyen breton ignorait le *w*, aussi le son [gw(a)] était uniformément noté *go(a)-* ou *gou(a)-*. En témoignent les noms de famille modernes qui ont gardé la graphie du moyen breton. C'est le cas des noms *Goasdoué, Goaziou, Goallen, Goan(n)ec, Goazec…* que l'on écrirait **Gwadoue, Gwasioù, Gwallen, Gwaneg, Gwazeg…* en breton moderne. Ces noms mutent régulièrement en *-voasdoué* dans les toponymes du type *Kervoasdoué* ou en *-vasdoué* dans *Kervasdoué*, en *-voaziou* ou *-vaziou*, en *-voallen*, en *-voan(n)ec* selon les points étudiés, le couple *-vo-* ou la lettre *-v-* traduisant ici le moderne *-w-*. Le toponyme *Kervoalic* en Quimper n'admet pas comme composant le nom *Moalic* mais *Goalhic* (pour **Gwalc'hig*) comme l'atteste la leçon *Kergoalchic* (1490). Ce nom, s'il ne s'agit pas de *Goalic* pour **Gwallig*, se retrouve peut-être aussi dans *Lesvoalic* en Plouhinec, noté *Lesgoalyc* en 1592. La présence d'un lieu-dit *Lesvoalc'h, Lesgoalch* en 1426, dans la même commune, tend à accréditer cette hypothèse.

Les lieux-dits *Trévoazec* en Dinéault et en Saint-Goazec pourraient se décomposer en *trev-* et *-oazec* pour **wasec*, forme lénifiée de *Goasec / Gwaseg*, mais les mentions *Troasech* (1536) pour le premier et *Treoazec* (1702) pour le second incitent plutôt à la coupe *Tre-voazec.*

L'examen des toponymes de ce type tendrait à montrer que la graphie en *-va-* est léonaise et celle en *-voa-* plutôt cornouaillaise ou trégoroise. Cette règle se confirmerait pour les lieux-dits du type *Kervasdoué* (six exemplaires en Léon) et *Kervoasdoué* (un seul, à Carhaix), n'est plus vraie pour les *Kervaziou / Kervoaziou* ; on relève ainsi *Kervaziou* à Tourc'h, donc en Cornouaille-sud et *Kervoaziou* à Henvic (Léon), se vérifie à nouveau pour l'ensemble des autres toponymes relevant de ce type. En Léon, à l'exception près ci-dessus, le phonème [gwa] se lénifie en [va] en second élément de composé alors qu'en Cornouaille et Trégor, il devient [wa] noté /voa/.

Le nom *Gouzien*, particulièrement fréquent en basse Cornouaille comme nom de famille, mérite qu'on s'y attarde ; il entre, en effet, à plusieurs reprises comme composant de nom de lieu dans une zone s'étendant au sud et au sud-ouest de Quimper. Ce nom procède du nom ancien *Uuoedian* qui dénomme aussi et la rivière du *Goyen* et le port d'Audierne en breton. Ce nom ancien aurait pour graphie correcte moderne **Gwazien* ; on lui a préféré la graphie dialectale *Gwaien.* De **Gwazien*, on est passé à *Gouzien* par réduction de la diphtongue que ce soit en Cornouaille ou en Léon (un lieu-dit *Lannouchen* en Landivisiau est un ancien *Lannouzien*), sauf dans la dénomination de la rivière *Goyen* et du port situé à son embouchure ; de même, les villages situés le long de son cours ont conservé cette diphtongue. C'est ainsi que le second élément des lieux-dits anciens *Traongoyen* (aujourd'hui *Trévoyen*) et *Lesgoezian* (de nos jours *Lesvoyen*) évolue tout naturellement en *-voyen* pour **wa(z)ien.* Les lieux-dits du type *Kergouzien* ont abouti, dans un premier temps, à *Kerouzien*, puis à *Kerouyen* par chute du *-z-* intervocalique. Mais dès le XVII[e] siècle, on note déjà la graphie actuelle *Kervouyen* avec apparition d'un *-v-*. S'agit-il d'un reliquat du *uu-* originel ? Ou s'agit-il d'une réfection ? Cela n'est guère certain ; ce *-v-* serait plus vraisemblablement une consonne

de composition, comme celui qui apparaît, en position intervocalique, dans des mots comme *eürus* dit localement *evurus.*

Ce fait de langue ne s'est pas limité au toponyme *Kerouzien / Kervouyen*, il s'est aussi appliqué, toujours en Cornouaille, à des termes (anthroponymes ou substantifs) commençant par *Gou-*. C'est ainsi qu'un village du nom de *Lesgouesnach* (en Gouesnac'h) est mentionné à plusieurs reprises sous le nom de *Lesvoënach*, qu'un ancien *Kergourien* (1536) en Guengat, à interpréter comme le village d'un dénommé *Gourien* (et non *Gouzien* comme les précédents), soit devenu *Kervouyen* par *Kerourien* puis *Kerouzien.* Le village de *Kervoréden* en Ergué-Gabéric est un ancien *Kergoredan* (1448) ; l'évolution est donnée par les relevés *Kerouredan* (1540) et *Kervoredan* (1661). Celui de *Kervouziern* en Landudal procède d'un ancien *Kergousiern* (1489) par *Kerouziern* (1541) ; le composant est ici le nom **Gourziern* réduit à *Gouziern.* Notons que ce village est proche de Langolen dont le patron est saint *Gunthiern* pour *Gouziern.* Sous le composant *-vrouyen* de *Kervrouyen* en Plonéour-Lanvern se cache le nom *Gourigan*, aujourd'hui disparu, comme l'attestent les relevés *Kergrouigan* (1694) et *Kervorigan* (1704). Cette dernière mention suggère l'évolution **Kergourigan* > **Kerourigan* par lénition interne > **Kerrouigan* par métathèse, puis *Kervroigant* (1703) avec un *-t* final parasite. Le toponyme *Trévoélet* en Plougasnou procède d'un ancien *Tregouellet* (1629) dont le composant est l'appellatif *goueled* «partie basse» par *Treou(e)let* (1693).

L'hypothèse d'un *-v-* de composition semble se confirmer avec les exemples *Kervouéret* en Plozévet et *Kervoantec* en Landeleau. L'un procède d'un ancien *Kerlaoueret* (1641) évolué à *Keraoueret* (1663) / Keroweret / par assimilation ; l'autre de *Keroantec* (1426) probablement pour **Kerhoantec.* Ici plus de *g* lénifié mais une consonne *(r)* suivie d'une diphtongue du type */wa/.*

Le traitement du *gw-* suivi d'une consonne liquide (à savoir *l* ou *r*) a posé et pose toujours problème dans la graphie des mots où il apparaît. Les associations *gwl-* et *gwr-* qui procèdent tout naturellement du vieux breton *gul-* et *gur-* ont été (ou sont) notées *glo-* et *gro-* : on note ainsi *gloan* pour *gwlan* «laine» ; le moyen breton *groec* «femme» correspond au moderne *gwreg*, son pluriel *groaguez* (moderne *gwragez*) se retrouve dans le lieu-dit *Kervroagué* en Plomeur, *Kergroaguez* en 1621. Ce *-w-* perçu comme [o] suit donc le groupe consonantique *gl-* ou *gr-* à l'écrit. Le moderne *gwra'h* «vieille femme», graphié *groach* en moyen breton et dans les toponymes, devient après l'adoucissement causé par le terme initial *kêr*, *-vroac'h* en Cornouaille (*Kervroac'h* en Briec, Douarnenez, Guengat et Quimper). Tout se passe, à l'écrit, comme si le *g-* initial se lénifiait en *v-* d'une part, et que l'on avait, hors Léon, l'évolution */gwra-/* > */vrwa-/.* Cette observation aide à mieux comprendre la notation *Kervloaguen* (1673) du lieu-dit *Kergloéguen* en Pluguffan. Cette graphie montre que le composant a été assimilé au type */glo/* rendant un vieux breton */gul-/* pour un moderne */gwl-/*

Ces quelques exemples tirés de la graphie de lieux-dits montrent que l'écriture du breton achoppe sur le traitement du son [w] principalement lorsque celui-ci est suivi soit d'un *-a-* (parfois d'un [e]), soit du groupe *-la-* ou *-ra-*.

Albert Deshayes

Notes sur la frontière linguistique en 1878 par Gabriel Milin

La publication du dernier livre de M. Fañch Broudic me laisse un goût de remords de n'avoir pas publié un document qui traîne dans mes dossiers depuis longtemps, à propos de la frontière linguistique du breton. Mais enfin, on le verra, je ne déplace pas une montagne.

J'ai copié quelques notes portées par Gabriel Milin dans les marges de l'article de Paul Sébillot, «Sur les limites du breton et du français et les limites des dialectes bretons», *Bulletin de la Société d'anthropologie* (6 juin 1878), Paris, 1878, 8 p. C'est un tiré à part, dédié «à M. Milin, hommage de l'auteur», annoté par le récepteur, et qui a été dispersé avec le reste à sa mort, est passé par un libraire de Paris, chez qui il fut acquis par Heinrich Zimmer, a échappé à l'incendie de sa bibliothèque, et a été donné à l'université d'Irlande, et se trouve maintenant parmi les livres rares de UCD.

S'il s'agit de corrections, constatons quand même que ces corrections sont minimes, et que le reste des indications est sans doute digne de foi, puisqu'il a été vérifié, mais non corrigé.

p. 4 : «Senven-Léhart, Saint-Conan, Saint-Gilles-Plijeaux, Canihuel» est biffé et remplacé par «Saint-Fiacre, Saint-Gildas, Le Vieux Bourg.»

«Le Haut-Corlay Saint-Mayeux, Caurel» : «Le Haut-Corlay» est biffé et remplacé par «Corlay», «Caurel» est biffé.

«5 communes des cantons de Mur et de Corlay» : «5» est corrigé en «4», Milin ajoute : «et de Gouarec» ; «Corlay» est souligné, et une croix renvoie à une note : «Les habitants des communes du Ht Corlay, de Corlay, de St-Mayeux (San Vêk) et de Mur ne se servent pas indifféremment des deux langues ; mais, la limite des 2 langues traversant ces communes comme bien d'autres, la partie occid^le^ parle breton et l'orientale français.»

«9 communes peuplées de 9 000 habitants» : «9» est corrigé en «11».

au dernier paragraphe :

«Saint-Jean-Brévelay, Monterblanc, Elven, Sulniac, Berric, Lauzach, Muzillac, Billiers» : «Monterblanc» est rayé, surmonté de «Plaudren». Après «Lauzach», Milin rajoute «Noyal-Muzillac et» ; «Billiers» est biffé, remplacé par «Damgan».

p. 5, «Billiers» est rayé, et glosé : «Billiers est en dehors de la limite depuis longtemps.»

p. 6 : «Les dialectes bretons correspondent assez exactement à l'ancienne limite des évêchés» est glosé : «et même très exactement».

«... une ligne droite menée de Morlaix au Cloître» est glosé : «Cette ligne droite est le Queffleut – rivière qui prend sa source dans la montagne d'Arrez et sépare le Cloître de Plounéour».

Note en bas de page 6 :

«Ces deux dialectes séparés de la Cornouaille par les Monts arrez *(sic)* sont plus rapprochés de la mer parce que la chaîne des monts est plus près du rivage de la manche que de l'océan.»

p. 7, note au §2 : «Le Cornouaillais est aussi pur et plus riche que les 2 autres.»

Toujours p. 7 : «Parlé dans les Côtes-du-Nord par quelques [mot biffé, glosé : et 2 communes de celui de Saint Brieux] cantons des arrondissements de Guingamp et de Loudéac ; dans le Morbihan, le [mot biffé, glosé : «3 communes du] canton de [corrigé : «du»] Faouet et celui de Gourin parlent un dialecte teinté fortement de Vannetais mais qui se rapproche plus du dialecte de Cornouailles [glosé : «parce qu'ils sont en Cornouailles»] … à peu près la limite du Morbihan et du Finistère [ces dix mots biffés, remplacés par «Rivière d'Ellé de sa source / à son embouchure»] … de Gourin et de Faouet [ces cinq mots biffés]… limite du Morbihan et des Côtes-du-Nord [annoté : «Pas du tout, 4 communes dans Côtes du Nord, Mellionnec, Lescoet, Perret et Plelauff, C^{on} de Goarec, étaient dans l'évêché de Vannes»] … Plougastel et Daoulas [ces trois mots biffés, glosés : «Dirinon et Pencran»].

Le § 6 est annoté : «excepté à Arzano, Redené et Guilligomarc'h (Finistère) et 4 communes des Côtes du Nord». Le mot «Cornouailles» est biffé et remplacé par «Vannes».

…suivant la limite [biffé, glosé : «traversant l-»] des cantons de Geurin *(sic)* et du Faouet… séparation du Morbihan et des Côtes-du-Nord, qui [mot biffé, glosé : «où le Blavet»] forme la limite nord.

Gwenaël Le Duc
Université de Haute-Bretagne, Rennes 2

La source du poème moyen-breton des *Pemzec leuenez Maria*

Le poème des «Quinze Joies de Marie» est le deuxième de trois poèmes religieux en moyen breton imprimés à la suite du *Grand Mystère de Jésus*, dans les deux éditions, Quillevéré[55], Paris, 1530 (caractères gothiques), et Georges Allienne, Morlaix, 1622 (en caractères romains ; édition revue par Tanguy Gueguen).

Si le premier poème a des sources bien établies (le *Tremenuan* est clairement calqué sur le traité apocryphe du *Transitus Mariae*), en revanche, pour les deux

---

[55] Rappelons que, d'après le titre, Yves Quillevéré est seulement le libraire qui vendait ce livre : *Aman ez dezrou an Passion ha goude an Resurrection gant Tremenuan an Ytron Maria ha he pemzec lauenez hac en diuez ez edy Buhez mab den. E Paris, a neuez imprimet en bloaz mil pemp cant ha tregont. E Paris ho guerzeur e ty Eozen Quilleuere e quichen an Pontbihan, en assaign an + du en ru hanuet La Bucherie.*

autres poèmes, les éditeurs modernes[56], La Villemarqué puis Roparz Hemon, déclarent sans ambages qu'il n'y a aucune source connue. Or, une étude récente de Andrew Breeze[57] a justement signalé combien le thème des Joies (et des Douleurs) de la Vierge était répandu dans la dévotion de l'Europe occidentale vers la fin du Moyen Âge, et en particulier dans les pays celtiques. Dès 1950, Edouard Bachellery[58] comparait le traitement des cinq joies, chez le poète gallois Gutun Owain, au thème des quinze joies illustré par le poème moyen-breton.

Dom Wilmart[59] a bien élucidé ce thème des Joies de Marie. Le compte en est variable : cinq, sept, neuf, quinze... Elles sont traitées pour elles-mêmes, ou opposées à autant de douleurs et de triomphes. Il semblerait que l'évocation des Joies ait précédé celle des Douleurs. La dévotion aux Joies de la Vierge serait apparue dès le XII[e] siècle dans la liturgie, et durant le XIII[e] siècle dans les arts figuratifs, d'après Émile Mâle. Une fête des Joies de Marie est encore célébrée au Portugal, on en trouve la messe dans les missels médiévaux du nord de la France (Douai, Valenciennes, Amiens).

Les Joies apparaissent au nombre de quinze dans un certain nombre de poèmes religieux, en latin, en anglais ou en français (ainsi qu'en breton)[60]. Deux poèmes français ont été édités sur ce thème, par J. Priebsch[61]. Comme notre poème breton, ces compositions accompagnent l'évocation de chaque joie d'une prière correspondante.

Mais le témoin écrit le plus important, concernant les «Quinze Joies», est une prière en prose en français, qui est très fréquente dans les livres d'heures médiévaux, du moins au nord de la Loire. Ce texte a été édité par le chanoine Leroquais[62] d'après le livre d'heures du bon roi René. Non seulement on retrouve ici le schéma classique (après chaque joie, une prière correspondante), mais il y a aussi une invocation introductrice qui est tout à fait parallèle au début du poème moyen-breton, même si ce dernier ajoute plusieurs idées originales.

---

56 V[te] HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Poèmes bretons du Moyen Âge*, Paris, 1879 (§ 191-226 ; p. 74-87). – Roparz HEMON, *Trois poèmes en moyen breton*, Dublin, 1962. Signalons un extrait dans la *Chrestomathie bretonne* de J. Loth, 1890, p. 273-274.

57 Andrew BREEZE, «The Blessed Virgin's Joys and Sorrows», *Cambridge Medieval Celtic Studies*, t. 19, Summer 1990, p. 41-54.

58 Edouard BACHELLERY, *L'œuvre poétique de Gutun Owain*, Paris, 1950-1951, p. 149.

59 Dom WILMART, *Auteurs spirituels et textes dévots*, Paris, 1932, p. 326 et suiv.

60 Cf. A. BREEZE, art. cité, p. 47, n. 16. Voir les poèmes latins des *Analecta Hymnica*, t. XXXI, n° 186-187, 194.

61 J. PRIEBSCH, «Zwei altfranzösische Mariengebete», *Modern Language Review*, t. IV, 1908 1909, p. 70 et suiv. (poème anglo-normand du XIV[e] siècle d'un moine Martin, de l'abbaye de Bury St. Edmunds, inc. *Regarder uoil la ioie primere*, tiré du Royal Ms. 11 B III de la British Library) ; et 200 et suiv. (inc. *Douce dame tres glorieuse*, édité d'après le manuscrit de Troyes 1905, f° 176 et suiv.). On doit remarquer que ce deuxième poème est présent notamment dans un livre d'heures, à l'usage de Besançon (Paris, Bibl. nat., Lat. 1169).

62 Victor LEROQUAIS, *Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1927, t. I, p. XXVI-XXVII : la prière des «Quinze Joies de Marie» est éditée en appendice, t. II, p. 310-311. (Une autre édition de ce texte, sous le titre inexact de «Laudes à Nostre-Dame» est parue dans l'anthologie de Joseph BARBIER, *Notre-Dame des Poètes*, Forcalquier, éd. Robert Morel, 1966).

Il nous paraît utile de reproduire ce texte, qui représente le modèle ou le canevas de presque toutes les compositions poétiques qui ont été mentionnées, à la fois pour la structure, pour la nature et l'ordre des quinze Joies, et (dans le cas du poème moyen-breton) pour les thèmes de l'introduction.

Ce serait une simplification excessive de dire que «le poème moyen-breton a été traduit du français» : comme toute prière populaire, la prière des Quinze Joies de Marie a dû exister aussi en breton, et c'est à partir de cette prière vernaculaire, sans doute, que le versificateur breton a exercé ses talents. Mais il fallait souligner que ce poème moyen-breton, loin d'être une fantaisie personnelle, illustre la présence en Bretagne d'une dévotion largement répandue dans le nord-ouest de l'Europe.

Liesse, près de Laon, a une basilique de Notre-Dame-de-Liesse qui était autrefois l'objet d'un grand pèlerinage. A Paris, on avait un monastère de Notre-Dame-de-Liesse, à l'emplacement de l'hôpital Necker, ainsi qu'une confrérie de Notre-Dame-de-Liesse, se consacrant plus aux banquets qu'à la piété. En Bretagne même, on connaît des Notre-Dame-de-la-Joie (ou des Joies) à Penmarc'h, Guimaëc[63], Pontivy… Une abbaye avait été dédiée à «la Joie Notre-Dame», du côté de Paimpont, une autre à Notre-Dame-de-la-Joie à Hennebont. Le prénom *Levenez*, en breton, est une autre forme de ce culte, comme l'italien *Laetitia* ou le français Liesse. Enfin, Vincent Ferrier, l'apôtre de Vannes, a écrit un sermon sur le thème des Joies de la Vierge[64].

Comment se fait-il que cette prière ait été imprimée plutôt sous forme poétique ? Nous ne saurons jamais ce qui a décidé de l'impression des trois poèmes à la suite du *Grand Mystère de Jésus*. L'ensemble me paraît former un livre de dévotion, comparable au livre d'heures (tels que ceux qui seront publiés par Gilles de Kerampuil, puis par Charles Le Bris). Il faut insister sur le fait que le livre d'heures est un livre de dévotion privée ; on y trouve des exercices de piété qui n'entrent pas dans les offices publics. Il était normal d'y trouver des poèmes spirituels. Or, d'une part les «Quinze Joies de Marie» sont bien une prière individuelle (c'est une forme de Rosaire) ; et d'autre part, cette prière se présente parfois sous forme de poème dans les livres d'heures (ainsi dans le Livre d'heures à l'usage de Besançon, Bibl. nat., Lat. 1169)[65].

Le fait que *Pemzec leuenez Maria* ait la même forme poétique que le poème précédent, et soit lui aussi consacré à la Vierge, n'entraîne pas que ces deux poèmes aient eu un même auteur. Un examen attentif[66] a montré que le style est

---

[63] Cf. Chanoine P. PEYRON, «Le culte de la Très Sainte Vierge dans le diocèse de Quimper», extrait des actes du *IV^e Congrès marial breton* (Le Folgoat, 1913), Vannes, 1914.

[64] Autres informations dans *Notre-Dame-de-Liesse, Huitième centenaire, 1134-1934*, actes du III^e Congrès marial national, 1935 (à signaler, l'étude de Cécile JÉGLOT, «Les Joies de la Vierge dans l'Art», p. 258-271).

[65] Il existe aussi des poèmes latins sur le thème des Quinze Joies de la Vierge, cf. celui de Ulrich de Wessobrunn, abbé de Tegernsee, *Analecta Hymnica Medii Aevi*, t. VI, Leipzig, 1889, n° 22, p. 62 ; cf. encore *ibid.*, t. XXXI, Leipzig, 1898, n^os 185, 186, 209.

[66] T. D. CRAWFORD, «Tremenuan an Ytron Maria» et «Pemzec leuenez Maria» : combien d'auteurs ?», *Etudes celtiques*, vol. XVII, 1980, p. 219-228.

différent : il y a beaucoup moins de chevilles dans *Pemzec leuenez*. Toutefois, comme le montre la comparaison avec la prière française, il manque certainement quelques strophes dans le poème breton, et un rédacteur ou compilateur semble être intervenu après l'auteur pour modifier le texte original. Roparz Hemon n'y a trouvé que treize joies (par erreur, je crois), mais il est sûr qu'il manque au moins une joie, et certainement aussi des strophes de demandes.

Voici le texte de la prière française d'après V. Leroquais :

[LES QUINZE JOIES DE LA VIERGE]
tirées des Heures de René d'Anjou ; ms. lat. 1156 A, fol. 92-96 (XV^e^ siècle, 1^re^ moitié)

Doulce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes Ihésucrist IX mois en vos précieux flans et l'alaitastes de vos doulces mamelles, belle très doulce dame, ie vous crie merci, et vous prie que vous vueillez prier vostre doulz Filz qu'il me vueille enseigner, et me doint en telle manière vivre [en ce siècle] que ie puisse venir à sa miséricorde [à la fin] et à vraie confession et repentance de tous les péchiez que fis onques. [Et me doint son benoit corps receuoir au prouffit de m'ame. Et quand elle partira de mon corps qu'il la vueille recevoir.] Et ainssin, vous lui prierés, belle, très doulce dame ; et ie me agenouilleray XV fois devant vostre benoit ymage en l'onneur et en la remembrance des XV ioies que vous eustes de vostre chier Filz en terre. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustez quant le saint ange Gabriel vous aporta la nouvelle que le Sauveur de tout le monde vendroit en vous. Doulce dame, pries luy que il (vueille) venir en mon cuer espirituellement. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grand ioie que vous eustez quant vous alastes a la montaigne visiter sainte Elysabet vostre cousine ; et elle vous dist que vous estiez benoite sur toutes fames, et que le fruit des vostre ventre estoit benoit. Doulce dame, priés luy que il me vueille rasazier. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes quant vous le sentistes mouvoir en vos précieux flans. Doulce dame, priez luy que il vueille esmouvoir mon cuer à luy amer, cognoistre, servir et honorer. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes quant il nasqui de vous au iour de Noel. Doulce dame, pries luy que il m'ottroit sa benoite nativité à ma redempcion. Amen. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes quant li pastour trouvèrent vous et vostre doulce Filz. Doulce dame, priés luy que je le puisse trouver en toutes mes tribulacions. Amen. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes quant li troys roy vindrent offrir a vostre doux Filz or, mirre et encens, et il les receut. Doulce dame, priés li que il vueille recevoir mon oraison. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes quant vous l'offrites au temple, et saint Syméon le receut entre ses bras. Doulce dame, priés luy que il vueille recevoir mon âme quant elle pertira de mon corps. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustez quand vous eustez perdu vostre chier Filz et vous le retrouvastes entre les Iuifs en Iherusalem. Doulce dame, priés luy que se ie l'ay par mes deffautez perdu et par mes péchiez, que ie le puisse retrouver par vos saintes merites et requestre. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustez quant vous futes cemoncés aux noces [de l'] archetriclin là où vostre chier Filz mua l'eaue en vin.

Doulce dame, pries luy qu'il vueille muer la mauvaisté de mon cuer en faissant bonnes euvres. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustez quant vostre Filz Ihésucrist reput cinq mille hommes de cinq pains d'orge et de II poissons. Doulce dame, priez luy que il vueille mes cinq sens gouverner. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie et amère compassion quant vostre doulx Filz Ihesucrist souffri mort et passion en la croix pour nous. Doulce dame, pries luy que la mort que il souffri me vueille delivrer de mort d'enfer. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes au iour de Pasques, quant vostre doulx Filz resuscita de mort a vie. Doulce dame, priés luy que ie le puisse en telle meniere resusciter au tremblable iour du iugement que ie le puisse veour au salut de m'âme. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes au iour de l'Ascencion, quant vostre doulx Filz monta ès cieulx. Doulce dame, priés li que ie il traie apres li mon cuer et toutes mes pensées. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes au iour de la Penthecoste quant vostre doulx Filz envoia le saint Esperit à ses disciples et il les enlumina et embrasa de son amour. Doulce dame, priez li que il enlumine mon cuer à luy amer. *Ave Maria.*

Très doulce dame, pour icelle grant ioie que vous eustes au iour de vostre Assumpcion quant vostre doulx Filz vous emporta ès cieulx et il vous couronna à sa dextre. Doulce dame, priez li pour moy et pour tous pécheurs et pour toutes pécheresses que Dieu leur doint grâce d'yssir de lurs péchiez et d'amander leur viez. Et pour les trépassés, qu'ilz ayent mercy et pardon de leurs péchiez. Amen. *Ave Maria.*

(p. 92, miniature représentant la Vierge portant l'Enfant Jésus sur ses genoux).

Il est clair que les Joies énumérées dans le poème moyen-breton sont identiques à celles de la prière française, au moins pour les numéros 1 à 12 (la 12e étant la Résurrection de Jésus), et en incluant la 15e.

Prière française	Moyen breton :
1. Annonciation	1. *Salut an ael* (197-200)
2. Visitation	2. *pan guelsot Elysabeth* (201-203)
3. «tressaillements de l'enfant dans le ventre de sa mère»	3. *en ho coff glan pan en santsoch* (204-205)
4. Nativité	4. *pan ganat da Nedelec* (206-207)
5. Adoration des bergers	5. adoration des bergers, *an bugale* (208-209)
6. Rois mages (Épiphanie)	6. *an roanez* (210-211)
7. Présentation au Temple	7. *pan proffat an map dan auter* (212-213)
8. Jésus perdu et retrouvé («Recouvrance»)	8. *Iesu map doe pan voe caffet en Hierusalem* (214)
9. Noces de Cana	9. *en banues* (noces de Cana) [215]
10. Multiplication des pains	10. (multiplication des pains) [216-217]
11. Passion	11. martyre du Vendredi-saint (218-219)
12. Résurrection (Pâques)	12. Résurrection + Ascension (220, 222)
13. Ascension	13. rencontre de Jésus ressuscité (223)
14. Pentecôte	14. manque (mais cf. 192)
15. Assomption	15. *ouz pignat en neffou* (224)

Ce choix des épisodes, et leur ordre, ne sont pas toujours identiques : ainsi dans le poème anglo-normand de Martin de Bury St-Edmuns (C), ou dans le poème latin de l'abbé de Tergernsee, Ulrich von Weissbrunn (D) :

C	D
1. Annonciation	1. Conception de la Vierge
2. Signes de grossesse	2. Nativité de la Vierge
3. Visitation	3. Présentation de la Vierge au Temple
4. Nativité	4. Annonciation
5. Adoration des anges	5. Visitation
6. Rois mages	6. Nativité de Jésus-Christ
7. Présentation au Temple	7. Rois mages
8. Retour d'Egypte en sûreté	8. Présentation au Temple
9. Jésus perdu et retrouvé	9. Retour d'Egypte
10. Lecture de Jésus (?)	10. Jésus retrouvé
11. Résurrection des morts	11. Noces de Cana
12. Victoire sur la mort	12. Résurrection
13. Ascension	13. Ascension
14. Pentecôte	14. Pentecôte
15. Assomption	15. Couronnement de la Vierge.

Plusieurs imperfections apparaissent dans la fin du poème : à partir du n° 8, on abandonne le rythme normal de deux strophes par joie (une strophe évoquant la joie de Marie, une autre rapportant la prière du fidèle) ; la numérotation des joies est abandonnée pour la troisième, la huitième et le neuvième, et à partir de la onzième ; et parallèlement, on ne distingue plus très bien les différentes joies à partir du numéro 13, qui devrait être l'Ascension…

Reprenons ces défauts dans le détail. Numérotation des joies : pour être exact, l'ordinal est exprimé dans la strophe correspondante pour les joies 1 (§ 197), 2 (§ 201), 4 (§ 206), 5 (§ 208), 7 (§ 212), 10 (§ 216). Le rédacteur a rajouté *an huechuet* («la sixième»), imprimé comme un intertitre, au-dessus de la strophe § 210. Un des premiers lecteurs (contemporain de l'imprimé ?) a partiellement corrigé cette lacune en rajoutant des chiffres ordinaux en marge, dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale. Ces intertitres manuscrits sont placés là où on les attendait : *an pempet* «la cinquième» (§ 208), *an seizvet* «la septième» (§ 212), et *an decvet* «la dixième» (§ 216). Le même s'est risqué de plus à ajouter *an eizvet* «la huitième» et *an naffvet* «la neuvième» avant les strophes, respectivement, 214 et 215. Notre analyse est en accord complet avec cette numérotation, compte tenu de la possibilité de déplacer la strophe 221, comme on verra.

Il est difficile d'imposer à tout le poème un rythme régulier de deux strophes par joie, puisque les deux premières ont été développées plus longuement : trois strophes et demie pour le Salut de l'Ange, trois strophes pour la Visitation (mais la prière finale qui clôt chacune de ces joies n'occupe là qu'une strophe). Et pour les dernières joies, il faut admettre qu'elles n'occupent effectivement qu'une strophe, puisque le dernier vers des strophes 223 et 224

contient la prière conclusive. Il y aurait donc une diminution progressive de la longueur des parties :

1	3,5 strophes
2	3 strophes
3-12	2 strophes (sauf 8, 9, 12)
13	1 strophe
14	*manque*
15	1 strophe

Dans cette progression s'inscrivent aussi l'introduction (6,5 strophes) et la conclusion, qui promet une récompense à quiconque dira cette prière (2 strophes), conclusion absente de la version française, mais curieusement parallèle à la fin du poème du *Tremenuan.*

Parmi les trois exceptions relevées, il y en a deux qui disparaissent si l'on admet que la strophe 221 devait se situer après la strophe 214 : c'est la prière correspondant à la Joie de «Recouvrance», quand la Vierge retrouva son fils discutant dans le Temple. Il suffit de les lire l'une après l'autre pour voir qu'elles vont bien ensemble,

§ 214 :

Iesu map Doe pan voe caffet	Jésus Fils de Dieu, quand il fut trouvé,
En Hierusalem ha guelet	A Jérusalem, et vu,
Neuse ez voe leuenez bras	Alors il y eut grand joie
Es calon ha meur a soulacc	Dans ton cœur et grande consolation

§ 221 :

Dren ioae han leuenez queffret	Par la joie et l'allégresse ensemble
A-ffoe neuse pan voe caffet	Que tu as eues alors, quand il fut trouvé,
Pet eff ytron mam raesonet	Prie-le, Dame, sage Mère,
Aman am goall nam tamallet	Afin que pour ma faute on ne me blâme.

Il y a bien une correspondance verbale équivalente entre 220 et 221 (le retour du verbe *caffout*, comme ici entre 214 et 221) ; mais au niveau des idées, il est clair que la prière finale du § 221 suggère la possibilité de reprocher à l'Enfant Jésus d'avoir quitté sa mère... D'ailleurs la prière française évoque aussi les défauts et péchés qui ont pu perdre le fidèle.

Si l'on admet ce transfert, alors, il n'y a plus que la Joie relative au miracle de l'eau changée en vin qui reste privée d'une prière conclusive : il manquerait par conséquent une strophe entre les § 215 et 216. Mais le poète breton a peut-être choisi de traiter comme identiques les deux miracles de l'eau changée en vin, et de la multiplication des pains ; il les aurait donc regroupés, en gardant qu'une seule prière conclusive ; cela s'accorderait aussi avec l'omission de l'adjectif ordinal pour ces deux joies.

La fin du texte est certainement lacunaire. Roparz Hemon ne comptait que treize joies. Je pense qu'il n'en manque qu'une seule, mais certaines sont bien déformées. On peut se demander pourquoi. Ces épisodes bien connus (Résurrection, Ascension, Pentecôte, Assomption) étaient déjà évoqués à la fin

du poème précédent, et dans le même type de strophe[67]. Mais ces strophes ne pourraient pas s'adapter à notre poème, parce qu'elle sont purement narratives et ne s'adressent pas directement à la Vierge. Dans l'état actuel du texte, on note plusieurs irrégularités :

– § 220, il est surprenant que la résurrection soit présentée comme un départ pour le ciel *(pan aez en neffou)* et qu'elle soit daté du jeudi de l'Ascension (R. Hemon et La Villemarqué se trompent en traduisant *Iou Pasq* par «Jeudi-Saint» : le missel du chanoine Uguen traduit «Ascension» par *Yaou Bask)*. Il y a certainement confusion entre la Résurrection du jour de Pâques et l'Ascension dans le ciel, quarante jours plus tard (un jeudi). C'est justement l'expression *Iou Pasq* «Jeudi de l'Ascension» qui permettrait d'expliquer l'erreur (erreur de copie, le copiste étant passé d'un vers terminé par *Pasq* à un autre vers terminé par *Pasq*).

Dre-n leunez a-ffoe oz clasq	Par la joie que tu as eue en cherchant,
oz cafout lamet a goasq	en le trouvant délivré de l'oppression,
hac eff sauet torrest e nasq	lui, debout, ses liens brisés
..... *dar Sul Pasq*	(ressuscité), le jour de Pâques
(...)	
pan aez en neffou dan iou Pasq	lorsqu'il alla au ciel, à l'Ascension.

– § 223, allusion à une rencontre de la Vierge avec le Christ ressuscité, en Galilée. Cette «joie» pourrait avoir remplacé celle de la Pentecôte : ce serait le trait personnel du poète. Elle doit s'intercaler nécessairement entre le jour de Pâques et l'Ascension. Mais il n'est pas impossible d'y voir une allusion à la résurrection telle qu'elle fut vécue par la Vierge. Dans cette hypothèse, il serait tentant de reconstituer deux strophes avec la rime *aabb* au lieu de *aaaa :* § 220 et § 223 seraient à scinder en couplets,

§ 220 ab + § 223 cd

Dre-n leunez a-ffoe oz clasq	Par la joie que tu as eue en cherchant,
oz cafout lamet a goasq	en le trouvant délivré de l'oppression,
em dazsorchet paet e dle	ressuscité, sa dette payée,
Pet euidouff me a pet arre	prie pour moi, je t'en prie de nouveau

§ 223 ab + § 220 cd

Dre-n leunez a-ffoe yuez	Par la joie que tu as eue aussi
Ouz e caffout en galile	à le trouver en Galilée
hac eff sauet torret e nasq	lui, debout, ses liens brisés
pan aez en neffou dan iou Pasq	lorsqu'il alla au ciel, à l'Ascension

Cette solution n'est pas entièrement satisfaisante. Car on ne sait plus à laquelle des deux invocations rapporter le prière du § 222, qui demande

---

[67] Quatrain d'octosyllabes, rime finale (aabb, parfois aaaa) et rimes internes à chaque vers, exemple :
GuerchES so roanES en neff
Och pep pIRill mIR ma eneff
Pepret mall EU ha clEAU ma leff
Ma ezreuENT so en hENT gueneff (§ 193)
«Vierge qui es reine au ciel, de tout péril garde mon âme. C'est urgent à toute heure, écoute ma plainte, mes ennemis sont sur ma piste».

essentiellement la résurrection de l'esprit du pécheur. Le contenu du § 222 indiquerait plutôt la résurrection, n° 12 ; mais dans la restitution proposée, cette joie est évoquée par une seule strophe, dont le dernier vers est déjà une prière.

Ces irrégularités me paraissent causées par une incertitude du poète : le modèle présente la Passion du Christ parmi les «Quinze Joies», et cela est assez difficile à comprendre sans quelques références théologiques... Comment se réjouir de la mort d'un être aimé, même si l'on sait que cela peut signifier le paradis, le bonheur absolu ? Ce serait une joie bien spéculative. Et n'y a-t-il pas le danger de confondre compassion et complaisance pour la douleur ? Nous savons que les joies de Marie sont fréquemment associées à des douleurs, mais il n'y a pas de confusion. Puisque toutes les autres joies de Marie la rendent si proche de nous, celle-ci n'est probablement que la fin de la douleur qu'elle eut à voir souffrir son fils. Dans le sens où la mort peut être une délivrance.

Le modèle français était conscient de cette difficulté : il abandonne la formule «par icelle grant ioie que vous eustes» et la remplace par «par icelle grant ioie et amère compassion, quant...». Le poète breton est allé plus loin, et supprime complètement le mot *ioa* dans les strophes 218 et 219 : il parle de *truez* et d'*anoez* (pitié, douleur) pour Marie, en accord avec les *treuaill, merzerinty* (torture, martyre) de Jésus.

Le poète breton paraît avoir été déconcerté par cette onzième «joie», qui ne lui semblait pas en être une. Le reste de la liste nous paraît déformé ou obscurci par des accidents de transmission : mais il se peut que la composition même ait été affectée, à partir de cet endroit, par le fait que l'auteur n'adhérait plus vraiment à son modèle. A la limite, on se demande si ce n'est pas un autre premier compositeur. On pourrait expliquer ainsi 1) des fautes, la strophe 220 évoque en même temps la Résurrection et l'Ascension, et la strophe 223 la rencontre en Galilée au lieu de la Pentecôte ; 2) des expressions communes avec le premier poème, *Tremenuan an Ytron Maria* (ex. *paet e dle*) ; 3) le rajout de deux strophes promettant une récompense au lecteur, conclusion tout à fait parallèle à celle du premier poème.

On peut conclure en suggérant que la fin du poème est d'un autre auteur, peut-être le même que celui de la fin du *Tremenuan.* Ayant déjà évoqué, très précisément, les événements de Pâques, de l'Ascension et de la Résurrection, à la fin du poème de *Tremenuan*, cet «arrangeur» n'a pas voulu se répéter à la fin des Quinze Joies : il a combiné les deux premiers événements, il a substitué la rencontre en Galilée à la Pentecôte. Peut-être même est-ce lui qui a déplacé le § 221, pour faire le bon compte, sans se fatiguer : l'essentiel était de répéter encore quatre fois *dre'n leuenez* «par icelle grant ioie»...

On se demandera peut-être si la rédaction des quinze prières est identique en moyen breton et en français. En fait c'est là que les textes divergent le plus. C'est là aussi que la dévotion personnelle pouvait se manifester différemment d'un fidèle à l'autre. Cela nous permet de conclure que la prière française n'est pas le

modèle exact de notre poème moyen-breton, mais seulement un témoin très proche du modèle. La dévotion aux quinze joies devait être connue et répandue en Bretagne : certains livres d'heures à l'usage de diocèses bretons (de Tréguier[68], de Quimper[69]) contiennent la prière française. D'autre part, le livre d'heures attribué à Gilles de Kerampuil a une rubrique concernant les «Joies de Notre Dame Marie» : *Ioezou an ytron Maria* (H. 22, v. *Revue celtique*, t. XLVII, 1930, p. 143), cf. table : *Oreson dan ytron Maria, hac he ioazou* (H. 54, *ibid.*, p. 155)[70]. Le texte ainsi introduit commence par un texte latin évoquant cinq joies, inc. *Gaude Virgo mater Christi, que per aurem concepisti Gabriele nuncio*, une prose que dom Wilmart cite comme «l'un des textes les plus anciens qui commémore les Joies»[71].

On peut supposer que le poème des *Pemzec Leuenez* était destiné à prendre place dans un autre livre d'heures en breton[72], peut-être d'un type plus ancien. Si le livre d'heures de Gilles de Kerampuil est destiné à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, il a cependant été imprimé à Paris (comme le *Grand Mystère de Jésus*), et, comme c'était déjà le cas pour bien des livres d'heures manuscrits, il se conforme à l'usage de Paris. Entre le poème des Quinze Joies, fréquent dans les livres d'heures manuscrits, et la nouvelle dévotion aux cinq joies, cinq douleurs et cinq gloires de la Vierge Marie (qui semble apparaître dans les *Heuryou* de Gilles de Kerampuil), ce n'est pas une différence d'usages locaux qu'il faut enregistrer, mais une évolution de la coutume religieuse.

---

[68] Cf. A. SERRET, «Psautier trégorrois du XIV[e] siècle», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXII, 1895, p. 326-333 ; par le fait du hasard, ce même tome contient une description par Léopold Delisle de l'imprimé contenant les *Pemzec Leuenez*, et une transcription par A. Serret de la prière française des Joies de Notre-Dame, p. 329-331, d'après ce livre d'heures trégorrois. Mais cette origine trégorroise a été remise en question par F. Duine, *Inventaire liturgique*, et J.-B. Molin (v. note suivante).

[69] Cf. Jean-Baptiste MOLIN, «Un livre d'heures selon l'usage de Quimper ?», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIV, 1976, p. 153-161. (Ici aussi, f° 160-167, deux prières en français, les quinze joies de la Vierge et les (neuf) regards de pitié du Seigneur).

[70] Deux autres rubriques font écho à celle-ci : *Pemp Salut da goelyou an itron Maria* (H. 36) = table, *Pemp salut da goelyou an ytron Maria* (H. 54) et *Canuou an ytron Maria* (H. 41) = table, *Cafuou an ytron Maria* (H. 55), (*Stabat Mater*).

[71] *Op. cit.*, p. 329, note 1. Cf. U. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*, n° 7 017, et V. LEROQUAIS, *Livres d'heures manuscrits...* , t. I, p. XXVI.

[72] La même démonstration pourrait être appliquée, pour des raisons de contenu, au poème de *Buhez Mab Den* (c'est le poème sur «Les accidents de la Vie de l'homme», accompagnant les représentations de danses macabres dans les livres d'heures français, cf. P. LACOMBE, *Livres d'heures imprimés conservés dans les bibliothèques de Paris*, Paris, 1907, p. IXII), et, pour des similitudes de présentation extérieure, à *Tremenuan an Ytron Maria*, et même au texte en prose de *Buhez Santez Cathell* ; cela sera l'objet d'autres études.

APPENDICE I

Notes textuelles

§ 194 b-c
ha ro diff gracc an placc a-z grat,
quent fonn an pres da coffessat
b : «et donne-moi la grâce – sur-le-champ – de ta valeur (= la grâce de partager la faveur dont tu jouis)». Avec R. Hemon, admettre que *an placc* est l'équivalent de *en placc*. D'ailleurs on retrouve la même chaîne *gracc – en placc – ha pres* au 203 c.
c : lire *quen fonn*, «(et) aussi abondante, la hâte d'aller à confesse».

§ 195 a-b
Pet euidoff gant couff ha striz
Roe'n drindet a macsoth gluiz
«Prie pour moi avec esprit et… le roi de la Trinité que tu as nourri…». Les deux mots à la rime font difficulté. On aurait préféré avoir *striv* «effort, tension» (cf. angl. *to strive*) dans le vers a : cf. gallois *ystriw*. Les solutions proposées par R. Hemon pour *gluiz* (rosée ? ; «année», moyen breton *glyzenn*, cf. cornique *glyzen*) ne sont pas convaincantes. Ernault proposait «de ton lait», mais sans fournir aucun parallèle. On pourrait penser au terme vieux-breton *glued, gluez* «nourriture due au suzerain» (voir J. LOTH, *Annales de Bretagne*, t. XIX, 1903-1904, p. 248), mais cela n'est pas vraiment satisfaisant. Gallois *gwlydd* «tendre» ne convient guère. La solution est sans doute dans un adjectif **gliz* «qui donne son lait», «riche en lait», que l'on a dans le dérivé *glizenn* «vache qui reste un an sans donner de veau» (parce qu'elle donne du lait au veau de l'année précédente). D'ailleurs ce mot pourrait être étymologiquement apparenté au nom de la rosée.

§ 196 b
pemzec guez a stoeas da-n placc
La prière française indique qu'il faut restituer *e stoeiff* «je m'inclinerai, je m'agenouillerai» (cf. J. LOTH, *Chrestomathie bretonne*, qui corrigeait en : *stoeis*, prét. 1sg.). «Quinze fois je m'agenouillerai à (cet) endroit».

§ 201 c
ouz sout ouzit, «te rejoignant»
(verbe *soutaff*, «souder, se souder», É. ERNAULT, *Glossaire moyen-breton*, p. 638).

§ 205 b
me a<z> pet em emerbedy «je te prie que tu me recommandes»
Comme l'indique Ernault (*GMB*, p. 208) sous *emerbedy*, on a ici ou bien un composé de *erbediff* «recommander» avec le préverbe supplémentaire *em-*, ou mieux, une particule *en* (*GMB, en* 2), assez fréquente en moyen breton (cf. *Santes Cathell*) et en vannetais devant un pronom infixe. Dans ce cas, corriger en : *en em erbedy.*

§ 206 c-d
neuse ganet voe doe mezec
a templ mat esempl da prezec
«alors naquit dieu - guérisseur (?), exemple à citer d'un bon temple».
Traduction incertaine pour *mezec* : médecin ou honteux.
Même doute à propos du mot *templ.*

§ 207 a-d
Les mots à la rime ont été nivelés : a et b rimaient en *-oa* (*ioa* «joie», *goa* «malheur», parfois écrit *goae*) ; b et c devaient rimer en *-oe* (*apoe* «appui», *a hoae* inconnu). C'est par nivellement général que les mots à la rime ont été réécrits, a *ioae*, b *goae*, c *apoe*, d *a hoae*. *Apoe* représente la prononciation du français de l'Ouest, cf. dans le *Catholicon*, «*appoeaff*, "appoyer"».

Le mot final du dernier vers est inconnu : *monet da gloar an map a hoae* (1620 : *a voue*) «aller à la gloire du fils que tu as eu (?)». aussi comparer le mot rare *c'hoao* «serein pur clair (se dit du temps)», léonais, cité par Ernault, *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, p. 59. Serait le correspondant du gallois *hoyw*, alerte, vif, joyeux. Mais il faudrait un mot de deux syllabes se terminant par *-oe*. Peut-être *map an roe*.

§ 215 c
e ty an archeteclin
«dans la maison de l'architriclin» : comme dans la prière française on s'est abstenu de traduire *architriclinus*, dans l'épisode des noces de Cana (évangile de saint Jean II.8). Le mot ne devait plus être compris. Cf. aussi *Tremenuan* § 156 (*en les archedeclin*).

§ 217 c
toe ez voe guir a liuyris
Le sens général est probablement : «aussi vrai qu'est vrai ce que j'ai dit». Le sens littéral est : «jure que fut vrai ce que j'ai dit». *Toeaff* «jurer» est ici à l'impératif 2sg. alors que le poète s'adresse à la Vierge à la 2pl. dans le vers suivant : *toe* est donc une expression idiomatique, figée, qui n'a pas gardé son sens littéral.

APPENDICE II

Les cinq joies de Marie dans les intentions du Rosaire

1) On connaît bien l'énoncé des cinq joies de Marie d'après le «Cantic var Mysteriou ar Rosera», des *Heuryou Brezonec ha Latin* de l'abbé Charles Le Bris : après une strophe d'introduction, ce sont cinq strophes affectées chacune à l'évocation des joies de Marie ; puis la même chose (six strophes) pour les mystères de douleur, et pour les mystères de gloire. Voici les *Mysteriou ar chapelet a joa* «Mystères du chapelet de Joie» :

MYSTERIOU AR CHEPELET A JOA
Var an ton : Selaouit oll guitibunan

Deomp da gommanç ar rosera
Dre ar chepelet a joa :
Bep digenes a lavarimp
Var ur myster a veditimp.
«allons commencer le rosaire par le chapelet de joie ; (à) chaque dizaine que nous dirons, sur un mystère nous méditerons.»

1. Sonjomp d'ar c'henta digenes
Et joa e devoue ar verc'hes
Pa oue gant un eal saludet
Da veza mam salver ar bet.
«pour la première dizaine, songeons à la joie qu'a eue la vierge, quand elle fut saluée par un ange pour devenir la mère du sauveur du monde.»

2. Sonjomp d'an eil devotamant
En he joa ha contantamant
Pa saludas Elisabeth
A zougue sant Ian venniguet.
«pour la deuxième (dizaine), songeons dévotement à sa joie et satisfaction, quand (la) salua Elisabeth, qui portait saint Jean le Béni.»

3. Sonjomp d'an trede digenes
Peguen laouen oue ar verc'hes,
Pa c'hanas he map quer meurbet
En eur c'hraou etouez al loenet.
«à la troisième dizaine, pensons combien la vierge fut heureuse quand elle mit au monde son fils très cher, dans une étable, parmi les animaux.»

4. D'ar pevare, pa en rentas
En templ santel d'ar belec bras,
Evit ma vise presantet
Da Zoue e dad crouer ar bed.
«à la quatrième dizaine, lorsqu'elle se rendit au saint temple, devant le grand prêtre, afin que fût présenté à Dieu son Père, le créateur du monde.»

5. D'ar pempet, meditomp ar joa
E devoue an itron Varia
P'er c'hafas en templ asezet
O tisput ouz an doctoret.
«à la cinquième dizaine, méditons sur la joie qu'a eue Notre Dame Marie lorsqu'elle le trouva assis dans le Temple, disputant avec les docteurs.»

Les mystères de douleur sont les différents épisodes de la Passion de Jésus-Christ ; les mystères de gloire sont en quelque sorte les joies associées à la résurrection du Christ et aux événements postérieurs : Ascension, Pentecôte, Assomption, Couronnement de la Vierge.

2) Signalons une rédaction en prose des intentions du Rosaire, dans un manuscrit lacunaire, conservé dans le dossier 4 J 72 des Archives départementales du Finistère. Malheureusement il y a plusieurs lacunes : dans le premier tiers («Chapelet de Joie»), il manque le début de la première dizaine, et la fin de la troisième. Le scribe a d'autre part des défaillances orthographiques qui indiquent un grand âge.

Nous avons rétabli les graphies normales à l'époque, le scribe ayant interverti des groupes de lettres par dyslexie.

«[...] euit lauaret eruat an disenes ma neuesomp en or speret ar sonjesonou eus a bresanç Jesus Christ hac ar uerches, a greomp refleccion emaint ama presant, hac e selont ousomp pis endra visimp o lauaret an disenes ma. Goulenomp dre an disenes ma an umilite. Pater Noster.

An eil disenes. Meditomp uar an disenes ma ar mister emeus ar uisitacion. Consideromp da quenta penaos ar uerches glorius Uari, goude besa conceuet ganti Jesus Christ en e entraillou sacr, a bartias neuse souden, hac a yeas da uisita e chiniterz santes Elisabet ac en em salusont, ha penaos santes Elisabet a lauaras der uerches glorius Uari, Beniguet och e toues an ol gragues, ha beniguet eo ar froues emeus hor corf Jesus. Poz.

Consideromp dan eil penaos ar uerches a ieas gant cals a jarité hac a garantes da uelet santes Elisabet, euit e solagi en e foaniou. An eccempl caer ma eus ar uerches a zi(s)cues deomp penaos e tleomp mont gant cals a garantes da uelet on nessa pa ues en e afflicciono u. N'on deues quet guel moiên euit amanti or bues trement euit oc ecenis enneal guelt *(= och e renhi en hent gwell ?). Rac-ce eta euit amanti ar cammeiou inutil pere onnes great aueachal o uonet dar pormennadennou ha da redec an dançou, deomp brema da uelet ar beori(e)n hac an dut affliset en ospital ac el leac(h)iou al. Poz.*

Euit lauaret eruat an disenes ma, neuesomp en or speret ar songeson eus a bresanç Jesus Christ ac ar uerches, ha greomp refleccion emaint ema presant, hac e selont

ousomp pis endra uisimp o lauaret an disenes ma. Goulennomp ar gras da auanc en hent eus on siluidiges quen alies cammet a raimp. Pater Noster.

An trede disenes. Meditomp uar an disenes ma ar mister eus a chiniuelez Jesus Christ. Consideromp penaos ar uerches glorius Uari, goude beza conceuet ganti Jesus Christ en e entrailou sacr, penaos da ben a nao mis er guanas er guear a Uethlem en ur chraouic bian, ha penaos er memes momant en em laquas an elez da [...

...] Meditation uar ar peuaré disenes. Consideromp da guenta penaos eisdes goude ma uoue ganet Jesus Christ, ar uerches glorius Uari ha sant Joseph, och obeisa da lesen eus ar circoncision, er circoncisas, o troucha un tamic bian eus e quic sacr, ar pes a roas desan cals a boan, ha penaos er memes moment e commanças e goat precius da redec, ha penaos ar uerches glorius Uari, goude e uesa circonciset, a roas desan an hano a Jesus, pehini et deuoa desquet emeus a guenou an el all. Poz.

Consideromp dan eil penaos ar uerches en em sommetas da lesen ar ciconcision, da circoncisas (= da zirkonsiza ?) e map, peguement benac na uise quet obliset. Quemen(t)-se a si(s)ques deomp penaos e tleomp obeisa d'or superioret, euel mas eo or pastor hac or confesoret, a no(m)pas besa quen hardis da resoni euel ma reer en emser presant, memes uar an traou principala eus ar religion. Poz.

Euit lauaret eruat an disenes ma neuesomp...
Goulennomp dre an disenes ma ar uertus a obeissanç hac ar burete a galon. Pater noster.

Meditation var ar pempet disenes. Consideromp da quenta penaos ar uerches glorius Uari, o uesa eat dan templ a Jesuralem e deuotion gant sant Joseph e friet, a gassas ganti Jesus Christ e map, pehini a jioa neuse en oat a zaousec uloas, penaos goude e uesa dian-quet en hent o tistrei dar guear, er chlasquas epat tri des ga(n)t cals a dristidigues hac a za(e)rou, ha penaos da ben an tri des er chafas en templ e creis an doctoret o tisput ga(n)to. Poz.

Consideromp dan eil penaos sant Joseph hac ar uerches a jeas gant cals a zeuocion da uisita an templ a Jerusalem. Ober a resont ar perelinach-se gant quemment a seuocion hac a silanç na ouient quet oa dianquet diganto ar chrouadur Jesus quenna oant deuet d'ar guear. Consideromp ha greomp reflection ama, ha gant an deuocion hag ar silanç ma ez om-ni eat da bardonna hac e leach tenna graçou a benedictionou Doue uarnomp, ar chon-trol a reomp, tenna e ziscras hac e goler uarnomp rac calc a bec(h)egou a reer o redec ar pardoniou : an dut yaouanc n'o deues sorsi nemet a choari hac enem diuertissa, har ar re al a ya en ur dorcr beniget *(? droug-brezeg) pe da nebeuta en ur parlant emeuz o ziege-zou. Poz.*

Euit lauaret eruat an disenes ma...
Goulennomp dre an disenes ma ar speret a contrision, pa or bezo colet Doue dre ar pechet. Pater Noster.

Ar gonclusion. Goude beza achuet ar chapelet ma, greomp un nebeudic exsamen euit guelet a ni oneus e lauaret gant deuocion, ha goulennomp pardon eus on distraccionou ha prometomp da lauaret guel ar chapelet en amser da zont. Ni o trugareca ua Doue a chi guerches emeus ar chraç hac an enor och eus great deomp d'or permeti den em antreteni gueneoch epat ar chapelet ma hac emeus ar santimanchou mat och eus roet deomp ennan.»

Pierre-Yves Lambert
C.N.R.S., E.P.H.E.

Littérature et sociolinguistique. Relire Flaubert

Quel peut être l'apport de la littérature à la sociolinguistique ? Dans sa recente *Introduction à la sociolinguistique urbaine*[73], Louis-Jean Calvet cite l'exemple d'une pièce de théâtre écrite par Bernard Shaw en 1913, *Pygmalion*, plus connue sous le titre de *My Fair Lady* depuis que G. Cukor en a fait un film en 1964. C'est l'histoire d'une jeune marchande de fleurs, Eliza Doolitle, qui parle l'anglais populaire de Londres (le *cokney)* et se présente chez un professeur de phonétique, Henry Higgins, pour apprendre un anglais «chic», plus prestigieux, autrement dit une forme valorisée de l'anglais, avant d'en tomber amoureuse.

L.-J. Calvet, à partir de cet exemple, explique comment «la compétence linguistique et la compétence sociale vont de pair» et fait observer à juste titre que l'analyse qui se révèle possible dans le cas d'une communauté monolingue (malgré des différences, Eliza et Henry parlent tous les deux anglais) l'est également pour une communauté plurilingue. Mais l'étude qu'il présente dans le même ouvrage sur les phénomènes linguistiques urbains en Afrique a été réalisée non pas sur la base d'œuvres littéraires, mais à l'aide de questionnaires et par le moyen d'enquêtes de terrain.

Pourtant, bien plus souvent qu'on ne le croit, les écrivains prennent en compte des situations de langue. Dans un beau roman qu'il présente comme étant «autobiographique à cent pour cent», Remo Forlani vient ainsi de décrire sa jeunesse à Paris sous l'Occupation, dans une famille d'origine italienne[74]. Son père était venu travailler en France entre les deux guerres, alors qu'il ne parlait que le bergamasque. Il épouse une Française, parvient à monter une belle entreprise de maçonnerie avant de faire faillite, et sombre dans l'alcoolisme : Forlani l'appelle alors «l'éthylique bilingue» – une étonnante expression que quelques Bretons auraient sans doute pu aussi s'approprier. Mais c'est tout le livre qui, sur un superbe ton de tragi-comédie, fourmille d'observations révélatrices d'une situation sociolinguistique à Paris même.

En ce qui concerne le breton, il en est question dans bien des ouvrages. Romans, récits de voyage, souvenirs de jeunesse décrivent depuis le XIX^e^ siècle des situations dans lesquelles il est à tout le moins fait allusion à son usage. Cela vaut d'ailleurs pour des textes rédigés en français comme pour ceux composés en breton. Le professeur Le Gallo, le premier, a su produire dans plusieurs de ses travaux des citations relevées chez différents auteurs du siècle dernier[75]. Mais

---

[73] Louis-Jean CALVET, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994, p. 120-124.

[74] Remo FORLANI, *La déglingue*, Paris, Denoël, 1995, 315 p.

[75] Yves LE GALLO, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840,* Paris, Les Editions ouvrières, 1991, 2 vol., 1140 p. ; ID., «La Bretagne bretonnante», dans *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne* (sous la direction de Jean Balcou et Yves Le Gallo), Paris - Genève, Champion-Slatkine, 1987, t. III, 426 p.

une relecture systématique s'impose. Elle fournirait sans aucun doute un corpus susceptible de nous renseigner plus précisément sur la situation de la langue bretonne à différentes dates, et dont les données pourraient être utilement confrontées aux autres informations disponibles, dans le cadre de la sociolinguistique historique dont nous préconisons par ailleurs la mise en œuvre[76].

*

* *

Pour illustrer ce projet, voici les éléments que l'on peut noter, du point de vue de la sociolinguistique, dans l'intéressant récit de voyage de Gustave Flaubert et Maxime du Camp, *Par les champs et par les grèves.*

C'est en 1847 que Flaubert, accompagné de son ami Maxime du Camp, entreprend un voyage en Bretagne. Ce voyage, ils l'ont préparé pendant un an en compulsant essais et livres d'histoire, et ils sauront ainsi partout ce qu'il faut voir. A compter du 1er mai et pendant trois mois, sac au dos, le plus souvent à pied, «seuls, indépendants, ensemble», ils effectuent le tour complet de la Bretagne, en commençant d'ailleurs par les châteaux de la Loire. Comme les voyageurs du XVIIIe siècle, comme Chateaubriand, Lamartine, Gautier et bien d'autres, ils avaient prévu de rédiger le récit de leur aventure. Initialement, la rédaction devait se faire en cours de route. Ils se contentent de prendre des notes, et c'est à leur retour seulement qu'ils entreprennent ce qui deviendra *Par les champs et par les grèves*, Du Camp écrivant les chapitres pairs et Flaubert les impairs, et ce sera pour l'un et l'autre un travail laborieux. Les deux auteurs n'avaient pas eu d'abord l'intention de publier leur récit, et ce n'est qu'en 1885-1886 qu'intervient la publication du seul texte de Flaubert, la première édition intégrale n'ayant lieu qu'en 1973[77].

En 1847, le chemin de fer ne traversait pas encore la Bretagne – il le fera une quinzaine d'années plus tard – ce qui permet à Maxime du Camp d'écrire par la suite dans ses *Souvenirs littéraires* qu'elle n'était alors «qu'un pays juxtaposé» (C 20) : il rapprochait la Loire-inférieure de l'Anjou et l'Ille-et-Vilaine de la Normandie, mais la Bretagne bretonnante c'était autre chose : «On se sentait dans une région primitive (...). Sauf la route stratégique, on ne trouvait guère que des chemins creux surplombés par des haies (...) ; pour langage, le celtique ; pour monuments d'histoire, le dolmen et la pierre branlante ; maigre bétail, culture enfantine, bourgades délabrées, insouciance, superstition, misère : la *Gallia*

---

[76] Sur la sociolinguistique historique, voir l'introduction de notre ouvrage *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 15-26. Sur les différentes enquêtes disponibles, se reporter aux pages 27-248.

[77] En ce qui concerne, nous nous appuyons sur les deux éditions suivantes : Gustave FLAUBERT, Maxime DU CAMP, *Par les champs et par les grèves*, édition critique par Adrianne J. Tooke, Genève, Droz, 1987, 834 p. ; Gustave FLAUBERT, *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves*, présentation de Maurice Nadeau, Bruxelles, Editions Complexe, 1989, 368 p.

La première édition fournit le texte intégral des deux auteurs, mais sans les notes de voyage ; la seconde présente le seul texte de Flaubert; mais produit les notes de voyage aussi bien de Du camp que de Flaubert. Les renvois à la pagination fournis seront précédés de la lettre D pour l'édition Droz, et la lettre C pour l'édition Complexe.

comata du temps de Jules César. C'était à la fois étrange et lointain.» Ce sont ce dépaysement et cet exotisme, si loin de la civilisaiton et de la vie moderne en France même, qui séduisent les voyageurs. Mais tous deux se méfient des clichés et ironisent volontiers sur la celtomanie déjà à la mode (et sur bien d'autres choses d'ailleurs) : eux affichent au contraire à plusieurs reprises leur «celtophobie», trouvant par exemple Quimperlé très agréable, bien que n'offrant «rien de celtique, de romain ni de phénicien» (D 357).

Cela n'empêche pas Flaubert de manifester une réelle sympathie pour les habitants de cette région : assistant à un office à Sainte-Croix de Quimperlé, il est surpris par la qualité du recueillement des hommes et des femmes qui s'y trouvent : «Ils étaient beaux, ces hommes – beaux, parce qu'ils étaient vrais (...). Chacun d'eux paraissait porter en lui plus de choses qu'il n'y en a ordinairement dans un homme.» (D 368).

C'est en se déplaçant de Locmariaquer à Carnac que Maxime du Camp observe qu'«on ne parle presque plus français» (C 115). Pour autant, les deux auteurs ne rapportent qu'assez peu de termes bretons dans le texte, et il est assez significatif que ceux qui sont cités soient surtout *bragow-brass* (à trois reprises : D 365, 371, 397) et *peulvan* : «Un Peulvan autrement dit un Menhir» (*sic*, D 266). A propos de la Vénus de Quinipily, Flaubert précise en note que dans le pays elle «s'appelle la vieille Couarde *(Groah goard)*» (D 356).

A partir du moment où ils trouvent en pays bretonnant, les deux voyageurs sont confrontés à la nécessité des échanges alors qu'ils ne connaissent pas la langue du pays. Le fait que tout le monde ou presque ignore le français et ne s'exprime qu'en breton paraît cependant à Flaubert chose naturelle. A Carnac, dont la tranquillité lui plaît, il écrit : «Quoique ne parlant pas français (...), on vit donc ici tout de même ! On y dort, on y boit, on y fait l'amour, et on y meurt tout comme chez nous ! Ce sont aussi des humains que ces êtres-là ; mais comme ils s'occupent peu du Salon et de l'Exposition de l'industrie...» (D 253).

Il arrive pourtant aux deux touristes de s'énerver et de se croire égarés à l'autre bout du monde, chez un peuple primitif, lorsqu'ils ne trouvent personne qui puisse les comprendre. Faisant route vers la pointe du Raz, croyant être arrivés à Plougoff (Plogoff), ils cherchent une auberge. «Les portes se refermaient devant nous, nul n'entendait nos questions, et ceux à qui nous parlions riaient quand ils n'avaient pas peur (...). Nous étions là, nous regardant tous deux, moitié souriant, moitié furieux, plus incompris, plus perdus que chez les Lapons ou les Algonquins. Enfin, un homme qui raccommodait une charrue, nous devina assez pour nous répondre ; il nous indiqua presque clairement notre chemin...» (D 443).

En présence d'inconnus dont ils ne parlent pas la langue, les monolingues bretonnants au milieu du XIX^e^ siècle peuvent donc manifester de la méfiance, mais aussi – autre comportement possible – répondre par le rire. A Landévennec également, G. Flaubert et M. du Camp notent le même type de réaction lorsqu'ils croisent «une grande jeune fille – blonde et blanche » : elle «se tenait debout à nous regarder sans rien dire (...) ; elle riait quand on lui parlait, et vous quittait aussitôt» (D 479).

Ils font état d'une autre attitude encore : le silence. Ne comprenant pas ce qu'on leur demande, les bretonnants de rencontre, intimidés sans doute, préfèrent ne rien dire : à Belle-Ile, écrit Flaubert, «nous avons vu une ferme ; nous sommes entrés dedans ; une femme en guenilles nous a servi dans des tasses de grès du lait frais comme de la glace. C'était un silence singulier. Elle nous regardait avidement, et nous sommes repartis.» (D 296).

Le regard est enfin très souvent le moyen d'expression de ceux qui, ne connaissant que leur propre langue, sont incapables de s'exprimer dans celle de l'étranger : pour les paysans rencontrés au marché de Rosporden, celui-là apparaît comme «quelque chose d'extraordinaire, de vague et de miroitant (...) ; on le dévore du regard – d'un regard curieux – envieux – haineux peut-être» (D 374-375. A Plogoff, Flaubert et Du Camp signalent que le jeune guide qui leur fait visiter la pointe du Raz les «appelait du regard», et même les interrogeait «d'un regard intelligent qui tâchait à pénétrer le sens de nos paroles qu'il ne comprenait pas». Curieusement d'ailleurs, «cet enfant estropié» – il a le bras «terminé par un hideux moignon» – Maxime du Camp considère que, pour eux, «il était muet, car nous ne savions rien de son langage», qu'il parlait «un langage inconnu» (D 445-450). C'est la seconde fois que les deux voyageurs qualifient le breton de «langue inconnue» : alors que le langage du regard est perçu comme immédiatement compréhensible – bien que non suffisant – les mots exprimés dans une langue ignorée les conduisent à considérer leur interlocuteur comme handicapé, non pas seulement physiquement – ce qu'il est en réalité – mais du point de vue de l'expression. Le handicap en la circonstance n'était pourtant pas le sien (D 445-450).

Plusieurs fois, les deux écrivains se trouvent ainsi dans la situation de ne pouvoir communiquer avec leurs interlocuteurs. Cherchant à atteindre Daoulas à la tombée de la nuit, ils ne savent quelle direction prendre : «Ne rencontrant personne, enfin qui pût nous dire notre route, et deux ou trois paysans à qui nous nous étions adressés ne nous ayant répondu que par des cris inintelligibles, nous tirâmes notre carte...» (D 480). Cette «inintelligibilité» doit-elle être attribuée aux autochtones, ou bien n'est-elle en réalité que le fait des voyageurs eux-mêmes ? En tout cas, elle a quelquefois du bon, car les prières des mendiants qui un peu partout se ruent sur vous, «et s'y cramponnent avec l'obstination de la faim (...) sont malheureusement fort longues et heureusement inintelligibles» (D 375).

La compréhension mutuelle, dans ces cas-là, n'existe donc pas. Toute situation inattendue prend, du coup, une autre dimension. Flaubert et Du Camp usent d'un vocabulaire exacerbé pour tenter de rendre les sons qui les surprennent et qu'ils captent au fur et à mesure de leur déplacement. Les paysans des environs de Daoulas, on vient de le voir, ne répondent «que par *des cris*»[78]. Mais ce ne sont pas les seuls : un enfant en haillons, gardant des moutons noirs du côté de Plouvan (Plovan) est signalé lui aussi «*criant* des mots dans sa langue inconnue» (D 430). A Daoulas, une petite fille en guenilles s'enfuit «avec la vivacité d'un chat, en poussant *des cris aigus*» (D 482). A Pont-Croix, un enfant qui demande l'aumône

---

[78] Souligné par nos soins.

émet également «*une plainte criarde*» (D 452). Les villages de Plogoff sont décrits tristes, misérables, taciturnes, et leurs habitants «parlent d'une façon lamentable : leur voix a toujours l'air de la *plainte* d'un mendiant» (D 444). A Plouharnel, un mendiant «*beuglait d'une voix terrible*, en frappant à coups redoublés contre la porte d'une maison voisine» (D 309).

En fait, la terminologie utilisée par Flaubert et Du Camp se révèle comme une simple transposition de leurs préjugés sociaux et comme la traduction écrite des rejets qu'ils manifestent lors de leurs rencontres. Un contexte moins rébarbatif ou plus souriant les conduit aussitôt à transcrire les sonorités du langage breton en des termes moins dépréciatifs, ou plus neutres en tout cas. Près de Vannes ou d'Auray, «des lavandières riaient, chantaient et *babillaient* auprès d'une mare» (D 336). Du côté de Saint-Eugen (Saint-Tugen), «un veillard *récitait* des litanies» (D 440). Le breton conserve pour eux cependant un réel aspect de rusticité et de rudesse : à Rosporden, un jour de marché, «la place était pleine de paysans, de charrettes et de bœufs : on entendait sonner *les rauques syllabes* celtiques, mêlées au grognement des animaux et au claquement des charrettes» (D 371) ; à Morlaix, «les paysans en veste courte, en culottes bariolées *causaient haut* (...), les femmes (...) *marchandaient* des ciseaux» (D 532).

Flaubert s'efforce de comprendre le comportement de ces paysans bas-bretons qu'il rencontre partout, sans trop y parvenir. Il les décrit durs au labeur certes, mais miséreux, résignés et passifs, différents à tous points de vue des «gros fermiers cossus» de son pays de Normandie. Pour lui, il est incontestable que leur monolinguisme explique pour une grande part leur situation. Son analyse vaut d'être longuement citée : «D'ailleurs, pourquoi (le paysan breton) serait-il gai ? Qu'a-t-il rapporté du bourg ? S'il a vendu son cheval il lui faudra maintenant porter les fardeaux, et traîner lui-même la charrue : belle avance ! A quoi lui sert le peu d'argent qu'il en retiré ? Est-ce que tout à l'heure, ou demain, ou la semaine qui s'approche, on ne va pas venir le lui demander *dans une langue qu'il n'entend pas*, au nom de lois *qu'il ignore*. Est-ce la peine d'en gagner ? Aussi travaille-t-il peu, mal, d'une façon ennuyée et sans s'inquiéter s'il pourrait mieux faire.

«Méfiant, jaloux, *ahuri par tout ce qu'il voit sans comprendre* – il s'empresse donc bien vite de quitter la ville – le bourg, et de regagner sa chaumière (...) De ce qui se passe ailleurs *il ne sait rien*, si ce n'est qu'à vingt ans son fils ira se battre, puis qu'il y a une ville qui s'appelle Paris, et que le roi de France est Louis-Philippe, dont *il vous demandera des nouvelles – par interprète* – en s'informant s'il vit encore – si vous le voyez souvent, et si vous dînez chez lui.» (D 372-375). Apathie, curiosité et naïveté sont donc selon Flaubert les caractéristiques des paysans bretons, vaguement conscients cependant d'une certaine appartenance à la communauté nationale, d'autant plus attirés par les nouveautés et d'autant plus demandeurs d'informations qu'ils vivent dans un monde fermé vis-à-vis de l'extérieur. On voit bien que d'après Flaubert la langue est pour beaucoup dans un immobilisme souvent décrit par ailleurs : c'est un peu plus tard qu'interviendra la première révolution agricole bretonne et que débutera l'émigration. On comprend mieux aussi les craintes de La Villemarqué et de l'épisco-

pat breton de voir se fissurer le rempart linguistique qui est censé protéger les paysans bretonnants des nouvelles idées qui pourraient leur être transmises par le biais de la langue nationale.

Les bretonnants ne savent-ils donc pas du tout le français ? En quittant Audierne pour Plogoff, les deux voyageurs font un détour pour se rendre au pardon de Saint-Tugen. Sous une tente qui servait de bistrot, ils rencontrent enfin des interlocuteurs qui n'ignorent pas tout à fait la langue nationale : «Nous prîmes place auprès de trois ou quatre bas Bretons, dont une poignée de tabac nous fit des amis. Ils parlaient quelque peu français ; mais avec un accent anglais très prononcé. Ils s'enquirent de nous, de notre pays, de nos habitudes, du motif qui nous amenait chez eux. Ils s'étonnèrent de nos chapeaux, de nos costumes, de nos couteaux et de nos pipes. Ils trouvèrent la conscription une chose injuste, et ils se plaignirent beaucoup de la misère.» (D 442). La description corrobore sur bien des points l'analyse précédente.

Sans parler de ceux de leurs interlocuteurs dont il est difficile de savoir en quelle langue ils s'exprimaient réellement, Flaubert et son ami vont tout de même croiser en basse Bretagne une petite dizaine de personnes qui s'expriment couramment en français :

– à Carnac, au moment de l'enterrement d'un naufragé, «un jeune homme qui passait à côté de nous, dit en français à un autre : «Le bougre, puait-il ! il est presque tout pourri…» (D 274) ;

– toujours près de Carnac, les deux écrivains prennent un canot en compagnie d'un vieux marin, ancien douanier de son état : «Le bonhomme causait – il nous parlait des prêtres qu'il n'aime pas – de la viande qui est une bonne chose à manger…» (D 276) ;

– à Quiberon, Flaubert rapporte en français un dialogue entre plusieurs passagers attendant le départ du bateau pour Belle-Isle (Belle-Ile). Deux soldats devaient y être envoyés en discipline : l'un, ouvrier parisien d'origine, «nous parla de lui-même, de la prison qu'il va subir – du régiment qui l'ennuie»… (D 287) ;

– à Penmarc'h, «un ancien du pays nous disait…» (D 246) ;

– à Plovan, l'aubergiste, «Monsieur Bataille», est originaire de Louviers. Il avait été marin de commerce aux Indes et au Japon, avait fait la campagne de Russie, et avait été nommé douanier à Plovan au moment de la débâcle impériale. C'est là qu'il se marie et prend sa retraite : il «vit en bonne intelligence avec le maître d'école, quoiqu'il ne soit pas toujours de son avis : ainsi il trouve la langue bretonne très riche et l'instituteur la trouve fort pauvre» (D 437-438) ;

– à la pointe du Raz, c'est encore avec un douanier que les deux voyageurs «causent pendant quelques minutes» – sous-entendu en français. C'est lui qui demande à un enfant, qui lui aussi garde des moutons noirs et ne sait que le breton, de leur servir de guide (D 445) ;

– à la sortie d'Audierne, «un cavalier» leur avait suggéré de se rendre au pardon de Saint-Tugen (D 440) ;

– à Daoulas, l'hôtesse les met en relations avec «un bourgeois» susceptible de les accompagner jusqu'à Brest ;

– au Huelgoat, le guide était «sourd, ennuyeux, bavard»... (D 540).

Au total, deux catégories surtout paraissent à même de s'exprimer en français : les agents de l'administration (douaniers, instituteur...), pour les raisons qu'on imagine facilement, et les commerçants (hôteliers, aubergistes...) qui ont un intérêt direct à jouer les intermédiaires linguistiques vis-à-vis des visiteurs qu'ils hébergent.

Ni Flaubert ni Du Camp ne se sont mis en peine d'apprendre le breton pour les besoins de leur voyage en Bretagne. Ils le reconnaissent d'ailleurs en ironisant sur toutes les explications plus ou moins fantaisistes qu'on propose sur l'origine des alignements de Carnac : «Il y a un Karnac en Égypte, s'est-on dit ; il y en a un en basse Bretagne. Nous n'entendons ni le cophte, ni le breton : or il est probable que le Karnak d'ici descend du Karnak de là-bas : cela est sûr, car là-bas, ce sont des sphynx alignés, ici ce sont des blocs ; des deux côtés, c'est de la pierre...» (D 260). Ils n'étaient pourtant pas insensibles aux «langues étrangères», et ils avaient appris l'italien. Au pardon de Guingamp, ils assistent au spectacle d'un cirque dont la présentation se faisait bien sûr en musique, et «en méchant français, émaillé d'italien» – c'est donc ainsi que des troupes d'origine extérieure pouvaient se présenter en basse Bretagne. Du Camp aurait voulu séduire une des danseuses de cordes, une «fille demi-sauvage (...). J'allais causer avec elle ; je lui adressai la parole en italien au grand ébahissement des bourgeois de Guingamp (...) Elle est bergamasque...» (D 548-551). Quelques semaines auparavant, au départ de Lorient, il avait croisé «un jeune marchand de statuettes, portant sa planche sur sa tête, en chantant une chanson génoise. Je repris le refrain (...). Nous causâmes quelques minutes avec lui. Il n'a pas seize ans, et il vient de Florence... (D 338)». Des étrangers se déplaçaient donc alors en basse Bretagne pour leurs affaires, sans savoir ni le breton ni le français.

L'un des passages les plus remarquables de *Par les champs et par les grèves* est celui où Flaubert, séjournant à Quimper, perçoit la confrontation entre deux mondes, l'un rural et bretonnant, l'autre urbain et de plus en plus francophone. «Dans les villes, écrit-il, quoique la langue persiste, le caractère s'efface – le costume national d'abord devient plus rare – refoulé qu'il est dans la campagne par l'envahissement progressif du tailleur et de la couturière...» D'après lui, l'habitant des villes *«se désenbretonne*[79]*»*, et il explique que cela provient de ses contacts avec les personnels des messageries, par exemple, ou de ses conversations «avec l'huissier, le commis de mairie ou l'employé de la sous-préfecture, lesquels lisent les journaux et savent ce qui se passe dans le monde». La conséquence en est que le citadin «arrive à s'écarter du paysan qu'il méprise de plus en plus, et qui s'éloigne de lui davantage à mesure qu'ils se comprennent moins». Ne reste en ville qu'une seule catégorie sociale à conserver les traits de leur milieu d'origine : «Ce qu'il y a encore de plus breton dans les villes, ce sont les pauvres filles que l'on fait venir pour servir de domestiques.» Elles forment incontestablement un corps soudé et peut-être solidaire, se promenant le dimanche «par bandes de dix ou vingt, sur les places». Mais «confinées dans leur

---

79 Souligné par l'auteur.

service», elles ne peuvent communiquer avec qui pourrait leur faire «perdre le caractère natal». Leurs seules relations semblent être ceux qui viennent de leur village vendre les œufs et le beurre à la ville ; elles y retournent d'ailleurs pour «s'y retremper à ce que la patrie a de plus distinctif : le langage et le costume (...). Ainsi se conserve au milieu d'une population déjà bâtarde, ce petit peuple entêté qui tournoie dans l'autre sans y perdre ses angles.»

Le futur auteur de *Madame Bovary* ne se contente pas de ce commentaire. Au chef-lieu du Finistère, il est témoin d'une scène dont le récit traduit à la fois son scepticisme, son esprit critique et une réelle admiration pour ceux qui ne sont même pas considérés : «A Quimper, à table d'hôte, en regardant la servante, fille large d'épaules, de visage âpre et d'une tenue rigide, avec son bonnet blanc, ses bouts de manche et son bavolet carré, qui servait des œufs à la neige à un gros monsieur en lunettes d'or, inspecteur des contributions indirectes, je me disais : voilà donc les deux sociétés face à face, et le rapport final d'un siècle à l'autre : le vieux portrait s'humilie devant la caricature moderne ; d'où j'ai tiré cet axiome : *Le présent fait cirer ses bottes par le passé et ne l'en remercie même pas*[80]. » (D 377-378).

*

* *

A la lecture du récit de Gustave Flaubert et Maxime du Camp, le paysage linguistique de la basse Bretagne au milieu du XIX^e^ siècle paraît clairement établi : tout ce territoire n'a pour langue que le breton, au point qu'il est bien difficile d'y circuler si on l'ignore. On le parle aussi dans les villes. On est bien loin alors d'avoir mis au point la notion de «diglossie». Mais la connaissance du français est une caractéristique urbaine et en même temps socialement circonscrite puisqu'elle est surtout le fait des fonctionnaires et de la bourgeoisie. En dehors des villes, elle apparaît plutôt exceptionnelle. Les deux voyageurs ont fortement ressenti l'existence d'un peuple bas breton, pointant ici l'immobilisme (y compris linguistique) des campagnes, et là les évolutions déjà perceptibles en milieu urbain.

Le récit *Par les champs et par les grèves* corrobore globalement les autres sources d'information disponibles à la même date[81]. La nouvelle édition du *Dictionnaire* d'Ogée, publié en deux volumes en 1843 et 1853 par Marteville et Varin, accole la mention «on parle le breton» à la plupart des communes de basse Bretagne, même si la connaissance du français commence à se répandre ici ou là. La *Géographie départementale des Côtes-du-Nord,* publiée une vingtaine d'années plus tard en 1862 par J. Gaultier du Mottay, ainsi que la correspondance qui lui servit à la rédiger, font également le constat du caractère dominant et «naturel» de la pratique du breton, avec certaines nuances pour les communes les plus importantes. Selon l'enquête lancée en 1864 à l'initiative du ministre de

---

[80] Souligné par l'auteur.

[81] Pour toutes les citations qui vont suivre, se reporter à notre ouvrage *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, *op. cit.*, notamment p. 277-281.

l'Instruction publique, Victor Duruy, 556 communes de basse Bretagne sont considérées comme des communes où «la langue française n'est pas encore en usage».

D'autres voyageurs et les agents de l'Administration eux-mêmes, dans la première moitié du XIX[e] siècle, confirment les impressions de Gustave Flaubert et de Maxime du Camp. Michelet, en 1831, considère la Bretagne bretonnante comme «un pays tout à fait étranger au nôtre». La même année le sous-préfet de Quimperlé, Auguste Romieu, ne repère que neuf personnes pouvant parler le français dans une commune de 2 000 habitants. En 1835, Mérimée se voit dans l'obligation d'apprendre ne serait-ce qu'une phrase de cette «langue que le diable a inventée... *Lavarèt d'in pélèc'h azo unenbennak ago zéfé gallec*... Dites-moi où il y a quelqu'un qui parle français». Lorsqu'ils enquêtent en Bretagne en 1840-1841, les deux statisticiens Villermé et Benoiston de Châteauneuf parlent des Bretons comme d'un «peuple à part» s'exprimant dans une «langue que lui seul comprend, et que n'entend personne».

Toutes les observations sont donc concordantes : la basse Bretagne est alors un pays monolingue, où l'on ne parle habituellement que le breton, où la connaissance du français est limitée. C'est seulement aux alentours de la guerre de 1914-1918 – la connaissance du français ayant progressé pour différentes raisons et notamment à cause du rôle joué par l'école – que le monolinguisme deviendra minoritaire et que le bilinguisme va désormais s'installer.

Fañch Broudic

René Largillière (1891-1926)

Des hommes comme René Largillière sont l'honneur d'un pays : les faire connaître est un acte de justice envers leur mémoire en même temps qu'un devoir envers la patrie dont leur haute valeur intellectuelle et morale est la plus précieuse des parures.

Joseph LOTH, *Revue celtique*, t. XLIV, 1927, p 266.

Les années de jeunesse

René Henri Vital Largillière est né à Beauvais (Oise), le 9 septembre 1891. Son père, Henri Largillière, avoué au tribunal, avait épousé M[lle] Berthe Marquis ; les deux familles étaient originaires d'Avesnes-sur-Helpe (Nord).

Son grand-père, Victor Marquis, docteur en médecine et en pharmacie, fut pendant des années maire d'Avesnes. C'était un homme d'une grande intelligence, s'intéressant à tout. Il apprit la langue bretonne à près de soixante-dix ans «pour comprendre ce que disaient les gens du pays» lors d'un séjour qu'il fit en Bretagne, peu avant sa mort survenue en 1910. Il est resté célèbre dans la famille. Très en avance sur son époque, il désirait que ses deux filles aient une instruction solide leur permettant de se tirer d'affaire seules dans la vie.



René Largillière au 4e régiment de cuirassiers.

Berthe Marquis passa son brevet supérieur, fait assez rare à l'époque pour une jeune fille, ce qui lui permettait d'enseigner. Sa sœur Marie apprit le dessin et la peinture. Elle épousa Hippolyte Mauger, notaire à Auneuil (Oise), mais devint veuve au bout de dix ans de mariage, ayant à charge une fille de neuf ans qui était ma mère et un petit garçon de cinq ans, Pierre. Les deux sœurs s'entendaient bien ; Henri Largillière aidait sa belle-sœur de ses conseils et les deux enfants Largillière, Jacques et René, voyaient fréquemment leur cousine Élisabeth et son frère. Autant Jacques était gai, exubérant, peu disposé pour les études, autant René était calme, réservé, silencieux, aimant le travail.

René fréquenta d'abord la petite école que dirigeait alors les religieuses de Saint-Joseph de Cluny, rue du Prévost, à Beauvais. Il en conserva un bon souvenir et il y laissa celui d'un enfant à l'intelligence précoce, au caractère ferme, mais sensible et loyal.

C'est là qu'il rencontra Pierre Leborgne et que prit naissance une amitié qui devait les suivre jusqu'à la mort de celui-ci. Nous en reparlerons. Puis René Largillière continua ses études au lycée. C'était un bon élève, assidu et appliqué. Le dimanche il jouait du violon ou bien il effectuait en famille de grandes promenades à pied dans les environs de Beauvais. Il aimait la marche dont ses parents, très tôt, lui avaient donné l'habitude. Pourtant, un jour, il se traîna derrière eux, ayant manifestement peine à avance, mais ne donnant aucune explication. Le lendemain matin, il ne put se lever pour repartir en classe et dut garder le lit plusieurs jours. C'est seulement alors qu'il avoua avoir reçu d'un camarade un grand coup de pied dans les reins, qui lui avait lésé la colonne vertébrale. Heureusement il n'y eut pas de suites graves, mais tout René Largillière était là : silencieux, dur pour lui-même et répugnant à accuser un camarade. Ce qui ne l'empêchait pas de se livrer parfois avec certains d'entre eux à des expéditions aventureuses. Un jour, avec Pierre Leborgne et deux autres amis, il décida d'aller explorer en secret des souterrains dans les faubourgs de Beauvais. A la dernière minute, l'un des camarades se récusa. Le soir venu, les parents, ne voyant pas revenir leurs enfants, s'inquiétèrent et se renseignèrent auprès des familles amies. Le garçon qui n'avait pas voulu partir révéla le but de l'expédition. Les recherches s'organisèrent et l'on retrouva les trois «aventuriers» au fond d'un souterrain dont ils n'avaient pu retrouver la sortie. L'un dormait, l'autre, c'était Pierre Leborgne, récitait son chapelet, et le troisième, c'était René, lisait un petit livre de grec à la lueur d'une bougie dont il s'était muni.

Après le baccalauréat, René Largillière voulut préparer une licence de lettres. Son père insistait pour une licence de droit. «Qu'à cela ne tienne, dit René, je préparerai les deux.» C'est ce qu'il fit et il se retrouva licencié ès lettres et licencié en droit.

La vie chez ses parents était austère, comme bien souvent à cette époque ; Henri Largillière imposait son autorité et ne tolérait de ses fils aucun retard à table, même quand ceux-ci devinrent de jeunes hommes. Le retardataire était réprimandé et prenait le repas là où on en était. Les grandes vacances se passaient en famille, en Bretagne, dans une villa que ses parents avaient pris l'habitude de louer à Saint-Efflam en Plestin-les-Grèves.

C'est là que René fit connaissance avec les saints bretons et c'est un pur hasard qui conduisit en ce lieu la famille Largillière. La mère de René, grande liseuse de romans, avait tout particulièrement apprécié un roman de Paul Féval, intitulé *Le drame de Rosmeur*, aujourd'hui bien démodé et dont l'action se déroule à Saint-Efflam et dans ses environs. Elle voulut connaître les lieux de l'intrigue et c'est ainsi que la famille Largillière vint passer régulièrement ses vacances dans ce coin de Bretagne, alors assez isolé. On prenait le train de Paris à Plouaret. Là, on changeait pour Plounérin. Arrivés dans cette petite gare, les Largillière grimpaient avec leurs deux garçons et leur bonne dans une carriole qui les amenait à Saint-Efflam.

Ils y revenaient fidèlement chaque été et c'est ainsi que René Largillière découvrit, au hasard des promenades dans la campagne environnante les «six saints de la région de Plestin». Très vite il prit l'habitude de rendre visite à tous les recteurs des paroisses aux alentours, les interrogeant inlassablement sur ces saints mystérieux dont les vies le passionnaient. Il allait également examiner dans les mairies, avec l'aide du secrétaire, les cadastres, pour relever les noms intéressants qui ne figuraient pas sur la carte d'état-major dont son père lui avait appris à se servir.

C'était les premières bases de ses études hagiographiques qu'il devait bientôt approfondir en suivant, dans le cadre de la préparation de sa licence de lettres, les conférences dirigées à l'École des hautes études en 1908-1910 par Ferdinand Lot (1866-1952) qui avait développé au cours de ses conférences, pour les années scolaires 1908-1909 et 1909-1910, le thème suivant : «La vie des saints bretons (Ve-XIe siècle)». C'est là qu'il connut Robert Fawtier, Ethel Cecilia Jones, qui a épousé celui-ci par la suite, et surtout André Oheix, qui devint son ami et avec lequel il avait beacoup de points communs. Comme il a été écrit : «Le maître et ses élèves, avec un intérêt extraordinaire et qui, pour quelques-uns d'entre eux demeure mystérieux, étudièrent toute l'hagiographie bretonne, seule source écrite de l'histoire de notre province jusqu'au IXe siècle.[82]» C'est également à cette époque qu'il va devenir l'élève de Joseph Loth (1847-1934) qui enseignait au Collège de France depuis 1910 et qui acceptera de patronner sa thèse sur *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, dont la mise au point et la rédaction devaient lui coûter bien des efforts.

René Largillière, indépendamment des études qu'il poursuivait, s'était inscrit comme avocat au barreau de Beauvais. S'il fut un avocat consciencieux et compétent, cette profession ne l'absorba jamais au point de l'empêcher de poursuivre ses recherches historiques ou ses activités sociales et religieuses. Très tôt «il avait été fortement imprégné par les traditions de famille et une éducation vraiment chrétienne et il portait en lui une foi, robuste et simple comme lui-même, qu'il faisait rayonner autour de lui[83]». Il faisait alors partie, ainsi que son

---

82 André OHEIX, Ethel C. FAWTIER-JONES, «La *Vita* ancienne de saint Corentin», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, avant-propos de R. Fawtier, p. 3.

83 Jean VINOT-PRÉFONTAINE, «Notice sur René Largillière», Beauvais, 1929, p. 6.

ami Pierre Leborgne, du Cercle d'études sociales et religieuses du patronage Saint-Paul, dans le sillage de l'action d'Albert de Mun et de Marc Sangnier.

Pour bien comprendre son idéal, il faut se représenter celui qui animait alors toute une partie de la jeunesse, idéal rempli de foi chrétienne, de patriotisme et de convictions politiques souvent peu favorables à la République. René Largillière fut avant la guerre de 1914 «camelot du roi», à une époque où l'Action française, qui n'avait pas encore été condamnée par Rome, attirait nombre de sympathisants. Un épisode significatif doit être cité à cet égard. Un certain Jean Gaillard, homme en vue sur le plan politique local, avait, en sa qualité de président de la Fédération des patronages de l'Oise, fait exécuter la *Marseillaise* par l'Harmonie des patronages le dimanche 8 octobre 1911, à l'occasion de la fête fédérale des Œuvres de jeunesse catholique de l'Oise. René Largillière, dans une lettre ouverte publiée par *le Réveil de l'Oise*, journal hebdomadaire départemental, d'inspiration royaliste, s'en était ému. Jean Gaillard avait répondu assez vertement par un «prière d'insérer» dans le numéro du 20 octobre 1911. René Largillière réagissait aussitôt par une nouvelle lettre qui se concluait ainsi : «Et laissez-moi vous dire en terminant que je suis faiblement émotionné par votre invitation à chanter la *Marseillaise* avec vous, le jour où nous «marcherons contre l'Envahisseur». Ce jour-là, Monsieur, je ne sais pas ce que je chanterai, ou même si je chanterai, n'ayant pas en cela votre remarquable prévoyance, mais je saurai me souvenir que des catholiques royalistes comme les Zouaves de Charette n'eurent pas besoin de chanter la *Marseillaise* pour combattre, périr et s'immortaliser en servant la Patrie, comme ils avaient servi le Pape[84].»

Cet incident illustre les convictions d'avant-guerre de René Largillière. Il semble que la Grande Guerre l'ait fait évoluer sur le plan politique. Après celle-ci on ne retrouve plus trace de ses opinions royalistes. Mais ses convictions religieuses, elles, n'ont jamais failli, ni dévié.

Les années de guerre

La guerre allait interrompre brutalement les activités qui étaient les siennes. René Largillière, incorporé le 1er octobre 1912 au 4e régiment de cuirassiers à Cambrai, «le 4e cuir» comme il disait, n'avait pas achevé son service militaire dont la durée était alors de deux ans, lorsque survint la déclaration de guerre. Il était alors brigadier. Nommé maréchal des logis le 25 décembre 1915, il était cité à l'ordre du régiment le 20 mai 1917 lors des combats du trop célèbre «moulin de Laffaux» avec le motif suivant : «Excellent sous-officier, intelligent et dévoué : a assuré le service de signalisation du régiment aux attaques des 5 et 6 mai 1917 sous les plus violents bombardements.»

Sous-lieutenant le 9 février 1918, il était cité en ces termes, le 1er novembre de la même année à l'ordre de la 1re division de cuirassiers à pied : «Excellent officier, a conduit avec beaucoup d'entrain sa section à l'assaut des lignes ennemies le 7 octobre 1918; a organisé le terrain conquis sous un feu violent de mitrailleuses

---

84 *Le Réveil de l'Oise*, journal hebdomadaire départemental, n° 224, vendredi 20 octobre 1911, p. 2.

et un bombardement d'obus de tous calibres, maintenant pendant treize heures sa troupe dans une situation critique par son courage et son entrain[85].»

René Largillière était en effet devenu «cuirassier à pied». Pour lui comme pour ses camarades qui aimaient leurs chevaux, cela avait été un vrai crève-cœur. Ils les avaient embrassés en pleurant. La raison de ce changement : l'énorme hécatombe de fantassins qui faisait que l'on cherchait partout des hommes pour occuper les tranchées. Un exemple entre autres : à Beauvais, le régiment était le 151[e] d'infanterie. Il partit, musique en tête, en août 1914. Du colonel au simple soldat, pas un homme ne revint.

René Largillière se retrouva donc dans les tranchées, souvent dans l'eau jusqu'au ventre, encaissant stoïquement les «marmitages» ou bondissant à l'attaque, à la tête de ses hommes en criant : «A la baïonnette !». «Tu ne peux te figurer combien c'est horrible, écrivait-il à sa cousine Élisabeth, la maxime c'est tuer ou être tué. Tu te débrouilles pour enfoncer ta baïonnette dans le ventre de ton ennemi. Puis tu donnes un bon coup de genou à ton adversaire pour la faire ressortir et tu recommences avec un autre.»

La guerre l'avait marqué d'une empreinte ineffaçable. Il répondit un jour à quelqu'un qui vantait devant lui l'harmonieuse douceur des paysages de l'Oise : «Comment pourrais-je goûter le charme de la nature ? Je ne peux plus la voir qu'à travers les fils de fer barbelés et l'horreur des cadavres[86].»

Et cependant la guerre l'avait révélé à lui-même tout en le faisant connaître aux autres. L'étudiant solitaire, froid et peu communicatif, était aussi un homme d'action, un chef, dont le caractère chaleureux et sensible faisait l'admiration de tous. Joseph Loth a écrit à son sujet : «Ses hommes, qui l'adoraient, parlent de lui comme d'un grand frère intelligent et fort, animé d'un amour de la patrie, plein de confiance dans ses destinées, acceptant la souffrance et envisageant la mort avec le courage le plus calme et le plus souriant. Constamment mêlé à la vie de ses soldats, il avait su, par sa bonté profonde, gagner leur confiance et leur affection. Il s'intéressait à chacun d'eux, consolant leurs peines, partageant leurs joies, relevant les courages abattus, soutenant les volontés défaillantes. Et tous, jusqu'aux plus frustes, sentaient que son ascendant prestigieux ne lui venait pas de ses galons, mais de sa haute valeur intellectuelle et morale[87].» Et encore : «Dans les tranchées mêmes, il faisait une part, dans la mesure du possible, à la vie intellectuelle. "Plusieurs fois, dit le colonel de Galembert, il me fut donné de l'y trouver une *Olympique* ou un Xénophon à la main et, naturellement, il les lisait dans le texte." Une remarque de son colonel achèvera de le peindre : "Sans jamais dévier de ses convictions religieuses ou politiques, René Largillière avait gardé une âme de cristal, j'allais dire une âme d'enfant. Parfois, à l'arrière, il se fabriquait une flûte de roseau et l'on entendait des modulations étranges, comme celles de Tityre à l'ombre d'un hêtre"[88].»

---

85 J. VINOT-PRÉFONTAINE, *op. cit.*, p. 4.

86 Joseph LOTH, «Notice nécrologique de René Largillière», *Revue celtique*, t. XLIV, 1927, p. 262 et suiv.

87 ID., *ibid.*, p. 264.

87 ID., *ibid.*, p. 265-266.

Études et travaux

Le 11 novembre 1918 les combats cessèrent et René Lagillière fut enfin rendu à la vie civile. Il reprit immédiatement sa place au barreau de Beauvais et ses études d'histoire religieuse bretonne. Sa vie allait désormais se partager entre quatre activités principales : la poursuite de sa thèse de doctorat et la rédaction de différents articles dans les revues bretonnes, sa profession d'avocat, l'histoire de Beauvais et du Beauvaisis, l'aide aux anciens combattants.

1. L'histoire religieuse bretonne

Dès l'été 1919 il était reparti à Saint-Efflam avec ses parents. Les années suivantes le virent revenir également à cet endroit auquel il restait fidèle. Il fit, semble-t-il, quelques voyages à pied, sac à dos, en Bretagne. Je sais qu'il effectua un périple à bicyclette qui le fatigua beaucoup, ce qui lui fit regretter le cheval. Mais il n'apparaît pas que Largillière ait exploré à fond la Bretagne tout entière. A cela une raison bien simple : le temps lui a manqué, les forces également. Il se désespérait parfois de voir les années s'écouler sans que sa thèse aboutisse.

Une lettre adressée le 19 mars 1924 à Henri Waquet nous renseigne sur ses dispositions d'esprit : «En ce qui concerne ma petite note sur *Plouénez*, je vous serais bien reconnaissant de la donner bientôt ; ces petits articles constituent pour moi le chemin des écoliers, le grand tour, la manœuvre, qui me permettra de me faire connaître pour ensuite tenter de présenter une thèse de doctorat ès lettres. Il faut un bagage pour aborder la Sorbonne, ce bagage je ne l'ai pas, je vois que le temps passe et je n'arrive pas à constituer ce bagage. Si c'est le budget de la Société qui vous arrête, je veux bien en faire les frais. J'y tiens d'autant plus que M. Pocquet du Haut-Jussé m'avait promis de publier un article sur saint Gildas dans le 1er volume de mémoires 1929 de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, et rien ne vient. Cet article était plus important ; l'abbé Duine et M. J. Loth à qui j'en ai parlé l'approuvaient. M. Pocquet m'avait dit lui-même beaucoup de bien de ce travail. J'espérais aussi prendre une position, me placer, me situer, et me situer surtout dans les bonnes grâces de Ferdinand Lot ; rien ne vient et le temps passe.

«En outre ces articles ont l'avantage pour moi de déblayer du terrain, ce sont des conclusions que je pose et sur lesquelles je n'aurai pas à revenir dans ma thèse.

«Comme par ailleurs des raisons d'une importance considérable – un projet très sérieux de mariage – me poussant à hâter mon doctorat, vous comprendrez que la situation est grave. C'est cette dernière considération qui m'a entraîné à vous parler de *Plouénez*, vous voudrez bien m'excuser de vous importuner et je vous prie de croire à mes sentiments dévoués et respectueux[89].»

On a peine à penser aujourd'hui que René Largillière ait douté de pouvoir passer avec succès sa thèse de doctorat ! C'est sans doute son manque de

---

[89] Lettre inédite en ma possession

confiance en lui-même qui l'empêcha de réussir son projet de mariage. Rien de précis n'existe à cet égard en dehors du souvenir d'un voyage en chemin de fer de Beauvais à Paris, organisé pour lui permettre de faire connaissance avec une jeune fille à laquelle il avait été présenté et qui lui avait plu. Hélas, celle qu'on lui destinait s'était munie d'un livre, par contenance sans doute. Elle le lut pendant tout le trajet et René Largillière n'osa pas lui adresser la parole. Ils se séparèrent à la gare du Nord, se saluant sans avoir conversé.

Quant au «projet très sérieux de mariage», il n'aboutit pas davantage, on ne sait pour quelle raison. L'explication se trouve peut-être dans un passage de son opuscule *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis* où René Largillière, analysant l'œuvre poétique de Nicolas de Brunaulieu, et en particulier son poème où une jeune fille dédaigne l'auteur, écrit : «Et surtout on est ému devant cet amour vrai, chez un homme d'âge, aux cheveux gris, blanchi sous le harnois, cet écuyer qui pour continuer sa race avait rêvé d'une union digne et s'est vu repoussé par celle qu'il aimait, en qui il avait placé tous ses espoirs et qui lui a "osté la clef de son cœur". Cette poésie mâle et sincère, cet homme ruiné dans ses amours, dans ses biens et dans sa patrie, étreint le cœur. *Il trouvera toujours quelqu'ami "mû de compassion" qui, ayant souffert les mêmes amours malheureuses, admirera la beauté de l'expression poétique du vieux frère d'armes et relira avec piété l'épitaphe qu'il s'était composée :*

Celui qui fut d'Angélique amoureux
Gît maintenant cy dessous plus heureux
Que s'il vivait avecques tant d'alarmes[90].»

Ces lignes, datées du 10 avril 1924, tracées quelques semaines seulement après la lettre à Henri Waquet, éclairent sans doute quelque peu la personnalité de René Lagillière.

Mais revenons aux études bretonnes.

De 1920 à 1924, en dehors du compte rendu sur les *Gaelic Pioneers* de dom Gougaud dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* de 1923[91], René Lagillière fit paraître *Les six saints de la région de Plestin. Essai d'hagiographie bretonne* (Rennes, Plihon, 1922, 95 p.), petit ouvrage qui, déjà, donnait un aperçu de sa méthode de travail et était consacré à saint Haran, saint Karé, saint Tuder, saint Nérin, saint Kémo, saint Kirio. Puis, est-ce le résultat de ses appels, l'année 1924 voit sortir :

– «Les noms de lieu en Bretagne à propos d'un ouvrage récent», *Revue celtique*, vol. XLI, n° 3-4, 1924, p. 361-371. L'ouvrage en question est le second fascicule de l'ouvrage posthume d'Auguste Longnon (1844-1911), *Les noms de lieu en France*. Un chapitre de 30 pages est consacré aux noms de lieu d'origine bretonne.

---

90 René LARGILLIÈRE, *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis*, Beauvais, 1924, p 27-28.

91 «Compte rendu de *Gaelic Pioneers of Christianity*», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1923, 4e année, n° 2, p. 48 et 55.

– «Une paroisse disparue en Cornouaille, *Plebs Montis*», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LI, 1924, p. XII-XIV.

– «Le prieuré de Roc'h-Hirglas en Plestin», *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LV, 1923, p. 25-34 (Saint-Brieuc, 1924). [Tirage à part, Saint-Brieuc, Impr.-libr. Francisque Guyon, 1924, 10 p.].

– «La topographie du culte de saint Gildas», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1924, t. V, 1re partie, p. 3-25.

Et 1925 est l'année de la soutenance de sa thèse. Avant d'en parler, rappelons que cette même année paraissent :

– «Locquenvel et ses saints», *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LVI, 1924, p. 21-32 (Saint-Brieuc, 1925).

– «Mélanges d'hagiographie bretonne, saint Ethbin, saint Idunet et saint Dunet, saint Brévara, Brévalaire, Brandan, saint Avertin - saint Everzin», Brest, Impr. de la Pressse libérale, 1925, 45 p. («Saint Avertin-Sant Everzin», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, Brest, Impr. de la Presse libérale, n° 4, juillet-août 1924, p. 199-202 ; «Saint-Brévara, Brévalaire ou Brandan», *ibid.*, n° 5, septembre-octobre 1924, p. 271-278).

– «Saint Corentin et ses *Vies* latines à propos d'une publication récente», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LII, 1925, p. 86-108. (Tirage à part : Quimper, Libr. Le Goaziou, 1925, 25 p.).

Mais surtout, le 15 mai 1925, René Largillière soutenait devant la faculté des lettres de Rennes sa thèse sur *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne.*

De celle-ci[92], qui lui valut la mention «très honorable», c'est-à-dire la plus haute, Joseph Loth a écrit : «Il eût été difficile d'apporter plus de science et de conscience dans un sujet d'une extrême difficulté[93].»

D'autres voix plus autorisées que la mienne ont dit quel apport elle représentait pour les études d'histoire religieuse bretonne et il est remarquable qu'elle continue, bien qu'avec des réserves fort naturelles du fait des progrès réalisés depuis, à constituer un ouvrage de référence cité par tous ceux qui s'occupent d'hagiographie bretonne.

L'on peut facilement s'apercevoir, en lisant le compte rendu de cette soutenance dans les notes de René Largillière récemment publiées à l'occasion de la réédition de sa thèse, combien il avait dû lutter pour venir à bout de son sujet, et du jury. «Et maintenant j'ai terminé ce martyre, il est temps que le jury se retire pour rapporter la palme», comme il l'a noté avec cet humour froid qui le caractérisait.

---

92 *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, 1re édition, Rennes, Plihon et Hommay, 1925 ; 2e édition, préface de Bernard Tanguy avec notes complémentaires et annexes, Crozon, éditions Armeline, 1995.

93 Joseph LOTH, «Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne (d'après un livre récent)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VII, 1926, p. 1.

D'autres articles suivirent dont certains sont posthumes. On peut citer :

– «Une fontaine oracle en Bretagne», *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, Paris, Libr. Émile Larose, 1926, p. 327-342.

– «Gwenc'hlan», *Annales de Bretagne*, t. XXXVII/2, 1925-1926, p. 288-308. (Tirage à part, Oberthur, Rennes, n.d., 21 p.)

– «Le Minihi-Briac», *Annales de Bretagne*, t. XXXVII *bis*, 1927, p. 99-107. (Tirage à part dans les *Mélanges bretons et celtiques offets à Joseph Loth*, volume hors série des *Annales de Bretagne*, Rennes, Plihon et Hommay, Paris, H. Champion, 1927, p. 99-107).

– «Les minihys», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VIII, 1927, p. 183-216.

– «Saint Mélar», dans *Saint Melar, a cornish saint*, by the Rev. G.H. Doble, 1927.

A la liste des travaux de René Largillière concernant l'histoire religieuse bretonne, il y a lieu d'ajouter :

– Étude manuscrite sur «Les noms de famille en Bretagne», citée au congrès de la Fédération régionaliste de Bretagne, séance du 18 septembre 1920 (Compte rendu dans *Mouez ar Vro* du 25 septembre 1920).

– «La topographie du cartulaire de Landévennec», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXIX, 1942, p. 28-68. (Conférence faite à la séance de la Société archéologique du Finistère du 27 mars 1924).

– «Le dialogue entre Arthur et Guinclaff», *Annales de Bretagne*, t. XXXVIII/4, 1928-1929, p. 627-674.

– «Pénity», étude posthume parue dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXII, 1930, p. 18-30.

2. L'histoire de Beauvais et du Beauvaisis

Tout en menant ses recherches d'histoire religieuse bretonne, René Largillière poursuivait d'autres travaux.

D'abord, dès 1920, il avait assuré la parution de la thèse de doctorat en droit de son ami Pierre Leborgne, soutenue en mars 1912 devant la faculté de droit de Paris. Le titre en était : *L'œuvre juridique de Jean-Marie Ricard, avocat beauvaisin, né le 1er juin 1622 à Beauvais.* Pierre Leborgne, dans le cadre de sa thèse, avait dû renoncer à tout développement biographique sur Ricard et comptait lui consacrer plus tard un travail distinct relatif à sa vie et à sa généalogie. Dans ce but il avait amassé une foule de notes.

Vint la Grande Guerre. Au moment de se séparer, les deux amis s'étaient promis mutuellement de mener à bonne fin les travaux inachevés par celui qui ne reviendrait pas. Pierre Leborgne fut tué le 27 février 1915. Il était chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre avec palmes, lieutenant de réserve au 1er régiment de ligne. Il revenait donc à René Largillière de

mettre en forme les notes de son ami et de publier l'œuvre qui devenait commune. René Largillière a dû déployer là aussi des efforts considérables. «Je dois avouer, écrivait-il dans la préface[94], qu'à part l'amitié qui existait entre nous, les échanges presque continus d'impressions ou de réflexions qui n'étaient pas loin d'amener une communion parfaite dans les sentiments ou les pensées, je n'étais nullement désigné pour publier un travail sur Ricard. Les études que j'avais entreprises m'avaient tenu très écarté à la fois de l'histoire de Beauvais et des jurisconsultes et du XVII[e] siècle : aucun sujet ne pouvait me trouver aussi nouveau.»

Et pourtant l'œuvre fut menée à bien. Ce fut sans doute ce qui donna à René Largillière le goût de poursuivre des recherches sur l'histoire de Beauvais et du Beauvaisis. En effet, après avoir fait paraître une notice consacrée à la mémoire de son ami en 1921[95], il a publié différentes études sur sa ville natale et la région qui l'entourait. Ce sont :

– *La Basoche à Beauvais à la fin de l'Ancien Régime*, Beauvais, 1922.

– «Les nouveaux mariés de l'année, à la procession de l'Assaut à Beauvais, avant la Révolution», dans les *Mélanges Leblond*, Beauvais, 1924.

– *A travers Beauvais, notice historique (Guide du visiteur)*, Beauvais, 1924.

– *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis*, Beauvais, 1924.

– «Les Templiers à Beauvais et leur commanderie de Saint-Pantaléon», *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* Compte rendu des séances, t. XXXV, 1925, p. 69-70.

– Notices publiées dans *l'Écho paroissial de Saint-Pierre* sur «les anciennes paroisses de Beauvais», commencées avec le numéro de septembre 1925. Six paraîtront successivement. La dernière, sur la Basse Œuvre, en décembre 1926.

– «L'église Saint-Pantaléon de Beauvais», *Mémoires de la Société académique... de l'Oise*, t. XXV, 1926, p. 121-149.

Il convient de s'attarder quelque peu sur son étude consacrée à Ronsard, laquelle reprend et développe une conférence faite par lui à la Société académique de l'Oise le 10 avril 1924 dans le cadre du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard qui fut célébré dans toute la France. Dans cette conférence, Largillière étudia surtout les divers poètes du Beauvaisis, émules ou amis de Ronsard, et protégés, comme lui, par le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, en établissant pour chacun d'eux de courtes notices, modèles de critique littéraire. Comme le fait remarquer Vinot-Préfontaine : «Le sujet sortait totalement du cadre de ses travaux habituels ; la manière dont il le traita fut originale et heureuse ; son style élégant se ressent des poètes avec lesquels il se plut à vivre un instant.

«Largillière avait pris très à cœur cette conférence ; ses recherches sur Claude Binet, en particulier, l'avaient rapproché d'un de ses anciens professeur

---

94 Pierre LEBORGNE et René LARGILLIÈRE, *La vie d'un avocat jurisconsulte au XVII[e] siècle, 1622-1678*, Paris, Beauvais, 1920, p. VI.

95 René LARGILLIÈRE, *Pierre Leborgne, mort au champ d'honneur*, Beauvais, 1921.

du lycée, Gaston Varenne ; il poussa ses recherches jusqu'en Auvergne et le tirage à part de sa conférence, complétée par des notes et des additions, prouve que le sujet ne lui semblait pas épuisé[96].»

C'est dans le cadre de la Société académique de l'Oise que René Largillière a élaboré la partie de son œuvre consacrée à l'histoire du Beauvaisis. Il y avait été admis comme membre titulaire le 15 décembre 1919 et élu le même jour comme bibliothécaire archiviste.

Il consacra une part non négligeable de son activité à ses nouvelles fonctions car il aimait profondément les livres ; les siens comme ceux de la bibliothèque faisaient partie de son existence. «Alors que la maladie mettait un frein douloureux à son activité, l'obligeant à se reposer sur d'autres du soin de bien des choses, la bibliothèque de la Société le vit encore le dimanche matin, à ces réunions intimes des membres du bureau dont il avait été l'un des promoteurs, sinon le seul, et qui constituaient l'une des forces vitales de la Société ; puis en d'autres heures de la journée, travailleur solitaire, venant oublier un instant ses souffrances dans ses recherches sur les anciennes paroisses de Beauvais[97].» On reconnaît bien là sa prédilection pour l'histoire des origines des paroisses qui transparaît dans sa thèse.

«Ce fut seulement le dimanche qui précéda sa mort qu'il remit à son adjoint le service de la bibliothèque dont il n'avait pu se désintéresser jusque-là.» Ce successeur fut précisément Vinot-Préfontaine qui lui consacra la notice à laquelle j'ai fait de larges emprunts.

3. La profession d'avocat

René Largillière ne fut certainement pas un «ténor» du barreau, mais un avocat compétent, consciencieux et désintéressé. On verra plus loin l'aide qu'il a apportée à ce titre aux anciens combattants. Il exerça sa profession sans rechercher les succès ni la publicité. Peu de choses peuvent être dites à cet égard. Il faut malgré tout mentionner ce procès d'assises où un criminel fut condamné à mort. René Largillière l'assista jusqu'au pied de l'échafaud comme il en avait le devoir, bien que déjà très malade, mais en outre, par ses paroles et ses conseils, il obtint la conversion de son client.

4. L'aide aux anciens combattants

Au nom de l'Associaiton amicale des anciens du 4e cuirassiers, le colonel de Galembert, après avoir fait de lui le plus complet éloge comme soldat et officier à tous les points de vue, signale son dévouement à la cause de ses camarades. Vice-président de l'Union des réformés et anciens combattants, il fut l'avocat désintéressé de l'Union départementale.

---

96 J. VINOT-PRÉFONTAINE, *op. cit.*, p. 10-11.

97 ID., *ibid.*, p.7-8.

Paul Buffard, dans une notice nécrologique parue dans le *Bulletin de l'Union des mutilés, réformés et anciens combattants du département de l'Oise* a écrit : «Il est presque inutile de rappeler à nos membres comment, pendant des années, à titre d'avocat de l'Union, il défendit tous les anciens combattants de l'Oise, devant le tribunal des pensions.

«Inlassablement il dépouillait des dossiers, écoutait des explications souvent confuses, examinait des cas douteux, compulsait des textes obscurs, se préparait avec toute son âme à faire triompher la cause de ceux qui lui étaient si chers. Toujours, les camarades embarrassés le trouvaient prêt à les conseiller, à les aider, à les défendre. Nul ne peut dire qu'il ait en vain fait appel à lui. Il suffisait de sonner à sa porte pour être reçu. Il ne se fâchait que si un camarade, le connaissant mal, voulait parler de paiement. Il travaillait pour nous tous avec un total désintéressement et c'était le blesser au plus vif de sa sensibilité que mêler des questions d'argent à ce don de sa science, de son temps et de son cœur qu'il nous faisait si généreusement.

«Ceux qui ne l'ont pas vu parmi les anciens combattants ne le connaissent pas tout à fait ! Son visage, d'ordinaire mélancolique et même sombre, rayonnait de gaieté, ses yeux s'éclairaient, ses gestes devenaient plus rapides et plus nombreux.

«D'instinct il retrouvait l'argot des tranchées, mêlé à quelques bribes de ce savoureux patois du Nord qu'il aimait tant. Il s'en servait pour raconter d'amusantes histoires qui déchaînaient l'hilarité de l'auditoire. Que de fois il a fait rire aux larmes nos grands mutilés qu'il aimait à distraire ainsi ! Parfois aussi des chants de soldats ou des scies d'étudiants lui revenaient à la mémoire et il les entonnait à la grande joie de tous.

«Je le vois encore dans nos réunions de barreau de la section de Beauvais : la pipe des tranchées aux lèvres, tiraillant sa moustache blonde, il suivait attentivement nos amicales discussions, apportant toujours la solution la plus généreuse à tous nos débats. Puis, quand l'heure sonnait de se séparer, il prenait l'un ou l'autre de nous par le bras et ouvrait la marche en sifflant la retraite[98].»

Un mot encore à ce sujet, tiré de la notice de Vinot-Préfontaine : «Personne n'ignorait qu'il leur donnait sa science et son temps, son cœur et sa gaieté. Mais ce qu'on n'a su qu'après sa mort, c'est que, discrètement, il pénétrait plus avant dans son œuvre, et que, s'intéressant particulièrement à une catégorie de victimes de guerre, les blessés du poumon, il mit à profit sur ce terrain ingrat, pour le bien des familles et le bien des âmes, l'ascendant très grand de sa valeur morale[99].»

Précisons davantage : il œuvrait pour la réconciliation d'époux désunis, la régularisation de liaisons et les reconnaissances d'enfants.

---

98 *Bulletin de l'Union des mutilés, réformés et anciens combattants du département de l'Oise*, n° 83, 1er novembre 1926, p. 1 et 2.

99 J. VINOT-PRÉFONTAINE, *op. cit.*, p. 5.

Les derniers temps. La mort

Quelques mois à peine après la soutenance de sa thèse, René Largillière ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Sa santé avait déjà été ébranlée par une pleurésie contractée pendant son séjour dans les tranchées. Cette fois, c'était l'un de ses reins qui était atteint. L'ablation fut pratiquée et le mieux qui s'ensuivit laissa espérer une rémission du mal qui était sans doute une tuberculose généralisée.

René Largillière effectua un séjour au Mont-Dore. Il y poursuivait encore ses études, réclamant des renseignements à ses correspondants, mais, très vite, il se rendit compte qu'il était perdu. Déjà, lors de son opération, effectuée à la clinique des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot à Paris, il savait sans doute de quelle affection il souffrait car il ne cessait de répéter à ma mère, sa cousine, venue lui rendre visite : «Va-t'en !», phrase dont elle ne comprit pas immédiatement le sens. En partant elle fut raccompagnée jusqu'à la porte de la clinique par un frère qui lui dit : «Madame, on peut être dur pour soi-même, mais à ce point-là c'est trop.»

René Largillière a fini ses jours dans la maison de ses parents, place Ernest-Gérard, ancienne place Saint-Michel, à Beauvais. Le 30 septembre 1926, sentant la mort approcher, il trouva encore la force de dicter à son père ses dernières volontés, en particulier celles relatives à ses manuscrits inachevés d'histoire bretonne. Son ami l'abbé Carbillon lui administra les derniers sacrements et il expira à la fin de l'après-midi.

Sur ses instructions les notes prises par son père, sous sa dictée, ont été déposées avec les siennes à la bibliothèque de la faculté des lettres de Rennes. M. Laurent Planchais-Lagatu, qui assuré la nouvelle édition de la thèse de René Largillière dans des conditions parfaites et que je tiens à féliciter publiquement pour ce beau travail[100], a bien voulu m'en communiquer une photocopie. Il est émouvant de lire ces notes prises sous la dictée d'un mourant.

Selon son désir, René Largillière eut des obsèques très simples : le corbillard du pauvre, sans discours, sans fleurs, sans couronnes. Mais son père, présent à ses obsèques, m'a dit combien il avait été bouleversé par la foule nombreuse et recueillie qui y assista, en particulier celle des mutilés dans leurs voitures d'infirmes. C'était le mardi 5 octobre 1926. L'inhumation eut lieu au cimetière d'Avesnes, dans le caveau de famille.

C'est en recevant nombre de marques de sympathie que ses parents comprirent mieux quel fils ils avaient perdu. La visite à leur domicile de Joseph Loth acheva de leur révéler ce que sa disparition signifiait, en particulier pour les études d'histoire religieuse bretonne.

Il faut citer une dernière fois Joseph Loth, qui devait disparaître lui-même huit ans après René Largillière : «La mort de René Largillière, survenant après celle de Duine, après celle de Robert Oheix, est une perte irréparable pour les

---

100 René LARGILLIÈRE, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne,* préface de Bernard Tanguy, Crozon, éditions Armeline, 1995.

études d'histoire religieuse en Bretagne. Il avait acquis chez nous, Bretons, ses lettres de naturalisation et nous l'avons pleuré comme l'un des nôtres[101].»

Michel Debary[102]

ADDENDUM : *Je viens d'apprendre par M. Loïc Kervoas, professeur au lycée Le Dantec à Lannion, qu'il existe à la bibliothèque universitaire de Rennes, dans le fonds Dottin, un volumineux manuscrit de René Largillière, consacré à saint Efflam, sainte Enora et saint Gestin.*

---

[101] Joseph LOTH, «Notice nécrologique de René Largillière», *Revue celtique*, t. XLIVn 1927, p. 266.

[102] Je prie M. Laurent Planchais-Lagatu de trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour son aide et en particulier pour les références bibliographiques qu'il a bien voulu compléter.

MAURICE HASLÉ, ANNICK LAGEMANN

A propos de l'étymologie de *Morhout/Morholt* dans *Tristan* et *Iseut*

On se souvient que Tristan combattit le Morholt pour sauver le royaume de son oncle, Marc de Cornouailles. Si les auteurs français sont assez discrets au sujet du Morholt – Béroul le cite à trois reprises (vers 20, 115 et 2012), alors qu'il a déjà été terrassé par le héros ; quant au fragment de Thomas, il ne le mentionne pas –, le *Tristrant* d'Eilhart von Oberg (entre 1170 et 1190) et le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg (vers 1210) sont plus explicites : chez l'un et l'autre, le Morholt est un terrible guerrier ayant la force de quatre hommes, il est la terreur des ennemis dont il ravage le pays avant d'y prélever annuellement un cruel tribut humain[1], au nom de son beau-frère, le roi d'Irlande, le père d'Iseut la Blonde.

Nous avons déjà abordé dans un précédent numéro du *Bulletin*[2] les délicats problèmes que posait l'étymologie du terme *morholt*. Sans vouloir nous répéter, nous voudrions rappeler que l'explication proposée par J. Loth au début du siècle : **mori-spolto* > **mori-solto* > *morholt* «celui qui fend les mers»[3], devait très vite être contestée. W. Golther[4], dans un premier temps, avait rapproché *morholt* de *fo-môr*. Les Fomore sont, à l'origine, les géants des légendes irlandaises, l'incarnation du mal, que l'on a identifiés plus tard aux Vikings à la haute stature, pilleurs et préleveurs de tributs, eux aussi. Ch.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux[5] dérivent l'irlandais *fomor* du celtique commun **vo-bera*, cf. latin *vipera*, français *vipère*, *vouivre* «serpent fabuleux». Dans un deuxième temps (1929), Golther revint sur sa thèse initiale, tout en mettant en question celle de Loth, dont

---

[1] Cf. article d'A. Lagemann, ici-même, *infra*.

[2] A. LAGEMANN, M. HASLÉ, «Les origines des versions continentales du *Tristan* à travers l'onomastique», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 315-316.

[3] J. LOTH, «Les noms de Tristan et Iseut», *Revue celtique*, t. XXXII, 1911, p. 420, note 1.

[4] W. GOLTHER, *Tristan und Isolde in den Dichtungen des Mittelalters und der neuen Zeit*, Leipzig, 1907, p. 17.

[5] Ch.-J. GUYONVARC'H et F. LE ROUX, *Les druides*, Rennes, 1986, p. 392.

il retint seulement l'explication de l'élément *mor-*, gallois, cornique, breton «mer». Chacun s'accordait donc, plus ou moins, mais par des voies étymologiques différentes, à voir dans *morholt* un serpent, un monstre fendant peut-être la mer, qui, par la suite, fut humanisé.

D.J. Shirt[6], enfin, a souligné combien la thèse de Loth était peu satisfaisante dans la mesure où elle n'expliquait pas l'évolution phonétique de **mori-s(p)olto* > *morhout*. Il retient, lui aussi, comme premier élément *mor-* «mer». Comme le terme *morholt*, à deux exceptions près[7], est toujours accompagné de l'article défini dans les textes français[8], il en conclut que *morholt* est, à l'origine, un nom commun, composé de deux éléments.

Les composés à partir de *mor* et d'un deuxième substantif sont nombreux en brittonique. Citons, entre autres exemples bretons, *mordouseg* «ange de mer», *morgevnid* «araignées de mer», *morhast* «chien de mer», *morvarh* «morse», *morverh* «sirène». Shirt explique *morhout/morholt* à partir du pluriel d'un nom breton de cette série : *morhouc'h/morhoc'h* «cochon de mer», c'est-à-dire étymologiquement «marsouin»[9], pluriel *morhouc'hed/morhoc'hed*. Le nom commun *morhouc'h* n'est attesté pour la première fois en breton qu'au milieu du XV^e^ siècle, mais le *Vocabularium cornicum*, qui est la version cornique du glossaire latin-anglais de l'Anglo-Saxon Aelfric, propose déjà vers 1100 une forme d'ancien cornique *Delphinus Morhoch*, correspondant à l'anglo-saxon *Delphinus mereswun*. Il est tout à fait vraisemblable que l'ancien breton ait connu la forme correspondante, et ce d'autant plus que les morphèmes libres *mor* et *hoch* sont attestés en breton depuis au moins le IX^e^ siècle.

L'explication proposée par Shirt est séduisante car elle fournit une explication satisfaisante de l'évolution phonétique du terme, de sa forme celtique à ses formes d'ancien français et de moyen haut allemand : après assourdissement de l'occlusive sonore finale (d > t), chute de la voyelle atone dans la syllabe finale (ə > ø) et vocalisation de la fricative vélaire devant consonne (x devant t > u) le cornique/breton *morhoc'hed* devient en ancien français/moyen haut allemand *morhout/morholt*[10] :

---

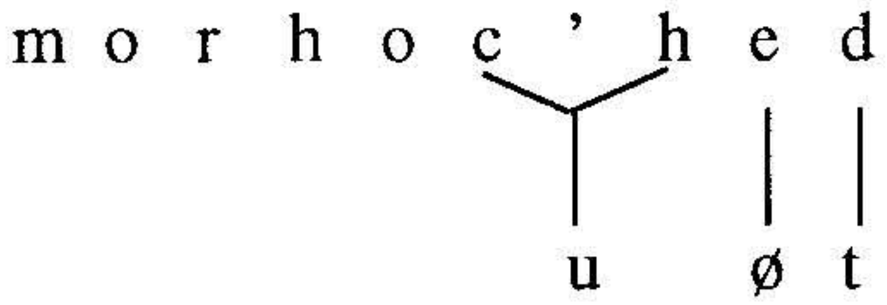
[6] D. J. SHIRT, «A Note on the Etymology of "Le Morholt"», *Tristania* I, 1975, p. 21.

[7] *Folie de Berne*, v. 99, et *Folie d'Oxford*, v. 434.

[8] Ce n'est jamais le cas chez Eilhart et Gottfried.

[9] *Marsouin* : mot probablement emprunté au danois ou au suédois *marsvin* «cochon de mer», peut-être par l'intermédiaire du moyen néerlandais *meerswijn*. Le premier élément est un représentant germanique (ancien haut allemand *meri* > moyen haut allemand *mer* > nouveau haut allemand *Meer* «mer») de la racine qui se retrouve dans le latin *mare* «mer». Le second est une dénomination germanique du porc, apparentée à l'indo-européen **s(u)wino-*, élargissement du thème **su(w)-*, que le latin a dans *sus* «cochon» (cf. soue). Cf. A. REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992, p. 1197.

[10] Voici les formes relevées chez les différents auteurs : EILHART : *Morold* (titre après vers 350), *Morelle* 352, *Morholt* 454, *Morholden* 549, *Marholden* 562, *Morholde* 580, *Morhold* 791 ; BÉROUL : *le Morhout* 20, *li Morholt* 115, [le] *Morhot* 2012 ; THOMAS : - ; GOTTFRIED : *Môrolt* 5873, *Môroldes* 5933, *Môrolde* 6455, *Môrolden* 8333. Sachant que les formes allemandes en *-e*, *-es*, *-en* sont déclinées, on constatera que les occurrences de *Morholt* sont morphologiquement très homogènes (à l'exception de *Morelle* E 352). <l> peut être considéré comme une variante graphique de <u> ; l'alternance <l>/<u> n'a pas d'effet phonétique en ancien français. Les textes du moyen haut allemand



Dernier argument en faveur de la thèse de Shirt : le pluriel dans la forme *morhoc'hed* peut refléter l'évolution légendaire du Morholt ; de monstre «collectif» qu'il était, il devient le terrible guerrier traversant la mer d'Irlande que l'on sait, unique, mais possédant «la force de quatre hommes» (Eilhart 355, Gottfried 3879) et/ou représentant «une armée de quatre hommes» (Gottfried 3880). Le pluriel breton *morhoc'hed*, précédé de l'article défini singulier du français, donne chez Béroul *le Morhout/li Morholt*, le monstre marin par excellence.

Reste à tenter d'expliquer comment le monstre marin, tueur et ravageur, s'est incarné dans le marsouin qui est un delphinidé pacifique, plutôt timide, et le plus petit cétacé de nos côtes (longueur : 1,80 m ; poids : 60 kg) ? Il n'est pas impossible que ce soient son court museau, dépourvu de «bec» – ce qui le différencie du dauphin classique –, ses petits yeux et la rondeur de son corps glabre et lisse qui lui ont valu l'appellation dans toutes nos langues européennes de «cochon de mer»[11]. Il semble, du moins dans le nord de l'Europe, qu'il doive d'abord son nom au lard qu'il fournit[12], à la viande et à la graisse pour lesquelles il était encore chassé sur nos côtes jusque dans les années soixante et continue de l'être aux îles Féroé. A ses heures, le paisible cétacé est un chasseur redoutable. Grand rival de l'homme, en particulier à la belle saison où il poursuit, parfois au milieu des flottilles en pêche, les bancs de poissons pélagiques tels que harengs, sardines, lançons, maquereaux et chinchards, il lui arrive de se faire prendre dans des filets – qu'il déchire en se débattant. Quiconque a vu – et c'était un spectacle encore assez fréquent au large de nos côtes bretonnes jusque dans les années sardinières 1950-1960 – des bandes serrées de marsouins, souvent dix, vingt et davantage, chasser en surface à grande vitesse, qui a vu cette multitude de dos ronds bondissant dans la vague, ces ailerons dorsaux triangulaires fendre la surface de l'eau comme autant de lames acérées, ne peut se défendre d'une impression de force et de détermination, de puissance disciplinée, d'impétuosité filant droit devant, fondant sur quelque proie invisible. Ces vaillants escadrons, cette «cavalerie», comme nous l'avons bien souvent entendu dire en mer, n'ont pas manqué d'impressionner les premiers hommes de la mer et de déclencher en eux

---

(suite de la note 9)

présentent exclusivement des formes en <l>, phonétiquement réalisées l. Cela permet de supposer que c'est sous forme écrite que le nom *Morholt* est passé en moyen haut allemand.

[11] On a vu que le français *marsouin*, emprunté aux langues germaniques, signifie «cochon de mer». Le latin dénommait ce cétacé *porcus marinus* «porc marin», type passé dans l'espagnol *puerco marino*, l'italien *porco marino*. Un type roman **porcopiscis* «poisson porc» a donné l'ancien français *pourpois*, *pourpeis*, nom masculin qui, éliminé par *marsouin*, se perpétue dans l'anglais *porpoise*. Le portugais *peixe porco* suppose un roman **pisciporcus*, avec inversion des éléments. Cf. A. REY, *op. cit.*, p. 1197.

[12] Cf. Fr. KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, s.v. *Meerschweinchen*.

des peurs ancestrales, relayées plus tard par les armées de proues bondissantes des Vikings ou autres envahisseurs. L'inoffensif marsouin à la force tranquille, multipliée par dix, vingt, trente, se métamorphosait en terrible *morhout*, préfigurant, qui sait, le marsouin moderne, cet élément d'une troupe d'élite appelée infanterie de marine.

ANNICK LAGEMANN*

Les thèmes et motifs narratifs des romans de *Tristan* et la tradition celtique

La matière de *Tristan* s'est bien souvent jouée du zèle des philologues qui se sont penchés sur elle. Depuis le début du XX^e^ siècle elle a fait l'objet de nombreuses études, mais le problème de ses origines reste quasiment entier. Des fils narratifs trop différents, des épisodes et motifs fort divers, souvent issus d'une tradition orale multiséculaire, se sont noués et combinés entre eux pour donner une pelote complexe, bien difficile à démêler aujourd'hui. La question n'en a pas moins suscité les passions, en particulier autour de 1900 où la discussion prit une dimension politique, opposant celtophiles et celtophobes, défenseurs de théories insulaires et de théories continentales.

Dans un article précédent[1], nous avons abordé la question des origines des versions continentales du *Tristan* sous l'angle de l'onomastique et avons tenté de montrer que, contrairement aux idées reçues, ce n'est ni la Bretagne ni le pays de Galles, mais essentiellement le Cornwall qui a joué un rôle décisif dans la transmission de la tradition tristanienne sur le continent. Aujourd'hui notre propos est différent. A l'occasion d'une étude des thèmes et motifs narratifs des textes tristaniens nous voudrions apporter quelque lumière sur les origines mêmes de la matière de *Tristan*, dont personne ne conteste plus qu'elle fait partie du patrimoine celte. En mobilisant pour la première fois l'essentiel des résultats de la recherche de ces cent dernières années en pays anglophone, francophone et germanophone, nous analyserons, en particulier, les textes d'Eilhart von Oberg et de Gottfried de Strasbourg, qui représentent respectivement la version commune et la version courtoise du *Tristan* en langue allemande. Nous les passerons à l'épreuve de la tradition narrative celtique et montrerons les parallèles significatifs qui existent entre les principaux épisodes du *Tristan* et les traditions picte, irlandaise, galloise et bretonne[2], tout en soulignant les risques qu'il y a à établir une quelconque filiation entre les thèmes et motifs rencontrés dans les différents textes.

---

* Traduction par Maurice Haslé.

[1] A. LAGEMANN, M. HASLÉ, «Les origines des versions continentales du *Tristan* à travers l'onomastique», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1993, p. 301-330.

[2] On se souvient que la matière de *Tristan*, abondamment illustrée dans ces traditions, n'a pas laissé de traces dans la tradition cornique.

I. *Tristan* et la tradition picte : l'épisode du Morholt

On se souvient que les arguments relevant de l'onomastique, à savoir l'explication des noms *Drust / Tristan, Talorg / Tallwch et Lothian / Lohnois*, invoqués pour enraciner la légende de Tristan dans la tradition picte, ne semblent guère convaincants. En revanche, l'examen des sources de l'épisode consacré au combat de Tristan contre le Morholt peut apporter une réponse au problème des éventuelles relations entre la légende de *Tristan* et la tradition narrative picte. La plupart des spécialistes s'accordent aujourd'hui pour dire que cet épisode appartient bien au vieux fond celtique de la légende. M. Deutschbein a signalé au début du siècle la ressemblance frappante qui existe entre l'épisode du Morholt et le conte irlandais *Tochmarc Emere* («La demande en mariage d'Emer» par Cuchulainn), daté du XII[e] siècle[3]. Un épisode de ce conte présente un guerrier du nom de Drust, fils de Serb, et en fait le compagnon du héros irlandais. Les celtologues estiment qu'initialement cet épisode ne faisait pas partie de la légende de Cuchulainn et qu'il a été interpolé. Comme Drust est le seul des compagnons de Cuchulainn à ne pas réapparaître dans un autre épisode du conte, on a émis l'hypothèse que Drust était le véritable héros de l'action et qu'il a été évincé par Cuchulainn dans un deuxième temps, lors de l'adaptation de cette histoire. Quant au nom Drust, il semblait bien renvoyer au vieux pays picte si bien qu'un lien de dépendance entre l'épisode interpolé et un conte initialement picte pouvait être envisagé[4].

Rappelons brièvement l'essentiel de cet épisode : on y conte qu'à son arrivée aux îles Hébrides, Cuchulainn trouve la cour royale plongée dans la tristesse et l'affliction parce que personne n'ose affronter les Fomores, trois cruels géants, auxquels la fille du roi doit être livrée en tribut. Cuchulainn est vainqueur de ces monstres marins à l'occasion de trois combats singuliers, au cours desquels il est blessé au poignet. Avant qu'il ne se retire incognito, la jeune fille lui fait un pansement d'une bande d'étoffe qu'elle arrache à son vêtement. Nombreux sont ceux qui viennent se vanter à la cour d'avoir tué les Fomores, mais la fille du roi ne les croit pas. Elle fait préparer un bain et défiler un à un ceux qui prétendent l'avoir sauvée, jusqu'à ce qu'elle reconnaisse Cuchulainn au pansement qu'elle lui a posé. Le roi offre sa fille au héros irlandais, mais celui-ci la refuse.

Cet épisode présente de nombreux points communs avec l'épisode du Morholt dans l'histoire de Tristan. Tristan arrive à la cour du roi Marc et la trouve plongée dans le deuil et le désespoir. Le puissant Morholt est arrivé d'Irlande pour réclamer le tribut que Marc doit à son voisin irlandais. Les Fomores collecteurs de tribut, ces géants de la légende irlandaise, ont cédé la place, dans les poèmes tristaniens, à un guerrier unique, doté de forces surhumaines : «Môrolt der sêre starke» («le très fort Morholt», Gottfried 5873). Notons cependant que ce personnage irlandais semble avoir gardé des traits des monstres marins de la

---

[3] M. DEUTSCHBEIN, «Eine irische Variante der Tristan-Sage», *Beiblatt zur Anglia*, t. XV, 1904, p. 16-21.

[4] Cette hypothèse n'est possible que si l'on considère *Drust* comme un nom picte, ce qui peut être remis en cause.

légende celtique. Ces derniers, qui apparaissent toujours à plusieurs, étaient d'une repoussante laideur : «*The Fomors [...] were, for the most part, huge and deformed. Some had but one arm and one leg apiece, while others had the heads of goats, horses or bulls*[5].»

Selon la légende, ils étaient basés sur l'île de Tory et réclamaient à l'Irlande un tribut annuel de deux tiers des nouveau-nés, tant garçons que filles, ainsi que deux tiers du lait et des récoltes de blé.

Tout comme les Fomores, le Morholt est la terreur de ses ennemis. Accompagné d'une puissante armée, il traverse les mers et réclame des pays voisins, où il menace de semer la guerre, un bien cruel tribut :

«ich will ye daß dritt kind,	«Je veux un enfant sur trois,
die in sinem land geboren sind	né en son pays
by fúnfzehen jaurn.	et âgé de quinze ans.
[...]	[...]
die knaben súllent min aigen sin,	Les garçons sont destinés à être mes serfs,
so wil ich die maidlin	et les demoiselles je les mettrai
minem hurhuß tun zu.»	dans mon bordel[6].»
(E 427 et suiv.)	

Chez Gottfried aussi, l'obligation de la Cornouailles de payer un tribut à l'Irlande est présentée comme un droit ancestral que le roi Marc doit accepter en accédant au pouvoir :

Waz aber des zinses waere,	Pour ce qui est du tribut
den man z'Irlanden sande	que chaque royaume
von ietwederem lande,	expédiait en Irlande,
des bescheide ich iuch reht und vür wâr :	je vous le dis, en vérité :
si sanden in daz êrste jâr	Ils leur expédiaient la première année
driu hundert marc messinges	trois cents marks de laiton
und anders keines dinges ;	et rien d'autre,
daz ander silber, daz dritte golt ;	la deuxième de l'argent, la troisième de l'or.
des vierden sô kam Môrolt	La quatrième année, le puissant Morholt
der starke von Irlanden dar	venait d'Irlande,
ze wîge und ouch ze kampfe gar.	prêt à se battre et à faire la guerre.
vür den sô wurden besant	Barons et autres seigneurs
ze Curnewâle und z'Engelant	de Cornouailles et d'Angleterre
barûne und ir genôze.	étaient dépêchés auprès de lui.
die giengen ouch ze lôze	Ils tiraient au sort
ze sîner gegenwürte,	en sa présence
welher im antwürte	pour déterminer lequel d'entre eux

---

[5] «Les Fomores étaient pour la plupart énormes et difformes. Certains n'avaient qu'un bras et une jambe tandis que d'autres avaient une tête de bouc, de cheval ou de taureau.» Ch. SQUIRE, *Celtic Myth and Legend. Poetry and Romance*, Londres, 1912, p. 48 et suiv.

[6] Pour le texte d'Eilhart et sa traduction en français moderne, nous nous référons à EILHART VON OBERG, *Tristrant*. Édition diplomatique des manuscrits et traduction en français moderne avec introduction, notes et index par D. Buschinger, Göppingen, 1976 (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, 202).

sîn kint, daz dienestbaere
[...]
niht megede, niuwan knebelîn[7].
(G 5942 et suiv.)

devait lui remettre son enfant en âge de servir
[...]
pas de filles, des garçons seulement[8].

Il n'est pas exclu que le collecteur de tribut ait été, à l'origine, un monstre marin à qui on a prêté des traits «humains» dans un deuxième temps. Dans le *Tristan* d'Eilhart nous lisons par exemple :

ich sag úch fúr war :
ser erzúrnet waß sin mut.
dar umb fur er úber mereß flut.
Do er kam úber see,
Marcken embot er nit me,
wann daß er im sante
den zinß von sinem lande.
(E 400 et suiv.)

Je le dis de façon certaine :
il était animé d'une violente colère.
C'est pourquoi il traversa la mer.
Lorsqu'il eut passé la mer,
il ne manda à Marke rien d'autre
que de lui livrer
le tribut dû par son pays.

Les deux textes allemands semblent confirmer que derrière le Morholt pourrait bien se cacher initialement une bande d'extorqueurs, une sorte de monstre collectif. Eilhart et Gottfried rapportent l'un et l'autre que Morholt avait la force de quatre hommes :

Do waß ain herr in Irland,
der waß Morelle genant.
der hett an dem lib sin
– daß ward dick schin –-
vier manneß sterckin.
(E 351 et suiv.)

Or, il y avait en Irlande un seigneur
qui avait nom Morolt.
Son corps avait
– on en a eu souvent la preuve –
la force de quatre hommes.

Gottfried reste fidèle à cette version :

Môrolt, als uns diu wârheit
ie hât gesaget und huite seit,
der haete vier manne craft,
diz was vier manne ritterschaft.
(G 3877 et suiv.)

Morholt, comme nous le disait la vraie histoire
et comme elle nous le dit encore aujourd'hui,
avait la force de quatre hommes ;
c'était une armée de quatre hommes.

Ph. Walter le confirme à sa manière quand il ne range pas le Morholt au nombre des chevaliers courtois, mais voit en lui «l'homme-bête par excellence[9]». Il convient en effet de noter que l'Irlandais répond au défi de Tristan par une agressivité animale :

er begund brinnen ser so ain horn,
daß blasset ser
in ainem grossen her,
dar umb daß man torst beston.
(E 738 et suiv.)

Il se mit a rougir comme un cor
qui sonne fort
dans une grande armée,
parce qu'on osait le combattre.

---

[7] Pour le texte de Gottfried, nous nous référons à GOTTFRIED VON STRAßBURG, *Tristan*, Stuttgart, 1990, 5e éd.

[8] Gottfried exclut expressément les filles – peut-être en réaction à la déclaration cynique du Morold chez Eilhart !

[9] Ph. WALTER, *Le gant de verre. Le mythe de Tristan et Yseut*, La Gacilly, 1990, p. 242.

Plus loin, Eilhart souligne que la combativité du Morholt en fait un sanglier furieux :

Morhold gar fraißglich
vacht alß ain gut wild schwin.
(E 890 et suiv.)

Morolt combattit de terrible façon,
tel un vaillant sanglier.

Dans de nombreux textes médiévaux le sanglier est symbole d'intrépidité et de fureur au combat. Mais il est aussi régulièrement interprété comme l'incarnation de la force destructrice, voire diabolique. Il est difficile de préciser la nuance qu'Eilhart privilégie ici[10] ; Gottfried, qui ne compare pas le Morholt à un sanglier, en fait à plusieurs reprises l'homme du diable (G 6213, 6852, 6906).

Les spécialistes ont souvent formulé l'hypothèse que des faits historiques pouvaient être à l'origine de l'épisode mentionné du *Tochmarc Emere* ainsi que du combat de Tristan avec le Morholt. Pour M. Deutschbein, en particulier, il ne fait pas de doute que ces deux textes portent la marque de l'époque viking[11]. Les Vikings s'installèrent à Dublin en 859. La ville fut longtemps au cœur de leur aire d'influence ; c'est à partir d'ici qu'ils tentèrent d'étendre leur puissance en grande Bretagne et ravagèrent les îles et les pays baignés par la mer d'Irlande. La cruauté de leurs coups de main fit que le personnage de l'homme du Nord prélevant des tributs se confondit bientôt dans la tradition celtique avec les Fomores de la mythologie irlandaise. M. Deutschbein suggère que les monstres marins collecteurs de tribut ne sont ni plus ni moins que les Vikings des IX^e^ et X^e^ siècles qui faisaient l'effet de géants aux Irlandais de stature plus modeste. Et dans le Morholt qui, détail significatif, arrive de Dublin (G 7399), il voit un Fomore, l'un de ces géants du Nord qui lèvent tribut sur les populations riveraines.

Mais les points communs au conte irlandais et au poème de *Tristan* ne se limitent pas à ce personnage levant un tribut humain. Dans les deux histoires le héros parvient à libérer le pays de ce fléau. Comme Cuchulainn, Tristan vainc le collecteur d'impôts en combat singulier, à cette différence que Tristan est gravement blessé. Dans les deux histoires le signe de reconnaissance joue un rôle capital : par sa fonction, la bande d'étoffe de la princesse a son équivalent exact dans l'éclat de l'épée qui reste dans la mortelle blessure que Tristan inflige au Morholt (E 920 et suiv. ; G 7055 et suiv.). On peut donc considérer que l'épisode du Morholt ne se termine pas sur la défaite de l'Irlandais en combat singulier, mais bien sur la scène où la princesse irlandaise reconnaît en Tristan le meurtrier de son oncle (E 1884 et suiv. ; G 10072 et suiv.). Nous retrouvons ici un autre thème, déjà rencontré dans le conte irlandais : la reconnaissance du héros dans le bain.

Si dans cet épisode de la légende de Cuchulainn et du *Tristan* les points communs sont remarquables, ils ne peuvent faire oublier les divergences entre les deux récits. On peut d'abord noter que le thème de la princesse malheureuse est absent du poème de *Tristan*. Le roi Marc s'acquitte de ses obligations envers les

---

[10] Convient-il de voir dans cette comparaison avec le sanglier («cochon sauvage» en allemand) une allusion à l'étymologie de Morholt ? Cf. l'article de M. HASLÉ et A. LAGEMANN ici même, *supra*, p. 327-330.

[11] M. DEUTSCHBEIN, *op. cit.*, p. 19 et suiv.

Irlandais en leur livrant les enfants de ses vassaux. Cette variante dans la structure du récit s'explique sans doute par le fait que la princesse qui guérit le héros et le reconnaît dans son bain, vient non seulement du pays du collecteur de tribut, mais lui est unie par des liens familiaux : Morholt est l'oncle de la jeune Iseut, la fille du roi d'Irlande. Contrairement au héros du conte irlandais, Tristan ne peut être guéri dans le pays qu'il a libéré. Il se lance dans une navigation à l'aventure qui le conduit dans la patrie de cette Iseut aux pouvoirs magiques, c'est-à-dire de la princesse qui, dans le poème de *Tristan*, prend le rôle de la dame sauvée par le héros. La structure narrative du deuxième voyage de Tristan en Irlande est d'autant plus complexe que l'histoire de la délivrance de la princesse qui, initialement, prenait fin avec l'identification du héros dans le bain a été contaminée par un autre récit, peut-être d'origine bretonne : celui de la délivrance du dragon. Dans cet épisode le thème de la reconnaissance du héros grâce à un symbole (étoffe, langue du dragon) se double de celui du prétendant couard. De même que Cuchulainn peut prouver par sa blessure et par le pansement de la princesse que c'est bien lui qui a vaincu les Fomores, de même Tristan, en présentant la langue du dragon, réussit à démasquer le sénéchal aux perfides prétentions qui se vante d'avoir abattu le monstre.

Constatons en conclusion que les points communs entre le récit irlandais et le poème de *Tristan* ne peuvent être le simple fruit du hasard. H. Newstead n'hésite pas à voir dans le récit picto-irlandais de Drust-Cuchulainn le noyau véritable de l'épisode du Morholt : «*The nucleus of the Tristan legend, then, was a tradition, that Drust delivered a foreign land from a forced tribute and rescued the intended victim, a princess who later succeeded in identifying the hero in a bath and in thus confounding the false claimants to the victory*[12].»

Nous ne nous prononcerons pas sur le bien-fondé de cette thèse. Le seul point qui nous semble acquis, c'est que des récits dont la structure présente une analogie avec l'épisode du Morholt circulaient dans l'Irlande du Xe siècle.

II. *Tristan* et la tradition narrative irlandaise

1. Les prouesses de Tristan

G. Schoepperle signalait déjà au début de ce siècle que l'origine celtique de Tristan se reflétait dans son éducation et dans ses nombreuses aptitudes qui échappent au canon classique de l'éducation courtoise.

Si nous ignorons bien des points de l'éducation de la noblesse au haut Moyen Âge, les témoignages historiques et littéraires dont nous disposons s'accordent pour dire que l'éducation des jeunes nobles était d'abord physique.

---

12 «Le noyau de la légende de Tristan fut donc la tradition selon laquelle Drust libéra un pays étranger du tribut qui lui était imposé et sauva la victime désignée, une princesse qui réussit par la suite à identifier le héros dans le bain et par là même à confondre les faux prétendants à la victoire.» H. NEWSTEAD, «The Origin and Growth of the Tristan Legend», dans R.S. LOOMIS, *Arturian Literature in the Middle Ages*, Oxford, 1959, p. 126 et suiv.

Equitation, maniement des armes, courage, adresse sportive – autant de techniques dont la maîtrise est indissociable du concept de chevalerie guerrière. La poésie courtoise nous apprend de plus que la formation musicale était un chapitre important du programme d'éducation de la noblesse occidentale[13]. Le jeune Tristan qui grandit sous la protection de son précepteur et ami Gorvenal reçoit, lui aussi, une formation conforme en tous points à l'idéal d'éducation courtoise :

der kund in wol bringen an	Celui-ci s'entendait à lui enseigner
in hoffelichen dingen.	les règles de la courtoisie.
harpffen und singen	Il apprit à l'enfant
lert er wol daß kind.	à jouer de la harpe et à chanter.
[...]	[...]
und lert ihn grossen fug	et lui apprit à être très adroit
mit henden und mit bainen :	de ses mains et de ses jambes :
werffen mit den stainen,	à lancer des pierres,
louffen und springen,	à courir et à sauter,
listlichen ringen,	à lutter avec habileté,
die schaft ser schiessen	à lancer le javelot avec force,
nach manlichen geniessen.	comme un vaillant guerrier.

(E 130 et suiv.)

Plus que tout autre poète de son temps, Gottfried s'attarde longuement sur l'éducation de son héros. Alors qu'Eilhart met l'accent sur l'éducation physique de Tristan, Gottfried souligne, parallèlement à la maîtrise des armes, son éducation intellectuelle et artistique : maîtrise des langues étrangères, des arts musicaux, érudition livresque, extrême civilité :

sîn vater der marschalc in dô nam	Son père le sénéchal
und bevalch in einem wîsen man.	le confia à un homme avisé.
mit dem sante er in iesâ dan	Il l'expédia en sa compagnie
durch vremede sprâche in vremediu lant.	à l'étranger afin qu'il apprenne les langues étrangères.
und daß er aber al zehant	De plus, il devait aussitôt commencer
der buoche lêre an vienge	à lire des livres
und den ouch mit gienge	et cela avec plus d'application
vor aller slahte lêre.	qu'il ne consacrait aux autres études.
[...]	[...]
Under disen zwein lernungen	En plus de ces deux sujets d'étude,
der buoche unde der zungen	les livres et les langues,
sô vertete er sîner stunde vil	il consacrait beaucoup d'heures
an iegelîchem seitspil.	à jouer toutes sortes d'instruments à cordes.
[...]	[...]
über diz allez lernet er	Il apprenait en plus
mit dem schilte und mit dem sper	à bien se tenir en selle,
behendechlîche rîten,	écu et lance en mains,

---

[13] On trouvera un résumé de l'éducation du jeune chevalier dans J. BUMKE, *Höfische Kultur. Literatur und Gesellschaft im hohen Mittelalter*, Munich, 1986, vol. II, p. 433 et suiv.

[...]
wol schirmen, starke ringen,
wol loufen, sêre springen,
dar zuo schiezen den schaft,
daz tete er wol nâch sîner craft.
ouch hoere wir diz maere sagen,
ezn gelernete birsen unde jagen
nie kein man sô wol sô er,
ez waere dirre oder der.
aller hande hovespil
diu tete er wol und kunde ir vil.
(G 2060 et suiv.)

[...]
à bien parer les coups et à en donner d'ardents,
à courir vite, à sauter haut et loin,
à lancer le javelot,
à tout cela il mettait tout son coeur.
L'histoire nous dit également
que personne, quel qu'il fût,
n'apprit aussi bien à approcher
le gibier et à le chasser.
Il maîtrisait parfaitement tous les jeux de société courtois
et en connaissait bon nombre.

Malgré les différences qui apparaissent tant dans la présentation que dans l'importance à accorder à l'éducation du héros, il est clair que les auteurs de ces deux textes de moyen haut allemand ont un souci commun : placer Tristan aux côtés d'Erec et d'Ivain, de Perceval et de Gauvain, dans la suite des parfaits chevaliers courtois, et lui attribuer toutes les qualités requises pour être un digne représentant de la culture courtoise. Il est donc particulièrement frappant que Tristan possède en outre toute une série de qualités qui, si elles semblent ignorées de la société courtoise, sont autant de titres de gloire chez les Celtes, en particulier en Irlande.

Son habileté à jeter de lourdes pierres, sport encore pratiqué de nos jours en Écosse, lors de jeux traditionnels, lui vient sans doute de ses origines celtes. Le texte d'Eilhart nous présente aussi en Tristan un lutteur dont l'expérience n'attend point le nombre des années[14], fort semblable aux héros des légendes irlandaises et, en particulier, du plus connu d'entre eux. Nous lisons à propos de Cuchulainn : *«When they were wrestling he threw [...] fifty of them under him on the ground and all of them together were not sufficient to throw him*[15]*.»*

Eilhart souligne à maintes reprises les prouesses de Tristan dans la discipline du saut. C'est ainsi que dans l'épisode de la farine, tant chez Eilhart que chez Gottfried, Tristan réussit par un premier bond fantastique à rejoindre la couche de la reine Iseut et à éviter le flagrant délit d'adultère que voudrait établir le nain (E 3920 et suiv. ; G 15179 et suiv.). Plus tard, lors de sa troisième visite à Iseut, Tristan, déguisé en pèlerin, participe à des joutes sportives organisées à la cour du roi Marc. Il surpasse tous ses concurrents non seulement au javelot et au lancer de pierre, mais aussi au saut en longueur. Eilhart souligne à l'envi ses exploits sportifs (E 7799 et suiv.).

---

[14] Faut-il rappeler l'importance, dans les traditions des Celtes, de la lutte dite celtique (breton *ar gouren*), qui fait encore en Bretagne l'objet de championnats annuels ? Ce sport essentiellement limité à des prises corporelles, exécutées debout, ne saurait être confondu avec la lutte gréco-romaine.

[15] «Lorsqu'ils luttaient, il jetait à terre cinquante d'entre eux et tous ensemble ne suffisaient pas pour le jeter à terre, à son tour.» *Táin bó Cúalnge*, cité par G. SCHOEPPERLE LOOMIS, *Tristan and Isolt. A Study of the Sources of the Romance*, second edition, expanded by a bibliography and a critical essay on Tristan Scholarship since 1912 by R.S. Loomis, New York, 1970 (1re édition, Francfort-sur-le-Main, 1913), p. 283.

Mais le saut de Tristan le plus remarquable est bien sûr celui qui lui permet d'échapper à ses gardes sur le chemin de son exécution. Tristan obtient de faire un instant prière et pénitence dans une chapelle perchée au bord de la falaise. Il en profite pour sauter de la fenêtre dans la mer et se sauver. Le public courtois d'Eilhart aura sans doute vu dans cette prouesse une nouvelle preuve de la vaillance de Tristan, mais l'exploit sportif cache probablement un point de droit brittonique : celui qui manquait aux devoirs de la chasteté était précipité du haut d'une falaise[16]. Il n'est guère vraisemblable que cette coutume celtique fût connue de l'Allemagne médiévale. Mais on peut supposer qu'un public intéressé par le côté moral de l'histoire ait établi un lien entre le saut de Tristan et la question de sa culpabilité. Les conceptions médiévales n'ont qu'une explication à l'issue heureuse de ce saut dans le vide : l'intervention divine. En sauvant Tristan, Dieu l'absout de toute faute. Le fait que Tristan ait commis l'adultère ne peut être retenu contre lui : la conception médiévale du péché suppose non seulement le fait objectif mais encore la volonté subjective du coupable. Or, Eilhart le répète à l'envi, ce n'est pas Tristan qui est responsable de son acte, c'est le philtre fatal.

Résumons-nous sur ce point : si son extrême dextérité le distingue de tous les autres héros courtois de la littérature du Moyen Âge français et allemand, ses prouesses sportives n'ont rien d'extraordinaire quand on les compare à celles des héros irlandais, de Cuchulainn, par exemple : «*He would keep springing backwards in mid-air a shot's distance from the fort, and then he would rebound from thou until his forehead would strike the fort. Anon he would spring on high till all that was within the fort was visible to him, while again he would sink up to his knees in the earth owing to the pressure of his vehemence and violence*[17].»

Un autre héros irlandais, Diarmaid, qui, comme nous le verrons, rappelle étonnamment Tristan, se distingue aussi par ses sauts prodigieux, véritablement surhumains.

Les deux poètes allemands adoptent des attitudes différentes devant les prouesses sportives de Tristan. Tandis qu'Eilhart, qui fait partie de ces auteurs qui marquent le début de la période courtoise, s'attarde volontiers sur ses performances de lanceur, lutteur et sauteur, Gottfried, dans le meilleur des cas, se contente de les mentionner. Sans doute faut-il comprendre que ces disciplines ne figuraient plus en bonne place dans le programme éducatif du chevalier de la période courtoise classique. Par ailleurs, différents éléments permettent d'y voir la marque de traditions celtiques.

Tous les textes tristaniens s'accordent pour souligner les dons musicaux du héros. Tristan joue du cor (G 3210 et suiv.), il chante à merveille (G 3626 et suiv.), est l'auteur admiré de lais musicaux (G 19194 et suiv.). Comme Sigurd/Siegfried dans la légende scandinave, dès son plus jeune âge il imite le

---

16 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 284.

17 «Il avait coutume de se projeter en l'air, de faire des sauts en arrière à distance de projectile du fort, puis de là rebondissait jusqu'au fort que son front venait heurter. Et ensuite, il sautait verticalement, assez haut pour voir l'intérieur du fort et, retouchant le sol, s'enfonçait jusqu'aux genoux sous la véhémence et la violence de son saut.» *Fled Bricrend*, cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 286.

chant des oiseaux[18], privilège des héros irlandais qui, en France et en Allemagne, revient aux ménestrels/*Minnesänger*. Presque tous les textes soulignent la maîtrise de Tristan à la harpe ; chez Gottfried il joue encore d'autres instruments à cordes :

«mich [Tristan] lêrten Parmenîen
videln und symphonîen.
harpfen unde rotten
daz lêrten mich Galotten,
zwêne meister Gâloise.
mich lêrten Britûnoise,
die wâren ûz der stat von Lût,
rehte lîren und sambjût.»
(G 3675 et suiv.)

«Des Parméniens m'apprirent à jouer
de la vièle et de la symphonîe [«vielle» ?]
Des Gallois,
deux maîtres du pays de Galles,
à jouer de la harpe et de la rote.
Deux Bretons
de la ville de Lut
m'apprirent la lyre et le sambjut[19].»

Les dons musicaux de Tristan ne sauraient être comparés à ceux d'un Lancelot, qui se contente de maîtriser une certaine technique artisanale. La musique de Tristan envoûte corps et âme, elle enchante au sens magique du terme, crée à l'occasion des absences bien curieuses :

do begunde er suoze doenen
und harpfen sô ze prîse
in britûnischer wîse,
daz maneger dâ stuont unde saz,
der sîn selbes namen vergaz.
(G 3588 et suiv.)

Son jeu était si mélodieux,
il jouait si bien de la harpe,
à la manière bretonne,
que nombreux furent ceux qui, debout ou assis,
oublièrent leur propre nom.

La harpe, l'instrument le plus populaire de l'époque, joue un rôle central dans les poèmes tristaniens. C'est à son séduisant jeu de harpe que le jeune Tristan doit son poste de confiance auprès du roi Marc de Cornouailles (G 3545 et suiv.). Pour sa navigation à l'aventure – sa guérison est apparemment impossible –, Tristan n'emporte que son épée et sa harpe (E 1134 et suiv.)[20] ; son plaisant jeu de harpe aux abords de la côte irlandaise va attirer l'attention sur sa nacelle sans gouvernail (G 7512 et suiv.) ; c'est encore sa harpe qui enchante le couple royal et vaut à Tristan de devenir, après sa guérison, le précepteur de la jeune Iseut.

Le roi qui chante et qui joue de la harpe n'est pas seulement un personnage littéraire : le roi David a marqué de son sceau la conception du souverain au Moyen Âge. La harpe n'en est pas pour autant l'apanage du monde courtois. De nombreux témoignages littéraires signalent les prouesses des premiers héros irlandais à la harpe qui, faut-il le souligner, est l'emblème du pays. Au pays de Galles la rote jouissait d'un prestige particulier. Les instruments à cordes les plus divers étaient considérés, dès le Moyen Âge, comme les instruments nationaux des peuples celtiques. Les bardes celtes, mentionnés dès le V^e^ siècle en Gaule, au

---

18 Cf. le *Donnei des amants*, poème français du XIII^e^ siècle.

19 Mot attesté chez Gottfried seulement.

20 Gottfried ne mentionne que la harpe (G 7359 et suiv.).

pays de Galles, en Écosse et en Irlande, et leurs successeurs en Irlande jusqu'au XVII^e^ siècle, en Écosse jusqu'au XVIII^e^ siècle, s'accompagnaient sur la *Crwth*, une sorte de lyre qui était pincée, puis dont on joua aussi avec un archet à partir du XI^e^ siècle. Les musiciens celtes avaient une excellente réputation ; ce n'est donc pas un hasard si le jeune Tristan apprend à jouer de différents instruments à cordes auprès d'artistes de «Parménie», du pays de Galles et de Bretagne.

Les divers témoignages historiques et littéraires portant sur l'éducation de la noblesse au Moyen Âge nous permettent de conclure que les dons exceptionnels de harpiste de Tristan ne suffisent nullement pour voir en lui plus qu'un digne représentant du monde courtois. Mais sa maîtrise hors du commun de *tous* les instruments à cordes pourrait bien être un indice de ses origines celtiques.

Prouesses sportives et dons musicaux n'étaient pas les seuls titres de gloire des héros de l'Irlande ancienne : dextérité et habileté des mains les distinguaient aussi entre tous. Cela vaut également pour Tristan et en fait, sans aucun doute, un héros celte. Dans l'épisode où Tristan favorise les amours de Kehenis/Kaherdin et de Gariole/Gargeolain il se révèle être un maître dans l'art de jouer aux fléchettes. Tristan, patron du jeu de darts ? Oui, si l'on précise qu'il ne s'agit pas pour le héros de lancer des flèches toutes faites dans une cible, mais d'épointer des rameaux, de saule dans la plupart des cas, d'en lancer un premier qui reste fiché dans la cloison, puis d'en lancer toute une série si bien que chacun vient s'enfoncer très exactement dans l'extrémité du précédent :

da saß der held stätt	Le héros fidèle resta assis
und schoß ain ryß all zu hand	et lança aussitôt une brindille
in die wand. dar nach aber Tristrand	dans le mur. Ensuite Tristrant
schosß ainß aber in daß	lança une autre brindille dans la première
und dar nauch aber ye baß und ye baß	et ainsi de suite, faisant toujours de mieux en mieux,
ainß in daß nit besunder.	l'une dedans l'autre, sans écart.

(E 9080 et suiv.)

Pareille prouesse est signée Tristan. Le mari trompé, qui découvre ces fléchettes à son retour, le comprend aussitôt :

diß schiessen nieman kan,	Personne ne peut tirer ainsi,
wan Tristrand der ain man :	si ce n'est Tristrant lui-même :
der haut eß gewisslich tan.	c'est certainement lui qui l'a fait.

(E 9149 et suiv.)

La scène décrite par Eilhart a son pendant exact dans *Fled Bricrend*, où l'habileté de Cuchulainn est tout aussi stupéfiante : «*Cuchulainn then sought out the women-folk and took thrice fifty needles from them. These he threw one after the other. Each needle went into the eye of the other till in that wise they were in a row*[21].»

---

[21] «Puis Cuchulainn se rendit chez les femmes et leur emprunta trois fois cinquante aiguilles. Ces aiguilles, il les lança l'une après l'autre. Chaque aiguille pénétrait dans le chas de la précédente jusqu'à ce qu'elles soient toutes les unes dans les autres.» *Fled Bricrend*, cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 296.

Il est intéressant de constater que ce détail du jeu de fléchettes manque chez les continuateurs de Gottfried[22], Ulrich von Türheim et Heinrich von Freiberg. Voici la version lapidaire de Heinrich :

nu vuorte sie den ritter wert [Kehenis]
in eine kemenâten sân,
und sîn geselle Tristan
hie ûze bî den vrouwen bleip ;
die zît kurtz er in und vortreip
mit hübschen dingen sunder zil,
der er konde mêr dan vil[23].

Elle conduisit alors le noble chevalier
dans une chambre,
tandis que son compagnon Tristan
restait dans la salle commune avec les femmes ;
il leur fit passer le temps
avec toutes sortes de divertissements,
et il en connaissait beaucoup.

La fonction narrative de ce thème, qui était de caractériser le héros en prêtant à Tristan des dons uniques, n'est manifestement plus comprise des continuateurs. Le détail ancien, et sans nul doute celtique, est supprimé et remplacé par un autre, plus moderne : chez les deux continuateurs, c'est le chapeau que Kehenis perd à son arrivée au château de sa belle et que son mari Nampetenis/Bedenis découvre à son retour, qui trahit le rendez-vous secret.

Un autre don que Tristan partage avec les héros irlandais, c'est celui de tailler des copeaux, de bois qui serviront de message à sa bien-aimée. Ces copeaux, qui sont utilisés à deux reprises dans la version d'Eilhart (E 3365, 3491) et à dix reprises, pas moins, dans celle de Gottfried (G 14498 et suiv., 14616 et suiv.), suffisent comme message à Iseut, car seul Tristan peut les sculpter d'une certaine manière. Nous reviendrons sur la ruse des copeaux dans le chapitre du rendez-vous épié.

Pour souligner les origines celtiques du héros, on a parfois invoqué le fait que Tristan – surtout dans les versions d'Eilhart et de Béroul – maîtrise des arts primitifs qu'il aurait parfois inventés. Eilhart rapporte qu'il serait le premier à avoir pêché à la ligne (E 4539 et suiv.) et à avoir appris à son chien à suivre silencieusement la piste du gibier (E 4542 et suiv.). A cela on répondra que l'invention de nouvelles techniques de chasse ou de nouvelles armes[24] est le privilège non seulement des héros celtiques, mais de tous les héros primitifs[25]. L'ingéniosité du chasseur Tristan chez Eilhart ne dit donc rien sur ses origines celtiques.

2. La navigation à l'aventure

Tout comme l'épisode du Morholt, celui de la navigation à l'aventure de Tristan fait très vraisemblablement partie du substrat celtique de la matière tristanienne. Lors de son combat avec le Morholt, Tristan est gravement blessé par une lance empoisonnée. Sa blessure semble inguérissable, la puanteur qui s'en

---

[22] Rappelons que la version de Gottfried (19 552 vers) est restée inachevée ; les dernières scènes présentent la rencontre de Tristan et Iseut aux blanches mains.

[23] HEINRICH VON FREIBERG, *Tristan*, édité par R. Bechstein, Leipzig, 1877, vers 6072 et suiv.

[24] Chez Béroul, Tristan est l'inventeur de l'*arc-qui-ne-faut*, de l'arc qui ne manque jamais son but.

[25] C'est ainsi que Pélée, le père d'Achille dans la mythologie grecque, aurait inventé le couteau de chasse.

exhale est telle que le héros fuit toute société humaine et décide de partir tout seul sur la mer. Dans les premières versions du *Tristan* et encore chez Eilhart, le héros qui se meurt s'embarque dans une nacelle sans gouvernail – *«ane sture»* (E 1153) – dans l'espoir de trouver la guérison loin de son pays. Cette navigation merveilleuse à l'aventure dans un bateau sans rame ni gouvernail est un thème fort répandu dans la matière de Bretagne. Marie de France conte que Guigemar, blessé à la chasse, trouve sur le rivage une barque vide qui l'emporte au gré du vent et des vagues vers une dame qui le sauve ; le roi Arthur, blessé à mort, touche l'île d'Avallon où la fée Morgane le guérit ; un poème d'ancien français de 1188 nous dit que Partonopeus de Blois rejoint dans un esquif sans gouvernail la reine Meliur au royaume des fées. Dans tous ces poèmes, le héros blessé ou malade attend sa guérison d'un voyage à l'aventure. D'étranges routes maritimes le conduisent dans une contrée lointaine, qu'on ne saurait découvrir à l'aide d'un compas et de cartes, où une fée le prend sous sa protection et le guérit des maux qui l'accablent.

Les navigations aventureuses sans gouvernail sont encore plus fréquentes dans la tradition irlandaise. Ce thème y a pris sa forme quasi définitive dans le genre littéraire des *imrama* («voyages»), connu depuis le X^e^ siècle. Ce sont souvent des motifs religieux qui incitent le héros à s'embarquer à l'aventure. Cette navigation lui est, en règle générale, imposée comme pénitence par un messager de Dieu ou un père spirituel ; plus rarement, il part de sa propre initiative. Les exemples de *navigatio* chrétiennes sont légion, nous renvoyons le lecteur au chapitre où G. Schoepperle collationne toute une série de textes illustrant ce genre[26].

Le thème narratif de l'*imram* irlandais est présent dans les deux textes allemands. S'il apparaît encore sous un jour archaïque et primitif chez Eilhart, il connaît des modifications importantes chez un Gottfried soucieux de la vraisemblance de son récit et de la logique de sa composition. Eilhart confie à son lecteur, et à lui seulement, que personne en dehors d'Iseut, la blonde fille du roi d'Irlande, ne peut guérir le héros :

in der welt niemen waß,
der gelúpte wol hailen kúnde,
wann Ysald wem eß dú gúnde.
(E 1018 et suiv.)

Dans le monde il n'y avait personne
qui pût guérir les plaies empoisonnées,
hormis Isalde, si elle y consentait.

Tristan ignore tout de cette possible guérison. Sa navigation à l'aventure le conduit par des voies merveilleuses au seul endroit où on peut le secourir. Gottfried, qui rejette le merveilleux de ses sources avec la morgue de l'homme éclairé, refond le thème afin de lui donner plus de vraisemblance. Tristan sait où il doit s'adresser car le Morholt, jubilant de la détresse où il a plongé son adversaire en lui infligeant une blessure empoisonnée, lui annonce que seule sa sœur Iseut, la reine d'Irlande, peut le guérir :

«du bist mit eime swerte wunt,
dat toedic unde gelüppet ist.

«Le coup que je t'ai infligé est mortel
car mon épée est empoisonnée.

---

26 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 371 et suiv.

arzât noch arzâte list
ernert dich niemer dirre nôt,
ez entuo mîn swester eine, Isôt,
diu künegîn von Irlande.»
(G 6942 et suiv.)

Les médecins et tout leur savoir
ne pourront te sauver.
Seule ma sœur Iseut, la reine d'Irlande,
peut te guérir.»

Tristan s'en souviendra (G 7293 et suiv.) et cinglera vers l'Irlande (G 7328) pour s'y faire soigner. Sachant que ce pays lui est interdit depuis sa rencontre avec le Morholt, il n'y arrive pas sur son navire parfaitement équipé, mais se fait descendre dans une nacelle au large de Dublin. Ainsi fait-il croire que seul le hasard l'a fait toucher la côte irlandaise. Ce subterfuge permet à Gottfried de retrouver en toute logique le fil de l'action proposé par ses sources, à savoir la découverte de Tristan et la dissimulation de son identité.

La rigueur et la logique que Gottfried met en œuvre dans son récit lui permettent d'éliminer le merveilleux qui caractérisait cet épisode dans les poèmes plus anciens. Le thème de la navigation à l'aventure est évincé par celui de la guérison par la main qui a infligé la blessure – thème attesté dans les traditions classique, nordique et irlandaise. Nombre de récits sont fondés sur la croyance primitive que la blessure reçue lie le blessé à celui qui la lui a infligée et ne peut être guérie que par lui. Leur structure ne varie guère : le héros est blessé lors d'un combat, apprend qu'il ne peut être sauvé que par son adversaire ou par un des parents de celui-ci ; il se rend dans le pays de ce dernier, obtient par une ruse que son ennemi ou un membre de sa famille le guérisse du mal qui le ronge. La combinaison des deux thèmes – navigation à l'aventure et guérison par la main ennemie – apporte une réponse à la question des origines du premier voyage de Tristan en Irlande. En effet, si les deux thèmes ne sont pas connus de la tradition irlandaise seulement, leur combinaison n'est attestée que dans certains récits irlandais : le héros blessé qui espère trouver de l'aide en pays ennemi entame une navigation à l'aventure. La navigation sans gouvernail manque toujours dans les récits correspondants de la tradition classique et nordique. Nous en conclurons donc avec G. Schoepperle que le premier voyage de Tristan en Irlande ne peut que remonter à des sources celtiques et, plus précisément, irlandaises.

3. Le rendez-vous épié

Les événements qui se situent entre le premier voyage de Tristan en Irlande et la vie dans la forêt sont essentiellement tirés de la tradition française. Ils reprennent à leur manière les récits du Moyen Âge traitant de la ruse des femmes qui trompent leur mari. Une exception cependant, semble-t-il : l'épisode du rendez-vous épié.

Au retour de son deuxième voyage en Irlande, d'où il a ramené comme épouse la blonde Iseut au roi Marc, la position de Tristan à la cour est minée par la jalousie et les soupçons des barons qui mettent tout en œuvre afin que le roi découvre les amants. C'est ici que Tristan invente une ruse qui lui permet de communiquer en secret avec Iseut. Des copeaux ingénieusement sculptés flottent sur le ruisseau qui traverse les appartements des femmes et donnent rendez-vous à Iseut, ainsi en est-il convenu avec Brengain/Brangene, sa suivante :

wann in dem brunnen
lob kumpt gerunnen
durch die kemmenatte,
so gang sie gar dratte
und wart ainß sponß da by,
dar an gamaulet sy
ain crútz mit fúnff orten.
(E 3341 et suiv.)

Dès qu'il passera des feuilles
sur l'eau de la fontaine
traversant sa chambre,
qu'elle aille vite
attendre la venue d'un copeau
sur lequel sera peinte
une croix à cinq branches.

Pour compromettre les amants qui continuent à se voir, les ennemis de Tristan s'en remettent au nain. Celui-ci invite le roi à se poster avec lui dans le tilleul sous lequel les amants ont coutume de se donner rendez-vous. Mais la lune trahit les guetteurs, leurs ombres révèlent leur présence aux amants, qui ne se découvrent pas.

a. Les copeaux sur l'eau

Le détail le plus remarquable de la scène du verger est le message des copeaux flottants, thème que l'on retrouve sans grandes variations dans toutes les versions du *Tristan*. Chez Eilhart, Tristan est l'inventeur de cette ruse ; les deux initiales des noms de T(ristrant) et Y(solde) sont combinées en une «croix à cinq branches» (E 3347). Chez Gottfried, c'est Brangene (G 14421 et suiv.) qui sauve, cette fois encore, les amants d'un mauvais pas ; les deux initiales sont gravées sur les deux côtés du bois (G 14426 et suiv.). H. Newstead et G. Schoepperle croient retrouver dans ce thème une coutume irlandaise et notent toute une série de rapprochements possibles dans la matière d'Irlande.

Un récit connu au Xe siècle raconte comment Ossian, le fils du héros irlandais Finn, qui est lui-même l'un des prototypes celtes du roi Marc, est fait prisonnier et fait passer un message à son père, sous forme de copeaux confiés à la rivière[27]. Un autre récit du IXe siècle conte comment Finn découvre la trace de son adversaire Ferchess au terme d'une poursuite de sept ans. Ses dons divinatoires lui permettent de reconnaître l'œuvre de son ennemi dans des copeaux taillés d'une certaine manière, qui flottent au fil de l'eau[27]. Le même thème se retrouve dans un récit plus récent, celui de Diarmaid et Grainne *(Aithed Grainne la Diarmaid)* : *«The Fiantan were hunting along the foot of the strand [...]. Finn took notice of the shavings at the foot of the burn. 'These', said he, 'are the shavings of Diarmaid.' – 'They are not ; he is not alive', said they. – 'Indeed', said Finn, 'they are'*[28].»

L'analogie qui existe entre ces récits et l'épisode de Tristan est évidente :

---

[27] H. NEWSTEAD, «The Tryst beneath the Tree : An Episode in the Tristan Legend», *Romance Philology*, t. IX, 1955-1956, p. 273.

[28] «Les hommes de Finn chassaient sur la rive [...]. L'attention de Finn fut attirée par les copeaux flottant sur le ruisseau. Il dit : «Ce sont des copeaux sculptés par Diarmaid. – Non, il est mort, dirent-ils. – Si, dit-il, ce sont ses copeaux.» *Aithed Grainne la Diarmaid*, cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 304.

1. Le héros découpe des copeaux selon une technique qui l'identifie aux yeux de tous ceux qui connaissent son art (O, F, D,T)[29].
2. Il confie ses copeaux à un ruisseau ou à une rivière (O, F, D,T).
3. Le cours d'eau traverse la demeure (O,T).
4. Les copeaux sont découverts par leur destinataire, reconnus et lui signalent où se trouve l'expéditeur (O, F, D,T).

Mais ce qui est frappant, c'est que ces copeaux ont, dans les poèmes tristaniens, une fonction fort différente de celle qu'ils assurent dans les récits irlandais. Alors que, dans *Tristan*, ils sont les complices des amants, dans la matière d'Irlande ils permettent d'identifier et de localiser l'ennemi caché. H. Newstead pense que ce glissement de fonction – de la simple identification à la complicité – s'est opéré dans un deuxième temps, lorsque le thème des copeaux s'est fondu avec celui du rendez-vous secret. Ici encore la source pourrait être irlandaise : *la mort tragique de Curoi*[30]. Blathnat, la femme de Curoi, organise un rendez-vous secret avec son amant Cuchulainn. Elle verse du lait dans le ruisseau, signal adressé à Cuchulainn pour qu'il la rejoigne, afin qu'ils exécutent ensemble leur plan qui consiste à éliminer Curoi. Comme dans l'épisode de Tristan, les amants sont séparés, ils conviennent de se rencontrer en secret et un signe confié au ruisseau sert de message au partenaire. Il suffit de remplacer le lait de l'histoire de Curoi par le motif des copeaux, attesté dans d'autres récits irlandais, pour retrouver une situation fort comparable à celle de Tristan. H. Newstead estime qu'il n'est pas impossible que cette heureuse fusion des deux motifs soit l'œuvre d'un poète gallois, connaissant l'histoire de Blathnat et de Curoi, à savoir, en version galloise, celle de Blodeuwedd : *«[...] The setting of the tryst and the lover's signal born by the stream may have entered the Tristan legend from the story of Blodeuwedd, the welsh counterpart of the Irish Blathnat*[31]. »

b. Le nain

Le nain intrigant, ennemi déclaré des amants, joue un rôle important dans la scène du verger. Dans la version d'Eilhart, il n'est pas, au départ du moins, attaché à la cour du roi Marc. C'est Andret, le rival de Tristan et neveu et conseiller du roi, qui le connaît comme devin-astrologue et l'introduit à la cour pour s'en faire un allié, susceptible de convaincre Tristan et Iseut d'adultère. Dans les versions communes du *Tristan*, c'est dans les étoiles que le nain lit la faute des amants :

der valant do begund	L'être diabolique commença
daß gestirn schowen	à scruter les étoiles.
und sprach : «min frowe	Il dit : «Ma souveraine
Trystranden werlichen hat.»	a pour sûr Tristrant.»
(E 3406 et suiv.)	

---

[29] O pour l'épisode d'Ossian, F pour le récit de Ferchess, D pour Diarmaid, T pour l'épisode de Tristan.

[30] H. NEWSTEAD, «The Tryst...», p. 274.

[31] «Le lieu du rendez-vous secret et le signal des amants porté par la rivière ont peut-être été introduits dans la légende de *Tristan* par l'intermédiaire de l'histoire de Blodeuwedd, l'équivalent gallois de l'histoire irlandaise de Blathnat.» H. NEWSTEAD, «The Tryst...», p. 275.

Sa première intervention n'en est pas moins un échec : Tristan et Iseut trompent ceux qui les épient dans l'arbre par des propos rassurants pour le roi. Marc, libéré de tout soupçon, s'apprête à faire tuer le nain, qui trouve son salut dans la fuite (E 3618 et suiv.). Il est découvert peu après dans la forêt par Dinas, le compagnon de Tristan, qui l'aide à rentrer dans les bonnes grâces du roi.

Dans la version de Gottfried, le nain est attaché à la cour royale. L'intrigant anonyme d'Eilhart s'appelle ici «Melot petit d'Aquitaine» (G 14240), nom attesté seulement chez Gottfried et ses continuateurs. Le rationaliste Gottfried refuse tout net la tradition qui fait du nain un magicien astrologue averti (G 14240 et suiv.). C'est à sa ruse et à son habileté que Melot doit la découverte de la faute des amants. Il les espionne (G 14508 et suiv.), cherche à rencontrer Tristan pour que celui-ci se trahisse (G 14528 et suiv.).

La tradition littéraire du nain est ancienne. Melot fait partie de ces innombrables nains qui hantent les poèmes d'ancien français et de moyen haut allemand[32]. Leur difformité physique est le signe de leur caractère vicieux et de leur méchanceté. Eilhart et Gottfried ne l'épargnent guère. Pour l'un il est un «être diabolique» (E 3406), pour l'autre un «nain maudit, instrument du diable» (G 14511 et suiv.).

Il est établi que le nain, dans les poèmes tristaniens, est titulaire d'un office à la cour, sans doute celui de fou du roi ; les états de personnel des cours médiévales signalent la présence régulière et nombreuse de nains «joyeux conseillers[33]». Il est intéressant de se demander si des nains ou des fous de cour jouent un rôle dans d'autres histoires d'adultère au Moyen Âge. Le seul exemple signalé figurerait dans une chanson de geste française : le traître place un nain de la cour dans le lit de la reine injustement accusée[34]. L'épisode n'a guère de point commun avec celui de *Tristan*, puisque le nain n'est chargé ni d'épier ni d'écouter les amants. Il est donc plus vraisemblable que le nain de *Tristan* a une source celtique. Le fou de cour difforme est également connu de l'Irlande du Moyen Âge. Les souverains irlandais s'entouraient de bardes qui faisaient en même temps office d'amuseurs et de fous[35]. A.H. Krappe signale, dans un récit irlandais de la fin du IX^e^ ou du début du X^e^ siècle, la présence d'un fou de cour qui joue un rôle d'espion, fort comparable à celui du nain dans *Tristan*[36] : le héros du récit est une fois de plus l'Irlandais Finn. Alors qu'il est parti à la chasse, le fou de cour Lomna surprend l'épouse de Finn dans les bras de son amant Coípre. Elle lui ordonne de garder le secret. Mais Lomna souffre de devoir tromper son maître. Une ruse lui permet de se tirer d'affaire : il lui fait parvenir un message codé. L'épouse de Finn découvre la trahison du fou et demande à son amant de le décapiter. Finn découvre le cadavre mutilé, mais l'identifie grâce à ses dons divinatoires. Le meurtrier reçoit son châtiment de la main de Finn.

---

[32] G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 244.

[33] ID., *ibid.*, p. 246.

[34] A.H. KRAPPE, «Der Zwerg im *Tristan*», *Romanische Forschungen*, t. XLV, 1931, p. 96.

[35] G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 247.

[36] A.H. KRAPPE, *op. cit.*, p. 98.

Les points communs entre ce récit et l'histoire de Tristan sont manifestes : Lomna jouit de la confiance de Finn, tout comme le nain est un favori du roi Marc ; tous deux sont témoins d'un rendez-vous secret des amants et en avertissent leur maître. Dans les deux histoires une partie de chasse, réelle ou prétextée, est l'occasion de surprendre les amants. Enfin tout indique que le nain, tout comme Lomna dans l'histoire de Finn, paie initialement de sa mort la trahison. Chez Eilhart, il promet au roi de lui apporter la preuve de l'infidélité de son épouse ; s'il échoue, il veut bien qu'on lui coupe la tête (E 3422 et suiv.). Après l'échec de sa première tentative, le roi Marc s'apprête à lui infliger une juste punition (E 3614 et suiv.). Chez Béroul, le nain dévoile le secret qu'il avait juré de garder et est décapité (B 1317 et suiv.) ; chez Eilhart il en est seulement menacé.

Il convient cependant de noter que le fou de Finn n'est manifestement ni nain ni difforme, sinon on comprendrait mal que les compagnons de Finn aient été incapables de l'identifier et aient dû s'en remettre aux dons divinatoires de leur souverain. Autre différence : dans l'histoire irlandaise, la sympathie est dans le camp du mari trompé ; dans les poèmes de *Tristan*, elle est du côté des amants.

Il serait sans doute inconsidéré de voir en l'histoire de Finn et de Lomna la source directe du nain, espion de Tristan. Mais les points communs entre les deux histoires sont si nombreux qu'il ne peut s'agir d'un simple hasard. Nous pourrons donc raisonnablement admettre que le personnage du traître aux aguets a une source sinon irlandaise, du moins celtique.

c. L'épieur dans l'arbre

Le motif de l'épieur caché dans un arbre n'est pas attesté dans la tradition celte, mais dans un récit en vers oriental, fort répandu dans l'Europe du Moyen Âge : l'histoire de l'arbre enchanté. Elle nous a, par exemple, été transmise dans une version latine du XII[e] siècle, l'histoire de Lidia[37]. Comme dans la scène du verger dans *Tristan*, le mari trompé est perché dans un arbre pour surprendre le comportement compromettant de son épouse, mais sera finalement convaincu de son innocence. Dans les deux poèmes, la scène est fort comparable ; ainsi dans Lidia : «*There was an orchard surrounded by waters renowned for the shade of trees and the productive of ripe fruits. In the midst flowed a fountain, shadowed by the branches of a pear tree*[38].»

Dans la version d'Eilhart, Tristan fait dire à Iseut par la fidèle Brangene qu'il souhaite la rencontrer «dans son verger près du tilleul / qui se dresse près du ruisseau / qui traverse sa chambre.» (E 3339 et suiv.). Chez Gottfried, c'est Brangene qui conseille à Tristan de se rendre dans le jardin où coule le ruisseau qui traverse les appartements d'Iseut et de l'y attendre sous un olivier (G 14431 et suiv.).

---

37 H. NEWSTEAD, «The Tryst…», p. 278.

38 «Il était un verger entouré d'eau, connu pour l'ombre de ses arbres et l'abondance de ses fruits mûrs. Au milieu coulait une fontaine, à l'ombre d'un poirier.» *L'histoire de Lidia*, citée par H. NEWSTEAD, «The Tryst…», p. 279.

Notons une différence entre l'histoire de Lidia et l'épisode de *Tristan* : dans le récit latin, les amants ont décidé depuis longtemps de duper le mari qui les observe et n'ignorent rien de sa présence dans l'arbre. D'autre part, la manière dont le mari est dupé est très différente. Les amants ne donnent pas le change par une conversation rassurante, mais lui font croire que l'arbre depuis lequel il les observe provoque des illusions d'optique !

La scène du verger dans *Tristan* présente un parallélisme frappant avec un autre récit oriental versifié, figurant dans un livre arabe bien connu de l'Occident, *Kalilah et Dimnah*. Nous en connaissons une version en langue latine par le *Directorium vitae humanae* rédigé par Jean de Capoue autour de l'an 1265. Comme dans le poème d'Eilhart, le mari trompé, ici charpentier de son état, qui aimerait savoir ce qu'il en est de l'infidélité présumée de son épouse, annonce son départ, mais va en réalité se coucher sous le lit de sa femme ; il est ainsi témoin d'un rendez-vous secret. Mais la femme découvre, par un heureux hasard, la présence du mari sous sa couche, prévient son amant par signes et improvise une conversation où elle dit aimer son mari et personne d'autre : *«Do you think that anyone is as dear and beloved to me as my husband ? We women do not care for our lovers in this way ; once we have satisfied our desire, they are not more to us than the rest of the world. But a husband is better to a woman than father and mother and brothers and sisters, for he works and thinks only of her. Therefore cursed be any woman who does not cherish her husband's life more than her lover's*[39].»

On songe inévitablement au serment captieux d'Iseut dans le verger, où se manifestent déjà la finesse et la ruse qui lui permettront plus tard de subir avec succès l'épreuve de l'ordalie :

«und gihe's ze gote, daz ich nie	«Je reconnais devant Dieu que jamais
ze keinem manne muot gewan	je ne fus attirée par un homme
und hiute und iemer alle man	et qu'aujourd'hui et à jamais tous les hommes
von mînem herzen sint verspart	sont étrangers à mon cœur,
niwan der eine, dem dâ wart	à l'exception de celui à qui je donnai
der êrste rôsebluome	la première fleur
von mînem magetuome.»	de ma virginité.»
(G 14760 et suiv.)	

Comme le roi Marc, le mari trompé dans le récit oriental croit sa femme sans réserve et est guéri de sa jalousie.

Par sa structure cette histoire est bien plus proche des poèmes tristaniens que le conte de l'arbre enchanté. La tromperie du mari n'est pas projetée, les amants ne connaissent pas au départ la présence du mari ; dernier point, comme dans

---

39 «Croyez-vous que quelqu'un me soit aussi cher que mon mari ? Nous autres femmes ne chérissons pas nos amants de la même manière ; une fois que nous avons satisfait notre désir, ils ne nous importent pas plus que le reste du monde. Un mari, au contraire, est plus pour une femme que père et mère, frères et sœurs, car ce qu'il fait, il le fait pour elle et ne pense qu'à elle. Donc, que soit maudite la femme à qui la vie de son mari n'est pas plus chère que celle de son amant.» Texte cité par H. NEWSTEAD, «The Tryst...», p. 280.

Tristan, le mari est dupé par une conversation convenue. Ce qui sépare les deux histoires, c'est le cadre où elles se déroulent – ici un verger, là une chambre – et c'est enfin la cachette du mari – ici un arbre, là le lit.

Mais les deux histoires orientales présentent tant de points communs qu'il était tentant de donner au conte du charpentier et de sa femme le cadre plus pittoresque de l'histoire de Lidia, à savoir le verger. Nous pouvons admettre avec quelque certitude que les versions tristaniennes témoignent de la combinaison de ces deux contes.

Ce qui est toujours controversé, c'est la voie par laquelle ces thèmes orientaux ont été intégrés dans l'épisode de *Tristan* qui porte manifestement un cachet celte. Nous l'avons vu, aucun arbre ne joue un rôle dans les récits celtiques qui pourraient être invoqués comme sources possibles de la scène du verger. Un lien avec la tradition celtique est pourtant envisageable. H. Newstead a supposé que dans l'histoire de Tristan le thème oriental était venu prendre la place d'un autre, celtique celui-là, où un arbre jouait un rôle central, comme dans l'histoire de Lidia, mais qui aurait perdu ses traits initiaux en même temps qu'il évoluait[40]. Or il se trouve que deux thèmes de ce genre sont attestés dans la tradition irlandaise. Un conte de la fin du VIII^e^ ou du début du IX^e^ siècle nous dit que Finn, dans sa jalousie, bannit un de ses serviteurs. Ce dernier fuit dans la forêt et, caché sous un heaume qui le rend invisible, se réfugie dans la cime d'un arbre. Finn suit les traces de son rival, parvient à sa cachette et le découvre grâce à ses dons divinatoires. L'autre épisode, connu dans de nombreuses versions, fait partie de l'histoire de Diarmaid et Grainne. Diarmaid se cache dans un if. De sa cachette il regarde Finn et son fils Ossian jouer aux échecs. Pour aider Ossian, il jette les petits fruits de l'if sur l'échiquier et finit par être repéré par Finn.

Les versions continentales du *Tristan* n'ont gardé de cette tradition que le motif de l'arbre où se cachait un homme. On peut supposer que ce motif a d'abord été intégré à la scène où le nain surprend les amants, ce qui expliquerait que chez Thomas encore il les surprenne depuis un arbre et que chez Eilhart et Gottfried il se poste dans un arbre en compagnie du roi Marc. Le motif du nain espion dans l'arbre serait venu se fondre avec le conte oriental du mari trompé, qui observe sa femme et son amant depuis la même cachette.

d. Conclusion

Notre analyse a montré que la scène du verger dans *Tristan* a des liens étroits avec trois récits irlandais qui démontrent clairement les dons surnaturels de Finn, divinatoires et prophétiques tout à la fois. Non seulement il reconnaît dans les copeaux sculptés que la rivière lui apporte la signature de son rival Ferchess, mais ses dons divinatoires lui permettent encore d'identifier le cadavre mutilé de son fou de cour, Lomna, ou de retrouver la piste de son serviteur en fuite.

Il n'est pas exclu qu'un narrateur irlandais, frappé par les points communs de ces trois histoires, les ait rapprochées, voire combinées, si bien qu'elles ont été

---

40 H. NEWSTEAD, «The Tryst...», p. 281.

intégrées comme un tout indissociable dans la tradition celtique qui, au fil des siècles, devait nous laisser la scène du rendez-vous épié, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Sous l'influence du récit de la mort tragique de Curoi les trois histoires, en se combinant, ont été renouvelées dans leur structure : la situation fondamentale devenait celle du rendez-vous secret de deux amants. Parallèlement, le lait, qui servait de message à l'amant dans l'histoire de Curoi, était remplacé par des copeaux sculptés, empruntés au récit de Furchess ; le simple signe de reconnaissance devenait signal, message, complicité. Au deuxième récit irlandais, à l'histoire de Finn et de Lomna, nous devons le personnage du fou espion dans l'arbre ainsi que le motif de la sortie de chasse du roi. Le motif de l'ennemi caché dans l'arbre a dû avoir été adapté très tôt aux besoins de la nouvelle situation : on pourrait imaginer que l'histoire de Finn et de son serviteur en fuite ait été infléchie de sorte que le personnage de l'épieur, emprunté à l'histoire de Lomna, se poste dans un arbre à l'instar du serviteur de Finn, et qu'enfin il ne soit plus découvert par Finn, mais par les amants. D'autre part, le motif de l'espion dans l'arbre fut fondu avec celui du mari trompé des contes orientaux qui, comme le roi Marc, observe du haut d'un arbre le comportement compromettant de son épouse, qui s'en tire par une conversation fallacieuse. Sur le modèle de l'histoire de Lomna, la scène du verger devait initialement se terminer par l'exécution du traître par l'amant. La mort du rusé fou de cour semble avoir été un élément à part entière de la matière de *Tristan*.

4. Tristan et Iseut et les *aitheda* irlandais

Selon Eilhart, Tristan et Iseut sont convaincus d'adultère dans l'épisode de la farine, puis arrêtés (E 3943 et suiv.). Après s'être échappé depuis la chapelle et avoir sauvé Iseut des lépreux, Tristan fuit dans la forêt avec son amante. D'autres poèmes courtois racontent la séparation forcée des amants, leur poursuite et leurs aventures dans la nature sauvage. L'épisode de la forêt des textes tristaniens n'en est pas moins seul dans son genre car seuls Tristan et Iseut s'installent dans ce désert pour des années, acceptent de longues années durant une vie de peines et de privations, loin de la société courtoise.

On chercherait vainement un exemple comparable à celui de Tristan et Iseut dans toute la littérature française et allemande du Moyen Âge. L'intégration de l'homme dans la société courtoise était telle qu'un individu ou un couple ne pouvait seulement envisager de rechercher son bonheur selon des critères personnels, en dehors de la communauté. Dans les pays celtiques, en revanche, les récits d'amants fuyant dans la forêt pour y vivre étaient et sont encore monnaie courante. En Irlande, ils sont le thème d'un genre littéraire particulier, les *aitheda* (angl. *elopements*, «fuites»). G. Schoepperle a étudié de façon convaincante les rapports qu'entretient la légende de *Tristan* avec les *aitheda* de l'antique Irlande. Le modèle qu'elle retient est la fuite de Diarmaid avec Grainne, récit dont la tradition remonte au IX^e^ siècle et se poursuit sans interruption jusqu'à nos jours[41]. Le titre de ce récit apparaît pour la première fois, au milieu de récits fort compa-

---

41 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 391 et suiv.

rables, dans le *Livre de Leinster* (Xe siècle). Le récit lui-même s'est perdu, mais différents épisodes permettant de reconstruire les traits essentiels de l'histoire sont parvenus jusqu'à nous dans des manuscrits des IXe et Xe siècles[42] : comme l'histoire de Tristan et Iseut, celle de Diarmaid et Grainne conte les aventures d'un valeureux guerrier, Diarmaid, qui, sous l'emprise d'une force extérieure, enlève Grainne, la femme du roi irlandais Finn, qui n'éprouve plus de sentiment pour son mari vieillissant. Les amants se sauvent dans la forêt, mais sont pourchassés sans merci par Finn et ses hommes, et y mènent une vie de dures privations.

a. Geis *et philtre*

Tout comme dans l'histoire de Tristan, la notion de fatalité joue un rôle capital dans le récit de Diarmaid et Grainne. Il est symbolisé dans ce dernier par un motif qui n'est pas sans rappeler le philtre : Diarmaid porte sur le front un grain de beauté qui le rend irrésistible aux yeux de toute femme qui l'aperçoit. Grainne, aussitôt séduite, se consume d'amour pour le beau Diarmaid et essaie de le convaincre de l'enlever. Elle se heurte à la loyauté qui lie Diarmaid à son seigneur si bien que la nuit, qui aurait dû être celle de leurs noces, elle pose une *geis* (pl. *geasha*) sur Diarmaid. La *geis* est un tabou spécifiquement irlandais, une obligation sacrée qui peut être imposée à tout individu. Plus l'honneur de celui-ci est grand, plus son rang social est important et son origine noble, plus il lui est difficile de se soustraire à la *geis* : «La *Geis* est à la fois une demande-prière et une injonction défendant à une personne de faire ou lui imposant de faire sous peine de conséquences désastreuses. C'est aussi une condition, un lien, un ban, un charme, un décret magique, mais avant tout une adjuration par l'honneur et sur l'honneur[43].»

Le guerrier noble l'accepte quels que soient les épreuves et les risques qui l'attendent, car enfreindre le tabou équivaut à perdre son honneur et encourir des représailles, ce qu'Ossian, le fils de Finn, rappelle à son compagnon Diarmaid. Comme Tristan et Iseut, Diarmaid et Grainne sont liés l'un à l'autre pour l'éternité par une force supérieure. Elle, Grainne, est soumise à la tache de beauté irrésistible de Diarmaid. Lui, Diarmaid, est sous le charme magique de la *geis*. Ils ne peuvent que se soumettre à leur destin, rompre liens familiaux et amicaux, se retirer dans la solitude de la forêt.

La fatalité joue également un rôle décisif dans l'histoire de Tristan ; ce qui est nouveau par rapport aux *aitheda*, c'est qu'un philtre partagé lie inéluctablement les amants l'un à l'autre. Tristan a obtenu en Irlande la main d'Iseut pour son oncle et souverain Marc ; pendant le voyage de retour en Cornouailles, les malheureux boivent par mégarde le philtre préparé par la mère d'Iseut pour le couple royal. L'amour naît entre eux et les pousse irrésistiblement dans les bras l'un de l'autre, avant qu'ils ne touchent seulement la côte cornouaillaise.

---

42 L'histoire complète ne nous est connue qu'à partir de manuscrits ou de récits collectés ou enregistrés depuis le XIXe siècle.

43 J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal*, Paris, 1952, p. 81.

J. Frappier qui, tout comme G. Schoepperle, recourt aux *aitheda* pour expliquer le cœur de l'histoire de *Tristan*, à savoir l'amour interdit de Tristan pour l'épouse de son oncle, suppose qu'un adaptateur français ou anglo-normand a remplacé par le philtre les motifs spécifiquement celtiques de la *geis* et du *lovespot* qui n'étaient guère compris d'un public français[44]. Cette supposition est d'autant plus vraisemblable que la croyance en des préparations moins aphrodisiaques que susceptibles de faire naître délibérément l'amour était fort répandue dans la pensée magique du Moyen Âge.

Nous pensons en particulier à toute une série de coutumes en rapport avec la nuit de la Saint-Jean et du jour suivant, le 24 juin. D'anciens usages liturgiques voulaient que le jour du solstice d'été fût célébré par des libations spéciales : les fidèles buvaient à l'église du vin consacré à saint Jean. On en espérait bien sûr santé et riches moissons ; mais cette sainte boisson était surtout censée favoriser les réconciliations, rapprocher les couples et sanctionner les unions. Dans les diocèses de Mayence, Worms et Würzbourg, la coutume de la *Johannisminne* («amour de Saint-Jean») voulait que les nouveaux mariés de l'année s'agenouillent le jour de la Saint-Jean sur la dernière marche de l'autel et qu'un prêtre les bénisse en ces termes : «Buvez l'amour de saint Jean au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit[45].»

Il ne fait pas de doute que la *Johannisminne* remonte à un rite indo-européen, qui fut assimilé plus tard par le christianisme. Dans toutes les cultures primitives, le solstice d'été est une date clé, un jour sacré, fêté de toujours selon des rites particuliers. Des documents ecclésiastiques nous prouvent qu'au XIV^e^ siècle encore on cueillait des simples, la nuit de la Saint-Jean, dans les prés et les champs. Au nombre des herbes de la Saint-Jean, qui possèdent des vertus magiques, on compte des espèces végétales fort diverses. Les sources médiévales citent tout particulièrement la verveine (lat. *verbena*) et l'armoise (lat. *artemisia*). On se souvient que dans l'Antiquité la verveine était l'herbe de Vénus. Aphrodisiaque connu, elle entrait dans la composition de philtres d'amour. La pharmacopée lui reconnaît des vertus galactogènes et emménagogues. L'armoise serait, elle aussi, un aphrodisiaque et un emménagogue.

Les magies amoureuses sont très répandues dans le monde et avaient déjà une place importante dans les traditions populaires de la France et de l'Allemagne médiévales. La magie amoureuse était surtout pratiquée au Moyen Âge sous la forme de philtres, dont la préparation et l'administration étaient curieusement liées, dans certaines régions, au jour du solstice d'été. Ph. Walter énonce l'hypothèse, fort intéressante, que le motif du philtre dans la légende de *Tristan* aurait sa source dans ces rites préchrétiens qui survivaient encore au Moyen Âge dans les pratiques de la Saint-Jean[46]. Il ne fait pas de doute pour lui que Tristan et Iseut ont bu le philtre le jour de la Saint-Jean. Aucune des versions

---

44 J. FRAPPIER, «Structure et sens du Tristan : version commune, version courtoise», *Cahiers de civilisation médiévale*, t. VI, 1963, p. 257 et 266.

45 Ph. WALTER, *op. cit.*, p. 131.

46 ID., *ibid.*, p. 132.

ne précise les dates de la traversée fatidique. Donc, rien dans le texte ne le dit, mais rien ne dit le contraire : chez Eilhart, Tristan et Iseut traversent la mer d'Irlande par des températures estivales, comme on en connaît parfois en juin. Tristan est accablé par la soif et, fatalité, souhaite qu'on lui apporte à boire :

do waß die hitz gar groß.	La chaleur était alors très grande.
[...]	[...]
do begund in ser túrsten.	C'est alors qu'il commença à avoir grand-soif.
[...]	
«herr, ich wen, hie ste win»,	«Seigneur, voici du vin, je pense»,
so sprach ain junckfrolin.	dit une jeune fille.
er hieß in im raichen.	Il demanda qu'on lui en servît.
daß waß ain böß zaichen !	C'était un signe funeste !

(E 2332 et suiv.)

Le philtre est le thème central de l'histoire de Tristan. Sa fonction et sa nature ne sont toutefois pas les mêmes dans les deux versions du moyen haut allemand. Alors que, chez Eilhart, il est la cause magique et matérielle de l'amour de Tristan et Iseut, soulignant l'aspect fortuit mais fatal de leur union, il s'éthère, si l'on peut dire, sous la plume de Gottfried, perd sa matérialité et devient, de simple aphrodisiaque qu'il était, un symbole de l'amour.

Dans la version d'Eilhart – la plus ancienne des deux – le vin herbé a d'abord des qualités magiques et matérielles. Non seulement il soumet à l'amour une vie durant, mais il empêche les amants de se séparer pendant quatre ans :

der tranck waß so getan :	Le philtre était ainsi fait :
welch wib und man	l'homme et la femme
deß truncken baiden,	qui en avaient bu ensemble
sy mochten sich nit me schaiden	ne pouvaient se séparer
in vier jauren.	pendant quatre ans.
wie gern sie eß enbaren,	Même s'ils éprouvaient le désir d'y renoncer,
sie musten sich minnen	ils ne pouvaient s'empêcher de s'aimer
mit allen iren sinnen,	de tous leurs sens
die wyl daß sie lebten.	le temps qu'ils vivraient.

(E 2279 et suiv.)

Une autre caractéristique du philtre, qui renvoie à sa nature, c'est son puissant effet physiologique sur Tristan et Iseut. A peine y ont-ils trempé leurs lèvres qu'ils sont pris d'un désir amoureux incoercible :

do ducht sie sunder danck,	Il leur sembla que, sans l'avoir voulu,
sie verlúren baid ir sinne,	il leur fallait s'aimer
oder sie müsten ain ander minne.	ou perdre la raison.

(E 2354 et suiv.)

L'union sexuelle devient une nécessité vitale. La non-satisfaction de l'impulsion amoureuse signerait la langueur et la mort des amants :

daß macht ouch der tranck,	Le boire faisait aussi
daß yeglichß ward siech und kranck,	que l'un et l'autre tombaient malade et s'affaiblissaient
ob sie waren ain wochen	si pendant une semaine

von ain ander ungesprochen,	ils ne pouvaient se parler,
sie musten baide wesen tod.	et alors ils devaient mourir tous deux.
(E 2294 et suiv.)	

Tristan et Iseut ne vivent pas cet amour comme une exaltation de leur état normal, mais bien comme une destruction et une maladie, incompatibles avec leur bien-être physique. Pour l'illustrer, Eilhart puise sans réserve dans le catalogue courtois des symptômes de l'amour :

sie wurden baiden tougen	Tous deux en grand secret eurent
zu hand under den ougen	à l'instant le visage
baide blaich und rot.	qui tour à tour rougissait et pâlissait.
[...]	[...]
sy wurden do baid	Tous deux étaient dans un état
vil anderß gebauren,	tout autre
wann sie vor gewon wauren.	qu'à leur habitude.
sy wurden haiß und kalt,	Ils avaient chaud puis froid,
ir angesicht waß manigvalt	leurs traits changeaient,
und daß gyschen, daß sie tautten.	souvent ils pleuraient.
(E 2361 et suiv.)	

La conception de l'amour évoquée dans ces vers est tout à fait représentative du début de la période courtoise. Une magie imposée de l'extérieur lie les protagonistes l'un à l'autre contre leur volonté, sans qu'ils soient seulement capables de comprendre ce qui leur arrive. L'amour, ici, n'est pas vu comme la fin et l'accomplissement d'une vie courtoise, mais comme une puissance magique surnaturelle qui, par son caractère contraignant, détruit le bel ordonnancement de la vie. Eilhart dénonce à plusieurs reprises la folie du comportement amoureux des amants. Il qualifie de «grande légèreté» (E 3909) et de «démesure» (E 3919) les risques que prend Tristan quand il met sa vie en jeu pour assouvir son amour ; mais il s'empresse d'ajouter que c'est «le très funeste philtre» (E 2844) qui le pousse à agir ainsi. Tristan n'a plus sa raison. La première fonction du philtre est sans nul doute d'innocenter moralement les amants qui contreviennent à toutes les règles de l'usage et du droit. Cela explique pourquoi Eilhart ne peut pas renoncer au breuvage magique ; il en a besoin comme déclencheur magique et matériel de l'amour, mais aussi et surtout comme preuve tangible de l'innocence des amants :

yeglichß wond den tod	Chacun d'eux pensait trouver
von dem andern gewinnen,	la mort par l'autre,
so groß ward daß minnen	si grand était l'amour
zwúschen in on iren danck :	entre eux, sans qu'ils y fussent pour rien :
daß macht alleß der tranck[47].	tout cela, c'était le philtre qui en était la cause.
(E 2364 et suiv.).	

---

[47] A partir du moment où le philtre n'a plus d'effet, la conception de l'amour chez Eilhart semble évoluer dans le sens de l'amour courtois : alors que l'amour de Tristan et Iseut était conditionné par le breuvage magique dans la première partie de son poème, dans la seconde il repose sur le consentement mutuel et la patience. Leur comportement n'est plus exclusivement commandé par l'union sexuelle, mais sert d'abord à prouver le caractère inconditionnel et constant de leur amour.

Il en va tout autrement chez Gottfried. Le motif du philtre ne peut être interprété qu'en relation avec la question de savoir quand et comment naît l'amour entre Tristan et Iseut. Les chercheurs ne sont pas d'accord entre eux : F. Ranke et ses élèves défendent la thèse qu'un sentiment lie les deux héros avant même qu'ils ne boivent le philtre ; ce dernier ne serait que le symbole de la prise de conscience d'un amour secret, existant déjà réellement, à l'insu de Tristan et d'Iseut[48]. H. Furstner, en particulier, défend la thèse inverse. Il souligne que Gottfried renonce à tout ce qui pourrait donner l'impression que Tristan et Iseut se seraient déjà aimés avant de boire le philtre. Et il conclut que l'amour s'est imposé à eux de l'extérieur, comme un miracle, que Tristan et Iseut se retrouvent soudain sous la loi de l'amour[49]. Cette interprétation fait du philtre le symbole de l'amour puisqu'il est l'élément qui le déclenche réellement. P. F. Ganz opte pour une troisième explication. Il refuse la thèse de l'amour dont les intéressés n'auraient pas conscience, mais estime que cette passion n'éclate pas sans avoir été préparée ; leur «nature» attirait Tristan et Iseut l'un vers l'autre, explique qu'ils étaient faits pour partager une vie de joies et de souffrances[50]. Cette perfection de leur nature qui les destinait l'un à l'autre est également soulignée par D. Mikasch-Köthner[51] et K. Trimborn[52].

Chez Gottfried aussi, Tristan et Iseut vivent leur amour comme une passion inéluctable, mais leur attirance mutuelle n'est plus le résultat d'une contrainte extérieure. Leur comportement n'est plus conditionné par le philtre d'amour, mais par l'amour lui-même. En dépouillant le philtre de son mécanisme magique, sans âme, Gottfried lui enlève sa dimension ancienne. L'amour n'est plus conçu comme un coup de foudre, extérieur et laissé au seul hasard, mais bien comme une force naissant du cœur même de Tristan et Iseut. La référence aux *geasha* irlandais, dont les effets mécaniques inéluctables rappellent ceux du vin herbé chez Eilhart, s'est totalement évanouie dans l'adaptation courtoise de Gottfried de Strasbourg.

b. La vie dans la forêt

Après avoir échappé à la mort, Tristan et Iseut mènent une vie errante dans la forêt, imposant de dures privations à ceux qui, jusque-là, coulaient une existence insouciante à la cour[53] :

---

[48] F. Ranke, *Tristan und Isold*, Munich, 1925, p. 204.

[49] H. Furstner, «Der Beginn der Liebe bei Tristan und Isolde in Gottfrieds Epos», *Neophilologus*, t. XLI, 1957, p. 34 et 37.

[50] P. F. Ganz, «Minnetrank und Minne. Zu Tristan, Z. 11707 f.», *Formen mittelalterlicher Literatur*, Festschrift S. Beyschlag, Göppingen, 1970 (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, 25), p. 70, note 2.

[51] D. Mikasch-Köthner, *Zur Konzeption der Tristanminne bei Eilhart von Oberg und Gottfried von Straßburg*, Stuttgart, 1991, p. 55 et suiv.

[52] K. Trimborn, «Le philtre d'amour chez Eilhart et chez Gottfried», dans *Tristan et Iseut, mythe européen et mondial*, Actes du colloque des 10, 11 et 12 janvier 1986, Göppingen, 1987, p. 416 et suiv.

[53] Au contraire de ses prédécesseurs Béroul et Eilhart, Gottfried présente la vie du couple dans la grotte d'amour (G 16700 et suiv.) comme paradisiaque (G 16872).

ich sag úch fúr war,	Je vous dis comme chose véridique
daß die gutten lút	que les nobles gens
nicht aussen wen krut,	ne mangèrent rien d'autre que des herbes
daß sie in dem wald funden.	qu'ils trouvaient dans la forêt.
[...]	[...]
er het ain leben hert	Ils eurent une vie fort rude
in dem wilden wald,	dans la forêt sauvage,
by dem er und die schön Ysald.	lui et la belle Isalde.
[...]	[...]
wer in sölichem kummer	Quiconque devrait pendant une année
sölt ain jar liden	endurer pareil tourment
– ich will der zwayer geschwigen –,	– ne parlons pas de deux –
er müst sin deß todß,	serait voué à la mort,
wann sie enbissen kaineß brotß,	car ils ne mangeaient pas de pain,
metteß noch wineß.	ne buvaient ni hydromel ni vin
[...]	[...]
wann sie wurden claider on	Ils furent dépouillés de tout vêtement
von kaut und von regen :	par la boue et par la pluie :
daß dú frow und die tegen	que la dame et les héros
nit ze tod erfroren,	ne soient pas morts de froid
daß sy die claider verloren,	pour avoir perdu leurs vêtements
daß ist ain wunder groß.	est un grand miracle.
(E 4526 et suiv.)	

On pourrait y ajouter comme commentaire cette glose d'un manuscrit du IXe siècle, faisant allusion à l'épisode de la fuite dans le conte de Diarmaid : «*As Diarmaid said : Good is thy share, o Gráinne, better for thee than a kingdom, the dainty flesh [...] of the woodcocks, with a drop of smooth mead*[54].»

La vie de Tristan et Iseut dans la forêt a son équivalent exact dans l'*aithed* de Deidre et Naisi *(Longes mac n-Uislenn)* que nous connaissons à partir d'un manuscrit du XIIe siècle. Deidre et Naisi errent à l'aventure jusqu'à ce que le roi Conchobor les chasse d'Irlande et que le couple soit accueilli à la cour du roi d'Écosse. Conchobor, qui réclame pour lui la jeune Deidre, les retrouve et feint de leur pardonner ; de retour en Irlande, Deidre repense avec nostalgie à son exil en des termes assez proches :

Naisi, with mead of delicious hazel-nuts
(came), to be bathed by me at the fire,
Ardan, with an ox or boar of excellence,
Aindle, a faggot on his steady back.
[...]
When the noble Naisi spread out
a cooking hearth [...],

---

54 «Ainsi que Diarmaid le dit : Ton sort est réjouissant, o Gráinne ; plus réjouissante pour toi qu'un royaume est la tendre chair de la bécasse agrémentée d'une goutte de suave hydromel.» Texte cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 411.

sweeter than any food dressed under honey
was what was captured by the son of Usnach [55].

La fin de l'épisode consacré à la vie dans la forêt présente également des points communs avec l'histoire de Deidre et Naisi. Mais revenons au conte de Diarmaid.

Sous l'emprise de la *geis*, Diarmaid a enlevé à contrecœur l'épouse de son souverain Finn ; loyal envers lui, il ne consomme pas l'union. Il s'installe pour la nuit à distance respectueuse de sa compagne ou place une pierre entre sa couche et la sienne. On reconnaîtra dans ce détail l'archétype du motif de l'épée dans l'histoire de Tristan. On peut d'ailleurs se demander pourquoi Tristan place son épée entre Iseut et lui-même car, à la différence de Diarmaid et Grainne, il a déjà partagé avec Iseut les plaisirs de l'amour avant cet épisode de la vie dans la forêt ; objectivement, l'épée hors du fourreau est un leurre. Les raisons qu'a Tristan d'agir de la sorte manquent toutefois, aussi bien dans la *Saga* que dans *Sir Tristrem* ; l'épée est là, un point c'est tout. Eilhart, pour sa part, souligne que Tristan place toujours une épée entre Iseut et lui :

do waß herr Trystrantß sitt,	A cette époque messire Tristrant avait une habitude
deß volgt im die frow mit :	et la dame était d'accord avec lui :
wann sie sich gelegten	lorsqu'ils s'étaient couchés,
[...]	[...]
sin swert er uß zoch jo	il tirait son épée du fourreau
und legt eß zwischen sich und sie.	et la posait entre elle et lui.
(E 4581 et suiv.)	

non sans marquer, toutefois, son étonnement à propos d'une habitude qu'il ne s'explique pas : «C'était une étrange preuve d'esprit guerrier» (E 4592). Ce motif n'est compréhensible que si on y voit le reste d'un substrat narratif, où l'épée, tout comme la pierre de Diarmaid, était un symbole juridique prouvant la chasteté.

Gottfried, quant à lui, y voit une ruse de Tristan, qui lui aurait été dictée par le danger de la situation : Marc et ses compagnons de chasse sont à proximité immédiate de la grotte d'amour. Le poète courtois donne une explication plausible à un motif qui n'était plus compréhensible dans les versions précédentes :

hier über vant Tristan einen sin,	Alors Tristan trouva une échappatoire
dar an gevielen s'under in.	qui leur convint à tous les deux.
si giengen an ir bette wider	Ils retournèrent au lit
und leiten sich dâ wider nider	et s'y couchèrent,
von ein ander wol hin dan	séparés l'un de l'autre,
reht alse man unde man,	comme le feraient deux hommes
niht alse man unde wîp.	et non pas homme et femme.
dâ lac lîp unde lîp	Leurs deux corps étaient étendus

---

55 «Naisi venait avec de l'hydromel fait à partir de délicieuses noisettes / afin que je lui donne son bain près du feu ; / [avec lui ses compagnons] Ardan avec un bœuf ou un sanglier superbe, / Aindle avec un fagot sur son dos vigoureux. / [...] / Quand le noble Naisi installait / un foyer pour la cuisson [...], / ce qu'avait capturé le fils d'Usnach [Naisi] / était plus délicieux que toute nourriture préparée avec du miel.» *Longes mac n-Uislenn*, cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 411 et suiv.

in vremeder gelegenheit.
ouch haete Tristan geleit
sîn swert bar enzwischen sî.
(G 17403 et suiv.)

dans une position inhabituelle.
De plus, Tristan avait placé entre eux
son épée nue.

L'histoire de Diarmaid et Grainne présente un autre point commun avec celle de Tristan : l'épisode de l'eau hardie. Grainne, qui supporte difficilement la chasteté de Diarmaid, traite son compagnon de lâche et ne rechigne devant aucun moyen de séduction. Lors d'une promenade aux côtés de Diarmaid, de l'eau éclabousse la cuisse de Grainne, d'où sa plainte secrète :

A plague on thee streaky splash,
Thou are bolder than Diarmaid[56].

Diarmaid l'entend et demande des explications ; blessé dans son amour-propre, il renonce à son projet initial de ne pas la toucher et cède au désir de Grainne.

Les différents auteurs du *Tristan* se sont appropriés cet épisode, mais l'ont légèrement modifié. Tristan n'est pas chaste envers sa compagne et amante, Iseut la Blonde, mais bien envers son épouse légitime, Iseut aux blanches mains, qui connaît les mêmes affres que Grainne. Elle se confie à son frère Kehenis/Kaherdin dans l'espoir que celui-ci interviendra avec succès auprès de Tristan :

sú sprach : «wasser, du bist fremd,
daß dir müß misselingen,
daß du ye getorstest springen
so verr under min gewand,
da hin nie ainß ritterß hand
getorst komen noch kam.»
(E 6154 et suiv.)

Elle dit : «Eau, tu as d'étranges manières.
Mal t'en advienne !
Comment as-tu eu l'audace de sauter
si haut sous mon vêtement,
là où jamais main de chevalier
n'osa aller ni ne s'égara.»

Cette remarque à propos de l'eau hardie est pour le moins insolite dans la bouche d'Iseut qui est, faut-il le rappeler, une dame du XII^e^ siècle ayant de l'éducation. Les coutumes de la cour réprouvent pareille verdeur. Il faut donc croire que ce motif est hérité d'une époque plus ancienne dont la mentalité, plus primitive, se reflète dans le récit de Diarmaid et Grainne.

Il nous faut mentionner encore un épisode de ce récit qui trouve comme un écho dans l'histoire de Tristan. Un étranger, selon toute apparence un être surnaturel, se présente un jour dans la grotte où le couple fugitif s'est réfugié. Il fait une partie de dés avec Diarmaid, qui perd ; il réclame Grainne pour prix de sa victoire, Diarmaid est contraint de lui livrer sa compagne et de quitter la grotte. Il revient plus tard, déguisé en mendiant, défie l'étranger et le tue en combat régulier.

G. Schoepperle, qui a fait une étude détaillée de ce thème où l'on reconnaîtra l'archétype de l'épisode de la harpe et de la rote, a pu montrer qu'il s'agit d'un conte type, particulièrement productif dans la littérature celtique et surtout irlandaise[57]. Chez Gottfried (G 13096 et suiv.), cet épisode est lié à celui de Gandin,

---

56 «Maudite sois-tu, éclaboussure / Tu es plus hardie que Diarmaid.» *Aithed Grainne la Diarmaid*, cité par G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 415.

57 ID., *ibid.*, p. 417 et suiv.

c'est-à-dire qu'il n'est plus intégré à la vie dans la forêt, mais placé au début de la vie amoureuse à la cour du roi Marc. Dans l'histoire de Tristan c'est le roi qui, victime de sa promesse inconsidérée, donne sa femme en gage à un étranger. Mais comme le roi Arthur dans *Lancelot*, il reste étrangement inactif quand il s'agit de reconquérir la reine qui lui a été enlevée. L'inaction de Marc ne peut guère s'expliquer par le principe juridique du *rex non pugnat*, qui ne vaut qu'en cas de conflit du roi avec l'un de ses propres sujets. Il faudra donc y voir une faiblesse de Marc ou son manque d'intérêt à reconquérir Iseut. Quoi qu'il en soit, cette attitude du roi donne à Tristan l'occasion d'intervenir. Il reconquiert Iseut à la place de Marc et confirme par la même occasion qu'elle lui appartient de droit[58]. Dans les versions de Thomas et de Gottfried, simple broderie narrative, le héros reconquiert son amante lors d'une joute musicale et non plus lors d'un combat, comme c'est le cas dans le *Tristan* en prose et dans la *Folie de Berne*.

G. Schoepperle démontre aussi que l'apparition du chien Hudent lors de la fuite du couple dans la forêt (E 4457 et suiv.) est un motif celtique. Ce qui reste un détail négligeable chez Eilhart cause la catastrophe dans l'histoire de Diarmaid. Selon plusieurs versions du conte, le héros irlandais est lié par une *geis* qui l'oblige à suivre tout chien de chasse qu'il entend aboyer. Finn, qui le sait, place des chiens sur la trace d'un chat sauvage dans le secteur où il soupçonne Diarmaid. Le héros entend les chiens et vient à la rencontre des chasseurs. Le sanglier magique de Beann Ghulban le blesse mortellement. Finn, qui peut guérir le héros, lui refuse son aide ; Diarmaid meurt des suites de sa blessure.

L'*aithed* qui est à l'origine de l'épisode de la fuite dans la forêt dans *Tristan* pourrait s'être terminé de manière analogue : par des promesses fallacieuses, Marc aurait pu inciter le couple des amants à sortir du bois afin de se débarrasser perfidement de son rival. G. Schoepperle renvoie à l'*aithed* de Deidre et Naisi[59]. Le roi Conchobor accorde un sauf-conduit à Naisi et ses frères, mais à peine ont-ils quitté le sol irlandais qu'il les fait assassiner. Ce conte, comme celui de Diarmaid, n'est pas sans rappeler l'épisode du Gué Aventuros de Béroul : Marc s'est déclaré prêt à reprendre Iseut. Tristan, méfiant, se rend armé au rendez-vous :

Tristan chevauche avec s'amie.	Tristan vient à cheval, avec son amie.
[...]	[...]
Sous son bliaut ot son hauberc,	Sous son bliaut, il a revêtu son haubert,
Qar grant poor avoit de soi,	car il ne se sent pas en sécurité,
Por ce qu'il ot mesfait au roi.	parce qu'il a offensé le roi[60].

Cependant les craintes de Tristan s'avèrent non fondées, il peut s'en aller sans dommage.

---

58 Déjà les menaces du Morholt ne font pas apparaître Marc sous son meilleur jour. Sans l'aide de Tristan il ne serait pas en mesure de s'opposer aux prétentions du roi d'Irlande. De même que Tristan légitime, moralement et juridiquement, ses droits sur Iseut dans l'épisode de Gandin, de même il acquiert ici des droits moraux à la succession sur le trône de Marc.

59 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 442 et suiv.

60 *Tristan* de Béroul, dans J.-C. PAYEN, *op. cit.*, v. 2742 et suiv.

Il n'est pas invraisemblable que la popularité du conte de *Tristan* ait incité tel ou tel adaptateur à repousser la fin tragique et à conclure l'épisode de la vie dans la forêt sur cette scène pacifique. Du même coup, de nouveaux épisodes, plus modernes, plus conformes à l'idéal de vie courtois pouvaient lui être adjoints : retours auprès d'Iseut, déguisements, dangers et moments de bonheur. Dans ces dernières aventures les motifs celtiques se raréfient. Dans la mesure où nous ne les avons pas déjà mentionnés, nous les signalerons dans les chapitres qui suivent.

Il ne fait pas de doute que la matière irlandaise est particulièrement intéressante pour l'étude du *Tristan* : les contes consacrés aux *fianna*, ces héros irlandais dotés de qualités surhumaines et exclus de la société, présentent bien des points communs avec les poèmes tristaniens. Cette richesse de la matière irlandaise ne doit pas nous amener à négliger les littératures voisines : nous y chercherons les témoignages susceptibles d'attester l'existence d'une tradition tristanienne propre aux autres pays celtiques.

III. *Tristan* et la tradition narrative galloise

1. Triades et Mabinogion

Les témoignages gallois sont bien plus rares, mais n'en présentent pas moins d'intérêt. Au pays de Galles, les premiers témoignages écrits de l'histoire de Tristan et Iseut sont fournis par les triades du début du XIII[e] siècle, ces brefs épisodes narratifs qui présentent trois événements, trois personnages ou trois objets liés aux traditions légendaires des Celtes. Les allusions à la matière de *Tristan* y sont comptées, mais présentent un certain intérêt pour la question des origines.

Les triades 71 et 71 Pen. 267[61] présentent Trystan, fils de Tallwch, comme l'un des trois plus célèbres amants de l'île de Bretagne ; il est l'amant d'Essyllt, l'épouse de son oncle March, fils de Meirchywan. La triade 26 fait de Tristan l'un des trois plus puissants porchers : Drystan garde les porcs du roi March cependant qu'un de ses messagers sollicite en son nom un rendez-vous secret auprès d'Essyllt. Ni ruse ni violence ne permet à Arthur, March, Cai et Bedwyr d'enlever un seul porc au héros vigilant. Signalons encore les triades où Tristan est mentionné, mais sans référence à Iseut : il est l'un des trois héros à porter le diadème de Bretagne (triade 21), l'un des trois vainqueurs de l'ennemi (triade 19), l'un des trois hommes les plus entêtés (triade 72) et enfin l'un des trois pairs de la cour d'Arthur (triade 73). Iseut, qui est parfois mentionnée dans les triades consacrées à Tristan, apparaît pour sa part dans la triade 80 : «Essyllt fyngwer», la blonde Iseut, est connue pour être l'une des trois femmes les plus impudiques de l'île, son amant est Trystan. Le roi Marc, enfin, est mentionné dans une dernière triade. Il y est présenté comme l'un des trois chefs de la flotte

---

61 Nous nous référons à l'édition de R. BROMWICH, *Trioedd Ynys Prydein. The Welsh Triads*, Cardiff, 1961.

bretonne – tradition qui ne semble pas avoir de rapport direct avec l'histoire de Tristan (triade 14). Dans la triade 73, déjà mentionnée, Tristan n'est pas le neveu de Marc, mais son fils.

Les témoignages des triades sont chiches, mais n'en permettent pas moins de conclure à l'existence d'une tradition assez cohérente à propos de Marc, de sa blonde épouse Iseut et de son fils ou neveu Tristan. A l'image du héros des poèmes tristaniens continentaux, le Trystan gallois se distingue par sa ruse et par sa force physique hors du commun. Comme les versions tristaniennes de l'ancien français et du moyen haut allemand, les triades galloises mentionnent les aventures amoureuses de Drystan avec l'épouse de son oncle[62]. Il est intéressant de noter que certaines triades mettent Tristan en rapport avec Cai et Bedwyr, personnages qui appartiennent à la strate la plus ancienne de la légende galloise d'Arthur (triade 26), et non avec Gwalchmai (Gauvain), par exemple, le héros principal de la «classique» légende arthurienne, bien plus récente. Cela nous indique clairement que Tristan – au même titre que de nombreux héros initialement sans rapports avec Arthur – est entré très tôt dans l'aire d'influence de la légende arthurienne ; cela confirme en même temps que les triades galloises ne sont pas, comme on l'a parfois supposé, des adaptations de poèmes français, mais bien des témoignages littéraires indépendants des versions continentales du *Tristan*.

La triade 26 est particulièrement fascinante car nous y rencontrons Tristan dans le rôle d'un gardien de porcs. Rappelons que c'est un sanglier qui blesse mortellement le héros irlandais Diarmaid, dont la vie est magiquement liée à celle de l'animal. Dans la version de Gottfried, la scène où Tristan s'arme pour affronter le Morholt nous dit expressément qu'un sanglier emblématique figure sur l'écu du héros :

Ein schilt der wart ouch dar besant.	On apporta également un écu
[...]	[...]
ein eber dar ûf gesniten was [...].	sur lequel était sculpté un sanglier.
(G 6605 et 6614)	

En plus de la signification symbolique de l'animal, synonyme de combativité et de vaillance dans l'héraldique médiévale, l'emblème du sanglier pourrait souligner l'appartenance de la matière de *Tristan* à la Cornouailles. Dans les Prophéties de Merlin, Arthur, lui-même, est appelé *aper Cornubiae*, le sanglier de Cornouailles. Nous pouvons peut-être supposer avec W.J. McCann qu'un lien emblématique existait entre le sanglier et la Cornouailles[63]. Le fait que cet animal soit mentionné plusieurs fois en rapport avec le personnage de Tristan ne saurait toutefois suffire pour chercher en Cornouailles l'origine de la matière tristanienne.

---

62 H. NEWSTEAD («King Mark of Cornwall», *Romance Philology*, t. XI, 1957-1958, p. 243, note 25) n'est pas convaincu de l'authenticité de la triade qui mentionne la liaison de Drystan avec Essyllt, la femme de son oncle : *«[...] It is perhaps wise not to rely too heavily upon this triad because, unlike the others, it includes no details that could not have been derived from the French Romances.»*

63 Cf. W. J. MCCANN, «Tristan : The Celtic Material Re-examined», dans A. STEVENS et R. WISBEY (sous la direction de), *Gottfried von Strassburg and the Medieval Tristan Legend*. Papers from an Anglo-North American Symposium, Cambridge, Londres, 1990, p. 24.

Le témoignage des triades est quelque peu confirmé par deux autres textes gallois, qui placent, eux aussi, les personnages du *Tristan* dans l'orbite arthurienne. Il s'agit d'abord des *Englynion y Beddau*, les stances des tombeaux, figurant dans un manuscrit du XIII^e^ siècle : la stance où la dernière demeure d'Arthur est décrite comme *«anoeth bit»* (la merveille/le secret du monde) mentionne également le tombeau d'un certain March, qui pourrait bien être le Marc de la légende tristanienne. Enfin, dans le rêve de Rhonabwy *(Breudwyt Ronabwy)*, mabinogi du XIII^e^ siècle, March, fils de Meirchywan, est nommé deux fois : d'abord comme neveu et chef de l'armée du roi Arthur, puis, et cette fois avec Trystan, fils de Tallwch, comme l'un des conseillers d'Arthur[64].

2. L'*Ystoria Trystan*

La matière tristanienne s'est perpétuée au pays de Galles jusqu'à l'époque moderne et y a peut-être été renouvelée indépendamment de la tradition continentale. C'est du moins ce que semblerait prouver l'*Ystoria Trystan* galloise, qui nous a été transmise dans deux manuscrits du XVI^e^ siècle[65]. Des stances manifestement plus anciennes que les manuscrits eux-mêmes ont été insérées dans le texte en prose. Cette fois, Tristan et Iseut nous sont présentés dans le contexte de la cour arthurienne classique. Le chevalier qui agit au nom du roi est, ici, Gwalchmai (Gauvain), le héros des romans arthuriens de la littérature française et allemande médiévale – signe que cette histoire est issue d'une strate narrative plus récente que la triade 26 déjà mentionnée. L'*Ystoria Trystan* raconte à sa manière la vie errante du couple dans la forêt : Tristan et Iseut ont passé trois ans dans la forêt de Kelyddon ; trois ans durant le héros s'est tenu éloigné de la cour d'Arthur, qui est manifestement le suzerain de Marc. Comme dans la triade 26, Marc demande au roi de l'aider. Arthur prépare une expédition, encercle la forêt où le couple se cache. Le lecteur apprend incidemment que Tristan possède une arme magique : celui qui blesse Tristan, tout comme celui que Tristan blesse, est condamné à mourir. Tristan cherche l'affrontement avec Marc. Redoutant les pouvoirs de Tristan, les compagnons du roi refusent de se battre, si bien que le héros traverse sans dommage les rangs ennemis. Kae Hir, Kae le Long – le sieur Keu/Keie des romans arthuriens classiques – apporte la bonne nouvelle à Iseut. La reine lui promet sa suivante Golwg Haf Ddydd en récompense. Marc, qui n'a pas eu satisfaction, se présente à nouveau devant le roi Arthur. Gauvain réussit à apaiser le courroux de Tristan et se rend avec lui auprès d'Arthur qui réussit à réconcilier les rivaux, mais doit décider du sort d'Iseut. Invité à choisir la saison où sa femme lui appartiendra, quand les arbres portent des feuilles ou quand ils sont nus, Marc, songeant aux longues soirées d'hiver, se décide pour la morte saison. Iseut exulte : «Trois arbres sont d'espèce généreuse : le houx, le lierre et l'if, qui gardent leurs feuilles toute leur vie : je suis à Tristan tant qu'il vivra.»

Telle est, résumée, cette curieuse histoire que J. Loth, sans doute un peu précipitamment, estimait incohérente et invraisemblable. Selon lui, l'*Ystoria Trystan* ne

---

64 Cf. H. NEWSTEAD, «King Mark…», p. 243.

65 On en trouvera une traduction française de Ph. Walter, dans Ph. WALTER, *op. cit.*, p. 318-320.

serait en rien conforme ni à la tradition tristanienne des textes français et allemands, ni à l'esprit celtique des récits gallois. Il en conclut : «On aurait d'autant plus tort d'attacher la moindre importance au conte gallois que l'auteur ne paraît pas lui-même prendre son sujet au sérieux. La parodie des vieux romans gallois et de leurs procédés de composition et de style était à l'ordre du jour au XV^e^-XVI^e^ siècle[66].»

R. Bromwich et R.S. Loomis proposent une interprétation radicalement différente de l'*Ystoria Trystan*. R. Bromwich est convaincue que l'*Ystoria* est une histoire authentiquement celte, ayant des sources galloises récentes, l'un des derniers témoignages littéraires qui prouvent le caractère vivace de la tradition tristanienne au pays de Galles[67]. R.S. Loomis, quant à lui, voit dans l'*Ystoria Trystan* une adaptation de la légende irlandaise de Diarmaid et Grainne. Une série de points communs rend, en effet, cette hypothèse vraisemblable[68] :

1. La constellation des personnages est identique dans les deux récits : comme Tristan, Diarmaid est l'amant de l'épouse de son oncle.
2. Les deux couples d'amants fuient dans la forêt.
3. Un lit de roseaux et de rameaux de hêtre est préparé à Diarmaid et Grainne ; la première scène du conte gallois précise en termes analogues : «Un lit de feuilles est préparé [aux amants].»
4. Dans les deux contes les amants sont poursuivis par le mari vindicatif et ses alliés.
5. Les deux femmes tremblent d'effroi en entendant le tapage des ennemis qui approchent.
6. Les hommes de Finn, tout comme ceux de Marc, refusent d'affronter le héros.
7. Le héros traverse sans dommage les rangs ennemis.
8. Le mari trompé demande l'assistance d'un roi : Finn s'adresse au roi d'Albas, Marc à Arthur.
9. Un ami du héros réussit à réconcilier les rivaux : Aonghus sert de médiateur entre Diarmaid et Finn, Gavain convainc Tristan de se rendre auprès d'Arthur, qui obtient que Marc fasse la paix avec Tristan.
10. Il est donné aux amants de poursuivre la vie commune : dans le conte irlandais jusqu'à la mort tragique du héros, dans l'*Ystoria* pour l'éternité.

Comme R.S. Loomis le démontre également, on peut supposer qu'au moins un épisode des versions continentales du *Tristan* a sa source dans l'*Ystoria* : il s'agit de l'amour de Kehenis/Kaherdin pour l'une des suivantes d'Iseut. Le récit gallois nous dit l'amour du preux Keie le Long pour Golwg Haf Ddydd, qui accompagne fidèlement Iseut dans la forêt. On se souvient qu'Iseut lui accorde Golwg en récompense. Eilhart ne conte rien d'autre dans sa version du *Tristan* :

---

66 J. LOTH, cité d'après Ph. WALTER, *op. cit.*, p. 315.

67 R. BROMWICH, *op. cit.*, p. 332.

68 R.S. LOOMIS, «Problems of the Tristan Legend : Bleheris ; the Diarmaid Parallel ; Thomas's Date», *Romania*, t. LIII, 1927, p. 92 et suiv.

Kehenis, le beau-frère de Tristan, est amoureux de Gymele, la chambrière d'Iseut, qui le rejette. Alors la reine, sur le point de se retirer dans ses appartements avec Tristan, décide :

«ich will úch hinnacht lyen
ain behägelich an mygen
durch Trystrandß willen :
Brangenen niempt sin stillen
oder Gymelin
von der Schetelinen.
welch úch lieber sy,
daß haist úch ligen by.»

«Pour l'amour de Tristrant
je veux vous donner cette nuit
une charmante amie pour compagne :
en secret prenez Brangene
ou Gymele
de la Schitriele.
Celle que vous préférez,
priez-la de partager votre couche.»

(E 6711 et suiv.)

Kehenis choisit Gymele. Mais cette dernière réussit à repousser les avances déplaisantes de son soupirant en recourant à la ruse du coussin magique – celui qui s'y repose s'endort inévitablement. Thomas propose un scénario identique, mais précise que Caerdin obtient les faveurs de Brengvain la deuxième nuit (v. 1293 et suiv.).

Ce rapprochement est-il suffisant pour affirmer que l'épisode de Kehenis des versions continentales s'explique par l'*Ystoria* ? On pourrait au moins rappeler que dans la littérature courtoise française il n'est pas rare qu'une dame confie le compagnon de son amant à l'une de ses suivantes, afin qu'il passe un agréable moment en sa compagnie[69].

3. Le fragment de poème tristanien du *Black Book of Carmarthen*

Pour en terminer avec la tradition galloise, il nous faut mentionner un texte dont l'obscurité a longtemps découragé les chercheurs. Il s'agit d'une suite de stances du *Black Book of Carmarthen*. Le lien avec la littérature tristanienne apparaît déjà dans la mention des deux noms March et Diristan, variante de Drystan. Le poème se compose en fait de deux fragments, de mètre et de structure différents, qui se rapportent aux mêmes personnages. On y remarque en particulier, dans l'un et l'autre, le nom fort rare de Kyheic. Ces stances semblent être des récitatifs lyriques et dramatiques qui, suppose-t-on, étaient initialement accompagnés de commentaires en prose ; ces explicatifs se sont perdus. R. Bromwich fait remonter au XI[e] siècle ces fragments dont elle vient d'assurer la réédition. Nous en présentons ici les passages intéressants pour notre propos (fragment I, strophe 3 ; fragment II, strophes 1 et 2) dans la traduction de R. Bromwich :

I.3. *I regret his expedition*
When the strong man rushed far to death.
A strong constant company were we two
In the place where the water carries the leaves.

II.1. Drystan *is enraged [? flees] at your coming [destruction, leaving]*
I will not accept from you my ?dismissal?
For my part I betrayed March *[or : sold a horse !] for your sake.*

---

[69] G. SCHOPPERLE, *op. cit.*, p. 254.

II.2. *Vengeance on/for Kyheic would be my wish*
Because of his sweet speech [or : For his wealth, for his court].
Alas, dwarf, your anger was hostile to me[70].

Trois motifs qui jouent un rôle important dans la légende de *Tristan* apparaissent dans ces curieux fragments : les feuilles sur le ruisseau, la trahison de Marc, l'hostilité du nain – trois motifs qui nous renvoient à la scène du verger. Le texte ne donne aucune indication sur le sexe du locuteur ni *a fortiori* sur son identité. Cependant, la littérature galloise présente toute une série de poèmes à métrique semblable, clairement attribués à un locuteur féminin. On peut donc supposer que la personne qui parle ici est Iseut. Nous ne prétendons pas expliquer la scène du verger par ces fragments qui demeurent obscurs. Un point, cependant, mérite d'être souligné : l'existence d'un texte celtique qui, à y regarder de près, présente clairement plusieurs points communs avec un épisode des versions continentales du *Tristan* et qui ne peut en aucun cas avoir été influencé par elles – sa datation s'y oppose – est un indice supplémentaire qui permet d'affirmer que le personnage du nain hostile, la trahison de Marc et le motif des copeaux sur l'eau ont une source celtique.

IV. Les influences bretonnes

Les traditions littéraire et populaire de la Bretagne ne livrent pas de témoignages décisifs prouvant la diffusion de la légende de *Tristan* en Celtie continentale. Aujourd'hui on suppose néanmoins que l'histoire de Tristan et Iseut s'est également implantée en petite Bretagne au début du XI[e] siècle et y a connu des adaptations ultérieures.

Trois Bretons du nom de Tristan sont attestés pour la période précédant 1050. L'un d'entre eux, Triscan ou Tristan, seigneur de Vitré, s'est fait connaître pour avoir eu des démêlés avec le duc de Bretagne entre 1035 et 1045 ; la chronique familiale nous dit que son père se prénommait Rivallon ou Ruivallon[71]. Nous verrons plus qu'un hasard dans le fait que Gottfried, qui décrit minutieusement les antécédents de Tristan, lui attribue comme patrie non plus le Lohnois, mais la Bretagne (G 324 et suiv.), place à ses côtés un sénéchal portant le nom breton de Rualt (G 469), mentionne le conflit armé qui oppose son héros au duc de Bretagne (G 5450 et suiv.) et appelle son père, tout comme Eilhart (E 75), Riwalin (G 322). On ne peut affirmer que Tristan de Vitré et ses homonymes doivent leur nom au Trystan gallois. Nous sommes cependant en droit de supposer

---

70 I.3. «Je regrette la hâte de cet homme fort / qui se précipita au loin dans la mort. / Tous les deux, nous formions toujours un couple uni / à l'endroit où l'eau porte les feuilles. II.1. Drystan est furieux [? s'enfuit] de votre arrivée [destruction, départ] / Je ne tolérerai pas d'être ? renvoyé(e) ? par vous. / Moi, pour ma part, j'ai trahi March [ou : vendu un cheval !] pour l'amour de vous. II.2. Me venger de Kyheic/venger Kyheic, tel serait mon désir / à cause de son discours mielleux [ou : pour sa richesse, pour sa cour]. / Hélas, nain, ta colère m'était hostile.» Cf. R. BROMWICH, «The "Tristan" Poem in the *Black Book of Carmarthen*», *Studia celtica*, t. XIV-XV, 1979-1980, p. 54-65 ; les passages soulignés l'ont été par nos soins.

71 R.S. LOOMIS, «Problems...», p. 96 et suiv.

que le personnage historique a été identifié au personnage littéraire et que le nom du père de Tristan dans les poèmes d'Eilhart et de Gottfried est un rappel du Rivallon historique, seigneur de Vitré.

Mais quand on y regarde de près, le chapitre consacré à l'enfance de Tristan ne fait apparaître aucun élément spécifiquement celtique, si l'on veut faire abstraction des noms de Riwalin et de Rualt de même que de sa localisation en Bretagne. Il n'est rien dans le récit de la conception et de la naissance de Tristan, de la mort de ses parents et de son éducation par le fidèle Rualt qui n'ait pu naître de l'imagination d'un poète français du Moyen Âge. Rien qui prouve la dépendance des versions continentales d'une tradition bretonne.

Deux épisodes tristaniens ont leur équivalent précis dans la tradition populaire bretonne moderne. Il s'agit, d'une part, de l'histoire de la voile blanche et de la voile noire, et, d'autre part, du combat de Tristan contre le dragon. L'histoire de la voile, qui conclut le récit d'Eilhart (E 9341 et suiv.) et de Thomas (3014 et suiv.), rappelle étrangement une légende collectée par J. Loth au début du siècle, dans les îles bretonnes de Molène et d'Ouessant. Voici, mot pour mot, ce que son informateur lui écrit[72] : «Il s'agissait, je crois, d'un voyage d'épreuve en pays lointain ; le héros devait en revenir vainqueur avant d'épouser la fille du roi dont il était épris et qui l'aimait aussi. Il fut convenu entre les deux jeunes gens que si l'entreprise réussissait, le vaisseau qui ramènerait le héros porterait une voile blanche ; dans le cas contraire, ce serait une voile noire. L'attente fut longue, semble-t-il. La jeune princesse languit et tomba gravement malade. Elle envoyait souvent une compagne au sommet d'une tour pour voir si quelque voile n'apparaissait pas à l'horizon. Un matin une voile se montra. La malade demanda :«*Du pe wenn gweliou al lestr* (noires ou blanches sont les voiles du bateau)». Sa compagne lui répondit que la voile était *sombre comme la nuit (tenval evel an noz)*. Et la fille du roi mourut, désespérée. Ce fut le châtiment du père qui détestait le héros et qui avait dicté la réponse à la compagne de sa fille.»

Cette légende présente manifestement des différences par rapport à celle de Tristan, mais le thème y est traité de façon analogue. Ici comme là, la voile noire et la voile blanche servent de signaux ; une femme est chargée de repérer la couleur de la voile apparaissant à l'horizon ; un message perfide entraîne la mort de l'amant/amante attendant à terre le retour du bateau. Pouvons-nous exclure que cette légende bretonne ne soit rien de plus qu'une «déformation populaire» (Loth) de l'épisode final du poème tristanien médiéval ? Le motif de la voile mis à part, les deux histoires sont trop différentes pour que l'on puisse voir dans l'épisode de *Tristan* la source de la légende bretonne plus récente. G. Schoepperle rappelle que le motif de la voile-signal existe dans d'autres légendes celtiques, dans un récit irlandais, par exemple, où une voile de la mauvaise couleur est hissée afin de tromper ceux qui attendent sur le rivage[73]. Or il semble exclu que ces

---

[72] J. LOTH, «La voile blanche et la voile noire à l'île Molènes (!)», *Revue celtique*, t. XXXVII, 1917-1919, p. 323.

[73] G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 438.

contes aient leur source dans *Tristan*. H. Newstead y voit une confirmation de son hypothèse que la légende de Molène/Ouessant a des origines celtiques. Pour elle, cette légende est un rejet moderne de ce vieux récit celtique auquel les conteurs du XII[e] siècle ont emprunté le motif de la voile blanche et noire pour l'intégrer à la scène finale du Tristan, que la tradition voulait tragique[74].

Mais qu'en est-il du deuxième épisode, celui du combat de Tristan contre le dragon qui dévaste l'Irlande (E 1598 et suiv., G 8897 et suiv.) ?

Tristan a accepté une mission dangereuse : demander pour Marc la main d'Iseut, qui est la fille de son ennemi juré. Il repart pour l'Irlande, y débarque en secret et terrasse le dragon dont la mort vaudra à son vainqueur la main d'Iseut. Après avoir coupé la langue du monstre, qu'il cache dans ses chausses, Tristan s'évanouit. Iseut se met à la recherche du véritable vainqueur pour échapper aux prétentions du sénéchal couard qui s'arroge la victoire sur le dragon. Avec l'aide de Brangene, elle trouve Tristan inanimé et l'emmène en ville. En le baignant, elle découvre à la brèche de son épée qu'il est aussi le vainqueur du Morholt, c'est-à-dire le meurtrier de son oncle. Tristan et Brangene réussissent à calmer le courroux d'Iseut. Le sénéchal couard, qui tente de prouver sa victoire en faisant apporter la tête du dragon, est démasqué par Tristan qui en exhibe la langue.

G. Schoepperle a reconnu le caractère populaire de cet épisode, mais refuse de le verser au dossier des éléments typiquement celtiques du *Tristan*[75]. Elle souligne la parenté de ce motif avec la légende de Persée dans l'Antiquité classique : Persée, fils de Zeus, sauve Andromède menacée par un monstre marin, et l'épouse. Pour A.G. van Hamel[76] et H. Newstead[77], il ne fait pas de doute que l'épisode du dragon est un ajout de source celtique et, plus exactement, bretonne. Les combats contre le dragon ne sont pas rares dans les contes des pays celtiques, d'hier et d'aujourd'hui. Dans un recueil de contes bretons, publié en 1923[78], nous en trouvons une version soigneusement élaborée. L'épisode du combat contre le dragon figure dans l'histoire intitulée *Ar Zarpant milliguel*. Le dragon est un monstre à six têtes qui réclame quotidiennement une vie humaine afin d'épargner le pays. Le jour où arrive le héros, un petit garçon, la fille aînée du roi doit être livrée au dragon. Il se présente aussitôt au roi, qui a promis la main de la princesse à qui tuera le monstre. Avec l'aide active de son cheval et de son chien le héros abat le dragon, lui coupe ses six langues empoisonnées et les emporte avec lui. Un nain couard, qui a assisté à la lutte sanglante, annonce au roi qu'il a tué le monstre et lui apporte pour preuves les six têtes coupées. Le roi s'apprête à contrecœur à tenir sa promesse. Une ruse du chien permet au héros d'accéder à la salle du banquet. Il exhibe les six langues du dragon et démasque le nain. Ce dernier est puni, cependant que le héros obtient la main de la princesse.

---

74 H. NEWSTEAD, «The Origin…», p. 129, note 4.

75 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 203 et suiv.

76 A.G. VAN HAMEL, «Tristan's Combat with the Dragon», *Revue celtique*, t. XLI, 1924, p. 332 et 243.

77 H. NEWSTEAD, «The Origin…», p. 128 et suiv.

78 J.-M. GUIVARC'H, *E Korn an Oaled*, lived ha renket gant an aotrou Jézégou, Quimper, 1923.

Ce conte présente une ressemblance frappante avec l'épisode de *Tristan* : dans les deux cas le héros terrasse un dragon qui ravage le pays, démasque le prétendant fourbe en exhibant la(les) langue(s) du monstre. Si l'on veut bien faire abstraction de quelques différences – dans l'épisode de *Tristan* le héros est moins le sauveur de la princesse que le libérateur du pays ; le nain couard est, cette fois, un sénéchal ; enfin, la princesse se met en quête du vainqueur véritable –, on constate que la structure narrative et la constellation des personnages sont les mêmes. Cependant, au lieu de voir dans *Tristan* la source de ce conte breton moderne, ce qui s'impose presque, A.G. van Hamel et H. Newstead postulent une filiation tout autre. Ce conte moderne présente selon eux des traits primitifs, qui manquent totalement dans les versions tristaniennes, à savoir l'extrême jeunesse du héros, le monstre polycéphale, les animaux secourables et le banquet. Tout comme le conte de la voile noire ou blanche, *Ar Zarpant milliguel* serait le descendant direct d'un conte médiéval d'où dériverait également la légende de Tristan[79].

Pour en terminer avec les influences bretonnes, il nous faut examiner deux motifs qui ont été parfois invoqués dans ce contexte : celui de l'homme tiraillé entre deux femmes, et celui de Tristan qui se vante d'avoir une amante à l'étranger.

Le théâtre de l'action, que Marc et le Morholt situaient en Cornouailles et en Irlande dans la partie médiane du roman, est à nouveau la Bretagne dans sa dernière partie. Après avoir été banni de la cour du roi Marc, Tristan est accueilli à Arundel, duché situé non loin de la côte (E 5491 et suiv., G 18686 et suiv.), «entre la Bretagne et l'Angleterre» (G 18687). En récompense de son aide militaire, le duc Jovelin (Havelin, chez Eilhart), seigneur de Karke (Karahes chez Eilhart)[80], lui donne la main de sa fille Iseut aux blanches mains. Egaré par la musique du nom qui lui est cher, Tristan voit miroiter le bonheur d'un nouvel amour et accepte un mariage qu'il se garde bien de consommer pendant toute une année passée avec Iseut Seconde à Arundel. Quand Kehenis, le frère de l'épouse délaissée, lui demande de s'expliquer sur les raisons de sa continence, Tristan invoque la blonde Iseut :

«úwer swester Ysalde	«Votre sœur Isalde
kan mich nit so halten,	ne m'a pas traité assez bien
daß ich werd sy,	pour être digne
dar umb ich ir nit kum by.	de m'approcher seule.
[...]	[...]
noch halt ain frow baß	Il y a une femme qui,
ain hund durch minen willen	pour l'amour de moi, traite un chien
uber lut und stille,	en public et en privé,
dann mich úwer swester hat getan.»	mieux que votre sœur ne m'a traité.»
(E 6233 et suiv.)	

Et pour prouver qu'il n'invente rien, Tristan se fait accompagner en Cornouailles ; Kehenis, ébloui par la beauté d'Iseut et par sa fidélité à son ami, doit avouer que Tristan a dit la vérité (E 6598 et suiv.).

---

79 A.G. VAN HAMEL, *op. cit.*, p. 343.– H. NEWSTEAD, «The Origin...», p. 129, note 4.

80 On suppose qu'il s'agit de la ville bretonne de Carhaix.

Le motif de l'homme tiraillé entre deux femmes apparaît dans des contes et légendes antérieurs à *Tristan* et contemporains de ce roman. G. Schoepperle fait remarquer que la plupart des héros primitifs possède des femmes en grand nombre[81]. C'est ainsi que le chevalier arthurien Gauvain et que Lanzelet/Lancelot chez Ulrich von Zazikhoven sont particulièrement *wipselig*, «comblés par les femmes» ; leurs innombrables aventures amoureuses sont toutefois traitées indépendamment les unes des autres. Dans les poèmes tristaniens, au contraire, ce motif est mis en valeur par le conflit qu'il entraîne : Tristan épouse la fille de Jovelin, mais sa fidélité à Iseut la Blonde l'empêche de consommer le mariage. Deux lais bretons de Marie de France, *Eliduc* et *Fresne*, attestent que ce motif de l'homme tiraillé entre deux femmes était parfaitement connu de la Bretagne médiévale. H. Newstead estime que la poétesse française a puisé dans la tradition populaire qui aurait, également, inspiré l'épisode du mariage de Tristan avec Iseut aux blanches mains[82].

On a également voulu voir, à l'occasion, une influence bretonne dans le fait que Tristan se glorifiait d'avoir une amante à l'étranger. Ce motif, attesté dans différentes traditions populaires, apparaît sous sa forme la plus ancienne dans deux lais bretons, dans *Lanval* de Marie de France et dans *Graelent*, poème médiéval anonyme. G. Schoepperle estime que les versions médiévales du *Tristan* ne peuvent avoir inspiré ces deux lais, qui présentent toute une série de traits primitifs, sans équivalents dans les différents romans tristaniens. En revanche, l'épisode du *Tristan* pourrait fort bien venir de ces poèmes français[83]. Peut-on affirmer pour cette raison que ce motif est «un ajout breton, peut-être une invention bretonne[84]» ? Nous ne nous prononcerons pas sur ce point.

Nous venons d'évoquer les affinités que le roman de Tristan est susceptible d'entretenir avec les différentes traditions narratives celtes. Ces conclusions, essentiellement obtenues sur la base des résultats de la recherche de ces cent dernières années, méritent d'être soumises à un dernier examen critique

V. Examen critique

La question de savoir quelles relations avaient bien pu exister entre les différents témoignages celtiques et la matière de *Tristan*, voire ses versions continentales, a soulevé une vive controverse entre les chercheurs. Alors que les uns

---

81 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 161 et suiv.

82 H. NEWSTEAD, «The Origin..., p. 129. Newstead et d'autres chercheurs ont également invoqué une influence arabe pour expliquer le motif de l'homme entre deux femmes ; l'épisode de *Tristan* présente, en effet, toute une série de ressemblances frappantes avec l'histoire d'amour arabe de Kais et Lobna (H. NEWSTEAD, p. 131 et suiv. – R.S. LOOMIS, «A Survey of Tristan Scholarship after 1911», G. SCHOEPPERLE LOOMIS, *Tristan and Isolt. A Study of the Sources of the Romance*, New York, 1970, p. 580).

83 G. SCHOEPPERLE, *op. cit.*, p. 151.

84 R.S. LOOMIS, «A Survey...», p. 579.

soutenaient que toute une série d'épisodes centraux du *Tristan* avait été conçue sur le modèle de certains récits celtes, en particulier irlandais, d'autres supposaient une influence inverse[85] ; les deux camps prirent des positions extrêmes, ne faisant guère cas de la *mesure*, si chère aux poètes médiévaux. Il nous semble dangereux de porter des jugements trop péremptoires sur les traditions de certains motifs. Ce serait oublier que trop de témoignages se sont perdus : ainsi le simple fait qu'un motif, connu disons à partir d'une source irlandaise du XV^e^ siècle, est attesté pour la première fois dans un manuscrit français du XII^e^ siècle n'est pas suffisant pour prouver que ce motif est d'origine française ou seulement qu'il était connu en France avant de l'être en Irlande. Inversement, il est tout aussi problématique de voir en un texte celtique moderne le fidèle reflet d'une version médiévale hypothétique qui aurait pu servir de source à un poète français du XI^e^ ou XII^e^ siècle. Autre source de confusion : la fâcheuse habitude de certains chercheurs de postuler une relation entre deux textes sous le seul prétexte qu'ils traitent du même sujet. Les premiers textes irlandais, en particulier, n'ont cessé d'être considérés comme les sources directes des romans de *Tristan*, alors qu'il semblait plus facile de concevoir que les uns et les autres avaient puisé dans un fond commun celtique[86].

Une parenté étroite existe indéniablement entre, d'une part, la tradition irlandaise, en particulier les genres littéraires des *tochmarca* (demandes en mariage), *imrama* (navigations à l'aventure) et *aitheda* (fuites) et, d'autre part, les romans tristaniens. Mais ces sources ne peuvent être envisagées comme preuves de l'origine celtique du *Tristan* que dans la mesure où elles reflètent fidèlement la tradition irlandaise. Or, tout le problème est là. Les premières traces attestées d'au moins deux des contes irlandais, constamment invoqués par les spécialistes pour leurs démonstrations, à savoir le conte de Cuchulainn et Emer, et celui de Diarmaid et Grainne, sont plus récentes que les versions médiévales du *Tristan* – on en a la preuve. Cela n'équivaut pas seulement à dire que ni l'un ni l'autre de ces deux récits n'est envisageable comme source directe des versions continentales du *Tristan, a fortiori* de la matière tristanienne ; cela permet aussi d'émettre quelque doute sur leur authenticité. C'est ce que fait en particulier O.J. Padel qui, de tous les spécialistes, est celui qui défend avec le plus de conviction la thèse que les contes irlandais, et d'abord celui de Diarmaid, dont la version complète la plus ancienne est donnée par un manuscrit de 1651, ont été influencés par les versions continentales du *Tristan*[87].

Les témoignages gallois et bretons, quant à eux, mis à part un seul, du reste fragmentaire, ne remontent pas au-delà du XIII^e^ siècle. Ils ne sont donc guère plus

---

85 J. CARNEY, *Studies in Irish Literature and History*, Dublin, 1955, chap. VI : «The Irish Affinities of Tristan».

86 C'est aussi l'avis de R. Bromwich (cité d'après R.J. CORMIER, «Open Contrast : Tristan and Diarmaid», *Speculum*, t. LI, 1976, p. 591, note 5) : *«The possibility of direct Irish influence on the Tristan at any point seems to me to be excluded : such points of similarity with early Irish literature as exist may with greater probability be attributed to the common fund of story-material by both branches of the Celtic peoples, but more copiously preserved in Irish.»*

87 O.J. PADEL, «The Cornish Background of the Tristan Stories», *Cambridge Medieval Celtic Studies*, t. I, 1981, p. 57.

indiqués pour éclairer le problème des premières origines de certains thèmes et motifs du *Tristan*, ou pour répondre à la question de savoir quelle tradition narrative a alimenté les versions continentales.

Constatons, en conclusion, que les nombreux points communs indéniables entre l'histoire de *Tristan* et la tradition celte rendent plus que vraisemblable l'existence d'un même fond commun narratif. Dans bien des cas on ne peut décider dans quel sens se sont exercées les influences, car on ne peut pas exclure que bon nombre des textes celtiques invoqués comme sources possibles du *Tristan*, n'ont pas été conçus sur le modèle de ce dernier, précisément. Si, dans ces conditions, bien des textes celtiques cités ne peuvent être retenus comme preuves de l'origine de tel ou tel motif, il n'en faut pas moins souligner que la thèse des origines fondamentalement celtiques du *Tristan* n'a rien perdu de sa validité[88].

Le tableau suivant rappelle les parallèles possibles entre les textes celtiques cités et les épisodes du *Tristan* étudiés ci-dessus. Parallélisme ne signifie pas influence directe !

Épisodes du *Tristan*	**Parallèles dans la tradition narrative celtique**
L'épisode du Morholt	- conte irlandais de la demande en mariage d'Emer par Cuchulainn (*Tochmarc Emere*), manuscrit du XII[e] siècle ; peut-être d'origine picte
Les prouesses de Tristan	
Lutte	- conte irlandais *Táin bó Cúalnge*
Saut	- récit irlandais du banquet de Bricriu (*Fled Bricrend*)
	- récit irlandais de Diarmaid et Grainne (*Aithed Grainne la Diarmaid*) ; attesté depuis le IX[e] siècle ; première version complète dans un manuscrit du XVII[e] siècle (1651)
Jeu de harpe	- personnage du barde celte que l'on retrouve également dans la littérature irlandaise
Habileté à lancer des rameaux épointés	- *Fled Bricrend*

88 Un résumé des études les plus récentes est proposé par W. J. McCann, *op. cit.* Sur les rapports entre *aitheda* et *Tristan*, cf. R. J. Cormier, «Open Contrast…» ainsi que «Remarks on the "Tale of Deidriu and Noisiu" and the Tristan Legend», *Études celtiques*, t. XV, 1976-1978, p. 303-315.

La navigation à l'aventure	- *imrama* irlandais ; genre attesté depuis le X^e^ siècle.
Le rendez-vous épié	
les copeaux	- conte irlandais de Finn et Ferchess ; première attestation au IX^e^ siècle - conte irlandais de Finn et Ossian ; X^e^ siècle - *Aithed Grainne la Diarmaid* - Fragment d'un poème du *Black Book of Carmarthen* ; XI^e^ siècle
le nain	- récit irlandais de Finn et Lomna ; IX^e^-X^e^ siècle - fragment d'un poème du *Black Book of Carmarthen* ; XI^e^ siècle
l'épieur	- récit irlandais de Finn et de l'homme dans l'arbre ; VIII^e^-IX^e^ siècle - *Aithed Grainne la Diarmaid*
Le philtre	- obligation magique de la *geis*
La vie dans la forêt	- *aitheda* irlandais, en particulier : - *Aithed Grainne la Diarmaid* - fuite de Deidre avec Naisi (*Longes mac n-Uislenn*) ; VIII^e^-IX^e^ siècle
l'épée	- *Aithed Grainne la Diarmaid*
l'eau hardie	- *Aithed Grainne la Diarmaid*
la harpe et la rote	- *Aithed Grainne la Diarmaid*
le chien Hudent	- *Aithed Grainne la Diarmaid*
Matière de *Tristan* et monde d'Arthur	- triades et mabinogion gallois ; XIII^e^ siècle - *Ystoria Trystan* galloise ; XVI^e^ siècle; sans doute adaptation du récit irlandais de Diarmaid
L'amour de Kehenis pour l'une des suivantes d'Iseut	- *Ystoria Trystan*

Riwalin (< Tallwch ?) Parmenie (< Lohnois ?) Les démêlés de Tristan avec le duc de Bretagne	- événements et personnages de l'histoire de Bretagne du XI[e] siècle
La voile noire et la voile blanche	- conte recueilli à Molène et Ouessant au début du XX[e] siècle
La lutte contre le dragon	- *Ar Zarpant milliguel*, récit breton recueilli vers 1920
L'homme tiraillé entre deux femmes	- *Eliduc* et *Fresne*, lais bretons de Marie de France ; XII[e] siècle
Tristan se vante	- *Lanval*, lai breton de Marie de France ; XII[e] siècle - *Graelent*, poème médiéval anonyme

JEAN-LOUIS LE FLOC'H

Les cantiques bretons de l'évêché de Quimper et de Léon (1800-1950)
Approche d'étude historique

L'étude historique des cantiques bretons demeure, en quelque sorte, une terre en friche. Aucun répertoire complet n'en a été réalisé, et ils demeurent, sinon innombrables, du moins innombrés. De ce fait, cet aperçu historique sera limité. Le thème était très vaste géographiquement, puisqu'il s'agissait de toute l'aire de la langue bretonne, qui intéressait, sous l'Ancien Régime, six évêchés : Cornouaille, Léon, Tréguier et, partiellement, Vannes, Saint-Brieuc et Dol. Cette étude a été restreinte au diocèse actuel de Quimper et de Léon, et sur une période de cent cinquante ans, depuis la fondation de ce diocèse, lors du concordat de 1801, et jusqu'à 1950.

Au-delà de la fonction même du cantique et du rôle qu'il tient, son aspect culturel est particulièrement évident, car il est lié à la langue bretonne, à son génie et à sa préservation ; et il a accompagné ou retardé, parfois même devancé sa purification.

L'étude historique des cantiques bretons a été abordée, mais non terminée, par le père jésuite Jean Bourdoulous, dans *Feiz ha Breiz*[1], écrite en français à l'époque où cette revue fut bilingue (1904-1906). Dans le livre d'accompagnements des cantiques bretons du diocèse de Quimper et de Léon, Joseph Le Marrec publia également en introduction un bref article sur la musique des cantiques bretons. Dans certaines éditions de cet ouvrage figure aussi la liste des recueils de cantiques bretons publiés dans les diocèses de Cornouaille et de Léon depuis 1570 jusqu'au concordat de 1801, suivie d'une autre liste couvrant la

---

[1] EUR MISSIONER BREIZAD, «Étude historique sur les cantiques bretons», *Feiz ha Breiz*, Brest, 1904, p. 272-273, 295-298, 331-336, 368-371 ; 1905, p. 11-14, 38-41 ; 1906, p. 206-208, 298-303, 334-337. *Eur missioner breizad* est le nom de plume du P. Bourdoulous.

période postérieure[2]. Mais, à notre connaissance, peu de travaux ont été effectués sur les cantiques bretons utilisés dans le Finistère pendant ce siècle et demi.

Cet exposé comporte trois parties : après le regard porté sur les cantiques bretons à la fin du XIX[e] siècle et l'énoncé des problèmes rencontrés dans leur étude suivra l'aperçu historique proprement dit des recueils de cantiques de 1800 à 1950, puis, enfin, quelques éléments concernant le contenu, la musique et la langue des cantiques.

Problématique

1. Regard porté sur les cantiques bretons à la fin du XIX[e] siècle

Il convient d'abord de rappeler la fonction du cantique : «Le terme cantique s'est appliqué à un chant populaire, en langue vulgaire, en forme de strophe ou de couplet, avec ou sans refrain[3].» Le même auteur continue : «Le genre est lointain... Dès le XIII[e] siècle, des recueils furent écrits et propagés par les prédicateurs. Ce n'est donc point la Réforme, comme on l'a parfois prétendu, qui a créé le genre en adoptant le choral... Le véritable cantique populaire est une réussite difficile et rare... Les lois du genre sont sévères.» Mais c'est surtout au cours du XIX[e] siècle que le cantique populaire en France avait assez généralement sombré dans la médiocrité.

En fut-il de même pour les cantiques bretons ? Certains auteurs ont estimé que non, bien au contraire. Cités dans un article paru en 1977 dans la revue *La Maison-Dieu*, traitant du «chant religieux populaire[4]», deux auteurs de la fin du XIX[e] siècle comblent d'éloges les cantiques bretons.

Julien Tiersot, étudiant l'histoire de la chanson populaire[5], écrivait : «Les cantiques bretons sont incontestablement reconnus pour les plus belles chansons religieuses qui aient pris naissance sur le sol français. Ceux-ci sont d'une beauté pure, calme, véritablement idéale...»

De même en est-il pour Louis Bourgault-Ducoudray, le compositeur nantais[6]. Je cite de lui ce texte bien connu : « En général, en France, nous ne sommes pas très bien partagés sous le rapport des cantiques... C'est le contraire en Bretagne : les beaux cantiques y abondent et les mauvais sont fort rares... Rien n'égale la simplicité, l'expression de ferveur profonde, l'élévation et la force de ces mélodies qui, toutes, ont une convenance admirable avec le sentiment qu'elles ont pour mission d'exprimer.»

---

[2] J. LE MARREC, *Cantiques bretons du diocèse de Quimper et de Léon. Livre d'accompagnements*, Bordeaux, 1946.

[3] H. POTIRON, «Cantiques en langue vulgaire», dans *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain*, t. II, Paris, 1949, col. 490-492.

[4] Jacques CHEYRONNAUD, «Variations sur le thème «Chant religieux populaire» », dans *La Maison-Dieu*, Paris, n° 131, 1977.

[5] Julien TIERSOT, *Histoire de la chanson populaire en France*, Paris, 1889.

[6] Louis BOURGAULT-DUCOUDRAY, *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne*, Paris, 1885.

A la fin de cette même étude sur le chant religieux populaire, on trouve en titre de paragraphe : «L'archétype des cantiques spéciaux : le cantique breton». Et le texte continue : «Dans le répertoire des chansons populaires religieuses, les cantiques bretons nous semblent fonctionner comme un archétype. De tous les chants religieux populaires qui aient la gravité qui sied au religieux, le cantique breton est un témoin privilégié, parfois exclusif...[7]»

Plus tardivement, au début du XX^e^ siècle, à l'occasion du renouvellement de l'édition du recueil diocésain de cantiques, le père Jean Bourdoulous estimait que «le recueil breton soulève en général peu de critique. On voudrait seulement une petite réduction de prix et l'introduction de quelques cantiques nouveaux[8]».

Les cantiques bretons furent donc portés bien hauts, voici un siècle. En réalité, il conviendrait de dire qu'il s'agit d'un certain nombre de cantiques tenus en haute estime, car il faut bien reconnaître qu'il en fut aussi de mauvais.

2. Problèmes rencontrés dans l'étude des cantiques bretons

Établir ce parcours historique, même pour le XIX^e^ siècle et la première partie du XX^e^, n'est pas toujours aussi aisé qu'il y paraît. Un certain nombre de difficultés se présentent.

Comment présenter l'origine réelle d'un certain nombre de cantiques ? Des cantiques anciens ont disparu. Mais parmi ceux qui sont encore connus, et parfois chantés, un seul, semble-t-il, remonte au-delà du XVI^e^ siècle : c'est le célèbre cantique du Paradis «*Jezuz pegen bras ve*» dont l'auteur, dit-on, fut saint Hervé ; tradition qui fut reprise par Jean-Guillaume Henry, notée par lui dans son recueil de cantiques de 1865. Mais comment retrouver des traces historiques qui appuient cette tradition ? Il n'en existe pas. Par ailleurs, cinq cantiques, insérés dans le dernier recueil de 1942, figurent dans le *Barzaz-Breiz*. Mais tout ce qu'on peut dire sur leurs origines, c'est que La Villemarqué les a recueillis de la bouche de chanteurs de la première moitié du XIX^e^ siècle. Mais de quelle époque datent-ils ?

Une autre question se pose à l'historien des cantiques bretons : il s'agit de leur révision, et même parfois de leur remodelage. Quelques exemples précis permettent de mieux le saisir. Dans l'étude historique publiée en 1906 dans *Feiz ha Breiz*[8], le père Bourdoulous s'était proposé d'entreprendre l'étude, un à un, des quatre-vingt-cinq cantiques bretons contenus dans le recueil diocésain de Quimper de cette époque. Son étude, jamais achevée, s'était arrêtée au numéro 11. Mais en suivant, à travers les âges, le parcours historique de ces cantiques, il découvrit qu'aucun d'entre eux n'existait sous sa forme première. Tous avaient été retouchés, certains très peu, il est vrai, d'autres remaniés à diverses reprises. Quant au cantique du Paradis, qu'on estimait autrefois intouchable, Jean-Guillaume Henry rapporte qu'il fut rajeuni par Michel Le Nobletz, puis

---

[7] J. CHEYRONNAUD, *op. cit.*, p. 135.

[8] Arch. Évêché de Quimper, 12 Z 25.

[9] *Feiz ha Breiz*, 1906, p. 298-303, 334-337.

légèrement retouché et vulgarisé par François Kerneau, recteur de Plougonven[10]. Le père Rozec, montfortain, publia en 1935 un manuel à l'usage des missions paroissiales. Un certain nombre de cantiques qu'il contient sont de sa plume, mais tous les cantiques traditionnels qu'il y reproduit subissent des modifications, y compris celui du Paradis.

Les modifications furent donc nombreuses, et parfois même à l'occasion de l'introduction de nouveaux cantiques dans les recueils diocésains. Déjà le père Bourdoulous réclamait quelques retouches au célèbre cantique «*D'hor Mamm Santez Anna*», avant de l'admettre dans le recueil[11]. Enfin, antérieurement à 1950, le dernier manuel diocésain évacua les mots français inutiles, parce qu'ils possédaient leur équivalent en breton bien connu.

Une autre difficulté se présente dans cette étude historique : c'est l'anonymat de certains cantiques, spécialement de ceux qui sont publiés sur feuille volante ou dans des recueils. Les auteurs, semble-t-il, répugnaient parfois à signer leurs œuvres. Cet anonymat se manifestait surtout dans les cantiques de pardons de chapelles, sur feuille volante : c'est un genre qui a fleuri surtout dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle et s'est épanoui dans la première moitié du XX^e^ ; et assez souvent il est difficile de les imputer à un auteur. Le vieux journal *Feiz ha Breiz* (1865-1884) publia également de nombreux cantiques ; très souvent ils sont signés d'une simple initiale et parfois paraissent sans signature.

Les titres de recueils sont parfois trompeurs. En voici des exemples. En 1832 fut publié par Lédan, imprimeur-éditeur à Morlaix, un recueil intitulé *Canticou neve evit usach ar missionou, ar retrejou hac ar c'hatejismou* . Or, parmi ces «*canticou neve*», cantiques nouveaux, figurent, entre autres, «*Adoromp holl*», qui remonte au minimum au XVIII^e^ siècle, ainsi que l'«*Angelus* de l'Avent», œuvre publique et reconnue de Charles Le Bris, de cette même époque. De son côté, le père Jean Bourdoulous publia en 1908 un petit recueil pour les fêtes de Noël, dont il est annoncé, sur couverture, comme étant son auteur. Mais l'inspection du fascicule fait apparaître que près de la moitié de ces cantiques ne sont pas son œuvre[12]. Dans le domaine des cantiques, il fallait toujours veiller, à cette époque, sur l'authenticité de l'auteur.

A côté de ces difficultés pour le travail de l'historien des cantiques bretons, on trouve aussi des éléments très positifs. Le premier fut le travail de Jean-Guillaume Henry qui fut chargé par l'évêque de Quimper de constituer le premier recueil diocésain des cantiques en langue bretonne, en 1865. Sur les 180 cantiques environ qu'il a rassemblés, il est parvenu à donner le nom de l'auteur de 150. Jean Bourdoulous écrit d'ailleurs que «c'est là qu'il a puisé la première idée» de son propre travail sur les cantiques[13]. Enfin, les introductions de Joseph

---

10 *Kantikou Kemper ha Léon*, Quimperlé, 1865, p. 346, note 1.

11 Arch. Évêché de Quimper, 12 Z 25.

12 *Kantikou evit Goueliou Nedelek*, gant eur Missioner breizad, Quimper, 1908.

13 *Feiz ha Breiz*, 1905, p. 41.

Le Marrec, dans la dernière mouture des cantiques de 1942, sont également très précieuses [14].

Historique

Cette étude, mis à part les recueils officiels du diocèse, demeure très difficile à mener en raison du foisonnement de la production des cantiques au cours de cette période. S'il n'est pas possible de les répertorier, on peut cependant les répartir par catégories.

1. Les recueils particuliers

Le premier, qui, publié en 1800 à Prague en Bohême, s'intitulait *Sacra Cantamina Celtarum*, recueil de trois cantiques placé en annexe dans la grammaire bretonne, écrite en latin, qu'y fit éditer Alain Dumoulin, prêtre en exil [15]. Le même auteur fit éditer, peu après son retour en 1805, un livre de piété contenant seize cantiques [16].

Un autre manuel fut édité en 1851 : *Guersiou Nevez gret gant daou veleg eus a eskopti Kemper*, œuvre de Pierre Bozec, recteur de Saint-Goazec, et de Jean-Marie Cosquer, vicaire à Poullan. «Beaucoup d'onction et de piété, mais leur travail fut peu apprécié et ne se répandit guère parmi les fidèles...», estimait Jean Bourdoulous.

Au XX^e^ siècle, on multiplia les manuels. Nous avons déjà évoqué les *Kantikou evit Goueliou Nedelek* de Jean Bourdoulous. Celui-ci, missionnaire en langue bretonne, fit publier, dans les paroisses où il intervenait, un fascicule comprenant une douzaine de cantiques utilisés pendant ses prédications. Il est probable que les petits manuels des paroisses ont trouvé là leur origine, car ils se sont multiplié à cette époque. De son côté, le père Barnabé, capucin, fit paraître en 1931 un recueil de vingt-trois cantiques [17], dont quelques mélodies sont empruntées à des cantiques français.

2. Les cantiques de missions et de retraites

Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ainsi qu'au cours de la première moitié du XIX^e^, le cantique était, avant tout, au service de la formation des fidèles. Ce fut l'intuition du père Maunoir qui, en cela, suivait la pratique des pères jésuites. Comme une bonne partie des fidèles étaient analphabètes, c'est aussi par le chant qu'on y suppléa. Comme l'avait recommandé Michel Le Nobletz, la première intervention

---

[14] J. LE MARREC, *Cantiques bretons du diocèse de Quimper et de Léon. Livre d'accompagnements.* Quimper, 1945, 2^e^ édition (les six premières pages, non paginées).

[15] Alano DUMOULIN, *Grammatica Latino-Celtica*, Pragae Bohemorum, anno reparatae salutis 1800.

[16] Alain DUMOULIN, *Hent ar Baradoz,* Quimper, 1805.

[17] Tad BARNABÉ, Kapucin, *Eun dibab Kantigou*, 1931.

du père Maunoir eut lieu à Douarnenez pendant le carême de 1641 : « Douarnenez eut la primeur de ces cantiques, comme la primeur des sermons du père Maunoir. Pour en assurer le succès, il donnait lui-même des répétitions de chant. Les sermons et les cantiques furent goûtés, et les cantiques plus encore que les sermons[18].»

Ainsi donc, dès l'apparition des missions bretonnes et des maisons de retraite, des cantiques surent composés à leur service. Et, au cours du XVIII[e] siècle, Charles Le Bris poursuivit ce travail. On lui doit, en particulier, parmi d'autres éditions de cantiques, celui qui porte ce titre évocateur : *Ar boquet spirituel eus ar Mission hac eus ar Retret*, publié en 1710.

La voie était donc bien ouverte pour que des chants accompagnent les exercices de la mission ou de la retraite, au cours des siècles suivants. Et désormais, les termes «pour les missions et les retraites» vont apparaître dans l'intitulé des recueils. En voici quelques-uns : *Canticou evit usach ar Missionou hag ar retrejou*, publié en 1819 par M. Cabon, recteur de Lampaul-Guimiliau ; *Canticou evit usach ar Retrejou hag ar Missionou*, de Guillaume Rioual, curé de Scaër, en 1833. Cette même année parut aussi l'ouvrage, déjà cité, publié chez Lédan à Morlaix, et qu'on attribue à Jean-Louis Keramanac'h, curé de Morlaix. Les cantiques à l'usage des missions, du père Rot, jésuite, furent édités en 1854.

Au cours de la première moitié du XX[e] siècle, où les missions en langue bretonne furent très nombreuses, les petits recueils se multiplièrent. Le père Bourdoulous faisait paraître un livret dans chaque paroisse où il donnait une mission[19]. Ces recueils, contenant uniquement des cantiques bretons, étaient diffusés à tous les participants dans les paroisses bretonnantes ; ainsi, par exemple, pendant la mission de Pleyben en 1945, ou le retour de mission de Plomelin en 1929. Les *Kanaouennou santel ar Mision* du père Rozec, montfortain, datent aussi de cette époque. En 1920 fut également publié un livret de cantiques, extraits du recueil diocésain officiel[20].

En réalité cette profusion de cantiques bretons pour les missions et autres exercices spirituels était devenue nécessaire. Car, dans les missions bretonnes, qui ont duré jusqu'à 1950 et même au-delà, à côté des prédicateurs et du tableauteur, figurait un autre personnage indispensable, le chantre.

3. Les cantiques de pèlerinages et de pardons

Les pardons et pèlerinages était déjà célébrés par des cantiques sous l'Ancien Régime. Mais au cours des XIX[e] et XX[e] siècles, lorsque toutes les fêtes

---

18 Texte inédit du P. Le Jollec, Arch. Évêché de Quimper, 22 Z.

19 Celui de Plougonven. EUR MISSIONER BREIZAD, *Mission parrez Plougonven. Kantikou nevez*, Kemper, 1913.

20 *Mission Pleyben. Kantikou brezonek*, Kemper, 1945. – *Adoration ha distro-mission e Pleuveil, Kantikou*, Kemper, 1929. – Y.-L. ROZEC, *Kanaouennou santel ar Mision*, Gwengamp, 1935. – Extrait du recueil diocésain de Quimper, *Kantikou brezounek evit ar missionou*, 1920.

patronales des églises et chapelles eurent le droit au titre de «pardons»[21], le cantique du saint patron en devint, dans la plupart des cas, un des éléments. Beaucoup furent diffusés sur feuilles volantes. Joseph Ollivier en identifia un grand nombre[22]. S'il n'est pas possible d'en dresser l'inventaire, on peut s'efforcer de les classer en catégories.

Certains pardons ne possèdent qu'un ou deux cantiques. Ce sont surtout les chapelles de quartier ou les églises paroissiales qui ne possèdent guère de renom. Le contenu du cantique peut être fort divers : la vie du saint patron, l'historique de la fondation, tel celui écrit par Jacques Thomas pour le pardon de Notre-Dame de la Clarté à Plonévez-Porzay : il y décrivait le combat du seigneur de Moellien contre les Turcs, sous le commandement du roi de Pologne Jean Sobieski, pour la défense de la ville de Vienne ; c'est là qu'il fit vœu de construire cette chapelle, près de son manoir en Plonévez.

Des pardons importants, dotés de nombreux cantiques, possèdent des livrets qui les rassemblent, tels Le Folgoët, Sainte-Anne-la-Palud, Rumengol, la tromélie de Locronan. A l'occasion des grandes fêtes célébrées dans des sanctuaires, on publia également des petits recueils à Kernitron, à Notre-Dame-des-Portes, à Saint-Pol-de-Léon et dans d'autres lieux de pèlerinage et de pardons.

C'est au même titre qu'on trouve également des livrets, parfois assez importants, publiés à l'usage des Finistériens participant à des pèlerinages extérieurs. Avec ceux de Lourdes, renouvelés assez régulièrement, s'en trouvent d'autres, tels les pèlerinages organisés par M^gr^ Duparc à Montmartre ou à Sainte-Anne d'Auray[23].

4. Les cantiques de circonstance

Ils furent composés pour célébrer un événement. Il est difficile d'en établir un inventaire. Cependant, certaines de ces circonstances apparaissent plus fréquemment, et parmi celles-ci les bénédictions d'édifices ou d'objets religieux. Les cantiques de consécration d'églises sont nombreux au cours de la période étudiée, car ce fut une époque de constructions ou d'importantes restaurations, particulièrement au cours de la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Le journal breton *Feiz ha Breiz* en publia quelques-uns. Un article d'Henri Pérennès en fit connaître d'autres, composés par Jean Guillou, recteur de Penmarc'h[24].

Les bénédictions de cloches, les inaugurations d'orgues, l'arrivée d'un nouvel évêque, les fêtes jubilaires suscitèrent un cantique, surtout s'il se trouvait un compositeur dans les environs. Car la plupart de ces chants religieux bretons étaient composés à la demande des paroisses.

---

[21] Jean-Louis LE FLOC'H, «A propos de nos pardons. Origine historique et évolution du terme», *Quimper et Léon*, 1983, p. 219-223.

[22] Joseph OLLIVIER, *La chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, Quimper, 1942.

[23] *Kantikou goazed Escopti Kemper ha Leon o pardouna en Iliz Kaloun Sakr Jezus e Montmartr,* Kemper, 1924.

[24] Henri PÉRENNÈS, «Une gerbe de cantiques bretons composés par l'abbé Jean Guillou, recteur de Penmarc'h», *Annales de Bretagne*, t. XXXIX, n° 3, 1930-1931, p. 306-350.

5. Les recueils diocésains

a. Le premier recueil

Il faudra attendre la seconde période du XIX^e^ siècle pour voir paraître, en 1865, un recueil du diocèse de Quimper. Mais, déjà auparavant en 1842, très tôt après la nomination de Joseph-Marie Graveran à l'évêché de Quimper, était publié un important manuel de cantiques sous la signature de Jean-Guillaume Henry, *Kanaouennou santel dilennet ha reizet evit eskopti Kemper, gant toniou war gan-plen-mentet* (Chants sacrés choisis et aménagés pour l'évêché de Quimper, avec les tons en plain-chant mesuré). En réalité, cet ouvrage, d'un genre tout nouveau, se voulait révolutionnaire dans la rédaction des cantiques bretons. Tous les conflits du clergé finistérien[25], à propos de la langue bretonne, commencent à prendre corps avec cette publication de cantiques. Il ne s'agissait pas d'utiliser ou de rejeter le breton, mais uniquement de savoir de quelle manière le parler ou l'écrire, et d'adopter une orthographe uniforme. Jusque-là, en effet, chaque auteur de cantique adoptait les expressions, bretonnes ou mal déguisées en breton, dans l'orthographe de son choix.

Jean-Guillaume Henry, fidèle aux règles établies par Le Gonidec, voulait rectifier, à l'usage du clergé surtout, ces défauts linguistiques. Fort de l'approbation de son évêque[26], il entreprenait, dans son introduction, adressée aux Bretons, de justifier son entreprise ; il émettait quelques règles d'orthographe et demandait surtout aux membres du clergé de l'aider à cette rénovation de la langue bretonne dans sa littérature ecclésiastique.

Pour faciliter la lecture des termes moins usités, il établissait un petit lexique sur sept pages, en tête du recueil. Le manuel comportait cent vingt-quatre cantiques. Mis à part les prières du matin et du soir, ainsi que les chants accompagnant la messe, le reste de l'ouvrage souffrait d'une absence de divisions véritables.

Ce qui, par contre, est nouveau, c'est l'ensemble des soixante-douze pages donant, en musique de plain-chant, les tons des cantiques contenus dans le manuel. Ceux-ci sont répartis en deux catégories : les airs bretons et les airs français. Cent douze mélodies sont ainsi répertoriées, dont soixante-quinze sont bretonnes. Jean-Guillaume Henry avait fait précéder ce répertoire musical d'un très bref exposé de solfège, écrit aussi en breton, sur l'exécution du plain-chant mesuré. Cet apport est précieux, car désormais la mélodie de tous ces cantiques pourra être identifiée facilement, non plus seulement à l'oreille, mais aussi à la lecture.

Dans le seconde édition de ce même recueil, l'introduction bretonne de Henry était remplacée par une autre, écrite en français par Théodore Hersart de La Villemarqué, dédiée au clergé breton, et portant le titre «Avenir de la langue bretonne». Il y fait remarquer «les altérations françaises introduites par le clergé

---

25 Jean-Louis LE FLOC'H, «Controverse sur la langue bretonne dans le clergé finistérien au XIX^e^ siècle», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 165-177.

26 *Imprimatur* de M^gr^ Graveran, le 3 avril 1842.

dans son enseignement quotidien de la religion[27]». Et il rend hommage à l'abbé Henry pour la publication de son manuel, et pour y avoir fait entrer des termes bretons considérés par certains comme des néologismes… Et ce sont précisément ces termes qui déclenchèrent dans une partie du clergé une vaste campagne contre l'œuvre entreprise par l'abbé Henry. Car cet important recueil de Jean-Guillaume Henry fut mal reçu dans le clergé, uniquement en raison de sa rigueur linguistique. Dans son historique, écrit soixante ans plus tard, Jean Bourdoulous l'a regretté : «Maheureusement, il ne sut se garder du purisme, et par là il empêcha son œuvre de devenir populaire[28].»

C'est bien plus tard, en 1865, que l'abbé Henry publia un nouvel ouvrage, moins marqué par la rigueur linguistique. Autorisé par René-Nicolas Sergent, successeur de Joseph Graveran, il portait le titre officiel de *Kantikou Eskopti Kemper ha Leon, choazet ha renket dra ghemen an Aotrou 'n Eskop René-Nicolas Sergent*[29]. C'est le premier recueil diocésain de cantiques bretons. Dans l'introduction de l'abbé Henry, il n'est plus question d'orthographe ou de linguistique, mais uniquement du chant breton à entretenir ou à rénover. Le plan de l'ouvrage y est également présenté.

Une très grande partie des cantiques contenus dans le premier recueil de Jean-Guillaume Henry y sont conservés ; d'autres, nouveaux ou anciens, y sont ajoutés. De cent vingt-quatre, on passe à cent soixante cantiques. La partie musicale de 1842 est également augmentée de trente-quatre tons de cantiques.

Mais la grande originalité de cette édition de 1865 est le répertoire alphabétique des cantiques qui indique, non seulement la pagination et l'air musical, mais également le nom de l'auteur ou, éventuellement, du recueil dont il sont extraits[30]. C'est grâce à ce répertoire qu'il est possible d'évaluer la place donnée à chaque auteur dans cet ouvrage. En réalité, la moitié du contenu de ce manuel revenait à trois auteurs : Julien Maunoir, Charles Le Bris, Jean-Guillaume Henry.

Il est assez difficile d'affirmer que cet important recueil de cantiques fut réellement utilisé partout dans le diocèse. Mais il faut reconnaître que le projet de l'abbé Henry concernant la purification de la langue, l'organisation de la fonction des cantiques et leur utilisation à l'aide d'un apport musical fut très bénéfique pour l'avenir.

b. Le deuxième manuel

Jean-Guillaume Henry décédait en février 1880. Mais, dès avant sa mort, l'évêque, M^gr^ Nouvel de La Flèche, qui venait de réorganiser les catéchismes, avait formé une commission pour étudier une révision complète du manuel diocésain des cantiques bretons. Le prêtre choisi pour ce travail fut Jean Guillou, recteur de

---

27 La Villemarqué cite Aurélien DE COURSON, *Essai sur la Bretagne*, p. 130.

28 *Feiz ha Breiz*, 1905, p. 40.

29 «Cantiques de l'évêché de Quimper et Léon, choisis et ordonnés à la demande de M^gr^ René-Nicolas Sergent».

30 *Ibid.*, p. 343-349.

Penmarc'h. Celui-ci publiait déjà de très nombreux cantiques, comme certains sont très connus : «*Patronez dous ar Folgoat*», «*Itron Varia Rumengol*», «*Evit beva gant levenez*». On le surnomma d'ailleurs *Kantiker bras an eskopti*[31].

L'approbation de l'évêque, datée du 24 avril 1880, se présentait sous la forme d'une recommandation : « Nous, Évêque de Quimper et de Léon, sur le rapport qui nous a été fait au nom de la commission que nous avons chargée d'examiner et de réviser les cantiques bretons en usage dans le diocèse, afin d'établir l'uniformité dans le chant de ces cantiques, avons approuvé et approuvons le recueil intitulé *Kantikou brezounek Eskopti Kemper ha Leon, renket a nevez dre urs an Aotrou'n Eskop Nouvel* , et nous en recommandons l'usage au clergé et aux fidèles de notre diocèse. Quimper, le 24 avril 1880. D. Anselme, o.s.b., Évêque de Quimper et de Léon[32].»

Le nouveau manuel comportait quatre vingt-cinq cantiques, mieux répartis que ceux de l'abbé Henry, et moins nombreux également. Mais les noms des auteurs étaient omis ; on en revenait donc à l'anonymat des cantiques. Cependant, d'autres sources permettent d'identifier la plupart de ces auteurs. Jean Guillou y introduisit une quinzaine de ses cantiques et apporta des modifications importantes à cinq autres. Un livret contenant les mélodies, *Toniou Kantikou eskopti Kemper*, écrites en plain-chant, était annexé au recueil.

Jean Bourdoulous comblait d'éloges ce recueil. «M. Guillou, écrit-il, donna au diocèse un recueil qui, malgré certaines lacunes, passe à bon droit pour un véritable chef-d'œuvre[33].» Quant aux cantiques dus à la plume de Jean Guillou lui-même, «ils ont un cachet particulier qui les distingue. On y admire à la fois et la solidité du fond et la richesse de la forme[34]».

Ce manuel demeura inchangé jusqu'à son remplacement. Il fut question cependant de le modifier. Déjà en 1912, le père Bourdoulous, six ans après ces éloges décernés au recueil, indiqua précisément les lacunes. Il proposait d'ajouter quelques cantiques sur la messe et le salut, soit en appendice, soit en remplacement de quelques anciens qui ne sont guère chantés[35]. On doit aussi reconnaître qu'on y avait parfois conservé des mots français inutiles.

Mais il faudra attendre le mois de septembre 1917 pour que ce travail de révision soit sérieusement engagé. Le vicaire général Auguste Cogneau en dirigea l'ensemble et il confia la révision des cantiques à Germain Horellou, aumônier de la Retraite de Quimperlé. «Nous entreprenons de rééditer le recueil des cantiques bretons du diocèse [...]. M. le chanoine Bargilliat s'étant chargé de toute la partie proprement musicale, [...] je voudrais pouvoir compter sur vous pour une partie de ce travail : à savoir la révision du texte des cantiques [...]. Il

---

31 «Le grand auteur de cantiques de l'évêché».

32 Traduction du titre : «Cantiques bretons de l'évêché de Quimper et Léon, ordonnés à nouveau sur ordre de M^gr^ Nouvel».

33 *Feiz ha Breiz*, 1906, p. 208.

34 *Ibid.*

35 Arch. Évêché de Quimper, 12 Z 25.

s'agit non de créer des pièces nouvelles, ni d'opérer des changements importants dans les textes à éditer, mais simplement de revoir soigneusement ces textes, de les unifier pour l'orthographe, de faire disparaître les termes trop servilement imités du français, ou les incorrections les plus choquantes, voire même de modifier, le cas échéant, certaines coupes de vers qui heurtent trop violemment le rythme mélodique[36].»

L'abbé Horellou se mettait au travail et, dix-huit mois plus tard, en février 1919, le rendait au vicaire général, sous forme de six cahiers manuscrits. Certaines remarques, dans ses deux lettres d'accompagnement, indiquaient le sens de ses corrections : «Je n'ai presque pas touché aux cantiques modernes, et particulièrement aux cantiques de M. Guillou. Ce sont autant de chefs-d'œuvre, et il eût été présomptueux et téméraire de ma part d'y porter la main. J'ai corrigé surtout les anciens cantiques qui laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de la forme. Je les ai expurgés scrupuleusement de tous les mots français [...]». Il proposait quelques nouveaux cantiques, mais il exprimait en même temps de l'inquiétude : «Les bons confrères ne me pardonneront jamais d'avoir osé porter une main sacrilège sur certains cantiques qui laissent cependant beaucoup à désirer, quand on les épluche soigneusement ; mais l'habitude qu'on a de les chanter a fait qu'on n'aperçoit plus ces défauts[37].» Et, de fait, quelques censeurs de la révision de Germain Horellou, tout en reconnaissant la valeur de son travail, estimaient que sa rigueur était exagérée. Quoi qu'il en soit, la révision du manuel de 1880 ne se fit pas.

Les travaux du chanoine Michel Bargilliat sur la musique des cantiques bretons ont été conservés[38]. Il avait soumis son étude à trois musiciens : Charles Quef, organiste de la Trinité à Paris, Henri Guillerm, recteur de Plomelin, et l'abbé Mayet, organiste à la cathédrale Saint-Corentin ; leurs remarques sont parfois transcrites dans le manuscrit.

c. Le troisième manuel

Cependant, les travaux sur les cantiques bretons se poursuivaient. Pendant toute cette période située entre les deux guerres mondiales, on relevait en particulier la multiplication des cantiques bretons des pardons, que beaucoup de chapelles tenaient à posséder, ainsi que les concours de chants religieux au Bleun-Brug. Le recueil de 1880 était insuffisant, car des cantiques bretons plus récents, mais devenus célèbres, n'y figuraient pas. Il fut donc décidé de reprendre un remaniement bien plus profond que celui de Germain Horellou.

En décembre 1936 paraissait dans *la Semaine religieuse de Quimper* un article annonçant une révision des cantiques bretons[39]. «Depuis longtemps, les amateurs de beau chant, tout en étant fiers de certains chefs-d'œuvre qui figurent

---

36 *Ibid.*

37 *Ibid.*

38 *Ibid.*, 8 N.

39 *La Semaine religieuse de Quimper*, 11 septembre 1936, p. 806.

dans le recueil des cantiques bretons du diocèse, s'accordaient à reconnaître et à regretter que ce recueil fût insuffisant et qu'il demandait une révision, et une révision profonde [...]. Plusieurs cantiques sont à ajouter pour combler les lacunes ; d'autres sont à supprimer ; tous sont à corriger, au point de vue versification, au point de vue orthographe, au point de vue ponctuation, au point de vue langue [...]». Tous les travaux concernant cette matière seront reçus par M. Nédélec, professeur au grand séminaire, et, pour ce qui concerne la musique, par M. Mayet, organiste à la cathédrale.

Au mois d'avril 1937, on annonçait l'ouvrage pour le mois de septembre suivant. Mais, en réalité, il fallut attendre 1942 car, entre-temps, décédait M. Mayet, et la guerre commençait au cours de l'été 1939. La première livraison, limitée en cette époque de guerre et de crise du papier, fut publiée en septembre 1942. L'édition définitive, revue et corrigée, date de 1945 à 1948. Celle-ci comportait trois ouvrages : un manuel de 237 pages, illustré par Xavier de Langlais ; une édition notée, de 262 pages ; un livre d'accompagnements, signé de Joseph Le Marrec, de 135 pages. Ils sont encore en usage aujourd'hui. Ce manuel comprenait 147 cantiques, augmenté de vingt-cinq autres en supplément, et également des vêpres et processions de pardons et des chants pour les défunts. Le livre d'accompagnements comportait, en outre, deux brefs appendices[40].

Ce troisième recueil est différent des deux premiers. En tête de l'édition notée et du livre d'accompagnements ont été introduits des articles, brefs mais instructifs : une liste des recueils de cantiques bretons parus dans le diocèse de Quimper et de Léon depuis 1570 ; des éléments sur la musique des cantiques bretons ; la liste des auteurs mentionnés dans le recueil, suivis de leur lieu et année de naissance et de décès, ainsi que de leur fonction. A l'intérieur de l'ouvrage, pour chaque cantique, figurent les noms de l'auteur du texte et de la musique, lorsqu'ils sont connus.

De très nombreux cantiques furent composés depuis la date de l'édition du recueil précédent. Le répertoire des auteurs identifiés dans la présente édition fait apparaître qu'une cinquantaine de cantiques sont postérieurs à l'année 1880. Sur 163, 37 sont antérieurs à la Révolution (13 du XVII^e^ siècle et 24 du XVIII^e^), 67 sont du XIX^e^ et 30 du XX^e^ siècle. Quelques noms prédominent : Julien Maunoir au XVII^e^ siècle, Charles Le Bris au XVIII^e^, Jean-Guillaume Henry et surtout Jean Guillou au XIX^e^. Parmi les auteurs postérieurs à 1880, les plus abondants sont Jean Bourdoulous, le père Barnabé, Augustin Conq, François Guéguen. Quelques noms peuvent encore être cités : le père Rozec, Jean-Marie Perrot, Germain Horellou, Bernard Cozanet, Vincent Séité. Louis Abjean n'est cité qu'une fois, mais pour un cantique devenu célèbre : «*Da feiz hon tadou koz*».

Parmi les cantiques parvenant de l'Ancien Régime, figurent précisément les plus utilisés, ceux de la vie quotidienne : les cantiques de prières du matin et du

---

40 *Kantikou Brezonek Eskopti Kemper ha Leon.* Skeudennou gand Xavier de Langlais, Quimper, 1948. – *Kantikou Brezonek Eskopti Kemper ha Leon*, Quimper, 1946 (édition notée). – J. LE MARREC, *Cantiques bretons du diocèse de Quimper et de Léon.* Livre d'accompagnements, Quimper, 1945, 2^e^ éd. revue, corrigée et augmentée.

soir, les commandements de Dieu chantés aux catéchismes, les mystères du Rosaire chantés le dimanche avant les vêpres, les trois *Angelus*, l'*Adoromp holl*, le cantique du Paradis. Venant des XIX^e^ et XX^e^ siècles, on a surtout conservé les cantiques à la Vierge et ceux qui servaient aux missions et aux retraites.

Les trois ouvrages de ce recueil de 1942-1947 furent, à l'époque, considérés comme un progrès important dans la diffusion des cantiques bretons.

Analyse des cantiques

L'analyse des cantiques bretons ne semble pas avoir fait l'objet d'études approfondies. Quelques éléments peuvent être cependant abordés.

1. Le contenu

Sans en étudier la valeur spirituelle, le cantique breton apparaissait toujours comme un élément important de la dévotion populaire. Et, à ce titre, plusieurs événements de toute nature ont apporté des notes particulières à leur contenu.

L'apport des écoles littéraires semble assez évident dans certains cantiques du XIX^e^ siècle. La seule œuvre de La Villemarqué conservée dans les recueils, mais qui figurait déjà dans l'édition de 1865, «*Pegen kaer ez eo Mamm Jezuz*», porte la marque du romantisme, de même d'ailleurs que le début du cantique de Rumengol, œuvre de Jean Guillou.

Mais, pour beaucoup d'entre eux, il faut remonter à leur création pour en saisir tout le sens, à cause des circonstances qu'ils rappellent, et parfois ils sont restés marqués par cette époque. Le cantique du Folgoët est le modèle du genre, ainsi que celui de la Tréminou, écrits vers 1870 par Jean Guillou. On y trouve les événements qui inquiétaient les pèlerins d'alors : la guerre («*Tenn hag hir eo ar brezel*[41]», les contradictions du pape («*Bagig sant Per zo strinket*[42]»), le message de la Salette. Cette période de la fin du XIX^e^ siècle fut «doloriste» en raison des vicissitudes qui secouèrent l'Église. Lorsqu'on lit les couplets du cantique du Folgoët, qui furent retenus et imprimés dans l'édition de 1923, on ne rencontre guère que la douleur. Et cependant, plusieurs années plus tard, s'exprimait aussi un autre sentiment : celui de la lutte . Le Léonard qui a écrit «*Da feiz hon tadou koz*», en 1906, à Goulien, l'a bien montré[43]. Beaucoup de cantiques bretons restent marqués par le contexte de l'époque de leur création.

Mais ils sont marqués aussi par leur utilisation. Ils ont été composés pour des besoins précis et non pas pour montrer la valeur du talent du compositeur. A chaque projet de réforme des recueils, on note ceux qui ne se chantent pas et également ceux qui font défaut ; on évalue l'importance de leur présence dans le

---

41 La guerre est dure et longue.

42 La barque de saint Pierre est bousculée.

43 Louis Abjean.

manuel. C'est pourquoi, à certains moments de l'histoire, tant de cantiques pour les missions et retraites sont présents dans les recueils.

2. La musique

Il ne s'agit pas ici d'étudier les caractères de la musique utilisée pour le chant des cantiques bretons, mais seulement d'identifier les airs.

La contribution apportée par Jean-Guillaume Henry dans l'annexe des *Kanaouennou santel* de 1842, et augmentée en 1864, est très appréciable, car cent quarante-six cantiques bretons y sont notés. On remarquera son petit cours de solfège (en breton) sur le plain-chant mesuré, et surtout l'aide apportée pour caractériser les mélodies, en les répartissant en airs bretons et en airs français. Ce même travail fut repris pour le recueil de 1880, écrit encore en plain-chant. Cela permettait au moins de connaître l'air du cantique et de ne plus s'en tenir aux indications situées sous le titre, où le ton est simplement désigné par les premiers mots d'un autre chant, quand ce n'est pas par le terme «*Ton nevez*» (nouvel air) qui ne fournit aucune mélodie.

Cela permettra aussi de ne pas commettre d'erreur, car le ton mélodique, pour le même cantique, a pu changer, et cela ne fut pas rare, surtout au XIX[e] siècle. Ce fut le cas pour celui de Penhors : dans ce qui semble être la première édition, avec l'*imprimatur* du vicaire général Sauveur, le 16 septembre 1859, le ton indiqué est «*Christenien, canomp assamblez brema meuleudi d'ar Verc'hez*». Ce cantique fut publié par Alain Dumoulin, daté de 1807. Mais la mélodie parut dans *Kanaouennou santel* de Jean-Guillaume Henry, et elle était bien connue sous le titre de «*Gwiklan ar barz*». C'était l'air adopté par Julien Maunoir pour le chant des commandements de Dieu. A l'origine on ne chantait donc pas ce cantique sur l'air actuel, qui est cependant réellement breton, composé sans doute par Jean Guillou sur la trame d'une mélodie utilisée par Julien Maunoir.

Ces changements de mélodies de cantiques bretons furent sans doute aussi accélérés par la publication des chants du *Barzaz-Breiz*. Michel Bargilliat, qui étudia un à un les airs des cantiques du recueil de 1880, le dit expressément : «Après avoir étudié pour mon simple agrément personnel les chants du *Barzaz-Breiz* de M. de La Villemarqué, j'ai remarqué que d'assez nombreux cantiques bretons étaient la reproduction de ces anciennes mélodies, et que d'autres emprunts encore à ce recueil du *Barzaz-Breiz* pouvaient très avantageusement remplacer certains airs à proscrire[44].» Michel Bargilliat en proposera d'autres. Dans le recueil actuel de 1942, une quinzaine d'airs, au moins, viennent du *Barzaz-Breiz*.

Cependant, tous les airs sur lesquels se chantent les cantiques bretons ne sont pas ainsi, et un certain nombre d'entre eux sont étrangers à la Bretagne. Ce sont même quelquefois ceux qui sont bien connus ou souvent chantés, tels l'*Angelus* «*Ni ho salud gant karantez*» ou surtout «*Da feiz hon tadou koz*». Mais, à l'inverse, des mélodies bretonnes ont été empruntées pour les cantiques

---

[44] Arch. Évêché de Quimper, 8 N.

français. Michel Bargilliat a lui-même publié un ouvrage de cantiques français sur des mélodies bretonnes[45].

3. La langue

Au XVIII[e] siècle, la langue des cantiques, comme la plupart des productions religieuses en langue bretonne, était détestable, en ce sens qu'elle se trouvait inutilement truffée de termes français qui possédaient leur équivalent en breton. Au début du XIX[e] siècle, cela allait de mal en pis. Dans *Canticou nevez evit usach ar missionou, ar retreou hag ar c'hatechismou* publié par Lédan, les cantiques abondent en mots français. Dans le même cantique « *Var an disprijanç a dleomp d'ar bed* », on rencontre des mots français dans la plupart des couplets, tels que «*respet humen, idol cruel, batissomp, tyrant barbar, chef d'ar gombat...*[46]». Le comble a sans doute été atteint par cette phrase qu'on trouve dans un cantique de cette époque : «*Soupiromp, soupiromp, ha pleuromp amerament.*» Par ailleurs, l'orthographe était laissée un peu à la fantaisie de chacun, conforme, disait-on, à l'écriture de Le Bris et de *Buez ar Zaent*.

C'est dans ce contexte que parut, en 1842, le recueil de Jean-Guillaume Henry, *Kanaouennou santel*, dont une des éditions contenait l'adresse de La Villemarqué au clergé breton sur l'avenir de la langue bretonne. Il invitait ces prêtres à travailler à sa purification. Les cantiques contenus dans le recueil avaient tous subi l'exercice d'une toilette les expurgeant des mots français. On passait ainsi et sans transition d'une langue farcie de termes étrangers au purisme le plus intransigeant. La réaction fut sévère et, à la faveur d'un changement d'évêque, dès l'année 1858, on reprit l'ancienne habitude, selon l'orthographe de *Buez ar Zaent* et de Charles Le Bris.

Après la mort de Jean-Guillaume Henry en 1880, ce fut Jean Guillou qui prit la relève. Celui-ci était léonard, mais un Léonard souple, semble-t-il. Jean-Guillaume Henry était cornouaillais, mais cornouaillais rude. Jean Guillou transigea ; il améliora cependant de son mieux le vocabulaire et se conforma, pour l'orthographe, dans les grandes lignes, à celle de Le Gonidec.

Par la suite, il fallut attendre la formation de l'Académie bretonne au séminaire de Quimper, à la fin du siècle, et surtout le tout début du XX[e] siècle pour qu'on commence à en récolter les fruits dans la qualité littéraire des cantiques qui se multipliaient, à l'occasion des pardons, cependant que la revue *Feiz ha Breiz* en publiait également. Le dernier travail, de 1942-1946, pour le troisième recueil diocésain, mené sous la houlette de Pierre-Jean Nédélec, aboutissait à un breton purifié et compréhensible.

*
* *

---

[45] Michel BARGILLIAT, *Cinquante cantiques populaires sur des mélodies bretonnes*, Quimper, 1921.
[46] Pages 100-101 du recueil.

Cette étude rappelle très sommairement l'évolution du cantique breton pendant cent cinquante ans dans le Finistère et le diocèse de Quimper et de Léon. Le cantique tint, à cette époque, une très grande place dans la vie des gens. Il s'agit donc d'un aspect religieux évidemment, mais aussi culturel.

L'évolution historique, la place de l'aspect littéraire, de la musique, de la langue, et aussi la richesse – ou la pauvreté – du contenu des cantiques méritent de plus amples travaux.

ÉTUDES D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

MICHEL DUVAL

Gestion et exploitation des bois de mainmorte en Cornouaille aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles

«Si nous avions des plans de tous les terrains du royaume levés de siècle en siècle, depuis la fondation de la monarchie, où fût représenté exactement ce que chaque terrain produisait, ils nous paraîtraient bien changés de face (*sic*) : on y verrait les forêts disparaître successivement et quantités d'abbayes, establies au milieu des bois, se trouver ensuite dans des plaines.» Ces propos tenus par Réaumur devant l'Académie des sciences le 24 décembre 1721, appellent quelques réflexions.

Nombre de monographies contemporaines consacrées à ces établissements déjà en décadence à cette époque, traitent volontiers de leur temporel en fonction des besoins propres à chaque monastère. D'où une tendance marquée chez leurs auteurs à s'attacher aux difficultés auxquelles se heurtaient alors les religieux dans la restauration de leurs bâtiments fort vétustes, aux querelles qui les opposaient souvent entre eux et avec le pouvoir royal, en faisant abstraction de la dégradation de leur environnement déjà sensible au XVIII^e^ siècle. A quelles causes devaient-elles être imputées ?

Plutôt que de chercher à évaluer la portée financière souvent fort aléatoire des défrichements opérés alors dans les manses abbatiales et épiscopales, il convient de mieux découvrir l'économie de leur régime de tutelle. Cette méthode nous permettra de mieux mesurer les obstacles rencontrés par les maîtrises d'eaux et forêts dans la mise en œuvre des ordonnances royales sur la protection des futaies dans les bois de mainmorte.

En Basse-Bretagne dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle

En Bretagne, la propriété forestière ecclésiastique – soit 3 000 à 4 000 arpents – se trouvait disséminée en petits bouquets dont la superficie dépassait rarement 200 arpents. En Cornouaille, seuls les bois de Landévennec, Langon-

net, Coetmalouen et Callac (abbaye Sainte-Croix de Quimperlé) atteignaient à cette dimension. Or ces massifs, ravagés au moment des guerres de la Ligue, avaient beaucoup souffert dans la première moitié du XVII[e] siècle. Les communautés s'y étaient livrées à des coupes abusives. De nombreux vagabonds, chassés des forêts du roi, y trouvaient refuge. Lorsque le lieutenant général de la Table de marbre leur rendit visite en 1662, il ne trouva le plus souvent aucun forestier pour répondre des délits qui s'y commettaient journellement. Les gardes établis du consentement des autorités ecclésiastiques n'avaient pas pris la peine de se faire recevoir devant les maîtrises royales et la plupart d'entre eux ne s'ajussettissaient point à y fournir leurs rapports. Sabotiers et charbonniers installés dans les ventes mettaient à profit des prorogations de vidange pour se perpétuer sur les coupes avec leurs bestiaux, compromettant ainsi à la fois l'avenir des baliveaux et celui des renaissances. Le contrôle des maîtrises s'avérait inopérant et les anciennes ordonnances royales prescrivant la réserve des baliveaux demeuraient lettre morte. Cette situation n'était d'ailleurs pas particulière à la Bretagne.

La grande réformation (1665-1670)

En janvier 1664, un édit royal invitait les «communautés ecclésiastiques et autres gens de mainmorte» tenant en concession… bois et forêts au duché de Bretagne à représenter leurs titres aux commissaires de la Chambre de réformation ; en septembre, à la requête de Du Poulloudou, nouvellement commis aux fonctions de substitut du procureur général à Carhaix, La Bourdonnaye de Coettiou, conseiller au parlement de Bretagne, recevait mission de procéder à la visite des forêts de mainmorte dans l'étendue des maîtrises de Vannes et de Carhaix[1]. Deux mois plus tard, de retour de Basse-Bretagne, ce magistrat s'avouait impuissant à «arrêter la continuation des larcins, délits et abats dans ces bois». Les abbés de Sainte-Croix de Quimperlé, de Saint-Maurice et de Landévennec étaient invités à dénoncer, par-devant les maîtrises, le nom des forestiers accrédités auprès d'eux ainsi que la liste des délits commis depuis trois ans dans les massifs dont ils avaient la garde. Les forfaits évoqués devant les juridictions royales devaient désormais y être «taxés suivant les ordonnances[2]».

Cette mise en demeure, singulièrement énergique, était motivée par l'incroyable désordre qui régnait alors dans les bois de mainmorte. Impuissant à faire régner l'ordre dans les bois de son abbaye de Langonnet, le prieur Bonnefroy avait sollicité, en janvier 1665, la descente sur les lieux d'un commissaire du roi. La juridiction du monastère s'étendait alors sur plus de 220 arpents de bois qui, traités en taillis, procuraient à l'établissement un revenu annuel de 140 livres. Au cours des années précédentes, beaucoup de baliveaux d'un âge avancé avaient sans permission été abattus, pour le chauffage de l'abbaye. Faute

---

[1] Arch. dép. Morbihan, 13 B 14, maîtrise de Vannes.

[2] Bibl. mun. Rennes, registre de réformation.

de surveillance, les bois étaient laissés à la merci des «riverains». Aucun recepage n'y avait été entrepris depuis de nombreuses années. En juin 1665, l'enquête du commissaire Le Grand en forêt de Conveau ayant été transmise aux officiers de Carhaix, les intimés en appelèrent bientôt devant la Table de marbre en annulation de la procédure (3 octobre 1670). C'est tout au plus s'ils obtinrent que les peines d'amende fussent réduites à leur endroit[3].

Au cours de sa mission, le conseiller La Bourdonnaye avait visité les bois dépendant de l'abbaye royale de Quimperlé, dans le ressort de Callac : il les trouva complètement dévastés. Les dégâts montaient à plus de 100 000 livres. En son absence, le cardinal de Retz, propriétaire du monastère, avait, en 1637, confié à Bonaventure Rouxel le soin de veiller aux affaires de la juridiction de Callac. Profitant de l'exil du cardinal, cet homme peu scrupuleux s'était entendu à mettre les bois de l'abbaye en coupes réglées à son profit. Dénoncé au lieutenant général de la Table de marbre, le 11 octobre 1662, ce dernier s'empressait d'interjeter appel devant le parlement de Bretagne de l'ordonnance de prise de corps décernée contre lui. Les protections dont jouissait Rouxel étaient sans doute grandes, car l'inculpé fut bientôt remis en liberté provisoire et le parlement se contenta de prononcer contre lui deux amendes de 500 et 800 livres au profit du roi et des hospices. Entre-temps, cependant, le commissaire Legrand avait rouvert une information : le fermier infidèle, convaincu de n'avoir pu représenter ni les actes de vente, ni le rôle des amendes perçues au cours des dernières années était condamné, le 8 octobre 1666, à restituer, à titre de dommages, une somme de 9 921 livres. Cette somme fut répartie sur pied d'égalité entre le roi, le cardinal et les religieux, et la quote-part de ces derniers affectée par priorité aux réparations du monastère. Saisi sur requête de l'intéressé, en dehors du commissaire du roi, le Conseil du roi confirmait cette décision par arrêt du 8 octobre 1670. C'était interdire au parlement de connaître de l'exécution de la sentence. La liquidation de cette épineuse affaire survivra cependant au décès de l'inculpé (1678). Dix ans plus tard, les héritiers de ce dernier étaient remis en cause devant la cour de parlement[4].

A Fontaine-Men en Plougonven, autre dépendance de l'abbaye de Quimperlé, deux paysans avaient été, le 8 juillet 1666, commis d'office par le commissaire du roi pour assurer la garde des bois du monastère, aux gages annuels de 60 livres. Or, trois ans plus tard, ces derniers n'avaient encore reçu aucun émolument et nous les voyons adresser une supplique à ce propos au lieutenant général de la Table de marbre.

Par arrêt de la chambre souveraine du 17 avril 1665, les officiers des maîtrises se virent rappelés aux devoirs de leurs charges et les ecclésiastiques, propriétaires de forêts de haute futaie, interdire tout abattage de baliveaux sans autorisation expresse du Conseil. Cependant, en l'absence d'un aménagement

---

[3] Arch. dép. Morbihan, 13 B 15, maîtrise de Vannes. – Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B (Table de marbre).

[4] Arch. dép. Côtes-d'Armor, B 232, fonds de Callac. – Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B 4321.

régulier dans la plupart des forêts de mainmorte de la province toutes les fraudes demeuraient possibles, à l'abri des juridictions (grueries, regaires) dont disposaient beaucoup de ces établissements.

Ordonnances de Colbert : leur inobservation

La grande ordonnance de 1669 apportait bientôt en la matière des prescriptions détaillées. Les coupes à opérer sur le quart en réserve ainsi que celles portant sur certains baliveaux étaient désormais subordonnées aux formes édictées pour les ventes extraordinaires sur le domaine du roi (lettres patentes).

Aucun arpentage des bois de mainmorte n'ayant été ordonné encore par le roi, la mise en œuvre de cette ordonnance se heurtait à de graves difficultés ; la cour de parlement aura à en connaître au cours des années suivantes. Le sort du bois de Lohennec, près de Châteauneuf-du-Faou, illustre assez bien un processus de dégradation forestière assez courant en Bretagne depuis de nombreuses années, auquel n'échappaient pas les bois de mainmorte.

La disparition des bois du Grannec (1677-1703)

Le 6 février 1677, le prieur des carmes déchaussés de Saint-Sauveur de Carhaix obtenait du président de cette ville une sentence en sa faveur dans le litige qui l'opposait, depuis quelque temps, aux héritiers de Luc de Marbeuf, en son vivant seigneur du Grannec. Aux termes d'un contrat signé le 2 octobre 1669, les religieux s'étaient, en effet, portés acquéreurs de l'ensemble de ce fief, à la réserve «des arbres de décoration et haulte futaie», que le vendeur avait promis de faire abattre dans le délai de huit ans. Les héritiers de Marbeuf ne s'étant point acquittés de cette obligation en temps voulu, le prieur assignait l'aîné, Guillaume, en dommages-intérêts, à raison de 400 livres, par année de non-jouissance.

Les bois du Grannec étant situés sur bon sol, le prieur projetait d'y faire «construire et améliorer deux à trois bonnes métairies», dont il escomptait retirer annuellement 200 à 300 livres de rente… Toutefois, pendant la période transitoire d'exploitation et de mise en valeur, les religieux s'étaient réservés d'y percevoir diverses rentes de pâturage[5], en retenant pour leur justice la connaissance de tous les délits. Des conventions de ce genre étaient fréquentes dans une province où le partage «avantageux» en faveur de l'aîné noble assurait à ce dernier la dévolution de la meilleure part des futaies du fief. Les fonds occupés par les anciens bois de décoration étant présumés les plus féconds, les religieux demandaient qu'une expertise vienne déterminer, auparavant, l'étendue respective des terres «chaudes» et des terres «froides» de la seigneurie. Ayant obtenu

---

[5] Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 H 15, fonds des carmes déchaussés de Carhaix.

en 1678, un exécutoire contre Guillaume de Marbeuf, le prieur conclut sans plus attendre divers baux de neuf ans à domaine congéable sur «le fonds et emplacement noble» du bois du Grannec, «jouxte le chastel ancien» du même nom. Aux termes de l'usement de Poher, le prieur reconnaissait aux nouveaux domaniers liberté de «jouir et disposer» de ces terrains, «d'en faire labours, prés, cour, courtilles et jardins, pour estre icelles parcelles closes de fossés de 4 pieds 1/2 de haut et de 6 de fondement». Sur le talus, des pieds de chêne devaient être repiqués de main d'hommes de 30 pieds en 30 pieds, l'émonde en reviendrait aux domaniers. Point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner les avantages que les nouveaux colons étaient appelés à retirer de l'ancien parc seigneurial. Pour leur permettre d'édifier à moindre frais leurs habitations, le prieur avait consenti à ce qu'ils disposent des pierres provenant du «viel chastel», ainsi que des arbres se trouvant dans l'enceinte de l'ancienne forteresse. Seuls avaient été exclus les bois ressortissant de la futaie voisine, dont l'héritier du vendeur s'était réservé par contrat la libre exploitation. Or, en Bretagne, les dispositions particulières de l'Assise au comte Geoffroy, régissant le partage des biens nobles, entre personnes de noble origine, n'avaient point prévu les difficultés pouvant jaillir des rapports entre les héritiers et certains ayants cause de l'acquéreur du fief. Le rachat de nombreuses terres nobles, après liquidation successorale, posait alors des problèmes d'autant plus sérieux que, sous la pression démographique, le poids des rentes et obligations seigneuriales se faisait alors durement sentir sur les nouveaux colons. Aux termes du contrat, ces derniers devaient s'acquitter d'une rente annuelle de 30 livres et du champart à la quatrième gerbe ; ils étaient astreints à planter, pour le compte des religieux, «rabines et allées» jusqu'au ruisseau voisin et ceux-ci se réservaient l'eau, à faire «estang et vivier près du manoir prieural».

Certes l'usage du fief permettait aux nouveaux venus de pâturer sur les communs boisés de l'ancienne seigneurie. C'était compter, ici encore, sans l'ambition des afféagistes qui eurent tôt fait d'assiéger les hommes d'affaires du prieuré. Le 23 mai 1683, le R.P. de Saint-Joseph, prieur des carmes de Carhaix, traitait avec un charbonnier ambulant, L. Nicolas, originaire de la région vannetaise, qui travaillait alors dans le bois voisin du Cran[6]. Il s'était engagé à exploiter les taillis des religieux à Landeleau dans le délai de vingt mois, à charge d'y laisser, outre les baliveaux d'ordonnance, 250 pieds d'arbres à la disposition du prieur. Cependant l'exploitant jouissait, durant la coupe, de larges privilèges : il pouvait y faire bâtir des huttes et même entretenir ses bestiaux au pâturage. C'est tout au plus si le propriétaire s'était ménagé un tardif recours, dans l'hypothèse où le charbonnier et ses aides auraient «offensé les souches» (*sic*), voire «les plançons et le marnis». Tout porte à croire que cette exploitation, qui s'éternisa, fut désastreuse pour les jeunes peuplements. C'est en vain que le prieur tenta, quelques années plus tard, de poursuivre le bûcheron vagabond. A la saisie, ce dernier se révéla insolvable. Douze ans plus tard, les religieux signaient une autre convention engageant, cette fois, plus gravement l'avenir du massif. Le prieur «baillait et délaissait» à un marchand de Plonévez-du-Faou, Jean Triche,

---

[6] Commune de Spézet, canton de Carhaix.

le fonds du taillis de Lohennec pour en jouir paisiblement, pendant neuf ans, à charge de s'acquitter envers les religieux d'une prestation annuelle de 20 livres. Le concessionnaire s'engageait à «conserver les bois en nature de taillis sauf à y respecter les ordonnances[7]». Les religieux s'étaient réservés d'utiliser quelques «plançons» pour les faire repiquer sur leurs terres. Toutefois, en l'absence d'aménagement régulier, le nombre des baliveaux à exploiter était laissé à la discrétion du concessionnaire. Celui-ci obtenait de faire pâturer ses bestiaux «dans les places vides seulement...» (*sic*). La convention permettait en outre au preneur d'installer dans les taillis «toutes gaigneries à bled», «par ferme et non aultrement». A l'expiration du bail, le bénéficiaire pouvait disposer du bois subsistant «comme souches et taillis» (*sic*), à la réserve de l'écorçage du tan, qui avait fait l'objet d'un contrat séparé. C'était signer l'arrêt de mort du massif. De fait, neuf ans plus tard, une convention d'afféagement, perpétuelle cette fois, était souscrite par le même Triche qui se voyait reconnaître le droit d'exploiter à sa guise l'emplacement de l'ancien bois. Il s'engageait toutefois à laisser subsister, à l'extrémité nord de son nouveau lotissement, un enclos de trois arpents qu'il promettait de repiquer en chênes pour croître en futaie, afin de satisfaire aux prescriptions royales.

Le 10 février 1696, le prieur avisait le grand maître, J. de La Pierre, que «par le malheur des temps» (*sic*) il ne subsistait plus sur les communs du fief qu'un taillis de 26 arpents, «la plupart en vague par méchante qualité du terrain» (*sic*). L'officier du roi ne put que s'incliner et couvrir l'opération : le 4 mai 1701, aux termes d'une transaction passée avec le prieur, l'afféagiste s'engageait à hâter la construction des fossés autour des restes de l'ancien bois, sauf à leur donner libre accès sur les chemins conduisant à la maison qu'il s'était édifiée non loin de là. Un aveu, en date du 9 mai 1722, rendu au titre du rachat du «bois de Lhonnec» (*sic*) mentionne sur le terre-plein du ci-devant massif «une bâtisse couverte de gleäz», deux petits courtils, deux parcs en terre chaude (trois journaux), une garenne, enfin un petit taillis. La décomposition de l'ancienne forêt seigneuriale était déjà, on le voit, fort avancée. Le 18 mai 1703, un contrat analogue fut conclu par le prieur avec un autre ménage de charbonniers. Contre une rente annuelle de 30 livres, l'ecclésiastique disposait à perpétuité du reste du fonds «avecque les pieds d'arbres demeurants, tant souches qu'aultres». A la fin du règne de Louis XIV, les grands bois du Grannec n'étaient plus qu'un souvenir et les sergents nobles, qui en avaient féodalement assuré la surveillance pendant de longs siècles, ne comparaissaient plus à la barre de l'auditoire seigneurial ; leur nom ne figure que pour ordre dans le chartrier de la seigneurie.

*
* *

En 1693, une ordonnance prescrivait le recensement de tous les bois des communautés et gens de mainmorte. Les pièces de cet état nous sont parvenues d'une manière fragmentaire et nous y faisons référence[8]. Cette mesure avait été

---

[7] A charge d'y conserver seize baliveaux par arpent.

[8] Cf. le tableau en annexe.

édictée avant tout dans un but financier, pour asseoir de nouvelles contributions. Il faut attendre la seconde moitié du XVIII[e] siècle pour que les forêts de mainmorte soient soumises à des règlements généraux d'exploitation sous le contrôle des maîtrises. Pour la Bretagne, un arrêt du Conseil venait prescrire l'arpentage et la mise en réserve du quart de leur superficie «dans les endroits où les fonds pourraient mieux produire en futaie». Le surplus serait réglé en coupes ordinaires à l'âge de vingt-cinq ans. Cette initiative, qui demeurait à la charge des communautés, se heurta à de nombreuses réticences. Elle avait été précipitée par les besoins urgents liés au délabrement de nombreux monastères bretons. Au moment où leurs ressources matérielles et surtout morales déclinaient, la plupart des communautés s'abritaient encore dans des édifices vétustes hérités du Moyen Âge et beaucoup d'entre elles devaient faire face à d'importantes charges de restauration. A cette époque, l'indifférence ou les calculs ambitieux des abbés commendataires n'avaient d'égales, souvent, que l'incurie ou les rancunes à courte vue des religieux. Faute d'avoir pris eux-mêmes dès le milieu du siècle précédent l'initiative d'aménager leur patrimoine forestier, les monastères avaient laissé vieillir sur place les réserves de leurs parcs. Loin d'en assurer la protection et le remplacement, les religieux laissaient alors dépérir leurs baliveaux d'ordonnance, sans aucun profit. La conversion des taillis en futaie était compromise, à défaut de soins suffisants. L'aménagement en tailles régulières, sous le contrôle des maîtrises, sera ressenti durement par les religieux et leurs vassaux, dont beaucoup se verront restreints dans leurs droits de jouissance traditionnels et en particulier la disposition du bois sec dépérissant sur pied.

Patrimoine des gens de mainmorte. Généralité du contrôle

Le 27 août 1703, Jeanne de Talhouët, prieure de Locmaria-Quimper, relevait appel devant la Table de marbre de la cour d'une sentence du juge-maître de Carhaix la sanctionnant pour la coupe d'une vingtaine d'arbres destinés à la charpente du presbytère du Quillien, ressortissant du domaine de ce monastère[9]. Certains pieds avaient déjà été adjugés précédemment en 1693 par l'abbesse, sans permission, au bénéfice d'un fournisseur de la marine de Brest. La prieure excipait des privilèges de l'abbaye, de fondation ducale, lui reconnaissant la libre disposition du «bois sec» pour son chauffage et les besoins de ses bâtiments. Il lui était reproché cependant de n'avoir point sollicité la délivrance de ces pieds par la main des forestiers du roi et enfreint de la sorte aux ordonnances. Cet exemple n'est pas isolé et les archives de la cour de Rennes renferment plusieurs procédures de ce genre[9].

Le choix et la marque du bois de merrain dans les parcs et garennes des gens de mainmorte était subordonné à la visite des officiers des maîtrises. Ces formalités entraînaient souvent des charges financières (vacations, frais d'arpentage,

---

[9] Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B 4308 et 4320, abbaye royale de Saint-Georges de Rennes.

parfois arrêt du Conseil) disproportionnées à l'importance des travaux envisagés, dont les intéressés étaient tenus de justifier. Le 10 juin 1738 les religieuses de l'hôtel-Dieu de Quimper demandaient à être dégrevées de tous frais pour la délivrance de 305 pieds de chênes, destinés à l'entretien de leur église de Coatriven dans l'évêché de Tréguier[10]. Le 10 mai de la même année, le grand maître François de La Pierre intervenait en Conseil du roi pour décider la coupe de soixante baliveaux sur le bénéfice de Notre-Dame de la Chapelle-Blanche en Plougastel. L'évêque de Quimper n'échappait pas à ces obligations. Le 17 septembre 1776, ayant sollicité la permission de faire abattre 700 à 800 pieds d'arbres sur les avenues de son château de Lanniron pour les travaux de son palais épiscopal, il était astreint à les faire replanter à ses frais. Les prescriptions relatives au quart en réserve et au remplacement des baliveaux incombaient en effet non seulement aux regaires, monastères et commanderies hospitalières[11], mais à tous les syndics de paroisses pour l'entretien des arbres de leurs placîtres[12].

Monastères cisterciens. Langonnet

Par aveu du 15 juin 1685, l'abbé de Langonnet était inféodé du droit d'établir «gardes et verdiers» pour assurer la conservation des bois dépendant de son monastère : le vaste massif de Conveau (336 arpents)[13] ainsi que plusieurs bouquets isolés d'importance secondaire. L'état fourni par les religieux en exécution de la déclaration royale, le 24 février 1693, plus explicite, signale que dans les bois de Conveau formant lisière entre les deux évêchés de Vannes et de Quimper (paroisses de Langonnet et de Gourin), on rencontrait alors d'anciennes futaies sur le retour (hêtres 25 %, chênes 75 %). Les baliveaux en surnombre nuisaient au développement des sous-bois où ne s'annonçaient que des renaissances chétives, trop souvent laissées à la merci des bestiaux des riverains. Aucune vente n'y avait été effectuée depuis près de trente ans. Le petit bois de Costreaugan, situé sur mauvais fond, ne rejaillissait guère qu'en taillis. Deux coupes y avaient été ordonnées depuis 1669. Là aussi, on relevait la présence de vieux baliveaux dispersés, souvent d'exploitation difficile en raison du mauvais état des chemins. Les chablis étaient fréquents. Chacun en disposait à volonté. A cette époque, aucun triage en réserve n'avait encore été délimité dans les bois du monastère, dont seul un relevé sommaire venait d'être remis au greffe de la maîtrise (16 mai 1693).

Le 28 septembre 1706, par arrêt du Conseil rendu après arpentage, la coupe de 784 arpents était ordonnée dans ces massifs qui furent répartis en deux parts. La forêt de Conveau (419 arpents) devait être exploitée entièrement ; les bois de

---

[10] *Ibid.*, 5 B, maîtrise de Carhaix, 16 juin 1738. Marque sans frais.

[11] Commanderie de La Feuillée. Demande de O. de Brévellec, sénéchal juge gruyer, 8 avril 1766.

[12] Paroisse de Peumerit : 13 août 1741 ; frais : 10 livres. – Châteauneuf-du-Faou, placître de Notre-Dame-des-Portes : 1760 ; 80 arbres. – Trébrivan : juillet 1744 ; frais : 6 livres.

[13] 165 hectares. Nous verrons que ces chiffres étaient inférieurs à la réalité. Le Bois-Ridel (2 journaux), Keraudric (17 journaux), le Grand-Bosrin (6 journaux).

l'abbaye (Coetquistinic) [365 arpents] mis en réserve. Cette exploitation définitive avait suscité diverses soumissions. Un négociant de Saint-Malo, intéressé aux constructions de marine, en avait offert 100 000 livres. Plusieurs artisans étaient également sur les rangs. Ils en offraient séparément (14 lots) 107 000 livres. L'abbé de Marbeuf hésitait à accepter ces offres. Il désespérait de faire entendre raison à ses religieux qui, mal logés, exigeaient d'importantes réparations sur leurs propres bâtiments. Un désaccord existait entre eux et l'abbé portant à la fois sur les modalités de l'adjudication et l'affectation de leurs deniers. Le 11 mai 1706, l'abbé et son prieur s'étaient unis pour demander en Conseil que le produit de l'ensemble des rentes soit converti en rentes au denier 20 au bénéfice du monastère, dans l'attente de leur répartition (2/3 - 1/3) entre la manse abbatiale et le prieuré[14].

Les arbres de Conveau et de Guernaon-Crahon, dont beaucoup étaient gélifs, n'avaient été prisés par les officiers du roi que sur le pied de 200 livres l'arpent, ceux de Coëtquistinic, par contre, à une valeur double (146 000 livres) d'où l'intérêt de les distinguer dans la ventilation des charges respectives. Il était convenu en Conseil que les fonds provenant de la vente des bois seraient remis directement au trésorier de la marine du département de Brest qui les feraient parvenir ultérieurement aux agents chargés d'en contrôler l'affectation auprès du monastère.

Pour permettre aux petits adjudicataires de mieux s'acquitter de leurs obligations, le cahier des ventes publié par les soins du grand maître comportait pour ces entrepreneurs un délai de paiement de cinq ans et un moratoire d'exploitation de douze ans. Ces clauses étaient favorables aux bûcherons, tous habitants de Poullaouen et de Berrien, que le maître particulier de Carhaix avait groupés en compagnie solidairement responsable de la vidange et de remise en état des coupes. C'est finalement à ces derniers que les lots furent adjugés, de préférence au fournisseur de la marine Formal, lequel s'en était réservé l'exploitation, sauf à fournir des billets de souscription sur la marine du roi, reçus pour argent comptant par le Trésor royal. En écartant cet adjudicataire, J. de La Pierre n'était pas mécontent d'avoir entravé les services financiers du port de Brest, dont il jalousait la suprématie. Cependant l'abbé et les religieux, qui aspiraient à jouir rapidement du produit de la vente, craignaient qu'en subrogeant ces artisans de solvabilité médiocre dans les droits de l'adjudicataire de la marine, ces derniers aient tôt fait d'envahir les coupes avec leurs bestiaux, de les couvrir de multiples loges et de s'y perpétuer pendant de longues années. L'abbé de Marbeuf tentait d'intervenir à Versailles en Conseil du roi pour que les délais de paiement soient réduits de cinq à trois ans, le temps d'exploitation de douze à dix ans et qu'un seul adjudicataire soit «solidairement obligé pour la clôture des coupes et la conservation de renaissances». L'adjudication, répartie en quatorze lots devant le siège de la maîtrise de Carhaix, après réception des cautions, portait sur 75 000 pieds cube de bois qui devaient être livrés au port de Brest sous la res-

---

[14] J.-M. LE MENÉ, «Abbaye et prieurés : Langonnet», *Bulletin et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, 1904, p. 22.

ponsabilité et aux frais d'un des frères Valentin, qui en avait offert 100 000 livres livrés et débités sur pied. Le grand maître s'employa à hâter la vidange du massif, en substituant son contrôle à celui des commissaires de la marine[15]. L'exploitation principale put ainsi être achevée en trois ans.

En mars 1725, un accord était enfin conclu entre René Auguste de Marbeuf et les religieux réglant la jouissance des bois et étangs du monastère. Ceux-ci devenaient indivis en sorte que les religieux pouvaient en jouir et y pêcher, ainsi que le seigneur abbé, lorsqu'il serait sur les lieux. Les uns et les autres étaient admis à prendre dans les massifs du monastère leur chauffage ainsi que le bois nécessaire aux travaux de réédification de l'église, d'entretien des maisons, métairies et moulins. Sur les taillis de Coz-Tréogan et du Gorio, aménagés sur douze ans, il fut convenu que les religieux en tiendraient compte pour moitié à l'abbé sur le profit des ventes accoutumées. De son côté, l'abbé s'engageait à entretenir deux gardes aux gages annuels de 40 livres[16]. En cas d'incendie ou de ruine des édifices, l'exploitation des bois de futaie, affectés en réserve, était subordonnée au consentement des deux parties. Le surplus des revenus ordinaires serait placé en fonds de rentes perpétuelles, pour les deniers en être partagés sur pied d'égalité entre l'abbé commendataire et les religieux de la communauté. A la suite de son option sur les deux tiers des biens de l'abbaye, l'abbé prenait à sa charge toutes les réparations de l'église, du logis abbatial et des moulins de la seigneurie. Il ne pouvait disposer du bois compris dans le troisième lot affecté aux charges propres du monastère que du consentement des religieux, et pour leurs propres besoins.

En 1734, la reconstruction totale des édifices conventuels était décidée. Le devis des travaux s'élevait à 380 837 livres. Par arrêt du 22 février 1735, les religieux obtenaient du Conseil la permission de faire raser la moitié de la futaie de Conveau, soit 272 arpents d'arbres âgés de plus de deux cents ans (40 000 livres), choisis à la désignation des officiers royaux. Dans ce canton, seuls quelques pieds isolés avaient été abattus par les services de la marine (1714), du consentement du Conseil.

Vingt-cinq plus tard, un arrêt du 2 août 1751 venait ordonner l'arpentage général des bois du monastère. Un nouveau quart en réserve était assigné sur l'emplacement de partie des anciennes coupes, peuplées alors déjà de belles renaissances d'une quinzaine d'années. Les religieux furent astreints à prendre provisoirement leur chauffage dans le seul canton des Châtaigniers (80 perches) voisin de l'abbaye. Le 19 juin 1759, un nouvel arrêt du Conseil prescrivait le recépage après incendie de 50 arpents de bois adjugés 1 000 livres dont 875 firent retour aux religieux. Le reste du massif avait entre-temps été réglé en coupes ordinaires à vingt-cinq ans. C'est ainsi que la renaissance du massif de

---

15 Les mêmes difficultés s'étaient produites à cette époque en Normandie dans la forêt d'Esmes (maîtrise d'Argentan), et Pontchartrain avait conseillé à Desmarets, le 20 juillet 1707, de faciliter désormais les opérations de ce genre pour éviter tous recours éventuels contre les traitants de la marine de la part du Trésor royal. (Arch. nat., Q' 785).

16 Arch. dép. Morbihan, 1 H 2.

Conveau put être menée à bien parallèlement à la restauration du monastère, sans nuire aux intérêts de la marine royale.

Abbaye de Coetmalouen

De son ancienne dotation par les comtes de Penthièvre, l'abbaye cistercienne de Coetmalouen en Saint-Gilles-Pligeaux (Côtes-d'Armor, ancien évêché de Quimper)[17] conservait à la fin du XVII[e] siècle 268 arpents de bois sis aux confins septentrionaux de la Cornouaille[18]. Aux termes d'une déclaration aux officiers de la maîtrise de Carhaix, le patrimoine forestier de cette communauté résidait principalement dans un massif de haute futaie (243 arpents 27 perches) dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui, au voisinage des sources du Trieux. Traités alors en réserve, on y rencontrait de nombreux chênes, mais le hêtre y prédominait (3/5). Au début du règne de Louis XIV (1669), les réformateurs étaient venus ordonner une exploitation de 25 arpents. Depuis lors, aucune coupe extraordinaire n'y avait été effectuée : 22 arpents étaient traités en taillis, 25 en renaissances (deffends), ailleurs on rencontrait çà et là de nombreux baliveaux, dont plusieurs dépérissants. En 1706, il fut procédé, à l'initiative du grand maître F. de La Pierre, à la délimitation du quart en réserve des bois de l'abbaye. A l'exception de quelques hêtres situés en bordure de l'Étang-Neuf, ne se rencontraient guère à l'intérieur du Grand-Bois (23 arpents) que des pieds fort âgés, gélifs et sur le retour. Seul le canton baptisé Bois de Saint-Bernard à l'est (30 arpents) recelait des jeunes chênes de belle venue. Les officiers du roi le comprirent dans le périmètre de la réserve, qu'ils arrondirent en y adjoignant 30 arpents du côté de l'Étang, aux confins septentionaux du massif. L'adjudication du reste du bois, soit 183 arpents, fut décidée au bénéfice du monastère dont la réédification devait être entreprise. Elle rapporta 54 900 livres. Aux termes d'une transaction mettant fin à un long litige entre l'abbé de Cavoy et ses moines, il fut convenu que le produit de la vente de ces bois serait partagé par moitié. Les travaux d'édification du nouveau palais abbatial incomberait désormais exclusivement au nouvel abbé, l'évêque Joseph Longuet[19]. Les premiers deniers furent consacrés à la construction de la nouvelle chapelle. Un plan des bois de Coatmalouen était levé en 1746 par Robert, expert géomètre du roi[20]. Il

---

[17] De son vrai nom *Abbatia Beatae Mariae de Silva Mellonis*, elle avait été fondée par des moines cisterciens venus de Bégard et dotée, le 26 juin 1142, par Alain le Noir, comte de Penthièvre, gendre du duc Conan, sur les terres d'un vassal, Mellon, qui se désista de ses prérogatives sur la forêt contre un dédommagement des Penthièvre. Sise aux confins de la haute Cornouaille et possessionnée pour partie sur des terres de la baronnie de Quintin, elle servait d'hôtellerie aux voyageurs se dirigeant de Corlay vers Châtelaudren.

[18] Cf. Arch. dép. Finistère, 21 B 150, maîtrise de Carhaix, état et dénombrement rédigé en conformité de la déclaration royale du 24 février 1693.

[19] Cf. Michel DUVAL, «Coatmalouen», dans *Abbayes bretonnes*, Paris, Fayard, 1984, in-4° ; du même, «Une abbaye bretonne aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime : Coatmalouen», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1986, t. LXIII, p. 201-217, pl. h.-t.

[20] Arch. nat., N[III] 7, Coatmalouen, plans.

nous renseigne sur l'état et la consistance des bois de l'abbaye à cette époque (243 arpents). Sur l'emplacement des coupes exploitées en 1707 apparaissaient des renaissances de vingt-huit à trente ans (188 arpents). Le canton de Saint-Bernard renfermait des bois plus âgés (soixante-seize ans). Les vides étaient estimés à 29 arpents. Le 20 février1742, un arrêt du Conseil avait interdit au juge gruyer de connaître des délits commis dans ce bois et un nouveau sénéchal était institué dans cette juridiction chargé d'y faire observer les ordonnances royales[21]. En 1753, le même arpenteur procédait au récolement du quart en réserve déborné en 1707 et à l'aménagement du massif en vingt-cinq coupes ordinaires. Une nouvelle levée des peuplements, opérée avec plus de soin que précédemment, conduisit à lui reconnaître cette fois une superficie totale de 286 arpents dont 74 sous futaie et 210 en haut taillis (quarante-six ans). Le procès-verbal donnait à la réserve du canton de Saint-Bernard (chênes et hêtres de 80 ans) une étendue de 35 % supérieure à celle portée sur le plan de 1746. Distraction faite de 71 arpents, les coupes annuelles furent fixées à 8 arpents 40 perches et un nouveau bornage effectué pour éviter toute confusion au préjudice de la réserve.

En visite dans les bois de l'abbaye dans le courant de l'été 1776, un garde de la maîtrise de Carhaix constata la disparition de nombreux baliveaux. Sabotiers et charbonniers n'avaient pas pris soin de procéder au repeuplement des vides autour de leurs anciennes loges après leur départ. Questionné, le prieur Josse expliqua que si les religieux étaient astreints à respecter tous les arbres anciens, «il n'y aurait plus rien à prendre» et les moines seraient obligés d'acheter eux-mêmes leur chauffage. Les cisterciens de Coatmalouen n'en échappèrent pas moins aux foudres de la maîtrise qui les condamna à 10 000 livres d'amende et dommages intérêts…[22]. Le 16 juillet 1782, intervenait heureusement un arrêt du Conseil atténuant la portée de la sentence du siège de Carhaix[23]. Les bâtiments du palais abbatial étaient devenus trop vastes pour la poignée de religieux qui y logeait à cette époque. Il fallait cependant faire disparaître les anciens bâtiments conventuels qui tombaient en ruine et achever la restauration de ces derniers. En 1781, le coût des nouveaux travaux s'élevait à 15 000 livres. Une coupe extraordinaire fut décidée à cet effet dans la réserve de l'abbaye. L'adjudication de ces bois au siège de la maîtrise de Carhaix s'éleva à 38 902 livres, qui furent remis à l'abbé commendataire, M^gr^ des Laurents, évêque de Saint-Malo. Les anciens communs furent abattus en 1782 et les plans de la grande façade dressés à cette époque par J. Piou, ingénieur des Ponts et Chaussées. De son côté, le prieur avait contracté un emprunt de 11 000 livres. L'ordre ayant décidé sa destitution, les religieux se refusèrent à se soumettre à l'autorité de dom Mauffray, préférant se séparer provisoirement. En procès avec leur abbé, ils entendaient désigner eux-mêmes leur prieur. Ils n'étaient plus qu'une demi-douzaine et les travaux n'étaient pas encore achevés lorsque éclata la Révolution qui mit fin à l'existence de l'abbaye. Ses bâtiments se trouvaient déjà en ruine au début du siècle suivant et le monastère ne fut jamais relevé.

---

21 Arrêt du Conseil du 7 mai 1746 et ordonnance du grand maître du 9 septembre 1750.

22 Sentence du 3 novembre 1781.

23 La peine d'amende fut réduite à 100 livres.

Le Relec

Dans les derniers jours de l'année 1713, les religieux de l'abbaye cistercienne du Relec, en Plounéour-Ménez, faisaient parvenir au roi une protestation véhémente contre l'arrêté du Conseil du 28 octobre permettant à leur abbé commendataire, M^gr^ de Berthier, évêque de Blois, de couper et faire vendre 150 arpents de bois dans les futaies du monastère. Le 25 juillet 1713, le feu avait pris dans les cheminées de la cuisine du vieux logis abbatial ; rapidement étouffé, il avait repris deux jours plus tard occasionnant, cette fois, d'importants dégâts à la toiture. Mettant à profit ce sinistre, l'évêque rédigeait une requête en Conseil où, gonflant à dessein l'importance des dommages, il demandait au roi de permettre l'adjudication de la moitié du patrimoine forestier du monastère. En accordant princièrement aux religieux le surplus du produit de cette vente sur le coût réel des travaux envisagés, l'abbé pensait faire taire leurs récriminations. Depuis plusieurs années en effet, M^gr^ de Berthier avait maille à partir avec ces derniers, qui le suppliaient en vain de consacrer à la restauration de leurs bâtiments réguliers la portion des revenus de l'abbaye normalement affectée à cet effet. Aussi se refusèrent-ils à s'associer à la manœuvre de l'évêque, rejetant sur les domestiques de ce dernier la responsabilité du sinistre survenu dans le logis abbatial. Les dommages, prétendaient-ils, étaient de peu de conséquence. Les permissions exceptionnelles délivrées en Conseil en cas de ruine ou d'accident fortuits ne pouvaient couvrir la faute du bénéficiaire. Les bois de l'abbaye n'étaient encore soumis à aucun aménagement régulier. L'assiette des manses respectives de l'abbé et des religieux n'ayant pas été déterminée, les moines refusaient toute confiance au fermier de l'abbaye. Le montant des travaux envisagés ne représentait guère que le tiers des revenus mis annuellement à la disposition de l'évêque. Ce dernier s'était livré peu auparavant à diverses opérations (afféagements, ventes d'offices de haute justice) dont aucun remploi n'avait été fait au bénéfice des religieux. En l'absence de tout drainage, un déboisement aussi brutal dans un pays humide ne pouvait qu'engendrer de graves conséquences pour les terrains environnants. Avec le quart en réserve, dans un pays où le bois de construction était déjà rare, risquait de disparaître une futaie encore jeune qui pourrait plus tard être utile à la restauration des bâtiments conventuels, alors en piteux état.

Le 20 décembre 1713, un arrêt du Conseil prescrivait à l'intendant Ferrand ou à son subdélégué d'opérer le contrôle des travaux de couverture sur l'ancien logis de l'abbaye. En 1714, le grand maître J. de La Pierre faisait de son côté parvenir son procès-verbal d'arpentage à Desmarets, contrôleur général des finances[24]. Les bois de l'abbaye, répartis en treize pièces ou cantons, couvraient environ 400 arpents. Mais à l'exception de quelques hêtres de cinquante à soixante ans, le sol assez médiocre ne laissait apparaître que quelques arbres fort chétifs pour leur âge et souvent impropres à la construction. Aucune coupe régulière n'avait été effectuée dans les bois de l'abbaye depuis une cinquantaine

---

[24] Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B, maîtrise de Carhaix.

d'années. Une douzaine d'arpents furent délimités par les forestiers pour satisfaire aux besoins immédiats du logis abbatial, estimés seulement à 5 271 livres, et le reste des bois fut mis en réserve. Trente ans plus tard, deux cents pieds étaient abattus, cette fois pour permettre la restauration de l'auditoire seigneurial au bourg de Plounéour-Ménez, où siégeait la haute justice de l'abbaye. Le devis des restaurations à effectuer sur les bâtiments réguliers s'élevait à 5 050 livres. Les travaux requis d'autre part sur le moulin seigneurial conduisirent J. de La Pierre, en 1744, à délimiter dans le massif de l'abbaye une coupe de 26 arpents.

Le 13 juillet 1771, les religieux du Relec obtenaient en appel devant la cour de parlement, sur intervention spéciale des états de la province[25], confirmation de leurs droits de gruerie. Deux ans plus tard, il était procédé à l'assiette et à l'aménagement définitif des bois de l'abbaye. Le 21 janvier 1773, un arrêt du Conseil était venu prescrire la coupe de 236 arpents de bois pour permettre la reconstruction des anciens bâtiments du monastère. Le long de la rive orientale du massif, un canton de 12 arpents 60 perches fut délimité pour constituer la première des vingt-cinq coupes envisagées. Sept de ces dernières devaient être exploitées en futaie, les autres aménagées en taillis de dix ans. Les revenus procurés par la jouissance du tiers de celles-ci étaient réservés à la mense conventuelle[26]. La vente des deux autres serait subordonnée à l'autorisation royale par lettres patentes[27].

En février et mars 1783, Thomas du Couëdic, grand maître, opérait une nouvelle descente dans les bois du monastère à la demande de P. Proux, procureur du roi à Carhaix, et y marquait pour 8 000 livres de bois destinés à des travaux urgents[28]. Ces sacrifices tardifs ne devaient pas conjurer la ruine des bâtiments du monastère qui ne survécurent pas à l'adjudication en 1794 au bénéfice d'un particulier[29]. Ses successeurs, faute de moyens, les laissèrent à l'abandon. Seule l'église put être tardivement restaurée et son parvis est actuellement en cours de réaménagement.

Saint-Maurice de Carnoët

L'abbaye cistercienne de Saint-Maurice de Carnoët était dotée d'un petit bois situé en lisière sud de l'ancienne forêt ducale du même nom. Ruiné à la fin du XVI[e] siècle par des coupes exceptionnelles opérées pour venir en aide aux che-

---

[25] *Ibid.*, C 3477. Voir aussi C 2839, délibération des états et lettre de provision d'un garde, Guillaume Gauffret, enregistrée à la maîtrise de Carhaix le 1[er] septembre 1741.

[26] Ordonnance du grand maître en appel de l'arrêt du 2 mars 1771. Dispenses de lettres patentes.

[27] Le 19 novembre 1777, J. Mallouey, de Plounéour-Ménez, qui s'était porté adjudicataire pour le compte des Mines de Basse-Bretagne, venait examiner une cinquantaine de baliveaux arrachés par la tempête afin d'éviter que les moines ne tentent de se les approprier ; les officiers de la maîtrise de Carhaix furent appelés à en opérer la marque.

[28] Assiette et balivage à l'initiative de Th. de La Pierre et Estancelin de Touvent (ordonnance du 23 octobre 1783 enregistrée au greffe de la maîtrise de Carhaix le 30 janvier 1784).

[29] Cf. Tanguy DANIEL, «Le Relec», dans *Abbayes bretonnes*, *op. cit.*, p. 356. – H. DE WARREN, *La Bretagne cistercienne*, Abbaye de Saint-Wandrille, éd. de Fontenelle, 1946, p. 110 et 216-217.

valiers de Malte assiégés près de Candie par les Barbaresques[30], ce bois d'une soixantaine d'hectares[31] avait été reconverti en taillis de douze ans à l'intention des pêcheurs et riverains, sans qu'aucune réserve n'ait été affectée pour satisfaire à l'entretien des bâtiments, déjà fort anciens, du monastère. Les baliveaux dépérissants sur les rives de la Laïta ayant attiré l'attention des charpentiers de la marine, en 1703, un négociant d'Hennebont, Keryvalen de Lespinay, s'en portera acquéreur pour les faire débiter et équarrir aux arsenaux du port de Lorient, distant seulement par mer de trois lieues.

Au milieu du XVII[e] siècle, un religieux fort actif, Guillaume Riou, s'était lancé dans la reconstruction de son abbaye ; il débuta par l'édification d'une belle église de quarante mètres de long, dotée d'un large transept[32]. Un plan de façade, de style classique, avec deux ailes, avait été dressé. Le devis des travaux à effectuer sur la chanterie et le dortoir des moines ayant été estimé à 13 000 livres, le Conseil du roi entendit que le produit de la vente de bois envisagée soit affecté en priorité à ce chantier. L'abbé commendataire ne tarda pas à faire opposition à cette décision, demandant que partie de la somme soit affectée à sa mense abbatiale. Après apuration des dettes et charges, il ne restait entre les mains de l'abbé qu'une somme de 4 000 livres, insuffisante pour la poursuite des vastes travaux qu'il envisageait sur les bâtiments de l'abbaye[33].

Le 30 novembre 1728, Christophe Turpin de Crissé, évêque de Nantes, abbé commendataire, obtenait en Conseil un arrêt lui permettant de procéder à l'adjudication de 30 arpents de bois pour le prix en être employé, entre les mains du receveur général des domaines et bois de Bretagne, à divers travaux sur l'église. Les nouveaux bâtiments abbatiaux étaient alors en cours de construction mais les travaux n'avançaient guère. A cette époque, les habitants du village de Saint-Maurice craignaient de se voir ensevelis avec leurs maisons sous les murs de l'église, mal protégée de l'envahissement des eaux de la Laïta. L'ingénieur Robert procéda à l'arpentage de la surface à mettre à l'abri et à la désignation de douze pieds d'arbres pour réparations urgentes. Le devis des travaux sur le logement abbatial s'élevait à 34 600 livres, dépassant alors les moyens de la communauté. Le Conseil fut conduit à décider la vente de 12 arpents supplémentaires destinés à être employés à la construction de l'autel de l'église et de la balustrade en bois afin de séparer le chœur de la nef. Après exploitation, ces 42 arpents, divisés en trois coupes, devaient être traités en taillis de huit ans, sauf à y réserver vingt-cinq baliveaux par arpent, selon les ordonnances. Aux termes de procès-verbal du 22 avril 1746, les bois de l'abbaye couvraient la superficie de 78 arpents, dont trois inexploitables sur les rives de la Laïta. On décida la clôture d'une réserve de 33 arpents. Onze ans plus tard, en 1757, on procédait à une nouvelle adjudication (4 758 livres) au profit de l'abbaye.

---

30 Michel DUVAL, *Cour des eaux et forêts*, 1964, p. 148.

31 110 journaux dont 40 traités théoriquement en futaie (déclaration de septembre 1693).

32 Pierre LE THOER, «Saint-Maurice de Carnoët», dans *Abbayes bretonnes*, *op. cit.*, p. 405-414.

33 Arrêt du Conseil du 19 janvier 1704.

Au milieu du XVIII[e] siècle, la majeure partie du bois abbatial était traitée en taillis à courte révolution (dix ans) mais il n'était soumis, en fait, à aucun aménagement régulier. Lorsque, pour achever la construction des bâtiments, l'abbaye fut contrainte de procéder à la vente de la moitié de sa superficie, la valeur des quatre cantons fut estimée alors à 40 000 livres. On procéda à l'adjudication de tous les baliveaux existants. Après arpentage, le quart en réserve fut enfin délimité et le surplus aménagé cette fois en coupes ordinaires à vingt-cinq ans. Un plan du domaine fut levé et le double déposé aux archives du monastère[34]. Le 2 février 1784, le grand maître Thomas du Couëdic, qui résidait alors à proximité, à Kergoaler, s'étant livré à un récolement partiel des arbres exploités sur cette surface, les religieux se plaignirent des frais jugés fort élevés de cette nouvelle opération[35]. En septembre 1785, le juge gruyer Frogerais, alors subdélégué à Quimperlé, suggérait à l'intendant un assouplissement du régime des bois de mainmorte et un allègement des formalités onéreuses auxquelles les communautés religieuses étaient trop souvent assujetties.

*
* *

Bénédictins : abbaye de Landévennec

«Nous avons toutes les difficultés du monde pour trouver aux environs de Brest du bois à brûler pour les vaisseaux du roi, que ce dernier arme en ce moment», écrit Pontchartrain le 18 février 1702 à l'intendant Rouillé du Coudray[36]. Le ministre s'inquiétait alors de coupes abusives nouvellement décrétées par le commissaire aux vivres. A Landévennec, ne feraient-elles pas obstacle à la recrue en futaie des bois nécessaires à l'entretien de l'abbaye ? Il y avait peu de chances que la réserve de 300 arpents désignée dans ce massif, qui en comportait plus de 500, puisse satisfaire à l'avenir aux besoins de charpente de la marine du roi. Le terrain n'était pas clos. Le recépage des coupes fort médiocre, leur exploitation difficile. Les religieux, en peine pour leurs édifices, souhaitaient voir exploités au plus vite les baliveaux dépérissants pour éviter leur pillage par les riverains. «Il conviendrait, relève à ce propos l'intendant, d'en réserver trois ou quatre fois plus qu'il n'a coutume d'en garder, sauf à exiger qu'ils soient choisis désormais par les charpentiers de la Marine.»

Le grand maître François de La Pierre, lors d'une descente opérée dans les bois de l'abbaye le 28 août 1703, demandait que les arbres les plus âgés soient abattus, à la hauteur d'une somme de 8 000 livres, pour faire face aux besoins indispensables du monastère. Finalement deux cantons furent mis en adjudica-

---

34 Arch. nat., Q[1] 785.

35 Arch. dép. Finistère, 21 B, maîtrise de Carhaix, ordonnance de Thomas du Couëdic, 22 janvier 1785.

36 Arch. nat., G[7] 1344.

tion pour une somme de 15 000 livres, et utilisés en partie aux besoins de la marine (atelles), en partie au rétablissement des bâtiments conventuels.

En 1730, la congrégation de Saint-Maur, prétextant que les bois de l'abbaye, réglés désormais à 20 ou 25 arpents selon une révolution annuelle de dix ans, risquaient d'être altérés dans leur croissance en raison des vents et de «leur mauvaise exposition» (*sic*) demandait que lui soit accordée la coupe échelonnée sur le quart en réserve de quelques baliveaux. Le 15 avril 1730, la superficie des bois de Landévennec était arpentée à 995 arpents. La réserve fixée à 182 arpents, à l'exclusion de 132 arpents de vagues. Les arbres qui la peuplaient avaient été estimés seulement 9 000 livres, ceux qui croissaient sur les rabines à 3 000 livres. Leur vente fut décidée pour servir principalement aux travaux de restauration de la charpente de l'église. Le reste du massif était réglé en tailles de vingt-cinq ans, sans que les religieux puissent y toucher pour leurs besoins (chauffage, etc.), sauf lettres patentes accordées à cet effet par le roi[37].

Le 9 juin 1748, J. de La Pierre ayant appris qu'une centaine de pieds venaient d'être abattus en fraude à Landévennec, ordonnait aux officiers de la maîtrise de Carhaix d'y effectuer une descente et de dresser procès-verbal contre les délinquants. Le 8 juillet 1752, par sentence du grand maître, la portion de la mense abbatiale était fixée à 522 arpents, divisée en vingt-cinq coupes ordinaires de vingt-cinq ans d'une superficie égale de 23 arpents 30 perches. La part des religieux, distraction faite du canton de 25 arpents accordée à l'abbé en forme d'indemnité par arrêt du Conseil du 4 juillet 1693, serait de 71 arpents 34 perches, divisée elle aussi en vingt-cinq coupes de 2 arpents chacune, selon la même révolution. Le reste des bois (219 arpents), estimé par contre à 50 000 livres, devait être traité en réserve.

En 1756, l'abbé, Champion de Cicé, demandait que la coupe des taillis soit réglée désormais à dix-huit ans (et non à vingt-cinq) et qu'il lui soit permis d'abattre à nouveau des arbres sur les fossés de l'abbaye. En fait, le règlement fixant la coupe à vingt-cinq ans n'avait pu être exécuté qu'à partir de 1752, après un nouvel arpentage fixant désormais définitivement l'étendue des deux menses de l'abbaye. Les religieux craignaient que ce nouvel aménagement ne tournât au préjudice de la communauté qui trouvait son avantage à faire débiter le perchis pour servir au chauffage et aux besoins des habitants et artisans de la ville de Brest. Les religieux cherchaient alors à faire abattre les derniers baliveaux pour subvenir à l'entretien du logis abbatial et des quatre moulins dépendant de l'abbaye. Le roi consentit seulement à ce qu'il soit procédé à la vente de deux cents pieds, à condition qu'elle soit suivie d'un recépage, et du bornage de la réserve (219 arpents). Les autres cantons devaient être aménagés en coupes de dix-huit ans. Le 15 mars 1757, un arrêt du Conseil d'État permettait aux commissaires de la marine d'y faire marquer certains arbres, «à quelque distance de la mer à condition d'en aviser six mois auparavant le greffe de la maîtrise de Carhaix, où ces exploitations seraient consignées».

---

[37] Arch. dép. Finistère, 21 B, maîtrise de Carhaix, arrêts du Conseil, 5 février 1730 et 15 janvier 1731.

Le 24 décembre 1762, prétextant que la plupart des arbres croissant sur les fossés étaient émondés et pellés journellement par les fermiers et métayers de l'abbaye, à leur préjudice, les religieux obtenaient de faire abattre 450 d'entre eux qui furent adjugés 6 000 livres et répartis deux tiers - un tiers après déduction des frais de visite. Cependant, le grand maître exigeait que ces cantons, entièrement abroutis et «desséchés», soient bien recepés, réensemencés ou repiqués dans toutes les parties sauf à prélever d'office les frais nécessaires sur le produit de la dernière adjudication. Les fossés devaient être établis en particulier le long des chemins menant au moulin du Rest. En 1769, le Conseil décidait que le produit des ventes sur la mense abbatiale (13 000 livres) serait affecté par les soins du receveur général des domaines à la construction d'un nouveau logis abbatial plus commode «et moins exposé à l'humidité». Le règlement en serait étagé en trois étapes. En 1780, les tailles de Landévennec étaient baillées à ferme pour neuf ans au sieur Nouvel pour la somme de 5 000 livres à charge de faire parvenir six cordes de bois au receveur de l'abbé[38].

Un accord paraissait enfin réalisé entre les parties lorsque le 4 février 1781 un brevet autorisa l'évêque de Quimper à expédier en cour de Rome toutes les lettres nécessaires pour obtenir l'extinction du titre de l'abbaye et son union au temporel de l'évêché. Le Saint-Siège justifiait cette décision funeste par les besoins exceptionnels (hôpitaux, moulins, etc.) incombant au regaire épiscopal[39]. La réaction du prieur de l'abbaye, dom Levitoux, fut vive : «Répondez au grand maître des eaux et forêts que vous ne consentirez à aucune adjudication sur les bois du monastère si la moitié de la coupe ne nous est pas acquise.» Les religieux entendaient faire opposition à toute union «jusqu'à ce que l'on ait reconnu, aux termes de concordats homologués contradictoirement, que les bénéfices réguliers ne pouvaient être possédés que par les religieux de la maison[40]». La sentence de mainlevée devant la cour de parlement où ils avaient fait appel leur fut notifiée le 16 septembre 1783, leur ôtant tout espoir de faire revenir l'évêque sur sa décision[41]. Les religieux n'en poursuivirent pas moins de longues procédures contre lui. Le partage en trois lots du temporel de l'abbaye et l'affectation en leur faveur de la moitié du produit des ventes de bois, soit 42 359 livres, leur permirent d'assurer tant bien que mal leur existence et l'entretien de leur prieuré jusqu'à ce qu'éclate la Révolution.

En 1786, à l'initiative du comte d'Essuiles, la forêt de Landévennec faisait l'objet d'un nouvel arpentage sur 532 arpents permettant la sauvegarde du quart en réserve du monastère. Les 374 arpents complémentaires divisés cette fois en onze coupes régulières, leur mise en deffends fut confiée à la surveillance de deux gardes assermentés. Ces mesures ne mettront pas le massif à l'abri des

---

38 *Ibid.*, 2 H 25.

39 Fr. Grégoire OLLIVIER, «L'extinction du titre abbatial de Landévennec», *Bulletin de l'Association bretonne*, t. LXIX, 1960, p. 77-92.

40 Bibl. port de Brest, liasse n° 165.

41 Arch. dép. Finistère, 2 H 14.

réquisitions multiples décrétées à l'époque révolutionnaire, en faveur principalement de l'arsenal de Brest, sans que la régie domaniale qui en avait interdit l'aliénation dispose des moyens nécessaires pour assurer sa protection.

*
* *

Bien souvent les services des arsenaux de Brest et de Lorient étaient tentés de s'approvisionner dans les bois des communautés où ils découvraient souvent les bois appropriés à leurs besoins. Le long mécanisme de l'adjudication sous le contrôle des services du domaine était encore ralenti par les interminables litiges opposant les abbés à leurs religieux au sujet de l'affectation et de la répartition du capital commun. Ces vicissitudes pèseront lourdement sur l'exploitation des bois dans de nombreux monastères en Bretagne, rendant d'autant plus délicates les interventions, rarement coordonnées, de la marine royale et des maîtrises d'eaux et forêts.

Il faut attendre la deuxième moitié du XVIII[e] siècle pour voir le quart en réserve délimité dans la majorité des monastères de la province. L'influence des maîtrises royales s'exercera dans le sens d'un allongement de la durée de révolution moyenne des taillis, principalement dans les communautés voisines de la mer (Saint-Maurice de Carnoët, Landévennec). L'aménagement réglé sous le contrôle des maîtrises avec les sacrifices immédiats qu'il comportait, sera ressenti durement par les religieux et leurs vassaux qui, privés de la jouissance traditionnelle des chablis (arbres secs chus par vent), seront restreints dans leur chauffage.

Tout au long du XVIII[e] siècle, les bois ecclésiastiques et réguliers furent soumis de la part des maîtrises à une surveillance très stricte. Alors qu'en Bretagne la plupart des seigneurs laïcs parvenaient à sauvegarder leur autonomie d'exploitation, une tutelle royale très lourde tendait à s'instaurer sur la propriété forestière des gens de mainmorte, amputant parfois gravement la liberté des bénéficiers.

En 1783, le subdélégué Frogerais observait à ce propos : «On engagerait facilement les abbayes à faire les dépenses nécessaires pour les plantations, si on leur permettait de disposer de leurs bois de chauffage sur les fossés, par le moyen d'une simple déclaration aux greffes des maîtrises, *sans autre formalité*.»

En 1789, les cahiers du clergé ne seront pas les seuls à se faire l'écho des doléances des intéressés. Les registres de paroisses portent l'empreinte des vexations essuyées par les fabriques dans leurs rapports avec les maîtrises. Certains d'entre eux demandent qu'il ne soit prononcé que des amendes «médiocres» en cas d'«ignorance non frauduleuse» (*sic*). Le produit des arbres confisqués serait versé dans le trésor de la province pour aider aux travaux de repeuplement.

Que la décadence matérielle et morale de nombreux monastères bretons ait conduit le pouvoir royal à exercer sur eux un contrôle de plus en plus sévère de leur patrimoine, trop d'exemples sont là malheureusement pour en prouver l'iné-

luctable nécessité. On peut s'étonner cependant que, loin de conduire à sa régénération, cette intervention souvent pesante et toujours onéreuse soit demeurée le plus souvent impuissante à en conjurer la ruine.

C'est à tort cependant qu'on a fait grief aux maîtrises d'avoir favorisé tant d'abus. Les difficultés auxquelles elles se heurtaient avaient leur source dans l'inextricable structure des communs et l'incapacité fréquente d'assigner les triages souhaitables. Leurs moyens de pression sur les fabriques étaient extrêmement limités. Les officiers du roi agissaient rarement d'office, laissant à la cour de parlement le soin de régir par voie d'arrêts de règlement les communautés religieuses. L'opération de contrôle dans les biens de mainmorte déclenchait le plus souvent l'assiette, le balivage et l'aménagement de ces bois. Un plan en était dressé, puis un règlement d'exploitation par les soins du grand maître était soumis en Conseil du roi qui en approuvait l'économie par lettres patentes.

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la mise en œuvre de telles opérations sera retardée par les interminables litiges opposant les abbés commendataires aux religieux sur leur contribution respective aux travaux monastiques. Dans de telles conditions, les règlements d'exploitation, sévères et souvent coûteux, décidés en Conseil, demeuraient sujets à caution.

Les exigences compétitives des charpentiers de la marine et des artisans locaux, celles contradictoires des abbés (églises, palais abbatiaux) et des religieux (chauffage, besoins domestiques, bâtiments monastiques) s'aiguisaient de plus en plus. En présence du dépérissement et de l'épuisement des réserves sur les communs et dans les avenues, les officiers du roi éprouvaient de grosses difficultés à les arbitrer. Les tergiversations des experts dans l'assignation des quarts en réserve trahissent ces difficultés. La reconversion progressive des taillis en moyenne futaie (vingt-cinq à quarante ans) par voie de recepage (regénération naturelle) et de balivage sélectif était constamment compromise. Mal étagée sur le long terme, une telle gestion interdisait l'amorce d'une sylviculture de repeuplement, qui s'annonçait cependant indispensable.

Au lendemain de leur confiscation par la Nation, les bois de moins de deux cents arpents seront aliénés et mis hâtivement en exploitation, les autres, mal surveillés, auront à souffrir des entreprises révolutionnaires, et les tentatives tardives de la direction des domaines ne parviendront pas à en assurer utilement la protection.

ANNEXE

État des bois de mainmorte de la maîtrise de Cornouaille en 1693[42]

Établissement	Lieu	Étendue et lieu des peuplements	Nature des peuplements Futaie	 Taillis	Essences Observations diverses
Carmes déchaussés	Carhaix	26 journaux		Oui	Aucune coupe depuis 1669. Une exploitation en 1653 : 200 livres
Cisterciens					
Le Relec	Plounéour-Ménez	480 journaux (paroisses de Plounéour-Ménez (évêché de Léon) et Plourin (évêché de Tréguier)	467 journaux (très clairsemés)	13 journaux (2 buissons)	Chêne, hêtre. Ne se vend ni par triage ni par arpent. Chablis utilisé pour le chauffage
Langonnet Convaux Langonnet Gourin		Convaux : 336 arpents Costréaugan : 68 arpents 404 arpents	336 arpents. Vieille futaie, la plus grande partie dépérissante et sur le retour.	68 arpents. Taillis de Costréaugan. Deux coupes y ont été faites depuis 1669.	1/4 de hêtre 3/4 de chêne
Coëtmalouen	Saint-Gilles-Pligeaux	243 arpents 22 arpents 7 cordes 265 arpents 7 cordes	25 arpents sont en renaissance. Âge moyen : 10 ans	22 arpents abondamment garnis de baliveaux ; recepage médiocre	Le tout réservé en futaie. 3/5 en hêtre 2/5 en chêne
Saint-Maurice	Clohars-Carnoët	107 journaux	39 journaux : arbres sur le retour. Ancienne coupe ordinaire	68 journaux proches de la forêt de Carnoët	Baliveaux en surnombre 1/2 chêne, 1/2 hêtre et divers. Le taillis se traite à 12 ans. Prix de la dernière vente : 1 820 livres

[42] D'après Arch. dép. Finistère, série 21 B, maîtrise de Carhaix (manque la déclaration de l'abbaye de Landévennec).

JEAN LE DEZ

L'arrivée du chemin de fer à Quimper

C'est le 7 septembre 1863 qu'eut lieu à Quimper l'inauguration du chemin de fer, et la voie fut ouverte au trafic dès le lendemain, 8 septembre.

En 1863, Napoléon III est au pouvoir et c'est sous le second Empire que la révolution économique qui secoue tout le XIX[e] siècle produit ses principaux effets. Dans les campagnes, la suppression des jachères, l'emploi de l'amendement et du chaulage, l'amélioration de l'outillage, le doublement du cheptel, l'appât aussi de salaires plus élevés et du travail moins pénible dans les manufactures ou les chemins de fer provoquent l'exode rural et une certaine désertification des campagnes. Pendant ce temps, le développement accéléré du machinisme concentre l'industrie et la population dans les villes. C'est aussi l'époque de l'arrivée des femmes et des enfants sur le marché du travail.

La construction des chemins de fer est poussée très rapidement (il y a trois mille kilomètres de voies ferrées en France en 1851), ce qui a pour effet de bouleverser la vie économique et sociale. Le train permet des échanges rapides, fréquents et réguliers (il va de cinq à six fois plus vite que la diligence). En ce sens, il discipline l'industrie des transports. Il est le moyen de relations par excellence entre les villes et les campagnes. Ce faisant, il opère une révolution analogue à la révolution agricole ou industrielle. Il répond aussi à une nécessité : le cheval est insuffisant pour assurer le transport des matières pondéreuses pour la grande industrie.

A ce moment, le monde a plus changé à beaucoup d'égards que pendant les quatre ou cinq siècles précédents.

C'est sous Louis-Philippe, le 11 juin 1842, que le gouvernement Guizot, que l'on disait à l'époque «aussi inactif qu'une borne», avait fait voter la loi organique des chemins de fer, loi capitale qui prévoyait l'aide de l'État pour la construction des voies ferrées et lui confiait l'infrastructure. L'État décidait donc du tracé en accord avec les régions traversées, finançait les études, les indemnités d'expropriation et les travaux de construction. L'exploitation technique et

commerciale était confiée à des compagnies en soumettant celles-ci à un cahier des charges strict (obligation de transporter toute marchandise qui leur est apportée, tarif imposé par nature de trafic, etc.), mais en les protégeant de toute concurrence ultérieure. On peut donc dire que, dès 1842, le chemin de fer était considéré comme un service public. Ces concessions de longue durée devaient permettre l'établissement d'un réseau centré sur Paris, à l'image du réseau routier dont les voies ferrées devaient suivre le tracé.

Les projets

Cette loi organique des chemins de fer n'avait qu'un défaut : elle laissait la Bretagne en dehors du système général des communications (le trafic à cette époque déjà allait en s'amenuisant au fur et à mesure que l'on s'avançait vers l'Ouest). Le principal défenseur du projet de cette loi avouait d'ailleurs lui-même que les chemins de fer «ne pouvaient être considérés que comme un luxe, le beau luxe d'une civilisation avancée…»

La Bretagne était isolée du mouvement général et vivait en dehors des grands courants de circulation. On disait alors que «les trépidations du monde industriel venaient mourir à sa porte comme les vagues de l'Océan qui l'entoure».

Les Bretons, eux, ainsi que le ministre de la Guerre et de la Marine, avaient un tout autre point de vue. Certes, l'économie de la Bretagne était pauvre : pas de richesse du sous-sol, des villes sans industries avec une faible population, une agriculture archaïque compensée toutefois par l'élevage plus lucratif et la pêche côtière. Il semble bien qu'une erreur d'appréciation ait été commise sur les ressources de la Bretagne ; il était faux de penser qu'elle devait rester pauvre après l'établissement du chemin de fer. Pour le ministre, il fallait relier entre eux les arsenaux et chantiers maritimes de Brest, Lorient et Saint-Nazaire, et pour cela il fallait commencer des études.

A la séance du 14 septembre 1842, le conseil général du Finistère «demande que le personnel des Ponts et Chaussées soit complété par l'envoi de deux ingénieurs ordinaires, l'un en résidence à Quimperlé et l'autre à celle de Châteaulin. L'ingénieur établi à Châteaulin serait chargé des études du chemin de fer de Nantes à Brest, pour ne pas détourner les ingénieurs ordinaires de travaux déjà considérables.»

A la session du conseil général du 26 août 1844, le baron Boullé, préfet, signale qu'«il y a quelques années, ce seul énoncé : «chemin de fer de Paris à Brest» eût excité partout un rire d'incrédulité. Aujourd'hui, et lorsque surtout les Chambres viennent de voter l'exécution de deux chemins de fer arrivant à notre Bretagne par Nantes et par Rennes, il ne semble plus permis de douter de la prolongation de l'une de ces lignes jusqu'à Brest et peut-être le moment où ce grand travail se réalisera est-il moins éloigné qu'on ne le pense.

«Deux lignes sont étudiées pour le chemin de fer de Paris à Brest : l'une suit le canal de Nantes à Brest jusqu'à environ 15 000 mètres au-dessus de Château-

neuf et se dirige ensuite à travers la montagne d'Arrez jusqu'à Brest même, par La Roche et Landerneau. L'autre suit le canal de Nantes à Brest jusqu'à Landévennec, où des bâtiments de tout tonnage pourraient à chaque instant partir du débarcadère du chemin de fer pour Brest.

«Les opérations sont achevées sur ces deux lignes, les dessins et calculs sont à peu près terminés pour l'avant-projet de la première ; ceux de la seconde sont avancés et MM. les Ingénieurs espèrent qu'avant la fin de l'année ils pourront remettre les deux avant-projets.

«...Vous trouverez, je n'en doute pas, Messieurs, d'abord un nouveau témoignage de la sollicitude persévérante du gouvernement du Roi et de l'Administration pour les intérêts du pays que vous représentez.»

A la séance du 25 août 1845, le baron Boullé revient sur les tracés : «La question des chemins de fer de l'Ouest a fait de grands pas dans la dernière session des Chambres. Vous avez parmi vous, Messieurs, l'habile rapporteur de la commission chargée de préparer la décision de la Chambre des députés en ce qui les concerne ; il pourra vous donner de précieux renseignements sur cette question dont le pays se préoccupe aujourd'hui.

«Je vous entretins l'année dernière des études qui se poursuivaient alors dans le département sur les deux directions indiquées par l'administration supérieure. Ces études sont terminées et soumises en ce moment au gouvernement.

«Des deux lignes partant toutes deux du bord du canal à la limite des Côtes-du-Nord, l'une aboutit à la rade de Brest, à Landévennec ou à Lanvéoc, l'autre à Brest même au cours d'Ajot.

«Le conseil jugera peut-être convenable d'émettre une opinion sur la préférence à donner à l'une ou à l'autre de ces lignes. Quant à moi, je pense qu'un chemin de fer de Paris à Brest manquerait son principal objet s'il n'arrivait pas à Brest même et que, dans une pareille question, il ne faudrait pas s'arrêter devant un surcroît de dépense, dût-il être même plus considérable qu'il ne le serait en effet d'après les évaluations approximatives de MM. les ingénieurs.»

A la séance du 1er septembre 1844 comme à celle du 31 août 1845, le conseil émet le même vœu, mot pour mot : «Le conseil demande que le gouvernement s'occupe activement du prolongement du chemin de fer de Bretagne en allant directement à Brest, intérêt du premier ordre, dont l'urgence se ferait sentir en cas de guerre maritime.»

De cet avant-projet très sommaire (le tracé dit «de l'intérieur»), le problème militaire semble être seul retenu. On fit promptement valoir que le mouvement commercial passait par la route du littoral nord. Le rapport du préfet au conseil général dans sa session de 1846 fait état d'un élément nouveau : «Au mois de janvier dernier, la chambre de commerce et le conseil municipal de Morlaix ont demandé que de nouvelles études fussent faites afin de voir s'il ne serait pas possible de faire passer le chemin sur le littoral nord où, dans leur opinion, il serait le plus utile.

«Les conseils municipaux de Quimper et de Châteaulin se sont émus de cette demande et ont, de leur côté, émis le vœu que la ligne primitivement étudiée et que vous avez approuvée fût maintenue. Tel a été aussi l'avis de M. l'ingénieur en chef Plantier, auquel la pétition de la chambre de commerce a été communiquée.

«Le conseil d'arrondissement de Châteaulin a vivement sollicité le maintien de la ligne par le centre du département. Il semble, en effet, que ce serait par l'adoption de cette ligne que toutes les parties du pays seraient également appelées à profiter des avantages que procurera cette nouvelle voie de communication.

«Jusqu'ici le gouvernement n'a prescrit aucune nouvelle étude.»

Les réticences de Morlaix s'expliquent : ce port avait des relations fréquentes et régulières avec l'Angleterre et la Normandie par Le Havre grâce aux navires de la Compagnie du Finistère dirigée par Édouard Corbière, le père du poète Tristan Corbière, l'auteur des *Amours jaunes*.

Au cours de la même session, le conseil général prend alors la décision suivante : «L'achèvement, dans un avenir prochain, des chemins de fer de Paris à Rennes et à Nantes va permettre aux départements de l'Ouest de participer aux bienfaits qu'apportent sur leur passage ces magnifiques voies de communication.

«Mais le complément de l'œuvre, autant au point de vue de l'intérêt général que pour satisfaire aux justes exigences de trois riches et populeux départements, impose au pays l'obligation de continuer ce chemin, dans le plus bref délai, jusque sous les murs de Brest.

«Un tracé partant de Rennes et Nantes pour se réunir auprès de Josselin et de ce point traversant la Bretagne en ne formant qu'une seule ligne, a été soigneusement étudié et présenté par MM. les ingénieurs des Ponts et Chaussées.

«Ce tracé place Brest à 760 kilomètres environ de Paris par Rennes et à 755 par Nantes, dont le chemin de fer sera prochainement livré à la circulation.

«Il satisfait à toutes les exigences puisque par Rennes il nous fera communiquer avec la Normandie, et que surtout par Nantes et la Loire, il nous mettra en relation directe avec le centre et le midi de la France d'où la Bretagne tire toutes les denrées qui lui manquent, les arsenaux, la plus notable partie de leurs approvisionnements et qu'en cas de guerre, c'est la seule voie qui amènera à nos escadres de Brest et de Lorient le charbon de terre aussi indispensable que la poudre et les canons. Enfin, ce tracé, indiqué par la nature, traversant Pontivy, s'éloigne peu de l'arsenal de Lorient, il passe à 32 kilomètres seulement du chef-lieu du Finistère et, divisant en deux parties presque égales notre beau département, appelle chacun de nous à profiter, autant que cela est possible, des bienfaits de la civilisation et du progrès.

«D'après ces considérations, le conseil émet le vœu que le projet du chemin de fer de Bretagne soit présenté à la prochaine session et que le tracé déjà proposé par MM. les ingénieurs des Ponts et Chaussées soit adopté comme satisfaisant, en même temps, aux raisons d'État et aux exigences d'une bonne justice distributive.

«M. le président rappelle qu'un vœu semblable a été renouvelé par le conseil dans sa dernière session. Il donne lecture de la lettre imprimée, adressée le 4 décembre dernier par la chambre de commerce de Morlaix au ministre des Travaux publics, sur la question du chemin de fer de Paris à Brest.

«M. le président fait remarquer qu'il résulte tant des renseignements qui précèdent que des documents déposés sur le bureau, que la position est nette et tranchée, puisque MM. les représentants de l'arrondissement de Morlaix refusent de se joindre à la commission et déclarent que leurs intérêts et ceux des Côtes-du-Nord sont identiques et en opposition avec les intérêts des autres arrondissements du Finistère. Il ajoute qu'il convient de se placer à un point de vue plus élevé et d'envisager les intérêts généraux de la Bretagne.

«Il déclare la discussion ouverte et invite tous les membres qui ont des propositions à présenter, à vouloir bien les formuler.

«Un membre considère le tracé de 1845 comme le point de départ de la discussion. En adoptant ce tracé, le chemin de fer formerait un magnifique réseau : il passerait à Napoléonville, situé au centre de la Bretagne, il faciliterait l'embranchement sur Lorient et arriverait sous les murs de Brest, en traversant toute la province par son milieu, à égale distance des deux mers. Au point de vue du Finistère, ce tracé donnerait satisfaction à tout le département, tandis que celui demandé par Morlaix semble conçu dans un intérêt exclusif, au profit de ce chef-lieu et de deux cantons ruraux. Ce membre demande donc que le tracé de 1845 soit, avant tout, réétudié par l'Administration, sauf ensuite à s'occuper de celui de Morlaix si le premier n'est pas satisfaisant.

«Un autre membre dit que, non seulement le passage par Napoléonville est désirable, mais qu'il est de nécessité absolue de placer dans cette localité le point de bifurcation ; que Napoléonville serait une véritable place militaire, située au cœur de la Bretagne, dans les meilleures conditions pour porter rapidement des secours, en cas de guerre, de quelque côté que l'ennemi se présentât ; que cette considération doit tout dominer ; qu'il lui paraît donc indispensable que le chemin stratégique traverse la Bretagne dans sa plus grande longueur, à égale distance des côtes, aussi bien d'Audierne que de Vannes et Saint-Brieuc ; qu'il remplirait toutes ces conditions en passant par Napoléonville, Rostrenen, Carhaix, Pleyben, Sizun, Landivisiau, Landerneau.

«Aux critiques formulées contre la direction étudiée en 1845, un membre répond que les études ont été faites, à cette époque, par des ingénieurs distingués, sous les ordres de M. Plantier, dont le pays a pu apprécier le savoir et la haute expérience ; qu'alors, comme aujourd'hui, le gouvernement ne pouvait envisager un chemin aussi coûteux que comme une ligne stratégique, de défense nationale, et que les opérations ont dû être dirigées dans ce but.

«Ce membre rappelle qu'en décembre 1845, la chambre de commerce de Morlaix avait déjà réclamé contre le tracé étudié par les Ponts et Chaussées et que M. Plantier, à qui cette réclamation fut soumise, exprima l'avis que ce tracé devait être maintenu comme préférable à tous égards à celui que voulait lui substituer la chambre de commerce.

«Un autre membre pense que le tracé de 1845 est aujourd'hui d'une exécution d'autant plus facile que des pentes de dix millimètres paraissent devoir être admises.

«Un membre, sans s'opposer à l'étude de la direction demandée par Morlaix, émet l'opinion que la commission doit désigner le tracé qui, à son avis, semble le plus conforme aux véritables intérêts du pays tout entier et arrêter ainsi, en principe, celui qui doit être préféré.»

Et on en resta là !

Le tracé

En 1846 et 1847, les récoltes ont été très mauvaises. Les spéculateurs ont entassé les blés, la presse fait état des abus commis par les boulangers et les meuniers. La cherté des grains provoque des troubles à Rennes.La forte production industrielle a accumulé des stocks qui ne s'écoulent pas du fait des difficultés financières de l'agriculture. Il en résulte des faillites d'entreprises ; le chômage prend des proportions inouïes. C'est dans ces conditions que survient la révolution de 1848. Les travaux du chemin de fer en direction de la Bretagne sont interrompus.

Aux élections présidentielles du 10 décembre 1848, Louis-Napoléon, s'il fait l'unanimité en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, atteint entre 30 % et 50 % dans le Finistère, le Morbihan et la Loire-Inférieure. Avant le plébiscite du 21 novembre 1852, le futur empereur, qui veut s'assurer les bonnes grâces des Bretons, ordonne «la reprise immédiate des études du chemin de fer». Le 13 novembre, un tracé Rennes-Brest par le centre de la Bretagne, avec des embranchements latéraux, dont un de Napoléonville (Pontivy) à Lorient, est étudié. Il a grossièrement la forme d'une arête de poisson.

Le conseil municipal de Quimper considère que ce projet «a généralement paru aux habitants du Finistère le système à recommander comme le plus simple, le plus économique, celui par conséquent qu'il y aurait le plus de chance de voir exécuter dans un bref délai».

Le 30 décembre 1852, se réunit à la préfecture de Quimper la commission des délégués pour le chemin de fer. Cette commission doit se rendre à Paris pour remettre à l'empereur un mémoire concernant le chemin de fer de Bretagne. «M. le président propose à la commission, avant d'ouvrir la discussion, de consigner à son procès-verbal l'expression de ses respectueuses félicitations à l'Empereur pour son avènement au trône impérial et d'y joindre celle de la profonde reconnaissance du pays envers S. M. qui, dans sa vive sollicitude pour la Bretagne, a bien voulu ordonner récemment la reprise immédiate des études du chemin de fer. L'assemblée s'associe avec empressement aux sentiments qui viennent d'être exprimés.

«M. le président fait connaître à l'assemblée que l'initiative de la mesure qui a eu pour résultat la nomination des délégués de la Bretagne appartient à

M. de Lourmel, président du conseil général du Morbihan. Cet honorable général avait l'espoir que les travaux pourraient être entrepris dans un avenir prochain si les délégués des départements de la Bretagne se réunissaient pour se concerter et tâcher, en prévenant tout conflit, de se rallier à une seule ligne adoptée dans un intérêt général et en dehors de toute préoccupation de rivalité locale.

«M. le préfet ayant appris indirectement qu'il semblait arrêté dans la pensée du gouvernement que le chemin de fer passerait par Napoléonville, ce magistrat jugea qu'il était urgent de réunir à Quimper la commission du conseil général, à laquelle il crut devoir adjoindre les représentants des chambres de commerce de Brest et de Morlaix, du tribunal de commerce de Quimper, et les maires des cinq chefs-lieux d'arrondissement.

«M. le président expose qu'il résulte des diverses réponses reçues à la préfecture que le maire de Morlaix, le président de la chambre de commerce de la même ville et les délégués du conseil général de cet arrondissement se refusent d'assister à la réunion et de se joindre à leurs compatriotes pour discuter la grande question du chemin de fer, par le motif que leurs intérêts sont opposés à ceux des autres parties du département.»

Le compte rendu des travaux de la commission parut *in extenso* dans le journal *Le Quimpérois*[1] , qui, quelques jours plus tard[2], reprenait l'article de Jacques Valserres dans le *Bulletin commercial agricole* : «Reléguée loin du centre de la France, bien qu'assise entre deux mers, la Bretagne présente encore, au XIX^e^ siècle, tous les caractères d'un pays que la civilisation a négligé de visiter. Sa race d'homme, ses mœurs, sa langue, son costume, ses traditions appartiennent à l'époque celtique. Son territoire, couvert de landes et de bruyères, rappelle les savanes du Nouveau Monde, ses champs, grattés à peine avec l'araire des Romains, n'ont ni la profondeur, ni la porosité qu'engendrent d'abondantes moissons. Soumis à un assolement barbare, après une simple culture, ses guérets restent quatre ou cinq ans en friche et ne servent plus qu'à la dépaissance du bétail.

«Sobre comme l'Arabe, indolent comme le Corse, superstitieux comme le sauvage de l'Inde, esclave des usages et de la tradition, le paysan breton qui vit loin de la mer oppose à tout changement dans ses habitudes une telle force d'inertie qu'il a pu jusqu'à ce jour se préserver des atteintes du progrès.

«La Bretagne, qui a su résister à toutes les grandes découvertes du Moyen Age, pourra-t-elle encore résister aux chemins de fer et à la vapeur, ces deux géants modernes qui sont en voie de transformer le vieux monde ? Pour notre part, nous croyons à sa prochaine défaite. Lorsque Brest, Cherbourg, Lorient seront reliés à la capitale par les chemins de fer, lorsque la vapeur sera devenue l'auxiliaire du cultivateur, comme elle l'est déjà du manufacturier, alors la Bretagne verra ses mœurs, sa langue, son costume disparaître, ses landes, aujourd'hui si pauvres, si tristes, si désolées, se couvriront de belles cultures ou d'im-

---

[1] N° 927, 11 janvier 1853.

[2] N° 931, 25 janvier 1853.

posantes forêts de sapins. Avec le bien-être, l'indolence du paysan breton s'effacera, et cette vieille terre d'Armorique, si longtemps méconnue, oubliée, obtiendra enfin dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le commerce, le rang que lui assurent et le génie patient de sa race d'hommes et la situation heureuse qu'elle occupe à l'extrémité du continent européen.»

L'État, lui, s'intéressait au sud de la Bretagne et, le 18 décembre 1853, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Finistère adressait à l'ingénieur de l'arrondissement du Sud à Quimper trois tables destinées à faciliter les calculs des déblais et remblais dans le cas d'une voie unique ou d'une double voie, et ajoutait : «Cher camarade… Rappelez-vous que le plus pressé est de dresser un plan et un profil aux échelles voulues des opérations faites sur les lignes, soit du centre, soit du sud.» Il y avait à nouveau deux projets !

Mais, en 1854, alors que l'extension du réseau vers la pointe de Bretagne était impatiemment attendue, les concessions s'arrêtaient toujours à Rennes et à Nantes. Dans sa délibération du 5 décembre 1854, le conseil municipal de Quimper rappelle sa délibération «longuement motivée» du 22 août de la même année, conforme à celle du conseil général, de la chambre de commerce de Brest et de la commission d'enquête, et croit devoir insister sur le fait que «dans le cas où, conformément à son vœu, on viendrait de Napoléonville à Lorient par suite d'un tronçon commun de Rennes à Napoléonville…, il serait très regrettable de s'arrêter à Lorient et de ne pas s'avancer jusqu'à Quimper». Il déclare souhaiter une section de ligne par Quimperlé, Bannalec et Rosporden, «ainsi que le réclament la configuration et les besoins commerciaux du pays».

Le 5 janvier 1855, le conseil général des Ponts et Chaussées rejette le projet de ligne intérieure et lui préfère deux lignes côtières (en «pinces de homard») : l'une au nord, de Rennes à Brest, l'autre au sud, de Nantes à Lorient avec prolongement éventuel sur Quimper et Châteaulin. C'est finalement Napoléon III en personne qui tranche autoritairement sur le tracé.

Les concessions

Le gouvernement incite alors les compagnies existantes à fusionner afin de créer une puissance financière capable de se substituer à l'État pour construire les lignes bretonnes. La Compagnie d'Orléans, qui venait d'atteindre Nantes, s'intéresse au sud de la Bretagne – en particulier au débouché sur Saint-Nazaire –. Les dirigeants de l'Orléans (le PO) sont mis en demeure de se prononcer pour un Nantes-Châteaulin avec création d'un embranchement sur Napoléonville.

En séance publique du 10 avril 1855, le Corps législatif approuve ces décisions. Malgré l'avis favorable de la commission d'enquête, le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Landerneau est ajourné en raison des difficultés que présente le massif granitique. Le conseil municipal de Quimper avait d'ailleurs noté, dans sa délibération du 5 décembre 1854 : «Ce n'est que de Quimper à Brest que la topographie présente de sérieuses difficultés ; or, dans cet intervalle, le chemin de fer sera remplacé, quoique imparfaitement, par la voie maritime, puisqu'un

bateau à vapeur relie depuis quelques mois Brest et Châteaulin par la rade et la rivière d'Aulne et procure un moyen de locomotion aussi abrégé qu'économique.»

Le PO avait accepté sans enthousiasme, dès le 30 mars 1855, de se porter demandeur dans la concession de la ligne sud. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui avaient dirigé les études du tracé considéraient en effet que si, grâce à ses relations avec l'Angleterre et la Normandie, le côte nord est riche (on devait bientôt l'appeler «ceinture dorée»), la côte sud, elle, ne l'est pas. Le conseil municipal de Quimper, dans sa délibération du 22 août 1854, était d'ailleurs du même avis.

Dans un rapport du conseil d'administration du PO[3], on peut lire : «Ce projet était né en dehors de notre initiative... [Cette concession] consolide notre position sur le littoral de l'Océan ainsi que sur toute la basse Loire et nous conserve [...] un trafic qui pouvait être menacé...» Cette ligne n'a finalement été acceptée que pour défendre le trafic du Val de Loire et le débouché sur Saint-Nazaire (concession du 8 mars 1855) contre la concurrence des Pereire (la Compagnie de l'Ouest avait tout le nord de la Bretagne et Rennes-Redon).

La loi du 2 mai 1855 adopta le projet dans son ensemble jusqu'à Châteaulin et la concession fut rendue effective par décret du 20 juin suivant. Une déclaration d'utilité publique en date du 14 juin 1861 permit de prolonger la ligne jusqu'à Landerneau. Cette solution convenait aux intérêts économiques bretons car les villes importantes se trouvaient près de la mer et le mouvement agricole et commercial qui se développait dans la région pouvait être desservi. Les conditions stratégiques trouvaient leur conclusion : les ports militaires et arsenaux de Saint-Nazaire, Lorient et Brest étaient reliés par terre.

Le point de vue d'un ingénieur des Ponts

En approuvant la construction et le tracé de la voie ferrée, le Corps législatif considérait que ces décisions étaient une «réparation» due aux intérêts des populations bretonnes qui avaient été jusque-là négligées. Le 12 juin 1855, huit jours avant que la concession fût rendue effective, l'ingénieur principal des Ponts et Chaussées, Emile Avril[4], note : «Un réseau de chemin de fer a été accordé à la Bretagne ; nulle province n'y avait peut-être plus de droits, si l'on considère :

«1) L'importance de son avenir agricole : les cinq départements de la Bretagne contiennent en terres non cultivées, mais très cultivables, une superficie de 976 000 hectares.

---

[3] Réunion extraordinaire du 29 mars 1856, chap. III, p. 26.

[4] Sophie Emile Philippe Avril, né à Caen en 1797, polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, fut envoyé en mission dans le Finistère pour s'occuper de la navigation sur l'Aulne entre Châteaulin et la rade de Brest. Il passa ensuite au port de Brest et fut chargé du canal de Nantes à Brest dans sa partie finistérienne. Il devint par la suite directeur de l'Ecole des ponts et chaussées à Paris et fut chargé du 5e arrondissement des chemins de fer. Lui-même et son épouse, née du Boisguéhenneuc, étaient propriétaires du château de Kerminihy en Rosporden.

«2) Sa richesse maritime : le tonnage des navires qui ont fréquenté en 1853 les principaux ports du littoral breton s'est élevé à 1 247 360 tonneaux.

«3) Sa population condensée : la population totale de la Bretagne est de 2 838 777 habitants ; la population spécifique, c'est-à-dire au km², est en moyenne de 83,48 habitants.

«4) Le double contingent qu'elle fournit chaque année en marins au recrutement de la flotte, en soldats à celui de l'armée.

«Notre intention, dans cette note, n'est point de revenir sur les considérations générales qui ont déterminé le gouvernement à décréter le réseau breton, mais simplement de mettre en relief l'importance stratégique et économique de la partie sud de ce réseau, c'est-à-dire de la ligne de Nantes à Châteaulin.

«Tout le monde sait que c'est de la Loire surtout que les ports de Brest et de Lorient tirent leurs approvisionnements, mais, lorsque dans les guerres de l'Empire, toute communication par mer entre Nantes et ces deux ports se trouva fermée, c'est à la voie de terre qu'il fallut recourir, au grand détriment du Trésor, pour assurer les approvisionnements de la marine ; de là la pensée d'un canal de Nantes à Brest avec embranchement sur Lorient.

«La longue paix maritime qui a suivi l'achèvement de ce canal décrété en 1811 n'a pas permis de juger s'il eût complètement satisfait à sa destination. Mais aujourd'hui qu'un système bien entendu de voie ferrée vient d'être accordé à la Bretagne, on peut énoncer avec assurance que c'est à ce système seul qu'il appartient de réaliser un jour la pensée de Napoléon Ier et que le canal ne peut plus avoir d'autre rôle que de concourir au développement de l'agriculture et de l'industrie dans la région centrale qu'il traverse.»

L'ingénieur principal Avril donne alors quelques chiffres :

– le canal de Nantes à Châteaulin a 360 kilomètres, la ligne 280 kilomètres ; différence : 80 kilomètres en faveur du rail.

– Il faut pour joindre Nantes à Châteaulin par le canal 36 jours de halage à bras d'hommes, 14 jours avec des chevaux ; 14 heures suffiraient à petite vitesse par le train.

– De Lorient à Châteaulin par le Blavet et le canal, 23 jours de halage à bras d'hommes, 11 jours avec des chevaux ; 5 heures seulement par le train.

– Le prix du transport par le canal est, par kilomètre et par tonne, de 3,20 francs ; il serait par le train de 0,04 francs.

«Nous n'ajouterons rien aux chiffres qui précèdent. Mieux que tous les discours, ils établissent la haute importance gouvernementale de la ligne sud du réseau breton et la nécessité d'en presser l'exécution. Loin donc d'ajourner cette exécution, nous pensons qu'il y aurait, au contraire, un immense intérêt à en abréger, s'il était possible, le délai. Qu'une guerre maritime éclate avant l'achèvement de la ligne sud, et c'est par millions qu'il faudra compter les pertes du Trésor.

«Dira-t-on qu'on pourrait remplacer la ligne sud par la ligne nord ? Mais cette dernière allonge le trajet de Nantes à Brest de plus de 80 kilomètres et ne dessert pas d'ailleurs les communications de Brest avec Lorient. Au point de vue de l'intérêt stratégique et économique, la ligne nord ne saurait donc être mise en comparaison avec la ligne sud ; c'est là un point capital, une différence fondamentale qui n'a peut-être pas été suffisamment remarquée.

«Un autre point complètement omis dans la discussion à laquelle le réseau breton a donné lieu, c'est le faible sacrifice qu'exigera du Trésor l'établissement de la ligne sud de ce réseau, comparativement à la dépense de construction du canal de Nantes à Châteaulin.»

Le coût de construction au kilomètre était en effet inférieur d'un quart par le rail ; quant à l'entretien, le coût était cinq fois moindre au kilomètre de rails et il était à la charge de la compagnie concessionnaire.

La section comprise entre Lorient et Quimper

Mise au courant du projet de chemin de fer, la municipalité de Quimper désigne une commission d'enquête composée de cinq membres, au cours de la séance extraordinaire du 9 août 1854. Les premières conclusions sont apportées dès la séance du 22 août.

Informé que le gouvernement était saisi de toutes les pièces et documents relatifs au chemin de fer en Bretagne et que la question si importante du tracé devait recevoir prochainement une solution, le conseil municipal de Quimper, dans sa délibération du 5 décembre suivant, rappelle qu'en votant le 22 août pour une ligne unique de Rennes à Napoléonville avec embranchement sur Lorient, «le conseil a entendu [que cette branche serait étendue et dirigée vers Quimper qui] doit en être l'extrémité. [Cette branche], cette portion de ligne est celle qui, de Lorient, viendrait à Quimper par Quimperlé, Bannalec et Rosporden». Le conseil ajoute que «c'est encore Quimper qui doit être le but de la branche qui, dans un autre système, partirait de Nantes pour desservir le littoral sud ; en effet, si ce littoral sud promet au trafic une bonne partie de ce qu'on expédie des petits ports qui le bordent, c'est surtout dans le Finistère que ces chances de succès se présentent : Quimperlé, Pont-Aven et Concarneau ne manquent pas d'importance…» En conséquence, il prie le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics de ne pas arrêter la ligne à Lorient : «Ce serait désastreux pour les intérêts du département tout entier. Il se regarde (le conseil), en émettant ce vœu, comme l'interprète fidèle de toute la contrée…»

Sans tarder, quatre jours plus tard, le 9 décembre, le préfet adresse au maire de Concarneau un extrait de la délibération du conseil municipal de Quimper, en l'autorisant à convoquer d'urgence son conseil pour lui donner connaissance et «l'inviter à appuyer le vœu qui est exprimé ; il s'agit, précise-t-il, d'un objet tellement important pour tout le département, et pour votre commune en particulier, que le conseil municipal s'empressera sans doute de formuler un appui chaleu-

reux. Je désire qu'«une copie de la délibération me parvienne par l'un des plus prochains courriers, car il n'y a pas un instant à perdre».

Le lendemain, 10 décembre, à une heure de l'après-midi, le conseil municipal de Concarneau se réunit[5] et approuve à l'unanimité «en toutes ses parties» la délibération de Quimper pour les motifs suivants :

«1) Concarneau possède cinq établissements de conserves de sardines dont les produits sont en plus grande partie répandus dans l'intérieur ; tous les jours, de nouvelles demandes sont faites pour que de nouveaux établissements semblables soient établis dans la localité [...], ce qui augmentera sensiblement le commerce [...] de cette industrie dont les produits, nous le répétons, sont expédiés en grande partie par voie de terre.

«2) Concarneau, en outre, exporte généralement tous les produits de son poisson frais, dragué par ses 1 200 marins ; produits qui sont convoités par toutes les villes principales de France, et ces produits aussi sont exportés par terre.

«3) Concarneau encore a le transport de son poisson salé, chose fort importante ; le transport aussi de toutes les matières nécessaires à l'exploitation de son commerce ; enfin, par sa position topographique et comme ville forte, peut par tous ces motifs donner un avantage très grand soit à la Compagnie [...], soit à l'État [...] ; nous ajouterons même que, dans un but stratégique, le gouvernement devrait y tenir la main [...].

«Il verra [le préfet] sans doute comme nous que la ligne projetée par Bannalec et Rosporden est bien plus avantageuse tant au commerce qu'à l'exploitation du chemin [...]. Aussi espérons-nous son bon concours pour que la ligne de ce chemin projeté ait lieu suivant les désirs exprimés par le conseil municipal de Quimper [...] qui indique parfaitement bien les avantages que l'on retirerait si la ligne projetée traversait les villes de Quimperlé, Bannalec, Rosporden, Quimper.»

Cet empressement et cette insistance à accepter le trajet par Rosporden faisait dire à Emile Letendre, libraire à Concarneau, qui connaissait bien sa ville : «L'importance économique de Concarneau [...] justifiait ce parcours [par Pont-Aven et Concarneau] : Rosporden n'était encore qu'un assez gros bourg [...], mais il fallait une participation financière des pays traversés. Non seulement on refusa tout concours financier, mais le tracé par Rosporden trouva des défenseurs au sein du conseil municipal qui obéissait à de sordides préoccupations de plusieurs de ses membres supportant mal, en leur qualité de transporteurs, de se voir concurrencer par le train.»

L'assemblée générale de la Compagnie est informée, le 30 mars 1857, par le conseil d'administration, que les études sont terminées et que les travaux d'infrastructure seraient achevés, du moins jusqu'à Lorient, à la fin de l'année 1859.

Cette année-là, la progression des travaux amena un nommé Louis Hervé à s'exprimer au nom de la Société de défrichement de l'Ouest dans le journal *Le*

---

[5] Délibération 236-237.

Quimpérois du 9 mars 1859 : «Il y a un fait très grave qu'il ne faut pas perdre de vue : la basse Bretagne, isolée jusqu'ici de la civilisation industrielle, va se trouver en contact immédiat avec elle avant deux ans. Alors, de deux choses l'une : ou son sol sera vivifié par une culture active et offrira à la population laborieuse les moyens de vivre dans l'aisance en conservant sa foi et ses mœurs ; ou le pays restera en friche, et l'inaction des propriétaires d'un côté, l'appât des salaires de l'autre, pousseront les familles rurales à émigrer dans les villes. Il dépend des propriétaires que la Bretagne catholique et agricole se tire à son honneur de cette grande épreuve. Si à ses nobles traditions, à ses mœurs chrétiennes, la Bretagne joint l'activité rurale et s'approprie les conquêtes sérieuses de la science agricole moderne, nul doute qu'elle n'affronte avec succès le contact de la civilisation industrielle, si dangereux et si dissolvant pour les populations dépravées par l'incrédulité.»

A la session de 1859, le conseil général du Finistère émet le vœu suivant : «Le conseil général a entendu avec une vive satisfaction, si les fonds ne manquent pas, qu'en 1862 la ligne du sud sera terminée du moins jusqu'à Lorient. Le conseil prie le gouvernement d'allouer les fonds nécessaires et d'accorder les autorisations qui seront demandées afin que les travaux ne subissent aucun ralentissement, l'achèvement de cette ligne n'important pas moins à la défense des arsenaux de Brest et de Lorient qu'à la prospérité des départements de la Bretagne.

«Le conseil émet aussi le vœu que l'Administration veuille bien donner des ordres pour que les études soient faites ayant pour but de raccorder la ligne du sud avec celle du nord. L'intérêt des populations comme celui des compagnies réclame cette mesure qui permettra aux deux lignes de jouir des avantages qu'offrira au commerce de la France la création du port de Porstrein.»

Le département et le gouvernement attendaient beaucoup de ce port de commerce projeté dans l'anse du même nom à Brest et créé par décret du 24 août 1859. A l'inauguration de la gare de Brest, le 25 avril 1865, le ministre des Travaux publics annonça à la Bretagne tout entière «que les paquebots transatlantiques dont le port d'attache était Le Havre feraient désormais relâche à Brest». Ce qui provoqua dans l'assistance un déchaînement d'enthousiasme.

La loi du 2 mai 1855 et le décret du 20 juin suivant avaient donc autorisé la construction de la voie. Le 30 juillet 1860, l'ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans chargé du contrôle sur la situation des travaux note que «le projet de la partie du chemin de fer comprise entre Lorient et Quimper vient d'être approuvée par le conseil général des Ponts et Chaussées. Comme il n'a soulevé d'objections de la part d'aucun service public, cet avis ne tardera certainement pas à être approuvé.» En effet, le 10 août suivant, le ministre des Travaux publics prenait la décision d'approuver le projet de construction d'un chemin de fer entre Quéven et Quimper.

L'ingénieur poursuit : «En attendant, la Compagnie, désireuse d'exécuter promptement cette portion de ligne, achève les projets de détail et se met en mesure d'y donner suite le plus tôt possible [...]. On peut prévoir, d'après l'état actuel des travaux et le degré d'activité qui leur est imprimé, que la Compagnie ouvrira la section de Savenay à Lorient au milieu de l'année 1862, et celle de Lorient à Quimper peu de temps après. Dans cette prévision, elle vient d'adjuger la fourniture et la totalité des rails jusqu'à Quimper.»

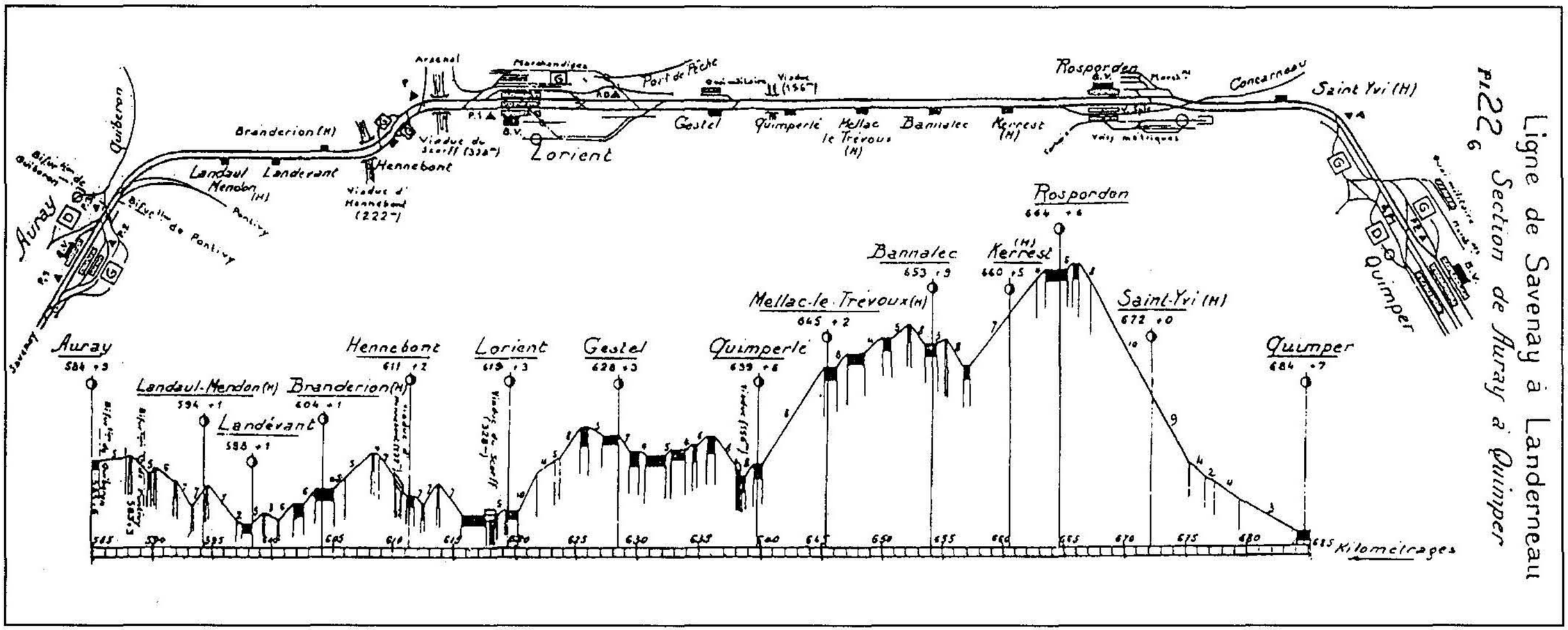


Fig. 1. – Tracé et profil de la ligne d'Auray à Quimper.

D'après le fascicule-horaire 3.65 :
croquis comportant le schéma des principaux établissements,
les points kilométriques, les postes d'aiguillage,
les ouvrages d'art importants,
les pentes et les rampes en millimètres par mètre.

Par arrêté du 29 décembre 1860, le préfet du Finistère désigne les localités sur lesquelles les travaux doivent avoir lieu. Les jugements d'expropriation sont publiés dans le journal *Le Quimpérois*. Par lettre du 8 février 1862, le préfet «engage les conseils municipaux des communes à délibérer et à donner leur avis sur les emplacements des stations projetées dans toute l'étendue de l'arrondissement de Quimper» (vingt-trois communes sont appelées comme intéressées). Il joint à sa lettre un mémoire des ingénieurs de la Compagnie sur l'emplacement et les dispositions d'ensemble des stations, un plan itinéraire avec profil en long et carte de situation (fig. 1), un avis relatif à l'enquête ouverte au sujet de l'établissement des stations.

Après délibération à Beuzec-Conq, Saint-Yvi, Tourc'h, Fouesnant, comme dans la majorité des communes consultées, le conseil «approuve à l'unanimité les emplacements et les dispositions des stations», ou, comme à Lanriec et à Elliant, n'a «aucune opposition ou aucune observation à formuler».

A Concarneau, à la séance extraordinaire du 13 février 1862 (délibération n° 43), le conseil, à l'unanimité, après examen des pièces, «déclare que les emplacements des stations sont bien choisis et bien fixés par les ingénieurs et qu'il n'y a aucune objection à présenter ; seulement, il observe que la place de Concarneau, dont la position par son port de mer est avantageuse, est appelée un jour à avoir par Rosporden des relations de commerce très importantes et pourra par suite les rendre plus promptes par l'établissement d'un chemin de fer américain ; aussi le conseil désire qu'il soit donné à la station de Rosporden la contenance la plus spacieuse possible» (fig. 2). En huit ans, les esprits ont évolué, les



Fig. 2. – La gare de Rosporden en 1910.

Le train de Concarneau formé avec du matériel de 1862. Collection H.L.M.

informations arrivent. On sait désormais que les villes qui ont accepté le passage du chemin de fer (ce qui est loin d'être la règle générale : Tours et Orléans, par exemple, l'ont d'abord refusé) deviennent rapidement des pôles d'animation et créent autour des gares des quartiers industriels et commerciaux. Aussi, cette fois, le conseil municipal ménage-t-il l'avenir. C'est aussi l'époque où les touristes affluent à Pont-Aven et Concarneau en se plaignant de l'inconfort des voitures de chemins de fer français : on en profite donc pour demander un chemin de fer américain car les voitures américaines sont déjà sur boggies et sont très confortables.

A Coray, le conseil municipal adopte et approuve l'emplacement des deux gares de Rosporden et Quimper. «La première est d'autant plus nécessaire qu'elle sera utile à une grande population, à un grand territoire au nord et au nord-est de cette station [...], à cause de la communication avec le canal de Nantes à Brest, pour le débouché de ses ardoises et parce que cette station de Rosporden se trouve sur une ligne de communication des ports de Concarneau et Morlaix par Châteauneuf-du-Faou, l'un sur l'Océan, l'autre sur la Manche, les deux sous le même méridien.» Le conseil conclut que «cette station est donc indispensable».

A Kernével, le conseil «n'élève aucune réclamation sur l'emplacement de la station de Bannalec et n'a aucune objection à formuler sur celui de la station de Rosporden».

A Melgven, le conseil «adopte à l'unanimité les emplacements des stations projetées à Bannalec, Rosporden et Quimper».

A Douarnenez, le conseil n'a non plus «aucune opposition à formuler», mais, lors de l'enquête, une demande a été présentée par le conseil municipal pour l'établissement d'une station à Saint-Yvi «entre les deux stations projetées à Rosporden et Quimper». Cette demande, assez surprenante de la part de Douarnenez, a probablement été suggérée par Le Guillou-Penanros, maire de la ville et propriétaire à Elliant et Rosporden : certaines de ses terres sont sur le tracé de la voie ; il subit le préjudice de la perte d'un abreuvoir et de l'usage des eaux d'un ruisseau pour l'irrigation de ses prairies (il sera d'ailleurs indemnisé).

A une lettre du préfet en date du 3 juillet 1862, le ministre des Travaux publics répond le 25 août que «MM. les ingénieurs font observer, à ce sujet, qu'une station n'est pas nécessaire à Saint-Yvi qui n'est pas un centre important de population. Ils ajoutent que l'établissement de cette station donnerait lieu à des difficultés en raison de la déclivité de 0,009 mètre par mètre que présente la voie en ce point. Considérant que l'intervalle de vingt kilomètres existant entre les stations de Quimper et de Rosporden est bien considérable et qu'une station intermédiaire peut être utile, sinon dans le présent, du moins dans l'avenir, invite la Compagnie à prendre ses dispositions en exécutant les terrassements du chemin pour se ménager la possibilité d'établir ultérieurement une station intermédiaire entre Quimper et Rosporden.»

En 1867, une pétition demandant la création d'une gare intermédiaire entre Rosporden et Quimper fut remise à la préfecture par les habitants de Saint-Yvi.

Le préfet et le directeur de la Compagnie d'Orléans écrivirent aux maires de Saint-Yvi et d'Elliant, le 6 juillet 1867, une lettre relative à un projet d'établissement d'une station entre Rosporden et Quimper au passage à niveau n° 504 près du moulin du Jet-Cam en la commune d'Ergué-Gabéric.

A Elliant, le conseil, considérant que «la station projetée serait placée à la limite ouest de la commune d'Elliant sur le territoire de la commune voisine, au pied de montagnes inaccessibles et sans aucune route même impraticable pour y arriver ; que la station de Rosporden, centre de commerce de toutes les communes voisines, avec ses nombreuses et belles foires, ses marchés hebdomadaires, très suivis, suffit parfaitement pour le présent et, on croit pouvoir le dire, suffira pour l'avenir à tous les besoins de l'agriculture et des populations exclusivement agricoles de ces contrées, cette station de Rosporden étant de tous côtés accessible par de très bonnes routes et que l'on s'efforce d'améliorer tous les jours ; qu'il est de toute évidence que la population agricole d'Elliant se rendra toujours et de préférence à Rosporden où l'appellent les besoins de son commerce de bestiaux et de céréales et ses approvisionnements pour le ménage et la famille, et où elle pourra prendre en même temps, à la gare, la chaux et les engrais industriels, à peu près les seuls objets dont cette population a besoin de se pourvoir par la voie de chemin de fer.

«Considérant que la station projetée, ainsi que les routes ou voies d'accès dont le coût serait énorme, n'offrent aucun intérêt pour la commune d'Elliant, elle ne peut s'imposer aucun sacrifice pour contribuer à leur construction et établissement.

«Par ces motifs et à l'unanimité des voix, le conseil est d'avis que la commune d'Elliant n'a aucun intérêt à l'établissement d'une station sur la voie ferrée entre Rosporden et Quimper.»

A Saint-Yvi, tous les membres du conseil, hormis une voix, «considérant d'une part l'impossibilité de placer cette gare devant le bourg ni aux environs, considérant d'autre part qu'une station établie au moulin du Jet-Cam n° 504 ne serait pas un point central ni pour Saint-Yvi, ni pour Elliant, ni pour les communes qui ont été mentionnées dans la pétition, sont d'avis de remercier M. le directeur de la Compagnie des chemins de fer de sa bonne disposition et M. le préfet du Finistère du zèle qu'il a manifesté pour seconder notre demande. Pour dernière conclusion, le conseil municipal de Saint-Yvi renonce de bon cœur à ce projet pour des raisons bien fondées. La commune est pauvre en ressources et ne saurait contribuer à la construction de cette station qui serait éloignée du bourg de plus de six kilomètres. La station est formellement refusée.»

La ligne (fig. 3)

Dans son compte rendu à la séance du conseil municipal de Quimper, le 22 août 1854, la commission d'enquête de cinq membres, désignée le 9 août, regrette «que le projet, en se restreignant à l'emploi d'une seule voie ferrée, ne donne pas aux terrassements et aux travaux d'art les dimensions nécessaires pour

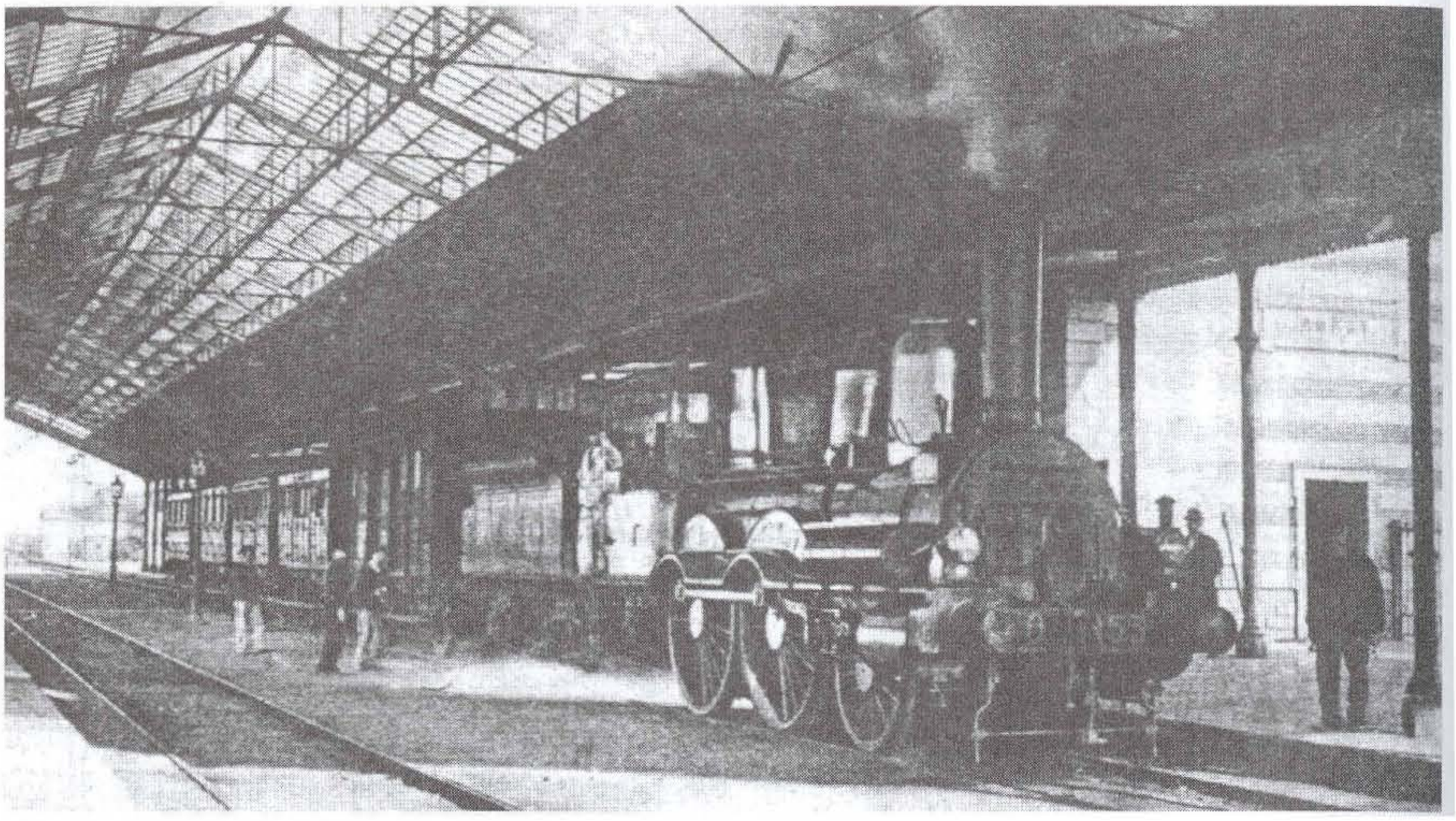


Fig. 3. – En 1908, en gare d'Auray, express à destination de Quimper.
Machine n° 153 de type 120.
Collection Lengellé.

recevoir ultérieurement une double voie et émet le vœu que cette disposition soit acceptée».

Elle le fut ! De Savenay à Landerneau, les terrassements et les ouvrages d'art furent conçus pour une double voie, mais une voie unique seulement fut mise en place de Lorient à Quimper. Cette voie était construite à l'emplacement de la voie 2 actuelle (celle de gauche en montant vers Paris – les Britanniques ayant été en France les initiateurs de la technique ferroviaire, c'est leur manière de circuler à gauche qui a été retenue –). Cette section demeura à voie unique jusqu'en 1901, le doublement de la voie entre Vannes et Quimper faisant suite à une décision ministérielle du 21 octobre 1899. De Quimper à Landerneau, la plateforme ne reçut jamais de deuxième voie.

De Lorient à Quimper, le seul ouvrage d'art digne d'être mentionné est le viaduc de Quimperlé, construit par Morandière. Long de 156 mètres et large de 8 mètres, il surplombe la Laïta de ses 33 mètres de haut ; il est en maçonnerie, composé de sept arches de 15 mètres d'ouverture.

En souhaitant le prolongement de la ligne sud par un itinéraire desservant Quimperlé, Bannalec et Rosporden pour arriver à Quimper, le conseil municipal de cette dernière ville étayait son choix en expliquant que «nulle difficulté ne s'est rencontrée de Lorient à Quimper ; des vallées que la nature semble avoir placées tout exprès dans cette direction, ou des plateaux très favorables permettent un chemin dans de très bonnes conditions». C'était oublier que si la marée remonte jusqu'à Quimper et Quimperlé, Rosporden est à la cote 120 (la plus haute entre Savenay et Quimper) et que seule la vallée du Jet est parallèle au littoral. A titre d'exemple, au fascicule horaire 3.65, dans les indications relatives à

la charge des trains, pour une marche type tracée pour 1 050 tonnes avec locomotive de type 141 R, la durée du trajet était la suivante :

– de Quimperlé à Rosporden : 45 minutes
– de Rosporden à Quimperlé : 28 minutes
– de Saint-Yvi à Rosporden : 22 minutes
– de Rosporden à Saint-Yvi : 9 minutes

L'ingénieur en chef de l'Orléans écrit au préfet, le 16 juillet 1862, que «entre Lorient et Quimper, les travaux sont dans un très bon état d'avancement. La dernière voûte du viaduc de Quimperlé a été fermée le 30 juin et par conséquent ce grand ouvrage, le seul que renferme la section dont il s'agit, touche à son achèvement. Les terrassements et ouvrages d'art ordinaires sont terminés entre Lorient et Quimperlé. Ils sont très activement conduits et très avancés déjà sur le reste du parcours.

«Les approvisionnements pour la pose de la voie sont faits en grande partie et cette pose sera commencée dès les premiers jours de septembre.

«Enfin, les travaux des stations ont été adjugés le 27 juin dernier ; ils sont confiés à un entrepreneur qui a une grande habitude de ce genre de construction et qui les conduira très activement. En résumé, toutes les mesures sont prises pour que la ligne soit achevée dans la première moitié de 1863 sur la totalité des soixante-cinq kilomètres qu'elle comporte et, comme sur cette section nous n'avons aucune éventualité défavorable à redouter, nous sommes convaincus que la mise en exploitation ne dépassera pas notablement ce délai.»

Le Quimpérois[6] rapporte que «le dimanche 1er mars a eu lieu, en gare de Quimperlé, l'entrée des premières locomotives servant à la construction du chemin de fer. Le train se composait de deux locomotives et de dix wagons. *Le Publicateur de Quimperlé* donne quelques détails sur la fête qui avait été organisée à cette occasion et qui, bien que contrariée par le mauvais temps, n'en a pas moins été remarquable par l'entrain et la gaieté qui ont constamment régné. Malheureusement, au retour de Quimperlé à Lorient, un déplorable accident est arrivé. Un musicien du 74e de ligne, monté sur l'impériale, a fait une chute à la suite de laquelle il a malheureusement succombé.»

Dans son rapport sur la situation des travaux, l'ingénieur note, le 26 juillet 1863 : «Les derniers travaux à effectuer pour la mise en exploitation de la section de Lorient à Quimper sur 65 kilomètres de longueur sont poussés avec la plus grande activité. Depuis près de deux mois les locomotives parcourent la ligne d'une manière continue et sont employées activement à l'exécution du ballastage. Ce travail touche à son achèvement. En même temps, on s'occupe de terminer les stations, d'installer les prises d'eau, de poser les mâts de signaux et le télégraphe. Vers le milieu du mois d'août, la ligne pourra être soumise à la commission de réception désignée par M. le ministre des Travaux publics et, peu de jours après cette réception, la mise en exploitation aura lieu.» (fig. 4).

---

6 Numéro du mercredi 18 mars 1863.

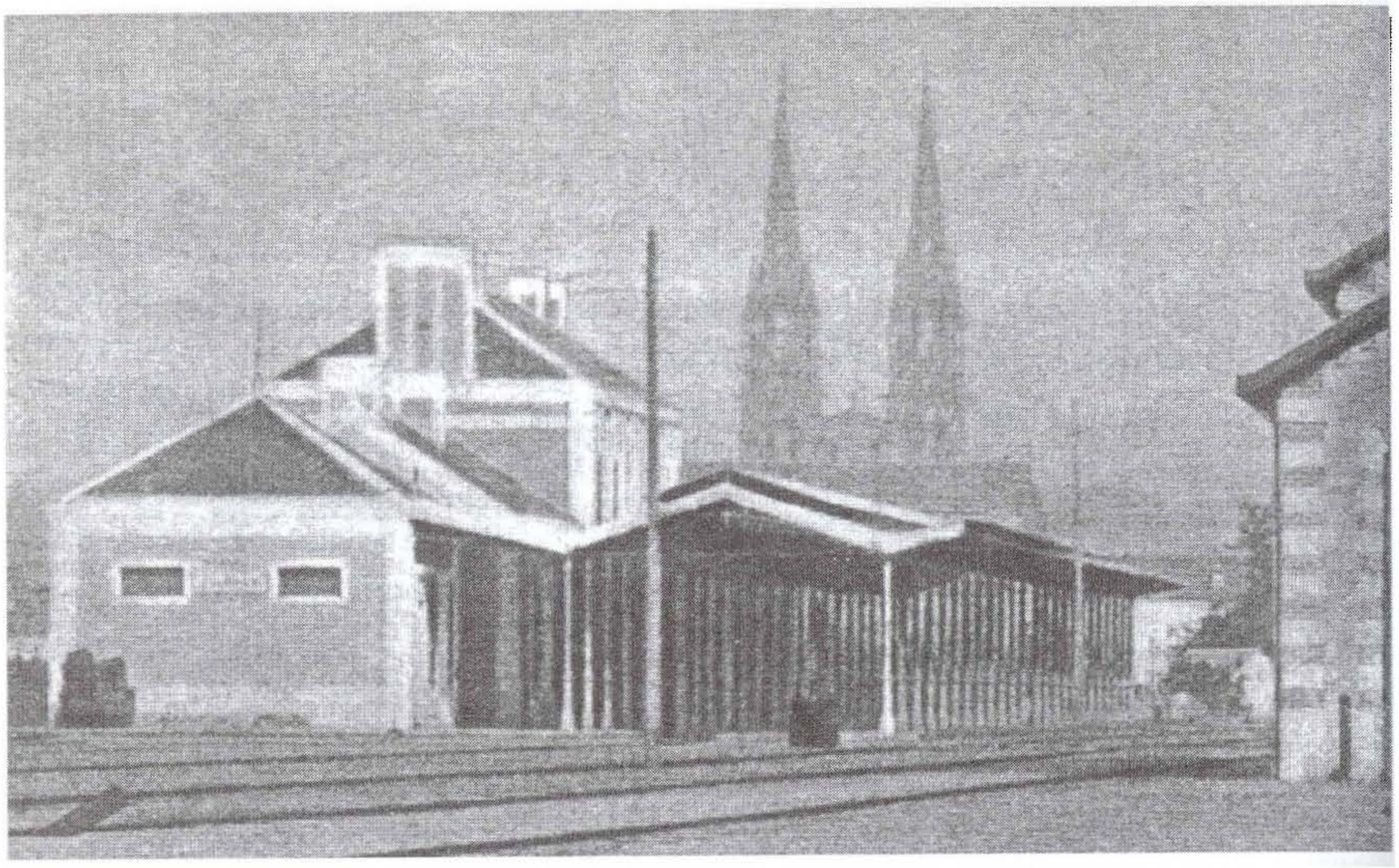


Fig. 4. – La gare de Quimper en 1865.
Collection Lengellé.

Église et chemin de fer

A l'origine de la voie ferrée, les employés du chemin de fer ne pouvaient se marier à l'église ni être enterrés religieusement, sous prétexte qu'«ils travaillaient les dimanches et les jours de fêtes religieuses», dérogeant ainsi à l'obligation de la messe, à la «loi morale et religieuse du dimanche».

Un ingénieur de la Compagnie d'Orléans, Cochin, qui souhaitait, pour des raisons de sécurité de circulation des convois, réduire un service très exigeant (un aiguilleur travaillait 12 heures par jour ; un mécanicien avait des amplitudes de 15 à 17 heures par jour ; il n'y avait que trois jours de repos par mois), mais se heurtait au refus des administrateurs pour qui seule comptait la rentabilité financière, suggéra à certains prélats, dont M^gr^ Dupanloup, évêque d'Orléans, de solliciter l'aménagement du repos des agents le jour du Seigneur.

Ainsi, dans une lettre de décembre 1854, «Messeigneurs les archevêques et évêques des villes traversées par le chemin de fer font état de la situation préoccupante de quatre mille employés sous le rapport religieux, condamnés à ne jamais paraître dans les saintes assemblées et exposés à passer tristement la vie dans l'oubli de Dieu, des besoins de leur âme et de leur destinée éternelle». Ils suggéraient de supprimer le travail dominical dans les chantiers et les ateliers, de libérer un dimanche sur deux le personnel de la voie. Accepter, «ce serait témoigner à Dieu la juste reconnaissance que vous lui devez pour la protection et les faveurs qu'il a répandues sur votre belle entreprise [...]. Ce serait rester fidèle à vos propres traditions. La Compagnie d'Orléans a l'habitude des ini-

tiatives religieuses. C'est elle qui a donné, la première, l'exemple des bénédictions à l'ouverture des lignes ferrées. Vous faites venir à nous vos machines pour que nous les bénissions ; laissez venir aussi à nous vos hommes ; eux aussi, avec leurs familles, ils ont besoin de cette bénédiction émanée de la main de Dieu sur le saint jour du dimanche.» Le règlement proposé par Cochin fut adopté à l'unanimité par le conseil qui satisfaisait ainsi amplement au souci des prélats...

Mais l'arrivée du chemin de fer inquiétait toujours les catholiques. Le correspondant de *L'Illustration*[7] note en 1863 qu'«il y a cinq ans, à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Rennes, il nous a été donné de voir M^gr^ Saint-Marc, archevêque de cette dernière ville, répandre sur les locomotives une bénédiction qui ressemblait assez à un anathème. Tremblant de voir aux prises l'antique foi bretonne et les inventions du siècle, le prélat ne craignit pas de dire à la machine mugissante à ses pieds : *« Vade retro, Satanas !»* (Retire-toi, Satan !).»

A Quimper, aucune animosité ; au contraire, le clergé est présent en forte délégation lors de l'inauguration, le 7 septembre 1863 : des prêtres, des frères des Ecoles chrétiennes, l'évêque avec le chapitre. Le journaliste de *L'Impartial du Finistère*, journal monarchiste édité à Quimper, écrit dans son compte rendu de la cérémonie : «Un sifflement sec et aigu perce les airs ; à ce signal le silence se fait tout à coup, tous les regards convergent vers le même point et l'on voit s'avancer majestueusement, avec une lenteur calculée, une puissante locomotive que semble entraîner l'aigle impériale qui étend ses ailes immenses sur le devant.

«Elle vient, l'imposante machine qui ne compte ni avec l'espace ni avec le temps, elle s'arrête en esclave soumise devant le représentant de Celui qui est l'Éternel et l'Infini. Un chant grave et lent se fait entendre : c'est le clergé qui appelle la bénédiction du Ciel sur l'œuvre merveilleuse de l'homme ; M^gr^ Sergent, évêque de Quimper, s'avance et, après avoir laissé tomber l'onde sainte sur la locomotive qui se retire, encore toute frémissante, s'exprime ainsi : «Messieurs, si vous avez convoqué nos populations à cette solennité [...], c'est que l'intelligence, la science et la force sont à vos yeux des présents du Ciel [...]. C'est ainsi que la religion suit avec amour tous les efforts de l'industrie moderne et se plaît à bénir les résultats de ses découvertes. Cette ardeur pour les intérêts matériels qui aujourd'hui tourmente le monde finira par se tourner vers la vérité et la fera triompher. Laissons, nos très chers frères, laissons de côté les souvenirs historiques et examinons ce qui vous touche : le chemin de fer vous procurera des richesses et de la prospérité [...]. Fermes sur les principes qui ont fait la gloire des anciens Bretons, vous conserverez les croyances de vos pères. Vous remercierez Dieu de ces bienfaits et vous le servirez [...]. Qu'ils soient bénis, cette voie et ces wagons ! Mais qu'ils n'enlèvent jamais à nos chers enfants de Cornouaille leurs vieilles vertus, leurs traditions antiques, leurs saintes et vigoureuses croyances.»

---

[7] N° 1074, 26 septembre 1863, p. 213-214.

L'inauguration (fig. 5)

Le 10 septembre 1863, le préfet du Finistère adresse au ministre de l'Intérieur un rapport sur l'inauguration : « L'inauguration de la section du chemin de fer de Lorient à Quimper a eu lieu le 7 de ce mois avec une grande solennité. La ville de Quimper avait voulu fêter par des réjouissances publiques un événement qui doit avoir sur son avenir une influence si considérable.

«Accompagné des autorités et des fonctionnaires, je me suis rendu au lieu de la cérémonie sous l'escorte de la compagnie de sapeurs-pompiers et d'un détachement de la troupe que précédait la musique du 74e de ligne arrivée dès le matin pour la circonstance. Une immense affluence de population couvrait la gare et ses abords. Des tentes élégantes, dressées par les soins de la Compagnie, avaient déjà reçu un grand nombre de dames aux brillantes toilettes.

«A deux heures et demie, le train est arrivé, salué par le cri de *Vive l'Empereur !* Les administrateurs et ingénieurs de la Compagnie ainsi que les invités en sont descendus et sont allés prendre place, avec les autorités, dans la tente qui leur était réservée. Il a été alors procédé à la bénédiction des locomotives, à la suite de laquelle Mgr l'évêque a prononcé un discours empreint d'un très bon espoir.

«J'ai profité de la circonstance pour remettre à cinq mineurs qui, lors de l'éboulement du tunnel de Quimper, avaient particulièrement fait preuve de courage ou de dévouement pour le sauvetage de leurs camarades, les médailles qui leur avaient été accordées. La remise de ces récompenses, que j'ai fait précéder d'une allocution, a produit un très bon effet et a provoqué les plus sympathiques applaudissements.

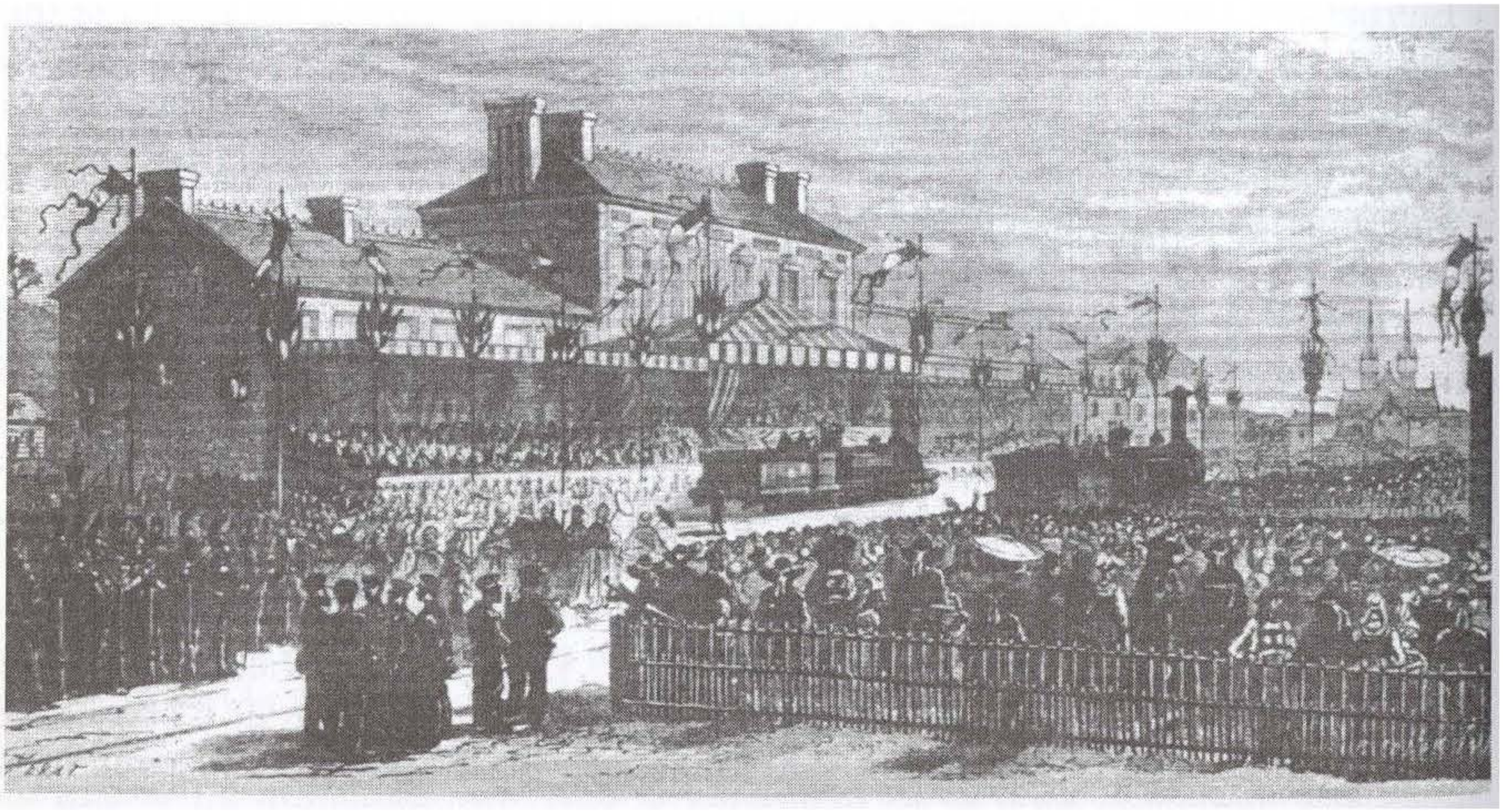


Fig. 5. – Inauguration de la gare de Quimper et bénédiction des locomotives, 7 septembre 1863.

Extr. de *L'Illustration*, 1863.

«A cinq heures, le maire a réuni, dans un banquet de deux cents couverts, le préfet, l'évêque, les administrateurs et ingénieurs de la Compagnie, M. de Lesouarn, sénateur, M. le comte du Couédic, député, les représentants de la presse parisienne et des départements bretons, des sous-préfets, des maires et d'autres notabilités du département et des départements limitrophes. Plusieurs toasts ont été portés et ont été accueillis par le triple cri de *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince impérial !*

«Le soir, un beau feu d'artifice a été tiré sur la grande place et suivi d'une fête vénitienne sur l'Odet. Depuis le passage de l'Empereur, on n'avait pas vu une pareille affluence à Quimper.

«Enfin, la série des fêtes a été close le lendemain par un concert donné au profit des pauvres de la ville par la musique du 74e, des artistes du théâtre de Brest, mis gratuitement par le directeur à la disposition de l'administration municipale, et la société chorale. La réunion était brillante et nombreuse. J'ai la satisfaction d'ajouter, Monsieur le Ministre, que tout s'est admirablement passé et que, malgré le nombre considérable d'étrangers venus ici pour l'inauguration, nous n'avons eu à regretter aucun accident.»

Le maire, Porquier, déclare au cours d'un toast : «L'une des plus belles provinces de l'Empire, jusqu'ici méconnue de tous, a été tenue dans l'oubli par les gouvernements qui ont précédé l'Empire [...]. Vous voyez aujourd'hui nos deux voies ferrées, formant dans notre prequ'île un chemin de ceinture (nord et sud). Pouvions-nous espérer autant, alors qu'appelés à délibérer sur cette dernière question si importante et si vitale, nous demandions bien timidement et avec la crainte de voir notre modeste requête repoussée, une voie unique dans le centre de la Bretagne, avec embranchement sur Lorient !»

Kerangal, de *L'Impartial du Finistère*, constate, quant à lui, que « c'en est fait, de quelque œil qu'on la regarde, la locomotive est entrée triomphante dans le Finistère, franchissant comme un tourbillon vallons et montagnes, se frayant partout une voie droite, sans tenir compte des puissants obstacles que la topographie du pays lui opposait de toute part. Qu'apporte-t-il à sa suite ce char de feu, aux formes étranges, aux allures fantastiques ? Est-ce ruine ou richesse, heur ou malheur, lumière ou fumée ? A en juger par ce qui s'est passé dans d'autres régions, nous pouvons aussi, nous, attendre que la somme des biens qu'il produira compensera largement ce qu'il pourra nous faire perdre par ailleurs. Aussi avons-nous devoir dès aujourd'hui de protester contre ce qu'il y a d'exagéré dans l'expression de quelques appréhensions, que nous comprenons jusqu'à un certain point, mais qui ont été formulées avec un laconisme par trop funèbre et qui ont eu le tort d'être trop répandues. Avant de présenter la locomotive comme le *Karriguet-an-Nankou* (char de la mort) de notre Bretagne aimée, il eût été peut-être généreux de laisser faire ses preuves à cette étrangère qui se présente comme amie. Non, l'impression générale n'est pas un sentiment de répulsion ; tout au plus serait-ce un sentiment d'hésitation bien naturel devant l'inconnu.»

Un nommé Hémon traduisait ces sentiments d'alors dans un poème intitulé *La Bretagne nouvelle* :

On nous a dit : Pleurez, enfants de l'Armorique,
Votre mère n'est plus...
Voyez venir au loin, vomissant la fumée,
Le noir dragon de feu qui l'a frappée au cœur :
Il foule sa victime et sa rage effrénée
Insulte à son trépas par un sifflet moqueur !
Adieu ! Des enchanteurs poétique patrie...
Viennent cent ans encore... Quand d'impures usines
Obscurciront les airs sur ton sol plus fécond,
Quand auront disparu ta langue et tes ruines,
Nos fils dégénérés ne sauront plus ton nom !

Non, tant que de Kemper la basilique altière
Mirera dans l'Odet ses contours imposants,
Tu vivras, ô Bretagne, et par-delà les âges,
On te verra debout après dix-neuf cents ans.
Vous qui venez ici pleurer sur la patrie,
Prophètes de malheur, suspendez votre deuil !
Non, ce n'est pas la mort, c'est la métamorphose !
Elle se rajeunit pour un siècle nouveau :
Sous l'astre du progrès, vous la verrez, éclose,
Jeter, en se dressant, la pierre du tombeau.

*
* *

Aujourd'hui, nous connaissons la révolution informatique, une nouvelle avancée technologique accompagnée d'une productivité sans précédent provoquant, comme au milieu du XIX^e^ siècle, l'exode rural et la concentration de la population dans les banlieues, le chômage... La vitesse est devenue un des moteurs de l'activité économique.

Or, le schéma national de la Grande Vitesse, arrêté en 1992, ne connaît pas la Bretagne. «Inacceptable !», ont protesté à Quimper les conseillers généraux. Le problème ferroviaire refait surface dans le Finistère au sujet du T.G.V., d'un vrai T.G.V. à partir de Brest et de Quimper avec une nouvelle ligne Brest-Quimper, qui permettrait une liaison avec le sud de l'Europe. Le tracé est l'occasion de longs débats dont la presse se fait l'écho. Un conseiller a suggéré un tracé par le centre de la Bretagne ; mais, comme en 1855, la géographie commande l'histoire et les populations bretonnes sont plus que jamais concentrées dans les villes, le long des côtes.

Il appartient désormais aux techniciens et aux politiques, comme en 1863, d'adapter les moyens ferroviaires aux besoins de la population finistérienne.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives départementales du Finistère : 1 N (1842 à 1863) ; 5 S 3, 5 S 4, 5 S 6 à 27.

Archives municipales de Concarneau, Elliant, Kernével, Melgven, Quimper, Rosporden, Saint-Yvi, Tourc'h : registres des délibérations et matrices cadastrales.

Direction régionale de la S.N.C.F., Rennes : DV2, plans des bâtiments et ouvrages d'art, plan parcellaire, arrêté de cessibilité pour doublement de la voie entre Vannes et Quimper, jugements d'expropriation.

Centre pédagogique de documentation de l'École nationale des ponts et chaussées : fichier des ingénieurs.

Sources imprimées

Connaissance du rail (collection à la Direction des archives et de l'information documentaire de la S.N.C.F.).
L'Illustration (collection à la bibliothèque municipale de Quimper).
L'Impartial du Finistère (collection aux Archives diocésaines de Quimper).
Le Quimpérois (collection aux Archives départementales du Finistère).

Bibliographie

CUCARULL (Jérôme). «Le développement des moyens de communication : une révolution inachevée», dans *La Bretagne des savants et des ingénieurs*, 1825-1900, publié sous la direction de Jean Dhombres, Rennes, éd. Ouest-France, 1994, in-8°, 384 p. (p. 66-80, cartes, ill.). [Centre de culture scientifique, technique et industrielle].

HAGUET (Henry). *L'Orléans à toute vapeur*. Paris, Impr. Devambez, 1908, 14 x 24 cm, 81 p.

PENNEC (Alain). «La liaison ferroviaire Quimperlé-Le Faouët ou la liaison impossible : une approche des problèmes posés aux régions bordières par le cadre départemental», dans *Charpiana*, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, in-8°, 843 p. (p. 277-296, cartes).

PLOTON (Martine). *La condition sociale des agents de la Compagnie d'Orléans de 1852 à 1914*. Paris, Université de Paris I, 1976. (Mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Agulhon).

RIBEILL (Georges). *Management et organisation du travail dans les compagnies de chemin de fer des origines à 1860*. Noisy-Le-Grand, Centre d'enseignement et de recherches techniques et sociétés, décembre 1985, 15 x 25,5 cm, 76 p. (ronéo).

VAUQUESAL-PAPIN [Pseudonyme de Marcel LENGELLÉ]. «Historique du chemin de fer dans le sud de la Bretagne (1857-1867)», *La Vie du rail*, n° 903, 30 juin 1963, p. 12-16.

VINCENOT (Henri). *L'âge du chemin de fer*. Paris, Denoël, 21,5 x 27,5 cm, 1980, 141 p.

MARION DUVIGNEAU *

L'implantation de l'enseignement agricole public dans le Finistère :

les débuts de l'école pratique d'agriculture de Bréhoulou (1920-1940)

En 1925, Albert Le Bail publie une étude d'économie rurale sur le département du Finistère[1]. La densité du département a chuté avec la saignée de la Première Guerre mondiale, passant de 118,3 habitants au kilomètre carré en 1906 à 113 en 1918, mais reste largement supérieure à la moyenne nationale, qui n'est que de 71 habitants au kilomètre carré. Le Finistère reste essentiellement peuplé d'agriculteurs, puisque la seule grosse ville est Brest, avec ses 100 000 habitants, Quimper ne comptant pas même 19 000 âmes. Les villes du département, peu industrialisées, Brest mise à part, ne constituent pas un pôle d'attraction pour les ruraux qui dominent très nettement la population (75 % environ des 762 000 habitants).

Les données du recensement de 1936 ne contrediront pas les chiffres de Le Bail : le Finistère comptera alors 756 793 habitants, des ruraux pour l'essentiel puisqu'en 1931 le Finistère compte encore 449 agriculteurs pour 1 000 habitants contre seulement 98 en Lozère, par exemple, établis sur des exploitations agricoles de petite taille (entre dix et quarante hectares). De nombreuses terres sont laissées en landes ou en vaines pâtures. La culture directe est devenue le mode de faire-valoir le plus répandu alors qu'avant la Première Guerre mondiale 206 000 hectares étaient encore loués à des fermiers contre seulement 152 000 en faire-valoir direct. La pomme de terre, l'avoine, le blé, les chevaux,

---

* Archiviste - paléographe.

[1] Né en 1898, Albert Le Bail suit tout naturellement l'exemple de son père, le député du Finistère Georges Le Bail, et devient avocat à la cour d'appel de Paris. Cet ouvrage est sa thèse de droit, publiée sous le titre de *L'Agriculture dans un département français. Le Finistère agricole (Étude d'économie rurale)*. Il entre dans la politique au début des années 1930, d'abord comme adjoint au maire de Plonéour-Lanvern puis comme député. Radical-socialiste, il fait partie des quatre-vingts parlementaires qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940.

les légumes, les fruits, les bestiaux et le beurre sont les principales productions agricoles du Finistère.

La grande propriété est une rareté dans le département, fort heureusement car c'est là, selon Le Bail, que l'agriculture se montre « la plus routinière, les maisons les plus misérables et les procédés culturaux les plus arriérés ». Le long des côtes, c'est la petite propriété qui domine, et, dans l'intérieur des terres, la moyenne propriété. 95 % des terres sont exploitées de manière indirecte, normalement en fermage, parfois, survivance du passé, sous le régime du domaine congéable, contrat particulier à la basse Bretagne qui participe de la vente et du louage. La guerre a favorisé l'introduction du machinisme agricole (charrues Brabant, herses canadiennes, pulvériseurs). Quelques tracteurs se rencontrent autour de Fouesnant, Pleyben, Telgruc, des arracheuses de pommes de terre dans les environs de Bannalec et de Quimperlé, et même des moissonneuses-lieuses dans les grosses exploitations.

La pauvreté reste le lot commun : « Les familles bas-bretonnes ont souvent sept ou huit enfants, nourris uniquement, quand il s'agit de journaliers, par le salaire des parents, qui doivent tous deux travailler. » Les problèmes majeurs sont l'alcoolisme, la tuberculose et la mortalité infantile. C'est le manque d'hygiène qui caractérise la ferme bas-bretonne : lorsqu'on pénètre dans une ferme, « une odeur âcre prend à la gorge ; le sol, généralement de terre battue et mal nivelé, que l'absence de cave rend humide, présente des inégalités qui deviennent vite des nids de poussière et de saleté. Ajoutons à cela le manque d'air et de lumière, la proximité de l'étable, de la porcherie et un tas de fumier, et nous comprendrons que, dans un pareil milieu, la mortalité infantile et les maladies épidémiques prennent un grand développement. » Quant à l'hygiène des animaux, elle « est généralement déplorable. Les litières restent longtemps sans être changées. Le fumier s'accumule sous les pieds des bêtes et arrive à avoir une grande hauteur. Le purin se répand au-dehors et se perd sans profit. »

Et Le Bail de conclure à la nécessité d'un enseignement agricole pour le développement du département. La publication de son livre, un an après l'ouverture de deux écoles pratiques d'agriculture concurrentes, l'une privée, Le Nivot[2], l'autre publique, Bréhoulou[3], doit leur servir de programme d'action. La présence parmi les informateurs de Le Bail du préfet J. Desmars, du directeur des services agricoles, E. Soulière, et de J. Cabillic, professeur d'agriculture à Bréhoulou, porte à le croire. Mais pourquoi des créations si tardives dans un département à vocation agricole ? C'est que, selon Albert Le Bail, l'idée est couramment répandue qu'il faut être sot pour être agriculteur et que l'instruction doit être le moteur d'une promotion sociale qui passe par la ville. « Il a trop d'instruction pour faire un paysan », dit-on, alors que justement l'agriculture exige « des connaissances infiniment plus complètes que celles nécessaires à l'employé ou au commis des villes ». C'est aussi que le département a pendant tout le XIX[e] siècle profité de l'action de notables terriens et

---

[2] Arrondissement de Châteaulin, canton du Faou, commune de Lopérec.

[3] Arrondissement de Quimper, canton et commune de Fouesnant.

philanthropes pour éviter de s'engager dans la création d'un réseau d'enseignement agricole moderne.

Aux origines de l'enseignement agricole finistérien

Car dans le Finistère, comme dans la plupart des départements français, un embryon d'enseignement agricole fait son apparition sous la monarchie de Juillet. Le ministère de l'Agriculture reconnaît en 1837 deux fermes modèles, l'une à Morlaix et l'autre à Bréventec (localité non identifiée), et une chaire d'agriculture est instituée à Quimper[4]. Le baron Germain-Joseph Boullé, préfet du département entre 1836 et 1848, cherche à développer l'instruction des paysans : un institut agricole fonctionne à Lannévez, en Tréflez, entre 1838 et 1842, un dénommé Ollive enseigne l'agriculture au Likès dans les années 1840, avec une ferme d'application à Kermahonnec en Kerfeunteun, et les frères Monjaret de Kerjégu fondent à Trévarez, en 1847, une ferme-école qui fonctionne jusqu'en 1876[4 *bis*].

Mais ces institutions sont le plus souvent éphémères et il faut attendre le second Empire pour que se crée dans le département la première école d'agriculture véritable. Petit-fils d'un grand maître des Eaux et Forêts de Bretagne, le comte du Couëdic de Kergoualer (1810-1897), conseiller général et député du Finistère, s'était, sous la monarchie de Juillet, occupé de relancer l'activité du moulin à papier du Hilliguet, à Quimperlé. Accaparé sous le second Empire par ses activités politiques, il vend ses papeteries à Joseph de Mauduit et décide d'installer une école d'agriculture sur ses terres du Lézardeau, à Quimperlé. Une « école pratique d'irrigation et de drainage » est ainsi créée en 1859 par convention passée avec l'État, le comte s'engageant à faire construire sur ses terres « un bâtiment approprié pour les travaux d'habitation et d'enseignement de vingt élèves au moins et contenant salle de cours, salle d'étude, etc. »

L'école, installée en 1867 dans ses bâtiments neufs, prend son véritable essor avec l'arrivée à sa tête en 1870 d'un homme remarquable, Edmond-Anatole Philippar (1845-1905), petit-fils de Jean-Baptiste Huzard, le premier inspecteur des écoles vétérinaires. Directeur du Lézardeau pendant dix ans, il fonde la station agronomique du département en 1873. Son successeur, Hippolyte-Marie Leïzour (1845-1929), est chargé d'assurer la transformation de « l'école pratique d'irrigation et de drainage » en « école pratique d'agriculture et d'irrigation » à la rentrée 1881.

Malheureusement le directeur qui leur succède, Arthur Baron, quoique excellent agriculteur, ne parvient pas à faire face aux mutations de l'enseignement agricole : en 1890, la transformation de « l'école pratique d'agriculture et

---

[4] Arch. nat., F[10] 1574, note sur les vœux exprimés par le Conseil d'agriculture dans la séance de clôture de sa session pour 1836. Cité par Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole et vétérinaire de la Révolution à la Libération*, Paris, 1992, p. XXIX.

[4 *(bis)*] Louis OGÈS, « L'instruction primaire dans le Finistère sous le régime de la loi Guizot (1833-1850) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXI, 1934, p. 143-146.

d'irrigation » du Lézardeau en simple « école pratique d'agriculture » la fait tomber sous le coup de la loi du 30 juillet 1875, laquelle prévoyait que les écoles pratiques d'agriculture, établies sur des domaines choisis par le ministère, seraient gérées aux risques et périls de l'exploitant et que l'État ne prendrait plus en charge que les traitements du personnel enseignant. Or le département du Finistère, « à bout d'effort en ce moment où les lois d'assistance viennent d'accroître considérablement ses dépenses », se déclare incapable de fournir l'effort financier que lui réclame le ministère ; une première menace de fermeture n'est écartée en 1904 que grâce au maintien d'une subvention exceptionnelle de l'État.

Baron est par ailleurs incapable de faire face aux problèmes de discipline qui se posent à plusieurs reprises en 1906-1907 et surtout à la « mutinerie » des élèves en novembre 1908, dans laquelle les autorités, effrayées par la vague d'attentats qui a récemment frappé la capitale, voient un risque de contagion anarchiste dans les campagnes bretonnes à partir du port de Lorient. A ces problèmes s'ajoutent l'état de délabrement des bâtiments scolaires et le refus de Kerjégu, héritier de Du Couëdic, d'effectuer les réparations nécessaires. C'est le prétexte que saisit le ministère de l'Agriculture pour fermer l'école d'agriculture. La disparition du Lézardeau au 1er janvier 1909 crée un vide dans le réseau d'enseignement agricole breton malgré la création à Plouguernével d'une nouvelle école pratique à la demande du conseil général des Côtes-du-Nord [5].

L'école pratique d'agriculture du Lézardeau avait formé 316 élèves dont 274 Finistériens entre 1882 et 1908. En 1913, le préfet Chaleil dresse le bilan de cette première expérience d'enseignement agricole, un bilan critique mais finalement positif :

« Tout d'abord, l'école était dirigée par un directeur-fermier, à prix d'argent, du domaine sur lequel elle était installée et le prix du fermage était très élevé, 9 000 francs pour 68 hectares. Aussi le directeur semblait-il se préoccuper avant tout de ses intérêts personnels et reléguait-il au second plan ses fonctions de directeur d'école d'agriculture et d'éducateur des jeunes élèves qui lui étaient confiés.

« D'un autre côté la situation de fermier autorisait, pour ainsi dire, le directeur, à se refuser, dans une certaine mesure, à l'étude des cultures expérimentales toujours onéreuses, à l'emploi d'appareils perfectionnés dont le maniement par des mains inexpérimentées peut entraîner de grosses dépenses de réparation et d'entretien.

« Et, comme conséquence, les élèves étaient le plus souvent employés à des travaux pratiques insignifiants : sarclage et binage avec des instruments à main, ramassage de feuilles, fenaison, labour, arrachage de betteraves, etc. Les semoirs, les faucheuses, les arracheuses de pommes de terre, les moissonneuses, etc., étaient manœuvrés par les domestiques de l'exploitation.

---

[5] Arch. nat., F10 2574. Le ministère de l'Agriculture affecte à Plouguernével le budget, le matériel et la bibliothèque du Lézardeau.

« Les élèves n'avaient au Lézardeau ni dortoirs, ni réfectoire convenables ; il n'y avait pas de préau pour les abriter les jours de pluie. Mais l'école du Lézardeau avait un bon personnel et ses cultures, toujours soignées, se présentaient sous un très bel aspect.

« Eh bien, cela a suffi pour permettre à cette école de rendre des services très réels. Ses élèves — il y en a plusieurs centaines — sont presque tous à la tête du progrès agricole dans notre département. Les plus belles exploitations des cantons de Quimperlé, Pont-Aven, Bannalec, Rosporden, Scaër, sont dirigées par des anciens élèves du Lézardeau. Les maîtres de l'élevage en Cornouaille comptent de nombreux élèves de notre ancienne école. On devine les services qu'aurait pu rendre l'école si son organisation avait répondu aux conseils du milieu[6]. »

Aussi les Finistériens se mobilisent-ils pour défendre leur école d'agriculture. En avril 1909, reprenant le vœu présenté par J. David, président de l'Association amicale des « Anciens Lézards », le conseil général émet le souhait que soit rétablie l'école d'agriculture en insistant d'une façon toute spéciale pour qu'elle soit placée à côté de Quimperlé. On propose alors de l'installer sur le domaine de Keriolet, en Beuzec-Conq, à deux kilomètres de Concarneau, domaine qui abrite alors une station d'étalons nationaux[7]. Un mois plus tard, le marquis de La Ferronays, héritier de Kerjégu, propose au préfet la réinstallation d'une école d'agriculture au Lézardeau, son « plus grand désir étant de contribuer pour une faible part au progrès agricole du beau département » qu'est le Finistère[8].

Comme le dossier n'avance pas, les anciens élèves du Lézardeau réitèrent leur vœu en assemblée générale le 16 décembre 1910 et une pétition du syndicat agricole de Bannalec se joint à leurs réclamations en janvier 1911. Le directeur de l'Agriculture est alors saisi de la question par le sénateur Louis Hémon et le ministre charge le préfet du Finistère, J. Chaleil, de discuter d'éventuelles solutions avec le directeur des services agricoles, l'inspecteur d'académie du Finistère et l'inspecteur général de l'Agriculture[9].

La commission de l'agriculture du conseil général reconnaît en août 1911 « la grande utilité qu'il y aurait à donner à nos jeunes campagnards un enseignement spécial approprié au climat et à la nature du sol de notre département ». Mais les conseillers généraux hésitent encore sur les structures à créer : au rétablissement d'une école pratique, l'avocat Georges Le Bail[10], conseiller

---

[6] *Conseil général du Finistère. Rapport du préfet*, session d'avril 1913, p. 250-256.

[7] ID., *Procès-verbaux des délibérations*, séance du 21 avril 1909.

[8] Arch. dép. Finistère, 7 M 225.

[9] Arch. nat., F[10] 2574.

[10] Le républicain Georges Le Bail (1857-1937) est le père d'Albert Le Bail. Avocat, il a succédé à son père à la mairie de Plozévet en 1898. Député du Finistère de 1902 à 1928, il est aussi conseiller général et président du comice agricole de Plogastel-Saint-Germain. A la Chambre, il vote notamment pour l'assurance mutuelle agricole. Devenu sénateur, il s'intéresse à toutes les questions concernant l'agriculture et l'instruction publique.

général du canton de Plogastel-Saint-Germain, préfèrerait un système de professeurs itinérants : « A l'heure présente, il ne faut pas compter sur l'État. Rétablir une école d'agriculture comme elle fonctionnait jadis au Lézardeau, je crois que ce ne serait pas d'une très grande utilité ; seuls en bénéficieraient quelques fils de riches agriculteurs et des boursiers qui, aussitôt leurs études finies et leurs diplômes conquis, s'empresseraient d'aller là où ils pourraient porter le fruit de leurs travaux et de leurs expériences sans aucun profit pour le département. Il serait meilleur, je crois, d'établir dans divers centres des champs d'expérimentation où, pendant quelques semaines, tour à tour, des professeurs viendraient et feraient leur enseignement aux jeunes gens de nos diverses régions[11].» Cependant c'est le comte de Guébriant[12] qui emporte la décision des conseillers généraux en faisant voter un vœu en faveur du rétablissement d'une école d'agriculture dans le département.

Un an et demi plus tard, en avril 1913, le préfet Chaleil présente à l'assemblée départementale son projet de création d'une nouvelle école pratique « destinée à préparer des agriculteurs instruits, susceptibles de devenir des praticiens éclairés, capables de faire de l'agriculture intelligente et productive et, par là, de donner de bons exemples autour d'eux ». Il rappelle que, d'après les dispositions de la loi du 30 juillet 1875 et celles du décret du 19 janvier 1904 organisant les écoles pratiques d'agriculture, le département doit mettre un domaine à la disposition de l'État et devra pour cela faire l'acquisition d'un domaine de 30 à 40 hectares de terre de bonne qualité sur lequel il sera dans l'obligation d'établir des constructions nouvelles, les fermes bretonnes ne réunissant pas les conditions d'hygiène suffisantes.

Ce projet, dans l'esprit de l'administration départementale, répond à « un impérieux besoin des populations agricoles » et, face à « l'exode grandissant des paysans vers les villes », doit servir à « retenir aux champs nos populations laborieuses ». Le thème de l'exode rural est un lieu commun du début du XX^e^ siècle. La population agricole a en effet perdu 178 000 de ses membres entre 1882 et 1891 et un million de plus entre 1892 et 1901, essentiellement dans le Bassin aquitain et le Massif central. Dans le Finistère, encore très peuplé pourtant, certains commencent à se préoccuper du phénomène[13].

---

[11] *Conseil général du Finistère. Procès-verbaux des délibérations*, séance du 30 août 1911, p. 119-120. Georges Le Bail lance quelques années plus tard un concours d'enseignement agricole et ménager entre les élèves des écoles publiques de son canton.

[12] Alain Budes de Guébriant (1852-1931), légitimiste, ancien officier de cavalerie, descend d'une vieille famille bretonne. Il est conseiller général depuis 1874 et maire de Saint-Pol-de-Léon depuis 1888. A sa mort, son fils Alain, né en 1905, lui succède dans l'exercice de ses mandats. Il est fusillé par les Allemands en 1944.

[13] Le jeune Georges Le Bail-Maignan (1886-1918), frère aîné d'Albert Le Bail, y consacre sa thèse de droit, publiée à Paris en 1913 sous le titre : *L'Émigration rurale et les migrations temporaires.* Devenu avocat, il est élu député de la 2^e^ circonscription de Quimper en 1914 et s'inscrit au groupe du parti républicain radical et radical-socialiste. Il siège notamment au sein de la commission de l'Agriculture.

Une commission de cinq conseillers généraux — Guébriant, Lucas, Coatpont, Tanguy et Louppe — chargée de choisir le lieu d'implantation de la nouvelle école fait trois propositions : le domaine de Keriolet (31 hectares), déjà proposé en 1909, le domaine de Kerléon (40 hectares) — propriété du marquis de La Guérande entre le passage de Plougastel-Daoulas et la poudrerie du Moulin-Blanc, comprenant une importante maison d'habitation connue sous le nom de « château du prince russe », une villa, des corps de ferme et des communs importants, un château d'eau, un jardin botanique, de vastes potagers et des serres — et le domaine de Kerancolliec (51 hectares), à trois kilomètres environ de la gare de Bannalec, mis en vente par François Pérez, ancien élève du Lézardeau[14]. C'est sur Kerancolliec, dans « le milieu de l'ancien Lézardeau », que se porte le choix de l'inspecteur général de l'Agriculture Grosjean en mai 1914[15]. Mais l'entrée en guerre met un terme à ce projet et le dossier reste clos jusqu'à l'automne 1919.

Le legs Buzaré et la construction de l'école pratique d'agriculture de Bréhoulou

C'est sur proposition d'André Le Bescond de Coatpont que le dossier de l'enseignement agricole est rouvert lors de la séance du 17 septembre 1919. Le conseil général prend alors prétexte de la prochaine création d'une école d'agriculture finistérienne pour refuser de subventionner les travaux d'agrandissement de l'école des Trois-Croix à Rennes. Mais la question n'aurait peut-être pas davantage été débattue sans le legs Buzaré dont le préfet Pierre Genebrier lit le texte aux conseillers généraux lors de la session d'avril 1920. Par testament du 14 octobre 1917, Alfred Buzaré, propriétaire fouesnantais né en 1843, avait fait don au département de ses biens — des terres à Fouesnant et Loctudy, des immeubles à Fouesnant et Quimper, des emprunts russes, une ferme dans les Deux-Sèvres — à charge pour le conseil général de faire construire une école d'agriculture sur ses terres de Bréhoulou en Fouesnant. Décédé à Bréhoulou le 7 septembre 1919, Alfred Buzaré était le légataire universel de son frère aîné, Arthur Buzaré (1840-1910), inspecteur des contributions directes marié à Louise Hémon (1852-1907). Tante de l'auteur de *Maria Chapdelaine*, M^me^ Buzaré était surtout la sœur du conseiller général de Fouesnant, député puis sénateur, célèbre pour ses interventions en faveur de l'agriculture finistérienne[16]. L'idée de la donation en faveur de l'enseignement

---

[14] *Conseil général du Finistère. Rapport du préfet*, session d'août 1913, p. 499-503.

[15] Arch. dép. Finistère, 7 M 199, extrait du rapport de l'inspecteur général de l'Agriculture Grosjean, 10 mai 1914.

[16] Sur la famille Hémon voir le catalogue de l'exposition *Louis Hémon et les siens*, Brest, 1980. Louis Hémon (1844-1914), avocat quimpérois, est le fondateur du journal *Le Finistère* et le chef du parti républicain dans le département. Député de l'Union démocratique depuis 1876, il est élu sénateur en janvier 1912. Son frère Félix-Marie, le père du célèbre Louis Hémon, était inspecteur d'académie.

agricole émane d'Arthur[17] sous l'influence des idées politiques d'Hémon, celles de la gauche de la troisième République, celles de Gambetta et Jules Ferry. Dans son premier testament, rédigé juste après la mort de son frère en 1911, Alfred Buzaré prévoyait déjà de léguer au département tous ses biens pour y établir une école, attribuant sa fortune à l'orphelinat agricole de Kerbernès au cas où le département refuserait ce legs.

Toutes les conditions sont d'ailleurs réunies pour pousser le conseil général du Finistère à créer une école d'agriculture départementale comme l'y incitent la loi du 2 août 1918 sur l'organisation de l'enseignement professionnel public agricole et les nombreux décrets, arrêtés et circulaires qui l'accompagnent en 1920-1921. Le 7 octobre 1920, des instructions aux préfets proposent des modèles d'arrêtés et de budgets pour les différents types d'établissements d'enseignement agricole. Cet effort réglementaire sans précédent s'accompagne d'une réflexion sur les buts et les contenus de l'enseignement et de tentatives de rénovation pédagogique dont témoigne la circulaire du 7 décembre 1921 aux directeurs d'écoles d'agriculture[18].

Le rapport lu en mai 1920 par le vice-président du conseil général, Alain de Guébriant, rappelle donc la nécessité d'un enseignement agricole départemental et l'opportunité du legs Buzaré. Une commission spéciale est formée composée d'André Le Bescond de Coatpont, Alain de Guébriant et Albert Louppe[19] qui suivent le projet de création d'une école d'agriculture départementale depuis 1913. Y sont associés André Bénac, conseiller municipal de Fouesnant, Joseph Boucher[20], président de l'Office départemental agricole, ainsi que le directeur des services agricoles, Soulière, l'architecte départemental, Vally, l'ingénieur du Génie rural, Maitrot, et le maire de Fouesnant. Les objectifs de cette commission, présidée par Albert Louppe, sont clairs :

[La commission] « saura prescrire tout luxe inutile, tout excès d'ampleur dans les installations, qui conduiraient les jeunes élèves du Finistère à mésestimer les exploitations agricoles auxquelles ils sont destinés, risqueraient de les en détacher, les inciteraient à aller chercher ailleurs l'utilisation des connaissances acquises à Bréhoulou.

« Ce que nous devons souhaiter dans l'intérêt de notre département, c'est

---

[17] Arch. dép. Finistère, 95 J 49, successions Hémon et Buzaré. Il est à noter que le testament de 1917 stipule que le département doit faire graver sur un des bâtiments de l'école « Don de la famille Buzaré » et non pas « Don d'Alfred Buzaré ».

[18] Cf. Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN et Yannick RIPA, *op. cit.*, p. CXXIV-CXXVIII, 353-391 et 398-406.

[19] Le républicain de gauche Albert Louppe (1856-1927), ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres, directeur de la poudrerie nationale de Pont-de-Buis, maire de Quimerc'h depuis 1888 et conseiller général du canton du Faou depuis 1901, est désormais président du conseil général du Finistère et sénateur.

[20] Boucher meurt en 1922 et Caill le remplace comme président de l'Office agricole et membre de cette commission.

que l'école projetée pourvoie ces enfants de toutes les notions propres à toutes les données de l'hygiène moderne et de la culture perfectionnée, sans trop les sortir du cadre et des propositions dans lesquelles ils seront appelés par la suite à exercer leur profession ; qu'elle fournisse, en un mot, une jeune élite paysanne, restant attachée au sol natal et capable d'y répandre, par la suite, le bon exemple agricole[21].»

L'inspecteur général de l'Agriculture, Rolland, reconnaît les mérites du domaine de Bréhoulou, exception faite de sa situation, « qu'on eût souhaitée un peu moins excentrique », et « de quelque insuffisance d'eau » : « les terres en sont de qualité excellente, d'une seule tenue, aptes à supporter les divers genres de cultures intéressant l'agriculture du Finistère, le site — ce qui, sans être essentiel, ne gâte rien — est charmant ; tout ce plateau d'intense verdure, encadré vers le sud et l'est d'un horizon maritime voisin de quelques kilomètres, constituent un paysage extrêmement attrayant. Des bâtiments existent, l'un, l'ancien manoir, en état satisfaisant, peut constituer une très agréable résidence de directeur, d'autres serviront, ou de bâtiments annexes de l'école proprement dite, ou de logements de gardiens ; un emplacement s'indique assez central et parfaitement exposé pour recevoir les bâtiments d'école, dont, bien entendu, le type, les plans, l'aménagement devront être adaptés aux convenances, et dans une certaine mesure, au caractère du pays[22].» A la suite d'une visite de Maitrot à Bréhoulou le 14 août 1920, le sous-secrétaire d'État à l'Agriculture se déclare disposé à accorder au département une subvention en vue de l'installation de l'école d'agriculture de Bréhoulou.

Cependant, malgré l'assentiment général, les travaux de construction sont retardés par la résistance du dernier des trois frères Buzaré, Eugène (1848-1932), propriétaire de plusieurs fermes à Beg-Meil, mais déjà écarté de l'héritage de son frère aîné en 1910. S'estimant dépossédé par le legs de 1917, il intente un recours contre le département, qui l'a assigné en délivrance de legs le 26 mars 1920 et fait signifier au préfet « une réclamation formée contre les dispositions testamentaires prises en faveur de la ferme-école d'agriculture de Bréhoulou, établissement inexistant ». Un premier jugement devant le tribunal civil de Quimper le 10 novembre 1920 condamne Eugène Buzaré à délivrer au préfet du Finistère les biens légués par feu Alfred Buzaré à l'école d'agriculture de Bréhoulou. Il fait appel de cette première décision, en vain, et décide en 1922, comme les travaux de construction n'ont toujours pas commencé, d'intenter une nouvelle action judiciaire « pour inexécution des charges testamentaires ». Il est de nouveau débouté et la succession Buzaré finalement déférée au département le 17 décembre 1923.

La commission chargée de l'installation de l'école n'a cependant pas chômé depuis 1920. Une enquête est lancée sur la fréquentation probable de cette école : elle voit cent cinquante jeunes Finistériens susceptibles de s'inscrire

---

[21] *Conseil général du Finistère. Procès-verbaux des séances*, séance du 26 avril 1992, p. 129-130.

[22] ID., *ibid.*, séance du 6 mai 1920, p. 199-204.

à l'école pratique d'agriculture chaque année[23]. De l'avis du directeur des services agricoles, plus modeste, l'établissement scolaire doit être capable d'accueillir une centaine d'élèves[24]. Un premier projet de l'architecte départemental, en 1922, chiffre le montant des travaux de construction à environ un million de francs pour soixante élèves, auxquels Alain de Guébriant ajoute, à couvrir par la vente de la ferme de La More, 120 000 francs nécessaires à la formation du capital d'exploitation, 30 000 francs d'acquisition de matériel et 120 000 francs pour le règlement des droits de mutation. Le domaine de Bréhoulou est estimé à 200 000 francs, et s'y ajoutent, devant servir à l'entretien de l'école, une ferme dans les Deux-Sèvres, « La More », d'une valeur de 250 000 francs, ainsi que 200 000 francs en biens meubles et immeubles. Avec optimisme, le comte de Guébriant estime que les frais d'entretien et les travaux de perfectionnement de l'école seront par la suite entièrement couverts par les bénéfices du domaine de Bréhoulou exploités en régie pour le compte du département.

Les conclusions du préfet à l'été 1922 sont « qu'il faut, avant tout, pour permettre une ouverture prochaine de l'établissement, installer l'internat et les bâtiments scolaires et aménager l'habitation du directeur ainsi que les logements des surveillants, les chefs de pratique pouvant être logés provisoirement à Fouesnant. Les bâtiments d'exploitation seront construits en dernier lieu. » Dans les trois projets soumis à la commission en 1922-1923, le montant des travaux est estimé entre 1 200 000 et 1 500 000 francs.

Il est finalement décidé que les bâtiments de l'école d'agriculture seront construits dans le verger dépendant de Kersimon et situé à l'embranchement de la route vicinale de Fouesnant à Beg-Meil et de la route de Ker-a-Noach, chemin communal dont l'extrémité ouest aboutit au chemin de grande communication de Fouesnant à Mousterlin. Les notes rédigées par Eugène Buzaré

---

[23] Arch. dép. Finistère, 7 M 219, prévisions de fréquentation, juin 1922. En 1921-1922, on trouvait dix-sept Finistériens à l'école d'agriculture de Plouguernével et deux aux Trois-Croix.

Résultats de l'enquête par arrondissement :		
Arrondissement	Nombre de jeunes gens fréquentant une école d'agriculture	Contingent annuel susceptible d'être formé à Bréhoulou
Quimper	5	60
Brest	1	14
Châteaulin	3	19
Morlaix	5	6
Quimperlé	4	33
Total	18	132

[24] Pour E. Soulière, « le nombre probable des pensionnaires ne dépasserait même pas quatre-vingts lorsque l'école sera en plein fonctionnement. Un effectif de cette importance semble suffisant pour assurer la prospérité de l'institution projetée et produire les heureux effets qu'il est permis d'en attendre, au point de vue agricole, pour le département ». *Conseil général du Finistère. Rapport du préfet*, session d'août 1922, pp. 514-523.

à l'attention de son conseiller juridique, Me Chabre, permettent à l'historien de suivre l'avancement des travaux[25] : les 16 et 17 septembre 1923 des piquets sont enfoncés en tous les sens dans le verger de Kersimon et des tracés faits sur une faible partie du terrain ; du 19 octobre au 2 décembre 1923, des terrassiers déracinent les pommiers et creusent les fondations de quelques bâtiments. Des passe-droits sont accordés pour accélérer les travaux : en janvier 1924 l'entrepreneur Lamay obtient l'autorisation de prendre du gravier et du sable sur une partie de la grève de Beg-Meil où les enlèvements de la sorte sont interdits, ce qui déclenche une campagne de protestations des locataires des villas de Belle-Vue et Keranglé, derrière Georges Abric, rédacteur en chef du *Matin*[26].

Car le département fait tout pour accélérer les travaux d'installation de cette école qui lui tient à cœur. En prévision de restrictions budgétaires au ministère de l'Agriculture, le conseil général s'engage même à prendre « à sa charge, pour la période transitoire reconnue nécessaire, les dépenses de personnel incombant à l'État[27] ». C'est lors de la séance du 26 mai 1924 qu'est accordée la dernière bourse du département du Finistère pour un élève de l'école d'agriculture de Plouguernével : après l'ouverture de Bréhoulou, « il est bien entendu qu'il ne sera plus accordé de bourse dans un autre établissement similaire ».

Les efforts des conseillers généraux portent leur fruit puisque, sur un rapport de l'inspecteur général de l'Agriculture Rolland en mai 1924, une convention est passée le 8 juillet 1924 par laquelle le département du Finistère met à la disposition de l'État pour une période de trente ans le domaine de Bréhoulou pour la création d'une école d'agriculture qui doit ouvrir ses portes au 1er octobre 1924. Tout le mobilier scolaire doit être livré avant le 20 septembre. En vérité, c'est seulement le 1er décembre 1924 que les premiers élèves font leur rentrée à Bréhoulou. Le chantier est encore loin d'être achevé : après sa visite inaugurale, ayant constaté que les tranchées creusées au milieu de la cour risquaient de mettre la vie des élèves en danger, Albert Louppe fait fermer l'école jusqu'à la rentrée de Noël.

Pourquoi cette hâte à ouvrir une école dont les travaux ne seront pas terminés avant l'année suivante ? C'est que, malgré l'activité déployée par le conseil général, la mise en place de Bréhoulou a trop traîné et qu'elle a pour concurrent une école d'agriculture privée, le Nivot, qui a ouvert ses portes à la rentrée 1923. Respectant les dernières volontés de son mari, la veuve de Charles Chevillotte[28] a fait don du domaine du Nivot, en Lopérec, le 31 décembre 1917 au comte de Guébriant pour qu'il y installe une école d'agriculture en collaboration avec Auguste Chancerelle, industriel de Douarnenez, et Prosper Laval-

---

[25] Archives privées aimablement communiquées par l'héritière d'Eugène Buzaré.

[26] Arch. dép. Finistère, 4 N 71.

[27] *Conseil général du Finistère. Procès-verbaux des séances*, séance du 25 avril 1923, p. 562.

[28] Sur la dynastie d'armateurs et négociants brestois, voir Guy CHEVILLOTTE et Eugène GIBOIN, « Arrivée de Jean-René Chevillotte à Brest », *Actes du 107e congrès national des sociétés savantes (Brest, 1982)*, Paris, 1984, p. 225-234.

lée, ingénieur agronome, directeur de l'École supérieure agricole d'Angers. Confiée aux frères de Ploërmel, l'école a le soutien d'Hervé de Guébriant (1880-1972) et, derrière lui, du puissant Office central des œuvres agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord à Landerneau[29]. La bénédiction de la première pierre a eu lieu le 1er juin 1922 et deux importants prélats, l'évêque de Quimper, Mgr Duparc, et le supérieur général des Missions étrangères de Paris, Mgr de Guébriant, sont présents à l'inauguration du 10 juillet 1924 alors que le préfet, le sous-préfet et le président du conseil général, Albert Louppe, pourtant cousin par alliance de Charles Chevillotte, ont refusé de se rendre à la cérémonie, sans doute autant par « combisme » que pour montrer leur désapprobation à ce projet concurrent du chantier départemental[30]. La compétition entre Bréhoulou et Le Nivot sera très serrée : Germain Pensivy, directeur d'école à Querrien, est ainsi très fier d'avoir réussi à envoyer trois enfants de sa commune à Bréhoulou : « Je n'ai pas besoin d'attirer votre attention, écrit-il à Edouard Buquet le 15 septembre 1928, sur l'importance qu'il y a à faire l'impossible pour faire admettre ces élèves à votre école. (...) Cela fait trois élèves de Querrien qui feront, pour Bréhoulou, de la bonne propagande, nous aidant ainsi à entamer le fort contingent fourni par Querrien à l'école du Nivot[31]. »

La construction de Bréhoulou se poursuit jusqu'en 1928. Le plan originel de Bréhoulou avait été conçu dans le souci de réduire les risques d'incendie, chaque service étant assuré par un bâtiment isolé comprenant le plus souvent un seul niveau d'élévation et sans liaison avec les bâtiments voisins. Les inconvénients de ce système étaient le prix élevé de la construction et la grande surface de toitures, occasion d'importants frais d'entretien, ainsi que la nécessité pour le personnel et les élèves de circuler en extérieur même de nuit et par mauvais temps.

En 1925 la vacherie, l'écurie, la porcherie, la cidrerie, la laiterie et les hangars pour ramasser les récoltes et les instruments sont encore en construction. De ces bâtiments modernes, à la gloire du ciment armé, le plus original est l'immense bâtisse qui sert à abriter le foin, les engrais et les machines et que les Fouesnantais désignent sous le nom de « hangar à dirigeable ». Il faut attendre le début de l'été 1926 pour que soient achevés les travaux de la partie de l'école consacrée à l'enseignement proprement dit : les professeurs et les élèves ont alors « à leur disposition des salles de cours spacieuses et bien éclairées, un laboratoire pourvu de tout ce qui est nécessaire à l'étude des sciences agricoles et aux applications de technologie. Une salle de collections meublée de tables et de bancs est destinée aux exercices pratiques de botanique, d'agriculture, de zoologie, à l'analyse des plantes, à la reconnaissance des graines, ainsi qu'à la détermination de leur pureté ou de leur pouvoir germinatif. » Les « carrés

---

[29] Sur l'Office central de Landerneau et la famille de Guébriant, voir Suzanne BERGER, *Les paysans contre la politique : l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, trad. de l'anglais par J.-P. Huet, Paris, 1975.

[30] F. MINIOU et Ambroise LE SAUX, *Le Nivot d'hier et d'aujourd'hui*, Lopérec, 1973, à tendance hagiographique, donne le point de vue de l'enseignement privé.

[31] Arch. dép. Finistère, 7 M 221.

d'expérimentation » sont disposés au voisinage même de l'école. « Une salle consacrée au génie rural renferme des tableaux d'enseignement, des croquis d'instruments, des modèles en réduction ou des pièces élémentaires destinés à mieux faire saisir les particularités du réglage des machines agricoles[32]. »

Début 1925, le montant des travaux à réaliser pour la construction de la nouvelle école pratique d'agriculture était estimé à 2 593 000 francs, sur lesquels l'État devait allouer au département une subvention de 30 % prise sur le fonds du pari mutuel, en application de la loi du 5 août 1920. Mais après le versement de la troisième tranche de 200 000 francs en 1926, le service technique des écoles du ministère de l'Agriculture bloque tous les crédits en réclamant que l'architecte départemental respecte ses recommandations formulées dans un rapport de 1925 : modification de l'emplacement prévu pour la salle de récréation, fermeture sur la façade ouest et la couverture de l'espace provisoire entre les deux hangars, suppression des bâtiments destinés aux grains, aux engrais et à la laiterie, modification de l'emplacement de la plate-forme à fumier, construction de la cidrerie en bordure de l'entrée principale de manière à permettre la surveillance de la totalité de la cour de la ferme depuis les fenêtres de la maison des chefs de culture et soumission, pour avis, au service technique, des détails d'aménagement de la porcherie, de la vacherie, de l'écurie et de la laiterie, ainsi que des plans de la plate-forme à fumier et de la cidrerie, avant toute exécution.

Après ces modifications, près de trois millions de francs ont déjà été dépensés en juillet 1927 alors que les constructions ne sont pas encore achevées. Début 1928, l'État doit donc se résoudre à débloquer 112 500 francs pour relancer la construction, ce qui porte sa contribution totale à 900 000 francs. Les peintures intérieures ne sont réalisées qu'en septembre 1928.

Bréhoulou de 1924 à 1940

L'école

Le personnel de l'école d'agriculture compte un directeur et un professeur adjoint — un instituteur aussi chargé de l'économat —, deux chefs de pratique, un surveillant-répétiteur, un vétérinaire et deux contremaîtres chargés d'enseigner les travaux manuels. Choisi parmi plusieurs candidats dont Delorme, professeur d'agriculture à Charolles en Saône-et-Loire, et le directeur de l'école d'agriculture de Blanquefort, en Gironde, le premier directeur de Bréhoulou est Edouard Buquet, auparavant à la tête de l'école pratique d'agriculture d'Ecully dans le Rhône, un homme d'expérience puisqu'il est âgé de soixante-cinq ans à son arrivée à Bréhoulou. Il loge au manoir avec sa femme et leur vieille servante qui tient aussi le rôle d'infirmière. C'est un homme grand et voûté par l'âge, presque sourd. Il prend sa retraite en août 1931 et Alfred Salaün, le professeur

---

[32] *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Buquet, 1926, p. 149-183.

adjoint, assure l'intérim car aucun candidat ne se presse à la succession à la tête de Bréhoulou. Le député du Finistère Bouilloux Lafont intervient d'ailleurs auprès du ministre de l'Agriculture pour hâter la désignation d'un nouveau directeur. Pierre Bricaud, professeur d'agriculture à Saint-Calais, est institué directeur intérimaire de Bréhoulou à compter du 1er janvier 1932 et Jean Kienlen lui succède l'année suivante. Cet Alsacien, que les Fouesnantais appellent le « Boche de Bréhoulou », aura de nombreux ennemis menés par le conseiller général du canton, le socialiste Jean-Louis Yvonnou, qui l'accuse de mauvaise gestion et organise en 1938 des réunions de protestations avec le syndicat des instituteurs du département, menaçant Melox, l'inspecteur de l'Agriculture de la région de l'Ouest, d'entraver ainsi le recrutement de l'école pratique tant que Kienlen n'aura pas été renvoyé. Mais pour le ministère de l'Agriculture, Kienlen est un homme intègre : « Ce fonctionnaire assure normalement son service, il donne toute satisfaction aux familles des élèves et sa gestion intelligente et économique de l'école est toujours approuvée tant par le comité de surveillance et de perfectionnement que par le conseil général du Finistère. » Melox, considérant que l'attitude d'Yvonnou à l'égard de Kienlen est déplacée et porte un tort considérable à l'école de Bréhoulou, suggère au préfet de l'évincer du comité de surveillance et de perfectionnement de l'école[33].

Parmi les professeurs qui ont enseigné à Bréhoulou, on peut citer Hippolyte Le Naour, ancien élève du Lézardeau, membre d'une famille d'agriculteurs de Nizon dans le canton de Pont-Aven, employé en 1918 dans une école de rééducation agricole des mutilés de guerre et choisi en 1924 comme chef de pratique agricole car « praticien émérite, d'une instruction profonde, courageux et consciencieux, sa présence à Bréhoulou est un gage certain de succès et assure, dans une large mesure, le recrutement de l'école ».

Les élèves entrent à l'école pratique d'agriculture entre quatorze et dix-huit ans. L'examen d'admission, sur le programme du certificat d'études primaires élémentaires, a lieu fin juillet à la préfecture du département à Quimper pour les habitants du sud Finistère, et à l'école Jules-Ferry à Landerneau pour ceux du nord, bien moins nombreux. L'enseignement est réparti sur deux ans et se partage entre théorie — français, mathématiques, sciences physiques, chimiques et naturelles, technologie, agriculture, zootechnie, génie rural, horticulture — et pratique — travaux pratiques à la ferme, conduite d'exploitation, travaux pratiques au jardin, travaux manuels divers. L'année scolaire s'étend du premier lundi d'octobre au 8 août, car on a besoin des élèves pour les travaux des champs sur l'exploitation. A l'issue de ces deux années à Bréhoulou, les élèves passent un examen : le diplôme des écoles pratiques d'agriculture leur est délivré par le ministre de l'Agriculture et des médailles (vermeil, argent et bronze) sont offertes aux trois premiers. La plupart choisissent alors de « retourner à la terre » mais certains ont la possibilité de poursuivre leurs études, soit aux Trois-Croix pour intégrer une école nationale d'agricul-

---

[33] Archives de Bréhoulou, copies à Kienlen de la correspondance de Mélox. En 1936 un concours a cependant été ouvert pour le poste de directeur de Bréhoulou (Arch. nat., F10 2712).

ture, soit dans les écoles de laiterie de Surgères, d'Aurillac ou de Mamirolles.

Quel est le public visé ? Un tract diffusé par la préfecture en 1924 définit ainsi les buts de la nouvelle école d'agriculture départementale : « Le conseil général a l'espoir que l'école de Bréhoulou recevra surtout des élèves, fils de cultivateurs du Finistère, qui, continuant la carrière de leurs parents, feront des agriculteurs intelligents et compétents, capables de faire prendre un nouvel essor à l'agriculture du département[34]. » Et en effet, presque tous les élèves de l'école sont fils de cultivateurs, originaires pour la plupart du Finistère, parfois du Morbihan ou des Côtes-du-Nord, mais on trouve aussi quelques fils d'artisans ruraux (boulanger, fourreur, cantonnier, charron...).

Le prix de la pension à Bréhoulou est en 1924 de 1 500 francs par an, il atteint 2 160 francs en 1935, 2 400 francs en 1938 et 2 800 francs en 1939. Mais des bourses sont accordées par le conseil général du Finistère et par le ministère de l'Agriculture et les pupilles de la nation bénéficient de conditions d'accès privilégiées ; certains élèves reçoivent même des subventions extraordinaires du département pour pouvoir être admis à Bréhoulou. Malgré les efforts déployés par le conseil général pour son école d'agriculture, le recrutement est laborieux, paradoxal dans un département où la population est nombreuse et scolarisée.

Le nombre d'élèves de l'école pratique d'agriculture reste modeste, autour d'une quarantaine d'adolescents, répartis sur deux promotions. En juillet 1928, 17 enfants seulement se sont inscrits pour la rentrée en première année[35]. A la rentrée 1930, Bréhoulou accueille seulement 12 élèves en première année et autant en deuxième année, déficit que Kienlen attribue au creux des naissances en 1916[36]. En octobre 1936, l'école pratique compte 28 élèves en première année et 11 élèves en deuxième année, soit quatre élèves de plus qu'en 1935 mais huit de moins qu'en 1934. Les chiffres de fréquentation de Bréhoulou ne reflètent donc nullement les prévisions optimistes de l'enquête de 1922 et cela malgré la propagande en faveur de l'enseignement agricole menée par les instituteurs finistériens auprès de leurs élèves suivant les instructions du *Bulletin départemental de l'enseignement primaire*[37]. A cette propagande dans les écoles publiques s'ajoute le recrutement individuel mené à partir de 1928 par Cabillic et Salaün, pour pallier les insuffisances de la publicité par les journaux[38].

Dans les années 1930, Jean Kienlen voit la cause de ces problèmes de recrutement dans le peu de cas que les institutions agricoles officielles font du diplôme des écoles pratiques :

---

[34] Arch. dép. Finistère, 7 M 219, présentation de la nouvelle école par la préfecture, 20 juillet 1924.

[35] ID., *ibid.*, rapport de l'inspecteur général de l'Agriculture Rolland, 7 août 1928.

[36] *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, 1931, p. 287-289.

[37] *Bulletin départemental de l'enseignement primaire*, n° 179, janvier-février 1929, p. 66-68.

[38] Dans d'autres régions de France la propagande par voie de presse — pratiquée notamment dans le Lyonnais, où Édouard Buquet dirigeait l'école pratique d'Ecully avant 1924 — est très efficace.

« Il est regrettable que ces résultats n'aient pas plus d'action sur notre recrutement qui est toujours difficile. Notre recrutement se fait presque uniquement par l'intermédiaire de quelques instituteurs dévoués à l'enseignement agricole et qui sont des propagandistes désintéressés à notre cause. Le jour où l'appui des directeurs des écoles primaires nous fera défaut, notre recrutement sera très compromis et c'est pourquoi je me permets de vous signaler, M. le préfet, que si l'aide officielle ne me manque pas, elle est presque inexistante du point de vue moral.

« Le diplôme que nous décernons aux élèves sortant de notre établissement n'est pas, jusqu'à présent, coté à sa valeur vraie. L'élève diplômé des écoles d'agriculture n'est pas différencié de la masse des agriculteurs et pourtant de toutes petites attentions vis-à-vis de lui pourraient avoir d'heureux effets moraux. Parmi celles-ci, l'ancien élève diplômé des écoles d'agriculture pourrait avoir de plein droit sa place dans les jurys des concours organisés avec l'aide financière du département ; toutes les expériences culturales qui nécessitent une culture scientifique pourraient être réservées et faites par nos anciens élèves. Il se formerait une élite paysanne, reconnue, qui serait non pas la seule, mais la principale, la plus agissante, et certainement la plus dévouée honnêtement à la cause rurale. Elle aurait sans nul doute la plus heureuse influence sur l'avenir de l'école[39]. »

La situation géographique excentrée de Fouesnant est sans doute une explication : comme le constate l'inspecteur primaire de Morlaix, « l'école d'agriculture de Bréhoulou ne paraît pas intéresser du tout la région nord du département »[40]. D'autre part, et le directeur de Bréhoulou le fait remarquer en 1936, le recrutement est rendu plus difficile encore en période de crise économique :

« Notre recrutement, déjà laborieux dans ces dernières années, a été rendu plus difficile dans cet exercice. Devant la mévente continue des produits agricoles, le cultivateur a hésité à grever son budget de frais d'études et a préféré garder ses fils qui ont remplacé un ouvrier ou un domestique agricole[41]. »

Pour augmenter le recrutement mais aussi pour rendre l'enseignement plus profitable, Buquet estime nécessaire une année préparatoire pour prendre les enfants à treize ans, après le certificat d'études primaires, et les préparer à l'enseignement technique qui deviendrait ainsi beaucoup plus profitable. Il espère surtout qu'un moment viendra, où « les cultivateurs, se rendant mieux compte de la nécessité d'un enseignement agricole, feront les sacrifices nécessaires pour instruire leurs enfants plus complètement » avant de les envoyer à Bréhoulou. Dans les années 1930, la limite d'âge baisse et beaucoup de candidats ont seulement une douzaine d'années, ce que déplore le nouveau directeur, Jean Kienlen, pour qui ces candidats, trop jeunes pour suivre avec profit le

---

39 Arch. dép. Finistère, 7 M 219, rapport annuel, août 1937.

40 *Ibid.*, notes des instituteurs sur les élèves susceptibles d'entrer à Bréhoulou, printemps 1929.

41 *Ibid.*, rapport annuel, août 1936.

programme, ne peuvent être éliminés qu'au détriment du recrutement et seraient perdus s'il ne les acceptait pas : « Nous arrivons ainsi à un abaissement de notre niveau d'enseignement déjà mis en rapport avec la nécessité. » Pour conserver un bon niveau d'enseignement à l'école pratique, Kienlen décide de « faire suivre pendant deux ans le cours de première année aux élèves insuffisants. Mais cette façon de procéder, qui est une répétition et non un enseignement, n'apporte aucun fait nouveau à l'élève et paraît condamnable[42].» Le nouveau directeur relance donc la proposition de Buquet et demande la création d'une année préparatoire dont le fonctionnement pourrait être assuré par de jeunes ingénieurs agricoles munis de leur brevet supérieur et chargés en même temps de la surveillance. Le ministère donne son autorisation le 1er octobre 1931 mais il faut attendre la rentrée 1932 pour que des crédits soient débloqués. La classe préparatoire est alors confiée à Jean Barret puis Le Floch. A partir de 1932, Kienlen ayant obtenu la création d'une année préparatoire (cinq élèves en octobre 1932), les effectifs de l'école sont en effet un peu plus élevés.

Mais la grande tâche du directeur, c'est d'améliorer l'image de marque d'une école où la discipline n'est pas toujours scrupuleusement respectée. Si Bréhoulou ne connaît pas des troubles tels que ceux qui avaient conduit à la suppression du Lézardeau, « des faits graves courent de bouche en bouche dans le bourg de Fouesnant » au printemps 1926 : certains élèves sont retrouvés, le dimanche soir, « en complet état d'ivresse couchés sur des chemins des environs », à quoi s'ajoutent les frasques de certains professeurs. Interrogé sur ces incidents, Buquet répond au préfet que « s'il avait un fils, il ne le mettrait pas à Bréhoulou ». Cette situation « n'est pas sans provoquer les critiques des adversaires de l'école de Bréhoulou, qui en profitent pour faire des comparaisons à l'avantage de l'école similaire du Nivot, tenue par des religieux ». On compte parmi eux deux rentiers de Beg-Meil, Eugène Buzaré à Lanroz, et l'ancien propriétaire de l'hôtel d'Arvor, Alexandre Parquer, ainsi que de nombreuses familles de Fouesnant et des environs[43]. L'inspecteur général Rolland pense d'ailleurs que la crise morale dont souffre Bréhoulou a commencé avant ces incidents, qu'elle « est née le jour de l'ouverture. Les amis mêmes de l'école ont regretté qu'on n'ait pas attendu l'achèvement des constructions pour y recevoir des élèves. Les bâtiments ont également fait, dans le même milieu, l'objet de critiques que les adversaires de l'école ont répandues. On a trop dit que le directeur n'était pas parfait et l'on a ainsi diminué son autorité auprès du personnel[44].»

La tâche qui s'impose au directeur de l'école et à « l'excellent M. Cabillic » en 1926-1927 est donc de « rendre populaire l'école dans son milieu (...), que

---

[42] *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, 8 juillet 1935, p. 163-164.

[43] Arch. dép. Finistère, 7 M 220, lettre de Rolland à Buquet, 8 mai 1926.

[44] *Ibid.*, lettre de Rolland au préfet, 27 mai 1926.

Bréhoulou devienne, comme le désire le conseil général, un foyer de progrès et une pépinière de bons agriculteurs » ; « avant tout, il faut que l'opinion de Fouesnant sur l'école change[45] ». Deux ans plus tard, au troisième trimestre de l'année 1927-1928, Rolland note cependant une nouvelle vague d'indiscipline, les élèves bafouant les professeurs les moins habiles et gratifiant le directeur « des qualificatifs les moins respectueux dans leurs conversations particulières ». Le régime est donc aggravé à la rentrée de 1928 et Salaün est institué surveillant général.

Au sens propre, Bréhoulou a mauvaise presse, au moins dans les journaux de droite. On trouve ainsi dans *le Progrès du Finistère* du 30 décembre 1933 un article peu élogieux intitulé « La faillite des écoles d'agriculture, un témoignage », dont le préfet s'émeut. Sur trois colonnes, l'hebdomadaire local reprend les critiques formulées dans la *Tribune des fonctionnaires*, « dont tout le monde connaît les opinions « avancées » et les tendances socialisantes », par le secrétaire du syndicat du personnel enseignant des écoles d'agriculture, Marcel Biétry, ancien professeur d'agriculture à Bréhoulou. De l'article syndical dans lequel Biétry cherchait à étayer son projet de réforme de l'enseignement agricole et de création d'un Conseil supérieur de l'enseignement agricole, *le Progrès* retient par un artifice typographique que, de l'école de Bréhoulou qui recrute péniblement trente-cinq élèves, « on ne peut pas prétendre qu'elle ne répond pas aux exigences des temps modernes ; elle n'a pas dix ans d'existence et a coûté plusieurs millions » ; et le rédacteur d'ajouter ses commentaires personnels : « Mais ce n'est pas tout. La grande raison de la faillite des écoles d'agriculture, c'est très souvent l'insuffisance du corps enseignant. Les écoles d'agriculture sont devenues un refuge pour politiciens malheureux. Les véritables professionnels, les professeurs compétents et consciencieux — comme M. Biétry par exemple — sont trop souvent aux ordres de directeurs *absolument incompétents* qui doivent leur poste à l'amitié ou à la parenté d'un grand homme politique et qui ont une fâcheuse tendance à considérer l'agriculture uniquement comme la culture des poires... Nous connaissons même à ce sujet des anecdotes qui ne manquent pas de piquant... »

La qualité de l'enseignement, aussi bien théorique que pratique, dispensé à Bréhoulou, n'est cependant jamais remise en cause et c'est à juste titre que le directeur, Jean Kienlen, se félicite dans ses rapports successifs des succès de l'enseignement dispensé dans son établissement : ainsi en 1937, tous les élèves ont obtenu le diplôme de fin d'études et deux d'entre eux ont été reçus au concours d'admission des écoles nationales d'industrie laitière. De plus trois élèves ont été primés au concours général des écoles d'agriculture, se classant respectivement 6e, 31e et 48e, et le premier du concours général des écoles d'industrie laitière est un ancien de Bréhoulou[46]. Quand les élèves sortent de Bréhoulou, « sans doute il leur restera beaucoup à apprendre. Mais, dit Buquet dans son rapport de 1926, ce que nous avions cherché à leur donner, c'est une

---

[45] *Ibid.*, rapport de la commission spéciale au préfet, 8 mai 1926.

[46] *Ibid.*, 7 M 219, rapport annuel de Jean Kienlen, août 1937.

base scientifique qui leur permettra de reprendre les opérations agricoles, et une méthode qui les mettra à même d'utiliser, le mieux possible, les observations qu'ils feront plus tard. Ils arriveront ainsi à se perfectionner peu à peu dans la carrière agricole et à augmenter les produits du sol qu'ils cultiveront[47].»

C'est aussi à Bréhoulou qu'ont lieu les oraux du certificat d'agriculture pour les élèves des écoles primaires du département. Le Bigouden Pierre-Jakez Helias raconte dans son autobiographie fameuse cette épreuve, sa rencontre avec « le taureau de Bréhoulou » et le déjeuner qui suivait, au cours duquel sa mère, Marie-Jeanne Le Goff, fut flattée de pouvoir manger des hors-d'œuvre dans la grande salle à manger de la moderne école pratique.

Le véritable concurrent de l'enseignement agricole dans les années 1930, c'est l'enseignement primaire supérieur. Pour Kienlen, il est très dommageable à l'enseignement agricole que les enfants de cultivateurs « fréquentent de préférence les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures. Il est à prévoir d'ailleurs que les nouvelles dispositions prises en ce qui concerne l'enseignement agricole dans les établissements précités ne feront qu'aggraver la situation[48].» Et d'ajouter : « Il est regrettable que des indications officielles ne soient pas données, même sous forme impérative, aux jeunes gens qui vont surpeupler les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures, et qui les détournent de la terre, pour les diriger sur les écoles d'agriculture[49].» La concurrence de l'enseignement primaire supérieur n'est d'ailleurs pas seulement pédagogique : en juin 1939 Kienlen proteste auprès du préfet contre l'augmentation des frais de pension à Bréhoulou pour l'année scolaire 1939-1940 : 3 200 francs contre 2 631 francs seulement dans les écoles primaires supérieures de Concarneau et Pont-l'Abbé[50].

Or la faiblesse du recrutement a des répercussions économiques, l'économat ne touchant pas suffisamment de pensions. Le déficit de Bréhoulou est donc de 24 000 francs en 1930, de 76 000 francs en 1937, que la bonne santé de l'exploitation ne suffit pas à combler.

Cependant, même si ce difficile recrutement inquiète la direction de l'école, il n'a rien de spécifiquement finistérien puisque Bréhoulou se classe sixième par son nombre d'élèves sur les vingt-quatre écoles d'agriculture de France au 31 décembre 1934.

L'exploitation

L'exploitation modèle que les directeurs et chefs de pratique successifs

---

47 *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Buquet, 1926, p. 149-183.

48 ID., *Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, 1931, p. 287-289.

49 *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, 8 juillet 1935, p. 163-164.

50 Arch. dép. Finistère, 7 M 221.

mettent en place participe aussi de cette volonté d'insertion de l'école d'agriculture dans le tissu local. Les bons résultats agricoles sont le reflet des bons résultats pédagogiques et servent ainsi le recrutement. L'école pratique s'est installée sur les terres léguées par Buzaré au département mais elle ne les exploite pas toutes directement, certaines restant louées à des fermiers ou à des douaniers. Elle est donc obligée de louer à divers propriétaires fouesnantais, et notamment aux Parquer, des parcelles lui permettant de disposer « d'une surface de terres correspondant à son enseignement pratique et à ses besoins culturaux » car les dix hectares qui lui appartiennent en propre constituent une exploitation trop petite. Jean Kienlen fait état, en 1939, de la difficulté, avec si peu de terres :

« 1° de donner aux élèves l'enseignement pratique agricole qui caractérise les établissements similaires au nôtre ;

« 2° de produire la totalité des matières alimentaires indispensables au nombreux bétail que nous entretenons et qui meuble nos bâtiments ;

« 3° d'assurer les recettes normales du budget de l'exploitation avec pratiquement les mêmes dépenses[51]. »

Les règles de l'exploitation de Bréhoulou sont de « la rapprocher le plus possible de l'exploitation moyenne du département et de la région » et les cultures y sont en effet celles du Finistère de l'entre-deux-guerres. En 1930, les bâtiments occupent 12,5 % des terres de Bréhoulou, les prairies 20 % et les bois 10 %. Le verger — de pommes —, planté à l'automne 1925 est considéré comme « assez bon » dans le rapport annuel de 1930. La culture dominante est le froment (4 hectares, soit 14 % des terres) avec un rendement de 19 quintaux à l'hectare. Les autres céréales cultivées sont l'avoine et l'orge. Les pommes de terre (8,8 % des terres) produisent 20 quintaux à l'hectare et les betteraves, dont la production est jugée « passable », en rapportent 1 000. Trois juments bretonnes et quatre pouliches occupent l'écurie ; les vingt et une vaches sont des pie-noires ou des armoricaines, saillies par un taureau pie-noir. On élève aussi quelques cochons avec trois truies craonnaises, sept de leurs petits et six porcs à l'engrais. Il y a même une ruche « d'abeilles du pays » sur une exploitation qui met son point d'honneur à respecter les productions locales[52]. Le contrôle laitier fait son apparition à Bréhoulou au cours de l'année 1930-1931, « précieux enseignement pour les élèves ».

Les machines agricoles de Bréhoulou, attelées aux chevaux de l'ancienne ferme, sont souvent les premières de leur genre dans le canton et sont toutes montées sur place par les élèves et le professeur, sous la direction d'Edouard Buquet en bleu de mécanicien. En 1924, l'école possède une charrue brabant, une bineuse, un semoir, un distributeur d'engrais, un tonneau à purin, une

---

51 *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, juillet 1939, p. 84-85.

52 Arch. nat., F[10] 2530, état de situation de l'école d'agriculture de Bréhoulou en 1931.

faucheuse, un râteau à cheval, une faneuse, une moissonneuse, collection que le directeur espère pouvoir compléter peu à peu pour « permettre d'initier [ses] élèves à la conduite, au réglage et à l'emploi économique de ces instruments ». Le domaine doit, dans l'esprit d'Edouard Buquet, « servir d'exemple aux cultivateurs qui viendront le visiter. Il deviendra un centre de sélection végétale et animale, un centre d'expérimentation pratique et de démonstration générale, et, tout en permettant l'initiation des élèves à la bonne et judicieuse pratique agricole, il répandra autour de lui de saines notions culturales qui ne pourront que contribuer à la prospérité agricole du département du Finistère[53].» Les deux joyaux montés au cours de l'année 1925-1926 sont une moissonneuse-lieuse et « un trieur Marot muni des derniers perfectionnements ». Cependant cet équipement vieillit dans les années 1930 sans être remplacé, faute de crédits suffisants. En 1934, Kienlen se plaint de ne pas avoir de pulvérisateur : « L'école d'agriculture manque à son rôle d'éducateur en ne possédant pas le matériel nécessaire à ces traitements[54].» En 1938, il faut 20 000 francs, payés moitié par le département et moitié par l'État, pour remplacer la batteuse « en usage dans l'établissement depuis 1924 », dont le « rendement est défectueux » et « l'utilisation constitue un danger pour les élèves[55] ».

Dès 1925 le domaine de Bréhoulou avait été soumis à une analyse pédologique par M. Vincent, de la station agronomique de Quimper, mais les grands travaux d'amélioration foncière commencent en 1932-1933 seulement par le drainage de plus de deux hectares avec l'aide de l'Office agricole départemental. Le marécage derrière les bâtiments de la ferme est ainsi transformé en pâturage. Les talus sont dans le même temps abattus sur 1 600 mètres et les terres subissent une amélioration chimique par chaulage[56]. Le domaine tout entier est drainé en 1935-1936[57].

On mène aussi à l'école pratique, sous le contrôle des services agricoles de Quimper, des expérimentations agricoles variées : essais de désherbants, essais de blé, essais d'engrais, recherches sur l'effet des vitamines dans l'alimentation des porcs, sur l'influence de l'époque d'épandage, etc. Ces expérimentations aboutissent en 1933 à un changement dans les semences de blé (on adopte l'hybride « Vilmorin »), d'avoine, de pommes de terre (on choisit de planter des « Institut de Beauvais ») et les cultivateurs finistériens ont la possibilité de venir s'approvisionner sur place en semences sélectionnées à des prix inférieurs à ceux du commerce. En 1938, un laboratoire de recherche sur la pomme de terre s'installe à Bréhoulou. Le 16 juin, pour son inauguration par la Fédération des producteurs des plants de pommes de terre sélectionnées, l'école organise une

---

[53] *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Buquet, 1925, p. 207-211.

[54] Arch. dép. Finistère, 7 M 221.

[55] *Conseil général du Finistère. Rapport du préfet*, session de 1938, p. 192.

[56] ID., *Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, 1933, p. 60-62.

[57] Archives de Bréhoulou, plan de drainage, janvier 1935.

projection d'un film sur la sélection[58], avec déjeuner à l'hôtel d'Armorique, visite de l'exploitation et dégustation de cidre[59]. A la suite de cette manifestation, Kienlen obtient des crédits pour des essais et démonstrations sur l'emploi des engrais azotés et potassiques.

Par ce type d'actions, et par sa présence à la foire-exposition de Quimper, l'école d'agriculture de Bréhoulou réussit dans les années 1930 à se faire connaître et reconnaître dans tout le département et même au-delà puisque le *Bulletin de la Société commerciale des potasses d'Alsace*, à Mulhouse, publie un article sur le domaine en avril 1938.

La guerre à Bréhoulou

Mais la guerre vient couper l'élan : le recrutement de 1938 est « très gêné par les événements de septembre. Beaucoup de cultivateurs, dit Jean Kienlen, ont hésité à nous confier leurs fils devant la crainte de laisser l'exploitation aux seuls soins de la mère[60].» A la rentrée 1939, les bâtiments d'enseignement de l'école pratique d'agriculture de Bréhoulou sont réquisitionnés pour le lycée de jeunes filles de Quimper. Le 25 juin 1940 les troupes d'occupation s'emparent du bâtiment d'enseignement, des dortoirs, des cuisines, de la buanderie, de la salle de récréation, des garages, du réservoir d'eau, du logement des domestiques, de la cave à cidre, de la cidrerie, des grands hangars en béton armé, de l'atelier et des logements des chefs de pratique. La ferme de Kersimon est occupée le 10 juillet 1940. Jean Kienlen quitte la direction de cette école fantôme au printemps 1941. En 1941, les Allemands forcent la porte des bureaux du directeur et du régisseur et brûlent la majeure partie des archives de Bréhoulou.

Parallèlement, la loi du 5 juillet 1941 réorganise l'enseignement agricole en France. Occupée, l'école d'agriculture de Bréhoulou ne peut devenir une des écoles régionales créées par le ministère de l'Agriculture. Le secrétariat d'État à la Jeunesse propose donc d'y créer un centre rural artisanal afin d'en faire une « école d'agriculture spécialisée » sur le modèle de celle de Contamine-sur-Avre en Haute-Savoie ou de Beaulieu dans le Gers. Mais Hervé de Guébriant s'intéresse lui aussi à la reprise de Bréhoulou et fait valoir, par l'entremise de

---

[58] D'après le catalogue des films du ministère de l'Agriculture, il s'agit des *Maladies de la pomme de terre*, par Alabouvette et Damas, éd. SDAC, 1937, 1020 m :
1° les maladies : description, symptômes, diagnostic, remèdes ;
2° la sélection : différentes méthodes, principe pratique - obtention de plants sains ;
3° le contrôle des plantes de semences sélectionnées - garantie officielle - résultats - retentissement sur l'économie française.

[59] Arch. dép. Finistère, 7 M 221.

[60] *Conseil général du Finistère. Rapports des chefs de service*, rapport annuel de Kienlen, juillet 1939, pp. 84-85.

F.-M. Jacq, délégué régional de la Corporation paysanne[61] et à ce titre membre de la commission de contrôle de l'école pratique, que Bréhoulou a vocation à rester école départementale d'agriculture « de par sa destination testamentaire ». Diverses hypothèses sont envisagées lors des réunions de la commission de contrôle à la préfecture du Finistère entre septembre et décembre 1941 : les membres de la commission hésitent en effet à confier à l'union régionale corporative ou aux frères du Likès à Quimper le soin de réorganiser l'enseignement et de gérer la ferme[62].

Mais les événements se précipitent, condamnant le projet des Landern : en avril 1943, les bâtiments scolaires sont affectés au poste de commandement allemand (*Gefechtsstand*) du KVUGr (*Küstenverteidigungsuntergruppen*) de la région de Fouesnant, en zone côtière interdite ; le commandant est logé dans le manoir de Bréhoulou. Trois bunkers sont construits sur le domaine au sein du dispositif du mur de l'Atlantique : un petit poste de commandement, une infirmerie et un abri pour une vingtaine d'hommes. Livrée au pillage, l'école d'agriculture semble devoir ne jamais se relever de la guerre[63].

---

[61] Sur les liens entre l'Office central de Landerneau et Vichy, voir Suzanne BERGER, *op. cit.*, et les ouvrages d'Isabel BOUSSARD : *La Corporation paysanne, une étape dans l'histoire du syndicalisme agricole française*, 1973 ; *Vichy et la Corporation paysanne*, 1980, et *Les agriculteurs et la République*, 1990.

[62] Archives de Bréhoulou, procès-verbaux des réunions de la commission de contrôle.

[63] *Ibid.*, dossiers de la reconstruction, et renseignements aimablement communiqués par Harry Lippmann, de l'*Interessengemeinschaft für Befestigungsanlagen beider Weltkriege* à Cologne.

DOCUMENTATION

CHANTAL GUILLOU
HÉLÈNE GOMBERT
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1992)*

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

1 BELLEC (François). Tentation de la haute mer : le siècle des découvreurs. Paris, Seghers, 1992, 22 cm, 414 p.
Bibliographie, p. 401-409.

2 Brittany, the best of France. [Rennes], Région Bretagne, [1992], 30 cm, n.p., ill. (Bretagne nouvelle vague).

3 CASSARD (J.-C.). Bretagne 1492-1992 : la péninsule, muselée par le centralisme français, retrouvera-t-elle sa vocation maritime ? *Le Peuple breton*, janvier 1992, p. 20-23.

4 «Dis, explique-moi la naissance de mon pays»... 1992.
(Compte rendu par C.L.M., dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 septembre 1992, p. 7).

5 HELIAS (Pierre-Jakez). Images de Bretagne. Châteaulin, éd. d'art Jos Le Doaré, 1992, 26 cm, 134 p., ill.
Collaboration de Serge Duigou. Illustrations de Dominique Le Doaré et Daniel Soret.
(Compte rendu par LE MAÎTRE (Louis-Pierre), dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 septembre 1992, p. 10).

6 LE MENN (Gwennole) [dir.]. Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot. Bretagne et pays celtiques : langues, histoire, civilisation. Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, 560 p.
Avec la collaboration de Jean-Yves Le Moing.

7 MINOIS (Georges). Nouvelle Histoire de la Bretagne. Paris, Fayard, 1992, 24 cm, 925 p.
Bibliographie, p. 843-881. - Index, p. 883-916.

8 MOLLAT (Michel). La Bretagne et la mer aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 511-516.
Conclusions du colloque.

(*) Les auteurs remercient particulièrement M. Eugène Kerbaul, qui a aimablement fourni de précieuses références.

Géographie

9 ABJEAN (Pierre). Jardin botanique de Roscoff. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 octobre 1992, p. 7, ill.

10 BEAULIEU (François DE). Chasser et parler la loutre dans le Finistère. *Penn-ar-Bed*, n° 146, septembre 1992, p. 17-21.

11 CASTEL (Yves-Pascal). La pierre de kersanton, en attente de résurrection. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 mars 1992, p. 5, ill.

Marques de tâcherons du Folgoët.

12 CHAURIS (Louis). Contribution à l'étude du littoral de la baie d'Audierne (Finistère). Nature et origine des minéraux lourds des plages. *Norois*, t. 39, n° 156, 1992, p. 451-458.

13 CORNEC. Contribution à l'étude de l'enfrichement de l'île d'Ouessant. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

14 CYRILLE (Hervé). Étude géomorphologique du bassin versant du ruisseau de Kerloch et de l'anse de Dinan. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

15 DURFORT (José). Les tourbières des monts d'Arrée, dans *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1991, Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, 21 cm, p. 133-148, ill.

16 HOUART (V.). Lanniron, le Bouttiguery et le Pérennou, trois parcs d'une exceptionnelle richesse botanique. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 mai 1992, p. 9.

17 PINOT (Jean-Pierre). Les origines de la carte incluse dans l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 195-227.

18 PLUSQUELLEC (Yves). Géologie de la presqu'île de Plougastel. *Penn-ar-Bed*, n° 144-145, mars-juin 1992, 63 p.

Voir aussi les n[os] 535 (granites d'Ouessant), 536 (pierres de construction à Ouessant), 537 (pierres d'Ouessant).

Archives et bibliothèques

19 HAUCOURT (Geneviève D'). Bibliothèque et Archives municipales de Brest (1939-1945). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 365-379.

20 HOUART (V.). Un patrimoine religieux et culturel unique : les archives, la bibliothèque et le musée de l'évêché. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 avril 1992, p. 6, ill.

21 LE BRAS (Pierre-Yvon). Chapelle aux livres. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 30-32.

Bibliothèque de l'évêché.

22 LÉCUREUX (Bernadette). Les archives de la marine à Brest. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 381-387.

Voir aussi le n° 529 (manoir de Kernault à Mellac).

Bibliographies et dictionnaires

23 AMBOISE (Valéry D'). Dictionnaire d'Amboise. Bretagne : 22, 29, 35, 44, 56. Chambéry, éd. d'Amboise, 1992, 23 cm, 431 p., ill.

24 BELLANG (Vefa de). Dictionnaire des compositeurs en Bretagne. Nantes, Ouest Éditions, 1992, 24 cm, 280 p., ill.

Bibliographie, p. 275-276.

25 LE MENN (Gwennole). Bibliographie de Léon Fleuriot, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 19-50.

26 RENOUARD (Michel), MÉAR (Joëlle), MERRIEN (Nathalie). Dictionnaire de Bretagne. Rennes, éd. Ouest-France, 1992, 20 cm, 335 p.
Bibliographie, p. 334-335.

27 SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE. Table analytique du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1983-1991. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXI, 1992, 149 p.

Publications de textes et documents

28 COCHARD (Marc). Transcription et étude du registre B 13 des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1490-1491. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 175 p. + 188 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

29 JAOUEN (Yvonne). Mémoires de ferblantière. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, 1992, n° 18, p. 63-73 ; n° 19, p. 111-118.

30 LE BAUD (Pierre). La généalogie des Roys, Ducs et Princes de Bretaigne, éd. par Jean Kerhervé, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 529-560.

31 LE BOURHIS (Rozenn). Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1489-1490. S. l., s. n., 1992, 30 cm, 2 vol., 281 p + 264 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

32 MARTIN (Pierre). *Translatio sancti Mathei*. Fantaisie d'un moine lettré ? S. l., s. n., 1992, 30 cm, 347, p. ill.
Sources et bibliographie, p. 338-347.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

33 REYDELLET (Chantal). Un mandement inédit du duc Jean V (1423). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 235-239.

Historiographie. Biographie

34 BELLAING (Vefa DE). Maurice Duhamel, musicien breton. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1992, p. 58-60.

35 Biographie d'Étienne Le Grand. *Cartouest*, n° 50, avril 1992, p. 51.
Éditeur de cartes postales.

36 BOURGÈS (André-Yves). Deux historiens trégorois au XVII[e] siècle : Yves Arrel et Guy Le Borgne. *Trégor, mémoire vivante*, n° 2, p. 43-54.

37 COATMEUR (Jean-François). F. Perhirin, peintre officiel des armées : reportage en dessins, peintures, vie à bord et escales avec la Marine nationale : vingt-six missions en mer, cinq missions à terre. Rennes, éd. de la Cité - Ouest-France, 1992, 26 cm, 141 p., ill.
Préface de Régis Merveilleux du Vignaux.

38 DIROU (M.-R.). Alain Le Grand, 1918-1992. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 34.

39 GWEGEN (Yann). Maurice Bon (1920-1943), pilote de chasse en Russie. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p. 41-44.

40 KERHERVÉ (Jean). La *Généalogie des Roys, Ducs et Princes de Bretaigne* de Pierre Le Baud (1486),dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 519-527.

41 MUSSAT (Marie-Claire). Les attaches brestoises d'André Mussat. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 38-40.

42 PÉRON (Jean). En guise d'hommage au frère Caillon, des élèves font revivre le professeur et le chercheur. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er avril 1995, p. 14, ill.
Marcellin Caillon, mort en 1981.

43 RAPHALEN (Daniel). Auguste Dupouy, chantre de la Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 avril 1992, p. 12.

44 Un homme, une vie. Alain Le Grand (1918-1992). *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 39.

Colloques et congrès

45 Le Léon et la mer. Textes des communications. Lesneven, Musée du Léon, 1992, 30 cm, 76 p.
Cinquièmes rencontres historiques du Léon, Lesneven, 17 octobre 1992.
Présentation par Jean-Yves Le Goff.
(Compte rendu par Claude LE MENN, *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 octobre 1992, p. 24, ill.).

46 Le pays bigouden à la croisée des chemins. Rencontres des 19-20-21 novembre 1992. Résumé des communications. Pont-l'Abbé, Association de promotion du pays bigouden-Cap-Sizun, Brest, Université de Bretagne occidentale, Département de géographie, C.R.B.C., 1992, 30 cm, n. p.

47 1491, la Bretagne, terre d'Europe. Colloque international, Brest, 1991, actes réunis et publiés par Jean KERHERVÉ et Tanguy DANIEL. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, 516 p., ill.

Musées et expositions

48 Aspects de la vie paysanne en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Saint-Vougay, Association pour l'animation du château de Kerjean, 1992, 21 cm, 95 p., ill.
Catalogue d'exposition, château de Kerjean.
Introduction de Jacques de Menou. Avant-propos de François Lebrun. Bibliographie, p. 92-94.

49 ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU CHÂTEAU DE KERJEAN. Pierre Péron, terre et mer. Saint-Vougay, Château de Kerjean, 1992, 30 cm, n.p., ill.
Catalogue d'exposition (15 février-5 avril 1992).

50 BOUCHER (Claire). Visite au musée du patrimoine à Plougastel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 septembre 1992, p. 21, ill.

51 Brest, Tahiti, Chine. Le musée imaginaire de Victor Segalen. Daoulas, Centre culturel de l'abbaye 1992, 21 cm.
Catalogue d'exposition à Daoulas, 19 décembre 1992-14 mars 1993.

53 CASTEL (Yves-Pascal). Kreisker aux cent visages. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 août 1992, p. 5, ill.
Exposition à Saint-Pol-de-Léon.

54 Les cent ans du Réseau breton. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 octobre 1992, p. 13, ill.
Exposition à Carhaix. Le Réseau breton a été démantelé en 1966.

55 Cinq expositions au Japon pour les peintres de l'école de Pont-Aven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 juin 1992, p. 22, ill.

56 COLLEAU (André). Le cinéma et la mer, dans *La mer et les jours... Cinq siècles d'art et culture maritime en Côtes-d'Armor*. Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, 24 cm, p. 186-190, ill.
Catalogue d'exposition.

57 DANIÉLOU (E.). Plourin-lès-Morlaix. Un d'Aboville peut en cacher un autre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 28, ill.
Peintures de Geoffroy d'Aboville (1902-1979).

58 Eugène Boudin (1824-1898). Honfleur, Musée Eugène-Boudin, 1992.
Catalogue d'exposition.

59 F. (M.). Yves-Marie Péron : «On a dit de mon père qu'il était Brest». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 septembre 1992, p. 22, ill.
Exposition Pierre Péron à Brest.

60 François Dilasser, peintre contemporain, fait don d'une toile au musée des beaux-arts [de Quimper]. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 avril 1992, p. 15, ill.
Tableau intitulé «Le Passage de la mer Rouge».

61 GAMET (Pierre). Henri Rivière entre terre et mer. Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, 24 cm, p. 210-211, ill.
Catalogue d'exposition : La mer et les jours... : cinq siècles d'arts et cultures maritimes en Côtes-d'Armor.

62 Gauguin et les peintres de la Bretagne. Kyoto, Saga, Kurashiki, Yamagata, Gifu, 1992.
Catalogue d'expositions au Japon, en français et en japonais.

63 Gauguin et ses amis peintres, la collection de Marie Henry, Buvette de la plage, Le Pouldu en Bretagne. Yokohama, Hiroshima, Kyoto, 1992.
Catalogue d'exposition.

64 Georges Lacombe. Alençon, Musée des beaux-arts et de la dentelle, 1992.
Catalogue d'exposition.

65 Jean Deyrolle, figuration et abstraction. Gordes, Fondation Vasarely, 1991.
Catalogue d'exposition.

66 Jean-Jacques Dourmon, peintures, dessins, sculptures. S. l., s. n., 1992, 30 cm, [4 p.], ill.
Catalogue d'exposition à La Cohue-Musées de Vannes, 24 avril-30 septembre 1992.

67 La Bretagne au temps des ducs, 1491-1991. Daoulas, abbaye - Quimper, Musée départemental breton - Nantes, musée Dobrée - Paris, Bibliothèque nationale, 1991-1992.
Catalogue d'exposition.

68 La Bretagne et la mer : affiches 1820-1950. Locronan, Skritellaoueg Breizh, Conservatoire de l'affiche en Bretagne, 1992, 27 cm, 95 p., ill.
Exposition à Locronan, manoir de Kerguénolé, 3 juillet - 27 septembre 1992.
Introduction de Jean-Yves Cozan, de Per Denez, Yann-Berr Rivalin, Alain Le Quernec, Alain Weill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*,15 août 1992, p. 7, ill.).

69 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Pont-Aven. Au musée, l'exposition Sydney Lough Thompson (1877-1973) inaugurée en présence de l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 15, ill.

70 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Alcide Le Beau (1873-1943). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 octobre 1992, p. 16, ill.
Exposition à Pont-Aven. Alcide Le Beau, né à Lorient, mort à Douarnenez.

71 Les lavandières de la nuit. Saint-Servais, Musée Yan' Dargent, 1992.
Catalogue d'exposition.

72 LE STUM (Philippe), TROPRES (Catherine), BOUVET (Mireille), GARNIER (Nicole), FERRIEU (Xavier). L'imagerie populaire bretonne. Quimper, Musée départemental breton, 1992, 30 cm, 207 p., ill.
Catalogue d'exposition., 17 juillet-4 octobre 1992.
Avant-propos de Jean-Yves Cozan.

73 MEYER (L.). Émile Bernard, exposition à la fondation Bismarck à Paris. *L'Œil*, n° 428, 1991, p. 56-57.

74 Musée départemental breton. Un patrimoine à redécouvrir dans un site muséographique réaménagé. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er août 1992, p. 11, ill.

75 Ouessant : le musée des phares et balises double sa surface. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 juillet 1992, p. 7, ill.

76 Painting in Brittany. Gauguin and his friends. Newcastle-upon-Tyne, Laing Art Gallery, 1992.

Catalogue d'exposition.

77 [PUGET (Catherine)]. Marcel Parturier (1901-1976). Pont-Aven, Musée, 1992, 30 cm, 16 p., ill.

Catalogue d'exposition au musée de Pont-Aven, 5 octobre 1991 - 5 janvier 1992.

78 [PUGET (Catherine)]. Sydney Lough Thompson (1877-1973). Pont-Aven, Musée, 1992, 30 cm, 16 p., ill.

Catalogue d'exposition au musée de Pont-Aven, 22 mars - 23 juin 1992.

79 STÉPHAN (R.). Le charme des vieux métiers. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 avril 1992, p. 16, ill.

Exposition à Argol.

80 TANGUY (Michel). Mikel Chaussepied : «Dans la gravure, je cherche la lumière». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 avril 1992, p. 20, ill.

Exposition à Brest.

81 TANGUY (Michel). Les photos aériennes de Charles Le Guen : «Brest vue du ciel de 1925 à 1950». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er août 1992, p. 21-22, ill.

Exposition à Brest.

82 THOBY (E.). Le patrimoine maritime en Finistère. Le musée du bateau de Douarnenez. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mai 1992, p. 10, ill.

83 TROMEUR (J.). Saint-Ségal. Le «Mirdi ar Parkeier», le «Musée des champs». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 août 1992, p. 8, ill.

84 Une exposition sur l'architecte futuriste Roger Le Flanchec. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er avril 1995, p. 6, ill.

Roger Le Flanchec (1915-1986). Exposition au château de Kerjean.

85 TROMEUR (Jean). Une exposition originale : petits enclos de Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er août 1992, p. 9, ill.

Exposition organisée par Anne Brignaudy à Landivisiau.

86 Visions parallèles : six peintres expriment leur Finistère. S.I., S.A.F.I., 1992, 21 cm, 15 p., ill.

Catalogue d'exposition : château de Kerjean, Saint-Vougay, 19 décembre 1992 - 24 janvier 1993 ; manoir de Kernault, Mellac, 13 février 1993 - 4 avril 1993.
Introduction de Jean-Yves Cozan.

Voir aussi les nos 20 (musée de l'Évêché à Quimper), 450 (musée maritime de Brest).

Héraldique et sigillographie

87 LEFORT DES YLOUSES (Émile). Armes et armures des chevaliers bretons d'après les sceaux. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 183-200.

88 MERINDOL (Christian DE). Essai sur l'emblématique et la thématique de la maison de Bretagne. Mise au point, nouvelles lectures, nouvelles perspectives, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 265-294, ill., bibliographie, tableaux généalogiques.

89 PASTOUREAU (Michel). L'hermine : de l'héraldique ducale à la symbolique de l'État, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 253-264.

Voir aussi le n° 376 (fleur de lis).

Numismatique

90 COATIVY (Y.). Monnaies de Bretagne. Morlaix, *Skol Vreizh*, n° 25, octobre 1992, 84 p., ill.

91 FONTENOY (Gérard). Note sur un statère d'or des Osismii. *Société bretonne de numismatique, Annales* 1992.

Épigraphie et paléographie

92 CASTEL (Yves-Pascal). L'abbé de Daoulas et son charpentier. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 septembre 1992, p. 8, ill.

Inscription de 1529.

93 DUMVILLE (D. N.). L'écriture des scribes bretons au X^e^ siècle : le cas de l'*Amalaire* provenant de Landévennec, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 129-139.

Voir aussi les n^os^ 517 (Guimaëc, 1499), 508 (Dirinon, 1622), 522 (Landerneau, 1521).

Généalogie et familles

94 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Briec. Retrouvailles pour les descendants des Faucon-Dumont. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992, p. 14, ill.

Toponymie et anthroponymie

95 CHÉDEVILLE (André). La Milesse, Melesse et Milizac : contribution à la localisation d'Osismis, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*. Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 87-92.

96 DESHAYES (Albert). Villages et lieux-dits. *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 30-32 ; n° 17, juin 1992, p. 32-35.

97 DESHAYES (Albert). Les noms de famille bretons. *ArMen*, 1992, n° 40, janvier, p. 52-53 (Vie de l'homme et liens de parenté) ; n° 43, mai, p. 50-51 (*id.*) ; n° 44, juillet, p. 44-47 (Les trois sens des noms en -iou) ; n° 44, juillet, p. 50-53 (Clan, famille, lignée...) ; n° 46, octobre, p. 60-61.

98 GUILCHER (André). De quelques toponymes littoraux bretons, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 271-280.

99 HÉNAFF (Louis). Étude des dénominations de bateaux entre 1900 et 1930. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 19, 1992, p. 51-63.

100 LE MOING (Jean-Yves). Saints bretons dans les noms de lieux en «saint» de Bretagne. *Klask*, n° 2, 1992, p. 69-86.

101 MERDRIGNAC (Bernard). Hagionymie et hagiographie : notes sur quelques noms de saints gallo-romains dans la toponymie armoricaine. *Klask*, n° 2, 1992, p. 87-94.

102 PEUZIAT (Josick). Le toponyme Port-Rhu. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 18, 1992, p. 5-27.

103 TANGUY (Bernard). De quelques gloses toponymiques dans les anciennes vies de saints bretons, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 227-235.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

104 DAIRE (Marie-Yvane). Un aspect méthodologique original de la prospection aérienne à travers l'exemple du nord du Finistère. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 9, 1992, p. 187-196.

105 Finistère. Bretagne. Travaux et recherches archéologiques de terrain. Bilan scientifique 1992. Rennes, D.R.A.C., Service régional de l'archéologie, 1992, p. 34-47.

Combrit, Daoulas, Landévennec, Melgven, Ouessant, Plobannalec, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Plouhinec, Quimper, Saint-Évarzec.

106 GALLIOU (Patrick). Notes d'archéologie armoricaine. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 154, avril-juin 1992, p. 54-55.

107 LANGOUËT (L.), GIOT (P.-R.). La datation du passé, la mesure du temps en archéologie. *G.M.P.C.A.*, supplément à la *Revue d'archéométrie*, Rennes, 2e éd., 1992, 243 p.

108 LE BIHAN (Jean-Paul). Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou (Ouessant) : méthodes et techniques de fouille. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 63-86.

109 MARGUERIE (D.). Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques. Rennes, Université de Rennes 1, 1992, 313 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie, n° 40).

110 Ouessant, point d'appui à la recherche archéologique sous-marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 juillet 1992, p. 7, ill.

Voir aussi le n° 539 (Ouessant).

Préhistoire

111 Cuvette des monts d'Arrée. La tourbe a l'âge des menhirs et des dolmens (4 500 ans). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 décembre 1992, p. 8, ill.

112 GIOT (P.-R.). L'amiral A.-J.-R. Fleuriot de Langle, observateur pionnier des orientations mégalithiques, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 459-469.

113 GIOT (P.-R.), MORZADEC (H.). Des dolmens à couloir au péril des mers actuelles. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 9, 1992, p. 57-66.

114 GIOT (P.-R.), MORZADEC (H.). Utilisation préhistorique de la «métahornblendite» de Pleuven (Finistère) : des haches néolithiques à la statuette gauloise de Paule (Côtes-d'Armor), étude pétroarchéologique. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 315, série II, 1992, p. 1215-1221.

115 MOUTON (Benjamin). La mise en valeur du cairn de Barnenez : construction d'un bâtiment d'accueil et de surveillance, dans *Entretiens du patrimoine*, Actes des colloques de la Direction du patrimoine, Paris, Picard, 1992, 30 cm, p. 96-100, ill.

116 QUERRÉ (Guirec). Les céramiques campaniformes du sud-Finistère, nature et provenances ; premiers résultats. *Antiquités nationales*, t. 24, 1992, p. 25-33, 47.

117 SALANOVA (Laure). La céramique campaniforme du sud-Finistère. *Antiquités nationales*, t. 24, 1992, p. 9-24, 34-46.

118 SALANOVA (Laure). Le décor à la coquille dans le campaniforme du sud-Finistère. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 9, 1992, p. 79-82.

Protohistoire

119 DAIRE (Marie-Yvane). Les céramiques armoricaines de la fin de l'âge du fer. Rennes, Université de Rennes 1, 1992, 314 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie, n° 39).

120 LE GOFFIC (Michel). Le site de l'âge du fer de Rubiou en Spézet (Finistère). *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 9, 1992, p. 89-110.

121 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Comment Melgven honorait ses morts 500 ans av. J.-C. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er août 1992, p. 15, ill.

122 MORZADEC (H.). La céramique «proto-onctueuse» de Bretagne occidentale : approche pétrographique et géochimique. *Documents et travaux de l'I.G.A.L.*, n° 16, Sciences de la Terre et céramiques archéologiques, Cergy-Pontoise, 1992, p. 73-86 et pl. p. 142-145.

Époque gallo-romaine

123 ÉVEILLARD (Jean-Yves). Aux origines de la sculpture bretonne : la statuette gallo-romaine (?) à double face de Laz (Finistère). *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 9, 1992, p. 171-178, ill.

124 LE BIHAN (Jean-Paul). Un sanctuaire gaulois et gallo-romain sur le mont Frugy. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p. 36-40.

Voir aussi le n° 91 (statère osisme).

Moyen Âge

125 Abbaye de Daoulas. Une troisième campagne de fouilles archéologiques : huit siècles à reculons. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 août 1992, p. 10, ill.

126 BLANC (Marie-Luce). Les sépultures de l'abbaye de Landévennec (essai de typologie chronologique). *Chronique de Landévennec. Pax*, n° 72, octobre 1992, p. 127-132.

127 CASTEL (Yves-Pascal). Vestiges romans dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 septembre 1992, p. 8, ill.

128 GUIGON (Philippe). Les résidences aristocratiques carolingiennes : Locronan. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 5-42.

129 JONES (Michael), MEIRION-JONES (Gwyn). Seigneurie et résidence dans la Bretagne médiévale : un bilan des recherches récentes. *117e congrès national des sociétés savantes*, Clermont-Ferrand, histoire médiévale, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1992, p. 437-460.

130 KERNÉVEZ (Patrick). Les châteaux du Léon au XIIIe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 95-127.

131 MEIRION-JONES (Gwyn), JONES (Michael). La résidence seigneuriale en Bretagne à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 337-353, ill.

132 MEIRION-JONES (Gwyn), JONES (Michael). Châteaux et manoirs en Bretagne : une nouvelle recherche. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 153-194.

133 TROMEUR (Jean). Daoulas. Les fouilles de l'abbaye : des découvertes intéresantes dans la cour intérieure du cloître. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er août 1992, p. 20, ill.

Voir aussi le n° 507 (motte féodale à Crozon).

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Âge

134 ABRAHAM-THISSE (Simonne). Bretons et Hanséates à la fin du Moyen Âge : relations politiques et diplomatiques, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, 24 cm, p. 35-56, ill.

135 BOONE (Marc). D'un particularisme à l'autre : la Flandre et la Bretagne face à l'État centralisateur (XIVe-XVe siècle), dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 193-204, ill.

136 CONTAMINE (Philippe). La principauté bretonne, puissance européenne à la fin du Moyen Âge, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 11-20.

137 JONES (Michael). Les ambassades de Roger Machado, le héraut Richmond en Bretagne (1490), dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 147-160.

138 KERHERVÉ (Jean). Une existence en perpétuel mouvement. Arthur de Richemont, connétable de France et duc de Bretagne (1393-1458), dans *Viajeros, peregrinos, mercaderes en el occidente medieval, XVIII semana de estudios medievales*. S. l., Gobierno de Navarra, Departemento de educa, [1992], 23 cm, p. 70-114.

139 KOZERAWSKI (Audrenne). La mort du prince du Ve au XVe siècle. S. l., s. n., 1992, 30 cm, 118-63 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

140 LEGUAY (Jean-Pierre). La duchesse Anne et ses bonnes villes, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 425-444.

141 MERDRIGNAC (Bernard). Migrations maritimes : l'épopée celtique et ses interprétations, dans *La mer et les jours...*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, p. 214-215, ill.

142 MÜLLER (Heribert). Un Breton dans l'Europe du XVe siècle : Philippe de Coëtquis, évêque de Saint-Pol-de-Léon et archevêque de Tours, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 161-173.

143 PEYRONNET (Georges). Les relations entre la Bretagne et l'Angleterre sous les ducs de la maison de Montfort d'après les sources diplomatiques anglaises : état des travaux et directions de recherche, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 243-249.

144 PEYRONNET (Georges). L'étrange rencontre d'un conquérant dévot et d'un prédicateur de paix : Henri V d'Angleterre et saint Vincent Ferrier (1418). *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. LXXXVII, n° 3-4, juillet-décembre 1992, p. 663-681.

145 ROZEC (Gwenaëlle). Fêtes et cérémonies à la cour de Bretagne aux XIVe et XVe siècles. S. l., s. n., 1992, 30 cm, 130 p., ill.

Bibliographie, p. 121-126.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

146 SMITH-JULIA (M. H.). Province and Empire : Brittany and the Carolingians. Cambridge - New York - Port Chester - Melbourne, 1992, 22 cm, XX-237 p. (Cambridge Studies in medieval life and thought, 4e série, n° 18).

Bibliographie, p. 210-229. - Index, p. 231-237.

Voir aussi les nos 28 (chancellerie), 31 (*id.*), 33 (mandement de Jean V), 67 (la Bretagne au temps des ducs), 162 (fiscalité ducale), 207 (origines bretonnes), 352 (livres peints, XVe siècle).

Histoire moderne

147 FAILLER (Jean). La Fontenelle, seigneur de l'île Tristan. S.l., Impr. Bargain, 1992, 26 cm, 227 p., ill.

Illustrations de Guy Pavec.

148 LA CONDAMINE (Pierre de). La saga des Stuarts. *Association bretonne*, 1991, p. 297-314.

Révolution française

149 CARDALIAGUET (René). Cléder : prêtres et paysans sous la Révolution. Cléder, Office clédérois d'animation, 1992, 18 cm, X-143 p.

Sources, p. VII-X. Nouvelle édition. Présentation d'Yvon Tranvouez.

150 CASTEL (Yves-Pascal). Il y a deux cents ans, le 10 août, à la journée des Tuileries avec les Marseillais, ceux du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 août 1992, p. 5.

151 CLEREN (Loïc). Le canton de Plonévez-du-Faou pendant la Révolution (1789-1799). S.l., s.n., 1992, 30 cm, XII-248 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les n[os] 189 (Jean-Étienne Riou), 255 (Quimper), 346 (chouans).

Consulat et Empire

1815-1851

152 HENWOOD (Annie). Vive l'Empereur ! Vive le Roi ! Lambézellec et les gouvernements successifs de la France (1813-1870). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 25-33.

153 HUIBAN (Sylvie). Les élections législatives dans l'arrondissement de Quimperlé, 1848-1914. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 238 p. + 95 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 266 (notables).

Second Empire

Voir les n[os] 152 (Lambézellec), 153 (élections législatives).

Troisième République

154 KERBAUL (Eugène). Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943). Bagnolet, auteur, 1992, 21 cm, 288 p., ill.

Voir aussi les n[os] 153 (élections législatives), 317 (la presse et les crises).

Seconde Guerre mondiale

155 BOUGEARD (Christian). Histoire de la Résistance en Bretagne. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1992, 19 cm, 118 p. (Les Universels Gisserot, 7).

156 LE GRAND (Alain), LE BERRE (Alain). La Bretagne à l'épreuve. 1939-1940 : Sarre, Flandres, Dunkerque. Été 1944 : la chevauchée américaine : objectif Brest. Ed. Daoulan, 1992.

(Compte rendu par P. CORIOU, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 juin 1992, p. 18 ; 12 décembre 1992, p. 6).

Voir aussi les n[os] 450 (18 juin 1940), 461 (*id.*), 330 (mur de l'Atlantique).

Depuis 1945

157 HASCOËT (Didier). De la J.A.C. à la politique. Cinq itinéraires finistériens : Pierre Abéguilé, Alphonse Arzel, Georges Dauphin, Louis Goasduff, Jo Lareur. Quimper, Calligrammes, 1992, 21 cm, 270 p.

Préface de Mgr Favé. - Index.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 juillet 1992, p. 17, ill.).

158 LE GUIRRIEC (P.). Trois histoires, trois pouvoirs. Formes locales du politique en Bretagne. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 119-133.

Ile de Batz, Scrignac, Guerlesquin.

159 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). «Le député aux sabots de bois», Eugène Reeb, n'est plus. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 septembre 1992, p. 21, ill.

Député du Finistère de 1946 à 1956.

160 NICOLAS (Michel). L'identité politique de la Bretagne sous la Ve République. *Klask*, n° 2, 1992, p. 95-104.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

Voir les nos 28 (chancellerie), 31 (*id.*), 33 (mandement de Jean V), 261 (administration des gens de mer).

Histoire financière

161 ALLOUIS (Jean). Saint-Évarzec. Les finances locales dans une paroisse rurale sous l'Ancien Régime. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p. 45-52.

162 KERHERVÉ (Jean). Taxation and ducal power in late medieval Brittany, dans *French History*, vol. 6, n°1, [Londres], Oxford University Press, 1992, 24 cm, 23 p., ill.

Voir aussi le n° 260 (états de Bretagne).

Histoire judiciaire

163 GUILCHER (Erwan). Pillages sur les côtes de Cornouaille au XVIIIe siècle. S.l., s.n., 1992, 30 cm, V-131 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

164 LE HER-SEZNEC (Denis). Nous, les Seznec. Paris, Robert Laffont, 1992, 24 cm, 449 p., ill.

165 MILBEAU (Françoise). Crimes et délits dans un arrondissement rural sous le second Empire : l'exemple de Morlaix. S.l., s.n., 1992, 30 cm, IX-203 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les nos 265 (gens de justice, XVe siècle), 450 (procès à Brest en 1837).

Histoire militaire

166 BOULAIRE (Alain). Voiles et voiliers au temps de Louis XV et de Louis XVI. Paris, éd. Du May, 1992, 29 cm, 142 p, ill. (Voiliers des côtes de France).

Illustrations d'Ozanne et de Joseph Vernet.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 novembre 1992, p. 13, ill.).

167 BOULAIRE (Alain). Garde-côtes et gardes-côte en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 307-317.

168 BOULAIRE (Alain). Exploits oubliés, héros méconnus. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 5-10.

169 CASSARD (Jean-Christophe). Les *Gestes des Bretons* en Italie ou le voyage sans la découverte, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 101-117.

170 COAT (Paul). Les mésaventures du cuirassé Danton. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 58-62.

171 COAT (Paul). Les «vieux gréements» de la Marine nationale. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 67-70.

172 DUVAL (Michel). La démilitarisation des forteresses au lendemain des guerres de la Ligue (1593-1628). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 283-305.

173 GURY (Jacques). Le fort de Montbarrey. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 467-468.

174 HASS (René). Un régiment suisse à Quimper en 1748. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 10-17.

175 HENWOOD (Philippe). L'arsenal en Penfeld, dans *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*, Liège, éd. Mardaga, 1992, 25 cm, p. 56-69, ill.

176 JONES (Michael). L'utilisation de la poudre à canon et de l'artillerie dans le duché de Bretagne avant 1400 : la preuve documentaire. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 163-172.

177 MICHÉA (Hubert). L'équipement du château de Brest sous Richard II, d'après les comptes du receveur Thomas Norwych (1378-1381). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 173-182.

178 POSTIC (Fañch). Sur les vaisseaux du roi au XVIII[e] siècle. *Maner*, 1992, n° 5, n.p. (De Kernault aux Amériques) ; n° 6, n.p. («Le brave du Couëdic»).

Voir aussi les n[os] 39 (Maurice Bon), 283 (hôpitaux militaires), 284 (id.), 450 (naufrage du *Républicain*, 1794), 469 (Brest, port militaire, fin XVIII[e] siècle).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

179 CASTEL (Yves-Pascal). [Compte rendu de] Yves LE GALLO, Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840, Paris, 1991. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 février 1992, p. 7, ill.

180 LAGRÉE (Michel). Religion et cultures en Bretagne (1850-1950). Paris, Fayard, 1992, 23 cm, 601 p.

Sources et bibliographie, p. 553-574. - Index, p. 575-595.

181 LAGRÉE (Michel). La mer et la religion, dans *La mer et les jours...*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, 24 cm, p. 162-166, ill.

Vie et sentiment religieux

182 ARLAUX (Claire). Notre-Dame du Crann en Spézet : le dernier pardon du beurre. *ArMen*, n° 43, mai 1992, p. 22-33.

183 CARICHON (Christophe). Scouts catholiques à Brest dans l'entre-deux-guerres. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 45-51.

184 HOLMES (Beti Wyn). Hymns and religious songs in the breton language. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 164 p.

Bibliographie, p. 149-164.
Thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of M. A. (alternative regulations) of the University of Wales.

185 LE BLOA (Michelle). Un pardon de basse Bretagne : Sainte-Anne-la-Palud, 1913-1964. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 236 p., ill.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

186 TRANVOUEZ (Yvon). La croix, la bannière et les Rouges. Processions tumultueuses à Lambézellec en 1903. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 35-44.

Voir aussi les n[os] 503 (ex-voto à Concarneau), 182 (pardons), 185 (*id.*), 441 (*id.*).

Clergé

187 CAMUS (Cécile). L'épiscopat de M[gr] Graveran, 1840-1855. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 190 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

188 CLOÎTRE (Marie-Thérèse). Séminaristes sociaux, séminaristes démocrates : le cours ou la conférence des œuvres au grand séminaire de Quimper : 1885-1908. *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LXXVIII, n° 201, 1992, p. 287-310.

189 FAVÉ (Visant). M. Jean-Étienne Riou, recteur de Lababan (évêché de Quimper), décapité à Quimper en 1794. *Minihi Levenez*, n° 13, mai 1992, p. 10-11.

190 HOUART (Valérie). Un «athlète du rectorat» : Jean Favé, le «curé blanc» de Plouguerneau (1828-1905). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 mars 1992, p. 7, ill.

191 MARC (Frère). Les abbés de Landévennec. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 70, avril 1992, p. 49.

192 STÉPHAN (Bruno). Le haut clergé de l'évêché de Cornouaille aux XIV[e] et XV[e] siècles. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol, 213 p. + 76 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Ordres et congrégations

193 Le père abbé Louis-Félix Colliot (1906-1991). *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 69, janvier 1992, p. 22-29.

194 MARC (Frère). Landévennec dans les remous de l'histoire (1675-1700). *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 72, octobre 1992, p. 145-151.

Voir aussi les n[os] 274 (augustines de Pont-l'Abbé), 303 (frères des Écoles chrétiennes à Brest).

Hagiographie

195 AN IRIEN (Job). Saint Colomba, 521-597, abbé de Iona, Écosse. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 28-29.

196 AN IRIEN (Job). Le mystère de la vie de saint Gwenolé. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 13-17.

197 AN IRIEN (Job). Saint Hervé, VI[e] siècle. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 36-37.

198 AN IRIEN (Job). Saint Majan, VI[e] siècle. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 32.

199 AN IRIEN (Job). Saint Pérec, VII[e] siècle. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 22-23.

200 AN IRIEN (Job). Sainte Rivanon, VI[e] siècle. *Minihi Levenez*, n° 14, even 1992, p. 40.

201 CASTEL (Yves-Pascal). Saint Suliau, précurseur de la multivision. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 juin 1992, p. 12, ill.

Avec une fiche d'étude du reliquaire de Sizun.

202 CASTEL (Yves-Pascal). Depuis quinze siècles l'on connaît Maastricht en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 juillet 1992, p. 5, ill.

Culte de saint Servais en Bretagne.

203 DELALONDE (André). A la recherche de saint Carantec. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 111 p.

204 FLOBERT (P.). Le témoignage du rédacteur de la vie ancienne de saint Samson sur sa date relative, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 161-166.

205 HERRY (François). Saint Winoc, prince de Bretagne et apôtre de Flandre. La prestigieuse histoire des abbayes Saint-Bertin et Saint-Winoc. Stenvoorde, Foyer culturel de l'Houtland, 1992, 21 cm, 279 p., ill.

206 KERLOUÉGAN (François). Le manuscrit Orléans 261 (217) et la *Vita Pauli Aureliani* d'Uurmonoc de Landévennec (BHL 6585), dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 149-159.

207 MERDRIGNAC (Bernard). Les origines bretonnes dans les leçons des bréviaires des XV[e]-XVI[e] siècles, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 295-309.

208 SIMON (Frère Marc). Les hagiographes de Landévennec au IX[e] siècle témoins de leur temps, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 181-192.

209 TANGUY (Bernard). Des origines de la ville et du diocèse de Tréguier. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 154, avril-juin 1992, p. 2-6.

Les trois *vitæ* latines de saint Tugdual.

Voir aussi les n[os] 32 (saint Mathieu), 101 (hagionymie), 103 (vies de saints), 209 (saint Tugdual), 374 (saint Yves).

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

210 LANCHOU (Françoise). Le petit séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix, 1920-1960. Approches d'un mode de recrutement sacerdotal. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., XV-207 p. + 126 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

211 PLANCHAIS (Laurent). Géographie paroissiale de l'ancien diocèse de Léon des origines au XV[e] siècle. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 190 p. + 461 p. + 6 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les n[os] 325 (sauvegarde des chapelles), 551 (origines de l'évêché de Cornouaille).

Protestantisme

212 CARLUER (Jean-Yves). Les protestants bretons : XVI[e]-XX[e] siècle. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 1375 p.

Thèse de doctorat d'histoire soutenue à Rennes et déposée au C.R.B.C.

Cultes païens

213 MUYARD (T.). Un manuel de sorcellerie en Basse-Bretagne au XVIII[e] siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, n° 3, 1992, p. 291-297.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Études générales

214 KERNÉVEL (Jean). La Bretagne et la mer. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 avril 1992, carte.

Agriculture

215 BEAULIEU (François DE). Les prés irrigués. Un siècle d'agriculture moderne. *ArMen*, n° 46, octobre 1992, p. 16-25.

216 CANÉVET (Corentin). Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1992, 24 cm, 397 p., ill.

Remarques méthodologiques, p. 367-373. - Bibliographie, p. 375-386.
Thèse de doctorat d'État soutenue à Rennes.

217 KERNÉVEL (Jean). D'ici cinq ans, un grand nombre d'exploitations agricoles du Sud-Finistère auront disparu. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 juillet 1992, p. 6, graphiques.

218 LE BERRE (Yvon). Le cheval breton. Ar marc'h breton. S.l., Parc naturel régional d'Armorique, 1992, 24 cm, n.p., ill.

Introduction par Jean-Yves Cozan.

219 PERSON (Hervé). Petite histoire du développement rural en Bretagne : les révolutions de 1945-1995. *Le Peuple breton*, juillet-août 1992, p. 26-28 ; septembre 1992, p. 20-21.

220 [Compte rendu de] Marcel TANGUY, Quand les champs avaient un nom, Spézet, 1991. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 janvier 1992, p. 9, ill

Commerce

221 CASADO ALONSO (Hilario). La Bretagne dans le commerce castillan aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 81-98.

222 FERREIRA (Elisa). Bretons et Galiciens : une rencontre à la fin du Moyen Âge, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 67-79.

223 HOCQUET (Jean-Claude). Le sel des Bretons, la France et l'Europe aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 23-33.

224 LE ROY (Denis). Enjeux économiques et stratégies d'implantation (les commerces spécialisés non alimentaires de plus de 400 m²). Département du Finistère. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

225 OLIVEIRA MARQUES (A.H. DE). Bretagne et Portugal au XV^e^ siècle. *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 57-65.

226 SÉITÉ (Françoise). The onions Johnnies in Great Britain. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 151 p., ill.

Bibliographie, p. 148-151.
Mémoire de maîtrise d'anglais soutenu à Brest.

227 TANNEAU (Patrik). La Compagnie des paquebots à vapeur du Finistère (1839-1921). S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., XVIII-263 p. + p. 265-358, ill.

Bibliographie et index.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

228 TOCQUEC (Franck). Naufrages et pillages dans l'amirauté de Cornouaille au XVIII[e] siècle. S.l., s.n., 1992, 30 cm, II-88 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Artisanat et industrie

229 ANDRÉ (Bernard). L'industrie bretonne dans ses paysages vers 1900 d'après le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet. *Arts de l'Ouest*, 1992, p. 97, 116.

230 BLAVIER (Yves). Les industries de Lambézellec au XIX[e] siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 21-24.

231 CHAURIS (Louis). Carrières littorales anciennes en baie de Morlaix. *Penn-ar-Bed*, n° 146, septembre 1992, p. 5-16.

232 KERNÉVEL (Jean). L'industrie du bâtiment en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 avril 1992, p. 7, graphiques ; 25 avril 1992, p. 8, graphiques.

233 LE MOIGNE (Claudine). Les Chantiers navals de Cornouaille des origines à nos jours. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 19, 1992, p. 7-50.

234 QUINQUIS (J.). L'industrie de la bière dans le nord Finistère. *Cartouest*, n° 51, juillet 1992, p. 11-12.

235 QUINQUIS (J.). L'électrification du Finistère. *Cartouest*, n° 51, juillet 1992, p. 4-10.

236 ROUDAUT (Fañch). Moulins et meuniers dans les cahiers de doléances de Bretagne. *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée, 1991*. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, p.149-164, ill.

237 SALOU (Catherine). Les fours à pain dans le Finistère : techniques, gestes et usages d'hier et d'aujourd'hui. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les n[os] 29 (ferblanterie à Douarnenez), 223 (production du sel), 236 (moulins), 327 (industrie à Landerneau, XIX[e] siècle), 329 (moulins), 338 (patrimoine industriel).

Pêche

238 CORIOU (P.). Reconstruction de «La Belle Étoile». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 février 1992, p. 11, ill.

Langoustier de Camaret, vers 1910-1911.

239 KERNÉVEL (Jean). La pêche en Bretagne. Un défi à relever. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 mars 1992, p. 5, graphiques.

Évolution de 1982 à 1990.

Ports

240 CAVAREC (François). Landerneau, port sur l'Élorn. Landerneau, éd. Médipresse, 1992, 21 cm, n.p., ill.

Illustrations d'Éric Vigouroux.

241 CLOÎTRE-QUÉRÉ (Marie-Thérèse). Brest et la mer, 1848-1874. Brest, C.R.B.C.,1992, in-8°, 333 p., ill.

(Compte rendu par M. T. dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 juillet 1992, p. 6, ill.).

Voir aussi le n° 527 (Loctudy).

Transports et communications

242 AN HIR (Reun). By roads, rails and waves : Brittany's transport system through the centuries. Lesneven, Hor Yezh, 1992, 25 cm, 239 p., ill.

Bibliographie, p. 239-240. - Traduction de D.-G. Bayard.

243 COLLET (Daniel). Phares du Ponant : l'éclairage des côtes du Finistère de la fin du XVII[e] siècle à 1920. *Skol Vreizh*, n° 26, décembre 1992, 83 p., ill.

244 GIARD (Michel). Naufrages et sauvetages en Bretagne. Condé-sur-Noireau. éd. Charles Corlet, 1992, 24 cm, 197 p., ill.

Préface de Didier Decoin. - Bibliographie, p. 195.

245 LEBRUN (François). Une source historique insuffisamment exploitée : le récit de voyage. L'exemple d'un voyage en Bretagne en 1699. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 87-117.

246 TANGUY (Michel). Dites-nous, Roger Gougeon : le pari gagné de la goélette «la Recouvrance». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 juillet 1992, p. 30, ill.

Voir aussi les n[os] 54 (Réseau breton), 163 (pillage sur les côtes), 228 (*id.*).

Tourisme

247 ESTEKI (Afsaneh). Le développement touristique de Brest. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

248 KRAUSE (Heike). Les structures du tourisme en Bretagne occidentale et ses relations avec les divers secteurs économiques. Perspectives et chances. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

HISTOIRE SOCIALE

Études générales

249 JACOB (Nelly). Analyse des pratiques culturelles sur le bassin versant de l'Aven-Ster Goz. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

250 LE ROY (Florian). Vieux métiers bretons. Spézet, Coop Breizh, 1992, 29 cm, 305 p., ill.

Réédition de l'ouvrage publié en 1944, avec les illustrations de Mathurin Méheut.

251 SALMON-LE GAGNEUR (Emmanuel). Le manoir breton au XV[e] siècle : symbole et richesse de la société rurale. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 201-222.

Démographie

252 CASTEL (Yves-Pascal). Au Manitoba, il y a cent ans, des Finistériens découvraient Sainte-Rose-du-Lac. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992.

Émigration de familles bretonnes au Canada.

253 DUIGOU (Serge). Balade auvergnate : les Bastid (*suite*). *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 28-29.

254 DUIGOU (Serge). Les Lavaurs, marchands auvergnats à Quimper. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p.8-16.

255 DUIGOU (Serge). L'immigration auvergnate à Quimper sous la Révolution et l'Empire. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 23-29.

256 PÉRON (Françoise). L'évolution démographique récente des îles du Ponant : l'amorce d'un renouveau insulaire. *Norois*, t. 39, n° 156, octobre-décembre 1992.

257 La population bretonne de 1800 à 1990. *ArMen*, n° 43, mai 1992, p. 2-15.

Voir aussi le n° 463 (Brest, démographie).

Groupes sociaux

258 BEN MOUSSI (Laure). Culture officielle, culture indigène : ethnographie en entreprise. La S.A. Tilly. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 205 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

259 DELAHAYE (P.). Troupes de voleurs en Bretagne à la veille de la Révolution. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, n° 3, 1992, p. 243-262.

260 DUVAL (Michel). Bannerets et barons aux états de Bretagne. *Association bretonne*, 1992, p. 201-219.

261 HENWOOD (Philippe). L'administration des gens de mer, dans *La mer et les jours...*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, 24 cm, p. 92-93, ill.

262 NAZE (Patrick), PEN (Paul). La terre en face : histoire de la paysannerie bretonne (1750-1920). Quimper, éd. Corentin, 1992, 30 cm, 48 p., ill.

263 OLIER (François). L'armateur-négociant conquétois au XVIII[e] siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 11-16.

264 PEUZIAT (Jean-Marie). La vie rurale à l'aube de ce siècle. *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 3-10.
Dans le pays bigouden.

265 POISSON (Catherine). Les gens de la justice bretonne sous François II (1458-1488). S.l., s.n., 1992, 30 cm, 129 p.
Bibliographie, p. 126-129.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

266 SAVEANT (Véronique). Les notables du Finistère durant la première moitié du XIX[e] siècle. S.l., s.n., 1992, 30 cm, X-152 p.
Sources et bibliographie, p. II-VI.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

267 TANGUY (Jean-Luc). Négociants-armateurs du bas Léon au XVIII[e] siècle : étude socioprofessionnelle d'après les inventaires après décès. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 248 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les n[os] 48 (vie paysanne, XVII[e]-XVIII[e] siècle), 236 (meuniers).

Santé publique et assistance

268 CALVEZ (Marcel). Les accusations de contagion comme argument d'exclusion : l'exemple des caqueux de Bretagne. *Ethnologie française*, t. 22, janvier-mars 1992, p. 56-60.

269 CROIX (Alain). Les Bretons, la vie et la mort, dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, p. 67-76, ill.

270 DANRIGAL (Albert), TRÉHIN (Benoît). La maladie des granitiers, dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 30 cm, p. 305-308, ill.

271 DIZERBO (Auguste). Le typhus, dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, p. 274-278, ill.

272 DOBY (Jean-Marie). Le paludisme autochtone, dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, p. 279-284, ill.

273 FILLAUT (Thierry). Alcoolisation et alcoolisme (XIX[e]-XX[e] siècle), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 293-296, ill.

274 FILLAUT (Thierry). Les religieuses augustines de Pont-l'Abbé, trois cents ans au service de la santé, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 352-353, ill.

275 HENWOOD (Annie). Au temps des premières colonies de vacances. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 41-44.

276 HENWOOD (Philippe). Bagne et santé : l'exemple de Brest, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 202-206, ill.

277 JÉZÉQUEL (Stéphane). «Nous on n'est pas des marginaux...». Enquête sur les sans-domicile-fixe et les squatters de la ville de Brest. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 163 p., ill.

Bibliographie, p. 163.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

278 KERNÉIS (Jean-Pierre). L'hôpital maritime de Brest aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 193-201.

279 La santé en Bretagne : enjeux et perpectives économiques et sociales. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 janvier 1992, p. 8, ill.

280 LE GALLO (Yves). L'hôpital Clermont-Tonnerre à Brest, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 184-187, ill.

281 LE GALLO (Yves). Lèpre et mythe de la lèpre, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 263-268, ill.

282 LE GALLO (Yves). Les Bretons et leur corps, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 19-42, ill.

283 OLIER (François). Les hôpitaux militaires de 1708 à nos jours, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 167-172, ill.

284 OLIER (François). Les hôpitaux militaires des îles du Ponant au XVIII[e] siècle, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 191-192, ill.

285 PECKER (Jean), AVRIL (Jean-Loup), FAIVRE (Jean) [dir.]. La santé en Bretagne des origines à nos jours : médecine et chirurgie civiles et navales, hôpitaux, pharmacie, enseignement et facultés, pathologie régionale et épidémies, ordres religieux hospitaliers, sociétés savantes et musées, grands médecins bretons. Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, 546 p., ill.

Préface de Jean Delumeau.
Index, p. 527-539. - Bibliographie, p. 541.

286 Santé des bretons. En 1990, l'espérance de vie reste inférieure dans la région à celle de la France. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 janvier 1992, p. 8.

287 SOURNIA (Jean-Charles). Hôpitaux de Bretagne, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 77-82, ill.

Vie quotidienne

288 HERVÉ (Patrick). Les fars bretons. Façons de dire, façons de faire. *ArMen*, n° 47, novembre 1992, p. 24-39.

289 JADÉ (Marianne). Vie quotidienne dans la paroisse de Mellac, 1670-1790, d'après les inventaires après décès. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 117 p. + 65 p.

Sources et bibliographie, p. I-VIII.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

290 LE MOIGNE (Simone). Jeux et bonheurs de mon enfance. *C'hoari ha levenez pa oan-me bugel*. S.l., Association bretonne de culture, 1992, 25 cm, 143 p., ill.

Introduction d'Yves Cosson et de Per Denez. Postface de Denise Delouche.

291 LOAËC (Gwenaël). Vie quotidienne des paroissiens de Scaër au XVIII[e] siècle d'après leurs inventaires après décès. S.l., s.n., 1992, 30 cm, VII-184 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

292 VECHAMBRE (Emmanuelle), VECHAMBRE (Jean-Michel). Le Finistère autrefois. Écully, éd. du Parc, 1992, 24 cm, 127 p., ill. (Collection Vie quotidienne autrefois).

Sports et jeux

293 COAT (Paul). Football et cyclisme. Les premières activités sportives à Lambézellec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 59-64.

294 LECOURSONNAIS (Hervé). Les courses de chevaux au Ris (*suite*). *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 18, 1992, p. 134-138.

Voir aussi les nos 450 (course des voiliers-écoles), 461 (Société des régates de Brest), 485 (vélodrome de Brest), 489 (Société des régates de Brest).

Traditions et croyances populaires, contes et légendes

295 CASTEL (Yves-Pascal). Noëls du Finistère et d'ailleurs : contes et récits. S.l., Éditions nouvelles du Finistère, 1992, 21 cm, 94 p., ill.

Préface d'Yves Le Gallo. Illustrations de Jean Feutren.

296 DENÈFLE (Sylvette). Fontaines en Cornouaille et Léon. *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée, 1991*. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, 21 cm, p. 9-26, ill.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants et associations culturelles

297 CHAMBON (Yves). Les sociétés savantes et la presse de santé, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, p. 431-444, ill.

298 Dastum fête son vingtième anniversaire à Berrien. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 septembre 1992, p. 15, ill.

299 LE MENN (C.). Lesneven. Excursion du Cercle Histoire et archéologie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 juin 1992, p. 10.

Association dirigée par M. Jean-Yves Le Goff, de Lesneven.

300 PHILIPPE (Jo). Cercle François-Le-Bail. Reprise des activités. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 mars 1992, p. 20, ill.

Enseignement

301 Anciens de La Tour-d'Auvergne sous le signe de l'amitié et du souvenir. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 juin 1992, p. 20, ill.

Avec une liste d'anciens élèves membres de l'association.

302 BRUANT (Nathalie). La scolarisation à Plougastel-Daoulas (1833-1914). Écoles privées et publiques. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 117 p., ill.

Bibliographie, p . 4-9.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

303 DABO (Jean). Les frères des Écoles chrétiennes du Pilier-Rouge à la Croix-Rouge. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 45-49.

304 Diwan. Des résultats pédagogiques confirmés. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 juin 1992, p. 7, ill.

Avec un bref historique de Diwan.

305 FERIOT (Nathalie). Les écoles primaires supérieures du Finistère sous la troisième République : les exemples de Brest, Carhaix et Morlaix. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 182 p. + LXVII p., ill.

Bibliographie, p. 5-11.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

306 FLEURENCE (L.-H.). Souvenirs de l'école des pupilles. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 27-33 p.

307 KERNÉIS (Jean-Pierre). L'École de médecine navale de Brest de 1850 à 1890, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 257-260, ill.

308 LE GALLO (Yves). L'École de médecine navale de Brest dans la première moitié du XIX[e] siècle, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 243-256, ill.

309 LE GUILLOU (Louis), DIZERBO (A.-H.). Une grande figure de l'enseignement : Jacques Vier, du lycée de Brest à la faculté des lettres de Rennes. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 35-37.

310 LE MENN (Claude). Lesneven. Cent soixantième anniversaire du collège Saint-François. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 décembre 1992, p. 8.

311 LE MENN (Gabriel). Naissance et renaissance de l'enseignement médical à Brest, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 428-430, ill.

312 MOENNER (Gérald). La querelle scolaire en Finistère dans l'entre-deux-guerres (1919-1939). S.l., s.n., 1992, 30 cm, 360 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

313 T. (M.). Deux cent treize années de présence à Brest : les Frères quittent la «Croix-Rouge». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 décembre 1992, p. 22, ill.

Voir aussi les n[os] 43 (Marcellin Caillon), 309 (lycée de Brest), 450 (*id.*).

Imprimerie et presse

314 BOHN (M. et M[me]). Florilège breton : les éditions Villard, Quimper. *Cartouest*, 1992, 75 p. + 72 p. + 9 p.

315 BRAYÈRE (Florent). Une étude de presse : *L'Étoile de la mer*, journal catholique, 1895-1901. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 243 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

316 HAMON (Hélène). *La Chronique brestoise :* un journal catholique, 1932-1937. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 92 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

317 JAFFRÈS (Gwénaëlle). *La Dépêche de Brest* et les grandes crises de la troisième République, 1886-1906. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 158 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

318 MADEC (Karine). Le problème colonial vu du Finistère, 1881-1898. Étude de presse. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 88 p., ill.

Sources et bibliographie, p. 3-5.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

319 Un éditeur léonard à Paris au début du XVI[e] siècle : Eozen Quillivéré. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 71, juillet 1992, p. 113-120.

320 YON (Nathalie). L'éducation de la jeunesse vue par *l'Écho paroissial de Brest* de 1919 à 1939. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 104 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 297 (presse de santé).

Art

Études générales

321 BRIAND (E.). Le pavillon breton à l'Exposition universelle des arts décoratifs et industriels modernes de 1925 à Paris. Rennes, Université de Rennes 2, 1991.

Mémoire de maîtrise.

322 DURAND (Gildas). Le goût pour l'étranger dans le paysage artistique de Bretagne aux environs de 1480-1530, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 363-381, ill.

323 PRIGENT (Christiane). Pouvoir ducal, religion et production artistique en Basse-Bretagne (1350-1575). Paris, Maisonneuve et Larose, 1992, 24 cm, 797 p., ill.

Préface de Jacques Le Goff. - Sources et bibliographie, p. 709-763. - Index des noms de lieux, p. 767-777.
(Compte rendu par Jean TROMEUR, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 juillet 1992, p. 5, ill.).

324 ROUSSEL (C.). Le pavillon breton à l'Exposition internationale des arts et techniques de la vie moderne de 1937 à Paris. Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

Mémoire de maîtrise.

325 SEVEN (Pascal). Le mouvement de sauvegarde des chapelles dans le Finistère : un état des lieux. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 2 vol., 78 p. + XXI p., ill.

Bibliographie, p. 2-4.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

326 STERVINOU (Florence). Étude des chapelles des cantons de Bannalec, Châteauneuf-du-Faou, Rosporden, Scaër. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Voir aussi le n° 336 (sauvegarde des maisons paysannes).

Architecture

327 ABÉGUILÉ (Catherine). Architecture industrielle et machinisme à vapeur : le cas des établissements Jacques Frimot à Landerneau (1822-1859). *Arts de l'Ouest*, 1992, p. 41-58.

328 AMIOT (Christophe). Les donjons quadrangulaires du duché de Bretagne avant les guerres de Succession (1050-1350). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 43-76.

329 DE KORT (Fons). Un patrimoine meunier pour quel usage ? *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée, 1991*. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, 21 cm, p. 121-132, ill.

330 DESQUESNES (Remy). Les vestiges architecturaux du mur de l'Atlantique sur les côtes de Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 357-364.

331 KERNÉVEZ (Patrick). Le château de Trémazan en Landunvez. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 455-458.

332 LE COUÉDIC (Daniel). Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945. Contribution à l'étude de l'influence des courants d'idées et des sujétions corporatives sur l'architecture et les arts appliqués. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 3 vol., 451 p. + p. 460-1197 + p. 1206-1668, ill.

Thèse de doctorat ès lettres et sciences humaines, soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.

333 LE COUÉDIC (Daniel). L'architecture en Bretagne, 1900-1940 : régionalisme et modernité. *ArMen*, n° 40, janvier 1992, p. 28-43.

334 LE COUÉDIC (Daniel). La géographie de l'habitat rural, l'architecture et l'invention de la région : l'exemple de la Bretagne, 1910-1945. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, 1992, n° 98, p. 215-233, ill.

335 LE COUÉDIC (Daniel). Les architectes à la grève, dans *La mer et les jours...*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, p. 64-73, ill.

336 LE ROUX (Maryse). Sauver les maisons paysannes : le combat de Tiez Breiz. *ArMen*, n° 44, juillet 1992, p. 2-17.

337 MAUNY (Michel DE). Anomalies architecturales et symbolisme dans des édifices religieux en Bretagne. *Association bretonne*, 1992, p. 167-184.

338 PHILIPPE (Jo). A la découverte du patrimoine industriel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 octobre 1992, p. 6, ill.

Voir aussi les n[os] 84 (Roger Le Flanchec), 229 (industrie et paysage), 296 (fontaines de Cornouaille et de Léon), 444 (château de Kergroadès), 445 (église de Lambézellec).

Peinture et gravure

339 BELBÉOCH (Henri). Douarnenez au bonheur des peintres. Douarnenez, auteur, 1992, 28 cm, 254 p., ill.

Préface de Pierre-Jakez Hélias. - Index général des peintures et des œuvres, p. 241-250. - Bibliographie, p. 253-254. (Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 juin 1992, p. 15, ill.)

340 BELBÉOCH (Henri). Douarnenez à travers les peintres. *ArMen*, n° 44, juillet 1992, p. 66-73.

341 BELBÉOCH (Henri). Douarnenez en seize tableaux : la décoration de la salle des fêtes. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 18, 1992, p. 49-61.

342 BELLEIL (B.). Albert Clouard, les derniers feux du symbolisme en Bretagne. S.l., B. Belleil, 1992, 26 cm, 127 p., ill.

Bibliographie, p. 48.

343 BENINGTON (J.). Roderic O'Conor. Dublin, Irish Academic Press, 1992.

344 BRIAND (N.). Octave Penguilly L'Haridon (1811-1870). Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

Mémoire de D.E.A.

345 CARIOU (André). La redécouverte de J.-J. Lemordant (1878-1968). La restitution d'une décoration de Lemordant au musée des beaux-arts de Quimper. *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1991, p. 242-252.

346 CARIOU (André). Bretons ou chouans... Les paysans dans la peinture d'histoire d'inspiration révolutionnaire au XIX[e] siècle. *Kreiz*, n° 1, 1992, p. 29-40.

347 COAT (Paul). François Perhirin, un peintre des armées hors du commun. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 février 1992, p. 16, ill.

348 CORNOU (Jakez). Artiste peintre, témoin de la Cornouaille, Émile Simon. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 18-22.

349 DUVIVIER (Christophe). Alcide Le Beau (1873-1943), romantique, audacieux, solitaire. *ArMen*, n° 47, novembre 1992, p. 68-75, ill.

350 FAILLER (Jean). Un grand illustrateur oublié. La Cornouaille enchantée de Geo Fournier. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p. 17-24.

351 GURY (Jacques). Peindre la rade de Brest, de Jules Noël à Eugène Boudin. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 77-78.

352 KERHERVÉ (Jean). Livres peints du XV[e] siècle. *ArMen*, n° 45, août 1992, p. 62-73 (L'image et le pouvoir dans la Bretagne des ducs) ; n° 46, octobre 1992, p. 64-75 (Le monde des grands et des petits).

353 LE BIHAN (René). Roscoff, un décor en péril : les peintures murales de Charles de Kergariou au sanatorium de Perharidy, 1934. *ArMen*, n° 42, 1992, p. 48-51.

354 LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean). Image de la mer dans la bande dessinée, dans *La mer et les jours...*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1992, 24 cm, p. 194-195, ill.

355 LELIÈVRE (P.). La re-découverte de J.-J. Lemordant (1878-1968). Lemordant, peintre de la Bretagne. *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1991, p. 235-241.

356 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Autour d'une affiche de Théophile Deyrolle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 août 1992, p. 10, ill.

«Une noce en Bretagne», tableau de 1890.

357 LE TIEC (P.). Mathurin Méheut, peintre de la vie (1882-1958). Rennes, Université de Rennes 2, 1991.

Thèse de doctorat «nouveau régime».

358 LEYMARIE (J.). Tal Coat. Genève, Skira, 1992, 165 p.

359 MAHEUX (H.). Peintures de marine et peintures de marins sur les rivages sud-armoricains. *303*, n° XXXII, 1992, p. 21-29.

360 MANŒUVRE (L.). Eugène Boudin, dessins. Paris, éd. Anthèse, 1991, 224 p.

361 MIRIEL (Henri). Un peintre romantique brestois : Ferdinand Perrot. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 25-32.

362 PISARSKA-LECLERE (S.). Les peintres polonais en Bretagne. Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

363 QUENTIN (F.). Jean-François Auburtin (1866-1930), peintre du paysage marin. *ArMen*, n° 41, 1992, p. 69-75.

364 RICHAR-RIVIER (Georges). Deyrolle. Catalogue raisonné. Œuvre peint (1944-1967). Ed. Cercle d'art, 1992.

(Compte rendu par Louis-Pierre LE MAÎTRE, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 juin 1992, p. 11, ill.).

365 SALMON (B.), MESLAY (O.). Georges Lacombe, sculptures, peintures, dessins. Paris, C. et A. Bailly, 1991, 222 p.

366 SCHÆTTEL (C.). Jules Lefranc ou l'Océan au carré. *303*, n° XXXII, 1992, p. 70-83.

367 SELLIN (D.). Pont-Aven : Innkeepers as Art Patrons, *Nineteenth Century*, n° 10/4, 1991-1992, p. 12-19 et 26-31.

368 SÉVELLEC (Joël-Jim). Jim-E. Sévellec dans les ports d'Iroise. *Les Cahiers de l'Iroise*, 1992, p. 39-42.

369 STEEL (Françoise). L'œil vif d'une Néo-Zélandaise, Frances Hodgkins (1869-1947). *ArMen*, n° 42, avril 1992, p. 68.

370 THOMAS (I.). Le peintre Jean Frélaut (1879-1954). Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

Mémoire de maîtrise.

371 TRAIN (M.-C.). Les peintres fauves dans l'ouest de la France. Rennes, Université de Rennes 2, 1991.

372 VIVIER-BRANTHOMME (M.). Constantin Kousnetzoff (1863-1936), un peintre russe en France. Saint-Brieuc, 1992, 149 p.

Mémoire de D.E.A.

Voir aussi les n[os] 37 (F. Perhirin), 49 (Pierre Péron), 59 (*id.*), 61 (Henri Rivière), 62 (Gauguin), 63 (*id.*), 66 (Jean-Jacques Dourmon), 69 (Sydney Lough Thompson), 70 (Alcide Le Beau), 71 (Yan' Dargent), 73 (Émile Bernard), 76 (Gauguin), 77 (Marcel Parturier), 78 (Sydney Lough Thompson), 80 (Mikel Chaussepied), 166 (Ozanne), 347 (F. Perhirin), 349 (Alcide Le Beau), 408 (Yan' Dargent), 453 (Ozanne), 474 (iconographie, Brest), 515 (panneaux peints, Esquibien), 533 (iconographie, baie de Morlaix).

Sculpture

373 CASTEL (Yves-Pascal). Gargouilles et crossettes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 6, ill.

A Landerneau et Dirinon.

374 CASTEL (Yves-Pascal). Les statues de saint Yves. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 mai 1992, p. 12, ill.

375 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de la Bretagne. Le masque de Trévarn. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992, p. 6, ill.

Tête sculptée à la chapelle de Trévarn en Saint-Urbain.

376 CASTEL (Yves-Pascal). La fleur de lis aux fenestrages des églises de Basse-Bretagne, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 405-421, ill.

377 CASTEL (Yves-Pascal). Le porche de Landivisiau, fondé en 1554, dans *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1991. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, p. 59-76, ill.

378 COPY (Jean-Yves). Anne de Bretagne et l'art funéraire : la permanence des prétentions montfortistes, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 445-456, ill.

379 PATEZ (M.). Catalogue des pietà des XV^e^ et XVI^e^ siècles en Bretagne. Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

Mémoire de maîtrise.

380 PRIGENT (Christiane). La statuaire mariale du XIV^e^ au XVI^e^ siècle en Bretagne : un exemple d'ouverture sur le monde extérieur, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 383-404, ill.

381 RIOU (Guy). Restauration de statues. Des opérations remarquables. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 février 1992, p. 17, ill.

A Tréguennec, Pont-l'Abbé, Plomeur, Plobannalec.

Voir aussi les n^os^ 64 (Georges Lacombe), 66 (Jean-Jacques Dourmon), 114 (statuette gauloise), 123 (statuette gallo-romaine), 365 (Georges Lacombe), 512 (Saint-Jacques de Pouldavid).

Vitrail

382 CASTEL (Yves-Pascal). Le Cloître-Pleyben. Chapelle Saint-Jean. Nouveaux vitraux posés le 20 mars dernier. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 28, ill.

Vitraux d'Antoine Le Bihan, de Quimper.

383 CHAMARD-BOIS (Pierre), LE BARS (Malou), LE GENTIL (Pierre), BERDER (Michel), CHAPALAIN (Claude). Vitraux en Finistère : livres de verre, livres de lumière. Rennes, éd. Ouest-France, 1992, 26 cm, 61 p., ill.

Photographies de Gusti Hervé. Postface de Jean Calloud.

384 LE BIHAN (Jean-Pierre). Le grand vitrail de l'église de Tréguennec, une représentation de la Passion (1570-1575). *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 11-14.

385 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les quatre vitraux de l'église de Beuzec. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mai 1992, p. 15, ill.

Vitraux de Marie-Françoise Huré, élève de Maurice Denis, posés en 1924 et 1926.

386 Pluguffan. Visite à l'atelier de vitraux de Charles Robert. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 août 1992, p. 19, ill.

Orfèvrerie

387 CASTEL (Yves-Pascal). Au bagne de Brest, matricule n° 17 596 et matricule n° 21 851 : deux orfèvres. Les contraventions à l'art d'orfèvrerie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mai 1992, p. 6, ill.

Jonas Henry Mathey, orfèvre à Pontarlier, et Nicolas Legrand, compagnon orfèvre à Meaux. Fin du XVIII^e^ siècle.

388 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de la Bretagne. Le trésor d'un enclos léonois (Saint-Thégonnec). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 juillet 1992, p. 9, ill.

389 MUEL (Francis). L'orfèvrerie en Bretagne sous les derniers ducs, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 355-362, ill.

Voir aussi le n° 201 (reliquaire de Sizun).

Céramique

390 ROULLOT (Michel). Inspiration bigoudène dans la céramique de Quimper. *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 15-18.

Voir aussi les n[os] 116 (campaniforme), 117 (*id.*), 119 (céramiques de l'âge du fer), 122 (proto-onctueuse).

Étoffes, tapisseries, costumes

391 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Crucifixion de salon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 février 1992, p. 15, ill.

Bannière du XVIII[e] siècle. Collection privée.

Mobilier civil et religieux

392 MALFOY (L.). Le meuble de port, les bois des «isles», les artisans, les ports, les mobiliers, tout un patrimoine redécouvert. Paris, éd. de l'Amateur, 1992, 175 p.

Musique, chanson, danse

393 CASTEL (Yves-Pascal). Les vases acoustiques des églises. Des architectes au service du chant. *ArMen*, n° 42, avril 1992, p. 38-43.

394 LIEBOT (Maurice). Un siècle de musique à Douarnenez. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 19, p. 65-100.

395 Notre-Dame des Carmes [Pont-l'Abbé]. Restauration des grandes orgues. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 juillet 1992, p. 13, ill.

Instrument Beuchet-Debierre installé en 1968.

396 VOITON (Josette). La bénédiction des orgues de l'église de Plougasnou. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 juillet 1992, p. 6.

Instrument Heyer à l'origine dans la chapelle Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon.

Voir aussi les n[os] 24 (dictionnaire des compositeurs), 34 (Maurice Duhamel), 184 (cantiques bretons), 402 (*gwerz* du «Siège de Guingamp»), 458 (Brest 92 en musique).

Histoire littéraire

Langue bretonne

397 AN DU (Klaoda). Histoire d'un interdit : le breton à l'école. *Istor an dra difennet : ar brezhoneg er skol*. Lesneven, Hor Yezh, 1992, 30 cm, 317 p.

Bibliographie, p. 315-316.

398 GUIOMAR (Jean-Yves). Le *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué, dans *Les lieux de mémoire, III : France. 2 : Les traditions*. Paris, Gallimard, 1992, 23 cm, vol. 2, p. 526-565, ill.

399 HUMPHREY (Humphrey Lloyd). The breton language, dans *The celtic connection*, s.l., Colin Smythe, 1992, 22 cm, p. 245-275.

400 LAURENT (Donatien). Aymar I de Blois et *L'héritière de Keroulas*, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p. 415-443.

401 LE MENN (Gwennole). Les Bretons «tonnants» et le monde des lettrés, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 311-323.
XV[e]-XVI[e] siècle.

402 PIRIOU (Yann-Ber). La *gwerz* du «Siège de Guingamp» et la duchesse Anne dans la tradition orale, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 489-499.

403 PIRIOU (Yann-Ber). Quelques remarques à propos de l'ancien mystère de saint Gwennolé, dans *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, P.U.R. - Saint-Brieuc, Skol, 1992, 22 cm, p.

Voir aussi le n° 184 (cantiques bretons).

Langue française

404 ARAGON (Elisabeth), BOBBIN (Claude). Tristan Corbière. *Les Amours jaunes*. Presses universitaires du Mirail, 1992.
Commentaires et propositions de lecture de poèmes.

405 BECEIRO PITA (Isabel). La fascination pour la «matière de Bretagne» dans la noblesse castillane du Moyen Âge tardif, dans *1491, la Bretagne, terre d'Europe*. Actes du colloque international de Brest, 1991. Brest, C.R.B.C. - Quimper, Société archéologique du Finistère, 1992, p. 325-334.

406 BERTHOU (Jean). Corbière en mer d'Iroise. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 17-24.

407 BERTHOU (Jean). Édouard Corbière conspirateur. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 73-78.

408 BERTHOU (Jean). Émile Souvestre, Yan' Dargent et les lavandières de la nuit. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet-septembre 1993, p. 39-46.

409 BROSSE (Monique). Un grand conteur de la mer. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 49-54.
La Landelle.

410 CASTEL (Yves-Pascal). Le crucifix d'Ernest Renan. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1[er] août 1992, p. 5, ill.

411 MADEC (Sophie). La Bretagne dans l'œuvre de Xavier Grall. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 89 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

412 MANCERON (Gilles). Biographie de Victor Segalen, dans *Brest, Tahiti, Chine...*, Daoulas, 1992, p. 56-58, ill.

413 MANCERON (Gilles). Exposition Victor Segalen : fuite et quête de la Bretagne, dans *Brest, Tahiti, Chine...*, Daoulas, 1992, p. 14-16, ill.

414 Un prix de poésie à Pierre Kerébel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 février 1992, p. 13, ill.
Prix de poésie classique de la Société des poètes et artistes de France, à P.K , de Concarneau.

Voir aussi les n[os] 42 (Auguste Dupouy), 436 (H. Queffélec), 436 (G.-G. Toudouze), 441 (H. Queffélec), 490 (Camaret).

Théâtre et cinéma

415 DUIGOU (Serge), LACASSE (Germain). Marie de Kerstrat, l'aristocrate du cinématographe. Quimper, éd. Ressac, 1992.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 novembre 1992, p. 10, ill.).

Voir aussi le n° 56 (mer et cinéma).

Médecine et pharmacie

416 AVRIL (Jean-Loup). Marcellin Duval (1807-1899), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 494-495, ill.

Chirurgien de marine.

417 BÉNARD (Henry-Maurice). La luxation congénitale de la hanche, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 303-304, ill.

418 CASTEL (Yves-Pascal). Médecine à Châteaulin au XVIII[e] siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 avril 1992, p. 12, ill.

D'après une lettre du chirurgien Leclerc, de Châteaulin, publiée dans *La nature considérée sous ses différents aspects, ou Lettres sur les animaux, les végétaux et les minéraux* (1771).

419 CORROLLER (Joseph). Guillaume Laennec (1748-1822). dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, p. 471, ill.

420 CORROLLER (Joseph). René Théophile Hyacinthe Laennec (1781-1826), dans *La santé en Bretagne*, Paris, éd. Hervas, 1992, 30 cm, p. 479-481, ill.

421 DE KORT (Fons). Kenvernodou : Landunvez, une maison de chanoines apothicaires. S.l., éd. UBAPAR, 1992, 21 cm, 40 p., ill.

422 DOUCET (Jean). Les apothicaires bretons du XVII[e] siècle à la Révolution, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 401-423, ill.

423 DUMAÎTRE (Paule). Ambroise Paré en Bretagne (vers 1510-1590), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 459-461, ill.

424 KERNÉIS (Jean-Pierre). Les «chirurgiens-navigans» d'Armorique au XVIII[e] siècle, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 313-317.

425 LAPEYSONNIE (Léon). Les médecins bretons au temps des colonies, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 329-339 p., ill.

426 LE BARS (Goulven). Efflam et Charles Le Maout (1794-1852 ; ?-1887), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 483-484, ill.

Pharmaciens de marine à Brest.

427 LEBRUN (François). Les médecines non rationnelles, sorciers et saints guérisseurs, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 55-66, ill.

428 LE GALLO (Yves). Augustin Morvan (1819-1897), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 498-502, ill.

429 NIAUSSAT (Pierre-M.). Pierre-François Keraudren (1769-1857), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 473-474, ill.

430 PECKER (Jean). Étienne Gourmelen (1535-1593), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 461-462, ill.

431 STOFFT (Henri). Jacques-Alexandre Le Jumeau de Kergaradec (1787-1877), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 481-483, ill.

432 STOFFT (Henri). Jean-Jacques Bouestard de La Touche (1730-1810), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 468-470, ill.

433 TURIER (Henri), OLIER (François). L'éphémère hôpital du Folgoët ou les tribulations d'un recteur, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 188-190, ill.

434 VALENTIN (Michel). Amédée Lefèvre (1798-1869), dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 484-485.

435 VALENTIN (Michel). Trois frères médecins de la marine : les Pellarin, dans *La santé en Bretagne*, Paris, Hervas, 1992, 30 cm, p. 489-491, ill.

Voir aussi les n[os] 278 (hôpital maritime de Brest), 307 (École de médecine navale de Brest), 308 *(id.)*.

Sciences et techniques

Voir le n° 393 (vases acoustiques), 530 (*id.*).

HISTOIRE LOCALE

Généralités

436 Calmes et tempêtes. L'Iroise vue par... H. Queffélec et G.-G. Toudouze. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 33-38.

437 CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE. Finistère : itinéraires. Quimper, Conseil général du Finistère, 1992, 24 cm, 41 p., ill.
Introduction de Charles Miossec.

438 CROIX (Alain). Comment faire de l'histoire locale. *ArMen*, n° 42, avril 1992, p. 26-29.

439 Finistère-Sud : Quimper, Pont-l'Abbé, Pont-Croix, île de Sein, Locronan, Camaret, Châteaulin, Concarneau. Paris, Gallimard, 1992, 23 cm, 376 p. + 32 p., ill. (Guides Gallimard).
Bibliographie, p. 368-370. - Index, p. 371-376.

440 Petites randonnées en pays d'Iroise (Bretagne). Saint-Renan, Le Pays d'Iroise, 1992, 22 cm, 56 p., ill.
Édition de Jean Lescop.

441 QUEFFÉLEC (Henri). La Bretagne intérieure, suivi de La Bretagne des pardons. Quimper, Calligrammes, 1992, 22 cm, 99 p.
Nouvelle édition revue et augmentée.

442 RIOU (Guy). Le pays bigouden à la croisée des chemins. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 novembre 1992, p. 12, ill.

Voir les nos 15 (monts d'Arrée), 45 (le Léon et la mer), 46 (pays bigouden), 111 (monts d'Arrée), 264 (pays bigouden), 442 (*id.*).

Communes

Argol

Voir le n° 79 (exposition sur les vieux métiers).

Beuzec-Conq

Voir **Concarneau**.

Botmeur

443 PENVEN (Michel). Botmeur. Huelgoat, Assocation «Sur les traces de François Joncour», 1992, 30 cm, n. p., ill.

Brélès

444 DANIEL (Tanguy). Le château de Kergroadès. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 459-465, ill.

Brest

445 ACQUITTER (Catherine). L'église de Lambézellec : un grand projet, 1852-1865. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 8.

446 AUBRY (J.-M.). Souvenirs d'un enfant du siècle dernier. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 53-57.

Brest au début du XX^e siècle.

447 AUFFRET-QUINTIN (Jane). La ville de Brest entre les deux guerres. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 5-10.

448 Autrefois... Saint-Pierre-Quilbignon. Brest, éd. Mémoire de Saint-Pierre, 1992, 30 cm, 95 p., ill.

449 BACHELIN (Henri). Souvenirs brestois d'un engagé volontaire. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 11-16.

450 BOULAIRE (Alain). Chronique d'histoire de Brest et de la marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1992, 4 janvier, p. 19, ill. (Brest, une ville médaillée) ; 18 janvier, p. 24, ill. (un Noël tragique [naufrage du *Républicain*, 24 décembre 1794]) ; 1^er février, p. 24, ill. (le lycée de Brest) ; 15 février, p. 25, ill. (le prince de Joinville) ; 29 février, p. 24, ill. (le plan-relief de Brest) ; 14 mars, p. 24, ill. (les ambassadeurs du Siam) ; 28 mars, p. 24, ill. (les ponts de Brest) ; 11 avril, p. 23, ill. (un juge de paix ou de commerce [procès en 1837]) ; 25 avril, p. 23, ill. (l'église Saint-Louis) ; 9 mai, p. 26, ill. (le canot de l'empereur) ; 23 mai, p. 23, ill. (le séjour à Brest de Napoléon III) ; 6 juin, p. 24, ill. («Que d'eau, que d'eau !» des fontaines de Brest) ; 20 juin, p. 22, ill. (le 18 juin 1940 à Brest) ; 4 juillet, p. 28, ill. (le président Wilson à Brest) ; 11 juillet, p. 24, ill. (fêtes à Brest, un été au début de ce siècle) ; 3 octobre, p. 25, ill. (la course des voiliers-écoles [1958]) ; 17 octobre, p. 23, ill. (le capitaine de vaisseau général [Payen]) ; 31 octobre, p. 23, ill. (la création du C.N.EX.O.) ; 14 novembre, p. 22, ill. (les halles de Recouvrance) ; 28 novembre, p. 21, ill. (de Brest au Québec) ; 12 décembre, p. 25, ill. (visite au musée maritime en 1926) ; 26 décembre, p. 24, ill. (un Noël d'après-guerre[1944]).

Illustrations d'Alain Coz.

451 BOULAIRE (Alain). Les remparts de Recouvrance. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 août 1992, p. 17, ill. ; 15 août 1992, p. 20, ill.

452 BOULAIRE (Alain), COZ (Alain). Brest, mémoire océane. Chroniques d'histoire de Brest et de la marine. Éd. Le Progrès de Cornouaille-Le Courrier du Léon, 1992, 21 x 29,7 cm, 92 p., 61 dessins.

(Compte rendu par Michel TANGUY, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 avril 1992, p. 25, ill.).

453 BOULAIRE (Alain), LE BIHAN (René). Brest des Ozanne. Éd. Ouest-France - éd. de la Cité, 1992, 26 cm, 117 p., ill.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 décembre 1992, p. 6. ill.).

454 BRAME (Cécile). Mémoire. Tricentenaire de la porte du Conquet. Recouvrance et Vauban. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 juin 1992, p. 23, ill.

455 Brest, Ouessant, Océanopolis. Paris, Hachette Guide de voyage, 1992, 22 cm, 79 p., ill. (Guides Bleus)

456 Brest 92. La terre et la mer. *ArMen*, n° 44, juillet 1992, p. 34-37.

457 Brest 92, la comète. *ArMen*, n° 46, octobre 1992, p. 52-60.

458 Brest 92 en musique. *ArMen*, n° 47, novembre 1992, p. 48-53.

459 La brasserie de Lambézellec en partie démolie. Une institution brestoise jusqu'en 1980 *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 octobre 1992, p. 23, ill.

460 CHARDRONNET (Joseph). Pionnière dans le commerce des fraises, Elisa Lucas, figure bres toise. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 septembre 1992, p. 22, ill.

1826-1908.

461 COAT (Paul). Mémoire de la ville. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1992, 8 février, p. 18, ill. (les halles de Recouvrance) ; 21 mars, p. 20, ill. (pont tournant - pont levant : pont de Recouvrance) ; 16 mai, ill. (On m'appelait la Grande Grue) ;

13 juin, p. 13, ill. (souvenirs du 18 juin 1940) ; 27 juin, p. 17, ill. (Kerango ou Kerangoff) ; 11 juillet, p. 18, ill. (la Société des régates est née en 1847) ; 18 juillet, p. 18, ill. (la rue Louis-Pasteur).

462 DIEUDONNÉ (Patrick). Brest reconstruite, un patrimoine ? dans *Brest* alias *Brest*, Liège, éd. Pierre Mardaga, 1992, 25 cm, p. 156-177, ill. ; Le Grand-Brest, *ibid.*, p. 190-199, ill.

463 DIMACHKIE (Nasser). Bilan socio-démographique de la Z.U.P. de Bellevue (Brest), 1960-1992. Étude de géographie urbaine. Brest, s.n., 1992.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

464 GASNIER (A.). Politique urbaine locale et images de la ville. Les exemples de Brest, Le Mans, Tours. *Norois*, t. 39, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 467-476.

465 GILLES (Daniel). L'album souvenir de la fête : Brest 92. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1992, 31 cm, 249 p., ill.

466 GOURMELEN (Jean). Le siège de Brest vécu à Lambézellec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 65-72.

467 GURY (Jacques). En quête d'un passé aboli. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 9-13.

Lambézellec.

468 H. (A.). Mémoire d'un quartier. Octroi-Keruscun. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 mars 1992, p. 18, ill.

469 HÉLIAS (Chantal). Le port de Brest pendant la guerre d'Indépendance américaine, 1778-1783. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 207 p., ill.

Sources et bibliographie, p. 4-17.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

470 HÉLIAS (Claude). Lambézellec au temps des Américains, 1917-1919. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 50-58.

471 HENWOOD (Annie). Le monument aux morts de Lambézellec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 34.

Œuvre d'Eugène Quentric.

472 HENWOOD (Annie). Brest et la Russie sous la troisième République. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 335-356.

473 HENWOOD (Annie). Brest : la ville dans ses murs, dans *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*, Liège, éd. Mardaga, 1992, 25 cm, p. 70-93, ill.

474 HENWOOD (Philippe). Images de la Penfeld, l'arsenal de Brest, de Louis XIII au second Empire. *Le Chasse-Marée*, n° 65, 1992, p. 12-23.

475 HENWOOD (Philippe), AUDIBERT (Pierre). La *Recouvrance* : une goélette pour Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 71-76.

476 KERGONOU (François). Mémoire. Les Quatre-Pompes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992, p. 16, ill.

477 LE COUÉDIC (Daniel). Brest et la pierre philosophale, dans *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*, Liège, éd. Mardaga, 1992, 25 cm, p. 200-211, ill.

Le destin et l'âme de Brest, aujourd'hui, demain...

478 LE GALLO (Yves), HENWOOD (Philippe), HENWOOD (Annie), BERTHOU (Christine), CHAMPOT (Emmanuelle), LE COUÉDIC (Daniel), DIEUDONNÉ (Patrick), ROUXEL (Françoise), WIEL (Marc). *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*. Liège, éd. Pierre Mardaga, 1992, 25 cm, 239 p., ill.

Avant-propos de Daniel Le Couédic.

479 LE GALLO (Yves). Images d'une ville : la morte et la vive, dans *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*. Liège, éd. Mardaga, 1992, 25 cm, p. 10-55, ill.

480 MOHRT (Michel). Brest au temps des remparts. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 1-3.

481 MULLER (M.). Mémoire d'un quartier. Le plateau du Bouguen avant 1945. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 avril 1992, p. 20, ill.

482 MUSSAT (Marie-Claire). Le kiosque à musique de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 156, octobre-décembre 1992, p. 17-26.

483 P. (S.). La mémoire retrouvée de Lambézellec. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er avril 1995, p. 22, ill.

Association «Mémoire de Lambézellec» qui édite une revue du même nom.

484 PHILIPPOT (Jacques). Le vallon du Moulin-à-Poudre : passé et avenir, *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 14-20.

485 QUÉMÉRÉ (Michel). Mémoire d'un quartier. Le vélodrome de Kerabécam. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 juillet 1992, p. 16, ill.

486 ROUXEL (Françoise), DIEUDONNÉ(Patrick). La ville provisoire, dans *Trois siècles d'urbanisme : Brest* alias *Brest*. Liège, éd. Mardaga, 1992, 25 cm, p. 178-189.

487 TANGUY (Bernard). Aux origines de Lambézellec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, janvier-mars 1992, p. 5-7.

488 TANGUY (Michel). Pierre Le Bris : «Un livre, c'est sacré». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 octobre 1992, p. 25, ill.

Libraire à Brest, fondateur des éditions de la Cité.

489 TANTER (Frédéric). La Société des régates de Brest (1847-1858). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, juillet-septembre 1992, p. 55-62.

Voir aussi les nos 19 (bibliothèque et archives municipales), 41 (André Mussat), 49 (exposition Pierre Péron), 49 (*id.*), 80 (exposition Mikel Chaussepied), 152 (Lambézellec, XIXe siècle), 154 (parti communiste), 173 (fort de Montbarrey), 175 (arsenal), 183 (scouts catholiques), 186 (processions), 230 (industries de Lambézellec), 241 (Brest et la mer, 1848-1874), 246 (la *Recouvrance*), 247 (développement touristique), 276 (bagne et santé), 277 (S.D.F. et squatters), 278 (hôpital maritime), 280 (hôpital Clermont-Tonnerre), 293 (sport à Lambézellec), 303 (frères des Écoles chrétiennes), 305 (écoles primaires supérieures), 307 (École de médecine navale), 308 (id.), 311 (enseignement médiçal), 313 (frères des Écoles chrétiennes), 316 (le journal *La Chronique brestoise*), 320 (*Écho paroissial de Brest*), 351 (peintres de la rade), 361 (Ferdinand Perrot), 387 (orfèvres au bagne, XVIIIe siècle), 426 (pharmaciens de marine).

Camaret

490 BUREL (Marcel). Péri en mer ou Camaret entre en littérature. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, juillet-septembre 1992, p. 63-66.

Voir aussi le n° 439 (guide Gallimard).

Carantec

491 LUCE-LOZAC'H (Ginette). Carantec, une cité côtière du Léon. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1989-1992, 2 vol., 24 cm, 174 + 205 p., ill.

Préface d'Yves-Pascal Castel et de B. Thomas.
T. I : des origines à 1789.
T. II : de 1789 à 1939.

Carhaix

492 MESGOUEZ (Dominique). Histoire de rues. Carhaix. Éd. Ouest-France, 1992.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 mai 1992, p. 12, ill.).

Voir aussi le n° 305 (école primaire supérieure).

Châteaulin

Voir les nos 418 (médecine au XVIIIe siècle), 439 (guide Gallimard).

Cléder

Voir le n° 149 (Révolution).

Cloître-Pleyben (Le)

Voir le n° 382 (vitraux de la chapelle Saint-Jean).

Combrit

Voir les nos 105 (archéologie), 496 (chapelle de Sainte-Marine).

Concarneau

493 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Le «curé simple». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 janvier 1992, p. 13, ill.

Pierre tombale de Guillaume Rica, curé de Beuzec-Conq, 1737.

494 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Saint-Jacques ou Saint-Valay ? *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 janvier 1992, p. 13, ill.

Ancienne chapelle près de la ville close.

495 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Souvenirs de Ville-Close : Mise au tombeau inachevée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 janvier 1992, p. 13, ill.

Panneau sculpté en 1934.

496 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Chapelles transfuges... Les pierres de Saint-Riou pour agrandir Sainte-Marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 janvier 1992, p. 13, ill.

Chapelle de Lanriec remontée en partie à Combrit.

497 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Ombres slaves aux Sables-Blancs. Aux origines de Kernako. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er février 1992, p. 14, ill.

Villa construite en 1892, propriété en 1912 de Nicolas de Loupoukhine, maître de cérémonies à la cour du tsar.

498 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les énigmes de Kernako. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 février 1992, p. 12, ill.

499 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Des maisons et des gens. Inventaire en Ville-Close. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 mars 1992, p. 14, ill.

500 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Sillons et moissons à Beuzec-Conq. Regards sur cent ans de vie d'Église. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 mars 1992, p. 16, ill.

501 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les dessous du «Château rose». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 mai 1992, p. 13, ill.

Petit château de Stang-ar-Lin construit en 1904 par le conseiller général Gustave Bonduelle.

502 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Maisons en Ville-Close : ici vécut le lieutenant du roi. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992, p. 14, ill.

Maison dite «Labourdoume» (pour La Bourdonnais).

503 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Reprise d'une tradition. Un ex-voto à la chapelle de la Croix. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 juillet 1992, p. 12, ill.

504 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). 1906 : un campanile sur les remparts communaux. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 septembre 1992, p. 9, ill.

505 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). A la recherche des fours à pain. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 novembre 1992, p. 13, ill.

506 RABY (Hélène). A la recherche du château rose. Couleurs concarnoises. *Vivre ici, Bretagne - Pays-de-la-Loire*, n° 4, 1992, p. 78-83.

Voir aussi les nos 384 (vitraux de Beuzec), 439 (guide Gallimard).

Conquet (Le)

Voir le n° 263 (commerce, XVIIIe siècle).

Crozon

507 CASTEL (Yves-Pascal). Repérage d'une motte féodale. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 août 1992, p. 5, ill.

A Rostellec.

Daoulas

Voir les nos 92 (inscription de 1529), 105 (fouilles à l'abbaye), 125 (*id.*), 133 (*id.*).

Dirinon

508 LE MEN (Annie). L'inscription du Roual. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 6. ill.

Voir aussi le n° 373 (gargouilles et crossettes).

Douarnenez

509 DIROU (Maurice-René). De Saint-They à Sainte-Hélène ou une drôle d'histoire de cloche. *Mémoire de la Ville*, n° 18, 1992, p. 107-125.

510 Douarnenez. Les vecteurs de son avenir et de sa modernité. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 octobre 1992, p. 5, ill.

Les entreprises industrielles de Douarnenez et leur histoire.

511 DUBOURG (Jean-Claude). Regards sur Douarnenez. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 19, 1992, p. 101-110.

512 GOUJON (Camille). Saint-Jacques en Pouldavid. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 17, 1992, p. 9-22.

513 HASCOËT (François). Les insolites de l'état civil. *Mémoires de la ville*, Douarnenez, n° 18, 1992, p. 127-132.

514 LE BOULANGER (Jean-Michel). Sur l'identité de Douarnenez. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 18, 1992, p. 75-106.

Voir aussi les nos 29 (ferblanterie), 99 (noms de bateaux), 102 (toponyme Port-Rhu), 233 (Chantiers navals de Cornouaille), 294 (courses de chevaux), 339 (peintres), 340 (*id.*), 341 (décoration de la salle des fêtes), 394 (musique).

Esquibien

515 CASTEL (Yves-Pascal). La tribune des armateurs d'Esquibien. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 août 1992, p. 5, ill.

Onze panneaux peints du XVIe siècle.

Feuillée (La)

516 PENVEN (Michel). La Feuillée. Huelgoat, Association «Sur les traces de François Joncour», 1992, 30 cm, n. p., ill.

Folgoët (Le)

Voir les nos 11 (marques de tâcherons), 433 (hôpital).

Gouesnac'h

Voir le n° 16 (parc botanique du Bouttiguery).

Guerlesquin

Voir le n° 158 (vie politique).

Guimaëc

517 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de la Bretagne. Une inscription à Guimaëc. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 mars 1992, p. 13, ill.

Inscription de 1499 sur l'autel de la chapelle Notre-Dame-des-Joies.

Hôpital-Camfrout (L')

Voir le n° 11 (kersanton).

Huelgoat

518 RABY (Hélène), GUILLAUME (J.-Y.). Huelgoat, l'interférence des mondes. *Vivre ici. Bretagne - Pays-de-la-Loire*, 1992, p. 79-82.

Ile de Batz

519 GUIDET (Thierry). Batz, la part du vent. *ArMen*, n° 44, juillet 1992, p. 24-33.

Voir aussi le n° 158 (vie politique).

Ile de Sein

520 MARIN (Jean). En liberté, île de Sein. Rennes, éd. Ouest-France, 1992, 31 cm, n.p., ill.

Illustrations de Henri Bancaud et Bruno Barbier.

Voir aussi le n° 439 (guide Gallimard).

Lampaul-Plouarzel

521 CASTEL (Yves-Pascal). L'association Lambaol. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 mars 1992, p. 7, ill.

Dalles funéraires de la chapelle Saint-Égarec.

Landerneau

522 CASTEL (Yves-Pascal). Saint-Julien au passage de l'Élorn. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 mars 1992, p. 6, ill.

Inscription de 1521.

Voir aussi les nos 240 (port), 327 (établissements Frimot), 373 (gargouilles et crossettes).

Landévennec

Voir les nos 93 (scribes du Xe siècle), 105 (fouilles), 126 (sépultures de l'abbaye), 191 (abbés), 193 (dom Colliot), 194 (abbaye, fin XVIIe siècle), 206 (Uurmonoc), 208 (hagiographes).

Landunvez

Voir les nos 331 (Trémazan), 421 (maison des chanoines).

Lanriec

Voir **Concarneau**.

Lennon

523 CASTEL (Yves-Pascal). Lennon. Chapelle Saint-Nicolas, du XIVe au XVIIIe siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 août 1992, p. 5, ill.

524 PENVEN (Michel). Lennon. Huelgoat, Association «Sur les traces de François Joncour», 1992, 30 cm, n.p., ill.

Lesneven

525 LE GOFF (Jean-Yves). Lesneven, destins d'une capitale. Lesneven, Ville de Lesneven - Musée du Léon, 1992, 21 cm, 320 p., ill.

(Compte rendu par C. LE MENN, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 avril 1992, p. 11).

Voir aussi le n° 45 (Rencontres historiques), 299 (Cercle Histoire et Archéoogie), 310 (collège Saint-François).

Locmélar

526 PENVEN (Michel), FER (Roger). Locmélar. Huelgoat, Association «Sur les traces de François Joncour», 1992, 30 cm, n. p., ill.

Locronan

Voir les nos 68 (exposition), 128 (résidence carolingienne), 439 (guide Gallimard).

Loctudy

527 CARIOU (Raymond), LE VEEL (Hélène). Le Ster et le port de Loctudy. *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 33-38.

Logonna-Daoulas

Voir le n° 11 (kersanton).

Loperhet

Voir le n° 11 (kersanton).

Melgven

528 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Loch ar Pont. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 décembre 1992, p. 14.

Voir aussi les nos 105 (fouilles), 121 (sépultures).

Mellac

529 BERRE (Hélène). L'histoire de la Bretagne au manoir de Kernault. Bibliothèque et fiches à la disposition de tous. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 avril 1992, p. 9, ill.

530 CASTEL (Yves-Pascal). A Mellac, les vases de Kernault. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 octobre 1992, p. 15, ill.

Vases acoustiques ?

531 Manoir de Kernault à Mellac. A la rencontre de son histoire... Une histoire en devenir. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 février 1992, p. 7, ill.

Restauration et ouverture au public.

532 POSTIC (Fañch). Aux origines de Kernault. *Maner*, n° 4, 1992, n.p.

Voir aussi les n^os^ 86 (exposition), 178 (Kernault, XVIII^e^ siècle), 289 (vie quotidienne, 1670-1790).

Milizac

Voir le n° 95 (Osismis).

Morlaix

533 JÉZÉQUEL (A.). L'iconographie de la baie de Morlaix. Rennes, Université de Rennes 2, 1992.

Mémoire de maîtrise.

Voir aussi les n^os^ 165 (criminalité), 227 (Compagnie des paquebots à vapeur du Finistère), 305 (école primaire supérieure).

Névez

534 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Le château du Hénan en Névez. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 avril 1992, p. 11, ill.

Ouessant

535 CHAURIS (Louis). Granites à tourmaline et tourmalinites de l'île d'Ouessant. Contribution à l'étude de la tourmalinisation liée aux intrusions granitiques. *Bulletin de la Société scientifique nationale de l'ouest de la France*, nouvelle série, t. 14, n° 3, 1992, p. 85-97.

536 CHAURIS (Louis). Problèmes d'insularité : origine des pierres de construction à Ouessant (Finistère, France), *Norois*, t. 39, 1992, p. 46-55, ill.

537 CHAURIS (Louis). Pierres d'Ouessant (Mein Eussa). Crozon, Maison des minéraux, 1992, 24 cm, 50 p., ill.

Introduction par Jean-Yves Cozan. - Bibliographie, p. 47-48.

538 POT (Marie-Dominique), LEGRAND (Christine). Ouessant, île des vents de kornog, de gwalarn, de mervent et des autres. *Vivre ici. Bretagne - Pays-de-la-Loire*, n° 7, 1992, p. 72-77.

539 ROBIC (Jean-Yves) [dir.]. L'île d'Ouessant depuis la préhistoire... Apports de la prospection et de l'archéologie. [Rennes], Institut culturel de Bretagne, 1992, 30 cm, 92-16 p., ill. (Patrimoine archéologique de Bretagne).

Avec la collaboration de Yvon Guermeur, Jean-Yves Tinévez, Jacques Briard, Gebhardt, Jean-Paul Le Bihan, Michel Le Goffic, Dominique Marguerie. Préface de Marie-Yvane Daire.
Bibliographie, p. 91-92.

Voir aussi les n^os^ 20 (enfrichement), 75 (musée des phares et balises), 105 (archéologie), 108 (Mez-Notariou), 110 (archéologie sous-marine), 455 (guide).

Pleuven

Voir le n° 114 (métahornblendite).

Pleyber-Christ

540 FAUJOUR (René). Église, chapelles, croix et calvaires de Pleyber-Christ. 1992.
Illustrations de François Gaouyer, Alexandre Kergoat, Job et Jean-François Guével, Jacques Gorlier, Jacques Faujour.

Plobannalec

Voir les nos 105 (fouilles), 381 (restauration de la chaire de Plonivel).

Plomelin

541 ROYANT (Jean-Pierre) [dir.]. Plomelin. Ploveilh. Au pays de Quimper. Racines et identité. S.l., U.B.A.PA.R. Editions, 1991, in-8°, 287 p., ill.
Collaborateurs : Gwénaëlle Bernard-Hénaff, Claude Génin, Bernard Janot, Gilbert Le Dévendec, Marie-Thérèse Le Roux, Yves Lintanff, Robert Omnès, Joseph Philippe, Bruno Plouzennec.
Bibliographie, p. 275-276. - Index, p. 281-282.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 janvier 1992, p. 13, ill.).

Voir aussi les nos 16 (parc botanique du Pérennou), 300 (Cercle François-Le-Bail).

Plomeur

Voir le n° 381 (restauration de sept statues de la chapelle Saint-Budoc).

Plonévez-du-Faou

Voir le n° 151 (Révolution).

Plonévez-Porzay

Voir le n° 185 (pardon de Sainte-Anne-la-Palud).

Ploudalmézeau

Voir le n° 105 (fouilles).

Plouescat

542 CREIGNOU (Marie-Louise). Les chapelles des cantons de Plouescat et de Plouzévédé. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 276 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Plouézoc'h

543 CASTEL (Yves-Pascal), HUON (Michel). La Feunteun-Jesus, dernier quart du XVIIe siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 février 1992, p. 24, ill.

544 HUON (Michel), MILLET (Christian), CASTEL (Yves-Pascal). La chapelle Saint-Antoine. Plouézoc'h. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1992, 23 cm, 119 p., ill.
Index, p. 111-114. - Bibliographie, p. 115.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 juillet 1992, p. 16, ill.).

Voir aussi le n° 115 (cairn de Barnenez).

Plougasnou

Voir le n° 395 (orgues rénovées).

Plougastel-Daoulas

Voir les nos 18 (géologie), 50 (musée du patrimoine), 302 (scolarisation, 1833-1914).

Plougonvelin

545 Le fort de Bertheaume ouvert au public. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 mai 1992, p. 23, ill.

546 PESLIN (Ch.-Yves). Le fort de Bertheaume, base d'aérostation maritime. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 août 1992, p. 17, ill.

Pendant la guerre de 1914-1918.

Voir aussi le n° 105 (fouilles).

Plouguerneau

Voir le n° 190 (Jean Favé).

Plouhinec

Voir le n° 105 (fouilles).

Plourin-lès-Morlaix

547 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de la Bretagne. Un Christ, une sablière ; l'ossuaire rénové. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 mars 1992, p. 13, ill.

548 CASTEL (Yves-Pascal). La pierre de Plourin : une double énigme. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 juin 1992, p. 28, ill.

Voir aussi le n° 57 (exposition Geoffroy d'Aboville).

Plouzévédé

Voir le n° 542 (chapelles du canton).

Pluguffan

Voir le n° 386 (atelier de vitraux).

Pont-Aven

Voir les n[os] 55 (peintres), 69 (exposition), 70 (*id.*), 77 (*id.*), 78 (*id.*), 367 (peintres).

Pont-Croix

Voir les n[os] 210 (petit séminaire), 439 (guide Gallimard).

Pont-l'Abbé

549 CORNOU (Jakez). Le châtaignier millénaire de Pont-l'Abbé. *Cap-Caval*, n° 16, mai 1992, p. 19-27.

Voir aussi les n[os] 274 (religieuses augustines), 381 (restauration de trois statues), 396 (orgues), 439 (guide Gallimard).

Pouldreuzic

550 GOURLAOUEN (Marie-Thérèse). Corentin Hénaff (1896-1976). Trente-six années au service de la commune. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 septembre 1992, p. 24, ill.

Quimper

551 DESHAYES (Albert). Aux origines de l'évêché de Cornouaille. Le pays de Quimper et son évolution dans le temps. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 1, juillet 1992, p. 3-7.

552 GWEGEN (Yann). Le beau prince et la petite Quimpéroise. Quand Rosalie Léon devint princesse Sayn-Wittgenstein Berlebourg. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 2, décembre 1992, p. 3-9.

553 HOUART (V.). En promenade dans le Quimper du XVIII[e] siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 mars 1992, p. 22, ill.

554 HOUART (V.). Quimper au XVII[e] siècle : une ville close ceinturée de couvents. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 avril 1992, p. 16, ill.

555 LE DELEZIR (Sylvie). La vie municipale à Quimper de 1800 à 1850. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 197 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

556 TROMEUR (Jean). Les travaux de rénovation du chœur de la cathédrale Saint-Corentin. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 août 1992, ill.

Voir aussi les n[os] 16 Lanniron), 21 (bibliothèque de l'évêché), 60 (musée des beaux-arts), 67 (exposition), 72 (*id.*), 105 (fouilles), 124 (sanctuaire antique), 174 (régiment suisse), 188 (grand séminaire), 189 (Révolution), 254 (immigration auvergnate), 255 (*id.*), 314 (éditions Villard), 382 (atelier de vitraux), 390 (céramique), 439 (guide Gallimard).

Quimperlé

Voir le n° 153 (élections législatives, 1848-1914).

Roscoff

Voir les n[os] 9 (jardin botanique), 226 (Johnnies), 353 (Charles de Kergariou).

Rosporden

557 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Aux portes de Rosporden : les origines du manoir de Coatcanton. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 mars 1992, p. 13, ill.

558 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). A l'ombre de son if, la «moderne» chapelle de Locjean. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 avril 1992, p. 7, ill.

559 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les énigmes du Moustoir. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 décembre 1992, p. 14, ill.

Saint-Évarzec

Voir les n[os] 105 (fouilles), 161 (finances locales).

Saint-Frégant

560 CASTEL (Yves-Pascal). A Saint-Frégant avec Spered Bro Gwiseni. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 octobre 1992, p. 12, ill.

Saint-Pol-de-Léon

Voir les n[os] 53 (exposition), 127 (cathédrale), 142 (Philippe de Coëtquis), 396 (orgues).

Saint-Sauveur

561 CASTEL (Yves-Pascal). La grande pitié de Notre-Dame. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mai 1992, p. 7, ill.

La pietà de Saint-Sauveur brûlée dans l'incendie de l'église.

Saint-Ségal

562 PENVEN (Michel), LE GUILLOU (Jean-René). Saint-Ségal. Huelgoat, Association «Sur les traces de François Joncour», 1992, 30 cm, n.p., ill.

Voir le n° 83 (Musée des champs).

Saint-Thégonnec

Voir le n° 388 (orfèvrerie).

Saint-Urbain

Voir le n° 375 (masque sculpté de Trévarn).

Saint-Vougay

Voir les nos 4 (exposition, château de Kerjean), 49 (*id.*), 84 (*id.*), 86 (*id.*).

Santec

563 TANGUY (Alain). Santec, une commune du Léon à l'épreuve de ses dissensions territoriales. S.l., s.n., 1992, 30 cm, 200 p.

Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Scaër

Voir le n° 291 (vie quotidienne au XVIIIe siècle), 326 (chapelles du canton).

Scrignac

Voir le n° 158 (vie politique).

Spézet

Voir les nos 120 (site de l'âge du fer de Rubiou), 182 (pardon de Notre-Dame du Crann), 220 (noms des champs).

Tréguennec

Voir les nos 381 (restauration de deux retables), 385 (vitrail de la Passion).

Trégunc

564 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). L'inquiétante découverte de Jean Rostang : l'«étang à monstres» de Trégunc. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 septembre 1992, p. 13, ill.

565 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Le manoir de Penanrun. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 décembre 1992, p. 16, ill.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

ABÉGUILÉ (Pierre), 157
ABOVILLE (Geoffroy D'), 57
ANNE DE BRETAGNE, 140, 378, 402
ARGENTRÉ (Bertrand D'), 17
ARREL (Yves), 36
ARTHUR DE RICHEMONT, 138
ARZEL (Alphonse), 157
AUBURTIN (Jean-François), 363

BASTID (famille), 253
BERNARD (Émile), 73
BEUCHET-DEBIERRE, 396
BLOIS (Aymar de), 401
BON (Maurice), 39
BOUDIN (Eugène), 58, 351, 360
BOUESTARD DE LA TOUCHE (Jean-Jacques), 432

CAILLON (Marcellin), 42
CARANTEC (saint), 203
CLOUARD (Albert), 342
COËTQUIS (Philippe de), 142
COLLIOT (Louis-Félix), 193
COLOMBA (saint), 195
CORBIÈRE (Édouard), 406, 407
CORBIÈRE (Tristan), 404

DARGENT (Yan'), 71, 408
DAUPHIN (Georges), 157
DEYROLLE (Jean), 65, 364
DEYROLLE (Théophile), 356
DOURMON (Jean-Jacques), 66
DU COUËDIC, 178
DUHAMEL (Maurice), 34
DUPOUY (Auguste), 43
DUVAL (Marcellin), 416

FAUCON-DUMONT (famille), 94
FAVÉ (Jean), 190
FLEURIOT DE LANGLE (A.-J.-R.), 112
FOURNIER (Geo), 350
FRÉLAUT (Jean), 370

GAUGUIN (Paul), 62, 63, 76
GOASDUFF (Louis), 157
GOUGEON (Roger), 246
GOURMELEN (Étienne), 430
GRALL (Xavier), 411
GUÉNOLÉ (saint),403

HÉNAFF (Corentin), 550
HENRI V d'Angleterre, 144
HERVÉ (saint), 197
HEYER, 395
HODGKINS (Frances), 369
HURÉ (Marie-Françoise), 384
JOINVILLE (prince de), 450
JONCOUR (François), 443, 516, 524, 526, 562

KERAUDREN (Pierre-François), 429
KERÉBEL (Pierre), 414
KERGARIOU (Charles DE), 353
KOUSNETZOFF (Constantin), 372

LA BOURDONNAIS, 502
LACOMBE (Georges), 64, 365
LA FONTENELLE, 147
LA LANDELLE, 409
LAREUR (Jo), 157
LA VILLEMARQUÉ (Théodore HERSART DE), 398
LE BAUD (Pierre), 30, 40
LE BEAU (Alcide), 70, 349
LE BIHAN (Antoine), 382
LEFÈVRE (Amédée), 434
LE FLANCHEC (Roger), 84
LEFRANC (Jules), 366
LE GRAND (Alain), 38, 44
LE GRAND (Étienne), 35
LEGRAND (Nicolas), 387
LE GUEN (Charles), 81
LE JUMEAU DE KERGARADEC (Jacques-Alexandre), 431
LE MAOUT (Charles), 426
LE MAOUT (Efflam), 426
LEMORDANT (Jean-Julien), 345, 355
LÉON (Rosalie), 552
LOUPOUKHINE (Nicolas DE), 497
LUCAS (Elisa), 460

MACHADO (Roger), 137
MAJAN (saint), 198
MATHEY (Jonas Henry), 387
MÉHEUT (Mathurin), 250, 357
MORVAN (Augustin), 428
MUSSAT (André), 41

NAPOLÉON III, 450
NOËL (Jules), 351
NORWYCH (Thomas), 177

O'CONOR (Roderic), 343

PARÉ (Ambroise),423
PARTURIER (Marcel), 77
PAUL AURÉLIEN (saint), 206
PAYEN (François), 450
PELLARIN (frères), 435
PENGUILLY L'HARIDON (Octave), 344

PÉREC (saint), 199
PERHIRIN (François), 37, 347
PÉRON (Pierre), 49, 59
PÉRON (Yves-Marie), 59
PERROT (Ferdinand), 361

QUENTRIC (Eugène), 471
QUILLIVÉRÉ (Eozen), 319

RICA (Guillaume), 493
RICHARD II, 177
RIOU (Jean-Étienne), 189
RIVANON (sainte), 200
RIVIÈRE (Henri), 61
ROBERT (Charles), 386

SAMSON (saint), 204
SAYN-WITTGENSTEIN BERLEBOURG (princesse), 552
SEGALEN (Victor), 51, 413
SERVAIS (saint), 202
SÉVELLEC (Jim-Eugène), 368
SEZNEC (famille), 164
SIMON (Émile), 348
SOUVESTRE (Émile), 408
STUART (famille), 148
SULIAU (saint), 201

THOMPSON (Sydney Lough), 69, 78
TUGDUAL (saint),209

UURMONOC, 206

VAUBAN, 454
VIER (Jacques), 309
VINCENT FERRIER (saint), 144

WILSON, 450
WINOC (saint), 205

YVES (saint), 374

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

ABÉGUILÉ (Catherine), 327
ABJEAN (Pierre), 9
ABRAHAM-THISSE (Simonne), 134
ACQUITTER (Catherine), 445
ALLOUIS (Jean), 161
AMBOISE (Valéry d'), 23
AMIOT (Christophe), 328
ANDRÉ (Bernard), 229
AN DU (Klaoda), 397
AN HIR (Reun), 242
AN IRIEN (Job), 195, 196, 197, 198, 199, 200
ARAGON (Elisabeth), 404
ARLAUX (Claire), 182
AUBRY (J.-M.), 446
AUDIBERT (Pierre), 475
AVRIL (Jean-Loup), 285, 416

BACHELIN (Henri), 449
BANCAUD (Henri), 520
BARBIER (Bruno), 520
BAYARD (D.-G.), 242
BEAULIEU (François DE), 10, 215
BECEIRO-PITA (Isabel), 405
BELBEOCH (Henri), 339, 340, 341
BELLEC (François), 1
BELLEIL (B.), 342
BÉNARD (Henry-Maurice), 417
BENINGTON (J.), 343
BEN MOUSSI (Laure), 258
BERDER (Michel), 383
BERNARD-HÉNAFF (Gwénaëlle), 541
BERTHOU (Jean), 406, 407, 408
BERTHOU (Christine), 478
BLANC (Marie-Luce), 126
BLAVIER (Yves), 230
BOHN (M. et M^me^), 314
BONNIN (Claude), 404
BOONE (Marc), 135
BOUCHER (Claire), 50
BOUGEARD (Christian), 155
BOULAIRE (Alain), 166, 167, 168, 450, 451, 452, 453
BOURGÈS (André-Yves), 36
BOUVET (Mireille), 72
BRAME (Cécile), 454
BRAYÈRE (Florent), 315
BRIAND (E.), 321
BRIAND (N.), 344
BRIARD (Jacques), 530
BROSSE (Monique), 409
BRUANT (Nathalie), 302
BUREL (Marcel), 490

CALVEZ (Marcel), 268
CAMUS (Cécile), 187
CANÉVET (Corentin), 216
CARDALIAGUET (René), 149
CARICHON (Christophe), 183
CARIOU (André), 345, 346
CARIOU (Raymond), 527
CARLUER (Jean-Yves), 212
CASADO ALONSO (Hilario), 221
CASSARD (Jean-Christophe), 3, 169

CASTEL (Yves-Pascal), 11, 53, 92, 127, 150, 179, 201, 202, 252, 295, 373, 374, 375, 376, 377, 382, 387, 388, 393, 410, 418, 491, 507, 515, 517, 521, 522, 523, 530, 543, 544, 547, 548, 560, 561.
CHAMARD-BOIS (Pierre), 383
CHAMBON (Yves), 297
CHAMPOT (Emmanuelle), 478
CHAPALAIN (Claude), 383
CHARDRONNET (Joseph), 460
CHAURIS (Louis), 12, 231, 535, 536, 537
CHÉDEVILLE (André), 95
CLEREN (Loïc), 151
CLOÎTRE (Marie-Thérèse), 188
COAT (Paul), 170, 171, 293, 347, 461
COATIVY (Y.), 90
COATMEUR (Jean-François), 37
COCHARD (Marc), 28
COLLET (Daniel), 243
COLLEU (André), 56
CONTAMINE (Philippe), 136
COPY (Jean-Yves), 378
CORNEC, 13
CORNOU (Jakez), 348, 549
CORROLLER (Joseph), 419, 420
COZ (Alain), 452
COZAN (Jean-Yves), 68, 72, 86, 218, 537
CREIGNOU (Marie-Louise), 542
CROIX (Alain), 269, 438
CYRILLE (Hervé), 14

DABO (Jean), 303
DAIRE (Marie-Yvane), 104, 119, 539
DANIEL (Tanguy), 47, 444
DANIÉLOU (E.), 57
DANRIGAL (Albert), 270
DECOIN (Didier), 244
DE KORT (Fons), 329, 421
DELAHAYE (P.), 259
DELALONDE (André), 203
DELOUCHE (Denise), 290
DELUMEAU (Jean), 285
DENÈFLE (Sylvette), 296
DENEZ (Per), 68, 290
DESHAYES (Albert), 96, 97, 551
DESQUESNES (Remy), 330
DIEUDONNÉ(Patrick), 462, 478, 486
DIMACHKIE (Nasser), 463
DIROU (Maurice-René), 38, 509
DIZERBO (Auguste), 271, 309
DOBY (Jean-Marie), 272
DOUCET (Jean), 422
DUBOURG (Jean-Claude), 511
DUIGOU (Serge), 5, 253, 254, 255, 415
DUMAÎTRE (Paule), 423
DUMVILLE (D. N.), 93
DURAND (Gildas), 322
DURFORT (José), 15
DUVAL (Michel), 172, 260
DUVIVIER (Christophe), 349

ESTEKI (Afsaneh), 247

FAILLER (Jean), 147, 350
FAIVRE (Jean), 285
FAUJOUR (Jacques), 540
FAUJOUR (René), 540
FAVÉ (Mgr), 157
FAVÉ (Visant), 189
FER (Roger), 526
FERIOT (Nathalie), 305
FERREIRA (Elisa), 222
FERRIEU (Xavier), 72
FEUTREN (Jean), 295
FILLAUT (Thierry), 273, 274
FLEURENCE (L.-H.), 306
FLOBERT (P.), 204
FONTENOY (Gérard), 91

GALLIOU (Patrick), 106
GAMET (Pierre), 61
GARNIER (Nicole), 72
GASNIER (A.), 464
GEBHARDT, 539
GÉNIN (Claude), 541
GIARD (Michel), 244
GILLES (Daniel), 465
GIOT (P.-R.), 107, 112, 113, 114
GORLIER (Jacques), 540
GOUJON (Camille), 512
GOURLAOUEN (Marie-Thérèse), 550
GOURMELEN (Jean), 466
GUERMEUR (Yvon), 539
GUÉVEL (Jean-François), 540
GUÉVEL (Job), 540
GUIDET (Thierry), 519
GUIGON (Philippe), 128
GUILCHER (André), 98
GUILCHER (Erwan), 163
GUILLAUME (J.-Y.), 518
GUIOMAR (Jean-Yves), 398
GURY (Jacques), 173, 351, 467
GWEGEN (Yann), 39, 552

H. (A.), 468
HAMON (Hélène), 316
HASCOËT (Didier), 157
HASCOËT (François), 513
HASS (René), 174
HAUCOURT (Geneviève D'), 19
HÉLIAS (Chantal), 469
HÉLIAS (Claude), 470
HÉLIAS (Pierre-Jakez), 339
HÉNAFF (Louis), 99

HENWOOD (Annie), 152, 275, 471, 472, 478
HENWOOD (Philippe), 175, 261, 276, 474, 475, 478
HERRY (François), 205
HERVÉ (Patrick), 288
HOCQUET (Jean-Claude), 223
HOLMES (Beti Wyn), 184
HOUART (Valérie), 16, 20, 190, 553, 554
HUIBAN (Sylvie), 153
HUMPHREYS (Humphrey Lloyd), 399
HUON (Michel), 543, 544

JACOB (Nelly), 249
JADÉ (Marianne), 289
JAFFRÈS (Gwénaëlle), 317
JAOUEN (Yvonne), 29
JÉZÉQUEL (A.), 533
JÉZÉQUEL (Stéphane), 277
JONES (Michael), 129, 131, 132, 137, 176

KERBAUL (Eugène), 154
KERGOAT (Alexandre), 540
KERGONOU (François), 476
KERHERVÉ (Jean), 30, 40, 47, 138, 162, 352
KERLOUÉGAN (François), 206
KERNÉIS (Jean-Pierre), 278, 307, 424
KERNÉVEL (Jean), 232
KERNÉVEZ (Patrick), 130, 331
KOZERAWSKI (Audrenne), 139
KRAUSE (Heike), 248

LACASSE (Germain), 415
LA CONDAMINE (Pierre DE), 148
LAGRÉE (Michel), 180, 181
LANCHOU (Françoise), 210
LANGOUËT (Loïc), 107
LAPEYSONNIE (Léon), 425
LAURENT (Donatien), 400
LE BARS (Goulven), 426
LE BARS (Malou), 383
LE BERRE (Alain), 156
LE BERRE (Yvon), 218
LE BIHAN (Jean-Paul), 108, 124, 539
LE BIHAN (Jean-Pierre), 384
LE BIHAN (René), 353, 453
LE BLOA (Michelle), 185
LE BOULANGER (Jean-Michel), 514
LE BRAS (Pierre-Yvon), 21
LEBRUN (François), 48, 245, 427
LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean), 354
LE COUÉDIC (Daniel), 332, 333, 334, 335, 477, 478
LECOURSONNAIS (Hervé), 294
LECUREUX (Bernadette), 22
LE DELEZIR (Sylvie), 555
LE DEVENDEC (Gilbert), 541
LE DOARÉ (Dominique), 5
LEFORT DES YLOUSES (Émile), 87
LE GALLO (Yves), 179, 280, 281, 282, 295, 308, 428, 478, 479
LE GENTIL (Pierre), 383
LE GOFF (Jean-Yves), 45, 299, 324, 525
LE GOFFIC (Michel), 120, 539
LE GRAND (Alain), 156
LEGRAND (Christine), 538
LEGUAY (Jean-Pierre), 140
LE GUILLOU (Jean-René), 562
LE GUILLOU (Louis), 309
LE GUIRRIEC (P.), 158
LE HER-SEZNEC (Denis), 164
LELIÈVRE (P.), 355
LE MAÎTRE (Louis-Pierre), 5, 69, 70, 94, 121, 159, 356, 364, 385, 391, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 528, 534, 557, 558, 559, 564, 565
LE MEN (Annie), 508
LE MENN (Claude), 45, 299, 310, 525
LE MENN (Gabriel), 311
LE MENN (Gwennole), 6, 25, 401
LE MOIGNE (Claudine), 233
LE MOIGNE (Simone), 290
LE MOING (Jean-Yves), 6, 100
LE QUERNEC (Alain), 68
LE ROUX (Marie-Thérèse), 541
LE ROUX (Maryse), 336
LE ROY (Denis), 224
LE ROY (Florian), 250
LESCOP (Jean), 440
LE STUM (Philippe), 72
LE TIEC (P.), 357
LE VEEL (Hélène), 527
LEYMARIE (J.), 358
LIEBOT (Maurice), 394
LINTANFF (Yves), 541
LOAËC (Gwenael), 291
LUCE-LOZAC'H (Ginette), 491

MADEC (Karine), 318
MADEC (Sophie), 411
MAHEUX (H.), 359
MALFOY (L.), 392
MANCERON (Gilles), 412, 413
MANŒUVRE (L.), 360
MARC (Frère), 191, 194, 208
MARGUERIE (Dominique), 109, 539
MARIN (Jean), 520
MARTIN (Pierre), 32
MAUNY (Michel DE), 337
MÉAR (Joëlle), 26
MÉHEUT (Mathurin), 250
MEIRION-JONES (Gwyn), 129, 131, 132
MENOU (Jacques DE), 48
MERDRIGNAC (Bernard), 101, 141, 207

MERINDOL (Christian DE), 88
MERRIEN (Nathalie), 26
MESLAY (O.), 365
MEYER (L.), 73
MICHÉA (Hubert), 177
MILBEAU (Françoise), 165
MILLET (Christian), 543
MINOIS (Georges), 7
MIOSSEC (Charles), 437
MIRIEL (Henri), 361
MOENNER (Gérald), 312
MOHRT (Michel), 480
MOLLAT (Michel), 8
MORZADEC (H.), 113, 114, 122
MOUTON (Benjamin), 115
MUEL (Francis), 389
MÜLLER (Heribert), 142
MULLER (M.), 481
MUSSAT (Marie-Claire), 41
MUYARD (T.), 213

NAZE (Patrick), 262
NIAUSSAT (Pierre-M.), 429
NICOLAS (Michel), 160

OLIER (François), 263, 283, 284, 433
OLIVEIRA MARQUES (A. H. DE), 225
OMNÈS (Robert), 541
OZANNE, 166, 453

PASTOUREAU (Michel), 89
PATEZ (M.), 379
PAVEC (Guy), 147
PECKER (Jean), 285, 430
PEN (Paul), 262
PENVEN (Michel), 443, 516, 524, 526, 562
PÉRON (Françoise), 256
PÉRON (Jean), 42
PEUZIAT (Jean-Marie), 264
PEUZIAT (Josick), 102
PEYRONNET (Georges), 143, 144
PHILIPPE (Joseph), 300, 338, 341
PHILIPPOT (Jacques), 484
PINOT (Jean-Pierre), 17
PIRIOU (Yann-Ber), 402, 403
PISARSKA-LECLERE (S.), 362
PLANCHAIS (Laurent), 211
PLOUZENNEC (Bruno), 541
PLUSQUELLEC (Yves), 18
POISSON (Catherine), 265
POSTIC (Fañch), 178, 532
POT (Marie-Dominique), 538
PRIGENT (Christiane), 323, 380
PUGET (Catherine) 77, 78

QUEFFÉLEC (Henri), 436, 441
QUÉMÉRÉ (Michel), 485
QUENTIN (F.), 363
QUERRÉ (Guirec), 116
QUINQUIS (J.), 234, 235

RABY (Hélène), 506, 518
RAPHALEN (Daniel), 43
RENOUARD (Michel), 26
REYDELLET (Chantal), 33
RICHAR-RIVIER (Georges), 364
RIOU (Guy), 381, 442
RIVALIN (Yann-Ber), 68
ROBIC (Jean-Yves), 539
ROUDAUT (Fañch), 236
ROULLOT (Michel), 390
ROUSSEL (C.), 324
ROUXEL (Françoise), 478, 486
ROYANT (Jean-Pierre), 541

SALANOVA (Laure), 117, 118
SALMON (B.), 365
SALMON-LEGAGNEUR (Emmanuel), 251
SALOU (Catherine), 237
SAVÉANT (Véronique), 266
SCHAETTEL (C.), 366
SÉITÉ (Françoise), 226
SELLIN (D.), 367
SÉVELLEC (Joël-Jim), 368
SEVEN (Pascal), 325
SIMON (Frère Marc), 208
SMITH-JULIA (M. H.), 146
SORET (Daniel), 5
SOURNIA (Jean-Charles), 287
STEEL (Françoise), 369
STÉPHAN (Bruno), 192
STÉPHAN (R.), 79
STERVINOU (Florence), 326
STOFFT (Henri), 431, 432

T. (M.), 313
TANGUY (Alain), 563
TANGUY (Bernard), 103, 209, 487
TANGUY (Jean-Luc), 267
TANGUY (Michel), 80, 81, 246
TANNEAU (Patrik), 227
TANTER (Frédéric), 489
THOMAS (B.), 491
THOMAS (I.), 370
TINÉVEZ (Jean-Yves), 539
TOCQUEC (Franck), 228
TOUDOUZE (Georges-Gustave), 436
TRAIN (M.-C.), 371
TRANVOUEZ (Yvon), 149, 186
TRÉHIN (Benoît), 270
TROPRES (Catherine), 72
TURIER (Henri), 433

VALENTIN (Michel), 434, 435
VECHAMBRE (Emmanuelle), 292
VECHAMBRE (Jean-Michel), 292
VERNET (Joseph), 166
VIGOUROUX (Éric), 240
VIVIER-BRANTHOMME (M.), 372
VOITON (Josette), 396

WEILL (Alain), 68
WIEL (Marc), 478

YON (Nathalie), 320

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions (année 1994)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 29 JANVIER 1994

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1993. – Le président donne lecture aux quelque quatre-vingts membres présents, réunis en assemblée générale, du rapport d'activité de l'année 1993. La liste des membres, arrêtée au 31 décembre 1993, s'élève à 2 152 personnes physiques. Si l'on tient compte des institutions culturelles, associations diverses et sociétés savantes de France ou de l'étranger qui sont abonnées ou échangent leurs publications avec les nôtres, le total s'élève à 2 292. Les adhésions enregistrées au cours de l'année sont au nombre de 77 (54 directement, 23 personnes rejoignant leur conjoint déjà adhérent); compte tenu des 57 décès, démissions ou radiations, l'augmentation réelle se chiffre à 20. Le président insiste pour que chacun fasse un effort dans le domaine du recrutement, auprès des amis et connaissances, une part appréciable des revenus de la Société venant des cotisations.

Les activités de la Société ont consisté, comme les années précédentes, en séances d'études (tenues régulièrement à Quimper et à Brest) et en excursions (qui ont permis de visiter Gouesnac'h et Clohars-Fouesnant, Le Faou et Landévennec, Plouguerneau, Quimper, ainsi que de faire un circuit en Morbihan, et un autre dans les Côtes-d'Armor). M. Dizerbo a organisé pour la Société diverses activités à l'échelon cantonal dans la presqu'île de Crozon.

Les travaux scientifiques ont été présentés sous forme de communications par MM. Alain Boulaire, Bertrand Frélaut, Henri Guillou, Daniel Le Couédic, Patrik Tanneau et Yves Tripier.

La Société archéologique a publié son *Bulletin* annuel (tome CXXII) et une réédition (augmentée par M. Albert Deshayes) de l'ouvrage de Francis Gourvil, *Noms de famille bretons d'origine toponymique*, la première édition (de 1970) étant épuisée. Quelques membres du conseil d'administration ont préparé les fiches nécessaires à l'établissement d'une table analytique des *Bulletins* 1983-1991, table qui sera publiée en 1994. Enfin la Société archéologique s'est engagée avec la maison d'édition Privat, de Toulouse, à publier l'an prochain une *Histoire de Quimper* dans la collection Univers de la France.

Le conseil d'administration, conformément aux statuts, a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 27 février 1993. Ont été élus ou réélus : M^lles^ Annie Boucher, Anne Brignaudy, MM. Alain Boulaire, M^me^ Lénaïg Carval, MM. Yves-Pascal Castel, Daniel Collet, Alain Daniel, Tanguy Daniel, Auguste Dizerbo, Serge Duigou, Patrick Galliou, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Pierre Keraval, Philippe de Kermadec, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Guy Leclerc, Jean-Louis Le Floc'h, Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Josick Peuziat et Bernard Tanguy.

Le bureau a été désigné par le nouveau conseil d'administration réuni à Châteaulin le 20 mars. Il est composé comme suit :

Président : M. Tanguy Daniel.

Vice-présidents : MM. Yves-Pascal Castel, Auguste Dizerbo, Guy Leclerc, Jean-Louis Le Floc'h, Bernard Tanguy.

Secrétaire général : M. Daniel Collet.

Secrétaires : M^lles^ Annie Boucher, Anne Brignaudy, MM. Serge Duigou, Philippe de Kermadec.

Trésorier : M. Patrick Galliou.

Trésorière adjointe : M^me^ Lénaïg Carval.

Le fonctionnement de la Société a été assuré avec régularité et efficacité par les membres du bureau, avec l'aide de quelques personnes elles aussi bénévoles : M. Daniel Collet, secrétaire général, assisté de M^lles^ Annie Boucher et Anne Brignaudy et de M. Hervé Glorennec ; M^me^ Lénaïg Carval et son mari pour l'informatique ; le docteur Camille Goujon pour la bibliothèque; M. Serge Duigou pour les relations avec la presse ; M. Alain Daniel pour l'expédition du *Bulletin*.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, à Châteaulin : le 20 mars et le 20 novembre.

Rapport financier. – M. Patrick Galliou, trésorier, donne ensuite lecture du compte de résultat de l'année écoulée. Celui-ci laisse apparaître un solde négatif de 58 953,33 francs (recettes : 350 626,48 francs ; dépenses : 409 579,81 francs). Ce résultat s'explique par une baisse des cotisations, par une diminution des ventes de publications et par l'augmentation des frais d'imprimerie (la réédition de l'ouvrage de F. Gourvil correspond à peu près au montant du déficit qui sera comblé progressivement par la vente du livre).

Les deux rapports ayant été lus et les explications fournies, le président les soumet au vote de l'assemblée, qui les adopte à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle témoigne aux responsables de la Société.

Remise du prix de la Société à M. Frédéric-J. Morvan. – Pour son mémoire de maîtrise sur *Le prieuré de Locmaria-Quimper des origines à 1792*, mémoire dirigé par M. Jean Kerhervé, professeur à l'université de Bretagne occidentale, et soutenu en mars 1993 à la faculté des lettres de Brest, M. Frédéric-J. Morvan se voit décerner le prix de la Société archéologique. Le jury a particulièrement apprécié l'essai de synthèse – jamais tenté jusqu'à ce jour – sur le passé monastique de Locmaria, l'ampleur de la documentation, la clarté de l'exposé, la qualité de l'illustration, due en grande partie à la plume de l'auteur. Le président félicite M. Morvan, lui souhaite de briller dans les concours d'enseignement qu'il prépare et propose qu'un article sur le prieuré de Locmaria vienne figurer dans un de nos prochains *Bulletins*.

II. Séance ordinaire

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Vingt nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. et Mme Gérard ABBÉ, de Plabennec, présentés par Mlle Marie Berthou et M. l'abbé Yves-Pascal Castel ;

– M. et Mme Jacques BERROYER, ingénieur à la Direction des constructions navales, de Loperhet, présentés par Mme Kersébet et M. l'abbé Yves-Pascal Castel ;

– M. et Mme Paul BONNET, colonel de gendarmerie (E.R.), de Brest, présentés par M. et Mme Bricheteau ;

– M. et Mme Didier BURDIN, cadre commercial (E.R.), du Conquet, présentés par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel ;

– M. Christian CABELLIC, ingénieur, de Vernouillet (Yvelines), présenté par MM. Daniel Collet et Hervé Glorennec ;

– M. et Mme Jean-Michel CARO, cadre et infirmière puéricultrice, de Corbeil-Essonnes (Essonne), présentés par les mêmes ;

– M. Hervé DANIÉLOU, professeur (E.R.), de Quimper, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Hervé Glorennec ;

– Mlle Irène LE LAY, rééducatrice, de Nantes, présentée par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– Mme Marie LE ROY, technicienne de laboratoire, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Daniel Collet ;

– Mlle Françoise MARTIN, employée de bureau (E.R.), de Landerneau, présentée par MM. Philippe de Kermadec et M. l'abbé Yves-Pascal Castel ;

– Mme LE HIR-TAKVORIAN, décoratrice, d'Arcachon, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;

– Mlle Monique PICHAVANT, d'Audierne, présentée par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel ;

– M. Pierre-Marie QUILLIVÉRÉ, directeur de société sidérurgique (E.R.), de Paris, présenté par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;

– M. et Mme Jean-Luc RICHARD, de Saint-Urbain, présentés par Mme Annie Le Men et M. l'abbé Yves-Pascal Castel.

Nécrologie. – Le président fait part du décès récent de M. Alain Le Goaziou, frère de Mlle Yvonne Le Goaziou, libraire à Quimper, à qui il adresse les condoléances de la Société archéologique. Il signale aussi le décès de M. Guy Pernez, qui avait adhéré en 1968 et qui, pendant plusieurs années, avait rendu de nombreux services à notre Société : de 1971 à 1983, il avait été notre trésorier adjoint. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de notre sympathie.

Bibliographie. – Le président présente ouvrages et revues reçus récemment : établi et rédigé par Mme Chantal Daniel, conservateur en chef aux Archives du Finistère, le répertoire numérique détaillé du *Chartrier de Kerouzéré*, déposé aux Archives départementales par ses propriétaires, M. et Mme de La Lande de Calan. Le répertoire comporte une introduction sur l'histoire de la seigneurie de Kerouzéré, la description des documents du chartrier (XIVe-XXe siècle), des tableaux généalogiques, un index des noms de lieux et de personnes et plusieurs illustrations. De M. Alain Le Grand-Vélin, *L'œuvre de pierre. Approches de l'art sacerdotal à Quimper et en Cornouaille*, avec une préface de l'abbé Yves-Pascal Castel. De la commission de toponymie de l'Institut culturel de Bretagne,

Lec'hanvadur Breizh. Répertoire bilingue des noms de lieux en Bretagne, destiné aux départements ou communes qui se sont engagés dans un programme de signalisation bilingue sur les routes départementales.

Deux revues sont présentées également : le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* (tome 119, juillet 1993) qui comporte un article de M . Bertrand Frélaut sur «La Révolution vue de Brest d'après la correspondance Lemière-Galles (1784-1798)» [il s'agit du texte de la communication faite à la Société archéologique du Finistère le 27 février 1993] ; *Bro Nevez*, International Committee for the defense of the breton language. Newsletter of the U.S. Branch (n° 48, novembre 1993) : le breton a aussi ses défenseurs outre-Atlantique !

Un colloque sur l'âge du fer. – L'association française pour l'étude de l'âge du fer tiendra son colloque annuel en Angleterre, à Winchester, du 5 au 9 avril prochain. Les thèmes retenus sont : «L'âge du fer dans le Wessex», et «Les questions posées par l'habitat de l'âge du fer». Seront privilégiées les communications concernant la Grande-Bretagne, la Normandie et la Bretagne.

Les coupes de mariage. – Le président donne ensuite la parole à l'abbé Yves-Pascal Castel qui fait une communication sur des objets d'orfèvrerie très particuliers : les «coupes de mariage», dont il présente sept exemplaires à l'auditoire. On dénombre quelque deux cents de ces coupes marquées de poinçons de maîtres orfèvres de Bretagne, auxquelles il faut joindre des dizaines d'autres mentionnées dans les archives.

Les textes anciens ignorent le terme actuel de «coupe de mariage», employé par le commerce, ou de «tasse à quêter» *(collection cup)* relevé dans les livres généraux sur l'orfèvrerie. Ils connaissent en revanche les termes de «coupe», de «coupes d'argent», de «tasses à deux anses» : cette dernière expression, non équivoque, correspondant à la structure même de l'objet, apparaît vers la fin du XVII[e] siècle. En revanche, le vocable de «coupe de mariage», forgé à partir de la fonction de l'objet, est relativement récent. On le relève vraisemblablement pour la première fois dans une lettre de Charles Rolland à André Suarès en date du 2 janvier 1913 : le barde brocanteur de Guerlesquin propose à l'écrivain une «tasse d'argent» et précise, entre parenthèses, qu'il s'agit d'une «ancienne coupe de mariage», glose utile pour établir le lien entre la mention parfois indéterminée des inventaires anciens et la réalité concrète de l'objet.

Les inventaires après décès font découvrir un monde rural bas-breton non démuni d'orfèvrerie. Une recherche récente sur Guipavas dénombre, entre 1690 et 1773, trente-cinq inventaires après décès mentionnant dix-huit coupes en argent et trente-neuf tasses, certaines appelées «tasses à deux anses» : pour une paroisse de cent quatre-vingts feux, vingt-six possèdent de l'argenterie, soit une famille sur sept. Voilà qui tempère le sombre tableau de l'enquête sur la misère en Léon de 1774 !

Quelle que soit la façon dont on les nomme, les coupes en question, qui ne comportent curieusement pas d'emblème religieux, demeurent intimement liées aux épousailles. Les rites d'utilisation différaient selon les lieux : en Cornouaille, à la sacristie, c'étaient les époux qui buvaient d'abord le vin versé dans le hanap par le prêtre; en Léon, le troisième jour des noces, au logis du nouveau couple, lors de la fête de l'armoire, c'étaient les parents du mari qui offraient le vin dans la coupe aux parents de l'épousée.

Quant aux noms gravés sur les coupes, rares sont ceux du couple comme on l'attendrait, et ceux des maris le sont plus souvent que ceux des épouses. Et l'on pourra se demander à qui exactement, et par qui, l'objet symbolique était offert.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1994

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Sept nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. et M^me^ Alain BALÈS, de Landudec, présentés par MM. Jos Philippe et Georges Le Merdy ;

– M. André-Yves BOURGÈS, consultant-formateur, de Guimaëc, présenté par MM. Tanguy Daniel et Bernard Tanguy ;

– M^lle^ Yvonne CLOUARD, retraitée de l'enseignement, de Quimper, présentée par M. et M^me^ Le Bris ;

– M^me^ Yvonne COÏC, employée de banque (E.R.), de Plobannalec, présentée par MM. Daniel Collet et Hervé Glorennec ;

– M. Marcel LE RHUN, retraité de l'enseignement, de Saint-Goazec, présenté par M^me^ Marguerite Le Bars et M. Hervé Glorennec ;

– M^lle^ Stéphanie PELLAE, étudiante, de Loperhet, présentée par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel.

Nécrologie. – Nous avons appris le décès de M. Joseph Portier, de Clohars-Carnoët, qui avait adhéré à la Société en 1966, et celui de M. Roger Le Chever, de Loctudy, l'un de nos plus anciens membres. Au nom de la Société, le président adresse ses condoléances aux membres des familles des disparus.

Bibliographie. – Le président présente les récentes publications reçues par la Société : *Constantin et la fin du monde antique*, par M. Christian Y.-M. Kerboul ; le numéro 161 des *Cahiers de l'Iroise* (janvier-mars 1994) ; le tome 100/4 (année 1993) des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, volume consacré aux actes du colloque «La culture paysanne (1750-1830)» qui s'est tenu à Rennes du 24 au 26 mai 1993.

La chapelle de Lanjulitte en Telgruc. – Le président donne lecture de la réponse de M. Corentin Guénolé, maire de Telgruc, à la lettre qu'il lui avait adressée au sujet de la chapelle de Lanjulitte, délaissée à l'état de ruine et menacée de disparition.

Il apparaît que le conseil municipal de Telgruc a débattu à plusieurs reprises de l'opportunité de faire des travaux sur cet édifice. En 1990, l'association Breiz Santel a préparé un dossier sur ce sujet à l'intention du conseil municipal de Telgruc, duquel il ressort qu'une première tranche de travaux assurant la sauvegarde des murs existants et la reconstruction de la sacristie pouvait être entièrement financée par Breiz Santel et par une subvention du conseil général, la commune n'ayant aucune participation financière dans cette opération. Par délibération du conseil municipal du 29 mars 1990, il a été décidé de rejeter cette proposition par crainte d'avoir à financer d'autres tranches de travaux, et par crainte aussi de voir classer l'édifice, ce qui entraînerait des sujétions pour les agriculteurs du village de Lanjulitte.

Le 1^er^ octobre 1991, le conseil général a accordé à la commune une subvention de 72 100 francs pour une première tranche de travaux de restauration estimée à 206 000 francs. Par délibération du 20 octobre 1993, et pour les mêmes raisons qu'en 1990, le conseil municipal de Telgruc a refusé d'envisager une restauration des ruines de la chapelle, se déclarant en revanche favorable à une démolition des vestiges existants, dont les

éléments pourraient servir à «l'édification d'un oratoire, avec les éléments restants de la chapelle, sur un site à déterminer ne constituant aucune gêne pour le voisinage».

La Société archéologique ne peut que constater que

1°) la commune de Telgruc a rejeté une subvention importante du conseil général et une aide proposée par Breiz Santel, alors qu'aucune participation financière ne lui était demandée ;

2°) la chapelle de Lanjulitte ne risque en aucune manière d'être classée parmi les Monuments historiques, ni même inscrite à l'Inventaire supplémentaire, étant donné son état de délabrement : l'administration des Monuments historiques a déjà trop de dépenses pour envisager d'inscrire les travaux de Lanjulitte à son budget ;

3°) la seule consolidation des murs n'entraînerait pas de dépenses exagérées ; la commune étant propriétaire peut parfaitement se borner à la consolidation des murs, pour éviter notamment les infiltrations d'eau ;

4°) l'intérêt légitime des agriculteurs du village de Lanjulitte ne peut en rien être lésé par la présence de la chapelle, des bâtiments d'exploitation étant déjà construits à quelques dizaines de centimètres de celle-ci.

La Société archéologique estime par conséquent que les décisions du conseil municipal de Telgruc ont été dictées soit par une mauvaise appréciation des risques juridiques et financiers, soit par le désir de protéger des activités agricoles qui ne sont pas réellement menacées, et que, en tout état de cause, il ne semble pas avoir, à aucun moment, tenu compte de l'intérêt du patrimoine historique et architectural que représente la chapelle de Lanjulitte. Dans de nombreuses autres communes, des comités de sauvegarde ont œuvré magnifiquement à la conservation ou à la restauration de leur chapelle, sans redouter un hypothétique classement. Il est regrettable que Telgruc se distingue par une attitude négative dans ce domaine. La Société archéologique ne peut que demander aux responsables locaux de réviser leur attitude pour sauver un édifice qui, peut-être, plus tard et en d'autres circonstances, pourra retrouver vie.

Les enclaves paroissiales en Léon avant la Révolution. – M. Laurent Planchais expose ensuite le résultat de ses recherches, entreprises sous la direction de M. Bernard Tanguy en vue d'une thèse de doctorat, sur la géographie historique du Léon, et en particulier sur le problème des enclaves. Les enclaves de l'évêché de Dol (Locquénolé dans le Léon), celles de la subdélégation de Lesneven (Lanrivoaré, Landunvez, Porspoder, Larret, Lanildut à l'intérieur de celle de Brest) sont bien connues. Les enclaves à l'échelon paroissial le sont moins et ont été peu étudiées, en dehors de celles du pays bigouden par M. le chanoine Le Floc'h. Or il en existait à Saint-Jean-Trolimon, mais aussi à Plourin-Ploudalmézeau, au Faou, à Argol, à Briec, à Rostrenen, et les communes actuelles n'ont pas toujours respecté les limites anciennes. M. Planchais a donc entrepris l'étude détaillée de ce phénomène et a pris Plourin-Léon (aujourd'hui Plourin-Ploudalmézeau) comme exemple.

Une enclave paroissiale étant définie comme une portion de territoire (un ou plusieurs villages) isolé de sa paroisse d'origine et enclavée dans une autre paroisse, il s'agit tout d'abord de reconstituer avec soin ces enclaves aujourd'hui disparues. Les sources sont diverses : si la carte de Cassini ne peut servir (elle ne donne pas les limites des paroisses du bas Léon), ses minutes sont utiles; les registres de B.M.S. fournissent les toponymes anciens; toutes les enclaves ayant été supprimées au milieu du XIX^e^ siècle, les limites communales mises en place à la Révolution donnent de précieux renseignements; en revanche, un rapport des recteurs du Léon à M^gr^ de La Marche en 1786 ne mentionne qu'une seule fois le terme d'enclaves.

La géographie précise des enclaves étant établie, se pose la question de leur origine. M. Planchais formule à cet égard plusieurs hypothèses, à partir de la toponymie et de l'his-

toire : on peut supposer dans certains cas une origine celtique, dans d'autres une origine monastique, ou une origine seigneuriale. C'est sur ce point particulièrement important pour l'histoire de la formation des paroisses que travaille actuellement M. Planchais : il nous donnera bientôt un article substantiel sur la question.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 26 MARS 1994

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Jacques AUBRY, ébéniste, de Pont-l'Abbé, présenté par MM. Jean et Jacques Le Minor ;

– M^me^ Odette BIGER, institutrice retraitée, de Quimper, présentée par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– M^me^ Gisèle BODILIS, de Moëlan-sur-Mer, présentée par M. et M^me^ Raymond Pouliquen ;

– Ecomusée des monts d'Arrée, à Commana, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– M. Thierry LE CAM, infirmier, de Paris, présenté par les mêmes ;

– M^me^ Yvonne LE GOFF, institutrice retraitée, de Guilers, présentée par MM. Courté et Hervé Glorennec ;

– M^me^ Françoise NÉZET, infirmière retraitée, de Le Mer-sur-Seine (Seine-et-Marne), présentée par M^me^ Lesquibé et M^lle^ Annie Boucher ;

– M^me^ Monique VANHOVE, antiquaire, de Quimper, présentée par M^lle^ Annie Boucher et M. Daniel Collet.

Bibliographie. – Le président présente le n° 21 des *Dossiers du Ce.R.A.A.* (Centre régional archéologique d'Alet) et un fascicule à part de ce même Centre consacré à *Un atelier gallo-romain de productions céramiques à Tressé (Ille-et-Vilaine).*

Expositions et salons. – Le président signale deux expositions qui vont se tenir au musée de Morlaix du 8 avril au 26 juin et consacrées au peintre Kerga (1899-1956), peintre de la baie de Morlaix, et au photographe pictorialiste Constantin Puyo (1857-1933). Il fait part également de la tenue à Plestin-lès-Grèves, les 23 et 24 avril, du salon du livre historique de Bretagne, sous la présidence de M^me^ Jacqueline Sainclivier, professeur à l'université de Rennes 2.

La restauration des verrières hautes de la cathédrale. – La restauration récente du chœur de la cathédrale Saint-Corentin offre l'occasion à M. Jean-Pierre Le Bihan, maître verrier à Quimper, d'évoquer le travail qu'il a effectué sur les verrières hautes qui sont au nombre de treize et datent de 1417-1419.

Au cours des temps, ces verrières ont subi de nombreuses restaurations. La dernière grande remise en ordre remontait à 1869 avant la dépose datant de la dernière guerre pen-

dant laquelle les vitraux furent stockés dans la chapelle Saint-Guénolé à Ergué-Armel, dans des conditions peu favorables à leur bonne conservation. Remontés après la guerre sans restauration, ils étaient en 1985 dans un état dramatique. A cette date, M. Jean-Pierre Le Bihan fut chargé par le ministère de la Culture d'une étude globale de toutes les verrières de la cathédrale. En 1986, trois panneaux du chœur (XV^e^ siècle) furent confiés pour étude au laboratoire de Champs-sur-Marne (laboratoire des Monuments historiques) et, en 1988, il fut décidé de déposer toutes les verrières hautes du chœur. Elles furent entreposées alors dans une salle aménagée dans la tour sud de la cathédrale.

Les verres montraient des altérations importantes. Sur la face externe, des cratères s'étaient formés, par suite de la forte teneur en chaux et en magnésie du sable utilisé lors de la fabrication du verre aux environs de 1 600 degrés. En outre, une zone perturbée de couleur brunâtre, très opaque, dont l'épaissseur doublait presque le verre, avait été provoquée par le calcium et le magnésium (et en moindre quantité par le potassium) extraits du verre, au cours des siècles, par l'eau de pluie. Cette zone pertubée était recouverte de gypse qui, lui aussi, était dû à l'action du SO^2 atmosphérique sur le calcium, formant une sorte de pellicule de plâtre très fragile, à quoi s'ajoutait des coulées de la rouille des fers et une forte teneur en plomb dont la présence n'a pas été élucidée. Enfin, à tous ces verres s'accrochaient des algues et des mousses qui formaient, surtout au nord, une végétation bien ancrée dans les cratères.

La face interne des verres était recouverte d'un important dépôt grisâtre dû à la condensation, à la poussière, à la suie des bougies. Sous l'effet de cette pollution, le dessin en grisaille (oxydes métalliques cuits à 600°) avait disparu dans bien des cas ou était bien fragilisé.

Il fallut d'abord nettoyer les verres. Les panneaux entiers furent trempés dans des bains d'eau successifs, lavés à la douchette, puis trempés dans du chlorure de potassium pour faciliter le déplombage et le démontage. Les zones perturbées de couleur brunâtre ont été nettoyées grâce à l'application de compresses imprégnées d'un mélange liquide d'acide oxalique et de bicarbonate d'ammonium. Dans tous les cas, le nettoyage s'est fait selon des méthodes douces.

Beaucoup de pièces étaient cassées. Jusqu'aux années 1970, le seul moyen de réparer une pièce brisée était d'incorporer un plomb dans la fente, ce qui enlaidissait les vitraux et en rendait la lecture difficile. Ces plombs de casse ont été supprimés (3 551 plombs pour cinq fenêtres du côté nord !) et les pièces non grugées ont pu être recollées avec une colle à base de silicone, transparente ou opaque suivant le clair ou le foncé des pièces. Dans le cas de pièces trop brisées, donc fragilisées, un doublage de verre a été posé du côté extérieur et maintenu par un cordon de colle.

Les verres du XIX^e^ siècle, ajoutés lors de restaurations, avaient perdu leur grisaille. En accord avec l'inspection générale des Monuments historiques, il a été décidé de supprimer ces pièces qui, d'ailleurs, relevaient plus de l'invention que de la copie sérieuse des pièces du XV^e^ siècle. En conséquence, il a été nécessaire de reconstituer ce qui avait disparu au cours des siècles. Cela ne posa guère de problèmes pour les éléments d'architecture, car il restait suffisamment de pièces d'origine ici ou là. Quant aux personnages, aucun n'était au complet, et la reconstitution a été laborieuse, avec des éléments dispersés sur les fenêtres : mains, pieds, morceaux de visages, d'armures, de heaumes, épées, dagues, etc. Grâce aux griffes ou aux gravures spécifiques que les pièces anciennes portaient au dos, il a été possible, à plusieurs reprises, de remettre à leur place d'origine des pièces égarées. Enfin la consultation de descriptions anciennes (manuscrit Boisbilly, monographie de Le Men) a été d'un grand secours pour cette restauration qui, au total, aura exigé 4807 heures de travail de mai 1992 à novembre 1993 !

Les fouilles archéologiques de la cathédrale. – M. Jean-Paul Le Bihan, archéologue municipal de Quimper, évoque à son tour un autre aspect de la restauration de la cathédrale : les sondages faits sous sa direction autour du chœur par le Service archéologqiue municipal de Quimper et par le Centre de recherche archéologique du Finistère.

Les fouilles ont mis en évidence de nombreux vestiges de murs arasés régulièrement et antérieurs à la cathédrale gothique. Les bâtisseurs de cette dernière les utilisèrent comme fondations directes. Quelques sépultures soulignent la présence d'un cimetière le long de ces édifices romans ou encore plus anciens.

Trois salles hypogées, à usage indéterminé, ont été reconnues, montrant, avec évidence, le niveau d'occupation de ce quartier aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Au sud-est du chœur, comme le prouvent les sommets de porte encore visibles dans le rempart, ce niveau était inférieur de près de deux mètres à celui que nous connaissons actuellement.

Ces éléments semblent confirmer les hypothèses d'Henri Waquet qui expliquait la déviation du chœur de la cathédrale par un choix délibéré dès l'érection de celui-ci. Il devait s'appuyer sur des vestiges anciens et sur des terrains solides. Il était admis qu'il faudrait bien, ultérieurement, reprendre l'axe des édifices romans.

Enfin, la mise au jour d'un sol pavé confirma les observations faites dans le jardin de l'Évêché et montra l'existence d'un lit de vestiges datables du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, parfaitement conservé.

Le secrétaire,
Serge Duigou

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 24 AVRIL 1994

Plougonvelin

Fort de Bertheaume. – Dans la matinée, les participants sont conviés à une visite, guidée par MM. Yves Chevillotte et par le général Vaillant, du fort de Bertheaume. Le premier consacre son exposé à l'histoire du lieu, que reconstitue une exposition installée dans l'ancienne poudrière. On peut voir là les trouvailles faites sur le site : silex du Mésolithique, tombe à coffre de l'âge du bronze, stèle de l'âge du fer, tessons de céramique et fragments de tuiles romaines. Le général Vaillant traite de son côté des aspects militaires et stratégiques des fortifications, depuis l'époque de Vauban jusqu'à la dernière guerre.

Adhésions. – A la fin du repas pris en commun au Conquet, M. Bernard Tanguy, qui remplace M. Tanguy Daniel, excusé, présente les demandes d'adhésion de sept personnes qui sont admises dans la Société :

– M^lle^ Dominique FÉREC, allocataire de recherche et monitrice à l'université de Bretagne occidentale, présentée par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Bernard Tanguy ;

– M^me^ Micheline GUILLOU, professeur de lettres classiques, de Quimper, présentée par M^lle^ Danielle Éouzan et M. Henri Guillou ;

– M^me^ Germaine MEINGAN, retraitée, de Quimper, présentée par M^lles^ Suzanne Miroux et Yvonne Rolland ;

– Le docteur Philippe GUILLAUME, de Brest, présenté par MM. Roger Gargadennec et Daniel Collet ;

– M. et M^me^ Michel TRÉFLEZ, cadre E.D.F., de Paris, présentés par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– M^lle Jeanine PHILIPPE, retraitée, présentée par M^mes Halléguen et Lesquibe.

Abbaye de Saint-Mathieu. – Accueillis par M^lle Marie-Claire Cloître, présidente des Amis de Saint-Mathieu, qui leur fait une présentation du musée consacré à l'abbaye, les participants visitent ensuite, sous la houlette de M. l'abbé Y.-P. Castel, les ruines du monument. On y discerne quatre périodes : sur un noyau roman se greffent des transformations en style français gothique, puis en style anglais Plantagenêt ; le chœur, quasi normand, vient compléter l'édifice tel qu'il se présente désormais à nos yeux.

Fort de Montbarrey. – Accueillis par M. Charles Goasguen, président de l'Association du Mémorial, les participants sont réunis sur la place d'armes pour entendre une présentation historique du fort par M. Jacques Gury. La construction de l'ouvrage, qui fut achevé en 1784 et qui porte le nom du comte de Montbarrey, secrétaire d'Etat à la Guerre de septembre 1777 à décembre 1780), s'inscrit dans le contexte de la guerre de l'Indépendance américaine. Brest étant la base navale d'où devaient être acheminées en Amérique les troupes françaises, Louis XVI, pour parer à une éventuelle attaque terrestre des Anglais, ordonna en 1776 de renforcer les défenses de la ville. Ainsi furent construits, outre le fort de Montbarrey, ceux de Keranroux, du Questel, de Penfeld et du Bouguen.

Après cette présentation, les participants visitent les bâtiments du fort et l'exposition consacrée à la guerre de 1939-1945 qu'ils abritent.

Le vice-président,
Bernard Tanguy

SÉANCE ET EXCURSION DU 29 MAI 1994

Pleyben

Présidence de M. Guy Leclerc, vice-président

La journée, organisée et présidée par M. Guy Leclerc, vice-président, est consacrée entièrement à la commune de Pleyben. La réunion du matin se tient à la salle des fêtes, en présence de M. Yves Jamet, maire de Pleyben, qui, après avoir souhaité la bienvenue, présente en quelques mots sa commune. Le président ouvre ensuite la séance.

Adhésions. – Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Patrick BOSSÉNO, technicien, de Quiberon (Morbihan), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– M^me Renée BIGNENS, retraitée de l'Éducation nationale, du Conquet, présentée par MM. Didier Burdin et Daniel Collet ;

– M^me Christiane ÉVANNO, retraitée, de Plougonvelin, présentée par M^me M.-F. Burdin et M. Tanguy Daniel ;

– M^me Nicole PODEUR, infirmière (E.R.), du Conquet, présentée par M. et M^me Didier Burdin ;

– M. Guy ÉVENOU, ouvrier, de Plogoff, présenté par M^me Monique Humbert et M. Daniel Collet.

Les sculptures de la voûte de l'église de Pleyben. – M. Guy Leclerc présente ensuite une communication, accompagnée de la projection de diapositives, sur les sculptures de la voûte de l'église Saint-Germain de Pleyben, qui viennent d'être remises en valeur après de longs travaux de restauration.

La chapelle de Gars-Maria. – L'excursion commence ensuite par la visite de la chapelle de Gars-Maria, dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. L'édifice, construit au XVI^e^ siècle, remanié au XVII^e^, reconstruit en partie au XVIII^e^, contient une importante statuaire ancienne. Sur le placître se dresse un calvaire en kersanton du XVI^e^ siècle.

Le château de La Bouexière. – Au bout d'une longue allée, le château de La Bouexière est la propriété de la famille d'Amphernet. Devant les bâtiments d'aspect composite, M. Guy Leclerc fait l'historique des lieux et remercie M. d'Amphernet qui a bien voulu nous accueillir.

L'enclos paroissial de Pleyben. – Après le repas pris en commun au restaurant de la Croix-Blanche, la visite de l'enclos paroissial est menée par l'abbé Yves-Pascal Castel.

La chapelle Notre-Dame de Lannélec. – La journée s'achève par la visite de la chapelle Notre-Dame de Lannélec, sous la conduite de M. Tanguy Daniel. La chapelle peut être présentée comme un modèle de restauration, intelligemment menée par un comité de quartier qui a su prendre les conseils des personnes et des administrations compétentes avant de se lancer dans des opérations de remise en valeur qui exigent de respecter un certain nombre de règles trop souvent ignorées des restaurateurs de bonne volonté. Ici, le résultat est superbe, et M. Daniel félicite M. Laurent Kerriou, président en exercice du comité de quartier.

La chapelle, construite sur une éminence naguère encore couronnée de grands arbres, a été fondée en 1490, comme en témoigne une inscription sur le premier pilier sud de la nef. Une sacristie de plan polygonal a été greffée en 1741 sur le bras sud du transept. La flèche sur le mur ouest date de 1863. De plan en tau, l'édifice a donc un chevet plat où s'ouvre une grande baie qui vient de retrouver sa verrière longtemps déposée pour restauration : une *Crucifixion*, une pietà et une sainte Barbe du début du XVI^e^ siècle. Le mobilier présente quelques pièces intéressantes, notamment, de part et d'autre du maître-autel, deux statues dans leurs niches, Notre-Dame de Lannélec et sainte Barbe (cette dernière datée de 1578). Le retable du maître-autel (fin du XVII^e^ siècle) comporte en son centre une *Assomption de la Vierge* ; les deux autres panneaux présentent une iconographie plus rare : l'*Apparition du Christ à sa mère*, et l'*Ensevelissement de la Vierge.* Plusieurs statues et vitraux (de l'atelier quimpérois de Jean-Pierre Le Bihan) complètent le décor de cette belle chapelle.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 26 JUIN 1994

Brest

La séance de la matinée se tient dans l'amphithéâtre n° 1 de la nouvelle faculté des lettres Victor-Segalen. Le président adresse ses remerciements aux personnes qui ont permis l'organisation de cette journée : le président de l'université, le préfet maritime et le préfet maritime adjoint, avec qui Alain Boulaire a pris les contacts nécessaires.

Adhésions. – Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Jean HERVIER, pharmacien, de Brest, présenté par MM. Guy Le Borgne et Roger Madec ;

– M^me^ Marie OLLIVIER, professeur, de Bohars, présentée par MM. Daniel Collet et Hervé Glorennec.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de M. Georges Le Léannec qui, membre de notre Société depuis 1962, avait aussi fortement contribué aux activités du Centre généalogique du Finistère (antenne de Brest) dont il fut membre du comité directeur. Que sa famille veuille bien trouver ici les condoléances de la Société archéologique.

Bibliographie. – Quelques ouvrages récemment reçus par la Société sont présentés : *Le Parlement de Bretagne, histoire et symbole*, publié par les éditions Apogée, Ar Men - Le Chasse-Marée, Presses universitaires de Rennes et Terre de Brume, ouvrage collectif né de la collaboration d'historiens rennais à la suite de l'incendie de février dernier ; *Moi, Philippe Tassier, photographe de la Bretagne rêvée*, publié par Jean-Yves Veillard aux éditions Apogée, recueil de photographies inédites d'un Lyonnais qui fit plusieurs séjours en Bretagne entre 1908 et 1912 ; le dernier numéro (163, daté de juillet 1994) des *Cahiers de l'Iroise*, intitulé «L'été de la Libération», consacré essentiellement à des témoignages et des souvenirs de Brestois, et illustré de gouaches et dessins de Pierre Péron.

Congrès. – Les membres de la Société archéologique du Finistère sont invités à prendre part au prochain congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne, qui se tiendra à Josselin les 12, 13 et 14 septembre prochain. Le thème portera sur «Violence, crimes et délits». Un thème pluriannuel (1994-1996) est consacré à «La table : manger et boire dans les villes et les campagnes».

Quimper à la fin du Moyen Age. – La parole est ensuite donnée à M. Jean Kerhervé, professeur d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale, pour une communication sur Quimper à la fin du Moyen Age. Cet exposé fort brillant, illustré de projections originales, évoque les principaux événements de la vie quimpéroise au bas Moyen Age et l'exercice des pouvoirs qui se partagent alors la ville : celui du duc et celui de l'évêque.

La matière de cet exposé sera développée dans une *Histoire de Quimper* dont la publication est prévue à la fin de l'année aux éditions Privat, en coédition avec la Société archéologique du Finistère.

Excursion dans la rade de Brest. – Après un repas en commun pris au Cercle naval, une vedette de la Marine nationale («Transrade») permet aux quelque cent quarante participants à cette journée d'effectuer une sortie en mer, malheureusement écourtée par le manque de temps ; le commandant Cheval donne cependant des explications sur les fortifications littorales des environs de Brest. Après un passage non loin du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, récemment lancé, un détour par le port de commerce permet de passer à proximité de la frégate la *Recouvrance*. Les obligations de l'horaire n'ont pas permis d'aller jusqu'à Camaret, où devait être évoquée la bataille de 1694.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 26 JUILLET 1994

Pays bigouden

L'excursion d'été a réuni cent vingt membres pour une visite du sud du pays bigouden sous la conduite de M. Serge Duigou.

L'église de Lambour en Pont-l'Abbé. – Menés depuis 1984, les travaux de restauration de cette ancienne église tréviale du quartier de Lambour, rive gauche de Pont-l'Abbé, sont bien avancés. MM. Raymond Souquet-Basiège et Jean Le Pape, président et secré-

taire de l'association de sauvegarde, ont souligné l'effort entrepris et insisté sur la nécessité, à terme, de couvrir les ruines. Élégant édifice des XIII^e^ et XVI^e^ siècles, Lambour a subi les foudres du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, au moment de la révolte des Bonnets rouges de 1675 ; en septembre de cette même année, les soldats du roi démolissaient la flèche de son clocher. En 1899, le maire de Pont-l'Abbé, pour des raisons de sécurité, le privait de son toit. Depuis dix ans, les murs ont été consolidés et nettoyés, le dallage refait et complété, l'environnement réhabilité. Mais la question du toit demeure en suspens.

L'église et le monastère des Carmes de Pont-l'Abbé. – Après un rapide coup d'œil au château des barons du Pont, forteresse des XIV^e^ et XVIII^e^ siècles abritant désormais le Musée bigouden et l'hôtel de ville, le groupe a visité l'église Notre-Dame des Carmes, ancienne chapelle du monastère des pères carmes jusqu'à la Révolution. Ce superbe édifice d'architecture mendiante, commencé en 1383, se signale par les belles fenêtres de la façade ouest et du chevet, les colonnes de la nef, dérivées de Pont-Croix, sa sobre et noble ordonnance, ainsi que par la statuaire, dont plusieurs éléments proviennent de Lambour.

Les bâtiments conventuels ont malheureusement été démolis entre la fin du siècle dernier et 1950. Seul subsiste, à Quimper, le cloître du XV^e^ siècle, aux armes de Bertrand de Rosmadec, démonté en 1880 et reconstruit en 1901-1902 dans la cour du grand séminaire, devenu lycée Chaptal. Il serait souhaitable qu'il retrouve son lieu d'implantation d'origine, accolé à l'église qui lui donnait sa raison d'être.

Le manoir de Kerhoas en Plobannalec. – Après le déjeuner pris au restaurant Le Refuge, à Saint-Jean-Trolimon, l'excursion se poursuit à Plobannalec, au manoir de Kerhoas. Situé au fond de la ria du Ster qui sépare Lesconil du quartier loctudiste de Larvor, c'est un petit manoir du XVI^e^ siècle, relativement bien conservé autour de sa cour fermée, encadré par des bâtiments utilitaires, crèches et grange, de la même époque. A la demande de sa nouvelle propriétaire, M^me^ Aymer, il vient d'être intelligemment restauré sous la conduite de M. Tournaire, architecte des Bâtiments de France.

Kerity en Penmarc'h. – La visite de Kerity a donné l'occasion à M. Serge Duigou de retracer l'aventure maritime de Penmarc'h aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, quand la pointe du Cap-Caval abritait l'un des grands ports d'armement du littoral atlantique. A la tête d'une flottille de quelque trois cents embarcations, les Penmarchais se livraient à la fois à la pêche du merlu et du congre, et au transport maritime international. Ils étaient particulièrement actifs sur la route du vin de Bordeaux et du pastel de Toulouse vers les ports de la mer du Nord (L'Écluse et Arnemuiden surtout) et des îles Britanniques. La concurrence de la flotte hollandaise à partir de 1550 et le coup de grâce porté par La Fontenelle en 1596, en pleines guerres de la Ligue, ont réduit la prospérité et l'activité de Penmarc'h à néant (ou peu s'en faut) un siècle plus tard.

Témoins des grandes heures passées, quelques maisons d'armateurs, en solide pierre de taille, l'église Sainte-Thumette, du XVI^e^ siècle, et le manoir de Kerouzy, actuel presbytère de la paroisse de Kerity, qui a conservé son appareil défensif, son pigeonnier, son escalier en vis. Mais du fait des destructions innombrables, il est difficile de prendre l'exacte mesure de l'importance d'une communauté maritime qui, sous François I^er^, atteignait sans doute les dix mille âmes.

La pointe de Penmarc'h. – L'excursion a pris fin à la pointe sud-ouest de la Bretagne, au hameau de Saint-Pierre de Penmarc'h où se côtoient, sur un espace limité, le phare d'Eckmühl (1897), l'ancien phare de 1835, la chapelle Saint-Pierre (XV^e^ siècle), le sémaphore et l'abri du canot de sauvetage de la fin du siècle dernier.

Désaffecté depuis la mise en service du phare d'Eckmühl, l'ancien phare est en cours d'aménagement en centre de découverte maritime ; il fera notamment revivre le

Penmarc'h de la fin du Moyen Age et du XVI[e] siècle. D'ores et déjà, un canot de sauvetage à rames du début du siècle, le *Papa-Poydenot*, a été fidèlement restauré et se visite sous l'Abri. De la même façon, la chapelle Saint-Pierre, qui a sans doute servi de tour à feu sous l'Ancien Régime, a fait l'objet d'une réhabilitation soignée. Ainsi, un site largement abandonné reprend vie et illustrera la mémoire maritime, ancienne et récente, de la Cornouaille.

Le secrétaire,
Serge Duigou

Le président
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 25 SEPTEMBRE 1994

Mellac - Pont-Aven - Nizon

Une centaine de personnes ont, sous un ciel gris et pluvieux d'automne, participé à l'excursion organisée dans le pays de Quimperlé et de Pont-Aven.

Le manoir de Kernault. – La matinée a été consacrée au manoir de Kernault, visité dans des conditions exceptionnelles sous la direction de M. Fañch Postic, ingénieur au Centre national de la recherche scientifique et responsable du Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale installé dans les locaux du manoir.

M. Postic a d'abord rappelé l'histoire de cette demeure, depuis le premier seigneur du lieu, Yvon de Lescoët, qui vivait dans la seconde moitié du XV[e] siècle, jusqu'aux Poulpiquet de Brescanvel, qui en furent propriétaires jusqu'en 1989. Kernault fut acheté en juin 1990 par le département qui en a entrepris la restauration : l'ancien logis a été remis en état en 1993 et 1994, ainsi que la chapelle. Les greniers à pans de bois du XVII[e] siècle, à l'architecture exceptionnelle pour des communs, retrouveront bientôt à leur tour leur aspect originel.

M. Postic a ensuite détaillé les travaux de restauration de l'intérieur du logis, donnant d'abondantes précisions sur les problèmes posés par la restitution de la grande salle, de ses boiseries du XVIII[e] siècle, des tapisseries flamandes des XVI[e] et XVII[e] siècles. Il a évoqué aussi la découverte, lors de la restauration de la façade, d'une trentaine de vases en terre cuite insérés dans la maçonnerie et que l'on suppose être des «pots à oiseaux» destinés à piéger des passereaux. Il a rappelé aussi le sauvetage, par l'atelier de Jean-Pierre Le Bihan, d'un vitrail datant de 1540 environ, représentant l'*Adoration des Mages*, et qui a été retrouvé dans un carton d'emballage oublié dans une soupente du manoir. Le vitrail, qui provient de l'ancienne église paroissiale de Mellac, est aujourd'hui exposé dans une salle du rez-de-chaussée de Kernault.

Une exposition sur les manoirs bretons permet de replacer Kernault dans l'histoire économique, sociale et artistique de la Bretagne depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Par ailleurs, de nombreux objets mobiliers et pièces d'archives concernant l'histoire du manoir sont présentés dans des vitrines, et c'est l'occasion de rappeler que le Centre de recherche et de documentation de Kernault procède aussi actuellement à l'inventaire et à l'étude des archives de La Villemarqué qui lui ont été confiées.

Le président remercie vivement M. Postic d'avoir bien voulu distraire une partie de son repos dominical pour nous recevoir et nous donner de si pertinentes explications.

La chapelle de Trémalo en Nizon. – Après le déjeuner pris en commun à Riec-sur-Belon, l'excursion se déplace dans la paroisse de Nizon pour visiter la chapelle de

Trémalo. Avant de présenter l'édifice et son mobilier, le président indique que M. Bertrand Quéinec, auteur de deux beaux volumes sur l'histoire de Nizon, aurait dû nous guider en ces lieux : malheureusement une intervention chirurgicale l'empêche d'être présent. Le président, au nom de la Société archéologique, lui adresse ses vœux de prompt rétablissement. Il évoque ensuite la personnalité de Théodore de La Villemarqué, dont la famille maternelle possédait le manoir du Plessix-Nizon qui se trouve à un kilomètre à l'est de la chapelle : le futur auteur du *Barzaz-Breiz* (né à Quimperlé en 1815) y passa les premières années de sa vie, sous la Restauration. Il rappelle aussi que cette chapelle a séduit les peintres de l'école de Pont-Aven, à la fin du siècle dernier, et notamment Paul Gauguin : le fameux *Christ jaune*, tableau de 1889, est celui qui est fixé sur le mur nord de la nef.

La chapelle de Kergornet en Nizon. – A l'étape suivante, toujours en Nizon, est évoquée la personnalité de Xavier Grall. L'écrivain, qui habitait jusqu'à sa mort le hameau voisin de Bossulan, présida en 1978 le comité de sauvegarde de la chapelle de Kergornet : organisant des fêtes avec ses amis chanteurs et musiciens Jégat, Servat, Glenmor, il contribua à recueillir une partie des sommes nécessaires à la restauration de l'édifice. Aujourd'hui, la chapelle a retrouvé sa splendeur d'autrefois : au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, les comptes indiquent en effet que les offrandes étaient abondantes et permettaient non seulement de réparer l'édifice, mais d'y entretenir un chapelain dont la demeure – du XVI^e^ siècle – subsiste encore au village voisin de Gorréquer. Les pèlerins qui affluaient jadis venaient se recueillir devant la statue de Notre-Dame, une *Virgo lactans* dont les mères imploraient la grâce de pouvoir allaiter leurs enfants.

Le musée de Pont-Aven. – La journée s'est terminée par la visite d'une exposition au musée de Pont-Aven. Le thème choisi – les œuvres peintes en 1894 par les artistes de l'école de Pont-Aven – a permis à chacun de retrouver – ou de découvrir – un bon nombre de tableaux de Gauguin, d'Émile Bernard, de Maxime Maufra, d'Henry Moret, etc.

Un remarquable film vidéo sur le groupe de Pont-Aven, dû à M^me^ Catherine Puget, conservateur du musée, a couronné la visite de l'exposition.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1994

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance est ouverte par un rapide bilan des excursions de l'été.

Adhésions. – Onze nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^me^ Anne-Marie BLAIZE, retraitée, de Brasparts, présentée par M. et M^me^ Lollier ;

– M^me^ Marie-Françoise BROUCKE, secrétaire, de Brest, présentée par MM. Philippe de Kermadec et Tanguy Daniel ;

– M^me^ Anne CARIOU, professeur d'histoire et de géographie, de Kerlaz, présentée par M. Louis Élégoët et M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h ;

– M^me^ Suzanne CUZON, de Quimper, présentée par M^me^ Émilie Bosser et M. Daniel Collet ;

– M. Patrick KERNÉVEZ, professeur d'histoire et de géographie, de Carhaix, présenté par MM. Jos Philippe et Daniel Collet ;

– M^me^ Monique LANNUZEL-BERRE, enseignante, de Quimper, présentée par M. et M^me^ Lollier ;

– M. Robert LECLERCQ, docteur en médecine, de Paris, présenté par M. et M^me^ Tanguy Daniel ;

– M^lle^ Yvonne LE GALL, chimiste (E.R.), de Paris, présentée par M^me^ Josette Henry et M. Guy Le Borgne ;

– M^lle^ Madeleine LE ROY, retraitée de la S.N.C.F., présentée par MM. Hervé Glorennec et Daniel Collet ;

– M. Jean-Marie MÉNEZ, retraité, de Bazemont (Yvelines), présenté par MM. Hervé Glorennec et Daniel Collet ;

– M. Robert PENHOAT, de Brest, présenté par M^lle^ Annie Boucher et M. Marcel Lollier.

Bibliographie. – Le président présente quelques ouvrages récemment publiés : de Jean-Yves Carluer, *Protestants et Bretons. La mémoire des hommes et des lieux*, aux éditions de La Cause, livre issu d'une brillante thèse de doctorat ; de Jean-Christophe Cassard, *La Bretagne des premiers siècles. Le haut Moyen Age*, aux éditions Gisserot, excellente introduction à l'histoire d'une période difficile d'accès et où l'historien ne s'aventure qu'à pas prudents, faute d'une documentation suffisante ; *Histoire et politique, mélanges offerts à Edmond Monange*, ancien doyen de la faculté des lettres de l'université de Bretagne occidentale, par ses amis, à l'occasion de son départ en retraite : il s'agit d'un recueil d'articles le plus souvent consacrés à la Bretagne et à son histoire politique, l'une et l'autre ayant été l'objet de l'enseignement universitaire ou de l'engagement d'Edmond Monange dans la vie publique ; *Irlande et Bretagne, vingt siècles d'histoire*, aux éditions Terre de brume : ce sont les actes du colloque qui s'est tenu à Rennes en mars 1993 et qui sont publiés par Catherine Laurent, archiviste municipale de Rennes, et par Helen Davis, de l'université de Cork.

Parmi les revues reçues, le *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique* (t. 129, 1993) ; les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (t. LXXI, 1994) ; la *Table analytique des Annales de Bretagne et des Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 1 à 100, 1886-1993 (t. 101, 1994), avec une introduction par Alain Croix ; la *Table analytique 1983-1991 du Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, constituant le tome CXXI, 1992, de notre *Bulletin* ; *Antiquités nationales*, bulletin du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, avec un article copieux de Pierre-Yves Milcent sur « l'âge du fer en Armorique à travers les ensembles funéraires «.

Plusieurs ouvrages sont annoncés : *Rivages de Bretagne*, sous la direction de Denise Delouche ; *La sculpture dans l'Ouest de l'âge du fer à nos jours*, sous la direction de Denise Delouche ; *Loti en son temps*, actes du colloque tenu à Paimpol en juillet 1993 ; *Le comportement politique des Bretons*, par Jean-Jacques Monnier, aux Presses universitaires de Rennes ; le *Journal de route de François-Marie Luzel*, édité par Françoise Morvan aux Presses universitaires de Rennes-Terre de brume.

Congrès et colloques. – Le président rend compte du dernier congrès des sociétés savantes de Bretagne qui s'est tenu à Josselin (Morbihan), du 12 au 14 septembre 1994. Le thème principal en était «Violence, crimes et délits», le thème secondaire : «La table : manger et boire dans les villes et les campagnes». Les communications, d'un grand intérêt, ont été agrémentées par la visite du château de Josselin et par une excursion à travers

le Morbihan, aux forges de Lanouée, à Radenac (chapelle Saint-Fiacre), à Bignan (château de Kerguéhennec), à Guéhenno (calvaire et manoir de La Mée), à Guégon (manoir du Val-au-Houx).

Le colloque de Plougonvelin, du 22 au 24 septembre, a été consacré à l'étude de «Saint-Mathieu de Fineterre à travers les âges». Les Amis de Saint-Mathieu (Marie-Claire Cloître) et le Centre de recherche bretonne et celtique (Bernard Tanguy) ont proposé des communications sur l'archéologie, l'histoire et l'architecture de l'abbaye depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution française, et une visite du musée (sous la direction de M.-C. Cloître) et des ruines de l'abbaye (abbé Yves-Pascal Castel).

Les débuts de l'art gravé à l'Épipaléolithique et au Mésolithique en Armorique. – Le président donne ensuite la parole à M. Michel Le Goffic, archéologue départemental, pour une communication sur les premières traces d'art gravé en Armorique.

Pour bien délimiter son sujet, M. Le Goffic commence par définir la notion d'art en citant le *Petit Larousse*... : «L'art est une activité humaine spécifique faisant appel à certaines facultés sensorielles, esthétiques et intellectuelles» ; il fait aussi appel à Armand Colin qui citait plusieurs formes d'art : la poésie, la musique, la danse, la peinture, la gravure, la sculpture et l'architecture. Parfois la gravure et la sculpture sont confondues, tant il est vrai que l'on passe presque insensiblement de la gravure au bas-relief, puis à la ronde-bosse et, enfin, à la sculpture en détachant l'objet de son support.

Il est bien évident que certaines formes d'art ne laissent que peu de traces, voire pas du tout. Les premières manifestations artistiques connues sont dues à l'homme de Néanderthal qui prit soin de certains de ses morts en les parant de coquillages et en les recouvrant d'ocre.

M. Le Goffic rend un hommage particulier à deux chercheurs qui se sont intéressés à la spiritualité des hommes de la fin du Paléolithique : l'abbé H. Breuil et A. Leroi-Gourhan. Ils ont montré que l'art se développe avec l'apparition d'un nouvel homme, l'*Homo sapiens sapiens* qui remplace – on ne sait toujours ni comment ni pourquoi – l'*Homo sapiens neanderthalensis* qui était plus robuste. Avec ce nouvel occupant naît le Paléolithique supérieur, vers – 40 000. Cette période dure jusqu'à la fin de la dernière glaciation qui se termine vers – 10 000. Peintures et gravures ornent de nombreuses grottes, comme Lascaux ou Rouffignac, ou des objets mobiliers, voire des ossements ou des pierres. Art pour l'art, religion, magie, il est souvent difficile se saisir les raisons qui ont conduit l'Homme à produire ce travail.

La fin des temps glaciaires est marquée par un réchauffement considérable et assez rapide qui a pour conséquence la fonte des glaces de l'inlandsis et des glaciers des montagnes, ce qui provoque une remontée du niveau de la mer d'une centaine de mètres et signifie qu'une quantité énorme de sites archéologiques de plein air a disparu et que les grottes marines du Cap-Sizun et de la presqu'île de Crozon, ainsi qu'une quantité d'abris sous roche de la côte ont été réinvestis par la mer, décapant irrémédiablement les niveaux d'occupation et, peut-être, les œuvres d'art qui s'y trouvaient. Ce réchauffement, s'il modifie le trait de côte, agit aussi sur la flore et sur la faune : la forêt remplace petit à petit la végétation de toundra qui recouvrait l'Armorique au Paléolithique supérieur. Les troupeaux de chevaux, de rennes, de mammouths se retirent vers le nord-est, laissant la place aux sangliers, cerfs, lièvres et lapins. Ce bouleversement de l'écosystème a eu une répercussion évidente sur les habitude de l'Homme qui dut s'adapter aux nouveaux gibiers, aux nouveaux végétaux. Les méthodes de chasse, de pêche et de cueillette évoluant, l'outillage a aussi évolué vers des formes de plus en plus petites... jusqu'à la microlithisation au Mésolithique. La mentalité de ces hommes de l'Épipaléolithique s'est transformée et les grandes œuvres d'art du Magdalénien sont remplacées par un art abstrait. Au Mas d'Azil, en Ariège, de nombreux

galets sont peints de points ou de traits à l'ocre, certains sont gravés comme à Rochedane, dans le Doubs. Ces galets ont été étudiés par E. Piette, puis, plus récemment, par A. Marshack, A. Thévenin, C. Couraud et F. d'Errico, pour ne citer que les principaux auteurs. Dans son travail, F. d'Errico montre que les gravures des galets de Rochedane ont été réalisés très rapidement et avec le même outil et ne sont donc pas des indications de calendrier soli-lunaire ou des marques de chasse, comme l'avait supposé A. Marshack.

Jusqu'à ces dernières années, les cartes de répartition des œuvres épipaléolithiques et mésolithiques montraient une grande lacune dans le nord-ouest de la France. Ce vide a commencé à se combler avec la découverte par J.-Y. Gallais de deux plaquettes gravées à Clis, en Guérande (Loire-Atlantique), puis par la publication des schistes gravés de Chênambault et La Pommeraye en Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) par J. Mornand. Le même auteur a publié une plaquette gravée, trouvée au Roz en Saint-Nic (Finistère). Tous ces différents objets en schiste ardoisier semblent pouvoir être rattachés à un contexte mésolithique. En 1993, M. Le Goffic a publié dans la *Revue archéologique de l'Ouest* cinq pierres gravées découvertes à Goarem-Kerbilaët en Plonéour-Lanvern (Finistère) : leur datation est assez difficile, faute d'industrie associée suffisamment caractéristique, mais on peut toutefois les rapporter, au moins provisoirement, à un Épipaléolithique *sensu lato* ou à un Mésolithique précoce. Il y a quelques mois, M. Le Goffic a eu la chance de découvrir, associé à une industrie comprenant des pointes de Grundy, des pointes à dos courbe, des grattoirs circulaires ou sur bout de lame et faisant penser à du Creswellien, un petit galet plat en schiste gréseux, gravé sur les deux faces et que l'on peut dater, toujours provisoirement, de l'Alleröd ou du Dryas III, soit entre – 10 000 et – 8 200, ce qui en fait l'œuvre d'art la plus ancienne actuellement attestée en Bretagne. Une face montre des séries de zigzags, parfois groupés en réseaux parallèles et, sur l'autre face, entre deux traits longitudinaux parallèles, une ligne barbelée ou en arête de poisson. De part et d'autre sont des lignes sinueuses et des hachures. Tout dernièrement, un long galet plat de schiste ardoisier, trouvé en contexte mésolithique final à Sibiril (Finistère), a été confié à M. Le Goffic pour étude ; il montre sur les deux faces des traits parallèles transversaux. Ce dernier fait penser à une pièce de Guérande, à deux pièces du gisement de La Pommeraye, mais aussi à deux petits galets mis au jour par J.-Y. Tinévez lors de la fouille de l'habitat néolithique de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan). On peut se demander s'il n'y a pas eu une occupation antérieure du site. De tels traits transversaux se retrouvent sur une mandibule de poisson et sur des côtes humaines dans une sépulture d'enfant du Mésolithique final de Téviec (Morbihan), fouillée par Marthe et Saint-Just Péquart. Un poignard en os présentait aussi des séries de traits transversaux parallèles sur toute la longueur de l'objet. Un poignard très voisin a été trouvé par O. Kayser à Beg-er-Vil en Quiberon (Morbihan), mais le décor est ici formé par des lignes brisées, en zigzags, groupées par deux. Il y a également découvert un fragment d'os montrant des losanges assez frustes et une coquille de *Cardium edulis* dont le bord interne est orné de croisillons juxtaposés. Ce site est daté du Tévécien final (6020 ± 80 B.P.), c'est-à-dire de la transition Mésolithique-Néolithique.

Pour terminer cet inventaire des pierres gravées d'Armorique, il convient de signaler quelques fragments d'ardoises découverts anciennement dans les domens bretons : à Er-Vil en Locmariaquer, Mane Kerioned en Carnac, Parc-Corrigez à l'île de Groix (Morbihan), et à Tronval et Kervadel en Plobannalec (Finistère). Il faut toutefois être prudent dès lors qu'il s'agit de fouilles anciennes, car la localisation exacte, la stratigraphie, les conditions de découverte sont souvent imprécises et il est en effet curieux de constater qu'au cours des soixante dernières années aucune pierre gravée n'a été mise au jour dans une sépulture néolithique de Bretagne.

Pour le secrétaire,
Michel Le Goffic

Le président,
Tanguy Daniel

SORTIE DU 26 NOVEMBRE 1994

Château de Brest

M. Alain Boulaire a fait visiter le château de Brest à une cinquantaine de membres de la Société.

Après un rapide exposé de l'histoire du château, M. Boulaire a guidé les visiteurs dans toutes les parties du château, donnant à chaque étape de pertinentes explications historiques et archéologiques.

La visite s'est achevée au musée naval, situé également dans le château.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1994

Quimper

Présidence de M . Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 1994 est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Dix-huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Loïc ABALLÉA, officier des affaires maritimes, de Lesneven, présenté par M. l'abbé Roger Le Garrec et M. Michel Caroff ;

– M. et Mme Eugène CALVEZ, professeur agrégé, de Trémaouézan, présentés par MM. Guy Leclerc et Tanguy Daniel ;

– M. et Mme Robert COQ, professeurs, de Bénodet, présentés par M. Henri Guillou et Mlle Danièle Éouzan ;

– Mme Aline GLÉONNEC, enseignante, de Saint- Yvi, présentée par M. et Mme Henri Guillou ;

– M. et Mme Philippe HECQUET, retraités, de Carantec, présentés par M. Pierre Cavellat et M. l'abbé Yves-Pascal Castel ;

– Mme Marie LAZENNEC, professeur d'éducation musicale, de Quimper, présentée par M. Henri Guillou et Mlle Danièle Éouzan ;

– M. Yvon LE DOUGET, céramiste, et Mme Annick LE DOUGET, greffier divisionnaire, de Fouesnant, présentés par M. l'abbé Y.-P. Castel et M. Tanneau ;

– M. Hervé LE BIHAN, de Locronan, présenté par MM. Yves Le Clech et Jean-René Joncour ;

– M. l'abbé Jean LE GUEN, de Noailles (Oise), présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

– M. André NAVELLOU, enseignant, et Mme Vivette NAVELLOU, libraire, de Leuhan, présentés par MM. Marc et Joseph Navellou ;

– Mlle Élodie PRIOUX, étudiante, de Quimperlé, présentée par MM. Erwan Le Bris du Rest et Daniel Collet ;

– M. Jacques RONGIER, retraité, de Brest, présenté par M. et Mme Tanguy Daniel ;

– M. Raymond SIMON DE KERGUNNIC, de Toulouse, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet.

Nécrologie. – Le décès de plusieurs membres de la Société archéologique, survenu au cours de l'année, nous a été signalé à l'occasion du rappel de cotisations : il s'agit de MM. Pierre Abjean (Plouguerneau), Jean Berthelot (La Roche-Maurice), de M^mes^ Marie-France Danzé (Scaër), Hélène Kerébel (Brest), de M. Louis L'Hostis (Ploudalmézeau), de M^me^ Marie Le Corre (Brasparts), de MM. Georges Le Léannec (Brest), Gabriel Le Moal (Nantes), de M. l'abbé Laurent Le Sann (Saint-Pol-de-Léon), de M. Joseph Marzin (Ploéven), de M^me^ Yvonne Mazier (Loctudy). Au nom de la Société archéologique, le président adresse aux familles des disparus ses plus vives condoléances.

Bibliographie. – Le président présente les derniers ouvrages reçus par la Société : *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* (tomes XCVI et XVII, 1994, le dernier constituant la *Table générale* des Bulletins et Mémoires de 1844 à 1994, œuvre de Jacques Charpy) ; de Serge Duigou, *Les mystères de Penmarc'h*, aux éditions Ressac, une étude sur les mythes et les réalités de l'histoire de Penmarc'h au XV^e^ et au XVI^e^ siècle ; enfin l'*Histoire de Quimper*, publiée par la Société archéologique du Finistère et les éditions Privat, dans la collection Univers de la France : il s'agit du travail collectif de douze archéologues et historiens, presque tous membres de notre Société, réunis sous la direction de Jean Kerhervé, professeur d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale. L'ouvrage, en vente depuis la fin du mois de novembre, connaît un beau succès puisque le stock de Privat serait pratiquement épuisé et que l'on envisage peut-être une seconde édition.

Les acquisitions du Musée départemental breton. – M. Philippe Le Stum, conservateur du Musée départemental breton, signale par écrit la présentation de quelques acquisitions récentes du musée : d'une part, la salle à manger conçue en 1923-1925 par Jeanne Malivel et de René-Yves Creston, tous deux membres des Seiz-Breur, ce mouvement qui chercha, entre les deux guerres mondiales, à rénover l'art breton, notamment dans le domaine du mobilier et des arts décoratifs ; d'autre part, trois œuvres du sculpteur René Quillivic : *Bretonne en prière* (la mère de l'artiste), sculpture en pierre, non datée ; *Notre-Dame de Roscudon*, bronze daté de 1931; *Les Deux Fumeuses* (ou *Fumeuses de Plozévet*), faïence de la maison Henriot, datée des environs de 1930.

Historique des cantiques bretons de 1800 à 1950. – M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h présente une communication sur les cantiques bretons du XIX^e^ siècle et de la première moitié du XX^e^ siècle, réduisant cette étude au Finistère, car une étude complète de l'historique des cantiques bretons aurait demandé un travail considérable.

Le cantique breton, par-delà son aspect religieux, a tenu également une fonction culturelle dans l'évolution de la langue bretonne. Le chanoine Le Floc'h rappelle les éloges accordés aux cantiques bretons par divers auteurs de la fin du XIX^e^ siècle, connaisseurs ou non en langue bretonne, éloges mérités mais parfois exagérés. Il évoque aussi les difficultés considérables rencontrées dans leur étude : d'où viennent-ils ? Comment ont-ils été transformés ? L'anonymat d'un certain nombre, ou le piège des titres de recueils, en rendent encore plus difficile l'historique.

Un autre problème est constitué par la publication des cantiques dans le Finistère entre 1800 et 1950. Comme l'identification de toutes ces publications était pratiquement impossible, il a fallu les classifier par catégories. A côté de quelques recueils particuliers dus surtout à des prêtres et religieux du Finistère, un groupe très important est formé par les cantiques affectés à l'usage des missions bretonnes et des retraites, car le chant en langue vernaculaire y tenait une large place. Peu à peu, d'ailleurs, on publia un petit livret à l'usage de chaque paroisse lors de la mission.

Lorsque toutes les fêtes patronales eurent droit au titre de «pardon», le cantique en l'honneur du saint patron en devint, en règle générale, un des éléments et beaucoup furent publiés sur feuille volante. Ce fut à cette époque également que se développa l'usage des cantiques de circonstance : consécration ou rénovation d'églises, bénédiction de cloches, fêtes jubilaires.

Il faudra attendre la seconde moitié du XIX[e] siècle pour qu'apparaisse, en 1865, le premier manuel diocésain officiel. Déjà, en 1842, Jean-Guillaume Henry avait publié un important recueil, d'un style tout à fait nouveau. Il y donnait, en effet, les airs des cantiques en musique de plain-chant, distinguant bien les tons bretons et les tons français, précédés d'un cours de solfège, en breton, sur l'exécution du plain-chant mesuré. Mais il y introduisait aussi un purisme radical qui lui attira l'opposition d'une grande partie du clergé. Jean-Guillaume Henry publia donc en 1865 un nouveau recueil, véritable premier manuel diocésain, approuvé par l'évêque, bien moins puriste que le premier et qui, pour la première fois, contenait, en appendice, le nom des auteurs de la plupart des cent soixante cantiques contenus dans le manuel.

Le deuxième recueil diocésain date de 1880 et fut l'œuvre de Jean Guillou, recteur de Penmarc'h. Il contenait 85 cantiques.Un livret en plain-chant était annexé au manuel. On admira ce travail, qui essayait de respecter la langue bretonne en évitant d'y introduire trop de mots en langue française. On le présenta comme un chef-d'œuvre. Il dura très longtemps : pluis de soixante ans. Mais trop longtemps, car certains de ces cantiques n'entrèrent guère en usage, et surtout de nouveaux cantiques devenus célèbres n'y figuraient pas. Il fut question de réviser ce manuel en 1917, mais sans résultat.

L'annonce de la révision pour le troisième manuel fut lancée en décembre 1936. Les artisans de ce travail furent l'abbé Pierre-Jean Nédélec pour les textes et le chanoine Mayet pour la musique. Après le décès de ce dernier en décembre 1938, l'abbé Joseph Le Marrec s'occupa de la partie musicale. Publiée, en partie, puis définitivement, entre 1942 et 1948, cette édition, tout à fait nouvelle, contenait 147 cantiques, avec 25 autres en supplément. Elle se présentait sous la forme de trois volumes : les textes des cantiques, illustrés par Xavier de Langlais ; un manuel intégralement noté ; un livre d'accompagnements de Joseph Le Marrec.

La communication se termine par quelques indications sur le contenu, la musique et la valeur de la langue bretonne utilisée dans ces cantiques.

Le secrétaire,
Henri Guillou

Le président,
Tanguy Daniel

Procès-verbaux des séances et excursions (année 1995)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 28 JANVIER 1995

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1994. – Le président donne lecture du rapport d'activité de l'année 1994, soulignant d'abord la stabilité de l'effectif des adhérents : 2 289 membres (2 292 en 1993), se répartissant en 2161 personnes physiques et 128 personnes morales (institutions culturelles, sociétés savantes, etc.). Au cours de l'année, 75 nouveaux membres ont été reçus au sein de la Société, et cinq personnes y ont rejoint leur conjoint. Le décès de onze de nos adhérents nous a été signalé au cours de l'année.

Les séances d'études se sont tenues régulièrement à Quimper, à Brest et à Pleyben. Les excursions ont permis de visiter Quimper, Plougonvelin, Pleyben, Brest, le pays bigouden, la région de Pont-Aven. M. Dizerbo a organisé, comme chaque année, diverses activités dans la presqu'île de Crozon, au nom de la Société archéologique.

Les travaux scientifiques de la Société ont été présentés en séances par MM. Y.-P. Castel, Laurent Planchais-Lagatu, Jean-Pierre Le Bihan, Jean-Paul Le Bihan, Guy Leclerc, Jean Kerhervé, Michel Le Goffic et Jean-Louis Le Floc'h. Le prix annuel de 3 000 francs, destiné à récompenser un travail de recherche dans le cadre universitaire, a été attribué à M. Frédéric-J. Morvan pour son mémoire de maîtrise sur le prieuré de Locmaria-Quimper.

La Société archéologique a publié son *Bulletin* annuel (tome CXXI) sous la forme d'une table analytique des années 1983-1991, et, en coédition avec la maison Privat, de Toulouse, une *Histoire de Quimper*, dans la collection Univers de la France : c'est l'œuvre de douze collaborateurs, en majorité membres de la Société archéologique, qui ont travaillé sous la direction du professeur Jean Kerhervé.

Le fonctionnement de la Société a été assuré avec dévouement par les membres du bureau et quelques autres volontaires : M. Daniel Collet, au secrétariat général, assisté de M^lle^ Annie Boucher et de M. Hervé Glorennec ; M^me^ Lénaïg Carval et son époux pour la comptabilité et l'informatique ; M. Serge Duigou pour les relations avec la presse ; le docteur Camille Goujon pour la bibliothèque ; M. Henri Guillou pour les expéditions.

Le conseil d'administration s'est réuni en novembre à Châteaulin. M. Henri Guillou y a remplacé M. Pierre Keraval, démissionnaire et élu vice-président honoraire.

Rapport financier. – M. Patrick Galliou, trésorier, donne ensuite lecture du bilan financier de l'année écoulée. Le compte de résultat dégage un solde négatif de 52 061 francs (430 821 francs au chapitre des dépenses, 378 760 francs au chapitre des recettes). En réalité, les recettes ne tiennent pas compte d'une somme de 50 000 francs (prêt remboursable en cinq ans) qui a été versée par l'Institut culturel de Bretagne à la Société archéologique avec un grand retard (puisqu'il s'agit d'une somme destinée à aider à la publication des actes du colloque *1491. La Bretagne, terre d'Europe*, ouvrage que nous avons publié en ... 1992 !).

Le rapport d'activité et le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité. Le président remercie vivement l'assemblée de la confiance qu'elle témoigne aux responsables de la Société.

Augmentation de la cotisation. – Un certain nombre de faits (négligences trop fréquentes dans le paiement des cotisations, augmentation du prix du papier, donc des frais d'imprimerie, absence de subvention, en 1994, du conseil général) ont conduit le conseil d'administration à proposer à l'assemblée générale une augmentation de la cotisation. Le tarif proposé est de 140 francs pour un adhérent seul, de 150 francs pour un couple, ce qui laisse encore le montant de la cotisation parmi les plus bas de ceux qu'exigent la plupart des sociétés savantes. L'assemblée générale vote à l'unanimité cette augmentation.

Le président insiste en outre sur la nécessité d'une opération de «nettoyage» du fichier des adhérents. Un dernier rappel sera adressé au premier trimestre de 1995 aux membres qui n'ont pas payé leur cotisation depuis deux, trois, voire quatre ans. Sans réponse de leur part, ils seront considérés comme démissionnaires et radiés du fichier.

Programme de l'année 1995. – Le président donne ensuite lecture des dates, lieux et thèmes des séances et des excursions prévues pour l'année 1995. La liste en sera reproduite dans le *Bulletin de liaison* qui accompagnera l'envoi du tome CXXIII du *Bulletin* dont l'impression est presque achevée.

Il est rappelé que, s'ils veulent être avisés des détails pratiques des excursions, les adhérents doivent adresser chaque année au siège de la Société cinq enveloppes timbrées portant leur nom et adresse.

Remise des prix de la Société archéologique. – Chaque année, la Société archéologique décerne un prix destiné à récompenser un travail de recherche (mémoire ou thèse) qui se distingue par sa qualité et son originalité.

Cette année, le jury a retenu deux mémoires et a décidé d'attribuer deux prix : le premier à M^lle^ Isabelle Macé, pour un excellent mémoire de maîtrise présenté devant l'université de Bretagne occidentale, sur les lambris peints des églises et chapelles du Finistère ; le second à M. Thierry Cléac'h, pour un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) d'archivistique, soutenu à l'université de Haute-Alsace (Mulhouse) et consacré à l'inventaire du fonds d'archives du manoir de Trébodennic à Ploudaniel. Le président remet à chacun des jeunes chercheurs le chèque et les livres (ouvrages publiés par la Société) qui leur reviennent, en les félicitant pour la qualité de leurs travaux et en exprimant l'espoir que ceux-ci recevront dans l'avenir des développements de même niveau.

II. Séance ordinaire

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

– Mme Paulette BARDOT, de Douarnenez, présentée par MM. Hervé Glorennec et Daniel Collet ;

– Mme Yvette GUENGANT, sophrologue, du Conquet, présentée par MM. Le Verge et Tanguy Daniel ;

– Mme Yvonne LE BIHAN, institutrice, de Quimper, présentée par MM. Jean-Paul Le Bihan et Hervé Glorennec ;

– M. Yannick MADEC, étudiant, de Concarneau, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

– Mme Janine MAURICE, retraitée, de La Forêt-Fouesnant, présentée par Mmes Monique Martin et Denise Le Pape ;

– M. André MIOSSEC, doreur sur bois, de Plougastel-Daoulas, présenté par MM. Yves-Pascal Castel et Tanguy Daniel ;

– M. Yves ROBERT, pharmacien, de Quimper, présenté par Mlle Annie Boucher et M. Marcel Le Meur ;

– M. Paul ROGER, infirmier (E.R.), d'Orvault (Loire-Atlantique), présenté par MM. Emmanuel Pouliquen et Daniel Collet ;

– Mme Michelle WILLIAMS, déléguée médicale, de Pont-Aven, présentée par Mme Monique Vanhove et M. Claude Le Roux.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de François Quérat, de Gourlizon, membre de notre Société depuis 1981, et qui fut un archéologue très présent sur les chantiers de fouille et très actif à l'Institut culturel de Bretagne. Nous avons appris aussi le décès à Plougonvelin du chanoine François Mévellec, jadis aumônier des Bretons émigrés dans le Sud-Ouest – sur lesquels il fit sa thèse de doctorat – avant de devenir l'infatigable animateur du Bleun-Brug, auquel il donna toute son énergie.

Le président présente les condoléances de la Société aux familles des disparus.

Bibliographie. – Le président présente les ouvrages et revues récemment reçues par la Société : le *Bilan scientifique 1993* du Service régional de l'archéologie ; le *Bulletin* 1994 *de la Société polymathique du Morbihan* ; de Colette Jehl, *Découvrir Quimper*, propositions de promenades archéologiques et historiques dans le vieux Quimper ; d'Yves Lulzac, *Chroniques oubliées des manoirs bretons*, ouvrage publié à compte d'auteur et concernant seize manoirs du bas Léon.

Il annonce également la publication prochaine d'un ouvrage de Noël-Yves Tonnerre, *Naissance de la Bretagne : la Bretagne méridionale du VIIIe au XIIe siècle.*

Le site osisme du Yaudet en Ploulec'h (Côtes-d'Armor). – Depuis 1991, les fouilles menées par MM. Patrick Galliou et Barry Cunliffe sur le site du Yaudet, dans l'ancien territoire des Osismes, ont permis de préciser l'importance de ce site archéologique, occupé de façon épisodique depuis le Mésolithique et de façon continue depuis l'âge du fer jusqu'à la fin du Moyen Âge. L'intérêt du lieu tient tout à la fois de son emplacement dominant l'estuaire de la rivière de Lannion, mais aussi de sa situation sur une route maritime fréquentée dans l'Antiquité, entre l'Italie et la Grande-Bretagne. M. Patrick Galliou, commentant cartes, plans et photographies, montre comment cet éperon fut fortifié à la fin de l'âge du fer : un *murus gallicus* fut construit, probablement à l'époque de la conquête de la Gaule par les Romains. C'est un rempart avec une façade verticale de pierres sèches et un noyau de gros blocs de granit disposés en gradins et renforcés par un empoutrement, l'arrière de la fortification s'appuyant sur une escarpe ter-

royée. L'ensemble a environ seize mètres de large et son parement externe devait atteindre une hauteur de six à sept mètres.

L'occupation romaine est marquée par des travaux d'arasement et de nivellement dans l'escarpe du rempart, établissant une surface de travail de cinq mètres environ de large : on y a retrouvé deux fours, mais on ne sait pas si une muraille romaine fut construite en ce point, l'arasement réalisé au XVI[e] siècle n'en ayant laissé aucune trace. En tout cas, les monnaies *(antoniniani)*, les restes de céramique (*black burnished ware* et amphore à vin), une fibule cruciforme retrouvés sur place prouvent que le site fut occupé jusqu'au IV[e] siècle.

Au haut Moyen Âge, l'éperon fortifié perdit sa fonction militaire et fut consacré à des activités agricoles: dans une épaisse couche de terre organique, une série de tranchées parallèles délimitent des billons perpendiculaires au mur de soutènement et entament même l'empierrement de la terrasse romaine. Un village se développa à partir du XI[e] siècle sur l'escarpe du rempart et les bords des parcelles du haut Moyen Âge. Entre le XIV[e] et le XVI[e] siècle, l'habitat se déplaça, les bâtiments furent abandonnés, arasés, et laissèrent place à un parcellaire qui est à l'origine de l'organisation du site que l'on connaît aujourd'hui.

Plusieurs campagnes de fouilles seront encore nécessaires pour éclaircir des points obscurs de l'histoire de l'occupation de ce site.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1995

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 1995 est adopté sans observations, ainsi que celui de la séance ordinaire du même jour.

Adhésions. – Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Jacques AUBRY, ébéniste-antiquaire, de Pont-l'Abbé, présenté par MM. Jacques et Jean Le Minor ;

– M. et M[me] Jacques GALLOT, retraité de l'E.D.F., de Paris, présenté par M[me] Denise Bosshardt et M. Tanguy Daniel ;

– M[me] Pascale DE SONIS-REDOULEZ, professeur, de Landerneau, présentée par le docteur Philippe de Kermadec et M. Tanguy Daniel.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de l'abbé Pierre Tuarze, membre de notre Société depuis 1966. Mettant à profit ses qualités d'amateur d'art, il embellit l'église de la paroisse de Roscanvel, dont il fut recteur, en y faisant poser, en 1951-1952, des vitraux du maître verrier Labouret (vitraux qui résistèrent à l'incendie de 1956). Nommé à Pont-Aven en 1954, il se passionna pour les peintres de l'école de Pont-Aven, redécouvrit Émile Bernard, réunit des œuvres dont il fit don au musée du Vatican, s'intéressa à l'orfèvrerie bretonne dont il collectionna un certain nombre d'objets et organisa en 1955 une exposition d'art sacré. Avant de se retirer à Keraudren, il fut aumônier de l'hôpital Ponchelet à Brest. Il a été inhumé à Saint-Renan, où il était né en 1908.

Bibliographie. – Le président présente les dernières publications adressées à la Société : *Écoles et musées en Finistère*, un guide des musées, écomusées et centres culturels du département publié, sous la direction d'Erwan Le Bris du Rest, par l'inspection académique du Finistère, à l'intention essentiellement de l'enseignement ; le tome 101, 1994, n° 3 des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* ; le *Bulletin annuel* 1994 (spécial 25e anniversaire) de la *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient ; Les Dossiers du Ce.R.A.A.* (Centre régional d'archéologie d'Alet), n° 22, 1994 ; *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'âge du fer*, recueil d'études publié sous la direction de Marie-Yvane Daire. Le président présente enfin la maquette du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXIII, qui doit sortir des presses et être distribué le mois prochain.

L'arrivée du train à Quimper en 1863. – M. Jean Le Dez présente ensuite une communication sur l'histoire du chemin de fer dans le sud du département. Rappelant tout d'abord que si la loi organique des chemins de fer votée le 11 juin 1842 laissait la Bretagne (en dehors de Rennes et de Nantes) en dehors des grands courants de circulation, il fallut, pour des raisons stratégiques, relier entre eux les ports de Saint-Nazaire, Lorient et Brest. Un ingénieur des Ponts et Chaussées, détaché à Châteaulin dès la fin de 1842, fut chargé des études du chemin de fer de Nantes à Brest sur la partie finistérienne. Le projet sommaire dit «de l'intérieur» suivait sensiblement, depuis Nantes, le tracé du canal de Nantes à Brest. A quinze kilomètres environ avant Châteauneuf-du-Faou, deux lignes étaient prévues à partir du canal : l'une à travers les monts d'Arrée allait jusqu'à Brest même (au cours Dajot) en passant par La Roche-Maurice et Landerneau ; l'autre suivait toujours le canal jusqu'à Landévennec ou même continuait jusqu'à Lanvéoc où, selon le préfet, des «bâtiments de tout tonnage pourraient à chaque instant partir du débarcadère du chemin de fer pour Brest».

Les études de ces deux itinéraires étaient terminées et soumises au gouvernement à la fin du mois d'août 1845. Mais, en janvier 1846, Morlaix, qui commerçait beaucoup avec la Grande-Bretagne et la Normandie par son port, demandait l'étude d'un nouveau tracé qui relierait Brest à Rennes par le littoral nord. Et on en resta là, la révolution de 1848 ayant provoqué l'arrêt des travaux du chemin de fer en direction de la Bretagne.

Napoléon III, en 1852, pour s'assurer les bonnes grâces des Bretons restés légitimistes, ordonna la reprise des études. Le 5 janvier 1855, le Conseil général des Ponts et Chaussées rejetait le projet de ligne intérieure (en arête de poisson), lui préférant deux lignes côtières (en pinces de homard). La Compagnie de l'Ouest avait Rennes-Brest et Rennes-Redon, la Compagnie d'Orléans avait la concession de Saint-Nazaire et était mise en demeure de se prononcer pour un itinéraire Nantes-Châteaulin avec création d'un embranchement sur Pontivy.

Le 10 août 1860, le ministre des Travaux publics décidait d'approuver le projet de construction d'une ligne de chemin de fer entre Quéven et Quimper. Par un arrêté du 29 décembre de la même année, le préfet désignait les localités sur lesquelles les travaux devaient avoir lieu. Malgré des intérêts justifiés, le conseil municipal de Concarneau préférait le trajet par Rosporden, certains de ses membres craignant en leur qualité de transporteurs de se voir concurrencer par le train.

Le 7 septembre 1863, la ligne fut inaugurée à Quimper et ouverte au trafic dès le lendemain.

Le secrétaire,
Henri Guillou

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE DU 25 MARS 1995

Brest

Séance présidée par M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Dix nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^me^ Dominique BOURGÈS, enseignante, de Guimaëc, présentée par MM. André-Yves Bourgès et Tanguy Daniel ;

– M^lle^ Christine EUZEN, enseignante (E.R.), de Brest, présentée par MM. Guy Leclerc et Tanguy Daniel ;

– M. et M^me^ GIRARD, de Brest, présentés par M^lle^ Annie Boucher et M. Daniel Collet ;

– M. et M^me^ Alain LE BOURHIS, agriculteurs (E.R.), de Melgven, présentés par MM. Jean Le Dez et Henri Guillou ;

– M^me^ Jeanine LE RHUN, retraitée, de Saint-Goazec, présentée par M^me^ Marguerite Le Bars et M. Pierre Keraval ;

– M. Joseph OLLIVIER, électricien, de Goulven, présenté par M^me^ Hélène Ollivier et M. Jean Kerhervé ;

– M. et M^me^ Marcel QUÉMÉNEUR, officier de gendarmerie (E.R.), du Conquet, présentés par M. et M^me^ Burdin et M. Henri Dal.

Bibliographie. – Le président présente quelques revues et ouvrages récents : le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (tome CXXIII, 1994) qui vient d'être publié et distribué aux membres de la Société ; le *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique* (tome CXXIX, 1993) ; la réédition de l'ouvrage depuis longtemps épuisé (l'édition originale date de 1925), de René Largillière, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, avec une préface de Bernard Tanguy et quelques additions ; une biographie, par Jean Chalon, de *Liane de Pougy, courtisane, princesse et sainte* (de son vrai nom Anne-Marie Chassaigne, qui avait une maison d'été – le Clos-Marie – à Roscoff où elle séjourna souvent entre 1903 et 1926 et qui entretint amitié et correspondance avec Max Jacob).

Le président fait part également de la publication annoncée d'un ouvrage de l'abbé Yves-Pascal Castel, vice-président de notre Société, *Le chant du Tro-Breiz. Bretagne en marche*, qui doit paraître au mois de mai prochain.

Le centenaire de la mort de Luzel. – Il y a cent ans mourait François-Marie Luzel, archiviste du Finistère entre 1881 et 1895, grand collecteur de chants et de contes populaires. De nombreuses manifestations sont organisées pour commémorer ce centième anniversaire de sa disparition, en particulier un colloque qui se tiendra à Quimper le 1^er^ avril prochain, aux Archives départementales, et une exposition, en novembre et décembre, à la bibliothèque municipale de Quimper.

La renaissance de la Marine royale après la guerre de Sept Ans. – Le président donne la parole à M^me^ Marie-Caroline Gelly, élève de l'École des chartes, qui présente une partie de ses recherches sur Clugny de Nuits qui, avant de devenir intendant de Guyenne en 1775, puis contrôleur général des Finances en 1776, avait été intendant de la Marine à Brest entre 1765 et 1770.

Mme Gelly trace un tableau de l'état de la marine royale et du port de Brest à l'issue de la guerre de Sept Ans. Après la défaite, le ressaisissement est immédiat, sous l'impulsion de Choiseul. Brest connaît sous Clugny une période de reconstruction ; des travaux considérables y sont entrepris : la Penfeld est curée, la «montagne de Keravel» creusée, une nouvelle boulangerie, le magasin d'artillerie, une forge, etc, construits, ainsi qu'une fontaine sur le quai le long des magasins du côté de Keravel et une brasserie (avec des plants de houblon) au Moulin-à-Poudre.

La sécurité du port préoccupe aussi Clugny : il faudrait peut-être fortifier Ouessant, prévoir un établissement à l'Aber-Wrac'h. La flotte est à reconstituer après les désastres de la guerre : lorsque Clugny arrive à Brest, trois navires sont en construction : le *Saint-Esprit*, le *Conquérant* et la *Bretagne*. Entre 1765 et 1770, dix vaisseaux, trois frégates et trois corvettes sont construits à Brest, trois vaisseaux sont reconstruits, dix-huit vaisseaux radoubés, dix vaisseaux refondus. C'est une période d'activité intense, sous la direction des ingénieurs constructeurs Groignard et Ollivier, et d'effervescence intellectuelle au sein de l'Académie de marine.

En 1770, on peut dire que la flotte de Brest était reconstituée et capable de faire face à l'Angleterre, mais Clugny n'avait pas pour autant réglé tous les problèmes, juridiques (rappports entre l'intendant et le commandant, entre la plume et l'épée), et surtout financiers : les dettes du port étaient considérables, sans qu'il soit possible de chiffrer les budgets. L'approvisionnement, notamment, était fort coûteux : achat de bois de Champagne, de Picardie, de Normandie, des pays de la Loire, des Pyrénées (le bois local – celui du Cranou par exemple – n'était pas de bonne qualité), fer du Berry et d'Allemagne, chanvre du Trégor et du Nord (Saint-Pétersbourg), toile à voile (Locronan), goudron (Suède). A quoi venait s'ajouter les problèmes de transport des fournitures, de leur stockage et de leur conservation.

Il apparaît en tout cas que Clugny réussit bien à Brest, puisqu'il fut récompensé, peu de temps après son séjour brestois, par l'intendance de Guyenne et, enfin, par le contrôle général des Finances.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 30 AVRIL 1995

La « route des chapelles» au pays de Châteauneuf-du-Faou

L'excursion du dimanche 30 avril a été uniquement consacrée à des visites de chapelles dans le secteur de Châteauneuf-du-Faou. Dans le cadre de la pastorale du tourisme que mène au niveau diocésain Gusti Hervé, l'idée a germé dans ce pays, à partir des festivités du centenaire du couronnement de Notre-Dame des Portes, d'établir une «route des chapelles» pour en montrer l'état de conservation et la vitalité. Mme Henriette Sinquin, de Laz, est l'un des promoteurs de cette réalisation. C'est donc à son initiative et avec le concours de Louis-Pierre Le Maître que s'est déroulée pour cent vingt-cinq sociétaires cette journée riche en enseignements, chacun des édifices étant abordé plus sous l'angle humain, celui de l'histoire sociale et villageoise, de la conservation et de l'entretien que sous celui des pures données historiques ou architecturales. A l'heure où certains comités semblent donner des signes de lassitude, le pays de Châteauneuf fait encore preuve d'un bel enthousiasme que le président a tenu plusieurs fois à souligner.

Chapelle Notre-Dame du Crann en Spézet. – Rendez-vous était donné à 10 heures à la chapelle de Notre-Dame du Crann en Spézet. Avec le concours de M^me^ Cras, qui est en quelque sorte la «permanente» de la chapelle, la présidente Claire Arlaux retraçait l'histoire du sanctuaire auquel elle a consacré un ouvrage, insistant sur l'exceptionnelle qualité des vitraux et des sculptures qui demanderaient d'ailleurs une restauration urgente.

Chapelle du Moustoir en Châteauneuf-du-Faou. – A 11 heures, étape au Moustoir en Châteauneuf-du-Faou, chapelle dont la Société archéologique parraine la restauration puisque c'est à la suite de l'excursion du 13 mai 1983 qu'un comité releva le défi de sauver de la ruine la dernière des chapelles de la commune. Le maire, le docteur Christian Ménard, membre de la Société et auteur d'études sur l'histoire de ce «pays», prononce le discours de bienvenue, soulignant l'effort de toute la population pour la sauvagarde du patrimoine, et remercie Patrick Nicolas, le premier président, M^me^ Joséphine Conan qui sait magnifiquement entretenir et orner le placître pour en faire l'un des pôles d'attrait du secteur : cinq mille plants y ont été mis l'an dernier. Le président Yves Le Mardelée explique alors l'état ancien, la prise de conscience, les travaux, le financement, les projets.

Les peintures murales de Paul Sérusier. – Après le déjeuner, M^me^ Marie-Jo Duigou, présidente de l'office du tourisme, présente les peintures murales du baptistère paroissial, dues à Paul Sérusier. Les scènes de l'*Annonciation*, de l'*Assomption*, du *Baptême du Christ*, de la *Cène*, de la *Crucifixion* et de la *Résurrection*, bien que restaurées récemment, présentent encore des traces d'humidité qu'il est urgent de ne pas laisser s'étendre.

La chapelle du Quilliou, en Plonévez-du-Faou. – Au Quilliou, où la chapelle est en travaux de drainage, M^me^ Annick Grannec, auteur des cartons des vitraux, en livre la symbolique et, relayée par deux membres du comité, MM. Morvan et Le Moigne, insiste sur la place de la chapelle dans la communauté villageoise : saint Diboan et les dévotions pour les agonisants, le pardon des chevaux, le Mois de Marie (en cours…)

L'église Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou. – L'église Saint-Herbot, édifice prestigieux classé parmi les monuments historiques, présente des zones de délabrement inquiétant : fissures dans le porche, grande verrière obstruée, cassures dans la verrière de saint Yves. Il est grand temps que d'administration des Monuments historiques fasse entreprendre les nécessaires travaux de restauration. C'est le recteur, l'abbé Robert Tavennec, qui présente son église : avec pertinence et sans craindre de renouveler l'approche, il porte l'attention de l'auditoire intéressé sur les grandes étapes de la construction puis, à l'intérieur, sur la décoration du chancel.

L'église de Laz. – La visite de l'église de Laz est écourtée par suite des travaux importants de restauration et de l'encombrement qui en est la conséquence à la croisée du transept. Les deux retables latéraux, récemment remis en état, sont présentés par M. Guéguen.

La chapelle de la Roche, en Saint-Thois. – La halte finale a lieu à la chapelle de la Roche en Saint-Thois où la Société est reçue par le maire, M. Joseph Rospars, et le président du comité de sauvegarde, M. Le Guern. Là aussi, grâce à la vigilance du comité, la chapelle est excellemment entretenue.

Le président termine la visite sous forme de séance. Il soumet à l'approbation de l'assemblée les demandes d'adhésions suivantes, qui sont acceptées :

– M. Eric DILASSER, étudiant, de Plabennec, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

– M. Maurice GIRARD, officier de marine, et M^me^, de Brest, présenté par M^lle^ Annie Boucher et M. Tanguy Daniel ;

– M. et M^me^ Michel LE GRAET, pharmaciens, de Brest, présentés par M. et M^me^ Noël Collobert ;

– M. Stéphane LE PENNEC, professeur d'histoire et de géographie, de Landerneau, présenté par MM. Jean-Yves Éveillard et Henri Guillou ;

– Mme Marie-Louise REFLOC'H, retraitée, de Brest, présentée par Mlle Christiane Eusen et M. Tanguy Daniel ;

– CENTRE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE, de Quimper, présenté par MM. Jean-Paul Le Bihan et Tanguy Daniel.

Le président présente ensuite l'ouvrage publié récemment par M. Pierre-Roland Giot : *Bretagne des mégalithes*, aux éditions Ouest-France. Il s'agit d'un guide tout à fait remarquable à travers les monuments mégalithiques bretons : en 25 itinéraires, on peut ainsi visiter 744 mégalithes, avec l'aide de cartes, de notices, de plans, de photographies.

Des applaudissements chaleureux saluent enfin l'organisatrice de la journée, Mme Sinquin, qui a parfaitement réussi à montrer un aperçu de la variété et de la vitalité de ces chapelles du pays de Châteauneuf, présentées par une douzaine d'intervenants.

Pour le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 28 MAI 1995

Châteaux du Léon

Cette excursion, dirigée par M. Bernard Tanguy et guidée par M. Patrick Kernévez (avec le concours d'Éric Dilasser, étudiant brestois, pour la présentation de la motte de Lesquelen) avait pour but de faire découvrir l'évolution architecturale des châteaux médiévaux (XIe-XVe siècle) de l'ancien comté de Léon à travers quelques exemples représentatifs.

La motte de Lesquelen en Plabennec. – Cette motte, la mieux connue du Finistère depuis qu'elle a été fouillée par l'abbé J. Irien de 1973 à 1982, est classée parmi les monuments historiques. C'est une motte à basse-cour caractéristique des XIe et XIIe siècles, située au centre du plateau du Léon, à l'écart du bourg, à 2,5 km au sud de la voie antique de Kerilien à Saint-Mathieu. Le site ne présentait aucune prédisposition pour la défense, mais on a détecté à 200 m à l'est la présence d'un établissement gallo-romain. Le toponyme Lesquelen est intéressant puisqu'il signifie «la cour du houx» et désignerait ainsi une résidence aristocratique du haut Moyen Âge. Selon la légende de saint Ténénan, qui nous fut transmise par Albert Le Grand au XVIIe siècle, le saint établit son ermitage à Lesquelen vers le VIIe siècle. Il y fit élever une butte qui servait de refuge, le «Castel Saint-Ténénan». Vers 1277-1284, la seigneurie de Lesquelen était détenue par Hervé, membre d'une branche cadette de la famille des vicomtes de Léon qui avait relevé le nom de Lesquelen. Il eut des démêlés avec le vicomte de Léon au sujet d'une donation qui avait été faite aux moines de l'abbaye du Relec en Plounéour-Ménez.

Le retranchement comprend une motte contiguë à une basse-cour où l'on a dégagé des vestiges d'habitations et ceux de chapelles. La motte a un diamètre à la base d'une quarantaine de mètres et une élévation d'une dizaine de mètres. Elle était ceinte d'un fossé bordé par un talus qui formait un véritable glacis large de plusieurs mètres et était précédé d'un autre fossé moins profond au nord, du côté opposé à la basse-cour. Dans un premier temps, la plate-forme aurait accueili un bâtiment en bois cerné d'une palissade qui furent détruits lors d'un incendie vers la fin du XIe siècle ou au début du siècle suivant. Un don-

jon et un rempart maçonnés les remplacèrent tandis que les flancs du tertre étaient recouverts d'une chape de pierre. Le donjon est un quadrilatère losangé aux murs épais de 1,5 m à 4 m qui délimitent une salle de 6,5 m sur 5,5 m. Ses murs mesuraient encore 4 m d'élévation au début du siècle ; on y a observé l'emplacement d'un four et celui d'un puisard et recueilli un fragment de meule à bras et de déchats de cuisine. J. Irien estime que cette pièce, à laquelle on accédait de plain-pied, servait probablement de cuisine et était surmonté par les étages nobles, peut-être bâtis en bois. Le rempart qui ceinturait la plateforme mesurait 2,40 m de largeur ; il comprenait un chemin de ronde et était percé de deux accès : l'un vers l'extérieur, à l'ouest, l'autre vers la basse-cour, au sud-est. Au XIII^e^ siècle, on adossa un bâtiment annexe à cette muraille. Selon J. Irien, ce réduit fut habité jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle ou au début du XV^e^ siècle.

Dans le secteur est de la basse-cour, J. Irien a mis au jour les vestiges de trois chapelles superposées. La plus ancienne, mesurant 14,7 m sur 5,2 m, daterait du X^e^ siècle ; une autre, de 17 m sur 7,5 m, du XIII^e^ siècle, et la dernière, de 20 m sur 12 m, du XVI^e^ siècle. Elle tomba en ruine au XIX^e^ siècle. Elles étaient entourées d'un enclos en pierre et peut-être d'un talus défensif pour la première.

Dans la partie ouest de la basse-cour s'élevait un ensemble de bâtiments nommés «la cave de Lesquelen» dans des textes d'époque moderne. On y a reconnu, autour d'une petite place pavée, l'emplacement d'une cave, d'une écurie, d'une forge et de deux fours. Ces bâtiments ont succédé à des bâtiments en bois dont on a retrouvé des trous de poteaux. Il est vraisemblable que c'est là que le seigneur percevait ses droits sur les paysans de la seigneurie.

J. Irien a proposé la chronologie suivante : la motte aurait été érigée à la suite de l'incendie de la chapelle du village, vers 960, au moment des dernières incursions normandes. Elle aurait été sommée d'un bâtiment en bois au XI^e^ siècle, puis d'un donjon et d'un rempart en pierre au XII^e^ siècle. Il indique qu'ensuite, «vers la fin du XIV^e^ siècle ou au début du XV^e^ siècle, le seigneur délaisse la motte comme lieu d'habitation ; il construit manoir, cave, four et écurie dans l'enceinte de la basse-cour». Cette demeure est transférée à La Salle, à 200 m de là, vers la fin du XVI^e^ siècle ou au début du XVII^e^ siècle.

Le château de Joyeuse-Garde en La Forest-Landerneau. – Ce château doit son nom à une légende, attestée en 1479, qui en fait la résidence du roi Arthur. Auparavant, il s'appelait *Goelet-Forest*, ce qui signifie «le bas de la forêt». Ce toponyme s'applique parfaitement à la localisation du château situé à la lisière sud d'une vaste sylve, à quelques centaines de m de l'Élorn. La forteresse, totalement ruinée, a été fouillée par des bénévoles durant une dizaine d'années, de 1967 à 1977. C'était un des châteaux de la branche cadette des vicomtes de Léon. Il illustre le passage du château forteresse au château résidence, implanté en lisière d'une réserve de chasse.

Il s'agit d'une enceinte quadrilatérale au tracé irrégulier, assez vaste puisqu'elle mesure environ 90 m sur 60 m. Les courtines, larges de 2,50 m, sont flanquées aux angles, au milieu d'un des grands côtés et même peut-être de part et d'autre de l'entrée, par des tours circulaires. Ces ouvrages ont un diamètre externe de 8 m et interne de 4 m ; ils sont chacun percés de trois archères. Les murailles étaient précédées d'un large et profond fossé car le château avait été implanté en terrain plat. L'ouvrage le plus remarquable reste le portail d'entrée, un massif corps de garde d'une quinzaine de mètres de côté dont subsiste le couloir ogival.

Joyeuse-Garde était toutefois loin d'être une austère forteresse ; c'était une résidence des vicomtes de Léon et les fouilleurs ont mis au jour, contre la courtine nord, une série de salles qui doivent correspondre au logis noble. D'une largeur de 7 m, trois d'entre elles mesurent 20, 10 et 9 m de longueur et sont dotées de fenêtres à coussièges et de chemi-

nées avec des chapiteaux ornés de feuilles d'érable. Une quatrième salle a été identifiée comme étant la «chapelle». Une cave se trouvait au centre de la partie est du château tandis que la cour devait s'étendre dans toute la moitié ouest de la place, en arrière de l'entrée. Les fouilles ont été interrompues.

L'examen des vestiges architecturaux et la découverte de monnaies de la fin du XIII^e^ siècle et du début du XIV^e^ siècle ont permis de dater la construction de la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Dans un acte de 1411, il est relaté qu'à l'époque d'Hervé IV de Léon, mort en 1304, on araisonna un bateau qui fut conduit devant le «manoir de Guoeslet Forest». On a identifié le château de Joyeuse-Garde avec la forteresse de «Goy-la-Forêt» évoquée dans les chroniques de Jean Froissart. Celle-ci changea plusieurs fois de mains au cours de la guerre de Succession de Bretagne, particulièrement en 1341-1342. Joyeuse-Garde, décrit comme étant un «grand et honnorable édifice» en 1479 aurait été, comme le château de La Roche-Maurice, démantelé par les troupes françaises en 1490, lors des guerres d'Indépendance de la Bretagne.

Le château de La Roche-Maurice. – Après un déjeuner servi à la salle polyvalente de La Roche-Maurice, les participants à l'excursion explorèrent les ruines de cette forteresse récemment acquise par le conseil général du Finistère. La Roche-Maurice, anciennement Roc'h-Morvan, doit son nom à un château qui fut implanté, vers le XI^e^ ou le XII^e^ siècle, par un dénommé Morvan, sur un rocher qui surplombe la vallée de l'Élorn. Ce personnage serait un vicomte du Faou qui en aurait été chassé par les puissants comtes de Léon, vers le XII^e^ siècle.

La forteresse consiste en un donjon trapézoïdal d'une douzaine de mètres de côté, implanté au sommet d'une butte rocheuse qui fut ceinte d'une chemise abritant également un corps de logis, accolé à la tour. En contrebas, vers le sud, s'élevait une première enceinte protégée par un profond fossé et par deux tours circulaires du XV^e^ siècle qui encadraient un pont-levis. Des défenses avancées existaient probablement en direction du bourg castral. Il semble également vraisemblable qu'une basse-cour s'étendait, sur quelques dizaines de mètres de largeur, à l'ouest, au pied du rocher principal.

Ce château n'est mentionné pour la première fois qu'en 1263 ; il était alors la résidence ordinaire des vicomtes de la branche cadette de Léon, depuis le partage du comté de Léon intervenu en 1180. Le donjon, vestige le plus ancien, pourrait ne pas être antérieur à la fin du XII^e^ siècle ou au commencement du siècle suivant. Ce château, qui était la «citadelle» de la vicomté de Léon, passa, avec ce fief, dans les mains des vicomtes de Rohan, en 1363. Ils en perfectionnèrent les défenses au XV^e^ siècle, mais le château fut démantelé par les troupes françaises en 1490, lors des guerres d'Indépendance de la Bretagne. Il fut ensuite converti en prison. Le bourg voisin resta de taille modeste, notamment à cause de la proximité de Landerneau, véritable «capitale» de la vicomté de Léon, distante de quatre kilomètres.

Le château de Penhoat en Saint-Thégonnec. – Les ruines de cet ouvrage, dont la tradition veut qu'il ait succédé à la motte à basse-cour de Castel-Douar, détruite en 1971, ont été mises en valeur par les membres de l'association Mémoire de Penhoat. Son président, M. Guy Travel, fit découvrir une exposition retraçant l'histoire du château. Celui-ci occupe l'extrémité d'un promontoire dominant d'une vingtaine de mètres la confluence de la Penzé et du Coatoulsac'h, à l'extrémité nord de la commune. Il contrôlait le trafic de l'ancienne voie de Morlaix à Lesneven.

Le château comporte trois ouvrages. L'enceinte principale est un quadrilatère orienté nord-sud qui est flanqué de tours d'angle dont deux sont des tours mixtes, défense et résidence, de la première moitié du XV^e^ siècle. Des logis étaient adossés aux courtines en ruine. Au sud, cette enceinte est protégée par un avant-corps trapézoïdal d'une trentaine

de mètres de côté qui abritait les communs et formait une première ligne défensive, du côté du plateau. Un imposant talus de terre, surmonté d'un mur de pierre, enserrait le secteur est et nord du château, en avant d'un profond fossé.

La famille de Penhoat (ou Penhoët) apparaît dans l'histoire au début du XIII[e] siècle ; certains auteurs considèrent qu'elle était un ramage de la maison de Léon. Dès la seconde moitié du XIII[e] siècle, les seigneurs de Penhoat sont mentionnés comme témoins dans plusieurs actes des vicomtes de Léon et contractent des mariages avec d'autres lignages de la moyenne aristocratie léonarde. Leur fief s'étendait dès lors dans huit paroisses et trèves du haut Léon. Après s'être illustrés au service de Charles de Blois, lors de la guerre de Succession de Bretagne, ils servirent les ducs de la maison de Montfort au XV[e] siècle. Jean de Penhoat était amiral de Bretagne au début du XV[e] siècle. Le château, passé aux mains des Rohan-Gié en 1475, aurait été ruiné à la fin du XVI[e] siècle, lors des guerres de la Ligue.

Le château de Kerouzéré en Sibiril. – Courtoisement reçus par M[me] de Calan, les membres de la Société purent admirer le dernier château médiéval habité du Finistère. Il a été édifié en quelques décennies, vers 1450-1480, non loin de l'embouchure du Guilliec. C'est un massif corps de logis d'environ 30 m sur 12 m, flanqué de deux tours circulaires à créneaux et mâchicoulis de 9 à 10 m de diamètre au nord-est et au nord-ouest. A l'origine, deux autres tours de moyenne dimension donnaient au sud, sur une cour close de murailles. L'édifice associait les fonctions défensive, avec des mâchicoulis et des canonnières, et résidentielle, avec de vastes salles munies de grandes cheminées. C'est un exemple classique de château de plan massé, ou de grosse maison forte, édifié au bas Moyen Âge par une famille de la moyenne aristocratie bretonne. Assiégé et en partie démantelé en 1590, il fut remanié aux XVII[e] et XIX[e] siècles et demeure habité.

La maison de Kerouzéré, dont les seigneurs sont attestés à partir de 1374, produisit plusieurs officiers ducaux au XV[e] siècle. C'est en récompense de leurs services et de leur fidélité que les ducs leur permirent de reconstruire, de clore et de fortifier leur logis.

Pour le secrétaire,
Patrick Kernévez

Le vice-président,
Bernard Tanguy

EXCURSION DU 2 JUILLET 1995

Le vitrail de la Renaissance

L'excursion du 2 juillet est consacrée au vitrail de la Renaissance. M. Jean-Pierre Le Bihan, maître verrier à Quimper, a accepté de nous guider dans quelques édifices finistériens qui ont conservé des verrières de la fin du XV[e] siècle et du XVI[e] siècle et qui, pour la plupart, ont été restaurées par ses soins sous l'égide de l'administration des Monuments historiques.

La matinée a débuté à la chapelle Notre-Dame de Kergoat, en Quéménéven, qui conserve sept verrières de la fin du XV[e] et du XVI[e] siècle, et s'est poursuivie à la chapelle de Quillidoaré, en Cast, et à l'église de Saint-Nic.

Au cours du repas, pris à Plonévez-Porzay, le président a chaleureusement remercié M. Jean-Pierre Le Bihan d'une part pour le travail considérable qu'il accomplit dans la restauration et la conservation des nos vitraux anciens, et d'autre part pour la gentillesse et l'enthousiasme avec lesquels il a accepté de mettre ses connaissances et ses compétences à notre disposition.

Le président en profite aussi pour présenter cinq demandes d'adhésion à notre Société :

– M. Yves COATIVY, professeur, de Brest, présenté par MM. Jean-Christophe Cassard et Patrick Galliou ;

– M^lle^ Marie-Thérèse CORRE, retraitée des collectivités locales, de Brest, présentée par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel ;

– M. Jacques LOUER, professeur, et M^me^ Louisette LOUER (documentaliste), de Trégunc, présentés par M. Robert Arnault et M^me^ Jeanne Gloaguen ;

– M. Remi TOUPIN, attaché d'administration scolaire et universitaire, de Quimper, présenté par M. Frédéric Morvan et M^me^ Viviane Le Menn.

L'après-midi a permis d'admirer et d'étudier les verrières de la chapelle Sainte-Barbe, en Ploéven (où le pardon venait de se terminer et où nous avons été reçus par le maire, M. Jean Forey, et par les personnes responsables de l'entretien de la chapelle) et de l'église de Guengat, dont les vitraux vont du XV^e^ au XX^e^ siècle (deux verrières de Jacques Gruber).

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 10 AOÛT 1995

Le Faouët - Kernascléden

Sous un grand soleil, l'excursion d'été de la Société archéologique a mené quelque cent vingt personnes dans le proche Morbihan, au Faouët et à Kernascléden.

La chapelle Saint-Barbe du Faouët. – Le premier arrêt a lieu à la chapelle Sainte-Barbe du Faouët, présentée par le guide local. Des nombreuses explications fournies sur l'édifice, on retiendra surtout l'originalité du lieu. D'abord un site extraordinaire : la chapelle est construite sur une étroite plate-forme au pied d'une paroi rocheuse, et l'on y accède par un système d'escaliers monumentaux jalonnés par une tour-clocher, une chapelle (dédiée à saint Michel) et un ossuaire. Ensuite, un édifice peu commun : un plan en T, sans nef, et une voûte d'ogives en pierre. Enfin, la présence d'une inscription et de blasons illustrant le rôle de la noblesse dans la fondation (1489) et le financement de la chapelle : les Toulbodou et les Boutteville, ces derniers étant à la fin du XV^e^ siècle dans l'entourage et au service du duc de Bretagne.

Les halles du Faouët. – M. Tanguy Daniel présente ensuite les halles du Faouët. Cette construction – l'une des rares de cette sorte en Bretagne, avec Plouescat et Questembert – est située au carrefour des routes de Gourin, Quimper, Hennebont et Guémené. Elle constitue d'un des trois pôles de développement de l'ancienne ville, les deux autres étant le château (disparu) et l'église. Autour de la place (aujourd'hui place Bellanger) s'étaient élevées des maisons dont quelques exemplaires anciens subsistent encore.

L'architecture des halles, bien que très restaurée au XIX^e^ et au XX^e^ siècle, reste impressionnante avec sa charpente de chêne et de sapin, et son grand toit à deux versants dont les fermes reposent sur de courtes colonnes de granite.

La chapelle Saint-Fiacre du Faouët. – Après le déjeuner pris à Meslan à l'Auberge du vieux puits, l'excursion s'est poursuivie à la chapelle Saint-Fiacre, présentée par un

guide local. L'édifice est remarquable par l'homogénéité de sa construction et de son décor extérieur (seconde moitié du XVe siècle), par la présence à l'intérieur du plus ancien des jubés de Bretagne (œuvre en 1480 du sculpteur Olivier Le Loergan) et d'une série de très belles verrières de la fin du XVe siècle et du XVIe siècle (où l'on retrouve dans les réseaux armoriés le blason des Boutteville, en alliance avec les du Chastel). Après la visite de l'intérieur, M. Daniel donne sur le placître quelques explications complémentaires, et le docteur Robert Leclercq apporte des précisions très érudites sur les notes prises par Mérimée lors de son passage à Saint-Fiacre en 1835.

L'église de Kernascléden. – La journée s'achève avec la visite de l'église de Kernascléden, très bel édifice de style flamboyant construit dans le deuxième tiers du XVe siècle et célèbre par ses peintures murales. M. Tanguy Daniel fait la présentation de ces œuvres remarquables mais malheureusement en assez mauvais état (ce qui justifie l'intervention dans peu de temps des restaurateurs des Monuments historiques). Cinq groupes de représentations sont successivement étudiés : huit scènes de la vie publique du Christ (sur les tympans des arcades nord et sud du chœur) ; vingt-quatre scènes de la vie de la Vierge (dans les voûtes des ogives du chœur) ; des anges musiciens (dans les compartiments de la voûte du bras nord du transept) ; les restes d'une danse macabre (dans le bras sud du transept) ; des scènes de l'enfer (également dans le bras sud du transept). Ces peintures, qui mériteraient d'être mieux mises en valeur, remontent au dernier quart du XVe siècle mais, curieusement, elles ne sont pas toutes dues au même atelier et, de plus, ces ateliers n'étaient pas d'origine locale.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 24 SEPTEMBRE 1995

Pays de Fouesnant

L'excursion, organisée par MM. Hubert Bouché et Hervé Glorennec, a pour cadre le pays de Fouesnant : monuments et sites de Pleuven, de Fouesnant et de Saint-Evarzec sont l'objet de l'attention des cent vingt membres de la Société archéologique réunis pour la dernière sortie de l'année.

La chapelle Saint-Thomas de Canterbury. – M. l'abbé Bouché présente d'abord la chapelle Saint-Thomas de Canterbury, en Pleuven, paroisse dont il fut recteur pendant douze ans. Après l'exposé des diverses hypothèses sur l'origine de la dédicace de la chapelle au saint assassiné en 1170 sur ordre d'Henri II Plantagenêt, l'abbé Bouché rappelle que l'édifice fut construit au XVIe siècle, remanié en 1674, et que l'intérêt principal du monument réside dans la peinture murale qui orne le chevet. Il s'agit de la représentation d'un retable, dans le style de la fin du XVIIe siècle, qui fut découvert sous une couche de chaux à la fin des années 1980. La restauration, conduite sous le contrôle des Monuments historiques, a malheureusement, en contravention avec la charte de Venise qui établit que toute restauration s'arrête là où commence l'invention, reconstitué un décor qui n'existait plus que partiellement. De tels procédés ne sont pas admissibles du point de vue de l'histoire de l'art, même si le résultat est apparemment satisfaisant.

Le manoir de Creac'h-Queta. – Une marche de quelques centaines de mètres permet d'accéder au manoir de Creac'h-Queta, à travers un bois qui a été dévasté par la grande tempête d'octobre 1987. La propriétaire, Mme Moreau de Lizoreux, absente, ne peut pré-

senter sa demeure. M. Bouché improvise avec beaucoup de science un exposé qui rappelle l'historique du manoir, détruit lors des guerres de la Ligue, reconstruit au XVII[e] siècle, défiguré à la fin du XIX[e] siècle par la démolition de plusieurs bâtiments. Il subsiste aujourd'hui un ensemble composite autour de la partie centrale, de style classique. Le parc, qui fut un jardin aux multiples essences jusque dans les années 1920, a totalement perdu de nos jours son caractère exotique.

La chapelle Saint-Tudy. – La matinée s'achève par la visite de la chapelle Saint-Tudy, toujours sur le territoire de Pleuven. Là encore, il s'agit d'un édifice très simple, du XVI[e] siècle, restauré en 1665. Il se distingue par une intéressante statuaire, et notamment par deux statues dans des niches à volets peints : saint Primel et une Vierge à l'Enfant, couronnée, hanchée, datant du XV[e] siècle.

L'église de Fouesnant. – Après un déjeuner pris en commun dans un restaurant de Gouesnac'h, les participants à l'excursion ont visité l'église paroissiale de Fouesnant, sous la direction talentueuse de M[lle] Lennon. L'édifice, qui, de l'extérieur, ne présente pas grand caractère, est pourtant de construction romane, du moins en grande partie. En effet, la nef et la croisée du transept remontent au XII[e] siècle : colonnes, chapiteaux et fenêtres sont caractéristiques de cette époque. En 1754, l'effondrement de la tour-lanterne qui surmontait la croisée du transept provoqua la destruction du chevet qu'il fallut reconstruire. Du XVIII[e] siècle également date le pignon ouest qui porte le clocher, peu proportionné avec les dimensions de l'église. L'examen attentif des chapiteaux – ornés de végétation ou de personnages – a provoqué questions, réflexions et hypothèses : il est vrai que l'interprétation des scènes et symboles divers n'est pas aisée. A l'extérieur, le monument aux morts de la guerre, dû au ciseau de René Quillivic, porte une liste impressionnante de noms de jeunes hommes tombés sur les champs de bataille de 1914-1918.

La Maison des marais.– L'excursion s'achève sur une note écologique, avec une petite marche le long du ruisseau de Penfoulic qui, à l'est du bourg de Fouesnant, aboutit à la «lagune» de Cap-Coz. Des explications nous sont fournies par M. Le Page, responsable des lieux, sur l'aménagement de l'environnement (déjà ancien, puisque d'importants travaux de drainage avaient été entrepris au XIX[e] siècle) et sur la «maison des marais», construite il y a quelques années pour présenter l'écosystème aux piétons amateurs de «nature» et aux élèves des écoles voisines qui peuvent y faire des travaux pratiques.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1995

Adhésions. – Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M[me] Denise FOURNEL, assistante sociale (E.R.), de Brest, présentée par M[me] Anne Le Meur et M. Tanguy Daniel ;

– M. et M[me] Patris GIRARDIN, relieur d'art, de Plougonven, présentés par M[me] Chantal Daniel et M. Gilles Quéau ;

– M. Jean GUILLAUME, chercheur à l'I.N.R.A., de Brest, présenté par MM. Gilles Bœuf et André Kervarec ;

– M[me] Yvonne LE HUR-VANNIER, retraitée, de Brignogan-Plages, présentée par M[me] Denise Le Corre et M. Daniel Collet ;

– M. Stéphane MAYEUR, fonctionnaire territorial, d'Édern, présenté par MM. Jakès Cornou et Serge Duigou ;

– M. et M^me^ Serge MOLLET, militaire, de Loperhet, présentés par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

– M^me^ Solange RANNOU, professeur, de Quimper, présentée par MM. Henri Guillou et Jean-Paul Loussouarn.

Nécrologie. – Le président fait part de la disparition récente de plusieurs de nos membres ou anciens membres : Émile Guibourg, d'Audierne, chirurgien-dentiste en retraite et qui fut un numismate distingué ; le général de La Villemarqué, décédé au moment même où est célébré le centenaire de la disparition de son ancêtre Théodore Hersart de La Villemarqué ; Pierre Cavellat, de Carantec, ancien premier président à la cour d'appel de Caen, homme de grande culture ; Jean-Paul Fetter, de Clohars-Carnoët, installé depuis peu en Bretagne après une carrière dans l'armée et qui était un fidèle de nos séances et de nos excursions. Le président présente aux familles des défunts les condoléances de la Société.

Le dolmen de Ty-ar-Boudiged à l'Inventaire supplémentaire. – Le président donne communication d'une correspondance à lui adressée par M. Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie, lui faisant part d'un arrêté de protection du préfet de la région de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, pris en date du 18 septembre 1995, «inscrivant sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le site archéologique dit dolmen de Ty-ar-Boudiged situé sur la parcelle n° 626, section C du cadastre de Brennilis, propriété de la Société archéologique du Finistère».

L'arrêté précise que notre société est en effet propriétaire de Ty-ar-Boudiged «par acte passé antérieurement au 1^er^ janvier 1956». En fait, le dolmen est propriété de notre Société depuis 1878, date à laquelle René de Kerret, résidant alors au château de Quillien en Brasparts, en fit «l'abandon gratuit» à la Société archéologique, lors de la séance du 28 décembre 1878, présidée par La Villemarqué. Mais il n'a pas été possible de retrouver l'acte notarié officialisant ce don, ce qui explique la date portée sur le récent arrêté préfectoral.

Congrès, colloques, stages. – Le président fait part de réunions intéressantes qui se tiendront dans les temps à venir : le 18 novembre prochain, une journée d'étude sur les origines de la Bretagne, organisée à Redon ; les 5, 6 et 7 septembre 1996, le congrès des sociétés savantes de Bretagne, à Crozon-Morgat. Un programme de stages organisés par l'Institut régional du patrimoine nous a été adressé : il est à la disposition des personnes intéressées.

Bibliographie. – Le président présente plusieurs ouvrages récemment publiés : de Jacques Briard, *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just* ; de Patrick Galliou et Michael Jones, *Les anciens Bretons* (traduction en français de l'ouvrage publié précédemment en anglais) ; d'Henri Sée, la réédition des *Classes rurales en Bretagne au Moyen Âge* ; un recueil d'articles sur *La presqu'île de Crozon à la veille de la Révolution* ; une monographie de *Roscanvel* par Marcel Burel ; de Yann-Ber Piriou, *Il était une voix : Anatole Le Braz*, recueil de discours de l'écrivain ; de Marthe Le Clech et F. Yven, *Tristan Corbière.*

Les protestants en basse Bretagne au XIX^e^ siècle. – La parole est ensuite donnée à M. Jean-Yves Carluer, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, pour une communication portant sur les protestants en basse Bretagne au XIX^e^ siècle.

Un prochain *Bulletin* publiera un article de M. Carluer sur ce sujet.

Le secrétaire,
Anne Brignaudy

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1995

Brest

Présidence de M. Bernard Tanguy, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. – Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société:

– M. et Mme Robert KERAMPRAN, instituteurs, de Guilers, présentés par MM. Loïc Besnard et Georges Le Gac, de Hanvec ;

– M. Boris KERAMPRAN, étudiant, de Guilers, présenté par les mêmes ;

– Mme André ROUAULT, archiviste-paléographe, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel.

Bibliographie. – Deux nouveaux ouvrages sont présentés : *Bretagne intérieure*, publié aux éditions Privat par Jacques Garreau, Bernard Tanguy et Yves-Pascal Castel ; *Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945*, thèse de doctorat d'État de Daniel Le Couédic, publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et les Archives modernes d'architecture de Bretagne, avec une préface d'Yves Le Gallo.

Identité et cultures populaires à Brest au début du XXe siècle (1900-1902). – M. Rolland Bizien, étudiant à l'Institut d'études politiques de Paris, fait ensuite un exposé reprenant le sujet de son mémoire de D.E.A., soutenu à Paris en 1994 sous la direction de M. Bernstein, et consacré à l'étude de l'identité et des cultures populaires à Brest au début du XXe siècle (1900-1902).

Entendues au sens large, les cultures populaires brestoises de ces premières années du siècle ne peuvent se comprendre, explique M. Bizien, en dehors des réalités matérielles. Le socle économique et social apparaît en effet déterminant. Au jour le jour, l'existence des milieux populaires brestois s'organise sous la triple influence de la matrice urbaine, du rapport au travail et de la société dans son ensemble.

Le cadre urbain reste avant tout synonyme d'insalubrité. D'urbanisme, il n'est alors pas question. L'immobilisme brestois en la matière explique seulement en partie cette situation sanitaire déplorable. Les Brestois, par leurs attitudes privées et professionnelles, renforcent cette spirale du pourrissement. A la saleté s'ajoute une promiscuité inhérente à l'exiguïté des logements populaires. Dans cet environnement de crasse, les milieux populaires s'activent. Ouvriers de l'arsenal et du secteur privé mais aussi employés de commerce, domestiques, petits métiers de la rue, fonctionnaires subalternes, frange inférieure du monde de la boutique. Cet ensemble hétéroclite constitue le menu peuple urbain. Certes, les disparités sont fortes entre les membres de l'aristocratie ouvrière (ouvriers du livre) et les ouvriers sans métier qui n'ont que leurs mains à louer (portefaix, journaliers). Pourtant, ils partagent un sort commun marqué par une précarité variable mais jamais absente de leur horizon quotidien. Ces milieux populaires s'insèrent dans une société qui rompt lentement ses liens avec le passé.

Dans une large mesure, la révolution industrielle demeure improbable. L'absence de concentration industrielle, la place des secteurs traditionnels du bâtiment et du textile, la faiblesse de la mécanisation, autant d'éléments de continuité avec l'ancien régime économique et social. C'est dans ce cadre que s'organise une sociabilité populaire contrastée. Les points de contact sont nombreux et, au premier chef, la rue apparaît comme le théâtre privilégié de l'activité des hommes du peuple. Les petits métiers animent le pavé, l'effervescence quotidienne mêle une étonnante capacité d'entraide et une égale promptitude à s'em-

porter. La violence, foncièrement masculine et ouvrière, reste un mode naturel d'expression. Davantage affaire de femmes, le recours à l'injure traduit une spontanéité qui constitue en ce début de XX[e] siècle un des caractères principaux du comportement populaire.

On retrouve ce naturel dans les lieux où l'on se croise et où l'on s'arrête pour engager une conversation : la cage d'escalier, le palier, la rue et ses marchés forains, le lavoir, la boutique du boulanger, et bien sûr le cabaret. C'est le pivot central de la sociabilité populaire. Trop souvent, on a conclu à la généralisation de l'alcoolisme. L'étude des manières de boire, manières de vivre à part entière, nuance pour le moins cette idée générale. La consommation d'alcool augmente certes. Pourtant le modèle culturel de l'ivresse ne s'est pas éclipsé. La variabilité du phénomène reste très forte. On boit les jours de paye, on boit le dimanche et encore davantage le lundi. Synonyme de déchéance et de rupture du lien social, pour les uns, l'alcool apparaît comme un pan entier de la culture populaire, pour les autres. La prostitution, point de rencontre des solitudes masculines et féminines, connaît alors son apogée. Le système prostitutionnel associe différents types de prostitution. Il correspond à l'hétérogénéité sociale de la ville, avec ses points extrêmes : Keravel et le cours Dajot.

Au total, conclut M. Bizien, les très nombreuses difficultés n'annihilent pas la vitalité de cette société populaire encore largement autonome. Elle résiste au gré d'une sociabilité qui fait la part belle à l'entraide et à la solidarité. Alors, bien sûr, on assiste à l'affirmation de quelques nouveautés. C'est l'apparition des loisirs populaires au sens moderne du terme. On parvient là sans doute à une croisée des chemins. Pourtant, il semble bien que ces cultures, fondamentalement collectives, parfois irrationnelles, témoignent de la réalité populaire de la Belle Époque.

Le vice-président,
Bernard Tanguy

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1995

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. – Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. et M[me] Tugdual DE KERROS, de Sainte-Marine, présentés par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

– M[me] Joseph LE HÉNAFF, de Plomodiern, présentée par MM. Joseph Le Hénaff et Tanguy Daniel.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de M[lle] Yvonne Pennaneac'h, de Douarnenez, membre de notre Société depuis 1970. Il adresse à la famille de la disparue les condoléances de la Société.

Elections au conseil d'administration. – Le président annonce les prochaines élections au conseil d'administration de la Société, en janvier 1996. M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Auguste Dizerbo ont fait savoir qu'ils ne se représentaient pas. Le président lance un appel aux candidatures, précisant que tout candidat doit être volontaire pour œuvrer effectivement pour la Société.

Programme des activités pour l'année 1996. – Le président fait part du programme des séances et des excursions pour 1996, programme établi par le conseil d'administration dans sa séance du 18 novembre dernier. Chaque membre en recevra un exemplaire.

Bibliographie. – Le président présente des ouvrages récemment publiés : *Bretagne intérieure*, texte de Jacques Garreau, Bernard Tanguy et Yves-Pascal Castel, photographies de Joël Du Cange, aux éditions Privat ; *Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945*, thèse de Daniel Le Couédic publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et par les Archives modernes de l'architecture de Bretagne (ces deux ouvrages avaient été présentés lors de la séance de Brest du mois dernier, mais non à Quimper) ; *Protohistoire de la Bretagne*, nouvelle édition de l'ouvrage de Pierre-Roland Giot, Jacques Briard et Louis Pape, dans la collection Histoire de la Bretagne publiée par Ouest-France ; *La Bretagne romaine*, de Louis Pape, dans la même collection.

Les blasons de la cathédrale de Quimper. – M. Corentin Ollivier fait part de la prochaine publication d'un document illustré reproduisant les blasons de la façade de la cathédrale de Quimper, tels que M. Bernard Le Brun a pu les restituer. Le document, en couleurs, sera en vente au prix de 50 francs.

Le prieuré de Locmaria-Quimper. – M. F.-J. Morvan fait ensuite une communication illustrée de projections sur l'histoire du prieuré de Locmaria-Quimper, qu'il a étudiée pour un mémoire de maîtrise récompensé par le prix de la Société archéologique en 1994.

Si les origines du monastère, souligne M. Morvan, demeurent incertaines, faute de preuves tangibles, et se perdent dans le haut Moyen Âge, l'église romane est bien là pour témoigner de l'antiquité d'un établissement monastique. Les pierres de la nef ainsi que les plus anciens documents d'archives attestent au XI^e^ siècle – époque où il était question d'une abbaye appelée « Sainte-Marie d'Aquilonia » – l'existence d'une abbaye d'hommes et de femmes au centre du bourg de Locmaria (le « lieu de Marie »). Ce lieu était certainement d'une grande importance dans la géographie religieuse de la Cornouaille d'alors puisque les comtes-évêques qui se succédaient de père en fils comblaient d'égards le monastère. Au reste, une tradition médiévale atteste bien les rapports privilégiés entre l'abbaye et l'évêque. Suivant le cérémonial, le nouveau prélat devait, venant de son manoir de Lanniron, la veille de son entrée dans la cité, passer la nuit au monastère et y laisser bourse, cheval, gants et manteau pour prix de son passage… Le monastère fut-il à l'origine du siège épiscopal avant que celui-ci ne fût transféré à Quimper, la cérémonie de l'évêque en est-elle la commémoration ? Autant de questions sans réponses.

Quoi qu'il en soit, la vie de l'abbaye fut des plus courtes. En 1124, le duc de Bretagne Conan III fit don de Sainte-Marie à l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt au pays de Rennes. Victime d'une palinodie du pouvoir, que pourrait justifier un possible déclin de Locmaria, notre monastère devint de ce fait un prieuré de femmes de l'ordre de saint Benoît sous l'autorité des abbesses de Saint-Sulpice.

La dame prieure du « prieuré royal et ducal du Grand-Locmaria », ainsi qu'on le nommait, était, au sens féodal du terme, un véritable seigneur possédant des terres et le pouvoir sur les hommes qui y vivaient. Le bourg de Locmaria lui était inféodé ; une troménie encore attestée au XVII^e^ siècle faisait, à la Fête-Dieu, le tour des limites de ce fief. Les mouvances de Locmaria étaient, elles, dispersées en basse Cornouaille, sur les paroisses de Gourlizon, Beuzec-Cap-Sizun, Plonévez-du-Faou, Ploaré, Pouldergat, Pouldreuzic, Clohars-Fouesnant, Trégunc, La Forêt-Fouesnant… En somme, une seigneurie ecclésiastique cornouaillaise de bonne taille.

Mais il fallait aux postulantes quelques quartiers de noblesse et une certaine dot pour espérer y trouver place. A partir de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle, temps de son accès à la conventualité, le prieuré attira ainsi nombre de filles des noblesses de Cornouaille et

du Léon pour l'essentiel. De cette époque de nouvelles richesses datent les premiers bâtiments conventuels (1646) et le cloître (1669). En dehors de sa vocation contemplative et éducative (pension pour jeunes filles nobles), la communauté exerçait une influence prépondérante sur la paroisse alentour : la prieure nommait le curé qui était aussi aumônier des religieuses. Les paroissiens, eux, n'avaient accès qu'à la nef d'une église qui était avant tout priorale.

C'est la Révolution qui signa l'arrêt de mort de l'institution. En 1792, au terme d'une crise de quatre années, les vingt-deux religieuses que comptait alors la communauté furent expulsées *manu militari*. Victime des diverses politiques anticléricales des gouvernements révolutionnaires successifs, victime aussi de l'effondrement de l'ordre seigneurial auquel il appartenait, le prieuré du Grand-Locmaria ne légua au XIXe siècle naissant que des murs vides et une église interdite.

Une église romane à laquelle rien ne fut épargné si ce n'est la ruine. C'est au début du XIe siècle que commencèrent les travaux ; la nef, sans doute élevée à l'emplacement même d'un édifice plus ancien, est le seul élément encore intact de l'abbatiale des origines. Le transept ainsi que le chœur furent élevés au XIIe siècle. Ils furent remaniés par la suite à deux reprises, la première au XVe siècle lorsque l'imposante tour-clocher vacilla, des suites, dit-on, d'un orage ; la seconde quand il fallut reconstruire, au XVIIe siècle, l'intégralité du chœur afin qu'il pût accueillir un nombre croissant de religieuses. Mais ce fut l'architecte diocésain Joseph Bigot qui donna à l'église l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Lors d'une campagne de travaux, de 1868 à 1871, il détruisit le chœur du XVIIe siècle, jugé difforme, pour rebâtir selon les fondations romanes, cela avant de consolider le reste du monument...

Ainsi conservée, l'ancienne institution huit fois centenaire a survécu, au moins dans ses pierres. Elle qui, au XVIIIe siècle, n'avait eu de cesse de clamer l'incongruité de son appartenance à une abbaye-mère alors même qu'elle avait été abbaye et, qui plus est, de fondation plus ancienne, le sort lui aura permis de demeurer, jusqu'à retrouver pour son église un statut paroissial en 1857 et maints projets de réutilisation pour ses bâtiments conventuels, quand Saint-Sulpice-la-Forêt tombait en ruine !

Pour le secrétaire,
Henri Guillou

Le président,
Tanguy Daniel

Liste des membres de la Société archéologique du Finistère

(arrêtée au 31 décembre 1995)

A

ABALAIN (M^me^ Marguerite), assistante sociale, 4, rue du Grand-Kerzu, 29200 Brest (1981).
ABALÉA (Loïc), officier des Affaires maritimes, Coatidreux, 29260 Lesneven (1994).
ABBÉ (M. et M^me^ Gérard), 22, rue du Trégor, 29860 Plabennec (1994).
ABGRALL (Philippe), artisan, 20, boulevard de la Gare, 29800 Landerneau (1991).
ABGRALL (M^me^ Philomène), retraitée, 60, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1984).
ABILY (colonel Marcel et M^me^), 1, rue de la Comtesse-de-Noailles, 29200 Brest (1987).
ABJEAN (M. l'abbé Roger), 8, rue de Kelenn, 29660 Carantec (1990).
AGEZ (M^lle^ Anne), secrétaire, 16, rue Paul-Bert, 75011 Paris (1992).
ALDRIN (M. et M^me^ Jean-François), vétérinaire (E.R.), 21, rue de Bruges, 29200 Brest (1991).
ALLAIN (M. et M^me^ Francis), cadre administratif, 7, rue du Trégor, 29280 Plouzané (1981).
ALLAIN (M. et M^me^ Pierre), professeurs (E.R.), 2, rue de la Mairie, 29980 Ile-Tudy (1984).
ALLOUIS (M. et M^me^ Jean), retraité, 2, résidence de Moguerou, 29170 Saint-Évarzec (1991).
AMOUREUX (M. et M^me^ Patrick), capitaine côtier, La Ville Madeleine, 22370 Pléneuf-Val-André (1977).
ANCEL (Pierre), Kerru, 29100 Douarnenez (1975).
ANDRÉ (Jacques), dentiste, 22, rue de l'Étain, 29290 Saint-Renan (1986).
ANDRO (M^me^ Nicole), gouvernante, Kerguesten, Tréboul, 29100 Douarnenez (1981).
AR FUR (M. et M^me^ Gweltaz), libraire, 2, rue du Roi-Gradlon, 29000 Quimper (1989).
ARGOUARCH (M. et M^me^ Joseph), ancien maire, Mouez-ar-Mor, allée des Fleurs-d'Ajoncs, 29900 Concarneau (1959).
ARLAUX (M. et M^me^ Philippe), médecin et journaliste, route de Pont-ar-Stang, 29530 Landeleau (1988).
ARNAULT (M. et M^me^ Robert), professeur de lettres, 8, route de Saint-André, Croas Hent Kergoz, 29930 Pont-Aven (1985).
ARZEL (Hubert), inspecteur des télécommunications, 21, rue de Porsmoguer, 29200 Brest (1988).
ARZEL (Marcel), 43, rampe de Stangalard, 29200 Brest (1979).
AUBRY (Jacques), ébéniste, 20, rue Hoche, 29120 Pont-l'Abbé (1994).
AUFFRAY (M. et M^me^ Augustin), secrétaire de mairie, 3, rue de Brest, 29000 Quimper (1990).
AUFFRAY DE L'ÉTANG (M. et M^me^), 10, rue Auguste-Goy, 29000 Quimper (1971).

AUFFRET (Armand), imprimeur, 20, rue Sellier, 92700 Colombes (1987).
AUFFRET (M. et M^me^), professeur, 11, rue Fulgence-Bienvenüe, 29200 Brest (1983).
AUTER (Alain), instituteur, 43, rue du Château, 29730 Le Guilvinec (1957).
AUTRET (M. et M^me^ Roland), membres de l'enseignement (E.R.), 13, rue Saint-Pierre, 29250 Saint-Pol-de-Léon.
AUTROU (M. et M^me^ Arthur), cartonnier, 12, rue de Lududu, 29000 Quimper (1956).

B

BAGOT (Christophe), médecin, 18, rue Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine (1977).
BAILLAT (amiral Robert et M^me^), Coat-Pehen, Le Passage, 29470 Plougastel-Daoulas (1987).
BALES (M. et M^me^ Alain), 10, rue Neuve, 29710 Landudec (1994).
BANCILHON (M^me^ Nicole), retraitée, 84, rue du Ranelagh, 75016 Paris (1992).
BARDON (Daniel), professeur (E.R.), 35, quai du Port-Rhu, 29100 Douarnenez (1983).
BARDOT (M^me^ Paulette), 5, rue Sébastien-Velly, 29100 Douarnenez (1995).
BAROUDEL (M^me^ Guy), 17 *bis*, quai Gambetta, 91260 Juvisy-sur-Orge (1975).
BARRÉ (M. et M^me^ René), retraités, 55, rue du Château, 29200 Brest (1974).
BARRETY (M^me^ Yvette), inspecteur des postes (E.R.), 26, avenue du Sergent-Maginot, 35000 Rennes (1963).
BASSET (Guy), cadre administratif, 26 *bis*, rue des Fusillés, 88100 Saint-Dié (1984).
BATTET (Jean-Louis), officier de marine, moulin du Chouenner, 29420 Mespaul (1988).
BEAUGÉ (Michel), retraité, 2, rue Maurice-Denis, 29000 Quimper (1993).
BEAUGÉ-BÉRUBÉ (Henri), directeur de centre culturel, 74, rue de Sèvres, 75007 Paris (1957).
BECQUEY (Adrien), président de tribunal (E.R.), 20, boulevard de l'Océan, 33311 Arcachon (1958).
BEGOC (M. l'abbé Jean), recteur, 29430 Lanhouarneau (1976).
BELLEC (Alain), opticien, 5, Kerouer, 29350 Moëlan-sur-Mer (1980).
BELLEC (Robert), docteur en médecine (E.R.), 64, rue Félix-Le-Dantec, 29200 Brest (1981).
BELLEIL (M. et M^me^ Pierre), président de cour d'appel, 37, rue Léo-Lagrange, 29000 Quimper (1989).
BÉNARD (Henri), chirurgien, quai Pors-Moro, 29120 Pont-l'Abbé (1958).
BENOT (M. et M^me^ Jean-Paul), enseignants, 3, rue de Pont-Nellis, 29950 Gouesnac'h (1977).
BERDER (Michel), retraité, 82, rue Yves-Giloux, 29200 Brest (1959).
BEREST (M^me^ Eugène), 9, rue de la République, 29200 Brest (1976).
BERGEVIN (Gwen-Ael DE), généalogiste, 51, rue de Ratisbonne, 59800 Lille (1993).
BERGOT (colonel et M^me^ André), 35, rue du Château, 29200 Brest (1980).
BERGOT (M^lle^ Thérèse), assistante sociale (E.R.), 14, rue Dautancourt, 75017 Paris (1949).
BERNARD (Georges), agriculteur, Kez-Quinquis, 29550 Plonévez-Porzay (1970).
BERNARD (Gildas), inspecteur général des archives de France (E.R), 22, avenue de Verdun, 75010 Paris (1969).
BERNARD (Jean-Pierre), docteur en médecine, 27 *bis*, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1965).
BERNARD (Patrick), 2, allée de Kerinou, 29200 Brest (1988).
BERROU (Pierre), professeur, Moguer-Grehan, 29730 Treffiagat (1957).
BERROYER (M. et M^me^ Jacques), ingénieur à la D.C.N de Brest, Le Carn, 29470 Loperhet (1994).
BERTHELOT (M^me^ Yvonne), 34, rue Branda, 29200 Brest (1963).
BERTHOU (M^lle^ Marie), chargée de recherche, Pors-ar-Grannoc, 29810 Lampaul-Plouarzel (1977).
BERTHOU (M^me^ Yvette), 91, chemin des Gauvignets, 44600 Saint-Nazaire (1968).
BERTHOULE-QUENTEL (M^me^ Anne-Marie), 21, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1988).
BERTHOU-BRAY (M^me^ Isabelle), chargée de mission, 3, rue de l'Église, 29460 Daoulas (1982).
BERVAS (M. et M^me^ Élie), APASU (E.R.), Le Yelen, 29460 Logonna-Daoulas (1987).
BESCOND (M^me^ Aimée), 27, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1970).

BESCOND (M^me^ Madeleine), 71, rue Félix-Le-Dantec, 29200 Brest (1982).
BESNARD (Loïc), professeur d'histoire, Quistillic, 29560 Hanvec (1992).
BESSON (M. et M^me^ Jean-Yves), commissaire de la marine, 15, rue Jasmin, 75016 Paris (1978).
BÉTROM (M. et M^me^ Thierry), radiologiste, 10, rue du Palais, 29000 Quimper (1981)
BIANNIC (M. l'abbé Louis), 8, rue de Kerfeunteun, 29000 Quimper (1990).
BIDEAU (Jean-Louis), pharmacien, 8, rue Anatole-France, 29100 Douarnenez (1966).
BIDEAU (Jean-Michel), professeur, 10, rue de Pont-l'Abbé, 29710 Plozévet (1974).
BIGER (M^me^ Odette), institutrice (E.R.), 41, chemin de l'Églantine, 29000 Quimper (1994).
BIGNENS (M^me^ Renée), professeur (E.R.), Prat-Melou-Braz, 29217 Le Conquet (1994).
BIGOUIN (André), Kervourt, 29810 Plouarzel (1969).
BIHAN-FAOU (M. et M^me^ François), retraité, Streat-Veur, 29890 Plounéour-Trez (1986).
BLAISE (M. et M^me^ Guillaume), E.D.F. (E.R.), 5, rue du Commandant-Avril, 29000 Quimper (1990).
BLAIZE (M^me^ Anne-Marie), retraitée, 4, rue de la Mairie, 29190 Brasparts (1994).
BLANCHARD (M. et M^me^ Jean), pharmacien (E.R.), 11 *bis*, rue Joseph-Lusven, 29830 Ploudalmézeau (1974).
BLAQUIÈRE (M. et M^me^ Michel), commis greffier au tribunal de grande instance, place de Rodière, 81190 Pampelonne (1991).
BLEANEY (M. et M^me^), artiste floral, 18, chemin des Vaux-Mourants, chez M. Louis Caro, 91370 Verrières-le-Buisson (1984).
BLÉAS (M. et M^me^ Alain), retraité de la marine marchande, Porsgwenval, 29890 Kerlouan (1988).
BLEUZEN (M. et M^me^ René), inspecteur de police (E.R.), Parc-Bihan, route de Pen-ar-Créac'h, 29950 Bénodet (1956).
BLONS (M^me^ Adèle), retraitée, 24, rue Camille-Pelletan, 29200 Brest (1985).
BLOUËT (M^me^ Renée), retraitée, 26, rue Camille-Pelletan, 29200 Brest (1986).
BODILIS (M^me^ Gisèle), Kereven, 29350 Moëlan-sur-Mer (1994).
BODIN (M. et M^me^ Hervé), médecin (E.R.), 10, quai de la Mégisserie, 75001 Paris (1972).
BODIVIT (M. et M^me^ Louis), professeur, Ménez-Bras, 29170 Pleuven (1974).
BŒUF (Gilles), directeur de recherches à l'IFREMER, 20, rue Joseph-Kessel, La Cavale-Blanche, 29200 Brest (1970).
BOISSAN (René), docteur en médecine, 103, route de Ploaré, 29100 Douarnenez (1970).
BOIVIN (M^me^ Marie-Rose), professeur (E.R.), 8, rue des Celtes, 29000 Quimper (1984).
BOLZER (Noël), artisan (E.R.), 9, rue de Kerharo, 29710 Plogastel-Saint-Germain (1986).
BONNET (colonel Paul et M^me^), 7, rue de l'Église, 29200 Brest (1994).
BONTHONNEAU (Gwénaël), médecin, 65 *bis*, rue de la Libération, 29410 Plounéour-Ménez (1991).
BOSCALS DE RÉALS (M^me^ Charles), château de Troérin, 29420 Plouvorn (1958).
BOSSENO (Patrick), technicien, 8, rue des Mouettes, 56170 Quiberon (1994).
BOSSER (M^me^ Émilie), directrice d'école maternelle (E.R.), Les Jardins d'Arcadie, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1989).
BOSSHARDT (M^me^ Denise), Merc'h-Hellen, route du Phare, 29890 Brignogan-Plages (1987).
BOTHOREL (Jean-Marie), 71, rue Sevin-Vincent, 92210 Saint-Cloud (1978).
BOUCHÉ (M^lle^ Anne-Marie), professeur (E.R.), 4, route de Carhaix, 22110 Rostrenen (1967).
BOUCHÉ (M. l'abbé Hubert), 8 C, impasse de la Minoterie, 29000 Quimper (1958).
BOUCHER (M^lle^ Anne-Marie), commerçante (E.R.), 3, place Guy-Ropartz, 29000 Quimper (1961).
BOUCHER (Loïc), 86, avenue de Choisy, 75013 Paris (1977).
BOUCHET (M. et M^me^ Jacques), peintre en bâtiment et infirmière, 165, rue du Commandant-Drogou, 29200 Brest (1980).
BOUDIGOU (Jean-Jacques), professeur, 35, rue des Hayettes, 35760 Montgermont (1993).
BOUER (M^me^ Yvonne), Trez-Perros, 29780 Plouhinec (1976).
BOUET (Jean-Louis), administrateur civil, 71, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris (1957).
BOULAIRE (Alain), professeur, 1, rue de la Montagne, 29200 Brest (1986).

BOULLIUNG (Armand-Joseph), cadre (E.R.), Hellès, 29800 Trémaouézan (1984).
BOULMER (M. et Mme Francis), vice-président de la Société archéologique du Maine, 29, rue de la Gare, 72170 Beaumont-sur-Sarthe (1984).
BOURBIGOT (André), pharmacien (E.R.), Troec, 29140 Melgven (1964).
BOURGEOIS (Albert), pharmacien (E.R.), 17, rue du Port-Hue, 35800 Saint-Briac (1983).
BOURGEOIS (Mme Madeleine), 32, place Saint-Corentin, 29000 Quimper (1985).
BOURGÈS (M. et Mme André-Yves), consultant formateur, villa Ker-Heol, 29620 Guimaëc (1994).
BOURHIS (Jean), ingénieur au C.N.R.S., laboratoire d'anthropologie, campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.
BOURLÈS (Marcel), médecin (E.R.), 34, rue Aristide-Briand, 29000 Quimper (1957).
BOUSSARD (M. et Mme Didier), réalisateur de télévision, 7, rue Dupuis, 75003 Paris (1993).
BOUSSARD (Mme Marie), retraitée, 42, corniche de la Cale, 29940 La Forêt-Fouesnant (1980).
BOUTOUILLER (Jean), professeur, Kervigné, 22310 Plestin-les-Grèves (1980).
BOUVET (M. et Mme Bernard), 56, boulevard Pereire, 75017 Paris (1983).
BOUZINAC (M. et Mme Lionel), institutrice, 14, rue Michel-Créac'h, 29660 Carantec (1984).
BOZEC (André), attaché d'administration à l'université de Bretagne occidentale, 208, rue du Commandant-Drogou, 29200 Brest.
BOZEC (M. et Mme Daniel), commissaire de police (E.R.), 50, rue du Château, 29000 Quimper (1973).
BOZEC (Michel), professeur, 31, rue Joseph-Loth, Kerfeunteun, 29000 Quimper (1985).
BOZEC (Yves), professeur, 6, rue des Fleurs, 29180 Plogonnec (1964).
BRAMÉ (Mme Cécile), professeur (E.R.), 10, rue Georges-Leygues, 29200 Brest (1984).
BRES (Mme René), vétérinaire (E.R.), 17, rue Esprit-Jourdain, Lancelot E, 29900 Concarneau (1965).
BRETON (M. et Mme Philippe), directeur d'école et assistante sociale, Vourc'h-Tosta, 29217 Trébabu (1981).
BRIAND (M. et Mme Jean-François), 3, hameau Béranger, 75016 Paris (1981).
BRIAND (Michel), cadre de compagnie aérienne, 26, avenue Fournier, 93220 Gagny (1987).
BRIANT DE LAUBRIÈRE (Tanneguy), retraité, 14, rue du Docteur-Le-Normand, 29750 Loctudy (1971).
BRIARD (Jacques), maître de recherche au C.N.R.S., 10, rue de Flandre, 35135 Chantepie (1970).
BRICHETEAU (M. et Mme Robert), officier de marine (E.R.), 3, rue Pierre-Brossolette, 29200 Brest (1985).
BRIGNAUDY (Mlle Anne), 68 *bis*, rue de la Providence, 29000 Quimper (1992).
BRILLET (Mme Anne), professeur (E.R.), 8, avenue Victor-Hugo, 29300 Quimperlé (1961).
BRIS (Yvon), agent technique, 7, rue Pierre-Chapuis, 95320 Saint-Leu-la-Forêt (1970).
BROUCKE (Marie-Françoise), secrétaire, 60, boulevard Montaigne, 29200 Brest (1994).
BROUDIC (Fañch), 14, rue du Fou-de-Bassan, 29850 Gouesnou (1971).
BRUNET (Maurice), ingénieur, 5, avenue Alexis-Pessot, 94100 Saint-Maur-des-Fossés (1962).
BRUSQ (André), Penhoat, 29550 Ploéven (1991).
BUDES DE GUÉBRIANT (Rolland), ingénieur, 34, rue de Lübeck, 75000 Paris (1952).
BURDIN (M. et Mme Didier), cadre commercial (E.R.), 1, rue Aristide-Briand, 29217 Le Conquet (1994).
BUREL (Marcel), professeur, 12, rue Arthur-Rimbaud, 29200 Brest (1979).
BUSQUET DE CAUMONT (M. et Mme Robert), 8, rue d'Anjou, 78000 Versailles (1977).

C

CABARET (Yves), 15, rue Pierre-Curie, 44600 Saint-Nazaire (1955).
CABELLIC (Christian), ingénieur, 21, rue de la Croix-d'Épine, 78540 Vernouillet (1981).
CABILLIC (Mme Yves), enseignante (E.R.), 6, rue du Chanoine-Guermeur, 29200 Brest (1979).
CABON (M. l'abbé Gabriel), aumônier, maison de retraite, 29830 Ploudalmézeau (1974).
CADEVILLE (Mme Annick DE), retraitée, Ty-Broen, 29170 Saint-Évarzec (1990).

CADIEUX (Louis-Patern), ingénieur, 59, rue du Sénégal, 44800 Saint-Herblain (1985).
CADIOU (Didier), Tal-ar-Groas, 29160 Crozon (1992).
CADIOU (M^me^ Jeanne), 10, rue de la 2^e^ D.B., 29480 Le Relecq-Kerhuon (1985).
CAER (M^lle^ Andrée), professeur (E.R.), 5, rue de Keroriou, 29200 Brest (1968).
CAHOUR (M^me^ Suzanne), professeur (E.R.), 10, rue Voltaire, 29200 Brest (1978).
CAILL (Claude), Kervingant, 29440 Plouzévédé (1979).
CAILL (Hervé), facteur d'orgues, Kervingant, 29440 Plouzévédé (1985).
CAILLARD (M^lle^ Claudine), proviseur adjoint du lycée Pierre-Guéguin, Le Porzou, 29900 Concarneau (1989).
CAILLAREC (François), directeur de société, 10, allée de Tréouzon-Vihan, 29000 Quimper (1981).
CAILLÉ (M. et M^me^ Max), agent d'assurances, 12, rue Jules-Lesven, 29200 Brest (1968).
CALOUNEC (M. et M^me^ Yvon), officier de marine, 34, rue Danièle-Casanova, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1987).
CALVÉ (Armel Jean-Raymond), retraité, 5, résidence Guy-Ropartz, 29000 Quimper (1980).
CALVEZ (M. et M^me^ Eugène), professeur agrégé, Kermaria, 29800 Trémaouézan (1994).
CALVEZ (E. Louis), Bourg, 29890 Plounéour-Trez (1979).
CANÉVET (René), directeur commercial (E.R.), 14 *bis*, rue Baudelaire, 29000 Quimper (1981).
CARADEC (M. et M^me^ Étienne), 5, rue Jean-Jacques-Rousseau, 29000 Quimper (1986).
CARAËS (M. l'abbé Hervé), professeur à l'institution Notre-Dame du Kreisker, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1964).
CARAËS (Jean), docteur en médecine, 18, rue Branda, 29200 Brest (1981).
CARAËS (M^me^ Marie-Antoinette), 39, rue de Brest, 29830 Ploudalmézeau (1921).
CARDALIAGUET (M^me^ Marie-Louise), 6, place Alexandre-Massé, 29000 Quimper (1959).
CARIOU (M^me^ Anne), professeur d'histoire et de géographie, Ar-Groas-Coz, 29100 Kerlaz (1994).
CARIOU (M. et M^me^ Denis), chef de service éducatif, Hellès-Vras, 29800 Pencran (1988).
CARIOU (Jean-Claude), professeur, 20, rue Joseph-Le-Brix, 29600 Morlaix (1974).
CARIOU (M. et M^me^ Pierre-Jean), commerçants, Kervihan-Loge-Begoarem, 29380 Bannalec (1991).
CARO (M. et M^me^ Claude), expert judiciaire, 7, rue du Sequoia, La Halte-Normande, 78870 Bailly (1993).
CARO (M. et M^me^ Jean-Michel), cadre, 18-20, rue de Ronfleurs, 91100 Corbeil-Essonnes (1994).
CAROFF (Michel), officier des affaires maritimes, c/o Damery, 32, avenue des Pins, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron (1979).
CAROFF (M. l'abbé Yves), presbytère de Rumengol, 29580 Le Faou (1974).
CARRIE (Pierre), ingénierie éducative, Cosquer-Bihan, 29170 Saint-Évarzec (1983).
CARVAL (M^me^ Jeannine), contrôleur des P.T.T., 14, venelle de Poulmerrien, 29100 Douarnenez (1981).
CARVAL (M. et M^me^ Michel), employé au Crédit mutuel de Bretagne et comptable, 4, hameau de Porragen, 29700 Plomelin (1987).
CASSARD (Jean-Christophe), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, Le Pouldrein, 29241 Locquirec (1972).
CASSARD-CARIOU (M^me^ Marguerite), 48, rue de la Mairie, 29190 Brasparts (1993).
CASTEL (Alain), avocat, 11, cité d'Antin, 29200 Brest (1990).
CASTEL (Jean), docteur en médecine (E.R.), 4, rue du Général-Guillaudot, 35000 Rennes (1964).
CASTEL (M^me^ Marie), 44, rue Gambetta, 29600 Morlaix (1973).
CASTEL (M. l'abbé Yves-Pascal), chercheur à l'Inventaire (E.R.), institution Notre-Dame, 29150 Châteaulin (1962).
CASTEL-TALLET (M^me^ Marie-Antoinette), 15, rue Boucart, 51000 Châlons-en-Champagne (1985).
CAYLA (Gérard), docteur en médecine, 5, rue de Cadix, 75015 Paris (1969).

CELTON (Mme Jeanne), 9, rue Croas-Talud, Ploaré, 29100 Douarnenez (1980).
CERBELAUD-SALAGNAC (M. et Mme Georges), archiviste-paléographe, 3, rue Borromée, 75015 Paris (1978).
CÉVAER (Mlle Marie-Anne), institutrice, rue de la Gare, 29150 Port-Launay (1985).
CHABANNES (Christian DE), 11, rue Bayard, 75008 Paris (1951).
CHAILLOT (M. et Mme Jean), sous-directeur de banque (E.R.), 1, avenue Gabriel-Péri, 94300 Vincennes (1972).
CHALM (M. et Mme Raymond), retraité, 34, rue Théodore-Botrel, 29800 Landerneau (1979).
CHANOIS (M. et Mme Michel), chirurgiens-dentistes (E.R.), 19, chemin de Ménez-Rouz, Tréboul, 29100 Douarnenez (1988).
CHAPEL (M. et Mme Jacques), 2, venelle des Eaux, 29600 Morlaix (1979).
CHARBIN (Mme Andrée), Kerangoff, rue de la Mairie, 29190 Brasparts (1982).
CHARPY (Jacques), conservateur général des archives (E.R.), 16, rue Lafond, 35000 Rennes (1959).
CHARTON (Bernard), docteur en médecine, 65, rue Gambetta, 29000 Quimper (1972).
CHAURIS (Louis), directeur de recherche au C.N.R.S., 3, rue Goethe, 29200 Brest (1992).
CHAUTAGNAT (M. et Mme Jacques), Feunteun-Yen, Le Loc'h, 29770 Plogoff (1984).
CHAUVEL (André), Kervaly, 29840 Lanildut (1962).
CHEMINANT (Mme Maria), rue de Trémazan, 29840 Landunvez (1989).
CHEMINANT (M. et Mme Pierre), pharmacien (E.R.), 12, allée des Mimosas, Pen-al-Lann, 29660 Carantec (1983).
CHEVAL (M. et Mme Paul), officier du génie (E.R.), 26, cité Bellevue, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985).
CHEVILLOTTE (M. et Mme Jean), directeur technique, Keledern-Izella, 29217 Plougonvelin (1986).
CHEVILLOTTE (Mlle Marie-Madeleine), professeur, Kervasdoué, 29217 Plougonvelin (1975).
CHEVILLOTTE (M. et Mme Yves), directeur d'hôpital (E.R.), 29, rue Gourmelin, 29217 Plougonvelin (1987).
CHRISTIEN (Mme Yvonne), pharmacienne, 1, rue de l'Anse, 56600 Lanester (1982).
CHRISTIEN-RAULT (Mme Marcelle), enseignante, 2, rue de Kerjouanneau, 29300 Quimperlé (1993).
CLARENS (M. et Mme Pierre DE), capitaine de vaisseau (E.R.), 19, rue des Pavillons, 29217 Plougonvelin (1991).
CLAUDE (Jean-Pierre), professeur, 11, rue des Bures, 92380 Garches (1984).
CLÉACH (Mme Claude), psychologue, 17, rue Édouard-Corbière, 29600 Morlaix (1980).
CLÉMENT (Mlle Gwénaëlle), enseignante, 5, allée de la Pléiade, 29000 Quimper (1979).
CLOASTRE (M. et Mme René), professeurs (E.R.), 28, rue Hoche, 29200 Brest (1961).
CLOÎTRE (Mlle Marie-Claire), professeur, 3, rue Bertheaume, 29217 Plougonvelin (1973).
CLOÎTRE (Mme Marie-Thérèse), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, Pen-ar-Quinquis, 29800 Saint-Thonan (1970).
CLORENNEC (Michel), directeur d'école (E.R.), 26, rue des Hirondelles, 29000 Quimper (1978).
CLOUARD (Mlle Yvonne), enseignante (E.R.), 4, rue Joseph-Halléguen, 29000 Quimper (1994).
COADOU (Louis), docteur en médecine, 48, rue Claude-Hilieret, 72000 Le Mans (1981).
COADOUR (Pierre), ancien maire, Le Cosquer, 29550 Saint-Nic (1958).
COAT (François), avocat honoraire, Landrévézen-Huella, 29460 Dirinon (1980).
COAT (Mlle Marie-Thérèse), institutrice (E.R.), 16, rue Saint-Michel, 29190 Brasparts (1985).
COAT (M. et Mme Robert), ingénieur (E.R.), 13, rue Marcel-Cachin, Lesconil, 29740 Plobannalec (1988).
COATIVY (Yves), professeur, 3, rue Pascal, 29200 Brest (1995).
COATTAREL (Yves DE), Kerallo, 29233 Cléder (1986).
COCHERIL (Michel), professeur, 68, rue des Genêts, 29600 Saint-Martin-des-Champs (1976).
COFFINIÈRES (Jean), professeur, 16, rue Pierre-Loti, 29000 Quimper (1961).
COÏC (M. et Mme Albert), ingénieur expert (E.R.), Bel-Air, 29710 Pouldreuzic (1960).
COÏC (Mme Yvonne), employée de banque (E.R.), Quélarn, 29740 Plobannalec (1994).

COLIN (Édouard-Paul), docteur en médecine, 8, rue des Dunes, Lesconil, 29740 Plobannalec.
COLLET (Daniel), documentaliste aux Archives du Finistère, 12 *ter*, chemin du Moustoir, 29000 Quimper (1975).
COLLOBERT (M. et M^me^ Noël), médecin (E.R.) et pharmacienne, 2, rue Voltaire, 29200 Brest (1965).
CONAN (Joseph), inspecteur central des douanes, rue de Quimperlé, 56560 Guiscriff (1979).
CONAN (Marcellin), notaire, 29560 Telgruc-sur-Mer (1958).
CONAN (M. et M^me^ René), retraités, Les Bruyères, route de la Plage, 29560 Telgruc-sur-Mer (1982).
CONNAN (Yannick), ingénieur, 32, avenue de Keradennec, 29000 Quimper (1991).
COQ (M. et M^me^ Robert), professeurs, 28, rue Bouilloux-Lafont, 29950 Bénodet (1994).
COQUET (M^me^ Aline), 66, rue de Locquéran, 29780 Plouhinec (1973).
CORDROC'H (Michel), attaché administratif, 40, rue Bugeaud, 29200 Brest (1980).
CORIOU (Jacques), serrurier, L'Enseigne-Verte, 29520 Saint-Thois (1989).
CORMIER (M^me^ Jeannine), infirmière, Le Tenenio, 56000 Vannes (1982).
CORNEC (M. et M^me^ Jean-Paul), ingénieur, rue Guy-Ropartz, Brélévenez, 22300 Lannion (1982).
CORNIC (M^me^ Céleste), retraitée, 9, rue Sell-Warker, 29000 Quimper (1988).
CORNIC (M. et M^me^ Hervé), docteur en médecine (E.R.), 4, rue de Stang-ar-C'hoat, 29000 Quimper.
CORNILY (M^me^ Louise), 58, Menez-ar-Godez, 29870 Landéda (1973).
CORNOU (Jakez), rue de Kergonian, 29720 Plonéour-Lanvern (1984).
COROLLER (M. et M^me^ Jean), greffier (E.R.), 101, avenue de Kerrien, 29000 Quimper (1959).
CORRE (Jean-Michel), magistrat (E.R.), 2, rue de la Digue, Pors-Guen, 29430 Plouescat (1962).
CORRE (M^lle^ Marie-Thérèse), agent des collectivités locales (E.R.), 23, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1995).
COSQUER (M^me^ Aline), professeur d'histoire, Poulguen, 29760 Penmarc'h (1990).
COSQUER (Gabriel), instituteur (E.R.), 7, rue Dahut, 29550 Saint-Nic (1974).
COSQUÉRIC (Jean-Yves), Ty-Névez-Kerouguy, 29950 Gouesnac'h (1985).
COTARD (M. et M^me^ Gabriel), directeur d'hôpital (E.R.) et institutrice (E.R), 18, route de Postolonnec, 29160 Crozon (1973).
COTONÉA (Pierre), préposé des P.T.T., Coat-Pin, 29790 Beuzec-Cap-Sizun (1960).
COTTEN (M. et M^me^ Étienne), 10, allée de Saint-Cloud, 29370 Elliant (1977).
COULOIGNER (Pierre), militaire (E.R.), 25, rue de Kermat, 29410 Guiclan (1988).
COUPA (Yves), administrateur en chef de la France d'Outre-Mer, Penavir, 29750 Loctudy (1962).
COURTAIGNE (Pierre), avocat, 1, rue du Vieux-Versailles, 78000 Versailles (1961).
COURTÉ (M. et M^me^ Michel), secrétaire, 7, rue Jim-Sévellec, 29820 Guilers (1988).
COURTET (M. et M^me^ Joseph), ingénieur (E.R.), 53, rue Louis-Pasteur, 29390 Scaër (1988).
COUTURIER (Robert), directeur d'agence commerciale, 10, rue Costes-et-Le-Brix, 44000 Nantes (1967).
COZIC (Alain), notaire, 25, rue du Général-Goury, B.P. 26, 29207 Landerneau Cedex (1981).
COZIC (M^me^ René), 13, rue Traverse, 29800 Landerneau (1961).
CRABEROU (M^me^ Jenny), 10, rue Gabrielle, 75018 Paris (1973).
CRAFF (M^me^ Marie), retraitée, 5, allée Couchouren, 29000 Quimper (1961).
CREC'HRIOU (Yannig), agriculteur, Kerveniou-Pors-Gwenn, 22710 Penvenan (1992).
CRENN (M. l'abbé Jean), recteur, presbytère, 29880 Guissény (1972).
CROIX (Alain), professeur à l'université de Haute-Bretagne, 31, cours Raphaël-Binet, 35000 Rennes (1980).
CROZON (M. l'abbé Pierre), 3, rue de Rosmadec, B.P. 1149, 29101 Quimper (1991).
CUDENNEC (M^me^ Jacqueline), 2, rue du Bilou, 29217 Le Conquet (1988).
CUDENNEC (M. et M^me^ Yves), médecin de l'armée, 71, avenue de Paris, 94160 Saint-Mandé (1986).
CUZON (M^me^ Suzanne), Les Jardins d'Arcadie, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1994).

D

DAIRE (M^lle Marie-Yvane), chargée de recherche au C.N.R.S., 1, rue de la Tauvrais, 35700 Rennes (1985).

DAL (M. et M^me Henri), officier de gendarmerie (E.R.), 1, rue Bertrand-d'Argentré, 29200 Brest (1989).

DALIBARD (M^me Marie), secrétaire (E.R.), 3, cité Suffren, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1981).

DANGUY DES DÉSERTS (M. et M^me Henri), lieutenant-colonel (E.R.), manoir du Cras, 29460 Daoulas (1962).

DANGUY DES DÉSERTS (M^me Mad), Kerrec, 29580 Le Faou (1989).

DANGUY DES DÉSERTS (Michel), imprimeur (E.R.), château de Maillé, 29430 Plounévez-Lochrist (1962).

DANIEL (M. et M^me Alain), employé de l'Équipement et institutrice, 4, rue Robespierre, 29000 Quimper (1980).

DANIEL (Michel), chef de division à la préfecture (E.R.), 2, allée J.-B. Charcot, 29000 Quimper (1961).

DANIEL (M. et M^me Tanguy), professeur (E.R.) et conservateur d'archives (E.R.), Feunteun-Vir, 29190 Gouézec (1951).

DANIÉLOU (Hervé), professeur (E.R.), 78, avenue du Corniguel, 29000 Quimper (1994).

DANZÉ (Joseph), professeur, 2, rue Jean-de-La-Fontaine, 29390 Scaër (1989).

DAOUDAL (Yves), employé aux P.T.T., 6, rue de Bir-Hakeim, 29000 Quimper (1964).

DAUTREY (Jean), ingénieur (E.R.), La Clarté, 22700 Perros-Guirrec (1971).

DAVID (M. et M^me Michel), médecin, 1, rue Neptune, 29200 Brest (1991).

DEBARY (Michel), magistrat, 35, rue du Parc-de-Clagny, 78000 Versailles (1956).

DEIN (Olivier), notaire honoraire, 4, rue Yves-Collet, 29200 Brest (1967).

DELALANDE (M. et M^me Camille), docteur en médecine, 54, avenue Besnardière, 49000 Angers (1973).

DELALONDE (André), comptable (E.R.), 13, rue Duguay-Trouin, 29660 Carantec (1983).

DEMADE-PELLORCE (M^me Rita), infirmière, 39, rue Saint-Michel, 29100 Douarnenez (1992).

DEMARGNE (M. et M^me Pierre), membre de l'Institut, 233, rue de Vaugirard, 75015 Paris (1978).

DENIEL (Yves), inspecteur des impôts, 16, allée Louis-Feunteun, 29000 Quimper (1979).

DENIS (Jacques), 23, rue du Palais, 29000 Quimper (1993).

DENIS (M. et M^me Pierre), professeur, Le Ris, Ploaré, 29100 Douarnenez (1960).

DES COGNETS (Charles), directeur commercial, 16, rue des Marnes, 92410 Ville-d'Avray (1987).

DESBIEZ DE SAINT-JUAN (M. et M^me Auguste), 31, rue de la Presqu'île, 29550 Plonévez-Porzay (1972).

DESHAYES (Albert), maître formateur à l'I.U.F.M., 15, boulevard de Bretagne, 29000 Quimper (1980).

DESPLANCHE (M. et M^me Nils), marin de commerce, 14, avenue de Tarente, 29200 Brest (1988).

DESPORTES (M^me Patricia), standardiste, 14, allée Henri-Bergson, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande (1992).

DESSE (M. et M^me René), professeur (E.R.) et principal de collège (E.R.), 20, rue Gradlon, Pentrez, 29550 Saint-Nic (1989).

DÉVÉ-LESIEUR (M^me Françoise), ingénieur documentaliste, 53 *bis*, rue Cler, 75007 Paris (1978).

DHELLEMMES (M^me Françoise), 31, chemin de Porz-Gwir, Le Passage-Lanriec, 29900 Concarneau (1966).

DIASCORN (Nicolas), préposé aux P.T.T. (E.R.), Les Tilleuls, Kerarthur, 29120 Pont-l'Abbé (1979).

DILASSER (Éric), étudiant, 22, rue des Bleuets, 29860 Plabennec (1995).

DILASSER (M. le chanoine Maurice), délégué diocésain de l'art sacré, 29, rue du Frout, 29000 Quimper (1977).

DIREUR (M^me Madeleine), directrice d'école, 1, rue de la Forêt, 29000 Quimper (1987).

DIROU (Maurice), professeur (E.R.), 43, route de Brest, 29000 Quimper (1981).

DIVERRÈS (Hervé), agriculteur (E.R.), moulin de Kervouster, 29180 Guengat (1977).
DIZERBO (Auguste), 2, rue Ernest-Renan, 29160 Crozon (1938).
DOARÉ (Jean), inspecteur des P.T.T. (E.R.), 26, rue du Moulin-aux-Couleurs, 29000 Quimper (1958).
DOISE (Mme Raymonde), La Bergerie, Chapelle-Guillaume, 28330 Authon-du-Perche (1986).
DOMERGUE (M. et Mme André), comptable, Goarem-Miné-Hom, 29390 Scaër (1993).
DONNART (Eugène), fonctionnaire (E.R.), Saint-Théodore, 29770 Primelin (1991).
DOUGUET (Mlle Anna), retraitée, 7, cité La Ruche, 29000 Quimper (1990).
DOUGUET (Jean-François), employé des P.T.T., 43, chemin de Beg-ar-Menez-Lae, Kerfeunteun, 29000 Quimper (1980).
DOUGUET (M. et Mme Yves), agriculteurs (E.R), Kerilis, 29190 Gouézec (1992).
DREYER (M. et Mme Yves), retraité, Romeur, route de Postolonnec, 29160 Crozon (1981).
DREZEN (M. et Mme Pierre), professeurs, 8, rue du Dourig-Coz, 29120 Pont-l'Abbé (1971).
DU PENHOAT (M. et Mme Joseph), agriculteur (E.R.), Kerangallic, 29930 Pont-Aven (1986).
DUBILLOT-BERNÈS (Mme Lucienne), chirurgien-dentiste (E.R.), 8, rue Amiral-Ronarc'h, 29000 Quimper (1977).
DUDUYER (M. et Mme Louis), retraité, 6, rue des Amers, 29160 Lanvéoc (1984).
DUIGOU (Serge), éditeur, 49, rue Auguste-Perret, 29000 Quimper (1986).
DUMONT-CASTEX (Mme Annie), professeur, 8, rue Fallempin, 75015 Paris (1981).
DUPRÉ-RAOULT (Mme Annick), infirmière, 30, rue du Lieutenant-Jourden, 29217 Le Conquet (1974).
DURAND (Jean-Michel), professeur, 3, Streat-ar-Mouzou, 29840 Porsporder (1981).
DUVAL (Michel), docteur ès lettres, 2, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes (1985).

E

ÉCHALIER (M. et Mme Guy), professeur à l'université de Paris VI, 11, rue Guy-de-La-Brosse, 75005 Paris (1972).
ÉLÉGOËT (Louis), professeur, Le Guilloc, 29440 Saint-Derrien (1978).
ÉMILIAN (Alexandre), 1, rue des Bons-Français, 44000 Nantes (1986).
EMZIVAT (Jacques), clerc de notaire, 51, route de Quimper, 29460 Daoulas (1978).
ENDRÉO (Raymond), 9, rue de Bannalec, 29140 Rosporden (1970).
ÉOUZAN (Mlle Danielle), professeur, 10, rue des Antilles, 29000 Quimper (1992).
EUZEN (Mlle Christiane), enseignante (E.R.), 6, rue de Paris, 29200 Brest (1995).
EUZEN (Jean), cultivateur, Kerlodézan, 29450 Sizun (1978).
EUZEN (Mme Louise), commerçante (E.R.), 7, rue des Bruyères, 29400 Guimiliau (1980).
ÉVANNO (Mme Christiane), retraitée, 1, rue des Martyrs, 29217 Plougonvelin (1994).
ÉVEILLARD (Jean-Yves), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 43, rue Max-Pol-Fouchet, 29200 Brest (1971).

F

FALC'HUN (M. le chanoine François), maison de retraite de Keraudren, 29200 Brest (1979).
FARO (Michel), attaché d'inspection, 8, rue Albert-Thomas, 29000 Quimper (1989).
FARO (Yves), retraité, 50 *bis*, avenue des Marronniers, 93220 Gagny (1984).
FATOU (Mme Hélène), écrivain et producteur, 12, rue de Bassano, 75116 Paris (1983).
FAUGLAS (Mlle Yvette), secrétaire, 13, quai Neuf, 29000 Quimper (1988).
FAVÉ (Joël), 3, rue de Mezarnou, 29400 Plounéventer (1985).
FAVENNEC (Jacques), vétérinaire, rue Adrien-Thierry, 01190 Pont-de-Vaux (1983).
FÉAT (M. l'abbé Jean), 10, allée des Primevères, 29670 Taulé (1989).
FÉLIX (M. et Mme Bernard), directeur de magasin, 41, rue du Val-d'Or, 92210 Saint-Cloud (1985).
FER (Mme Madeleine), professeur (E.R.), résidence l'Auta, rue Roudoulengue, 31120 Portet-sur-Garonne (1978).
FÉREC (Mme Marie-Madeleine), 20, avenue de Tarente, 29200 Brest (1979).

FÉREC (Michel), cadre de la Sécurité sociale (E.R.), 4, rue Hector-Berlioz, 29200 Brest (1986).
FERREC (M^lle^ Dominique), monitrice à l'université de Bretagne occidentale, 32, rue Ernest-Renan, 29200 Brest (1994).
FERROC (M^lle^), surveillante à l'hôpital, 12, rue de Glasgow, 29200 Brest (1972).
FERTIL (M. et M^me^ Guillaume), administrateur des Affaires maritimes (E.R.), 17, rue de la Palestine, 29000 Quimper (1992).
FETTER (M^me^ Jean-Paul), Le Kerou, 29360 Clohars-Carnoët (1987).
FEUNTEUN (Alain), directeur départemental des P.T.T. (E.R.), 2, impasse Frédéric-Mistral, 29000 Quimper (1979).
FLATRÈS (Pierre), 2, villa du Bourg-l'Évêque, 35000 Rennes (1945).
FLÉGÉO (Gwion), commerçant, Sant-Jakez, 29380 Bannalec (1987).
FLOC'H (M. l'abbé Jean), 4, rue de Bertheaume, 29217 Plougonvelin (1977).
FLOC'H (M. et M^me^ Jean-Yves), professeurs, 26, rue Feunteun-Izella, 29600 Morlaix (1984).
FLOC'H (Marcel), assistant de formation, Tréoudal, 29600 Saint-Martin-des-Champs (1981).
FLOC'H (Maurice), 12, rue Danton, 29120 Pont-l'Abbé.
FLOC'H (M. et M^me^ Robert), cadre bancaire, Kerberou, 29690 La Feuillée (1992).
FOREY (Jean), Ty-Anquer, maire de Ploéven, 29550 Ploéven (1991).
FOUCHER (M^me^ Jean), 7, rue de Siam, 29200 Brest (1958).
FOULON (M^me^ Denise), 48, rue Auguste-Kervern, 29200 Brest (1989).
FOULON (Gaël), publicitaire, 48, rue Auguste-Kervern, 29200 Brest (1989).
FOURNEL (M^me^ Denise), assistante sociale (E.R.), 5, rue Valong, 29200 Brest (1995).
FRABOLOT (M. et M^me^ Jean-Pierre), 97, rue du Guelmeur, 29200 Brest (1980).
FRIANT (M. et M^me^ Pol), commerçant (E.R.), Lodonnec, 29750 Loctudy (1950).
FRIEDEL (M. et M^me^ Georges), professeur (E.R.), 3, rue Numa-Gillet, 77690 Montigny-sur-Loing (1963).
FRIOCOURT (M^me^ Marie-Paule), 23, rue Voltaire, 29200 Brest (1984).
FROGER (M. et M^me^ André), professeur technique (E.R.), 4, rue Joseph-Bigot, 29000 Quimper (1985).
FROTEAU (M^me^ Émilienne), retraitée, 13 C, rue des Capucins, 29800 Landerneau (1993).
FURIC (Jacques), expert-comptable (E.R.), 1, allée Toulifo, 29930 Pont-Aven (1977).
FURIC (Marc), comptable, 17, rue Auguste-Brizeux, 29930 Pont-Aven (1978).

G

GALAIS (M. et M^me^ André), receveur des P.T.T. (E.R.), 105, boulevard de Metz, 35700 Rennes (1990).
GALÈS (M^me^ Hélène), 56, quai de l'Odet, 29000 Quimper (1988).
GALÈS (M^me^ Jeanne), directrice de cours privé, 3, rue Bugeaud, 29200 Brest (1982).
GALÈS (M^me^ Marie), adjoint des cadres hospitaliers, 19, rue de Brest, 29830 Ploudalmézeau (1982).
GALÈS (M^me^ Yvonne), médecin (E.R.), 3, rue Bugeaud, 29200 Brest (1982).
GALLIOU (M. et M^me^ Patrick), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 6, rue Ibsen, La Cavale-Blanche, 29200 Brest (1970).
GALLIOU (M. et M^me^ Philmond), officier (E.R.), 10, rue Monge, 29200 Brest (1970).
GALLOT (M. et M^me^ Jacques), retraité de l'E.D.F., 25, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris (1995).
GARGADENNEC (Guy), assureur, rue Alavoine, 29790 Pont-Croix (1964).
GARGADENNEC (Roger), inspecteur à Air France (E.R.), Meilhou-Glas, 29790 Pont-Croix (1953).
GARREC (M. l'abbé Roger), aumônier, maison de retraite de Kerampuil, 29270 Carhaix-Plouguer (1960).
GAUDART (M^me^ Huguette), secrétaire, 9, rocade de Miné-Rulan, 29390 Scaër (1989).
GAULTIER LIMBOURG (Marc'h), maître hydromelier, Keroual-Kastell-Huon, 22300 Ploubezre (1972).
GAUTIER (Alfred), inspecteur principal du cadastre (E.R.), 81, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux (1966).

GAZEAU (Francis), pharmacien (E.R.), 29460 Daoulas (1938).
GEFFROY (François), chef comptable, 4, Hent-ar-C'hastel, 29650 Guerlesquin (1978).
GÉLARD (Mme Anne-Marie), pharmacienne (E.R.), 30, rue Armor, 29170 Fouesnant (1983).
GÉLÉBART (Yves), directeur de la Protection civile, B.P. 4200, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon (1979).
GELLY (Paul), officier de marine, Park-ar-Menez, Postolonnec, 29160 Crozon (1983).
GÉNIN (Claude), professeur, Le Pichery, 29700 Plomelin (1973).
GENTIL (M. et Mme André), technicien agricole (E.R.), 12, route de Ploumoguer, 29280 Plouzané (1986).
GENTIL (Guy), médecin, 42, rue du Costour, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1977).
GENTRIC (Clet-Noël), employé à France Télécom, chez Verbois, 74420 Burdignan (1995).
GESTIN (Mme Irène), secrétaire trilingue, 8, rue Strauss, 29000 Quimper (1981).
GESTIN (M. et Mme Jean-Pierre), conservateurs de musée, Pentreff, 29450 Commana (1992).
GIFFO (Étienne), docteur en médecine, manoir de Kerdour, 29700 Plomelin (1959).
GILLMANN (M. et Mme Michel), ingénieur géologue, 7, rue du Louvre, 78220 Viroflay (1970).
GILVESTE (Louis), Penfeld, Le Lannoc, 29820 Bohars (1985).
GIOT (Pierre-Roland), directeur de recherche au C.N.R.S., faculté des sciences, Beaulieu, laboratoire d'anthropologie, 35042 Rennes Cedex (1945).
GIRARD (M. et Mme Maurice), capitaine de vaisseau, 9, allée des Gardes-Royales, 78000 Versailles (1986).
GIRARDIN (M. et Mme Patrice), relieur d'art, manoir de La Tour, 29640 Plougonven (1995).
GIRARDON (M. et Mme Henri), surveillant général (E.R.), 2, rue Frédéric-Plessis, 29200 Brest (1978).
GLÉONEC (Mme Aline), enseignante, Là-Haut, 29140 Saint-Yvi (1994).
GLOAGUEN (Mme Jeanne), institutrice, rue du Chèvrefeuille, Kerléan, 29900 Concarneau (1975).
GLORENNEC (Hervé), archiviste de la ville de Quimper, 8, allée de l'Églantine, 29710 Plonéis (1958).
GLOUX (Mlle Andrée), 36, boulevard Alfred-Guillou, 29900 Concarneau (1991).
GOARANT (Mme Jacqueline), 21, rue Remi-Coppin, 29200 Brest (1984).
GOAS (Mlles Gabrielle et Marie), enseignantes (E.R.), 1, avenue de Kerdrézec, 29000 Quimper (1986).
GOASGUEN (Guy), capitaine au long cours (E.R.), 3, rue Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 29870 Lannilis (1989).
GOASGUEN (Mme Odette), 18, rue de Brest, 29580 Le Faou (1980).
GODEC (Mme Marie-Claude), professeur, 7, rue de Montmarin, 29670 Locquénolé (1977).
GODET (M. et Mme André), directeur commercial, 37, rue Alfred-Jarry, 53500 Ernée (1979).
GODOC (André), médecin, 5 *ter*, rue de Vignolles, 51200 Épernay (1992).
GODOC (M. et Mme René), retraités, 24, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1986).
GOÏC (Mme Marguerite), chef de section aux P.T.T., 15, rue de la Palestine, 29000 Quimper (1985).
GONIDEC (M. et Mme Jacques), horloger (E.R.), 39, quai de l'Yser, 29100 Douarnenez (1973).
GONIDOU (M. l'abbé Guillaume), 39, rue Camille-Desmoulins, 29200 Brest (1985).
GONTIER (M. et Mme Maurice), 5, hameau de Ker-Vihan, 29170 Fouesnant (1975).
GOUBIN (Hervé), notaire honoraire, 10, rue de Kergoadic, 29170 Fouesnant (1960).
GOUDEDRANCHE (M. et Mme Alain), magasinier, 10, rue Pierre-Brossolette, 29100 Douarnenez (1979).
GOUÉZEC (Mme Marthe), retraitée, 32, rue du Moulin-aux-Couleurs, 29000 Quimper (1980).
GOUJON (Camille), docteur en médecine (E.R.), impasse Villon, Pouldavid, 29100 Douarnenez (1976).
GOURIOU (M. et Mme François), cadre de la Sécurité sociale, Trémeur, 29860 Plabennec (1985).
GOURIOU (Jean), 118, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt (1960).
GOURMELEN (Mlle Marie-Thérèse), conseiller d'éducation, 11, rue Charles-Gounod, 29000 Quimper (1975).

GOURMELEN (Norbert), agent technique A.F.P. (E.R.), 98, rue du Moulin-des-Prés, 75013 Paris (1971).

GOURMELON (Hervé), administrateur civil du ministère des Finances, 37, rue du Sahel, 75012 Paris (1963).

GOURRET (M. et M^me^ Jean), instituteur (E.R.), Kergren-an-Aod, 29100 Poullan-sur-Mer (1969).

GOURRETTE (M^me^ Jeannette), 3, rue de Kerharo, 29710 Plogastel-Saint-Germain (1962).

GRALL (M. et M^me^ Alain), maître verrier, Kervéguen, 29180 Guengat (1982).

GRALL (M^me^ Herveline), secrétaire, 32, rue des Frères-Guézennec, 29200 Brest (1961).

GRALL (M. et M^me^ Jean-Louis), professeur, Pen-ar-C'hoat, 29150 Dinéault (1974).

GRAVOT (M^me^ Madeleine), 3, rue Turenne, 29200 Brest (1958).

GRÉGOIRE (Pierre), capitaine au long cours, 32, rue Hervé-Quéméneur, 29100 Douarnenez (1974).

GRIFFON (Jean-Pierre), enseignant, Moulin-Castel, 29790 Beuzec-Cap-Sizun (1992).

GRIVART DE KERSTRAT (M^lle^ Guillemette), professeur (E.R.), 41, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1977).

GROUSSAC (M^lle^ Marie-Hélène), docteur en médecine, écluse de Prat-Pourric, 29520 Châteauneuf-du-Faou (1983).

GUÉDEZ (M^me^ Thérèse), infirmière, 30, rue Montaigne, 29000 Quimper (1992).

GUÉGUEN (Jean), rue de Croas-ar-Gac, 29500 Ergué-Gabéric (1985).

GUÉGUEN (M. l'abbé Jean), recteur, presbytère, 29100 Pouldergat (1972).

GUÉGUEN (Michel), conseiller pédagogique, 19, rue Lamartine, 29900 Concarneau (1965).

GUÉGUEN (M. et M^me^ Yann), Dour-Ru, 29700 Plomelin (1985).

GUENGANT (M^me^ Yvette), sophrologue, Croas-ar-Veyer, 29217 Le Conquet (1995).

GUENVER (Roger), auto-école (E.R.), quartier Poulpry, 29270 Carhaix-Plouguer (1978).

GUENVER (Yves), P.T.T., quartier Poulpry, 29270 Carhaix-Plouguer (1977).

GUÉRET (Émile), retraité, 44, rue Émile-Lepeu, 75011 Paris (1985).

GUÉRIN (M^me^ Alice), enseignante (E.R.), 3, rue Lamartine, 29200 Brest (1984).

GUÉRINEAU (M^me^ Monique), retraitée, route de Kerambarber, 29940 La Forêt-Fouesnant (1989).

GUERNALEC (M. et M^me^ Vincent), fonctionnaire de la police, 8, allée des Champs-Fleuris, 94400 Vitry-sur-Seine (1984).

GUESNART (M^me^ Marie-Thérèse), retraitée, 25, rue Pierre-Rigaud, 94200 Ivry-sur-Seine (1992).

GUESNIER (M^me^ Valérie), 33, rue de Verdun, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1987).

GUÉVEL (M. et M^me^ René), négociant en vins (E.R.), La Lande, 29410 Pleyber-Christ.

GUIANVARC'H (M. et M^me^ Alain), officier marinier (E.R.), 13, rue Lumière, 29200 Brest (1978).

GUIARD (Amédée), 4, rue Ernest-Renan, 29770 Audierne (1985).

GUIAS (M^me^ Jacques), dentiste, 1, rue de Kergariou, 29000 Quimper (1967).

GUIDOU (Alain), géologue, 3, rue Michel-Ogée, 29200 Brest (1979).

GUIDOU (M^me^ Denise), directrice d'école (E.R.), 12, rue de l'Ile-d'Houat, 29000 Quimper (1992).

GUIGNOT (Paul), agréé en architecture, Troéoc, 29460 Hanvec (1983).

GUIGON (Philippe), ingénieur du contrôle aérien, Le Faillet, 35137 Bédée (1985).

GUILCHER (M^me^ Yvonne), 57, route de la Corniche, 29200 Brest (1945).

GUILLAUME (Jean), chercheur à l'I.N.R.A., 1, rue du Cosquer, 29200 Brest (1995).

GUILLAUME (Jean-Pierre), professeur de cuisine, 43, résidence de Kervihan, 29170 Fouesnant (1983).

GUILLAUME (Philippe), médecin, 4 *bis*, rue Maurice-Lambert, 16600 Ruelle (1994).

GUILLAUME (M^me^ Raymonde), professeur (E.R.), 4, rue Ernest-Renan, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1968).

GUILLE DES BUTTES (M. et M^me^ Roland), inspecteur du S.N.E.P.C., 18, rue du Méneyer, 29660 Carantec (1983).

GUILLERM (M^me^ Marie), 2, place du Bot, 29200 Brest (1983).

GUILLOCHEAU (M. et Mme Jacques), ingénieur (E.R.) et conseillère pédagogique, 13, rue du Cap, 94000 Créteil.

GUILLOTEL (Hubert), professeur à la faculté de droit de Douai, 51, rue Le Marois, 75016 Paris (1980).

GUILLOU (M. et Mme Henri), professeur, 95, vieille route de Rosporden, 29000 Quimper (1991).

GUILLOU (M. et Mme Jean-Louis), expert-comptable et cadre infirmier, 32, rue des Pins, Le Rouz 29900 Concarneau (1972).

GUILLOU (Louis), rue des Carmes, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1979).

GUILLOU (Mme Micheline), professeur de lettres classiques, 7, allée de la Guadeloupe, 29000 Quimper (1994).

GUIOMAR (Jean-Yves), chef d'édition, 50, rue de Crimée, 75019 Paris (1989).

GUIVARC'H (Jean-Baptiste), libraire, 45, boulevard de Kerguelen, 29000 Quimper (1967).

GURY (Jacques), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 26, rue de Keratry, 29200 Brest (1980).

GUYADER (Mme Catherine), enseignante (E.R.), 11, impasse Alphonse-Daudet, 29000 Quimper (1982).

GUYADER (Mme Germaine), 4, rue du Docteur-Lenoble, 29200 Brest (1985).

GUYOMARD (René), secrétaire en chef (E.R.), 9, venelle aux Prêtres, 29600 Morlaix (1961).

GUYOMARD-GRAVOUIL (Mme Françoise), 12, rue Victor-Hugo, 29140 Rosporden (1966).

H

HALLÉGOT (Mme Guy), 2, impasse du Goulet, 29280 Plouzané (1974).

HALLÉGUEN (Mme Marie), chirurgien-dentiste (E.R.), 10, allée Couchouren, 29000 Quimper (1987).

HAMON (Albert), professeur honoraire, 15 *bis*, avenue Galois, 92340 Bourg-la-Reine (1948).

HAMONIC (Marcel), commerçant, 40, rue Aristide-Briand, 29000 Quimper (1977).

HANGEST (Germain D'), professeur des universités, 1, rue Monticelli, 75014 Paris (1966).

HANS (Jean-Michel), instituteur, 9, rue du Gué, 54180 Heillecourt (1982).

HAREL (M. et Mme Jean), docteur en médecine (E.R.), 13, mail David-d'Angers, 37000 Tours (1975).

HARTMANN (Jean-Michel), gendarme, 17, rue Henri-Croissant, 29390 Scaër (1993).

HASCOËT (M. et Mme Guillaume), retraité, 7, rue des Martyrs-de-la-Résistance, 27400 Louviers (1983).

HASCOËT (René), instituteur, 1, rue Borgnis-Desbordes, 29200 Brest (1981).

HASLÉ-LAGEMANN (M. et Mme Maurice), professeur, 12, rue de Champagne, 29200 Brest (1993).

HECQUET (M. et Mme Philippe), retraités, 12, rue du Parc-ar-Roc'h, 29660 Carantec (1994).

HÉLIOU (Yves), chimiste (E.R.), cité Les Bruyères, 29270 Cléden-Poher (1983).

HÉLOU (Mme Yvette), 6, allée des Fauvettes, 29800 Landerneau (1991).

HÉMON (Mlle Catherine), commerçante (E.R.), 5, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1980).

HÉNAFF (M. et Mme Michel), directeur technique, Pendreff, 29710 Pouldreuzic (1989).

HÉNAULT (Louis), instituteur (E.R.), 5, place du Général-Le-Flô, 29260 Lesneven (1959).

HENDRICKX (M. et Mme Daniel), ingénieur du génie civil et dessinatrice industrielle (E.R.), 2, impasse de Créac'h-Avel, 29233 Cléder (1982).

HENRY (Guillaume), instituteur, 96, avenue de Kergoat-ar-Lez, 29000 Quimper (1977).

HENRY (René), retraité, 26, rue de la Providence, 29000 Quimper (1988).

HENRY (Mme Renée), secrétaire (E.R.), 49, rue de Lyon, 29200 Brest (1981).

HENRY-CROIGER (Mme Josette), 2, rue Branda, 29200 Brest (1990).

HENWOOD (Philippe), conservateur en chef des Archives de la marine, 4, rue Colbert, 29200 Brest (1978).

HERRY (Mme Annick), employée des P.T.T. (E.R.), 10, rue Jacqueline-Domergue, 29000 Quimper (1978).

HERRY (François), retraité, 13, rue Gambetta, 59240 Dunkerque (1988).

HERVÉ (Yvon), professeur, 1, rue Pierre-Ronsard, 42700 Firminy (1988).
HERVÉ DU PENHOAT (M. et Mme Jacques), ingénieur, Kerbihan, 44240 La Chapelle-sur-Erdre (1988).
HERVÉ DU PENHOAT (M. et Mme Pierre), ingénieur (E.R.), 17, chemin de l'Églantine, 29000 Quimper (1990).
HERVIER (Jean), pharmacien, 21, rue des Frères-Guézennec, 29200 Brest (1994).
HÉTET (Auguste), magistrat, 112, rue du Bac, 75007 Paris (1977).
HÉTET (Michel), expert foncier, 16, rue Saint-Lucas, 29380 Bannalec (1964).
HEUSE (Mlle Gilberte), professeur (E.R.), 31, rue Voltaire, 29200 Brest (1986).
HIGNARD (Frédéric), 28, rue Boileau, 78140 Vélizy-Villacoublay (1977).
HILLION (M. et Mme René), officier chef des équipages (E.R.), 6, rue du Chevalier-d'Assas 29200 Brest (1977).
HOULGATTE (Erik), géologue, 7, rue de Lyon, 29200 Brest (1991).
HOURMAND (M. et Mme Jean), notaire, 121, rue Paul-Noël, 76230 Bois-Guillaume (1988).
HUBERT (Marcel), secrétaire de mairie, 10, rue de la Fontaine, 29790 Pont-Croix (1962).
HUMBERT (Mme Monique), Penneac'h, rue d'Estienne-d'Orves, 29770 Plogoff (1976).
HUON (Michel), Ar Merdy, 29600 Morlaix (1992).
HUON DE KERMADEC (Mme M.-L.), conseiller d'éducation (E.R.), 20, rue Amiral-Ronarc'h, 29000 Quimper (1977).
HUON DE KERMADEC (Philippe), médecin, 38, rue Jean-Louis-Rolland, 29800 Landerneau (1977).
HURTEAUX (M. et Mme Pierre), ophtalmologiste, Kerfissiec, 29680 Roscoff (1983).

I

ILIOU (Maurice), receveur des douanes (E.R.), 34, rue du Docteur-Paugam, 29890 Brignogan-Plages (1965).
INIZAN (Albert), chirurgien-dentiste (E.R.), Kermaria, 29225 Tréflaouénan (1960).
INIZAN (M. et Mme François), prothésiste (E.R.), 16, rue des Alouettes, Courcelles, 91190 Gif-sur-Yvette (1976).
ISSAVERDENS (M. et Mme Antoine), 24, hameau Boileau, 75016 Paris (1993).

J

JACQ (Mme Anne-Marie), 34, rue de Kerélie, Lambézellec, 29200 Brest (1970).
JACQUES (Yves), gynécologue, 7, rue de Brest, 29000 Quimper (1984).
JAFFRÉZIC (Mme Joséphine), institutrice (E.R.), 7, rue de l'Hippodrome, 29000 Quimper (1991).
JAGU (M. et Mme Jacques), médecin (E.R.) et assistante sociale (E.R.), 83, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris (1987).
JAMET (François), retraité, rue Jean-Bart, 29770 Esquibien (1985).
JANNÈS (M. et Mme Henri), professeur (E.R.), 14, rue Charles-Berthelot, 29200 Brest (1962).
JANNÈS (Mme Jeanne), retraitée, 33 *bis*, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1979).
JAOUEN (M. et Mme Alain), chirurgien, 50, route de Plogonnec, 29000 Quimper (1962).
JAOUEN (Georges), enseignant technique, Croas-ar-Born, 29150 Cast (1972).
JAOUEN (Marcel), retraité, 6, rue Jacqueline-Domergue, 29000 Quimper (1992).
JARRY (Paul), pharmacien (E.R.), 3, rue des Primevères, 29800 Landerneau (1970).
JAUNEAUD (Mme Jeanne), Les Jardins d'Arcadie, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1979).
JAVRÉ (Jean), géomètre-expert, 23, place Charles-de-Gaulle, 29600 Morlaix (1976).
JÉGOU (Alain), conseiller à la Cour de cassation, 189, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud (1962).
JÉGOU (M. et Mme Vincent), directeurs d'école (E.R.), 7 *bis*, rue Marcel-Cachin, Lesconil, 29740 Plobannalec (1973).
JEHL (Mlle Colette), guide conférencière, 6, rue de Picardie, 29000 Quimper (1992).
JENDRON (M. et Mme Yves), attaché de direction, 7, rue Auguste-Ernoult, 92260 Fontenay-aux-Roses (1986).

JESTIN (Saïg), Park-an-Ti-Moc'h, Pouldouran, 22450 La Roche-Derrien (1971).
JÉZÉGABEL-AUFFRET (Mme Jeanne), retraitée, 9, rue André-Bréchet, 75017 Paris (1989).
JÉZÉQUEL (M. et Mme Joseph-André), médecin, 86, rue du Rody, 29490 Guipavas (1977).
JOLAIS (René), professeur, 46, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris (1974).
JOLY (Mme Julie), 3, rue Saint-Marc, 29000 Quimper (1976).
JONCOUR (Jean-René), employé de banque, Kerével, 29370 Coray (1987).
JONCOUR (Mme Maryvonne), commerçante, 9, rue de Pouléder, 29200 Brest (1993).
JONIN (Bruno), psychomotricien, 12, rue de Verdun, 29000 Quimper (1990).
JORET (Éric), archiviste intercommunal, La Motte-Lemarchand, 35000 La Mézière (1991).
JOURDREN (Gustave), commissaire général de l'Air, 40, rue de la Palud, 29750 Loctudy (1987).
JURBERT-CHRISTIEN (M. et Mme Jean-Louis), directeur de banque (E.R.) et pharmacienne (E.R), 20, rue Neuve, 56260 Larmor-Plage (1982).

K

KAIGRE (Jean), expert en bijoux, 9, rue de la Porte, B.P. 21, 29200 Brest (1954).
KERAUTEM (Yves DE), cadre de presse, 12, rue Péclet, 75015 Paris (1981).
KERAVAL (Pierre), professeur (E.R.), 13, rue de Créac'h-Cadic, 29000 Quimper (1946).
KERAVAL (Mlle Renée), employée de banque (E.R.), 13, rue Vis, 29000 Quimper (1958).
KERBARH (Mlle Suzanne), 7, rue Louis-Pasteur, 29000 Quimper.
KERBAUL (Eugène), ouvrier typographe (E.R.), 93, rue Pierre-Curie, 93170 Bagnolet (1974).
KERBÉRÉNÈS (Mlle Anne), institutrice (E.R.), 17, rue Florian, 29200 Brest.
KERBOUL (M. et Mme Christian), écrivain, professeur, Pontig II, Les Tertreaux, 44880 Sautron (1989).
KERDONCUFF (Alain), enseignant, 53, boulevard de la Liberté, 35000 Rennes (1983).
KERDREUX (Jean-Jacques), professeur, Kergonan-Rostadel, 29160 Crozon (1991).
KERGOAT (Mme Marie), secrétaire (E.R.), 16, rue Pierre-Jaffret, 29150 Châteaulin (1983).
KERGOS (Louis DE), 30, rue Lacépède, 75005 Paris (1975).
KERGOURLAY (Mme Adèle), directrice de collège (E.R.), 2, rue d'Armor, 29000 Quimper (1979).
KERGUÉLEN (Jean-Louis), médecin (E.R.), 21, rue Le Déan, 29000 Quimper (1972).
KERGUÉLEN (Michel), directeur de recherche à l'I.N.R.A., 75, avenue Mozart, 75016 Paris (1962).
KERHERVÉ (Jean), professeur à l'université de Bretagne occidentale, Petit-Lez, 29800 La Roche-Maurice (1980).
KERIBIN (André), infirmier (E.R.), 28, rue Edgar-Quinet, 29000 Quimper (1988).
KERIEL (Mme Germaine), retraitée, 24, résidence Jo-Tromelin, Allée-Verte, 29870 Lannilis (1985).
KERISIT (M. et Mme Alphonse), retraité de la marine marchande, Croix-de-Trogor, 29770 Plogoff (1975).
KERISIT (Pierre), instituteur (E.R.), 14, rue Guillaume-Bougeant, 29000 Quimper (1978).
KERIVEL (Hervé), Livroac'h, 29100 Poullan-sur-Mer (1978).
KERLEROUX (Jean-Pierre), ingénieur de la navigation aérienne, 33, Hent-ar-Roc'h-Vras, 29840 Porspoder (1992).
KERLEROUX (M. et Mme Jean-René), A.A.P. tribunal de Brest (E.R.), Créac'h-ar-Groas, 4, route de Melon, 29840 Porspoder (1981).
KERLOCH (Pierre), comptable (E.R.), 63, rue Jean-Jacques-Rousseau, 29770 Audierne (1967).
KERLOUÉGAN (François), professeur à l'université de Franche-Comté, 7, rue de Baugey, 21160 Couchey (1980).
KERMENGUY (Mlle Anne DE), enseignante (E.R.), Keromnès, 29660 Carantec (1974).
KERMERC'HOU DE KERAUTEM (Hervé), Castel-Men, 29670 Taulé (1958).
KERNAFLEN DE KERGOS (Bernard), officier de marine (E.R.), manoir de Bray, 61130 Igé (1974).
KERNÉIS (Mme Yvonne), retraitée, 10, rue Duguay-Trouin, 29200 Brest (1976).

KERNÉVEZ (M. et Mme Patrick), professeur, 24, rue de Ty-Coat, 29150 Landrévarzec (1994).
KERNOA (Jean), 26, rue Hoche, 29770 Audierne (1990).
KEROMNÈS (Jean-Yves), 1, rue Bobby-Sands, 29600 Morlaix (1989).
KEROULAS (M. et Mme Pierre DE), agriculteur, manoir Tal-ar-Roz, 29100 Le Juch (1977).
KERREST (Armel), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 34, route de Milizac, 29820 Guilers (1993).
KERSAUDY (Jean-Michel), inspecteur de la police nationale, 4, rue Corentin-Celton, 29100 Douarnenez (1962).
KERSÉBET (Mme Marie-Louise), retraitée, 15, rue de la Plage, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1966).
KERSTRAT (Jean-Louis DE), directeur de groupement agricole, 16, boulevard du Parc, 92200 Neuilly-sur-Seine (1991).
KERUEL (M. et Mme Yves), consultant en entreprise, 4, allée des Bouleaux, 91370 Verrières-le-Buisson (1993).
KERVAREC (André), médecin, 18, résidence La Vallée, 29820 Bohars (1970).
KERVELLA (Mme Rivanon), agricultrice, Gwaremm-Leurven, 22310 Plufur (1973).
KERVENNIC (M. l'abbé Jean), recteur, 38, rue des Quatre-Pompes, Saint-Pierre-Quilbignon, 29200 Brest (1964).
KERVERN (M. et Mme Thierry), médecin, 3, place Paul-Féval, 56270 Ploemeur (1980).
KERVRAN (Marcel), Toul-ar-Bleiz, 29300 Quimperlé (1982).

L

LABBÉ (Mme Andrée), Les Jardins de la Corniche, 2B, boulevard Bougainville, 29900 Concarneau (1989).
LABBÉ (Mme Yvonne), professeur (E.R.), 8, rue des Pêcheurs, Portsall, 29830 Ploudalmézeau (1985).
LAGADEC (M. et Mme Roger), docteurs en pharmacie (E.R.), 37, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1970).
LAGADIC (M. et Mme Jean-René), médecin psychiatre et masseur kinésithérapeute, Le Haut-Méral, 53150 Montsurs (1979).
LAGATHU (Mme Eva), 56, rue George-V, 95600 Eaubonne (1986).
LAGRÉE (André), pharmacien, 17, rue du Général-de-Gaulle, 29580 Le Faou (1965).
LAHELLEC (Michel), docteur en médecine, 6, boulevard Berthelot, 63000 Clermont-Ferrand (1972).
LALLEMANT (Henri), ingénieur géographe (E.R.), 42 *ter*, rue Léon-Bocquet, 94100 Saint-Maur-des-Fossés (1962).
LAMANDÉ (Mme Marthe), institutrice (E.R.), 13, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1980).
LAMBERT (M. et Mme Pierre-Yves), directeur de recherche au C.N.R.S., 212, rue de Vaugirard, 75015 Paris (1977).
LAMIDON (M. et Mme Jean-Pierre), professeurs, 8, rue Parmentier, 29200 Brest (1976).
LANCIEN (M. et Mme Jean), professeur et institutrice, 11, rue Corot, 29900 Concarneau (1969).
LANCIEN (Josick), directeur des services techniques de la mairie, Grannona, 33, faubourg Bizienne, 44350 Guérande (1984).
LANDRAIN (Mme Odette), professeur (E.R.), 27 C, rue Belle-Fontaine, 56100 Lorient (1969).
LANGLE (M. et Mme Hubert DE), ingénieur commercial, 3, rue des Frères-Coustou, 78000 Versailles (1981).
LANNUZEL (M. et Mme Georges), 5, rue Jean-Macé, 29200 Brest (1991).
LANNUZEL-BERRE (Mme Monique), enseignante, 5, quai Neuf, 29000 Quimper (1994).
LANTRUA (Mme Maryvonne), 391, avenue du Grand-Boucharel, Saint-Aygulf, 83600 Fréjus (1971).
L'AOT (Mme Danielle), 19, rue de Rosmadec, 29000 Quimper (1988).
LAOUÉNAN (Bernard), attaché commercial, 1, rue Guy-Péron, 29200 Brest (1989).
LAOUÉNAN (M. l'abbé Jean), recteur, presbytère, 29780 Plouhinec (1988).
LAPART (M. et Mme André), retraité, Chemin San-Divy, 29180 Guengat (1990).
LARS (Roger), professeur, Rangoulic, 29560 Landévennec (1976).

LARS (Mlle Yvonne), retraitée, Bourg, 29580 Rosnoën (1990).
LARSONNEUR (M. et Mme François), cadre commercial (E.R.), 9, allée des Bruyères, Fort-Bloqué, 56270 Ploemeur (1975).
LARVOR (Alain), journaliste, 18, place des Arts, 92500 Rueil-Malmaison (1964).
LAURENT (Donatien), directeur du Centre de recherche bretonne et celtique, 12, rue de Lorient, 29200 Brest (1965).
LAURENT (M. l'abbé Gilles), aumônier, hôpital des armées, B.P. 41, 29240 Brest Naval (1978).
LAURENT (Mlle Marie-Louise), assistante sociale (E.R.), maison de retraite de Keradennec, 20, allée Claude-Derver, 29000 Quimper (1973).
LAURENT (Pierre-Gabriel), retraité, 38, rue Victor-Hugo, 29200 Brest (1991).
LAURENT (M. et Mme René), commerçant, Pors-Trez, 29660 Carantec (1981).
LAURET (Raymond), chirurgien-dentiste, 29, Le Passage, 29470 Plougastel-Daoulas (1958).
LAUVERGNAT (Jean), 6, rue Gauthier-Ier, 77140 Nemours (1975).
LAVENANT (M. et Mme Jean-Jacques), opticien, 35, rue du Fromveur, 29200 Brest (1979).
LA VILLE-FROMOIT (Mme Christine DE), 87, rue de Poulpatré, 29160 Crozon (1983).
LAZENNEC (Mme Marie), professeur d'éducation musicale, 31, rue Henri-de-Bournazel, 29000 Quimper (1994).
LE BACCON (Gérard), officier de marine, Kergroes, 29300 Tréméven (1977).
LE BARBIER DE BLIGNIÈRES (Michel), retraité, 10, square du Croisic, 75015 Paris (1983).
LE BARS (Mme Marguerite), 27, rue Anatole-Le-Braz, 29000 Quimper (1956).
LE BEC (Mme Anne), retraitée, 15, rue du Terrain-des-Sports, 56560 Guiscriff (1986).
LE BEC (Bernard), ingénieur, 11, rue Le Gonidec, 29820 Bohars (1992).
LE BEC (Mme Martial), 15, rue des Comtes-de-Nassau, 67260 Sarrewerden (1971).
LE BEC-BOUTIN (Michel), menuisier, 2, cité Les Rosiers, Cidex 213, 41500 Mer (1992).
LE BERRE (Daniel), professeur, Parc-Rullan, 29370 Coray (1983).
LE BERRE (Jean-Michel), professeur, résidence Le Musset, route de Vauvenargues, 13100 Aix-en-Provence (1989).
LE BERRE (Mme Marie-Louise), 38, cité de la Terre-Noire, 29000 Quimper (1987).
LE BERRE (M. et Mme Robert), professeurs (E.R.), 28, rue Montaigne, 29000 Quimper (1987).
LE BERRE (M. l'abbé Yves), 1, rue Croix-aux-Vents, 78380 Bougival (1985).
LEBEUL (M. l'abbé Jean), recteur, presbytère, 29120 Plomeur (1954).
LE BEUX (M. l'abbé Joseph), maison de retraite de Missilien, 6, rue du Docteur-Alexis-Carrel, 29000 Quimper (1952).
LE BIHAN (Hervé), lotissement de la Montagne, 29180 Locronan (1994).
LE BIHAN (M. et Mme Jean-Paul), archéologue municipal et institutrice, 56, Hent Roazhon, 29000 Quimper (1972).
LE BIHAN (Jean-Pierre), maître verrier, 3, rue Marion, 29000 Quimper (1972).
LE BODO (M. et Mme Pierre), retraités, 58, avenue du Parc-de-Procé, 44100 Nantes (1974).
LE BORGN (Armand), professeur, 24, avenue Anne-de-Bretagne, 29500 Ergué-Gabéric (1958).
LE BORGNE (Mme Anne-Marie) retraitée de l'hôtellerie, 26, Chemin-Creux, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1978).
LE BORGNE (Emmanuel), cadre administratif (E.R.), 8, rue Charles-Péguy, 29200 Brest (1984).
LE BORGNE (amiral Guy), 3, rue de la Pointe, 29200 Brest.
LE BORU (Bernard), ingénieur, 7, Trevras, 56870 Larmor-Baden (1990).
LE BOUR (Mme Suzanne), directeur commercial (E.R.), 98, chaussée de l'Étang, 94160 Saint-Mandé (1971).
LE BOURC'H (Mme Noëlle), secrétaire comptable (E.R.), 84, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1979).
LE BOURG (Paul), médecin (E.R.), 9, rue du Quartier-Maître-Bondon, 29200 Brest (1992).
LE BOURHIS (M. et Mme Alain), agriculteurs (E.R.), Trouec, 29140 Melgven (1995).
LE BOURHIS (Michel), professeur, Rubalan, 29670 Locquénolé (1985).
LE BRAS (Henri), peintre décorateur (E.R.), 32, rue du Four, 29260 Lesneven (1962).
LE BRIS (Jean), attaché de préfecture (E.R.), 1, square du Commandant-L'Herminier, 29200 Brest (1959).

LE BRIS (M. et Mme Pierre), libraire, 21, square du Commandant-L'Herminier, 29200 Brest (1961).
LE BRIS (Mme Thérèse), institutrice (E.R.), 19, rue Joseph-Le-Bris, 29000 Quimper (1988).
LE BRUN (Mlle Andrée), laborantine, 18, rue Pic-de-La-Mirandole, 29000 Quimper (1992).
LE BRUN (Bernard), coutelier, 19, rue Saint-François, 29000 Quimper (1959).
LE BRUN (Jean-Yves), professeur de collège, Coat-Pin, 29790 Beuzec-Cap-Sizun (1988).
LE BRUN (M. et Mme Jos), retraités, 1, rue Verderel, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1993).
LE CAM (M. et Mme Lucien), professeurs (E.R.), 16, rue de Cornouaille, 29000 Quimper (1961).
LE CAM (Michel), professeur, collège Ernest-Renan, 22220 Tréguier (1985).
LE CAM (M. et Mme Pierre), directeur de librairie (E.R.) et bibliothécaire au C.N.R.S. (E.R.), résidence Saint-Corentin, 75, route de Bénodet, 29000 Quimper (1990).
LE CAM (Thierry), infirmier, 25, rue des Écoles, 29160 Lanvéoc (1994).
LE CANN (Pierre), ingénieur technico-commercial, 12, rue Jean-Ménez, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1987).
LE CANN (Yves), instituteur (E.R.), Les Jardins d'Avalon, 17, rue Ker-Heol, 29200 Brest (1970).
LE CHUITON (Alain), architecte, 8, rue Riesener, 75012 Paris (1980).
LE CLECH (Mlle Marthe), professeur, 10, Les Trois-Chênes, 29600 Plourin-lès-Morlaix (1977).
LE CLECH (Yves), attaché commercial, Ar Presbital, 29390 Leuhan (1966).
LE CLER (Georges), enseignant (E.R.), Le Vau-Via, 56350 Allaire (1993).
LECLERC (M. et Mme Édouard), La Haye, 29800 Saint-Divy (1983).
LECLERC (Guy), enseignant, 8, rue Marcel-Milin, 29150 Châteaulin (1970).
LECLERCQ (Robert), médecin (E.R.), 7, boulevard Pereire, 75017 Paris (1994).
LE CORRE (Mme Denise), institutrice (E.R.), 11, rue Branda, 29200 Brest (1990).
LE CORRE (Mme Louise), retraitée, 2, rue Farigoul, 29200 Brest (1982).
LE CORRE (Pierre), inspecteur des finances (E.R.), villa Raketou, chemin de Kerhos, 29950 Bénodet (1987).
LE COSSEC (M. et Mme Yves-Marie), Kermenhir, 29750 Loctudy (1977).
LE COZ (M. et Mme Jean), retraités, Kerilis, 29120 Tréméoc (1991).
LE COZ (Joseph), peintre en bâtiment, 8, rue des Sarcelles, 29000 Quimper (1976).
LE COZ (M. et Mme Michel), marin d'État, 5, rue Édison, 97310 Kourou (1980).
LE COZ (M. et Mme Pierre), capitaine au long cours, Poulmavic, 29250 Santec (1982).
LE COZ (Mme Simone), enseignante (E.R.), 9, rue Lucien-Hascoët, 29900 Concarneau (1968).
LÉCUYER (Jean), directeur d'école, Le Justiçou, 29640 Plougonven (1981).
LÉDAN (Mme Nelly), chirurgien-dentiste (E.R.), 40, rue Émile-Zola, 29200 Brest (1991).
LE DEIST (M. et Mme Maurice), professeurs (E.R.), 8, rue Charles-Le-Goffic, 29150 Châteaulin (1991).
LE DEN (M. et Mme Raymond), médecin (E.R.), 53, rue Guynemer, 29200 Brest (1975).
LE DEZ (Jean), retraité, 6, rue de Provence, 29140 Rosporden (1993).
LE DEZ (Louis), gérant de banque (E.R.), Kerambert, 29140 Melgven (1980).
LE DOARÉ (Dominique), photographe, Pen-ar-Hoat, 29150 Dinéault (1983).
LE DOUGET (M. et Mme Yvon), céramiste et greffier divisionnaire, 99, route de Mestrézec, Mousterlin, 29170 Fouesnant (1994).
LE DREFF (M. et Mme Pierre), ingénieur commercial (E.R.), 2, rue Branda, 29200 Brest (1982).
LE DRÉZEN (Pierre), professeur, Kergroas, 29720 Tréogat (1988).
LE DU (M. et Mme Robert), retraités, Bourg, 29510 Langolen (1990).
LE DUFF (M. l'abbé Stanislas), recteur, presbytère, 29190 Le Cloître-Pleyben (1986).
LE FALHER (Mme Marie-Noëlle), chirurgien-dentiste (E.R.), 5, chemin Coat-Tanguy, 29890 Brignogan-Plages (1989).
LEFEBVRE (Mlle Élisabeth), magistrat (E.R.), 8, rue Michelet, 29600 Morlaix (1977).
LE FEUNTEUN (Pascal), employé des P.T.T., 16, rue Copernic, 29000 Quimper (1984).
LEFEVRE (Mme Michelle), institutrice, Loge-Taëron, 29380 Bannalec (1993).
LE FLOC'H (M. le chanoine Jean-Louis), 3, rue de Rosmadec, 29000 Quimper (1973).
LE FLOC'H (M. et Mme Raymond), instituteur (E.R.), 8, rue Nicolas-Appert, 29900 Concarneau (1991).

LE FLOC'H (Vincent), professeur, Kerandraon, Plonivel, 29740 Plobannalec (1966).
LE FLOC'H (M. et Mme Yvon), professeurs, 18, rue des Mouettes, 29900 Concarneau (1964).
LE FOLL (Jean), instituteur (E.R.), 14, chemin de Mez-Reun, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1944).
LE FOLL (M. et Mme Jean), retraités, Porz-Cloz, 29510 Briec-de-l'Odet (1987).
LE FOLL (Pierre), docteur en médecine (E.R.), 13, rue Émile-Cloarec, 29600 Morlaix (1964).
LE FOURN (Mme Anne-Marie), 6, rue de la Frégate-La-Belle-Poule, 29200 Brest (1993).
LE FRANC (Jean), docteur en médecine, Kergoal-Caer, Saint-Pierre, 29200 Brest (1961).
LE FUR (Mme Josette), commerçante, 15 et 17, rue Danton, 29770 Audierne (1975).
LE GAC (M. et Mme Georges), ingénieur, Quistillic, 29460 Hanvec (1993).
LE GAC (Mme Jeanne), chirurgien-dentiste (E.R.), Kerléguer, Lambézellec, 29200 Brest (1961).
LE GALL (M. et Mme André), professeur (E.R.), 8, rue de Bir-Hakeim, 29770 Audierne (1967).
LE GALL (M. et Mme André), enseignant, 14, rue de l'Abbaye, 29770 Audierne (1982).
LE GALL (Charles), professeur (E.R.), 55, rue du Château, 29200 Brest (1956).
LE GALL (M. et Mme Claude), professeurs, 9, hameau de Penoën, 22340 Plévin (1974).
LE GALL (Fernand), inspecteur du Trésor, 22, rue des Mouettes, 29290 Saint-Renan (1969).
LE GALL (Hervé), boulanger, 19, rue Anatole-Le-Braz, 29100 Douarnenez (1973).
LE GALL (Jean), chemin du Bois, 22500 Ergué-Gabéric (1980).
LE GALL (Jean), retraité, rue Jehan-du-Penhoat, 29650 Guerlesquin (1985).
LE GALL (Jean-Marc), officier de marine, 2, rue de Bertheaume, 29217 Plougonvelin (1983).
LE GALL (Mlle Jeanne), directrice infirmière, 9, rue Duplessis-de-Grénédan, 29200 Brest (1992).
LE GALL (Mme Josette), institutrice, Kerveil, 29950 Bénodet (1981).
LE GALL (Mlle Yvonne), chimiste (E.R.), 7, rue Houdart-de-La-Motte, 75015 Paris (1994).
LE GALLO (Yves), professeur émérite à l'université de Bretagne occidentale, rue du Kreisker, 29820 Bohars (1959).
LE GALLOU (M. et Mme Paul), directeur d'école primaire, 48, rue Georges-Mauger, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle (1992).
LE GALL-LE ROY (Mme Bernadette), Rozanduc, 29140 Rosporden (1955).
LE GARS (M. et Mme Pierre), instituteur, Kermadec, 29750 Loctudy (1988).
LE GOAS (M. et Mme Jean), marine marchande (E.R.), 6, rue du Penker, 29120 Pont-l'Abbé (1969).
LE GOAZIOU (M. et Mme Paul), notaire (E.R.), 5, rue Constant-Lancien, 29270 Carhaix-Plouguer (1993).
LE GOFF (Jean-Claude), instituteur, rue Théven-Bras, Le Dossen, 29250 Santec (1974).
LE GOFF (M. et Mme Jean-Luc), employé de mairie, Kerzuilliec, 29180 Guengat (1990).
LE GOFF (M. l'abbé Marcel), recteur, presbytère, 5, rue du Stade, 29400 Plounéventer (1979).
LE GOFF (M. et Mme Michel), notaire (E.R.), Keranna, 29190 Gouézec (1964).
LE GOFFIC (Michel), archéologue départemental, 8, rue de Landivisiau, 29450 Commana (1984).
LE GOUIC (Mlle Marie-Lucie), décoratrice, 28, place Saint-Corentin, 29000 Quimper (1977).
LE GOURRIÉREC (Pol), ministre plénipotentiaire, 9, résidence Kerjaffré, 56610 Arradon (1960).
LE GRAET (M. et Mme Daniel), pharmaciens, 37, rue Béranger, 29200 Brest (1995).
LE GRAND (Alain), 23, rue Teilhard-de-Chardin, 29000 Brest (1993).
LE GRAND (Jean), instituteur, route de Tal-ar-Hoat, 29100 Le Juch (1973).
LE GRAND (Mme Jeanne), 27, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1993).
LE GRAND (M. l'abbé Joseph), recteur, presbytère, 29440 Saint-Vougay (1953).
LE GRAND (Yves), 1 *bis*, avenue de La Sablière, 91760 Itteville (1993).
LE GRAND-CARRÉ (Mme Annie), professeur, 6, chemin des Roches-Blanches, 29100 Douarnenez (1973).
LE GUÉLAFF (Yves), Parc-Ménez, 29900 Concarneau (1976).
LE GUELLEC (M. et Mme Germain), capitaine d'armement, 1, impasse des Roses, 29900 Concarneau (1959).
LE GUEN (M. et Mme Emmanuel), radiologue, 16, allée du Sycomore, 29600 Plourin-lès-Morlaix (1981).

LE GUEN (Jean), 11, place de l'Hôtel-de-Ville, 60430 Noailles (1993).
LE GUEN (Jean-Yves), professeur, 2, allée Verte, 29600 Saint-Martin-des-Champs (1977).
LE GUENNO (José), professeur, 13, rue de La Roche-Cintrée, 29690 Huelgoat (1973).
LE GUERCH (André), directeur d'établissement (E.R.), 14, rue Montaigne, 29000 Quimper (1984).
LE GUERN (Charles-Louis), diplomate, La Haye, 29690 Locmaria-Berrien (1985).
LE GUERN (Jean), enseignant, 3, avenue Pacioli, 44000 Nantes (1962).
LE GUÉVEL (M^lle^ Alice), bibliothécaire (E.R.), 4, rue de Ker-Izella, route de Lannéanou, 29640 Plougonven (1981).
LE GUYADER (M^me^ Marie), assistante sociale (E.R.), 10, rue de Coëtlogon, 29000 Quimper (1977).
LE HARIVELLE DE GONNEVILLE (M. et M^me^ Hubert), 35, route de la Corniche, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1968).
LE HÉNAFF (Pierre), directeur d'école (E.R.), Kerduel, 29350 Moëlan-sur-Mer (1965).
LE HIR (Alain), professeur de faculté de pharmacie, 11, rue Urbain-Le-Verrier, 78180 Montigny-Bretonneux (1976).
LEHIR-TAKVORIAN (M^me^), décoratrice, 6, rue de Sébastopol, 33120 Arcachon (1994).
LE HUR-VANNIER (M^me^ Yvonne), retraitée, 9, rue Coat-Tanguy, 29890 Brignogan-Plages (1995).
LE JEUNE (M. et M^me^ Marcel), ingénieur conseil (E.R.) et institutrice (E.R.), Kerhuella, 29600 Plourin-lès-Morlaix (1985).
LE LANN (M. l'abbé Louis), recteur, presbytère, 29510 Landrévarzec (1962).
LE LANN (M^me^ Marguerite), institutrice, 2, rue Ambroise-Paré, 44600 Saint-Nazaire (1990).
LE LAY (M^lle^ Irène), rééducatrice, 9, boulevard François-Blancho, 44200 Nantes (1994).
LE LÉANNEC (M^me^ Odette), 39, rue de Siam, 29200 Brest (1962).
LE LÉDAN DÉTHIEUX (Jacques), avocat à la Cour, 35, rue de la Faisanderie, 75116 Paris (1981).
LELONG (M. et M^me^ Charles), assistant technique des T.P.E., 22, rue de Lesquiffinec, 29160 Crozon (1990).
LE LOUËT (M^me^ Jacqueline), P.T.T. (E.R.), 38, route de Fouesnant, 29170 Saint-Évarzec (1990).
LEMAISTRE (M. et M^me^ Jean), avocats, 10, quai de la Mégisserie, 75001 Paris.
LE MAÎTRE (Louis-Pierre), enseignant, Kerdallé, 29910 Trégunc (1968).
LE MARC (M. et M^me^ Jacques), employée à la direction départementale de l'Équipement, Treffry, 29720 Tréguennec (1988).
LE MARC (M. et M^me^ Louis), retraités, 14, rue Ménez-Bihan, 29120 Pont-l'Abbé (1992).
LE MARCHAND (Michel), directeur de société, 7 *bis*, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris (1975).
LE MARTRET (Remy), officier de marine, 20, rue Michelet, 29200 Brest (1975).
LE MEN (Annie), 2, Craonenic, 29460 Dirinon (1980).
LE MENN (Gwennole), chercheur au C.N.R.S., 6, rue Lapicque, 22000 Saint-Brieuc (1977).
LE MENN (M^lle^ Viviane), chargée de mission, 5, rue des Lilas, 29000 Quimper (1992).
LE MERDY (M. et M^me^ Georges), industriel (E.R.), 20, chemin du Ménez-Rouz, Tréboul, 29100 Douarnenez (1970).
LE MERDY (Jean), artiste peintre, 1, rue Laennec, 29900 Concarneau (1962).
LE MÉTAYER (Pierre), professeur (E.R.), Doëlan, 29360 Clohars-Carnoët (1973).
LE MEUR (M^me^ Anne), assistante sociale, 4, rue de la Comtesse-de-Rodellec-du-Portzic, 29200 Brest (1981).
LE MEUR (Antoine), 5, rue de la Solitude, 76310 Saint-Adresse.
LE MEUR (M^me^ Gisèle), 3, rue du Pont-de-Coude, 77163 Dammartin-sur-Tigeaux (1995).
LE MEUR (Hervé), clerc de notaire (E.R.), Pen-Pavé, 29370 Coray (1971).
LE MEUR (Marcel), instituteur (E.R.), 55, boulevard de Kerguelen, 29000 Quimper (1982).
LE MINOR (M. l'abbé Henri), recteur, presbytère, 29170 Saint-Évarzec (1991).
LE MINOR (Jacques), industriel (E.R.), Vroennig, 29120 Pont-l'Abbé (1964).
LE MINOR (Jean), industriel (E.R.), Penn-Hoad, 29720 Plonéour-Lanvern (1956).
LE MINOR (M. et M^me^ Louis), tapissier décorateur (E.R.), 33, rue des Frères-Amieux, 44100 Nantes (1963).
LE MINOR (M. et M^me^ Pierre), retraité, résidence Sainte-Claire, 7, place d'Écosse, 29000 Quimper (1992).

LE MOAL (Mme Gabriel), 5, cité de Kerguelen, 29000 Quimper (1959).
LE MOAL (Mme Jeanne-Odette), retraitée, 2, boulevard de Bougainville, 29900 Concarneau (1984).
LE MOËN (Bernard), architecte D.P.L.G., Kerbrug, 29690 La Feuillée (1980).
LE MOIGNE (Gérard), conducteur de travaux du génie, Keranna, Sainte-Anne-la-Palud, 29550 Plonévez-Porzay (1987).
LE MOIGNE (Mme Jeanne), retraitée, 5, rue Jeanne-d'Arc, 29730 Le Guilvinec (1986).
LEMOINE (Louis), enseignant, Kervégan, 22560 Pleumeur-Bodou (1984).
LEMOINE (Maurice), professeur (E.R.), 29, Church Road, Dalkey, County Dublin, Eire [Irlande] (1972).
LEMOINE (Michel), notaire honoraire, 14, rue Saragoz, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985).
LE MONIÈS DE SAGAZAN (Raymond), 1, route de Quimper, 29800 Landerneau (1960).
LENEVEU (Xavier), 31, rue Charles-Le Goffic, 29150 Châteaulin (1989).
LE NÉVÉ (Robert), infirmier, Stang-Coat-Aven, 29140 Melgven (1980).
LE NOAC'H (Alain), P.T.T., 2, impasse du Pont-des-Noelles, 22600 Loudéac (1963).
LÉON (Mme Annick), institutrice (E.R.), 8, rue Joseph-Le-Brix, 29000 Quimper (1978).
LÉON (Jean), industriel, 8 *bis*, allée des Tilleuls, 92190 Meudon (1962).
LÉON (Patrick), chef de travaux à la D.C.A.N., 14, rue Faraday, 29820 Guilers (1987).
LÉONUS (Louis), ingénieur, 9, quai Neuf, 29000 Quimper (1992).
LÉOSTIC (M. et Mme Raymond), retraités, 53, rue Béranger, 29200 Brest (1979).
LE PACHE (Jean-Luc), expert-comptable, 4, rue des Vanneaux, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1990).
LE PAPE (Mlle Denise), retraitée, 29 *bis*, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1989).
LE PAPE (Korantin), lieutenant-colonel (E.R.), 21, boulevard des Frères-Maillet, 29000 Quimper (1970).
LE PAPE (M. et Mme Louis), pharmaciens (E.R.), 41, rue Scraffic, Saint-Guénolé, 29760 Penmarc'h (1954).
LE PENNEC (Stéphane), professeur d'histoire et de géographie, 2, rue Traverse, 29800 Landerneau (1995).
LE PORT (Jo), commerçant, Le Mené, 56590 Ile de Groix (1992).
LE POUPON (M. et Mme Jean-Henri), inspecteur des impôts (E.R.), 14, rue de Cornouaille, 29000 Quimper (1985).
LE PRAT (M. l'abbé Claude), curé de Pleyben, presbytère, 29190 Pleyben (1977).
LEPROHON (Roger), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, résidence du Hêtre-Rouge, 99, rue Mathieu-Donnart, 29200 Brest (1973).
LE QUINIO (Mme Yves), médecin (E.R.), Liorz-an-Heol, 5, rue Pen-al-Lann, 29660 Carantec (1988).
LERÉEC (Jean), château du Gage, 35720 Pleuguéneuc (1972).
LE REST (Mme Marie), retraitée, 20, avenue de la Libération, 29000 Quimper (1991).
LE RHUN (Mme Alberte), professeur, Saint-Gildas, 29150 Cast.
LE RHUN (M. et Mme Marcel), enseignant (E.R.), 12, rue des Châteaux, 29520 Saint-Goazec (1994).
LE ROC'H MORGÈRE (Louis), directeur des services d'archives du Calvados, 61, rue de Lion-sur-Mer, 14000 Caen (1979).
LE ROUX (Bernard), journaliste, Stang-Vélénec, 29500 Ergué-Gabéric (1985).
LE ROUX (Charles-Tanguy), conservateur général du patrimoine, 17, rue Armand-Barbès, 35000 Rennes (1974).
LE ROUX (Christian), ingénieur de la marine (E.R.), 16, rue du Général-Leclerc, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1972).
LE ROUX (Claude), professeur (E.R.), 12, rue Pierre-Loti, 29000 Quimper (1988).
LE ROUX (M. et Mme Joseph), retraités, 42, rue de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1983).
LE ROUX (Marie), retraitée, 8, boulevard de Bougainville, 29900 Concarneau (1962).
LE ROUX (M. et Mme Pierre), ingénieur et documentaliste, 3, rue Pasteur, 78110 Le Vésinet (1993).

LE ROUZIC (Jean), capitaine d'armement (E.R.), 3, rue des Algues, Le Rouz, 29900 Concarneau (1967).
LE ROY (André), adjoint d'administration principal de mairie, 5, rue de l'Église, 29120 Pont-l'Abbé (1956).
LE ROY (Charles), docteur en médecine, 7, rue de la République, 29200 Brest (1956).
LE ROY (M. et Mme Ernest), 17, rue Victor-Hugo, 29200 Brest (1991).
LE ROY (Mme Jeanne), pharmacien (E.R.), 16, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1973).
LE ROY (Mlle Madeleine), retraitée de la S.N.C.F., 40, rue Max-Jacob, 29000 Quimper (1994).
LE ROY (Michel), administrateur civil au ministère des Finances, résidence Les Hélianthes, 15, rue Gaston-Bonnier, 92600 Asnières (1971).
LE ROY (Michel), professeur, 11, rue Ar-Menhir, Léchiagat, 29730 Treffiagat (1971).
LE ROY (René), industriel, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1943).
LE ROY (M. et Mme Robert), 8, rue des Cerisiers, 29000 Quimper (1990).
LE RUMEUR (Mme Michelle), 2, rue de la Prairie, 29000 Quimper (1988).
LE SAUX (André), Les Trois-Croix, 29510 Briec-de-l'Odet (1977).
LE SCAO (M. et Mme Hervé), cadre bancaire (E.R.), 79, rue des Raguidelles, 92150 Suresnes (1982).
LE SCOUËZEC (Gwenc'hlan), docteur en médecine, B.P. 2, 29190 Brasparts (1965).
LE SECH (M. et Mme Alain), ingénieur et artiste peintre, 18 *bis*, chemin Finat-Duclos, 69160 Tassin-la-Demi-Lune (1985).
LE SÉHÉDIC (Mme Michèle), institutrice, 21, rue Blaise-Cendrars, lotissement de Kergoben, 29900 Concarneau (1985).
LESQUIBE (Mme Germaine), professeur, 32, avenue de la Mouillère, 45100 Orléans (1977).
LESSARD (M. et Mme Roger), chirurgiens-dentistes, 2, rue Valentin, 29000 Quimper (1988).
LESTEVEN (Mme Anne), professeur (E.R.), 44, boulevard Gambetta, 29200 Brest (1965).
LE STUM (Mme Yvette), retraitée, 7, rue du Quartier-Maître-Bondon, 29200 Brest (1992).
LE TAREAU (Yves), marin pêcheur, maison de retraite de Pen-Allé, rue du Général-de-Penfenteuniou, 29750 Loctudy (1962).
LE THOËR (Pierre), professeur (E.R.), Lan-ar-C'hoat, 29360 Clohars-Carnoët (1978).
LE VEN (Yvette), 47, rue Le Déan, 29000 Quimper (1984).
LE VERGE (René), technicien, La Palue, Aber-Wrach, 29870 Lannilis (1982).
LÉVY (André), professeur, 5, rue des Romarins, 72650 La Chapelle-Saint-Aubin (1973).
L'HELGOUALC'H (Mme Josiane), informaticienne à Télécom, 10, rue de l'Ile-d'Hoëdic, 29000 Quimper (1989).
L'HOSTIS (M. l'abbé François), E.A.H. Pouillé, B.P. 49, 49136 Les Pont-de-Cé (1988).
L'HOSTIS (Mme Renée), institutrice (E.R.), 3, rue de l'Argonne, 29000 Quimper (1956).
L'HOURS (M. et Mme Jean), médecin chef de dispensaire (E.R.), 15, rue du Commandant-Avril, 29000 Quimper (1956).
LICHOU (Louis), 32, rue Mirabeau, 29480 Le Relecq-Kerhuon.
LIDEC (Guy), officier, 5-7, rue Paul-Bert, 94700 Maisons-Alfort (1979).
LIRIN (Jean), ingénieur (E.R.), Pen-al-Leur, 29680 Roscoff (1988).
LIZIARD (Alain), entrepreneur de travaux publics, 3, rue Voas-Glas, 29800 Pencran (1965).
LOLLIER (M. et Mme Marcel), 66, rue d'Alsace-Lorraine, 29200 Brest (1988).
LORAIN (Mme Marie-Thérèse), professeur, 36, rue de Sambre-et-Meuse, 75010 Paris (1995).
LOUARN (Mme Éliane), institutrice, Kerlavic, 29520 Laz (1983).
LOUARN (Mme Jeanne), assistante sociale, 33, rue du Rosmeur, 29100 Douarnenez (1973).
LOUER (M. et Mme Jacques), professeur, 11, Coat-Kerrous, 29110 Trégunc (1995).
LOUIS (M. et Mme Marcel), gérants de camping, Stang-ar-Wenneg, 29550 Plomodiern (1987).
LOUSSOUARN (Jean-Paul), officier de la marine marchande, 45, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1984).
LOZACHMEUR (M. et Mme Pierre), retraités, 25, rue Pierre-Le-Daux, 29100 Douarnenez (1992).
LOZAC'HMEUR (Mlle Marguerite), retraitée, 17, impasse An Avel-C'houzi, 29100 Douarnenez (1981).
LUBIN (Joël), pilote de l'aéronavale, 26, rue Joseph-Le-Brix, 29200 Brest (1992).

LUCAS (M. et Mme Louis), ingénieur du génie rural des eaux et forêts, 52, boulevard Montparnasse, 75015 Paris (1970).
LUCAS (M. et Mme Maurice), professeurs, 80, rue de Toubalan, 29100 Douarnenez (1985).
LUCAS (Paul), retraité, 11, rue Pierre-Loti, 29000 Quimper (1988).
LUCE-LOZACH (Mme Ginette), 18 *bis*, rue des Trois-Frères-Tanguy, 29660 Carantec (1984).
LULZAC (Yves), géologue minier (E.R.), 1, place du 116e-R.I., 44300 Nantes (1981).

M

MADEC (François), directeur de l'U.R.S.S.A.F. de Brest, 15, rue des Acacias, Sainte-Anne-du-Portzic, 29200 Brest (1987).
MADEC (M. et Mme Roger), officier de marine (E.R.), 10, rue du Château, 29200 Brest (1982).
MADEC (Yannick), étudiant, rue de Stang-Argant, Beuzec-Conq, 29900 Concarneau (1995).
MAHÉ (M. et Mme Jean), 17, rue de Lorient, 29200 Brest (1971).
MANAC'H (René), 24, rue Gutenberg, 92100 Boulogne-Billancourt (1980).
MANUEL-TALABARDON (Jean), chef de comptabilité (E.R.), 23, route des Angliers, Villemurlin, 45600 Sully-sur-Loire (1973).
MARC (Mlle Yvonne), fonctionnaire (E.R.), 92, rue Richelieu, 29200 Brest (1988).
MARCHAND (Patrick), 81, avenue Jean-Baylet, 31300 Toulouse (1973).
MAREC (M. et Mme Joseph), coiffeur (E.R.), 8, allée des Châtaigniers, 29100 Douarnenez (1969).
MARÉCHAL (Mme Marie-Claire), institutrice, 73, boulevard Frédéric-Chaplet, 53000 Laval (1979).
MARÉCHAL (Michel), directeur des services d'archives d'Ille-et-Vilaine, 20, avenue Jules-Ferry, 35700 Rennes (1972).
MARHIC (Yves), chargé de mission pour l'environnement, rue des Tamaris, Saint-Guénolé, 29760 Penmarc'h (1987).
MARIE (Patrice), 2, rue Louise-de-Bettignies, 29000 Quimper (1980).
MARTIN (Christian), hôtel de Cornouaille, 29770 Audierne (1963).
MARTIN (Mlle Françoise), employée de bureau (E.R.), 11, rue Alain-Daniel, 29800 Landerneau (1994).
MARTIN (M. et Mme Hubert), commissaire-priseur, 26, rue du Château, 29200 Brest (1983).
MARTIN (M. et Mme Jean-Michel), cadre bancaire et secrétaire d'administration, 10, allée du Prieuré, 78330 Fontenay-le-Fleury (1990).
MARTIN (Louis), ingénieur, 76, rue de la République, 92190 Meudon (1969).
MARTIN (Mlle Monique), retraitée, 33 *bis*, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1988).
MARTIN-HÉLOU (M. et Mme Roger), 12, rue Léon-Jouhaux, 75010 Paris (1980).
MARZIN-FINIGER (Mme Marie-Clotilde), professeur (E.R.), 1, rue Paul-Doumer, 29200 Brest (1986).
MASSABIAU (Guy), 2, avenue de Grignan, 35000 Rennes (1978).
MASSOL (M. et Mme Michel DE), ostréiculteur, Maner-Kerhascoët, 29700 Pluguffan (1980).
MASSOL DE REBETZ (Mlle Cécile DE), retraitée, 1, allée de Kernénez, 29000 Quimper (1985).
MATIVET-GARCIA (M. et Mme Georges), relieur, 46, rue Lamartine, 75009 Paris (1987).
MAUBAN (Mme Anne), 1, square Gabriel-Fauré, 92160 Antony (1975).
MAURICE (Mme Janine), retraitée, Toulchazic, 29940 La Forêt-Fouesnant (1995).
MAYEUR (Stéphane), fonctionnaire territorial, rue de Gulvain, 29510 Édern (1995).
MAZÉ (Remi), commerçant, Kervern-Huella, 29280 Milizac (1983).
MAZÉAS (M. et Mme Michel), professeur (E.R.), 2, rue Jules-Verne, Tréboul, 29100 Douarnenez (1970).
MAZO (Alain), éditeur d'art, 1, rue Dauphine, 75006 Paris (1990).
MAZO (Corinne), infirmière, 52, route de Quimper, 29170 Saint-Évarzec (1980).
MAZURIÉ (colonel François), Nezers, 29650 Guerlesquin (1983).
MÉHEUT (Mme Monique), 18, rue de l'Aubépine, 29000 Quimper.
MEILLANT (Jacques), journaliste honoraire, 6, villa Poirier, 75015 Paris.

MEINGAN (M^me^ Germaine), retraitée, 8, allée des Pruniers, 29000 Quimper (1994).
MEIRION-JONES (Gwyn I.), professeur émérite, 11, Avondale Road Fleet, Hampshire, GU13 9BH, Angleterre (1974).
MELGUEN (M^me^ Marthe), résidence Saint-Melaire, 3A, avenue Charles-Le-Goffic, 35740 Pacé (1985).
MÉNARD (Christian), docteur en médecine, maire de Châteauneuf-du-Faou, rue des Fontaines, 29520 Châteauneuf-du-Faou (1969).
MÉNEZ (Jean-Marie), retraité, 56, rue du Manoir, 78580 Bazemont (1994).
MENOU (Ambroise), 6, rue de la Fontaine, 29850 Gouesnou (1985).
MENUT (Georges-René), instituteur (E.R.), La Caserne, Aber-Wrac'h, 29870 Landéda (1943).
MÉRAND (M^lle^ Henriette), employée de Télécom (E.R.), 16C, place Alexandre-Massé, 29000 Quimper (1979).
MERCIER (Alain), commerçant, Beausoleil, 56860 Séné (1992).
MERCIER (Jean-Louis), directeur de logements-foyers, Pennanguer, 29650 Guerlesquin (1971).
MERCIER (M. et M^me^ Pierre), capitaine de la marine marchande (E.R.), 12, rue François-Charles, 29630 Plougasnou (1991).
MÉRER (M^me^ Nicole), 53, rue Guynemer, 29200 Brest (1984).
MÉRER (Paul), docteur en médecine, 24, rue de Denver, 29200 Brest (1959).
MÉRER (M^me^ Yvonne), conseillère en économie, 28, rue Montaigne, 35200 Rennes (1993).
MERLET (M^me^ Alain), professeur (E.R.), 25, rue Pierre-Brossolette, 29200 Brest (1976).
MÉROUR (M. et M^me^ Jean), professeurs (E.R.), 16, rue Guillaume-Bougeant, 29000 Quimper (1974).
MESANGROAS (Paul), paysan artiste peintre, Penker, 29430 Plounévez-Lochrist (1981).
MÉVEL (M. et M^me^ Jean-Yves), professeur (E.R.) et physicienne (E.R.) 12, rue Michelet, 35700 Rennes (1980).
MÉVELLEC (M^me^ Marie-Louise), retraitée, 30 *bis*, avenue des Glénan, 29000 Quimper (1984).
MICHÉA (M. et M^me^ Hubert), capitaine au long cours, 148, rue Lecourbe, 75015 Paris (1984).
MILIN (Bruno), 7, rue Ambroise-Paré, 29800 Landerneau (1977).
MILIN (M. et M^me^ Gaël), professeur à l'université de Bretagne occidentale, La Fontaine-Rouge, 29870 Lannilis (1988).
MILLET (Christian), architecte, 231, rue Diderot, 94300 Vincennes (1989).
MILLOUR (M. et M^me^ Claude), docteur vétérinaire (E.R.), 2, place de Callac, 29600 Morlaix (1977).
MILLOUR (M. et M^me^ Pierre), instituteur (E.R.), Ménez-Kerbader, 29170 Fouesnant (1965).
MINOU (M. l'abbé Henri), 2, place des Carmes, 29120 Pont-l'Abbé (1990).
MIOSSEC (André), doreur sur bois, Le Passage, 29470 Plougastel-Daoulas (1995).
MIOSSEC (M. et M^me^ Hervé), médecin (E.R.) et assistante sociale (E.R.), 12, rue Park-Bras, 29460 Logonna-Daoulas (1990).
MIOSSEC (Yves), professeur (E.R.), 4, rue Joachim-du-Bellay, 29200 Brest (1970).
MIRIEL (Gilles), surveillant de chantier (E.R.), La Fontaine-Blanche, 29810 Ploumoguer (1974).
MIRIEL (Henri), président-directeur général de société, Le Brenduf, 29830 Saint-Pabu (1971).
MIROUX (M^me^ Suzanne), retraitée, 10, quai du Steir, 29000 Quimper (1984).
MOAL (François), B.P. 213, 29270 Carhaix-Plouguer (1987).
MOAL (M^lle^ Marie-Françoise), 9, avenue de Tarente, 29200 Brest (1978).
MOALIC (M. et M^me^ Clet), instituteur (E.R.), 6, rue Trévoedal, 29780 Plouhinec (1973).
MOCARD (M. et M^me^ Georges), retraité, 10, impasse Kerdaniel, 29100 Douarnenez (1991).
MOIGNE (Guillaume), retraité, 23, rue Bourg-les-Bourgs, 29000 Quimper (1976).
MOLLET (M. et M^me^ Serge), militaire, Coat-ar-Verou, 29470 Loperhet (1995).
MONDIEGT (M^lle^ Marguerite), retraitée, 4, route de Brest, 29000 Quimper (1986).
MONNIER (Jean-Laurent), directeur de recherche au C.N.R.S., 79, rue Bigot-de-Préameneu, 35000 Rennes (1976).
MONOT (M. et M^me^ Bernard), ingénieur en chef et greffier au tribunal de grande instance de Brest, 54, rue du 8-Mai-1945, 29200 Brest (1981).

MORDRELLE (Mme Yvette), retraitée, 6, rue Allende, 29730 Treffiagat (1981).
MORÉ (Mme Éliane), agricultrice, Pennarun, 29150 Dinéault (1989).
MOREAU-LE GOUIL (M. et Mme Noëlla), psychiatre, 8, place de la Tourbie, 29000 Quimper (1987).
MOREL (Jean), directeur adjoint des impôts (E.R.), 31, rue du Manoir, 29000 Quimper (1955).
MORICE (Hervé), géomètre, 9, place Georges-Pompidou, 93160 Noisy-le-Grand (1979).
MORIER (M. et Mme Gérard), Troheir, 29000 Quimper (1993).
MORIN (François), conservateur des hypothèques, 8, rue Joseph-Halléguen, 29000 Quimper (1988).
MORISSET (M. et Mme Pierre), inspecteur de l'Éducation nationale (E.R.), 11, Ar Menez, 29550 Plonévez-Porzay (1965).
MORNAND (Jean), professeur (E.R.), 29, square des Anciennes-Provinces, 49000 Angers (1970).
MORVAN (Frédéric-Jean), 21, rue Lucien-Simon, 29000 Quimper (1990).
MORVAN (M. et Mme Jacques), instituteurs (E.R.), 1, rue Voltaire, 29770 Audierne (1958).
MORVAN (Roger), médecin, 8, impasse de Karek-Hir, 29750 Loctudy (1983).
MORVAN (Yves), secrétaire de mairie, 10, rue de l'Abattoir, 29270 Carhaix-Plouguer (1958).
MORVAN-GUYON (Mme Françoise), secrétaire médicale, Kerarnou, 29810 Ploumoguer (1983).
MOULLEC (M. et Mme Jean-Michel), 28, rue du Manoir-du-Gaudon, 35770 Vern-sur-Seiche (1979).
MOURRAIN (M. et Mme François-Guillaume), inspecteur des domaines (E.R.), 12, rue Eugène-Kerivel, 29100 Douarnenez (1969).
MOUZIN (Jacques), administrateur des P.T.T. (E.R.), 19, rue de Versailles, 78150 Le Chesnay (1986).
MOYSAN (Marcel), technicien de laboratoire, 1, rue de la Clarté, Lezenneg, 29310 Querrien (1992).
MUSSAT (Mme Marie-Claire), professeur à l'université de Haute-Bretagne, 4C, rue Saint-Martin, 35700 Rennes (1961).
MUSSET (Max), comptable, Le Vieux-Marché, 29520 Châteauneuf-du-Faou (1985).

N

NAVELLOU (M. et Mme André), enseignant et libraire, Kerraign, 29390 Leuhan (1994).
NAVELLOU (M. et Mme Joseph), 2, impasse Lesage, 29000 Quimper (1982).
NAVELLOU (Marc), éditeur, Kerillan, 29750 Loctudy (1988).
NÉDÉLEC (Mme Christiane), institutrice (E.R.), 51, rue de la Grève-Blanche, B.P. 25, 29115 Guilvinec (1957).
NÉDÉLEC (M. et Mme Léon), officier des affaires maritimes (E.R.), 29, rue des Acadiens, 35400 Saint-Malo (1983).
NEVEU-BÉZIER (M. et Mme Raymond-Pierre), fonctionnaire et institutrice, 4, résidence Les Jardins du Port, 56000 Vannes (1974).
NEVIÈRE (Marcel), retraité de l'Éducation nationale (E.R.), 9, rue Voltaire, 29790 Pont-Croix (1991).
NEZET (Mme Françoise-Yvette), infirmière (E.R.), 49, avenue de Bir-Hakeim, 77350 Le Mée-sur-Seine (1994).
NICOLET (M. et Mme Louis), docteur en médecine (E.R.), 25, rue Pierre-Brossolette, 29200 Brest (1959).
NIVART (M. et Mme Jean), 6, rue Zilina, 92000 Nanterre.
NORMANT (Yves), biologiste, 25, boulevard de l'Océan, 29280 Locmaria-Plouzané (1988).

O

OLIER (M. et Mme François), 33, rue de Valleuil, 14120 Mondeville (1978).
OLIER (Mme Marcelle), institutrice (E.R.), 22, rue Dupuy-de-Lôme, 29200 Brest (1988).
OLIER-DELAGRÉE (Mme Yvonne), 14, rue du Capitaine-Dreyfus, résidence Les Hespérides, 35000 Rennes (1961).

OLLIVIER (Corentin), retraité, 2, rue Pierre-Caussy, 29000 Quimper (1984).
OLLIVIER (M. et Mme Joseph), secrétaire de mairie, Créac'h-Gallic, 29880 Goulven (1991).
OLLIVIER (Mme Marie), professeur, Lez-Huel, 29820 Bohars (1994).
OLLIVIER (Mlle Nicole), secrétaire, 7, avenue Miossec, 29000 Quimper (1992).
OLLIVIER (M. et Mme Yann), notaire, 9, rue Boussingault, 29200 Brest (1979).
OLLIVIER (Yves), 17, rue du Trévoux, 29380 Bannalec (1955).
OLORY-TOGBÉ (M. et Mme Emmanuel), censeur de lycée (E.R.) et professeur (E.R.), 2, square de Londres, 35200 Rennes (1975).
OMNÈS (M. et Mme Élie), officier chef des équipages (E.R.), 4, rue de la Marne, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1988).
OMNÈS (Robert), professeur, Kervouyenn-Vihan, Méjou-Roz, 29720 Plonéour-Lanvern (1959).
ORPHELIN-BAILLY (Mme Paulette), Parc'h-Glaz, rue de Quimperlé, 29310 Querrien (1983).

P

PANN (Mme Marie), institutrice (E.R.), 4, rue Bienvenüe, 29000 Quimper (1979).
PAPE (Louis), professeur à l'université de Haute-Bretagne, 239, boulevard Jacques-Cartier, 35000 Rennes (1972).
PARADES (M. et Mme Bernard DE), conseiller régional à l'éducation populaire (E.R.), 2, rue Jules-Simon, 29000 Quimper (1955).
PARSCAU (Paul Gilles DE), artisan maçon, Kericoul, 22300 Ploubezre (1991).
PASTEUR (Mlle Marie-Louise), retraitée, 21, rue de Lyon, 29200 Brest (1989).
PATTE (Louis), instituteur (E.R.), 38, rue Hoche, 29200 Brest (1963).
PAUL (Jean-Yves), aviculteur, Quinoualc'h, 29690 Berrien (1982).
PEILLIET (M. et Mme Joseph), 5, square Le Valois, résidence du Palais-Royal, 78150 Le Chesnay (1974).
PELLAE (Mlle Stéphanie), étudiante, Coat-ar-Verou, 29470 Loperhet (1994).
PELLAN (Jean-François), notaire, 51, rue Saint-Guénal, 29400 Landivisiau (1985).
PELLÉ-ALLIX (Mme Marie-Paule), 2, rue d'Irlande, 29000 Quimper (1991).
PELLOTE (Joseph), professeur, 100, avenue de la République, 91230 Montgeron.
PELOIS (Henri), 2, rue Beuzit-Izella, 29820 Bohars (1982).
PENHOAT (Robert), retraité, 4, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1994).
PENNEC (Alain), professeur, 27, rue du Cimetière, 29300 Quimperlé (1976).
PENNORS (Jean), horticulteur-fleuriste, Le Dourmeur, Coat-Grall, 29600 Morlaix (1977).
PENVEN (Michel), employé, rue du Lac, 29690 Huelgoat (1986).
PÉRÉNÈS (Mlle Marie-Anne), institutrice (E.R.), 2, rue du Pourquoi-Pas, 29200 Brest (1967).
PÉRENNEC (Yves), militaire (E.R.), Trévarguen-Izella, 29570 Roscanvel (1984).
PÉRENNOU (Jean-Paul), professeur, Ménez-Kerguelen, 29710 Plozévet (1978).
PERNOT (M. et Mme Jean-Claude), professeurs, 23, rue Foch, Tréboul, 29100 Douarnenez (1973).
PÉRON (M. et Mme André), pharmacien, 29, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1985).
PÉRON (Mme Germaine), retraitée, 43, quai Robert-Alba, 29150 Châteaulin (1982).
PÉRON (Jean-Paul), professeur, Langeriguen, 29120 Plomeur (1987).
PÉRON (Mlle Paulette), 9, rue du Yunic, 29160 Crozon (1992).
PÉRON (M. l'abbé Pierre), 6, rue du Ridou, Lesconil, 29740 Plobannalec (1986).
PÉRON (M. et Mme Roger), instituteurs, Kerfaro, 29970 Trégourez (1986).
PERROT (Eugène), receveur des P.T.T. (E.R.), Kerlavénan, 29770 Primelin (1965).
PERROT (Jean), Kerfeurguel, 29770 Cléden-Cap-Sizun (1975).
PERROT (Jean), médecin, Kerviel, Penhars, 29000 Quimper (1979).
PERROT (M. et Mme Jean-Yves), résidence du Lycée, rue du Canada, 27000 Évreux (1966).
PERROT (Mlle Yvonne), 19, rue du Lieutenant-Jourdren, 29217 Le Conquet (1976).
PERSON (Mme Marie), enseignante (E.R.), 87, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1982).
PESCE (M. et Mme William), architecte D.P.L.G., 24, rue Levot, 29200 Brest (1966).
PESCHEUX (Raoul), 5, rue de Kerydreuff, 29770 Audierne (1984).

PESLIN (Charles-Yves), sous-directeur de la Caisse d'épargne (E.R.), 31, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1943).

PETIT (M. et Mme Claude), enseignants (E.R.), 50, rue du Docteur-Vinaver, 78520 Limay (1991).

PETIT (Raymond), commissaire de la marine (E.R.), 617, littoral Frédéric-Mistral, 83000 Toulon (1967).

PÉTON (Jean-Pierre), retraité des douanes, 18, rue Vis, 29000 Quimper (1984).

PETTON (M. et Mme Bernard), directeur d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, 30, avenue de Chanzy, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire (1989).

PEUZIAT (Jean), artisan (E.R.), 54, avenue de la Gare, Tréboul, 29100 Douarnenez (1969).

PEUZIAT (Josick), docteur en chirurgie dentaire, 24 *bis*, avenue de la Gare, Tréboul, 29100 Douarnenez (1969).

PHILIPOT (M. l'abbé Jean-Louis), recteur, presbytère, 29260 Saint-Frégant (1979).

PHILIPP (Mme Chantal), 19, rue de l'Odet, Sainte-Marine, 29120 Combrit (1990).

PHILIPPE (Jean-Marie), commerçant, 6, rue de Douarnenez, 29180 Plogonnec (1980).

PHILIPPE (Mlle Jeanine), retraitée de la Sécurité sociale, 4, rue Jacques-Cartier, 29950 Bénodet (1994).

PHILIPPE (Mme Jeanne), professeur honoraire, 38, rue Victor-Basch, 56000 Vannes (1980).

PHILIPPE (M. et Mme Joseph), secrétaire de mairie (E.R.), allée de Kroaz-Kermel, 29700 Plomelin (1988).

PHILIPPON (Mme Marie-José), Les Gratz, 29840 Porspoder (1985).

PICARD (M. et Mme Alain), attaché administratif (E.R.), 8, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 29200 Brest (1978).

PICART (Philippe), agent des P.T.T., 111, rue du Général-de-Gaulle, 29510 Briec-de-l'Odet (1986).

PICHAVANT (Mlle Monique), 3 *bis*, place de la Liberté, 29770 Audierne (1994).

PICHAVANT (René), écrivain journaliste (E.R.), 64, rue Louis-Pasteur, B.P. 108, 29100 Douarnenez (1958).

PIERRE (Mlle Léa), retraitée, 47, rue de Kersiny, 29780 Plouhinec (1987).

PIETRONAVE (M. et Mme Angelo), retraités, 60, avenue de la Gare, 29900 Concarneau (1989).

PILVEN (Mme Geneviève), retraitée, 13, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1971).

PIRAM (Mme Mireille), retraitée, 13, rue Pierre-Sèvre, 29200 Brest (1988).

PLANCHAIS (Laurent), éditeur, 3, rue Yves-Tanguy, 29200 Brest.

PLESTAN (Louis), retraité, 62, rue Nationale, 29140 Rosporden (1980).

PLONÉIS (Jean-Marie), professeur (E.R.), Landivigneau, 29180 Plogonnec (1977).

PLUVIÉ (Mme DE), château de Kerminihy, 29140 Rosporden (1963).

PODEUR (Mme Nicole), infirmière (E.R.), Prat-Melou, 29217 Le Conquet (1994).

POIDRAS (M. et Mme Georges), enseignants (E.R.), 13, rue du Professeur-Mazé, 56100 Lorient (1977).

POIGNANT (M. et Mme Bernard), maire de Quimper et professeurs, 1, avenue Miossec, 29000 Quimper (1973).

POIGNONNEC (Mme Suzanne), retraité de l'enseignement public, Pont-Coblant, 29190 Pleyben (1989).

POITEL (Max), docteur en médecine, place de l'Église, 45480 Outarville (1975).

POITEVIN (Yves), notaire, 70, rue des Plomarc'h, 29100 Douarnenez (1970).

PONTECAILLE (André), médecin des armées, rue de la Chapelle, 29730 Treffiagat (1988).

PORTIER (Joseph-Pierre), pharmacien (E.R.), 3, rue Saint-Jacques, 29360 Clohars-Carnoët (1966).

POSTIC (M. et Mme Marcel), professeur des universités et directeur de centre de recherche, 55, parc de la Morlière, 44700 Orvault (1992).

POTARD (Jean), ingénieur civil des mines, 25, rue Ernest-Renan, 92190 Meudon (1961).

POULHAZAN (Mme Anne-Marie), retraitée, 35, rue Yan' Dargent, 29100 Douarnenez (1990).

POULIQUEN (M. et Mme Emmanuel), notaire (E.R.), 42, rue de Verdun, 29400 Landivisiau (1990).

POULIQUEN (Mme Françoise), 3, place de la République, 29120 Pont-l'Abbé (1991).
POULIQUEN (Georges), agent de maîtrise, 10, impasse des Genêts, , 76133 Rolleville (1989).
POULIQUEN (Henri), instituteur, 131, avenue de Coataudon, 29490 Guipavas (1977).
POULIQUEN (Mme Marie), institutrice (E.R.), 10, cité Bellevue, 29410 Saint-Thégonnec (1984).
POULIQUEN (M. et Mme Raymond), instituteurs (E.R.), 244, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1981).
POULIQUEN (Roger), retraité d'E.D.F.-G.D.F., Kerdavid, 29700 Plomelin (1986).
POULMARC'H (Jean-René), principal de collège, 3, rue Michel-Calvez, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1981).
POULPIQUET (Patrick DE), ingénieur, 2, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 78000 Versailles (1977).
PRÉ (M. et Mme Sylvain), directeur de galerie d'art, manoir de la Tour-Saint-Maurice, 29180 Locronan (1987).
PRICZEP (Patrick), urbaniste, 155, boulevard de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne (1986).
PRIGENT (Mme Anne), retraitée, 18, rue Yves-Collet, 29200 Brest (1990).
PRIGENT (Mme Anne-Marie), enseignante, La Chênaie, 29800 La Roche-Maurice (1984).
PRIGENT (Mme Claire), pharmacien, 4, place de Mesgloaguen, 29000 Quimper (1960).
PRIGENT (M. et Mme Georges), avocat honoraire, 2, rue Saint-François, 29000 Quimper (1961).
PRIGENT (Mme Monique), assistante sociale (E.R.), Toul-ar-Groaz, 29252 Plouézoc'h (1976).
PRIME (Paul), vétérinaire (E.R.), Ty-Broen, 29170 Saint-Évarzec (1990).
PRIMOT (M. et Mme Jean-Pierre), 1, rue Pors-Clos, 29180 Guengat (1986).
PRINCE (Mme Jeanne), 9, quai Neuf, 29000 Quimper (1989).
PRIOUX (M. et Mme Michel), infirmier, 46, boulevard de la Gare, 29300 Quimperlé (1994).
PROUFF (Mlle Yvonne), principal de collège (E.R.), 53, rue Louis-Veuillot, 29200 Brest (1989).
PUILLANDRE (Armand), agriculteur, Pont-Stang, 29530 Landeleau (1980).

Q

QUÉAU (Gilles), professeur, 17, rue Joseph-Le-Frapper, 29200 Brest (1985).
QUEFFÉLÉAN (M. et Mme Pierre-Félix), commissaire divisionnaire (E.R.), Lannog-Keradraon-Kerisquin, 29870 Landéda (1987).
QUEFFÉLEC (Jean-Luc), ingénieur, 7, rue des Edelweiss, 72000 Le Mans (1988).
QUEFFÉLEC (Mme Marie-Pierre), 13, rue du Docteur-Chauvel, 29000 Quimper (1993).
QUEFFÉLEC (M. et Mme Yves), serrurier (E.R.) et chef de bureau hospitalier (E.R.), 2, rue du Chevalier-d'Assas, 29200 Brest (1988).
QUEFFÉLEC (Yves), ingénieur, 4, rue César-Franck, 78330 Fontenay-le-Fleury (1993).
QUEFFURUS (Georges), archiviste municipal (E.R.), 24, rue du Docteur-Schweitzer, 91330 Yerres (1984).
QUÉINEC (Bertrand), principal de collège (E.R.), 11, rue de Bourgneuf, 29930 Pont-Aven (1957).
QUÉINNEC (Jacques), avocat, 13, rue Pen-ar-Steir, 29000 Quimper (1973).
QUÉINNEC (Louis), notaire (E.R.), 8, rue de la Chaise-du-Curé, 29660 Carantec (1965).
QUÉLEN (Mgr André), 43, rue de Paris, 03000 Moulins (1960).
QUÉLEN (M. et Mme François), pharmacien, 18, rue Branda, 29200 Brest (1943).
QUÉMÉNER (Eugène), S.A. La Métairie, 29440 Tréflaouénan (1958).
QUÉMÉNER (Mme Marie-Christine), 5, quai d'Auxerre, 29680 Roscoff (1981).
QUÉMÉNEUR (M. l'abbé Francis), aumônier, 30, rue de Batz, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1962).
QUÉMÉNEUR (M. et Mme Marcel), officier de gendarmerie (E.R.), 37, rue Robert-Schuman, 29217 Le Conquet (1995).
QUÉMÉRÉ (M. et Mme Alain), expert-comptable (E.R.), 19, chemin de Kernoter, 29000 Quimper (1980).
QUÉMÉRÉ (Mlle Bernadette), 11, quai Neuf, 29000 Quimper (1978).
QUENTEL (Jean), pharmacien (E.R.), 14, rue Voltaire, 44000 Nantes (1969).

QUENTEL (M. et Mme Jean-Luc), 12, rue Claude-Bernard, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1987).
QUENTRIC (Jean-Pierre), enseignant, Kervalar, 29280 Locmaria-Plouzané (1981).
QUÉRÉ (René), ingénieur, 25, rue de Brest, 35000 Rennes (1983).
QUERNÉ (M. et Mme Gilbert), dirigeant de société, Pen-ar-C'hoat, 29870 Coat-Méal (1983).
QUERREC (M. et Mme Louis), 3, allée de Saint-Malo, 29180 Guengat (1993).
QUIDU-RICHARD (Mme Marguerite), docteur en médecine (E.R.), 1, rue de la Brèche, 56290 Port-Louis (1970).
QUIEC (Mlle Madeleine), retraitée des P.T.T., 21, rue d'Aboville, 29200 Brest (1992).
QUILLEC (M. et Mme Pierre), docteur en médecine, 23, rue Élie-Fréron, 29000 Quimper (1961).
QUILLÉVÉRÉ (Pierre-Marie), directeur de société (E.R.), 48, rue de Vouillé, 75015 Paris (1994).
QUILLIEN (Mme Marie-Thérèse), assistante sociale (E.R.), 3, rue de la Madeleine, 29460 Hanvec (1993).
QUINIOU (M. et Mme Pierre), conservateur de musée (E.R.), 29, rue Damesme, 75013 Paris (1955).
QUINTIN (Mme Eliane), institutrice (E.R.), 15, route de Châteaulin, 29580 Le Faou (1986).

R

RADUFE (Dominique), documentaliste, Penhoat, 29900 Concarneau (1991).
RAGU (M. et Mme Michel), ingénieur (E.R.), 5, rue des Acacias, 29950 Bénodet (1984).
RAGUÉNÈS (Mlle Annick), secrétaire, 10, rue André-Jarlant, 29000 Quimper (1981).
RAILLARD (Mme Marie-Claire), visiteuse familiale (E.R.), 63, rue de Lyon, 29200 Brest (1979).
RANNOU (M. et Mme Gilles), médecin, 88, rue de Sèvres, 75007 Paris (1986).
RANNOU (Mme Solange), professeur, 9, rue de Rozarguer, 29000 Quimper (1995).
RANNOU (Yves), proviseur du lycée Chateaubriand, B.P. 1113, 136, boulevard de Vitré, 35014 Rennes Cedex (1961).
RAOUL (Marcel), officier des équipages, Keruster, Doëlan, 29360 Clohars-Carnoët (1981).
RAPIN (M. et Mme Alain), vétérinaire et professeur, 34, rue d'Épinal, 88240 Bains-les-Bains (1980).
RAULT (Mme Amélie), président-directeur général de société, 2, place Cornic, 29600 Morlaix (1985).
RAULT (M. et Mme André), pharmacien chimiste (E.R.), 10, rue de Kerbervet, 29100 Douarnenez (1975).
RAULT (Loïck), retraité, route de Pen-al-Lan, 29660 Carantec.
RAULT (Ronan), décorateur, 11, résidence de la Lorette, 29180 Plogonnec (1992).
REES PHILLIPS (Gérald), docteur en médecine, 25, rue Branda, 29200 Brest (1973).
REFLOC'H (Mme Marie-Louise), retraitée, 16, rue Kerisbian, 29200 Brest (1995).
RÉMOND-PENON (M. et Mme Serge), président-directeur général, Rougeville, 77730 Saacy-sur-Marne (1992).
RENAUD (Mme Marie-Annick), professeur, 7, venelle de Feunteun-Aon, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1983).
RENAULT (M. et Mme Francis), géomètre expert, rocade de Parc-Bihan, 29150 Châteaulin (1959).
RETIÈRE LEHIDEUX (M. et Mme Joël), directeur de banque, 31, place Saint-Ferdinand, 75017 Paris (1981).
REVIDI (M. et Mme Albert), domaine de la Vie, chemin des Plateaux, 33270 Floirac (1965).
RIBERI (Antoine), 11, rue Lesage, 29200 Brest (1976).
RICHARD (M. et Mme Jean-Luc), route de Kerzulec, 29800 Saint-Urbain (1994).
RIMBERT (Mme Marie-Yvonne), 1205, route de Mesquer, 44420 Piriac-sur-Mer (1987).
RIOU (M. et Mme Guy), professeur, Kergadoret, 29120 Combrit (1973).
RIOU (M. et Mme Jacques-Yves), biologiste, 2, rue Camille-Vallaux, 29000 Quimper (1978).
RIOU (Jean), 1, impasse des Primevères, 29100 Douarnenez (1975).

RIOU (Jean), 72, route de Kerguinos, 29000 Quimper (1986).
RIOU (M. et Mme Roger), pharmacien (E.R.), Kergrenn, 29700 Plomelin (1975).
RIOUAL (Roger), administrateur civil honoraire, rue de la Gare, 21700 Corgoloin (1988).
ROBERT (Yves), pharmacien, 63, rue Goarem-Dro, 29000 Quimper (1995).
ROBIC (Jean-Yves), archéologue, 5, rue de Ty-Pelleter, 29000 Quimper (1984).
ROCHEDREUX (M. et Mme Eugène), 16, rue Lucien-Hascoët, 29900 Concarneau (1976).
ROCHEDREUX (Mlle Marie-Aline), place Vivier, résidence de l'Atlantique, 29900 Concarneau (1976).
ROÉ (Patrick), 4, allée des Colibris, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire (1988).
ROGARD (Vincent), enseignant chercheur, 45, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris (1980).
ROGEL (Jean-Claude), retraité de la Marine nationale, 25, avenue de la France-Libre, 29000 Quimper (1991).
ROGER (Paul), infirmier (E.R.), 8, rue du Hameau-Fleuri, 44700 Orvault (1995).
ROGUEDAS (Mme Christiane), 41, rue Maner-ar-C'hoat, 29490 Guipavas (1970).
ROLLAND (Paul), directeur de société (E.R.), 11, rue Jean-Savidan, 22300 Lannion.
ROLLAND (Yves), professeur, 13, rue Marcel-Milin, 29150 Châteaulin (1970).
ROLLAND (Mme Yvonne), retraitée, foyer des Bruyères, 44, rue Paul-Borossi, 29000 Quimper (1986).
RONGIER (Jacques), retraité, 46, boulevard du Commandant-Mouchotte, 29200 Brest (1994).
ROPARS (M. et Mme Jean-François), ingénieur (E.R.), rue du Kreisker, 29820 Bohars (1982).
ROPARS (Jean-Michel), 32, rue des Deux-Frères-Guézennec, 29200 Brest (1981).
ROSMORDUC (François), assureur (E.R.), 16 *bis*, rue Henri-de-Bournazel, 29000 Quimper (1961).
ROSMORDUC (M. et Mme Hervé), ingénieur des travaux ruraux (E.R.), 11, Park-ar-Gozhker, 29580 Le Faou (1988).
ROSOT (M. et Mme Loïc), radio-électricien (E.R.), 21, rue Émile-Bernard, 29930 Pont-Aven (1989).
ROSPARS (Christian), aide-soignant, 14 *ter*, rue de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1993).
ROUAULT (Mme Andrée), 6, rue du Général-Estienne, 75015 Paris.
ROUCH (Mme Françoise), directeur régional des Affaires sanitaires et sociales, 21, chemin de Boui, 51000 Châlons-en-Champagne (1993).
ROUDAUT (Fañch), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 17, rue de la Source, 29820 Guilers (1980).
ROUDAUT (Jean-Yves), professeur (E.R.), château de Kerivoal, 1, allée de Kerdaniel, B.P. 1336, 29103 Quimper Cedex (1973).
ROUÉ (Daniel), employé de commerce, 266, rue de la Plaine, 29250 Santec (1981).
ROUÉ (Jacques), 9, rue de la Haie-Blanche, 29870 Lannilis (1980).
ROULLOT (M. et Mme Michel), président de la Chambre nationale des experts spécialisés et pharmacienne (E.R.), 56, quai de l'Odet, 29000 Quimper (1993).
ROUSSEAU (M. et Mme Henri), inspecteur général des P.T.T. (E.R.), 41, rue Gabriel-Peri, 78220 Viroflay (1978).
ROUSSEL-MIDOUX (M. et Mme Claude), cadre du tourisme et bibliothécaire, 13, rue du Docteur-Lamaze, 75019 Paris (1981).
ROUXEL (M. et Mme Bernard), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale et professeur, 7, rue Saint-Mathieu, 29000 Quimper (1990).
ROYER (Mlle Catherine), magistrat, 17, cours de Chazelles, 56100 Lorient (1985).
ROYER (Robert), 1, rue Calmette, 35530 Noyal-sur-Vilaine (1986).
ROYNARD (Jacques), docteur en médecine, 20, rue du Lieutenant-Jourden, 29217 Le Conquet (1969).
ROZEC (Yves), professeur, Bourg, 29770 Goulien (1975).
ROZEN (Yves), cadre, 2, avenue Mozart, 78390 Bois-d'Arcy (1988).
RUELLANT (Mme Marie), retraitée, 67, rue de la France-Libre, 29000 Quimper (1984).

S

SAINT-CAS (M^me^ Andrée), retraitée, 11, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1982).
SALAUN (M. et M^me^ Émile), analyste financier, 7, allée Guillaumet, 94550 Chevilly-Larue (1986).
SALAUN (M. et M^me^ Erik), officiers contrôleurs de la circulation aérienne, route de Garros, Roz-Ily, 29250 Saint-Goazec (1989).
SALAUN (Yvon), surveillant de travaux, 7, place des Phares, 29900 Concarneau (1988).
SALIOU (M. et M^me^ Hervé), sculpteur, Kerguélégan, 29510 Landrévarzec (1971).
SALIOU (M. et M^me^ Loïk), enseignants, 16, rue Cumin, 29200 Brest (1992).
SALLIER-DUPIN (M^lle^ Élisabeth DE), conservateur de bibliothèque (E.R.), 47, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1979).
SALLOU (Jean-Pierre), agent général d'assurances, 6, rue Marie-Lenéru, 29200 Brest (1979).
SAMSON (M. et M^me^ Maurice), ingénieur, 30, avenue Jean-Jaurès, 94230 Cachan (1983).
SANCÉAU (M^me^ Christiane), professeur, 34, résidence de la Métairie, 29380 Bannalec (1977).
SANCIER (Albert), professeur (E.R.), 1, square du Commandant-L'Herminier, 29200 Brest (1990).
SANOGO (M^me^ Michèle), professeur, Croix-de-Kerdren, 29920 Névez (1986).
SAOUT-NICOLAS (M^me^ Jeanne), institutrice (E.R.), Le Verger, 29670 Henvic (1968).
SAUBAN (M^lle^ Marie-Anne), 12, rue Hervé-Julien, 29100 Douarnenez (1967).
SCHEIDECKER (M^me^ Henriette), 12, rue Louis-Le-Roux, 78420 Carrières-sur-Seine (1989).
SCHMITT (M. et M^me^ Alain), directeur du Parc d'Armorique, 6, rue d'Iroise, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1978).
SCOARNEC (Yves), retraité, Le Pouldu, 29770 Esquibien (1985).
SCOTET (Jean), officier de la marine marchande, 84, rue du Frugy, 29000 Quimper (1981).
SCOUL (Maurice), H.L.M. C2, Penanguer, 29000 Quimper (1973).
SEGALEN (Jean), retraité de la S.N.C.F., 64, rue des Genêts, 29600 Saint-Martin-des-Champs (1985).
SELLIN (Francis), ouvrier métallurgiste (E.R.), 40, rue du Docteur-Roux, 29900 Concarneau (1963).
SEMMLER-PATAULT (M^me^ Marie-Valérie), Kervaer, 29280 Locmaria-Plouzané (1978).
SEROT (M. et M^me^ Loïc), docteur en médecine et pharmacienne, 21, rue François-Andro, 29100 Douarnenez (1974).
SÉVELLEC (Joël-Jim), professeur (E.R.), 28, rue Yves-Collet, 29200 Brest (1969).
SÉVELLEC (M^me^ Marie-Rose), commerçante (E.R.), 27, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1979).
SÉVELLEC (Yvon), agent d'affaires, 48, boulevard de la France-Libre, 29160 Crozon (1979).
SEZNEC (M. et M^me^ Pierre), retraités de l'automobile, Rodaven, rocade de Parc-Bihan, B.P. 80, 29150 Châteaulin (1982).
SEZNEC (M. et M^me^ Pierre), directeur de société et médecin, manoir du Quinquis, Ergué-Armel, 29000 Quimper (1961).
SICARD (Hervé), technicien territorial, 10, cité de Keriéquel, 29180 Quéménéven (1985).
SICARD (Jean), magistrat (E.R.) et écrivain, 38, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1957).
SIMON (M. et M^me^ Claude), retraité et employée de banque, 43, allée de Loc-Hilaire, 29170 Fouesnant (1990).
SIMON (François), 14, rue Saint-Paul, 92200 Neuilly-sur-Seine (1983).
SIMON (M^me^ Georgette), 71, rue Guynemer, 29200 Brest (1989).
SIMON DE KERGUNIC (Raymond), ingénieur, 51, rue Saint-Joseph, 31400 Toulouse (1994).
SINER (M^me^ Marie-Anne), employée du cadastre (E.R.), 35 *bis*, coteau du Frugy, 29000 Quimper (1967).
SINETY (Bruno DE), banquier, Le Quilio, 29380 Bannalec (1980).
SIOU (François), cadre commercial, 8, avenue des Ursulines, 78300 Poissy (1982).
SOLLIEC (Marcel), instituteur, Parc-ar-Gloan, 29140 Melgven (1991).
SONIS-REDOULEZ (M^lle^ Pascale DE), professeur, Kermalvezan, 29800 Landerneau (1995).
SOULIMAN (Jean), cadre commercial (E.R.), 6, rue des Châtaigniers, 35830 Betton (1965).

SOULIMAN (Pascal), dessinateur, 29, rue de Brest, 35000 Rennes (1978).
STÉPHAN (Mme Marie-Hélène), 14, rue Voltaire, 29200 Brest (1988).
STERVINOU (général et Mme Germain), 9, rue de Kerguelen, 29950 Bénodet (1971).
SURGY (Michel DE), conseiller juridique, 21, rue Jules-Noël, 29000 Quimper (1963).

T

TABURET (Mme Marie-Juliette), médecin, 11, rue de l'Aber, 29290 Saint-Renan (1970).
TABURET (Ronan), docteur en médecine, avenue Salaün-Penquer, 29200 Brest (1959).
TACHET (Jacques), délégué médical, route de Pors-ar-Vil, Keraliou, 29470 Plougastel-Daoulas (1985).
TALARMIN (M. et Mme Édouard), 9, impasse du Drezic, Portsall, 29830 Ploudalmézeau.
TANGUY (M. et Mme André), ingénieur des travaux publics (E.R.), Pen-Ker, 29700 Plomelin (1990).
TANGUY (Bernard), chargé de recherche au C.N.R.S., Kerastel-La Montagne, 29200 Brest (1981).
TANGUY (Jean), professeur à l'université de Bretagne occidentale (E.R.), 6, La Vallée-Verte, 29850 Gouesnou (1964).
TANGUY (Mme Simone), 7, allée de Banellou, 29000 Quimper (1990).
TANIOU (colonel Jules), 7, rue Louise-de-Bettignies, 29200 Brest (1975).
TANNEAU (Mme Alice), retraitée des télécommunications, 70, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1992).
TANNEAU (M. et Mme Georges), officier de la marine marchande (E.R.) et institutrice, 35, avenue de Ménez-Bihan, 29120 Pont-l'Abbé (1977).
TANNEAU (Yves), pensionné de guerre, 12, rue Yan' Dargent, 29100 Douarnenez (1958).
THALABARD (M. et Mme Joseph), médecin général (E.R.) et assistante sociale, Tan-Laouen-Kerampellan, 29350 Moëlan-sur-Mer (1967).
THÉPOT (Bruno), marin, Ty-Névez-Kerdaniel, 29710 Plogastel-Saint-Germain (1977).
THÉPOT (Mlle Yvonne), professeur de musique, 34, rue Paul-Sérusier, 29520 Châteauneuf-du-Faou (1984).
THÉRIN (Henri), professeur, Tromatiou-Huella, 29400 Locmélar (1974).
THERSIQUEL (M. et Mme René), médecin, 19, rue Maria-Chapdelaine, 29000 Quimper (1986).
THIÉBAUT (M. l'abbé Alain), aumônier militaire, 10, rue Malfilatre, 14000 Caen (1974).
THOMAS (François), instituteur spécialisé, 5, place des Glycines, 29870 Lannilis (1989).
THOMAS (Paul), 113, rue d'Alésia, 75014 Paris (1986).
THOMASSIN (Gérard), conseiller professionnel, Le Rondray, 44810 Héric (1991).
THOMAZI (Jacques), médecin de marine (E.R.), 8, rue Albert-Bayet, 75013 Paris (1993).
TIEC (Arsène), 2, rue des Coquelicots, 29000 Quimper (1963).
TIGRÉAT (Mme Anne), orthophoniste, 12, rue des Mouettes, 29290 Saint-Renan (1980).
TILLET (Mlle Louise-Marie), assistante sociale (E.R.), 4, rue de Cornouaille, 29170 Saint-Évarzec (1977).
TILLY (Jacques), industriel, 45, rue du Docteur-Quéré, 29650 Guerlesquin (1969).
TONNERRE (Noël-Yves), maître de conférences à l'université de Nantes, 45, rue de la Chézine, 44100 Nantes (1982).
TOUDIC (Mme Louise), médecin (E.R.), Porsmilin, avenue du Château, 29280 Locmaria-Plouzané (1994).
TOULEMONDE (Jacques), 76, rue du Trie, 59510 Hem (1981).
TOULHOAT (Pierre), maître verrier, route de Bénodet, Moulin-des-Landes, 29000 Quimper (1960).
TOUPIN (Remi), attaché d'administration scolaire, 5, rue Yves-Le-Manchec, 29000 Quimper (1995).
TOURELLOU (Jacques), chimiste, Pécharmant, 24100 Bergerac (1982).
TOURRET (Marc), professeur, 7, rue André-Theuriet, 92340 Bourg-la-Reine (1983).
TOUTOUX (Mlle Yvonne), institutrice, 8, rue Paul-Fort, 29200 Brest (1978).
TRANVOUEZ (Mme Louise), contrôleur de l'U.R.S.S.A.F. (E.R.), Kermengam, 29810 Brélès (1984).

TRANVOUEZ (M. et Mme Yvon), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 13, rue Paul-Doumer, 29200 Brest (1981).
TRAVEL (Mlle Cécile), animatrice littéraire, Trovoas, 29640 Plougonven (1987).
TRÉBERN (Joël), kinésithérapeute, centre médical, CD4 Bellemere, 97460 Saint-Paul (la Réunion) [1978].
TRÉFLEZ (M. et Mme Michel), cadre E.D.F., 4, rue Léon-Delagrange, 75015 Paris (1994).
TRÉGLODÉ (Dominique DE), médecin, route de l'Isle, 29300 Baye (1989).
TRELLU (Mme Suzanne), retraitée de l'Éducation nationale (E.R.), 11, rue Pierre-Caussy, 29000 Quimper (1983).
TRÉTOUT (Joseph), ingénieur, 4, place Dupleix, 75015 Paris (1976).
TRIPIER (Yves), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 75, route du Dellec, La Trinité, 29280 Plouzané (1975).
TROADEC (Mme Suzanne), 16 *bis*, rue du Saint-Esprit, 29260 Lesneven (1978).
TROMELIN (Loïc), directeur de société, 34, rue Jean-Jaurès, 29480 Le Relecq-Kerhuon (1981).
TROMELIN (Marcel), fonctionnaire des P.T.T. (E.R.), 4, rue de Saïda, 75015 Paris (1969).
TURPIN (Michel), professeur, 11, rue des Lilas, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985).
TYMEN (Mlle Cathy), 6, allée de la Pléiade, 29000 Quimper (1993).

U

UCHARD (Mme Françoise), professeur (E.R.), Kerlaran, 29800 Landerneau (1963).
URVOIS (M. et Mme Albert), professeur (E.R.) et institutrice (E.R.), 7, rue Jean-Briand, 29100 Douarnenez (1971).
URVOIS (Yves), officier de marine, route de Rosnoën, Rosmeur, 29580 Le Faou (1984).

V

VAILLANT (général Georges et Mme), Ker-Groas, chemin de Kervasdoué, 29217 Plougonvelin (1990).
VAILLANT (Jean-Yves), 6, rue Kerbasguen, 29000 Quimper (1972).
VALLERIE (Erwan), 32, rue Olivier-de-Clisson, 56000 Vannes (1979).
VALOIS (M. et Mme Max), agent d'assurances et infirmière, 40, rue Graveran, 29150 Châteaulin (1981).
VANHOVE (Mme Monique), 14, rue Laennec, 29000 Quimper (1980).
VARENNE (Jean), inspecteur honoraire de la D.D.A.S.S., Treffélen-Vihan, 29950 Gouesnac'h (1984).
VASSEROT (Mme Lenaïk), 29, rue des Falaises, 22520 Binic (1969).
VAZEL (M. et Mme Édouard), professeur, 7, rue Saint-Pol-Roux, 29150 Châteaulin (1965).
VERGER (M. et Mme Maurice), cadre de banque et professeur, 31, boulevard de Dezerseul, 35510 Cesson-Sévigné (1977).
VERGOS (François), enseignant (E.R.), Le Fret, 29160 Crozon (1992).
VERJUS (M. et Mme Gabriel), retraités, 10, rue des Écoles, 29900 Concarneau (1962).
VERLINGUE (Jean-Yves), directeur de société, Meil-Krahlen, 29700 Plomelin (1977).
VERLINGUE (René), docteur en médecine, 24, rue du Parc, 29000 Quimper (1976).
VERRIER (Mary), ingénieur (E.R.), Rhun-Predou, 29630 Plougasnou (1984).
VEZIER (M. et Mme Noël), retraité de l'E.D.F., Le Relecq, 29410 Plounéour-Ménez (1990).
VIGNES (Max), ingénieur (E.R.), 16, rue d'Aumale, 75009 Paris (1982).
VIGOUROUX (Mme Josiane), Lost-an-Enez, 29520 Saint-Goazec (1992).
VILLACROUX (M. le chanoine Albert), 29, rue du Dispensaire, 29470 Plougastel-Daoulas (1981).
VINCENT BRUNET (Mme Henri), 43, rue Traverse, 29200 Brest (1985).
VO DUC HANH (Étienne), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 96, rue du Commandant-Groix, 29200 Brest (1974).
VUILLEFROY DE SILLY (Mme Évelyne), enseignante, 33, rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon (1976).

W

WAGNON (M. et M^me^ Henri), retraités, 15, rue Georges-Pitard, 75015 Paris (1988).
WAQUET (M^lle^ Lucile), professeur, 7, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1987).
WESTRADE (Michel), magistrat, 74b, rue d'Ormont, 7540 Kain, Belgique (1988).
WILLIAMS (M^me^ Michelle), déléguée médicale, Kermoal, 29930 Pont-Aven (1995).
WOERLY (Clément), retraité, Bois de la Roche, 29450 Commana (1983).

Y

YANN (André), agent de contrôle de l'U.R.S.S.A.F., 26, rue Georges-Courteline, 29200 Brest (1974).
YVEN (M. et M^me^ Rolland), instituteurs (E.R.), 27, rue de la Marne, 29100 Douarnenez (1958).
YVENAT (Claude), instituteur, Le Fret, 29160 Crozon (1971).
YVENOU (Guy), ouvrier, rue des Hirondelles, Lescoff, 29770 Plogoff (1994).
YZIQUEL (M. et M^me^ Joseph), professeurs, 6, rue Chopin, 29000 Quimper (1980).

Z

ZAHRA (M. et M^me^ Marcel), 21, rue Cadiou, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1990).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Michel LE GOFFIC. – *Le caveau de l'âge du bronze de Kerfrichaux en Lannilis (Finistère).*

Fig. 1. – Carte de localisation des découvertes de l'âge du bronze dans la région de l'Aber-Vrac'h et de l'Aber Benoît 37
Fig. 2. – Lever typographique partiel de la parcelle ZM 70 et emplacements des fouilles 39
Fig. 3. – Lever de la coupe BB' correspondant à la paroi ouest d'accès au caveau 42
Fig. 4. – Décapage de surface faisant apparaître la dalle de couverture du caveau, sa ceinture de pierres de calage 43
Fig. 5. – Plan et élévations internes du caveau 46
Fig. 6. – Vue du chaînage de la paroi ouest et de la paroi sud 47
Fig. 7. – Vue du vase et du poignard au moment de leur découverte 49
Fig. 8. – Dessin du vase funéraire 50
Fig. 9. – Mobilier lithique 52

Notices d'archéologie finistérienne.

Fig. 1. – Brest, *Kerangoff*, statère osisme 57
Fig. 2. – Brest, *Traon-Bian*, hache à douille 57
Fig. 3. – Carhaix, gobelet barbotiné 58
Fig. 4. – Carhaix, gobelet barbotiné 58
Fig. 5. – Carhaix, pichet en céramique commune 58
Fig. 6. – Carhaix, *Lannouénec*, hache plate en bronze 59
Fig. 7. – Clohars-Carnoët, *Saint-Maurice*, tessons de poterie du deuxième âge du fer 60
Fig. 8. – Crozon, *Kersanvez*, bas-relief antique 61
Fig. 9. – Fouesnant,*Le Douric*, mobilier de bronze 64
Fig. 10. – Gouézec, *Pont-Coblant*, pied antique 66
Fig. 11. – Ile de Batz, *cheval*, vase Curle 21 en sigillée 67
Fig. 12. – Kerlaz, *Coz-Maner*, statuette de Jupiter 67

Pages

Fig. 13. – Landudal, *Buzudic*, colonne 70
Fig. 14. – Landudal, *Buzudic*, colonne en profil 70
Fig. 15. – Landudal, *Buzudic*, dessus de l'abaque 71
Fig. 16. – Landudal, *Buzudic*, cavalier à l'anguipède 71
Fig. 17. – Melgven, *Roussica*, polissoir du Néolithique 73
Fig. 18. – Ouessant, *Mez-Notariou*, ensemble des structures archéologiques (1994) 74
Fig. 19. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur nord-est 75
Fig. 20, 21, 22. – Ouessant, *Mez-Notariou*, secteur sud-est 76-77
Fig. 23. – Plabennec, *Locmaria*, meule antique 79
Fig. 24. – Plougonvelin, *abbaye de Saint-Mathieu*, denier tournois en argent 80
Fig. 25. – Plougonvelin, *Keledern*, marmites des XV^e^-XVI^e^ siècles 82
Fig. 26. – Plougonvelin, *Keledern*, tessons de poteries des XV^e^-XVI^e^ siècles .. 83
Fig. 27. – Plougonvelin, *Landiguinoc*, stèle de l'âge du fer 85
Fig. 28. – Plougoulm, *Prat-Coulm*, souterrain de l'âge du fer 87
Fig. 29. – Plouguerneau, *dolmen de Lilia*, tesson de vase campaniforme 88
Fig. 30. – Pont-l'Abbé, *Kerarthur*, vase de stockage de l'âge du fer 90
Fig. 31. – Quimper, *Kernoter*, plan général des vestiges 97
Fig. 32. – Quimper, *Ker-Yen*, plan général des vestiges 102
Fig. 33. – Quimper, *rue du 19-Mars-1962*, plan général du sondage et localisation des fosses 105
Fig. 34. – Quimperlé, *forêt de Carnoët*, stèle de l'âge du fer 110
Fig. 35. – La Roche-Maurice, *château de Roc'h-Morvan*, sondage à l'ouest du donjon 112
Fig. 36. – La Roche-Maurice, *château de Roc'h-Morvan*, vue de l'escalier 113
Fig. 37. – Roscoff, *Ruguel*, restes d'un four à sel 114
Fig. 38. – Roscoff, *Ruguel*, tessons de poteries du second âge du fer, et gallo-romaines 115

Stéphane LE PENNEC. – *Voies et habitats antiques au sud et à l'est de l'Élorn*

Fig. 1. – Carte du réseau routier et de l'habitat antique 118

Jean-Paul LE BIHAN, Jean-Yves ROBIC. – *Sous la cathédrale de Quimper, des pierres et une histoire.*

Fig. 1. – Étapes de construction de la cathédrale 137
Fig. 2. – La cathédrale et la ville médiévale 139
Fig. 3. – Position des sondages 142
Fig. 4. – Sondages F.1 et F.2 : plan et coupes 144
Fig. 5. – Sondages F.9 - F.3 : ensemble des constructions antérieures à la cathédrale gothique 147
Fig. 6. – Hypothèse de raccordements d'éléments de construction de la zone nord du chœur 150

Pages

Phot. 1. – Vue d'ensemble des sondages le long du flanc nord du chœur gothique 152
Phot. 2. – Sondage F.1 152
Phot. 3. – Sondage F.2 : sarcophage S.8 153
Phot. 4. – Sondage F.5 : entrée du caveau (?) et pavage S.20 153
Phot. 5. – Sondage F.4 155
Fig. 7. – Sondage F.4 : plan général des vestiges et coupe est-ouest 156
Fig. 8. – Sondage F.5 : coupes nord-sud dans l'axe et à l'est de l'entrée du caveau 159
Fig. 9. – Sondage F.6 : coupe nord-sud 161
Phot. 6. – Sondage F.7 : vue d'ensemble 162
Fig. 10. – Sondage F.7. – Plan général des vestiges et coupe ouest-est 163
Fig. 11. – Coupe nord-sud de la cathédrale à l'Odet : évaluation des changements de niveau d'occupation 167
Fig. 12. – Les fondations de la cathédrale et le sol naturel le long du flanc sud du chœur 168

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1995).

Fig. 1. – Concarneau, *Beuzec-Conq*, Kerléan, armoire, 1757 171
Fig. 2. – Concarneau, chauffe-plat, XVIII[e] siècle (?) 173
Fig. 3. – Lanvéoc, *Kerhouantenan*, mesure en pierre 174
Fig. 4. – Douarnenez, puits 175
Fig. 5, 6, 7. – Locquirec, *chapelle de Leingouez*, chancel 178-179
Fig. 8. – Loqueffret, *château du Rusquec*, vue de la façade principale 180
Fig. 9. – Loqueffret, *château du Rusquec*, la vasque ancienne dans le jardin 181
Fig. 10. – Loqueffret, *château du Rusquec*, la grande vasque 183
Fig. 11. – Plougasnou, *église Saint-Pierre*, tour-porche ouest, inscriptions ... 187
Fig. 12. – Plounéventer, *moulin de Brézal*, inscription 189
Fig. 13. – Saint-Jean-du-Doigt, *église Saint-Jean-Baptiste*, inscriptions 191
Fig. 14 et 15. – Trégunc, *bois de Kerminaouët*, menhir 196

Louis CHAURIS. – *Nature et provenance des pierres utilisées dans l'édification du château de Brest (Finistère).*

Fig. 1. – Plan schématisé du château de Brest 201
Phot. 1. – Muraille gallo-romaine 204
Phot. 2. – Tour César 204
Phot. 3 et 4. – Tour Azénor 204-205
Phot. 5. – Dans le parement du ravelin, meurtrière en granite de Trégana . 205
Phot. 6 et 7. – Tour Madeleine 207
Phot. 8. – Mâchicoulis à proximité de la tour Azénor 211
Phot. 9. – Tour du donjon 211

Pages

Phot. 10. – Fontaine Caffarelli 211
Phot. 11. – Tour Française 213
Phot. 12. – Bastion Sourdéac 213
Phot. 13. – Parapet polylithique entre la caserne Paradis et le donjon 213
Phot. 14. – Dans le donjon, entourage d'une fenêtre en kersanton 216
Phot. 15. – Couronnement du bastion Sourdéac 219
Phot. 16. – Ouverture dans le mur séparant en deux parties le couronnement du bastion Sourdéac 219
Phot. 17. – Sur le ravelin 221
Phot. 18. – Ensemble du donjon 221
Fig. 2. – Sites d'extraction des pierres utilisées dans la construction du château de Brest 225

Jean-Louis AUTRET, Patrick KERNÉVEZ. – *Châteaux du Finistère. Contribution à l'étude du château de Kermilin en Tréflaouénan.*

Fig. 1. – Tréflaouénan, *château de Kermilin*, dessin de Louis Le Guennec. 235
Fig. 2. – Tréflaouénan, *château de Kermilin*, dessin de C.P. de Frémin-ville 235
Fig. 3. – Tréflaouénan, extrait du cadastre de 1829 237
Fig. 4. – Tréflaouénan, *extrait de Kermilin*, relevé des vestiges 239

Louis-Pierre LE MAÎTRE. – *Les manoirs du canton de Bannalec : 2. Bannalec.*

Fig. 1. – Bannalec, plan cadastral de la commune avec indication de l'emplacement des manoirs 244-245
Fig. 2. – *Bodou*, ruines du manoir 247
Fig. 3. – *Kerlagadic*, tourelle d'escalier 251
Fig. 4. – *Kerlagadic*, façade sud 252
Fig. 5. – *Kerlec*, plan cadastral de 1843 253
Fig. 6 et 7. – *Kerlec*, pignon oriental 254
Fig. 8. – *Kerlec*, embassement des communs 254
Fig. 9. – *Kerlec*, pavillon arrière, XVII^e siècle 255
Fig. 10. – *Kerlec*, remise, 1771 256
Fig. 11. – *Le Quilio*, plan cadastral, 1843 259
Fig. 12. – *Le Quinquis*, plan cadastral, 1843 261
Fig. 13. – *Le Quinquis*, façade occidentale 262
Fig. 14. – *Le Quinquis*, façade arrière 263
Fig. 15. – *Le Quinquis*, cheminées 264
Fig. 16. – Ancien manoir de *Livinot*, plan cadastral, 1843 265
Fig. 17. – *Livinot*, chimères provenant de l'ancien manoir 266
Fig. 18. – *Livinot*, élément provenant de l'ancien manoir 266
Fig. 19. – *Livinot*, communs 267
Fig. 20. – Le château de *Quimerc'h* 269

Pages

Fig. 21. – Le manoir de *Quimerc'h*, plan cadastral, 1843 270
Fig. 22. – *Sainte-Anne*, statue de sainte Catherine 272

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1995).

Fig. 1. – René Largillière au 4e régiment de cuirassiers 313

Jean Le Dez. – *L'arrivée du chemin de fer à Quimper.*

Fig. 1. – Tracé et profil de la ligne d'Auray à Quimper 428
Fig. 2. – La gare de Rosporden en 1910 429
Fig. 3. – En 1908, en gare d'Auray, express à destination de Quimper 432
Fig. 4. – La gare de Quimper en 1865 434
Fig. 5. – Inauguration de la gare de Quimper et bénédiction des locomotives 436

Couverture, page 4. – La Roche-Maurice, *église Saint-Yves*, maîtresse vitre, la *Cène*, 1539 (Cliché Jean-Pierre Le Bihan).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE RÉGIONALE
29380 BANNALEC